

ÉTUDE SÉMANTIQUE DU MOT AIR

Thèse présentée pour l'obtention du Doctorat d'État
ès lettres et sciences humaines

par

Sylvianne Rémi-Giraud

le 10 décembre 1999

Directeur de thèse : Jacqueline Picoche

Jury : **Georges Kleiber**, Professeur, Université Marc Bloch Strasbourg 2 **Michel Le Guern**,
Professeur émérite, Université Lumière Lyon 2 **Dominique Maingueneau**, Professeur, Université de
Picardie Jules Verne **Georges Molinié**, Président de l'Université de Paris IV-Sorbonne **Jacqueline
Picoche**, Professeur émérite, Université de Picardie Jules Verne

Table des matières

Remerciement . .	1
PRÉSENTATION OBJET ET MÉTHODES .	3
PREMIÈRE PARTIE les mots air au XX^e SIÈCLE LES DICTIONNAIRES MODERNES .	55
PRÉAMBULE .	55
CHAPITRE I AIR FLUIDE GAZEUX .	62
articles des dictionnaires .	62
POLYSÉMIE du mot <i>air</i> -FLUIDE GAZEUX . .	76
RÉCAPITULATION .	131
CHAPITRE II AIR APPARENCE .	138
articles des dictionnaires .	138
POLYSÉMIE DU MOT <i>AIR</i> -APPARENCE .	191
RÉCAPITULATION .	295
seconde partie le mot air au XVII^e SIÈCLE LA CORRESPONDANDE DE MADAME DE SÉVIGNÉ .	309
PRÉAMBULE .	309
CHAPITRE PREMIER AIR ÉLÉMENT . .	311
I – AIR-ÉLÉMENT .	312
II – SIGNIFICATIONS « MÉTÉOROLOGIQUES » .	320
III – AIR-VECTEUR DE MALADIES .	421
IV – AIR EXTÉRIEUR .	444
V – AIR AU-DESSUS DE LA TERRE .	456
RÉCAPITULATION .	486
CHAPITRE II AIR MANIÈRE D'ÊTRE . .	498
MANIÈRE D'ÊTRE SOCIALE .	499
MANIÈRE D'ÊTRE EXPRESSIVE . .	624
RÉCAPITULATION .	692

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE .	713
AUTRES AUTEURS DU XVII ^e SIÈCLE . .	743
PRÉAMBULE . .	743
SÉLECTION D'AUTEURS . .	749
SÉLECTION D'OCCURRENCES ⁸⁶⁰ .	798
CONCLUSION .	815
ANNEXE 1 ARTICLES DES DICTIONNAIRES .	829
NOUVEAU PETIT ROBERT . .	829
GRAND ROBERT 1985 .	830
GRAND LAROUSSE DE LA LANGUE FRANÇAISE . .	835
TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE . .	836
ANNEXE 2 ARTICLES DES DICTIONNAIRES .	849
NOUVEAU PETIT ROBERT . .	849
GRAND ROBERT 1985 .	850
<i>GRAND LAROUSSE DE LA LANGUE FRANÇAISE .</i>	853
<i>TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE .</i>	854
BIBLIOGRAPHIE . .	865
i – dictionnaires . .	865
ii – textes . .	867
III – ÉTUDES . .	869

⁸⁶⁰ . Je donne les informations minimales concernant les éditions. On se reportera à la bibliographie pour des données complètes.

Remerciement

Je remercie Jacqueline Picoche d'avoir bien voulu assumer la direction de cette recherche, dont je dois l'impulsion première à Jacques Abélard.

Par sa connaissance de la langue française, son goût des mots, l'originalité de sa démarche, Jacqueline Picoche a contribué à ouvrir et à enrichir mon approche des faits lexicaux.

Je la remercie aussi pour sa patience et ses encouragements.

Ma reconnaissance va également à Michel Le Guern, qui m'a apporté un soutien constant, et m'a fait bénéficier de l'étendue de son érudition, de la justesse de ses vues, de la pertinence et de l'acuité de ses remarques.

PRÉSENTATION OBJET ET MÉTHODES

À la lecture du titre de notre travail, on peut se demander comment un mot, un seul mot, a pu devenir l'objet d'une si longue recherche. Et on peut aussi, dans un second temps, s'interroger sur l'identité du mot concerné... Je voudrais montrer, dans cette introduction, qu'un mot peut en cacher un autre, et comment j'ai été amenée, à partir d'un choix apparemment simple, à donner à l'étude du mot *air* une extension à la fois sémantique et temporelle, qui permet de poser le problème d'un double traitement, polysémique ou homonymique, de cette forme, à deux époques sensiblement éloignées l'une de l'autre.

Mais commençons par le commencement. C'est le mot *air* signifiant « manière d'être » au XVII^e siècle qui a constitué le point de départ de l'enquête. On sait que ce mot a connu un essor remarquable à cette époque, plus particulièrement dans la seconde moitié du siècle, où se sont développées, en relation avec le triomphe de la mondanité, les conceptions de l'honnête homme et les théories relatives au savoir-vivre et à la politesse. Ce mot, qu'on trouve à la fois dans les textes d'époque et dans ceux des commentateurs, apparaît comme aussi « incontournable » (si l'on peut oser ce terme fort peu classique, mais néanmoins reconnu) qu'indéfinissable, et donc tout à fait à même de susciter une légitime curiosité.

Mais quel est au juste ce mot qu'on se donne comme objet d'étude ? Nous allons voir qu'il n'est pas facile de répondre à cette question simple, comme le montre une première enquête lexicographique. Si son apparition, avec la signification « apparence extérieure », est généralement datée de la fin du XVI^e siècle (1580), à partir d'attestations de Montaigne¹, l'étymologie en est incertaine. Plusieurs hypothèses sont avancées. La plus fréquemment retenue est celle qui fait dériver *air*-manière d'être (ou apparence extérieure) d'*air*« atmosphère » (lui-même tiré du bas latin **area*, métathèse de *aera*, acc. de *aer*²). On trouve cette hypothèse dans les dictionnaires étymologiques de Bloch-Wartburg et de J. Picoche, dans le *Dictionnaire historique de la langue française*, et elle est reprise dans la plupart des dictionnaires de langue modernes, *Le Nouveau Petit Robert* (1993), *Le Grand Robert* (1985), le *Grand Larousse de la langue française*, le *Trésor de la langue française*. L'explication donnée par Bloch-Wartburg, et reprise par J. Picoche, est la suivante :

AIR. Le sens « apparence extérieure » n'apparaît qu'au XVI^e s. (Montaigne). — Il est né du sens premier à travers des étapes comme l'air d'une cour (où air est pris au sens de « atmosphère, ambiance ») [...] (Bloch-Wartburg)

L'influence de *aire* (du latin *area*« espace non construit », « aire à battre le grain », « aire d'oiseau »³), au sens de « caractère », d'où est issu *débonnaire* (ancien français : *de bonne aire*« de bonne race ») et qui disparaît à cette époque, est parfois invoquée dans cette dérivation (*Grand Larousse de la langue française*)⁴. Elle est récusée par J. Picoche, qui considère que la signification de *débonnaire*, mot complètement mort au XVII^e siècle, n'a pu intervenir dans

¹ . Les dictionnaires de langue modernes, *Le Nouveau Petit Robert* (1993), *Le Grand Robert* (1985), le *Grand Larousse de la Langue française*, le *Trésor de la langue française*, ainsi que le *Dictionnaire historique de la langue française*, reprennent cette datation, qu'on trouve également dans le *Dictionnaire étymologique de la langue française* de Bloch-Wartburg.

² . J. Picoche (1987).

³ . J. Picoche (1987).

cette dérivation. Littré ⁵, lui, est en désaccord avec la dérivation d'*air* « atmosphère » à *air* « manière d'être » :

Les dictionnaires confondent air, fluide gazeux, et air, manière, façon. Il est bien difficile de voir comment l'air atmosphérique aurait fini par signifier l'apparence, la manière. Diez ⁶ a senti la difficulté, et il tire air dans le second sens de l'allemand art, manière, façon. Mais on ne voit pas comment le t aurait disparu. Dans un travail subséquent, il est disposé à réunir air de l'atmosphère et air manière, par le sens de souffle, spiritus, qui, donnant esprit, conduirait à manière, caractère.

Il pense que c'est le mot *aire* qui a glissé vers la signification « manière », puis que les deux mots *air* et *aire* se sont confondus ⁷ :

[...] aire existe, dans l'ancien français du moins, avec le sens de place et nid. Voici dès lors comment je conçois la filiation des sens : place et nid ; demeure, famille ; qualité, manière. Puis air et aire se seraient confondus dans les langues romanes. Air de vent et aire de vent est un exemple d'une confusion analogue. C'est, je crois, la fauconnerie qui, en signalant le faucon de bon aire, a permis le passage d'idée entre aire, nid, et extraction, famille, qualité.

Les choses se compliquent encore quand on introduit le mot *air-mélodie*. L'apparition de cette signification est datée de 1578 par *Le Nouveau Petit Robert* et le *Dictionnaire historique de la langue française*, du milieu du XVI^e siècle par *Le Grand Robert* (1985), de 1608 par le *Grand Larousse de la langue française* et le *Trésor de la langue française*, qui citent Régnier. Bloch-Wartburg et J. Picoche mentionnent le XVII^e siècle sans précision. Les dictionnaires s'accordent pour voir dans ce mot un emprunt à l'italien *aria*. Ce mot, de même origine qu'*air-atmosphère*, aurait développé le sens « mélodie » à partir du sens « manière ». C'est l'hypothèse de Bloch-Wartburg :

AIR, « air chanté ». 1608. Empr. sémantique fait à l'it. aria, où le sens de « chant » est sorti de celui de « manière » par un développement comparable à celui de l'all. Weise « manière mélodie » [...] qui est reprise par Le Nouveau Petit Robert, Le Grand Robert (1985) ⁸, le Dictionnaire historique de la langue française et par J. Picoche. Quant à Littré, il introduit, purement et simplement, la signification « mélodie » dans l'article air-manière d'être...

La filiation historique privilégiée nous conduirait donc à un étymon unique, *area* signifiant « atmosphère », sur lequel viendraient se greffer les significations « manière d'être » au XVI^e

⁴. Indirectement, à l'article *aire*, *Le Grand Robert* (1985) propose un renvoi à *air-manière d'être*.

⁵. *Dictionnaire de la langue française* (1863-1873). L'édition consultée tout au long de notre travail est la réimpression de 1968, Paris, Gallimard-Hachette.

⁶. *Friedrich Diez* (1794-1867), linguiste allemand, auteur du *Dictionnaire étymologique des langues romanes* (*Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen*, 1^{re} édit. Bonn, 1853, 2^e édit. 1861), est une des principales sources de Littré.

⁷. On notera que, dans l'édition 1953-1964, *Le Grand Robert* fait allusion à cette hypothèse, tout en soulignant que l'étymologie du mot *air-manière d'être* est douteuse.

⁸. *Curieusement, celui-ci mentionne aussi la filiation avec l'ancien français aire « espèce, sorte », qu'il fait dériver du latin aer, à l'origine d'air-atmosphère.*

siècle, puis, sous l'influence de l'italien, « mélodie », au XVII^e siècle – le mot *aria* ayant, semble-t-il, lui-même les trois significations, ainsi qu'il est dit dans le *Dictionnaire général de la langue française* de Hatzfeld et Darmesteter.

Si l'on se place maintenant au XVII^e siècle, dans une perspective synchronique, on retrouve certains aspects de la problématique précédente. En particulier, la filiation qui a été établie entre *air* « atmosphère » et *air* « manière d'être » trouve une illustration tout à fait éclairante dans l'ambiguïté d'emplois tels que :

L'air de cour est contagieux ; il se prend à Versailles, comme l'accent normand à Rouen ou à Falaise. La Bruyère, Les Caractères, « De la cour ». L'air précieux n'a pas seulement infecté Paris, il s'est aussi répandu dans les provinces, et nos donzelles ridicules en ont humé leur bonne part. Molière, Les Précieuses ridicules.

qui, selon les dictionnaires, passent d'un article à l'autre⁹. Dans *Le Grand Robert*¹⁰, ces deux citations, regroupées, figurent dans *air*-fluide gazeux, tandis que Littré place la citation de La Bruyère dans *air*-fluide gazeux, et celle de Molière dans *air*-manière d'être. Ajoutons que cette seconde citation est particulièrement tiraillée – rattachée à *air*-fluide gazeux par Hatzfeld et Darmesteter et *Le Grand Robert*, et à *air*-manière d'être par Littré et le *Grand Larousse de la langue française*. Ces occurrences, qui vont dans le sens de l'hypothèse avancée par Bloch-Wartburg au plan historique, pourraient ouvrir la voie à un traitement polysémique du mot *air* au XVII^e siècle, conjoignant les deux significations « élément » et « manière d'être ». On ne trouve pas, en revanche, dans les dictionnaires, d'exemples favorables au rapprochement d'*air*-manière d'être et d'*air*-mélodie. Et il n'est pas inintéressant de signaler que Furetière rattache explicitement la signification « mélodie », non à *air*-manière d'être, mais à *air*-élément :

***AIR, se dit aussi en termes de musique, d'une conduite de la voix, ou des autres sons par de certains intervalles naturels ou artificiels qui frappent agréablement l'oreille, et qui témoignent de la joie, de la tristesse, ou de quelque autre passion. On les appelle ainsi, parce qu'ils proviennent des divers mouvements de l'air [...] Ce mot d'air vient du Grec ao, qui sign. je respire*¹¹.**

La question se pose donc de savoir s'il est possible d'étudier le mot *air*-manière d'être au XVII^e siècle sans prendre en compte *air*-élément et *air*-mélodie.

Il convient aussi de s'interroger sur le type d'étude envisagée et sur le choix des méthodes appropriées. La consultation des dictionnaires susceptibles de nous instruire sur la (ou les) signification(s) du mot *air*-manière d'être au XVII^e siècle, qu'il s'agisse des dictionnaires d'époques (Furetière, Richelet, *Dictionnaire de l'Académie*) ou des dictionnaires ultérieurs (*Dictionnaire de l'Académie* et *Dictionnaire de Trévoux* pour le XVIII^e siècle, Bescherelle, Littré, Hatzfeld et Darmesteter pour le XIX^e siècle), montre que ce mot est à la fois proche et distant de notre *air* moderne. Si l'on trouve des emplois qui nous paraissent familiers, comme ce choix de citations que j'extraits du début de l'article de Littré :

D'abord on ne l'avait point regardé, à cause de ses habits simples et négligés, de sa contenance modeste, de son silence presque continuel, de son air froid et réservé, Fénelon, Télémaque. Ne vous y fiez pas, elle a, ma foi, les yeux fripons ;

⁹ . Elles sont plus ou moins tronquées selon les dictionnaires.

¹⁰ . Par *Grand Robert*, j'entendrai dorénavant, de manière exclusive, *Le Grand Robert* 1985.

¹¹ . *J'adopte une transcription moderne, en adaptant les graphies anciennes et en supprimant les majuscules, dans la mesure où ces formes ne sont pas pertinentes pour notre propos. Je conserve toutefois la ponctuation.*

je lui trouve l'air bien coquet, Boileau, Héros de romans. Mon Dieu ! qu'elle est jolie et qu'elle a l'air mignon ! Molière, l'Étourdi. Votre père me regardait avec un air de compassion, Fénelon, Télémaque. Protésilas reprenant son air sévère et hautain, Fénelon, Télémaque ¹² .

il semble bien que le mot *air* ait, au XVII^e siècle, une extension beaucoup plus grande que de nos jours, puisqu'il peut se dire aussi bien d'un comportement relativement abstrait que d'apparences plus physiques.

Citons Furetière :

AIR, signifie encore, manière d'agir, de parler, de vivre, soit en bonne, ou en mauvaise part. Il est des gens du bel air. il a l'air de pédant, de campagnard. il a bon air, bonne grâce à parler, à danser. il vit d'un air à se faire bien des amis, ou des ennemis. il a l'air bas, l'air dédaigneux, ce que vous me rapportez qu'il a dit, a bien de son air, de son style, il a bien l'air d'être du complot [...] AIR, signifie aussi, la mine, les traits du visage. Ces deux personnes ont bien de l'air l'une de l'autre. De plus, certains emplois nous sont vraiment étrangers, comme l'exemple ci-dessus de Furetière il vit d'un air à se faire bien des amis, ou des ennemis, auquel on peut ajouter les citations suivantes de Littré : Parlez, Don Juan, et voyons de quel air vous saurez vous justifier, Molière, Fest. Et traitent du même air l'honnête homme et le fat, Molière, Mis. Au contraire, j'agis d'un air tout différent, Molière, l'Étour.

et quelques occurrences singulières de Mme de Sévigné, auxquelles Littré réserve des définitions spécifiques :

Accueil. « Elle nous fit un air honnête », Sévigné. Sorte de manière affectée qui consiste à faire entendre ce qu'on ne témoigne pas. Faire une chose par air.
« Tout cela était un air pour me faire savoir qu'elle a un équipage », Sévigné,
« Quand je vous ai demandé si vous n'aviez point jeté mes lettres, c'était un air », id.

Or, si les dictionnaires font apparaître une polysémie relativement complexe de ce mot, ils n'en donnent pas véritablement la maîtrise à travers les définitions qu'ils proposent. On trouve des termes très généraux comme *manière*, *façon*, qui couvrent des exemples assez hétérogènes (comme dans Littré, à la sous-entrée 3). Et quand la manière est spécifiée, c'est à travers différents comportements dont l'assemblage produit un effet de disparate et de flou. Il en est ainsi dans Furetière :

AIR, signifie encore, manière d'agir, de parler, de vivre, soit en bonne, ou en mauvaise part.

et dans le *Dictionnaire de l'Académie* :

Air, signifie aussi, Une certaine manière que l'on a dans les exercices du corps, dans la façon d'agir ¹³ .

et, plus encore, dans Bescherelle ¹⁴ , qui entend ne rien laisser échapper des manières d'une

¹² . Je supprime les indications chiffrées données par Littré.

¹³ . La première acception du mot *air* (correspondant à la deuxième entrée, la première étant celle d'*air-élément*) est *manière, façon*.

¹⁴ . J'ai consulté le *Nouveau Dictionnaire national ou Dictionnaire Universel de la langue française*, par Bescherelle Aîné, 4 vol., 1887, Paris, Garnier Frères. La première édition est de 1843-1846.

personne :

Manière, façon d'agir, de parler, de marcher, de se tenir, de s'habiller, de se conduire dans le monde. Se dit, en général, de tout ce qui regarde le maintien, la tenue, la mine, la grâce, toutes les façons de faire, toutes les apparences.

Quand on se rapproche de l'apparence physique, on rencontre des synonymes tels que *mine* (Furetière, Richelet, *Dictionnaire de l'Académie*), *physionomie* (Richelet), *contenance* (*Dictionnaire de l'Académie*), qui sont pauvres en information, dans la mesure où ils demanderaient à être eux-mêmes définis. On notera que Bescherelle et Littré consacrent les dernières lignes de leur article à essayer de démêler les fils de ce micro-champ...

Cette approche lexicographique semble montrer que le mot *air*-manière d'être au XVII^e siècle présente une polysémie étendue, qui dépasse assez largement le cadre de notre compétence moderne et offre des contenus de signification aux contours mal définis. Mot vague s'il en est, comme le souligne F. Brunot, qui décline le paradigme *air, bon air, bel air, air de la cour*, en le faisant suivre de mots et expressions tels que *mine* et *je ne scay quoy*¹⁵ ... La tâche à entreprendre est vaste et difficile. La signification de ce mot est en quelque sorte à construire, puisqu'on ne peut s'appuyer sur des acceptions plus ou moins établies. Et cette construction ne peut s'aider du sentiment linguistique, qui intervient naturellement dans les études portant sur le lexique contemporain. Certes, certains emplois nous semblent connus. Mais rien ne garantit, à trois siècles d'intervalle, que cette reconnaissance soit fiable, et que nous ne soyons pas en présence, au plan sémantique, de faux-amis. Ces affinités constituent même un obstacle, dans la mesure où la projection de structures lexicales modernes viendrait en quelque sorte brouiller la réception des occurrences et des contextes de l'époque. Le choix des méthodes doit donc tenir compte du double obstacle que présente un mot sémantiquement flou et éloigné dans le temps. D'abord, le recours à un corpus de textes s'impose, dans la mesure où les dictionnaires d'époque ne fournissent évidemment pas un matériau suffisamment élaboré. D'autre part, l'approche sémasiologique (étude des significations d'un mot donné) prend le pas sur l'approche onomasiologique (étude des champs lexicaux), puisqu'il s'agit de construire la polysémie d'un mot. Il serait en effet difficile d'introduire et d'étudier à l'intérieur d'un champ lexical un mot dont on méconnaîtrait la structuration sémantique interne. De plus, comme on l'a vu plus haut, la petite moisson de synonymes que rapporte l'enquête lexicographique ne fait que déplacer le problème sur des mots qui, même s'ils ont une moindre notoriété, présentent des résistances de même nature que le mot *air*¹⁶.

La délimitation du champ d'étude constitue la dernière préoccupation. Quels sont les auteurs susceptibles de répondre aux exigences à la fois quantitatives et qualitatives de constitution d'un corpus d'occurrences du mot *air*-manière d'être ? On peut penser que ce sont ceux qui ont à voir avec la vie sociale et mondaine, soit parce qu'ils font partie des gens du monde et qu'ils en possèdent le langage, soit parce qu'ils traitent des usages sociaux et mondains dans leurs écrits – ces deux aspects n'étant évidemment pas exclusifs l'un de l'autre. En tout bien tout honneur, on citera d'abord les grands auteurs. Parmi les gens du monde, on placera Mme de La Fayette et Mme de Sévigné, La Rochefoucauld et le cardinal de Retz, homme d'église et homme du monde en même temps. Ces auteurs furent d'ailleurs en relation pendant leur vie. De leur côté, les moralistes – aux côtés de La Rochefoucauld, La Fontaine et La Bruyère – s'intéressent aux mœurs de leurs contemporains, et des prédicateurs et écrivains religieux comme Bossuet et Fénelon n'y sont pas indifférents. Plus difficile à classer, en raison d'un génie aux multiples

¹⁵ . F. Brunot, 1966, Tome III, Première partie, p. 66-67. G. Matoré (1953, p. 75) porte le même jugement, mais en associant le mot *air* à *mérite, commerce*, etc.

¹⁶ . Il suffit, pour s'en convaincre, de se reporter à l'article *mine* de Littré.

facettes, Pascal allie la qualité d'homme de science à celle d'auteur religieux, mais il eut aussi des fréquentations mondaines, et on peut dire de lui qu'il fut un observateur de divers milieux de son temps. Boileau, en tant qu'homme de lettres et arbitre du bon goût, prône le bon usage dans la manière de parler. Plus en retrait, on trouve des gens du monde qui représentent le libertinage mondain, le chevalier de Méré, théoricien de l'honnête homme, Bussy-Rabutin, en disgrâce mais gardant des relations avec les beaux esprits de son temps, et en particulier avec sa cousine Mme de Sévigné, Saint-Évremond, exilé à Londres où il fréquenta le salon d'Hortense Mancini, l'une des nièces de Mazarin, et développa, en particulier dans sa volumineuse correspondance, ses vues en matière d'art et de littérature. Avec le Père Bouhours, c'est un autre arbitre du bon goût, à la recherche de la définition des règles d'expression exacte, qui prend place aux côtés de Boileau dont il partageait les goûts esthétiques. Il faudrait enfin citer les auteurs, plus ou moins connus, qui ont produit des traités de savoir-vivre. Le rythme de parution de ce type d'ouvrages s'accélère sensiblement dans la seconde moitié du XVII^e siècle, comme le montre un recensement récent¹⁷, qui, pour l'époque qui nous intéresse, mentionne, aux côtés de Méré, Saint-Évremond, le Père Bouhours, et même La Bruyère, de très nombreux autres noms, parmi lesquels on peut retenir Guez de Balzac, Somaize, Sorel, Bary, Nicole, Lamy, Mlle de Scudéry, le Père Rapin, Cureau de La Chambre, Callières, Jean Pic, Ortigue de Vaumorière, Morvan de Bellegarde...

La problématique de notre recherche étant ainsi posée, au plan de l'objet, de la finalité et des moyens, il convient maintenant de présenter et de justifier les orientations que nous avons prises.

Nous ne nous attacherons pas à l'étymologie de ce mot, qui demanderait une longue remontée diachronique et des outils d'investigation spécifiques qui n'entrent (malheureusement) pas dans le cadre de nos compétences. De plus, ce travail constituerait en soi une partie importante de la recherche, réduisant d'autant le projet initial d'étude du mot *air*-manière d'être au XVII^e siècle. Ma perspective est donc résolument synchronique, mais elle ne peut pour autant ignorer le problème que pose, à cette époque, la relation d'*air*-manière d'être avec *air*-élément et, éventuellement, avec *air*-mélodie. Une approche succincte des textes ayant rapidement confirmé la présence, sinon massive, du moins significative, de métaphores d'*air*-élément dénotant la manière d'être d'un groupe dans la seconde moitié du XVII^e siècle, j'ai décidé d'explorer de manière approfondie cette piste de recherche, d'autant plus intéressante qu'elle n'a guère été exploitée à ce jour. Mais l'air qu'on respire au XVII^e siècle n'est pas le même que de nos jours. Nul n'ignore que l'air-élément, hérité de l'ancienne physique, a fait place à un corps composé, possédant des propriétés physiques et chimiques spécifiques. La signification d'*air*-élément au XVII^e siècle se présente donc, elle aussi, comme une signification à construire – le recours aux textes s'avérant d'autant plus nécessaire que les dictionnaires se font l'écho des changements dus aux découvertes scientifiques. Furetière mentionne déjà les expériences et les connaissances de son temps. Quant aux dictionnaires des XVIII^e et XIX^e siècles, ils jettent les bases de notre définition moderne de l'air¹⁸. L'enquête textuelle ne fournit, en revanche, aucun indice intéressant en ce qui concerne *air*-mélodie, qui, à première vue, ne présente pas d'interférence sémantique avec *air*-manière d'être, non plus d'ailleurs qu'avec *air*-élément. Une recherche plus approfondie sur ce mot conduirait à le situer dans son contexte historique, et, donc, à s'intéresser au domaine musical au XVII^e siècle. On sait l'importance de la danse, des ballets, du rythme et de la mesure, à cette époque qui vit aussi la naissance de l'opéra. Dans ces

¹⁷ . A. Montandon, 1995, p. 53-75.

¹⁸ . Cette définition coexiste toutefois avec le rappel des conceptions anciennes, comme le montre l'article de Littré, qui commence ainsi : 1. Fluide invisible, transparent, sans odeur ni saveur, pesant, compressible, élastique, qui forme autour de la terre une couche nommée atmosphère, et qui est composé de 0,79 d'azote et de 0,21 d'oxygène. L'air était un des quatre éléments de l'ancienne physique. L'air n'est pas un élément, c'est un corps composé.

conditions, il ne m'a pas paru raisonnable de m'engager dans deux voies, l'une conduisant à *air-élément* et l'autre à *air-mélodie*, aussi différentes qu'exigeantes dans leur domaine respectif – l'étude sémantique d'*air-élément* reposant, quant à elle, sur un arrière-plan de connaissances relatives à l'ancienne physique, et, comme on le verra, à la médecine. De ces deux voies, je n'ai donc retenu que la première, qui m'a paru impossible à contourner, et aussi, dans la mesure où les emplois métaphoriques d'*air-élément* impliquent la notion de groupe, plus immédiatement en rapport avec la composante sociale que véhicule le mot *air-manière d'être*.

Cette orientation a en grande partie conditionné le choix de notre corpus. Il fallait en effet trouver une double mine d'occurrences, relatives à *air-manière d'être* et à *air-élément*. Après divers sondages dans les textes de la seconde moitié du XVII^e siècle, il est apparu qu'un auteur et une œuvre répondaient parfaitement à nos besoins. Il s'agit des *Lettres* de Mme de Sévigné. Le mot *air-manière d'être* s'y trouve massivement représenté, avec plus de 200 occurrences, et l'on observe des emplois tels que ceux que nous avons précédemment cités, particulièrement éloignés des nôtres et dont la singularité n'a pas échappé à Littré. Mais surtout, le mot *air-élément* présente un nombre égal d'occurrences, ce qui est tout à fait remarquable¹⁹. On tient là un corpus imposant, homogène, et qui illustre à part égale les deux significations que nous souhaitons étudier et mettre en relation. Ce ne sont pas ses seules qualités. Mme de Sévigné, tout en restant en retrait de la vie de la cour, fait partie de ces gens du monde qui en possèdent les usages et le langage, ce qui laisse à penser qu'elle nous offre un échantillonnage représentatif des significations du mot *air-manière d'être*. Il y a plus. Ces lettres, qui, on le sait, n'ont pas été écrites en vue de la publication, relèvent, dans le fond et la forme, de la conversation, d'échanges familiers, et qui réitèrent, sans mesure, de maternelles préoccupations. Et c'est peut-être là la plus grande chance que nous ayons, car, au fil de la plume, en parlant d'un voyage, d'un séjour, du lieu où l'on se trouve, et de celui où (hélas) on ne se trouve pas, de santé et de maladies, Mme de Sévigné évoque naturellement l'air qu'on respire au XVII^e siècle... Ce sont des emplois courants de ce mot qu'on peut recueillir, et non des considérations savantes, comme on les trouverait dans certains écrits de Pascal, par exemple. Enfin, du point de vue chronologique, ces lettres, qui s'échelonnent de 1648 à 1696, couvrent l'intégralité de la seconde moitié du XVII^e siècle, qui constitue la période de temps privilégiée pour notre objet d'étude. Cette dimension temporelle a, de plus, l'avantage d'entrer dans les limites (inférieures) de ce que J. Rey-Debove appelle « une synchronie pratique liée aux relations de l'individu et de sa langue, dans le cours d'une vie humaine » (1971, p. 95). Nous avons choisi de travailler sur l'édition la plus complète de cette correspondance, établie par R. Duchêne dans la collection La Pléiade²⁰, et qui rassemble, non seulement les lettres de Mme de Sévigné à sa fille, ainsi qu'à quelques autres destinataires, mais aussi la totalité des lettres conservées de ceux qui lui ont écrit²¹. C'est sur l'intégralité de cette correspondance que je travaillerai²².

¹⁹. Le comptage a été fait à partir du relevé d'occurrences fourni par la base de données FRANTEXT. Sous toutes réserves, puisque l'interprétation sémantique entre en jeu, et à quelques exceptions près (jeu de mots ou emploi obscur), j'ai dénombré 228 occurrences d'*air-manière d'être* et 232 d'*air-élément*. Précisons que j'ai reversé du côté d'*air-manière d'être* les emplois – moins d'une vingtaine – qui, comme celui de *l'air précieux* relevé dans Molière, m'ont semblé être à mi-chemin des deux significations (« *air-élément* » et « *air-manière d'être* »). Si je soustrais ces emplois ambigus de la signification « *air-manière d'être* », et, plus encore, si je les rapatrie dans celle d'« *air-élément* », les occurrences de cette dernière signification deviennent alors majoritaires.

²⁰. Madame de Sévigné, *Correspondance*, Texte établi, annoté et présenté par R. Duchêne, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, t. 1 (1972 / réimpression 1985), t. 2 (1974 / réimpression 1986), t. 3 (1978).

²¹. Voir Madame de Sévigné, *Correspondance*, t. 1, « Note sur le texte », p. 830.

²². Je présenterai dans la seconde grande partie de mon travail les épistoliers qui se trouvent regroupés avec Mme de Sévigné.

Ce choix principal étant fait, comment mener à bien notre projet de recherche ? Devions-nous nous limiter à ce corpus, ou élargir notre champ d'investigation ? Quel type d'approche et quelles méthodes mettre en œuvre ? Certes, nous n'avions plus, comme autrefois, l'obstacle matériel du dépouillement, la base de données FRANTEXT mettant à notre disposition une masse considérable de documents. Il nous est toutefois rapidement apparu que la multiplication des occurrences n'en facilitait pas l'interprétation, et que, pour un mot aussi difficile à cerner que le mot *air*, l'exigence d'un travail en profondeur devait l'emporter sur l'éventualité d'un gain en extension. La correspondance de Mme de Sévigné offrait déjà, à elle seule, une quantité assez impressionnante d'occurrences de ce mot, auxquelles, rappelons-le, nous avons l'intention d'ajouter les occurrences d'*air*-élément. D'un autre côté, s'interdire toute incursion et toute recherche en dehors du corpus établi apparaissait comme une position quelque peu dogmatique et frustrante. Nous avons donc tenté de concilier deux types d'approches. On part de la correspondance de Mme de Sévigné, considérée, en raison des caractéristiques qui l'ont fait choisir, comme un corpus témoin, dont l'étude exhaustive et systématique doit permettre de construire la signification du mot *air* au XVII^e siècle. Le principe d'exhaustivité est là pour réduire la part de l'arbitraire au niveau de la sélection des exemples. Étudier toutes les occurrences de la correspondance de Mme de Sévigné, c'est prendre le corpus qu'on a et non se donner le corpus qu'on souhaite. C'est échapper ainsi aux stratégies, plus ou moins conscientes, de contournement ou d'évitement des emplois qui pourraient poser problème. Cette règle me semble particulièrement opportune quand on travaille sur un mot distant de trois siècles, à la fois connu et inconnu, et que les choix à faire risquent d'être soumis à l'influence de notre compétence actuelle. L'étude exhaustive et approfondie de la correspondance de Mme de Sévigné sera donc au centre de notre recherche sur le XVII^e siècle. Mais elle n'exclura pas, quoique secondairement, le recours à d'autres textes. Dans une perspective complémentaire, l'enquête sera menée cette fois selon le double principe de l'extension et de la sélection. Nos lectures personnelles et la base de données FRANTEXT fourniront une documentation importante. Sans souci d'exhaustivité ni d'approfondissement, on retiendra alors les occurrences qui présentent un intérêt par rapport à la structuration proposée, selon qu'elles confirment, précisent, éclairent ou enrichissent les significations proposées et le fonctionnement polysémique du mot *air*.

Mais notre approche ne se limitera pas au XVII^e siècle, et c'est cette extension quelque peu inattendue qu'il convient maintenant de justifier. En voici l'historique. La fréquentation assidue d'occurrences du XVII^e siècle s'est accompagnée, de façon non moins continue, d'un phénomène gênant. Nous avons trop souvent l'impression désagréable au cours de nos lectures – un peu comme quand on a une mouche devant l'œil – que le sens moderne du mot *air* venait en surimpression de la signification qui pouvait se dégager du contexte, et que nous ne parvenions pas à nous défaire de notre propre compétence lexicale. Cela montrait que l'*air* du XVII^e siècle était sémantiquement assez proche de notre *air* actuel pour que se produisent des interférences et que le second vienne en quelque sorte obstruer la réception du premier – ce phénomène étant assez fréquent pour qu'on le prenne au sérieux. Une seconde impression désagréable est alors venue s'ajouter à la première. C'est qu'au fond, nous n'avions pas non plus une représentation claire de la signification moderne du mot *air*. Et – ô ultime désagrément – les dictionnaires, consultés en renfort, furent, par leur embarras et leurs divergences, loin d'apporter les lumières attendues, au point qu'on pouvait se demander si la difficulté principale ne résidait pas dans l'élucidation du contenu de ce mot lui-même... J'ai donc décidé d'ouvrir un second chantier, qui aurait pour objet le mot *air* au XX^e siècle. Dans les dictionnaires modernes, le mot *air*, pris dans le sens d'« apparence » est disjoint de ses deux homonymes *air*-fluide gazeux et *air*-mélodie, même s'il est fait mention des considérations étymologiques évoquées plus haut. Notre recherche a donc consisté à essayer de construire le signifié du mot *air*-apparence. Pour plusieurs raisons, ce matériau lexicographique fournissait un corpus acceptable. On peut dire d'abord, de façon

générale, qu'en raison des avancées récentes de la discipline, de la mise en place des concepts et des méthodes de la lexicologie, dont la pratique lexicographique a su tirer parti, nos dictionnaires modernes offrent en principe des articles dont la présentation structurée et hiérarchisée n'a plus rien à voir avec celle des dictionnaires antérieurs, ceux du XVII^e siècle en particulier. Comme le montrent de nombreuses recherches, ils constituent une base de travail précieuse pour le lexicologue. De surcroît, quand il s'agit du lexique moderne et contemporain, le sentiment linguistique devient un allié, qui permet de mieux comprendre et maîtriser les données lexicographiques. D'autre part, dans la perspective qui était la nôtre, cette recherche était conçue comme une grille de lecture favorisant un meilleur accès au thème principal, le mot *air* au XVII^e siècle, ce qui incitait à prendre, en ce qui concerne le XX^e siècle, des chemins de traverse déjà balisés. Certes, les dictionnaires apportaient sur le mot *air*-apparence, qu'il s'agisse de la structuration propre à chaque article ou de la mise en relation des articles entre eux, des témoignages perplexifiants. Mais d'une part, ils offraient un choix d'exemples permettant de couper court aux enquêtes de corpus et de contextes. Et d'autre part, on pouvait penser que cette confusion dans la présentation était à la mesure des difficultés que présentait la saisie sémantique de ce mot. Nous avons donc engagé ce travail de clarification à partir de la confrontation de quatre dictionnaires modernes, *Le Nouveau Petit Robert*, *Le Grand Robert* (1985), le *Grand Larousse de la Langue Française*, et le *Trésor de la langue française*²³ – ce qui nous donnait un champ d'exploration largement ouvert. Ce travail a été long, dans la mesure où seule une étude approfondie pouvait permettre de démêler les fils ténus de cette polysémie, et de dégager, à travers un matériau lexicographique à première vue hétérogène, une structuration sémantique (à peu près) cohérente. Et les résultats ont pris une telle ampleur que cette étude, outrepassant les limites et le but qui lui étaient assignés, est devenue un second thème de recherche, à part entière, qui nous a conduite à établir une comparaison fructueuse entre les airs des deux époques. Mais ce n'est pas tout. S'il y avait comparaison, elle devait être équilibrée. Dans la mesure où l'étude du mot *air* au XVII^e siècle associait *air*-manière d'être et *air*-élément, il était nécessaire de prendre en compte les deux mots *air*-apparence et *air*-fluide gazeux au XX^e siècle, afin de statuer sur le bien-fondé de la disjonction homonymique proposée par les dictionnaires, et de situer, dans cette éventualité, le point de rupture entre les deux significations. C'est naturellement après avoir compris le principe de la dérivation sémantique d'*air*-élément à *air*-manière d'être au XVII^e siècle qu'il a été possible de poser correctement la problématique d'*air*-fluide gazeux et *air*-apparence au XX^e siècle.

Dernier point, et non des moindres. Il fallait choisir nos outils et nos méthodes de travail. La polysémie est au centre de nombreux débats théoriques qu'on ne peut ignorer mais dans lesquels je n'entrerai pas ici²⁴, ayant à effectuer un travail de terrain de grande ampleur à partir de mots dont la signification est à construire, qu'il s'agisse d'*air*-manière d'être au XVII^e, et même d'*air*-apparence au XX^e siècle. Je me contenterai donc de dégager très succinctement les grandes lignes de la problématique de la polysémie, afin de préciser ma modeste position.

On sait que deux grandes tendances ont orienté la réflexion dans ce domaine, dont l'opposition tient à la nature même de l'objet de recherche. La polysémie pose en effet le problème de l'un et du multiple dans l'étude du sens lexical. Dire qu'un mot est polysémique, c'est lui reconnaître à la fois une pluralité de significations et une unité de fonctionnement (c'est-à-dire une possibilité de relier entre elles ces significations). Une telle problématique suscite deux orientations opposées : d'un côté, il y a ceux qui tendent à disjoindre les

²³ . Nous userons dorénavant des abréviations suivantes : *Nouveau Petit Robert* (PR), *Grand Robert 1985* (GR), *Grand Larousse de la langue française* (GLLF), *Trésor de la langue française* (TLF).

²⁴ . Pour un état des lieux, on se reportera aux manuels de lexicologie (J. Picoche, 1992a, A. Lehmann, F. Martin-Berthet, 1998, et, dans une moindre mesure, M.-F. Mor-tureux, 1997).

significations jusqu'à l'éclatement homonymique, de l'autre, ceux qui cherchent à les conjoindre dans une visée unique. On sait que la linguistique structurale a favorisé, dans un premier temps, la première option, à partir de l'approche distributionnelle – le *Dictionnaire du français contemporain*, 1967, étant l'« ouvrage pionnier en ce domaine » (A. Lehmann, F. Martin-Berthet, 1998, p. 69), suivi en 1979 par le *Lexis* – tandis que J. Picoche a résolument défendu, à travers une application originale du concept guillaumien de signifié de puissance, le principe du traitement unitaire des polysèmes (on peut considérer son ouvrage de 1986, *Structures sémantiques du lexique français*, comme le « manifeste » de cette théorie). C'est cette seconde voie que je suivrai dans la présente recherche.

Il semble toutefois qu'il y ait actuellement quelque ringardise à poser le problème en termes d'homonymie / polysémie, et que les choses aient pris plus de hauteur. Je cite G. Kleiber, 1999a, p. 55 (note 8) :

Vieux débat que celui de la distinction homonymie / polysémie, qui a fait les délices technico-rhétoriques des lexicographes et lexicologues, mais qui, avec le changement d'orientation des analyses polysémiques actuelles, a perdu une grande partie de son acuité.

Je dirai donc un mot de ces nouvelles orientations, en m'appuyant sur l'ouvrage de G. Kleiber, 1999a²⁵, ainsi que sur le numéro 113 de *Langue française*, 1997, consacré à la polysémie nominale. On prendra d'abord acte du fait que la polysémie est reconnue comme un phénomène à la fois régulier et incontournable. Ce qui est apparemment plus nouveau, ce sont les partis pris théoriques et les modes de traitement de la polysémie qui en découlent. Pour le dire de manière très simplifiée, la tendance actuelle est de récuser l'existence en langue de significations dénotatives qui s'attacheraient à un lexème donné – le contexte n'ayant pour rôle que de sélectionner la signification appropriée. À cette conception référentielle et conventionnelle du sens s'opposent les courants constructivistes qui considèrent que les significations dénotatives n'ont pas d'existence *a priori*, mais qu'elles résultent de l'interaction du mot et du contexte. Le problème est alors de savoir ce qu'il y a au plan de la langue. Si la position est radicale, il n'y a... rien. Sinon, on postule et on cherche à atteindre, par des voies différentes, qu'il s'agisse de traits subjectifs, de traits adscriptifs, ou de schèmes sémantiques abstraits, un sens fondamentalement aréférentiel, qui constitue la matrice commune des divers effets de sens en discours. Je prendrai un des exemples donnés par G. Kleiber, celui du mot *boîte*, décrit par P. Cadiot :

Le mot *boîte* ne sera pas décrit chez P. Cadiot (1994) en termes directement chosesistes comme « récipient de matière rigide (carton, bois, métal, plastique) facilement transportable, généralement muni d'un couvercle » et n'aura donc pas comme sens premier celui de renvoyer à une catégorie d'un certain type d'objets matériels. Il se trouve défini par « un modèle mental flexible » (P. Cadiot, 1994) qui lui assigne la définition fonctionnelle de *X contenir Y pour produire / fournir Z*, où X marque la place de *boîte*. Une telle saisie intensionnelle a pour but de rendre compte des différentes « boîtes » possibles : *boîte* (entreprise, lycée, etc), *boîte de vitesse*, *boîte de nuit*, *boîte à lettres*, etc. (G. Kleiber, 1999a, p. 42).

Certaines modélisations sont plus sophistiquées. Celle de B. Victorri²⁶, assez longuement commentée par G. Kleiber, dégage, entre la forme schématique abstraite, éminemment instable et déformable, et les effets de sens, un niveau intermédiaire où commenceraient à s'effectuer les

²⁵ . Cet ouvrage propose, à la fois, une synthèse critique des questions en débat et plusieurs études de cas qui illustrent les positions de l'auteur. On y trouvera aussi de nombreuses références bibliographiques.

²⁶ . En plus de l'ouvrage de B. Victorri, C. Fuchs, 1996 (cité en bibliographie), G. Kleiber renvoie tout particulièrement à B. Victorri, 1997, « La polysémie : un artefact de la linguistique ? », *Revue de sémantique et de pragmatique*, 2, p. 41-62.

premières opérations de stabilisation du sens. On pourrait alors récupérer à ce niveau la notion même de polysémie, mise à mal dans les autres modèles.

Si je traverse à grandes enjambées toutes ces constructions savantes et les débats auxquels elles donnent lieu, c'est que je ne peux en tirer de réel bénéfice en raison de la nature même de mon objet de recherche. Pour plusieurs raisons, ce sont les significations référentielles des mots qui m'intéressent. D'abord, parce que je travaille sur des mots du XVII^e siècle dont les significations ne sont pas (*air*-manière d'être) ou sont insuffisamment (*air*-élément) établies. On a vu que le mot *air*-apparence, quoique relevant de notre compétence moderne, était à peine mieux loti. D'autre part, il est évident que si j'engage une comparaison entre le XVII^e et le XX^e siècle, ce ne peut être que sur la base de ces significations, et plus largement encore comme nous le verrons, des représentations qu'elles véhiculent. Je ne me sens guère de vocation à confectionner et à transporter d'une époque à l'autre des « chapeaux abstraits », pour reprendre le terme de G. Kleiber ²⁷ ... Il est également dans la nature de ce projet de comparer des significations représentatives de leur époque, et donc de postuler que ces significations référentielles ont un statut plus ou moins stable en langue. Ce postulat n'est pas scandaleux, si l'on admet qu'on va des discours à la langue, et que les mots s'inscrivent dans la conscience collective comme des « discours miniaturisés », en quelque sorte, avec leurs virtualités combinatoires ²⁸. De ce point de vue, il me semble que le statut du contexte demanderait à être nuancé. Loin de s'opposer à la langue, je crois que, d'une certaine manière, il la constitue, si l'on considère que celle-ci résulte de l'accumulation et de la sédimentation des régularités contextuelles ²⁹. Enfin, il faut reconnaître que les conceptions plus traditionnelles du sens (dites maintenant « fixistes » ³⁰) offrent, au plan méthodologique, un outillage structuré et structurant, qui a largement fait ses preuves ³¹. En revanche, les théories actuelles, si elles rivalisent d'invention pour atteindre les sommets de l'abstraction, ne facilitent pas la « descente interprétative » (G. Kleiber, 1999a, p. 47) qui conduit aux significations référentielles. Or, paradoxalement, puisqu'il est question de l'air dans tous ses états, c'est précisément ce retour... sur terre qui m'intéresse. Le recours aux études de cas n'est pas d'un grand secours. Elles portent sur des mots du lexique moderne (souvent des noms concrets), dont les significations de départ sont parfaitement établies, et qui, d'autre part, excluent toute tentation de traitement homonymique. Certaines d'entre elles s'intéressent même à des différences de sens si ténues qu'elles mènent à la frontière de la polysémie et de la variation de sens, qu'on parle de *livre* ou de *roman*, de *veau* ou de *lapin*, de bronzage ou de maquillage, de *commencer à lire un livre* ou de *commencer un livre*, c'est-à-dire qu'on convoque ou qu'on révoque, en termes d'experts, les facettes, la métonymie intégrée, les zones actives, ou la coercition de type ³² ... La question qui se pose n'est plus alors « Y a-t-il polysémie ou homonymie ? », mais plutôt « Y a-t-il ou non polysémie ? ». Or le problème crucial que j'aurai à aborder sera précisément celui de la

²⁷ . G. Kleiber, 1999a, p. 74.

²⁸ . C'est la finalité même de l'institution dictionnaire que de dégager ces significations collectives à partir des emplois des mots. Je reviendrai sur ce point, lors de l'étude de mon corpus lexicographique.

²⁹ . C'est essentiellement par l'exploitation du contexte que j'essaierai dans ce travail d'atteindre les significations des mots en langue.

³⁰ . Voir F. Récanati, 1997.

³¹ . Comme le rappelle G. Kleiber, 1999a, p. 64. Je reprendrai certains de ces acquis dans l'exposé méthodologique qui suit.

³² . On se reportera à G. Kleiber, 1999a, p. 87-209.

disjonction homonymique du / des mot(s) *air* d'une époque à l'autre.

C'est dire que je ne m'attarderai pas davantage sur les savantissimes considérations que je viens d'esquisser, pour revenir sur le terrain de la stricte méthodologie, en proposant une réflexion sur les moyens que je compte mettre en œuvre³³.

La structuration de la polysémie d'un mot peut donner lieu à une double approche – que j'appellerai approche externe et approche interne – permettant de différencier les significations. L'approche externe prend en compte la combinatoire du mot et s'inscrit dans le cadre de l'analyse distributionnelle. L'approche interne, elle, s'attache aux variations de sens qu'on observe à l'intérieur du mot³⁴. Voyons les choses de plus près, à partir de quelques exemples simples.

L'approche externe peut se faire à deux niveaux. Au niveau syntaxique, la fonction et la nature des constituants (ou l'absence même de constituants) peuvent être prises en compte, comme dans les exemples suivants :

passer (sans complément) / passer quelque chose (COD) regarder quelque chose (COD) / regarder à quelque chose (COI) manquer quelque chose (COD) / manquer de quelque chose (COI) toucher quelque chose (COD) / toucher à quelque chose (COI) tenir quelqu'un, quelque chose (COD) / tenir à quelqu'un, à quelque chose (COI) considérer quelque chose (SN / pronom) / considérer que (proposition subordonnée)

Au niveau sémantique, plusieurs facteurs interviennent. D'abord, la combinatoire syntaxique peut faire l'objet d'une interprétation actancielle (en termes d'agent, siège, patient, lieu, temps, etc.). Ainsi, dans l'énoncé :

Cette personne séduit tout le monde.

la personne peut être agentive (elle cherche à séduire), comme elle peut être seulement le siège d'un processus (elle attire, elle est séduisante)³⁵. Ensuite, les constituants peuvent être considérés en eux-mêmes, dans leur signification propre, à travers des traits très généraux, tels que « animé » / « non animé », « humain » / « non humain », « concret » / « abstrait », etc. :

confondre quelqu'un / confondre quelque chose exécuter quelqu'un / exécuter quelque chose desservir quelqu'un / desservir quelque chose

ou à travers des traits plus spécifiques les rattachant à un paradigme lexical (« objet mobile », etc.).

Ainsi le verbe *marcher* peut se dire, avec des significations différentes, soit de moyens de transport, soit d'appareils :

Train qui marche à 250 km à l'heure (PR). Appareil qui marche automatiquement,

³³ . Me plaçant uniquement sur un terrain méthodologique, j'essaierai de « faire feu de tout bois », dans un seul souci d'efficacité. Comme le disent C. Baylon et X. Mignot, 1995, p. 111 : « Quand on examine le lexique, on a donc intérêt à multiplier les approches, puisque chacune ne donne que des résultats partiels ». Je m'efforcerai toutefois, dans la mesure du possible, de donner les repères théoriques correspondant aux procédures retenues.

³⁴ . Cette distinction a une visée heuristique et descriptive. Elle ne constitue évidemment pas une théorie de la polysémie et ne correspond donc pas exactement aux notions de polysémie interne et externe (la première étant relative au sémème et la seconde aux actants), proposées par R. Martin, 1992, p. 86 et suiv., dans le cadre d'une conceptualisation de la polysémie verbale et adjectivale.

³⁵ . Voir l'exemple donné par G. Gross, 1990, p. 203, *Luc agace Max*, qu'il désambiguïse par l'adjonction d'adverbiaux (*Luc agace Max, par méchanceté / Luc agace Max, par sa méchanceté*).

à l'électricité. Faire marcher une machine, une radio. Montre, pendule qui marche mal (PR).

De même le verbe *connaître* varie selon que le complément d'objet direct renvoie à un objet intellectuel (langue) ou à une expérience (physique ou morale) :

Connaître l'allemand (PR) / Connaître la faim, l'humiliation (PR).

et le verbe *toucher* prend une signification particulière quand son complément d'objet direct représente une somme d'argent :

Toucher un traitement, des mensualités (PR)³⁶.

Voyons maintenant l'approche interne. Les variations de sens qu'on observe à l'intérieur d'un mot sont de deux sortes, selon qu'elles reposent ou non sur des figures. Dans le premier cas, le passage d'une signification à l'autre peut s'effectuer par métaphore, métonymie ou synecdoque. Dans le second cas, il peut y avoir suppression, addition ou substitution d'un trait de sens. C'est la suppression et l'addition qu'illustrent respectivement les relations bien connues d'extension et de restriction. On trouve, dans les manuels ou les travaux de sémantique lexicale, assez d'exemples illustrant ce double processus de dérivation sémantique, pour qu'il ne soit pas nécessaire que j'en donne ici un échantillonnage. Il est intéressant toutefois de remarquer que, selon les auteurs, l'une ou l'autre voie peut se trouver privilégiée. Ainsi, pour R. Martin, 1992, p. 75 et suiv., la procédure d'addition et / ou de soustraction des sèmes joue un rôle dominant dans la structuration de la polysémie au point de couvrir et d'expliquer le mécanisme des figures elles-mêmes³⁷. Pour J. Picoche, ce sont les deux figures, métaphore et métonymie, qui sont au premier plan (voir, en particulier, J. Picoche, 1993, p. 103 et suiv., J. Picoche, M.-L. Honeste, 1994 / 1995a³⁸), et conditionnent deux grands types de polysémie. Avec la métaphore, on a à faire à un type de polysémie dynamique, dans laquelle un mouvement de pensée va d'une acception plus riche (plénière) à une acception plus pauvre (subduite), le long d'un cinétisme qui peut comporter des saisies intermédiaires. La métaphore s'inscrit alors dans le phénomène plus général de la subduction, conçue comme un processus d'abstraction et d'appauvrissement du sens (sur ce concept guillaumien de subduction interne ou ésotérique, on se reportera à G. Moignet, 1981). La métonymie détermine, elle, un type de polysémie statique, dans laquelle

³⁶ . Il est à peine nécessaire de rappeler que cette approche distributionnelle s'inscrit dans le cadre théorique chomskyen des origines. On sait que, pour N. Chomsky, 1971 (traduction française), il existe, en ce qui concerne les unités lexicales, deux types de traits : les traits inhérents et les traits contextuels. Ces derniers peuvent être considérés à la fois d'un point de vue syntaxique (sous-catégorisation syntaxique) et d'un point de vue sémantique (restriction sélective) – la distinction entre ces deux niveaux n'étant pas toujours facile à établir, en particulier en ce qui concerne les compléments prépositionnels (voir J.-C. Milner, 1982, p. 356). Les verbes et les adjectifs possèdent les deux types de traits, tandis que les substantifs n'ont que des traits inhérents. Si l'approche distributionnelle a été mise en œuvre par les tenants du dégroupement homonymique des significations (rappelons l'exemple de l'adjectif cher dans J. Dubois, 1965, p. 14-15), rien n'empêche évidemment de la mettre au service de la différenciation des significations d'un polysème. On retrouve l'approche chomskyenne, formulée en termes plus actuels, dans la distinction entre contraintes formelles et contraintes conceptuelles (voir M. Prandi, 1998).

³⁷ . C'est à partir de cette procédure que R. Martin établit la distinction entre la pluralité de sens (polysémie vraie), fondée sur la conjonction des deux opérations d'addition et de soustraction, et la pluralité d'acceptions, qui ne met en jeu qu'une seule de ces opérations. Rappelons toutefois que le cadre méthodologique (approche externe : approche interne) que je propose ne s'inscrit pas véritablement dans la théorie de R. Martin.

³⁸ . La plus grande partie des articles de J. Picoche se trouvent rassemblés dans l'ouvrage *Études de lexicologie et dialectologie*, 1995a. Pour ces articles, je donne donc deux datations, celle d'origine et celle de 1995a (suivie du numéro de l'article dans cet ouvrage), l'indication éventuelle de page étant celle de l'ouvrage de 1995a.

tout ou partie d'une signification se transporte (d'où le terme de transduction qui est proposé) dans une autre signification, aussi – sinon plus – riche que la première, cette opération pouvant se reproduire en chaîne, et conduire éventuellement à la disjonction homonymique.

Les deux approches, externe et interne, sont en principe complémentaires, si l'on admet que toute variation du signifié d'un mot s'accompagne, d'une manière ou d'une autre, d'un changement de combinatoire. Ainsi les métaphores verbales procèdent souvent d'une modification sémantique qui affecte le sujet ou l'objet.

Voici des exemples dans lesquels on passe d'un sujet humain à une chose :

Sa générosité ne connaît pas de bornes. La Bourse a connu plusieurs crises. (PR) Cette position commande la plaine. (PR) Ce mécanisme commande l'ouverture des portes. (PR) Ce reproche l'a touché. (PR) Sa mort nous a cruellement touchés. (PR)

et d'autres qui illustrent le passage d'un objet concret à un objet abstrait :

Voyons un peu cette affaire. (PR) Regarder le péril en face (PR).

Si l'on parvient, au moyen de ces critères, externes et internes, à différencier les significations d'un mot, il faut ensuite les ordonner. Quand le mot est faiblement polysémique, on peut se contenter d'une succession raisonnée de significations, comme le fait le *PR* pour le mot *récolte*, par exemple :

- | | |
|---|----|
| Action de recueillir (les produits de la terre). | 1. |
| Les produits recueillis. | 2. |
| fig. Ce qu'on recueille à la suite d'une quête, d'une recherche [...] Faire une ample récolte d'observations. | 3. |

en faisant dériver du sens premier deux acceptions, l'une métonymique (il y a passage de l'action à son résultat en 2), et l'autre métaphorique (en 3). La signification métonymique, qui est en affinité référentielle avec la signification de base, a été placée avant la signification métaphorique, qui implique un changement de domaine d'expérience. Mais, le plus souvent, on adopte une présentation hiérarchisée (ou arborescente)³⁹, comme l'illustre, toujours dans le *PR*, cet article du mot *robe* :

- | | |
|--|----------|
| Vêtement qui entoure le corps. | 1. |
| Dans l'Antiquité, en Orient, vêtement d'homme d'un seul tenant descendant aux genoux ou aux pieds. | 2.
1. |
| Vêtement d'homme distinctif de certains états ou professions. | ii. |
| Vêtement d'enfant en bas âge. | b. |
| robe de chambre : long vêtement d'intérieur, pour homme ou femme, à manches, non ajusté. | c. |
| Vêtement féminin de dessus, couvrant le buste et les jambes. | 1. |
| par anal. 1. Enveloppe (de fruits ou légumes). | 1. |

³⁹ . J. Rey-Debove, 1971, p. 169, parle de *suite en arbre*, qu'elle oppose à la *suite linéaire* précédente.

Pelage (de certains animaux).	2. i.
Feuille de tabac qui constitue l'enveloppe extérieure du cigare.	ii.
Couleur (du vin rouge).	iii.

Les significations sont réparties en sous-ensembles, selon les affinités qu'elles présentent. Ces sous-ensembles viennent se placer sous des nœuds qui représentent les significations plus générales qui les subsument, ou les traits sémantiques (ou syntaxiques) qu'elles ont en commun – ces nœuds n'étant d'ailleurs pas toujours explicites (IA). On notera que l'opération peut se répéter, produisant plusieurs niveaux de profondeur (comme en I, par exemple), et que certains sous-ensembles se réduisent à une seule signification (comme en IB). Ce type de présentation implique le choix de critères de structuration permettant de constituer et de hiérarchiser les sous-ensembles. Dans le cas présent, c'est la distinction entre les sens propres et les sens figurés qui commande le premier niveau de structuration (en I et II). En ce qui concerne les verbes, le *PR* tend à privilégier, à ce niveau, le critère syntaxique, selon le type de constructions verbales (intransitivité, transitivité directe ou indirecte) mises en jeu.

Cette problématique de la polysémie, telle que je viens de l'exposer très succinctement, appelle plusieurs remarques.

Sur l'approche externe, d'abord, qui, dans les faits, ne peut être appliquée de façon uniforme, sans que soient prises en compte les différences d'aptitude combinatoire des lexèmes. Si cette approche est particulièrement bien adaptée au verbe, riche en constructions syntaxiques et en structures actanciennes, elle est plus limitée en ce qui concerne l'adjectif, et elle n'est guère utilisée pour le nom, qui n'a pas, en principe, la même vocation à régir des compléments⁴⁰. Mais cette distinction elle-même doit être nuancée, en raison de la très grande hétérogénéité de la classe nominale. Si les noms concrets n'offrent que peu de prise à l'étude distributionnelle, on ne peut en dire autant des noms abstraits. C'est le cas, en particulier, des noms d'action et de qualité, qui peuvent transposer des constructions verbales ou adjectivales dans le cadre syntaxique qui leur est propre⁴¹. Plus savamment, on opposera les noms catégorématiques et les noms syncatégorématiques (G. Kleiber, 1981, p. 39 et suiv.), ou encore les noms arguments élémentaires (non susceptibles d'avoir eux-mêmes des arguments) aux noms arguments non élémentaires (voir, par exemple, J. Giry-Schneider, 1994). Il convient donc d'ajuster le point de vue à l'objet de recherche concerné.

D'autre part, si cette approche, qui s'inscrit dans le cadre particulièrement prisé du distributionnalisme, impressionne favorablement au premier abord, il convient aussi d'en voir les limites. Elle comporte, en effet, comme on l'a vu plus haut, plusieurs niveaux de description, qui ne présentent pas tous les mêmes garanties méthodologiques.

La combinatoire morphosyntaxique représente, lorsque le mot s'y prête, le niveau le mieux structuré et le plus sûr. La combinatoire verbale, en particulier, peut être décrite de façon systématique, à partir d'un nombre limité de fonctions et de constituants. Ainsi le *PR* utilise (indépendamment de la fonction sujet⁴²) la notion de transitivité, quand le verbe se construit

⁴⁰ . On sait que pour N. Chomsky, 1971 (1^{ère} édition 1965), p. 129, note 19, seuls les verbes et les adjectifs relèvent de la sous-catégorisation.

⁴¹ . La problématique de ces mots, qui ne sont pas exempts de polysémie, est toutefois complexe. Pour les noms déverbaux, on se reportera à B. Defrancq, D. Willems, 1996.

⁴² . Rappelons que, pour N. Chomsky, la fonction sujet ne fait l'objet que d'une sous-catégorisation sémantique.

avec un complément d'objet, direct ou indirect, et celle d'intransitivité, en l'absence de tout complément d'objet ⁴³. Il convient d'ajouter la construction attributive, et de préciser que le cumul de compléments est autorisé (complément d'objet direct et complément d'objet indirect, complément d'objet direct et attribut, par exemple). Mais cette grille ne permet pas toujours de rendre compte de la complexité des aptitudes combinatoires du verbe. Les notions de transitivité et d'intransitivité sont loin d'être transparentes. Que dire, par exemple, de ces emplois du verbe *parler* :

Parler français, italien, russe. Parler affaires, politique, chiffons.

placés dans la rubrique *V. tr. dir.* par le *PR* ? Et comment peut-on avoir une idée claire de l'intransitivité, à partir d'une définition seulement négative, qui peut couvrir aussi bien l'absence de complément d'objet que l'extrême diversité des constructions prépositionnelles ? Une mise au point récente de ces notions a été faite par J. Dubois, F. Dubois-Charlier (1997, p. 60) ⁴⁴. Selon ces auteurs, le type transitif indirect est défini par « l'emploi sans complément direct mais avec complément prépositionnel quelle que soit la préposition », les exemples donnés étant :

jouir de, nuire à, capituler devant, combattre contre, foncer sur, parler de

tandis que le type intransitif regroupe les emplois « sans complément ou avec un complément dit circonstant, quantitatif, locatif, temporel, causal, instrumental, manière », les exemples donnés étant :

éternuer, mourir, frémir de colère, durer longtemps, camper quelque part, peser lourd

On voit que la frontière entre les deux types suppose une identification claire de la notion de circonstant – ce qui est loin d'être acquis ⁴⁵ !

Le niveau morphologique est apparemment plus rassurant. L'identification de la nature des constituants apparaît comme moins discutable que celle de leur fonction. Mais il n'a pas toujours de pertinence en lui-même, dans la mesure où les traits sémantiques tendent à transcender les oppositions formelles. Ainsi le trait « abstrait » peut couvrir indifféremment un syntagme nominal et une proposition subordonnée complétive. Quelle différence établir, par exemple, entre :

Dire son avis, son idée, sa pensée, son opinion (PR) / Pierre dit qu'il est d'accord avec ce projet. Nous savions tous la venue de Pierre / Nous savions tous que Pierre devait venir.

Plus précisément, j'ai pu montrer (S. Rémi-Giraud, 1986) que la diversité des constituants qu'admet le verbe *savoir*, qu'il s'agisse de propositions subordonnées (complétive, interrogative indirecte, infinitive) ou de syntagmes nominaux ⁴⁶, se laisse ramener au seul trait sémantique spécifique « acte de discours » (symbolisé par P), et que c'est la modulation de ce trait qui est pertinente dans l'étude de la polysémie de ce verbe, et dans la comparaison qu'on peut établir

⁴³ . L'intransitivité se distingue de l'emploi absolu, qui se définit par l'absence du complément attendu.

⁴⁴ . Dans le cadre de l'élaboration d'un dictionnaire électronique des verbes français (*Les verbes français*, aux éditions Larousse).

⁴⁵ . Ainsi, selon quel critère (sémantique, syntaxique ?), les compléments de la seconde liste *de colère, longtemps, lourd*, sont-ils considérés comme des circonstants, alors que les compléments introduits par les prépositions *devant, contre, sur* de la précédente liste relèvent de la transitivité indirecte ?

⁴⁶ . Les choses sont en fait plus complexes, dans la mesure où certains syntagmes nominaux représentent des questions cachées, comme dans *Je sais la femme qu'il te faut, Je sais la robe qu'elle portait l'autre jour*. Signalons une étude récente parue sur cette question, qui porte sur tous les verbes à complétives du français (M. Mohri, 1993, 1994).

avec le verbe *connaître*.

Si l'on passe maintenant au niveau sémantique proprement dit, on rencontre d'abord le petit groupe des traits généraux, qui s'organisent en oppositions binaires apparemment rassurantes. Mais si la liste de ces oppositions s'ouvre assez aisément, elle est difficile à fermer⁴⁷, et, plus encore, à appliquer. On sait que la frontière entre le concret et l'abstrait est une des plus difficiles à tracer dans le lexique⁴⁸. De plus, la légitimité de cette distinction fait l'objet d'avis contrastés. Reconnue par les uns (A. Balibar-Mrabti, 1997, p. 33), elle est relativisée par d'autres. Ainsi, pour G. Gross (1994, p. 16), un *bruit* ou un *nuage* est au moins autant un événement qu'une chose concrète. On remarquera également qu'une opposition du type « animé (humain) » / « non animé » perd de sa pertinence dans un contexte tel que *Elle portait son enfant dans ses bras et une valise à la main*, où c'est la personne physique qui est prise en compte. L'enfant et la valise sont alors considérés, indépendamment de cette opposition, comme des choses concrètes. Cet exemple a l'avantage d'attirer l'attention sur une autre difficulté, liée à l'existence dans le lexique de noms sémantiquement « composites », présentant des aspects ou des « facettes » différentes. Ce sont, en particulier, les noms de personne, les noms de pays ou encore les noms de choses représentant des objets intellectuels (*livre, journal*, etc.). Les linguistes de tout bord ont bien mis en évidence l'instabilité d'interprétation qui s'attache à ces lexèmes, selon qu'on prend en compte l'aspect physique ou psychologique de la personne, l'aspect géographique ou humain des noms de pays, ou encore l'aspect matériel ou intellectuel du livre et du journal⁴⁹. Il est évident que, si l'on se place dans le cadre de cette problématique, le sémantisme des noms, qui dépend lui-même du contexte, n'a plus rien à apporter à l'approche distributionnelle...

Enfin, avec les traits plus spécifiques, on entre dans le domaine du non fini et de l'informel. Or la prise en compte de ces traits s'avère souvent indispensable dans la structuration de la polysémie d'un mot.

Je prendrai d'abord l'exemple simple du verbe *courir*, pris dans les deux emplois suivants :

Courir les honneurs. Courir un danger.

qui font l'objet d'une même description distributionnelle :

⁴⁷ . On notera que, si elle commence par les mêmes oppositions très générales, elle bute rapidement sur le fameux *etc.*, qui est toujours un indice sûr de nébuleuse conceptuelle (on le retrouve dans l'inventaire des valeurs sémantique des compléments circonstanciels).

⁴⁸ . Sur ce problème, on consultera l'ouvrage collectif *Les Noms abstraits*, 1996 (N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain, édés), et, plus particulièrement, les contributions de G. Kleiber et de R. Martin, pour qui « les noms abstraits ne sont rien d'autre que des fantômes » (p. 44).

⁴⁹ . Ce sont des noms de ce type qui font l'objet de débats savants, à la frontière de la polysémie, que j'évoquais précédemment. Ces noms intéressent autant les linguistes qui s'occupent de traitement informatisé du lexique que les sémanticiens et les cognitivistes. En ce qui concerne les premiers, on mentionnera, par exemple D. Le Pesant, M. Mathieu-Colas, 1998, p. 22 (qui parlent, dans ce cas, de polysémie régulière, opposée à la polysémie lexicalisée). En ce qui concerne les seconds, on se reportera aux réponses apportées par G. Kleiber à la « sémantique qui n'a pas de sens » de D. Kayser, 1987 (citons, entre autres, G. Kleiber, 1990), ainsi qu'au face-à-face théorique entre A. Cruse (auquel on doit le terme de « facettes ») et G. Kleiber – le premier (1996) considérant les facettes comme des entités sémantiquement autonomes, qu'il situe entre la polysémie et la simple variation contextuelle, tandis que le premier les intègre au référent global selon le principe dit de « métonymie intégrée » (G. Kleiber, 1999a, chapitre III « Entre monosémie et polysémie : les " facettes " », p. 87-101 ; ce chapitre renvoie lui-même à G. Kleiber, 1996, « Cognition, sémantique et facettes : une " histoire " de livres et de... romans », in G. Kleiber, M. Riegel (édés), *Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans*, Louvain-La-Neuve, Duculot, p. 219-231).

Courir + COD / SN / abstrait.

alors qu'ils correspondent à deux significations différentes :

Rechercher avec ardeur, empressement (PR). Aller au-devant de, s'exposer à (PR).

Si le trait « abstrait » du constituant nominal COD est à l'origine, dans les deux cas, d'une dérivation métaphorique du verbe, qui dénote un mouvement non physique vers quelque chose, il ne peut expliquer la différence qui existe entre ces deux significations. Pour cela, il faut tenir compte des traits « attractif » / « répulsif », qui opposent les deux noms *honneurs* et *danger*. Dans le premier cas, la personne tend activement (*rechercher*) vers l'objet qu'elle désire (*avec ardeur, empressement*), tandis que dans l'autre, elle s'approche involontairement d'un danger⁵⁰. Le trait « rapidité » de la signification physique première de ce verbe sert à exprimer, dans ces acceptions métaphoriques, soit l'intensité du désir, soit l'imminence de l'événement.

Le verbe *passer* fournit une illustration plus développée de notre propos. Le critère syntaxique, qui oppose l'intransitivité à la transitivité directe, ne mène pas très loin dans l'affinement du sens, si l'on considère le nombre de significations que ces deux traits recouvrent respectivement. Quant à la transitivité directe, si on la prend telle quelle, elle mêle indifféremment des emplois de sens causatif ou non causatif, tels que :

Passer une rivière / Passer des marchandises en transit.

qu'il conviendrait de distinguer au plan actanciel. Dans un cas, la personne (exprimée dans le constituant sujet) effectue le mouvement, dans l'autre elle fait effectuer le mouvement par l'objet (exprimé par le constituant COD). De fait, le *PR* propose pour le trait « transitivité directe » deux sous-entrées (respectivement II et III), qui regroupent les exemples suivants⁵¹ :

Passer une rivière, les mers. Passer un examen. Passer la soirée chez qqn. Passer son envie. Passer sa colère sur qqn. Passer un mot, une ligne en copiant un texte. Passer à qqn tous ses caprices. Quand vous aurez passé la gare... Il a passé la limite d'âge pour ce concours. Passer des marchandises en transit, en contrebande. Passer la main dans les cheveux. Passer une couche de peinture sur une porte. Passer qqn par les armes. Passer un bouillon, une sauce. Je vais vous passer le film de nos vacances. Passer une robe de chambre à la hâte. Passer ses vitesses. Passer une chose à qqn. Passez-moi le sel. Passer une commande.

Les compléments d'objet direct du verbe *passer* sont tous des syntagmes nominaux. On ne peut donc compter ici ni sur la fonction ni sur la nature des constituants pour différencier les significations⁵². Et si l'on s'appuie sur les traits sémantiques généraux, on obtiendra des regroupements hétérogènes, sans grande pertinence sémantique.

Ainsi, avec la formule :

verbe + SN / abstrait

⁵⁰ . Cette distinction n'aurait pas de pertinence historique, si l'on en croit J. Picoche, M.-L. Honeste, 1994 / 1995a, article n°4, p. 48, qui considèrent que *courir un danger* devait suggérer, au XVI^e siècle, « un sujet plus " agentif " qu'aujourd'hui, " cher-chant " son malheur et s'exposant témérairement ».

⁵¹ . J'élimine les emplois spécialisés, et je ne donne qu'un (ou deux) exemple(s) pour chaque définition.

⁵² . On pourrait toutefois voir de plus près le rôle que jouent les constructions doubles, du type *passer la soirée chez qqn, passer à qqn tous ses caprices, passer la main dans les cheveux, passer une couche de peinture sur une porte, passer qqn par les armes, passer une chose à qqn*.

seraient sélectionnés les exemples suivants :

Passer un examen. Passer la soirée chez qqn. Passer son envie. Passer sa colère sur qqn. Passer à qqn tous ses caprices. Il a passé la limite d'âge pour ce concours. Passer une commande.

Il faut donc en venir aux traits spécifiques des constituants nominaux pour comprendre les variations de sens qui affectent le verbe. Ceux-ci déterminent d'abord l'interprétation actancielle de la structure, selon que la personne (exprimée par le constituant sujet) met ou non en action l'objet (exprimé par le constituant COD). Sans entrer dans le détail de toutes les occurrences, je noterai que l'interprétation causative intervient quand l'objet remplit deux conditions. Il faut que l'entité qu'il représente, concrète ou abstraite, puisse être soumise au contrôle de la personne (ce qui exclut, par exemple, des réalités naturelles, comme la *rivière*, la *mer*, des unités temporelles comme une *soirée*), et, d'autre part, qu'elle puisse effectuer un mouvement, qu'il soit physique pour les choses concrètes (une *gare* en est incapable) ou figuré, pour les choses abstraites. À partir de là, ces entités peuvent être diverses, et chacune conditionne l'apparition d'une signification particulière du verbe *passer*. Ainsi, on peut trouver une partie du corps qu'on mobilise facilement (*main*), une chose qu'on transporte (*marchandises*) ou qu'on déplace pour la donner à quelqu'un (*le sel*), un vêtement qu'on met sur soi (*robe de chambre*), un *film* qu'on déroule dans un projecteur, un mécanisme qu'on enclenche (*vitesses*), un liquide qu'on fait couler à travers un filtre, un tamis (*bouillon, sauce*), ou un semi-liquide qu'on étend sur une surface (*couche de peinture*). Au plan abstrait, on peut *passer une commande*, c'est-à-dire faire qu'une demande d'achat soit transmise à un destinataire. Je mets à part l'action qu'on exerce sur un humain quand on le passe *par les armes*, et que, par un renversement de perspective, le malheureux traverse en quelque sorte les projectiles qui le tuent. Du côté de la lecture non causative, la diversité des constituants nominaux COD détermine également les variations de signification du verbe *passer*. Quand l'objet appartient au monde physique, ce verbe dénote un mouvement dans l'espace. Plus précisément, il signifie « franchir, traverser » (*PR*), si l'on est en présence de l'élément liquide (*rivière, mers*), et « dépasser [...], aller au-delà de » (*PR*), quand on a à faire à un bâtiment (*gare*). Avec *passer un mot, une ligne en recopiant un texte*, on est à la fois dans le concret et dans l'abstrait, puisqu'il s'agit du mouvement de l'esprit et de l'écriture, qui va au-delà du mot ou de la ligne concernée. Le verbe *passer* signifie alors « omettre, oublier, sauter » (*PR*). Venons-en aux choses abstraites. Si l'objet est une unité de temps ayant une durée (*la soirée*), *passer* dénote l'accomplissement, libre, d'une action ou d'un état de la personne dans cette durée, soit :

Employer (un temps), se trouver dans telle situation pendant (une durée) (PR).

S'il s'agit d'un acte d'évaluation (*un examen*), *passer* dénote l'accomplissement des épreuves relatives à cet acte, qui met d'une certaine façon la personne en position de sujétion. D'où la définition :

Passer un examen : [...] en subir les épreuves (bien ou mal). (PR)

Quand on passe une *limite d'âge*, on franchit un point dans le temps, considéré comme un repère, et le dépassement fait l'objet d'une évaluation négative. Enfin, les deux contextes suivants :

Passer son envie. Passer sa colère sur qqn. Passer à qqn tous ses caprices.

me posent problème. Le *PR* les classe parmi les emplois non causatifs du verbe *passer*, alors que je les verrais très bien figurer parmi les emplois causatifs. Le verbe *passer* est suivi de constituants nominaux exprimant certains états psychologiques (*envie, caprices, colère*). Ces états évoquent un mouvement, un besoin d'expansion, qu'il s'agisse du désir ou de la colère, et la personne (exprimée par le sujet) en a le contrôle, soit parce qu'ils lui appartiennent et qu'elle fait en sorte de les exprimer (*passer son envie, sa colère sur qqn*), soit parce qu'elle en autorise l'expression chez une autre personne (*passer à qqn tous ses caprices*). Dans ce contexte

psychologique, le verbe *passer* signifie, me semble-t-il, « faire, laisser s'exprimer un état (de soi-même ou d'un autre) ».

L'exemple des deux verbes *courir* et *passer* montre assez bien comment les significations de ces verbes sont conditionnées par les traits spécifiques des noms qui entrent en combinaison avec eux. Les vertus de l'approche distributionnelle doivent donc être nuancées selon le niveau de description qu'on adopte. Si le niveau morphosyntaxique présente le maximum de garanties formelles, malgré l'insuffisance de certains concepts, le niveau sémantique, plus ou moins structurable quand on en reste aux traits généraux, n'a plus rien de systématique si l'on doit en venir, comme c'est souvent le cas, aux traits spécifiques. L'intuition de sens reprend alors pleinement ses droits, et la prise en compte de la distribution du mot n'est guère plus « objective » que la saisie directe des significations de ce mot... Sans compter que le risque de circularité n'est pas loin. Ainsi, quand l'interprétation actancielle pose problème, comme dans les exemples qui viennent d'être examinés, on peut se demander si c'est vraiment le complément qui conduit à accorder une signification causative au verbe, ou si ce n'est pas plutôt à partir de la saisie plus ou moins intuitive de ce signifié verbal qu'on dégage dans le complément les traits sémantiques susceptibles de justifier ce signifié ! Et dans l'exemple que nous avons donné plus haut :

Cette personne séduit tout le monde.

il est évident qu'aucune variation distributionnelle n'est en cause, et que c'est de l'interprétation du verbe seul que dépend l'affectation de tel ou tel rôle à la personne exprimée par le sujet.

Dans ce relativisme ambiant, on ne peut toutefois passer sous silence les tentatives récentes de codage du sens des unités nominales, menées par G. Gross (1994) à des fins notamment de traduction automatique, et dont les résultats ne manquent pas d'impressionner, que ce soit au plan quantitatif ou qualitatif. À partir d'une liste de traits généraux (syntactico-sémantiques) qui comprend les unités suivantes :

humain, animal, végétal, inanimé concret, inanimé abstrait, locatif, temps, événement⁵³

on détermine des sous-ensembles appelés « classes d'objets », par recherche des traits spécifiques permettant d'affiner les séries lexicales. Il convient de préciser que ces traits spécifiques sont obtenus uniquement à partir de l'observation du comportement syntaxique des unités nominales (c'est-à-dire de leur mise en relation avec une ou plusieurs classes de verbes appelés opérateurs appropriés). Pour ce qui est des humains, par exemple, 54 classes d'objets ont pu être dégagées. Une étude des compléments nominaux du verbe *lire*, faite par D. Le Pesant, 1994, fait entrer dans un dédale de subdivisions sémantiques près de 1500 noms environ. Cette expérience appelle deux remarques. D'abord, elle met en évidence la circularité de la procédure distributionnelle, qui fait appel aux noms pour structurer les verbes, et aux verbes pour structurer les noms – même si ce ne sont pas les mêmes unités qui sont sollicitées dans l'une et l'autre procédure⁵⁴. D'autre part, l'affinement des traits spécifiques peut atteindre un tel niveau de

⁵³ . Cette liste se retrouve, un peu aménagée, dans G. Gross, 1998, p. 110. Le trait « abstrait » donne naissance à une classe de prédicats, comportant des humains (relationnels, déverbaux, etc.), des actions, des états et des événements. On se reportera également à D. Le Pesant, M. Mathieu-Colas, 1998, p. 10 et à F. Guenther, 1998, p. 50 (qui parle à ce propos d'hyperclasses).

⁵⁴ . Pour établir une classe d'objets, on a recours à un « faisceau » définitionnel de deux ou trois verbes. Par exemple, pour les noms de vêtement, on trouve *Fred a mis (son jean)*, *Fred était en (jean)*, *(ce jean) lui va bien*. On se reportera à D. Le Pesant, M. Mathieu-Colas, 1998, p. 13, et à M. Mathieu-Colas, 1998, p. 78.

profondeur que la question se pose des limites qu'on doit assigner à ce type de structuration. Cela dit, la constitution de ces classes d'objets, en raison du caractère systématique et exhaustif de la procédure, pourrait bien représenter une avancée considérable pour la structuration du lexique, mais l'application qu'on pourrait en faire à l'échelle du mot isolé, en vue d'une étude polysémique, ne s'impose pas avec évidence.

J'en viens à une dernière réserve. C'est que l'approche distributionnelle ne peut faire l'objet d'une application systématique, à partir d'un modèle unique qui permettrait de structurer de façon homogène la polysémie des lexèmes.

On pourrait imaginer, dans le cas du verbe qui se prête le mieux à ce type d'approche, un protocole selon lequel la prise en compte des différents niveaux de description se ferait dans un ordre déterminé allant du formel au moins formel – fonction, nature, sens (rôle actanciel, traits généraux, traits spécifiques) des constituants –, et qui produirait une structuration hiérarchisée des significations. Ainsi le critère syntaxique, constituant le premier axe de structuration, donnerait une répartition d'ensemble des significations, que les autres critères, appliqués successivement, viendraient différencier et affiner, à l'intérieur des groupes ainsi formés. Cette perspective est illusoire, dans la mesure où le rôle que peuvent jouer les différents critères dans la structuration de la polysémie est imprévisible, et se négocie, pour ainsi dire, au cas par cas, selon le lexème auquel on a à faire.

Quelques exemples.

Le critère syntaxique, appliqué au verbe *tenir*, permet au *PR* de disjoindre trois grands groupes de significations⁵⁵ :

I.V. tr. [...] Avoir (un objet) avec soi en le serrant afin qu'il ne tombe pas, ne s'échappe pas. II.V. intr. [...] Être attaché, fixé, se maintenir dans la même position. III. V. tr. ind.[...] TENIR À QQN, À QQCH. , y être attaché par un sentiment durable.

On peut dire que cette tripartition est pertinente. Elle disjoints des groupes qui présentent entre eux un écart de sens tout à fait perceptible, et elle rassemble dans chacun des groupes des significations qui présentent une assez forte unité. Sans entrer dans le détail, je me contenterai de citer, pour chaque définition de l'article, un exemple représentatif :

Tenir son chapeau à la main. 1.

- « Les rouleaux des amarres qui le tenaient [le chalut] » (Maupassant)
- Il lui a tenu la tête sous l'eau.
- Nous tenons les voleurs.
- Un navire qui tient bien la mer.
- « À mon avis, vous tenez un filon » (Romains)
- « Tu tiens ces nouvelles de mon oncle » (Molière)
- « La fosse à fumier, qui tenait un tiers de la cour » (Zola)
- Conducteur qui tient sa droite.
- Tenir une charge, un emploi, un poste.
- Tenir un fait pour assuré, certain.

⁵⁵ . Je ne donne, pour chaque groupe, que la première définition.

- Tenir [...] sa parole, ses engagements, ses promesses.

« Des lunettes qui tiennent sur le bout des narines » (Balzac)

1.

- Faites un double nœud, cela tiendra mieux.
- Tenir ferme contre l'ennemi.
- Tous mes livres tiennent dans cette armoire.

« Il doit tenir à cette femme-là » (Balzac)

1.

- « Cette médiocrité ne tenait pas au genre, elle tenait au talent insuffisant des auteurs » (Caillois)
- « Il tenait de sa mère et de sa grand-mère » (Ste-Beuve)⁵⁶.

En revanche, les mêmes critères syntaxiques peuvent n'avoir qu'un faible rendement avec d'autres verbes. Je prendrai l'exemple de *commander* que le *PR* présente ainsi⁵⁷ :

I. V. tr. dir. [...] COMMANDER (qqn) : exercer son autorité sur (qqn) en lui dictant sa conduite [...] Il n'aime pas qu'on le commande. II. V. tr. ind. COMMANDER À (qqn). [...] Avoir, exercer une autorité sur (qqn). Il leur commande durement. III. V. intr. Exercer son autorité ; donner des ordres et les faire exécuter. Il ne sait pas commander.

Commander signifie de toute façon « exercer son autorité », et implique un schéma actanciel qui comporte un agent, un objet et un destinataire. Chaque construction module ce schéma à sa façon. Avec la première, l'agent exerce directement l'action sur le destinataire, qu'il mène, qu'il dirige avec autorité. Dans le second cas, le destinataire est visé à travers les ordres que donne l'agent (on peut aussi trouver une construction double du type *commander qqch. à qqn*). Enfin, avec la construction intransitive qui efface objet et destinataire, c'est l'attitude d'autorité de l'agent qui est considérée en elle-même. Deux options se présentent alors. Soit on se contente de parler de nuances d'emplois à l'intérieur d'une seule et même signification, soit on considère ces variantes comme des significations distinctes. Dans le second cas, le critère syntaxique est pertinent, mais, dans la mesure où les significations sont très proches les unes des autres, il ne me paraît pas judicieux d'en faire le premier axe de structuration. Tout au plus pourrait-on le faire intervenir pour différencier et affiner les significations faisant partie d'un groupe relatif à l'« exercice de l'autorité ».

Ce dernier exemple fait toutefois apparaître une discordance entre syntaxe et sémantique. Il est rattaché à la construction transitive indirecte, alors que, sémantiquement, il se trouverait mieux aux côtés de la citation « *Tu tiens ces nouvelles de mon oncle* », qui est d'ailleurs suivie d'énoncés comme *Il tient cela de son père*, dans lesquels le verbe *tenir* signifie « avoir par hérité ». La meilleure solution est, me semble-t-il, de reverser cet exemple en I, en considérant que la construction résulte de l'effacement du COD. Ce petit problème illustre assez bien les difficultés que peut rencontrer l'application du critère syntaxique.

⁵⁷ . Là encore, je ne donne que la première définition de chaque rubrique, ainsi qu'un exemple d'illustration.

⁵⁸ . Que, pour ma part, je distinguerai de la signification « demander à un fabricant, un fournisseur par une commande » (*PR*). Le verbe *freiner* fait l'objet d'une critique de même nature dans D. Kayser, 1997, p. 98-99, note 7.

⁵⁹ . On se reportera à J. Picoche, 1986, p. 101 et suiv., 1992a, p. 136, 1993, p. 71 et suiv. Les réaménagements que J. Picoche a été amenée à apporter à la théorie du maître sont clairement expliqués dans son article sur les « Définitions actanciennes » de 1995b.

polysèmes verbaux, dont elles éclairent le fonctionnement, et, éventuellement, la comparaison, quand il s'agit de verbes synonymes ou sémantiquement apparentés⁶⁰. Mais il convient de souligner que cette notion fait merveille, également, dans la structuration des champs lexicaux. Appliqué à un certain niveau de profondeur⁶¹, un schéma actanciel donné permet, en effet, d'engendrer tout un champ générique (par exemple, le schéma « A est cause que B fait ce qu'il n'a pas naturellement tendance à faire » conduit aux verbes *astreindre, contraindre, forcer, obliger*), en même temps qu'il fait proliférer des paradigmes d'actants (par exemple, les dénominations de A, telles que *chef, patron, maître*, etc.), qui peuvent entrer dans de nouvelles structures (ainsi, on dira de A qu'il est *autoritaire, fort, puissant*, ou de B, qu'il est *contraint et forcé, qu'il obéit ou se révolte, qu'il agit de force, obligatoirement, malgré lui, de mauvais gré*). Et il suffit de nier le schéma actanciel de base pour que se développe le vaste champ de la « liberté »⁶². Ainsi, en gagnant de proche en proche, on peut grignoter des pans entiers du lexique, selon un processus dont la productivité est si riche qu'il devient plus problématique de l'arrêter que de le poursuivre⁶³ !

Mais revenons aux dimensions plus modestes de notre problématique, avec l'exemple, cette fois, de *compter*. L'article consacré à ce verbe présente les deux rubriques suivantes, correspondant respectivement à la construction transitive (I) et à la construction intransitive (II)

64 :

- | | |
|--|----|
| Compter les spectateurs d'un théâtre, les habitants d'une ville. | 1. |
| Compter l'argent que l'on dépense. | 2. |
| Compter une somme à qqn. | 3. |
| Compter les jours, les heures. | 4. |
| Il compte déjà deux ans de règne, de service. | 5. |
| Il faut compter deux jours de voyage. | 6. |
| Ils étaient quatre, sans compter les enfants. | 7. |
| Paris compte deux millions d'habitants. | 8. |
| Il compte cela pour beaucoup. | 9. |

⁶⁰ . Citons, par exemple, l'étude consacrée aux verbes *devoir, pouvoir et falloir* (J. Picoche, 1988 / 1995a, article n°12).

⁶¹ . À ce niveau, comme le note J. Picoche, on tend à se rapprocher de la couche des primitifs sémantiques. De fait, certaines formules actancielles de J. Picoche se rapprochent furieusement des formules (ou paraphrases réductrices) proposées dans l'analyse des significations par A. Wierzbicka et ses émules (voir, par exemple, A. Wierzbicka, 1993, M. Monville-Burston, 1993). Pour une approche des primitifs sémantiques dans le domaine de la douleur, on se reportera à J. Picoche, 1996.

⁶² . Ce double champ de la contrainte et de la liberté est développé dans J. Picoche, 1986, p. 104-107, et 1991 / 1995a, article n°14. Sur les appellations de champ générique et de champ actanciel, on se reportera à J. Picoche, 1992a.

⁶³ . J'ai pu moi-même expérimenter l'efficacité de la méthode dans *Le Taste-mots dans les arbres* (1988), où neuf macro-champs (celui de la vie intellectuelle compte 544 mots !) ont pu être structurés de cette manière (avec l'appoint du « champ référentiel », qui m'a permis de dénommer plus spécifiquement les mots qui dénotent des relations de partie à tout et des caractérisations). On trouvera dans S. Rémi-Giraud, 1989, un bilan théorique de cette expérience.

⁶⁴ . Je ne prends pas en compte la sous-entrée qui correspond à l'emploi pronominal de ce verbe. D'autre part, je reproduis la numérotation des définitions, et je relève un exemple pour chacune, sans donner la définition elle-même.

Il compte pouvoir partir demain.	10.
Sans compter que [...]	11.
Cet enfant sait lire, écrire et compter.	1.
Il a de l'influence et il faut compter avec lui.	2.
Comptez sur moi.	3.
Cela compte peu, ne compte pas.	4.
Une année qui compte double.	5.
Cet auteur compte parmi les plus grands.	6.
À compter de [...]	7.

Il apparaît clairement que le critère syntaxique contrarie certaines affinités naturelles. Au plan sémantique, on peut en effet distinguer deux grands groupes de significations, celles qui, d'une manière ou d'une autre, impliquent une opération numérique et contiennent le trait « calcul », et celles qui dérivent vers les traits « importance, considération ». Les références seraient, pour le premier groupe :

- I – 1 à 8.
- II – 1 et 7.

et pour le second :

- I – 9 à 11.
- II – 2 à 6.

Au plan morphologique, les choses ne sont guère plus prévisibles. Souvent, comme on l'a vu plus haut, les oppositions formelles se trouvent couvertes par un trait sémantique qui les neutralise. Ainsi un verbe de sensation peut être suivi indifféremment d'un syntagme nominal ou d'une proposition infinitive qui expriment une réalité concrète ou physique :

« Je le vis, je rougis, je pâlis à sa vue » (Racine) (PR) / « Il croyait voir quelqu'un venir à lui » (Hugo) (PR) Regarder la pluie / Regarder la pluie tomber, tomber la pluie ⁶⁵ (PR). Entendre du bruit / J'ai entendu bouger. (PR) Écouter la pluie / Il écoutait tomber la pluie. (PR)

alors que le verbe *laisser* est sensible à l'alternance formelle :

Laisser quelqu'un / Laisser les enfants crier.

et signifie, soit « se séparer de, abandonner » (PR), soit « ne pas empêcher de » (PR). La proposition subordonnée complétive peut donner lieu à des variations plus subtiles. Avec *entendre*, elle peut remplacer l'une des deux constructions précédentes sans que le sens du verbe en soit changé :

Entendre du bruit / Entendre quelqu'un faire du bruit / Entendre que quelqu'un fait du bruit.

Mais, avec *voir*, elle introduit, même quand elle renvoie à quelque chose de concret, le trait

⁶⁵ . On notera que le PR accorde à cette construction une sous-entrée définitionnelle (I2), sans toutefois parvenir à dégager une signification propre.

« activité mentale » dans la signification verbale. On comparera :

J'ai vu Pierre / J'ai vu Pierre tomber / J'ai vu que Pierre tombait.

Dans la dernière phrase, la perception visuelle s'accompagne, me semble-t-il, d'une interprétation du fait, et le verbe *voir* tend à signifier aussi « saisir, comprendre ». Enfin, avec un verbe comme *estimer*, syntagme nominal (*estimer quelque chose*) et proposition subordonnée complétive (*estimer que*) produisent des effets de sens différents. Dans le premier cas, on détermine la valeur d'une chose, alors que dans le second on donne son avis, son opinion ⁶⁶.

La combinatoire sémantique n'offre pas non plus de véritable régularité. Certes, les oppositions de traits généraux déterminent souvent des variations de signification, qu'elles portent sur le constituant sujet ou le complément du verbe. L'opposition « concret ou physique » / « abstrait », dont je ne donne ici qu'un exemple type pour chaque fonction (sujet et COD) :

La Seine coule à Paris. (PR) / Le temps coule. (PR) Trancher une corde (PR) / Trancher un différend (PR).

est particulièrement productive, dans la mesure où elle met en jeu deux sortes d'expérience du monde, en principe inconciliables. L'opposition « personne » / « chose » obtient aussi de bons résultats, en ce qui concerne le constituant sujet :

quelqu'un marche / quelque chose marche quelqu'un comprend (un problème) / quelque chose comprend (quelque chose) (ex. : Le concours comprend trois épreuves) (PR) / quelqu'un travaille / quelque chose (le vin, la pâte) travaille / quelqu'un réfléchit / quelque chose réfléchit

et surtout quand elle porte sur le COD, comme le montre cette sélection rapide :

convertir quelqu'un / convertir quelque chose croquer quelqu'un / croquer quelque chose décider quelqu'un / décider quelque chose dispenser quelqu'un / dispenser quelque chose ébranler quelqu'un / ébranler quelque chose embrasser quelqu'un / embrasser quelque chose éprouver quelqu'un / éprouver quelque chose épuiser quelqu'un / épuiser quelque chose instruire quelqu'un / instruire quelque chose noter quelqu'un / noter quelque chose pendre quelqu'un / pendre quelque chose prévenir quelqu'un / prévenir quelque chose

Mais elle peut aussi rester inopérante, qu'il s'agisse, là encore, du sujet :

quelqu'un convient / quelque chose convient quelqu'un m'exaspère / quelque chose m'exaspère quelqu'un me fatigue / quelque chose me fatigue

ou du COD :

cogner quelqu'un / cogner quelque chose dévaloriser quelqu'un / dévaloriser quelque chose enfermer quelqu'un / enfermer quelque chose éviter quelqu'un / éviter quelque chose garder quelqu'un / garder quelque chose louer quelqu'un / louer quelque chose observer quelqu'un / observer quelque chose préférer quelqu'un / préférer quelque chose reconnaître quelqu'un / reconnaître quelque chose remarquer quelqu'un / remarquer quelque chose

notamment avec les verbes de sensation, relatifs à la vue et à l'ouïe :

voir, regarder, discerner, apercevoir, entrevoir, entendre, écouter quelqu'un, quelque chose.

D'autre part, les variations de signification peuvent être plus ou moins perceptibles. Dans les

⁶⁶ . On trouvera dans J. Picoche, 1986, p. 67, un bilan similaire sur le rôle aléatoire des distributions formelles dans la structuration polysémique.

exemples donnés ci-dessous :

aimer quelqu'un / aimer quelque chose défendre quelqu'un / défendre quelque chose démentir quelqu'un / démentir quelque chose détester quelqu'un / détester quelque chose embarquer quelqu'un / embarquer quelque chose encourager quelqu'un / encourager quelque chose interrompre quelqu'un / interrompre quelque chose laver quelqu'un / laver quelque chose négliger quelqu'un / négliger quelque chose présenter quelqu'un / présenter quelque chose préserver quelqu'un / préserver quelque chose protéger quelqu'un / protéger quelque chose recommander quelqu'un / recommander quelque chose renverser quelqu'un / renverser quelque chose sauver quelqu'un / sauver quelque chose soigner quelqu'un / soigner quelque chose soulager quelqu'un / soulager quelque chose surveiller quelqu'un / surveiller quelque chose

les significations verbales ne sont que faiblement différenciées par l'alternance « personne » / « chose » que présente le COD.

Quant aux traits spécifiques, il est aussi difficile de s'en passer que de déterminer à l'avance leur rôle et leur place dans la structuration de la polysémie. Ainsi, le verbe *toucher*, pris dans une distribution du type :

quelqu'un touche quelqu'un / quelque chose (concret)

signifie :

Entrer en contact avec (qqn, qqch.) en éprouvant les sensations du toucher (PR).

Mais, dans le paradigme des choses concrètes, il convient de mettre à part les cartes à jouer et les instruments de musique :

Je n'ai jamais touché une carte. (PR) Voilà des années que je n'ai pas touché un piano. (PR)

Ceux-ci déterminent l'apparition d'une autre signification, « jouer », qui donne lieu elle-même à deux applications différentes selon l'objet en question. Il est évident que les cartes et les instruments de musique laisseront dans l'indifférence un verbe comme *déplacer*, par exemple, même si l'effort déployé dans l'un et l'autre cas n'a rien de commun ! Par ailleurs, le mot *carte* conditionnera les variations sémantiques de verbes comme *battre* et *couper*, tandis que *piano* donnera à *accorder* une signification technique tout à fait à part dans la structuration polysémique de ce verbe – même si elle permet de renouer avec son sens premier. D'autre part, les traits spécifiques ont en principe vocation à nous faire entrer dans les combinatoires particulières, et à différencier plus finement les significations que les traits morphosyntaxiques et les traits sémantiques généraux. Mais ils peuvent parfois intervenir au plus haut niveau de la structuration, au détriment du trait syntaxique, comme on l'a vu avec le verbe *commander*. J'ai proposé ci-dessus de distinguer le groupe des significations relatives à l'« exercice de l'autorité » de la signification « demander à un fabricant, un fournisseur par une commande » (PR). Or cette dernière signification se dégage de contextes dans lesquels on peut dire que le COD exprime une « réalité monnayable (marchandise, service) ».

Une grille systématique d'approche de la polysémie, qui présenterait un ordre prédéfini des critères, apparaît donc comme improbable. C'est pourquoi on ne peut que tourner un regard envieux vers le protocole raffiné qui a été mis au point par J. Dubois et F. Dubois-Charlier (1997) pour la classification des verbes français.

Je résume les trois étapes fondamentales de la structuration. Dans un premier temps, les verbes sont répartis en classes génériques (assimilables, me semble-t-il, aux champs génériques), qui sont au nombre de 14. À l'intérieur de ces classes génériques, on établit des classes sémantico-syntaxiques, selon un double jeu d'oppositions : « être vivant / non animé » d'une

part, « sens propre / sens figuré (métaphorique) », d'autre part. Ces classes sont au nombre de 54. Les classes sémantico-syntaxiques se subdivisent, à leur tour, en sous-classes syntaxiques (il y en a 248) en fonction de leur schème syntaxique et de leur paradigme lexical. Enfin, les sous-types syntaxiques représentent les diverses formes que peut prendre le schème syntaxique, et ils sont eux-mêmes susceptibles de variantes syntaxiques et lexicales.

Par exemple, on distinguera :

- la classe générique E, qui contient les verbes de « déplacement d'un lieu ou vers un lieu » ; elle comporte quatre classes sémantico-syntaxiques ;
- la classe sémantico-syntaxique E1, qui contient les verbes du type « sortir, faire sortir quelqu'un d'un lieu », « aller, faire aller quelqu'un quelque part », avec sujet / objet humain, au sens propre et figuré ; elle comporte sept sous-classes syntaxiques ;
- la sous-classe syntaxique E1a, qui contient les verbes du type « sortir d'un lieu » ; elle contient trois sous-types syntaxiques ;
- le sous-type intransitif, qui comporte trois variantes selon que le sujet est humain / animal / pluriel collectif.

Cette présentation sommaire ne rend pas compte de l'extrême affinement des paramètres mis en jeu (relations entre phrases, dérivations, types de compléments et de prépositions) – le tout donnant lieu à un codage minutieux qui permet des « tris croisés » extrêmement révélateurs (par exemple, on peut dégager les constructions dominantes d'un domaine comme la géologie). Ce que je retiendrai de cette expérience, là encore très impressionnante, c'est que les critères qui dominent la structuration sont des critères sémantiques, et non syntaxiques – à la différence des travaux de M. Gross, 1975, par exemple, qui avait construit ses tables « de manière purement syntaxique » (p. 218), obtenant tantôt des champs sémantiquement homogènes, tantôt d'autres qui l'étaient moins... C'est quand même le découpage en champs lexicaux qui ouvre la structuration (au niveau des classes génériques), tandis que prennent le relais (au niveau des classes sémantico-syntaxiques) des oppositions fondées sur les traits génériques et la distinction entre sens propre et sens figuré. Ceci n'enlève quasiment rien à l'objectivité (sinon au formalisme) de la procédure, dans la mesure où les critères sémantiques utilisés sont d'une telle généralité que, dans la pratique, ils ne peuvent guère prêter à discussion. Il n'empêche que la procédure montre que la syntaxe est d'autant plus rentable qu'on l'enferme dans un périmètre sémantique (même délimité à grands traits) – ce qui implique, malgré tout, une relative subordination de la forme au sens. Il convient d'ajouter que ce classement, s'il permet de dégager des degrés hiérarchiques de synonymie très convaincants, conduit naturellement à la disjonction des entrées d'un polysème. Le problème reste entier de savoir si une transposition de ce type de structuration à la polysémie est ou non possible. Par exemple, pourrait-on appliquer à tout polysème, de manière systématique, d'abord des critères sémantiques (tels que les traits génériques et la distinction sens propre / figuré), puis des critères syntaxiques ? Les quelques exemples donnés ci-dessus conduisent à en douter.

Tout ce qu'on peut dire, c'est que l'approche distributionnelle occupe une place de choix dans l'étude de la polysémie, mais qu'elle n'est pas pour autant une panacée, capable de résoudre tous les maux... Certes, il faut en user, mais sans la surestimer. Elle ne peut être systématique, et n'a qu'une objectivité limitée, les aspects les plus formels (ou les moins discutables) qu'elle présente n'étant pas toujours les plus rentables sémantiquement.

Deux autres critères peuvent être utilisés secondairement. On peut faire appel au champ morphosémantique du mot pour justifier certaines différences de signification⁶⁷. Le verbe

commander est exemplaire de cette démarche, dans la mesure où il produit deux dérivés nominaux, *commandement* et *commande*. Si ces noms ne sont pas d'un grand secours en ce qui concerne une structuration fine de la polysémie de *commander*, ils peuvent toutefois venir à l'appui de certains choix relatifs à la présentation de cette polysémie. En l'occurrence, ils pourraient légitimer le fait d'accorder la première place, comme nous l'avons proposé, à la disjonction entre les significations relatives à l'« exercice de l'autorité » et la signification « commerciale ». Le verbe *fonder* présente un cas similaire, avec ses deux dérivés *fondation* et *fondement*. Mais, là encore, on ne trouvera rien de systématique, et il faudra procéder au cas par cas. Ainsi les deux noms *vue* et *vision*, qui sont, dans certains emplois, synonymes, ne permettent pas d'opérer de tels dégroupements de sens. D'autre part, il n'y a évidemment (et heureusement) pas de correspondance systématique entre les significations du mot de base et de son dérivé. Le dérivé possède ses propres acceptions, par exemple pour le nom *vue* :

Le fait de considérer (un but, une fin) (PR).

qui n'ont pas (à première vue !) de corrélat dans le mot de base – sans parler de celles qui, dénotant autre chose qu'un processus :

Étendue de ce qu'on peut voir en un lieu (PR). Ce qui représente (un lieu, une étendue de pays) (PR). Ouverture (PR).

n'ont pas non plus de pertinence immédiate. Le mot de base a, lui aussi, ses aires de sens réservées. Ainsi, en ce qui concerne *voir*, la signification :

Être, se trouver en présence de (qqn) (PR).

ne se trouve pas transposée dans les dérivés nominaux. Mais surtout cette démarche est menacée de circularité. Les polysémies des dérivés peuvent être complexes, et elles demandent à être élucidées. Est-ce alors le dérivé qui doit servir à la structuration du mot de base, ou l'inverse ? Ou convient-il de faire une navette entre les deux ?

Le second critère consiste à rechercher les mots synonymes des significations qu'on dégage. On met en place une grille lexicale formée de plusieurs sous-ensembles (micro-champs), qui correspondent aux différentes significations du mot polysémique. Les dictionnaires utilisent souvent ce critère dans le cours des articles. Prenons comme illustration un exemple simple, l'adjectif *aigu* dans le PR⁶⁸ :

- | | |
|---|----|
| Terminé en pointe ou en tranchant. =>acéré, coupant, pointu. Une flèche aiguë [...] | 1. |
| D'une fréquence élevée, en haut de l'échelle des sons [...] « des voix aiguës ou graves » (Maupass.). => aigre, criard, perçant, strident [...] | 2. |
| Intense et pénétrant (douleur). => vif, violent [...] | 3. |
| fig.Particulièrement vif et pénétrant dans le domaine de l'esprit. => incisif, perçant, subtil ; acuité [...] L'intelligence parisienne « aiguë, [...] toujours en mouvement » (R. Rolland) [...] | 4. |

Les synonymes sont donnés après les définitions ou les exemples⁶⁹, et ils s'ajoutent parfois à ceux qui apparaissent dans les définitions elles-mêmes (*intense et pénétrant*, en 3, *vif et*

⁶⁷ . Ce critère morphologique peut être utilisé, comme le critère distributionnel, en vue du traitement homonymique des significations (repreons l'exemple, donné par J. Dubois, 1965, de l'adjectif *cher* et de ses dérivés *chéri*, *chérir*, d'une part, *cherté*, *chérot*, d'autre part), mais, là encore, rien n'empêche de l'exploiter à des fins de structuration polysémique (voir J. Picoche, 1986, p. 68).

⁶⁸ . Je ne reproduis pas l'article dans sa totalité, en particulier en ce qui concerne les exemples.

pénétrant en 4). On obtient ainsi une sorte de ronde de synonymes pour chaque définition.

Cette procédure appelle plusieurs remarques. On note d'abord qu'elle vient cautionner la structuration polysémique plus qu'elle ne permet de la fonder. C'est en effet une fois que les significations du mot sont établies qu'on peut partir à la recherche de synonymes correspondant à chacune. Se pose ensuite le problème de la sélection des synonymes – ceux-ci ne s'imposant pas de façon aussi immédiate que la distribution d'un mot. C'est en principe par l'opération de substitution en contexte, implicitement présente dans les dictionnaires, que la synonymie peut être établie. Mais on s'engage là sur un terrain qui n'est pas toujours facile à délimiter. Si l'adjectif *aigu*, qui peut s'appliquer à un objet concret (1), à un son (2), à une sensation (la douleur, en 3), ou à une faculté intellectuelle (4), présente une combinatoire bien balisée par des changements de domaines, qui conduit à des séries synonymiques peu discutables, il n'en est pas de même d'un mot comme *peur*, pour lequel le *PR* distingue un *sens fort* et un *sens faible*, illustrés respectivement par les exemples suivants :

Être en proie à la peur [...] Inspirer de la peur à qqn. La peur s'empare de qqn, l'étreint. (PR) « Ils avaient une peur malade de gêner leurs voisins » (R. Rolland) (PR).

Dans le premier cas, les contextes sont très divers, la peur pouvant aller, dans certaines citations, jusqu'à son paroxysme :

« La peur [...] c'est quelque chose d'effroyable, une sensation atroce, comme une décomposition de l'âme, un spasme affreux de la pensée et du cœur, dont le souvenir seul donne des frissons d'angoisse » (Maupassant).

ce qui conduit le *PR* à faire suivre la définition d'une abondante série de synonymes :

affolement, alarme, alerte, angoisse, appréhension, crainte, effroi, épouvante, frayeur, inquiétude, panique, terreur⁷⁰ (PR).

On voit qu'il est difficile de constituer une telle liste. Doit-elle comporter un mot comme *appréhension* ? Pourquoi ne pas adjoindre *horreur* à *épouvante* et *terreur*, ou *anxiété* à *angoisse* ? Pour le sens faible, le *PR* ne propose pas de synonymes – sinon le mot *appréhension*, présent dans la définition même. On peut se demander pourquoi les mots *crainte* ou *inquiétude* n'auraient pas ici leur place. En fait, le critère synonymique nous renvoie l'image de la polysémie du mot. Quand celle-ci est clairement structurée, les séries synonymiques se mettent en place facilement. Quand elle est plus floue, l'incertitude gagne aussi les synonymes... Ce phénomène s'explique par le fait qu'on part du mot pour aller à ses équivalents de sens. Il n'empêche qu'il limite singulièrement la rentabilité de la procédure. Celle-ci ne peut, pour plusieurs raisons, être systématique. Il faudrait, pour cela, qu'on puisse établir des listes de synonymes fermées et distinctes, correspondant à chaque signification. On vient de voir que la première condition ne peut être remplie. La seconde ne l'est pas non plus, à plus d'un titre. D'abord rien ne dit qu'il existe des synonymes pour chaque signification d'un mot donné. Pour le mot *dossier*, par exemple, pris dans les deux sens suivants :

I. Partie d'un siège sur laquelle on appuie le dos (PR). II. [...] Ensemble de pièces relatives à une affaire et placées dans une chemise (PR).

je n'ai trouvé de synonyme, ni à la suite de la définition, ni dans la définition elle-même. D'autre part, il n'y a pas toujours – loin s'en faut – d'équivalence stricte entre une signification et un synonyme. Le synonyme peut être trop étroit ou trop large, ou il est lui-même polysémique. Pour

⁶⁹ . On notera que le mot *acuité* est, en tant que dérivé, un synonyme de sens, non de forme.

⁷⁰ . On peut s'interroger sur la présence possible d'intrus dans cette liste : si *alarme* peut passer, *alerte* me paraît sujet à caution. D'autre part, je n'ai pas retenu les équivalents argotiques.

illustrer le premier cas, je reprendrai l'exemple de *dossier*. On trouve, dans le corps de l'article, les équivalences suivantes :

Dossier d'un lit, la partie qui soutient le chevet. => tête (de lit) (PR). Dossier de presse. => press-book (PR).

On voit qu'ici, les synonymes ne valent pas pour les significations concernées, mais uniquement pour un emploi particulier à l'intérieur de ces significations. À l'inverse, le synonyme est trop large quand il couvre plus d'une signification. Je prendrai l'exemple du verbe *brailler*, défini ainsi, en tant que mot monosémique, par le PR :

Crier fort, parler ou chanter de façon assourdissante. Il ne parle pas, il braille [...]

Ce mot figure, parmi d'autres, comme synonyme de *crier*, dont il couvre les deux significations suivantes :

Jeter un ou plusieurs cris [...] Crier de douleur [...] Parler fort, élever la voix au cours d'une conversation, d'une discussion [...] « On peut discuter sans hurler. D'ordinaire on ne crie que quand on a tort » (Gide).

dans la mesure où il n'est pas sensible à l'opposition de traits « absence de la parole » / « présence de la parole ». Enfin – le cas est évidemment très fréquent – le synonyme est lui-même polysémique, et il se trouve légitimement convoqué à chaque fois qu'il peut correspondre à une signification. Ainsi l'adjectif *lumineux* vient s'associer aux deux significations suivantes de *clair* :

Qui a l'éclat du jour (PR). Aisé, facile à comprendre (PR).

dans la mesure où il possède une différence de sens similaire. On voit poindre une nouvelle fois le risque de circularité, le synonyme devenant à son tour le polysème qu'on doit structurer au moyen de synonymes... dont fait éventuellement partie le mot donné au départ !

On ajoutera que la recherche des synonymes peut s'accompagner de celle des antonymes, qui pose des problèmes spécifiques en ce qui concerne la procédure de substitution (ainsi, les antonymes *émoussé*, *grave*, *sourd* de l'adjectif *aigu* accepteront la procédure, qui sera refusée par les antonymes *audace*, *bravoure*, *courage*, *intrépidité*, du mot *peur*) et qui rencontre en principe les mêmes limites que celles évoquées précédemment. Mais beaucoup moins nombreux, et regroupés discrètement en fin d'article dans les dictionnaires, ils ne font généralement pas l'objet d'une recherche aussi attentionnée que les synonymes⁷¹.

Enfin, on trouve parfois, à la suite des définitions ou des exemples, des mots associés. Ainsi, dans le cas du verbe *marcher* :

Avancer (en parlant des êtres animés) [...] – Animaux qui marchent sur les doigts (=> digitigrade), sur la plante des pieds (=> plantigrade) (PR). Aller à pied (=> pédestre, piéton) (PR).

Ces mots contiennent des traits – « avancer » pour *digitigrade*, *plantigrade*, « aller à pied » pour *piéton*, *pédestre* – qui correspondent à telle ou telle signification du verbe *marcher*. Mais ils dénotent autre chose que l'action concernée. Les adjectifs *digitigrade* et *plantigrade* expriment la propriété des espèces qui avancent de telle ou telle manière (ou même dénotent ces espèces) et *piéton* dénomme le marcheur à pied. Ces mots se disent donc de l'agent qui fait l'action d'avancer ou d'aller à pied. Quant à l'adjectif *pédestre*, il exprime la propriété d'une action (*randonnée*) qu'on fait au moyen de la marche à pied. Ces rapprochements se font par recours à l'intuition, et ils posent des problèmes similaires à ceux que nous avons rencontrés. Ainsi, si l'on

⁷¹ . Notons, là encore, que synonymes et antonymes peuvent cautionner aussi bien une procédure de dégroupement homonymique – ainsi, l'adjectif *cher* sera mis en relation, d'une part, avec *aimé*, *chéri*, *bien-aimé* (synonymes) et *odieux*, *détesté* (antonymes), d'autre part, avec *coûteux*, *dispendieux* (synonymes) et *bon marché* (antonyme) – qu'un traitement polysémique.

retrouve telle quelle la signification « aller à pied » dans *pédestre* et *piéton*, les adjectifs *digitigrade* et *plantigrade* restreignent par des traits spécifiques (« en appuyant sur les doigts », « sur la plante des pieds ») la signification « avancer ».

Venons-en maintenant à l'approche interne.

Celle-ci rencontre sur le terrain une telle diversité de variations sémantiques qu'on est contraint d'enrichir et d'affiner sans cesse le petit lot de règles simples posées au départ. On sait bien que, si l'on sort des exemples plus ou moins *ad hoc* destinés à illustrer et à promouvoir les constructions théoriques (et il faut bien en passer par là à un certain niveau de conceptualisation), et si l'on prend les mots comme ils viennent et comme ils sont, les traits sémantiques ne sont pas aussi stables et bien définis qu'on le voudrait, qu'ils ne se distinguent ni ne s'opposent de manière tranchée et définitive, et que les opérations et manipulations portant sur le sens ne peuvent avoir la rigueur de procédures mathématiques – l'approche structuraliste ne pouvant tenir la route sur de longues distances.

Je donnerai deux exemples simples. Le verbe *marcher* possède plusieurs significations en rapport avec cette forme de déplacement qui caractérise l'être humain. J'emprunte les définitions et quelques exemples du *PR* :

Se déplacer par mouvements et appuis successifs des jambes et des pieds sans quitter le sol [...] « Je ne puis méditer qu'en marchant » (Rouss.). Marcher à petits pas rapides [...] Marcher d'un pas ferme, lent, tranquille. Marcher bon train, vite [...] Marcher avec peine [...] Aller à pied [...] marcher sans but, à l'aventure [...] Enfant qui marche à côté de sa mère. Marcher devant, derrière qqn [...] Mettre le pied (sur qqch.) tout en avançant. Défense de marcher sur les pelouses [...] Poser le pied (sur qqch.), sans idée d'autre mouvement. Marcher dans une flaque d'eau [...]

Comment différencier ces significations ? Il n'est guère possible de procéder par addition ou retranchement de traits. L'action reste fondamentalement la même et l'on retrouve dans les quatre significations les deux traits « déplacement » et « modalité du déplacement (par appui des pieds) ». Mais de l'une à l'autre, la perception varie, mettant l'accent sur tel ou tel aspect de l'action, ce qui entraîne une pondération différente des deux traits. Dans la première signification, on peut dire que les deux traits s'équilibrent. La personne est vue à la fois dans un déplacement continu, et à travers la modalité du déplacement (*mouvements et appuis successifs des jambes et des pieds sans quitter le sol*). Les exemples tendent à souligner cette modalité, au moyen de caractérisations diverses. La seconde signification privilégie le déplacement, la modalité du déplacement étant présente sans être saillante. C'est ce que traduit la définition du *PR*, qui emploie le verbe *aller*, plus directionnel, et réduit l'expression de la modalité (*à pied*). À l'inverse, avec les deux significations suivantes, c'est la modalité qui l'emporte, tandis que le déplacement est mis au second plan. Les définitions donnent en premier le mouvement du pied (*mettre le pied, poser le pied sur*), la construction du verbe indiquant le point d'appui (*sur qqch.*), tandis que le déplacement est contenu dans un segment subordonné, qu'il s'agisse du gérondif *tout en avançant*, ou du commentaire métalinguistique *sans idée d'autre mouvement*. Mais, là encore, intervient une différence de saillance. Dans le premier cas, le mouvement du pied se répète, il est pris dans le cours de la marche, dans la continuité du déplacement, comme le montre le gérondif *tout en avançant*. Dans le second cas, le mouvement du pied est saisi dans l'instant même où il se pose – on a à faire à un mouvement-occurrence – ce qui suspend la perspective du déplacement. On voit donc que, plus le trait « modalité » prend du relief, avec cette sorte d'arrêt sur image que suggère la dernière définition, plus le trait « déplacement » s'affaiblit. Ce trait ne disparaît toutefois pas complètement, comme pourrait le faire croire le commentaire métalinguistique *sans idée d'autre mouvement*, car il va de soi que ce mouvement

du pied s'effectue au cours d'un déplacement, et non de façon isolée (comme par exemple, dans *Il pose le pied sur un tabouret*)⁷², mais il n'est pas associé, comme précédemment, à la représentation de ce mouvement. On voit, par cet exemple, comment un schéma sémantique de base peut produire une pluralité de significations, par modulation des traits qui le composent. Les deux traits peuvent s'équilibrer, comme ils peuvent s'affirmer tour à tour, l'un devenant plus saillant que l'autre⁷³.

Le verbe *crier* illustre un autre phénomène. Je partirai, cette fois, d'un choix d'exemples que propose le *PR*, que je réorganise à ma façon – les regroupements et les définitions de l'article ne reflétant pas assez fidèlement les variations de sens que je souhaite mettre en évidence :

- « Des camelots traversaient le carrefour en criant des éditions spéciales » (Mart. du 1. G.).
- « Je l'ai vu courir comme un fou. Il a crié qu'il allait manquer son train » (Chardonne). 2.
- « On peut discuter sans hurler. D'ordinaire on ne crie que quand on a tort » (Gide). 3.
- Crier des injures à qq. Crier un ordre. Il lui cria de se taire. 4.
- Crier contre qq, (pop.) après qq. Tes parents vont crier. 5.

Dans ce corpus, le verbe *crier* dénote une émission de parole marquée par une forte intensité de la voix. Une thèse récente⁷⁴ a montré que ce trait « intensité » traduit un écart par rapport à la norme vocale, qui se trouve souvent corrélé avec un écart par rapport à la norme émotionnelle. En d'autres termes, on crie, au lieu de parler, quand on éprouve un sentiment violent, et plus particulièrement de l'agressivité envers son destinataire. Ce n'est pas le cas en 1, où il s'agit, pour des marchands ambulants, de se faire entendre à distance, et où, seule, la situation est à l'origine de cette amplification sonore. La composante émotionnelle s'introduit, me semble-t-il, dès l'exemple 2. Certes, le personnage crie parce qu'il s'éloigne d'un destinataire dont il veut se faire entendre. Mais il est pris aussi dans une situation d'urgence (*il allait manquer son train*), qui l'oblige à réagir rapidement (*courir*) et provoque son affolement (*comme un fou*)⁷⁵. On peut donc penser que l'intensité de la voix témoigne de l'état d'excitation où il se trouve. En 3, il est dit que celui qui élève la voix le fait parce qu'il est à court d'argument (*quand on a tort*). L'intensité vocale (qu'expriment les deux verbes *crier* et *hurler*) est alors une manière de rétablir la situation à son avantage, en prenant le dessus sur l'autre. Le verbe *crier* traduit l'autorité, voire l'agressivité du locuteur, même s'il ne les dirige pas explicitement contre le destinataire. On retrouve ces composantes en 4, dans des situations où l'objet de parole traduit un rapport de force (*crier un ordre, Il lui cria de se taire*) ou de violence (*crier des injures à qq*), et où le

⁷². C'est la remarque que fait J. Picoche, 1994 / 1995a, article n°17, p. 180 : « Il est rare qu'on marche dans une flaque d'eau ou sur les pieds de quelqu'un sans se déplacer en mettant un pied devant l'autre ! ».

⁷³. On trouvera, dans J. Picoche, 1994 / 1995a, article n°17, une (re)structuration de la totalité de l'article *marcher* du *Petit Robert* (édition de 1987), qui propose un traitement unitaire et « continu » des emplois spatiaux et non spatiaux (dont on trouve déjà une première approche dans J. Picoche, 1986, p. 18-20). Les significations que j'examine ici se trouvent regroupées dans une première section et coiffées par une définition unique relative à l'action physique de marcher. Mes propositions ne sont toutefois pas incompatibles avec certaines des subdivisions qu'on trouve dans cette partie.

⁷⁴. H. Constantin de Chanay, 1996.

⁷⁵. On notera que les mots *courir* et *fou* sont en isotopie avec *crier*, dans la mesure où ils traduisent aussi un écart par rapport à la norme, qu'il s'agisse du mouvement physique ou de l'état d'esprit.

destinataire est clairement visé. C'est en 5 que le ton monte le plus haut, le verbe *crier* dénotant un acte de parole ouvertement dirigé contre l'autre. On notera d'ailleurs, dans ces exemples, la présence de prépositions comme *contre*, *après*, qui traduisent, de façon quasi spatiale, la relation d'opposition à l'autre. On voit, à travers ce corpus, que les variations de signification dépendent de l'interprétation qu'on fait de la situation affective du sujet, corrélée à l'acte de parole : de l'absence à la présence de sentiment, on assiste à la montée progressive de l'affect⁷⁶. Nous sommes là dans un domaine particulièrement flou, où les oppositions binaires ne sont guère pertinentes et où le principe de gradualité tend à s'imposer.

On voit, par l'exemple de ces deux verbes, que les termes de saillance et de gradualité (entre autres choses !) doivent s'ajouter à ceux d'addition et de suppression – l'approche structuraliste devant céder la place à des formes plus souples de modélisation, qui mettent en évidence la présence d'un véritable continuum dans la langue – ce principe valant au plan de la description générale des faits linguistiques. Cette notion est tout à fait centrale dans les approches constructivistes du sens que j'évoquais précédemment⁷⁷. Elle n'est pas neuve pour autant. B. Pottier, pionnier en matière de sémantique structurale, ne s'est pas fait faute d'affirmer parallèlement, de manière répétée et... continue, que « le discontinu est le résultat d'une opération sur le continu »⁷⁸ :

L'expression *discontinue* (discrète) de la langue recouvre une *continuité d'intention* sémantique. On fige ce qui est dynamique. D'où la nécessité d'abandonner une représentation logique binaire, exclusive, au profit d'une logique « floue », où tous les degrés sont envisageables [...] (B. Pottier, 1992b, p. 17) prônant l'application de ce principe en sémantique lexicale, que ce soit en synchronie ou en diachronie⁷⁹. Nul doute que nous aurons l'occasion, dans notre travail de terrain, d'expérimenter ces voies multiples et moins balisées...

De ce rappel succinct de la problématique de la polysémie et de l'évaluation critique des outils méthodologiques qui la concernent, je ne tire pas un bilan pessimiste – mais simplement réaliste. Je crois en effet que l'étude du sens ne peut être systématique, au sens fort de ce terme, mais qu'elle peut consister en un bricolage méthodique, ce qui n'est déjà pas si mal... J'entends par là qu'il faut se servir des critères que la linguistique met à notre disposition, mais en les ajustant à chaque fois au mot qu'on étudie. Et il ne faut pas craindre de reconnaître que, dans cette adaptation constante de l'outil à l'objet, l'intuition intervient inévitablement, et qu'il

⁷⁶ . Il semble bien que, loin de n'avoir qu'une implantation locale (au sein d'un lexème), cette corrélation entre l'intensité de la voix et la présence d'un affect a une dimension macro-structurale, puisqu'elle traverse l'ensemble du champ lexical de la parole, déterminant l'apparition du phénomène de « polysémie collective » (H. Constantin de Chanay, 1996, p. 75 et suiv.)

⁷⁷ . Je citerai en exemple, sur ce thème de la gradualité pourvoyeuse d'« indétermination sémantique », C. Fuchs, 1991. Ce type de modélisation peut également prévaloir dans l'étude des champs lexicaux. Ainsi j'ai tenté de structurer un certain nombre de mots appartenant au champ lexical de la « peur » (*pressentiment*, *appréhension*, *pressentiment*, *craindre* / *crainte*, *peur*, *redouter*, *épouvante*, *affolement*), en posant un schéma sémantique de base comportant deux composantes, cognitive et affective, et en faisant varier ces composantes, selon les lexèmes, en saillance et en intensité. Il est intéressant de constater que ce point de vue peut aussi avoir une application historique. Ainsi J. Picoche, 1977, 1992a, p. 85-87, a pu montrer que l'évolution des trois significations du verbe *douter*, pris à trois époques distinctes (« avoir peur » en ancien français, « être incertain » en moyen français et français moderne, et « être presque sûr » en français moderne, avec *se douter*), pouvait s'expliquer, à partir d'un schéma sémantique commun, par de semblables variations de saillance et d'intensité (d'une acception à l'autre, il y a affirmation de la croyance et diminution de l'affect).

⁷⁸ . B. Pottier, 1992b, p. 31 (voir aussi la 1^{ère} édition de 1987, p. 27).

⁷⁹ . B. Pottier, 1992a, p. 43.

convient peut-être de la considérer, non comme une intruse qui disqualifie la fin qu'elle sert, mais comme une procédure de découverte à part entière⁸⁰. Après tout, dire qu'on peut (ou doit) être linguiste en se passant de l'intuition, n'est-ce pas un peu comme si l'on prétendait qu'on peut (ou doit) être musicien sans avoir d'oreille musicale... L'important est que cette intuition soit constamment régulée, cautionnée, par des critères moins subjectifs, et que la démarche d'ensemble résulte d'un équilibre entre ces différentes composantes. C'est dans cet esprit que je souhaite aborder l'objet de recherche que je me suis donné⁸¹.

Voyons de plus près dans quelle mesure le cadre méthodologique que j'ai posé, et qui reprend, en grande partie, des notions communes concernant la polysémie, peut convenir à cet objet de recherche. Les études menées généralement portent sur des mots du lexique contemporain, dont les significations sont plus ou moins établies, et pour lesquels on peut, en principe, faire appel à l'intuition immédiate. D'autre part, elles ont souvent pour objectif de servir une théorie qu'elles illustrent, qu'il s'agisse de mettre en évidence les mécanismes généraux de la polysémie, ou d'interroger sur tel ou tel de ses aspects – je pense en particulier aux concepts de métaphore et de métonymie, qui constituent des hauts lieux de l'interrogation savante pour les sémanticiens cognitivistes. Enfin, si l'approche interne est au cœur de toute étude de polysémie, l'approche externe trouve un champ privilégié dans les mots qui, par nature, appellent les constructions qui constituent leur distribution immédiate, le verbe et l'adjectif en particulier.

Mon objet de recherche est composite. Il compte des mots du lexique moderne et contemporain (*air-fluide gazeux* et *air-apparence*) et des mots du XVII^e siècle (*air-élément* et *air-manière d'être*)⁸². Comme on l'a déjà dit, ces derniers ne possèdent pas de significations établies, et celles du mot *air-manière d'être* se présentent d'emblée comme particulièrement difficiles à saisir. Plus proche de nous, la signification *air-apparence* possède aussi ses zones d'ombre. Les vertus de l'intuition immédiate s'en trouvent d'autant diminuées. D'autre part, ces mots sont des noms, qui se répartissent sémantiquement en deux types, selon qu'ils dénotent une réalité physique (l'air qu'on respire) ou abstraite (l'apparence et la manière d'être), et l'approche distributionnelle doit tenir compte, à la fois de ce passage à la catégorie nominale, et de l'hétérogénéité sémantique qui s'y manifeste. De plus, la procédure elle-même demande à être précisée. Quand on considère, dans le sillage de N. Chomsky, que seuls les verbes et les adjectifs possèdent des traits de sélection, c'est qu'on prend en compte les contraintes de construction qui sont liées à ces catégories. On se place donc dans le cadre de ce que j'appellerai un distributionnalisme étroit (ou strict). Dans cette logique même, l'hypothèse de N. Chomsky doit être nuancée dans la mesure où les noms (nominalisations, en particulier) peuvent connaître ce type de contraintes. Mais l'analyse peut prendre une autre dimension, si l'on considère que, de

⁸⁰ . D'ailleurs les manipulations qui légitiment les analyses syntaxiques mettent en jeu, à travers les notions d'équivalence et d'acceptabilité, le « sentiment linguistique », qui n'est autre qu'une forme d'intuition.

⁸¹ . Pour J. Picoche, si les procédures formelles sont des moyens d'analyse incontournable, elles n'ont toutefois « d'autre rôle que de permettre au lexème de produire du sens », de la même façon « que la monture d'un bijou n'a de raison d'être que de mettre en valeur une pierre précieuse » (1992c / 1995a, article n°35, p. 366). Et l'on ne doit pas renier sa propre intuition : « Finalement, le jugement de polysémie, appuyé, certes, sur une revue honnêtement exhaustive des faits, aidé de tous les bons et indispensables outils de rigoureuses méthodes, est dans [le] regard » du lexicologue, seul « capable de percevoir l'unité cachée » du polysème (1986, p. 69).

⁸² . J'appelle provisoirement *mot* les formes correspondant aux deux grandes significations propres à chaque époque, en attendant de statuer sur les relations d'homonymie ou de polysémie qui s'établissent entre elles – ce qui constitue précisément l'enjeu de cette recherche...

toute façon, toute unité lexicale entre en combinatoire avec d'autres unités. De ce point de vue, le nom relève, lui aussi, de l'approche distributionnelle (au sens large), même si celle-ci ne présente pas le même degré de contrainte et de systématisme que dans le cas du verbe et de l'adjectif. Je serai naturellement amenée à exploiter ces deux aspects du distributionnalisme (réservant le terme d'approche externe au distributionnalisme étroit), et à reconnaître d'ailleurs, au cours de cette expérience, que la frontière entre les deux n'est pas toujours évidente. On ne cherchera pas toutefois à résoudre ce problème, plus théorique que pratique, et qui n'est pas crucial pour notre recherche.

Enfin mon objectif est d'atteindre, à travers les significations, le monde des représentations. Notre objet de recherche nous y invite, et notre projet de recherche nous y oblige. L'objet, ce sont les différents mots *air* du XVII^e et du XX^e siècles. Or ces mots occupent, pour des raisons différentes, une place de choix dans le lexique. L'air qu'on respire est une donnée fondamentale de l'expérience physique de l'homme, à toutes les époques. Quant à l'air abstrait, il touche à l'image que la personne donne d'elle-même, et il semble avoir une place privilégiée dans la société et les discours du XVII^e siècle. L'un et l'autre ne peuvent que mobiliser fortement l'imaginaire et le point de vue collectifs. Quant au projet de recherche, il est de mettre en évidence la dérivation qui s'établit entre *air*-élément et *air*-manière d'être au XVII^e siècle, puis d'établir une comparaison avec le XX^e siècle. On ne voit guère comment on pourrait mener à bien la première entreprise à partir de significations purement dénotatives, renvoyant à l'objet sans prendre en considération la dimension subjective. Quant à la seconde, elle n'a d'intérêt que si l'on met en regard, à travers les mots, les différences de mentalité qu'ils révèlent. Ce disant, nous n'affirmons rien d'original par rapport aux recherches actuelles, qu'il s'agisse de l'approche psychomécanique de J. Picoche, qui a su remplacer les (anciennes) équations sémiques déshydratées du type *Cheval* : [+ nom] [+ Masc] [+ mâle] [+ équidé] [- hybride] par des significations riches en représentations symboliques et culturelles (voir J. Picoche, 1992c / 1995a, article n°35), ou de la sémantique cognitive pour qui le rapport entre le sens d'un mot et l'objet passe par l'expérience humaine (on se reportera, bien sûr, au « mythe expérialiste » de G. Lakoff, M. Johnson, 1985). Notre but n'est pas de faire ou de refaire des articles de dictionnaires, mais de nous mettre à l'écoute des mots et à l'affût de toutes leurs résonances. Sans ouvrir le large débat qui porte sur la frontière entre définition linguistique et définition encyclopédique (on se reportera à G. Kleiber, 1990a), nous pouvons dire que nos définitions, dans leurs résultats, se rapprocheront plutôt des « stéréotypes », au sens de H. Putnam, ayant pour visée « la représentation effective » des choses (R. Martin, 1990, p. 89).

Il se confirme donc que j'ai à mener un important travail de terrain, dans la mesure où je dois, d'une part, construire les significations qui ne sont pas (ou pas suffisamment) établies, et d'autre part, dégager les représentations qui se trouvent associées aux significations. C'est pourquoi, comme je le disais précédemment, ce travail de terrain ne pourra guère laisser place au débat théorique pris en lui-même. On ne trouvera donc pas, dans les pages qui suivent, de considérations abstraites et savantes destinées à exposer, confronter et évaluer les théories en cours relatives à la polysémie... Je me contenterai de mettre en œuvre aussi rigoureusement que possible les critères que je viens de présenter, à des fins de structuration référentielle de la polysémie des mots concernés. Tout au plus, dans la phase de récapitulation propre à chaque étude, j'essaierai de dégager tel ou tel « type » de polysémie⁸³.

Voyons maintenant les possibilités et les limites d'application que présente notre cadre méthodologique, en fonction des données que je viens de préciser. Il ne s'agit que d'ouvrir des

⁸³ . Sans aller plus loin dans la problématique, je crois en effet qu'un traitement pluriel de la polysémie s'impose, et qu'il convient, selon le mot étudié (et sa plus ou moins forte densité référentielle) de différencier les approches. Sur ce point, on se reportera à la conception du « sens hétérogène » de G. Kleiber, 1999a, p. 50-51.

pistes, à partir des éléments de base dont on dispose (je m'en tiendrai avant tout aux informations fournies par le *PR*), étant entendu qu'un bilan méthodologique précis sera établi par la suite pour chacun des mots étudiés.

Je commence par les mots *air*-fluide gazeux et *air*-apparence du XX^e siècle, plus proches de nous et pour lesquels on dispose d'un matériau lexicographique plus exploitable.

Le premier, en tant qu'il dénote une réalité physique, est, à première vue, plus saisissable sémantiquement que le second. Il possède un certain nombre de significations établies dont font état les dictionnaires. Si on se reporte à l'article du *PR* :

- | | |
|--|----|
| cour. Fluide gazeux constituant l'atmosphère, que respirent les êtres vivants. | 1. |
| Ce fluide en mouvement. | 2. |
| Espace rempli par ce fluide au-dessus de la terre. | 3. |
| loc. adv. en l'air : en haut, vers le ciel. | 4. |
| fig. Atmosphère, ambiance. | 5. |

on constate, comme on pouvait s'y attendre, que la structuration de sa polysémie relève plus de l'approche interne que de l'approche externe – un nom concret ou dénotant une réalité physique n'ayant pas, en principe, vocation à régir des compléments. Dans la présentation non hiérarchisée proposée par le *PR*, on constate que les définitions illustrent assez bien les concepts de l'approche interne. À partir de la première définition, posée comme signification de base, les autres définitions procèdent implicitement par restriction de sens en 2, dérivation métonymique en 3 et 4 (avec l'expression *en l'air*), métaphorique en 5. Ajoutons que l'expression *en l'air* est elle-même source de métaphores. Nous verrons comment on peut élaborer cette présentation, en confrontant les dictionnaires, en travaillant sur les définitions et les exemples, et en analysant de près les variations sémantiques. Mais comment entrer plus avant dans les représentations que véhicule ce mot ? Certes, les variations sémantiques, par elles-mêmes, en particulier les significations figurées, apportent des informations instructives sur la manière dont on se représente l'air qu'on respire. Mais cette approche n'est pas suffisante. Pour mener à bien l'enquête, il convient de prendre très largement en compte les contextes d'emploi du mot, qu'il s'agisse de contextes libres, ou plus ou moins contraints (collocations, expressions)⁸⁴. Comment étudier méthodiquement ces contextes, en particulier quand il s'agit de contextes libres ? Si le mot *air*-fluide gazeux ne possède pas de constructions spécifiques, il n'en est pas moins soumis, en tant que nom, à la combinatoire propre à sa catégorie. Cette combinatoire comporte deux niveaux, selon qu'on considère la structure du syntagme nominal, puis les modalités d'insertion de ce syntagme nominal dans l'énoncé. Au premier niveau, on peut prendre en compte l'actualisation et les expansions du nom – complément prépositionnel (*l'air des villes*) et adjectif (ou constituant adjectival) (*air humide, moite, sec*). Au second niveau, les contextes sont, en principe, plus diversifiés, dans la mesure où le syntagme nominal peut entrer dans de multiples structures syntaxiques et actanciennes. Notons que l'adjectif, selon les fonctions qu'il occupe, peut jouer sur les deux niveaux. L'étude du corpus permettra de dégager les structures privilégiées, comme, par exemple, des constructions verbales telles que *respirer, aspirer, expirer, humer (l'air), se griser d'(air)*. Conformément à la mise au point faite précédemment, on retrouvera donc, à ce niveau d'analyse, les procédures de l'approche distributionnelle. Ces procédures seront, là encore, exploitées sans esprit de système, en fonction de leur rendement, et d'un point de vue sémantique, dans la mesure où les structures formelles, relevant de la catégorie

⁸⁴ . On sait l'importance que J. Picoche accorde, pour la construction des significations, à l'environnement du mot, et, tout particulièrement, au matériel figé (voir, par exemple, l'étude du mot *oiseau*, 1992b / 1995a, article n°5, p. 59 et suiv.).

nominale en général et non du mot *air* en particulier, n'ont de pertinence qu'en tant qu'elles constituent des voies d'accès au sens. Ainsi, on s'attachera aux qualités et propriétés présentes dans les adjectifs, aux indications de lieux contenues dans les compléments prépositionnels, aux relations sémantiques et actanciennes exprimées par les constructions verbales (l'air étant mis en relation avec la personne qui respire). Comme on le voit, il sera difficile de ne pas faire intervenir une intuition, si minimale soit-elle, dans cette étude contextuelle.

Le mot *air*-apparence fait l'objet, dans le *PR*, de la présentation suivante :

- | | |
|---|----|
| Apparence générale habituelle à une personne. | 1. |
| Apparence expressive plus ou moins durable, manifestée par le visage, la voix, les gestes, etc. | 2. |
| avoir l'air : présenter tel aspect. | 3. |

Cette présentation soulève d'emblée un problème syntaxique, à travers la mention de la séquence *avoir l'air*. On sait que cette séquence, lorsqu'elle est suivie d'un adjectif, donne lieu à des variations formelles :

« Tous ont l'air triste » (Flaubert) (PR) Elle avait l'air surprise. (PR)

selon que l'adjectif s'accorde avec le mot *air* ou avec le sujet. Ces variations entraînent un découpage différent de la séquence, et, partant, deux analyses distinctes du mot *air*. Pour le dire en termes simples, dans le premier cas, on a à faire à un syntagme nominal (*l'air*) autonome, COD du verbe *avoir*, tandis que, dans le second cas, ce syntagme perd son autonomie et devient élément de la locution verbale *avoir l'air*. Dans la mesure où cette différence syntaxique entraîne un changement de signification (intuitivement perceptible, comme c'est le cas), elle peut être considérée comme un critère de structuration externe, permettant de distinguer les emplois pleins du mot *air* de ses emplois locutionnels. Nous verrons par la suite que les choses sont beaucoup plus complexes, dans la mesure où la séquence *avoir l'air* est susceptible d'emplois que l'absence de marques rend fortement ambiguës. C'est ce qui explique d'ailleurs le fait que le *PR* ait ouvert une rubrique fourre-tout, où il regroupe indifféremment, sous une même définition, toutes les occurrences de la séquence *avoir l'air*, sans pousser plus loin l'analyse. Il n'empêche que nous pouvons d'ores et déjà retenir le principe d'une distinction entre ces deux grands types d'emplois. Voyons maintenant les emplois pleins du mot *air*. Peut-on exploiter, en ce qui les concerne, l'approche externe, telle que nous l'avons définie précédemment ? Nous avons vu que, d'une part, cette approche ne convenait pas nécessairement à toutes les catégories de mots, et que, d'autre part, elle servait plus à structurer la polysémie d'un mot à partir de significations (à peu près) établies, qu'à construire le contenu de ces significations. Voyons ce qu'il en est de notre *air*-apparence. Ce nom, à la différence d'*air*-fluide gazeux, présente une contrainte de construction, dans la mesure où il se dit nécessairement de quelque chose (plus exactement, de quelqu'un), et met donc en appel un support nominal. D'une manière ou d'une autre, il est toujours question de l'air de quelqu'un, et, là encore, on peut avoir recours à la notion de nom syncatégorématique. En tant que telle, cette structure ne constitue pas un critère de différenciation sémantique, puisqu'elle se retrouve, en principe, dans tous les emplois de ce mot. En revanche, ce qu'on peut prendre en compte, ce sont les diverses modalités d'insertion syntaxique du mot *air*. Une lecture rapide de l'article du *PR* livre, aux côtés du syntagme nominal *l'air de quelqu'un* (qui exprime le plus naturellement la structure dont il vient d'être question), la phrase avec *avoir*, du type *avoir un air étonné* (*PR*), la construction avec l'attribut du COD mentionnée ci-dessus, etc. La question se pose de savoir si ces variations de construction peuvent être exploitées de façon pertinente dans l'étude de la polysémie du mot *air*. Certes, cette pertinence ne saute pas aux yeux. Ainsi, d'une définition à l'autre, on peut retrouver, dans le *PR*, la même construction. Par exemple, la phrase avec *avoir* permet d'illustrer

aussi bien la première :

Apparence générale habituelle à une personne [...] Il a un drôle d'air.

que la seconde définition :

Apparence générale expressive plus ou moins durable, manifestée par le visage, la voix, les gestes, etc. [...] Avoir, prendre un air étonné.

Il ne s'agit toutefois que d'une première approche des faits, qui ne doit pas préjuger des résultats d'une étude plus approfondie, ces modalités d'insertion du mot *air* pouvant être retenues comme une piste de recherche possible. Nous aurons évidemment l'occasion de revenir en détail, à partir de l'étude des dictionnaires, sur la problématique relationnelle (en tant que nom syncatégorématique) et syntaxique de ce mot. Ajoutons que, dans le cadre de la structure précédemment posée (*l'air de*), on peut introduire une variation sémantique du type « quelqu'un » / « quelque chose », dans la mesure où certains dictionnaires mentionnent des contextes dans lesquels le mot *air* se trouve appliqué à des choses :

Quant à ces petits diamants, ils vous ont un air de vérité (France). (GLLF)

Même si ces emplois sont peu nombreux par rapport à ceux qui touchent à la personne, cette opposition doit être prise en compte, car elle signale à l'évidence un changement de signification et pose le problème de l'éventualité d'une transposition métaphorique du mot *air* de l'humain au non animé. Elle se situe toutefois à un niveau très général de structuration, qui ne nous apprend pas grand-chose sur les significations particulières. Certes, on peut, en ce qui concerne les supports non animés, pousser l'analyse plus avant en essayant de dégager leurs traits spécifiques. Mais cette analyse n'a d'intérêt que si on la mène à partir des significations relatives à la personne, majoritaires et prioritaires dans le fonctionnement du mot *air*. On en revient donc au point de départ. À première vue, l'approche externe n'apporte donc pas grand-chose à la structuration de la polysémie de ce mot. Et, par ailleurs, comme on l'a dit, elle n'a pas particulièrement vocation à établir les significations. Or c'est en grande partie la tâche qui nous attend avec le mot *air*-apparence, dont les significations restent relativement floues. Telles qu'elles se présentent dans le *PR*⁸⁵, les deux significations relatives à la personne peuvent être, dans un premier temps, soumises à l'approche interne, qui mettra en évidence les variations de traits de l'une à l'autre. On remarque, par exemple, que le trait « physique » varie en extension, selon que l'apparence est « générale » (*PR*) ou locale, limitée au « visage », à la « voix », aux « gestes », etc. (*PR*). Il en est de même du trait « temps », puisqu'on passe d'une apparence « habituelle » (*PR*) à une apparence « plus ou moins durable » (*PR*). Il va de soi que ces remarques sont insuffisantes, et que nous serons amenée à faire un travail en profondeur sur les définitions des dictionnaires – travail d'autant plus exigeant que celles-ci contiennent d'autres mots abstraits, eux-mêmes difficiles à définir, comme *apparence*, par exemple. On ne négligera pas non plus de recourir aux synonymes extérieurs aux définitions, assez nombreux en l'occurrence. Par exemple, pour les deux significations que nous avons relevées, le *PR* propose, respectivement, les synonymes *allure*, *façon*, *genre* et *expression*, *mine*. Mais, là encore, nous aurons besoin, à la fois pour élaborer les significations et pour préciser les représentations qui s'y attachent, de recourir, comme précédemment, aux contextes d'emploi du mot – expressions, collocations, contextes libres. La caractérisation du mot *air* sera très largement mise à contribution, à travers les contenus de signification qu'elle véhicule. On peut s'attendre à ce qu'elle joue un rôle dominant dans la différenciation des significations relatives à la personne, comme tend à le montrer la lecture de l'article du *PR*. Les exemples qui illustrent la première définition offrent plutôt des caractérisations de type « social », tandis que ceux qui se rattachent à la seconde définition contiennent des caractérisations psychologiques. Nous verrons d'ailleurs, à cette occasion, que le statut de la caractérisation d'*air*-apparence est beaucoup plus complexe

⁸⁵ . Qui est pourtant le dictionnaire qui offre l'article le mieux structuré, comme nous le verrons.

qu'il ne l'était avec *air-fluide gazeux*. D'abord, parce qu'elle est susceptible de prendre des formes multiples et subtilement diversifiées, mais aussi parce qu'elle pourrait bien avoir, par rapport au mot *air*, une fonction beaucoup moins « contextuelle » qu'il n'y paraît. Mais n'anticipons pas sur nos (longues et laborieuses) analyses à venir. Les constructions verbales seront également prises en compte (*prendre un air, changer d'air, regarder avec / d'un air*, par exemple). Là encore, l'approche sera non systématique et, avant tout, sémantique. Mais il y a pire... En raison du caractère très évanescent d'*air-apparence*, il nous faudra aller au-delà de ces contextes proches et ratisser plus largement les énoncés, à la recherche d'indices susceptibles de contribuer à l'élaboration du sens. C'est dire que nous nous engagerons dans des voies moins balisées encore que celles que nous avons essayé de tracer jusque-là, et que, selon la nécessité du moment, il nous arrivera de prendre en compte, sans ordre et sans méthode, une marque de pluriel, le temps d'un verbe, la présence d'une préposition, l'ordre des constituants, un procédé de juxtaposition, telle synonymie ou opposition contextuelle, la situation de référence, etc. – l'approche, à ce niveau, étant plus que jamais interprétative et intuitive. Péché avoué, dit le proverbe...

C'est donc dans un cadre méthodologique élargi que nous situons notre étude sémantique des mots *air-fluide gazeux* et *air-apparence*. Si répréhensible soit-elle, cette ouverture répond à la double tâche que nous nous sommes assignée, de construire les significations (d'*air-apparence*, en particulier) et d'accéder aux représentations qu'elles impliquent. Dans cette perspective, la double approche, externe et interne, que nous avons posée au départ, s'avère insuffisante. On constate, en effet, que, plus la saisie des contenus présente d'exigences ou de difficultés, plus il convient d'élargir le cadre de l'étude. On passe ainsi d'une approche distribution-nelle stricte, qui s'attache aux constructions spécifiques du mot, à l'étude plus diversifiée des contextes étroits dans lesquels le mot peut se trouver (expressions, collocations, formes d'intégration dans l'énoncé), puis à une recherche d'indices, plus ou moins informelle, dans un contexte plus large.

C'est cette même progression que nous allons appliquer à l'étude des mots *air-élément* et *air-manière d'être* au XVII^e siècle. Il est plus difficile, en l'absence d'une compétence immédiate et d'un matériau lexicographique établi, de poser, même sommairement, comme nous l'avons fait pour *air-fluide gazeux* et *air-apparence*, la problématique de ces deux mots. En prenant appui sur Furetière et Littré, je m'en tiendrai donc à quelques remarques, plus proches de l'impression première que d'observations fondées.

Air-élément semble, comme *air-fluide gazeux*, relever davantage de l'approche interne que de l'approche externe. Si l'on se reporte à Furetière et à Littré, on retrouve, d'un mot à l'autre, les dérivations de sens, qui procèdent par restriction, quand *air* signifie « vent » (Littré) ou par métonymie, quand ce mot (de préférence au pluriel) dénote « l'espace au-dessus de nos têtes » (Littré) ou entre dans l'expression *en l'air*. La dérivation métaphorique est moins apparente. Furetière n'en fait pas mention. Quant à Littré, il fournit des expressions qui relèvent de cette interprétation (*Cela est dans l'air, l'air du bureau*), mais dont l'absence de datation rend l'exploitation incertaine. Ajoutons que l'expression *en l'air* semble faire preuve, à cette époque, d'une assez bonne productivité métaphorique. Ces similitudes ne suffiront certes pas à construire la polysémie d'*air-élément* au XVII^e siècle... Pour établir les significations et les représentations propres à ce mot, nous mettrons également en œuvre, comme précédemment, l'étude méthodique du contexte proche, à travers les expressions, les collocations, et les apports de la combinatoire nominale.

Venons-en à *air-manière d'être*. Je commencerai par l'approche interne, sur laquelle il y a peu de choses à dire. Si je ne fais pas cas des acceptions restreintes ou spécialisées, les principales significations que je relève dans Littré sont :

Apparence extérieure. Manière, façon. Le bel air, les manières élégantes. Le

grand air, le ton du grand monde. Bon air, manière élégante, distinguée ; mauvais air, les manières de la mauvaise compagnie.

la plus grande partie des exemples correspondant à la définition la plus générale *manière, façon*. On ne voit guère comment on pourrait travailler sur un matériau aussi peu explicite, qui a obstinément recours à un synonyme aussi abstrait et flou que *manière(s)*. Quant aux synonymes extérieurs aux définitions, il n'y en pas. Et si l'on en trouvait, il y a fort à parier qu'ils ne feraient que déplacer le problème, et qu'ils donneraient au lexicologue autant de fil à retordre que le mot *air*... Qu'en est-il de l'approche externe ? D'abord, la séquence *avoir l'air* n'est pas signalée en tant que telle dans les dictionnaires, et l'on ne trouve aucune trace d'exemple du type *Elle avait l'air surprise*, marqué par l'accord de l'adjectif avec le sujet. D'autre part, si l'on est tenté de faire l'hypothèse d'une contrainte de construction (du type *l'air de quelqu'un*), comme pour le mot *air-apparence*, il faut reconnaître que celle-ci ne permet pas de couvrir la totalité des constructions rencontrées. Certes, dans les exemples de Littré⁸⁶, on retrouve :

D'abord on ne l'avait point regardé, à cause de ses habits simples et négligés, de sa contenance modeste, de son silence presque continu, de son air froid et réservé, Fénelon, Télémaque. Mon Dieu ! qu'elle est jolie et qu'elle a l'air mignon ! Molière, l'Étourdi. Un inconnu qui avait un air majestueux, Fénelon, Télémaque.

les constructions (*son air froid et réservé, elle a l'air mignon, qui avait un air majestueux*) observées précédemment, mais on en rencontre aussi d'autres, qui n'ont plus cours de nos jours :

J'ai vu les personnes du bel air, Molière, Pourc. Votre frère est dans le bel air, Sévigné. Elle nous fit un air honnête, Sévigné. Tout cela était un air pour me faire savoir qu'elle a un équipage, Sévigné.

et qui rendent problématique la mise en place d'une structure unique. Et je ne compte pas les emplois, déjà relevés, du type :

L'air de cour est contagieux ; il se prend à Versailles, comme l'accent normand à Rouen ou à Falaise, La Bruyère. L'air précieux n'a pas seulement infecté Paris ; il s'est aussi répandu dans les provinces, Molière, Les Précieuses ridicules.

qui illustrent une (possible) dérivation métaphorique d'*air-élément* à *air-manière d'être*. On peut alors se demander si cette diversité de constructions a quelque pertinence pour l'étude sémantique, sans compter qu'il est difficile de statuer sur le caractère contraint ou non de certaines de ces constructions. À lire l'article de Littré, une exploitation syntaxique systématique semble bien hasardeuse. En dehors de la construction *faire un air à quelqu'un*, qu'on trouve dans la citation de Mme de Sévigné, et qui semble spécifiquement affectée à la signification « accueil », on ne voit guère se dégager de corrélations syntaxico-sémantiques dans le cours de l'article. Et quand ce serait le cas, n'oublions pas que, si le critère syntaxique permet de structurer la polysémie à partir de significations à peu près établies, il n'a pas vocation à construire ces significations. Or c'est bien, comme nous l'avons déjà dit, la tâche prioritaire qui nous attend. On ajoutera que le mot *air-manière d'être* peut s'appliquer aux choses :

Un château qui a le meilleur air du monde, Sévigné. Votre dernière lettre a un air de gaieté, Sévigné.

ce qui pose, comme de nos jours, le problème de la transposition métaphorique de l'humain au non animé. Mais, là encore, ce critère de combinatoire sémantique ne donne qu'une indication de structuration très générale, et on ne pourra tirer profit d'une étude plus fine en traits spécifiques qu'une fois établies les significations relatives à la personne. Il ne faut donc pas trop fonder d'espérance sur l'approche externe...

⁸⁶ . Rappelons que je supprime les références chiffrées des citations de Littré.

Je le dis avec d'autant plus de conviction résignée que j'ai mené sur le mot *air*-manière d'être une expérience de cette nature, bien avant d'engager la présente recherche⁸⁷. Je crois qu'il ne sera pas inutile d'en exposer brièvement ici le contenu et les résultats, dans un but de clarification (sinon de justification) méthodologique. Je m'étais donné comme objectif, dans une perspective structuraliste, de procéder à l'analyse en traits de sens du mot *air*-manière d'être, à partir d'un champ générique, sur le modèle du champ des sièges de B. Pottier. Et d'autre part, j'avais comme ambition d'essayer de constituer ce champ à partir de procédures (quasi) entièrement objectives, en prenant comme référence théorique et méthodologique le champ distributionnel que J. Apresjan (1966) avait établi pour les verbes anglais. La démarche comportait trois temps : construire le modèle syntaxique du mot *air*, obtenir par commutation les mots qui acceptent d'entrer dans ce modèle, extraire les traits de sens communs à tous les mots du champ ainsi obtenu. L'enquête syntaxique, qui demandait une observation particulièrement minutieuse des faits, devait se faire à partir d'un corpus restreint. J'avais choisi *La Princesse de Clèves*, qui fournit un corpus homogène et occupe une place centrale dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Ce corpus offrait deux types de structure grammaticale. La première, illustrée par l'exemple suivant :

Je n'ai rien de fâcheux dans l'esprit, répondit-elle avec un air embarrassé⁸⁸.

était du type :

verbe de parole + avec / d'un air + adjectif.

La seconde structure grammaticale, élaborée à partir d'exemples tels que :

l'air brillant qui était dans sa personne elle avait un air qui inspirait un si grand respect l'air de sa personne / votre air

constituait un modèle syntaxique à trois étages, qu'on pouvait formuler ainsi :

un air est dans X X a un air l'air de X.

Je m'attacherai ici à cette seconde structure, plus représentative du fonctionnement du mot *air*-manière d'être, me réservant de revenir sur la première par la suite. Dans ce modèle, X représente une variable sémantique, qui se laisse interpréter selon l'opposition « personne » / « chose », puisqu'on peut trouver, à côté des mots se rapportant à des personnes, comme dans les exemples ci-dessus, des lexèmes, tels que *réponse, parole, action*, dénotant des choses abstraites. De plus, il convient de préciser que la personne est vue dans son aspect physique, dans son extériorité. On le voit, ce modèle, qui met en jeu des traits syntaxiques, des traits sémantiques généraux, et des traits spécifiques bien identifiés, répond aux exigences d'objectivité posées au départ. La procédure de commutation, qui devait se faire autant que possible à partir d'exemples attestés (dans *La Princesse de Clèves* et, éventuellement, dans Littré), ne fut pas sans résultats.

On a pu dégager quatre séries de mots :

Les mots qui acceptent la totalité des conditions, syntaxiques et sémantiques, du modèle, c'est-à-dire les trois constructions et l'ensemble du paradigme de X. Ce sont agrément, charme, douceur, grâce, grandeur. Ils constituent le champ lexical au sens strict du mot air. 1.

Les mots qui acceptent la totalité des constructions syntaxiques, mais n'admettent pas l'ensemble du paradigme de X. Ce sont les mots aigreur, hardiesse, raison, 2.

⁸⁷ . Et qui a donné lieu, en son temps, à quelque trois cents pages d'analyse...

⁸⁸ . Je reprendrai cet exemple, en en donnant la référence, dans la présentation du corpus de *La Princesse de Clèves* (partie *Autres Auteurs du XVII^e siècle*), p. 997.

vraisemblance, qui ne peuvent se dire de la personne physique – les mots vraisemblance et raison ne pouvant non plus se dire des actions. Ces mots, qui sont seulement en infraction sémantique par rapport au modèle, constituent un sous-ensemble du premier champ lexical.

Les mots qui acceptent la totalité du paradigme de X. On a admis, lors de la 3. procédure de commutation qui a porté sur le paradigme de X, certaines variantes du type : « personne physique » / « partie du corps (visage) », mais n'admettent pas la totalité des constructions syntaxiques. Ce sont les mots *embarras*, *tristesse*, *trouble*, *pitié*, *admiration*, qui n'admettent pas la construction avec *avoir*. En revanche, ils acceptent des constructions nouvelles, ce qui permet de les subdiviser en deux séries :

- les mots *embarras*, *tristesse*, *trouble*, qui admettent la construction *être dans* (un *trouble*, un *embarras*, une *tristesse*) ;
- les mots *pitié*, *admiration*, qui admettent la construction *avoir* (de la *pitié*, de l'*admiration*) pour.

Le premier champ (*embarras*, *tristesse*, *trouble*) a pour archilexème le mot *état*, tandis que le second a pour archilexème le mot *sentiment*. Ces deux champs sont des champs voisins du premier champ lexical.

Certains mots ne se laissent toutefois pas aussi facilement enfermer dans cette grille un peu sommaire. Ainsi le mot *douceur*, présent dans le premier champ, admet la construction *avoir* (*de la douceur*) pour, ce qui l'apparente aussi aux mots qui expriment un sentiment. Quant au mot *aigreur*, qu'on trouve dans le second champ, il admet la construction *être dans* (*une aigreur*) et *avoir* (*de l'aigreur*) pour, contre, *quelqu'un*, ce qui l'apparente à la fois aux mots qui dénotent un état et à ceux qui expriment un sentiment.

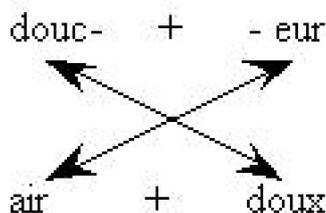
Si l'on regroupe les mots des deux premiers champs, qui vérifient la totalité des constructions syntaxiques du mot *air*, soit :

agrément, charme, douceur, grâce, grandeur (premier champ) aigreur, hardiesse, raison, vraisemblance (second champ)

on constate que ce sont des noms abstraits qui expriment une qualité, et peuvent, tous, être mis en corrélation avec un adjectif :

agréable, charmant, gracieux, doux, grand aigre, hardi, raisonnable, vraisemblable.

En tant que tels, ils admettent l'actualisation partitive (*de l'agrément, du charme, de la hardiesse*). Or le mot *air* ne dénote pas une qualité particulière, et n'admet pas l'article partitif. Il convient donc d'affiner la procédure de commutation, en établissant l'équivalence, non entre *douceur* et *air*, par exemple, mais entre *douceur* et le syntagme nominal *air doux*, dans lequel le contenu de la qualité est pris en charge par l'adjectif. Ce qui donne :



Le mot *air* commute alors, plus strictement, avec le suffixe *-eur*, qui exprime, non le contenu de la qualité, mais la notion même de qualité. Notons que, même si tous les mots du champ ne possèdent pas un suffixe, le principe de l'équivalence reste le même – le mot *air* correspondant toujours à la notion de qualité qu'implique la marque de substantivation. Cette qualité présente le trait « non matérialité », puisqu'on ne rencontre jamais, dans le champ lexical, de noms abstraits exprimant des qualités physiques, comme *blancheur*, *rougeur*, *grosseur*. On pourrait donc remplacer « qualité » par « manière d'être », dans la mesure où l'on ne parle jamais d'une **manière d'être blanche ou rouge*, par exemple. D'autre part, cette manière d'être est « extérieure », puisque les mots du champ lexical ne se disent que de supports ayant ce trait, qu'il s'agisse de la personne physique, de paroles ou d'actions. On obtient donc, pour le mot *air*, le signifié suivant : « manière d'être extérieure ».

Quel bilan pouvons-nous tirer de cette étude ? Certes, l'approche externe est exploitée ici dans sa plus grande rigueur, et elle permet de dégager une signification très abstraite du mot *air*, qui peut conduire à divers effets de sens, comme, par exemple, « allure », si le mot *air* se dit de la personne entière, « expression du visage », s'il ne s'applique qu'à cette partie du corps, « ton », s'il est en rapport avec la parole, etc... Mais est-ce une découverte importante ? Les définitions de Littré, dont nous avons dénoncé la pauvreté, nous en disent presque autant... Et les synonymes *agrément*, *charme*, *grâce*, qui apparaissent dans le premier champ lexical (c'est-à-dire le champ lexical au sens strict du mot *air*) sont des mots qu'on rencontre souvent dans les textes et qui sont tout à fait représentatifs de l'époque, mais dont le contenu est au moins aussi indéfinissable que celui du mot *air*... Quant à l'identification des effets de sens propres au mot *air*, qui constitue l'objet même de l'approche polysémique, elle reste à faire entièrement. Finalement, on peut se demander si la rentabilité de l'expérience n'est pas seulement de nature méthodologique et théorique. On a pu montrer, en effet, qu'il est possible de structurer le champ lexical d'*air*-manière d'être, puis de dégager la signification de base de ce mot, au moyen de procédures distributionnelles (quasiment) indiscutables. On pourrait en conclure que la syntaxe est, en grande partie, pertinente dans l'étude du sens, et qu'il est possible, dans une certaine mesure, d'accéder aux significations lexicales de manière objective. Mais, dans ce cas, on peut dire que l'objet de recherche n'est guère adapté à la finalité. On ne voit pas pourquoi il faudrait précisément partir, pour prouver cela, du mot *air* au XVII^e siècle, alors qu'on peut, plus naturellement, s'occuper d'ensembles lexicaux dans notre champ contemporain. Et pour peu qu'on s'intéresse, en tant que lexicologue, au mot *air* et au XVII^e siècle, on se demande ce que peut apporter cette sorte d'épuration sémantique que nous avons dégagée – sinon une base de travail pour d'autres recherches⁸⁹.

Mais il y a plus. Nous nous sommes rendu compte, en explorant d'autres corpus que le texte limité que nous avons choisi au départ (et, en particulier, la correspondance de Mme de Sévigné), que notre modèle syntaxique pouvait être mis en question. Non seulement la

⁸⁹ . Devant ce bilan négatif, on peut se demander pourquoi j'ai moi-même mené une recherche aussi frustrante... Je l'ai fait à une époque où la syntaxe était considérée comme le haut lieu de la linguistique, et où la sémantique structurale était, de son côté, en quête d'une méthodologie convaincante. Mais nous sommes sortis de ces temps d'ascèse librement consentie...

construction du type *un air est dans (quelqu'un)* se faisait rare, mais d'autres constructions apparaissaient, qui n'avaient pas été prévues, ou – découverte plus éprouvante encore – qui avaient été éliminées. On a cité ci-dessus quelques exemples des unes et des autres. Parmi les constructions nouvelles, on notera encore *être d'un air*, et parmi les exclues, la construction *être dans un air* :

Votre frère est dans le bel air, Sévigné (Littre).

à laquelle il convient d'ajouter des occurrences telles que :

[...] je ne crois pas qu'il y ait un air de politesse et d'agrément pareil à celui qu'il a pour moi. (t. 1, l. 279, p. 525) Vous connaissez le maître, et le bon air et le bon esprit qu'il a pour < ceux > qu'il aime un peu [...] (t. 2, l. 601, p. 531)

qui illustrent la construction *avoir un air pour quelqu'un...* et sans compter, là encore, les emplois (possiblement) métaphoriques d'*air*-élément. Dans ces conditions, le pari syntaxique et distributionnel que j'avais essayé de tenir apparaissait à la fois comme sémantiquement infructueux et méthodologiquement hasardeux. L'éclatement du modèle que j'avais (laborieusement) mis en place nécessitait que je parte sur de nouvelles bases, que je n'étais pas sûre de maîtriser. Et, en admettant même que je parvienne à élaborer un modèle plus complexe, il était à craindre que les résultats restent aussi frustrants au plan sémantique – la rentabilité de la démarche risquant d'être dérisoire par rapport à son coût. Or il ne me semblait pas possible de maintenir le choix de cet objet de recherche, le mot *air*-manière d'être au XVII^e siècle, sans vouloir essayer de le saisir dans toute la richesse de ses acceptions et de ses représentations d'époque, sur lesquelles l'expérience tentée ne m'avait finalement rien apporté.

Si cette expérience n'a pu être poussée plus avant, elle a toutefois joué un rôle dans l'orientation que j'ai prise et qu'illustre la présente recherche. J'ai voulu mettre au service de la sémantique différentes formes d'approche linguistique, allant de procédures formelles à d'autres plus informelles, de la distribution et du contexte étroit au contexte étendu, dans un cadre méthodologique élargi, qui échappe à tout esprit de système et où l'intuition se trouve constamment activée.

Avec les mots *air*-élément et *air*-manière d'être du XVII^e siècle, ce cadre méthodologique va encore devoir s'ouvrir davantage, dans la mesure où ces deux mots offrent des contenus de significations encore moins accessibles et des représentations peu familières. D'abord, l'exploration du contexte sera d'autant plus approfondie que nous ne serons plus tenue par les exemples du dictionnaire, qui, lorsqu'ils ne se réduisent pas à de simples fragments, ont la phrase pour limite maximale. Les citations que nous relèverons dans la correspondance de Mme de Sévigné auront les dimensions que nous lui donnerons, allant de la phrase, qui représentera, cette fois, la dimension minimale, à des extraits, découpés plus ou moins largement autour de l'occurrence concernée. Là encore, il s'agira de trouver les indices linguistiques qui, au plan de la forme et du sens, contribueront à éclairer la signification étudiée. On pourra s'attacher, en particulier, aux procédés d'enchaînement (anaphoriques, en particulier), plus repérables dans les relations interphrastiques, et à toutes les formes de cohésion sémantique (reprises de traits de sens, parallèles, oppositions, explications), en s'inspirant de certains types d'approche de la grammaire textuelle. Mais, plus largement, nous essaierons de prendre en compte tout ce qui peut permettre une compréhension maximale du texte. Ce pourra être le sens de tel mot, telle expression, telle citation mal connue qui gêne la lecture, mais il s'agira aussi et surtout, au-delà du matériau strictement linguistique, de mettre à jour les connaissances de l'époque, ce savoir partagé sous-jacent au discours, et qui le porte sans afficher directement ses marques. Ces connaissances sont aussi diverses qu'imprévisibles. Selon le cas, il nous faudra préciser un lieu ou une datation, rapporter un événement ou une chronologie, identifier un ou plusieurs personnages, reconstituer une vie ou une portion de temps, décrire des situations et des relations,

entrer dans le détail d'un procès... La recherche portera donc non seulement sur les indices linguistiques, mais aussi sur les données extra-linguistiques. Et dans cette double perspective, nous serons amenée à parcourir des pages entières, à suivre un événement ou un personnage sur plusieurs années, à faire des rapprochements ou des digressions, bref, à lire et à relire (on ne saurait s'en plaindre) la correspondance de Mme de Sévigné. Au fond, nous essaierons, dans la mesure du possible, de retrouver la langue et l'esprit, sinon du XVII^e siècle, du moins de nos auteurs, pour la mettre au service d'un mot... Tenter de restituer cette compétence éloignée en se laissant porter au fil du texte, en activant tous les modes de réception dont on dispose, c'est privilégier, au détriment des formes, l'accès aux contenus et le rôle de l'intuition, en se mettant en continu à l'écoute du sens, des représentations et des informations. C'est reconnaître que le mot appartient au discours, et le discours au monde, et que la fréquentation approfondie des textes constitue un véritable outil de recherche susceptible de favoriser la restitution (la plus) authentique du sens. De ce point de vue, on peut dire aussi que cette recherche ne reniera pas l'esprit d'une certaine tradition philologique⁹⁰ ...

On aura toutefois remarqué que les notions que je viens d'évoquer, qu'il s'agisse de phrase et de texte, de contexte étroit ou étendu, de savoir partagé sous-jacent au discours, me conduisent sur le terrain de disciplines linguistiques – analyse de discours, grammaire textuelle, pragmatique – particulièrement ouvertes, multiples dans leur objet et leurs approches, et dont la terminologie proliférante n'est pas toujours facile à maîtriser⁹¹. Une clarification minimale s'impose, qui sera menée uniquement en rapport avec notre propre objet de recherche et de manière très simplifiée.

Ce que ces disciplines ont en commun, c'est de s'intéresser en quelque sorte à « l'au-delà de la phrase » (M. Charolles, B. Combettes, 1999, p. 76). On sait qu'à partir de là, deux grandes orientations ont été prises, dont l'une, dans la foulée de R. Jakobson et d'É. Benveniste, mène à la linguistique de l'énonciation et à l'analyse du discours, tandis que l'autre conduit au projet d'établissement d'une grammaire de texte. Je n'ai évidemment l'intention ni de développer l'historique de ces courants et leur antinomie au niveau des postulats initiaux, ni d'entrer dans la diversité des approches théoriques et la complexité des modélisations, ni de retracer l'évolution des choses jusqu'à ces dernières années (un panorama de la question a été dressé par M. Charolles, 1988, ainsi que par M. Charolles, B. Combettes, 1999). Mais il n'est pas inutile de préciser le matériau d'observation de ces deux disciplines, afin de situer dans tel ou tel cadre certains aspects de ma recherche. Du côté de l'énonciation, on est sensible à l'inscription du sujet dans l'énoncé, et l'on recherche avant tout les marques formelles de la subjectivité, à travers les embrayeurs, les processus de référenciation, les temps, les discours rapportés, les modalités, les actes de langage, etc.⁹² De plus, pour un certain nombre d'auteurs, cette approche ne peut se limiter à une appropriation pure et simple de la langue par le sujet parlant, la dimension sociale s'interposant entre l'individu et le système linguistique. On débouche alors sur une conception de l'analyse du discours, qui replace l'énoncé dans le cadre de situations de communication socio-historiquement déterminées⁹³, et accorde un rôle un rôle central aux genres et aux

⁹⁰ . Définie comme « le plus difficile des arts de lire » (B. Malmberg, 1966, p. 9, cité par D. Maingueneau, 1991, p. 10).

⁹¹ . La polysémie du mot *discours* lui-même fournit une bonne illustration de ce maquis terminologique. On se reportera sur ce point à D. Maingueneau, 1991, p. 15, et 1996.

⁹² . Voir D. Maingueneau, 1994. Dans son avant-propos, l'auteur souligne la collusion qui tend à s'établir entre les théories de l'énonciation et la pragmatique, qu'il affecte plus particulièrement à l'étude des actes de langage.

⁹³ . « L'analyse du discours [...] a pour objet [...] l'intrication d'un mode d'énonciation et d'un lieu social déterminés » (D. Maingueneau, 1995, p. 7 ; c'est l'auteur qui souligne), et elle se présente elle-même comme multiple.

typologies de discours (D. Maingueneau, 1995, 1996, p. 44 et 85). Avec la grammaire de texte, on « met l'accent sur les propriétés internes du discours » (C. Baylon, X. Mignot, 1995, p. 197), et l'on s'intéresse à l'interprétabilité des textes, à leur *cohérence*, ainsi qu'à leur *cohésion*⁹⁴, c'est-à-dire aux marques de continuité entre énoncés ou constituants d'énoncés (anaphore, répétition, ellipse, temps verbaux, connecteurs, présupposition, thématization, etc.) – sans oublier le rôle du savoir encyclopédique et des règles d'inférence. Notons que l'emploi des mots *discours* et *texte* a fini par reproduire la dichotomie entre ces deux grandes disciplines : « En parlant de discours, on articule l'énoncé sur une situation d'énonciation singulière ; en parlant de texte, on met l'accent sur ce qui lui donne son unité, qui en fait une totalité et non une simple suite de phrases » (D. Maingueneau, 1996, p. 82).

Cette opposition n'est évidemment pas radicale, et elle réside plus dans le point de vue adopté que dans le champ d'application, certaines unités pouvant être communes à l'une et l'autre discipline. Ainsi, les phénomènes de thématization / rhématisation pourront être retenus autant dans l'approche énonciative et dans l'analyse de discours que dans la grammaire de texte. Comme le notent M. Charolles et B. Combettes, 1999, p. 82, les pronoms de première et de deuxième personne « se prêtent facilement à une interprétation en termes de stratégie énonciative », tandis que ceux de la troisième personne ont davantage vocation à assurer « la reprise d'un référent dans le discours ». De même, les adverbes de modalisation traduisent l'attitude du locuteur tandis que des connecteurs comme *alors*, *en effet*, *toutefois*, explicitent des relations logiques entre contenus propositionnels. D'autre part, comme le souligne D. Maingueneau, 1991, p. 210, « la reconnaissance de la cohérence d'un texte est pour une bonne part relative aux types de textes auxquels on le rattache ». Certaines orientations de la linguistique textuelle intègrent les problèmes de genres et de typologies des discours⁹⁵, et se rapprochent en cela de l'analyse de discours, telle qu'elle a été précédemment définie.

Mais il convient aussi de prendre en compte un aspect fondamental de la réflexion récente, qui porte sur la nature de cet « au-delà de la phrase » commun aux différents types d'approche que nous avons évoqués. Il s'agit de la remise en cause, par les auteurs ci-dessus mentionnés (M. Charolles, M. Combettes, 1999), d'une certaine conception « discontinuiste » qui, selon eux, a dominé jusque-là les recherches en analyse du discours (au sens large du terme, englobant énonciation et grammaire de texte), et ce, à travers la séparation radicale qu'elle a opérée entre la phrase d'un côté, le texte ou le discours de l'autre. Rappelant la position d'É. Benveniste, 1966, pour qui il n'existe pas d'« unité d'un ordre supérieur à la proposition » (p. 129), M. Charolles et B. Combettes montrent que l'analyse du discours, quels que soient les modes d'organisation qu'elle met à jour, est profondément de nature sémantique et pragmatique, et qu'en cela, elle s'oppose à la phrase conçue comme un ensemble de constituants entre lesquels s'établissent des relations de dépendance hiérarchique. Or c'est précisément cette conception « formelle et géométrique » (p. 103) de la syntaxe que nos deux auteurs entendent remettre en cause, dans le sillage de la grammaire cognitive de R. Langacker en particulier. Non seulement, la phrase intègre de manière plus ou moins lâche certains constituants (les constructions détachées, en particulier), mais les relations de dépendance elles-mêmes pourraient bien avoir une origine sémantique, et, en fin de compte, la syntaxe ne ferait qu'exprimer « la façon dont le locuteur conceptualise certaines relations entre des entités » (p. 108). De la phrase au discours, il y aurait donc un continuum, puisque, de l'une à l'autre, on ne ferait qu'assembler « des représentations » (p. 108). D'une situation de rupture, on passe à une harmonie quasi fusionnelle qui ébranle à la fois une conception trop structurale de la phrase et les principes fondateurs de l'analyse du discours (toujours au sens large). Il n'y a pas lieu ici d'engager et d'approfondir le débat sur cette

⁹⁴ . Je simplifie une terminologie parfois confuse (voir M. Charolles, 1988, p. 53, et D. Maingueneau, 1996, p. 16-18).

⁹⁵ . Voir les travaux de J.-M. Adam (1990, par exemple).

problématique de fond. Mais il n'est pas inutile de donner à la démarche que j'adopte dans cette recherche quelques repères en relation avec ce qui vient d'être dit.

Je préciserai d'abord qu'en fonction de la nature du projet (étude d'un mot en langue), je me situe évidemment plus dans le cadre de la grammaire de texte que dans celui de l'analyse du discours, dans ses implications socio-historiques. Ce champ de recherche n'exclura pas le domaine de l'énonciation si celui-ci permet d'enrichir les représentations qui s'attachent au mot étudié. Venons-en maintenant à la distinction posée au départ entre la phrase et son au-delà. Elle implique l'existence d'une frontière dans le matériau linguistique lui-même, alors qu'on sait que la définition de la phrase est loin d'être acquise. La prise en compte de la ponctuation, à l'écrit, n'est pas satisfaisante dans la mesure où elle délimite, de la phrase simple à la phrase complexe, des unités variables dans leur dimension et hétérogènes dans leur mode d'organisation⁹⁶. Il est clair, par exemple, que les phénomènes de coordination et de subordination, au sein de la phrase complexe, ne peuvent être mis sur le même plan. Les premiers obéissent aux mêmes règles que les processus d'enchaînement transphrastique, tandis que les seconds relèvent en principe de la rection. En principe seulement, car la subordination, à y regarder de plus près, est un phénomène composite, les différentes subordonnées présentant des seuils d'intégration différents, selon qu'on a à faire, par exemple, à une complétive ou à une « circonstancielle » introduite par *puisque*. Et, de proche en proche, la désintégration peut gagner certains constituants de la phrase simple (ou de la proposition) elle-même, comme nous l'avons vu ci-dessus avec les constructions détachées⁹⁷. Dans cette mesure, on pourrait dire que ce n'est pas l'objet qui conditionne des types d'approche différents, mais que les objets se constituent et se différencient à partir des points de vue qu'on adopte⁹⁸. Il convient donc de clarifier ces différences de point de vue.

Je partirai de quelques principes simples, en m'efforçant de tenir l'équilibre entre les perspectives continuiste et discontinuiste, avant de préciser la voie que j'ai plus ou moins empiriquement choisie dans le cadre de cette recherche. Il me semble d'abord qu'il n'est pas question de nier l'existence de relations dépendantielles et hiérarchiques, qui s'incarnent de façon privilégiée dans la phrase minimale (plutôt que simple), et qui constituent le fameux noyau dur de la syntaxe – ce que M. Charolles et B. Combettes appellent eux-mêmes « un palier structural crucial et original » (p. 113). Tout aussi indéniablement, on doit reconnaître qu'il existe des modes d'organisation que le discours (entendu comme succession de phrases) met particulièrement en valeur, et qui échappent au domaine de la rection dans la mesure où ils mettent en jeu l'interprétation sémantique et la dimension temporelle. Je prendrai l'exemple des phénomènes anaphoriques, qui illustrent de façon exem-pleaire cette double composante. De ce point de vue, on peut parler de seuil, de rupture, de disjonction⁹⁹. Situons-nous maintenant dans une perspective continuiste. Il est impossible de nier que le syntacticien qui travaille dans le cadre de la phrase se trouve constamment confronté à des unités rebelles – constituants détachés,

⁹⁶ . Ajoutons qu'en ce qui concerne notre corpus du XVII^e siècle, la ponctuation ne présente, le plus souvent, aucun caractère d'authenticité. Selon R. Duchêne, qui a ponctué l'ensemble de la correspondance en fonction des normes actuelles, « Mme de Sévigné mettait beaucoup de virgules et presque pas de points ni de majuscules » (t. 1, p. 825-826). À l'opposé de ce choix, on notera le travail récent de Louis Van Delft, qui a restitué avec la plus grande exactitude la forme ancienne de l'édition de 1696 des *Caractères*, qui est la dernière que La Bruyère a pu revoir.

⁹⁷ . Je me contente d'évoquer ces faits bien connus, que rappellent M. Charolles et B. Combettes, 1999, p. 96-97. Sur cette notion d'intégration en syntaxe, on se reportera aussi à D. Clément, 1991.

⁹⁸ . « [Le discours] désigne moins un domaine empirique qu'un certain mode d'appréhension du langage » (D. Maingueneau, 1995, p. 6 ; c'est l'auteur qui souligne).

périphériques, prédications secondaires – qui refusent de rentrer dans le rang. La problématique du circonstant, par exemple, illustre assez bien le malaise et la perplexité que suscitent, chez le grammairien de type psychorigide, ces constructions plus ou moins en suspens. Pour sauver malgré tout le noyau dur et le principe hiérarchique, on peut toujours déclarer hors-la-loi ce type de constituants, et admettre, à la lisière de la phrase, une zone de non-contrôle, où la syntaxe perd en grande partie ses droits¹⁰⁰. Mais on peut aussi penser que, loin de représenter une frange résiduelle, et somme toute négligeable, de l'organisation phrastique, ces constituants ne font que poser les problèmes avec plus d'acuité, en mettant en lumière des phénomènes linguistiques présents dès l'origine, c'est-à-dire au sein même du noyau propositionnel. C'est ainsi que j'interpréterai la position de M. Charolles et B. Combettes, à laquelle je souscris également.

Mais peut-on, sans contradiction, affirmer que la phrase est tout à la fois une unité structurale originale et le point de départ d'un continuum qui conduit au discours ? Il me semble que cela est légitime si l'on prend soin de distinguer soigneusement les niveaux d'analyse. Si la morphosyntaxe occupe une place centrale dans la description de la phrase, elle n'exclut pas pour autant la dimension sémantique et énonciative. Sémantiquement, on sait que les catégories et les fonctions grammaticales se doublent d'une interprétation en termes de notions (personne, chose, action, état, qualité, etc.) et de fonctions actanciennes ou casuelles (agent, patient, destinataire, instrument, locatif, temporel, etc.), qui constituent ce que j'appellerai le niveau *notionnel*. Entre le niveau notionnel et le niveau morphosyntaxique s'établissent des affinités telles que, sans aller jusqu'à dire, comme M. Charolles et B. Combettes (p. 104), que « c'est le lexique qui gouverne la grammaire », on peut prédire certains emplois prototypiques (par exemple, un agent occupant la fonction sujet ou un instrument la fonction de circonstant) – mais sans que ces prédictions prennent jamais un caractère systématique (un patient pouvant être sujet, et un instrument complément essentiel, comme dans *Il se sert d'un couteau*)¹⁰¹. Si la morphosyntaxe a partie liée avec la sémantique, elle s'articule également avec la dimension énonciative. La phrase, en effet, n'est pas une structure inerte. En tant qu'unité de communication, elle s'inscrit dans une dynamique temporelle de type thème-rhème, qui relève de l'intention du locuteur et s'articule souvent sur le contexte. Si les constituants facultatifs ont vocation à occuper ces fonctions pragmatiques (par exemple, le circonstant détaché en tête de phrase, mis en position de thème), le noyau propositionnel n'est pas épargné, dans la mesure où n'importe quel constituant (ou groupe syntaxique) peut être appelé à occuper ce type de fonctions¹⁰². Je dirai donc que la

⁹⁹ . Et je ne trouve pas du tout « schizophrénique », pour reprendre l'anathème lancé par M. Charolles et B. Combettes (toujours eux !), le fait que « les mêmes expressions linguistiques soient décrites de manière très différente et sous des étiquettes dissemblables selon qu'on les envisage en tant qu'outils syntaxiques (conjonctions de subordination par exemple) ou en tant qu'indicateurs relationnels (connecteurs) » (p. 93). Je crois même très utile que les étudiants prennent conscience du fait que des unités appelées communément *connecteurs*, dans le cours de grammaire de texte, aient des statuts morphosyntaxiques distincts, appuyés sur des propriétés formelles différentes, dans le cours de syntaxe de la phrase. C'est précisément ce qui leur apprend à distinguer les plans d'analyse dont il va être question un peu plus loin.

¹⁰⁰ . « On sait que les tenants de la syntaxe X-barre se préoccupent peu des adverbiaux, d'une manière générale de ce qui ne fait pas partie du champ de la rection du verbe. S'ils en rencontrent, ils les qualifient globalement d' " adjuncts " et les traitent comme des sortes de parasites [...] » (D. Clément, 1991, p. 19).

¹⁰¹ . Je simplifie outrageusement. J'ai essayé de montrer, dans d'autres travaux, comment on peut décrire les grandes fonctions syntaxiques (attribut et circonstant, en particulier), ou le phénomène de la nominalisation, en mettant en relation les deux niveaux morphosyntaxique et notionnel (je renvoie à l'une de ces études, qui porte sur la nominalisation, dans S. Rémi-Giraud, 1996). Il convient d'ajouter que la composante notionnelle / sémantique peut avoir elle-même plusieurs niveaux de profondeur, selon qu'on se contente, à la suite de L. Tesnière, par exemple, de « rembourrer » sémantiquement les structures syntaxiques existantes, ou qu'on vise à dégager des schémas généraux (dits cognitifs), plus ou moins éloignés de la structure de surface.

phrase est faite de l'imbrication des trois niveaux, sémantique, morphosyntaxique et énonciatif.

C'est dans le cadre de cette approche globale de la phrase, qui vient d'être esquissée à grands traits, que ma démarche, si empirique soit-elle, peut trouver sa logique et son unité. Du mot à la phrase, du contexte étroit au contexte large, de la phrase au texte, on peut en effet observer une progression méthodique et continue. Je pars d'une approche distributionnelle, dans le respect de l'orthodoxie structuraliste, en essayant de tirer de la syntaxe ce qu'elle est en mesure de donner. Dans un premier temps, j'interroge le « noyau dur », c'est-à-dire, quand elles existent, les constructions spécifiques du mot (par exemple, en ce qui concerne *air*-apparence, le syntagme nominal *l'air de quelqu'un* ou la locution verbale *avoir l'air*). C'est ce que j'ai appelé précédemment l'approche externe au sens strict. Dans un second temps, j'observe les différentes formes d'intégration syntaxique du mot (caractérisation, constructions verbales, collocations, expressions etc.). Dans l'un et l'autre cas, la forme me conduit naturellement à l'interprétation notionnelle et lexicale. De ce contexte étroit, je pars à la recherche d'indices dans le contexte plus large de la proposition, à travers tel ou tel constituant (temps verbal, adverbe, préposition, etc.), puis j'en viens aux procédés d'enchaînement transpropositionnel ou transphrastique ¹⁰³. C'est dans la mesure où, non seulement la distribution d'une unité lexicale peut induire des variations sémantiques de cette unité, mais aussi et surtout dans la mesure où les structures syntaxiques sont susceptibles d'être elles-mêmes interprétées sémantiquement, que l'on peut prétendre passer d'une étape à l'autre, et finalement, du mot au texte, sans véritable solution de continuité. Je suis bien consciente que les problèmes que j'aborde ici demanderaient un développement et une maîtrise que je ne suis pas en mesure d'assumer dans le cadre de cette recherche, mais c'est déjà une satisfaction de penser que je peux donner à ma démarche d'ensemble quelques repères théoriques qui permettent, dans une certaine mesure, de valider sa cohérence et son unité. Je précise un dernier point. C'est que, quand j'évoque, à plusieurs reprises, le caractère plus ou moins informel de certaines investigations en contexte large ou dans l'au-delà de la proposition ou de la phrase, je n'entends évidemment pas par là dénier à ces dimensions leurs formes d'organisation propres, mais seulement signaler que, par la force des choses, je procéderai au cas par cas, retenant, selon les nécessités du moment, une anaphore dans tel contexte, tandis que dans tel autre, ce pourra être le temps d'un verbe, un adverbe ou une conjonction de coordination...

Je dois enfin un mot d'explication sur l'étape ultime de ce cheminement, qui me conduit à explorer un espace non directement accessible et aux contours flous, celui du savoir partagé sous-jacent aux énoncés, dont le rôle n'a d'ailleurs pas été négligé dans certaines théories de l'« au-delà de la phrase » précédemment évoquées. La recherche de ce savoir joue un rôle particulièrement important dans le genre de texte auquel nous avons à faire, une correspondance privée, si l'on admet que Mme de Sévigné n'écrivait pas pour la postérité ¹⁰⁴. À cela s'ajoute la distance dans le temps sur laquelle nous avons déjà longuement insisté. Le savoir partagé fait partie de ce qu'on appelle le *contexte*, ou « environnement non textuel », qui inclut une pluralité de paramètres (participants, lieu, moment, but, thème, genre de discours, différents types de

¹⁰² . La dimension énonciative de la phrase ne se réduit certes pas à cette seule problématique. Cette dimension ne jouera toutefois pas, comme je l'ai déjà dit, un rôle dominant dans ma recherche. C'est surtout la composante sémantique qui retiendra mon attention.

¹⁰³ . Dans une autre perspective, étrangère aux considérations faites ci-dessus, les recherches que mènent les distributionnalistes dans le domaine du lexique ne conduisent-elles pas à prendre en compte les anaphores, pour établir certaines relations lexicales (de métonymie, en particulier) ? On se reportera à D. Le Pesant, 1998.

¹⁰⁴ . De ce point de vue, notre corpus fait partie de ce que D. Maingueneau, 1991, p. 126, appelle les *textes ouverts*, « qui sont immergés dans leur contexte et pour lesquels le savoir partagé tacite est prépondérant ».

savoir), et s'oppose au *cotexte*, qui est « l'environnement textuel immédiat » (D. Maingueneau, 1996, p. 22-23, 26)¹⁰⁵. En ce qui nous concerne, la recherche d'« indications », d'« informations »¹⁰⁶ se fait en direction de deux sources. Ce peut être le texte lui-même, à plus ou moins grande distance de l'occurrence concernée, et, dans ce cas, une sorte de continuum s'établit avec le cotexte. Comme le dit C. Kerbrat-Orecchioni (1986, p. 16), « le cotexte est un objet indéfiniment extensible, qui finit par se confondre avec le contexte ». L'autre réserve d'informations se trouve... dans le remarquable appareil critique établi par R. Duchêne, dans le fourmillement de petites notes et les différents index, qui permettent au lecteur de s'immiscer dans le monde de Mme de Sévigné et de reconstituer les éléments de connaissance qui s'avèrent indispensables à la bonne compréhension du texte. Cette recherche est entièrement au service de l'étude lexicologique, et nous ne sommes pas entrée, bien sûr, dans tout ce qui relève de l'interaction, des relations interpersonnelles, des situations, des dispositions et des arrière-pensées, des intentions et des visées de communication, sauf, quand, exceptionnellement, la prise en compte de ces données pouvait avoir une incidence sur l'étude sémantique, ou pour souligner la difficulté qu'il peut y avoir, dans certains cas, à distinguer, dans le discours de Mme de Sévigné, une réaction personnelle d'une représentation à vocation collective, ou encore, dans certaines occasions, de manière plus ou moins anecdotique, dans le simple but de faire partager un plaisir de lecture. Reconnaissons toutefois que nous avons poussé assez loin la reconstitution des fragments de connaissance impliqués par nos citations...

De cette recherche, qui est avant tout un important travail de terrain, mené, dans l'intention de construire, en particulier en ce qui concerne le XVII^e siècle, des significations et des représentations qui n'ont pas véritablement été explorées jusqu'à présent, il ne faut pas attendre plus qu'elle ne peut donner. Il ne s'agit pas d'une recherche en syntaxe, dans la mesure où cette discipline sera mise au service de la sémantique, et non exploitée pour elle-même. Nous n'entrerons donc pas dans les considérations savantes et dans les démonstrations argumentées qu'elle exige, nous contentant de relever les faits qui nous intéressent, et, éventuellement, d'avancer certaines hypothèses relatives à leur interprétation. Il ne s'agit pas non plus d'un travail théorique, on l'a dit, ayant pour objet le phénomène de la polysémie, et mettant en débat les différentes approches qui ont cours sur ce sujet. L'ampleur de la tâche pratique qui nous attend ne permettra pas de véritable ouverture à ce niveau. Tout au plus pourrons-nous, à l'occasion, sur un point précis, faire référence à tel ou tel point de vue, sans chercher à restituer la visée d'ensemble qui l'inspire. Précisons encore qu'en matière de références, la concision sera de mise. Ce travail ayant vocation, en raison de la méthodologie adoptée, à mettre en œuvre des faits linguistiques multiples fort différents les uns des autres, nous ne pourrons faire un point complet sur chacun des points abordés. On s'efforcera donc de sélectionner, sur telle ou telle question, quelques travaux représentatifs, qui sont d'une utilité directe pour notre travail et qui ouvriront eux-mêmes toutes les voies souhaitables. Nous nous y référerons sans exposer longuement ni discuter de manière approfondie leur contenu, toujours en raison de l'importance du travail de terrain qui ne laissera que peu de place à l'exploitation des données bibliographiques. Enfin, nous avons fait choix de rester autant que possible au plus près du langage courant, sans user d'une terminologie trop linguistique. Sans en faire une question de principe, il nous a semblé que les termes « scientifiques », qui ont toute leur place dans la réflexion théorique et méthodologique, n'apporteraient rien à notre approche empirique, et qu'il serait même difficile, dans les études minutieuses de corpus que nous entendons mener, de les employer avec toute la rigueur nécessaire. Peut-être aussi avons-nous craint que les

¹⁰⁵ . Pouvant ou non inclure l'aspect kinésique dans les situations orales. Pour plus de détail, on se reportera à C. Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 76 et suiv.

¹⁰⁶ . Termes que C. Kerbrat-Orecchioni préfère à celui d'*indices* (1986, p. 145).

archisémites, sèmes ou taxèmes¹⁰⁷, qui nous sont si familiers, ne sonnent étrangement, appliqués à des occurrences du XVII^e siècle et ne me donnent *l'air* de quelque précieuse ridicule égarée dans le temps... Nous avons donc évité les termes faisant partie de tel ou tel système terminologique, peu connus en dehors des confréries linguistiques, mais nous avons gardé quelques mots incontournables, d'usage courant (présents dans tous les manuels), qui n'avaient pas vraiment d'équivalents dans le lexique commun (hyperonyme / hyponyme, champ générique, actanciel, par exemple). Nous avons essayé de compenser cet abandon par une expression aussi concise qu'il nous a été possible. Précisons que nous sommes souvent passée du mot (*air*) à ce qu'il dénote (l'air), ou encore, pour reprendre la terminologie de J. Rey-Debove (1971, p. 24), du *signe-nommant* à la *chose-nommée*, dans la mesure où l'expression de la chose vient naturellement avec celle du mot et où cela permet de varier la formulation... en nous efforçant toutefois de le faire de façon consciente et justifiée. Il convient enfin d'ajouter que, si ce travail porte sur des textes littéraires, cela n'implique pas de notre part une connaissance de spécialiste en la matière, et que, s'il accorde une large part aux représentations qui s'attachent aux mots, il ne prétend pas non plus être une recherche de pointe dans le domaine de l'histoire des idées ! Et bien que le mot *air* puisse être considéré comme un mot-témoin – au sens où l'entend G. Matoré (1953) – dans la mesure où il exprime et cristallise l'idéal de l'honnête homme et du galant homme (mots-clés de l'époque), nous ne prétendons pas nous inscrire dans ce courant qui se fonde, au plan méthodologique, sur l'étude de « groupes de mots considérés statiquement du point de vue notionnel », et considère, au plan théorique, la lexicologie comme « une discipline sociologique » (p. 13).

La structuration d'ensemble de notre travail est, quant à elle, extrêmement simple. Il y a deux champs de recherche, le XVII^e et le XX^e siècle, qui constituent les deux grandes parties du travail. À l'intérieur de chacune d'elles, on étudie deux mots qui se correspondent d'un siècle à l'autre, *air-fluide gazeux* et *air-apparence* pour le XX^e siècle, *air-élément* et *air-manière d'être* pour le XVII^e siècle. Nous allons du (supposé) connu au moins connu, donc du XX^e au XVII^e siècle, dans le souci de clarifier notre compétence moderne avant d'aller à la découverte de mots qui ne sont plus les nôtres. Chaque étude polysémique est très développée, et a, pour ainsi dire, son unité propre. Mais l'intérêt de ce regroupement réside évidemment dans le projet d'ensemble qui les fédère. Dans le cadre de l'étude sur le XX^e siècle, les mots *air-fluide gazeux* et *air-apparence* sont posés distinctement, tandis que l'hypothèse d'une relation entre *air-élément* et *air-manière d'être* est retenue pour le XVII^e siècle. Dans les titres respectifs, j'oppose donc *les* mots *air* au XX^e siècle au (seul) mot *air* du XVII^e siècle. Une importante récapitulation générale permet de reprendre la problématique d'ensemble, en comparant les polysémies respectives des mots *air-apparence* et *air-manière d'être*, et en situant les deux mots *air-fluide gazeux* et *air-apparence* l'un par rapport à l'autre, à la lumière de ce qu'apporte la mise en relation d'*air-élément* et *air-manière d'être* au XVII^e siècle.

¹⁰⁷ . J'ai également négligé la distinction terminologique cotexte / contexte, signalée plus haut, dans la mesure où elle n'intervient qu'avec l'étude de notre corpus du XVII^e siècle, et où elle se dégage clairement des faits étudiés.

PREMIÈRE PARTIE les mots air au XX^e SIÈCLE LES DICTIONNAIRES MODERNES

PRÉAMBULE

Comme nous l'avons dit dans la présentation, la clarification de notre compétence lexicale actuelle servira de point de départ à notre recherche. En essayant d'explicitier et de structurer les significations qui s'attachent aux mots *air* que nous employons actuellement, nous entendons nous donner à la fois un outil et une espèce de « garde-fou ». Les structures que nous aurons dégagées fourniront en effet certains points de référence utiles pour aborder notre corpus du XVII^e siècle ; et en même temps, en les posant distinctement dans leur spécificité, on bridera les tentations toujours plus ou moins conscientes de projeter une lecture et une interprétation modernes sur des occurrences distantes de trois siècles. Mais par-delà cette finalité première, cette étude nous permettra surtout de jeter les bases d'une comparaison entre le XVII^e et le XX^e siècle.

Et puisque nous avons choisi de travailler sur un matériau lexicographique, il convient maintenant de préciser la nature des supports choisis et leur mode d'utilisation¹⁰⁸.

J'ai retenu quatre dictionnaires :

- *Le Nouveau Petit Robert*, édition 1993 (abréviation : PR) ;
- *Le Grand Robert de la langue française 1985* (abréviation : GR)¹⁰⁹ ;
- *Le Grand Larousse de la langue française* (abréviation : GLLF) ;
- *Le Trésor de la langue française* (abréviation : TLF).

Ce choix obéit à plusieurs critères. Il est à peine nécessaire de préciser qu'on n'a retenu que des dictionnaires de langue, et non des encyclopédies, afin de travailler au plus près des mots et des significations. Cette distinction ne relève toutefois pas d'une dichotomie sans partage. En particulier, les dictionnaires de langue font souvent appel à des exemples de type encyclopédique afin de compléter certains manques d'information au niveau des définitions (on se reportera à J. Rey-Debove, 1971, p. 276 et suiv.), ce qui pose « le problème des frontières indécises et peut-être indécidables, entre la description des signes en fonction et celle des choses signifiées ou désignées » (A. Rey, S. Delesalle, 1979, p. 6). C'est précisément à partir de la totalité du matériau proposé par les dictionnaires de langue que nous construirons les significations et les représentations qui nous intéressent¹¹⁰.

D'autre part, les dictionnaires retenus sont des « dictionnaires culturels », destinés à un public cultivé, et qui, dans une certaine tradition qu'on peut dire philologique, prennent appui sur « les discours écrits valorisés par la société » (A. Rey, S. Delesalle, 1979, p. 7 et suiv.). C'est évidemment le cas des grands dictionnaires, comme *Le Grand Robert*, le *Grand Larousse de la langue française*, et surtout le *Trésor de la langue française*, et, dans une moindre mesure, du *Nouveau Petit Robert*. On a voulu mettre en regard ce dictionnaire d'utilisation courante, qui condense les apports d'information et s'adresse à un plus grand public, avec les trois autres dictionnaires, qui enrichissent les données et affinent (avec un plus ou moins grand bonheur d'ailleurs...) d'autant les structurations des articles¹¹¹.

¹⁰⁸ . Je ne peux, dans le cadre de la présente recherche, procéder à une présentation des principes et méthodes de la lexicographie. Les références de base en la matière sont bien connues : B. Quemada, 1967, J. Rey-Debove, 1971, J. et C. Dubois, 1971, A. Rey, 1977, et, surtout, la récente *Encyclopédie internationale de lexicographie* (1989-1991) de F. J. Hausmann *et alii*. Plusieurs travaux privilégient tel ou tel aspect de la discipline. Citons *Langue française*, 43, 1979 (« Dictionnaire, sémantique et culture »), *La Définition*, 1990 (J. Chaurand et F. Mazière, eds) – la définition lexicographique n'occupant toutefois qu'une partie de l'ouvrage (sur ce point, on peut également se reporter à R. Martin, 1992, 2^{ème} édition, p. 58 et suiv.), *Lexique*, 1995, 12 / 13 (sur les rapports qu'entretiennent les dictionnaires avec la littérature), *Langue française*, 1995, 106 (sur l'exemple).

¹⁰⁹ . L'abréviation GR concerne le *Grand Robert 1985*, qui sert de base à ce travail. S'il est fait mention, très ponctuellement, de la précédente édition, on usera de l'abréviation GR 1953-1964.

¹¹⁰ . L'exemple est d'autant plus précieux qu'« il plonge plus avant dans le sémantique, dans le pragmatique, le social, le culturel » (A. Rey, 1995, p. 120). On se reportera aussi à F. J. Hausmann, 1990, pour qui « rien [...] ne saurait ébranler l'argument de la primauté du contexte » sur la définition (p. 233).

¹¹¹ . Pour une typologie des dictionnaires en fonction des publics concernés, on se reportera à A. Rey, 1977, p. 131 et suiv, et C. Girardin, 1979, p. 86-87.

du champ historique, toujours plus ou moins présent dans les dictionnaires contemporains à travers la mention des sens anciens ou vieillis. Les dictionnaires *Robert* ainsi que le *Grand Larousse de la langue française* prétendent décrire l'état actuel du lexique, tout en sélectionnant des mots ou des emplois disparus « renvoyant à une compétence lexicale passive exigée par la culture du lecteur » (A. Rey, S. Delesalle, 1979, p. 12). La lecture des articles consacrés au(x) mot(s) *air* montre en effet que les définitions, expressions ou citations relatives plus particulièrement au XVII^e siècle qui nous intéresse, nécessairement allusives dans le *PR*, manifestent dans *Le Grand Robert* et surtout dans le *Grand Larousse de la langue française*, une présence marquée et parfois même assez « datée », comme nous le verrons¹¹². Quant au *Trésor de la langue française*, il entend décrire, à partir de l'exploitation d'un corpus fermé, une synchronie qui englobe les XIX^e et XX^e siècles, et il ne mentionne les sens vieillis que dans la mesure où ils apparaissent encore dans les œuvres retenues¹¹³.

Précisons l'utilisation que nous ferons de ces ouvrages. Je ne considère pas bien sûr le dictionnaire comme porteur d'une « parole révélée » en matière de significations lexicales, d'autant plus que la pluralité et la comparaison des références mettent suffisamment en garde contre l'illusion qu'on pourrait trouver là les « bonnes définitions » des mots, fixées une fois pour toutes dans l'immuabilité du système de la langue. À l'inverse il n'y a pas non plus de raison de le considérer, avant même de l'avoir ouvert, comme un assemblage de paraphrases arbitraires, échappant toujours et par nature à l'authenticité des discours, et tendant à imposer sous couvert de norme, en particulier dans les secteurs les plus sensibles du lexique, certaines orientations de pensée fallacieusement inscrites dans les définitions proposées¹¹⁴. Entre ces deux extrêmes, je dirai plutôt que le dictionnaire doit être conçu comme une tentative de « méta-discours »¹¹⁵, qui se perpétue autant qu'elle se renouvelle au fil du temps, et qui vise à dégager de la multiplicité des discours des significations à vocation collective (et en cela, il est évidemment un construit, qui va du / des discours à la langue¹¹⁶), dont on postule qu'elles sont ou doivent être reconnues par l'ensemble d'une communauté linguistique¹¹⁷. Ce postulat implique qu'un partage minimal du sens est nécessaire pour que s'effectue

¹¹² . Comme il est dit dans la préface, ce dictionnaire « recense tous les termes de la langue française moderne et contemporaine, c'est-à-dire des XIX^e et XX^e siècles, sans s'interdire des incursions dans le lexique de la langue classique des XVII^e et XVIII^e siècles, dans la mesure où cette information s'avère nécessaire soit pour parfaire les connaissances de l'homme cultivé sur l'histoire de sa langue, soit pour rendre compte du statut des mots dans la période postérieure » (cité dans J. et C. Dubois, 1971, p. 28). On se reportera aussi à A. Rey, S. Delesalle, 1979, p. 12.

¹¹³ . Ce choix n'est évidemment pas exempt de critiques. Pour A. Rey, S. Delesalle (1979, p. 13) ce découpage temporel ne va pas sans poser d'insolubles problèmes, en raison notamment des bouleversements d'emploi que peuvent connaître certains mots durant une période aussi étendue (l'exemple donné est celui du mot *art*). Pour C. Buzon, 1979, p. 38, il s'agit d'une « fausse synchronie ». Pour R.-L. Wagner, 1975, p. 93, « entre 1789 et 1960 ce ne sont pas deux, mais trois si ce n'est quatre états de synchronie qu'embrasse le *TLF* ». Notons que le n°62, 1, du *Français moderne* (décembre 1994), à l'occasion de la publication du seizième et dernier volume du *TLF*, est consacré en grande partie à ce dictionnaire.

¹¹⁴ . On ne peut pour autant méconnaître l'apport de ceux qui remettent en cause l'institution dictionnaire, en particulier, dans le cadre de la praxématique ou de la lexicométrie politique (voir, par exemple, M. Tournier, 1992).

la communication sous toutes ses formes, y compris transgressives. Si l'on ne peut parler de sens objectif, on ne peut nier l'existence de cette « intersubjectivité », pour reprendre le terme revendiqué par G. Kleiber (1999a)¹¹⁸, qui confère aux mots leur relative stabilité sémantique. Dans le cadre du dictionnaire, la reconnaissance des significations devrait s'entendre dans un sens strict, ne dérivant nullement vers une notion d'acceptation, de consensus ou d'allégeance, surtout lorsqu'on a à faire à des mots qui tendent à « fixer » des valeurs ou des argumentations plus ou moins implicites – le lexicographe, même s'il n'est pas toujours « innocent » en la matière, ayant pour mission de transmettre « l'innombrable message du discours social » (A. Rey, S. Delesalle, 1979, p. 18)... Dans cette mesure, le dictionnaire peut être considéré comme un « observatoire de la langue »¹¹⁹, et constituer un corpus privilégié sur lequel le lexicologue peut travailler, en accordant bien sûr autant d'importance aux définitions qu'aux exemples et citations qui les illustrent, et, à partir de cette confrontation, en reconstruisant l'article proposé selon ses propres critères de structuration¹²⁰.

Il faut toutefois donner quelques limites et repères à ce champ d'observation.

Et d'abord, dans le temps. Les dictionnaires, n'ayant pas pour mission d'opérer des coupes synchroniques qu'ils constituent en objet d'étude et traversant souvent le temps à grandes enjambées (si l'on s'en tient aux datations d'exemples, nous allons du XVII^e

¹¹⁵ . « Au sens plein du terme, un dictionnaire est un ouvrage *de seconde main* : son objet, ses données observables ne sont pas la langue et le monde, mais *ce que l'on dit de la langue et du monde* » (J. et C. Dubois, 1971, p. 49). Plus provocante est la définition que donne A. Rey, 1995, p. 95 : « on part du discours ou de la discursivité dans une langue, en faisant agir de nombreux cribles, et on va vers cet autre discours, sémiotiquement complexe, hétérogène, démonstratif, idéologico-culturel, didactique et passablement pervers qu'est le discours lexicographique, responsable du texte des dictionnaires de langue ».

¹¹⁶ . L'objet-langue « n'existe pas spontanément, à l'état brut dans le monde : il est abstrait par le linguiste à partir des pratiques linguistiques sociales dans lesquelles il est intégré » (C. Buzon, 1979, p. 43).

¹¹⁷ . Citons D. Maingueneau, 1987, p. 111, qui, entre langue et discours, situe ainsi l'AD (analyse du discours) : « L'AD doit s'y résigner : elle ne peut se contenter d'ouvrir les dictionnaires mais elle ne peut pas non plus récuser l'existence d'un Dictionnaire, d'un espace d'uniformisation sémantique relative ».

¹¹⁸ . G. Kleiber cite en référence B. Larsson, 1997, *Le bon sens commun. Remarques sur la (re)cognition intersubjective dans l'épistémologie et l'ontologie du sens*, Études romanes de Lund 57, Lund, Lund University Press. Sa position s'inscrit dans le cadre d'une réflexion plus large sur le rapport entre les mots et le monde, qui oppose les tenants de l'objectivisme (les choses existent en elles-mêmes) à ceux qui défendent la thèse constructiviste (il n'existe que des objets de discours) – G. Kleiber étant lui-même partisan d'un réalisme modéré, selon lequel, même si le monde n'existe qu'au travers de la perception qu'on en a, les mots renvoient à des entités qui existent en dehors du langage (on se reportera au chapitre premier, « Du sens. En général et en particulier », p. 15 et suiv.).

¹¹⁹ . S. Branca-Rosoff, A. Collinot, J. Guihaumou, F. Mazière, 1995, p. 62.

¹²⁰ . Les études que j'ai pu mener, dans ma recherche et mon enseignement, à partir des définitions de dictionnaires, m'ont convaincue que le matériau lexicographique, si on prend soin de le décrypter dans un esprit coopératif et à un certain niveau de profondeur, peut révéler des traits de sens fondamentaux et des modes d'organisation très structurés.

siècle au XX^e siècle), il convient de préciser l'étendue de notre champ d'observation, et la manière dont nous allons exploiter le corpus d'exemples proposés. Le problème est donc de savoir ce qu'il faut entendre exactement par la notion de compétence du XX^e siècle relative aux mots *air* que nous étudions. C'est à partir des difficultés rencontrées dans mes propres lectures que j'ai pris le parti d'engager une étude des significations « modernes » de ces mots, sur la base des dictionnaires. Il est évident qu'en prenant ce parti, j'ai quelque peu déplacé la problématique, dans la mesure où les dictionnaires modernes ne sont pas là pour donner un miroir fidèle de l'usage strictement « actuel » des mots. Pour avoir ce type d'information, il faudrait se livrer à des enquêtes toutes différentes, en dépouillant les textes contemporains et / ou en questionnant les usagers à partir de critères bien définis. Et quelle serait la pertinence d'un tel choix ? Si l'étude doit avoir pour objet une comparaison entre le XVII^e et le XX^e siècle, on peut se demander pourquoi il faudrait aller précisément se situer à l'extrémité la plus lointaine de notre siècle. Comme le dit G. Molinié (1991b, p. 4), on ne voit pas de quel droit « les francophones de la charnière 2000 » auraient vocation particulière à devenir les porte-parole « de tout un siècle fini(ssant) ». De plus, cette relégation ne semble pas très avantageuse au mot *air*-apparence. Si, de nos jours, ce mot évoque surtout l'expression du visage et entraîne dans son sillage la problématique de la locution *avoir l'air*, il semble avoir, dans la présentation qu'en font les dictionnaires, une plus grande disponibilité d'emplois. Ainsi, l'exemple suivant, cité par le TLF :

Puis, derrière l'habilleuse, fermant le cortège, venait Satin tâchant d'avoir un air comme il faut et s'ennuyant déjà à crever. É. ZOLA, Nana, 1880¹²¹ .

n'est peut-être pas de ceux qui viendraient immédiatement à l'esprit. Et, en même temps, quoique situé quasiment à la charnière de deux époques, il reste parfaitement acceptable. Enfin, si l'on considère le matériau lexicographique mis à notre disposition, il est certain qu'il penche plus du côté de la première que de la seconde moitié du XX^e siècle. On sait que le TLF, qui fournira la majorité de nos exemples, ne va pas au-delà des années soixante.

J'ai donc choisi de décrire, à partir de ce matériau, une compétence lexicale du XX^e siècle qui n'entend pas être particulièrement représentative de l'époque contemporaine, mais qui couvre, en gros, la première moitié de ce siècle. Cette compétence ne nous est certes pas étrangère. On peut considérer qu'elle englobe notre usage, sans le rendre saillant (on peut s'attendre, par exemple, à ce que les dictionnaires ne soient pas à la hauteur des pics de pollution de l'air qu'on enregistre de nos jours !), mais en l'inscrivant dans une mémoire à laquelle les sujets contemporains peuvent être plus ou moins sensibles. Dans cette mesure, et pour éviter toute confusion, nous préférons parler d'une compétence moderne plutôt que contemporaine¹²² . Mais l'établissement de ces limites ne suffit pas à constituer un corpus de travail. Les dictionnaires ont en effet tendance à tirer le lexique très en arrière dans le temps, jusqu'à mettre en péril le seuil à partir duquel le linguiste le plus tolérant accepte l'existence d'une (toujours hypothétique) synchronie.

¹²¹ . Exemple 36 du TLF.

¹²² . J'adopte ce terme faute de mieux, mais il ne correspond évidemment pas ici à l'emploi qui en est fait quand on parle de *français moderne*, du XVII^e siècle à nos jours (sur les ambiguïtés de ce terme, on se reportera à G. Molinié, 1991b, p. 3 et suiv.).

S'il est permis, sans trop d'état d'âme, d'établir une continuité entre la première moitié du XX^e siècle et la fin du siècle précédent, jusqu'où aller dans cette remontée dans le temps ? Certes, on pourrait décider d'une date butoir, 1880-1890 par exemple, permettant d'envisager une synchronie accueillante, à la mesure d'une honnête moyenne de vie... Mais les choses ne sont pas aussi simples. Il suffit pour s'en convaincre de regarder les exemples de plus près. Ainsi, nous employons le plus couramment du monde l'expression *être libre comme l'air*. Faudra-t-il s'en priver dès lors qu'elle se trouve illustrée par une citation d'A. de Vigny de 1835 ?

On trouve dans le TLF :

Mais, en vérité, ce n'est pas là votre situation, vous n'êtes pas prisonnier, par Dieu ! Vous êtes libre comme l'air. A. DE VIGNY, *Servitude et grandeur militaires*, 1835, p. 159¹²³.

En ce qui concerne *air*-apparence, je choisirai les trois exemples suivants :

Je comprenais déjà ce raisonnement, et quand elle parlait de mon avenir avec mon oncle de Beaumont, qui la pressait vivement de céder, j'écoutais de toutes mes oreilles sans en avoir l'air. G. SAND, *Histoire de ma vie*, t. 2, 1855, p. 241. ***La figure est brune, éveillée, coquette, le nez retroussé, les lèvres roses, le regard noir et droit, l'air franc, amical, fripon et bon enfant, plus spirituel de beaucoup que celui de M^{me} d'Humières, par exemple, avec sa bouche en cœur si sensuelle et tout humide.*** G. FLAUBERT, *Par les champs et par les grèves, Touraine et Bretagne*, 1848, p. 183. ***Ces dames avaient alors recours à de grands airs, rappelaient négligemment les noms illustres qu'elles portaient, et demandaient une pension comme un maréchal de France se plaindrait d'un passe-droit.*** G. DE STAËL, *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, 1817, p. 77¹²⁴.

Si on livre ces trois exemples dans l'anonymat, ils s'intègrent parfaitement à un corpus moderne, tel que nous l'avons défini. Le premier contient une expression très courante de nos jours (*sans en avoir l'air*), le second illustre parfaitement bien la signification « expression du visage ». Quant au troisième, il figure en compagnie de citations historiquement au-dessus de tout soupçon, comme :

Bref, je voulais dominer en toutes choses. C'est pourquoi je prenais des airs, je mettais mes coquetteries à montrer mon habileté physique plutôt que mes dons intellectuels. A. CAMUS, *La Chute*, 1956, p. 1501¹²⁵.

sans qu'aucun décalage sémantique soit perceptible d'une occurrence à l'autre. Inversement (mais plus rarement), des citations modernes ou contemporaines peuvent contenir des sens vieillissés (nous verrons que certaines expressions du XVII^e siècle se permettent parfois quelques avancées spectaculaires dans le temps).

Nous avons donc choisi de constituer notre corpus, certes en tenant compte des datations, mais de manière non exclusive – le filtre que constitue notre propre

¹²³ . Citation 15 du TLF.

¹²⁴ . Il s'agit de trois exemples du TLF, respectivement 39, 1 et 51.

¹²⁵ . Exemple 57 du TLF.

compétence jouant également dans la sélection des occurrences. Les corpus constitués pourront donc être hétérogènes historiquement, l'important pour nous étant de disposer du plus grand nombre d'exemples permettant de dégager valablement des axes de structuration. Les dictionnaires intègrent aussi des significations classiques, qui se signalent en tant que telles, à la fois d'après la datation des exemples, l'interprétation sémantique et la mention d'usage dont elles font l'objet. Ces significations relèvent d'une compétence « classique » qui ne fait pas problème, le choix étant de savoir s'il convenait ou non de les étudier par anticipation, avant d'en venir à notre propre corpus du XVII^e siècle. Nous verrons que le choix de les intégrer dans cette première partie résulte de la nécessité où l'on s'est trouvée de démêler les fils sémantiques de notre matériau lexicographique, et de dégager plus clairement la spécificité des emplois modernes. Sans compter qu'il n'est pas inintéressant, dans le cadre d'une récapitulation générale, de tenter de comprendre ce qui a permis à certaines significations classiques d'avoir encore droit de cité dans nos dictionnaires modernes. Il reste, dans l'entre-deux de ces deux compétences, classique et moderne, des significations, souvent liées à des expressions, qui sont plus ou moins vieilles, difficiles à situer dans le temps, dont l'interprétation nous échappe en partie, et dont on ne sait plus, finalement, ce qu'il convient de faire. Dans un souci d'exhaustivité, peut-être excessif, nous les avons conservées, en essayant de donner une appréciation, sans doute teintée de subjectivité, sur leur mode de participation à ce corpus. C'est dire que, tout en essayant de circonscrire une compétence moderne à peu près homogène, nous avons ouvert, de temps en temps, quelques fenêtres sur le temps passé, et que notre étude comporte un aspect stratifié qui est dû en grande partie au fait que nous avons cru bon de nous adapter à notre matériau lexicographique...

Ce problème de la constitution d'une compétence moderne étant posé, il convient d'exercer sa vigilance sur un autre terrain, celui de la définition d'une « moyenne d'usage » d'un mot. Si les séquences préconstruites ou figées s'imposent d'elles-mêmes, les contextes et les citations demandent à être vus de plus près. Les dictionnaires ne sont pas nécessairement infaillibles dans ce domaine, et il leur arrive de glisser, parmi leurs exemples, des citations qui apparaissent comme d'authentiques emplois d'auteurs. En l'absence de critères décisifs sur cette question, je ferai appel à mon sentiment linguistique pour, éventuellement, discuter et éliminer certains choix inappropriés¹²⁶. Je précise enfin que j'ai joué le jeu... lexicographique, en prenant le matériau tel qu'il s'offre au consultant des dictionnaires, c'est-à-dire en m'en tenant, sauf exception, aux citations proposées, sans recherche d'aucune sorte dans le contexte large. Ainsi cette approche des mots *air* au XX^e siècle se présente dans sa spécificité, tout à fait distinctement de l'étude de corpus de la seconde grande partie. En résumé, les quatre dictionnaires mentionnés serviront donc de support à une approche synthétique des contenus des mots *air* susceptibles d'illustrer l'usage de ces mots en français moderne.

¹²⁶ . Le TLF est plus enclin que d'autres à cette dérive « stylistique » des exemples, dans la mesure où il utilise un corpus littéraire d'une ampleur et d'une richesse considérables. J'ajouterai que, si les dictionnaires ne sont pas infaillibles (et ne prétendent pas l'être, d'ailleurs), ils sont perfectibles. Un exemple précis nous est donné par l'article du verbe *crier* dans le *Petit Robert*. Si l'on se reporte à l'édition de 1986, on relève, parmi les exemples qui illustrent la définition « Produire un bruit aigre, désagréable » (en parlant de choses), la citation suivante : « La maison crie sous le vent comme un bateau » (Proust). Cette citation, qui fournit un emploi plutôt littéraire du verbe *crier*, ne figure plus dans les éditions récentes.

Il est temps de lever une première ambiguïté, d'ordre quantitatif. Les quatre ouvrages sont d'accord pour distinguer trois entrées qui reproduisent un signifiant *air* de même graphie et de même identité grammaticale (nom masculin). En premier on trouve l'*air* physique (« fluide constituant l'atmosphère »), en second l'*air* humain relatif à l'apparence (« manière d'être extérieure »), et en troisième l'*air* musical (« mélodie »). Je ne retiendrai que les deux premiers, et les examinerai dans cet ordre ¹²⁷. Précisons enfin qu'on peut se reporter aux articles de dictionnaires qui figurent en annexe de chacun des chapitres de cette première partie.

CHAPITRE I AIR FLUIDE GAZEUX

articles des dictionnaires

Avant d'engager le travail de structuration proprement dit du signifié de ce mot, je ferai quelques observations générales à partir d'une comparaison des différents articles.

Dans les quatre dictionnaires, le mot est donné comme polysémique. Cette polysémie est plus ou moins développée selon la dimension de l'article, et surtout elle obéit à deux types d'ordonnement que nous avons vus dans la présentation. Soit elle se présente comme une simple succession de définitions comme dans le *PR* et le *GLLF*, soit elle prend une forme ramifiée comme dans le *GR* et le *TLF* ¹²⁸. Dans ce cas, les définitions sont réparties en groupes qui viennent se placer sous des nœuds différents, eux-mêmes constitués (en principe) de définitions plus générales. Si l'opération se reproduit plusieurs fois, l'article peut présenter une structure hiérarchique complexe, pouvant atteindre jusqu'à trois ou quatre (voire cinq) niveaux de profondeur. On notera que plus il y a de subdivisions, plus il est difficile de proposer une définition explicite pour chaque niveau considéré. C'est souvent aux deux extrêmes que se concentrent les difficultés. Ainsi dans le *GR*, le premier embranchement, binaire, ne contient en I aucune définition ni mention quelconque (on enchaîne immédiatement sur l'une des définitions du niveau suivant), tandis qu'en II on ne trouve que l'indication métalinguistique *Fig.* II en est de même pour le II du *TLF*. Dans ce même dictionnaire, le troisième niveau (représenté par les chiffres arabes) comporte parfois seulement un commentaire de nature syntaxique, comme en C. 1. (*Accompagné d'un adj. déterminatif*) et en C. 2. (*Comme compl. de n.*), tandis que les derniers niveaux proposent le plus souvent des expressions, définies en tant que telles. On ne peut toutefois pas dégager de véritable régularité, les

¹²⁷. Pour tout extrait des dictionnaires (définitions et exemples), j'adopte des normes de présentation uniformisées. En ce qui concerne les citations, je reprends exactement les références données par les dictionnaires, et, dans le cas des dictionnaires qui numérotent leurs citations (*GR* et *TLF*), j'indique ce numéro au début de la citation.

¹²⁸. Les subdivisions peuvent atteindre, dans ce dictionnaire, jusqu'à 10 niveaux de profondeur. Voir, sur ce point, la présentation et les réserves que fait F.J. Hausmann, 1994.

dénominations des différents niveaux étant susceptibles de varier de manière imprévisible : ainsi dans le *TLF*, l'une des subdivisions des deux premiers nœuds de la structuration (II B) contient déjà le commentaire métalinguistique *Emplois fig.* qui s'applique aux sous-entrées qui suivent (troisième niveau en chiffres arabes), uniquement constituées de locutions ou d'expressions. On peut simplement constater que, plus l'article est développé, dans les grands dictionnaires, plus il est difficile d'explicitier les définitions à chaque niveau de structuration.

Malgré la diversité des articles et leur éventuelle complexité, il est possible de dégager quelques grands axes de structuration communs. Selon les dictionnaires, ces axes de structuration sont plus ou moins explicites et jouent un rôle plus ou moins saillant dans l'organisation polysémique du mot.

I – DÉFINITION COURANTE ET DÉFINITION SCIENTIFIQUE

Le premier axe est celui qui distingue une définition courante d'une définition scientifique.

Cette distinction est clairement marquée dans le *PR*, où une définition identifiée comme *Cour.* s'oppose à une autre précédée de la mention *Phys., chim.* Dans le *GR*, les mentions sont également explicites, mais la relation n'est plus la même : la première définition cumule en effet les deux mentions *Phys., chim. et cour.*, contenant en principe la seconde qui ne reprend que la mention *Cour.* Le rôle que jouent ces définitions dans l'organisation des articles est différent également. Dans le *GR*, la définition « scientifique et courante » est la première définition qui ouvre l'article, quoiqu'elle soit située au second niveau de la structuration, le premier nœud étant vide comme on l'a vu précédemment : la définition dite « courante » qui appartient au même niveau de structuration, apparaît en second. Dans le *PR*, c'est la définition courante qui ouvre l'article : la définition scientifique, précédée du losange caractéristique de ce type de subdivision, apparaît seulement comme une « nuance de sens » qui s'attache à la première définition. Même si la taille réduite de l'article impose des raccourcis de ce type, celui-ci n'en résulte pas moins d'un choix fait parmi d'autres : la seconde définition « ce fluide en mouvement » par exemple aurait pu figurer à cette place, tandis que la définition scientifique aurait pu donner lieu à une définition autonome.

Le *GLLF* et le *TLF* ne proposent aucune mention spécifique pour distinguer une définition courante d'une définition spécifique. C'est dans le contenu même des définitions et dans le rapprochement qu'on peut faire avec celles du *PR* et du *GR* que l'on peut discerner une distinction entre les deux. Ainsi dans le *TLF*, la toute première définition, au plus haut niveau de la structuration, peut être considérée comme plutôt scientifique, bien qu'elle ne retienne pas certains traits – relatifs en particulier à la composition de l'air – donnés par les deux dictionnaires qui marquent cette définition en tant que telle. Mais on ne peut dire qu'elle s'oppose à une définition courante. D'abord parce que la structuration, très ramifiée, propose un grand nombre de définitions subordonnées, et surtout parce que c'est de cette première définition que dérivent explicitement toutes les autres, données comme autant de points de vue différents sur ce même objet premier : c'est ce qu'exprime la reprise au second niveau de la structuration (en A et B), et même au troisième (en A1, 2 et 3), de la construction « l'air en tant que... » qui fait varier le trait subséquent à partir d'une reprise anaphorique de la première définition. On trouve bien une mention *Sc. et*

techn. en C, mais sans qu'apparaisse une véritable définition, les nœuds immédiatement subordonnés se présentant sous la forme d'un commentaire syntaxique suivi d'un énoncé métalinguistique :

- [Accompagné d'un adj. déterminatif] Air sert à désigner [...] 1.
[Comme compl. de n.] Air sert à former des syntagmes désignant [...] 2.

Dans les deux cas, on dresse l'inventaire de termes, représentés par des expressions ou des syntagmes, relatifs à diverses espèces d'air (1) ou à des instruments fonctionnant à l'aide d'air ou ayant pour finalité de traiter l'air (2).

Le *GLLF* enfin, si on le compare aux trois autres dictionnaires, semble escamoter la définition scientifique. Le premier énoncé définitoire :

Fluide gazeux qui forme l'atmosphère

correspond plutôt aux définitions dites courantes du *PR* et du *GR* dont il reprend des traits constants. Toutefois la suppression du trait « humain » (« que respirent les êtres vivants ») présent dans la définition courante de ces deux autres dictionnaires, son report et son étoffement dans la définition suivante :

Ce gaz en tant que nous sommes baignés par lui, que nous le respirons

montrent que, si l'on se place dans la seule perspective du *GLLF*, la première définition serait plutôt scientifique par rapport à la seconde : ce qui se trouve confirmé par les exemples choisis (relatifs à la composition, à la pesanteur, à la raréfaction de l'air), l'évocation de l'ancienne physique et le terme *air comprimé* qui clôt le paragraphe. Dans ce cas, la définition qu'on pourrait dire courante apparaît comme dérivée de la définition donnée comme scientifique, qu'elle reprend anaphoriquement : on retrouve ici une forme simplifiée de la structuration du *TLF*.

II – SENS PROPRES ET SENS FIGURÉS

Le second axe de structuration passe par la distinction entre les sens propres et les sens figurés.

On peut être tenté dans un premier temps d'assimiler cette première distinction à celle qu'on peut faire entre les sens « physiques » et les sens « non physiques » du mot *air*. Les choses ne sont pas si simples dans la mesure où certains sens figurés peuvent relever du domaine physique, comme c'est le cas par exemple lorsque le mot *air*, par glissement métonymique, de la substance première à la représentation de l'espace occupé par cette substance, en vient à dénommer l'« espace rempli par ce fluide au-dessus de la terre », puis, par une nouvelle dérivation, conduit de cet espace, considéré comme champ d'intervention de la technique humaine, aux modes de transport qui l'empruntent (ex. : *envoyer un colis par air*, *pirates de l'air*). Dans ce dernier emploi il est d'ailleurs difficile de tracer la frontière entre le trait physique et non physique... Si l'on veut établir une équivalence entre les sens figurés et les sens non physiques, c'est plutôt du côté des métaphores qu'il convient de se tourner. Délesté de ses traits génériques « fluide gazeux », le mot *air* ne conserve que certaines propriétés attachées au sens physique qu'il transfère dans des significations nouvelles et variées. Ainsi dans *vivre de l'air du temps* (*temps* ayant ici son sens météorologique) paraphrasé par « être dans la

misère, sans argent pour subsister » (*TLF*), c'est l'immatérialité de l'air qui est retenue et qui caractérise les moyens d'existence, les ressources qui permettent à quelqu'un de vivre. Avec une expression telle que *se donner de l'air* au sens de « se libérer » (*TLF*), c'est la liberté de l'air en mouvement qui devient un trait de comportement de l'individu. Avec *prendre l'air du bureau* au sens de « s'informer de ce qui s'y passe, de l'état d'esprit qui y règne » (*PR*), on transpose le trait « ce qui entoure, qui environne » en le faisant passer du domaine naturel à une situation humaine et psychologique. Mais les sens métaphoriques eux-mêmes ne sont pas toujours non physiques. Lorsqu'on dit *Il faudrait mettre un peu d'air dans ce tableau* au sens de mettre « un peu d'espace entre les objets, les dégager, distinguer les plans » (*PR*), la signification nouvelle, construite à partir du trait de mouvement de l'air dans un espace libre, dénote la figuration des espaces vides qui permet de mettre en perspective les objets en peinture : elle représente un objet physique, perceptible par la vue. Et dans l'expression que nous avons vue *vivre de l'air du temps*, il y a dans la signification d'« absence de ressources » contenue dans le mot *air* un trait « matériel » dont la négation même pose l'existence, et qui se trouve à la limite du domaine concret et du domaine symbolique de la valeur. C'est dire à quel point il est difficile d'établir une distinction rigoureuse entre sens propres et sens figurés.

Le critère de partage le plus pertinent serait peut-être celui qui regrouperait d'un côté les significations qui contiennent d'une manière ou d'une autre les traits « fluide gazeux », qu'il s'agisse des sens propres du mot *air* ou de ceux qui se construisent métonymiquement à partir de ces éléments premiers, et de l'autre les significations qui perdent ces traits physiques génériques pour ne conserver que certaines des propriétés de ce fluide gazeux, qu'elles attachent par transfert métaphorique à de nouveaux supports. Une telle répartition ne peut plus trouver son exacte équivalence dans les distinctions faites précédemment entre sens propres et sens figurés d'une part, et entre sens physiques et non physiques d'autre part, puisqu'à l'intérieur du premier groupe on peut trouver des sens figurés, qui de surcroît peuvent s'éloigner du domaine physique – la dérivation par métonymie n'excluant pas ce franchissement –, et que dans le second groupe où en principe ne sont admis que des sens figurés, rien n'exclut la présence de sens physiques dans la mesure où la dérivation métaphorique se met en quête de supports de cette nature. Elle ne va pas non plus sans poser de problèmes, dans la mesure où elle suppose qu'une distinction tranchée peut être faite entre présence ou absence des traits génériques. Or on sait bien que la signification dite métaphorique ne perd jamais totalement les traits de la signification de base – sans quoi il n'y aurait pas figure.

Je suis bien consciente de toucher là à une vaste problématique, celle de la métaphore, monde en soi que je ne peux me permettre d'explorer en tant que tel. Je me contenterai de rappeler certains points fondamentaux, en prenant appui sur les définitions des ouvrages de rhétorique les plus récents et sur les analyses linguistiques proposées dans ce domaine ¹²⁹. Selon l'approche de G. Molinié (*Dictionnaire de rhétorique*, 1992a), la métaphore fait partie des tropes – elle est même le plus important d'entre eux –, c'est-à-dire des figures de type microstructural qui portent sur le sens des mots ¹³⁰. Entendons par là qu'elle constitue une figure de sens attachée à un élément formel précis,

¹²⁹. Pour une présentation d'ensemble de la problématique, on se reportera à J. Molino, F. Soublin, J. Tamine, 1979.

qu'elle se repère et s'interprète à l'intérieur du microcontexte, et doit être identifiée afin de rendre le discours acceptable¹³¹. Quels sont les mécanismes sémantiques qui entrent en jeu dans cette figure¹³²? On admet généralement que, dans la métaphore, le comparant se substitue au comparé sur la base d'une ou plusieurs propriétés partagées. En termes plus linguistiques, on peut dire que le trope métaphorique est « constitué, à la base, d'un transfert dénotatif opéré par l'intermédiaire d'une même isotopie de connotation » (G. Molinié, 1991a, p. 115). Selon M. Le Guern, 1973, à la différence de la métonymie, qui joue sur la référence, la métaphore opère sur la substance sémique elle-même. Plus précisément, elle résulte d'une incompatibilité du mot avec son contexte, qui conduit à sélectionner, dans la signification de ce mot, les sèmes compatibles avec le contexte¹³³ et à mettre entre parenthèses les sèmes incompatibles. Au plan de la communication logique (dénotation), les éléments maintenus sont mis en relief – la ou les propriétés du comparant qualifiant *superlativement* le comparé (G. Molinié, 1991a, p. 114¹³⁴) – tandis que les éléments suspendus évoquent une image associée (connotation¹³⁵) qui sollicite la sensibilité. On sait par ailleurs que la notion même d'incompatibilité (ou de déviance), sur laquelle repose la métaphore, fait l'objet de débats théoriques importants. Toutes les incompatibilités entre comparé et comparant ne sont pas, en effet, recevables : si le couple *femme / fleur* peut fonctionner métaphoriquement, il n'en est pas de même de *couteau / fourchette* (voir, sur ce point, G. Kleiber, 1994). J'aurai l'occasion d'y revenir, mais sans excès, dans la mesure où les métaphores rencontrées au cours de cette recherche reposent sur des incompatibilités si courantes qu'elles sont, au plan théorique (jusqu'à un certain point toutefois) extrêmement accommodantes... J'ajouterai que ce type de problématique se situe au niveau des conditions d'apparition de la métaphore, tandis que les précédentes analyses portaient sur le processus interne de métaphorisation. Les deux points de vue ne sont donc nullement... incompatibles.

¹³⁰ . On se reportera à l'article « métaphore » du *Dictionnaire de rhétorique*, p. 213 et suiv. On trouvera dans ces pages la description précise et évolutive du mécanisme de la métaphore, qui conduit, en cinq états successifs, de la structure de base de la comparaison à l'état final de la métaphore *in absentia* absolue. Voir aussi G. Molinié, 1991a, p. 110 et suiv.

¹³¹ . Par opposition, les figures macrostructurales (par exemple, l'allégorie) ne dépendent pas (en tout cas, pas de manière spécifique) d'un élément formel précis, elles s'interprètent d'après le macrocontexte, et ne sont pas indispensables à l'acceptabilité sémantique de l'énoncé. Pour une description développée, illustrée d'exemples, de ces deux types de figures, on se reportera à G. Molinié, 1993, p. 114 et suiv.

¹³² . N'ayant pas à traiter d'autre figure que les tropes majeurs (métaphore et métonymie, en particulier), je conserverai ce terme de *figure* tout au long de mon développement.

¹³³ . Processus de sélection sémique qui, selon R. Martin, 1992, p. 218 et suiv., n'est pas exempt de flou et d'approximation.

¹³⁴ . Cet effet d'intensification pouvant s'expliquer par le fait que ces propriétés sont (en principe) plus saillantes dans le comparant, auquel elles s'attachent « d'une manière plus habituelle, plus naturelle, plus consubstantielle » (G. Molinié, 1991a, p. 111).

¹³⁵ . Les notions de dénotation et de connotation ne sont pas utilisées de la même façon par G. Molinié et par M. Le Guern. Pour le premier, les propriétés du comparant et du comparé relèvent de la connotation, tandis que pour le second, le transfert de sèmes du comparant au comparé est dénotatif, et ce sont les sèmes incompatibles qui appartiennent au niveau de la connotation.

Voyons de plus près les différentes sortes de réalisation de ce processus, qui ne se présente pas de manière uniforme, les traits génériques ayant plus ou moins de force selon qu'on a à faire à une métaphore vivante ou à une métaphore d'usage. Ainsi l'on ne saurait mettre sur le même plan les deux emplois métaphoriques du mot *air* qu'illustrent respectivement le *TLF* et le *GR* dans les exemples suivants :

45. Un souffle d'épouvante, un air chargé de deuil Plane autour du croisé qui ne prie et ne chasse, Et qui s'est clos, vivant, dans ce morne cercueil. Ch.-M. LECONTE DE LISLE, Poèmes tragiques, Le Lévrier de Magnus, 1886, p. 115. 27. Ces idées ne s'enseignaient à aucune école ; mais elles étaient dans l'air, et l'âme du jeune réformateur en fut de bonne heure pénétrée. RENAN, Vie de Jésus, IV, p. 120.

Décomposons et comparons le mécanisme de chacune de ces figures. Dans les deux cas, le mot *air* dénote un environnement non physique, qu'il s'agisse de l'atmosphère psychologique dans le premier exemple, ou dans le second, de l'état d'esprit d'une collectivité. C'est donc la propriété de l'air en tant que milieu, et peut-être aussi son caractère immatériel dans le second exemple où les idées ne sont pas palpables en quelque sorte, mais encore à l'état virtuel, qui se trouvent retenus dans la transposition métaphorique. Mais que deviennent les traits « fluide gazeux » dans l'un et l'autre cas ? Dans le premier cas, ces traits, activés par le contexte (*souffle, chargé de, plane*), restent inscrits dans le signifié du mot *air*, sans pour autant être opérants au plan du dénoté. Ils s'imposent en surimpression pour ainsi dire, venant enrichir au plan de la représentation sensible l'image du dénoté¹³⁶. Par une sorte d'effet de sens en trompe-l'œil, on a l'impression que le deuil est un élément du milieu physique. Dans le second exemple, où le mot *air* entre dans une construction toute faite, la représentation du dénoté est la plus forte. Les traits génériques n'apparaissent que corrélés aux traits d'environnement et d'immatérialité qui permettent le transfert de sens. À l'arrière-plan des traits qui forment le nouveau signifié, ils ne sont là que pour rappeler la source de la métaphore : l'effet de réel s'en trouve sensiblement amoindri. On peut penser que plus cette mise en mémoire s'estompe, plus la métaphore s'affaiblit jusqu'à s'éteindre complètement. Rappelons aussi que plus la métaphore est vivante, plus elle témoigne de la nouveauté du transfert, les traits de la signification propre n'ayant pas encore eu l'occasion de s'user au contact du nouveau dénoté : et donc moins elle devrait avoir droit de cité dans le dictionnaire. Ainsi on peut se demander si la citation ci-dessus (45) du *TLF*, ainsi que les deux citations (46 et 47) qui la suivent, ne relèvent pas plus de faits de style que de faits de langue. Il en est de même des citations 6 et 7. En tout cas la forte présence des traits génériques du mot *air* dans ces citations peut faire hésiter sur la place à donner à ce type d'exemples dans le

¹³⁶ . « [La métaphore] impose à l'esprit du lecteur, en surimpression par rapport à l'information logique contenue dans l'énoncé, une image associée [...] », M. Le Guern, 1973, p. 43. Parlant métaphoriquement de la métaphore, G. Molinié évoque la présence d'une « gaze atténuée » (1991a, p. 125). Cette force évocatrice de la métaphore est totalement perdue, avec la métaphore elle-même, dans les approches dites constructivistes de la polysémie, que j'évoquais dans la présentation. Ainsi, P. Cadiot, F. Nemo, 1997, posent, pour le mot *client*, l'unique trait « qu'il faut prendre en charge », susceptible de couvrir divers emplois, comme par exemple cet énoncé d'un tueur à gages demandant à son commanditaire : « Qui est mon client cette fois-ci ? ». Or l'intérêt de la formulation tient précisément au fait qu'une situation marchande est évoquée (à des fins de banalisation et / ou d'ironie), qui met la victime en position d'attendre un service.

nouveau classement que nous avons proposé¹³⁷. On notera d'ailleurs que le *TLF* disjoint les deux séries d'exemples, la première série figurant dans la partie réservée aux sens métaphoriques, tandis que les exemples 6 et 7 prennent place parmi les définitions relatives à l'air physique, ce qui illustre parfaitement la difficulté. C'est évidemment le problème délicat de la lexicalisation de la métaphore qui se trouve posé ici. Il s'agit d'un processus graduel, qui, comme M. Le Guern (1973, p. 82 et suiv.) l'a bien montré, peut aller jusqu'à son terme (la métaphore devient le mot propre), comme il peut s'arrêter en chemin, ou même connaître une évolution régressive. Il convient d'ajouter qu'à tout moment, une métaphore lexicalisée (ou éteinte) peut retrouver son « éclat primitif » (M. Le Guern, p. 88) et être réveillée de son endormissement (J. Picoche, M.-L. Honeste, 1994 / 1995a article n°4). On peut rendre compte du processus continu de lexicalisation, en considérant que la métaphore résulte d'une tension entre le signifié propre du mot (comparant) et la représentation du dénoté (comparé) qu'il permet. Comme dans la perception visuelle, il se produirait un phénomène d'« accommodation » du signifié par rapport au dénoté qu'il exprime. Ce sont en quelque sorte les degrés possibles de ce phénomène d'accommodation qui sous-tendent le processus de lexicalisation de la métaphore¹³⁸.

Et je vois poindre encore un nouveau sujet de perplexité dans les nombreuses locutions et expressions présentes dans les différents articles. Si certaines semblent restreindre la métaphore au mot *air* lui-même, comme par exemple l'expression *être dans l'air*, la plupart d'entre elles étendent la portée de la figure à la totalité de la séquence, imposant ainsi une première lecture littérale du mot *air*, avant que la globalité de son contenu ne soit réinterprétée dans un sens métaphorique. On pourrait citer, à partir du *TLF*, *battre l'air* au sens d'« agir inutilement », *mettre de l'air dans l'estomac* au sens d'« assassiner, tuer », *manquer d'air* au sens de « manquer de courage, d'audace ou être déconcerté », *pomper l'air* au sens d'« ennuyer, importuner », *Il y a de l'orage dans l'air*, etc. Dans *vivre de l'air du temps*, c'est une partie de l'expression *l'air du temps* qui doit faire l'objet d'une première lecture littérale, si l'on donne au mot *temps* son sens physique. Certaines, construites avec des verbes peu spécifiques, comme *donner de l'air* au sens de « rajeunir », *prendre de l'air* au sens de « s'en aller, s'esquiver », pourraient faire hésiter, si l'on ne rencontrait pas aussi souvent ces mêmes verbes en combinatoire avec le mot *air* pris dans son sens physique, ce qui incite, là encore, à une première lecture littérale de l'expression. Dans ces cas de double lecture, il devient difficile de régler de

¹³⁷ . Ce problème, lié à l'utilisation du discours littéraire, est bien connu des lexicographes. Citons A. Rey, 1983, p. 23 : « Reste que son [du discours littéraire] utilisation trop majoritaire confère au modèle d'usage des descriptions lexicographiques les plus riches un caractère dangereusement complexe, puisqu'il utilise, parfois anarchiquement, des traits stylistiques qui viennent superposer aux codes déjà complexes de la langue, des usages et de la parole ou du discours, les codes " modelants secondaires " de l'es-thétique ».

¹³⁸ . Je précise que j'emploie ici le mot *tension* en toute simplicité (quelque peu métaphorique), sans implication théorique particulière. On notera toutefois que, dans P. Ricœur, 1975, la théorisation de ce concept (en particulier dans la troisième, la sixième et la septième étude) joue un rôle fondamental. Plus drôlement, la formulation de D. Le Pesant, M. Mathieu-Colas, 1998, p. 41, pourrait trouver place ici : « si le verbe *aboyer* est utilisé avec un sujet autre qu'un chien – par exemple un être humain – le chien ne sort pas de la scène, mais entre en conflit avec le sujet actuel ».

manière radicale le sort des traits génériques, bel et bien présents dans le premier temps de l'interprétation. De plus, ce premier temps s'impose avec plus ou moins de force, selon que le sens littéral de l'expression reste encore très prégnant, ou selon qu'il se laisse « recouvrir » et dominer par le sens figuré.

On notera que le *GR* et le *TLF* font des choix différents pour des expressions identiques ou proches : ainsi *pomper l'air*, *battre l'air* et *manquer d'air* se trouvent dans la partie consacrée aux sens figurés (métaphoriques) dans le *TLF*, alors que dans le *GR*, *pomper l'air*, *Il ne manque pas d'air* (« il a du culot ») ou encore *brasser*, *remuer de l'air*, prennent place dans l'inventaire des sens physiques. Ces deux dictionnaires procèdent en effet à une première bipartition qui s'apparente plus ou moins à la distinction que nous avons essayé de faire, en regroupant d'abord, dans une première partie introduite par un nœud vide (qui témoigne peut-être de la difficulté à employer le terme de « sens propre »), les sens physiques et les sens métonymiques, puis dans un second temps les sens métaphoriques, qui, eux, sont précédés de la mention explicite, et comme on l'a vu, discutable, *fig.* ou *au fig.* Le *PR* et le *GLLF*, qui adoptent une présentation non hiérarchisée, ne font pas choix de regrouper la totalité des sens métaphoriques sous une mention unique, mais les distribuent dans l'article selon deux modalités différentes. Certains d'entre eux sont corrélés aux sens propres dont on les fait dériver et sont donc introduits au fur et à mesure du déroulement de l'article. Par exemple dans le *PR*, les expressions *vivre de l'air du temps*, *Tu ne manques pas d'air !* et *Tu me pompes l'air* se trouvent rattachées à la définition courante qui ouvre l'article, tandis que *être libre comme l'air* apparaît au niveau de la deuxième définition « ce fluide en mouvement ». Dans le *GLLF*, les expressions *être libre comme l'air*, *être dans l'air*, *Il y a quelque chose dans l'air* et *vivre de l'air du temps* sont toutes corrélées à la deuxième définition qu'on peut considérer comme la définition courante. Mais dans les deux dictionnaires, un petit nombre de sens et d'expressions figurés sont regroupés de manière autonome et donnent lieu à une sous-entrée distincte. Ce sont ceux qui reposent sur le transfert du trait « environnement », affecté à une situation non physique, et que l'on peut rattacher à la définition « atmosphère, ambiance » du *PR*, précédée de la mention *fig.*, ainsi qu'à celle, plus développée « ambiance, atmosphère, milieu, influence de ce milieu » du *GLLF*, ces deux définitions étant les dernières de chaque article. Mais les deux dictionnaires ne sont pas tout à fait d'accord sur le choix des expressions qui doivent figurer à cette place. C'est ainsi que dans le *PR*, on trouve *prendre l'air du bureau*, *être dans l'air*, *Il y a qqch. dans l'air*, *Il y a de l'orage dans l'air*, *l'air du temps*, tandis que le *GLLF* ne retient que l'expression *prendre l'air de* (au sens de « s'informer de l'ambiance qui règne quelque part »), *prendre l'air du bureau*, après une citation :

Louis XV respira dans le berceau l'air infecté de la Régence (Chateaubriand)

dans laquelle, d'ailleurs, la vitalité de la métaphore, activée par l'entourage lexical *respira* et *infecté*, illustre assez bien le problème que nous avons posé précédemment. Les citations ou expressions formées avec la séquence *dans l'air*, et que nous venons de citer, se trouvent dans le *GLLF* associées à la définition courante, sans qu'on puisse clairement interpréter ce choix. Quant au *PR*, il raccroche à la définition « atmosphère, ambiance » une nuance de sens précédée du losange habituel qu'il présente ainsi :

Champ, espace libre. Se donner de l'air : se libérer de certaines contraintes. II

faudrait mettre un peu d'air dans ce tableau, un peu d'espace entre les objets, les dégager, distinguer les plans.

La présence de ces expressions peut surprendre dans la mesure où il ne s'agit plus ici de l'atmosphère, de l'ambiance obtenues par migration du trait d'« environnement », mais plutôt des notions de liberté et d'espace, construites sur les propriétés de liberté de mouvement de l'air, de circulation dans un espace ouvert.

iii - mots et expressions

Le troisième axe de structuration établit une ligne de partage entre le mot *air* pris en tant qu'unité libre et les nombreuses expressions qu'il sert à construire. Cet axe croise le précédent dans la mesure où la problématique liée aux sens figurés, et plus particulièrement aux sens métaphoriques, nous a amenée à prendre en compte un certain nombre d'expressions. Mais celles-ci ne constituent qu'une partie de l'ensemble des expressions, fort nombreuses et fort diverses, qu'on trouve dans les différents articles. On peut trouver des expressions relevant des domaines scientifique et technique qui sont des termes de spécialités, et s'opposent ainsi aux expressions courantes. On peut trouver aussi des expressions non figurées qui s'opposent aux expressions figurées, cette seconde distinction pouvant d'ailleurs se combiner avec la précédente, puisque la construction de termes de spécialité n'exclut pas nécessairement la présence de figures. On a vu que les figures pouvaient être métonymiques ou métaphoriques, qu'elles pouvaient être localisées sur un mot ou affecter l'ensemble de l'expression. Précisons encore que lorsqu'elles ne portent que sur un mot, ce peut être le mot *air* ou un autre mot de l'expression.

Quelques exemples, que je n'emprunterai qu'à l'article du *PR*, me permettront d'illustrer brièvement ces distinctions.

Parmi les termes de spécialité appartenant à la science et à la technique, on relèvera des expressions non figurées comme *air comprimé*, *air liquide*, et d'autres métaphoriques, comme *coussin d'air* (« couche d'air insufflée à la base d'un véhicule terrestre ou marin, et qui lui permet de se maintenir au-dessus du sol ou de l'eau » (*PR*)) par exemple, dans laquelle la métaphore porte sur un mot autre que le mot *air*. À la limite d'emplois techniques, on pourrait citer *air conditionné*, *climatisé*. Le champ de l'aviation développe de nombreuses métonymies¹³⁹, qui sont, pour la plupart, autant des termes de spécialité que des expressions d'usage courant. Certaines d'entre elles reposent sur le passage de *air* en tant que « fluide gazeux » à *air* dénotant l'espace occupé par ce fluide, comme *la conquête de l'air*, *transports par air*, *armée de l'air* dans le domaine militaire ; peut-être faut-il également citer *prendre l'air* en parlant d'un avion, encore que la totalité de l'expression ait pour définition « décoller » (*PR*), ce qui viendrait ajouter une métonymie de l'effet pour la cause. D'autres, on l'a vu, par une seconde dérivation métonymique, dénotent tout ce qui a trait à cet espace dans le domaine de l'aviation, comme les engins qui peuvent s'y trouver dans *missile air-air*, *air-mer*, *air-sol*, pour désigner les types de missiles, « tiré[s] d'un engin aérien sur une cible aérienne, maritime, terrestre » (*PR*), les modes de transport qui l'empruntent dans *envoyer un colis par air*, *pirates de l'air*, les vols en avion qui s'y déroulent comme dans *mal de l'air*, *médecine de l'air*, *baptême de l'air* (où vient se greffer la métaphore du baptême), ou le concept plus général d'aviation dans

ministère de l'air, école de l'air, hôtesse de l'air. L'expression *trou d'air* peut également être rattachée au domaine de l'aviation, mais si l'on retient la définition qu'en donne le *PR* à l'article *trou*, « courant atmosphérique descendant qui fait que l'avion s'enfonce brusquement », elle doit plutôt être considérée comme métaphorique. Elle restitue bien l'impression du passager, qui, assimilant l'espace aérien à la surface terrestre, s' imagine que l'avion descend comme s'il s'enfonçait dans un trou. Dans cette expression, le mot *air* a son sens propre de « fluide gazeux ». C'est l'emploi du mot *trou* qui est métaphorique, en ce qu'il exprime le trait de « direction vers le bas qui cause l'enfoncement de l'avion » propre au dénoté (le courant atmosphérique descendant) dont le mot *air* rappelle la nature, en lui attribuant les caractéristiques de la matière solide.

Si l'on en vient aux expressions courantes, on distinguera les expressions non figurées comme *donner de l'air* au sens d'« aérer » (*PR*) des expressions de sens figuré, de loin les plus nombreuses.

Parmi ces dernières, je relèverai d'abord les expressions métonymiques. L'expression *à l'air* au sens de « non recouvert » (*PR*) repose sur le passage métonymique d'un état de contact d'une partie du corps avec l'air à la cause qui l'explique (l'absence de vêtement). Elle ne peut donc s'appliquer qu'à des parties du corps habituellement recouvertes, l'exemple donné par le *PR* étant *se promener les fesses à l'air*. L'expression *prendre l'air* au sens de « sortir de chez soi, aller se promener » (*PR*) procède tout entière d'une métonymie de l'effet pour la cause. Dans *changer d'air* au sens de « aller dans un lieu où règne un autre climat » (*PR*), on pourrait parler de métonymies en cascade affectant le mot *air*, puisqu'on passe du fluide gazeux à l'atmosphère qu'il constitue, puis au climat (comme ensemble des phénomènes atmosphériques qui caractérisent un lieu), et enfin à ce lieu même. Mais l'expression de loin la plus usuelle et aussi la plus lexicalisée – le *PR* en fait une locution adverbiale – est *en l'air* au sens de « en haut, vers le ciel » (*PR*). Ici une première métonymie portant sur le mot *air* assure d'abord le passage de l'air en tant que « fluide gazeux » à l'air « espace rempli par ce

¹³⁹ . Autre monde en soi, la métonymie ne peut faire ici l'objet d'une étude théorique. Là encore, je m'appuierai sur les ouvrages de rhétorique récents. Selon G. Molinié, 1992a, article « métonymie », p. 217-218, la métonymie constitue, avec la métaphore, l'un des deux tropes majeurs, c'est-à-dire une figure de type microstructural. Il y a transfert, substitution de termes, à l'intérieur d'« un espace isotopique commun à la dénotation de[s] deux signifiés » (G. Molinié, 1991a, p. 110). On se reportera également à M. Bonhomme, 1987, qui définit la métonymie comme un transfert référentiel (ou « glissement de référence », selon le terme de M. Le Guern, 1973, p. 14 et suiv.) à l'intérieur d'un domaine donné (cotopie sémiotique). Par exemple, dans le cadre de la « cotopie papale » (p. 45), on peut dire *Rome* pour *le pape*. Le processus métonymique repose sur des associations virtuelles de type syntagmatique entre mot propre et mot figuré. Ainsi la métonymie *Rome / le pape* repose sur un rapport Lieu / Individu, qui peut s'actualiser dans un énoncé tel que *le pape habite à Rome*. Les métonymies sont classées selon la nature de ces rapports virtuels, représentés sous forme de schémas logico-casuels. Dans la typologie (très affinée) qu'il propose, c'est surtout la distinction entre métonymie situative (statique) et métonymie actancielle (dynamique) – deux types de métonymies « simples », entrant elles-mêmes dans le cadre des métonymies « strictes » – qui aurait une pertinence pour notre propos. Ne pouvant développer ici la totalité de ce système ni expliciter la terminologie qui s'y attache, je conserverai les formulations traditionnelles qui décrivent les différentes réalisations de cette figure. Enfin, la synecdoque (dont j'aurai à faire mention plus rarement) fait l'objet de descriptions plus contrastées, selon qu'on donne une extension plus ou moins grande au processus « d'englobement sémantique » (G. Molinié, 1992a, article « synecdoque », p. 317-318) qu'elle implique. On se reportera à la mise au point faite par M. Le Guern, 1973, p. 29 et suiv., qui propose de conserver sous cette appellation les deux seules synecdoques de la partie et du tout.

fluide au-dessus de la terre », puis une seconde métonymie portant sur la totalité de la séquence tend à la faire passer d'un sens de localisation (« dans l'air ») à celui d'une simple direction. La prise en compte de cette seconde métonymie peut paraître quelque peu artificielle si l'on tient compte du fort degré de figement de l'expression, dans laquelle le dénoté directionnel semble avoir pris le pas sur le sens premier. Mais la première métonymie portant sur le mot *air* reste, elle, bien présente. Cette locution sert elle-même à construire des expressions qui font l'objet d'une réinterprétation figurée, comme par exemple *le nez en l'air*, pouvant signifier, par synecdoque de la partie pour le tout « la tête levée », et même par une seconde métonymie de la manière pour l'action « en musant » (définitions données par le *PR* à l'article *nez*). Font également l'objet de réinterprétations métonymiques ou métaphoriques quelques expressions peu recommandables telles que *partie de jambes en l'air*, *s'envoyer en l'air*...

Parmi les expressions métaphoriques, on relèvera d'abord celles qui contiennent une métaphore localisée sur un seul mot, ce mot n'étant pas le mot *air*. Citons d'abord une expression très fortement lexicalisée, *courant d'air*, dans laquelle la métaphore de l'eau portée par le mot *courant* est à peine sensible. Dans *le fond de l'air*, expression dont le *PR* donne, à l'article *fond*, la définition suivante « ce qui semble être la température réelle, de base, indépendamment des accidents momentanés (vent, ensoleillement) », la métaphore touche le mot *fond* et impose une représentation spatiale de l'air. Avec l'expression *à l'air libre* définie à l'article *libre* comme signifiant « dehors », elle affecte l'adjectif, l'air libre étant celui qui n'est pas contraint, qui ne rencontre pas d'obstacle, parce qu'il n'est pas délimité par un espace clos. Il en est de même dans l'expression *être libre comme l'air* où la figure sollicite l'adjectif elliptique de la comparative (la structure pleine étant : *comme l'air est libre*), mettant plutôt en évidence ici la facilité de circulation de l'air en mouvement. Dans un autre registre, la périphrase signalée comme poétique *les habitants de l'air* pour dire « les oiseaux » (*PR*) emploie métaphoriquement le mot *habitants* afin de personnifier l'animal. Comme on l'a vu dans la partie précédente, certaines expressions contiennent une métaphore localisée sur le mot *air*, tandis que d'autres étendent la figure à toute l'expression, donnant lieu à une première lecture littérale du mot *air* avant la réinterprétation globale de la séquence. Parmi les premières on citera *prendre l'air du bureau* (qu'on ne peut, me semble-t-il, assimiler à l'expression *prendre l'air* au sens physique), *Il y a qqch. dans l'air*, *être dans l'air*, *Il faudrait mettre un peu d'air dans ce tableau*, *l'air du temps* au sens de « les idées, les manières d'une époque » (*PR*), et au nombre des secondes *ne pas manquer d'air*, *Tu me pompes l'air !*, *Il y a de l'orage dans l'air*, *se donner de l'air*, et *vivre de l'air du temps*, si l'on ne prend en compte que la suite *l'air du temps*, dont l'interprétation diffère de la précédente – la frontière entre ces deux groupes étant, il faut le reconnaître, assez intuitive, et donc susceptible de variations.

Certaines expressions peuvent combiner les processus métonymique et métaphorique. L'expression *un bol d'air*, par exemple, témoigne d'un fonctionnement assez complexe, puisqu'à la métonymie du *bol*, récipient employé pour la quantité d'air absorbée qu'il permet (fictivement) de mesurer, vient s'ajouter une métaphore nutritive, le bol étant fait pour contenir un liquide assimilable par l'organisme, et que l'ensemble de la séquence dénote l'air sain et vif que l'on respire dans un espace découvert, sans doute par le transfert métaphorique de la sensation forte de contact et d'écoulement en soi, telle

qu'on peut la ressentir lors de l'absorption d'un liquide, à l'activité, en principe plus ténue et plus impalpable, de la respiration, et dont l'intensité inhabituelle serait liée aux propriétés positives de l'air. Citons encore l'expression *jouer la fille de l'air* au sens de « disparaître, s'enfuir » (PR), dans laquelle la périphrase *la fille de l'air*, qui désigne métaphoriquement une sylphide, se combine avec le verbe *jouer*, lui aussi employé métaphoriquement (au sens de « se comporter comme, prendre le caractère de »), puis se trouve réinterprétée métonymiquement (la personne en place de la qualité) pour signifier l'aptitude à disparaître rapidement de cette créature aérienne. Plus simplement, la locution *en l'air* illustre de manière exemplaire ce double processus, par le nombre de dérivations métaphoriques qui viennent se greffer sur la métonymie première. Le trait de « direction, mouvement vers le haut » – le haut étant l'espace rempli d'air qui se trouve au-dessus de nous – qui caractérise cette locution, donne lieu en effet à de nombreuses interprétations. Ce peut être le trait de « mise à distance » pris dans un sens abstrait que l'on trouve dans les expressions *Je vais envoyer, flanquer tout ça en l'air*, pour lesquelles le PR donne l'équivalent synonymique *envoyer promener*. Ce peut être aussi le trait d'« espace où les choses ne tiennent pas » (d'où la notion de déstructuration) que l'on trouve transposé dans *Il a mis tout en l'air en cherchant ce papier*, au sens de « en désordre, sens dessus dessous » (PR), ou, plus encore, le trait d'« espace où les choses ne peuvent subsister » (d'où la notion de destruction), qu'on retrouve appliqué à des choses abstraites comme dans *Le ministère est en l'air*, au sens de « renversé » (PR), ou *ç a va tout fiche en l'air*, que le PR paraphrase par « tout faire échouer ». Enfin c'est le trait d'« espace qui fait perdre l'appui au sol », interprété abstraitement (le PR propose comme définition « loin des réalités »), qu'on rencontre dans *des contes en l'air, paroles, promesses en l'air*, c'est-à-dire « peu sérieuses, sans fondement » (PR), et enfin dans l'expression doublement imagée, par métonymie (sur le mot *tête*) et métaphore, *une tête en l'air*, au sens de « un étourdi » (PR).

Certes on pourrait pousser plus loin l'étude de ces expressions, en particulier en prenant en compte le plan formel. Une typologie nous amènerait alors à distinguer les expressions non autonomes syntaxiquement, de nature nominale (*un bol d'air, le fond de l'air*), adjectivale (*à l'air* au sens de « non recouvert » (PR)), adverbiale (*dans l'air*), des véritables énoncés, comme *Il y a de l'orage dans l'air*, les expressions de nature verbale (*ne pas manquer d'air, pomper l'air*) se situant en quelque sorte à mi-chemin en ce qu'elles virtualisent des structures de phrase. On pourrait aussi observer et comparer les degrés de lexicalisation de ces diverses séquences, qui vont de la collocation courante (par exemple dans *la conquête de l'air, transports par air*), à l'expression figée (*prendre l'air, changer d'air*), et à l'idiotisme (*jouer la fille de l'air, il y a de l'orage dans l'air*)¹⁴⁰. En ce qui concerne les expressions figurées, on a vu que l'on pouvait également les différencier selon la portée de la figure, qui peut avoir une incidence locale, sur un mot seulement (ce mot pouvant être le mot *air* ou un autre mot), ou globale, sur toute l'expression : dans ce cas, une première lecture, littérale, s'impose. Lorsqu'il y a métaphore, l'on peut encore affiner la présentation, en essayant d'évaluer la vitalité de la figure, qui peut conserver plus ou moins nettement les traits génériques liés au sens

¹⁴⁰ . En raison de la priorité que j'accorde au contenu sur la forme, je n'entrerai pas dans de telles distinctions. On se reportera au n°90 de *Langages*, 1988, consacré aux expressions figées, ainsi qu'à G. Gross, 1996.

propre. Ce dernier critère peut d'ailleurs se combiner avec le précédent, relatif au degré de lexicalisation de l'expression – dans la mesure où la tendance au figement doit logiquement s'accompagner d'un affaiblissement de l'image. Ainsi si l'on prend l'expression *en l'air* dans son sens métaphorique, on constatera que, dans l'expression *une tête en l'air*, elle tend à se fondre avec la métonymie (*tête*) qui lui sert de support pour conduire au sens dénoté « étourdi », sans qu'il reste grand-chose de ce qu'on peut considérer comme le sens propre de cette expression, c'est-à-dire son sens physique. Je n'entrerai pas dans de telles considérations, trop spécialisées par rapport à mon propos, qui est seulement de clarifier certains critères de structuration lexicographique.

De ce point de vue, on peut observer le rôle que jouent les expressions en tant que telles dans les différents articles du mot *air*, et reprendre certaines des constatations faites précédemment à propos des sens figurés (les expressions ayant d'ailleurs souvent un sens figuré, comme on l'a vu). Dans les deux dictionnaires qui ne hiérarchisent pas leurs définitions, le *PR* et le *GLLF*, on retrouve les deux formes d'insertion déjà rencontrées, certaines expressions se trouvant corrélées aux définitions qu'elles illustrent tandis que d'autres constituent une sous-entrée autonome. Dans les deux cas, c'est la locution *en l'air* qui est ainsi isolée, prise à la fois dans son sens physique et ses sens métaphoriques. Le caractère courant de cette locution et sa grande productivité (en particulier dans ses emplois métaphoriques) peuvent expliquer ce traitement particulier. Mais on peut aussi penser que le degré de figement de cette séquence tend à en faire une nouvelle unité lexicale et grammaticale (d'où le terme de *locution adverbiale* spécifiquement utilisé pour la dénommer), qui se détacherait en quelque sorte du nom souche *air* qui ouvre l'article. C'est ce que suggère tout particulièrement la disposition adoptée par le *GLLF*, qui sort cette expression du corps même de l'article, en la faisant précéder d'un losange. Dans les deux autres dictionnaires, qui présentent des articles plus longs et plus architecturés, et, surtout en ce qui concerne le *TLF*, un très grand nombre d'expressions, la présentation est plus complexe. Les expressions peuvent figurer dans le corps même des définitions à titre d'illustration, ou former des sous-entrées autonomes. Cette seconde possibilité se trouve particulièrement exploitée par le *TLF*, dont la structuration très ramifiée permet souvent de donner à chaque expression une sous-entrée distincte, à des niveaux variables de profondeur.

Voyons de plus près le traitement qui est fait, dans le *GR* et dans le *TLF*, de ces expressions données en sous-entrées. Deux cas se présentent. Soit l'expression est dominée par une définition (ou un commentaire) présente à un nœud supérieur, et elle se rattache clairement à telle ou telle signification du mot *air*. C'est généralement le cas des expressions qu'on trouve dans la première grande division (en I) de chacun des dictionnaires, consacrée en principe aux sens physiques et métonymiques (ce qui n'exclut pas, on l'a vu, quelques métaphores égarées). Elles sont alors souvent placées en bas de la structuration. C'est le cas dans le *GR*, en I5c, pour *courant d'air*, en I5d où la mention *Loc. fam.* introduit les expressions *Allez, de l'air !* et *brasser, remuer de l'air*, et même en I4a et b, où les expressions *prendre l'air / changer d'air, à l'air* (et les autres) sont subordonnées au commentaire métalinguistique mis entre parenthèses après la mention *Loc. verbales (où air a la valeur de « milieu extérieur, non protégé »)* de I4 qui tient lieu de définition¹⁴¹. Dans le *TLF*, en raison de la prolifération des subdivisions, on trouve les expressions à un niveau plus bas de structuration, inférieur à celui des définitions

proprement dites qu'on rencontre généralement aux trois premiers niveaux. Ainsi en IA3a, b, c, etc., sous la définition « l'air en tant qu'élément extérieur aux habitations », on rencontre respectivement, en (a), *à l'air*, en (b), *vivre à l'air*, en (c), *à l'air libre*, en (d), *prendre l'air*, en(e), *le grand air*, en(f), *au plein air*, en *plein air*... On peut même les trouver à un niveau inférieur à celui que signalent les lettres, introduites par de simples points, comme en IB3a, sous la définition « espace aérien », *prendre l'air*, *par l'air*, (*par les airs*), *par air*, *trou d'air*, *mal de l'air*, *médecine de l'air*, ou encore en IC1b où se trouvent énumérés différents types d'airs (*comprimé*, *inactif*, *liquide*, etc.) sous la définition « air ayant passé sur les foyers de combustion ». On notera que la seule expression qui « remonte » dans la hiérarchie est *en l'air*, prise en son sens seulement physique, en IB1, au troisième niveau de la structuration. Ces expressions qui se trouvent ainsi rattachées à une définition sont de plusieurs types. Soit il s'agit d'expressions non figurées, d'usage courant (*le bon air* en IA1a dans le *TLF*), ou appartenant à la terminologie scientifique et technique (les dénominations *air brûlé*, *air comprimé*, *inactif*, etc. en ICb., dans le *TLF* également). Soit il s'agit d'expressions métonymiques, comme *prendre l'air*, *changer d'air*, *à l'air* dans le *GR* en I4a et b, *Allez, de l'air !* en I5d, ou dans le *TLF*, les expressions précédemment citées *à l'air*, *à l'air libre*, *prendre l'air*, *au plein air*, en *plein air*, en IA3a, b, c, d, e, f. Citons encore toutes les expressions métonymiques (sauf *trou d'air*) relatives à l'aviation qui prennent place sous la définition « espace aérien » donnée en IB3a dans le *TLF*. On peut trouver également quelques expressions métaphoriques. Mais soit il s'agit d'expressions dans lesquelles la métaphore ne porte pas sur le mot *air*, comme, dans le *TLF*, *prendre*, *aspirer un(e) bol(ée) d'air*, *faire une cure d'air* en IA1b, *le fond de l'air* en IA2e, *être libre comme l'air* en IA2g, soit il s'agit d'expressions dans lesquelles une lecture littérale fait clairement ressortir, avant la réinterprétation métaphorique, le sens physique du mot *air*, comme dans le *GR*, *brasser*, *remuer de l'air*, en I5d.

Dans le second cas, l'expression donnée en sous-entrée n'est dominée par aucune définition. C'est ce qui se passe dans la seconde grande division (en II) de ces deux dictionnaires, qui, sous la mention *fig.*, traite des significations métaphoriques. Les expressions y sont très nombreuses, surtout dans le *TLF*, où elles tendent (à partir de IIB) à envahir tous les niveaux de la structuration, donnant lieu à des ramifications multiples pouvant atteindre jusqu'à six niveaux de profondeur (au-delà de l'utilisation des chiffres et des lettres), comme en IIB4b par exemple, et à des décomptes extrêmement minutieux (le troisième niveau de structuration, en IIB1...9, comprend 9 sous-entrées, la neuvième sous-entrée se subdivisant elle-même en 9 nouvelles expressions (de a à i)). Mais ce qui caractérise surtout cette seconde section, c'est la remontée des expressions, qui viennent se placer à des niveaux qui, dans la précédente section, étaient plutôt réservés aux définitions (troisième niveau dans le *TLF* en IIB1...9, deuxième niveau dans le *GR*, en II3, 5, 6), en dessous des deux premiers nœuds, qui ne contiennent que la mention *fig.* La comparaison entre les deux sections est instructive. Si elle fait apparaître l'affinité qui existe entre expressions et sens figurés, aussi bien métonymiques que métaphoriques, elle montre aussi à quel point le décryptage sémantique des expressions métaphoriques,

¹⁴¹ . Seul le syntagme *de l'air*, *des airs*, donné comme *loc. poét.*, se trouve au second niveau de la structuration, en I8. En fait, s'il y a expression, c'est plutôt, me semble-t-il, au niveau de périphrases telles que *les habitants de l'air* (les oiseaux) ou *les esprits*, *génies de l'air* (elfe, sylphe) prises dans leur entier.

si l'on entend aller plus loin qu'une traduction globale de la séquence, jusqu'au sens du mot *air* lui-même, s'avère difficile. Si les expressions métonymiques se rattachent toujours à des définitions, il n'en est pas de même des expressions métaphoriques, qui se subordonnent à des nœuds vides sémantiquement, et qui, en l'absence de définitions, tendent à occuper des places plus élevées dans la structuration. On notera que lorsque la métaphore est libre, c'est-à-dire lorsqu'elle ne dépend pas d'une expression, il devient plus facile de donner la signification du mot *air*, et même de remonter au sens propre dont elle dérive, comme le montrent les sous-entrées IIA1 et 2 du *TLF* (mais l'on a vu que certains de ces emplois relevaient plutôt de faits de style). Remarquons enfin que dans le cas des emplois métaphoriques de la locution *en l'air*, la relation de subordination au sens propre est manifeste, mais que la bipartition d'ensemble adoptée par le *GR* et le *TLF* ne permet pas de mettre en évidence cette filiation.

POLYSÉMIE du mot *air*-FLUIDE GAZEUX

i - axes de structuration

J'essaierai de situer ma propre démarche par rapport aux remarques qui viennent d'être faites, en montrant en quoi elle doit se différencier nécessairement des choix et des motivations des dictionnaires. Je retiendrai d'abord le principe d'une présentation hiérarchisée des significations du mot *air*, que je m'efforcerai toutefois de rendre systématique en excluant la présence de nœuds vides de sens.

Je retiendrai le premier axe de structuration, qui distingue une signification courante et une signification scientifique du mot. Cette distinction me semble tout à fait légitime, dans la mesure où l'air, en tant qu'objet du monde physique, est devenu un objet de connaissance spécifique de ces disciplines autonomes et scientifiques que sont la physique et la chimie. C'est peu à peu que l'air s'est constitué en objet de connaissance scientifique, au fur et à mesure que les techniques d'expérimentation sont apparues et que la théorisation en physique et chimie a permis la représentation des corps composés. De nos jours, les propriétés physiques de l'air sont établies ainsi que sa composition chimique. Certes la signification courante et la signification scientifique ne peuvent être totalement disjointes, certains traits de sens qu'elles tirent de leur objet commun, celui de « fluide gazeux » par exemple, se trouvant nécessairement en intersection avec l'une et l'autre. Mais je crois utile de poser chacune dans sa spécificité, même si, au plan des représentations, certains éléments appartenant au domaine scientifique sont largement passés dans le champ de la connaissance commune, comme par exemple la présence d'oxygène et d'azote dans la composition de l'air – ce qui explique par exemple l'emploi de *s'oxygéner les poumons* au sens de « respirer de l'air pur » (article *oxygéner* du *PR*). Cette distinction entre signification scientifique et signification courante constituera le point de départ de la structuration, dans la mesure où elle implique des modes de représentation distincts qui conditionnent des trajets sémantiques différents.

Le second axe de structuration est celui qui établit une distinction entre sens propres et sens figurés, la frontière entre ces deux types de sens étant, comme on l'a vu, difficile à tracer de manière rigoureuse. Les dictionnaires qui prétendent se servir de ce critère pour

proposer une première bipartition de l'ensemble des significations choisissent en fait de regrouper (si l'on excepte certaines métaphores indécises) les sens propres et les sens métonymiques d'un côté, et les sens métaphoriques de l'autre. Cette présentation apporte une clarification d'ordre sémantico-référentiel, dans la mesure où elle permet d'opposer les significations qui appartiennent à un domaine d'expérience homogène, qu'il s'agisse des sens propres qui dénotent directement l'air physique, ou des sens métonymiques qui restent en rapport avec l'air physique puisqu'ils en retiennent, d'une manière ou d'une autre, les traits génériques (c'est le cas de tous les termes relatifs à l'aviation), aux significations métaphoriques qui, en se libérant des traits génériques, ou du moins en les mettant (plus ou moins !) en veilleuse, sont susceptibles de toutes sortes de dérives et peuvent couvrir des champs référentiels multiples et hétérogènes. Mais une telle présentation ne nous apprend pas grand-chose sur le fonctionnement sémantique intrinsèque du mot, en particulier sur la nature des transferts de traits de sens sur lesquels reposent les productions métaphoriques. Or on sait depuis J. Picoche que l'examen de la relation entre sens propre(s) et sens métaphoriques s'avère particulièrement éclairant dans les deux « sens » de la relation, dans la mesure où, en raison de la nécessaire solidarité qui les unit, s'il est vrai que la présence de certains traits de sens immédiatement repérables dans le sens propre, comme par exemple le trait « environnement » pour le mot *air*, permet d'expliquer des dérivations métaphoriques telles *prendre l'air du bureau*, en retour l'apparition de certaines métaphores vient enrichir le sens propre de possibles implications dont on n'aurait peut-être pas sans cela soupçonné la présence¹⁴². Ainsi le sens métaphorique « en désordre, sens dessus dessous » de la locution *en l'air* dans *Il a tout mis en l'air en cherchant ce papier* oblige à repenser le sens propre comme virtuellement porteur d'un trait de « déstructuration », l'espace au-dessus de nous étant perçu comme étranger aux lois naturelles qui régissent notre monde. Et même lorsqu'elles sont plus ou moins prévisibles, les métaphores nous instruisent sur la plus ou moins forte prégnance de certains des traits présents dans les représentations premières. Si l'on entend faire un travail de lexicologue, c'est-à-dire analyser des mécanismes de signification, et ne pas s'en tenir au seul plan de la dénotation en donnant une simple traduction des figures, ce qui est l'objectif premier du dictionnaire (par exemple l'expression *une tête en l'air* définie par « un étourdi » dans le *PR*), ce mouvement de navette entre sens propres et sens métaphoriques s'impose, et il convient pour ce faire de choisir un mode de présentation qui favorise la mise en regard des deux types de significations. Ce que je ferai en m'efforçant de corrélérer sens propres et sens métaphoriques, et d'explicitier les traits de sens qui conditionnent les transferts. Ce travail sera fait sur les métaphores « locales » portant sur le seul mot *air*, mais aussi sur celles qui s'étirent sur une expression entière. À chaque fois, j'aurai comme objectif d'éclairer et d'enrichir la construction du signifié du mot *air*, à partir des diverses productions métaphoriques dont il est le siège. Je traiterai toutefois à part les métaphores qui, dans une expression, portent, non sur le mot *air*, mais sur un autre mot avec lequel il se combine, dans la mesure où il s'agit d'un processus différent, dans lequel le mot *air*

¹⁴² . Le principe de cette « navette » (J. Picoche, 1993, p. 115) entre sens propre et sens figuré joue un rôle fondamental dans la théorie de J. Picoche, et il se trouve particulièrement bien illustré dans l'étude des mots *bord* et *côté* (J. Picoche, M.-L. Honeste, 1993 / 1995a, article n°15).

n'est plus comparant, mais comparé.

Enfin je ne chercherai pas à différencier systématiquement les métaphores les unes des autres en fonction de leur plus ou moins grande « vitalité », dans la mesure où cette estimation, faite rapidement, risque de rester largement tributaire de l'intuition, et où la recherche de critères précis me conduirait trop loin de mon propos principal. Ainsi, étudiant les emplois métaphoriques de la locution *en l'air*, je mettrai sur le même plan, d'une part les *paroles, promesses en l'air* et d'autre part l'expression *tête en l'air*, même si, dans ce dernier cas, comme on l'a déjà vu, le figement de la séquence altère quelque peu la force de la métaphore. Je ne retiendrai pas toutefois les emplois les plus « littéraires » qui exploitent trop librement en contexte les ressources métaphoriques du mot *air*. On les trouve plus particulièrement dans le *TLF*, qui, parfois, use de la mention *Littér.* pour les introduire. La citation 45 de Ch.-M. Leconte de Lisle, que nous avons précédemment analysée, présente, à notre avis, un cas limite d'emploi pouvant figurer dans un dictionnaire. Quant aux citations 46, 47 d'une part, et 6, 7 d'autre part, elles relèvent davantage, à mon sens, du domaine stylistique que de celui de la lexicographie.

Le troisième axe de structuration passe par la distinction entre les emplois libres du mot *air* et les expressions dans lesquelles ce mot figure. Celles-ci, on l'a vu, sont nombreuses et diverses, et peuvent être soumises à plusieurs critères de classement : l'usage (terminologique ou courant), la nature (figurées ou non figurées, et parmi ces dernières, métonymiques ou / et métaphoriques), la structure formelle, le degré de lexicalisation, et dans le cas des expressions figurées, la portée et la vitalité de la figure – ces deux derniers critères ayant été évoqués dans la partie précédente. Les dictionnaires n'entrent pas dans de telles considérations, mais il leur arrive d'utiliser les expressions, comme on l'a vu précédemment, à des fins de structuration de l'article, en les faisant figurer à des nœuds où l'on s'attendrait à trouver des définitions (ou même en leur donnant un statut autonome, comme dans le cas de la locution *en l'air* dans le *GLLF*). Ce rôle est d'autant plus important que l'expression ne peut être rattachée explicitement à aucune définition du mot *air*. C'est nécessairement le cas dans les articles à présentation non hiérarchisée (ainsi pour la locution *en l'air* dans le *PR*), mais il en est de même dans le *GR* et le *TLF*, quand l'expression occupe une sous-entrée qui se subordonne à un nœud vide sémantiquement : ce sont les expressions métaphoriques qui, dans ces deux dictionnaires, se trouvent ainsi mises en avant.

Là encore, nous ne pouvons souscrire à la présentation des dictionnaires qui traitent certaines des expressions construites avec le mot *air* à égalité avec les sous-entrées définitionnelles, ou même en tant qu'entrée quasi concurrente (*en l'air* dans le *GLLF*). Que ce choix puisse avoir une justification formelle (comme dans le cas de cette locution), ou qu'il s'explique par le manque de visibilité de certaines métaphores, il ne peut être retenu dans le cadre d'une étude lexicale, qui a précisément pour but de cerner le plus précisément possible, dans les diverses expressions, quels qu'en soient la nature, le degré de figement ou d'opacité, les traits de sens présents dans le mot *air*, et de les relier aux significations retenues dans les emplois libres. Comme pour les sens métaphoriques, dont la problématique a partie liée, comme on l'a vu, avec celle des expressions, j'éviterai toute forme de traitement à part des expressions, que j'introduirai, de manière raisonnée, au fur et à mesure de l'examen des différents sens du mot *air*. Et comme ce qui

m'intéresse est avant tout le fonctionnement sémantique de ce mot, je n'étudierai pas ces expressions pour elles-mêmes, à travers l'ensemble des problèmes qu'elles posent. Je me contenterai des aspects relatifs à l'usage (selon qu'on peut les rattacher à la signification courante ou savante du mot *air*) et à l'interprétation (dans le cas des expressions figurées), sans entrer dans le détail de leur structure formelle et de leur constitution plus ou moins figée.

ii – signification scientifique

Le mot *air* dénote une réalité physique dont on peut poser l'existence, à la fois une et continue, dans le monde non linguistique. Ce fonctionnement référentiel privilégié, si on le compare à celui de la plupart des lexèmes qui renvoient à une classe d'objets concrets ou abstraits, ou à des réalités considérées comme continues mais non saisissables globalement (et il en est ainsi des alliés de toujours *terre*, *eau* et *feu*), n'empêche pas qu'une pluralité de points de vue vienne fragmenter cette représentation première. Je prendrai d'abord en compte la distinction qu'introduit le double regard porté par la science et par la perception commune, et j'examinerai en premier la signification scientifique.

1 – Traits sémantiques du mot *air*

Si je compile les données, d'ailleurs inégales, fournies par les définitions de ces quatre dictionnaires :

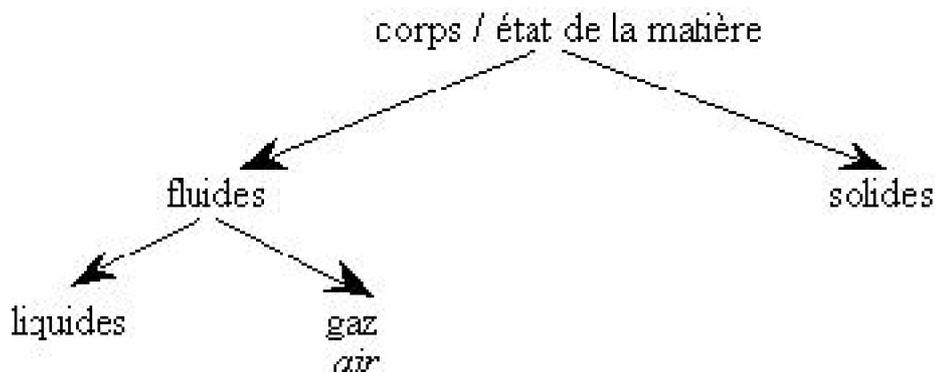
PR : PHYS., CHIM. Mélange gazeux de composition constante à l'état pur (en volume, 21% d'oxygène, 78% d'azote, 1% d'argon et autres gaz rares), souvent chargé d'impuretés (vapeur d'eau, gaz carbonique, ozone, etc.), inodore, incolore et transparent sous une faible épaisseur. GR : PHYS., CHIM. ET COUR. Mélange gazeux de composition constante à l'état pur (en volume et à la surface terrestre, 21% d'oxygène, 78% d'azote, et gaz rares en très petite quantité : 1% d'argon, hélium, krypton, néon, xénon), souvent chargé d'impuretés (acide carbonique, vapeur d'eau, traces d'hydrogène et d'ozone), et dont la masse forme l'atmosphère. GLLF : [...] Un des quatre éléments dans l'ancienne physique, avec le feu, la terre et l'eau. TLF : Fluide gazeux, invisible, inodore, pesant, compressible et élastique, qui entoure le globe terrestre et dont la masse forme l'atmosphère ; un des quatre éléments de la physique ancienne.

je peux construire une signification scientifique moderne du mot *air*, distincte de celle de l'air-élément de l'ancienne physique et dont les traits de sens sont relatifs aux aspects suivants :

1.1. Classe d'appartenance

L'air est défini¹⁴³ comme « fluide gazeux », ce qui signifie qu'il appartient en tant que gaz, à la catégorie des fluides. Il prend place dans une hiérarchie que l'on peut sommairement présenter ainsi :

¹⁴³ . Les définitions de mots sur lesquelles je vais travailler pour étudier le sémantisme du mot *air* seront empruntées (sauf indication particulière) au *Nouveau Petit Robert*, 1993.



Les fluides et les solides sont des *corps* qui se distinguent par les traits « n'a pas de forme propre » (fluides) / « a une forme propre » (solides). À l'intérieur des fluides, les liquides sont des « fluides condensés » qui s'opposent aux gaz, qui sont des « fluides dilués¹⁴⁴ (c'est-à-dire dans lesquels les molécules ont la plus faible cohésion¹⁴⁵) ». La poursuite de la quête hyperonymique dans le *PR* s'essouffle assez rapidement dans des archilèxèmes de haute volée, comme *corps*, *objet*, jusqu'à l'inconsistance métalinguistique de *chose* qui dit toute entité, quelle qu'en soit la nature, qui peut être isolée par la pensée. On notera qu'à ce niveau, *objet* est défini par *chose*, et *chose* par *objet*¹⁴⁶, ce mot devant alors être pris dans un sens plus « englobant » que l'on ne trouve pas dans le *PR* :

- Corps : tout objet matériel caractérisé par ses propriétés physiques.
- Objet : toute chose (y compris les êtres animés) qui affecte les sens, et SPÉCIALT la vue.
- Chose : terme le plus général par lequel on désigne tout ce qui existe et qui est concevable comme un objet unique (concret, abstrait, réel, imaginaire).
- [je souligne]

Mais surtout, cette remontée verticale fait apparaître l'inadéquation partielle de certains « définisseurs »¹⁴⁷. Le mot *objet* par exemple dessinerait plutôt, dans sa représentation prototypique, une forme solide, perceptible par la vue, qu'un fluide non visible – ce qui tend à montrer la prégnance de ce sens par rapport aux autres dans certaines structures

¹⁴⁴ . Cette opposition figure à l'article *fluide* dans le *PR*.

¹⁴⁵ . Cette définition figure à l'article *gaz* dans le *PR*.

¹⁴⁶ . Sur le statut du mot *chose*, qui n'a pas d'hyperonyme et ne peut donc être défini, on se reportera à G. Kleiber, 1987a, p. 122 ; 1994, p. 20 et suiv.

¹⁴⁷ . La terminologie relative à l'emploi de ces mots dans les définitions est variable : catégorie logique, genre prochain, incluant sémantique, hyperonyme, définisseur (A. Rey, 1977, p. 106). Pour une étude de cette notion, on se reportera à B. Quemada, 1968, p. 418 et suiv., et J. Rey-Debove, 1971, p. 230 et suiv.

du lexique. Sa position hyperonymique s'en trouve affaiblie, sans compter que le trait spécifique « qui affecte les sens » n'a pas vocation à dominer le trait « caractérisé par ses propriétés physiques » du mot *corps* – ces deux traits relevant de points de vue différents, puisque le premier décrit des propriétés intrinsèques tandis que l'autre privilégie la relation à l'homme (ou à l'être animé). Il semblerait préférable de disjoindre ces deux mots, *corps*, dans cette acception, entrant plutôt dans le domaine scientifique, tandis qu'*objet* appartiendrait au lexique courant. Les termes « physiques » et « matériel » qui apparaissent dans la définition de *corps* relèvent eux-mêmes d'une interprétation scientifique, le terme de *matière* faisant l'objet d'une définition qui sort des grilles d'une lecture courante :

Matière : PHILO., SC. : substance qui constitue les corps, qui est objet d'intuition dans l'espace et possède une masse mécanique.

À ce niveau d'ailleurs, l'enquête tourne court, puisque le terme *substance* qui figure dans cette définition peut plus être défini lui-même que comme *substance matérielle* (112 du *PR*). Ce trait « matière », fondamental dans la définition de *corps* en ce qu'il en donne la nature d'un point de vue scientifique, et implique les « propriétés physiques », forme une alliance insolite avec le mot *objet*. Plutôt que de définir *corps* comme un « objet matériel », je préférerais lui donner comme équivalent la périphrase « état de la matière », qui conduit naturellement aux hyponymes, comme en témoigne le *PR* à l'article *matière* :

Les états de la matière, solide, liquide, gazeux.

Les fluides gazeux, à leur tour, dominent différentes sortes de gaz, que l'on peut classer selon plusieurs axes : l'origine (gaz atmosphérique, gaz des marais, des houillères, etc.¹⁴⁸), l'état naturel ou manufacturé (gaz naturel, gaz de ville, par exemple), les propriétés, la constitution chimique. Pour dénommer le gaz atmosphérique, on dispose du mot *air*, qui domine lui-même un certain nombre de périphrases hyponymiques qu'il sert à construire. Ces périphrases, que l'on trouve dans le *TLF* en IC1b, désignent les différentes sortes d'air qu'on obtient par transformations industrielles : *air brûlé*, *air comprimé*, *air inactif*, *air liquide*, *air ozoné*, *air secondaire*. Je ne prends pas en compte les périphrases telles que *air fixe*, *air inflammable*, *air méphitique*, *air vital*, *air pur* ou *déphlogistiqué* que le *TLF* mentionne en 1C1a comme vieilles, et dans lesquelles le mot *air* a le sens de son hyperonyme *gaz*.

Je ne retiendrai pas ici la conception de l'ancienne physique qui définit l'air comme l'un des quatre éléments, avec le feu, la terre et l'eau. Cette conception est rappelée dans le *TLF* et le *GLLF*, en retrait de la toute première définition, qui, dans ces deux dictionnaires, peut être considérée, à des degrés différents, comme la plus proche d'une définition « scientifique ». Dans le *GR*, cette définition se trouve en fait dans le premier exemple qui suit la définition proprement scientifique.

1. 2. Composition

La composition de l'air se trouve précisée dans le *PR* et dans le *GR*, qui en donne le

¹⁴⁸ . Je placerais ici (sous toutes réserves) le syntagme *un air volcanique*, que seul le *TLF* mentionne, et qui pourrait dénommer les gaz que charrie la lave des volcans (le mot *air* aurait le sens hyperonymique de « gaz », comme dans l'expression *air atmosphérique* qu'on trouve dans la citation 3).

développement le plus complet :

PR : PHYS., CHIM. Mélange gazeux de composition constante à l'état pur (en volume, 21% d'oxygène, 78% d'azote, 1% d'argon et autres gaz rares), souvent chargé d'impuretés (vapeur d'eau, gaz carbonique, ozone, etc.), inodore, incolore et transparent sous une faible épaisseur. GR : PHYS., CHIM. ET COUR. Mélange gazeux de composition constante à l'état pur (en volume et à la surface terrestre, 21% d'oxygène, 78% d'azote, et gaz rares en très petite quantité : 1% d'argon, hélium, krypton, néon, xénon), souvent chargé d'impuretés (acide carbonique, vapeur d'eau, traces d'hydrogène et d'ozone), et dont la masse forme l'atmosphère.

Deux sortes de composants figurent dans la définition de l'air, selon que l'on prend en compte les éléments qui le constituent, dans sa composition constante (*l'état pur*), ou ceux qui s'y trouvent communément (*souvent*), et viennent altérer cette constitution de base (les *impuretés*).

On notera que ce trait relatif à la composition de l'air est particulièrement saillant dans ces deux dictionnaires, puisque c'est le mot *mélange* qui ouvre à chaque fois la définition, en lieu et place des termes génériques *fluide gazeux* qui, seuls, permettent d'identifier la classe d'appartenance du mot *air*.

1. 3. Propriétés physiques

Les propriétés physiques de l'air sont explicitement présentées dans la définition du *TLF* :

TLF : Fluide gazeux, invisible, inodore, pesant, compressible et élastique, qui entoure le globe terrestre et dont la masse forme l'atmosphère [je souligne].

J'en précise le contenu :

Pesanteur : PHYS. : caractère de ce qui a un poids ; application de la force d'attraction de la Terre à un corps (PR). compressibilité : propriété qu'ont les corps de pouvoir diminuer de volume sous l'effet d'une pression (PR).

Élasticité : propriété qu'ont certains corps de reprendre (au moins partiellement) leur forme et leur volume primitifs quand la force qui s'exerçait sur eux cesse d'agir (PR).

Il s'agit des propriétés obtenues par expérimentation. Elles s'attachent en fait aux dénotés des hyperonymes du mot *air*, ce qui explique que certains dictionnaires n'en fassent pas explicitement état. La *pesanteur* s'applique à tous les corps, tandis que la *compressibilité* et l'*élasticité* caractérisent les fluides et les différencient des solides, sinon de manière absolue, du moins par le degré où se trouvent portées ces propriétés. Elles soulignent en tout cas le caractère « amorphe » de l'air, et les variations de forme qui en découlent.

1. 4. Propriétés sensibles

Les propriétés sensibles de l'air, retenues par le *PR* (*inodore, incolore et transparent sous une faible épaisseur*) et le *TLF* (*invisible, inodore*) sont des propriétés négatives, relatives à la vue et à l'odorat. Dans la mesure où elles sollicitent simplement les sensations de l'être humain, ces propriétés n'ont pas, à la différence des précédentes, un caractère scientifique particulier et pourraient figurer également dans la définition courante. On

notera que le *GR* ne les retient pas dans sa première définition, qui présente un caractère scientifique marqué.

1. 5. Localisation

Le *GR* et le *TLF* ajoutent aux précédentes informations, d'ailleurs inégalement réparties de l'un à l'autre, un trait de localisation :

GR : PHYS., CHIM. ET COUR. Mélange gazeux de composition constante à l'état pur (en volume et à la surface terrestre, 21% d'oxygène, 78% d'azote, et gaz rares en très petite quantité : 1% d'argon, hélium, krypton, néon, xénon), souvent chargé d'impuretés (acide carbonique, vapeur d'eau, traces d'hydrogène et d'ozone), et dont la masse forme l'atmosphère [je souligne]. TLF : Fluide gazeux, invisible, inodore, pesant, compressible et élastique, qui entoure le globe terrestre et dont la masse forme l'atmosphère [je souligne].

Le *GLLF* le retient également, mais dans une définition réduite, dont l'aspect scientifique est nettement moins marqué :

GLLF : Fluide gazeux qui forme l'atmosphère [je souligne].

L'air, considéré non plus seulement dans sa matière, mais dans son étendue (en tant que *masse*), est situé par rapport à la terre qu'il *entoure*. Si l'on s'arrête sur cet aspect de la définition, l'air, vu en tant que « masse d'air qui entoure le globe terrestre » se confond avec l'atmosphère (qu'il *forme*, constitue), comme en témoigne la première définition de ce mot :

Atmosphère : couche d'air qui entoure le globe terrestre.

Ce point de vue cosmique, qui exclut toute dimension humaine de l'espace, ne peut reposer que sur une observation extérieure, un savoir d'origine savante, même s'il se trouve largement répandu. En cela, il peut figurer dans la signification dite « scientifique » du mot *air*. Toutefois, de l'air-matière à l'air-étendue, la saisie de l'objet est différente. Dans le premier cas, l'observateur est proche de son matériau dont il examine la composition et les propriétés par expérimentation directe, dans le second, il tend vers la représentation d'espaces qui s'éloignent presque à l'infini, et nécessitent des formes d'exploration scientifique tout à fait différentes. Si l'air-matière relève de la physique et de la chimie, l'air-étendue entre dans le champ de la géophysique. L'association de ces deux approches dans une même définition a peut-être quelque chose d'insolite, et l'on notera que le *PR*, qui affiche le plus clairement la spécificité de la définition scientifique, ne retient pas ce trait.

2 – Contextes d'emploi du mot *air*

J'examinerai les exemples proposés par les différents dictionnaires dans le cadre de cette définition scientifique – qu'il s'agisse de syntagmes, d'expressions, figurées ou non, d'énoncés, de citations – afin de dégager les traits de sens qui se trouvent activés dans ces contextes, ainsi que les fonctions sémantiques qui s'y expriment.

De nombreux emplois ont trait à l'air-matière, considéré à travers différentes propriétés physiques, auxquelles se trouvent associés des noms savants d'instruments de mesure et d'analyse :

- volume : volume d'air, analyse volumétrique de l'air (instr. : eudiomètre), l'air se dilate ;
- poids : poids, masse de l'air ;
- pesanteur : pesanteur de l'air et pression atmosphérique (instr. : baromètre) ; L'air se raréfie au fur et à mesure qu'on s'élève ; air raréfié ;
- température : température de l'air (instr. : thermomètre) ;
- humidité : état hygrométrique de l'air (instr. : hygromètre, psychromètre).

Parmi les noms d'instruments, on notera que certains, comme le *thermomètre* ou le *baromètre*, sont entrés dans l'usage courant, dans la mesure où les propriétés physiques de l'air qu'ils permettent d'enregistrer servent à une discipline scientifique qui se prête plus que toute autre à la vulgarisation, la météorologie.

L'air-matière peut également être vu comme quantifiable, dans des syntagmes tels que *bulle d'air*, *colonne d'air*, *couche d'air*, qui ne sont toutefois pas tous d'un registre spécifiquement scientifique. Je mettrai à part le terme technique *coussin d'air*, qui dénote une couche d'air utilisée dans des conditions et avec une finalité propres :

Coussin d'air : couche d'air insufflée à la base d'un véhicule terrestre ou marin, et qui lui permet de se maintenir au-dessus du sol ou de l'eau.

et qui se sert de la métaphore du *coussin* pour matérialiser de manière expressive et familière l'épaisseur de cette couche d'air, signifier sa position *à la base d'un véhicule*, et sa fonction qui est d'assurer l'élévation du véhicule (de même que le coussin, objet rembourré, sert à supporter et à surélever une partie du corps). On peut peut-être même ajouter quelque connotation de confort et de moelleux...

Enfin, le mot *air*, toujours pris dans le sens d'air-matière, peut être pris dans des relations actanciennes, dont l'interprétation est plus ou moins directe selon les structures de surface. Ainsi, les hyponymes du mot *air* précédemment cités, comme *air brûlé*, *air comprimé*, *air inactif*, *air liquide*, *air ozoné*, *air secondaire* (TLF, IC1b), impliquent que l'air a été l'objet de transformations, et ont en quelque sorte une valeur résultative. On pourrait ajouter ici *air raréfié*, si l'on entend par là, non un état naturel de l'air lié à l'altitude, mais une transformation obtenue par abaissement de la pression de l'air. Ces termes se trouvent eux-mêmes dans des contextes où les différents types d'air qu'ils dénotent font l'objet de nouvelles manipulations¹⁴⁹ :

35. ... la seule préparation de l'air comprimé [...] 38. La préparation industrielle [...] de l'air ozoné [...] 37. [...] on laisse ensuite rentrer de l'air inactif séché et filtré 40. [...] l'air de balayage introduit dans le cylindre [...] 39. [...] dans de l'air secondaire réchauffé à 700° dans des appareils Cowper.

On trouve également dans le *TLF* un grand nombre de termes techniques désignant des appareils de toutes sortes, qui se construisent avec le mot *air* précédé de *de* ou de *à*. Ces deux prépositions induisent deux principales fonctions sémantiques :

- les termes construits sur le modèle nom d'appareil + d'air indiquent que l'air est

¹⁴⁹ . Le chiffre introducteur est celui des citations du *TLF* d'où sont extraites ces séquences.

l'objet du traitement qu'implique l'appareil : *aspirateur d'air, chambre d'air, cloche d'air, éjecteur d'air* (IC2b) ;

les termes construits sur le modèle nom d'appareil + à air indiquent que l'air est le matériau et l'instrument qui permet le fonctionnement de cet appareil : *pessaire à air* (42), *harmonium à air* (43), et en IC2a Rem. 1 : *bateau à air, chambre à air, cloche à air, condensateur à air, écluse à air*, etc.

Des désignations de ce type peuvent contenir les hyponymes précédents, comme *tramways à air comprimé* (TLF, 36) ou *séchoir à air chaud* (GR).

Dans certains contextes, l'air peut prendre un rôle agentif, qu'il s'agisse du mot *air* ou d'un dérivé hyponymique :

40. ... il faut que l'air de balayage introduit dans le cylindre [du moteur] agisse (...) à la manière d'un piston qui refoule devant lui les gaz... [je reprends ici la ponctuation du texte] 35. [...] l'air comprimé destiné à la transmission de force [...]

Signalons enfin un contexte dans lequel le mot *air* prend plutôt le sens d'air-étendue, donc d'atmosphère :

Les hautes régions de l'air (GR).

Toutefois, cette périphrase, ainsi que le synonyme qui la suit, *éther*, appartiennent plutôt à la physique ancienne, évoquée d'ailleurs dans l'énoncé qui précède :

L'air était pour les Anciens l'un des quatre éléments avec la terre, l'eau et le feu.

3 – Vers une signification scientifique courante

La frontière entre la signification dite scientifique du mot *air* et la / les signification(s) courante(s) n'est pas facile à tracer, comme en témoigne l'embarras des dictionnaires qui, sauf le *PR*, ne s'engagent pas franchement dans une telle dichotomie. L'air est en effet une réalité physique fondamentale dans l'expérience humaine, qui entretient une fonction vitale connue de tous, la respiration des êtres animés. Il est donc difficile de ne pas posséder à son sujet quelques-unes des connaissances élémentaires qui entrent dans le champ de cette expérience. D'autre part, il se situe si haut dans la hiérarchie des objets naturels, qu'il n'est guère possible, si on veut le définir, de ne pas faire appel à un minimum de notions savantes, comme *gaz* ou *fluide*, auxquelles l'enquête hyperonymique précédente a rapidement conduit. Je dirai donc qu'il existe probablement dans l'opinion commune, qui sait qu'elle respire, un simulacre de signification scientifique, qui reprend plus ou moins vaguement les contours de cette signification première. C'est sans doute cette indistinction entre les deux types de significations que le *GR* a voulu exprimer par la mention un peu déroutante *Phys., chim. et cour.*, qui introduit la toute première définition. Mais cette présentation revient à assimiler totalement le savoir courant avec la connaissance proprement scientifique. Il est peu probable par exemple qu'une signification courante retienne les proportions précises des éléments qui constituent l'air (on notera d'ailleurs que le *GR* lui-même a modifié ces proportions d'une édition à l'autre ¹⁵⁰ !), ou encore les propriétés physiques de compressibilité et d'élasticité qui le caractérisent.

Je proposerai donc une sorte de signification scientifique courante, se présentant comme un dégradé de sens de la précédente dont elle retiendrait les traits suivants :

- la classe d'appartenance : *fluide gazeux*, ou peut-être simplement, l'hyperonyme le plus proche *gaz* ;
- la composition : nul n'ignore que l'air contient de l'oxygène¹⁵¹ et de l'acide (gaz) carbonique¹⁵², que ces deux éléments sont nécessaires au cycle de la respiration, que le premier, en tant que constitutif de l'air, est un élément absorbé, et le second, un élément rejeté par les êtres animés lors des échanges respiratoires. Parmi les éléments qui entrent dans la composition constante de l'air, l'azote, en raison de sa présence massive, peut également être retenu, plutôt que les gaz rares, et, du côté des *impuretés*, la vapeur d'eau sera sans doute plus familière que les *traces d'hydrogène et d'ozone* ; quant aux proportions précises, je doute qu'elles puissent être couramment retenues ;
- les propriétés sensibles relatives à la vue et à l'odorat, dont nous avons dit qu'elles n'étaient pas spécifiques à une conception scientifique, ont toutes chances de se maintenir, au détriment des propriétés physiques ;
- la localisation : le trait « qui entoure le globe terrestre et dont la masse forme l'atmosphère », même s'il est d'origine savante, fait appel à des notions communes et frappe suffisamment l'imagination, pour pouvoir être retenu dans ce type de signification.

Il m'est en fait assez difficile de dessiner les contours de cette signification que je qualifie de « scientifique courante », dans la mesure où je suppose qu'elle existe, plus que je n'en trouve trace dans les dictionnaires, que ce soit dans les définitions ou les exemples. Elle tient une place en quelque sorte intermédiaire entre la signification scientifique qui a avant tout pour objet l'air-matière, considéré en lui-même, et les significations courantes qui vont privilégier des représentations anthropocentriques, dans lesquelles l'air sera situé par rapport à l'homme, et d'abord comme son milieu vital. Dans cette signification pseudo-scientifique, une telle représentation me semble déjà à l'arrière-plan, dans la mesure où, si la composition chimique de l'air est partiellement connue, c'est surtout en fonction des éléments qui entrent dans le cycle des échanges respiratoires.

¹⁵⁰ Une telle signification est susceptible de présenter des variations selon les individus. On trouve en effet dans le *GR 1953-1964* la définition suivante : Air : fluide gazeux compressible, expansible, liquéfiable, composé d'oxygène (23% en poids), d'azote (75%), d'argon (1,5%), de gaz rares en très petite quantité (hélium, krypton, néon, xénon), d'acide carbonique, de vapeur d'eau, de traces d'hydrogène et d'ozone, et dont la masse forme l'atmosphère. Cette définition contient en plus les propriétés physiques de l'air, et peut être considérée comme plus scientifique que celle de l'édition de 1985, mais elle n'est précédée d'aucune mention.

¹⁵¹ Comme le montrent les synecdoques d'usage *s'oxygéner (les poumons)*, *un bol d'oxygène*, elles-mêmes susceptibles de dérivations métaphoriques.

¹⁵² On dit aujourd'hui *dioxyde de carbone* pour le gaz carbonique.

¹⁵³ Voir G. Kleiber, 1990a.

fait hypothétique que j'en donne ici les grandes lignes.

iii – significations courantes

Je distinguerai plusieurs significations courantes, que je présenterai, selon un principe de hiérarchie emboîtée, à partir d'une signification de base. Cette signification est celle d'« air-milieu », qui s'applique à l'air qui nous entoure et que nous respirons. À un premier niveau de structuration, cette signification s'oppose à la signification « air au-dessus de la terre », qui dénote l'espace que remplit l'air au-dessus de nous. C'est sur le trait de localisation (autour de / au-dessus de) que repose cette distinction. Puis, secondairement, je rattacherai à la signification « air-milieu », les significations « air extérieur » et « air en mouvement » qui en dérivent par restriction de sens. Les sens figurés seront introduits, comme je l'ai annoncé précédemment, au fur et à mesure de l'examen de ces différents sens physiques, et en corrélation avec eux.

A – Signification de base : air-milieu

1 – Traits sémantiques du mot *air*

Là encore, je compile les données des dictionnaires :

PR : COUR. *Fluide gazeux constituant l'atmosphère, que respirent les êtres vivants.* **GR : COUR. *Fluide gazeux constituant l'atmosphère et que respirent les êtres vivants.*** **GLLF : 1. *Fluide gazeux qui forme l'atmosphère.* 2. *Ce gaz en tant que nous sommes baignés par lui, que nous le respirons.*** **TLF : [I. – *Fluide gazeux, invisible, inodore, pesant, compressible et élastique, qui entoure le globe terrestre et dont la masse forme l'atmosphère*] A. – *L'air en tant que milieu naturel.* 1. *L'air en tant qu'il est respiré.***

J'ai retenu les deux premières définitions du *GLLF*, dans la mesure où, même si la première apparaît comme plus scientifique que les autres définitions présentes dans l'article, elle reste malgré tout trop sommaire pour égaler les définitions scientifiques des autres dictionnaires. Et si on la couple avec la suivante, qui d'ailleurs l'anaphorise (avec le remplacement judicieux de *fluide gazeux* par l'hyponyme *gaz* moins haut placé dans la taxinomie scientifique), on obtient l'équivalent des définitions courantes du *PR* et du *GR*. Quant au *TLF*, il adopte une hiérarchie savamment graduée de définitions, qui lui permet de conserver la définition scientifique (que je rappelle entre crochets) en « toile de fond » des définitions courantes (A, puis 1). Ces deux définitions escamotent d'ailleurs la classe d'appartenance du mot *air*, qu'elles remplacent par le référent même (*l'air* !) du mot qu'elles prétendent définir – montrant ainsi la distance qu'elles veulent prendre avec ce trait de sens de la définition savante. Je ne peux imiter ce procédé illicite. Je reprendrai donc ici la classe d'appartenance du mot *air*, « fluide gazeux » ou « gaz », qui est nécessairement en facteur commun aux deux types de signification.

La composition chimique de l'air n'est retenue par aucun des deux dictionnaires – *PR* et *GR* – qui la mentionnaient dans leur définition scientifique. Quant aux propriétés physiques et sensibles, elles n'apparaissent pas non plus, mais restent plus ou moins en arrière-plan dans le *TLF*.

Ce qui est nouveau dans ces définitions, c'est le fait de mettre l'air en relation avec les êtres qui vivent sur terre, l'homme en particulier. Ce point de vue conditionne l'apparition de deux traits, en implication l'un avec l'autre, qui sont :

- le trait « milieu naturel », qu'on trouve en tant que tel dans le *TLF*, et qui est exprimé par une métaphore dans le *GLLF* (*en tant que nous sommes baignés par lui*) ;
- le trait « objet de la respiration » des êtres vivants (*PR*, *GR*), et en particulier de l'homme (*nous* dans le *GLLF*).

C'est parce que l'air est aspiré puis rejeté par les êtres vivants, et qu'il conditionne cette fonction de respiration nécessaire à la vie, qu'il peut être dit « milieu » (il serait peut-être plus juste de dire qu'il est un élément de ce milieu) pour ces espèces, au sens biologique du terme :

Milieu : ensemble des conditions naturelles, des facteurs physico-chimiques et biologiques interdépendants (facteurs abiotiques et biotiques) dont dépend la vie des organismes dans un lieu donné.

Cet aspect de l'air « en tant qu'il est respiré » entre donc dans le champ de la biologie, tout en restant un trait tout à fait courant de la signification du mot *air*. Les dictionnaires sont plus ou moins sensibles à cette nouvelle dimension scientifique. Le *TLF*, qui emploie l'expression *milieu naturel*, est celui qui s'en rapproche le plus. Dans une moindre mesure le *PR* et le *GR*, qui étendent le phénomène de la respiration à tous les *êtres vivants*, l'impliquent également. En revanche, le *GLLF* favorise, par le transfert métaphorique et le *nous* qui viennent d'être cités, une vision plus anthropocentrique.

Le trait de « localisation » reste apparemment le même de la signification scientifique à la signification courante, soit :

PR : COUR. Fluide gazeux constituant l'atmosphère, que respirent les êtres vivants. ***GR : COUR. Fluide gazeux constituant l'atmosphère et que respirent les êtres vivants.*** ***GLLF : 1. Fluide gazeux qui forme l'atmosphère. 2. Ce gaz en tant que nous sommes baignés par lui, que nous le respirons.*** ***TLF : [l. – Fluide gazeux, invisible, inodore, pesant, compressible et élastique, qui entoure le globe terrestre et dont la masse forme l'atmosphère]*** ***A. – L'air en tant que milieu naturel. 1. L'air en tant qu'il est respiré. [je souligne]***

Précisons toutefois que ce trait figure dans la définition du *PR*, où il fait ici son apparition puisque la définition scientifique ne l'avait pas retenu, et dans celle du *GR*, qu'il reprend en escamotant le terme trop marqué *masse*, alors que le *GLLF* et le *TLF* le tiennent relativement à distance par un système habile d'emboîtement de définitions. De fait, il n'est pas sans poser problème, dans la mesure où il doit maintenant cohabiter avec le trait relatif à la respiration. Ce trait implique en effet un nouveau point de vue, selon lequel l'air est situé par rapport aux êtres vivants, et surtout par rapport à l'homme, qu'il environne et dont il constitue le « milieu ». Cette représentation s'accommode plus ou moins bien avec le trait de localisation précédent « qui forme l'atmosphère », si l'on entend par *atmosphère* la « couche d'air qui entoure le globe terrestre » – ce trait étant exprimé explicitement dans le *TLF*. Certes, rien n'interdit d'inclure, dans la représentation cosmique de l'air-atmosphère, la saisie de la totalité des êtres vivants et respirants qui s'y trouvent. Mais si l'on se rapproche de ces êtres, des hommes en particulier, plus encore si

on les individualise, alors l'air sera vu, non par rapport aux espaces infinis, mais à partir d'eux, « de la terre » en quelque sorte, et en fonction des positions diverses qu'ils occupent. Ce nouveau point de vue, terrien et anthropocentrique, n'est guère compatible avec le trait de localisation « qui forme l'atmosphère », de nature géophysique, qui confère à l'observateur les qualités de vision d'un extraterrestre... Mais il convient de remarquer que le mot *atmosphère* est lui-même polysémique, et qu'il peut aussi bien dénoter le tout, c'est-à-dire la « couche d'air qui entoure le globe terrestre », que la partie la plus proche du sol, ou encore telle ou telle portion d'air qui s'attache à un lieu donné – si bien que le même trait de localisation peut finalement, en jouant sur cette ambiguïté, être repris d'un type de définition à un autre. Il ne saurait en être de même dans la signification courante que nous essayons de dégager, et qui se doit d'user de termes univoques. Je dirai donc que, dans cette signification courante, le trait de localisation est susceptible de deux interprétations. Il peut rester le même que dans les significations scientifique et pseudo-scientifique, si le trait de respiration présente lui-même une assez grande universalité pour que soit embrassé d'un seul regard la terre, l'air qui l'entoure, et les espèces qui s'y trouvent : au trait de localisation de nature géophysique répond un trait de respiration qui garde encore l'empreinte de la biologie. Mais ce point de vue cède rapidement la place à une représentation plus anthropocentrique : l'air subit alors fortement l'attraction de la terre et de l'homme, qui le « délocalisent » par rapport à l'univers et l'attachent au monde d'ici-bas...

2 – Contextes d'emploi du mot *air*

Je mettrai à part les citations 2 et 3 du *TLF*, qui font entrer le mot *air* dans le champ de la biologie, qu'il s'agisse de l'action de l'air¹⁵⁴ sur les végétaux :

L'air agit chimiquement sur le contenu de la graine et le rend propre à servir de nourriture première à la plante. Toute graine enfouie trop profondément est privée du contact de l'air, elle pourrit et ne germe pas. Les gaines doivent être assez recouvertes pour être maintenues humides, et assez peu pour rester sous l'influence de l'air. [je souligne] GRESSENT, Traité complet de la création des parcs et des jardins, 1891, p. 694.

ou de la description scientifique du phénomène humain de la respiration (les deux premières occurrences de la citation suivante) :

Ces cellules se laissent traverser par l'oxygène de l'air, et par l'acide carbonique du sang veineux (...) L'air atmosphérique, avant de les atteindre, traverse le nez, l'arrière-gorge, le larynx, la trachée, et les bronches où il s'humidifie et se débarrasse des poussières et des microbes qu'il transporte avec lui. Mais cette protection naturelle est devenue insuffisante depuis que l'air des villes a été pollué par les poussières du charbon, les vapeurs d'essence, et les bactéries libérées par la foule des êtres humains¹⁵⁵. A. CARREL, L'Homme, cet inconnu, 1935, p. 78.

¹⁵⁴ . On trouve plus loin le syntagme *l'action de l'air*, que je rattacherai à ce type de contexte.

¹⁵⁵ . *L'expression air atmosphérique (signalée à la note 21), dans laquelle le mot air a le sens de « gaz », est aujourd'hui vieillie.*

Les contextes non spécifiquement biologiques qui illustrent la signification courante sont nombreux, et ils offrent la même diversité formelle que les emplois scientifiques que j'ai examinés précédemment. Je proposerai de classer ces contextes en mettant en évidence, à travers les diverses formes d'intégration syntaxique du mot *air*, certains traits de sens déjà rencontrés dans les précédentes analyses.

Il n'y a pas de contexte relatif à la composition chimique de l'air. Les propriétés physiques disparaissent en tant que telles, ainsi que les processus de transformation de l'air. On trouve bien dans le *TLF* les syntagmes *la pesanteur*, *la pression*, *l'ionisation de l'air*, mais ils entrent dans une série d'exemples qui figurent sous IA1, et peuvent se rattacher indifféremment aux trois définitions précédentes. On peut donc penser qu'ils servent plutôt à illustrer la définition scientifique qui ouvre l'article.

En revanche apparaissent un grand nombre de contextes relatifs à l'état de l'air, dans la mesure où :

- dans le cadre d'une représentation anthropocentrique qui l'attache à la terre, il forme l'« atmosphère » au sens restreint, qu'on trouve dans la deuxième définition de ce mot :

Atmosphère : partie de l'atmosphère terrestre la plus proche du sol, qui est le siège des hydrométéores (nuages, pluie, neige).

- il est affecté par différents phénomènes qui se produisent dans cette partie de l'atmosphère, en particulier par les phénomènes naturels liés au temps, et il constitue donc un milieu variable pour les êtres qui s'y trouvent ;
- ces variations constituent des propriétés sensibles de l'air, perçues par ceux qui s'y trouvent, et exerçant une influence sur eux.

On notera que certaines propriétés physiques de l'air-matière scientifi-quement défini peuvent se retrouver ici : elles perdent alors leur forme abstraite et parfois savante (*la température, l'état hygrométrique de l'air*), associée à des instruments de mesure, pour devenir des qualités sensibles, exprimées de manière qualitative et différenciée (*tiède, chaud, brûlant*).

L'état de l'air peut être décrit de plusieurs manières :

- soit il est rattaché à la cause naturelle qui le produit : *ensoleillé, lumineux, brumeux, pluvieux* ;
- soit il est exprimé par une propriété sensible de l'air, qui peut être relative :
 - à la température : *tiède, chaud, brûlant, frais, rafraîchi, froid, glacé* ; on peut aussi trouver un verbe pronominal dénotant le changement d'état : *l'air se réchauffe* ; rappelons ici l'expression métaphorique *le fond de l'air*, qui dénote de manière spatiale la notion de persistance dans le temps de la température de l'air, malgré les variations accidentelles (dues au vent et à l'ensoleillement) ;
 - à l'humidité : *humide, moite / moiteur, sec* ;

- au fait de laisser passer la lumière : *transparent, limpide / limpidité, de cristal*.

Notons que ces deux types de caractérisation impliquent différentes sensations, relatives à la vue (*transparent, etc.*), au contact (*chaud, humide*), ou aux deux (*ensoleillé, brumeux, etc.*).

- soit il relève explicitement de la sensation perçue, qui peut être relative au contact (*piquant*) ou diffuse, empruntant parfois des métaphores de personnification : *doux / douceur, inclémence, vif, énergique, langueur*.

La plupart de ces contextes conviendraient au mot *atmosphère*, dans la mesure où l'air n'est pas considéré ici seulement comme une matière, mais comme un milieu, un environnement. On pourrait aussi les associer au mot *temps* et, dans une moindre mesure à *climat*, qui dénotent l'un et l'autre de manière plus abstraite l'état de l'atmosphère, en spécifiant de surcroît – ce que ne peut faire le mot *air* – le caractère temporaire ou permanent des propriétés décrites¹⁵⁶.

Je mets à part deux propriétés un peu particulières relatives :

- à la pesanteur : *léger* ;
- à l'odorat : *embaumé, nauséabond, fétide, empesté, pestilentiel* ;

qui, dans la mesure où elles contredisent les propriétés retenues dans la signification scientifique, font clairement apparaître la différence entre l'air-matière, *pesant* et *inodore* pris en lui-même, et l'air-milieu, qui peut être le siège d'odeurs provenant de diverses sources et donner une impression de légèreté. Notons que ces propriétés ne pourraient convenir ni au *temps*, ni au *climat*, et que celle relative à l'odorat n'a pas partie liée avec les conditions atmosphériques (du moins de manière exclusive)¹⁵⁷.

Cet air qui nous environne, nous le respirons. Cette fonction de respiration peut être :

- décrite dans sa globalité, avec les verbes *respirer / respiration, se griser (de) / griserie* ; avec *se griser*, on observe une métonymie de l'effet (l'excitation) pour la cause (la respiration), doublée d'une métaphore (les propriétés de l'alcool étant transférées à l'air) ;
- décomposée dans son double mouvement :
 - d'inspiration : *aspirer, humer* ;
 - d'expiration : *expirer / expiration, exhaler / exhalaison, expulser*.

Dans certaines situations, d'urgence vitale ou de nécessité médicale, on pourra *insuffler de l'air dans la bouche d'un noyé* (article *insuffler* du *PR*), ou procéder à une *insufflation*

¹⁵⁶ . Nous verrons l'importance de ces affinités au XVII^e siècle.

¹⁵⁷ . On notera que la propriété dominante, qui confère à l'air sa matérialité, relève plutôt du toucher que des autres sens (voir R. Martin, 1996, p. 42). Mais cette matérialité est toute relative, comme le montreront certaines métaphores.

d'air dans la plèvre d'un tuberculeux. (article insufflation du PR).

Cet air qu'on respire peut être rattaché explicitement à différents lieux :

- les grands espaces naturels : *air de la mer / marin / maritime* (j'aurais tendance à ajouter ici l'adjectif *salin*, qui évoque par association métonymique le milieu marin, plus qu'il ne dénote la composition de l'air), *air du large*, *air de la campagne*, *des champs*, *air des montagnes*, *des cimes*, *des vagues et des glaciers* (cit. 1 du TLF) ;
- les endroits naturels spécifiques : *un air marécageux* ; si l'adjectif implique bien une localisation (l'air qu'on trouve dans les marécages), il pourrait s'agir d'un air dans lequel on trouve du *méthane*, ou *gaz des marais*, qui se dégage de la décomposition des végétaux ;
- les concentrations urbaines : *l'air des villes* (troisième occurrence de la cit. 3 du TLF, que je reprends ici) ;
- les lieux clos : *l'air d'une pièce, d'une chambre* ;

Plus rarement, et dans des contextes littéraires, l'air environne une personne, comme dans la citation (2) de Musset du *GR* (*votre air, je le respire*) et dans celle de Lamartine (*les parfums légers de ton air embaumé*) proposée par le GLLF.

Il peut également se trouver associé à des repères temporels :

- les saisons : un air automnal, printanier ; le bon air vif et piquant des beaux jours d'hiver (Loti) ;
- les divisions de la journée : l'air du jour, du matin, de la nuit, du soir.

On notera que la représentation de chacune des saisons comporte un certain nombre de traits constants relatifs aux conditions atmosphériques, et donc aux variations de l'état de l'air, ce qui conduit naturellement à donner à ce type de contexte – surtout quand il s'agit d'adjectifs de relation – une valeur de caractérisation, et à associer implicitement à la pure indication temporelle certaines propriétés spécifiques. On peut s'étonner de trouver aussi peu d'exemples mettant en relation l'air et les saisons : en dehors de la citation de Loti (*PR* et *GR*), on ne rencontre que deux adjectifs *automnal* et *printanier*, et uniquement dans le TLF. L'évocation des grands espaces naturels est en revanche présente dans tous les dictionnaires. Il semble que, dans le contexte temporel, le mot *temps* (au sens météorologique) ait tendance à supplanter le mot *air*...

L'air fait surtout l'objet de jugements relatifs à sa qualité et à l'influence qu'il exerce sur l'organisme. Ces jugements sont :

- positifs : bon, sain, salubre / salubrité, pur / pureté, le bon air, vivifiant ;
- négatifs : mauvais, malsain, insalubre, impur, débilitant, corrompu, empoisonné, infecté, vicié, pollué (les participes passés, dont certains sont vieillis – le terme pollué ayant tendance de nos jours à couvrir cette aire lexicale – dénotent une altération résultant d'une transformation de l'air ; on trouve aussi dans ce sens des nominalisations comme altération, décomposition) ; on le dira confiné, étouffé, renfermé, s'il est circonscrit dans un lieu clos (peut-être convient-il d'ajouter ici raréfié,

que le GR cite dans cette cohorte de jugements négatifs et qui, pris dans un autre sens que le sens physique lié à l'interprétation scientifique, serait un synonyme des trois mots précédents)¹⁵⁸.

La qualité de l'air a partie liée à sa localisation. Les grands espaces naturels font l'objet d'un jugement favorable : ainsi l'on parlera du *bon air de la campagne*, alors que *l'air des villes* (troisième occurrence de la cit. 3 du TLF, précédemment citée) est *pollué*. Il faut noter qu'en ce qui concerne la pollution de l'air, les dictionnaires sont évidemment très en retrait en regard de la place envahissante qu'occupe l'expression spécifique de ce thème dans l'actualité récente : *pollué* n'apparaît que dans le TLF (la citation d'A. Carrel est de 1935), et *pollution* n'apparaît dans aucun des quatre dictionnaires. On a vu que les lieux clos, avec leur *air confiné*, *étouffé*, *renfermé*, n'étaient pas non plus très en faveur : citons *l'air vicié de la chambre* (Martin du Gard) dans le PR. Il est toutefois plus facile de remédier à cette petite nuisance qu'à la pollution de l'atmosphère : il suffit de *changer*, de *renouveler l'air*, de *donner de l'air* – on trouve aussi l'exclamation *de l'air !* – en un mot d'aérer (avec de l'air « extérieur », comme nous verrons... mais quand il est *pollué* !) Une caractéristique récente est venue toutefois renouveler l'image des lieux clos, voitures comprises, puisqu'ils peuvent bénéficier de *l'air conditionné* ou *climatisé*, c'est-à-dire d'un air dont les propriétés naturelles de température et d'humidité ont été modifiées en vue d'assurer un plus grand confort pour les occupants¹⁵⁹.

Remarquons aussi que certaines propriétés conduisent plus facilement que d'autres à juger de la qualité de l'air. Si l'on en croit le PR, l'adjectif *vif* :

Air vif, frais et pur, qui ranime, vivifie [article vif].

qui allie la « fraîcheur » de l'air aux effets bénéfiques qu'il peut avoir, montre bien ce type d'affinités.

Enfin la qualité de l'air, impliquée dans certaines propriétés, dans certains lieux, ou / et explicitement formulée, pourra entraîner l'intensité de la sensation du sujet qui s'exprimera dans l'amplitude de la respiration (l'aspiration de l'air étant alors privilégiée), le sentiment de vertige qu'elle provoque :

aspirer, humer, respirer l'air, le bon air Ils aspiraient à pleins poumons la fraîcheur de l'air (Flaubert) respirant à pleine poitrine le bon air vif et piquant (Loti) se griser d'air pur (Renard)

ou encore, l'exercice assidu de cette fonction respiratoire à des fins thérapeutiques :

faire une cure d'air (citation 5 du TLF).

On peut aussi éprouver des sensations inverses, et l'on dira alors de façon hyperbolique qu'on *manque d'air* (avec une métonymie de la cause pour l'effet), ou que l'air est

¹⁵⁸ . Le TLF cite la définition que donne Littré de l'air comme, qui montre que c'est de la concentration d'humidité dans les espaces clos que résulte l'altération de l'air : *Air confiné*. « L'air des enceintes dans lesquelles séjournent des êtres vivants, et qui se trouve par conséquent plus ou moins vicié. » (HTTRÉ)

Enfin l'air peut être vu comme la substance affectée par la propagation des sons,

¹⁵⁹ . Ces deux participes passés sont à la fois des termes techniques dénotant un procédé de transformation de l'air, et des mots servant à caractériser de manière positive la qualité de l'air (Climatiser : maintenir (un lieu) à une température agréable et à un taux d'humidité convenable (PR)). On notera que les syntagmes *changer*, *renouveler l'air*, figurent en fait dans le GR 1953-1964, et qu'ils ont précisément été remplacés, dans le GR 1985, par *régler la température de l'air*, *air conditionné*, *conditionnement de l'air*.

dans des contextes tels que :

Remplir, faire résonner, retentir, trembler, vibrer l'air (GR).

soit que le son mette l'air en mouvement (*faire trembler, vibrer l'air*)¹⁶⁰, soit qu'il en fasse son agent de transmission (*faire résonner, retentir*), soit enfin qu'il le *remplisse* métaphoriquement, comme si l'air devenait le contenant de la matière sonore. Et par métonymie, c'est la perception qu'on a de ces sons qui est dite. Le *GR* est le seul dictionnaire à signaler ces constructions, qu'il illustre par une citation de La Fontaine, ce qui tend à dater ce type d'emploi.

3 – Actualisation du mot *air*

Je crois utile d'examiner maintenant les deux grands types d'actualisation du mot *air* que proposent les contextes des dictionnaires :

- soit l'actualisation du mot *air* est solidaire d'une localisation dans l'espace-temps, comme dans *l'air des montagnes* ou *l'air de la nuit*, c'est-à-dire qu'elle se fait en rapport avec des coordonnées spatiales ou temporelles extérieures au dénoté ; ces deux dimensions s'impliquent d'ailleurs réciproquement, l'expression de l'une entraînant la représentation virtuelle de l'autre ; cette forme d'actualisation relève de la détermination ;
- soit l'actualisation du mot *air* se fait à partir des qualités intrinsèques du dénoté, comme dans *un air frais, vivifiant* ; elle relève alors de la caractérisation.

Dans le premier cas, la structure la plus attendue est du type :

article défini + air + de SN (*lieu, temps*).

Le complément prépositionnel exprime une localisation dans l'espace ou dans le temps, et l'article défini, en appel de ce complément, a une fonction cataphorique. Ce type d'actualisation permet de découper dans l'espace et dans le temps des zones d'air, dont l'appréhension est étroitement solidaire du repère choisi : la représentation continue de l'air-matière se fractionne en sous-unités qui constituent autant d'espèces d'airs différentes. D'autant que cette structure met également en jeu un processus de caractérisation. En faisant choix d'une localisation, on attribue en fait implicitement à l'air telle ou telle propriété ou qualité distinctive, qui peut venir s'adjoindre à la structure sous la forme d'une épithète explicative, comme par exemple dans *le bon air de la campagne*, que je paraphraserai ainsi : « l'air de la campagne est bon ». On notera que lorsque le complément prépositionnel est remplacé par un adjectif de relation (*l'air marin*), l'effet de caractérisation n'en est que plus marqué.

Mais il existe une manière plus souple de donner à l'air une attache spatiale ou temporelle. C'est de l'introduire dans le cadre d'une situation donnée, dont il constitue alors un élément au plan référentiel :

¹⁶⁰ . C'est sans doute en raison de ces constructions que le *GR* a placé ces contextes et la définition qu'il fait correspondre (« ce fluide, en tant que milieu acoustique ») dans le corps de la sous-entrée I5, relative à l'air en mouvement. Mais l'air, précisément mis en mouvement par le son, ne l'est pas préalablement à cette action.

6. La neige qui couvrait la terre sous la lumière rousse du ciel, rendait l'air muet et sourd. FRANCE, *La Rôtisserie de la reine Pédauque*, p. 51. 5. L'air est pur, la route est large, Le clairon sonne la charge (...) Paul DÉROULÈDE, *Les Chants du soldat*, « Le clairon ».

Comme le montrent assez bien ces deux citations du GR, la situation peut être présente dans le contexte, ou dans l'extra-linguistique. Le mot *air* est seulement précédé de l'article défini. La valeur de cet article défini n'est pas sans poser certains problèmes théoriques, selon qu'on le rattache ou non au phénomène plus général de l'anaphore associative¹⁶¹. Pour les tenants d'une conception élargie de ce phénomène, c'est la mise en discours, qui, indépendamment de toute contrainte posée *a priori*, détermine la relation d'association. Ainsi, dans un énoncé tel que :

Sophie dormait. L'avion survolait l'Océan Indien.

« l'interprétant inférerait pour le cas d'espèce, et seulement pour le cas d'espèce, que l'avion a à voir avec le sommeil de Sophie, parce que par exemple elle se trouve dedans » (M. Charolles, 1990, cité dans G. Kleiber, 1993, p. 50). D'autres exemples viennent en renfort de cette interprétation ouverte, parmi lesquels l'énoncé :

Sophie dormait. La lune se levait au lointain.

dans lequel M. Charolles voit, sinon une anaphore (la première phrase n'étant pas nécessaire), du moins un *effet d'associativité* (cité dans G. Kleiber, 1993, p. 51). C'est par le biais de ce dernier exemple que notre syntagme défini *l'air*, ô combien proche de *la lune*, pourrait participer de cette problématique. G. Kleiber (1993), toutefois, dans une réfutation implacable, défend la position selon laquelle l'anaphore associative repose sur un savoir stéréotypique, et donc dépend d'une relation nécessaire et conventionnelle (en l'occurrence, la relation partie-tout) entre les entités associées, établie antérieurement à la mise en discours. Dans cette mesure, *la lune* et *l'air* n'ont plus part au phénomène d'anaphore associative. Ces syntagmes nominaux définis tirent leur interprétation de leur forme même et non du contexte. Ils dénotent des entités physiques – « entité individuelle » pour la première, entité mas-sive pour le second – qui « ont des manifestations spatio-temporelles et à ce titre entrent sans difficulté dans des situations spatio-temporelles déterminées » (p. 59). Avec la même célérité, G. Kleiber fait disparaître l'avion de Sophie du champ d'observation. Cet appareil n'est pas à mettre au compte du sommeil de Sophie. Il participe, avec la dormeuse, d'un scénario plus vaste, celui du voyage en avion, qui pourrait sans difficulté inclure « d'autres ingrédients du même type sans que l'enchaînement s'en trouve pour autant modifié » (p. 67). Pour le pittoresque du décor, on citera l'exemple :

Sophie dormait. Pierre tricotait. Un morphologue remuait la tête de gauche à droite. L'avion survolait l'Océan Indien (p. 67).

Son analyse nous permet de trancher dans le cas présent. Nous aurons l'occasion de la reprendre lors de l'étude de l'actualisation d'*air*-élément au XVII^e siècle, et de voir l'intérêt

¹⁶¹ . Au moins aussi célèbre que les sièges de B. Pottier, l'énoncé *Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une hauteur*, à travers la connexion qu'il instaure entre le SN *un village* (antécédent) et le SN *l'église* (expression anaphorique, puisqu'elle fait référence à l'église du village dont on vient de parler), est devenu l'exemple prototypique de l'anaphore dite *associative*, définie comme « une procédure anaphorique de référence indirecte » (G. Kleiber, 1993, p. 36). La littérature en ce domaine étant abondante et contrastée, je me contenterai des références qui concernent précisément mon objet d'étude.

qu'elle présente pour l'étude sémantique elle-même.

Voyons maintenant le cas où l'actualisation du mot *air* est liée à la caractérisation. La structure est du type :

article indéfini + air + adjectif (le plus souvent postposé).

Ce type d'actualisation permet d'établir une typologie qualitative des *airs*, à partir d'un paradigme de propriétés internes au dénoté ¹⁶². La représentation continue de l'air-matière se diversifie ici en de multiples aspects, qui se donnent comme autant d'individualités distinctes ¹⁶³. Quoique posé en lui-même, ce processus de différenciation ne peut se faire qu'en corrélation avec des données spatio-temporelles implicites : *un air frais* ou *vivifiant* ne peut être conçu hors de tout repère de nature situationnelle. Comme l'espace et le temps, la détermination et la caractérisation s'impliquent donc réciproquement, chacune restant à l'arrière-plan de la structure spécifique qui exprime l'autre.

Il existe une autre structure liée à la caractérisation, du type :

article défini + air + adjectif : l'air pur, le bon air (avec adjectif antéposé).

Cette actualisation se distingue de la précédente par le choix de l'article défini, qui soustrait la caractérisation de l'ensemble des propriétés qu'on peut attribuer au dénoté. Celle-ci n'est plus vue alors comme une propriété distinctive permettant de spécifier une sorte d'air parmi d'autres, mais comme une qualité intrinsèque, consubstantielle de l'air. Le syntagme prend alors une valeur générique, qui l'éloigne des contingences de l'ancrage situationnel, et le fait accéder au statut de concept. C'est pourquoi l'on trouve de préférence dans ce type de structure des adjectifs à valeur générale, plutôt évaluatifs, qui tendent à fixer certaines visions stéréotypées de l'air, comme *le bon air*, *l'air pur*, ainsi que, on le verra plus loin, certaines expressions métonymiques telles que *le grand air*, *l'air libre*, *le plein air*...

D'après une brève enquête que nous avons menée, à partir de la base FRANTEXT, sur des corpus d'auteurs contemporains (S. de Beauvoir, *Les Mandarins*, G. Bernanos, *Journal d'un curé de campagne*, A. Camus, *L'Étranger*, A. Gide, *Les Faux-monnayeurs*, F. Mauriac, *Le Nœud de vipères*, M. Proust, *À la recherche du temps perdu*, *Du côté de chez Swann* ¹⁶⁴), il semble bien que l'actualisation avec l'article défini soit aujourd'hui privilégiée, dans les rares emplois du mot *air* qu'on rencontre.

En voici quelques exemples :

L'air gris bleu était lourd de promesses, l'avenir s'élargissait à l'infini. (S. de

¹⁶² . C'est dans ce type de structure que l'on retrouve les adjectifs de relation « saisonniers » (*un air automnal, printanier*), ce qui confirme leur parenté avec les adjectifs qualificatifs.

¹⁶³ . En d'autres termes, il y a passage du massif au comptable. On reconnaît là l'action du « trieur universel ». Celui-ci, à l'inverse du « broyeur universel » qui peut réduire en bouillie n'importe quel objet (comptable), opère « des distinctions à propos d'une substance, pour aboutir à diverses variétés ». Sur ce point, on se reportera à M. Galmiche (1987a, p. 72 et suiv.), qui cite en référence D. Lewis, F. J. Pelletier, et H. C. Bunt, les deux premiers pour le broyeur, le second pour le trieur.

¹⁶⁴ . Ce corpus étant indicatif, et non exploité pour lui-même, je ne donne pas les références précises d'édition et de pagination.

Beauvoir, Les Mandarins, chapitre premier) [...] hommes et femmes portaient des uniformes américains, l'air sentait le tabac blond et dans les vitrines s'étaient des colifichets luxueux. (S. de Beauvoir, Les Mandarins, chapitre III) Il faisait trop chaud, l'air sentait le parfum [...] (S. de Beauvoir, Les Mandarins, chapitre V) Au-dehors, l'air est si calme, si pur, que j'entends distinctement, chaque quart d'heure, la grosse horloge de l'église de Morienvall, à trois kilomètres... oh ! (G. Bernanos, Journal d'un curé de campagne, II) J'ai voulu fumer une cigarette à la fenêtre, mais l'air avait fraîchi et j'ai eu un peu froid. (A. Camus, L'Étranger) Malgré les stores, le soleil s'infiltrait par endroits et l'air était déjà étouffant. (A. Camus, L'Étranger) L'air était chaud, le ciel pur. (A. Gide, Les Faux-monnayeurs, Troisième partie) L'air était presque tiède et l'azur lui riait à travers les rameaux déjà dépouillés des grands arbres. (A. Gide, Les Faux-monnayeurs, Troisième partie) L'air était chaud ; c'étaient les plus beaux jours du printemps. (M. Proust, À la Recherche du temps perdu, Du côté de chez Swann, Deuxième partie, Un amour de Swann) Quant à nous, comme c'était le lendemain dimanche et qu'on ne se lèverait que pour la grand'messe, s'il faisait clair de lune et que l'air fût chaud, au lieu de nous faire rentrer directement, mon père, par amour de la gloire, nous faisait faire par le calvaire une longue promenade [...] (M. Proust, À la Recherche du temps perdu, Du côté de chez Swann, Première partie, Combray, II)

On rencontre aussi quelques structures du type *un air frais, vivifiant* :

[...] un air vif nettoyait les arbres de leurs dernières feuilles [...] (A. Gide, Les Faux-monnayeurs, Troisième partie) [...] voyant sur les boulevards les marronniers qui, plongés dans un air glacial et liquide comme de l'eau [...] (M. Proust, À la Recherche du temps perdu, Du côté de chez Swann, Troisième partie, Noms de pays : le nom)

Quant à la structure du type *l'air de + SN*, elle est peu représentée. En particulier, il n'y a pas d'occurrences dans lesquelles le SN représenterait un lieu naturel ou géographique.

On trouve seulement des noms qui dénotent des moments de la journée :

Il m'arrivait de me lever avec le soleil et de descendre pour respirer l'air froid de l'aube. (F. Mauriac, Le Nœud de vipères) [...] sans pouvoir nettement distinguer un contour, donner un nom à ce qui lui plaisait, charmé tout d'un coup, il avait cherché à recueillir la phrase ou l'harmonie – il ne savait lui-même – qui passait et qui lui avait ouvert plus largement l'âme, comme certaines odeurs de roses circulant dans l'air humide du soir ont la propriété de dilater nos narines. (M. Proust, À la Recherche du temps perdu, Du côté de chez Swann, Deuxième partie, Un amour de Swann)

ou encore des lieux clos :

Ces messieurs le soigneraient mieux que moi, vu le mauvais air du logement et la question de la nourriture qui n'est pas ce qu'elle devrait être, malgré tout. (G. Bernanos, Journal d'un curé de campagne) L'après-midi, les grands ventilateurs brassaient toujours l'air épais de la salle et les petits éventails multicolores des jurés s'agitaient tous dans le même sens. (A. Camus, L'Étranger, Deuxième partie) [...] les appétissantes odeurs dont l'air de la chambre était tout grumeleux [...] (M. Proust, À la Recherche du temps perdu, Du côté de chez Swann, Combray II) [...] me dévêtant comme d'une carapace sans

objet de l'air de ma chambre qui m'entourait [...] (M. Proust, À la Recherche du temps perdu, Du côté de chez Swann, Troisième partie, Noms de pays : le nom)

4 – Emplois figurés du mot *air*

La signification de base que nous venons d'examiner donne naissance à des emplois figurés du mot *air*, les uns métonymiques, les autres en plus grand nombre de nature métaphorique, liés le plus souvent à des expressions.

4. 1. Métonymies

L'air natal : le pays où l'on est né (GLLF). changer d'air : se transporter dans un lieu où l'on respire un autre air (GR). changer d'air : aller dans un lieu où règne un autre climat (PR).

L'air-milieu qu'on respire peut être considéré dans sa relation à un espace géographique déterminé, et par métonymie, désigner cet espace. Cette relation implique que l'air possède des caractères propres et distincts selon qu'il s'attache à une région, à un pays. Ces caractères constituent le *climat* de cette région, de ce pays. C'est par la médiation de cette première métonymie de l'air-climat, que l'on en vient à l'air-pays. On notera que le PR emploie le mot *climat* dans la définition de l'expression *changer d'air*, et que le GLLF, qui accorde à *l'air natal* une sous-entrée définitionnelle autonome, propose les trois synonymes *climat, région, pays*¹⁶⁵.

Il existe une autre métonymie, présente dans les expressions :

Vx. Le mauvais air : la contagion (GLLF). Vx. Porter le mauvais air quelque part : y porter la contagion (GR).

et dans laquelle l'air est donné pour l'effet (la contagion) dont il est la cause. Cette figure est vieillie ; nous retrouverons bien sûr ces emplois dans la partie consacrée au XVII^e siècle.

Enfin je mettrai à part une expression que signale seul le TLF :

Mettre de l'air dans l'estomac : assassiner, tuer (TLF).

dans laquelle le processus métonymique ne porte pas sur le mot *air* lui-même, mais sur la totalité de la séquence, qui peut être interprétée comme une métonymie de l'effet (la mise au contact des viscères avec l'air) pour la cause (l'ouverture, la blessure profonde), celle-ci étant elle-même mise pour le fait de tuer, d'assassiner (métonymie du moyen pour l'action). Cette expression n'est pas datée, mais elle ne me semble pas actuelle.

4. 2. Métaphores

Un premier jeu de métaphores prend appui sur l'*air* considéré comme « milieu naturel des êtres vivants qui le respirent » :

L'air du temps : les idées, les manières d'une époque (PR). Prendre l'air de :

¹⁶⁵ . Pour le GR, qui donne la même paraphrase au syntagme *l'air du pays où l'on est né*, et à l'expression *l'air natal*, soit : « l'air du pays où l'on est né », il n'y a pas de métonymie sur le mot *air*, mais par une sorte d'hypallage, l'adjectif *natal* se dirait de l'air, en lieu et place de *pays* qu'il sous-entend.

s'informer de l'ambiance qui règne quelque part : prendre l'air du bureau (GLLF). Prendre l'air du bureau : s'informer de ce qui s'y passe, de l'état d'esprit qui y règne (PR). Prendre l'air du bureau : s'informer de ce qui s'y passe, de l'état d'esprit qui y règne, des dispositions des uns et des autres (GR). Prendre l'air du bureau : « Ce qui paraît en bien ou en mal des sentiments, des dispositions de ceux à qui l'on a affaire » (Ac. t. 1 1932) (TLF.) Dans l'air : se dit des idées qui se répandent, des mouvements, des actions qui se préparent (GR). Dans l'air (qqc. est dans l'air) : [En parlant d'une idée, d'un événement, etc. qu'un grand nombre d'esprits s'attend à voir prendre corps] (TLF). Être dans l'air : être en préparation, commencer à être senti, à se répandre (PR). Être dans l'air : en parlant des choses (maladie, idée, nouvelle, etc.), être sur le point de se répandre, de se communiquer (GLLF). Il y a qqch. dans l'air : il va se passer qqch. (PR) ; qqch. qui se prépare (GR). Il y a quelque chose dans l'air : on sent qu'un événement se prépare (GLLF). Il y a de l'orage dans l'air (PR) : l'atmosphère est à la dispute (à l'article orage). Il y a de l'orage dans l'air : l'atmosphère est menaçante, les esprits sont excités (GR). Il y a de l'orage, de la bagarre dans l'air (TLF).

Je retiens, pour une même expression ou pour des expressions similaires, les différentes définitions données par les dictionnaires afin d'affiner, à travers l'examen de ces variantes, l'analyse du processus métaphorique. Je m'appuierai également sur certains extraits de citations, sans les reproduire intégralement. Mais j'exclus les syntagmes *l'air de la cour, de la ville, des salons*, présents uniquement dans le GR, et précédés de la mention Vx. Des emplois de ce type se trouvent ensuite repris et développés par des citations du XVII^e siècle, et prendront naturellement leur place dans la partie consacrée à cette époque.

Je distinguerai deux groupes d'expressions :

- les expressions ayant pour structure de base : *l'air + de + SN*, soit :

l'air du temps, l'air du bureau, prendre l'air de, prendre l'air du bureau ;

- les expressions ayant pour structure de base : *dans + l'air*, soit :

dans l'air, être dans l'air, quelque chose est dans l'air, il y a quelque chose dans l'air, il y a de l'orage dans l'air.

Sauf le PR qui rassemble tous les emplois de ce type (ainsi d'ailleurs que *se donner de l'air, mettre un peu d'air*) en dernière position de l'article, et en donne une définition commune après la mention *figuré*, les trois autres dictionnaires disjoignent les deux structures. La première (*l'air de*) a droit à une sous-entrée distincte, qui, dans le GR et le GLLF, donne lieu à une définition (sous la forme d'une suite de synonymes) respectivement en II4 et en 6, tandis que le TLF se contente de faire figurer en IIB7 l'expression *prendre l'air du bureau*, qu'il développe par une paraphrase empruntée au *Dictionnaire de l'Académie* de 1932. Quant à la seconde structure, elle est traitée de deux façons différentes : dans le GR et le TLF, elle dispose d'une sous-entrée définitionnelle qui s'ouvre sur l'expression *dans l'air*, respectivement en II5 et en IIB2, tandis que le GLLF choisit de la rattacher à la définition de base.

Voyons d'abord les expressions du premier groupe, construites à partir de *l'air + de + SN* :

L'air du temps : les idées, les manières d'une époque (PR). Prendre l'air de : s'informer de l'ambiance qui règne quelque part : prendre l'air du bureau (GLLF). Prendre l'air du bureau : s'informer de ce qui s'y passe, de l'état d'esprit qui y règne (PR). Prendre l'air du bureau : s'informer de ce qui s'y passe, de l'état d'esprit qui y règne, des dispositions des uns et des autres (GR). Prendre l'air du bureau : « Ce qui paraît en bien ou en mal des sentiments, des dispositions de ceux à qui l'on a affaire » (Ac. t. 1 1932) (TLF).

Dans les dictionnaires, les définitions qui introduisent ces expressions :

FIG. Atmosphère, ambiance (PR). Ce qui entoure ; atmosphère, ambiance (GR). Ambiance, atmosphère, milieu, influence de ce milieu (GLLF).

sont faites surtout de synonymes, dont nous précisons les définitions :

Ambiance : atmosphère matérielle ou morale qui environne une personne, une réunion de personnes. Atmosphère : le milieu, au regard des impressions qu'il produit sur nous, de l'influence qu'il exerce. Milieu : Entourage matériel et moral d'une personne.

La chaîne des synonymes nous conduit d'*atmosphère* à *milieu*, puis à *entourage* - ce qui constitue cet entourage pouvant être de nature *matérielle* et / ou *morale*. Cet ensemble de choses matérielles et morales peut être précisé, si l'on fait aussi appel aux paraphrases plus développées qui définissent les expressions elles-mêmes, et dans lesquelles on trouve : *les idées, les manières, ce qui se passe, l'état d'esprit qui règne, les sentiments, les dispositions de ceux à qui on a affaire, des uns et des autres*. Il s'agit des événements (*ce qui se passe*), des comportements (*manières*), de la mentalité (*idées, état d'esprit*), des dispositions morales (*sentiments, dispositions*) de ceux qui nous entourent. C'est avant tout l'état, la manière d'être de ce milieu humain qui se trouve exprimée, telle qu'on peut la percevoir plus ou moins confusément (*impressions qu'il produit*), l'évaluer (*ce qui paraît en bien ou en mal*), l'éprouver (*influence qu'il exerce*). Selon le contexte de l'expression, ce milieu humain peut représenter *ceux à qui l'on a affaire (l'air du bureau)*, ou être lié à l'époque dans laquelle on vit (*l'air du temps*). Notons que dans les deux cas, il y a métonymie, du lieu (*bureau*) ou du temps, pour les personnes qui s'y trouvent.

Voyons le processus métaphorique, à partir de la signification de base du mot *air* :

« fluide gazeux dont la masse forme l'atmosphère (terrestre), qui constitue le milieu naturel des êtres vivants qui le respirent, et qui se caractérise par certaines propriétés sensibles ».

Les traits « immatériel » et « continu », propres au *fluide gazeux*, conviennent à la saisie abstraite et globale de la manière d'être d'un groupe. Ces choses abstraites constituent le *milieu* humain, social, qui s'attache à un lieu ou à un temps donné – ces deux dimensions s'impliquant d'ailleurs réciproquement, comme on l'avait vu pour l'air physique. Les *propriétés sensibles* deviennent les caractéristiques de ce milieu, et la fonction de respiration se change en perception non physique que nous en avons, prend la forme d'impressions que l'on reçoit, d'une influence que l'on subit. L'intérêt de ce transfert métaphorique réside dans le fait que les traits de la signification de base restent présents au plan connotatif. Ainsi l'image de l'air physique qui nous environne de toutes parts, et qui nous pénètre, son rôle de milieu nécessaire à la vie, permettent de mettre en évidence la forte présence, la prégnance du milieu humain dans lequel on se trouve comme en symbiose. Les propriétés sensibles de l'air, la fonction physique de respiration, laissent

des traces au plan de la perception que nous avons de ce milieu, qui se donne comme plus sensitive qu'intellectuelle, plus impressionnante que clairement consciente. Dans l'expression *prendre l'air du bureau*, cet aspect se trouve souligné par le verbe *prendre*, qui exprime l'activité intellectuelle de *s'informer* à travers une métaphore de contact, d'absorption – si l'on se reporte à l'expression *prendre l'air* dans le *PR*, au sens d'« absorber, mettre en soi (une nourriture, un liquide) » (sur laquelle je reviendrai ci-dessous à propos de l'air extérieur) : la connaissance qu'on prend de ce milieu prend alors la forme d'une intériorisation qui ne se limite pas à l'esprit, mais se diffuse dans l'être tout entier. Enfin les traits génériques « fluide gazeux » assimilent le milieu qui nous environne à un corps subtil, sorte d'émanation du groupe social dans lequel on se trouve. On notera le rôle que joue le trait « immatérialité », qui ne se dégageait pas aussi nettement des définitions et des contextes d'emplois qui nous ont servi à construire la signification courante. Ce trait est sans doute en filiation avec certaines propriétés : on peut penser à la *légèreté* de l'air, mais aussi à des caractéristiques comme *incolore*, *inodore*, et surtout *invisible*, par lesquelles l'air échappe aux sensations de base (la vue en particulier), et que l'on trouvait dans la définition scientifique elle-même. Mais ce passage à l'immatérialité bouscule quelque peu la nature du trait générique du mot *air*, s'il est vrai qu'un fluide gazeux doit être défini comme un « état de la matière » ! On tient là un conflit de structuration qui met aux prises deux types de représentation. D'un côté, l'approche scientifique, à la recherche des définisseurs les plus haut placés dans la hiérarchie, nous conduit, comme nous l'avons vu, à la notion de *matière*, qui constitue une sorte de limite hyperonymique, la *matière* et la *substance* se renvoyant en quelque sorte la balle à ce niveau, et dont la définition sort du cadre de l'interprétation commune. De l'autre, la définition courante, qui ne va pas s'essouffler dans une quête hyperonymique hors de sa portée, se contente d'un niveau moins élevé de structuration, où les gaz se distinguent des liquides, mais surtout des solides, par un certain nombre de propriétés, dont les plus évidentes – celles qui tombent sous le sens pour ainsi dire – résident dans le fait qu'on ne peut ni les voir ni les toucher ! On conclut alors à leur absence de matérialité, dans la mesure où les solides, sur lesquels nous avons plus facilement prise, deviennent les représentants prototypiques de notre conception de la matière¹⁶⁶. Nous avons d'ailleurs souligné, au cours de la remontée hyperonymique menée précédemment (*fluide* → *corps* → *objet* → *chose*), l'inadéquation du définisseur *objet*, qui accordait dans sa définition une priorité au sens de la vue. Ainsi peut-on rendre compte de ce paradoxe d'un état de la matière immatériel...

Si l'on reprend les synonymes proposés dans les définitions des dictionnaires, on comprend que la métaphore de l'*air* soit plus riche que les simples mots abstraits *ambiance* ou *milieu*, mais aussi plus expressive que celles de l'*atmosphère*, ou du *climat* (qui a pour définition « atmosphère morale, conditions de la vie ») et que l'on trouve, pour les trois mots *ambiance*, *atmosphère* et *milieu*, dans l'appel de synonymes qui suit chaque

¹⁶⁶ . On se reportera à l'analyse que proposent M. Galmiche et G. Kleiber, 1996, p. 34 et suiv., de l'opposition « matériel » / « immatériel », dans le cadre d'une réflexion sur les noms concrets et abstraits. Des matériels comptables aux matériels massifs, puis des massifs solides aux liquides et aux volatiles, il observe une déperdition de concrétude qui atteint un point ultime avec les gaz invisibles, « où notre expérience prototypique de la matière peut nous conduire à ne plus y voir du tout des référents matériels ».

définition). Quoique chargés d'air et d'intempéries, ces deux mots, dans la mesure où ils ne dénotent pas directement l'air en tant que substance (mais plutôt comme étendue et comme état), n'ont pas le même pouvoir de nous faire percevoir le monde par l'intermédiaire d'une sorte de mystérieux halo... De même l'expression *prendre la température*, donnée comme synonyme de *prendre l'air du bureau* par le GR et le GLLF, transpose l'état physique de l'atmosphère, relatif à la sensation de froid ou de chaud, en manière d'être d'un groupe humain, telle qu'on peut la ressentir, sans que se dégage de ce passage du concret à l'abstrait, aucun fluide subtil !

On notera enfin que, dans le GLLF, la citation de Chateaubriand dont j'avais parlé (*Louis XV respira dans le berceau l'air infecté de la Régence*), contient une métaphore vivante, dans laquelle le mot *air* con-sERVE l'intégrité de son signifié, mais se trouve contextuellement appliqué à un environnement humain. Du fait de cette disjonction entre le signifié et le référent, les traits qui font image n'en sont que plus saillants, mais ce type d'emploi ne relève plus vraiment d'une étude de langue. Sans compter l'infection de l'air, qui n'est plus vraiment d'actualité ! Nous aurons bien sûr l'occasion d'y revenir dans notre seconde grande partie.

Passons maintenant au second groupe d'expressions :

Dans l'air : se dit des idées qui se répandent, des mouvements, des actions qui se préparent (GR). Dans l'air (qqc. est dans l'air) : [En parlant d'une idée, d'un événement, etc. qu'un grand nombre d'esprits s'attend à voir prendre corps] (TLF). Être dans l'air : être en préparation, commencer à être senti, à se répandre (PR). Être dans l'air : en parlant des choses (maladie, idée, nouvelle, etc.), être sur le point de se répandre, de se communiquer (GLLF). Il y a qqch. dans l'air : il va se passer qqch. (PR) ; qqch. qui se prépare (GR). Il y a quelque chose dans l'air : on sent qu'un événement se prépare (GLLF). Il y a de l'orage dans l'air (PR) : l'atmosphère est à la dispute (à l'article orage). Il y a de l'orage dans l'air : l'atmosphère est menaçante, les esprits sont excités (GR). Il y a de l'orage, de la bagarre dans l'air(TLF).

Il présente une assez forte unité, puisque toutes les expressions développent en fait la même structure de base *dans l'air*, soit en l'enchâssant simplement dans un groupe verbal ou une proposition (*être dans l'air, quelque chose est dans l'air, Il y a quelque chose dans l'air*), soit en introduisant certaines variantes lexicales (*Il y a de l'orage dans l'air, de la bagarre dans l'air*), qui concernent les éléments susceptibles d'être localisés *dans l'air*. Ces variantes se développent plus librement dans les citations, comme nous le verrons : notons que, selon les dictionnaires, l'énoncé *Il y a de la bagarre dans l'air* est pris comme expression, au même titre que *Il y a de l'orage dans l'air* (TLF), ou figure dans une citation (la même dans le PR et le GR) de Martin du Gard (*Il y avait de la bagarre dans l'air cette nuit*).

Tous les dictionnaires proposent une interprétation globale de ces expressions, parfois introduite, surtout lorsque la structure est réduite, par un commentaire métalinguistique (*se dit de, en parlant de*). En fait la paraphrase porte toujours sur une séquence minimale du type *être dans l'air*, et aucune ne propose vraiment un équivalent lexical strict du mot *air*. D'ailleurs ces expressions ne correspondent à aucune définition spécifique du mot *air*, puisque, comme on l'a vu, soit elles occupent directement une

sous-entrée (*dans l'air* dans le *GR* et le *TLF*), soit elles se rattachent à la définition courante (*GLLF*), soit elles se subordonnent à une définition commune aux deux groupes d'expression (*PR*). C'est dire que le processus métaphorique dont le mot *air* est le siège n'est pas facile à saisir.

Examinons notre corpus de définitions. Il livre un paradigme d'éléments dont on peut dire qu'ils sont *dans l'air* : *événement, mouvement, action, bagarre, maladie, idée, nouvelle*, sans compter *l'orage*, métaphore de l'excitation, du danger. On ajoutera *révolution* (dans l'exemple repris par le *TLF* du *Dictionnaire de l'Académie* de 1932) et *sujet* ([...] *ce sujet était* « dans l'air » [...], Martin du Gard cité dans le *GLLF*). Tous ces éléments, qu'il s'agisse d'événements, d'état physiologique, de faits de pensée, d'état psychique, ont en commun de pouvoir être considérés comme des processus qui s'inscrivent dans le temps et connaissent différentes phases de croissance, de développement. Or toutes les définitions expriment l'idée d'un commencement, d'une mise en mouvement de ce processus, par le choix lexical de verbes (souvent pronominaux) ou d'expressions telles que *se répandre, se préparer, être en préparation, se communiquer, prendre corps* (avec une métaphore de croissance organique), d'adjectifs et de participes passés adjectivés comme *menaçant, excités* (qui traduit une disposition *des esprits* préalable à l'action), mais aussi par le choix d'auxiliaires ou de tournures à valeur inchoative comme *commencer à, être sur le point de, aller, être à la (dispute)* : on peut aussi trouver cette valeur dans le partitif *de l'orage, de la bagarre*, qui, en disséminant la notion, la présente sous forme de traces, de signes précurseurs... Plus sporadiquement, les définitions mentionnent la localisation (*atmosphère*) de ces processus, ainsi que la réception qui en est faite, la perception qu'on peut en avoir : *se communiquer, on sent, être senti, un grand nombre d'esprits s'attend à voir* (*l'attente des esprits* étant corrélée à l'aspect naissant du processus).

Voyons maintenant comment fonctionne ici la métaphore de l'air. On retrouve certains des mécanismes précédents. Ainsi le milieu naturel se transforme en environnement humain, social ; il s'agit, par défaut d'indication de lieu ou de temps, du monde qui nous entoure, de l'époque que nous vivons. Ce monde, nous le percevons, nous le sentons, comme nous respirons l'air ambiant. Là encore les traits physiques laissent leur empreinte au plan connotatif. Mais ce qui est nouveau, c'est l'indication que ce monde contient des processus en gestation, sur le point d'apparaître. Ce trait d'inchoativité me semble être en filiation avec deux caractéristiques de l'air physique. En tant qu'il nous environne de toutes parts, cet air est présent autour de nous ; mais en tant que substance immatérielle, non perceptible aux organes des sens, il nous échappe et se donne aussi comme absence. Cette forme de présence / absence, transposée au plan de l'évolution dans le temps, se prête parfaitement à l'expression de la virtualité, de la latence, du passage à l'être, à la réalité. Les processus qui sont *dans l'air* en épousent la nature, les propriétés : ce qui est d'ordre temporel est alors projeté dans un espace invisible, où les événements, les faits, sont à l'état de fluides en train de se condenser, de se solidifier, de *prendre corps*.

On notera certains contextes d'interprétation délicate, comme les citations 51 et 52 du *TLF*, qui sont données comme illustration de l'expression *dans l'air* :

51. Il y avait dans l'air de cette époque une foule d'idées à l'état nébuleux, de

problèmes à l'état d'espérances, de générosités en mouvement qui devaient se condenser plus tard et former ce qu'on appelle aujourd'hui le ciel orageux de la politique moderne. E. FROMENTIN, Dominique, 1863, p. 246. 52. Le jeune homme d'alors [...] pressentait dans l'air de son temps cette excitante émotion, cette disposition intime que l'on éprouve au concert pendant que l'orchestre s'essaie, et que chaque instrument cherche pour soi-même, et pousse librement sa note. P. VALÉRY, Variété 4, 1938, p. 18.

Apparemment on trouve ici les deux structures : *l'air de* + SN (*l'air de cette époque, l'air de son temps*), et *dans l'air*. Mais la présence du complément déterminatif fait perdre l'unité de l'expression *dans l'air*, et l'on retrouve plutôt la métaphore précédente de l'air-atmosphère. On notera que, dans le corpus d'expressions formées à partir de *dans l'air*, le mot *air* n'est pas – et ne pourrait, semble-t-il, pas – être déterminé. D'autre part, dans les citations ci-dessus (mais peut-être plus dans la seconde que dans la première), la présence de la simple expression *dans l'air* laisserait pour le moins une impression d'étrangeté. C'est que le trait « virtualité » se trouve davantage présent dans le contexte que dans le mot *air*, et que la réitération de ce trait dans l'expression produirait un effet de redondance. Toutefois le passage de l'immatérialité de l'atmosphère à l'immatérialité, vue comme virtualité dans le temps, des processus qui s'y passent, présente une continuité et une ténuité qui rend l'analyse incertaine. L'intérêt des contextes ci-dessus est peut-être de nous permettre de saisir *in vivo* ce passage d'une métaphore à une autre, d'une expression à une autre : on peut même se demander s'ils n'illustrent pas la gradualité de ce passage, la première citation semblant se rapprocher davantage que la seconde de l'expression *dans l'air*.

Le trait « immatérialité » est exploité dans d'autres métaphores :

Battre l'air. « Agir inutilement. » (J.-F. ROLLAND, Dict. du mauvais langage, 1813, p. 6) (TLF). Vivre de l'air du temps : être sans ressources (PR) ; n'avoir aucune ressource (GR) ; ne pas avoir de source de revenus (GLLF) ; être dans la misère, sans argent pour subsister (TLF).

Ces deux expressions donnent d'abord lieu à une première lecture littérale, le mot *temps* ayant ici sa signification « météorologique », et non temporelle comme dans l'expression précédente, puis à une réinterprétation métaphorique de toute la séquence. *Battre l'air* ne se trouve que dans le TLF, qui cite le *Dictionnaire du mauvais langage* de J.-F. Rolland. Le verbe *battre* ayant pour trait de sélection « corps solide », la combinatoire avec le mot *air*, qui dénote un fluide n'ayant pas de corps, de matière, au sens commun de ces deux termes, prive cette action de tout objet. Si l'on passe du domaine physique à celui de l'abstraction, cette expression signifie « s'agiter vainement, agir inutilement ». On emploierait plutôt, de nos jours, les expressions *brasser, remuer de l'air*, que nous retrouverons plus loin. L'expression *vivre de l'air du temps* est citée par les quatre dictionnaires. Là encore, le trait de sélection du verbe *vivre*, pris dans le sens de « se nourrir » (PR) (comme on dit *vivre de lait, de fruits*), est incompatible avec le mot *air*, qui dénote une substance non matérielle, impropre à la nutrition. Transposée au plan économique, financier, cette expression signifie que l'on ne dispose pas des ressources, des revenus, de l'argent nécessaire pour subsister. Dans ces deux métaphores, le trait physique (et oxymorique) de mise en contact avec une substance immatérielle reste d'autant plus prégnant que les deux expressions font l'objet d'une première lecture

littérale. Je ne retiendrai pas les citations 6 et 7 du *TLF*, qui exploitent ce même trait d'immatérialité dans des métaphores littéraires, portées par leur contexte.

Si l'on ne se nourrit pas d'air, on le respire. En tant que tel, il est « indispensable à la vie ». Certaines métaphores s'appuient sur ce trait :

Pomper l'air : ennuyer, importuner (TLF). Pomper l'air à qqn (PR) : le fatiguer, l'ennuyer [article pomper du PR]. Manquer d'air : manquer de courage, d'audace ou être déconcerté (TLF). Ne pas manquer d'air : avoir de l'aplomb (PR). Tu ne manques pas d'air ! (cf. Tu es gonflé) (PR).

Là encore, une première lecture littérale prépare l'interprétation métaphorique de ces expressions. *Pomper l'air* part de l'image de l'air qu'on aspire au moyen d'une pompe pour faire le vide. Si quelqu'un *vous pompe l'air*, il vous prend, jusqu'à « épuisement » (on notera l'existence du terme *pompe d'épuisement*), cet élément indispensable à la survie qui est en vous. C'est dire métaphoriquement, et hyperboliquement, qu'au plan moral, il vous prend votre énergie, vous fatigue, vous ennuie. Quant à l'expression *manquer d'air*, plus courante à la forme négative *ne pas manquer d'air*, c'est être dépourvu de ce fluide vital, ou en avoir trop. Je pense qu'ici le passage au plan des qualités morales (*courage, audace, assurance*), repose sur l'image associée de la puissance, de la capacité respiratoire du sujet (on dit aussi *ne pas manquer de souffle*) – cette force physique se trouvant transposée en force intérieure (*courage, audace, assurance*). Si *manquer d'air* dénote une insuffisance, *ne pas manquer d'air*, et plus encore *être gonflé* (augmenter de volume sous l'effet de ce trop-plein), dénoncent un excès, que l'on retrouve également dans une autre expression synonyme *avoir de l'aplomb*, à travers une métaphore de « verticalité ». Il est curieux de constater que des fonctions communes et naturelles, telles que respirer ou se tenir debout, puissent conduire à des interprétations métaphoriques aussi défavorables... En tout cas, ces expressions favorisent une représentation, qu'on pourrait en un sens dire psychosomatique, de l'être humain, dans laquelle les fonctions physiques et psychiques se trouvent assimilées. Ajoutons que toutes ces expressions sont d'un registre familier, et relativement patinées par l'usage.

B – Significations restreintes

1 – Air extérieur

Le mot *air* peut prendre, par restriction de sens, la signification d'« air extérieur ». Dans les emplois examinés jusque-là, le trait « extériorité » pouvait se dégager plus ou moins nettement de certaines associations – le recours à un contexte plus large s'avérant d'ailleurs souvent nécessaire – sans pour autant constituer un trait distinctif du mot *air*, susceptible d'en-trer dans une opposition marquée avec telle ou telle forme de milieu clos. Mais dans certains cas, ce trait peut venir s'inscrire dans le signifié même de ce mot. Cela se produit dans des conditions un peu particulières : au plan de la forme, le mot *air* se trouve pris dans des expressions assez fortement lexicalisées, comme à *l'air, le grand air, prendre l'air*, et au plan sémantique, la signification d'« air extérieur » a tendance à connaître des dérives métonymiques, en particulier celle qui la conduit vers le « dehors », le monde naturel¹⁶⁷. On peut alors se demander si cette signification peut être posée en elle-même, et d'autre part si elle appartient en propre au mot *air*. On se souvient que nous

avons retenu comme principe de ne pas traiter les expressions comme des significations à part entière, mais de les subordonner aux différents nœuds de la structuration polysémique du mot *air*. On note d'ailleurs que les dictionnaires divergent quant au mode de présentation de cette signification. Seul le *TLF*, en IA3, lui accorde une véritable sous-entrée définitionnelle (« l'air en tant qu'élément extérieur aux habitations »). Le *GR*, qui la fait figurer en quatrième position de ses définitions signale son contenu dans une parenthèse (« où air a la valeur de " milieu extérieur, non protégé " ») après la mention *Loc. verbales* – en proposant, de plus, un choix d'expressions discutable (on trouve par exemple *changer d'air*, *pomper l'air à qqn.* alors que *l'air libre* et le *plein air* sont placés en 2 !). Quant au *PR* et au *GLLF*, ils se contentent de rattacher les expressions concernées à la signification courante du mot *air*.

Pour ma part, je considérerai comme distincte la signification d'« air extérieur », bien quelle trouve son mode d'expression privilégié dans des expressions métonymiques. Je fais choix de ce traitement particulier, contraire au principe que j'avais posé, pour deux raisons. D'une part, il n'est guère satisfaisant de décrire la dérive métonymique de ces expressions à partir de la signification courante, sans passer par la médiation du sens restreint d'« air extérieur », et d'autre part, ce sens restreint ne peut être isolé en dehors de ces expressions. Certes, si dans certaines d'entre elles (*à l'air*, *prendre l'air*) le trait d'extériorité semble bien porter sur le mot *air* qui constitue l'élément lexical fort du groupe, dans les autres (*air libre*, *grand air*, *plein air*), il est difficile de détacher ce mot de l'épithète avec laquelle il constitue une unité de sens. Je regrouperai malgré tout ces différentes expressions pour une étude commune, sans affiner davantage l'analyse.

Je retiendrai d'abord l'expression *à l'air*, qui, étant susceptible de plusieurs interprétations, va me permettre d'illustrer ce passage sémantique de l'air-milieu à l'air extérieur. Dans un premier temps, comme le montre la citation 16 du *TLF* (*Elle était dorée comme le blé mûr [...] couleur de brique aux bras et aux jambes, si souvent exposés à l'air*), cette expression, qui dénote la mise en contact avec l'air (d'une partie du corps), est proche d'une construction libre venant s'adjoindre au participe passé, et s'approprie un trait d'extériorité encore très lié au contexte, qui implique la mise en contraste de l'air avec la protection, la « fermeture » qu'apporterait un vêtement. Mais dans d'autres contextes moins recommandables, tels que *les fesses à l'air*, *le cul à l'air*, où l'on évoque une partie du corps qui en principe doit être recouverte, le mot *air* fixe par opposition le trait d'extériorité, et l'expression tout entière prend le statut d'une locution adjectivale, qui signifie, par une métonymie de l'effet pour la cause dont nous avons déjà parlé (le contact avec l'air dû à l'absence de vêtement), « non recouvert » (*PR*). Elle devient alors synonyme de *nu*, mais avec une forte connotation transgressive. Enfin *à l'air* peut exprimer, comme dans la citation 17 du *TLF* (*il vit à l'air*)¹⁶⁸, une mise en relation avec l'extérieur, avec la nature, par suite d'un processus métonymique que l'on trouve dans un certain nombre d'autres expressions que j'examinerai maintenant. Je m'appuierai sur le *TLF* qui offre le corpus le plus riche, en regroupant les expressions (*à l'air*) et les

¹⁶⁷ . On retrouve là une métonymie situative du lieu, selon M. Bonhomme, 1987.

¹⁶⁸ . Cette citation de J. Michelet, *Le Peuple*, 1846, p. 92, « passerait » tout à fait de nos jours : Presque nu, sans sabots, avec un morceau de pain noir, il garde une vache ou des oies, il vit à l'air, il joue [...]

contextes d'emplois donnés comme courants (*vivre à l'air*) :

- –à l'air ; vivre à l'air ;
- à l'air libre (*var.* dans l'air libre, en air libre) ; être, sortir à l'air libre ;
- le grand air, au grand air ; vivre au grand air, aller au grand air ;
- au plein air, en plein air ; le plein-air ; de plein air ;
- prendre l'air, prendre, aspirer un(e) bol(ée) d'air.

La signification proprement dite d'« air extérieur » ne peut guère être retenue que pour l'expression *le grand air*, si l'on s'en rapporte à la citation 20 du *TLF* (*Parmi toutes ces figures brunes, hâlées par le grand air et le soleil*) : au trait d'extériorité vient alors s'ajouter une évaluation positive (« air sain et vif [...] » dit le *PR* à l'article *grand*) portée par l'adjectif à valeur intensive. Dans le cas de la locution verbale *prendre l'air*, cette signification est également présente dans une première lecture littérale de la séquence, avant sa réinterprétation métonymique. On remarquera qu'à l'article *prendre*, le *PR* rattache cette locution à des emplois du type *prendre un repas, son café, un verre, un pot, ses médicaments*, qui correspondent à la définition « absorber, mettre en soi ». Cette lecture littérale se trouve renforcée, dans les syntagmes *prendre, aspirer un(e) bol(ée) d'air*, par l'image à la fois métonymique (le contenant pour le contenu, ou la mesure pour la substance) et métaphorique (l'air étant assimilé à un liquide nutritif), qui implique, comme on l'a vu, des propriétés positives de l'air.

La dérivation métonymique nous fait passer de cette signification à l'évocation d'espaces considérés comme extérieurs : on remarquera la présence de prépositions de sens locatif, *en* et surtout *à*, en tête de la plupart des expressions. Précisons ce trait d'extériorité, à partir des définitions ou commentaires des dictionnaires :

milieu extérieur, non protégé (GR) l'air en tant qu'élément extérieur aux habitations (TLF) se dit de tout endroit situé à l'extérieur des maisons, et en particulier hors des villes (GLLF)

Il s'agit ici d'un espace qui se situe hors des lieux de regroupement humains qui sont construits, limités et (peut-être) protégés – les *maisons*, les *habitations*, les *villes*. L'extériorité implique donc ici un espace naturel, découvert. C'est le sens que j'accorderai aux expressions *à l'air, au grand air, au plein air, en plein air*. Ces expressions prépositionnelles se construisent avec des verbes comme *aller*, et surtout *vivre*, et sont souvent paraphrasées dans le *TLF* par « au sein, au contact de la nature ». L'expression *au grand air* conserve son trait mélioratif (« là où l'air est supposé pur et vivifiant », dit le *TLF*), lié à la composition de l'air. Quant au *plein-air*, devenu forme substantivale et soudé en mot composé, il dénote par synecdoque le « lieu où l'on pratique un sport en plein air », puis par métonymie, les sports, les activités qu'on pratique en plein-air, dans *une séance de plein-air* (l'expression est soudée dans le *GR*, dessoudée dans le *TLF*...).

Mais une autre interprétation est possible, dans laquelle l'espace extérieur est mis en relation avec une habitation, considérée comme un lieu clos, fermé. C'est le sens qu'on trouve dans des expressions telles que *prendre l'air, à l'air libre* (l'adjectif métaphorisant de façon abstraite le non enfermement de l'air) – cette dernière expression se construisant plutôt avec le verbe *sortir* (qui est aussi compatible avec les précédentes

expressions) :

L'air libre : milieu non clos (GR)¹⁶⁹. Être, sortir à l'air libre : être dehors, généralement après avoir été enfermé (TLF). Prendre l'air : sortir de chez soi, aller se promener (PR et TLF).

Notons que le *GLLF* accepte, pour *prendre l'air*, les deux interprétations, mais la citation qui suit illustre très précisément le sens précédent :

Prendre l'air : sortir de sa maison, de sa ville, etc. pour respirer l'air du dehors : Elle ne sortait jamais et prenait l'air dans le jardinet (Balzac).

Les syntagmes *prendre, aspirer un(e) bol(ée) d'air*, quant à eux, semblent neutraliser la distinction faite entre les deux formes d'extériorité. Peut-être en mettant en avant les propriétés positives de l'air favorisent-ils davantage l'évocation de grands espaces : on notera que le *PR* donne comme synonyme de *prendre un bol d'air* le syntagme *aller au grand air*.

On pourrait ajouter les expressions *donner de l'air, de l'air*, signalées par le *GR*, au sens d'« aérer », c'est-à-dire « faire entrer de l'air dans (un lieu clos) » (article *aérer* du *PR*), mais on peut se demander si elles ne sont pas plutôt représentatives de la signification « air en mouvement » (on remarque que le mot *air* s'y trouve précédé de l'article partitif). Il convient d'ailleurs de noter l'affinité qui existe entre l'extériorité et le mouvement, la représentation de grands espaces découverts en particulier produisant assez naturellement un effet de mise en mouvement de l'air. Notons que le *PR* rattache l'expression *en plein air* à la deuxième définition de son article (« ce fluide en mouvement »), et qu'il la définit ainsi : « dans le vent, au-dehors ». De même, à l'article *grand*, il donne la définition suivante de l'expression :

Le grand air : l'air sain et vif qui circule dans un espace découvert [je souligne].

Ajoutons que ces différentes expressions métonymiques ne produisent quasiment pas de sens figurés, sauf peut-être *prendre l'air*, au sens de « prendre la fuite » (*GR*), qui exprime métaphoriquement, par le passage d'un lieu clos à l'air libre, extérieur, le mouvement de fuite – comme si l'enfermement représentait une menace, et l'espace ouvert une échappée possible. La métaphore rend explicites les valeurs respectivement négative et positive qui tendent à opposer ces deux espaces. Le sens propre du mot *air* qui reste à la base de cette expression permet d'exprimer ce mouvement de fuite de manière très physique, à travers l'acte même de la respiration. En revanche, je ne retiendrai pas les emplois métaphoriques de *plein air, grand air (au plein air de l'âme, au grand air de l'action)* dans les citations 46 et 47 du *TLF*, qui doivent être considérées comme des figures de style. On peut enfin signaler une expression que donne seul le *TLF*, en l'illustrant par une citation d'A. Daudet :

mettre à l'air : faire montre de quelque chose avec ostentation. 67. Césaire, très bavard, très galant, mit toutes ses grâces à l'air pour éblouir la Parisienne. A. DAUDET, Sapho, 1884, p. 108.

¹⁶⁹ . On peut aussi accorder cette signification à l'expression *plein air* dans les syntagmes cités par le *TLF* : *orchestre de plein air (citation 23), musique de plein air, où il est question d'un ensemble instrumental comme l'harmonie jouant à l'extérieur d'une salle de concert. On note aussi l'emploi d'école du plein air (citation 24) pour désigner une école de peinture, dans une citation d'É. Zola, L'Œuvre, 1886, p. 213.*

dans laquelle la mise au contact avec l'air extérieur, qui se présente comme une ouverture sans limite, traduit métaphoriquement le fait de montrer, de mettre en vue de manière excessive, de faire étalage de quelque chose, comme s'il s'agissait d'une occupation physique de l'espace. Quoique daté de la fin du XIX^e siècle et facilement interprétable, cet emploi me semble peu en usage actuellement.

2 – Air en mouvement

2. 1. Traits sémantiques du mot *air*

Par une autre restriction de sens, le mot *air* peut prendre le sens d'« air en mouvement ». Cette signification donne lieu à une définition distincte dans les quatre dictionnaires, ce qui n'était pas le cas pour « air extérieur » :

ce fluide en mouvement (PR et GR). l'air en tant qu'il est agité ; vent (GLLF). l'air en tant qu'il circule et se meut autour des hommes et des choses (air a un sens voisin de vent) (TLF).

Ces définitions supposent que le mot *air*, ou son référent (*l'air*), a déjà été défini. Mais, selon les articles, il n'est pas toujours facile de repérer cette définition source. Dans le cadre de notre étude, c'est la signification de base qui se trouve reprise ici de manière restrictive. Le trait « mouvement » est exprimé par l'archilexème, sous forme de nom ou de verbe (*mouvement / se mouvoir*), mais aussi par des mots plus spécifiques, comme *agité* (qui ajoute les traits d'« intensité » et d'« irrégularité »), et *circuler*, qui s'applique plus précisément aux fluides gazeux (air, fumée, vent, courant) et qui dénote le « déplacement et remplacement d'un fluide en circuit ouvert » (article *circulation* du PR). Ce mouvement se trouve localisé dans la définition du TLF, où l'on retrouve le trait, sinon de « milieu », du moins d'« environnement » (*autour des hommes et des choses*). Le synonyme *vent* est mentionné dans deux définitions.

2. 2. Contextes d'emploi du mot *air*

Voyons maintenant les contextes d'emploi du mot *air*. Le premier, et le plus simple, est grammatical. Il s'agit de l'actualisation du mot *air*, qui, précédé de l'article partitif, prend la signification d'« air en mouvement » (*Il y a, il fait de l'air*). On peut risquer l'interprétation suivante. Employé avec des noms dénotant des réalités physiques continues, le partitif permet d'exprimer une quantité prélevée au sein de cette « masse ». On doit donc pouvoir se représenter cette quantité qui se détache de l'ensemble, avec sa matérialité propre. Avec l'air, on ne voit guère comment on pourrait concevoir ce prélèvement d'une quantité, au sein d'une substance qui nous entoure continûment – et, de surcroît, immatérielle, invisible et imperceptible¹⁷⁰ ! L'article partitif aurait donc pour effet de donner corps à la quantité d'air dont il se saisit – cette matérialité, cette présence sensible étant liée à la mise en mouvement, au déplacement de ce fluide. Cet air en mouvement peut être plus spécialement celui qu'on fait entrer de l'extérieur dans un local quelconque, comme on l'a déjà vu avec l'expression *donner de l'air* ou la simple exclamation *De l'air !* Dans ce cas, cet air que l'on fait venir du dehors, et qui renouvelle un air confiné ou stagnant, apparaît comme bénéfique pour la respiration, redonne une sensation d'amplitude respiratoire, que

la tournure exclamative permet de réclamer véhémentement :

11. Dona Lucrezia, éperdue. — On étouffe ici ! De l'air ! De l'air ! J'ai besoin de respirer un peu. V.HUGO, *Lucrece Borgia*, 1833, II, part. 1, 3, p. 89 (TLF).

On trouve également le mot *air* dans des syntagmes nominaux :

Mouvement, agitation, circulation, roulis, tremblement de l'air. Déplacement, vibration d'air. Souffle d'air, bouffée d'air. Filet, onde, ride, vague d'air. Caresse, morsure de l'air.

Dans ces constructions, le mot *air*, déterminé ou non, est complément prépositionnel d'un nom qui dénote, de manière figurée ou non, un mouvement. Ces contextes posent problème, dans la mesure où il est difficile de savoir si le trait de mouvement est réellement présent dans le mot *air* lui-même, ou s'il s'agit d'une interprétation sémantique globale de la séquence, à partir du sémantisme du nom tête. On notera que le *PR* scinde ces contextes en deux. Une partie suit un commentaire parenthétique – (*Considéré dans ses mouvements*) – qui se rattache à la première définition (courante), tandis que l'autre illustre la définition à part entière « ce fluide en mouvement ». On notera que l'énoncé *Pas un souffle d'air* se trouve après le commentaire parenthétique. Intuitivement, il semble que le trait « mouvement » affecte davantage le mot *air* non précédé de l'article, que le mot *air* actualisé par l'article défini – ce qui rejoint, si l'on décompose *d'air* en prép. + art. partitif (*de l'*) + *air*, l'analyse précédente. À une exception près : les dernières métaphores (*caresse, morsure de l'air*) impliquent une personnification de l'air, qui ne peut être considéré comme animé que s'il est en mouvement...

Aux mots déjà rencontrés, au *déplacement*, s'ajoute un curieux mouvement d'*oscillation* (le mot se trouve dans la citation 9 du *TLF*), ample avec la métaphore du *roulis*, menu quand il s'exprime par le *tremblement* ou la *vibration*. L'air en mouvement qui nous entoure peut aussi être assimilé métaphoriquement à une respiration, à l'air qu'on expire dans un *souffle*, une *bouffée*. Il peut aussi évoquer l'écoulement d'un fluide plus tangible, l'eau, à travers la métaphore courante du *filet d'air*, à laquelle le *TLF* (déjà seul à retenir le *roulis*) adjoint les figures plus rares de l'*onde*, de la *vague*, de la *ride d'air*. Enfin la sensation de cet air en mouvement peut faire penser à un contact humain chargé d'affectivité (*caresse*), ou à l'atteinte agressive d'un animal (*morsure*).

Certaines structures N + *d'air* ont donné naissance à des expressions, dans lesquelles le nom tête est métaphorique :

courant d'air : air en mouvement entre deux ouvertures opposées (GR). coup d'air : fluxion ou douleur causée par l'air, un courant d'air (GR). appel d'air (TLF) :

¹⁷⁰ . Si le mot *air* peut être considéré comme un nom de masse – on le trouve dans l'ébauche de liste que J. Jespersen (cité par M. Galmiche, 1987b, p. 182) propose des « mots de masse », aux côtés de *mercure, eau, beurre, gaz* – la substance qu'il dénote ne répond que très imparfaitement aux propriétés attendues. Les deux principales sont la propriété de divisibilité homogène et la propriété d'addition homogène (sur l'origine et la définition de ces notions, ainsi que sur les termes employés, on se reportera à M. Galmiche, 1986, 1987b, G. Kleiber, 1987b, R. Martin, 1983, 1987, M. Wilmet, 1987). Selon le critère d'addition homogène, « de l'eau plus de l'eau, c'est encore de l'eau, alors que la somme *Un chimpanzé + un chimpanzé* n'est plus un chimpanzé mais deux chimpanzés », et, selon le critère de divisibilité homogène, « une partie d'eau est encore de l'eau, tandis qu'une partie d'un chimpanzé n'est plus un chimpanzé » (G. Kleiber, 1987b). En ce qui concerne l'air, on ne voit guère, en effet, comment ces propriétés pourraient se vérifier dans l'expérience commune !

tirage qui facilite la combustion dans un foyer (article appel du PR). trou d'air : courant atmosphérique descendant qui fait que l'avion s'enfonce brusquement (PR).

Les deux plus courantes, en relation d'implication d'ailleurs, sont *courant d'air* et *coup d'air*. La première reprend, sous une forme fortement lexicalisée, la métaphore de l'eau. Même si le mouvement de l'air *entre deux ouvertures opposées* s'inscrit nécessairement ici dans un espace intérieur, il est vu comme un passage, presque comme une irruption de l'air extérieur provenant de ces ouvertures. Et s'il est souhaitable de donner de l'air, d'aérer une pièce, il n'est pas recommandé de se mettre dans un courant d'air (ou de se *mettre entre deux airs*, selon l'expression du *TLF*, illustrée, il est vrai, par une citation de Balzac en 10) : on peut y attraper un *coup d'air*. On a là une sorte de préfixe métaphorique très productif, qui sert entre autres à exprimer l'action brutale de certains phénomènes atmosphériques (*coup d'air, de chaleur, de froid, de soleil*), assimilés à des corps solides, et qui conduit à une métonymie de la cause pour l'effet, puisqu'à chaque fois c'est le symptôme qui en résulte qu'on prend en compte (*fluxion* ou *douleur* pour le *coup d'air*).

Les autres expressions relèvent de domaines techniques, mais sont liées à des expériences familières. Elles contiennent des métaphores assez fortement lexicalisées. L'*appel d'air* dénote le fait d'attirer l'air dans un foyer pour activer la combustion, par le biais d'une personnification qui assimile l'air à un être animé capable de répondre à l'*appel*. Quant à l'expression *trou d'air*, que nous avons précédemment examinée, elle reprend la métaphore de l'air considéré comme un corps solide.

On pourrait ajouter l'expression un peu particulière, *un air de feu*, qui signifie « un souffle d'air chaud près du feu » (*TLF*), souvent enchâssée dans la construction verbale *prendre un air de feu, prendre l'air du feu* qui, par une interprétation métonymique, l'air provenant de ce lieu source qu'est le feu, prend le sens de « s'approcher du feu un instant pour s'y chauffer » (*GLLF*), et que retiennent le *GR*, le *GLLF* et le *TLF*. Mais cette expression est donnée comme vieillie (bien que le *TLF* l'ait débusquée dans une citation de Claudel, en 14).

On retrouve, dans l'étude de cette signification, l'affinité que nous avons déjà signalée entre l'air en mouvement et l'air extérieur. Certains dictionnaires donnent le mot *vent* comme synonyme d'*air* à l'intérieur même de leur définition. D'autres y font référence à la suite de la définition, comme le *GR* (*brise, vent*). Les contextes d'emploi de ce mot évoquent presque tous un espace extérieur. De fait, le mouvement de l'air est un phénomène naturel qui ne peut se produire dans des lieux clos, où l'air est en principe stagnant. Dans ces lieux, *s'il y a, s'il fait de l'air*, ce ne peut être qu'en raison de conditions particulières. Le plus souvent, c'est parce qu'il y a passage d'air extérieur à l'intérieur. Dans le cas du *courant d'air*, ce mouvement résulte d'une double entrée d'air provenant de directions opposées. On peut aussi mettre l'air en mouvement à l'aide d'un ventilateur, que ce soit dans un espace domestique (ce qui s'inscrit dans la même recherche de confort que celle qui caractérisait l'air conditionné ou climatisé), ou dans un certain nombre d'utilisations techniques, mais il n'existe pas de structure qui lexicaliserait ce cas particulier d'air en mouvement – comme le fait l'*appel d'air* pour exprimer la montée de l'air dans un foyer.

Si les deux mots, *air* dans la signification que l'on vient de voir, et *vent*, peuvent être dits synonymes, c'est qu'ils ont en commun les traits « fluide gazeux » et « mouvement ». Mais la saillance de ces deux traits n'est pas la même. *Air* dénote avant tout le fluide, en tant qu'il peut être affecté par un mouvement, alors que *vent* exprime d'abord ce mouvement, en tant que déplacement d'air. *Vent* dénote un phénomène naturel, atmosphérique, d'une certaine ampleur, et ouvre, en tant qu'archilixème, le paradigme des diverses espèces de vents. *Air* présente ce fluide comme proche de nous, agité d'un mouvement qui peut éventuellement avoir des causes autres que naturelles, et dont l'ampleur reste à la mesure de la perception que nous en avons.

2. 3. Emplois figurés du mot *air*

La signification « air en mouvement » est à l'origine d'un grand nombre d'expressions et d'emplois figurés. J'exclurai toutefois la métaphore vivante de l'« air chargé de deuil » (citation 45 du *TLF*), qui met en contexte le signifié du mot *air* au service d'un dénoté non physique, et que j'ai évoquée dans la partie précédente.

Les expressions :

Brasser, remuer de l'air (GR)

retiennent le trait « immatérialité », que nous avons déjà vu à l'œuvre dans certains processus métaphoriques. Elles donnent lieu à une première lecture littérale, dans laquelle les verbes *brasser* et *remuer* font attendre un objet dont on peut mettre en mouvement, mêler les éléments, qu'il s'agisse de corps solides qui se présentent sous la forme d'une pluralité plus ou moins homogène (*salade, feuilles, braises, cendres, terre*), ou de semi-liquides (*fromage blanc*) ou liquides (*eau, café*), dont les éléments, quoique formant une substance continue, peuvent être mis en mouvement de manière perceptible. Or l'air est immatériel, impalpable, ce qui rend l'action sans objet, comme dans l'expression *battre l'air* ; et de plus, il est déjà en mouvement, ce qui neutralise par avance l'effet qu'on veut obtenir. La métaphore de l'activité, de l'agitation (représentée par le remuement), déployée en vain s'en trouve emphatisée. De là d'ailleurs, on peut dériver facilement vers une lecture métonymique, cette action se donnant pour le but qu'elle recherche, c'est-à-dire se donner de l'importance. La lecture littérale permet de conserver l'image physique d'une gesticulation faite dans le vide, d'un mouvement qui vient s'ajouter (inutilement) à un mouvement invisible, déjà présent, d'une sorte d'augmentation de volume, d'occupation d'espace sans objet ni finalité. Dans le même sens, on pourra dire de quelqu'un qu'il *fait du vent*, expression donnée comme synonyme par le *GR*.

Un certain nombre d'expressions exploitent directement le trait « mouvement » :

Allez, de l'air ! : va-t'en, fiche le camp (fais de l'air, un courant d'air, en filant) (GR). De l'air ! S'emploie pour inviter à partir une personne dont la présence n'est pas souhaitée (TLF). Se déguiser en courant d'air : prendre la fuite (GR). Se déguiser en courant d'air : s'enfuir rapidement (TLF). Se déguiser, se transformer en courant d'air : s'enfuir, se sauver (TLF).

L'exclamation *De l'air !* qui peut exprimer, on l'a vu, une demande d'aération au sens propre, invite ici la personne à qui on s'adresse à partir rapidement, à « filer » (*GR*), à « disparaître de votre vue » (A. Simonin, *Le Petit Simonin illustré*, Dictionnaire d'usage,

1957, cité par le *TLF*). Cet effet de sens repose sur l'utilisation à la fois métonymique et hyperbolique de la signification « air en mouvement ». L'effet (le déplacement d'air) se trouve pris pour la cause (le départ de l'indésirable). Ce malheureux laisse à sa place de l'air – c'est-à-dire du vide, une absence – qui reste agité dans le sillage du mouvement qu'il fait pour partir : la figure repose sur les deux traits d'« immatérialité » et de « mouvement » du mot *air*. En se plaçant ainsi dans l'après du départ, qu'elle occulte, cette métonymie produit l'effet d'une disparition quasi instantanée : l'interlocuteur doit quitter les lieux immédiatement et très rapidement. L'expression est à la fois familière et expéditive...

C'est un processus métaphorique qui conduit à un effet de sens similaire dans les expressions *se déguiser*, *se transformer en courant d'air*. Ces expressions dénotent là encore une mise en mouvement, un départ, un éloignement, à travers la double métaphore du déguisement, de la métamorphose, qui traduit le changement, le passage à l'action, et celle du *courant d'air* qui exprime le mouvement. En assimilant ainsi l'être en mouvement à un courant d'air, on lui attribue aussi les propriétés d'im-matérialité, de transparence de ce fluide, qui peuvent trouver une interprétation à la fois extérieure (le déplacement est si rapide qu'on peut dire, hyperboliquement, qu'on ne voit quasiment plus celui qui le fait) et intérieure (l'agent de l'action désire ne pas être vu). D'où les synonymes *s'enfuir*, *prendre la fuite*, *se sauver*, qui impliquent la hâte, le fait de se soustraire, de se dérober à une présence, une situation menaçante.

On trouve avec la même signification les expressions suivantes :

Prendre de l'air : s'en aller, s'esquiver (TLF). Se donner de l'air : se sauver (TLF). Se donner de l'air : prendre la fuite (GR).

qui sont à la limite, me semble-t-il, de notre compétence actuelle (pour *se donner de l'air*, le *TLF* propose une citation du début du XIX^e siècle, en 74). J'écarte en tout cas l'expression vieillie *se pousser de l'air*, signalée par le *GR* et le *TLF* : faut-il la rapprocher de la construction *se pousser de nourriture* qu'on trouve dans Littré au sens de « manger beaucoup » ? Les expressions ci-dessus *prendre*, *se donner de l'air* suivent un cheminement parallèle à celui de l'expression *prendre l'air*, examinée dans le cadre de l'étude de la signification « air extérieur ». Dans une première lecture littérale, elles signifient qu'on fait venir à soi, qu'on reçoit de l'air en mouvement, peut-être qu'on le respire, si l'on admet que l'air en mouvement donne une plus grande amplitude à cette fonction. Par réinterprétation métonymique de toute l'expression, l'air en mouvement étant naturellement celui qu'on trouve à l'extérieur, on peut comprendre qu'on sort d'un lieu clos pour aller dehors. Puis ce passage de l'intérieur vers l'extérieur est transposé métaphoriquement en mouvement de fuite. La figure est peut-être encore plus vivace ici que dans l'expression précédente *prendre l'air*, dans la mesure où, l'extériorité étant de toute façon impliquée, le sens d'« air en mouvement » vient enrichir la représentation, apportant une plus grande force concrète, et peut-être aussi un potentiel plus ouvert de valeurs associées, et tout particulièrement celle de liberté¹⁷¹.

¹⁷¹ . « L'air est un milieu mouvant, qui ne connaît aucune limite si ce n'est, tout à fait fortuitement, celle des murs des constructions humaines, dont il s'échappe par le premier interstice rencontré ; ses mouvements sont imprévisibles et imparables ; métaphorique-ment, il signifie la liberté » (J. Picoche, 1985 / 1995a, article n°10, p. 126).

Ce trait de « liberté » est en effet prégnant dans un certain nombre d'expressions. On pourrait citer d'abord la locution *donner air* au sens de « donner libre cours », qui métaphorise le mouvement sans entrave de l'air en expression non contrainte de sentiments, mais il s'agit d'une tournure vieillie, que seul le *GLLF* retient, en la faisant précéder de la mention *Class*.

Les autres expressions qui illustrent ce trait sont les suivantes :

Donner de l'air à qqn : le libérer (GR). Se donner de l'air : se libérer (TLF). Se donner de l'air : se libérer de certaines contraintes (PR et GR). Être libre comme l'air : libre de ses mouvements, sans aucune sujétion (PR). Être libre comme l'air : n'avoir aucune obligation à remplir envers qui que ce soit (GLLF). Être libre comme l'air : être libre d'aller où l'on désire, de faire ce que l'on veut sans entrave, sans rien qui retienne (TLF).

On retrouve dans ce groupe l'expression *se donner de l'air*, qui alterne, dans le même sens (« libérer »), avec la forme non pronominale *donner de l'air à qqn*. Le parcours sémantique (lecture littérale, puis réinterprétation métonymique vers l'« extérieur ») me semble être, dans un premier temps, le même que précédemment, mais l'expression prend une autre orientation au niveau de la métaphore. Le passage d'un lieu clos vers l'extérieur conduit ici à opposer l'image de la captivité, de la contrainte, à celle de la liberté, représentée par la circulation de l'air dans un espace ouvert.

À la différence des expressions verbales formées sur les verbes *prendre* et *donner*, qui ne me paraissent pas très usitées de nos jours, l'expression *être libre comme l'air*, dite *proverbiale* par le *TLF*, est bien connue, et l'on peut s'étonner que le *GR* ne la mentionne pas. Dans une lecture littérale, le mot *air* y a son sens propre, la métaphore portant sur l'adjectif *libre*, elliptique dans la comparative (*comme l'air* [est libre]). Cette qualité abstraite attribuée à l'air résulte d'une personnification. L'air en mouvement se déplace en tous lieux, sans que rien n'ait pouvoir de l'arrêter. Transposée au plan du comportement, des relations humaines, cette propriété évoque la liberté de mouvement, le fait de disposer de soi-même, l'absence de contrainte de quelque nature qu'elle soit. Dans l'expression ci-dessus, la comparative joue le rôle d'une hyperbole. *Être libre comme l'air*, c'est être entièrement libre, *sans entrave, sans aucune sujétion, sans rien qui retienne, sans aucune obligation à remplir envers qui que ce soit*, la référence à l'air en mouvement permettant de pousser cette qualité jusqu'à son paroxysme.

La notion de liberté n'est pas seule à s'attacher à la signification d'« air en mouvement ». Les valeurs positives qu'on peut lui associer sont nombreuses, comme en témoigne cette nouvelle interprétation de l'expression *donner de l'air*, signalée par le *TLF* seulement, et illustrée par une citation de Proust.

Donner de l'air : rajeunir.

Même un paralysé atteint d'agraphie après une attaque (...) aurait compris que M^{me} de Cambremer appartenait à une vieille famille où la culture enthousiaste des lettres et des arts avait donné un peu d'air aux traditions aristocratiques.

M. Proust, À la recherche du temps perdu, Sodome et Gomorrhe, 1922, p. 945 (53).

Point n'est besoin ici de passer par une métonymie. L'expression *donner de l'air*, au sens

d'« aérer », c'est-à-dire de faire entrer dans un lieu clos, confiné, où probablement l'on étouffe, l'air en mouvement venu de l'extérieur, qui renouvelle l'air stagnant et permet de mieux respirer, se trouve transposée au plan abstrait, où il s'agit de faire bouger des *traditions*, d'apporter à des comportements considérés comme fermés sur eux-mêmes, figés dans le temps, vieillis, un faisceau de qualités contraires : un élan, une ouverture, un renouveau, permettant de s'épa-nouir, de se libérer. Il me semble que le *TLF* réduit la richesse de cette figure en ne retenant que l'idée de jeunesse, de renouvellement. La métaphore exprime physiquement ce changement de comportement, comme une bouffée d'air pur que l'on reçoit du dehors.

Certains emplois du mot *air* mettent en valeur le trait « mouvement en espace libre ». Je retiendrai les deux exemples, similaires, du *PR* et du *GR*, ainsi que certaines citations caractéristiques du *TLF* :

48. Il y a tant de dialogues que cela ressemble à du théâtre, mais c'est ainsi que le livre s'est présenté à moi. Je ne veux à aucun prix l'alourdir d'explications. La page trop dense m'ennuie. Il faut qu'il y ait de l'air. J. GREEN, *Journal*, 1949, p. 251 (TLF) Il faudrait mettre un peu d'air dans ce tableau : un peu d'espace entre les objets, les dégager, distinguer les plans (PR). Il faudrait mettre un peu d'air dans cette composition, dans ce tableau : un peu d'espace entre les objets, les dégager (GR). « [...] On dit qu'une toile manque d'air pour indiquer que la figure paraît plaquée sur la toile et qu'elle ne peut donner l'illusion de la réalité. » (J. ADELIN, *Lexique des termes d'art*, 1884) (TLF) 49. On pense « harmonies » on oublie « harmoniques » (...) Cet oubli crée dans l'œuvre un manque d'air, un manque de fluidité et de résonances... G. MIGOT, *Lexique de quelques termes utilisés en musique*, 1935, p. 83 (TLF).

Ce fluide qu'est l'air circule partout dans l'espace, mais ne peut traverser les corps solides : son mouvement est lié à la présence du vide. La signification « air en mouvement » s'accompagne de la représentation du vide, de l'« espace libre où l'air se meut » opposé aux objets qui s'y trouvent, et cette signification va s'appliquer métaphoriquement à des domaines autres qu'atmosphériques.

Par exemple, sur une page écrite ou imprimée, on pourra assimiler le texte à un corps solide et le reste de la page à de l'air. Si le texte est trop serré, trop compact, on pourra proposer d'y introduire plus d'espaces libres, plus de blancs. Mais dans ce cas, il semble que l'on emploiera plutôt le verbe *aérer*, qu'on parlera d'une *mise en page aérée* (PR). Ou encore, en terme d'imprimerie, il s'agira de *blanchir une page*, c'est-à-dire d'« en augmenter les blancs, les interlignes, les marges » (article *blanchir* du PR).

C'est plutôt dans les domaines artistiques qu'on rencontre le mot *air* proprement dit. En peinture particulièrement, *mettre un peu d'air dans un tableau* signifie qu'on s'efforce d'introduire entre les *objets* (corps solides) qui figurent sur ce tableau la représentation de l'espace qui les sépare, qu'on produit un effet de distance en faisant apparaître les différents plans, qu'on met une scène en perspective. Mais le mouvement se trouve associé à l'espace, donnant vie et animation à l'ensemble et favorisant l'effet de réel. On retrouve plus nettement encore ce trait dans la citation tirée du *Lexique des termes d'art* (TLF), qui, identifie le *manque d'air* à la fois à l'absence de plan marquant la distance (la figure ne se détache pas de la toile), et à l'impression de staticité – le verbe *plaquer* rendant bien ces deux notions conjointement. Le résultat manque de vie, *ne peut donner*

l'illusion de la réalité. Au contraire, quand *l'air circule* (citation 50 de Huysmans qui suit ce contexte), toute la toile s'anime et apporte les sensations qu'on trouverait dans la vie même, y compris le bruit de la rue :

50. [...] L'air circule, il semble que le lourd roulement des voitures va monter avec le brouhaha des passants battant le pavé, en bas. C'est un coin de l'existence contemporaine, fixé tel que. J.-K. HUYSMANS, L'Art moderne, 1883, p. 111.

Dans ces différents exemples, la qualité picturale de l'œuvre s'apprécie en quelque sorte d'une manière plus physique qu'esthétique, par le rappel de cette sensation familière de l'air en mouvement qui fonde la figure.

Avec la citation de J. Green, on passe à une forme d'aération plus abstraite, appliquée à la littérature. Mettre de l'air pour cet auteur revient à introduire des *dialogues* dans l'écriture. La métaphore signifie que le dialogue est assimilé à un espace libre, qu'il faut comprendre comme un passage, un moment d'écriture, qui rompt avec le texte, non certes parce qu'il est vide, mais parce qu'il est moins « serré », moins compact, moins dense au plan de la pensée et de l'expression – on pourrait dire plus « fluide ». Et aussi parce qu'il est porteur de mouvement, de vie. En tant que tel, le dialogue est opposé à cette forme en quelque sorte « quintessenciée » des corps solides de l'écriture, que serait l'explication, qui présenterait des caractéristiques encore aggravées de lourdeur et d'ennui... Là encore, et pour la même raison, l'appréciation de la qualité du dialogue ne passe pas par l'esprit, mais à travers une sensation quasi physique.

Dans le domaine musical, la métaphore est plus subtile. Dire qu'une œuvre *manque d'air*, c'est dire qu'elle manque de ce champ sonore, de cet espace de résonance dans lequel se propagent les harmoniques. L'espace et le mouvement se trouvent transposés ici au plan acoustique, dans le prolongement et l'amplification des sons. Ici c'est une sensation physique qui vient plus étrangement prendre la place d'une autre : le son devient un fluide dont on sent le mouvement.

Le trait « air en mouvement » reste prégnant dans tous les contextes que nous venons d'étudier. Peut-être convient-il d'y associer le trait « respiration » qui, tel une véritable harmonique de sens, viendrait en prolonger l'effet, et qui s'appliquerait à l'objet, animé d'un souffle comme un être vivant, ou (et ?) peut-être à celui qui le perçoit, et qui en épouse le mouvement, selon le rythme alterné, fait de plein et de vide, de cette fonction naturelle. On notera que l'emploi des mots *respirer*, *respiration*, en parlant d'une composition ou d'une œuvre d'art, pourrait conduire aux mêmes effets de sens que ceux que nous venons de voir.

Jusque-là, toutes les figures liées à ce trait d'« espace » s'accompagnaient d'un jugement favorable, le manque d'air n'étant souhaitable ni en peinture, ni en littérature, ni en musique. Mais il est des cas où une ouverture susceptible de laisser passer de l'air n'est guère appréciée : c'est lorsqu'elle se produit dans une partie du corps...

Mettre de l'air dans l'estomac : assassiner, tuer (TLF). Avoir un courant d'air dans la cervelle : ne pas savoir ce que l'on dit, ce que l'on fait (TLF).

Dans le premier cas, on a à faire à une métonymie assez complexe : l'entrée de l'air dans l'*estomac* (mis sans doute ici pour *poitrine*, selon un usage vieilli, qui semble d'ailleurs s'étendre à l'expression tout entière) résulte de l'ouverture (la blessure) qui a été faite au

niveau de cet organe, qui elle-même représente la manière de tuer, d'assassiner quelqu'un. L'effet se trouve donc mis pour la cause, et la manière, le moyen, pour l'action. L'image contre-nature qui est au départ de la figure, celle de la pénétration de l'air dans un organe interne, donne évidemment à l'expression une force réaliste, que gommerait l'emploi de verbes génériques comme *tuer* ou *assassiner*.

Dans le second cas, si un courant d'air peut traverser la cervelle, c'est que celle-ci présente de part en part une trouée, une ouverture, qui laisse le champ libre à ce mouvement de l'air. Puis, par réinterprétation métaphorique, l'on comprend que la présence de cet espace vide dans un organe plein représente les trous, les manques, les absences, les passages à vide dans le travail de l'esprit, de la pensée, dont la cervelle est (métonymiquement !) le siège. Ici l'image physique première, qui nous fait sortir des limites du réel – avec de surcroît la vision en accéléré du *courant d'air*, vif et rapide – produit un effet surtout humoristique...

Dans le même esprit, on relèvera l'expression suivante, citée par le *TLF* en 72 (dans une citation de Bourget de 1926) :

Un nom à courants d'air : un nom long, compliqué, généralement à particule.

dans laquelle les *courants d'air* représentent les espaces qui séparent les éléments graphiques constitutifs d'un nom propre. Par une remontée métonymique de l'effet vers la cause, on comprend que ce nom est long, compliqué, de préférence aristocratique (la particule étant à l'origine du courant d'air). Le pittoresque de l'image se double alors d'irrévérence, si l'on met en regard le côté commun, familier de ce phénomène, dont on cherche généralement à se protéger, avec le respect et l'attirance que pourrait susciter la filiation nobiliaire. Notons d'ailleurs que le lexique dispose d'autres expressions frondeuses, telles que *nom à rallonge*, à *tiroir*, pour égratigner la particule...

C – Signification air au-dessus de la terre

1 – Traits sémantiques du mot *air*

Les quatre dictionnaires accordent une ou plusieurs définitions distinctes à cette signification, qui n'apparaît jamais en première position. Dans la présentation hiérarchisée du *TLF*, les deux significations « air-milieu » et « air au-dessus de la terre » s'opposent au premier niveau de la structuration des sens physiques du mot *air* (en IA et IB).

Voici les définitions :

PR : Espace rempli par ce fluide au-dessus de la terre. GR : Espace rempli par ce fluide au-dessus de la terre ; milieu aérien. Le milieu aérien (où se déplacent aérostats et avions). GLLF : L'air en tant qu'il se trouve au-dessus de nous (en ce sens, s'emploie aussi au plur. avec une nuance littér.) TLF : L'air en tant qu'espace au-dessus du niveau du sol. – Lieu où volent les oiseaux et autres volatiles. – AVIATION – Espace aérien.

Le *PR* et le *GLLF* ne proposent qu'une définition. Le *GR* donne (en I6 et I7) deux sous-entrées définitionnelles successives, qui, à première vue, ne se détachent pas clairement l'une de l'autre, la périphrase *milieu aérien* se trouvant en facteur commun. Quant au *TLF*, il propose une présentation hiérarchisée, qui conduit à distinguer

nettement deux acceptions restreintes à partir d'une définition première ¹⁷² .

On remarque qu'à quelques variantes près, les dictionnaires s'entendent sur une définition commune, qui sert de point de départ aux autres définitions lorsqu'il y a plusieurs sous-entrées :

Espace rempli par ce fluide au-dessus de la terre (PR et GR). L'air en tant qu'il se trouve au-dessus de nous (GLLF). L'air en tant qu'espace au-dessus du sol (TLF).

À chaque fois, ces définitions font référence, par anaphore (*ce fluide*) ou reprise du référent (*l'air*), à la définition de base précédemment posée, et lorsqu'il y a une nette disjonction entre la définition scientifique et la définition courante, de préférence à cette dernière. Il s'agit donc bien du « fluide gazeux qui constitue l'atmosphère » (au sens large du terme). Mais, repéré par rapport à l'homme, l'air peut être situé de différentes façons. Soit l'on considère l'air comme ce fluide qui nous entoure et que nous respirons, qui constitue notre milieu : c'est la représentation qui est contenue dans la signification de base. Soit, comme ici, l'on considère cette partie de l'air qui se situe dans un espace supérieur, qui est à distance, hors de portée de l'humain. C'est ce qu'expriment, avec un resserrement anthropocentrique de plus en plus marqué, les variantes *au-dessus de la terre*, *au-dessus du niveau du sol*, *au-dessus de nous*. Dans cette nouvelle perspective, l'air ne fait plus partie de notre milieu : il n'entre pas en contact avec l'homme, et ne se trouve plus pris dans le cycle de la respiration. Aussi tend-il à perdre de sa substance pour se confondre avec la perception de cet espace dans lequel on le projette et où l'homme n'est pas. De fait, les définitions des dictionnaires assimilent plus ou moins l'air et l'espace considéré, suscitant un certain flottement dans le choix des termes ou filiations génériques. Dans la définition du *GLLF*, le trait de localisation est second par rapport à la substance, le mot *air* dénotant ce fluide gazeux « en tant qu'il se trouve au-dessus de nous ». Dans le *TLF*, l'air se définit comme espace (« l'air en tant qu'espace »), substance et localisation étant perçues comme une unité. Dans le *PR* et le *GR* qui proposent la même définition, c'est le trait de localisation qui apparaît en premier, le mot *air* dénotant métonymiquement l'espace *rempli par* l'air. Dans ce cas, le synonyme qui vient naturellement est *ciel* (« espace visible au-dessus de nos têtes, et qui est limité par l'horizon »), que mentionnent ces deux dictionnaires.

On peut se demander ce qui justifie qu'une acception particulière du mot *air* vienne circonscrire une partie de l'air qui forme l'atmosphère pour la suspendre précisément au-dessus de nos têtes. En fait ce trait de localisation prend son sens dans une vision plus large, qui considère l'air comme le milieu spécifique de certaines espèces qui ont la capacité de « se soutenir et se déplacer dans l'air (PR) », c'est-à-dire de voler, et qui l'oppose à la terre, vue comme le lieu où se trouvent les êtres vivants, particulièrement les hommes, qui ne peuvent se tenir et se déplacer qu'en prenant appui, d'une manière ou

¹⁷² . Ce corps de définitions est en fait plus étoffé, puisque la définition « l'air en tant qu'espace au-dessus du niveau du sol » se subdivise en quatre sous-entrées : — en 1, l'expression *en l'air* (que j'examinerai à part) ; — en 2, l'espace des oiseaux ; — en 3, l'espace des avions ; — en 4, « l'air en tant qu'il amortit » (dans des expressions telles que *coussin d'air*, *matelas d'air*, *boudin d'air*) : on ne voit pas du tout comment cette dernière sous-entrée, qui se rattacherait plutôt à la définition scientifique du mot *air* (dénotant l'air matière), a pu venir s'égarer ici. Aurait-on abusivement pris en compte la fonction de « surélévation » de certains des objets dénotés ?

d'une autre, sur le sol. C'est ici le mode de locomotion des espèces qui permet de différencier ces deux milieux, de la terre et de l'air. Pour cela, il faut qu'ils soient perçus indépendamment l'un de l'autre, comme deux mondes distincts qui ne peuvent entrer en contact, ce qui explique le fait qu'on mette l'air *au-dessus de* la terre. Cette mise à distance n'a rien d'objectif et de mesurable. Elle résulte de la projection dans l'espace de la ligne de partage, aussi indispensable qu'invisible, qui permet de structurer nos représentations. Ainsi, si ces représentants prototypiques de l'espèce volante que sont les oiseaux se meuvent effectivement assez largement au-dessus de nos têtes, certains petits insectes ailés, les mouches en particulier, le font souvent (que trop !) à hauteur d'homme, sans que cela remette en cause la perception d'un milieu commun à ces différentes créatures, qui a pour trait fondamental la perte de contact avec le sol.

Mais la technique moderne a créé des appareils qui, à l'instar des oiseaux, ont la propriété de se maintenir et se déplacer au-dessus du sol. L'air-espace est devenu le milieu de ces machines volantes, que sont les aérostats (ballon, dirigeable, montgolfière) et surtout les avions, et le mot *air* est entré dans le domaine de l'aviation¹⁷³. Le problème se pose alors de savoir s'il n'y a qu'une signification d'« air-espace au-dessus de nous » qui fondrait l'air des oiseaux et celui des avions en un espace commun à tout ce qui peut voler, qu'il s'agisse d'êtres animés ou de produits de la technique humaine, ou si cet « air-espace » conduit à deux acceptions distinctes, correspondant à la saisie de deux milieux spécifiques. Les dictionnaires adoptent divers modes de présentation. Le *GLLF* et le *PR* ne livrent qu'une signification. Le *GLLF* laisse aux contextes d'emploi le soin de différencier les deux espaces, en les regroupant toutefois de manière homogène : les exemples relatifs à l'air des oiseaux sont donnés avant ceux qui illustrent l'air des avions. Le *PR* adopte ce même ordre, mais fait précéder explicitement les contextes du second type de la mention du domaine *aviation*. Le *GR* propose, on l'a vu, deux définitions successives. Si la seconde, qui fait mention des *aérostats* et des *avions*, est sans ambiguïté, la première est plus incertaine, ne se rattachant pas aussi directement à la gent volatile. Le choix des exemples, qui se rapportent prototypiquement à des mouvements et des déplacements d'*oiseaux* (le mot étant présent dans un énoncé), conduit toutefois à cette interprétation. Dès lors, la reprise d'une définition à l'autre de la périphrase *milieu aérien* s'éclaire, si l'on examine de plus près le sens du dérivé *aérien*. Cet adjectif, en tant qu'adjectif de relation, dégage assez nettement deux types de référence, l'une relative à l'air – plus particulièrement à l'air opposé à la terre –, et l'autre qui se rapporte métonymiquement au domaine de l'aviation. Le *milieu aérien* de la première définition est donc le milieu de l'air, en tant que milieu spécifique, qui a vocation naturelle à contenir le peuple des volatiles, tandis que le second dénote l'air-espace

¹⁷³ . Rappelons que les mots *aviation* et *avion* sont tirés du latin *avis* « oiseau ». C'est en 1863 que La Landelle, romancier maritime et linguiste (auteur de *Le Langage des marins*, 1859), et Ponton d'Armécourt, ont créé une série de mots construits sur le latin *avis* (dont le verbe *avies*, aujourd'hui disparu). Dans un numéro de *L'Aéronaute* (1864), La Landelle précise que c'est l'analogie avec le vol de l'oiseau qui motive le choix du terme *aviation* : « C'est le mode d'action de l'oiseau (*avis, actio*) non la forme de son corps ou de ses ailes qui nous a fait choisir et adopter le terme *aviation* ». Quant à *avion*, il a été créé ultérieurement par Clément Ader, probablement en 1890, date officielle de dépôt du brevet de l'inventeur. Ce mot a concurrencé, puis supplanté, dans les années 1920, l'ancien *aéroplane*. On se reportera, pour l'histoire de ces mots, au *Dictionnaire historique de la langue française*, et surtout, à L. Guilbert, 1965.

dévolu à l'aviation. C'est le *TLF* qui différencie et structure le plus clairement ces deux significations, en marquant explicitement les traits qui les opposent l'une à l'autre, et en les subordonnant à une même définition-souche qui les englobe toutes les deux :

L'air en tant qu'espace au-dessus du niveau du sol. – Lieu où volent les oiseaux et autres volatiles. – AVIATION – Espace aérien [on retrouve ici le sens « relatif, propre à l'aviation » de l'adjectif].

Tous les dictionnaires sont donc amenés, avec des moyens plus ou moins appuyés, que ce soit à travers les contextes d'emploi ou / et les définitions, à distinguer deux types d'air-espace au-dessus du sol. Certes, cette distinction se trouve objectivement légitimée par la distance qui sépare ces deux espaces. Avec le domaine de l'aviation, on atteint des couches élevées de l'air, très au-dessus de nous et de l'espace où se meuvent les oiseaux. Mais il me semble qu'au-delà de ce simple critère de localisation, on trouve deux représentations de nature différente. L'air-espace des oiseaux constitue un milieu naturel, lié à ses hôtes depuis les origines, et qui s'oppose à cet autre lieu de vie qu'est la terre. Le trait physique reste prégnant dans cette signification, qui subordonne le trait de localisation à celui de substance, et dénote plutôt le « fluide gazeux », en tant qu'il se trouve dans un certain espace, qu'il constitue cet espace. L'air-espace des avions est un lieu plus figuratif, plus abstrait, qui contient des produits que la technique humaine a fabriqués à une époque relativement récente, et ne peut être dit *milieu* que par métaphore. Dans cette représentation, l'opposition entre l'air et la terre, perçus avant tout comme des voies de communication, est moins concrète, plus fonction-nelle. Cette signification tend à faire passer le trait de localisation avant celui de substance, et à dénoter métonymiquement l'espace même que remplit l'air.

2 – Contextes d'emploi du mot *air*

Les contextes d'emploi confirment le bien-fondé de la distinction faite précédemment entre l'air-espace des oiseaux, et, pourrait-on dire, l'espace-air des avions. Plusieurs caractéristiques opposent ces deux types de contextes.

Je donne le corpus relatif à la signification « air-espace des oiseaux » :

Les habitants de l'air : les oiseaux. La Reine (ou le roi) des airs : l'aigle. La fille de l'air : l'abeille, et, par dérision, la mouche. Esprits, génies de l'air : elfes, sylphes, etc. Puissances de l'air : démons. Battre l'air. Les oiseaux battent l'air de leurs ailes. Voler, voltiger dans l'air, dans les airs. Fendre l'air, les airs : voler rapidement. S'élever dans l'air, dans les airs. Descendre du haut des airs. Planer, tournoyer dans l'air, dans les airs.

La première série d'exemples, relevée dans le *PR* et le *GR*, comporte des périphrases de structure N + *de l'air / des airs*, qui dénomment les êtres susceptibles de peupler cet air-espace. D'abord les êtres animés : les oiseaux, l'aigle en particulier, et certains insectes volants tels l'abeille et la mouche. Ensuite, des êtres imaginaires, mythiques, comme les elfes, les sylphes, et des être surnaturels, les démons. Les dénominations animales reposent sur des personnifications qui transforment et grandissent les êtres qu'elles touchent (sauf la mouche, objet de dérision antiphrastrique !) et font profiter de retombées métaphoriques la représentation de l'air, vu comme une demeure, un pays (*les habitants de l'air*), comme un royaume (*la reine ou le roi des airs*), comme une filiation

naturelle (*la fille de l'air*). Celles qui s'appliquent aux êtres imaginaires et surnaturels utilisent un terme générique (*esprits, génies*) ou une métonymie d'abstraction (*puissances*). Ces périphrases montrent que l'air-espace est un milieu à part, conçu à l'image de notre monde, mais étranger à l'humain et étrange, rempli d'êtres hybrides ou surnaturels, qui échappent aux lois naturelles.

La seconde série d'exemples est faite de collocations verbales décrivant les mouvements caractéristiques, qui ont pour cadre l'air-espace, et pour agents prototypiques les oiseaux. On rencontre le terme générique *voler*, sa variante *planer*, les verbes *tournoyer, s'élever, descendre*, qui dénotent des déplacements orientés¹⁷⁴. Certains emplois verbaux sont métaphoriques. *Battre l'air*, cité par le *GR* et repris dans l'énoncé *Les oiseaux battent l'air de leurs ailes*, assimile le mouvement de va-et-vient répété des ailes de l'oiseau à des coups qu'il donnerait sur l'air, qui se solidifie dans la circonstance. Il en est de même avec l'expression *fendre l'air*, qui assimile le chemin que suit l'oiseau dans l'air au mouvement puissant et continu de pénétration d'un instrument tranchant dans un corps solide : il en résulte une impression de force et de rapidité liée au déplacement. J'ai mis à part le verbe *voltiger*, qui, pouvant se dire des insectes, montre bien que le mouvement peut être très proche de nous sans que pour autant la perception d'un milieu aérien spécifique s'en trouve modifiée. Dans tous ces contextes, l'air reste avant tout ce fluide gazeux, dans lequel se meuvent les espèces volantes. Le trait de substance semble bien dominer celui de localisation, ce que montre de façon perceptible l'emploi des verbes métaphoriques *battre* et *fendre*. Précisons enfin que la marque du pluriel est propre à cette signification. Elle est donnée comme littéraire par le *TLF*, tandis que, de son côté, le *GR* considère l'expansion *de l'air / des airs* employée dans les dénominations comme *poétique*. Ce sont les périphrases elles-mêmes et les personnifications qu'elles contiennent qui traduisent une vision transfigurée de l'air. Mais l'on constate en effet que ce milieu aérien n'est pas sans affinité avec une certaine tradition littéraire et poétique, comme si l'éloignement, la perte de contact avec le sol pouvait favoriser aussi l'envol... de l'imagination.

Cette signification d' « air-espace des oiseaux » ne produit guère de métaphores. Dans l'expression déjà signalée :

Jouer la fille de l'air : disparaître, s'enfuir (PR). Jouer la fille de l'air : disparaître rapidement (GLLF).

si le verbe *jouer* est métaphorique à l'intérieur de l'expression, l'ensemble est réinterprété métonymiquement, à partir de la périphrase *la fille de l'air*, qui, dénotant une sylphide, figure ici l'aptitude à disparaître rapidement de cette créature aérienne (par référence, selon le *PR*, à *une opérette où une sylphide s'évapore*).

L'une des expressions précédentes, prise dans sa totalité, donne lieu toutefois à deux interprétations métaphoriques. Ainsi le *TLF*, citant le *Dictionnaire du mauvais langage* de J.-F. Rolland, signale les deux acceptions suivantes de l'expression *fendre l'air* :

Fendre l'air : s'enfuir avec vitesse, disparaître tout à coup à la vue. Il fend l'air, se

¹⁷⁴ . La place de ces verbes dans le *TLF* en IB3b Rem.1, ainsi d'ailleurs que celle des citations 32 et 33 en Rem. 2, relève quasiment de l'erreur typographique... Quant à la *nappe d'air*, qui précède les syntagmes verbaux, et qui dénote, me semble-t-il, une couche d'air dans l'atmosphère (une sorte de brume, de brouillard), elle se rattache plutôt à la signification de base du mot *air*.

dit aussi par hyperbole d'un homme vaniteux et hautain, qui prend un ton bien au-dessus de sa condition.

Dans la première interprétation, la forme expressive donnée au vol de l'oiseau, transposée à l'humain, traduit bien la force et la rapidité qui caractérisent un mouvement de fuite. La seconde interprétation, moins courante, va plus loin en transposant le mouvement physique d'un supposé homme-oiseau au plan moral : il en résulte une impression, peu favorable, de distance et de puissance, comme si l'individu en question cherchait à sortir de son milieu, à prendre les autres « de haut ».

Je passe aux contextes relatifs à la signification « espace-air des avions » Avec ces contextes, on entre dans le domaine de l'aviation, militaire et civile. Il s'agit d'expressions qui font partie d'un domaine technique, mais qui sont connues, dans la mesure où elles véhiculent des expériences ou des connaissances largement répandues dans la collectivité. On verra que les processus métonymiques sont fortement à l'œuvre dans ce corpus.

Il n'y a que peu d'expressions qui illustrent le sens premier « espace-air des avions » (lui-même déjà métonymique !). Citons :

La conquête de l'air. Routes de l'air. Prendre l'air : s'envoler en parlant d'un avion (GLLF), décoller (PR, TLF). Armée de l'air : ensemble des forces aériennes militaires (PR).

La première expression dénote la prise de possession, l'occupation, la maîtrise de l'espace-air par les hommes, grâce à l'invention de techniques nouvelles. Elle repose sur la métaphore de la *conquête*, qui transfère dans des espaces inhabités, situés bien au-delà de la terre, l'image de l'avancée en pays étranger, de la soumission par les armes. L'air est présenté comme l'enjeu d'un combat, mené contre d'invisibles partenaires. On pourra rapprocher de cette expression la *conquête de l'espace par les astronautes* (article *conquête* du PR), tout en notant que cette métaphore est couramment sollicitée dans toutes sortes de domaines (pouvoir, droit, succès, bonheur, sans compter l'amour !). L'expression *routes de l'air* dénote les lignes que doivent suivre les avions dans le ciel, par assimilation (rassurante ?) de cet espace aérien aux voies de communication terrestre ¹⁷⁵. Dans l'expression *prendre l'air* appliquée aux avions, et peut-être trop fortement lexicalisée pour qu'on perçoive encore la métaphore du combat sous le verbe *prendre*, la métonymie de l'espace-air est présente dans la lecture littérale. Mais une réinterprétation globale de la séquence conduit, comme nous l'avons déjà vu, à la signification métonymique (l'effet étant pris pour la cause) « s'envoler, décoller ». Au passage, on notera la métaphore d'origine que contient le synonyme *décoller*, et qui profile à l'arrière-plan, si faiblement que ce soit, un mouvement d'arrachement par rapport à la force contraire, durable et résistante, d'adhésion au sol. Dans le domaine militaire enfin, *l'armée de l'air* dénote l'ensemble des forces (troupes et appareils) qui peuvent évoluer et combattre dans l'air. C'est ce qu'exprime en raccourci (métonymique) l'expansion *de l'air*, en rattachant directement au nom-tête le trait saillant de localisation (dans l'air), et, par l'intermédiaire de la préposition *de*, en présentant quasiment l'espace comme le détenteur, le possesseur de l'armée. Notons que *l'armée de l'air* s'oppose

¹⁷⁵ . L. Guilbert cite l'expression *chemins de l'air* (attestation de 1865 dans la *Revue des Deux Mondes*).

directement à l'*armée de terre*, alors qu'on parlera plutôt de la *marine*.

Une deuxième série d'expressions nous conduit métonymiquement de l'espace-air aux objets volants qui s'y déplacent :

Transports par air : par voie aérienne (PR). Par air : par les transports aériens. Envoyer un colis par air (GR). Par l'air, (par les airs), ou de préférence par air : par la voie des airs (TLF). Hôtesse de l'air : jeune femme qui veille à la sécurité et au confort des passagers d'un avion (GLLF). Missile air-air, air-mer, air-sol : tiré d'un engin aérien sur une cible aérienne, maritime, terrestre (PR). Pirate de l'air : individu armé qui prend en otage l'équipage et les passagers d'un avion (PR, article pirate).

Dans le domaine de l'aviation civile, le mot *air* dénote, dans l'expression *par air*, les avions en tant que moyens de transport : on trouve entre parenthèses l'équivalent *par avion* dans le *GR* (l'expression donnée comme synonyme *par voie aérienne* étant elle aussi une métonymie de l'espace pour l'objet). L'expression *hôtesse de l'air* repose également sur cette métonymie, puisqu'elle dénomme une profession dont le lieu d'exercice est l'avion. Le mot *air*, comme d'ailleurs *mer* et *sol*, peut aussi dénoter un engin militaire, eu égard à son mode de locomotion spécifique, comme dans *air-air*, *air-mer*, *air-sol*. Précisons que, dans ces expressions à fonction caractérisante, chaque élément dénote, en plus de l'engin caractéristique, le mouvement dont il est le siège, ainsi que la localisation de ce mouvement (*tiré de... sur*) ! On mesure l'économie en mots et en temps que permet de réaliser cette « cascade métonymique », et on devine la recherche d'efficacité qui sous-tend ce type de formation... Enfin, nul (pas même le lexicologue) ne souhaiterait rencontrer un *pirate de l'air*, qui, à l'instar de l'aventuriers des mers, s'en prend aux avions, non pour les piller, mais pour prendre en otage ceux (équipage et passagers) qui s'y trouvent. De l'espace à l'avion, puis de l'avion aux personnes qu'il contient, le *pirate de l'air* nous conduit ici d'une première à une seconde métonymie.

On peut noter aussi l'emploi du mot *Air* dans des noms propres tels que *Air Afrique*, *Air Canada*, *Air France*, *Air Inter* (*GR*) qui désignent des compagnies « aériennes », en nous faisant passer de ce moyen de transport qu'est l'avion aux entreprises qui gèrent ce service.

À partir de la métonymie de l'avion, on peut passer à la représentation globale et abstraite de toutes les activités et techniques relatives à ce moyen de transport, c'est-à-dire à la totalité du champ d'expérience que recouvre le concept d'aviation :

Les métiers de l'air. École de l'air. Un héros de l'air. Ministère de l'air (ou de l'Air).

C'est ainsi que l'on entendra l'*école de l'air* ou les *métiers de l'air*, comme institution ou professions qui entrent dans le domaine de l'aviation, le *héros de l'air* comme un homme remarquable dans l'histoire de l'aviation, tandis que le *ministère de l'air*, en tant qu'instance du pouvoir exécutif, aura vocation à s'occuper de tout ce qui concerne ce domaine.

Une dernière dérivation métonymique, plus concrète cette fois, nous fait passer de l'espace-air à l'avion en vol :

Baptême de l'air : premier vol en avion (PR, article baptême). Mal de l'air :

malaise, indisposition qui apparaît chez certaines personnes lors du vol en avion (GLLF). Mal de l'air. Malaise (nausées, vomissements, etc.) qui se manifestent chez certains passagers lorsqu'un avion est secoué par des mouvements analogues à ceux qui produisent le mal de mer (TLF). Médecine de l'air, qui étudie les problèmes biologiques posés par le vol, notamment à haute altitude (GR).

On parle de *baptême de l'air* pour quelqu'un qui voyage en avion pour la première fois. L'*air* dénote métonymiquement le vol, et le *baptême*, qui dénote le caractère nouveau de cet événement, le présente métaphoriquement (par emphase ironique ?) comme une cérémonie qui fait entrer le sujet dans la communauté volante... Le *mal de l'air*, en tant que malaise qui provient de la situation de vol, intéresse le GLLF et le TLF, qui en donnent une définition développée. Le TLF en particulier détaille les symptômes (*nausées, vomissements, etc.*), et précise la nature des mouvements de l'avion qui sont à l'origine de ces misères. On notera que le *mal de l'air* est comparé au *mal de mer*, mais qu'il ne saurait exister de **mal de terre*, les symptômes n'apparaissant que lorsqu'on quitte son milieu spécifique ! C'est ce que rend expressivement le raccourci métonymique qui tend à faire de l'air lui-même la source de nos maux. L'expression suivante *médecine de l'air* contient une double métonymie, car la science médicale ne peut avoir directement pour objet le vol de l'avion, mais seulement les *problèmes biologiques* qu'il provoque (la cause est donnée pour l'effet).

3 – Locution en l'air

J'en viens maintenant à la locution *en l'air* :

En l'air : en haut, vers le ciel (PR). En l'air : vers le haut (GR). En l'air : dans la direction opposée à la terre, vers le haut (GLLF).

Cette locution, attestée dès le XVII^e siècle¹⁷⁶ s'est construite bien avant que le mot *air* ne se trouve enrôlé dans le lexique de l'aviation, et ne développe la signification « espace-air des avions ». Elle se rattache donc historiquement à la signification « air-espace des oiseaux », ce qui semble conforme à l'intuition que nous en avons présentement. J'aurais donc dû en faire mention dans le cadre de l'étude de cette signification. Mais j'adopte par commodité cette présentation différée, dans la mesure où cette locution est, comme nous allons voir, d'une telle productivité métaphorique et peut conduire à des acceptions abstraites qui parfois s'éloignent tellement du monde de référence de l'air physique, que la cohérence de l'enchaînement entre nos deux airs, celui des oiseaux et celui des avions, s'en serait trouvée considérablement distendue...

Dans cette locution que nous avons déjà examinée, le mot *air*, précédé de la préposition *en* qui prend ici valeur locative, passe de la signification d'air-espace à cet espace même. Puis, la totalité de la locution qui, littéralement, devrait exprimer une localisation, au même titre que la locution synonymique *en haut* que donne le PR, prend facilement un sens directionnel, qu'explicitent nettement les dictionnaires par le choix de

¹⁷⁶ . Le *Dictionnaire historique de la langue française* donne une première attestation, en 1660, de *tirer (un coup) en l'air* (la locution ayant son sens propre), et relève les expressions figurées *être en l'air* « dans l'agitation », *avoir un pied en l'air* « être tout prêt à partir » sous la plume de Mme de Sévigné (nous verrons que le corpus relatif à cette locution est en effet particulièrement abondant).

la préposition *vers* ou du nom *direction*. Ce glissement pourrait bien relever d'une vision anthropocentrique des choses, dans laquelle la position et les agissements de l'homme sur terre ne peuvent pas se localiser dans l'air, mais seulement se trouver orientés vers l'air.

Quelques constructions et expressions viennent à l'appui de ces définitions :

Regarder en l'air. Sauter en l'air. Jeter en l'air. Mettez les bras en l'air. Les mains en l'air ! Tirer en l'air : décharger une arme à feu en dirigeant le canon vers le haut, de manière à n'atteindre personne (GLLF). Tirer un coup de fusil en l'air : tirer en l'air, sans diriger son coup, de manière à ne pas atteindre (GR).

On y trouve des mouvements physiques susceptibles d'être dirigés vers le haut, comme *regarder, jeter, sauter, mettre les bras en l'air*. L'expression *les mains en l'air* (qui a pour synonyme *Haut les mains*) est une sommation peu amène, qu'on adresse à une personne que l'on menace d'une arme à feu (et qui doit exhiber ainsi sa non-dangereuse). *Tirer en l'air, tirer un coup de fusil en l'air*, c'est diriger le coup qu'on tire vers un espace inoccupé (du moins par les humains), et signifier par là qu'on tire dans une intention de sommation, d'intimidation, sans vouloir atteindre une cible.

Après ces quelques contextes, je prendrai en compte les expressions qui, après une première lecture littérale dans laquelle la locution *en l'air* garde son sens propre, donnent lieu à une réinterprétation métonymique globale :

Le nez en l'air [...] : la tête levée, et fig. en musant (article nez du PR). Partie de jambes en l'air (PR et GR) : ébats sexuels (article jambe du PR). Avoir toujours un pied en l'air : être agité, être toujours prêt à partir (GLLF). Avoir un pied en l'air : attendre (TLF).

Dans la première expression, la locution *en l'air* peut garder son sens propre, le nez étant seulement interprété comme une synecdoque de la tête (la tête levée). Mais on peut aussi considérer métonymiquement cette attitude comme un signe de nonchalance, d'inaction, dans la mesure où l'on ne peut agir qu'en regardant ce qu'on fait : d'où l'équivalent en musant donné par le PR. Cette métonymie de la manière (pour l'action) se retrouve dans l'expression familière parties de jambes en l'air, qui donne en quelque sorte la posture pour l'activité qu'elle évoque, pudiquement définie par le mot ébats. Quant à la troisième, elle présente l'originalité de conduire, par dérive métonymique, à deux lectures opposées. Dans les deux cas, la position du pied au-dessus du sol figure métonymiquement une attitude relative à la marche (en donnant le moyen pour le but). Mais cette position peut être interprétée de deux manières. Soit le pied est sur le point de se poser sur le sol, et c'est la représentation de la marche, de la mise en mouvement qui s'impose : cette lecture semble favorisée par la présence de l'adverbe toujours, qui exprime la répétition. Soit le pied est comme suspendu au-dessus du sol, et l'image évoque l'arrêt du mouvement. Par une seconde métonymie de l'effet (la marche ou l'arrêt) pour la cause, ces expressions dénotent l'attitude de celui qui, soit est agité, toujours prêt à partir, soit est en situation d'attente.

Mais il convient surtout de noter la quantité impressionnante d'expressions et d'emplois métaphoriques que produit la locution *en l'air*.

Je reprendrai d'abord l'expression *tirer en l'air*, dont le TLF donne une interprétation figurée, tirée du *Dictionnaire du mauvais langage* de J.-F. Rolland :

Tirer en l'air : « Habler, se vanter, mentir avec audace. » (J.-F. ROLLAND, *Dict. du mauvais langage*, 1813, p. 6) (TLF).

Cette expression, dont la datation est quelque peu ancienne, ne m'est pas familière. Je pense qu'elle met en évidence le trait de direction vers un espace vide, où il n'y a personne, dans un contexte où l'évocation du tir d'arme fait précisément attendre une cible. Transposée métaphoriquement au plan de la parole, elle souligne le caractère creux, mensonger d'un propos, dans un contexte où la parole, assimilée à un tir de projectiles, s'inscrit dans un rapport de forces, et où l'intention d'intimidation donne à voir le parleur comme un homme vantard, arrogant, qui cherche à impressionner.

Je regrouperai ensuite les expressions dans lesquelles la signification « en direction du haut » implique une position de maintien au-dessus du sol, incompatible avec l'objet dont il est question dans le contexte :

Cracher en l'air pour que cela vous retombe sur le nez : faire une action qui se retourne contre son auteur (TLF). Monte-en-l'air : voleur par escalade (TLF).

Dans ces deux expressions, la locution *en l'air* est d'abord prise dans son sens propre, avant que l'incongruité de la situation proposée ne conduise à la réinterprétation de toute l'expression. Dans le premier cas, le fait d'envoyer en l'air un crachat, fatalement condamné, par la loi de la pesanteur, à redescendre sur terre, illustre, par ce double mouvement contradictoire, le fait qu'une action puisse avoir un effet contraire à celui attendu. Dans le second cas, cette locution s'applique au mouvement du voleur qui grimpe par-dessus les clôtures, ou le long des murs (on parle de *vol à l'escalade*), pour pénétrer dans une maison. Par métaphore, on assimile ici cette montée, qui nécessite quand même quelques points d'appui, à une sorte d'ascension aérienne, dans laquelle le voleur apparaît comme en état d'apesanteur, libre et léger au-dessus du sol... Alors que la figure précédente rappelait le principe de réalité (la chute des corps), celle-ci, au contraire, semble se jouer des lois naturelles. Ajoutons que c'est par métonymie que le mouvement est pris pour le but qu'il vise, c'est-à-dire le vol lui-même (au sens de dérober !).

Dans d'autres expressions, la direction vers le haut implique qu'on vise un espace éloigné, étranger à l'objet dont il est question :

Je vais envoyer, flanquer tout ça en l'air (PR). Flanquer, ficher, foutre qqch. en l'air (GR). Je vais envoyer, flanquer tout ça en l'air : jeter tout ça, m'en débarrasser (GR). Jeter, envoyer, ficher, flanquer qqc. en l'air : [...] ¹⁷⁷ : y renoncer. Foutre en l'air : même sens (TLF). Foutre les tripes en l'air : tuer (TLF).

Les collocations verbales permettent d'exprimer, à travers un paradigme parfois argotique, un mouvement de projection vers le haut. L'espace visé est éloigné de soi, moins par la distance réelle que par le fait qu'il constitue un milieu étranger au monde humain. Envoyer quelque chose en l'air exprime alors métaphoriquement un acte de mise à distance de soi, de rejet, qui s'accomplit avec violence, brutalité (ce trait étant renforcé dans les tournures les plus triviales) ; d'où les synonymes *jeter*, *se débarrasser de* du GR, qui me paraissent plus appropriés que le simple *renoncer* du TLF. L'objet, toujours inanimé, est indéterminé. Je mettrai à part l'expression *foutre les tripes en l'air*, signalée

¹⁷⁷ . Les dictionnaires mettent parfois sur le même plan des significations que j'ai été amenée à différencier, ce qui explique la présence de crochets dans certaines définitions.

par le *TLF*, dans laquelle la locution *en l'air* exprime de manière hyperbolique le fait de sortir les viscères du corps pour les rejeter à l'extérieur, à distance de leur milieu organique naturel. Cette expression est de plus doublement métonymique – d'abord parce que l'éviscération (l'effet) est donnée pour le coup porté (la cause), et ensuite parce que ce coup porté lui-même évoque le but visé, c'est-à-dire l'action de tuer, à laquelle l'image de départ confère une extrême violence. Ajoutons que le *PR* et le *GR* signalent une expression synonymique de celles relevées ci-dessus, *envoyer promener*, qui, elle, se dit aussi bien des gens que des choses. Mais l'agrément du déplacement évoqué (la promenade) rend à l'inverse cette tournure plutôt euphémique.

Ce milieu est aussi porteur de déstructuration, dans la mesure où, dans cet espace où rien ne tient, les choses ne peuvent s'ordonner, s'organiser, trouver leur place dans un ensemble :

En l'air : en désordre, sens dessus dessous (PR et GR). Être en l'air : être en plein désordre (GLLF). Mettre en l'air : apporter le désordre (GLLF). Mettre tout en l'air (GR). Mettre en l'air : mettre en désordre (TLF).

La locution *en l'air* s'emploie alors, dans les expressions *être en l'air* ou *mettre en l'air*, pour exprimer le dérangement, le désordre matériel. Peut-être convient-il d'ajouter ici les expressions *envoyer, flanquer, foutre, mettre en l'air*, dans le sens de « cambrioler » (*TLF*), si l'on accepte d'y voir une métonymie du moyen, de la manière (mettre en désordre) pour le but (voler).

Transposées métaphoriquement, les expressions *être, mettre en l'air* peuvent s'appliquer aux personnes, et exprimer un état d'agitation, qu'il s'agisse de l'instabilité, de l'irrégularité de la vie qu'on mène, ou de l'émotion, de l'échauffement des esprits – comme l'illustrent les énoncés et citations qui accompagnent ces expressions et que je reprends ici :

En l'air : dans un état d'agitation (GR). Elle est toujours en l'air. 37. Elle avait été habituée par son père à ce perpétuel « en l'air » de la vie de commerce (...) Alphonse DAUDET, Fromont jeune et Risler aîné, p. 98 (GR). Mettre en l'air : déranger, mettre en désordre (GR). Cette nouvelle mit toutes les têtes, tout le monde en l'air (GR). Être en l'air : être en pleine effervescence (GLLF). Le coron était en l'air, allumé par la fête, dans le coup de feu du dîner (Zola) (GLLF). En l'air : en émoi, en ébullition (TLF). 60. Toute la Suisse fut en l'air. Les messieurs de Berne, de Fribourg, de Soleure, qui se doutaient bien qu'on en voulait à leurs écus, au lieu de renoncer à de vieux privilèges sur d'autres cantons, firent marcher des troupes contre nous. ERCKMANN-CHATRIAN, Histoire d'un paysan, t. 2, 1870, p. 457 (TLF).

On notera toutefois que certaines de ces acceptions font l'objet d'une mention particulière : pour le *GR*, la locution *en l'air* au sens de « dans un état d'agitation » est *familière et régionale*, tandis que le *GLLF* considère comme *vieilli* l'emploi de *être en l'air* signifiant « être en pleine effervescence ».

De ce trait de désordre et de déstructuration, on passe, semble-t-il, à celui de destruction, d'anéantissement :

Mettre en l'air : détruire complètement (GLLF). Jeter, envoyer, fiché, flanquer qqc. en l'air : le détruire [...]. Foutre en l'air : même sens (TLF). Envoyer, flanquer,

foutre, mettre en l'air : [...] tuer. Metteur en l'air : assassin (TLF). ça va tout fiche en l'air, tout faire échouer (PR). Le ministère est en l'air, renversé (PR et GR). Être en l'air : être anéanti, renversé. Le ministère est en l'air (GLLF).

On retrouve ici toutes les expressions, communes ou argotiques, précédemment mentionnées. Elles dénotent toutes une action de destruction totale, comme si l'air avait un pouvoir de désintégration sur les choses, qu'il réduirait en quelque sorte à néant (en leur conférant sa nature immatérielle). On peut poser une première interprétation relative aux choses matérielles, comme dans cette phrase de J. Renard citée en 35.1 par le GR :

35.1. Tais-toi, ou je fous la table en l'air. J. RENARD, Journal, 16 mars 1903.

De là, on passe au meurtre des personnes, avec tout ce que ce transfert implique de violence par rapport à l'humain traité comme de la matière, comme en témoigne la citation 64 du TLF :

64. C'que je comprends pas, c'est l'entrée des caracos dans le cirque [dans l'intrigue] ! Et pourquoi ils l'ont mis [Riton] en l'air de cette façon [en le torturant] ? A. SIMONIN, Touchez pas au grisbi, 1953, p. 170.

La transposition métaphorique peut s'étendre aux choses abstraites, qu'il s'agisse d'un projet, d'une action à laquelle on donne un coup d'arrêt, qu'on empêche d'aboutir, qu'on fait échouer, ou d'une institution qu'on force à démissionner, qui est renversée. Ce dernier synonyme n'est pas inintéressant, dans la mesure où il attire notre attention sur le fait que la destruction peut aussi s'exprimer, de manière inverse, par la métaphore de la chute, du mouvement vers le bas – avec des verbes tels que *abattre, mettre à bas, démolir, tomber (le ministère, le gouvernement est tombé)* ou le nom *chute* lui-même – comme si, pour subsister dans ce monde, les personnes et les choses avaient besoin, certes, du contact au sol, mais aussi de la position verticale...

Enfin, dans un assez grand nombre d'emplois, la locution *en l'air* joue sur le trait d'absence de contact avec le sol, c'est-à-dire avec la surface solide qui nous soutient et sur laquelle nous prenons appui :

Être en l'air [En parlant d'une armée, d'un régiment...] : être sans appui, sans protection (TLF). En l'air : sans abri, sans appui, sans soutien (GR). L'aile droite de l'armée est en l'air (GR). Être en l'air : être sans argent (TLF). En l'air : loin des réalités (PR). Paroles, promesses en l'air : peu sérieuses, sans fondement (PR). En l'air : en parlant des choses sans réalité, sans fondement (GR). Contes en l'air. Offres, menaces, paroles, projets, promesses en l'air : peu sérieux (GR). Parler en l'air, sans fondement (GR). En l'air : se dit d'une chose qui n'a pas de fondement, à laquelle on ne peut pas se fier (GLLF). Des projets, des promesses, des soupçons en l'air (GLLF). Bâtir en l'air : forger des projets chimériques (GLLF). Parler, agir en l'air, sans tenir compte des faits, à la légère (GLLF). En l'air : sans appui dans la réalité, sans fondement (TLF). Parler de qqc. en l'air, accuser qqn en l'air. Paroles, contes, promesses en l'air (TLF). En l'air (subst. + en l'air) : sans solidité (TLF). (cf. dans les nuages). ADJT Il est vraiment tête en l'air ! (PR). Tête en l'air : étourdi (GR). Une tête en l'air : un étourdi (PR). Tête en l'air : personne très étourdie (TLF). Une personne qui a la tête en l'air, et, ellipt., une tête en l'air : une personne étourdie, frivole (GLLF).

La représentation de cette perte d'appui au sol conditionne l'apparition de diverses significations métaphoriques. Ainsi l'on peut dire qu'un régiment, une armée sont *en l'air*

pour dire qu'ils n'ont pas le soutien d'une autre unité militaire, qu'ils sont donc sans protection, exposés à l'ennemi. Cette acception n'est signalée que par le *GR* et le *TLF* (citation 55 de Zola, *La Débâcle*, 1892). Le *TLF* signale une autre interprétation de l'expression *être en l'air*, dans le sens d'« être sans argent » : il s'agit alors de l'absence de soutien financier. On pourrait ajouter les deux significations qu'illustrent, en 56 et 57, les citations de M. Barrès et de L. Daudet. Dans le premier cas, ce sont les constructions *se sentir en l'air*, *rester en l'air*, qui, en parlant d'une personne, semblent signifier, si l'on a recours à la citation, que l'on est sans appui, sans attache, sans repère (je ne trouve pas que la définition « être sans résultat » soit appropriée). Dans le second cas, la locution s'applique à un courant littéraire (le *romantisme*), dont on souligne *le caractère* « en l'air », c'est-à-dire l'absence de projet, de finalité, l'aspect non abouti, *inachevé*. Ces deux interprétations apparaissent toutefois très liées aux contextes où elles se trouvent.

La métaphore la plus fréquente, qu'on retrouve sous diverses formes dans les quatre dictionnaires, est celle qui met en saillance le trait « solide » du sol sur lequel on prend appui. Transposée dans le domaine abstrait, la locution en l'air signifie alors la perte de contact avec la réalité, les faits, les justifications raisonnées (loin des réalités, sans appui dans la réalité, sans réalité, chimérique, sans tenir compte des faits, sans fondement), la non fiabilité (sans solidité, peu sérieux, à la légère, [à quoi]on ne peut pas se fier). Employée adverbiallement (avec un verbe) ou adjectivement (avec un nom), elle s'applique au comportement (agir), aux constructions de l'esprit (projet, bâtir, soupçon), et surtout à la parole (parler, paroles, conte), tout particulièrement lorsqu'elle s'engage, de manière positive (offre, promesse) ou négative (accuser, menace). On notera que cette signification, attestée par ailleurs dans des contextes tout à fait modernes, se trouve majoritairement illustrée, dans le *GR*, par des citations du XVII^e siècle (la citation 30 n'étant toutefois pas à sa place !).

L'expression tête en l'air est, elle, très courante, et s'emploie, adjectivement ou nominalement, pour dire d'une personne qu'elle est étourdie. Le *GLLF* propose toutefois la construction attributive (qui a la tête en l'air), et ajoute une acception un peu différente (frivole). Cette expression peut admettre une lecture littérale, qui donne lieu à une réinterprétation à la fois métonymique et métaphorique : la tête se donne pour l'esprit, le siège des facultés intellectuelles, et la locution en l'air exprime la distance prise avec la réalité, le manque d'attention aux choses – ce manque d'attention pouvant conduire au manque de sérieux (comme dans le *GLLF*). D'autres expressions concourent à situer ainsi la pensée dans un espace métaphorique coupé du monde réel, généralement bien au-dessus de nous (quand on dit de quelqu'un qu'il est dans les nuages, dans la lune) ou tout simplement... autre (il est ailleurs, son esprit est ailleurs, avoir la tête ailleurs). Inversement, on ne peut pas ne pas penser (à moins d'être tête en l'air !) à des figures diamétralement opposées, qui rattachent l'homme aux réalités de ce bas monde (avoir les pieds sur terre, revenir sur terre, terre-à-terre).

Je retiendrai enfin l'expression familière s'envoyer en l'air, appliquée à l'humain, dans laquelle la perte de contact avec le sol, et le mouvement en direction d'un espace autre, supérieur, donne lieu à une transposition qu'on peut dire positive, même si les situations impliquées font l'objet de défaveur ou de tabou :

S'envoyer en l'air : jouir, éprouver un plaisir intense, notamment le plaisir sexuel [...]

ou par la drogue (article envoyer du PR)¹⁷⁸ .

On peut dire ici que le sujet décolle de la réalité, quitte la mesure humaine, pour atteindre un état de dépassement dans le plaisir, la jouissance. D'autres expressions comme être au septième ciel, être aux anges, dénotent plus largement ce type d'état paroxystique, à travers des représentations similaires de ce monde supérieur. On ajoutera le verbe planer qui décrit comme un état de suspension dans l'air le sentiment de détachement et de bien-être qu'entraîne l'absorption de la drogue.

On mesure, à travers cette remarquable productivité métaphorique de la locution en l'air, la richesse des représentations qui s'attachent à ce regard que, nous, terriens, portons vers le haut, vers cet espace autre, où rien ne tient, où les choses s'éloignent, se défont, perdent de leur consistance et de leur réalité. Tout se passe comme si cette région supérieure nous renvoyait, comme un négatif, l'image inversée de notre monde, l'image d'un milieu étranger, contraire, inquiétant... ou plus ou moins recommandable, quand il porte à l'extrémité de certains plaisirs¹⁷⁹ !

Toutefois, toutes ces expressions ne peuvent être mises sur le même plan quant à l'usage qui en est fait actuellement. Un certain nombre d'entre elles, telles que cracher en l'air pour que cela vous retombe sur le nez, jeter, envoyer, flanquer, ficher, foutre en l'air (dans le sens d'« envoyer promener »), être, mettre en l'air (signifiant « être, mettre en désordre »), tête en l'air, s'envoyer en l'air, me semblent très courantes, et plutôt fortement lexicalisées. Je mettrai plus en retrait, quoique également en usage, les expressions mettre en l'air, jeter, envoyer, ficher, flanquer, foutre (dans le sens de « détruire », « tuer », ou « faire échouer »), foutre les tripes en l'air, ainsi que le monte-en-l'air. Les expressions dans lesquelles en l'air qualifient des comportements, des pensées et des paroles, comme dénués de fondement, peu sérieux, sont à la fois datées et actuellement disponibles. En revanche, le metteur en l'air, (le ministre) est en l'air, les expressions être, mettre en l'air (pour signifier l'agitation, l'effervescence), enfin les nombreux emplois de en l'air pour signifier l'absence de soutien (pour une armée) et d'argent, me semblent vieillies. Ajoutons que, dans certains cas, la violence du contenu, jointe à une expression plus ou moins argotique, peut justifier une impression de relative désaffection. Mais il convient peut-être aussi de chercher une explication de fond à au recul relatif de cette locution. La conquête de l'air, en effet, en ouvrant l'espace aérien, jusqu'à des régions très élevées, à la technique humaine, en le transformant en champ d'expérience et d'activités, l'a en quelque sorte annexé à notre forme de vie terrestre. L'exploitation du mot air signifiant cet espace dans de nombreuses expressions, les glissements métonymiques conduisant à couvrir par ce mot toutes sortes de réalités relatives à l'aviation, les métaphores « terriennes » projetées, en quelque sorte, dans le ciel, sont là pour témoigner de cette force d'appropriation. Cette nouvelle vision des

¹⁷⁸ . La construction syntaxique de cette définition n'est pas elle-même bien stabilisée !

¹⁷⁹ . Le bonheur n'est pas nécessairement « en haut », comme le voient G. Lakoff et M. Johnson, qui disent aussi, par ailleurs, que « l'inconnu est en haut » – ce qui montre bien qu'une même réalité peut faire l'objet d'investissements contradictoires. Ainsi, en tant qu'il représente un milieu fondamentalement opposé au nôtre, le haut est plutôt vu comme hostile et destructurant, mais on peut y voir aussi un moyen d'échapper à de prosaïques (ou « terre-à-terre ») réalités...

choses a pu reléguer au rang des images un peu vieillottes l'espace des oiseaux, le milieu étrange des elfes et des sylphes, l'air de la tradition littéraire et poétique, le lieu privilégié de l'imagination... Elle a pu transformer le regard que nous portons vers le haut, en rendant moins crédibles les aspects inquiétants de ce monde, dont l'image inversée, négative, se trouve battue en brèche par le nouvel espace que la technique moderne a su maîtriser et structurer.

RÉCAPITULATION

Le mot *air* dénote un objet unique, que la structuration lexicale ne saisit pas « en soi », mais à travers une pluralité de points de vue. Ces points de vue se trouvent représentés dans les différentes significations physiques relatives à ce dénoté (sens propres), qui fondent, à un premier niveau, la polysémie de ce mot, les sens figurés (métonymiques et métaphoriques) venant se greffer secondairement sur ces représentations premières. Dans ce type d'organisation polysémique, on pourrait parler, pour reprendre le terme de J. Picoche, d'un « archétype sémantique », qui regroupe la totalité des significations physiques dans une saisie, hors emploi, de l'objet global, et qui constitue le centre d'où rayonnent les différentes significations figurées¹⁸⁰.

Les significations physiques proviennent d'une même matrice sémantique, faite d'un petit nombre de traits constants qui appartiennent à l'objet « global », et que chacune d'entre elles exploite et met en valeur de manière différente selon le point de vue qu'elle représente.

Je rappelle les traits fondateurs du dénoté physique du mot *air* :

- la classe d'appartenance ;
- la composition ;
- les propriétés physiques et sensibles ;
- la localisation.

La première signification relève du point de vue scientifique, plus exactement de la physique et de la chimie. Elle s'intéresse surtout à la nature de l'air, à l'air en tant que matière. Elle met donc en évidence la classe d'appartenance du dénoté, la place qu'il occupe dans le champ générique auquel il se rattache : en tant qu'état de la matière, l'air est un fluide (opposé aux solides) gazeux (opposé aux liquides). On a vu que, si simple soit-elle, cette définition avait du mal à se frayer un chemin parmi les lexèmes courants... Enfin, en tant que gaz atmosphérique, il se distingue des autres espèces de gaz. Cette signification attache également beaucoup d'importance à la composition de l'air : les

¹⁸⁰ . J. Picoche propose précisément ce type de structuration pour certains « mots concrets fondamentaux », dont font partie les quatre éléments, les parties du corps, etc. (1992b / 1995a, article n° 5, p. 56). On se reportera à l'exemple du mot *terre* (1986, p. 44 et suiv.), et, surtout, au signifié de puissance que J. Picoche propose pour le mot *air* lui-même, à partir de deux saisies (selon que l'air est mis ou non en rapport avec l'homme qui le respire), et en adoptant une figuration circulaire, qui met en relation, sans ordination préalable, les significations figurées de la périphérie avec le noyau central que constituent les traits physiques (1985 / 1995a, article n°10, p. 131).

éléments qui constituent le corps chimique à l'état pur (état théorique) sont isolés des impuretés qui l'altèrent. Elle précise les propriétés physiques de l'air, définies par expérimentation, et relatives à sa nature de corps (pesanteur) et de gaz (compressibilité, élasticité). Les propriétés sensibles (inodore, invisible) apparaissent secondairement. Dans cette approche, le trait de localisation (qui forme l'atmosphère) a un statut particulier. Il n'est guère compatible en effet avec les conditions d'une observation « interne » de l'air-matière, qu'implique cette signification scientifique. Ayant plutôt partie liée avec la géophysique, il apparaît plus ici comme un trait discriminant relatif à la nature de l'air, qui permet de le définir en tant qu'air *atmosphérique* comme une sous-espèce de gaz. Éventuellement, il peut être retenu en tant que repère de l'expérimentation : ainsi la composition de l'air est celle qu'on observe à *la surface terrestre (GR)*. Les contextes montrent que cet air-matière est présent dans les structures actanciennes, se prêtant admirablement à des traitements, des transformations de toutes sortes, des usages techniques...

Je passerai plus rapidement sur cet hybride de mon invention, que j'ai appelé la signification scientifique courante, et qui retient certains éléments de la connaissance savante, relatifs à la classe d'appartenance et à la composition de l'air. Le trait de localisation a plus de chance ici de se maintenir en tant que tel, dans la mesure où l'attention portée à l'air-matière se trouve sensiblement allégée... On ajoutera que ce qui explique cette dérive de la signification scientifique dans le champ du savoir collectif, c'est que personne ne peut ignorer le rôle que joue l'air dans notre vie et notre expérience physique. Le phénomène de la respiration se profile donc à l'arrière de cette signification.

Venons-en aux significations courantes, et à la première d'entre elles, donnée comme signification de base : « air-milieu ». Cette signification ne peut ignorer quelle est la nature de l'air, sa classe d'appartenance. Mais, s'il est indispensable, ce trait n'est pas au premier plan. À observer certaines stratégies d'évitement des définitions des dictionnaires, il apparaît plutôt comme le rappel plus ou moins flou d'une connaissance acquise. Les données de nature physico-chimique (sauf peut-être un zeste d'oxygène !) disparaissent. Les propriétés sensibles ne sont pas mentionnées, mais elles se dégageront massivement des contextes. Ce qui domine ici, c'est le trait de localisation (qui forme l'atmosphère), et la mise en relation qui en découle avec les espèces vivant sur terre, l'homme en particulier. L'air est vu alors à travers la fonction qu'il exerce, en tant que facteur premier des échanges respiratoires et milieu indispensable à l'entretien de la vie. Cette signification n'est certes pas étrangère à une nouvelle approche scientifique, celle de la biologie. On peut en voir la marque dans une première vision « universalisante » du phénomène, dans laquelle l'air entoure le globe terrestre et la totalité des êtres qui respirent sur terre, ainsi que dans la description scientifique du phénomène de la respiration. Mais cette empreinte est fugace. La représentation anthropocentrique l'emporte rapidement, et c'est à partir de la terre, d'un point de vue humain, que l'air-milieu se trouve appréhendé. Le voilà circonscrit dans un espace / temps, et décrit dans ses propriétés sensibles – détermination et caractérisation du mot se trouvant en interdépendance. Les indications de lieux sont largement dominantes : l'air se trouve dans les grands espaces naturels, qu'il affectionne, dans les villes ou les lieux clos. On le suit plus rarement à travers les saisons, ou les divisions

menues du temps. Les contextes sont nombreux qui décrivent l'état de l'air, les propriétés relatives à la vue, au contact, à l'odorat, ou les sensations plus diffuses qu'il provoque. Il fait aussi l'objet de jugements relatifs à sa qualité et à l'action qu'il peut exercer sur la santé de l'homme. Ceux-ci sont souvent posés en relation avec la localisation de l'air, les grands espaces naturels étant particulièrement en faveur. Ils peuvent aussi prendre une forme générique, comme dans *le bon air*, *l'air pur*. Mais il ne faut pas négliger le sujet qui respire, les diverses modalités de cette fonction qu'expriment les structures actanciennes, non plus que l'intensité, proche du vertige, de la sensation que peuvent entraîner les vertus de l'air !

Cette signification produit des métonymies (l'air étant pris pour le lieu où il se trouve dans les deux expressions *l'air natal* et *changer d'air*), mais plus encore des métaphores. Avec les expressions *l'air du temps*, *l'air du bureau*, *dans l'air* (je n'en donne ici que la forme minimale), on passe assez naturellement de l'air-milieu à l'environnement social et humain. Dans les deux premières (*l'air du temps*, *l'air du bureau*), la métaphore met en œuvre les deux traits « immatériel » et « continu » de l'air physique, qui conviennent à l'expression globale et abstraite de la manière d'être collective. Avec l'expression *dans l'air*, appliquée à des événements, des processus, ce même trait d'immatérialité, transposé dans le domaine de la temporalité, se prête parfaitement à l'expression de la virtualité, de la latence. En tant que tel, ce trait est encore exploité dans deux métaphores : *battre l'air* et *vivre de l'air du temps*. En revanche, c'est parce que l'air est indispensable à la vie que ce mot peut servir des métaphores (*pomper l'air*, *(ne pas) manquer d'air*), dans lesquelles il dénote, de façon parfois dépréciative, l'énergie, la force intérieure.

Un trait de localisation spécifique peut venir s'inscrire dans la signification du mot *air*, celui d'« extériorité ». Ce trait tend à faire basculer le mot *air*, qu'on peut d'ailleurs difficilement isoler des expressions qui l'enchaînent, du côté de la signification métonymique d'« espace extérieur ». Le plus souvent, comme dans les expressions à *l'air*, *au grand air*, *au plein air*, *en plein air*, cet espace extérieur représente les grands espaces naturels, qui s'opposent à ces lieux construits et limités que sont les villes. Plus rarement, avec les expressions à *l'air libre*, *prendre l'air*, on se contente de sortir de chez soi, de sa maison. Ces expressions, qui sont souvent mélioratives, montrent que l'air est naturellement lié à l'extérieur, et surtout à la nature, dans laquelle il trouve, en étendue et en qualité, les conditions optimales de son accomplissement. Ajoutons que c'est plutôt l'image de l'air en mouvement qui entre dans cette représentation. La seule métaphore qu'on peut retenir ici est l'expression *prendre l'air*, au sens de « prendre la fuite », dans laquelle l'extérieur représenterait l'ouverture et le salut...

Le trait « mouvement », sous-jacent à la signification précédente, conditionne l'apparition d'une seconde signification spécifique, de préférence liée à l'actualisation par le partitif. Là encore, cette signification est parfois difficile à isoler de certains contextes où elle se trouve. Par implication réciproque, la représentation de l'air en mouvement appelle celle de l'air extérieur. Et même lorsqu'un *courant d'air* nous saisit, c'est qu'il fait irruption du dehors...

Cette signification produit un grand nombre de sens figurés, de structure parfois complexe. Dans les expressions métaphoriques *brasser*, *remuer de l'air*, le mouvement,

joint à l'immatérialité de l'air, emphatise l'inanité de l'activité évoquée. Mais surtout le mouvement de l'air évoque, par métonymie ou métaphore, dans des expressions telles que *De l'air !, se déguiser en courant d'air, prendre, se donner de l'air*, le fait de se sauver, de prendre la fuite. Ce trait dérive facilement encore vers des valeurs positives, celle de liberté en particulier, qu'on trouve dans des expressions comme *(se) donner de l'air, être libre comme l'air*. Enfin le mouvement de l'air implique un espace ouvert, libre, ce qui donne lieu à plusieurs transferts métaphoriques dans le domaine des arts qui valorisent l'effet de perspective et de réel en peinture, la fluidité et la vie dans l'écriture, le champ sonore et les résonances en musique. Il est toutefois des lieux où le passage de l'air n'est pas recommandé, à l'intérieur du corps par exemple. Il n'est pas anodin de *mettre de l'air dans l'estomac* de quelqu'un, et il est peu flatteur d'*avoir un courant d'air dans la cervelle...*

Si la signification de base « air-milieu » conduit, par restriction de sens, aux deux significations en implication réciproque d'« air extérieur » et d'« air en mouvement », elle s'oppose à la signification « air au-dessus de la terre ». C'est apparemment le trait de localisation qui permet de distinguer ces deux significations, l'air qui nous entoure laissant place à l'air qui se trouve au-dessus de nous. Mais une telle distinction n'est pas inscrite dans la nature des choses, l'air formant une masse continue qui à la fois nous environne et nous dépasse... C'est dans sa mise en relation avec les espèces volantes, et eu égard à ce mode de locomotion qui les caractérise, que l'air se détache pour ainsi dire de la terre, et devient le milieu spécifique de ces êtres différents, qui ne « tiennent » pas au sol. La vision que nous avons de l'air s'en trouve modifiée. Le trait générique passe plus encore à l'arrière-plan. Constituant un monde séparé, l'air en tant que fluide gazeux tend à se confondre avec la représentation que nous nous faisons de cet autre espace. Le mot hésite entre le trait de nature (fluide gazeux) et le trait de localisation qui le fait dériver vers le sens métonymique (espace au-dessus de nous). Dans cette conception plus ou moins spatialisée de l'air, les propriétés physico-chimiques ont encore moins de raison de se maintenir ici que dans la signification « air-milieu ». Mais les propriétés sensibles sont elles aussi désactivées, pas seulement parce que cet air-espace est en principe à distance de nous (nous avons vu qu'avec certaines bestioles, il peut commencer à hauteur d'homme !), mais parce que nous nous le représentons comme un milieu étranger, propre à d'autres espèces, en dehors du champ de notre perception. Ce n'est plus l'air qui conditionne le phénomène de la respiration.

Mais la représentation de cet air-espace est devenue composite, depuis que les avions ont su imiter le vol des oiseaux. D'un côté, on a à faire à un air-espace, peuplé d'espèces volantes, mais aussi d'êtres mythiques, qui échappe à nos lois naturelles, et reste lié à la tradition littéraire et poétique. De l'autre, il s'agit davantage d'un espace aérien, livré à la technique humaine et relié fonctionnellement à la terre. On assiste en fait à ce paradoxe que l'air des oiseaux, plus proche de nous en distance effective, s'en éloigne dans la représentation que nous en avons, alors que l'espace des avions, qui atteint les plus hautes altitudes, prolonge en quelque sorte le champ de notre expérience terrestre. C'est ce que montrent assez bien les significations figurées qui découlent de ces deux représentations de l'« air au-dessus de la terre ». Quand le mot *air* signifie l'espace aérien, il est d'une grande productivité métonymique, couvrant les choses et les activités humaines qui s'y tiennent (les transports par avion, les vols, l'aviation dans son

ensemble). Quand il reste au service de la signification « air des oiseaux », il produit la locution métonymique à valeur directionnelle *en l'air*, révélatrice, à travers les nombreuses métaphores qu'elle engendre, du regard que porte l'homme vers le haut. Cet espace vide, où les personnes et les choses ne peuvent se maintenir, est étranger à notre forme d'organisation, d'existence même. Il représente la perte de contact avec le sol, sur lequel nous prenons appui et qui nous soutient. De là, les images négatives, et parfois violentes, qui s'attachent aux expressions *être en l'air* et *mettre en l'air* (avec ses variantes plus ou moins argotiques), par lesquelles on peut signifier, qu'il s'agisse des personnes et des choses, le rejet brutal, le désordre et l'agitation, parfois même la dissolution, l'anéantissement, la mort. Moins dramatiquement, cette locution pourra dire le manque de soutien (argent) et de protection, et surtout, appliquée à des choses abstraites (action, pensée, et surtout parole), la perte de contact avec la réalité, l'absence de fondement, de fiabilité... Ce monde à l'envers du nôtre est plutôt synonyme d'insécurité et porteur d'inquiétude. Mais cette vision traditionnelle n'est-elle pas devenue un peu désuète depuis que l'homme moderne a pu, par la technique, se mouvoir dans les airs à l'instar des oiseaux ?

Quelques remarques, enfin, sur la méthodologie, en relation avec ce qui a été dit dans la présentation. On notera d'abord que le critère qui domine la structuration polysémique d'*air-atmosphère* est de nature sociolinguistique, puisqu'il s'agit du domaine d'emploi, selon lequel on peut distinguer la signification scientifique et les significations courantes de ce mot. L'apparition de ce critère, dont nous n'avons pas fait mention, n'a rien de surprenant, dans la mesure où l'air est considéré de nos jours, en tant qu'état de la matière, comme un objet de science. Il est intéressant de noter qu'il n'y a pas d'opposition tranchée entre les deux domaines, mais qu'on passe de l'un à l'autre par l'intermédiaire d'une signification « scientifique courante » – ce qui montre que le principe de gradualité intervient aussi à ce niveau. On peut donc partir d'une opposition du type :

- Signification scientifique ;
- Significations courantes.

mais qui se trouve modulée, par une sorte de continuum qui va de la signification scientifique à la signification courante de base, *via* la signification scientifique courante.

À partir de là, c'est l'approche interne qui prend le relais. Celle-ci fait apparaître la pertinence du concept de « saillance », que nous avons introduit dans notre présentation. On s'aperçoit, en effet, que ce qui permet de distinguer ces trois significations, ce sont moins des procédures d'addition ou de soustraction que la modulation de traits à l'intérieur d'une matrice commune, comme nous l'avons mis en évidence pour le verbe *marcher*. Dans le cas d'*air-atmosphère*, cette matrice contient les traits suivants :

- Classe d'appartenance ;
- Composition ;
- Propriétés physiques ;
- Propriétés sensibles ;
- Localisation.

Selon la signification concernée, tel trait va dominer, tandis que tel autre trait sera mis en veilleuse. Par exemple, la nature de l'air, ses propriétés physiques et chimiques, seront particulièrement saillantes dans la signification scientifique, tandis qu'elles apparaîtront en retrait dans la signification courante, et seront plus ou moins « allégées » dans la signification intermédiaire. La signification courante mettra naturellement en avant, à travers le trait de localisation, la fonction de l'air en tant que milieu indispensable à la vie (humaine, en particulier), et les propriétés sensibles qui découlent de cette mise en relation, alors que ces traits seront de moindre importance dans la signification scientifique.

Présente au départ de la structuration, l'approche interne poursuit son chemin dans la mise en place des significations courantes, dont je dégage ici le schéma d'ensemble :

Air-milieu

-----> Air extérieur

-----> Air en mouvement

Air au-dessus de la terre

Les deux significations « air-milieu » et « air au-dessus de la terre » se distinguent par la variation du trait de localisation, qui entraîne la représentation de deux milieux différents, l'un propre à l'homme et l'autre lié à tout ce qui vole, espèces naturelles et machines... D'autre part, de la signification « air-milieu », on passe, par restriction de sens, aux deux significations « air extérieur » et « air en mouvement »¹⁸¹. On notera que les significations « air extérieur » et « air au-dessus de la terre » tendent, l'une et l'autre, vers une interprétation métonymique relative à l'espace – la seconde donnant naissance à la locution *en l'air*. L'approche interne est d'autant plus rentable, dans le cadre de cette structuration, qu'on rencontre, le plus souvent à l'intérieur d'expressions, de nombreuses significations dérivées, métonymiques et métaphoriques – les deux figures pouvant d'ailleurs se cumuler, comme avec la locution *en l'air*, très productive en métaphores.

Cette productivité me conduit à revenir sur la problématique de la métaphore, que j'ai précédemment évoquée. Si les métaphores rencontrées ont pu conduire à certains affinements d'interprétation, elles ne posent pas de grand problème théorique. On sait que le fond de l'affaire, en ce qui concerne la métaphore (on se reportera à G. Kleiber, 1994), est de situer précisément le niveau d'incompatibilité entre comparant et comparé, afin d'éviter, comme nous l'avons dit précédemment, les couples irrecevables tels que *couteau / fourchette*. On voit, d'après cet exemple, que la difficulté réside dans la délimitation du niveau inférieur – le niveau supérieur, qui met en jeu des oppositions très générales du type « animé » / « non animé », « humain » / « non humain », « concret » / « abstrait », étant d'une productivité métaphorique indiscutable. Or la plupart des emplois métaphoriques du mot *air* (même si l'on tient compte des expressions) jouent sur le passage d'un sens propre physique à un sens figuré abstrait. On peut donc les traiter

¹⁸¹ . Les traitillés traduisent le passage de la signification de base aux significations restreintes. Précisons que la structuration que nous présentons ici ne se confond pas nécessairement avec le plan adopté au cours du développement, dans la mesure où un plan doit obéir à des exigences de clarté et de lisibilité qui ne permettent pas toujours de travailler, plus en profondeur, sur les principes même de la structuration.

facilement dans le cadre d'une incompatibilité entre champs sémantiques ou entre traits génériques – par exemple, dans le modèle de F. Rastier, 1987, qui prédit des apparitions métaphoriques à la jonction des dimensions (traits génériques), des domaines et des taxèmes (micro-champs génériques), ce dernier niveau étant d'ailleurs discuté et discuté. En revanche, je ne peux retenir le principe de hiérarchisation inspiré de la sémantique du prototype (la métaphore intervenant au niveau basique et superordonné, non au niveau subordonné), car je ne vois guère comment je pourrais situer le mot *air* sur une quelconque échelle de catégorisation ! Quant à certaines études récentes, qui prônent la dissolution des significations métaphoriques d'un mot, soit dans un continuum de propriétés sémantiques (voir l'étude des mots *client* et *clé*, respectivement dans P. Cadiot, F. Nemo, 1997 et dans L. Tracy, 1997), soit dans une évolution insensible du sens en diachronie (voir l'étude de mots latins exprimant l'obligation dans V. Nyckees, 1997), elles n'apporteraient que d'inextricables complications – pour un profit douteux – dans le cadre de cette recherche...

Venons-en au contexte étroit du mot *air*, dont la prise en compte vient utilement enrichir l'analyse, tant en ce qui concerne les significations que les représentations qui s'y attachent. Je donne quelques exemples. En ce qui concerne « air-milieu », l'étude de la caractérisation montre l'importance des propriétés sensibles, ainsi que la place que tiennent les jugements relatifs à la qualité de l'air et à l'influence qu'il exerce sur la santé. Dans les deux cas, le point de vue anthropocentrique se trouve souligné. Avec les compléments prépositionnels exprimant le lieu, on met en évidence l'affinité de l'air et des grands espaces naturels. Les constructions verbales, et, plus largement, les structures actancielles, font clairement apparaître la différence entre l'air des scientifiques, objet de transformations et de manipulations, agent ou instrument dans le domaine technique, et l'air-milieu, avant tout lié à la fonction de respiration, décrite dans ses différents aspects, et à travers les sensations que peut éprouver le sujet.

Ce bilan méthodologique confirme ce qui a été dit dans la présentation. La structuration polysémique d'*air*-atmosphère relève de l'approche interne et de l'étude du contexte étroit. Dans les deux cas, c'est la sémantique qui domine, puisque l'étude contextuelle, par l'intermédiaire des formes, vise aux contenus qu'elles véhiculent. Est-ce à dire que le critère formel est totalement absent de cette structuration ? Si sa portée est limitée, deux faits permettent toutefois d'en faire mention. Le premier concerne l'actualisation du mot *air*. Il s'agit de l'emploi de l'article partitif, qui détermine l'apparition de la signification « air en mouvement ». Ce conditionnement n'est toutefois pas systématique. D'une part, il ne vaut pas nécessairement pour les emplois scientifiques de ce mot, et d'autre part, la signification « air en mouvement » peut se rencontrer indépendamment de l'actualisation partitive (dans l'expression *être libre comme l'air*, par exemple). La seconde observation concerne la détermination du mot *air*, pris dans la signification de base « air-milieu ». Cette détermination, qui permet de localiser le dénoté par rapport à l'espace-temps, peut s'inscrire dans un syntagme nominal du type *l'air des montagnes* (avec complément prépositionnel), ou se contenter d'une expression plus libre, à travers l'article défini (*l'air*). Or il semble que cette seconde forme se rencontre plus fréquemment en discours – ce qui permettrait d'en faire une structure, sinon exclusive, du moins préférentielle. On a donc pu établir, en certains points de la structuration, des corrélations, non systématiques, entre faits syntaxiques et faits

sémantiques.

CHAPITRE II AIR APPARENCE

articles des dictionnaires

J'adopterai la même démarche que précédemment, mais sur un corpus d'articles qui, quoique plus réduits dans l'ensemble, offre un contenu et une structuration bien autrement coriaces ! Pour ce mot également donné comme polysémique, on retrouve les deux types de présentation proposés précédemment. Le *PR* opte à nouveau pour une simple succession de sous-entrées définitionnelles (il y en a trois). Le *GLLF* (à la différence de l'article précédent) et le *TLF* choisissent une structuration arborescente plus ou moins complexe, qui se rattache à deux nœuds principaux (I / II pour le *GLLF*, A / B pour le *TLF*). Mais le *GLLF* ne présente que deux niveaux, alors que le *TLF* parvient là encore, au-delà des chiffres et des lettres, à un cinquième niveau de profondeur... Quant au *GR*, il occupe une place un peu à part. À première vue, il semble préférer le principe de l'énumération des sous-entrées définitionnelles (6 en tout). Mais d'une part, certaines sous-entrées connaissent des subdivisions (en 2a, b), et d'autre part on trouve en ouverture de l'article, en dehors de tout signe introducteur, une définition isolée à laquelle la totalité de l'article est supposée se rattacher !

Observons et comparons les différents critères de structuration retenus et exploités par les dictionnaires ¹⁸².

I – CRITÈRE HISTORIQUE

Ce critère est dominant dans le *GLLF* puisqu'il gouverne les deux premiers nœuds de la structuration. Ces deux nœuds (I et II) sont vides, mais ils répondent implicitement à un critère historique de répartition des définitions et des exemples. Les quatre sous-entrées de II en effet sont précédées de la mention *class.*, et toutes les citations (sauf une de Gautier, sur laquelle je reviendrai) appartiennent au XVII^e siècle. L'expression *le bel air* ouvre cette seconde partie, en première sous-entrée définitionnelle. Quant aux trois définitions suivantes, elles se trouvent respectivement illustrées par des exemples tels que ¹⁸³ :

- [...] Tout cela était un air pour me faire savoir qu'elle a un équipage (Sévigné) 1.
- [...] Parlez, Dom Juan, et voyons de quel air vous saurez vous justifier (Molière). 2.
- [...] Et je me vis contrainte à demeurer d'accord / que l'air dont vous viviez vous faisait3.

¹⁸² . Je reprendrai ici les normes de présentation adoptées dans la partie précédente.

¹⁸³ . Les chiffres représentent les numéros des définitions auxquelles correspondent les exemples.

un peu tort (Molière).

qui n'auraient plus cours actuellement. L'emploi du mot *air* dans la phrase de M^{me} de Sévigné est particulièrement marqué. Complémentairement, on comprend que les définitions et les exemples de I, empruntés à des auteurs des XIX^e et XX^e siècles, correspondent à des emplois modernes. Une exception doit être faite pour l'expression *avoir de l'air de* (au sens de « ressembler à »), qui se trouve regroupée avec d'autres expressions qui marquent la ressemblance sous la sous-entrée I2, mais qui est précédée de la mention *class.* et illustrée par une phrase de M^{me} de Sévigné.

Le *GR* ne met pas en valeur ce critère dans la structuration de son article, mais il retient un assez grand nombre de citations du XVII^e siècle (citations 1, 2, 5, 17, 18, 20, 21, 32 de Molière, citations 12, 23, 31 de La Fontaine, citation 30 de Mme de Sévigné, citation 4 de La Rochefoucauld, sans compter deux citations (15 et 24) de Voltaire). Parmi ces citations, certaines présentent des emplois du mot *air* semblables à ceux que nous avons relevés dans le *GLLF* :

1. (...) Mais de l'air qu'on s'y prend, On fait connaître assez que notre cœur se rend (...) MOLIÈRE, Tartuffe, IV, 5. 2. (Lucile) m'a parlé d'un air à m'ôter tout soupçon. MOLIÈRE, Le Dépit amoureux, III, 8.

D'autre part, il faut précéder les expressions *grand air*, *bel air*, *bon air*, de la mention *vx* ou *vieilli*. Dans le *PR*, on trouve l'expression *grand air* illustrée par une citation de Voltaire (la même que dans le *GR* en 15), ainsi que les expressions *bel air* et *bon air* assorties des mêmes mentions (mais sans citations permettant de les dater plus précisément). Le *TLF* reprend les expressions *avoir bel air*, *bon air*, *grand air*, puis il cite, en A1b – Loc. Rem., un extrait du *Dictionnaire de l'Académie* de 1932 définissant les syntagmes *un homme du bel air*, *les gens du bel air*, *les gens du grand air*, et ajoute ce commentaire : *expr. auj. vieillies*.

Toutefois un certain nombre de données attirent notre attention sur le fait qu'il ne saurait être question d'établir une opposition chronologique tranchée entre les sens dits classiques et les emplois modernes. Ainsi, si l'on regarde de près les trois expressions les plus communément considérées comme vieillies, *bel air*, *bon air* et *grand air*, on constate qu'elles se permettent des avancées dans le temps, jusqu'à trouver place dans des textes du XIX^e, mais aussi du XX^e siècle. Il en est ainsi du *bel air*, qu'on trouve dans Sainte-Beuve (citation 7 du *TLF*), T. Gautier (*GLLF*), et A. France (citation 19 du *GR*), du *bon air* qui se glisse à l'occasion dans une citation de Stendhal (*TLF*, 8), du *grand air*, présent dans Chateaubriand (*GR*, 16), T. Gautier (*TLF*, 9) et A. Maurois (*GLLF*). Il faut toutefois tenir compte du genre et du thème de l'œuvre, qui prédisposent parfois à l'emploi d'expressions vieillies : on pense tout particulièrement au *Capitaine Fracasse* de T. Gautier, qui évoque la vie des comédiens ambulants au XVII^e siècle, ou à *Port-Royal* de Sainte-Beuve, qui constitue une fresque de la vie intellectuelle française au XVII^e siècle. On notera enfin que les expressions *bon air* et *grand air* appliquées à des choses se trouvent respectivement dans des citations de M. Barrès et J. Green (*TLF*, 62 et 63). De plus, ces trois expressions ne peuvent être mises tout à fait sur le même plan historiquement. Le *bel air* est sans conteste une expression classique, vieillie, reconnue comme telle par tous les dictionnaires, et illustrée majoritairement par des citations du XVII^e siècle. On peut en dire autant du *bon air*, quoique cette expression soit plus en

retrait, n'apparaissant ni dans le *GLLF*, ni dans la citation faite par le *TLF* du *Dictionnaire de l'Académie*. En revanche, le *grand air* apparaît comme une expression moins datée. La citation la plus lointaine est celle de Voltaire que nous avons signalée (présente à la fois dans le *PR* et dans le *GR*, en 15), les autres contextes étant ceux d'auteurs modernes et même contemporains (Chateaubriand et A. Maurois, que nous avons cités¹⁸⁴). Le *GR*, qui note à la fois l'expression *avoir (un) grand air* et le syntagme *une personne de (du) grand air*, n'introduit la mention *vx* que dans le second cas. Enfin – fait plus caractéristique – le *GLLF*, dont le critère de structuration est historique, exclut cette expression des sens classiques regroupés en I2, pour la reverser parmi les sens modernes en I3, accompagnée de la seule citation de Maurois.

Ces remarques confirment le fait, signalé dans le préambule, qu'il convient d'être vigilant dans l'établissement des chronologies, et se garder d'appliquer mécaniquement le critère historique par référence pure et simple aux datations des contextes.

ii – expressions

Les expressions sont moins massivement présentes que dans les articles relatifs à l'air physique. Leur nombre varie d'un dictionnaire à l'autre, le *TLF* présentant là encore le plus riche échantillonnage. Mais il existe une expression « incontournable », dont tous les dictionnaires font mention et qui entraîne inmanquablement un petit commentaire syntaxique : c'est *avoir l'air*. Cette expression se détache nettement dans le *PR* et dans le *GR*, où elle occupe une sous-entrée définitionnelle – la dernière sous-entrée (en 3) dans le *PR*, et la quatrième dans le *GR*, juste avant deux emplois un peu particuliers du mot *air* (dans le domaine de la peinture, avec *air de tête*, et dans celui de l'équitation). Dans ces deux dictionnaires, se trouvent déclinées, de façon plus ou moins explicite, les différentes constructions syntaxiques auxquelles cette expression peut donner lieu, et dont je proposerai le classement suivant :

- ***Avoir l'air* + adjectif (accord avec le mot *air*)**

Après le spectacle, elle avait l'air heureux (GR). Elle avait l'air hardi et content d'elle-même (Sand) (PR). Tous ont l'air triste (Flaubert) (PR).

- ***Avoir l'air* + adjectif (accord avec le sujet)**

Elle avait l'air surprise (PR). Vous avez l'air très réservée (GR). Tu as l'air bien sérieuse (Colette) (PR). Ils m'avaient l'air terriblement hardis (France) (PR).

On peut ajouter ici les citations 24.2, 24.3 du *GR*.

Cette boutique a l'air fermée (GR). Leur vitesse n'avait pas l'air excessive (Flaubert) (PR).

On peut ajouter ici la citation 24.4 du *GR*.

- ***Avoir l'air* + constituant adjectival**

Avoir l'air comme il faut (PR, GR).

¹⁸⁴ . Je ne prends pas en compte ici la citation de T. Gautier (*TLF*, 9) extraite du *Capitaine Fracasse*.

· **Avoir l'air + de + syntagme nominal prépositionnel / pronom**

Vraiment on a l'air d'un laquais et non pas d'un amant (Banville) (PR). De quoi ai-je l'air dans cette tenue ? (PR) N'avoir l'air de rien (PR). Du dehors, la maison n'avait l'air de rien (Daudet) (PR, GR, 26). C'est un travail qui n'a l'air de rien, mais qui demande de la patience (PR). Sans avoir l'air de rien (PR).

· **Avoir l'air + de + syntagme infinitival**

Tu as l'air de me le reprocher (PR). Avoir l'air de s'intéresser à qqch., de travailler... (GR). (...) les innombrables minarets qui ont l'air de pointer vers les étoiles (Loti) (PR, GR, 27). ça m'a tout l'air d'être fermé ; ça m'en a tout l'air (PR). Sans avoir l'air d'y toucher (PR).

C'est la construction *avoir l'air* + adjectif qui fait l'objet d'un commentaire, selon les marques d'accord en genre (et éventuellement en nombre) que porte l'adjectif, l'accord pouvant se faire avec le mot *air* ou avec le sujet. Précisons que, pour que ces marques soient apparentes, il faut que le sujet ne soit pas masculin singulier (ce qui est le cas du mot *air*), et que l'adjectif ne soit pas invariable (en genre ou en nombre). Si l'adjectif s'accorde avec le mot *air*, l'adjectif est en fonction d'attribut du complément d'objet direct. Le verbe *avoir* subordonne une construction prédicative dans laquelle une qualité (exprimée par l'adjectif) se trouve attribuée au mot *air*. Ce mot garde dans cette construction son autonomie syntaxique et sémantique. Si l'adjectif s'accorde avec le sujet, il est en fonction d'attribut du sujet. Le verbe *avoir* et le mot *air* forment un composé (le GR parle de locution verbale) équivalant à un verbe simple, tel que *sembler*, *paraître*. Le mot *air* perd alors son autonomie syntaxique et sémantique. Cette opposition est simple à comprendre, mais elle est un peu sommaire. Je m'en contenterai dans une première approche, mais nous verrons, lors de l'étude de cette expression, que les choses sont beaucoup moins tranchées, et beaucoup plus graduelles qu'il n'y paraît ici.

Cette alternance, libre dans un certain nombre d'emplois (le GR, citant F. Brunot, donne la paire : *Cette femme a l'air bon / a l'air bonne*), se trouve limitée par des contraintes lexicales. La première construction (accord de l'adjectif avec le mot *air*) ne peut être utilisée que si le mot *air* peut garder un sens plein, en rapport avec l'apparence, l'expression d'une personne (nous reviendrons naturellement sur ce point). Or cette interprétation peut être compromise, soit par le sémantisme de l'adjectif, s'il ne peut caractériser l'apparence ou l'expression d'une personne, soit par celui du sujet, s'il s'agit d'une chose. Le GR illustre ces deux cas par une citation de F. Brunot :

[...] C'est un contresens que de dire : **cette doctoresse a réellement l'air savant**, ou **cette poire a l'air bon**. (F. Brunot, *La Pensée et la Langue*, p. 624)

Ces contraintes jouent un rôle déterminant dans le choix d'une interprétation, lorsque l'adjectif, pour une raison ou une autre, est invariable, ou n'a pas de marque pertinente.

On placera ici l'expression *avoir l'air comme il faut*, dans laquelle la subordonnée comparative *comme il faut*¹⁸⁵ se trouve en fonction adjectivale, comme en témoigne la

¹⁸⁵ . La proposition *comme il faut* peut également, en fonction de son figement, être considérée comme une locution adverbiale. C'est ce que propose le PR (à l'article *falloir*), en faisant référence à des synonymes tels que *bien*, *convenablement*.

commutation *avoir l'air convenable*. On retrouve avec cette expression la même problématique que celle que nous avons rencontrée avec la structure du type *avoir l'air* + adjectif. Et comme rien n'empêche que l'apparence de quelqu'un, ou la totalité de sa personne, puissent être jugées convenables, l'ambiguïté reste ici de mise.

La construction *avoir l'air* + *de* + syntagme nominal prépositionnel / pronom n'est pas tenue pour ambiguë, dans la mesure où aucune marque formelle ne vient signaler une différence de construction syntaxique. Elle pose toutefois un problème de découpage équivalent, selon que l'on a à faire au verbe *avoir* suivi d'une expansion nominale dont le mot *air* est la tête (*l'air d'un laquais*, *l'air... de quoi*), ou au composé verbal *avoir l'air* (*de*) suivi d'un complément nominal ou pronominal prépositionnel (*d'un laquais*, *de quoi*, *de rien*). Là encore, selon le découpage, le mot *air* tend à garder son autonomie syntaxique et sémantique, ou à se fondre dans une unité morphologique et sémantique supérieure. Dans le premier cas, la construction *avoir* + *l'air d'un laquais* peut s'entendre comme « avoir le même air, la même apparence que celle d'un laquais » (*l'air... de quoi* étant en principe assimilable à cet exemple), alors que si l'on découpe *avoir l'air* + *d'un laquais*, l'interprétation sera proche de « sembler (être), ressembler à ». Les expressions *n'avoir l'air de rien*, *sans avoir l'air de rien*, qui sont fortement lexicalisées et donnent lieu à une réinterprétation métaphorique (du trait négatif de *rien* à la valeur nulle pour les choses, ou à l'absence de manifestations extérieures pour les personnes – avec une implication argumentative qui laisse entendre le contraire), sont à première vue plus opaques. Il conviendra de faire une étude plus fine pour démêler les interprétations possibles, et proposer des analyses syntaxiques appropriées.

Quant à la construction du type *avoir l'air* + *de* + infinitif, elle ne devrait donner lieu qu'à une seule lecture, avec le composé verbal *avoir l'air* (*de*), car on ne voit guère quelle interprétation sémantique pourrait être donnée à un syntagme du type **l'air de* + infinitif, où le mot *air* garderait son sens plein et s'appliquerait à une action, un processus. Là encore, nous verrons que cette position tranchée mérite d'être nuancée, mais nous ne pourrions le faire qu'au cours d'une étude plus fine de la polysémie du mot *air*, et non dans le cadre de cette présentation générale qui a pour rôle de mettre en évidence les problèmes qui se posent. On notera la présence de l'expression métaphorique *sans avoir l'air d'y toucher*, donnée par le *PR* comme synonymique de *sans avoir l'air de rien*.

On le voit, l'expression *avoir l'air* est loin de recouvrir des phénomènes syntaxiques et sémantiques homogènes. Non seulement elle se trouve prise dans des suites formelles de diverses natures, mais on a pu observer qu'à une structure de surface identique (en particulier *avoir l'air* + adjectif) pouvaient correspondre des constructions différentes. De fait, dans le *GR*, la rubrique ouverte en 4 par l'expression *avoir l'air* tend à s'effiloche, laissant entrer, non seulement des expressions non verbales comme *l'air de rien* (expression adverbiale), *un air de rien qui ne trompe personne* (expression nominale), mais aussi des expressions construites sur d'autres verbes, comme *donner l'air*, *se donner l'air*, *prendre l'air*, *un air sévère* (on notera le changement de déterminant), *l'air de...* (et inf.)¹⁸⁶, et enfin les expressions exprimant la ressemblance comme *avoir des airs de qqn*, *avoir un faux air de qqn*, *ils ont un air de famille* (dans lesquelles on ne trouve

¹⁸⁶ . Cette suite d'expressions est quelque peu cacophonique comme nous le verrons...

plus que l'article indéfini). On peut se demander s'il est légitime de poser l'existence d'une « expression » *avoir l'air*, dont l'unité résiderait dans cette suite purement formelle de constituants, alors que cette séquence est susceptible de présenter un fonctionnement syntaxique et sémantique différent selon les rapports qu'elle entretient avec l'environnement dans lequel elle se trouve. S'il est des emplois qui, à l'évidence, témoignent de la lexicalisation de cette séquence (en particulier, lorsqu'elle est suivie d'un adjectif qui s'accorde avec le sujet), il en est d'autres qui se présentent comme des constructions libres du verbe *avoir* (ainsi, en cas d'accord de l'adjectif avec le mot *air*, on a à faire à une double complémentation du verbe, avec attribut du complément d'objet).

On ne trouve pas, dans le *GLLF* et le *TLF*, de sous-entrée ou de subdivision consacrée à l'expression *avoir l'air*. Le *GLLF* la mentionne toutefois dans le cours de la rubrique qui correspond à la toute première définition, en lui donnant la signification « paraître » : il s'agit donc plutôt de la séquence lexicalisée. Trois citations s'y rattachent, que j'ordonne ci-dessous selon le principe de classement précédent :

- **Avoir l'air + adjectif**

Il avait l'air un peu piqué (Romains).

- **Avoir l'air + de + syntagme nominal / pronom**

Les citernes remplies avaient l'air de boucliers d'argent (Flaubert).

- **Avoir l'air + de + syntagme infinitival**

Cet enfant a l'air de bien vous aimer, Madame (Daudet).

La première illustre la structure du type *avoir l'air* + adjectif. La forme de l'adjectif ne permet pas ici de statuer de manière formelle sur le type de construction syntaxique, dans la mesure où le mot *air* et le sujet sont tous deux au masculin. Mais l'adjectif *piqué* qui dénote (familièrement) une légère atteinte psychique se dira plutôt, me semble-t-il, de la personne que de son apparence ou de son expression. On aurait donc à faire à la construction avec attribut du sujet, et au composé verbal *avoir l'air*. Dans la seconde citation, on retrouve la structure *avoir l'air* + de + syntagme nominal, en principe ambiguë. Mais on se trouve ici en présence d'objets. Le découpage de la séquence en verbe (*avoir*) + syntagme nominal (*l'air de boucliers d'argent*) aurait pour résultat d'attribuer doublement une sorte d'apparence humaine ou d'expression, aux *boucliers d'argent* et aux *citernes*. Cette interprétation peut faire hésiter¹⁸⁷, et dans ce cas, on choisira, comme semble le faire le dictionnaire, l'autre lecture – soit le composé verbal *avoir l'air* (*de*), au sens de « paraître », « ressembler à », suivi d'un syntagme nominal prépositionnel (*de boucliers d'argent*). La dernière citation contient la construction du type *avoir l'air* + de + infinitif, dont on a vu qu'elle ne pouvait donner lieu (en principe...) qu'à une seule lecture, avec ce même composé verbal. Il apparaît donc que le *GLLF* a pris soin de regrouper des exemples qui illustrent plutôt l'emploi de l'expression (à proprement parler) *avoir l'air* (*de*) dans le sens « paraître ». De fait, la séquence concurrente *avoir l'air* + adjectif, dans laquelle le verbe *avoir* se construit avec un attribut du complément

¹⁸⁷ . J'examinerai les choses de plus près quand j'étudierai les emplois du mot *air* appliqué aux choses.

d'objet, ne figure pas ici. La mise en regard des deux constructions avec l'adjectif (attribut du sujet / attribut de l'objet), et le commentaire sur les variations d'accord de l'adjectif, se trouvent à la fin de l'article, après la mention *Rem*. Le corpus comporte un nombre relativement important (4) de citations non ambiguës qui illustrent la construction avec attribut du complément d'objet (comme si l'on voulait se racheter de les avoir passées sous silence dans le corps de l'article !).

Je présente ce corpus, en distinguant clairement les types d'emplois :

- **Avoir l'air + adjectif (accord avec le mot *air*)**

Elle avait l'air très fâché (Hugo). La reine d'Espagne a l'air bon et bienveillant (Stendhal). Et, en voulant arrêter mes larmes, elle avait l'air aussi inquiet que si c'eût été des flots de sang (Proust). Maman souriait, mais elle avait l'air soucieux et fatigué (Duhamel).

- **Avoir l'air + adjectif (accord avec le sujet)**

Ils m'avaient l'air terriblement hardis (France)¹⁸⁸. Elle n'avait pas l'air trop fâchée (Maurois).

Ces prétentions ont l'air excessives.

Le commentaire grammatical du *GLLF* reprend les données du problème précédemment posé, mais en les simplifiant. Pour ce dictionnaire en effet, soit le sujet représente une personne, et l'alternance est possible :

Lorsqu'il s'agit de personnes, l'accord se fait avec le sujet si la locution a le sens de « sembler », « paraître » [...] ; l'accord se fait avec *air* si l'on veut insister sur le sens de « mine », « physionomie » [...]

soit il représente une chose, et dans ce cas :

L'adjectif qui suit la loc. *avoir l'air* s'accorde avec le sujet s'il s'agit de choses [...]

On ne retrouve pas ici le problème posé par *l'air savant* de la doctoresse... En revanche, une parenthèse propose une explication originale de la structure du type *avoir l'air* + adjectif appliquée à la personne (ex. : *Ils m'avaient l'air terriblement hardis*), et qui est la suivante :

[...] on peut alors généralement intercaler le verbe *être* entre la locution et l'adjectif [...]

ce qui revient à assimiler (par recours à l'ellipse) cette structure à celle du type *avoir l'air (de) + infinitif*. Notons que cette explication, qui semble réservée au cas où le sujet représente une personne, pourrait aussi bien s'appliquer à l'exemple qui contient un sujet exprimant une chose (*Ces prétentions ont l'air excessives*).

Si l'on revient maintenant, après le détour que nous a fait faire cette petite annexe grammaticale sur l'ambiguïté de la structure avec adjectif, dans le corps de l'article du *GLLF*, on s'aperçoit qu'à la suite des trois citations rattachées à l'expression *avoir l'air*, figurent un certain nombre d'expressions qui contiennent elles aussi la séquence *avoir l'air*. Ce sont, dans l'ordre d'apparition :

¹⁸⁸ . Exemple déjà présent dans le PR.

Sans en avoir l'air. Avoir l'air comme il faut. Il a l'air très comme il faut (Dumas fils). Avoir l'air en dessous. N'avoir l'air de rien [en parlant d'une personne]. Cela n'a l'air de rien, mais... N'avoir pas l'air d'y toucher.

On retrouve les expressions lexicalisées rencontrées dans le *PR* et dans le *GR*, *n'avoir l'air de rien* (en parlant d'une personne ou d'une chose), *n'avoir pas l'air d'y toucher*. On peut leur rattacher l'expression synonyme *sans en avoir l'air*, qui peut être syntaxiquement assimilée à une structure du type *avoir l'air (de) + infinitif* (avec pronominalisation par *en* d'un syntagme *de + infinitif* à valeur générique, ce qui entraîne le figement de la structure). À l'expression *avoir l'air comme il faut*, relevée précédemment, on adjoindra *avoir l'air en dessous*, qui contient elle aussi un constituant d'une autre catégorie (locution adverbiale), employé en fonction adjectivale (pouvant commuter avec *dissimulé*, par exemple). Si l'on admet que cette qualification peut être attribuée à l'apparence, à l'expression, ou s'étendre à la personne entière, on retrouvera la même ambiguïté que précédemment.

J'ai gardé pour la fin l'examen du *TLF*, qui, peut-être en raison du critère distributionnel de classement qu'il a adopté et qui privilégie le contexte de droite du mot *air* (je reviendrai bien sûr sur ce point), n'identifie jamais clairement, en tant que telle, une expression ou une séquence *avoir l'air*. C'est donc à partir de la problématique que les précédents dictionnaires m'ont permis de poser que je propose un inventaire des structures rencontrées dans le *TLF*, en regroupant des exemples et citations qui se trouvent disséminés tout au long de l'article (je donne à chaque fois entre crochets les références précises permettant de les situer).

Voyons d'abord la structure *avoir l'air + adjectif* :

- **Avoir l'air + adjectif** (hors contexte) [A1b Rem.]

(avoir) l'air absent, agréable, attentif, fâché, honnête, hypocrite, indifférent, joyeux, maladif, moqueur, naïf, prétentieux, provocant, triste...

- **Avoir l'air + adjectif** (accord avec le mot *air*) [A1(d)¹⁸⁹ Rem. 1]

Elle a l'air sot, elles ont l'air sot.

- **Avoir l'air + adjectif** (accord avec le sujet) [A1b, citations 5 et 6]

5. — Mahaut n'a pas l'air bien portante. R. RADIGUET, *Le Bal du comte d'Orgel*, 1923, p. 163. 6. Ils avaient l'air tout à fait calmes et presque contents. A. CAMUS, *L'Étranger*; 1942, p. 1163.

- **Avoir l'air + adjectif** (adjectif épïcène) [A Rem.]

Il a l'air bête.

Conformément à son habitude de proposer sous forme d'une *remarque* attenante à telle ou telle sous-entrée, ou subdivision de l'article, les collocations usuelles du mot (qu'il appelle *syntagmes fréquents*), le *TLF* nous donne sous A1b un échantillonnage d'adjectifs qu'on peut trouver après *avoir l'air*. Mais ce qui l'intéresse ici, c'est moins cette séquence

¹⁸⁹ . Cette lettre me sert à indiquer précisément l'emplacement de la remarque où se trouve l'exemple, mais elle est entre parenthèses dans la mesure où la remarque n'a pas de lien direct avec cette entrée (elle se rattache à un nœud supérieur).

nature purement syntaxique, pose la structure *air* + adjectif. Ensuite la sous-entrée A1b qui précède immédiatement ces collocations est faite d'une suite d'expressions *avoir, prendre l'air, un air...* (qui ont en commun de pouvoir être suivies d'un adjectif), dans laquelle la spécificité de la séquence *avoir l'air* n'apparaît guère. Enfin dans la rubrique *syntagmes fréquents* elle-même, le verbe *avoir* se trouve mis entre parenthèses, comme s'il ne servait que de support et de faire-valoir à la présence de l'adjectif. De plus, ces syntagmes sont pris hors contextes, ce qui ne permet pas de faire apparaître, à travers le phénomène de l'accord, la problématique de la construction adjectivale. On peut toutefois penser que se dessine quand même, derrière ces syntagmes, la structure du type *avoir l'air* + adjectif attribut de l'objet : le rapprochement du mot *air* et de l'adjectif (fait depuis le début de l'article), la mise sur le même plan des constructions *avoir, prendre l'air, un air*, le fait de proposer une sélection de formes adjectivales (qui n'aurait guère de pertinence dans le cadre lexicalement très ouvert de la structure avec l'attribut du sujet), semblent aller dans ce sens. Mais cette lecture est remise en cause par un examen plus attentif de ce début d'article. On s'aperçoit en effet que la structure du type *avoir l'air* + attribut du sujet se glisse subrepticement en plusieurs endroits où on ne l'attendrait pas. Sous la sous-entrée A1b dont on vient de parler, on trouve en effet trois citations : la première (4) contient la construction *prendre l'air*, et les deux suivantes (5 et 6) sont consacrées à *avoir l'air* : elles illustrent l'une et l'autre la construction avec l'attribut du sujet ! Mieux encore. La première remarque de l'article, celle qui suit la toute première définition d'ouverture en A, et qui précise les conditions distributionnelles d'emploi du mot *air*, donne l'interprétation sémantique suivante :

[...] Il [le mot *air*] sert à attribuer à une personne une certaine apparence, une manière d'être précisée par l'adj. ou le syntagme équivalent. *Il a l'air bête* signifie « il est apparemment bête ».

Dans le premier énoncé, il semble que soit donné au mot *air* le sens plein d'« apparence », « manière d'être ». Mais la paraphrase de l'exemple proposé, qui contient la séquence *avoir l'air* suivie d'un adjectif (comme par hasard épicène !) laisse perplexe. Le sémantisme du mot *air* se trouve contenu dans l'adverbe *apparemment*, qu'on tend à interpréter comme un modalisateur. De ce fait, cette paraphrase paraît mieux adaptée à la structure avec attribut du sujet qu'à celle avec attribut de l'objet...¹⁹⁰. D'un autre côté, on voit mal comment cette structure lexicalisée, dans laquelle le mot *air* perd son autonomie syntaxique et sémantique, pourrait faire fonction d'exemple prototypique, sous la définition d'ouverture ! Le soupçon vient que la problématique liée à la séquence *avoir l'air* n'a pas été reconnue, occultée par l'attention excessive portée à l'adjectif, et sans doute aussi par une application mécanique du critère distributionnel qui n'a pas su prendre en compte la diversité des structures syntaxiques. Ce n'est qu'en avançant dans l'article qu'on récupère enfin, après (d), le petit commentaire sur l'accord de l'adjectif. Il est d'ailleurs particulièrement menu :

Rem. 1. Accord au fém. ou au plur. : l'accord se fait en principe au masc. sing. *Elle a l'air sot, elles ont l'air sot*. Mais les ex. d'accord au fém. ou au plur. ne sont pas rares (cf.

¹⁹⁰ . On notera également que les synonymes *sembler, paraître*, donnés en B après la définition du mot *air* appliqué à des choses, fournissent plutôt l'équivalent de la locution *avoir l'air*, que du mot *air* lui-même !

ex. 5, 6). Cette rem. vaut également pour B (cf. ex. 60).

Placer ce commentaire en cet endroit laisse entendre qu'il se rattache soit à la sous-entrée précédente, qui introduit en (d) les constructions *d'un air, de son air + adjectif*, soit éventuellement qu'il vaut pour tout ce qui a été dit jusque-là (de a à d). Or les variations d'accord de l'adjectif ne peuvent concerner que la séquence *avoir l'air*, ce que, dans sa présentation lapidaire (*accord au fém. ou au plur.*), cette remarque n'explicite pas suffisamment : c'est seulement à travers l'exemple qu'il en est fait mention. D'autre part, la formulation n'est pas des plus claires : la mise en relation de l'adjectif avec le mot *air* ou avec le sujet se déduit de l'indication donnée sur les marques de genre et de nombre (*au fém. ou au plur. ; au masc. sing.*). Enfin l'alternance entre les deux structures, au lieu de faire l'objet d'une évaluation interprétative, est soumise à une sorte de règle générale, dont on ne voit pas très bien la légitimité – l'accord se faisant *en principe* avec le mot *air*. Pas un mot sur les contraintes lexicales (*l'air bon de la poire* ou *l'air savant de la doctoresse*) qui peuvent éventuellement conditionner ces variantes de structure. Ces considérations auraient pourtant d'autant plus leur place que certaines citations, qui se glissent avec naturel au milieu des autres, ne laissent pas de surprendre. Il en est ainsi de *l'air mélancolique des chaussettes* (61), qui suit la citation 60 (où *les nouvelles ont l'air mauvaises*)... Je reviendrai bien sûr sur cette problématique du mot *air* appliqué à des choses.

À cette structure du type *avoir l'air + adjectif*, on peut adjoindre la structure suivante dans laquelle le nom non précédé de l'article est mis en fonction d'adjectif¹⁹¹ :

Avoir l'air + nom (en fonction d'adjectif)

15. ... « cela m'ennuie de n'avoir pas un bijou, pas une pierre, rien à mettre sur moi. J'aurai l'air misère comme tout. J'aimerais presque mieux ne pas aller à cette soirée. » G. DE MAUPASSANT, Contes et nouvelles, t. 1, La Parure, 1884, p. 456.

Cet emploi d'un nom non marqué entretient l'ambiguïté de la structure, la qualification (*misère*) pouvant se rapporter aussi bien à l'apparence de la personne qu'à toute la personne. On notera que, pour le *TLF*, cette citation illustre la distribution *air + subst.* (en A2) sans que soit posé le problème de la construction verbale.

Dans la même perspective distributionnelle, le *TLF* propose des exemples de la structure :

Avoir l'air + syntagme nominal prépositionnel / syntagme pronominal

25. Vraiment on a l'air d'un laquais, et non pas d'un amant¹⁹². T. DE BANVILLE, Les Cariatides, Les Baisers de pierre, 1842, p. 63. 26. J'ai l'air d'un propriétaire

¹⁹¹ . On relève en A3fRem. une structure fantôme du type *avoir l'air + adv. ou loc. adv.*, qui incite à attribuer dans cette structure une fonction adjectivale à l'adverbe – fonction que confirme la citation 33 qui suit, à cela près qu'elle est sans rapport avec *avoir l'air* (puisque c'est la construction *prendre un air* qui est utilisée), et qu'elle ne permet donc pas de clarifier la fonction de l'adjectif dans la structure avec *avoir* ! De plus une glose grammaticale (*avoir l'air + adv. ou loc. adv. mis pour avoir l'air d'être + adv.* [je souligne]) propose tout à fait arbitrairement de mobiliser une ellipse (pourquoi sur cette seule structure ?), de surcroît sans en lever l'ambiguïté.

d'écurie de courses, d'un cercleux, d'un vieux marcheur, Justin s'était pris à tourner autour de notre ami, l'œil mi-clos, la lèvre inférieure, qu'il avait grosse et fendue, avancée d'un air méditatif. — Mais non, mais non, disait-il. C'est parfait. Tu n'as pas l'air d'un grand-duc. G. DUHAMEL, *Chronique des Pasquier, Le Désert de Bièvres, 1937, p. 26.* 29. **Mais j'aimais mieux avoir l'air de celui qui sait que de celui qui questionne.** M. PROUST, *À la recherche du temps perdu, Sodome et Gomorrhe, 1922, p. 1097.*

qu'il rattache à la structure *air* + compl. déterminatif (A3), le complément déterminatif pouvant être représenté par *un subst. concr. actualisé* (A3c) comme dans les citations 25 et 26, ou par *un dém. antécédent d'une relative*, en 29. Il n'est toujours pas question d'*avoir l'air* (alors que la citation 25, présente dans le PR, figurait sous la sous-entrée réservée à cette séquence). L'ambiguïté de découpage que nous avons précédemment signalée se retrouve pourtant ici. Le mot *air* peut garder son sens plein et être la tête d'un syntagme nominal complément. Il s'agit alors de l'apparence ou de l'expression qu'on reconnaît à un type social ou humain : *l'air d'un laquais, d'un amant* (25), *l'air d'un propriétaire de course, l'air d'un grand-duc* (26), *l'air de celui qui sait, de celui qui questionne* (29). Ou alors, on opte pour une interprétation plus faible (qui paraît peut-être plus naturelle, moins forcée ?), avec la locution verbale *avoir l'air (de)*. On notera que le TLF, en posant une structure du type *air* + compl. déterminatif, choisit implicitement le premier découpage.

Je mettrai à part l'énoncé suivant, emprunté au *Nouveau Larousse illustré*, et construit également sur la séquence *avoir l'air* :

« Les enfants ont presque toujours l'air du père ou de la mère. » [A3a – loc. Rem.]

Cet exemple est contenu dans une remarque, qui se rattache logiquement à la subdivision précédente consacrée aux expressions nominales *air de famille, de parenté, de ressemblance*, et il est suivi immédiatement des expressions verbales *avoir un faux air, Il a beaucoup de votre air*. Ces structures voisines, dans lesquelles le mot *air* garde son autonomie syntaxique et sémantique, laissent à penser (conformément d'ailleurs à l'intuition) qu'il en est de même pour *avoir l'air (du père ou de la mère)*, quoique nous entrions ici dans le champ lexical de la ressemblance, où le mot *air* prend un sens un peu particulier. On notera que les expressions, verbales et nominales, qui marquent la ressemblance sont présentes dans les trois autres dictionnaires, mais qu'aucun ne mentionne cette séquence *avoir l'air*. Pas même le GR qui, pourtant, rattache, comme on l'a vu, les expressions *avoir des airs de qqn, avoir un faux air de qqn, Ils ont un air de famille*, à la sous-entrée 4 réservée à la séquence *avoir l'air*.

Je citerai enfin l'expression métaphorique (*n'avoir*) *l'air de rien*, qu'on trouve prise, en A3g, dans un lot d'expressions qui, là encore, déclinent des *compl. déterminatifs divers*...

La dernière structure :

· **Avoir l'air + de + syntagme infinitival**

30. Je m'avançais vers elle et, modeste, ingénu : « Vous m'avez accordé cette valse, Madame ? » J'avais l'air de prier n'importe quelle femme, Elle me disait :

¹⁹² . Même exemple que dans le PR.

« oui », comme au premier venu. SULLY PRUDHOMME, *Les Vaines tendresses, Invitation à la valse, 1875, p. 160.*

est présente, en A3f. Elle entre, elle aussi, dans le cadre des *compl. déterminatifs*, ce qui implique le découpage *l'air + de prier*, qui n'est certes pas le plus attendu... Les expressions *en avoir l'air*¹⁹³, *sans en avoir l'air*, suivent l'expression (*n'avoir*) *l'air de rien*, cette fois dans le cadre des *compl. déterminatifs divers* (ce qui maintient le même découpage...). Ces expressions sont illustrées respectivement par les citations 40 et 39. L'expression *n'avoir pas l'air d'y toucher* ne figure pas¹⁹⁴.

J'ai mis à part un petit groupe de citations, dans lesquelles la séquence *avoir l'air* a pour sujet un syntagme nominal référant à une chose concrète ou abstraite, et où l'on retrouve les mêmes structures que précédemment¹⁹⁵ :

- **Avoir l'air + adjectif** (accord avec le mot *air*)

1. ... et il a relevé ses chaussettes, qui avaient un peu l'air mélancolique. L. ARAGON, *Les Beaux quartiers, 1936, p. 257 (61).*

- **Avoir l'air + adjectif** (accord avec le sujet)

2. Nous continuons à ne rien savoir. Mais les nouvelles m'ont l'air mauvaises. G. FLAUBERT, *Correspondance, 1871, p. 252 (60).*

- **Avoir l'air + syntagme nominal prépositionnel** (en fonction d'adjectif)

3. Vraiment aussi, il trouve que cet arbre a trop l'air en bois. J. RENARD, *Journal, 1894, p. 210 (68).*

- **Avoir l'air + de + syntagme nominal / pronom**

4. Il a, dans la cuisse, une douleur rhumatismale qui a tout l'air d'une sciatique. E. et J. DE GONCOURT, *Journal, févr. 1880, p. 59 (70).* 5. L'univers porte en soi d'infaillibles conseils Dont la sagesse a l'air d'une atroce démence : ... SULLY PRUDHOMME, *La Justice, Commencements, 1878, p. 88 (65).* 6. Il neigeait. Je regardais par la fenêtre les flocons immaculés s'amasser sur le gazon. Peyrot sonna. J'ouvris moi-même. — Je savais vous trouver, monsieur, par un temps pareil. — Un temps qui déshonore le pays. — ça en a tout l'air. Il va bientôt falloir un traîneau. J. DE PESQUIDOUX, *Le Livre de raison, t. 3, 1932, p. 86 (72).*

- **Avoir l'air + de + syntagme infinitival prépositionnel**

¹⁹³ . On peut contester le statut d'*expression* de cette séquence, dans la mesure où elle ne semble pas faire sens hors contexte. Mais son emploi est relativement figé dans le tour comparatif *plus... qu'il n'en a l'air*, qu'on trouve dans la citation 40.

¹⁹⁴ . On trouve en revanche l'expression *un air de ne pas y toucher*, dans laquelle on peut considérer que le mot *air* a un sens plein. Il en serait de même pour *un air de rien qui ne trompe personne* (GR). Je ne peux entrer ici dans le détail des analyses auxquelles donnent lieu ce type d'expressions, mais je les reprendrai plus loin.

¹⁹⁵ . Par commodité, je donne à chaque citation un numéro, qui sera repris dans le commentaire. La numérotation d'origine est donnée après la référence d'auteur, entre parenthèses.

7. Une eau d'une limpidité qui a l'air de laver les pierres moussues, vert de bouteille, qui sont au fond, faisant des feuilles du velours, et des cailloux jaunes, de la topaze brûlée. E. et J. DE GONCOURT, Journal, août 1858, p. 520 (71).

Le TLF place ces citations dans la seconde grande partie (en B), dans laquelle il regroupe tous les emplois du mot *air* appliqué à des choses, et qu'il introduit par ce commentaire :

Rem. *Air* s'emploie dans les mêmes conditions syntaxiques que sous A. Les grammairiens jugent cet usage incorrect.

Cette remarque laisse entendre que le mot *air* s'applique en principe (selon les grammairiens) à des personnes, non à des choses, mais que l'on trouve dans les textes les mêmes types d'emplois (*les mêmes conditions syntaxiques*) pour les choses que ceux qui ont été inventoriés en A pour les personnes. Or on a vu que dans cette première grande partie, la problématique syntaxique de la séquence *avoir l'air* n'avait pas été clairement posée, et qu'en particulier la distinction n'avait pas été faite entre les constructions syntaxiques dans lesquelles le mot *air* conserve son autonomie syntaxique et sémantique, et les emplois de la locution *avoir l'air* où il devient simple élément du composé verbal. La seconde partie entretient cette confusion, dans la mesure où elle mêle des structures du premier type, comme la citation 1 qui contient une construction avec attribut de l'objet (l'adjectif s'accorde avec le mot *air*), et d'autres, dans lesquelles on a à faire à la locution *avoir l'air*. C'est le cas à l'évidence de la citation 2, toujours en raison de l'accord de l'adjectif. Les contraintes interprétatives dictent le même choix pour la citation 3, dans laquelle, au problème du support (*arbre*) vient surtout s'ajouter celui de la caractérisation (*en bois* ne peut se dire de l'air !). En 4 et 5, le problème est plus délicat. On peut se demander jusqu'à quel point il est possible d'attribuer une apparence, une expression (?), à des sensations physiques (*douleur rhumatismale, sciatique*), ainsi qu'à des qualités abstraites (*sagesse, démençe*)... La citation 6 présente la version pronominal de cette structure, si l'on comprend que *en* pronominalise le syntagme nominal qui précède (= *ça a tout l'air d'un temps qui déshonore le pays*)¹⁹⁶. Mais il paraît difficile d'attribuer un air au temps qu'il fait ! Enfin on relève un exemple de la structure *avoir l'air de* + infinitif, sans ambiguïté, on l'a vu, quant à l'identification de la locution *avoir l'air*. Parmi tous les exemples qui contiennent la séquence *avoir l'air* avec un sujet exprimant une chose, seule la citation 1 présente de façon certaine une construction libre du mot *air*, inséré dans une structure avec attribut du complément d'objet. Quatre d'entre eux illustrent l'emploi de la locution *avoir l'air*, et deux restent incertains. Mais la présence de la citation 1 dans ce corpus est sujette à caution. Elle semble plutôt relever d'un fait de style, par lequel on personnifie humoristiquement une paire de chaussettes, en leur attribuant non seulement du vague à l'âme, mais même une expression humaine ! Si on exclut cette citation, la majorité des exemples se rapportent donc à la locution *avoir l'air*, ayant pour sujet un nom de choses – ce qui va dans le sens de l'orthodoxie. La remarque introductrice notifiant l'avis des grammairiens, et qui n'a de pertinence que lorsque le mot *air*, syntaxiquement et sémantiquement autonome, s'applique en tant que tel à une chose, ne se trouve donc pas vraiment en accord avec ce lot de citations... Et la référence

¹⁹⁶ . Le TLF considère *en avoir tout l'air* comme une locution. Il me semble qu'ici le pronom *en*, en emploi libre, ne participe pas du figement de la structure. En revanche, la suite *avoir tout l'air* a tout l'air d'être lexicalisée ! Mais elle peut entrer dans d'autres constructions, comme par exemple *ça m'a tout l'air d'être fermé ; ça m'en a tout l'air*.

globale aux *conditions syntaxiques* d'emploi du mot *air* dans la partie A, qui suppose que dans tous les cas le mot *air* garde son sens plein, confirme, s'il en était besoin, que la diversité des structures relatives aux personnes n'a pas été vue non plus.

L'expression / séquence *avoir l'air*, plus ou moins reconnue selon les dictionnaires, mais partout présente, se taille donc la part du lion, et promet de donner quelque fil à retordre lors du travail de structuration de la polysémie du mot *air*... Pour autant, elle n'est pas la seule.

Je ferai un inventaire rapide des autres expressions rencontrées. Elles sont dans leur grande majorité relatives à la personne, et elles présentent généralement une structure de base du type :

- verbe + dét. + *air* + adjectif (antéposé ou postposé) / constituant en fonction adjectivale

ex. : *avoir un grand air*.

dans laquelle le mot *air* est la tête d'un syntagme nominal complément d'objet d'un verbe. Elles se construisent sur un nombre limité de verbes : *avoir, prendre, se donner*. Le déterminant est un article indéfini, mais peut aussi être absent. L'adjectif peut être antéposé ou postposé ; un constituant d'une autre nature peut le remplacer dans cette fonction (*prendre des airs de supériorité*). On peut aussi trouver le syntagme nominal à l'état libre, précédé d'un article défini ou indéfini : *le bel air / des airs penchés*. D'autres structures moins typiques sont également possibles.

Je regrouperai les expressions rencontrées dans les dictionnaires en fonction d'un critère sémantique, relatif aux différentes qualifications du mot *air*.

- Avoir bon air, très bon air, le meilleur air du monde.
- Avoir bel air, bon air, (un) grand air. Avoir mauvais air.
- Bon air. (Le) bel air.
- Un homme du bel air, les gens du bel air, les gens du grand air¹⁹⁷. Une personne de (du) grand air.
- Avoir mauvais air.
- Le bel air des choses.
- Avoir bon air, grand air [choses].

Cette première série d'expressions concerne l'apparence sociale. Elle contient des épithètes évaluatives de portée très générale, presque toutes mélioratives, et même superlatives : *bon air, bel air, grand air, très bon air, le meilleur air du monde / mauvais air*. Le support verbal est le verbe *avoir*. Le syntagme nominal contient une épithète antéposée et un déterminant facultatif, ce qui témoigne d'un certain degré de figement. L'expression nominale, quand elle est positive, est donnée indépendamment du verbe (*bon air, (le) bel air*), et, sous une forme prépositionnelle, elle peut caractériser un support nominal (*un homme, les gens du bel air, les gens, une personne du grand air*). Les définitions du *GLLF* suggèrent toutefois une autre lecture du syntagme *les gens du bel air*,

¹⁹⁷ . Ces expressions, données par le *TLF* en A1b – Loc. Rem., sont extraites du *Dictionnaire de l'Académie*, 1932.

dans lequel *le bel air* ne serait pas une qualification du support nominal, mais pourrait dénoter métonymiquement le groupe social ainsi caractérisé (d'où l'équivalent « les personnes de la bonne société ») : c'est cette signification qu'illustreraient les citations de Furetière et de T. Gautier. On notera que ces expressions peuvent aussi s'appliquer à des choses, ce que signale le *GR* (*le bel air des choses*), et surtout le *TLF*, qui, en B1 – Loc., illustre les expressions (*avoir bon air, grand air*, par des citations relatives où elles se rapportent à des bâtiments (*ce palais* en 62, *la maison* en 63). Les expressions mélioratives, (*avoir bon air, bel air*, en particulier – à la différence de l'expression (*avoir mauvais air* – portent généralement, comme on l'a vu, la mention *vx, vieilli* ou *class.* dans les dictionnaires.

Ces expressions ne sont pas utilisées comme sous-entrées définitionnelles, sauf, dans le *GLLF*, l'expression *le bel air*, qui ouvre la première sous-entrée de la seconde grande partie (II1). Dans le *TLF*, on trouve les expressions *avoir bel air, bon air, grand air*, au quatrième niveau de la structuration, en A1b – Loc. ; appliquées à des choses, elles remontent au troisième niveau, ce qui s'explique par la moindre richesse et complexité de cette seconde grande partie de l'article.

- Prendre de grands airs.
- Prendre, se donner des airs, de grands airs, des airs d'importance, de supériorité.
- Grands airs. Airs d'importance, de supériorité.

Ce petit groupe d'expressions a en commun de dénoter une attitude de hauteur, prise en mauvaise part. La structure de base présente un certain nombre de caractéristiques. Les verbes (*prendre, se donner*) expriment l'acquisition plutôt que la possession. Le mot *air*, précédé de l'article indéfini, est toujours au pluriel, et il est qualifié par l'adjectif *grand*, ou par des syntagmes nominaux prépositionnels à fonction adjectivale synonymes, tels que *d'importance, de supériorité*. Il est à noter le rôle que joue le pluriel du mot *air*, qui entraîne la péjoration de l'expression précédente (*avoir grand air*)¹⁹⁸, et qui, même, en l'absence d'expansion adjectivale, suffit à emphatiser (de manière défavorable) le signifié du mot *air* (*prendre, se donner des airs*). Le *TLF* mentionne également les expressions nominales *airs d'importance, de supériorité*, à une certaine distance de l'expression *grands airs* (citation 51), qu'il dissocie elle-même curieusement de l'expression verbale *se donner de grands airs* (elle-même rattachée à *se donner des airs, prendre des airs*, en A6e)¹⁹⁹. Ces expressions ne jouent pas le rôle de sous-entrée définitionnelle, sauf dans le *TLF*, *se donner des airs, prendre des airs*, qu'on trouve en A6e, au troisième niveau de structuration²⁰⁰. L'expression *grands airs* figure, elle, dans une subdivision du quatrième niveau.

¹⁹⁸ . Le *GLLF* regroupe d'ailleurs l'expression *avoir grand air* (disjointe, on l'a vu, des sens classiques) et *se donner des airs, prendre de grands airs*, sous une même entrée définitionnelle en I3.

¹⁹⁹ . Une telle présentation étant due à l'application du critère distributionnel que nous verrons par la suite.

²⁰⁰ . Ces deux expressions sont curieusement précédées du syntagme *de ces airs*, qui n'est illustré d'aucune citation...

- Des airs penchés (*PR*).
- Avoir, prendre un air penché, des airs penchés : un air pensif, rêveur (article *penché* du *PR*).
- Avoir, prendre des airs penchés : affecter certaines attitudes pour se rendre intéressant (*GR*).
- Prendre, avoir des airs penchés : prendre certaines attitudes dans le but de plaire, de séduire (*TLF*).

Une expression de structure similaire (on retrouve en particulier le pluriel du mot *air*) pose problème. En effet, une même caractérisation (*penché*) conduit à des interprétations différentes selon les dictionnaires. Si le *GR* et le *TLF* sont proches l'un de l'autre (il s'agit toujours de produire un effet positif, intérêt ou séduction, sur autrui), le *PR* propose une lecture singulière, quasi contradictoire, puisqu'il évoque une activité mentale, intérieure. Il est aussi le seul à proposer l'alternance singulier / pluriel (à l'article *penché*). Dans tous les cas, le participe-adjectif n'est pas pris dans son sens propre, mais donne lieu à une dérivation métonymique. Là encore, ces expressions ne sont pas considérées comme des sous-entrées définitionnelles : tout au plus, dans le *TLF*, elles figurent dans une subdivision de quatrième niveau.

Il a un air d'en avoir deux, un air sur deux airs : un drôle d'air (GR). Avoir un air de deux airs, en parlant de quelqu'un dont on déchiffre mal les sentiments, paraître afficher un certain mécontentement (GLLF). Cette bête vous avait des airs de deux airs (Escholier) (GLLF). Être à plusieurs airs, un air sur deux airs : être hypocrite ou fantasque ; jouer en cachette plusieurs rôles à la fois, ou faire tantôt bonne et tantôt mauvaise mine à la même personne sans motif apparent. L. LARCHEY, Les Excentricités de la langue française en 1860, p. 362.

Toutes ces expressions ont en commun de jouer, avec des formulations variables, sur deux ou plusieurs airs (*un air d'en avoir deux, un air sur deux airs, un air de deux airs, plusieurs airs*), et de signifier métonymiquement, par ce chevauchement d'apparences expressives, des dis-positions changeantes ou sournoises, en tout cas difficiles à interpréter. Les dictionnaires (le *PR* ne mentionne pas ce type d'expression) sont plus ou moins explicites, allant d'une définition lapidaire (*GR*) à un commentaire circonstancié, tiré d'un ouvrage sur la langue française (*TLF*). On notera que le support verbal est variable, puisqu'on peut utiliser aussi bien *avoir* que *être* (*être à plusieurs airs*). La citation 59 du *TLF*, extraite de Pagnol, contient l'expression nominale en fonction circonstancielle (*on me / je te regarde d'un air sur deux airs*). Là encore, ces expressions ne jouent pas de rôle au niveau de la structuration des articles du *GR* et du *GLLF*, et se trouvent placées dans une subdivision de quatrième niveau dans le *TLF*.

- Avoir des airs de qqn.
- Avoir un faux air de qqn.
- Avoir de l'air de. Il a beaucoup de votre air.
- Avoir un air de famille. Il y a entre eux un air de famille.
- Air de famille, de parenté, de ressemblance.

Je regroupe ici les expressions qui expriment la ressemblance. J'ai déjà eu l'occasion de mentionner certaines d'entre elles, lorsqu'elles figuraient sous la sous-entrée réservée à la séquence *avoir l'air* dans le *GR*, ou lorsqu'elles intégraient dans leur champ un emploi de cette séquence (*avoir l'air du père ou de la mère*, extrait du *Nouveau Larousse illustré* cité dans le *TLF*). Dans la mesure où la notion de ressemblance établit un rapprochement entre deux personnes, les expressions verbales présentent une structure dans laquelle le mot *air* est suivi d'un complément nominal exprimant une personne, du type :

- *avoir* + dét. + *air* + *de qqn.*

Cette structure peut prendre la forme *avoir* + art. déf. + *air* + compl. déterminatif, que j'avais déjà mentionnée dans l'étude de la séquence *avoir l'air*. Dans les autres cas, on observe certaines caractéristiques relatives à l'actualisation et à la caractérisation du mot *air*. Soit le mot *air* est précédé d'un article indéfini, et, dans ce cas, il est support d'une caractérisation : *avoir un faux air*. Soit il est employé seul, sans adjectif, mais il fait l'objet d'une actualisation spécifique. Ce peut être par l'article indéfini pluriel (*avoir des airs de qqn*), ou par la préposition *de* suivie de l'article défini (*avoir de l'air de*), mais ce dernier usage est donné comme *classique* par le *GLLF*, et illustré par une citation de Mme de Sévigné. On notera que dans ce dernier cas, la présence du complément déterminatif empêche de considérer la suite *de l(e)* comme un partitif : il ne s'agit pas d'avoir une quantité indéterminée d'air, mais d'avoir quelque chose de (qui appartient à) l'air de quelqu'un, l'article défini ayant ici sa valeur pleine. Lorsque le mot *air* entre dans un syntagme du type *air de famille, de parenté, de ressemblance*, où il est caractérisé par un syntagme nominal préposition-nel exprimant la ressemblance ou la filiation, il ne peut plus avoir de complément exprimant la personne à qui on ressemble. Les constructions sont alors du type : *Ils ont un air de famille, il y a entre eux un air de famille*. On se reportera à citation 21 du *TLF*, ainsi qu'à la citation 20, qui propose, avec le verbe *prendre*, une autre tournure :

20. Ghéon a pris un air de ressemblance avec le brave curé de Cuverville. A. GIDE, Journal, 1917, p. 627.

Ces expressions sont également citées sous leur forme nominale, et l'on notera qu'elles peuvent être appliquées à certaines choses (si l'on peut appeler *choses* des plantes, comme dans la citation 67 de Huysmans, en B3a – Loc. du *TLF*).

Enfin, on relèvera une expression donnée comme régionale, et plus précisément méridionale, par le *TLF* qui cite le *Nouveau glossaire genevois* de J. Humbert (1852) : *donner de l'air à qqn*. Cette expression, qui présente cette fois un article partitif par suite de l'effacement du complément déterminatif, serait synonyme de l'expression *avoir de l'air de qqn*. Elle signifie en effet « avoir de son air, avoir sa tournure, avoir son allure, lui ressembler à plusieurs égards ». Il est curieux de remarquer qu'elle renverse en quelque sorte le sens de la comparaison, puisque c'est ici la personne prise comme repère (à qui l'on ressemble) qui est visée par la construction verbale (au lieu d'*avoir* de son air, on lui *donne* de l'air).

Ces expressions ne sont pas utilisées comme sous-entrées, et figurent dans des subdivisions secondaires dans le *TLF*, pour les personnes en A3a – Loc. (A5 – Région. pour *donner de l'air à qqn*) et pour les choses en B3a – Loc. On notera toutefois que dans

le *GLLF*, la sous-entrée I2, qui s'ouvre sur le commentaire métalinguistique suivant *Marque la ressemblance*. est spécialement consacrée à ce champ d'expressions²⁰¹.

- N'avoir l'air de rien. Sans avoir l'air de rien.
- L'air de rien. Un air de rien qui ne trompe personne
- N'avoir pas l'air d'y toucher. Sans avoir l'air d'y toucher. Un air de ne pas y toucher.
- Sans en avoir l'air.

Les expressions verbales ci-dessus contiennent cette fois la séquence *avoir l'air (de)*. Elles ont donc été relevées dans le cadre de l'étude précédente, ainsi que les expressions non verbales (adverbiale et nominales). Nous avons vu qu'en raison de leur forte lexicalisation, elles ne présentaient pas toujours une structure syntaxique très lisible. Les structures du type *avoir l'air de* + infinitif / *en* (proforme d'infinitif) *avoir l'air* – c'est-à-dire *n'avoir pas l'air d'y toucher*, *sans avoir l'air d'y toucher* / *sans en avoir l'air* – nous ont paru relever des emplois de la locution *avoir l'air (de)* suivie d'un syntagme infinitival prépositionnel. Mais les structures du type *n'avoir l'air de rien* / *sans avoir l'air de rien* sont restées obscures. Sémantiquement, ces expressions ont en commun d'exprimer, par un trait négatif qui peut être contenu dans un pronom (*rien*), ou qui porte sur une forme d'infinitif (lexicale avec la métaphore verbale *y toucher*, générique avec le pronom *en*), une dévaluation de l'apparence, qui laisse entendre – et attendre – un jugement opposé sur la réalité des choses. Elles s'inscrivent ordinairement dans des énoncés du type : *qqn / cela n'a l'air de rien, mais...* (*GLLF*).

Ces expressions peuvent s'appliquer à des personnes et à des choses. Lorsqu'elles concernent les personnes, elles dénotent l'attitude de celui qui n'attire pas l'attention, qui ne se fait pas remarquer, qui ne manifeste pas ses pensées ou ses intentions – ce qui peut éventuellement traduire la dissimulation, la feinte, l'intention de tromper (d'où la mise au point contenue dans *un air de rien qui ne trompe personne*). Quand il s'agit de choses, c'est l'aspect insignifiant, dérisoire, sans importance (d'une maison, d'un travail) qui est mis en avant, mais toujours dans le but opposé de souligner la valeur réelle de l'objet.

Ces expressions ne sont pas davantage que les précédentes utilisées comme sous-entrées ; et elles figurent dans le *TLF*, sous A3g, au quatrième niveau de structuration. On notera que dans le *PR* et le *GR*, elles se trouvent rattachées à la sous-entrée (respectivement en 3 et en 4) que constitue la séquence *avoir l'air*.

J'en viens maintenant à des expressions verbales isolées, plus rares, qui ne sont signalées que par le *TLF* :

- Avoir de l'air, se donner de l'air.
- Gagner de l'air.

Elles présentent une structure relativement simple du type verbe + dét. + *air*, qui a ceci de

²⁰¹ . On ne voit toutefois pas bien ce que vient faire sous cette entrée la citation d'A. France, *Quant à ces petits diamants, ils vous ont un air de vérité*, qui illustre la construction *avoir un air de* au sens de « présenter tous les signes extérieurs » (*GLLF*). J'y reviendrai.

particulier que le mot *air* s'y trouve seulement précédé du partitif (comme dans certaines expressions marquant la ressemblance). La première est extraite du *Dictionnaire argot-français et français-argot* de G. Delesalle (1896). Elle est construite sur les verbes *avoir / se donner*, et elle a pour définition « avoir un air chagrin ». La seconde contient un verbe plus original (*gagner*) et elle signifie « changer à son profit » (citation 48). Ces expressions restent également secondaires dans la structuration (A5 – Pop. / – Loc.)²⁰².

Je retiendrai en dernier une expression nominale, qu'on trouve dans le *GR* et dans le *TLF* :

· Air de tête.

donnée comme un terme de peinture (et de sculpture, dans le *TLF*), et qui exprime « l'attitude d'une tête, la manière dont une tête est dessinée » (d'après le *Dictionnaire de l'Académie*, 1798-1932, cité par le *TLF*). Si cette expression se trouve placée en A3b – Peint., Sculpt., dans le *TLF*, elle a droit à une sous-entrée dans le *GR*, en avant-dernière position (5).

J'ajouterai que je n'ai pas considéré comme faisant partie d'expressions liées au mot *air* certaines qualifications relativement courantes, présentes dans des constructions verbales (souvent avec *avoir l'air*) ou nominales. Je note que la caractérisation déjà rencontrée *comme il faut* est présente dans les quatre dictionnaires, insérée dans une construction verbale – *avoir l'air comme il faut, avoir un air comme il faut* (citation 36 du *TLF*)²⁰³. On trouve aussi *un drôle d'air* dans le *PR* et le *GR*. Ces deux caractérisations sont données comme *familières* par le *GR*. Plus ponctuellement, le *GLLF* propose le syntagme *avoir l'air en dessous*, déjà étudié, ainsi qu'*avoir l'air mauvais*, qu'il distingue d'*avoir mauvais air* (celui-ci concernant l'apparence sociale, celui-là touchant à l'expression, au caractère). Enfin le *TLF* n'est pas avare en collocations rencontrées au fil des textes, telles que *l'air de tous les jours, des mauvais jours* (syntagme présenté comme une locution en A3c – Loc.), *un air à la mode, un air « sur les dents »* (sous A3g). Si l'on veut parler d'expressions à propos de ce corpus, celles-ci concernent, non le mot *air*, mais certains syntagmes à valeur qualificative (*comme il faut, de tous les jours, des mauvais jours, à la mode, sur les dents*).

III – CRITÈRE MORPHOLOGIQUE

Dans le cadre de l'étude précédente, nous avons rencontré, dans certaines expressions, une variante morphologique du mot *air*, mis au pluriel. Certains dictionnaires se servent de ce critère à des fins de structuration de l'article.

C'est le cas du *GR*, qui regroupe en 3, sous la définition « apparence » précédée de

²⁰² . Le *GR* mentionne en 2b une « locution verbale » *prendre l'air de...* au sens de « affecter la forme de ». Je ne suis pas sûre que ce découpage soit pertinent. S'il y a expression, c'est plutôt celle qu'on peut tirer de la citation 23 qui suit : *prendre l'air et les traits* (avec coordination des deux mots).

²⁰³ . Le syntagme nominal en apposition *l'air très comme il faut* (citation 22 du *GR*) peut être assimilé à une construction verbale elliptique (*ayant l'air très comme il faut*). J'y reviendrai.

la parenthèse (*Au plur.*), les occurrences et surtout les expressions qui présentent cette caractéristique, et parmi lesquelles on reconnaîtra certaines expressions étudiées dans le cadre précédent :

- Prendre, se donner des airs, des airs d'importance, de supériorité...
- Il se donne des airs d'aristocrate, de martyr.
- Avoir, prendre des airs penchés.

On peut ajouter ici les citations 24 et 24.1.

Ce regroupement fait apparaître un phénomène sémantique intéressant. Il semble que, dans tous ces exemples, le pluriel contribue à ajouter au mot *air* un trait d'emphase, d'affectation (si l'on retient pour les expressions *avoir, prendre des airs penchés*, la définition de ce dictionnaire, soit « affecter certaines attitudes pour se rendre intéressant »).

Le *GR* mentionne également les expressions :

Il a un air d'en avoir deux, un air sur deux airs.

qu'il accompagne du commentaire suivant *jeu sur le sing. et le plur.* Toutefois ici le mot *airs* au pluriel entre dans un syntagme qui vient en quelque sorte caractériser le premier mot *air*, qui, lui, est au singulier. Et il joue moins sur la pluralité que sur la dualité, la diversité des airs, ce qui apporte, non pas vraiment un effet d'amplification, mais plutôt l'image d'une superposition, d'une surimpression étrange, plus ou moins liée à la dissimulation.

Certains *airs* au pluriel échappent à ce regroupement, ce qui tend à montrer que ce critère morphologique se double implicitement d'un critère sémantique. C'est le cas des *nobles airs de tête* de la citation 5, où le pluriel a sa valeur de base, des *airs entendus* de la citation 9 (A. Daudet), où il marque la répétition, des *airs de fête*, des *airs d'amour* de la citation 14.1, où il a une valeur distributive (puisqu'il est question d'hommes et de femmes au pluriel), de l'expression *avoir des airs de qqn*, qui rejoint le petit lot d'expressions ayant trait à la ressemblance, des termes de *manège*, qui apparaissent en 6 – *airs bas, airs relevés*, pour dire les « allures du cheval ».

Le *TLF* accorde aussi une place importante à ce critère, en le faisant remonter au second niveau de la structuration – en A6 pour ce qui concerne les personnes, et en B4 pour ce qui est des choses – et en lui donnant, en l'absence de toute définition, le statut d'une sous-entrée véritable (*Au plur. Airs*).

Le premier corpus rassemble des expressions et des citations, dans lesquelles on reconnaît le pouvoir d'emphatisation du pluriel. On retrouve les expressions précédentes ou des expressions proches sémantiquement :

- Se donner des airs, prendre des airs.
- Se donner de grands airs.
- Grands airs. Airs d'importance, airs de supériorité.
- Prendre, avoir des airs penchés : prendre certaines attitudes dans le but de plaire, de

séduire.

Quant aux citations, quand elles ne reprennent pas les expressions précédentes (*je prenais des airs* en 57, *grands airs* en 51), elles illustrent diversement en contexte le sens emphatique de ce pluriel. Ce peut être par l'entourage immédiat du mot *air*, qu'il s'agisse du sémantisme du verbe introducteur (*affecter* en 49, 50 et 55) et / ou de la caractérisation du mot *air*, qui exprime la vertu affectée (*prudes* en 50), l'assurance (*airs dégagés*, première occurrence de 49), la supériorité (*airs écrasants*, seconde occurrence de 49), l'aversion (*dégoûtés* en 50), la fausseté (*faux airs de fraternité* en 52). Ce peut être aussi à travers des associations plus éloignées (*orgueil, dignité, aplatissait son Crevel, je voulais dominer en toutes choses*, dans le contexte large des citations 53 et 57). On notera enfin la force de mépris (par une sorte d'emphase antiphrastique) qui peut s'attacher à ce pluriel, dans des contextes d'injonction, de reproche, de persiflage, comme dans les citations 54 et 56²⁰⁴. Les expressions *être à plusieurs airs, un air sur deux airs* figurent également, à la fin du corpus. On ne trouve aucune occurrence du pluriel dans la partie A en dehors de cette sous-entrée 6, sauf peut-être l'exemple suivant :

28. ... son imagination et sa coquetterie furent intéressées à ce drôle de garçon qui, sans avoir aucun air de Paris, était assez vivant pour s'organiser un jeu si compliqué. M. BARRÈS, *Les Déracinés*, 1897, p. 110.

dans lequel le déterminant de valeur nulle *aucun* (synonyme de *pas un*) implique la négation d'une pluralité, sans aucune valorisation sémantique. Même si le groupement d'exemples en 6 n'a été fait que d'un point de vue grammatical (le problème de la citation ci-dessus n'ayant pas été vu), le corpus proposé présente une réelle homogénéité sémantique.

En B4, à la sous-entrée réservée aux choses, on trouve un corpus moins abondant et moins significatif. Certains emplois semblent relever davantage d'un procédé d'auteur personnifiant les non animés que d'une signification proprement dite du mot *air*. C'est le cas en 75 et en 73, où il est question, respectivement, d'un *cours* (d'eau) qui *se donnait des airs de torrent* (on retrouve la valeur d'emphase), et d'un *dur tronc d'arbre* [qui] *a des airs attendris* (là, je verrais plutôt un trait de répétition). La citation 74 ([...] *une galerie qui donne à la maison du Bon-Sauveur des airs d'ancien cloître*) me semble mieux à sa place, mais le pluriel n'a pas ici une valeur d'emphase manifeste. Enfin le *TLF* mentionne en dernier les termes d'équitation *airs bas, airs relevés* et *à tous airs* qui renvoie aux diverses allures du cheval, ce qui tend à montrer que son point de vue n'est que morphologique.

Les deux autres dictionnaires ne font pas cas de ce critère morphologique, et introduisent leurs formes de pluriel au fur et à mesure qu'ils déclinent les définitions des différentes sous-entrées. Ainsi pour le *PR*, les trois exemples suivants :

- Prendre de grands airs : faire l'important, le grand seigneur.
- des clignements d'yeux, des airs entendus (Daudet).
- Des airs penchés.

²⁰⁴ . Ces notations rapides seront reprises dans le cadre de l'étude de la polysémie du mot *air*.

se trouvent respectivement, pour le premier en 1, et pour les deux suivants en 2. En 1, l'expression *prendre de grands airs* fait suite à l'expression *avoir (un) grand air* (au sens de « [avoir] de la distinction, de la noblesse »), ce qui, par contraste, fait clairement apparaître la valeur d'emphase du pluriel. Ces deux expressions ne sont pas les seules à figurer sous cette première sous-entrée, où l'on trouve également *le bel air*, *le bon air*, *l'air comme il faut*, *le drôle d'air*, et les expressions marquant la ressemblance. En 2, on retrouve la citation de Daudet (citation 9 du *GR*) où le pluriel a une valeur de répétition. On peut associer les deux valeurs (emphase et répétition) pour les *airs penchés*, dans le sens que donne le *PR* à cette expression (« un air pensif, rêveur »).

On trouve également trois exemples dans le *GLLF* :

- Des gens impossibles, malgré leurs airs dignes (Martin du Gard).
- Cette bête vous avait des airs de deux airs (Escholier).
- Se donner des airs, prendre de grands airs.

Les deux premiers se trouvent en I1, et le pluriel y a sa valeur de base. En particulier en 1, cette marque est appelée par le pluriel des *gens* (on ne pourrait dire * *malgré leur air digne*). S'il s'ajoute une valeur d'emphase, elle n'est que secondaire. On note que, dans la seconde citation, qui joue à nouveau sur les deux airs, c'est bien la première occurrence du mot *air* qui est au pluriel. Les expressions *se donner des airs*, *prendre de grands airs*, sont regroupées avec l'expression *avoir grand air* (illustrée par une citation d'A. Maurois). Ce petit groupe est seul à figurer sous l'entrée I3, qui introduit la définition (ou plutôt, le commentaire) suivant : « Marque l'élégance ou l'affectation » – ce qui fait clairement apparaître ici le trait d'emphase qu'apporte le pluriel.

IV – CRITÈRE SÉMANTIQUE

Le mot *air* s'applique en principe aux personnes, mais nous avons vu qu'on pouvait parfois l'appliquer aux choses. Cette dichotomie²⁰⁵, qui relève de l'approche sémantique externe que nous avons définie dans la présentation, peut constituer un critère de structuration de la polysémie du mot *air*. Le *TLF* est le seul dictionnaire qui exploite ce critère dans la présentation de son article, en opposant A et B au plus haut niveau de la structuration :

- Apparence, comportement, attitude extérieure d'une personne (maintien, expression des traits...). 1.
- Plus rare. Apparence extérieure d'une chose. 2.

Il faut toutefois rappeler que le *TLF* n'a pas posé clairement la problématique relative à la séquence *avoir l'air*, et qu'à plusieurs reprises, on a pu relever des occurrences de la locution *avoir l'air*, qui s'étaient glissées parmi les emplois authentiques du mot *air*, en tant que lexème plein. Or le critère sémantique ne vaut que pour les emplois dans lesquels le

²⁰⁵ . Que l'on peut pondérer par l'introduction d'un tiers actant, l'animal, si l'on en juge par cette citation du *GLLF* : *Cette bête vous avait des airs de deux airs* (Escholier).

mot *air* est autonome, syntaxiquement et sémantiquement, et non pour la locution *avoir l'air*, dans laquelle le mot *air*, non spécifié lexicalement, entre dans un composé verbal qui peut se rapporter indifféremment aux personnes et aux choses.

Je ne relèverai pas ici tous les emplois du mot *air* appliqué à des personnes, ce qui fera précisément partie du travail de construction du signifié du mot *air* que je proposerai plus loin. Je m'attacherai seulement aux emplois qui se rapportent aux choses, dans la mesure où ils posent des problèmes spécifiques. Pour cela, je dresse l'inventaire des citations présentes dans la partie B, en excluant celles qui contiennent la locution *avoir l'air* et qui ont précédemment fait l'objet d'une analyse (60, 65, 68, 70, 71 et 72)²⁰⁶ :

1. ... et il a relevé ses chaussettes, qui avaient un peu l'air mélancolique. L. ARAGON, *Les Beaux quartiers*, 1936, p. 257 (61). **2. Si bien qu'on vous admire, écouteurs infidèles, (...) Et que l'eau, palpitant sous le chant qui l'effleure, Baise avec un sanglot le beau saule qui pleure ; Et que le dur tronc d'arbre a des airs attendris ; ...** V. HUGO, *Les Contemplations, En écoutant les oiseaux*, t. 2, 1856, p. 34 (73). **3. Des nuées de mouettes passaient devant les fenêtres, et s'ébattaient sur les berges de l'Arve, dont le cours rapide mais peu profond se donnait des airs de torrent en couvrant d'écume ses rochers à fleur d'eau.** R. MARTIN DU GARD, *Les Thibault, L'Été 1914*, 1936, p. 21 (75). **4. Beaucoup de voitures, beaucoup de bruit, l'air d'une capitale, un petit Paris méridional, voilà Naples.** G. FLAUBERT, *Correspondance*, 1851, p. 127 (69). **5. Il était assis sur un banc de pierre, sous l'arcade d'une galerie qui donne à la maison du Bon-Sauveur des airs d'ancien cloître.** J. BARBEY D'AUREVILLY, *Troisième memorandum, introd.* 1856, p. 63 (74). **6. Ce palais d'un si grand air, ces jardins, c'est le lieu où le terrien français est venu se corrompre.** M. BARRÈS, *Mes cahiers*, t. 10, 3 avr.-août 1913, p. 80 (62). **7. La maison, reconstruite après l'incendie de 1922, a bon air entre les vieux arbres.** J. GREEN, *Journal*, 1944, p. 118 (63). **8. Sur la nappe blanche, deux flambeaux d'argent prêtaient un faux air de richesse à cette pièce pauvrement meublée où les derniers rayons du soleil couchant brillaient encore au bas d'une plinthe.** J. GREEN, *Moira*, 1950, p. 9 (66). **9. ... Elle voulait donner un air « fiançailles » à cette liaison, pour que les apparences fussent sauvées, mais seulement un air, pas de réalité.** H. DE MONTHERLANT, *Pitié pour les femmes*, 1936, p. 562 (64). **10. Les jardiniers descendirent de leurs carrioles une collection de Caladiums qui appuyaient sur des tiges turgides et velues d'énormes feuilles, de la forme d'un cœur ; tout en conservant entre eux un air de parenté, aucun ne se répétait.** J.-K. HUYSMANS, *À rebours*, 1884, p. 119 (67).

J'ai déjà mentionné certaines de ces citations, que ce soit dans le cadre de l'étude de la séquence *avoir l'air* (1), de celle des expressions marquant la ressemblance (10), ou lorsque j'ai pris en compte la forme *airs* au pluriel (2, 3, 5), et j'ai eu l'occasion d'évoquer le problème que pose l'éventualité d'un transfert métaphorique, en contexte, du mot *air* à des non-animés. Il me semble que c'est particulièrement le cas lorsque le mot *air* s'applique à des éléments du monde naturel, comme en 3, où l'on parle d'un *cours* (d'eau), et en 2, où les personnifications érotisées de *l'eau* et du *beau saule* conduisent aux *airs attendris* du *tronc d'arbre*... Il en est de même pour cet objet prosaïque que sont

²⁰⁶ . Là encore, je fais précéder chaque citation d'un numéro qui sera repris dans le commentaire (le numéro de citation du TLF se trouvant après la référence d'auteur).

les *chaussettes* affublées d'un *air mélancolique* (1). Ces citations relèvent plutôt, nous avons déjà eu l'occasion de le dire, d'emplois libres et de faits de style qui ne devraient pas prendre place dans un article de dictionnaire. On mettra toutefois à part *l'air de parenté* (10), qui, exprimant la ressemblance, peut être transféré à des plantes sans qu'il résulte un effet marqué de person-nification.

Mais si l'on examine les autres citations, on se rend compte que la frontière entre ces emplois libres et les usages inscrits dans la langue n'est pas toujours facile à tracer, ou du moins, à justifier. Ainsi les emplois du mot *air*, appliqué à une ville (4), ou à des constructions, comme *palais* (6), *maison du Bon-Sauveur* (5), *maison* (7), *pièce* (8), ne produisent pas le même sentiment d'écart que les figures précédentes. Serait-ce parce qu'il apparaît plus naturel de se figurer sous la même apparence les personnes et les lieux qu'elles habitent, qu'il s'agisse de comparaison (*l'air d'une capitale, des airs d'ancien cloître*), ou, plus encore, de jugement d'ordre social (*grand air, bon air, air de richesse*) ? Et ce jugement peut-il s'étendre aussi naturellement à des choses abstraites, qui relèvent des relations humaines, comme la *liaison* en 9, assimilée en apparence à des *fiançailles* ?

En admettant que de tels emplois appartiennent à la polysémie du mot *air*, il faut encore leur donner une définition, et les situer par rapport à la (ou aux) signification(s) relative(s) aux personnes. Si l'on admet la primauté de ces dernières, on se trouve en présence d'un processus de dérivation métaphorique, qui relève du plan de la langue, et qu'il convient d'explicitier, en recherchant les traits de sens qui assurent ce passage.

Passons au *GR*. J'exclus comme précédemment les citations 24.4 et 27 qui illustrent la locution *avoir l'air*, mais aussi la citation 26 qui contient *n'avoir l'air de rien*, expression difficile à décomposer et qui s'applique de toute façon autant aux personnes qu'aux choses. Je ne retiendrai pas non plus les exemples dans lesquels le mot *air* se dit d'une partie du corps qu'on peut considérer comme saillante dans l'observation de l'apparence, ou de l'expression d'une personne, comme c'est le cas dans la citation 13 :

13. Un certain air d'audace et de gaieté dans le regard contrastait avec cette apparence malade. MÉRIMÉE, Arsène Guillo, I.

et, dans une moindre mesure (la bouche étant moins ordinairement considérée comme un trait expressif), dans la citation 6 (première occurrence) :

6. Cet air pincé de la bouche lui donne un petit air sucré. DIDEROT, Salon de 1765.

Une fois ces mises au point faites, il me reste le corpus suivant :

18. Cela me fait honte de vous ouïr parler de la sorte, et vous devriez un peu vous faire apprendre le bel air des choses. MOLIÈRE, Les Précieuses ridicules, 4. 12. Vous puis-je offrir mes vers et leurs grâces légères ? S'ils osent quelquefois prendre un air de grandeur (...) LA FONTAINE, Fables, VIII, 4. 31. Je le tiens pour prodige, et tel que d'une fable Il a l'air et les traits, encor que véritable. LA FONTAINE, Fables, XI, 9.

Le corpus n'est pas très riche, et toutes les citations sont du XVII^e siècle. La première contient un support indéterminé (*le bel air des choses*), mais le contexte conduit à donner aux dites *choses* le sens général de manières, comportement. Dans la citation 12, *l'air de grandeur* caractérise des vers, et, dans la citation 31, le mot *air* s'applique à l'événement qui doit faire l'objet du récit, repris par anaphore (*le*) en début de vers, et qu'on compare à *une fable*, en attribuant à l'un et à l'autre le même *air*. Il est évidemment difficile de statuer

sur le type de métaphore présente dans ces emplois vieillis, et, de plus, traités isolément, quoique certains indices, en 12 et 31, aillent plutôt dans le sens d'une véritable personnification des choses abstraites. Nous reprendrons ces exemples, plus en détail, dans le cadre d'une étude d'ensemble des significations vieilles.

Le *GLLF* – si l'on exclut l'expression (*ça*) *n'a l'air de rien* peu instructive pour le moment – propose deux citations :

Les citernes remplies avaient l'air de boucliers d'argent (Flaubert). Quant à ces petits diamants, ils vous ont un air de vérité (France).

Or il semble bien que ce dictionnaire refuse l'idée que le mot *air* puisse s'appliquer à des choses, si l'on en juge par son commentaire sur l'accord de l'adjectif (*L'adjectif qui suit la loc. avoir l'air s'accorde avec le sujet s'il s'agit de choses*), et par la pénurie d'occurrences représentatives de cet emploi. La première citation ne fait pas problème puisqu'elle est là pour illustrer la locution *avoir l'air*, et non une signification pleine du mot *air*. Mais la citation d'A. France n'est pas réductible de la même façon. Aussi, pour rester fidèle à sa position, le *GLLF* propose-t-il une analyse un peu particulière de cette occurrence. Il la donne comme illustration d'une expression *avoir un air de* (« présenter tous les signes extérieurs de ») qu'il rattache, avec les expressions *avoir un faux air de*, *avoir un air de famille*, *avoir de l'air de*, à la définition I2 relative à la ressemblance. Cette analyse est en plusieurs points discutable. D'abord on ne voit pas pourquoi la construction *avoir un air de* aurait le statut d'expression, et en quoi elle a une signification spécifique. La définition qu'il en donne, proche du sens courant du mot *air*, n'a de surcroît pas grand-chose à voir avec la notion de ressemblance. Et enfin je ne trouve pas dans la citation de France les deux éléments nécessaires à l'établissement de cette relation. Je crois pour ma part que, dans ce contexte, le mot *air* en tant que tel se trouve bel et bien appliqué à un objet concret. Mais on ne retrouve pas le même type de combinatoire que dans la citation 61 du *TLF*, avec la métaphore vivante des chaussettes d'Aragon (si j'ose dire). Il me semble qu'ici la caractérisation non psychologique (*de vérité*) abolit l'image qu'on peut se faire d'une apparence ou d'une expression proprement humaines. On aurait donc à faire ici à une signification proprement dite du mot *air*.

D'un dictionnaire à l'autre, les occurrences fondent, puisque, si l'on applique les mêmes critères d'exclusion que précédemment, le *PR* n'offre aucun emploi du mot *air* se rapportant à des choses...

Il n'empêche qu'on ne peut donner, à la question de savoir si on peut ou non employer le mot *air* dans des contextes relatifs à des choses (indépendamment, bien sûr, des transferts métaphoriques purement contextuels), une réponse aussi tranchée que celle qu'ont pu formuler certains dictionnaires à propos de la séquence *avoir l'air*. La notion de chose est trop vaste (elle ne recouvre pas seulement des objets concrets aussi prototypiques qu'une poire !), les propriétés combinatoires du mot *air*, à la fois avec son support nominal et son apport de caractérisation, sont trop ouvertes, pour que soit éliminée *a priori* la possibilité d'identifier dans ce domaine des significations spécifiques appartenant à la polysémie de ce mot.

V – CRITÈRE DISTRIBUTIONNEL

Un seul dictionnaire exploite, d'une façon qu'on peut dire immodérée, le critère distributionnel : il s'agit du *TLF*. La règle est donnée d'entrée de jeu, dans une remarque qui suit la définition de la sous-entrée A (et que j'avais déjà partiellement citée) :

Rem. Ce subst. (hormis les cas d'ell.) ne s'emploie que dans certaines conditions syntaxiques : il est obligatoirement suivi d'un adj., d'un subst. en fonction adjectivale, d'un compl. déterminatif, d'une prop. relative, ou, plus rarement, précédé d'un poss. ou d'un dém. Il sert à attribuer à une personne une certaine apparence, une manière d'être précisée par l'adj. ou le syntagme équivalent. *Il a l'air bête* signifie « il est apparemment bête ».

C'est le contexte de droite du mot *air* qui est pris en compte, à travers un inventaire de formes et / ou de fonctions diverses : adjectif, substantif en fonction adjectivale, complément déterminatif (la nature du constituant n'est pas précisée), proposition relative. Ces constituants sont donnés comme *syntagmes équivalents* de l'adjectif, qui ouvre en quelque sorte le paradigme. Mais surtout cette distribution est présentée comme obligatoire. Le contexte de gauche, c'est-à-dire l'actualisation du mot *air*, est également mentionné, seulement lorsque ce mot est précédé d'un possessif ou démonstratif. Cette remarque vient en fait nuancer l'affirmation précédente, car, en présence de ces déterminants, l'adjectif / syntagme adjectival n'est plus obligatoire (ce qui semble être considéré assez curieusement comme une *ellipse*). Une interprétation sémantique assez vague est donnée à la fin, le constituant adjectival ayant pour rôle de *préciser* l'apparence, la manière d'être que le mot *air* attribue à une personne. Suit l'exemple *Il a l'air bête* dont nous avons en son temps dénoncé l'ambiguïté.

Le contenu de cette remarque est loin d'être clair au plan syntaxique. Car, si l'on s'en tient à une stricte indication de position, la présence à droite du mot *air* d'un constituant adjectival ne recouvre pas une relation univoque. Trois possibilités se présentent :

- le constituant adjectival constitue une expansion du mot *air*, et appartient au syntagme nominal dont le mot *air* est la tête (c'est le cas de l'adjectif en fonction épithète). Je prendrai comme exemple la citation 4 :

4. Il [l'abbé] quitta instantanément son aspect bonhomme, et prit son air sacerdotal... G. DE MAUPASSANT, *Une vie*, 1883, p. 177.

- le constituant adjectival, toujours à droite du mot *air*, n'est pas une expansion de ce mot ; ces deux constituants sont chacun sous la dépendance d'un verbe, le mot *air* (le syntagme dont il est la tête) étant complément d'objet, et le constituant adjectival se trouvant en fonction d'attribut du complément d'objet. Je rappellerai l'exemple suivant :

Elle a l'air sot, elles ont l'air sot.

- le constituant adjectival est toujours apparemment à droite du mot *air* ; mais ce mot n'est qu'une unité graphique sans autonomie fonctionnelle, qui entre dans un composé verbal ; le constituant adjectival, en fonction d'attribut du sujet, tient sa position et sa fonction de ce composé verbal. Le critère distributionnel ne s'applique

plus au mot *air* lui-même, mais à la locution *avoir l'air*. Je reprendrai comme exemple la citation 5 :

5. — *Mahaut n'a pas l'air bien portante.* R. RADIGUET, *Le Bal du comte d'Orgel*, 1923, p. 163.

On retrouve avec ces deux derniers exemples la problématique de la séquence *avoir l'air (de)*.

La relation entre le constituant adjectival et le mot *air* / le syntagme dont il est la tête peut donc être syntaxique (le constituant adjectival est en fonction épithète ou assimilée), ou syntaxico-logique (le constituant adjectival est en fonction attribut du complément d'objet) – l'accord, s'il y a lieu, se faisant dans les deux cas avec le mot *air*. Ce peut être enfin une contiguïté de pure forme.

Or si l'on examine la structuration de l'article du *TLF*, on se rend compte qu'à partir d'un inventaire de formes / fonctions (déjà lui-même disparate), sont proposées pêle-mêle des relations de nature différente. Et ce, dès la sous-entrée A1, que je prendrai comme exemple (je reproduis fidèlement la typographie) :

1. *Air* suivi d'un adj.

a) *Un air, l'air, avec l'air, sous l'air ... + adj. :*

1. La figure est brune, éveillée, coquette, le nez retroussé, les lèvres roses, le regard noir et droit, l'air franc, amical, fripon et bon enfant, plus spirituel de beaucoup que celui de M^{me} d'Humières, par exemple, avec sa bouche en cœur si sensuelle et tout humide. G. FLAUBERT, *Par les champs et par les grèves, Touraine et Bretagne*, 1848, p. 183. **2. Non. Sous le faux air virginal Je vois l'être inepte et vénal, Mais c'est le rôle seul que j'aime.** ch. CROS, *Le Coffret de Santal, Sonnet*, 1873, p. 101. **3. Les hommes et les femmes sont si mauvais, si incorrigibles, que je marche toujours avec un petit air penché.** J. RENARD, *Journal*, 1905, p. 1000.

b) *Avoir, prendre l'air, un air ... + adj. :*

4. Il [l'abbé] quitta instantanément son aspect bonhomme, et prit son air sacerdotal... G. DE MAUPASSANT, *Une Vie*, 1883, p. 177. **5. — Mahaut n'a pas l'air bien portante.** R. RADIGUET, *Le Bal du comte d'Orgel*, 1923, p. 163. **6. Ils avaient l'air tout à fait calmes et presque contents.** A. CAMUS, *L'Étranger*, 1942, p. 1163.

Rem. Syntagmes fréq. (*avoir*) *l'air absent, agréable, attentif, fâché, honnête, hypocrite, indifférent, joyeux, maladif, moqueur, naïf, prétentieux, provocant, triste, ...*

[...]

La première distribution retenue, en A1, est *air* + adjectif. Or cette suite peut représenter :

- un syntagme nominal dans lequel le mot *air* est tête et l'adjectif / participe passé en fonction d'épithète (notons en passant que certaines formes sont antéposées au mot *air*). C'est le cas des citations 2 (*le faux air virginal*), 3 (*un petit air penché*) et 4 (*son air sacerdotal*) ;
- le syntagme nominal *l'air* complément d'objet du verbe *avoir* suivi d'un adjectif en

fonction d'attribut de l'objet. C'est sans doute le cas des *syntagmes fréquents* donnés en remarques, quoique l'absence de contexte ne permette pas la levée de l'ambiguïté ;

une contiguïté de pure forme entre le mot *air* et l'adjectif, le critère distributionnel concernant la locution *avoir l'air*. C'est le cas des citations 5 et 6.

Reste encore l'imprévu de la citation 1, dans laquelle la suite *air* + adjectif recouvre une structure elliptique du type SN sujet (*l'air*) + (être) + adjectif attribut du sujet ! Je ne suis pas sûre que cette structure, placée en premier, tout de suite après la formule distributionnelle (*Air* suivi d'un adj.) de la sous-entrée 1, ait été reconnue en tant que telle. Et ce qui confirmerait mon soupçon, c'est que cette même structure attributive (cette fois non elliptique) est reprise dans une remarque relativement éloignée, avant la citation 14 qui l'illustre :

14. Néanmoins l'air de Lourdois n'était pas naturel, pensa-t-il, il y a quelque anguille sous roche. H. DE BALZAC, César Birotteau, 1837, p. 230.

Ce critère distributionnel relatif au contexte de droite (contexte prototypique, qui inclut par extension l'adjectif antéposé) se présente donc sous un jour assez confus. Cela ne l'empêche pas de dispenser ses bons offices tout au long de l'article, à différents niveaux de structuration.

On le rencontre dès le second niveau, juste au-dessous de la partition entre significations relatives aux personnes (A) et significations relatives aux choses (B) : il ne s'accompagne d'aucune définition.

Voici les différentes sous-entrées de la partie A :

[...]

Air suivi d'un adj.	1.
Air suivi d'un subst. (en fonction adjective)	2.
Air + compl. déterminatif	3.
Air + prop. relative	4.
Cet air, son air, (de) quel air... (sans compl. déterminatif)	5.
Au plur.Airs.	6.

Le critère distributionnel relatif au contexte de droite (avec la réserve faite ci-dessus) est utilisé de 1 à 4, puis fait place, en 5, au critère distributionnel relatif au contexte de gauche (les déterminants), et en 6, au critère morphologique (pluriel).

Voyons de plus près les constituants adjectivaux²⁰⁷ qui figurent dans cette partie.

L'adjectif se présente en premier en A1 : j'ai donné ci-dessus un extrait de ce corpus, et je complète les informations précédentes. La fonction la plus représentée est celle d'épithète dans un syntagme nominal ayant pour tête le mot *air* : c'est le cas dans les citations 2, 3, 4, 10, 11, 12 et 13. Cette fonction se retrouve dans les expressions (avec

²⁰⁷ . Certaines citations étant assez longues, je ne les reproduirai pas toutes en entier (les coupes seront entre crochets).

adjectif antéposé) : (*avoir*) *bel air, bon air, grand air, mauvais air*. La fonction attribut du complément d'objet, comme nous l'avons dit ci-dessus, peut être décelée dans les constructions du type *avoir l'air* + adjectif, qui sont énumérées dans la remarque touchant aux *syntagmes fréquents*. La fonction attribut du sujet se trouve représentée dans les citations 5 et 6, où elle suit la locution verbale *avoir l'air*. Mais elle peut aussi appartenir à une structure à verbe *être*, qu'il soit présent dans la proposition comme dans la citation 14, ou elliptique comme dans la citation 1. Ce classement syntaxique n'est évidemment pas apparent dans la présentation du *TLF*.

Mais cette sous-entrée consacrée à l'adjectif n'en est pas moins décomposée en quatre subdivisions (sous A1 : a, b, c, d), introduites par les mentions suivantes :

- | | |
|---|----|
| Un air, l'air, avec l'air, sous l'air... + adj. | 1. |
| Avoir, prendre l'air, un air... + adj. | 2. |
| Adj. dém. ou poss. + air + adj. | 3. |
| D'un air, de son air + adj. | 4. |

À ce troisième niveau de structuration, le contexte de droite reste stable (l'adjectif), et c'est le contexte de gauche qui change. Se trouvent pris en compte le déterminant qui précède le mot *air*, et dans certains cas le constituant qui donne au syntagme nominal (dét. + *air*) son intégration syntaxique : préposition (*avec, sous, d(e)*), verbe (*avoir, prendre*). Mais l'utilisation et la combinaison de ces critères, sans compter le choix des citations, plus ou moins appropriées aux suites distributionnelles qui les introduisent, révèlent une grande part d'arbitraire. Sans entrer dans le détail, on peut se poser quelques questions. Pourquoi retenir tantôt l'actualisation du mot *air*, tantôt la construction dans laquelle il se trouve ? Quel est l'intérêt de signaler, en (a) précisément, des déterminants, tels que l'article indéfini et l'article défini (*un air, l'air*), que l'on retrouvera tout au long de l'article – sans compter que la citation 1 présente une construction particulière qui, semble-t-il, n'a pas été vue ? Regrouper les constructions verbales (*avoir, prendre l'air, un air...*) en (b) part d'une bonne intention, mais que vaut l'illustration faite par des citations (5 et 6) qui introduisent (sans avertissement) la locution *avoir l'air (de)* ? De plus, ces verbes ne régissent pas spécifiquement les syntagmes nominaux dans lesquels le mot *air* est suivi d'un adjectif : on les retrouvera à l'œuvre, avec des synonymes (*se donner*, par exemple), quel que soit le type d'expansion retenu. Et pourquoi dégroupier les emplois prépositionnels, donnés pour partie en (a), et repris en (d) (avec la préposition *de*, cette fois) ? Il n'y a pas grand-chose à tirer de ces propositions... On atteint enfin un quatrième niveau de structuration avec les locutions *avoir bel air, bon air, grand air, avoir mauvais air*, placées sous la sous-entrée A1b.

En A2, les substantifs en fonction adjectivale sont les noms sans déterminant qu'on relève dans les citations 16 et 15 :

16. Elle baissa les yeux avant de répondre, avec un air un peu grande sœur, très fille-du-monde, qui signifiait [...] H. DE MONTHERLANT, *Le Démon du bien*, 1937, p. 1358. **15. [...] J'aurai l'air misère comme tout [...]**. G. DE MAUPASSANT, *Contes et nouvelles*, t. 1, *La Parure*, 1884, p. 456.

Le premier substantif est en fonction épithète. La fonction du second, qui suit la séquence

avoir l'air, reste ambiguë.

Le *complément déterminatif* fait une apparition très attendue (que peut-il bien recouvrir ?) en A3, et il offre une telle diversité de constituants qu'il ne faut pas moins de 6 subdivisions, de (a) à (g), pour en faire le tour. Ce sont dans l'ensemble des syntagmes prépositionnels introduits par *de*, à l'exception des (soi-disant) irréductibles, qui figurent sous la sixième et dernière sous-entrée (en g), après la mention *compl. Déterminatifs divers*, et d'un malheureux infinitif précédé de *à* (qu'illustre la citation 34). Ces syntagmes prépositionnels appartiennent à trois catégories différentes, nominale (de a à d), pronominale (en e), infinitivale (en f). Avant de les examiner de plus près, il convient de démêler, une fois encore, les fonctions syntaxiques qu'ils représentent. Le terme de *complément déterminatif*, qui désigne une fonction, laisse entendre de façon plus marquée encore que ces constituants sont des expansions du mot *air*. C'est le cas d'un grand nombre d'entre eux, mais le corpus livre aussi quelques structures ambiguës, et même non recevables, que je rappellerai, en les classant selon le critère précédent :

- syntagme nominal prépositionnel (*de* + SN) :

25. *Vraiment on a l'air d'un laquais, et non pas d'un amant.* T. DE BANVILLE, *Les Cariatides, Les Baisers de pierre*, 1842, p. 63. 26. *J'ai l'air d'un propriétaire d'écurie de courses, d'un cercleux, d'un vieux marcheur [...]* — *Mais non, mais non, disait-il. C'est parfait. Tu n'as pas l'air d'un grand-duc.* G. DUHAMEL, *Chronique des Pasquier, Le Désert de Bièvres*, 1937, p. 26. « *Les enfants ont presque toujours l'air du père ou de la mère.* » (Nouv. Lar. ill.) [A3a – loc. Rem.]

- syntagme pronominal prépositionnel (*de* + pron. dém. + relative) :

29. *Mais j'aimais mieux avoir l'air de celui qui sait que de celui qui questionne.* M. PROUST, *À la Recherche du temps perdu, Sodome et Gomorrhe*, 1922, p. 1097.

- syntagme infinitival prépositionnel (*de* + infinitif + compl. de l'infinitif) :

30. [...]*J'avais l'air de prier n'importe quelle femme [...]* SULLY PRUDHOMME, *Les Vaines tendresses, Invitation à la valse*, 1875, p. 160.

Ces exemples contiennent tous la séquence *avoir l'air (de)*, et ont été examinés lors de l'étude la concernant. Nous avons vu que les syntagmes nominaux prépositionnels, dans les citations 25, 26, et l'exemple du *Nouveau Larousse illustré*, pouvaient être interprétés comme des compléments du mot *air*, mais l'on ne peut non plus exclure le rattachement des deux premiers exemples à la locution *avoir l'air (de)*, et la structure reste ambiguë. Cette ambiguïté se retrouve dans la citation 29, qui contient un syntagme pronominal prépositionnel. Cette solution s'impose en 30, avec le syntagme à l'infinitif prépositionnel. Appartiennent à cette même structure *avoir l'air de* + infinitif la construction *en avoir l'air*, dans laquelle le pronom *en* représente un infinitif (citation 40), et l'expression *sans en avoir l'air* (citation 39) qui relève de la même analyse – à cela près que le pronom *en*, pris dans le figement de l'expression, tend à prendre une valeur générique. Si l'on peut parler de *complément déterminatif* quand ces syntagmes sont effectivement compléments du mot *air*, cette appellation ne convient guère lorsqu'ils dépendent de la locution *avoir l'air*. Dans la mesure où, toutefois, un choix tranché ne peut être fait, je conserverai ces exemples en tant qu'ils illustrent (ou peuvent illustrer) la fonction de complément du mot

air.

Voyons maintenant le classement que propose le *TLF*. Je rappelle les divisions principales qui figurent, sous A3, au troisième niveau de la structuration :

- de (a) à (d) : les syntagmes nominaux prépositionnels (dont je vais voir le détail) ;
- en (e) : le syntagme pronominal prépositionnel (*de* + pron. dém. + relative) ;
- en (f) : le syntagme infinitival prépositionnel (*de / à* + infinitif [+ compl. de l'infinitif]) ;
- en (g) : les *compl. déterminatifs divers*.

Les syntagmes nominaux prépositionnels, qui apparaissent en premier, font l'objet de nouvelles subdivisions, qui répondent à deux critères : le sens et l'actualisation du nom. Le critère sémantique utilise l'opposition « concret / abstrait ». Le critère relatif à l'actualisation joue sur la présence ou l'absence de déterminant. Ces deux critères sont employés isolément ou conjointement. Un cas leur échappe, celui du nom propre, isolé en (d). Ce qui donne (en abrégé) la présentation suivante²⁰⁸ :

[Le compl. déterminatif est un subst. abstr.] : 1.

17. [...] elles n'ont point cet air de douceur, de modestie timide et de langueur voluptueuse des femmes arabes de la Syrie ; ... A. DE LAMARTINE, Voyage en Orient, t. 2, 1835, p. 12. 18. Il retenait longtemps dans son bureau les clients qui venaient le voir, parlait beaucoup, revenait sur un point déjà examiné comme pour racheter son air de jeunesse [...] J. CHARDONNE, L'Épithalame, 1921, p. 159. 19. L'air de la réussite, quand il est porté d'une certaine manière, rendrait un âne enragé. A. CAMUS, La Chute, 1956, p. 1514.

Rem. Syntagmes fréq. *un air d'abattement, d'accablement, d'approbation, d'autorité, de bonté [...]*

- Loc. Air de famille, – de parenté, – de ressemblance :

[citations 20, 21, 22]

Rem. [...]

[Le compl. déterminatif est un subst. concr. non actualisé] : 1.

23. Elle [la comtesse] ne répondit rien, et demeurerait étendue dans sa voiture avec un air de reine irritée. G. DE MAUPASSANT, Contes et nouvelles, t. 1, L'Inutile beauté, 1890, p. 1146.

- *PEINT., SCULPT. Un air de tête.* « L'attitude d'une tête, la manière dont une tête est dessinée. » (Ac. 1798-1932) :

24. – Je crois entendre ce que dit en ce moment ma mère, me répondit-elle en prenant l'air de tête qu'Ingres a trouvé pour sa mère de Dieu [...]. H. DE BALZAC, Le Lys dans la vallée, 1836, p. 307.

²⁰⁸ . Je reproduis à nouveau fidèlement la typographie.

[Le compl. déterminatif est un subst. concr. actualisé] :

1.

25. Vraiment on a l' air d'un laquais, et non pas d'un amant. T. DE BANVILLE, Les Cariatides, Les Baisers de pierre, 1842, p. 63. 26. J'ai l' air d'un propriétaire d'écurie de courses, d'un cercleux, d'un vieux marcheur [...] — Mais non, mais non, disait-il. C'est parfait. Tu n'as pas l'air d'un grand-duc. G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, Le Désert de Bièvres, 1937, p. 26.

· Loc. L'air de tous les jours, des mauvais jours :

27. Davis se présenta, prit son air des mauvais jours pour toucher la main que lui tendait l'ingénieur [...]. É. PEISSON, Parti de Liverpool, 1932, p. 76.

[Le compl. déterminatif est un nom propre] :

1.

28. ... son imagination et sa coquetterie furent intéressées à ce drôle de garçon qui, sans avoir aucun air de Paris, était assez vivant pour s'organiser un jeu si compliqué. M. BARRÈS, Les Déracinés, 1897, p. 110.

Je ferai un certain nombre de remarques sur cet extrait. Le critère sémantique est dominant, et permet dans un premier temps de disjoindre les noms abstraits en (a), et les noms concrets en (b) et (c). Parmi les noms abstraits, on trouve des noms de qualité (*douceur, modestie, langueur* en 17), d'état (*jeunesse* en 18), de résultat d'un processus (*réussite* en 19). À ces quelques exemples tirés de citations, viennent s'ajouter, dans la remarque qui suit la citation 19, près d'une cinquantaine de noms, formant avec le mot *air* des syntagmes fréquents (du type *un air d'abattement, d'accablement, d'approbation, d'autorité, de bonté...*), et exprimant une qualité, un état, un sentiment, une attitude, etc. Il faut ajouter les mots *famille, parenté, ressemblance*, dans les expressions qu'ils forment avec le mot *air* et qu'illustrent les citations 20, 21 et 22 (les exemples de la remarque qui suit, qui contiennent des noms de personne, doivent être mis à part, et seront examinés plus bas). Dans les noms concrets figurent les noms de personne, *reine* en 23, *laquais, amant* en 25, *propriétaire d'écurie de course, cercleux, vieux marcheur* en 26, et ceux qui dénotent une partie du corps (*tête*, dans l'expression *air de tête* en b, citation 24). Plus curieusement, on trouve un nom marquant une division du temps, *jour*, en 27.

Le critère d'actualisation vient s'adjoindre secondairement à ce premier critère, mais on constate qu'il n'intervient que pour les noms présentés comme concrets. On parle donc de *subst. concr. non actualisé* en (b), avec les deux seuls exemples *air de reine* en 23, et l'expression *air de tête* (illustrée par la citation 24), et de *subst. concr. actualisé* en (c). Dans ce dernier cas, le nom est précédé d'un article indéfini (*un laquais, un amant* en 25, *un propriétaire d'écurie de courses, un cercleux, un vieux marcheur* en 26), ou défini (*des mauvais jours* en 27). L'actualisation des noms abstraits n'est pas prise en compte. Si l'on examine le corpus, on s'aperçoit qu'il ne comporte que des noms non actualisés, dans des syntagmes du type (*air*) *de jeunesse, (air) de douceur, (air) d'abattement*, etc. — à une exception près, (*l'air*) *de la réussite* de la citation 19, où l'article défini a une valeur générique. Le fait d'introduire cette forme d'actualisation dans un corpus de noms non actualisés, s'il n'obéit pas à un critère purement formel, se justifie toutefois du point de vue référentiel. De par l'emploi du défini à valeur générique²⁰⁹, le syntagme *de la réussite* peut en effet être mis sur le même plan que les syntagmes du type *de jeunesse*,

de douceur, d'abattement, qui ont une valeur prédicative (adjectivale) : il apparaît comme une variante possible de l'emploi du nom non actualisé (*un air*) de réussite. Mais si l'on adopte ce point de vue, l'application stricte du critère formel (présence ou non du déterminant) se trouve remise en question, et les choses se compliquent. En effet, que le nom soit précédé ou non d'un déterminant, le complément déterminatif apparaît presque toujours comme porteur d'une valeur prédicative – celle-ci étant susceptible de présenter des gradations, en fonction du sémantisme du nom et / ou de la valeur de l'article. Les seuls cas pour lesquels on ne peut parler d'une valeur prédicative du complément déterminatif sont les exemples contenus dans la remarque qui se rattache aux expressions *air de famille, de parenté, de ressemblance* (et qui suit la citation 22) :

- Avoir un faux air de qqn.
- « Les enfants ont presque toujours l'air du père ou de la mère. » (*Nouv. Lar. ill.*).
- Il a beaucoup de votre air (*Ac. t. 1, 1932*).

Dans le premier exemple donné hors contexte, le pronom indéfini *qqn* renvoie, de manière indéterminée, à tel ou tel individu posé dans le monde de référence. Dans l'exemple suivant, l'article défini (*[le] père, [la] mère*), permet, de faire référence à des personnes déterminées – il s'agit *du père ou de la mère des enfants, de leur père ou de leur mère* – dans un énoncé à valeur générale. On peut parler ici d'une anaphore associative intra-propositionnelle, dans la mesure où la relation entre l'expression anaphorique (*le père, la mère*) et l'antécédent (*les enfants*) procède d'une inférence *a priori* qui s'appuie sur un savoir stéréotypique (du type : « les enfants ont généralement des parents »)²¹⁰. Dans le dernier exemple, le déterminant possessif contient une référence à la seconde personne de l'interlocution (*votre* = « de vous »). Ces compléments apportent une détermination au mot *air*, dont ils réduisent l'extension. C'est d'eux qu'on pourrait dire au sens strict qu'il s'agit de compléments déterminatifs.

Je reprends les autres exemples. Dans les citations 25 et 26, où l'article indéfini qui précède un nom de personne a une valeur générique, il est aussi fait référence à un individu, mais en tant qu'il est représentatif de toute la classe concernée. Cette forme d'actualisation a pour effet de voiler la référence première (à telle ou telle personne) pour mettre en avant le sens dénoté par le nom, en tant que support de propriétés. De ce fait, le syntagme nominal prépositionnel (*l'air*) d'un *laquais* (pour s'en tenir à cet exemple) acquiert secondairement une valeur prédicative qui le rapproche du même syntagme sans actualisation nominale (*un air*) de *laquais* – ce dernier poussant malgré tout plus loin le processus de caractérisation du fait de l'absence de toute figuration individuelle. C'est l'exemple que nous propose la citation 23, avec le syntagme (*un air*) de *reine irritée*. Notons que cette alternance de structures peut être mise en parallèle avec le couple (*l'air*) de *la réussite* / (*un air*) de *réussite* que nous avons déjà repéré, à cette différence que, dans ce dernier cas, l'article défini devant un abstrait gomme davantage encore la

²⁰⁹ . Sur l'article générique (qui permet la transformation d'une référence virtuelle en référence actuelle), on se reportera à J.-C. Milner, 1978, p. 25 et suiv.

²¹⁰ . On se reportera à la notion d'anaphore associative, introduite dans la partie consacrée à *air-fluide gazeux*, p. 125-126.

référence, ce qui permet une assimilation quasi totale des deux structures.

Je mettrai à part *l'air de tous les jours, des mauvais jours*, qui suivent les citations 25 et 26, et que le *TLF* présente comme des *locutions*. Le figement ne concerne en fait que les compléments *de tous les jours*²¹¹, *des mauvais jours*, et non la totalité du syntagme. Ces compléments, qui contiennent un lexème dénotant une division du temps (*jour*), impliquent une relation sémantique toute différente avec le mot *air*, qu'on pourrait paraphraser ainsi : « l'air qu'on a tous les jours, dans les mauvais jours ». L'alternance avec le nom sans déterminant est, sinon impossible (avec *un air de tous les jours*), du moins improbable (? *un air de mauvais jours*). L'article défini a une valeur distributive (les jours se suivent), et, se détachant du contexte d'une situation particulière, tend vers la généralité, dans la mesure où l'on accorde un fort degré de figement à ces expressions. Par une métonymie que favorise la préposition *de*, on passe des unités de temps aux caractéristiques qui s'en dégagent (la succession des jours engendre, on le sait, la monotonie, et les mauvais jours sont porteurs de morosité). Ces expressions deviennent alors de véritables synonymes d'adjectif, et je propose de les classer à l'intérieur même de ce paradigme.

Il est une autre expression qui, pour des raisons opposées, me semble mal placée dans la structuration de cette partie. C'est *un air de tête* (illustré par la citation 24), qui se trouve regroupé en (b) avec *un air de reine* (citation 23). Il s'agit là d'une expression (plus précisément, d'un terme de peinture et de sculpture), dans laquelle l'absence d'article n'a pas pour effet de conférer au syntagme *de tête* une valeur prédicative. On ne voit pas bien quelle(s) propriété(s), tirée(s) d'une partie du corps, pourrai(en)t être attribuée(s) à *l'air*. Si l'on compare ces deux structures (je note que ne figure dans aucun dictionnaire le syntagme *l'air d'une tête*, avec actualisation du nom), *un air de reine* et *un air de tête*, on constate que, si la forme reste identique, de l'une à l'autre, le schéma support / apport se trouve inversé au plan sémantique. Dans *un air de tête*, au lieu que le syntagme nominal prépositionnel apporte une caractérisation au mot *air* support, c'est ici le mot *air* qui prédique quelque chose (l'attitude, le maintien) de *tête*. On remarquera que dans la citation 24 :

24. — Je crois entendre ce que dit en ce moment ma mère, me répondit-elle en prenant l'air de tête qu'Ingres a trouvé pour sa mère de Dieu, cette vierge déjà douloureuse et qui s'apprête à protéger le monde où son fils va périr. H. DE BALZAC, *Le Lys dans la vallée*, 1836, p. 307.

un air de tête ne pourrait suffire, comme l'aurait fait le syntagme *un air de reine*, à saturer la construction verbale (*en prenant un air de reine* / * *en prenant un air de tête*). Il faut ajouter à cette expression une expansion caractérisante, présente dans la relative *qu'Ingres a trouvé pour sa mère de Dieu...* L'absence d'article devant le mot *tête* a ici pour rôle de rattacher étroitement le nom support au mot *air*, non pour le caractériser, mais pour le spécifier. Il ne s'agit pas de répondre à la question *comment est l'air* (de qqn) ?, mais plutôt *de quel type d'air s'agit-il ?* Sur ce modèle, on peut construire des expressions courantes (dans lesquelles le deuxième élément représente une partie du corps), telles que *mal de tête, crise de foie*, etc. Ajoutons encore ceci. C'est que, si cette spécification

²¹¹ . Pour le syntagme *de tous les jours*, le *PR* (à l'article *jour*) donne les équivalents suivants *courant, habituel, ordinaire*. Les *mauvais jours* (sans la préposition *de*) ont, eux, pour synonyme *jours de malheur, de misère* (à l'article *mauvais*).

tend à restreindre l'extension du mot *air*, c'est d'une manière toute différente de la détermination, dans la mesure où elle opère en langue, au plan de la construction du sens lexical (le syntagme *de tête* vient ajouter un trait de sens spécifique au mot *air*), et non en discours, où s'articulent les unités posées dans le monde référentiel.

L'application – et le croisement – des critères sémantique et d'actualisation, dans la forme qui leur a été donnée dans ce dictionnaire, ne donnent donc pas toujours des résultats heureux. On a pu voir qu'un affinement des données était nécessaire. Mettre sur le même plan un nom de personne (*reine*) et un nom dénotant une partie du corps (*tête*), parce qu'ils sont concrets et non actualisés, empêche de voir que le sémantisme propre à chacun entraîne une interprétation différente de l'absence du déterminant. Parler indifféremment d'actualisation dans le cas d'un article indéfini devant un nom de personne (*l'air d'un laquais, d'un amant, etc.*), et de l'article défini pris dans des expressions (plus abstraites que concrètes !) à valeur métonymique (*de tous les jours, des mauvais jours*), n'éclaire pas vraiment la différence de fonctionnement de ces syntagmes par rapport au mot *air*.

Mais en mettant à jour les problèmes qui s'attachent à cette grille de structuration, on est conduit à s'interroger de manière plus fine sur la valeur de caractérisation des dits compléments déterminatifs, sur les modalités d'apparition de cette valeur et la diversité de ses modes de réalisation. On se rend compte aussi que, posée à partir des syntagmes prépositionnels de nature nominale, et très liée aux problèmes du sens et de l'actualisation du nom, cette question va en fait au-delà de cette première catégorie. Elle s'étend d'abord au nom propre. Ainsi, tel du moins qu'il fonctionne dans la citation 28, on peut se demander si le syntagme nominal prépositionnel *de Paris* ne prend pas une valeur de caractérisation.

Mais elle touche aussi les autres syntagmes prépositionnels, de nature pronominale et infinitivale²¹² :

[Le compl. déterminatif est un dém. antécédent d'une relative] : 1.

**29. Mais j'aimais mieux avoir l'air de celui qui sait que de celui qui questionne.
M. PROUST, À la Recherche du temps perdu, Sodome et Gomorrhe, 1922, p. 1097.**

En (d), si l'on admet la lecture *avoir + l'air de celui qui...*, les syntagmes pronominaux formés d'un démonstratif (à valeur générique) suivi d'une relative déterminative (*celui qui sait, celui qui questionne*) renvoient à un type d'individu défini par un état, un comportement. La propriété se trouve mise en avant au détriment de la personne de référence, et le complément déterminatif acquiert, là encore, une valeur prédicative.

Voici maintenant, en abrégé, la sous-entrée (f) consacrée à l'infinitif :

[Le compl. déterminatif est un inf.]. Je reprends toujours la typographie du TLF. : 1.

[...]

· Locutions

²¹² . Je reprends fidèlement la typographie du TLF.

Un air de ne pas y toucher :

31. Pauliet était habile et avec son air de n'y pas toucher il avait l'art de poser les questions. P.-J. JOUVE, *La Scène capitale*, 1935, p. 219.

. *Un faux air de + inf. :*

32. Ce secrétaire était un jeune homme d'une trentaine d'années qui, derrière son bureau moisi, se donnait un faux air de sortir des Sciences po : rasoir strict. Col dur et cravate impeccable. R. ABELLIO, *Heureux les pacifiques*, 1946, p. 165.

[...]

. *À + inf. :*

34. Et lui présentant à la face une main mutilée, d'un air à épouvanter, il lui jeta le : « ton temps viendra ! » de Chenerailles. H. POURRAT, *Gaspard des Montagnes, À la belle bergère*, 1925, p. 71.

Dans ce corpus – une fois exclue la construction *avoir l'air (de) + infinitif* de la citation 30 – on rencontre deux constructions, l'une avec la préposition *de* (31, 32), l'autre avec la préposition *à* (34). Deux exemples illustrent le syntagme infinitival précédé de *de*, l'un constitué par l'expression *de ne pas y toucher*, *de n'y pas toucher*, l'autre par le syntagme libre *de sortir des Sciences po*. Ce syntagme a une valeur particulière. L'infinitif ne dénote pas une action, mais un état, un résultat (*sortir* signifie « avoir été formé (quelque part) » (PR)). Par une sorte de métonymie (de la cause pour l'effet), il évoque les propriétés qui peuvent s'attacher à cet état. On pourrait paraphraser ainsi cette construction : « un air comme s'il sortait des Sciences po ». De ce fait, ce syntagme infinitival se rapproche d'un syntagme nominal prépositionnel du type *un air d'ancien étudiant des Sciences po*, et acquiert une valeur prédicative similaire. Avec le complément *de n'y pas toucher*, que nous avons déjà commenté, le processus de caractérisation trouve son aboutissement, du fait qu'on se trouve en présence d'une expression (le sens est fortement lexicalisé), métaphorique de surcroît – ce qui donne à ce complément un véritable statut adjectival.

Pour d'autres raisons, on peut dire la même chose de l'infinitif précédé de *à*, dans la citation 34 (*un air à épouvanter*). Dans ce type de structure (voir, par exemple, *une mine à faire peur*), l'infinitif prépositionnel peut commuter avec un adjectif (comme *effrayant*). La préposition donne à l'infinitif une valeur de conséquence, qui fait du processus qu'il contient une propriété du support nominal (l'air), que l'on peut paraphraser par « (un air) qui peut épouvanter », « (un air) tel qu'il épouvante ».

Il en est de même d'un grand nombre de compléments regroupés en (g), sous la mention *compl. déterminatifs divers*, que voici en abrégé²¹³ :

[Compl. déterminatifs divers] :

1.

[...]

. *L'air comme il faut [...]*

36. Puis, derrière l'habilleuse, fermant le cortège, venait Satin tâchant d'avoir un air comme il faut et s'ennuyant déjà à crever. É. ZOLA, *Nana*, 1880, pp.

²¹³ . Je reprends la typographie du TLF.

1201-1202.

. *Un air à la mode* :

37. [...] or nous avons vu le caractère, l'art lorrains, toujours craintifs de paraître ridicules, prendre l'air à la mode. M. BARRÈS, *Un Homme libre*, 1889, pp. 115-116.

. *Un air « sur les dents »* :

38. ... et tout, de Magnin, l'intéressait : son absence d'aisance, son apparente distraction, son air « sur les dents » [...]. A. MALRAUX, *L'Espoir*, 1937, p. 528.

Dans ces exemples, l'expansion du mot *air* est constituée d'une expression qui, quelle qu'en soit la forme (subordonnée conjonctive / adverbe ou syntagme nominal prépositionnel) a un statut adjectival. On pourrait faire commuter *comme il faut* avec *convenable*, à la mode avec *conforme au goût du jour*, sur les dents avec *surmené*.

J'ajoute à ce corpus la citation 33 :

33. Elle cherche ses intonations en dedans, et sa physionomie prend un air « ailleurs » ; ... J. RENARD, *Journal*, 1897, p. 394.

qui se trouve curieusement rattachée à la sous-entrée (f), relative au syntagme prépositionnel à l'infinitif ! Cela, sous prétexte de l'ellipse d'un verbe *être* convoqué sur cette seule occurrence, le plus arbitrairement du monde, et de plus illustré juste avant par la structure (ambiguë) *avoir l'air (de)*²¹⁴. Cet adverbe prend tout simplement ici un sens métaphorique²¹⁵ et un statut adjectival (le *PR* donne comme synonyme l'adjectif *absent*), au même titre que les constituants précédents.

Reste le cas un peu à part de la citation 35, qui se trouve placée dans le corpus précédent (*compl. déterminatifs divers*) :

35. Les invités se regardaient avec un air, comme des gens au chaud dans une maison au bord de la mer un soir de tempête, qui n'aiment pas penser aux tourbillons que fabrique la nuit. P. NIZAN, *La Conspiration*, 1938, p. 39.

La proposition comparative *comme des gens... que fabrique la nuit* est considérée comme un complément déterminatif du mot *air*. Je ne crois pas toutefois qu'on puisse l'assimiler aux cas précédents, ce qui suppose d'englober dans un même syntagme *un air* et cette subordonnée qui aurait une valeur adjectivale (? *un air, comme des gens au chaud...*). Il me semble plutôt que le syntagme prépositionnel *avec un air* reste en suspens (la ponctuation allant dans ce sens), l'article indéfini laissant attendre une caractérisation qui ne vient pas, puis il est repris par la comparative, qui apporte en quelque sorte un commentaire après coup. Ce que je paraphraserai ainsi : « Les invités se regardaient avec un air (sous-entendu : particulier, que je n'arrive pas à définir), c'est-à-dire comme des gens au chaud... ».

Je signale en dernier l'expression *n'avoir l'air de rien*, pour laquelle le *TLF*, obstiné, propose la même analyse qui fait de *de rien* un complément déterminatif. Mais nous

²¹⁴ . J'ai déjà évoqué cette curiosité à la note 10.

²¹⁵ . Le *PR*, à l'article *ailleurs*, consigne des emplois tels que *Il est ailleurs, son esprit est ailleurs*, au sens de « il rêve, il est distrait », et donne comme synonyme *absent*. Il ajoute l'expression *avoir la tête ailleurs*.

avons vu qu'en raison du degré de figement de cette expression, les tentatives de découpage syntaxique se révélaient incertaines.

Le (grand) tour des compléments déterminatifs étant fait, il ne reste plus, pour épuiser le contexte de droite du mot *air*, que la relative, qui est citée en A4, et illustrée par les exemples suivants :

41. — *Eh bien ! monsieur, lui dit-il enfin avec un soupir et de l'air dont il eût appelé le chirurgien pour l'opération la plus douloureuse, j'accède à votre demande.* STENDHAL, *Le Rouge et le Noir*, 1830, p. 61. 42. *Camille regarda sa mère d'un air où se mêlaient la convoitise et l'inquiétude.* P. DRIEU LA ROCHELLE, *Rêveuse bourgeoisie*, 1939, p. 21.

Ces deux relatives, en tant qu'adjectives, entrent dans le paradigme posé au départ. Nous verrons toutefois, lors de l'étude de l'actualisation du mot *air*, qu'elles ne peuvent être mises sur le même plan.

Après ces quatre sous-entrées consacrées au contexte de droite, le point de vue change. Il reste distributionnel en A5, où se trouve pris en compte le contexte de gauche, c'est-à-dire l'actualisation du mot *air*. Si ce critère apparaît, c'est parce qu'il faut bien signaler et caser quelque part les emplois de ce mot sans expansion. La remarque liminaire disait bien que le mot *air* était *obligatoirement suivi d'un adjectif, d'un subst. en fonction adjectivale*, [...], mais elle ajoutait la clause de sauvegarde : *hormis les cas d'ell. (sic)*. La sous-entrée A5 correspond à ce signalement, puisqu'elle joue à la fois sur la présence du déterminant et sur l'absence de *compl. déterminatif* (il faut entendre par *compl. déterminatif* toute forme de constituant, d'expansion adjectivale – terme que je retiendrai dans la suite de l'analyse).

Voici donc comment se présente (en abrégé) cette sous-entrée ²¹⁶ :

5. *Cet air, son air, (de) quel air ...* (sans compl. déterminatif) :

43. *Il y a du conspirateur, du prisonnier et du faiseur de coups d'état dans sa marche, son regard, son air.* E. et J. DE GONCOURT, *Journal*, janv. 1863, p. 1219.
44. *... il fallait être bien perspicace, ou averti autant que l'était Fleurissoire, pour découvrir sous la jovialité de son air, une discrète onction cardinale.* A. GIDE, *Les Caves du Vatican*, 1914, p. 800. 45. — *Eh bien, et votre mari ? Qu'est-ce qu'il devient ? Elle changea d'air immédiatement, inclina la tête avec une gravité douloureuse.* M. DRUON, *Les Grandes familles*, t. 1, 1948, p. 178.

— *Pop. Avoir de l'air, se donner de l'air*

[...]

— *Région. Donner de l'air à qqn.*

[...]

— *Loc. Gagner de l'air*

[...]

Trois sortes de déterminants sont mentionnés : démonstratif, possessif, interrogatif / exclamatif) – sans compter les points de suspension (!). Mais les citations 43

²¹⁶ . Je reprends fidèlement la typographie du TLF (avec les chiffres qui introduisent les citations).

et 44 n'illustrent que l'emploi du possessif, tandis que la citation 45 présente comme caractéristique l'absence d'article !

Voyons le problème principal, qui est celui de l'actualisation spécifique du mot *air* par les déterminants démonstratif, possessif, interrogatif / exclamatif. Le traitement à part de ces formes semble montrer que, lorsque le mot *air* est précédé de ces déterminants, il n'y a pas d'expansion adjectivale. Reprenons les citations 43 et 44. On observera d'abord que le mot *air*, s'il n'a pas d'expansion, n'est pas pour autant privé d'une caractérisation, qu'il trouve soit dans le nom abstrait (déadjectival) dont il dépend (*la jovialité de son air*), soit (chose moins commune) dans la construction partitive de noms de personne (*du conspirateur, du prisonnier, du faiseur de coups d'état*), qui implique certaines qualités qu'on attribue à l'air (par l'intermédiaire de la structure *il y a... dans*). Ces tournures sont en fait équivalentes à *son air jovial, son air de conspirateur*, etc. Indépendamment de ce fait, il importe de préciser que, si l'expansion adjectivale est absente, elle n'est pas pour autant interdite, comme le montrent les citations 43 et 44 remaniées (je souligne les ajouts) :

Il y a du conspirateur, du prisonnier et du faiseur de coups d'état dans [...] son air dominateur.

... il fallait être bien perspicace, ou averti autant que l'était Fleurissoire, pour découvrir sous la jovialité de son air de ministre, une discrète onction cardinale.

ainsi d'ailleurs que les citations 11, 18, 31, 38 :

11. ... [considérez ... les personnages] ... leur ligne irréprochable, leur air figé, leur expression de foi fixe et profonde... H. TAINÉ, *Philosophie de l'art*, t. 2, 1865, p. 17.
18. Il retenait longtemps dans son bureau les clients [...] comme pour racheter son air de jeunesse [...] J. CHARDONNE, *L'Épithalame*, 1921, p. 159.
31. Pauliet était habile et avec son air de n'y pas toucher il avait l'art de poser les questions . P.-J. JOUVE, *La Scène capitale*, 1946, p. 165.
38. ... et tout, de Magnin, l'intéressait : son absence d'aisance, son apparente distraction, son air « sur les dents » [...] A. MALRAUX, *L'Espoir*, 1937, p. 528.

L'adjectif pourrait être supprimé, mais sa présence est possible : il est facultatif.

Même chose avec le démonstratif. Il suffit de reprendre la citation qui précède, et qui présente cette même propriété de l'adjectif :

10. C'est probablement à cet air féroce que les Valenciens doivent la réputation de mauvaises gens qu'ils ont dans les autres provinces d'Espagne. T. GAUTIER, *Tra los montes, Voyage en Espagne*, 1845, p. 372.

Il en serait de même avec le déterminant exclamatif :

Quel air (ahuri) il avait !

Seul le déterminant interrogatif, qui virtualise nécessairement la caractérisation qui fait l'objet du questionnement, rend obligatoire l'absence de toute expansion adjectivale. Dans les autres cas, la facultativité de cette expansion s'explique de deux façons différentes. Avec le possessif et le démonstratif, l'actualisation du mot *air* est déterminée en extension, soit qu'il y ait reprise par le démonstratif d'une détermination antérieure, soit qu'on renvoie, avec le possessif, à la personne qui délimite le champ d'application du mot *air*. Dans cette mesure, il y a saturation de la référence, ce qui rend l'expansion

adjectivale facultative. Quant au déterminant exclamatif, il apporte lui-même une caractérisation implicite de nature affective, qui n'est pas incompatible avec une autre forme de caractérisation, mais qui permet aussi de s'en passer.

Mais le rappel que nous venons de faire des exemples 10 d'une part, 11, 18, 31, 38 d'autre part, au-delà de la sous-entrée 5 qui nous occupe, nous oblige à élargir la problématique et à repenser le mode de structuration de toute la partie A (de A1 à 5, du moins). En effet, le *TLF* a d'emblée posé le principe (voir la remarque liminaire sous A) selon lequel le mot *air* était suivi d'une expansion adjectivale *obligatoire*, sauf dans les cas d'actualisation par le déterminant possessif ou démonstratif (je laisse l'interrogatif / exclamatif qu'il n'a illustrés d'aucun exemple). De 1 à 4 se trouvent présentées les diverses formes d'expansion adjectivale (adjectif, substantif, complément déterminatif, relative), tandis qu'en 5, où apparaissent des conditions d'actualisation spécifique, cette expansion disparaît. Cette présentation tend à établir implicitement la règle suivante : lorsque le mot *air* est précédé d'un déterminant possessif / démonstratif, l'expansion est absente (disons plus précisément qu'elle est facultative) ; dans les autres cas (c'est-à-dire avec un autre déterminant), elle est obligatoire. La ligne de partage est celle qui sépare la sous-entrée 5 des sous-entrées 1 à 4. Or ce point de vue n'est pas toujours vérifié dans les faits. Voyons de plus près les exemples proposés.

Signalons d'abord que les citations 10, 11, 18, 31, 38, ne sont pas à leur place en 1, dans un contexte où les expansions devraient être obligatoires (et les déterminants, en principe, autres que le possessif et le démonstratif). Le *TLF*, ayant plus ou moins confondu le caractère obligatoire avec la simple présence du constituant, n'a pas su dégager le trait de facultativité qui lui aurait permis de regrouper ces citations avec celles qui figurent sous la sous-entrée 5. L'ensemble de ces citations, bien analysées, permet donc de vérifier le principe selon lequel lorsque le mot *air* est précédé d'un déterminant possessif / démonstratif, l'expansion adjectivale est facultative.

Mais ce n'est pas toujours le cas. Ainsi dans les citations :

4. Il [l'abbé] quitta instantanément son aspect bonhomme, et prit son air sacerdotal... G. DE MAUPASSANT, *Une Vie*, 1883, p. 177. 27. Davis se présenta, prit son air des mauvais jours [...]. É. PEISSON, *Parti de Liverpool*, 1932, p. 76. 31. Pauliet était habile et avec son air de n'y pas toucher il avait l'art de poser les questions . P.-J. JOUVE, *La Scène capitale*, 1935, p. 219.

le mot *air*, malgré la présence d'un déterminant possessif, doit être suivi d'une expansion adjectivale. En effet, si l'on décompose l'actualisation contenue dans ce déterminant en *le... de lui*, on voit que l'article défini ne fonctionne pas directement en appel du pronom personnel renvoyant à la personne, mais qu'il se met d'abord en rapport avec la caractérisation qui suit le mot *air*. En bref, il ne s'agit pas de *l'air de lui*, dont on dirait qu'il est ceci ou cela, mais bien d'un *certain* air (individualisé, sélectionné parmi d'autres) dont on dit qu'il appartient à la personne. Il y a en quelque sorte récursivité du processus cataphorique, l'article défini mettant en appel la caractérisation (par exemple, *l'air des mauvais jours*), puis le complément déterminatif (*l'air des mauvais jours de lui*). Cette forme d'actualisation rend par elle-même la caractérisation nécessaire, mais dans les citations 4 et 27, cette obligation se trouve renforcée par la construction du verbe, qui ne peut être suivi d'un syntagme nominal qui ne contiendrait que le mot *air*.

J'ajouterai la citation 17 qui présente un fonctionnement similaire :

17. Il y en avait de remarquablement belles : elles n'ont point cet air de douceur, de modestie timide et de langueur voluptueuse des femmes arabes de la Syrie ; ...
A. DE LAMARTINE, Voyage en Orient, t. 2, 1835, p. 12.

Le démonstratif n'est pas ici anaphorique, et la (triple) expansion adjectivale est obligatoire. Le rôle que joue ce déterminant est assez complexe. Il introduit d'abord les syntagmes nominaux prépositionnels (que je simplifie) *de douceur, de modestie, de langueur*, en soulignant la spécificité que donnent ces caractérisations à l'air en question (il s'agit bien d'un air particulier). Puis il rattache la totalité du syntagme *cet air de douceur, de modestie, de langueur*, au complément déterminatif (au sens strict du terme) *des femmes arabes de la Syrie*. On pourrait paraphraser ainsi cette construction : « elles n'ont point cet air qui est un air de douceur, de modestie, de langueur, et qui, en tant que tel, est celui des femmes arabes de la Syrie ». Le démonstratif entretient, comme précédemment, une double relation cataphorique, avec l'expansion adjectivale, puis avec le complément déterminatif, cette seconde relation étant subordonnée à la première. On note qu'ici le syntagme nominal prépositionnel *des femmes arabes de la Syrie* n'a pas valeur prédicative, comme dans les exemples du type (*l'air*) *d'un laquais, d'un amant*, et ce pour deux raisons. D'abord l'actualisation du nom n'est pas la même. L'article défini pluriel en relation cataphorique avec le complément de lieu (*les... de la Syrie*) confère au syntagme une valeur référentielle (cet ensemble de femmes existe en un lieu donné), même si la valeur de totalité qui en résulte ne peut être prise au pied de la lettre : c'est la généralité qui est visée, non l'exhaustivité (on ne peut jurer que toutes les femmes sans exception aient cet air de douceur !) ²¹⁷. Mais cette opération de réduction d'une pluralité concrète ne peut être assimilée à la valeur de l'article indéfini, qui dégage un type abstrait à partir d'une occurrence individuelle. D'autre part, on l'a vu, le mot *air* est suivi d'une expansion adjectivale, qui lui apporte une caractérisation explicite, et que le déterminant démonstratif met en appel avant que le syntagme nominal prépositionnel vienne en restreindre l'extension. Dans le cas de *l'air d'un laquais*, c'est le syntagme nominal prépositionnel *d'un laquais* qui vient en quelque sorte suppléer à l'absence de caractérisation. Par la présence et la mise au premier plan de cette caractérisation, le syntagme nominal *cet air de douceur, de modestie, de langueur des femmes arabes de la Syrie*, se distingue aussi de *l'air du père ou de la mère*, dans lequel *l'air* suivi d'un complément déterminatif sans valeur prédicative suffit, sans autre apport d'information, à exprimer le rapport de ressemblance – l'article défini marquant implicitement l'identité (équivalent à *le même*).

La proposition corollaire, qui donne l'expansion comme obligatoire avec les autres déterminants, est elle aussi battue en brèche. Précisons d'abord la nature des déterminants, qui sont, dans la grande majorité des exemples, les deux articles les plus courants, l'article défini et l'article indéfini.

²¹⁷ . Sur ce point, on se reportera à G. Kleiber qui, à plusieurs reprises (les références sont rappelées dans G. Kleiber, 1994, p. 155), a mis en évidence la pertinence du principe de métonymie intégrée, appliqué au domaine de la quantification. Ainsi : « Un énoncé comme : *Les Alsaciens boivent de la bière* ne nécessite pas pour être vrai que tous les Alsaciens boivent de la bière » (G. Kleiber, 1990b, p. 141).

Je commencerai par l'article indéfini qui pose moins de problème. Chaque fois que le mot *air* est précédé de cet article, l'expansion adjectivale (quelle qu'en soit la nature) est en effet obligatoire. Le syntagme un *air* + constituant adjectival se trouve dans deux grands types de construction :

- il est complément d'objet d'un verbe : c'est le cas de *avoir un air comme il faut* (36), *prendre un air* « ailleurs » (33), *se donnait un faux air de sortir des Sciences po* (32), ainsi que des expressions relatives à la ressemblance *avoir un faux air de qqn, a pris un air de ressemblance* (20) ;
- précédé d'une préposition, il est complément de manière d'un verbe (les occurrences sont relativement nombreuses) : *je marche toujours avec un petit air penché* (3), *demeurait étendue dans sa voiture avec un air de reine irritée* (23), *en levant la tête vers le ciel d'un air désolé* (12), *regarda sa mère d'un air où se mêlaient la convoitise et l'inquiétude* (42), *dit d'un petit air canaille* (13), *avant de répondre, avec un air un peu grande sœur, très fille-du-monde* (16), *d'un air à épouvanter, il lui jeta* (34) ; j'ajoute la construction de la citation 35, *se regardaient avec un air, comme des gens au chaud* [...], dont la valeur expressive joue précisément sur la non-réalisation de l'expansion adjectivale ²¹⁸.

Je relève deux constructions isolées qui concernent les expressions liées à la ressemblance : *il y avait entre nous [...] un air de parenté* (21), *ce que les bonnes gens appellent un air de famille* (22).

Le corpus relatif à l'article défini est autrement abondant et complexe. Lorsque le mot *air* est précédé de l'article défini, l'expansion adjectivale peut être obligatoire, mais elle ne l'est pas toujours. Je commencerai par les exemples dans lesquels le syntagme *l'air* n'a pas besoin de cette expansion.

C'est le cas lorsque l'article défini a une valeur spécifique, comme dans les citations suivantes :

14. — Néanmoins l'air de Lourdois n'était pas naturel, pensa-t-il [...] H. DE BALZAC, César Birotteau, 1837, p. 230. 1. La figure est brune, éveillée, coquette, le nez retroussé [...], l'air franc, amical, fripon et bon enfant, plus spirituel de beaucoup que celui de M^{me} d'Humières [...]. G. FLAUBERT, Par les champs et par les grèves, Touraine et Bretagne, 1848, p. 183.

En 14, l'article défini tire sa valeur spécifique du complément déterminatif (au sens véritable du terme, non dans l'emploi qu'en fait le *TLF*), *de Lourdois*, qu'il annonce par cataphore et qui vient restreindre l'extension du mot *air*. En 1, on peut penser qu'il tient cette valeur d'un contexte antérieur où il a été question d'une personne, et que c'est en référence à cette personne qu'il introduit, par anaphore associative, les différentes parties

²¹⁸ du corps qui la constituent, l'air étant mis sur le même plan que celles-ci ²¹⁹ : on pourrait remplacer le par le possessif *son* (citation 59), qui est traitée en A6e, avec les emplois du mot *airs* au pluriel, à condition de prendre en compte la première occurrence : dans ce cas, le syntagme nominal prépositionnel *sur deux airs* peut être considéré comme une caractérisation du mot *air* au singulier.

²¹⁹ . L'air fait partie de la personne, mais ne peut toutefois être purement et simplement assimilé à une partie du corps. Je reviendrai sur ce point important.

2. Non. Sous le faux air virginal Je vois l'être inepte et vénal, Mais c'est le rôle seul que j'aime. ch. CROS, Le Coffret de Santal, Sonnet, 1873, p. 101.

reproduit ce même processus d'anaphore associative (*le* pourrait commuter avec *son*²²¹), mais à la différence des deux exemples précédents, l'expansion adjectivale, quoique facultative, est présente.

Les cas dans lesquels on rencontre le syntagme *l'air* + constituant adjectival (obligatoire) sont plus nombreux. Il en est ainsi :

- lorsque l'article défini a une valeur générique : *l'air de la réussite* (19), *l'air à la mode* (37), *l'air de famille* (22, seconde occurrence) ;
- lorsque l'article défini introduit par cataphore un syntagme nominal prépositionnel actualisé par l'article indéfini, à valeur prédicative : *l'air d'un laquais, d'un amant* (25), *d'un propriétaire d'écurie de courses, d'un cercleux, d'un vieux marcheur, d'un grand-duc* (26), *de celui qui sait, de celui qui questionne* (29) – la totalité du syntagme *l'air d'un* + syntagme nominal étant, dans les exemples, complément d'objet du verbe *avoir* ; quant au syntagme *l'air du père ou de la mère*, il doit être mis à part, dans la mesure où l'article introduit un complément déterminatif (au sens strict du terme) qui n'a pas valeur prédicative, et ne peut en principe figurer parmi les expansions adjectivales²²² ;
- lorsque l'article défini introduit par cataphore une subordonnée relative déterminative : c'est le cas de *de l'air dont il eût appelé le chirurgien pour l'opération la plus douloureuse* (41). L'analyse est la même pour *l'air de tête qu'Ingres a trouvé pour sa mère de Dieu* (24), dans la mesure où c'est toute l'expression *air de tête* qui est actualisée par l'article défini. On remarquera que ce type de relative, à la différence de celle de 42 (*d'un air où se mêlaient la convoitise et l'inquiétude*), ne peut commuter avec un adjectif.

Le constituant adjectival est également obligatoire dans la construction *avoir* + *l'air* (complément d'objet) + constituant adjectival, mais dans ce cas, il est en fonction d'attribut

²²⁰ . Le complément d'objet ne constitue pas une expansion du mot *air*. C'est le cas de *elle* stéréotypique entre l'antécédent et l'expression anaphorique, et si elle privilégie tout particulièrement la relation partie-tout, il se trouve que « aussi curieux que cela puisse paraître, les parties du corps humain ne donnent pas lieu à des anaphores associatives. Au lieu du défini, c'est le possessif qui est requis : ? *Paul est entré. Les yeux brillaient. Paul est entré. Ses yeux brillaient.* » (G. Kleiber, 1993, p. 73, note 4). On peut en dire autant du mot *air*, qui, en principe, n'admet pas non plus ce type d'enchaînement. Le problème que pose cette mystérieuse exception vient toutefois d'être résolu par le même auteur (G. Kleiber, 1999b), par recours à la double contrainte d'aliénation et de congruence ontologique. Pour qu'une anaphore associative se produise, il faut en effet que le référent anaphorique soit « détachable » (du moins, dans la représentation qu'on en a) du référent de l'antécédent (c'est la condition d'aliénation), ce qui suppose que la partie en question soit ontologiquement de même nature que le tout dont elle dépend (voilà pour la congruence ontologique). Or, avec les parties du corps, il y a violation de la règle de congruence, dans la mesure où la partie et le tout relèvent de types ontologiques différents (la partie du corps est du type *forme* + *matière*, tandis que son propriétaire répond à la formule *matière* + *forme* + *intentionnalité*).

²²¹ . Cet emploi est tout aussi marqué que précédemment.

²²² . Je laisse de côté (*n'avoir*) *l'air de rien*, dans la mesure où le figement de l'expression rend l'analyse difficile.

a / elles ont l'air sot (exemple non ambigu), ainsi que des syntagmes (*avoir l'air absent, agréable, attentif, etc.*), et de *j'aurai l'air misère* (citation 15), si l'on fait choix de cette interprétation. Dans cette construction, l'actualisation du mot *air* par l'article défini est sans rapport avec le constituant adjectival. Elle se fait en amont, l'article défini renvoyant à la personne support du verbe d'où il tire sa valeur spécifique. Là encore, on peut parler d'une anaphore associative intra-propositionnelle. Comme l'a bien montré M. Riegel²²³, 1997, la particularité de cette structure prédicative complexe, dans laquelle le référent du sujet (la personne) se trouve caractérisé par la propriété attribuée au référent de l'objet (l'air), c'est qu'elle signale, par l'emploi de l'article défini, une relation préconstruite de type partie-tout entre les deux entités mises en jeu – la partie concernée présentant une « solidarité ontologique » (p. 107) avec le référent global. Dans la même perspective, on pourrait aussi parler d'un rapport de *possession inaliénable*²²⁴.

Après ce petit tour d'horizon sur la problématique de l'actualisation du mot *air*, revenons au mini-corpus de la sous-entrée 5. Il comporte encore la citation 45, qui illustre un cas de suppression de l'article, non prévu dans la mention qui ouvre cette sous-entrée (à moins qu'il faille l'enclorre dans les points de suspension !). La construction est propre au verbe *changer*, et la caractérisation est ici impossible, parce qu'elle est implicite-tement contenue dans le sémantisme de ce verbe (qui signifie « prendre un autre (air) »). Le problème de la suppression de l'article ne se limite certes pas à ce cas particulier, et l'on ne saurait inférer de cet exemple que la suppression de l'article entraîne celle de l'expansion adjectivale ! À charge de contre-exemples les expressions (*avoir bel air, bon air, grand air*, de la sous-entrée 1...

Enfin dans les expressions données tout à la fin, *avoir de l'air, se donner de l'air, donner de l'air à qqn, gagner de l'air*, on trouve l'emploi du partitif (non prévu, lui aussi). L'absence de toute expansion adjectivale provient ici du fait que, dans cette construction, le mot *air* fait sens par lui-même²²⁵.

On le voit, ces exemples ajoutés n'ont pas grand-chose à voir avec la problématique précédente...

La sous-entrée 6, on l'a vu, est réservée à la forme *airs* au pluriel. Cette forme donne lieu à un inventaire similaire, quoique plus sommaire (le corpus étant moins abondant) à celui qui est proposé sous A, pour le mot *air* au singulier. Toutefois la présentation tend à brouiller le principe hiérarchique adopté précédemment, qui consistait à donner d'abord une typologie des constituants (adjectif, substantif en fonction adjectivale, complément déterminatif, etc.), puis à introduire pour certains d'entre eux de nouveaux critères de subdivision (permettant par exemple de rattacher l'infinitif au complément déterminatif, ou

²²³ . On se reportera aussi à M. Riegel, M. Pellat, R. Rioul, 1996, p. 241.

²²⁴ . « Les constructions attributives avec *avoir* et attribut de l'objet semblent en général limitées aux expressions qui relèvent de la possession inaliénable : *Il a les yeux bleus / les mains qui tremblent.* » (M. Herslund, 1996, p. 40).

²²⁵ . Dans l'énoncé *Il a beaucoup de votre air*, non cité ici, l'analyse n'est pas tout à fait la même. Il s'agit moins du partitif que d'une construction analysable en *avoir + prép. de + votre air* (« l'air de vous »), comme dans *Elle a de l'air du coadjuteur* (Mmede Sévigné dans le GLLF). On retrouve donc la même structure qu'avec (*avoir l'air du père ou de la mère*).

encore de distinguer les syntagmes nominaux prépositionnels à partir du critère sémantique et du critère d'actualisation). Ici, du fait que la notion de complément déterminatif est escamotée, ces niveaux secondaires de structuration ont tendance à remonter, et à se placer immédiatement sous la sous-entrée 6 (comme l'infinitif en d, ou le critère sémantique en b et c). Aussi, pour que les choses soient claires, je ne reproduis pas cette partie telle quelle, mais je la restructure en fonction des critères dégagés précédemment et de mes propres analyses (pour ne pas créer de confusions, j'adopte une présentation matérielle différente et je souligne les formulations qui sont de mon fait) :

Le constituant adjectival est un adjectif : 1.

49. J'avais beau affecter des airs dégagés, préparer mes entrées avec soin, étudier mes poses, je sentais encore le novice, le conscrit. Pour tromper mon inexpérience, je pris des airs écrasants vis-à-vis des huissiers. L. REYBAUD, Jérôme Paturot, 1842, p. 338 (49). 50. Les élèves de l'école supérieure de Villeneuve (...) affectent bien encore des airs prudes et dégoûtés en passant près de nous... COLETTE, Claudine à l'école, 1900, p. 228 (50).

· Fam. Prendre, avoir des airs penchés [...]

. Grands airs [...]

· Fam. Se donner de grands airs ²²⁶.

51. Ces dames avaient alors recours à de grands airs [...] G. DE STAËL, Considérations sur les principaux événements de la Révolution française, 1817, p. 77.

Le constituant adjectival est un complément déterminatif : 1.

Le complément déterminatif est un syntagme nominal prépositionnel : 2.
1.

52. ... ils ont lié les bras à vos défenseurs séduits par leurs faux airs de fraternité [...] MARAT, Les Pamphlets, C'est un beau rêve, gare au réveil, 1790, p. 234. 53. Mais elle reprenait, comme honteuse, son orgueil de femme décente et ses airs de vertu, ni plus ni moins qu'une Anglaise [...]. H. DE BALZAC, La Cousine Bette, 1847, p. 144.

Rem. Syntagmes fréq. *airs d'importance*, *air de supériorité*.

54. Si tu m'aimes en amant, fuis donc ces airs de mari qui étouffent l'amour et font bien mal à l'amitié. G. DE STAËL, Lettre de jeunesse, 1786, p. 81. 55. M. de Metternich (ambassadeur d'Autriche) affectait les airs d'un homme des anciennes cours modernes. É. DELÉCLUSE, Journal, 1825, p. 122.

Le complément déterminatif est un syntagme infinitival prépositionnel : 1.

56. Vous êtes extraordinaire, vous me permettrez de vous le dire, avec vos airs de me mettre à la porte d'une maison qui n'est pas la vôtre [...]. G. COURTELINE, Boubouroche, 1893, II, 3, p. 72.

²²⁶ . Le syntagme verbal *se donner de grands airs* figure en fait dans le TLF en 6e (III dans ma présentation). Je préciserai la raison qui m'a fait le déplacer.

De ces airs, se donner des airs, prendre des airs : 1.

57. Bref, je voulais dominer en toutes choses. C'est pourquoi je prenais des airs, je mettais mes coquetteries à montrer mon habileté physique plutôt que mes dons intellectuels. A. CAMUS, *La Chute*, 1956, p. 1501.

[...]

· Loc. Pop. *Être à plusieurs airs ; un air sur deux airs.*

[...]

Le constituant tête du paradigme, l'adjectif, apparaît en premier dans le *TLF*, en 6a, illustré par des citations, des syntagmes, des expressions (*grands airs*), dans lesquels il fonctionne en tant qu'épithète du mot *air*. Le syntagme nominal *des airs* + adj. (l'adjectif pouvant être antéposé comme dans *grands airs*) se trouve en position de complément d'objet. Parmi les verbes qui le régissent, on retrouve les mêmes verbes que dans la partie précédente *avoir, prendre* (*je pris des airs écrasants* en 49, l'expression *prendre, avoir des airs penchés*), mais aussi des verbes lexicalement plus marqués, en harmonie avec le trait d'emphase que porte le pluriel : *affecter* (citation 49, 50), *avoir recours à* (51). Ces verbes sont repris dans certains exemples des sous-entrées suivantes (*prendre / reprendre* en 57 et 53, *affecter* en 55), mais l'on trouve aussi l'antonyme *fuir* en 54.

Il n'y a pas de rubrique correspondant au substantif en fonction adjectivale (A2, citation 15). On passe au fameux complément déterminatif (pour simplifier, j'ai gardé cette dénomination). Cette fonction est représentée par deux grands types de syntagmes prépositionnels introduits par *de* – en l'absence du syntagme pronominal prépositionnel (A3e) : le syntagme nominal prépositionnel (6b, c / II1 selon ma notation) et le syntagme infinitival prépositionnel (6d / II2 selon ma notation). En ce qui concerne le syntagme nominal prépositionnel, une distinction est faite par le *TLF*, selon que le nom est abstrait ou concret. Seul ce critère sémantique est explicitement évoqué, mais, si l'on s'appuie sur les exemples, le critère d'actualisation peut être retenu comme précédemment – ce que j'ai fait. Lorsque le nom est abstrait, on retrouve le syntagme du type *de* + nom abstrait (sans article), comme (*un air*) *d'abattement*. En revanche, nous n'avons pas ici l'équivalent de (*l'air*) *de la réussite* (avec article) de la citation 19. Il est à remarquer que si l'on trouvait une cinquantaine de *syntagmes fréquents* dans la remarque de A3a, ils ne sont ici qu'au nombre de deux, *airs d'importance, airs de supériorité*, mais que, là encore, le choix lexical vient confirmer la valeur d'emphase du pluriel. Passons au nom concret, qui est un nom de personne. Il peut être actualisé, comme dans l'exemple 55 (*les airs d'un homme des anciennes cours modernes*), qui correspond aux occurrences du type *l'air d'un laquais, etc.* des citations 25 et 26. La citation 54 illustre un cas de non actualisation du nom (*ces airs de mari*), comme le faisait la citation 23 (avec *un air de reine irritée*). Le corpus ne comporte pas de nom propre (comme dans *aucun air de Paris* de la citation 28).

Le syntagme infinitival prépositionnel *avec vos airs de me mettre à la porte d'une maison qui n'est pas la vôtre* (citation 56) présente les mêmes caractéristiques que celui de la citation 32 (*un faux air de sortir des Sciences po*) : il pourrait commuter avec un syntagme nominal prépositionnel non actualisé comme (*un air*) *de faux propriétaire*, et prend une valeur prédicative.

Avec la sous-entrée (e) de 6 (III selon notre notation), nous trouvons, semble-t-il, l'équivalent de la sous-entrée 5, c'est-à-dire l'emploi du mot *airs* sans expansion adjectivale – bien qu'il n'y ait pas, comme précédemment, de commentaire explicite. Mais les syntagmes qui y figurent (*de ces airs, se donner des airs, prendre des airs*) ainsi que la citation 57, se placent dans cette perspective. Il en est de même de l'expression *être à plusieurs airs* ainsi que *d'un air sur deux airs*, si l'on prend en compte la seconde occurrence. Seule l'expression *se donner de grands airs* serait en porte-à-faux (appelée par synonymie) ; c'est pourquoi je l'ai traitée ci-dessus. Ce que ce corpus présente de notable, c'est que le mot *air* peut être employé sans expansion adjectivale, précédé de l'article indéfini – ce qui serait totalement inacceptable avec le mot *air* au singulier. Le pluriel, par le renforcement de son trait d'emphase, vient suppléer à la caractérisation, qu'il supprime dans ce cas – ce qui se produit plutôt dans des expressions comme *se donner des airs, prendre des airs*. Le *TLF* signale aussi le déterminant démonstratif précédé de *de*, sans toutefois l'illustrer d'aucun exemple. On peut produire des énoncés tels que *Il se donne, il prend de ces airs*, mais dans ce cas, l'actualisation vient plutôt souligner, par la valeur ostensive du démonstratif, une caractérisation fictive (que l'intonation laisse en suspens), et elle n'est pas propre au mot *air* : on peut dire *Il a de ces tableaux, de ces fleurs...* Indépendamment de ces faits, on ajoutera que la suppression de l'expansion adjectivale peut aussi s'accomplir dans les mêmes conditions que pour le mot *air* au singulier, c'est-à-dire lorsque le déterminant est un possessif ou un démonstratif. Le *TLF* n'établit pas le parallèle, mais les exemples des sous-entrées précédentes en témoignent. Ainsi cette expansion est facultative en 52, 53 et 56 (on pourrait dire *leurs airs, ses airs, vos airs*). Elle le serait aussi avec le démonstratif, dans un rôle anaphorique comme en 10 (le mot *air* pourrait être au pluriel). Dans la citation 54, on retrouve une double cataphore, comme dans les exemples ci-dessus, qui annonce à la fois le syntagme nominal prépositionnel et la relative déterminative. Dans ce cas, l'expansion adjectivale est rendue nécessaire.

Voyons maintenant la partie B, où le mot *air* se dit des choses. On retrouve sous ce nœud, c'est-à-dire au second niveau de la structuration, le même inventaire que dans la partie A :

[...]

Air + adj.	1.
Air + subst. (en fonction adjectivale)	2.
Air + compl. déterminatif	3.
Au plur.Airs.	4.

à cela près que la proposition relative n'est pas citée (comme en A4) et que le contexte de gauche (les déterminants) n'est pas pris en compte (comme en A5). Certaines de ces sous-entrées donnent lieu à des subdivisions, en particulier la sous-entrée 3 (*air* + complément déterminatif), sous laquelle on retrouve la présentation du syntagme nominal prépositionnel selon le critère sémantique (concret / abstrait) et le critère d'actualisation (en a, b, c), ainsi que le syntagme infinitival prépositionnel (en d). Mais cette structuration est en partie dénaturée par le fait que de nombreux exemples relèvent

de l'emploi de la locution *avoir l'air (de)*, et ne peuvent donc illustrer l'approche distributionnelle du contexte de droite du mot *air*. Je reprends dans l'ordre ces sous-entrées, en prononçant au fur et à mesure les exclusions nécessaires.

En 1 apparaît notre constituant prototypique, l'adjectif :

[...]

61. ... et il a relevé ses chaussettes, qui avaient un peu l'air mélancolique. L. ARAGON, *Les Beaux quartiers*, 1936, p. 257.

— Loc. *Avoir bon air, grand air* [...]

62. Ce palais d'un si grand air, ces jardins, c'est le lieu où le terrien français est venu se corrompre. M. BARRÈS, *Mes cahiers*, t. 10, 3 avr.-août 1913, p. 80. 63. La maison, reconstruite après l'incendie de 1922, a bon air entre les vieux arbres. J. GREEN, *Journal*, 1944, p. 118.

Je retire la première citation (60), sur laquelle l'accord de l'adjectif ne laisse planer aucun doute. L'adjectif est en fonction épithète (antéposée), dans les expressions *bon air, grand air* : la première est complément d'objet du verbe *avoir* (*avoir bon air* en 63), la seconde, sous forme d'un syntagme nominal prépositionnel (*d'un grand air*) qualifie le support nominal *ce palais*. On ne trouve évidemment pas ici les verbes dynamiques *prendre, se donner, etc.*, qui conviennent lorsque le mot *air* s'applique à un humain. La citation 61 contient, elle, un adjectif en fonction d'attribut du complément d'objet, mais elle n'est guère représentative en raison de son caractère littéraire.

On enchaîne avec le substantif en fonction adjectivale, comme en A2 :

64. ... elle voulait donner un air « fiançailles » à cette liaison, pour que les apparences fussent sauvées, mais seulement un air, pas de réalité. H. DE MONTHÉRLANT, *Pitié pour les femmes*, 1936, p. 562.

Le complément déterminatif est introduit en 3. Le syntagme nominal prépositionnel qui vient en premier est traité de la même manière que sous A3, c'est-à-dire en commençant par le nom abstrait, actualisé ou non. Mais l'exemple qui illustre le cas d'actualisation (citation 65) est pour le moins ambigu, puisqu'on peut assez naturellement le rattacher à l'emploi de la locution *avoir l'air (de)*. Restent les citations dans lesquelles le syntagme nominal prépositionnel est non actualisé :

66. Sur la nappe blanche, deux flambeaux d'argent prêtaient un faux air de richesse à cette pièce pauvrement meublée [...] J. GREEN, *Moïra*, 1950, p. 9.

— Loc. *Air de famille, air de parenté* :

67. Les jardiniers descendirent de leurs carrioles une collection de *Caladiums* qui appuyaient sur des tiges turgides et velues d'énormes feuilles, de la forme d'un cœur ; tout en conservant entre eux un air de parenté, aucun ne se répétait. J.-K. HUYSMANS, *À rebours*, 1884, p. 119.

On retrouve en 66 le syntagme *de + nom abstrait* (*un air de richesse*), ainsi qu'une des expressions relatives à la ressemblance dans la citation 67 (*un air de parenté*).

Quand le nom est concret, il donne lieu là encore à la distinction *non actualisé / actualisé*, mais, là encore la locution *avoir l'air (de)* vient brouiller les choses. Elle nous contraint à exclure la citation 68, et à formuler des réserves sur la citation 70 (qui, si on la retient, illustre un cas d'actualisation). On ne retiendra qu'un seul exemple

sûr, qui illustre le nom non actualisé :

69. Beaucoup de voitures, beaucoup de bruit, l'air d'une capitale, un petit Paris méridional, voilà Naples. G. FLAUBERT, Correspondance, 1851, p. 127.

Enfin la sous-entrée relative au syntagme infinitival prépositionnel se retrouve sans emploi, si l'on considère les citations 71 et 72 qui l'illustrent. On y retrouve la locution *avoir l'air (de)*, et, de plus, en 72 le pronom *en* n'anaphorise pas un infinitif, mais le syntagme nominal qui précède !

Quant à la présentation du contexte de droite du mot *airs* au pluriel, elle se limite à deux constituants, l'adjectif (73) et le complément déterminatif (74 et 75) :

73. ... [...] Et [...] le dur tronc d'arbre a des airs attendris ; ... V. HUGO, Les Contemplations, En écoutant les oiseaux, t. 2, 1856, p. 34. 74. Il était assis sur un banc de pierre, sous l'arcade d'une galerie qui donne à la maison du Bon-Sauveur des airs d'ancien cloître. J. BARBEY D'AUREVILLY, Troisième memorandum, introd. 1856, p. 63. 75. [...] l'Arve, dont le cours rapide mais peu profond se donnait des airs de torrent en couvrant d'écume ses rochers à fleur d'eau. R. MARTIN DU GARD, Les Thibault, L'Été 1914, 1936, p. 21.

Mais les citations 73 et 75 posent un autre problème qui est, on l'a vu, celui des emplois (trop) littéraires du mot *air*.

Les termes de manège qui apparaissent en (c) sont formés de la suite *airs* + adjectif (*airs bas*, *airs relevés*), et le dernier énoncé pourrait illustrer un cas d'emploi du mot *airs* sans expansion adjectivale : *Ce cheval va à tous les airs...*

VI – DÉFINITIONS

Ce détour important dans le champ distributionnel et syntaxique conduit à s'interroger sur la part accordée aux définitions, dans le *TLF* et, par comparaison, dans les autres dictionnaires.

Dans le *TLF*, elle est minime, puisqu'elle n'occupe, en tout et pour tout, que le premier niveau de structuration en A et B. Je rappelle que le second niveau de structuration est celui de l'approche distributionnelle, qui porte surtout sur le contexte de droite (le constituant adjectival) et, secondairement, sur le contexte de gauche (le déterminant). Quant au troisième niveau, il affine l'approche du constituant adjectival, qu'il s'agisse d'identifier plus précisément certaines catégories (l'infinitif, par exemple), ou de préciser la structure interne des syntagmes nominaux prépositionnels (par le critère sémantique et le critère d'actualisation). Au-delà de ces trois niveaux, ce sont les expressions qui prennent le relais. Cette hiérarchie est décalée et quelque peu perturbée lorsque le mot *airs* au pluriel vient occuper le second niveau de structuration, faisant alors descendre l'approche distributionnelle un niveau plus bas et mêlant parfois différents types d'approche. Mais dans tous les cas, le matériau définitionnel disparaît. Les deux seules définitions proprement dites de ce long article (si l'on ne prend pas en compte les équivalents donnés à certaines expressions), départagées par le critère sémantique, selon que le mot *air* s'applique aux personnes ou aux choses, sont donc les suivantes :

— Apparence, comportement, attitude extérieure d'une personne (maintien, 1.

expression des traits...).

— [...] Apparence extérieure d'une chose. 2.

Un tel déséquilibre n'est pas sans poser problème. D'autant que, si les données formelles se trouvent mises au premier plan, elles ne sont pas toujours judicieusement élaborées, comme en témoigne la non-reconnaissance de certaines structures, et, tout particulièrement, de la locution *avoir l'air (de)*. Tout se passe comme si le rédacteur de l'article avait voulu privilégier une approche distributionnelle et syntaxique sans avoir vraiment la maîtrise de l'outillage utilisé. On peut alors se demander si ce choix ne présente pas surtout l'avantage d'escamoter le travail lexicographique proprement dit, c'est-à-dire l'élaboration et la différenciation des significations, et la construction de la polysémie du mot *air*... On remarquera que la définition présentée en A, qui sert de définition de base, est passablement fourre-tout, passant de l'*apparence* à l'action (*comportement*), relativement abstraite par rapport à l'*attitude physique*, qui inclut à la fois le *maintien* qui concerne la totalité du corps et l'*expression* du visage...

Qu'en est-il des définitions dans les autres dictionnaires ?

Le *PR* présente trois sous-entrées : les deux premières sont constituées de définitions, la troisième étant consacrée à la séquence *avoir l'air* (construction verbale et locution étant mêlées). Il y a donc autant de définitions dans le petit article du *PR* que dans les quatre grandes pages du *TLF*, ce qui représente quand même un effort de structuration sémantique. Je cite ces définitions :

Apparence générale habituelle à une personne. => allure, façon, genre. 1.

Apparence expressive plus ou moins durable, manifestée par le visage, la voix, les gestes, etc. => expression, mine. 2.

Elles concernent l'une et l'autre la personne (le critère sémantique n'a pas été retenu à ce niveau), et se différencient, à partir d'un trait générique commun (*apparence*) par des variables en opposition telles que *générale / expressive* [...] *manifestée par le visage, la voix, les gestes* (les notations physiques venant préciser le champ de l'« expressivité »), et *habituelle / plus ou moins durable*. On notera la présence de synonymes dans chacune des définitions, ce qui amène à constater (autre indice significatif) qu'ils étaient totalement absents du *TLF*.

On se souvient que le *GR* adopte un mode de structuration un peu particulier, puisqu'il ouvre son article par une définition libre, qui couvre tout l'article, puis propose six sous-entrées successives. Les trois premières sont faites de définitions, les deux suivantes étant réservées aux expressions, *avoir l'air* (construction verbale et locution étant là encore réunies) en 4, puis *air de tête* en 5, et la dernière aux termes de manège. Voici les définitions proprement dites :

Manière d'être extérieure.

Façon, manière de se comporter, de se conduire. => Allure, comportement, façon, genre, manière. 1.

Apparence expressive plus ou moins durable, manifestée par le visage, la voix, les 2.

gestes, etc. => Expression, mine, physionomie.

(Au plur.). Apparence.

3.

Toutes les définitions concernent là aussi la personne. La toute première définition donne une combinaison minimale de traits – soit le trait générique (*manière d'être*) et le trait d'« extériorité » – qui doit servir de base aux définitions subséquentes. Avec la première définition, on passe par restriction de sens de l'« être » à l'« agir » (*se comporter, se conduire*), qui implique nécessairement l'extériorité. Dans la deuxième définition (identique au mot près à celle du *PR*), apparaît le mot *apparence* qui, si l'on suit la logique de la présentation, doit entrer en filiation avec le composé de traits de sens posé au départ. C'est le cas si l'on considère qu'il s'agit d'un synonyme de ce composé, qui condenserait les deux traits « manière d'être » et « extériorité ». Encore faudrait-il vérifier que l'*apparence* peut précisément être définie comme une « manière d'être »... La suite de la définition apporte une restriction de sens à l'« être extérieur », qui se trouve spécifié par le trait d'« expressivité », et les manifestations physiques qu'il implique. On note que le parallèle établi par le *PR* entre les deux premières définitions ne se retrouve pas ici. En revanche, on trouve les mêmes synonymes. Pour la première définition, on a ajouté *comportement, manière*, qui lexicalisent les traits *manière, se comporter* de la définition. Le mot *physionomie* vient compléter plus naturellement *expression* et *mine* dans le cas de la deuxième définition.

Il est intéressant de jeter un coup d'œil sur les corpus d'exemples qui correspondent à chacune des définitions. Sans entrer dans le détail, ni anticiper sur le travail de reconstruction qui va être fait, on peut noter un certain nombre d'impropriétés.

Voyons les exemples correspondant à la première définition. Après les trois premières citations, on tombe sur la construction *avoir un (certain) air* suivie d'une bonne cinquantaine d'adjectifs, qui, à première vue, sembleraient plus appropriés à la signification « expression du visage » qu'à celle de « comportement, manière ». Parmi les 12 synonymes cités à ce niveau (notons que leur prolifération contraste avec la relative pauvreté de la définition, et que certains, comme *démarche, maintien, port*, partent quelque peu à la dérive), on trouve d'ailleurs le mot *visage* (son voisin *gueule* est plus ambigu). Et ce qui vient confirmer cette interprétation, c'est le rappel explicite qui est fait en 2b de ce corpus d'adjectifs (les adjectifs *honnête* et *pensif* se trouvant dans les deux camps) :

[...] b (Qualifié par un adj.) Un air honnête, fermé, etc. (→ ci-dessus, 1.). Un air bizarre. Un air tout pensif. 1.

D'autre part, certaines citations contiennent des indices contextuels qui permettent de les rapporter sans hésitation à cette signification d'« expression du visage ». Citons parmi les plus représentatives :

6. Cet air pincé de la bouche lui donne un petit air sucré. DIDEROT, Salon de 1765.
9. Et tout le temps que je parlais, c'étaient entre eux des hochements de tête, de petits rires fins, des clignements d'yeux, des airs entendus (...) Alphonse DAUDET, Lettres de mon moulin, XII, p. 120. 10. **Sa figure est bonne et franche ; ses yeux regardent bien en face ; rien de ce qu'on est convenu d'appeler l'air jésuite.**

LOTI, Figures et choses..., À Loyola, p. 71.

Après la définition 2 en revanche, on peut être surpris de trouver, après les syntagmes du type *un air de...* (en a) – dont certains, tels que *un air d'extravagance, de grandeur* (ce syntagme étant de surcroît appliqué à la poésie dans la citation 12), *de vérité*, laissent déjà perplexe – les expressions *grand air, bel air, bon air* (en b) :

Avoir (un) grand air, un air de distinction, de majesté, de noblesse. Bel air : bon ton, manière du beau monde. Bon air : allure élégante et distinguée.

ainsi que les collocations :

Fam. Il a l'air comme il faut : convenable, correct, honnête.

On notera que dans les définitions et synonymes donnés pour ces exemples, on rencontre les mots *manière, genre*, qui étaient précisément mobilisés dans la partie précédente (ajoutons que *dégaine* a pour synonyme *allure* dans le PR)²²⁷ !

Enfin la troisième sous-entrée ne contient que le mot *apparence*, qui est censé définir *airs* au pluriel. Si ce mot équivaut à la *manière d'être extérieure* de la définition d'ouverture, on ne voit guère ce qu'il ajoute de spécifique à cette définition. D'autre part, on peut s'interroger sur la pertinence de cette définition par rapport aux emplois du mot *airs* au pluriel. Est-ce que l'expression *prendre des airs*, par exemple, se trouve convenablement glosée par *prendre une apparence* ?

Le dictionnaire qui offre le plus de définitions est le *GLLF*. La structuration adoptée dissocie, on l'a vu, les significations dites *class.* des autres, ce qui donne à l'article le plan d'ensemble suivant :

Manière d'être, apparence d'une personne, qui donne une idée réelle ou fausse, de sa nature, de ses sentiments.	1.
Marque la ressemblance.	2. i.
Marque l'élégance ou l'affectation.	ii.
Class. Le bel air, les manières de la société aristocratique [...]	1.
Class. Feinte, manière affectée.	2. i.
Class. Manière, façon.	ii.
Comportement, manière d'agir, façon de se conduire.	iii.

Là encore, toutes les sous-entrées se rapportent à la personne. Dans la première partie qui a trait aux significations modernes, on trouve une première définition assez développée par rapport à celles des autres dictionnaires. Mais si on la décompose, on s'aperçoit qu'elle n'est pas très explicite quant aux traits qui donnent à voir l'extérieur de la

²²⁷ . On peut expliquer (sinon justifier) ces bizarreries si l'on se reporte à l'article de l'édition précédente (*GR 1953-1964*). On y trouve à peu de choses près le même corpus d'exemples, mais la définition 2 ne figure pas. Il semble donc que cette définition a été ajoutée après coup, en ouverture (en 2a) des syntagmes du type *un air de...* et avant les citations 12, 13, 14, 14. 1 (qui conviennent en partie à cette définition), mais sans que l'on se soit soucié de redistribuer le reste du corpus en fonction de cette nouvelle donne.

personne. On ne trouve que les termes génériques *manière d'être* et *apparence*, et ce point de vue global ne permet pas de distinguer, comme le fait le *PR* – et, quoique moins nettement, le *GR* – l'apparence générale de l'expression du visage. Les exemples (si l'on excepte ceux qui contiennent la locution *avoir l'air*) jouent sur les deux interprétations, comme en témoigne de manière exemplaire l'opposition *avoir mauvais air / avoir l'air mauvais*. Les synonymes qui correspondent à cette définition, égrenés à la fin de l'article (*allure, apparence, aspect, dehors, extérieur, façon, manière, mine*) s'appliquent plutôt à l'ensemble de la personne, mais le mot *mine* est ambigu ; et dans la remarque grammaticale sur *avoir l'air*, qui suit cette énumération, le sens qu'on accorde au mot *air* est celui de « mine », « physionomie ». En revanche, ce qui est nouveau dans cette définition, c'est qu'elle introduit en quelque sorte un second actant, qui est celui qui voit, le témoin, le « récepteur » de l'apparence. Ce témoin est implicitement présent dans la relative *qui donne une idée, réelle ou fausse, de sa nature, de ses sentiments* : il se fait, à partir de l'extérieur de la personne, une représentation de son être, de son intériorité. Les deux sous-entrées suivantes contiennent des commentaires métalinguistiques plus que des définitions, et l'on y trouve des unités lexicales isolées (*ressemblance, élégance, affectation*), non des périphrases explicatives. De plus, ces lexèmes correspondent davantage aux expressions dans lesquelles entre le mot *air* plutôt qu'au sens de ce mot pris en lui-même. Les sous-entrées consacrées aux sens classiques sont plus nombreuses que celles de la première partie. Elles comptent trois définitions proprement dites, la première étant occupée par l'expression *le bel air*. Mais elles sont peu développées. Elles tournent toutes autour du terme générique *manière*. Ce trait se présente tel quel en 3. En 4, il est précisé par le trait d'« action » (*agir, comportement, se conduire*) qu'on avait rencontré dans le *GR*. La définition 2 ajoute le trait de « dissimulation », mais le trait précédent est implicitement retenu : il faut entendre « manière d'agir dissimulée ». Enfin les *manières* du *bel air* sont rattachées à une classe sociale, l'aristocratie.

D'une manière ou d'une autre, les dictionnaires ont du mal à dégager, à expliciter et à différencier les significations du mot *air*. Les définitions proposées sont peu nombreuses, et le plus souvent peu explicites. Elles jouent sur des termes à valeur générale – *apparence, comportement, manière d'être* – difficiles eux-mêmes à définir et à distinguer les uns des autres. Parfois, comme dans le *TLF*, on a à faire à une sorte de périphrase syncrétique, unique, qui couvre un abondant corpus livré ensuite au formalisme distributionnel et syntaxique. Dans d'autres cas, on s'efforce d'ouvrir la polysémie du mot, mais l'on n'aboutit pas toujours à de véritables définitions (*GLLF*), ou alors les exemples retenus ne sont guère en conformité avec les définitions proposées, et la présence de longues chaînes de synonymes apporte plus d'ombre que de clarté (*GR*). Seul le *PR*, avec des définitions développées qu'on peut facilement mettre en regard l'une avec l'autre, présente un assez bon rapport entre la quantité et la qualité de l'article !

Ce bilan, même s'il fait apparaître d'importantes carences dans le traitement lexicographique, n'a pas pour but de dénoncer, à partir d'un seul mot, les faiblesses de l'institution dictionnaire, mais il vise plutôt à nous faire prendre la mesure des difficultés qui nous attendent...

POLYSÉMIE DU MOT AIR-APPARENCE

I – CRITÈRES DE STRUCTURATION

Je reviens sur les critères retenus dans la partie précédente afin de préciser l'utilisation que je compte en faire.

En ce qui concerne le critère historique, deux options se présentent, selon que l'on fait choix de suivre tel ou tel dictionnaire. Soit l'on se place dans une perspective moderne, comme c'est le cas du *PR* et du *TLF*, et l'on se contente d'intégrer les expressions vieilles *bel air*, *bon air*, *grand air*, qui font des incursions jusque chez des auteurs du XIX^e et du XX^e siècle. Soit, en plus de ces expressions, on fait entrer dans le corpus des significations sorties d'usage, comme le font les deux autres dictionnaires, et même, à la suite du *GLLF*, on en propose un traitement définitionnel spécifique. Dans la mesure où tous les articles traduisent, d'une manière ou d'une autre, la prégnance d'emplois vieillis, et où, on l'a vu, les frontières chronologiques sont parfois poreuses, je crois utile d'examiner exhaustivement les corpus et les définitions proposés, en incluant les significations dites classiques, de manière à démêler aussi précisément que possible les traits de sens les plus datés, les infiltrations éventuelles de sens vieillis dans des exemples récents, et les acceptions qu'on peut considérer comme modernes. Cette mise en perspective historique de la polysémie du mot *air* présente d'autant plus d'intérêt qu'elle s'articulera avec une étude approfondie de l'époque classique, dont nous aurons ici un premier aperçu, d'un point de vue moderne.

Passons aux expressions, et à la plus incontournable d'entre elles, présentée sous la forme *avoir l'air*. Nous avons vu que cette séquence peut se trouver prise dans des structures formelles apparemment identiques, dans lesquelles elle n'a pas le même statut syntaxique. Dans certains cas, elle peut être considérée comme une construction libre du verbe *avoir*, dans laquelle le mot *air* garde son autonomie syntaxique et sémantique. Il n'y a pas lieu alors de considérer *avoir l'air* comme une expression. Dans d'autres cas, le mot *air* se fond dans le composé verbal, où il perd cette double autonomie : on peut parler de locution verbale. Si la mise en regard de ces deux types de structures est éclairante d'un point de vue syntaxique, elle n'a pas de pertinence dans le cadre d'une étude sémantique, où l'on ne peut mettre sur le même plan, à partir de leur seule identité de forme, un lexème de sens plein d'une part, et d'autre part, une unité réduite morphologiquement et subuite sémantiquement. L'intérêt de la présentation du *PR* et du *GR*, qui accordent une sous-entrée définitionnelle spéciale à la séquence *avoir l'air*, toutes structures confondues, est de permettre, à travers ce regroupement d'exemples, que soit clairement posée la problématique, et que soient reconnus et différenciés les types d'emploi du mot *air*. Cette analyse syntaxico-sémantique étant faite, il convient de faire un traitement à part de la locution proprement dite *avoir l'air*. On n'imitera donc ni le *TLF* qui fait sournoisement courir cette locution tout au long de son article, ni le *GLLF*, qui tend à circonscrire cette locution avec son petit corpus d'exemples, mais sans en marquer clairement les limites, et en rattachant le tout à la première définition du mot *air* (alors que les constructions libres se trouvent dans la remarque finale, en dehors du corps de

l'article). Quant aux autres constructions, on les replacera dans le lot commun des exemples où l'on trouve le mot *air*, sans se préoccuper nécessairement de la présence du verbe *avoir*.

Le mot *air* ne garderait-il pas la même signification à travers des contextes tels que :

1. La figure est brune, éveillée, coquette, le nez retroussé, les lèvres roses, le regard noir et droit, l'air franc, amical, fripon et bon enfant [...] G. FLAUBERT, *Par les champs et par les grèves, Touraine et Bretagne*, 1848, p. 183 (TLF). Elle avait l'air franc, amical, fripon et bon enfant... Elle vous fixait avec un air franc, amical, fripon et bon enfant... ?

À la suite de l'étude de la séquence *avoir l'air*, nous avons mentionné plusieurs séries d'expressions : les expressions vieillies exprimant l'apparence sociale (jugée en bonne, et plus rarement, en mauvaise part), les expressions, avec le mot *air* au pluriel, dénotant une hauteur mal venue, des expressions propres à certaines attitudes, jouant sur la métonymie des *airs penchés*, ou sur la dualité / pluralité des airs (*un air de / sur deux airs, plusieurs airs*), les expressions relatives à la ressemblance, celles qui traduisent une dévaluation feinte de l'apparence des personnes et des choses, quelques expressions isolées, plutôt populaires ou régionales, enfin le terme de peinture *air de tête*. Nous avons remarqué que, de façon générale, ces expressions n'avaient pas de fonction particulière, ou avaient seulement une fonction secondaire, au plan de la structuration de l'article. D'autre part, nous avons posé comme principe, lors de l'approche de l'air physique, de ne pas isoler les expressions, mais de les rattacher aux significations dégagées dans le cadre de l'étude polysémique. Nous obéirons ici à ce même principe.

Le critère morphologique, on l'a vu, n'a pas de pertinence pris en lui-même, d'un point de vue seulement formel. Le mot *airs* au pluriel peut avoir, selon les contextes, sa valeur de base, ou d'autres valeurs usuelles, comme les valeurs distributive ou répétitive. Mais il apparaît que, dans certaines occurrences ou expressions, cette forme se charge d'un trait de sens emphatique, pris en mauvaise part. C'est ce qui justifie le fait que le *GR* et le *TLF* aient donné au mot *airs* au pluriel une sous-entrée autonome, qui introduit un corpus d'exemples illustrant cette valeur (les expressions relatives à *deux* ou à *plusieurs airs* ne sont peut-être pas tout à fait à leur place ici). Dans le cadre de notre étude, c'est évidemment l'interprétation sémantique de ce pluriel qui nous intéresse, mais nous ne pouvons préjuger la place à lui donner dans la structuration polysémique. Tout dépend de savoir si on a à faire à un changement de signification du mot *air* lui-même, ou si le pluriel ajoute simplement une valeur d'em-phase à un sens existant.

Le critère sémantique est plus ou moins reconnu selon les dictionnaires. Pour bien poser le problème, il convient d'abord d'exclure les emplois de la locution *avoir l'air* avec un sujet se rapportant à une chose, puisque, dans ce cas, le mot *air*, pris dans le composé verbal, n'a pas de support propre. On éliminera aussi les occurrences de l'expression *n'avoir l'air de rien*, qui peut se dire aussi bien des personnes que des choses. Reste à savoir si, dans d'autres contextes, le mot *air* peut s'appliquer à des choses. Sur ce point, les dictionnaires restent sur la défensive. Soit le problème n'est même pas évoqué, soit il fait l'objet d'une position de principe, souvent liée à l'inévitable remarque sur l'accord de l'adjectif qui suit la séquence *avoir l'air*, mais qui se trouve plus ou moins en accord avec les faits, c'est-à-dire les exemples proposés. Je rappelle les

principales orientations, par rapport auxquelles je dois me situer. Le *PR* est muet sur ce point : aucun commentaire, aucun exemple allant dans ce sens. Le *GLLF*, si on lit entre les lignes, est assez expéditif. D'après le commentaire grammatical sur l'accord de l'adjectif, on comprend que, lorsque la séquence *avoir l'air* a un sujet se rapportant à une chose, il s'agit toujours de la locution – ce qui veut dire que le mot *air* ne peut s'appliquer qu'aux personnes. Et le seul exemple de tout l'article qui pourrait mettre à mal ce principe (*Quant à ces petits diamants, ils vous ont un air de vérité*) a été, on l'a vu, habilement glissé parmi les expressions relatives à la ressemblance. Le *GR* cite le commentaire de F. Brunot sur l'accord de l'adjectif, qui laisse entendre un peu sommairement (en prenant appui sur la seule poire !) que le mot *air* ne saurait se dire d'une chose. Deux citations du XVII^e siècle, où il est question de comportement humain (*le bel air des choses*) et de poésie (*mes vers*), restent alors en marge. Mais c'est le *TLF* qui nous met en face d'une contradiction entre la position de principe et certaines données. Après avoir rappelé que cet usage est, d'après les grammairiens, *incorrect*, il propose un corpus plus important que dans les autres dictionnaires, dans lequel le mot *air* s'applique à des éléments du monde naturel, à des lieux et des habitations, à des objets, à des choses abstraites. Le problème est alors de démêler les faits de langue (acceptions du mot *air*) des faits de style (personnifications en contexte), et, si l'on reconnaît des emplois en langue, d'identifier la nature des relations sémantiques qui unissent les significations qui se rapportent aux choses et les significations qui s'appliquent aux personnes. Mais le *TLF* se contente de poser cette dichotomie « personne » / « chose », sans fournir un matériau définitionnel suffisant pour que des correspondances puissent être établies entre ces deux grands types de significations. Pour ma part, je n'éluderai pas ce problème, et je m'efforcerai de dégager les mécanismes de sens qui permettent de passer des emplois relatifs aux personnes à ceux qui concernent les choses.

Passons au critère distributionnel utilisé massivement dans le *TLF*. On peut en faire une double exploitation, selon qu'on s'attache au contexte de droite ou au contexte de gauche du mot *air*. À droite, on trouve en principe un adjectif ou un *syntagme équivalent*. Mais les choses sont, on l'a vu, assez confuses. D'abord au plan syntaxique. Même une fois éliminées les structures qui contiennent la locution *avoir l'air*, on se rend compte que cette position de droite recouvre des fonctions hétérogènes. Certes la majorité des exemples fournissent des constituants en fonction d'expansion du mot *air* (qui entrent dans un syntagme dont il est la tête), mais on peut aussi trouver à droite du mot *air*, au sens littéral de l'expression, un constituant en fonction d'attribut de l'objet (dans la construction *avoir l'air* + adjectif), et même en fonction d'attribut du sujet, comme dans la citation 1, où le verbe *être* est elliptique, et dans la citation 14 où le verbe *être* est présent : si l'adjectif est *sur* la droite du mot *air*, on ne peut plus dire qu'il constitue le contexte de droite de ce mot (qui est suivi immédiatement du complément déterminatif : *l'air de Lourdois*). Ces faits nous amènent à comprendre que ce qui se dessine confusément derrière cette apparente et maladroite approche distributionnelle et syntaxique, c'est un plan **notionnel** plus profond, où l'on peut dire avec quelque pertinence que le mot *air* est support d'une **caractérisation**. Le principe selon lequel *ce subst. (hormis les cas d'ell.) [...] est obligatoirement suivi d'un adj., etc.*, assez peu recommandable au plan syntaxique, puisqu'il est des contextes où l'expansion adjectivale est facultative, et qu'on ne peut guère parler d'ellipse dans ce cas, trouve une justification

si on le reformule en termes notionnels. On peut dire alors que le mot *air* est toujours le support d'une caractérisation, qui, dans certaines conditions d'emploi, peut rester implicite. S'il est bien, à ce niveau, l'avant d'un après, cela ne signifie pas qu'il est obligatoirement suivi en surface d'une expansion adjectivale : tout au plus, la formule distributionnelle du type dét. + *air* + adjectif (en fonction d'épithète) apparaîtra comme la réalisation plénière et prototypique de cette structure profonde. Ajoutons qu'à travers cette interprétation notionnelle se trouve mise en évidence l'incomplétude sémantique de ce mot, nécessairement en appel d'un apport de caractérisation.

Si l'on se place maintenant au plan de la nature des constituants, les choses doivent également être repensées. Car, si l'on adopte ce point de vue notionnel, ce n'est pas un simple inventaire grammatical des constituants qui convient, non plus qu'une simple décomposition des unités formelles et lexicales qui constituent leur structure interne, mais à partir de ces données, une interprétation fine du rôle qu'ils peuvent jouer au plan de la caractérisation. De ce point de vue, on posera l'adjectif comme la catégorie prototypique, et l'on essaiera de classer les autres constituants selon le degré d'« adjectivation » qu'ils présentent (je m'en tiens au corpus proposé par le *TLF*, en A, de 1 à 4).

Certains d'entre eux peuvent être sans difficulté assimilés à l'adjectif. Je citerai :

- le nom non actualisé : j'aurai l'air misère (15), avec un air un peu grande sœur, très fille-du-monde (16) ;
- l'adverbe : sa physionomie prend un air « ailleurs » (33) ; on peut ajouter la subordonnée comparative (si on lui accorde un statut adverbial) : tâchant d'avoir un air comme il faut (36) ;
- le syntagme nominal prépositionnel quand il constitue une expression figée : prendre l'air à la mode (37), parfois de sens figuré : l'air de tous les jours, des mauvais jours, prit son air des mauvais jours (27), son air « sur les dents » (38) ;
- le syntagme infinitival précédé de la préposition de : un faux air de sortir des Sciences po (32), et avec un sens figuré qui conforte l'adjectivation, avec son air de n'y pas toucher (31) ;
- le syntagme infinitival précédé de la préposition à : d'un air à épouvanter (34).

Les syntagmes nominaux prépositionnels en emploi libre sont les constituants les plus difficiles à interpréter. Ils présentent des degrés d'adjectivation différents, liés, on l'a vu, à l'actualisation et au sémantisme du nom. Je crois intéressant de montrer comment se fait progressivement le passage au statut adjectival, en reprenant le corpus (j'ajoute le syntagme pronominal prépositionnel, dont le fonctionnement peut être corrélé à celui du syntagme nominal) et les analyses précédentes :

- | | |
|--|----|
| [de + article défini + nom de personne : ex. (l'air) du père ou de la mère de + pronom 1. indéfini : ex. de qqn de + dét. possessif + air : ex. de votre air] | |
| de + article indéfini + nom de personne : ex. (l'air) d'un laquais (25). | 2. |
| de + dém. + relative : ex. (avoir l'air) de celui qui sait / de celui qui questionne (29). | 3. |
| de + nom de personne sans article : ex. (un air) de reine irritée (23). | 4. |

- de + article défini + nom abstrait : ex. (l'air) de la réussite (19). 5.
 de + nom abstrait sans article : ex. (un air) d'abattement. 6.

Pour bien montrer la progression, j'isole en (a) (entre crochets) les différentes formes de complément déterminatif rencontrées, dans lesquels le syntagme nominal prépositionnel, le pronom, et, de manière implicite, le possessif, ont une valeur proprement référentielle. En (b), le syntagme nominal contenant un nom de personne est actualisé, mais l'article indéfini à valeur générique sort l'occurrence du monde de référence pour la poser en tant que type au plan de la représentation abstraite. La fonction référentielle du syntagme nominal s'affaiblit au profit du lexème : se trouvent mises en avant les propriétés qu'implique le dénoté. Le constituant est en voie d'adjectivation. Il en est de même en (c), où le démonstratif de portée générale permet de dégager, au détriment de la référence, la propriété qu'implique la relative. En (d), c'est le lexème pur, dénotant la personne, qui, sans la médiation d'aucune occurrence individuelle, livre directement son sémantisme et les propriétés qu'il implique. Le processus d'adjectivation trouve, dans cette expression condensée, qui resserre le lien entre les deux constituants minimaux (préposition et nom) en faisant l'économie de la référenciation, une forme plus accomplie – même si le lexème, en raison de sa valeur concrète, garde un contour nominal encore assez marqué (que confirme un éventuel apport de caractérisation, comme dans *reine irritée*). Avec l'exemple (e), on passe aux noms abstraits, qui favorisent l'adjectivation dans la mesure où ils expriment plus directement des prédicats ou des propriétés, et où l'actualisation ne peut avoir les mêmes implications référentielles qu'avec un nom concret. Ainsi dans *l'air de la réussite*, où l'on a à faire à une nominalisation déverbale, l'article défini à valeur générique n'est quasiment qu'un indice formel qui permet le passage au discours du lexème, en lui conservant le statut de concept qu'il aurait hors discours. Lorsque le nom abstrait se rapproche encore davantage de l'adjectif, en dénotant les différentes notions qu'il peut recouvrir (qualité, état, sentiment, attitude), l'actualisation disparaît, comme en (f), dans *un air d'abattement* (on ne dit guère * *l'air de l'abattement*, à moins d'une caractérisation subséquente), et le syntagme *de* + nom est totalement adjectivé. Il garde quand même une spécificité par rapport à l'adjectif, du fait que la propriété, retenue dans la forme nominale, se trouve mise au contact du support nominal (le mot *air*) sans pour autant entrer avec lui en relation de consubstantialité. On pourrait ajouter à ce corpus l'occurrence *aucun air de Paris* (28), dans laquelle le nom propre, précédé de *de*, semble présenter un fort degré d'adjectivation²²⁸.

Reste le cas des relatives, qui présentent, on l'a vu, deux constructions différentes. Soit le mot *air* est précédé d'un article indéfini (*d'un air où se mêlaient la convoitise et l'inquiétude*, en 42), et la relative a une valeur adjectivale : on pourrait dire : *d'un air avide et inquiet*. Soit le mot *air* est précédé de l'article défini (*de l'air dont il eût appelé le chirurgien pour l'opération la plus douloureuse*, en 41) qui appelle par cataphore la

²²⁸ . On peut reconnaître dans nos exemples (a, d'une part, et b à f, d'autre part), la distinction qu'établit C. Bally, 1965, p. 88 et suiv., entre l'actualisation explicite et la caractérisation – la seconde série d'exemples (b à f) obéissant au principe selon lequel « un virtuel qui en caractérise un autre ne peut recevoir lui-même de détermination actuelle » (p. 89). Ainsi, on ne saurait dire, en (b) : **l'air d'un laquais que j'ai rencontré l'autre jour*. Pour une étude fine des propriétés et des ambiguïtés des SN du type LE N1 D'UN N2 (ex. : *le fils d'un paysan*), on se reportera à N. Flaux, 1992, 1993.

relative, et la commutation se fera plutôt avec un syntagme nominal prépositionnel : *de l'air d'un homme à la dernière extrémité*. En ce qui concerne la relative *l'air de tête qu'Ingres a trouvé pour sa mère de Dieu* (24), elle n'accepte pas non plus la commutation avec l'adjectif. Mais l'on pourrait trouver soit un groupe du participe passé (*peint par Ingres*), soit un syntagme nominal prépositionnel (*l'air de tête du meilleur des peintres*).

On le voit, le phénomène de caractérisation est complexe, parce qu'il ne se limite pas à une simple description des formes, mais qu'il relève de l'interprétation d'un processus, qui présente des degrés et des variations parfois difficiles à saisir²²⁹.

Le contexte grammatical de gauche est celui de l'actualisation, le paradigme des déterminants étant mis en relation avec la présence / absence du constituant adjectival – opposition que nous avons reformulée en termes de caractère obligatoire / facultatif. On a vu qu'il n'était pas possible d'établir, de ce point de vue, une distribution complémentaire entre les déterminants possessif et démonstratif (éventuellement interrogatif / exclamatif) d'une part, qui rendraient le constituant adjectival facultatif, et les articles défini / indéfini d'autre part, avec lesquels le constituant adjectival serait obligatoire. Là encore, les faits sont plus complexes et demandent à être interprétés.

On peut dégager deux structures fondamentales que je formulerai de la manière suivante :

- | | |
|---|----|
| quelqu'un a un air + constituant adjectival | 1. |
| l'air de quelqu'un / son air | 2. |

Dans le premier cas, l'article indéfini rend, on l'a vu, l'expansion adjectivale obligatoire. Mais le syntagme *un air* + constituant adjectival est nécessairement rattaché en amont à un support nominal (dénotant en principe une personne). Je donne au verbe qui médiatise cette relation la forme minimale de l'archilexème *avoir*, mais le paradigme peut comporter d'autres lexèmes, tels que *prendre*, *se donner*, *affecter*, etc. On n'oubliera pas non plus que cette structure peut avoir une variante causative, dès lors que l'on évoque ce qui peut *donner* tel ou tel air, comme dans la citation 8 du TLF (*un beau cheval ou un habit bien fait et d'une couleur nouvelle qui vous donne bon air*) : le mot *air* n'est pas ici précédé de l'article, comme c'est souvent le cas avec ces expressions vieillies. On peut même lui rattacher la construction verbale *changer d'air*, dans la mesure où elle se laisse paraphraser par « prendre un autre air ».

La seconde structure est du type : *l'air* + *de* + syntagme nominal / pronom (*son* équivalant à *de lui*). L'article défini, on l'a vu, annonce par cataphore le complément déterminatif. Cette seconde structure représente la conversion sous la forme d'un syntagme nominal de la proposition précédente. On peut en effet paraphraser (b) par (a) : *l'air de quelqu'un / son air* → *quelqu'un / il, elle a un air* [+ constituant adjectival]. Le support nominal, au lieu d'être présent dans le contexte de façon disjointe, vient s'attacher

²²⁹ . On voit, par l'examen de ce corpus, qu'une opposition du type *le chien du berger / un chien de berger* (que cite J. Cervoni, 1991, p. 116, note 105, en faisant référence aux analyses de L. Carlsson et de R. Vallin) simplifie considérablement les données du problème, en ce qu'elle ne rend pas compte de la complexité du processus d'adjectivation et du continuum qui s'établit entre détermination et caractérisation. Je précise ci-dessous la distinction entre ces deux concepts.

au mot *air*, en tant qu'élément nécessaire à l'actualisation, qui donne la référence visée par l'article défini. Avec cette structure, le constituant adjectival n'est plus obligatoire.

La comparaison de ces deux structures fait apparaître un phénomène intéressant. C'est que, dans les deux cas, qu'il entre en tant que complément déterminatif dans le syntagme nominal dont le mot *air* est la tête, ou qu'il s'installe à distance dans le contexte, le support nominal est obligatoirement présent. Cela met clairement en évidence la contrainte de construction que nous évoquions dans la présentation. Exprimant une « apparence », une « manière d'être », le mot *air* doit nécessairement prendre appui sur un autre mot qui dénote une substance (la personne). En tant que tel, il peut être dit syncatégorématique. Si l'on veut préciser les choses, on se reportera à G. Kleiber, 1981, revu par G. Kleiber, 1997, p. 32, pour qui les entités que dénote ce type de nom ne sont pas référen-tiellement autonomes, « parce que l'existence d'une de leurs occurrences nécessite l'existence de l'occurrence d'une autre entité ». Mais cette propriété s'inscrit aussi, qu'on ait à faire, d'ailleurs, à une construction contrainte ou non contrainte, dans le cadre d'un phénomène plus général que j'appellerai la **détermination**.

L'emploi de cette notion mérite d'être elle aussi précisée par rapport aux différentes interprétations qui sont faites de ce terme. Selon H. Bonnard (*GLLF*), il existe deux acceptions, l'acception logique (qui relève de l'actualisation) et l'acception syntagmatique (qui relève de la syntaxe). C'est la première acception qui nous intéresse ici. Mais, par rapport à H. Bonnard, nous adoptons à la fois un point de vue plus restreint et une perspective plus large. Je m'explique. Avec le syntagme nominal *l'air de quelqu'un*, nous sommes dans le cadre de la détermination nominale²³⁰. Celle-ci recouvre, en principe, diverses structures, parmi lesquelles on peut trouver, à côté du syntagme nominal du type *l'air de quelqu'un*, des constructions avec un adjectif épithète (ou des formes assimilées) à valeur déterminative. Or, pour nous, ces constructions doivent être soigneusement disjointes de la détermination et rattachées à la caractérisation – l'opposition entre ces deux notions jouant un rôle fondamental dans l'approche du mot *air*. C'est en vertu de ce principe que j'ai considéré comme relevant de la caractérisation la quasi-totalité des compléments (dits) déterminatifs du type N + *de* + N proposés par le *TLF* – la frontière entre détermination et caractérisation n'étant d'ailleurs pas toujours facile à établir, comme on l'a vu. Dans cette mesure, on peut dire que nous avons une conception restrictive de la détermination, selon laquelle le complément déterminatif doit contenir une expression référentielle et non une propriété (ou, selon les termes de C. Bally, 1965, exprimer une relation et non un rapport d'inhérence). Mais cette restriction première ne rend pas totalement compte de l'emploi que je fais du terme *détermination* dans cette étude. En effet, en reliant les deux structures *l'air de quelqu'un* → *quelqu'un a un air* [+ consti-tuant adjectival], j'étends le concept de détermination, propre au syntagme N + *de* + N, à la phrase avec *avoir* dont il représente la conversion. C'est dire que je vais au-delà des structures formelles qui, habituellement, constituent le champ d'application de ce concept, pour me placer à un niveau **notionnel** plus profond, où l'on peut dire que, dans les deux cas, le mot *air* est *déterminé* par l'expression référentielle *quelqu'un*.

²³⁰ . Précisons qu'ici *détermination* s'oppose à *indétermination*, et qu'il ne s'agit donc pas de détermination nominale au sens où l'entend M. Wilmet, 1986.

Mais cette approche notionnelle ne peut faire négliger le fait que le syntagme nominal *l'air de quelqu'un* entre dans la grande famille des syntagmes du type N1 + *de* + N2 et relève des constructions dites « possessives », et que de nombreuses études ont été consacrées à la fois aux syntagmes nominaux avec *de* et à la notion de possession. Que peut-on en retenir d'utile pour notre propos ? Certains auteurs se sont attachés à la description des propriétés formelles des syntagmes nominaux à relation possessive. C'est le cas de J.-C. Milner, 1982, qui a ainsi mis en évidence le fait que, dans ce type de syntagme, *de* n'est pas une préposition, mais une marque casuelle de N2²³¹ (analyse reprise et complétée par I. Bartning, 1987²³²). Pour intéressante qu'elle soit, cette démonstration n'est pas d'une importance cruciale pour notre recherche.

C'est plutôt du côté de l'interprétation sémantique de la notion de possession qu'il convient de se tourner. Or la définition de cette notion n'est pas sans poser problème. Prise dans un sens strict qui correspond à l'usage courant, elle n'autorise que les syntagmes du type *la voiture de Pierre* (soit N1 / objet concret + *de* + N2 / humain), dans lesquels une personne peut être considérée comme propriétaire d'un objet. Encore ce type de syntagme ne se réduit pas à cette seule lecture. Ainsi, *la voiture de Pierre* pourrait aussi admettre une interprétation discursive du type « la voiture que Pierre a dessinée » (I. Bartning, 1996). Et elle ne conviendrait déjà plus guère à un syntagme nominal du type *le pays de Pierre, mon pays* (D. Creissels, 1984, p. 69). Quant à l'application de cette notion aux syntagmes dans lesquels N1 dénote une partie du corps (*le bras de Jean*) ou un lien de parenté (*le fils de Pierre*), elle relève plus d'une approche diffusément métaphorique que d'une extension raisonnée. C'est pourquoi certains auteurs (D. Creissels, 1979, 1984) ont jugé bon de remplacer la notion de possession prise dans son sens large, qu'elle se réalise dans des syntagmes nominaux ou dans des phrases, par celle de « sphère personnelle », dont la possession au sens strict ne serait qu'un cas particulier²³³. Signalons enfin que l'approche la plus restrictive de cette notion est celle

²³¹ . Selon J.-C. Milner, 1982, p. 69 et suiv., ce type de syntagme présente les propriétés suivantes : — est paraphrasable par la phrase avec *avoir* ; — n'accepte ni le déterminant indéfini ni le déterminant démonstratif devant le N1 ; — n'accepte pas la pronominalisation de N2 sous la forme du pronom non clitique : **de lui* ; — n'accepte pas l'emploi attributif : **l'air est de quelqu'un*. Je précise que c'est moi qui applique ces tests au mot *air*, dont il n'est pas question dans cette étude.

²³² . Jugeant les critères de J.-C. Milner insuffisamment discriminants, dans la mesure où ils peuvent également s'appliquer à d'autres types de N1 + *de* + N2, elle met en place dans son étude une importante batterie de tests, parmi lesquels : — la transformation de *de* + N2 en déterminant possessif : *son N1* ; — la dislocation : *De Pierre, j'aime l'air / son air* ; — la dislocation / permutation avec le déterminant possessif : *Pierre, son air*. Là encore, c'est moi qui applique les tests au mot *air*.

²³³ . L'« expression de la possession n'est qu'une application parmi d'autres du sens général de ces constructions, que l'on peut décrire comme « participation à la sphère personnelle » : le propre des constructions dites « possessives » est de signifier la participation d'un élément x à la sphère personnelle d'un individu y sans avoir à spécifier de manière plus précise la relation exacte qui justifie le rattachement de x à la sphère de y » (D. Creissels, 1984, p. 66). Pour une approche récente de ce concept dans le cadre de la grammaire cognitive, on se reportera à D. Creissels, « Catégorisation et grammaticalisation : la relation génitive en mandingue », à paraître, in *Hom-mage à Manessy*, édité par R. Nicolai – D. Creissels faisant lui-même référence à R. W. Langacker, 1995, « Possession and possessive constructions », in J. R. Taylor et R. E. MacLaury (ed.), *Language and the cognitive construal of the world*, Berlin, Mouton, p. 51-79.

de S. Karolak, 1996, pour qui la notion de possession ne devrait être reconnue que dans les cas très limités où l'on rencontre un lexème exprimant spécifiquement cette relation²³⁴. Ces objections sont parfaitement recevables, et je crois la notion de « sphère personnelle » plus pertinente et éclairante, en effet, que celle de possession. Toutefois, tout en retenant le bien-fondé de cette conception, je ne ferai pas preuve d'une rigueur terminologique absolue dans la mesure où la notion de sphère personnelle n'est pas d'un maniement terminologique commode dans une étude de corpus, et qu'il me faudra bien dénommer ça et là, dans des analyses de corpus sans prétention théorique, la relation de l'air à la personne. Il m'arrivera donc d'employer des mots relatifs à la possession et à l'appartenance. Cette seconde notion, plus tolérante et mieux tolérée, d'ailleurs, me servira à distinguer la phrase avec *avoir*, que j'appellerai *structure d'appartenance*, de la nominalisation.

Ceci dit, qu'il s'agisse de possession ou de sphère personnelle, quelle interprétation sémantique spécifique peut-on faire du syntagme nominal *l'air de quelqu'un* ? Il est significatif de constater que les corpus établis (du moins ceux que j'ai consultés) ne le citent jamais. On en est donc réduit à rechercher des apparentements possibles avec les syntagmes nominaux représentés.

Si l'on suit I. Bartning, 1993, 1996²³⁵, on note d'abord que *l'air de quelqu'un* fait partie des syntagmes nominaux à interprétation stable, dont on peut inférer le sens à partir de la structure même (et non au niveau du discours) – propriété qu'il doit à la nature sémantique du mot *air*, qui est un nom unirelationnel (ou unidirectionnel), c'est-à-dire qui évoque une seule relation avec l'autre entité. Mais cette propriété, qu'il partage avec un assez grand nombre d'autres syntagmes nominaux – qui ont pour tête un nom syncatégorématique (d'action, d'événement, de qualité, de sentiment), un nom de partie ou de parenté, ou encore qui ont en position de N2 un nom de lieu ou de temps (I. Bartning, 1996) – n'est pas vraiment significative.

Ce qui peut être plus intéressant, c'est l'approche prototypique qu'elle propose (en 1993) de la polysémie des relations exprimées dans les syntagmes nominaux en *de*. Posant au centre la possession, elle met en affinité la relation partie-tout avec la relation attributive (*la gentillesse de Jean*), ainsi qu'avec ce qu'elle appelle l'origine (*l'idée, la voix, l'opinion de Jean*), en se fondant sur le critère d'inhérence (on pourrait parler aussi de possession inaliénable). Or cette inhérence, qui fonde la différence entre la relation partie-tout et la possession, est précisément ce qui la rapproche des deux autres relations (origine et attribution)²³⁶. Cette configuration sémantique est fort intéressante par les affinités qu'elle dévoile entre la relation partie-tout et la relation attributive, et, dans cette

²³⁴ . Ce dernier, au terme d'une sélection drastique fondée sur une approche conceptuelle (et non structurelle), ne retient dans les constructions possessives que les syntagmes nominaux qui ont pour nom-tête des mots tels que *possesseur, propriétaire, propriété, possession, appartenance*, ainsi que les énoncés sémantiquement équivalents, qui contiennent les verbes *posséder, appartenir* et leurs synonymes. C'est dire qu'il va jusqu'à exclure du champ de la possession / appartenance des syntagmes nominaux comme *le trésor du père de famille*, traditionnellement considérés comme prototypiques.

²³⁵ . Ces articles s'inscrivent dans le courant cognitiviste et font référence à des études sur le génitif anglais, de F. Durieux et J.-R. Taylor, en particulier, elles-mêmes inspirées par les travaux de R. Langacker et de G. Lakoff.

mesure, elle peut avoir une pertinence dans le cadre de cette étude. Notre mot *air*, en effet, pourrait bien se situer à mi-chemin de ces deux interprétations. D'un côté, l'air est proche d'une relation partie-tout, en ce que l'apparence peut être considéré comme une partie de la personne physique, et nous avons vu, précédemment, que le mot *air* partageait certaines propriétés (relatives à l'enchaînement anaphorique et à la construction attributive) avec les noms dénotant des parties du corps. Mais l'assimilation pure et simple de l'air à une partie du corps n'est pas entièrement satisfaisante, ne serait-ce que parce qu'une partie du corps peut, par un hasard malheureux, être retranchée de son propriétaire et exister (provisoirement) par elle-même, ce qui ne saurait être le cas de l'apparence d'une personne. Certains indices militent en faveur d'une autre interprétation. Le mot *air* fonctionne, on l'a vu, comme support d'une caractérisation obligatoire – propriété qui le distingue notablement des noms dénotant une partie du corps. Dans cette mesure, on peut considérer qu'il exprime, sinon directement, du moins d'une façon médiate, une relation attributive. La commutation que nous avons établie entre *douceur* et *air doux*, dans le cadre de l'approche distributionnelle pure et dure que nous rappelions dans la présentation, peut être reprise ici²³⁷. Elle met en évidence une affinité indéniable entre le mot *air* et des noms abstraits tels que *douceur*, *gentillesse*. Pour autant, on ne peut dire que le mot *air* exprime une qualité abstraite, et peut être assimilé à ces noms pris dans leur entier. Précisément, on a vu, dans notre précédent exposé, que l'équivalence devait s'établir entre le mot *air* et le suffixe de ces noms (– *eur*, – *esse*) exprimant la qualité. Le mot *air* dénoterait donc, non telle ou telle qualité particulière, mais, en quelque sorte, la mise en appel de la qualité présente dans la caractérisation obligatoire. Et c'est justement parce qu'il n'exprime pas la qualité en elle-même, mais n'en est que le support, qu'il peut se charger d'une signification plus « physique » l'apparentant à une partie du corps. On tiendrait là un mot hybride, en affinité à la fois avec les parties du corps et les propriétés (en tant que support de propriété), ce qui pourrait peut-être expliquer qu'il figure rarement dans les études des syntagmes nominaux en *de...* Le mot *air* n'en est pas pour autant une sorte d'hapax lexical. Reportons-nous à l'étude de M. Riegel précédemment citée (1997) sur la construction du verbe *avoir* avec l'attribut de l'objet. Elle nous apprend que, si les parties du corps sont privilégiées dans cette construction, en tant qu'« instances prototypiques » (p. 103) de la relation au tout, il existe d'autres classes sémantiques de noms susceptibles d'entrer dans la même construction. M. Riegel en dénombre quatre, mais nous ne retiendrons que la deuxième, qui comprend les noms exprimant « la manière générale d'être ou d'apparaître » (p. 103), des humains en particulier. Le mot *air* se trouve cité avec les mots *allure*, *maintien*, *port*, *expression*, *geste*, *démarche*. On tient là un petit groupe lexical homogène, dans lequel on retrouve cette dualité d'interprétation sémantique que je viens d'évoquer.

²³⁶ . Il faut reconnaître que cette analyse n'est plus celle d'I. Bartning, 1996. Rattrapée par le remords structuraliste, celle-ci propose une autre répartition, plus conforme aux critères formels et insensible à l'inhérence, qui disjoint les relations précédentes. On peut voir dans cette expérience la difficulté qu'il y a à conjoindre les deux plans, sémantique et syntaxique...

²³⁷ . Bien qu'établie à partir d'un texte du XVII^e siècle, cette équivalence fonctionne aussi de nos jours (on peut très bien poser une alternance du type *L'air doux / la douceur de Pierre m'impressionna favorablement*).

Je reviens maintenant à mes deux structures fondamentales :

- quelqu'un a un air + constituant adjectival 1.
- l'air de quelqu'un / son air 2.

Je peux produire, à partir de l'une et de l'autre, un certain nombre de dérivations me permettant de rendre compte d'autres exemples.

Prenons la première structure :

- quelqu'un a un air + constituant adjectival.

On la retrouve, intégrée à une construction plus complexe, mais conservant sa valeur de base dans un schéma phrastique du type :

- quelqu'un + verbe (action) + avec / d'un air + constituant adjectival.

Le syntagme nominal prépositionnel *avec / d'un air* + constituant adjectival est complément de manière d'un verbe. On peut le paraphraser par : *en ayant un air* + constituant adjectival. Ce constituant secondaire s'attache à une base verbale qui permet de récupérer plus en amont le nom de personne support. Les verbes qui entrent dans cette structure dénotent le mouvement, l'attitude physique, la parole. La citation 41 du TLF :

41. — *Eh bien ! monsieur, lui dit-il enfin avec un soupir et de l'air dont il eût appelé le chirurgien pour l'opération la plus douloureuse, j'accède à votre demande.* STENDHAL, *Le Rouge et le Noir*, 1830, p. 61.

montre la récursivité de cette construction, qui peut venir s'emboîter dans une construction de même nature. Ainsi le syntagme nominal *l'air dont il eût appelé le chirurgien pour l'opération la plus douloureuse*, qui représente la nominalisation d'un énoncé de base du type :

- quelqu'un + verbe (parole) + d'un air + constituant adjectival
- soit : il eût appelé le chirurgien d'un air [+ constituant adjectival]

devient à son tour, précédé de *de*, le complément de manière du verbe de parole *dit*.

On notera que les expressions relatives à la ressemblance (*un air de parenté, un air de famille*), impliquant une comparaison, s'inscrivent dans des structures plus complexes, où un second actant (personne comparée) doit faire pendant à la personne support. Soit le mot *air* s'applique à la personne support, et le mot dénotant la ressemblance est mis en relation avec le comparé, comme dans la citation 20 du TLF (*a pris un air de ressemblance avec le brave curé*), soit les deux personnes sont sur le même plan, et le mot *air* tient en quelque sorte l'équilibre entre l'un et l'autre support, dans un énoncé comme *Il y avait [...] entre nous un air de parenté* (citation 21 du TLF).

Enfin on relèvera une structure du type (*être*) *d'un air* + adjectif, qui fait penser à des exemples comme *Il est d'une humeur massacrate, d'un caractère très doux, d'un tempérament fantasque, Il est d'une générosité sans égale* (à l'article *être* du PR), qui

mettent en jeu des noms de qualité et des noms (abstrait) supports de qualité. Mais il convient d'être prudent dans l'interprétation de cette structure. On note d'abord que les constructions attendues (que je mets entre crochets) :

- [quelqu'un est d'un bel air, d'un grand air]
- [quelqu'un d'un bel air, d'un grand air]

ne se présentent pas exactement sous cette forme, ces expressions étant précédées de l'article défini, comme dans les syntagmes *un homme du bel air*, *les gens du bel air*, *les gens du grand air*, ou non actualisées, comme le montrent les citations 7 (*dévoté de bel air*) et 9 (*quoiqu'il m'ait paru de bien grand air*, avec, dans ce dernier exemple, la variante *paraître*) du *TLF*. Et surtout, cette structure n'apparaît qu'avec les expressions vieillies *bel air*, *grand air*. Ce type d'exemple devra donc être repris et replacé dans le cadre de notre étude sur le XVII^e siècle.

Voyons la seconde structure :

- l'air de quelqu'un

Elle peut entrer dans un processus d'enchâssement assez complexe, où la détermination prend un caractère de récursivité. Ainsi dans une structure du type :

- quelqu'un a l'air + d'un + nom de personne

ex. : on a l'air d'un laquais (extrait de la citation 25 du *TLF*)

on a d'abord à faire au syntagme nominal *l'air d'un laquais*, qui résulte de la nominalisation de l'énoncé de base :

- un laquais a un air [+ constituant adjectival]

Notons que les chances de production de cet énoncé de portée générale, avec actualisation du nom sujet par l'article indéfini (à valeur générique), sont relativement faibles²³⁸. Dans le syntagme nominal *l'air d'un laquais*, le complément déterminatif premier *d'un laquais*, par référence à un type humain porteur de propriétés virtuelles, acquiert secondairement une valeur prédicative. On glisse de la détermination vers une caractérisation implicite. La totalité du syntagme *l'air d'un laquais*, se rapprochant alors d'un syntagme dans lequel le mot *air* serait qualifié, peut enclencher un second processus de détermination, et se mettre en quête d'un nouveau support. Il est peu probable que ce support vienne s'ajouter au premier, sous la forme d'un second complément déterminatif – ce qui produirait une sorte de « cacophonie » syntaxique (**l'air d'un laquais de Pierre*). La nominalisation cède le pas à une structure propositionnelle du type *on*, *Pierre a l'air d'un laquais*, dans laquelle le syntagme *l'air d'un laquais* est mis en relation avec son support par l'intermédiaire d'un verbe. On pourrait proposer la même analyse pour le syntagme *l'air de celui qui sait / de celui qui questionne* (citation 29 du *TLF*), équivalant à

²³⁸ . Cet énoncé passerait mieux, semble-t-il, avec une indication temporelle : ex. : un laquais a *souvent* un air [+ constituant adjectival].

l'air de l'expert / du questionneur (avec article défini à valeur générique).

J'ajouterai la citation 17 du TLF :

17. [...] elles n'ont point cet air de douceur, de modestie timide et de langueur voluptueuse des femmes arabes de la Syrie ; ... A. DE LAMARTINE, Voyage en Orient, t. 2, 1835, p. 12.

qui, comme nous l'avons vu, contient un cas d'actualisation un peu particulier par le démonstratif. Elle présente elle aussi une procédure d'enchâssement du syntagme nominal *cet air de douceur, de modestie et de langueur des femmes arabes de la Syrie*, issu d'une nominalisation. Mais la présence du démonstratif et de la caractérisation, ainsi que la relation cataphorique qui s'établit de l'un à l'autre, conduisent à poser un énoncé de base plus élaboré du type :

Les femmes arabes de la Syrie ont un (certain) air de douceur, de modestie et de langueur.

la présence de la modalité *un certain (air)* étant nécessaire, si l'on veut obtenir, dans le syntagme nominalisé *cet air de douceur, de modestie et de langueur des femmes arabes de la Syrie*, ce soulignement de la caractérisation par la mise en appel cataphorique du démonstratif, dont nous avons déjà parlé²³⁹. Sans cette modalité, on obtiendrait une nominalisation du type *l'air de douceur, de modestie et de langueur des femmes arabes de la Syrie*, dans laquelle cette relation cataphorique du déterminant et de la caractérisation n'apparaîtrait pas aussi clairement (on pourrait y voir une simple mise en appel du complément déterminatif). Notons que cet énoncé, dans lequel l'article défini dans sa visée généralisante ne perd pas pour autant sa valeur référentielle, est beaucoup plus acceptable que le précédent. Dans la nominalisation qui en résulte, la caractérisation est toujours présente dans l'expansion adjectivale, et le complément déterminatif n'a donc pas de valeur prédicative – ce en quoi cette structure diffère de la précédente. La totalité de ce syntagme va, comme précédemment, entrer dans une structure propositionnelle avec *avoir* lui permettant de s'appliquer à un nouveau support (*elles*).

Enfin on peut encore illustrer ce processus de nominalisation par l'exemple suivant :

Les enfants ont presque toujours l'air du père ou de la mère.

dans lequel le syntagme nominal *l'air du père ou de la mère* serait issu d'une phrase avec *avoir*. Mais la spécificité sémantique de cette structure exprimant la ressemblance (donc la permanence de traits) conduit à poser un énoncé de base minimal, du type :

Le père ou la mère ont un air (qui leur est propre).

dans lequel la présence du mot *air* n'implique pas un constituant adjectival, mais simplement le trait de propriété, d'appartenance en propre (qui peut être considéré comme une forme minimale de caractérisation). La nominalisation qui en résulte a ceci de particulier qu'elle se passe de toute caractérisation, le complément déterminatif du mot *air* n'ayant pas, on l'a vu, de valeur prédicative. Lors de la procédure d'enchâssement du syntagme *l'air du père ou de la mère* dans la structure propositionnelle avec *avoir* qui lui donne un nouveau support (*les enfants*), l'article défini acquiert une valeur d'identité résultant de la mise en regard des deux supports (*le père ou la mère* d'une part, *les*

²³⁹ . On peut reconnaître, dans cet emploi, un mode de fonctionnement (par endophore cataphorique) du déterminant démonstratif (qu'il considère comme un quantifiant-caractérisant), décrit par M. Wilmet, 1986, p. 160 et suiv., 1997, p. 230 et suiv.

enfants d'autre part), qui joue en quelque sorte le rôle d'une caractérisation.

Très en marge de ce processus de nominalisation, on pourrait encore citer cet exemple du *TLF* :

24. — Je crois entendre ce que dit en ce moment ma mère, me répondit-elle en prenant l'air de tête qu'Ingres a trouvé pour sa mère de Dieu [...]. H. DE BALZAC, *Le Lys dans la vallée*, 1836, p. 307.

Le syntagme *l'air de tête qu'Ingres a trouvé pour sa mère de Dieu* est issu de la nominalisation de l'énoncé :

- Ingres a trouvé pour sa *mère de Dieu* un air de tête [+ constituant adjectival]

La structure *quelqu'un trouve un air pour quelqu'un*, totalement atypique, n'a de justification que dans le monde de la production artistique, où le peintre crée son objet, dessine un portrait auquel il attribue certains caractères (comme *l'air de tête*). De manière très lâche, on peut voir dans cette phrase une variante causative de la structure *quelqu'un a un air* [+ constituant adjectival], puisqu'en fin de compte la figure a l'air de tête que le peintre lui a donné. Dans cette mesure, on peut ramener la phrase ci-dessus à une structure du type :

- la *mère de Dieu* (dessinée par Ingres) a un air de tête [+ constituant adjectival]

La nominalisation de cette structure conduit alors à la structure (b) posée au départ *l'air de tête de la mère de Dieu (dessinée par Ingres)*. Cette structure, dans laquelle l'expression *air de tête* est implicitement caractérisée, et suivie d'un complément déterminatif qu'annonce l'article défini, peut, comme précédemment, s'appliquer à un nouveau support, comme dans le contexte de la citation 24 du *TLF* :

- [...] me répondit-elle en prenant l'air de tête [de la *mère de Dieu* dessinée par Ingres].

Cette structure peut alors être rapprochée de celle de la citation 17 du *TLF*, dont elle ne diffère que par la non-réalisation en surface du constituant adjectival.

Il est donc possible de retrouver les structures de base que nous avons posées, sous des constructions tout à fait différentes en apparence, mais qui livrent des relations sémantico-actanciennes fondamentalement similaires.

J'ajoute qu'à partir des deux structures posées en (a) et (b), je peux mieux expliquer certains mécanismes d'actualisation, atypiques en apparence, tels que ceux que nous rencontrons dans les citations 4, 27 et 31 du *TLF*²⁴⁰ :

4. Il [...] prit son air sacerdotal. 27. Davis [...] prit son air des mauvais jours. 31. [...] avec son air de n'y pas toucher il avait l'art de poser les questions.

Prenons l'exemple 4. On voit clairement que le syntagme nominal *son air sacerdotal* ne peut être assimilé à la structure (b) posée précédemment : *l'air de quelqu'un / son air*, qui pourrait ouvrir un énoncé du type :

Son air sacerdotal nous surprit.

²⁴⁰ . Je ne reprends pas, pour ces extraits, les références précédemment données avec les citations complètes.

Dans cet énoncé en effet, le possessif (équivalant à *de lui*) fournit au mot *air* la détermination qui lui est indispensable, et l'on a à faire à une nominalisation. Dans les exemples ci-dessus, il n'en est pas de même. Cette détermination est présente contextuellement, dans le sujet du verbe, et ces phrases se présentent en fait comme des variantes de la structure *quelqu'un a un air* (la préposition *avec* de 31 peut être paraphrasée par « en ayant [son air de n'y pas toucher] »). Le caractère obligatoire de la caractérisation dans les syntagmes nominaux *son air sacerdotal*, *des mauvais jours*, *de n'y pas toucher* s'explique donc par le fait qu'en dépit des apparences, nous n'avons pas à faire ici à la nominalisation (b), mais à la première structure (a).

J'ajouterai la citation 17 du *TLF* qui présente un fonctionnement similaire :

17. Il y en avait de remarquablement belles : elles n'ont point cet air de douceur, de modestie timide et de langueur voluptueuse des femmes arabes de la Syrie ; ...
A. DE LAMARTINE, Voyage en Orient, t. 2, 1835, p. 12.

Il nous reste à prendre en compte la construction attributive :

- quelqu'un a l'air + adjectif (attribut du complément d'objet)

ex. : elle a l'air sot.

Cette structure est propositionnelle, comme en (a). Mais au lieu que l'actualisation du mot *air* soit liée à l'adjectif qui suit, elle est « tirée en arrière », puisque l'article défini renvoie par anaphore associative, comme on l'a vu, au sujet du verbe. Ce type d'anaphore, qui implique une relation de possession inaliénable, peut s'interpréter comme l'expression de la relation de détermination nécessaire qui existe entre le mot *air* et la personne support. Dans cette construction, l'adjectif n'est évidemment pas appelé par l'actualisation du mot *air*. De ce point de vue, il n'y a pas plus de relation entre le syntagme nominal *l'air* et l'adjectif qui suit que si la structure (b) se trouvait intégrée dans une phrase du type *l'air de Pierre / son air est sot*. On pourrait d'ailleurs établir une relation de paraphrase entre *l'air de Pierre est sot* et *Pierre a l'air sot*. La seule différence est que dans le second cas, la fonction attributive est rendue nécessaire par la présence du verbe *avoir* qui précède le syntagme nominal *l'air*, alors que dans la phrase précédente, le syntagme nominal sujet (*l'air de Pierre, son air*) pourrait être suivi de n'importe quel type de syntagme verbal (comme par exemple : *l'air de Pierre m'a surpris*).

Il est enfin des emplois dans lesquels le mot *air* ne se trouve attribué à aucun support. Ce sont, dans le *TLF* : *l'air de la réussite* (19), *un air de famille / l'air de famille* (22), *l'air à la mode* (37). Dans ce cas, il est obligatoirement suivi d'une expansion adjectivale qui spécifie de quel type d'air il s'agit, et il est précédé d'un article défini ou indéfini qui introduit cette caractérisation et donne au syntagme une valeur générique.

Je signale en dernier l'actualisation par le démonstratif à valeur anaphorique (comme dans la citation 10 du *TLF*), dans la mesure où ce déterminant donne simplement l'instruction de se reporter en arrière pour rechercher, dans l'une des structures que nous venons d'évoquer (et sans doute d'autres encore), le syntagme nominal qui contient le mot *air*, et dont il assure la reprise de façon indifférenciée. Ajoutons que ce fonctionnement anaphorique est plus ou moins entravé lorsque le mot *air* se trouve pris dans des expressions. Il est impossible dans le cas de la locution verbale *avoir l'air*.

Pour finir, je signalerai que, dans certaines expressions verbales, comme *avoir de l'air*, *se donner de l'air*, au sens d'« avoir un air chagrin » (G. Delesalle, *Dict. argot-français et français-argot*, cité par le TLF), et *gagner de l'air*, au sens de « changer à son profit » (TLF), le mot *air*, précédé de l'article partitif, fait sens par lui-même, sans apport de caractérisation explicite ou implicite. On peut ajouter *donner de l'air à quelqu'un*, dans le sens de « lui ressembler » (J. Humbert, *Nouveau glossaire genevois*, cité par le TLF).

Repensée et replacée dans le cadre plus général de la détermination, la problématique de l'actualisation du mot *air*, on le voit, ouvre un certain nombre de perspectives intéressantes. On s'aperçoit en effet que les différentes constructions rencontrées reformulent quasiment toutes, à travers des variantes lexicales, des conversions sémantico-actanciennes et des procédures d'enclassement, les deux structures de base, *quelqu'un a un air* [+ constituant adjectival] et *l'air de quelqu'un*. Dans la mesure où la seconde représente la nominalisation de la première, on peut poser :

- *quelqu'un a un air* + constituant adjectival

comme étant le noyau fondamental, la structure propositionnelle minimale dans laquelle s'intègre le mot *air*. Cette structure nous permet de reprendre et de compléter ce que nous avons dit précédemment sur la caractérisation du mot *air*. Elle montre en effet que ce mot entre dans une double relation, nécessaire, avec la personne sujet du verbe, et avec le constituant adjectival. Ce qui veut dire que si le mot *air* a besoin d'un apport (la caractérisation), il nécessite aussi la présence d'un support (la détermination). De plus la nominalisation :

- *l'air de quelqu'un*

fait apparaître une différence entre ces deux relations. Si la caractérisation est notionnellement nécessaire, elle peut formellement s'absenter de la structure, alors que la détermination est dans tous les cas présente. Mais ce fait ne doit pas cacher la solidarité qui unit de façon constante détermination et caractérisation, en ce que la première appelle nécessairement la seconde, que celle-ci soit explicite ou implicite. C'est donc à partir de ces deux notions que nous essaierons de construire le signifié du mot *air*.

Quant à la construction attributive :

- *avoir l'air* + adjectif

elle permet, elle aussi, la prise en charge de la relation de détermination nécessaire qui unit le mot *air* à la personne support, la caractérisation étant, de son côté, prédiquée à travers la fonction d'attribut de l'objet appelée par le verbe *avoir*. Elle permet aussi de mettre en évidence le caractère privilégié de la relation qui existe entre le mot *air* et la personne support, en tant qu'elle relève de la possession inaliénable – ce dernier trait ayant pu favoriser le passage de cette construction à la locution *avoir l'air*.

Quant aux définitions, elles diffèrent trop quantitativement et qualitativement d'un article à l'autre pour que nous puissions faire une exploitation directe de ce matériau, comme nous l'avons fait pour l'air physique, en regroupant et en comparant les définitions

qui se correspondaient dans les quatre dictionnaires ²⁴¹. D'abord, si l'on met à part le choix de significations classiques, clairement distinguées par le *GLLF*, il n'est guère possible de dégager, à partir des autres définitions, un mode de structuration commun de la polysémie du mot *air*. Si certains termes génériques reviennent, comme *apparence*, *manière d'être*, et dans une moindre mesure *comportement*, ils s'emploient et se distribuent avec si peu de régularité qu'on ne peut tirer parti de ces récurrences. Ainsi si le *PR* reste attaché à *apparence*, le *GLLF* marie *manière d'être* et *apparence*, le *TLF* *apparence* et *comportement* ; quant au *GR*, il joue sur les trois termes (ou leurs équivalents), *manière d'être*, *façon*, *manière de se comporter*, et *apparence*. De plus, ces termes sont tantôt associés dans une même définition en tant que synonymes (*apparence*, *comportement* dans le *TLF* en A, *manière d'être*, *apparence* dans le *GLLF* en I1), tantôt disjoints, et, dans ce cas, ils servent à différencier les significations : ainsi dans le *GR*, on trouve *façon*, *manière de se comporter* en 1, et *apparence* en 2, sans compter la fonction plus ou moins hyperonymique de *manière d'être* en ouverture de l'article (de plus, on peut se demander si, dans ce dictionnaire, la question de la ligne de partage entre les sens classiques et les autres a été correctement tracée). D'autre part, la signification « expression du visage », qui, intuitivement, me semble de nos jours fortement attachée au mot *air*, soit ne figure pas dans les définitions (dans le *GLLF*, on trouve le synonyme *physionomie* dans la note grammaticale), soit apparaît au second plan (dans une parenthèse interne à la définition A du *TLF*), soit se trouve subordonnée sous forme adjectivale à *apparence* (*apparence expressive* dans le *PR* et le *GR*). Tous ces termes sont de surcroît quasiment aussi difficiles à définir que le mot *air* lui-même, et quand les dictionnaires ajoutent des synonymes à leurs définitions, ils le font parfois de façon si prolixe et disparate que cela contribue encore à étendre et à brouiller le champ de signification proposé. C'est le cas du *GR*, qui présente aussi, comme on l'a dit précédemment, un défaut de cohérence et d'articulation entre les définitions et les exemples.

Je ne peux donc prendre comme point de départ de mon travail les définitions et la structuration des articles proposées par les dictionnaires, en me contentant d'élaborer les données, et de réaménager sur certains points l'organisation d'ensemble. Je dois faire ici un véritable travail de reconstruction du sens, à partir d'une étude fine du corpus d'exemples, à partir aussi des éléments d'analyse que fournissent les définitions, en exploitant les critères que j'ai mis en place précédemment, et en essayant de dégager, par une synthèse personnelle, certains mécanismes de la polysémie de ce mot.

II – SCHÉMA DE BASE

Je partirai d'un schéma premier, qui s'appuie à la fois sur les notions de détermination et de caractérisation qui se sont révélées indispensables au fonctionnement du mot *air*, et sur certains traits sémantiques, en particulier les traits génériques, rencontrés dans les définitions des dictionnaires.

Je donne à ce schéma la forme suivante :

²⁴¹ . Quant à la reprise à l'identique de la seconde définition du *PR* par le *GR*, elle n'est en elle-même d'aucune utilité.

support + « extériorité » – apport + rétroc.oin
(actant¹) (caractérisation) (actant²)

et j'apporte les commentaires indispensables...

Comme on l'a vu, le mot *air* a besoin d'un support, qui, dans la signification de base, est représenté par une personne, que je nommerai **actant 1**. Ce que dit le mot *air* de cette personne est défini par des termes (ou périphrases) génériques qui, soit contiennent ou impliquent le trait « extériorité », comme *apparence, façon, manière de se comporter, de se conduire, comportement*, soit sont associés à un adjectif qui exprime ce trait, comme *manière d'être extérieure*.

Je regroupe le corpus de définitions en faisant apparaître le trait « extériorité » (en italiques) :

· *PR* :

- Apparence générale habituelle à une personne. 1.
- Apparence expressive, plus ou moins durable, manifestée par le visage, la voix, les gestes, etc. 2.

· *GR* :

Manière d'être *extérieure*.

- Façon, manière de se comporter, de se conduire. 1.
- Apparence expressive, plus ou moins durable, manifestée par le visage, la voix, les gestes, etc. 2.

· *GLLF* :

I. 1. Manière d'être, *apparence* d'une personne, qui donne une idée réelle ou fausse, de sa nature, de ses sentiments.

· *TLF* :

A. *Apparence, comportement, attitude extérieure* d'une personne (maintien, expression des traits...).

Voyons d'abord le mot *apparence*, qui peut être considéré comme le meilleur représentant de ce trait, et suivons les enchaînements définitionnels²⁴² :

- *Apparence* : aspect (de ce qui apparaît) ; ce qu'on voit d'une personne ou d'une chose, manière dont elle se présente.
- *Aspect* : manière dont qqn, qqch. se présente aux yeux ;

²⁴² . Comme dans la partie consacrée à *air*-fluide gazeux, les définitions sont empruntées au *PR*.

- Apparaître : devenir visible, distinct ; se montrer tout à coup aux yeux.

Ce mot, pour ainsi dire, est tout entier voué à l'extériorité. Voyons de plus près, à partir de la définition de ce mot et de son synonyme *aspect*, les deux périphrases qui permettent d'en approcher le sens :

- ce qu'on voit d'une personne ou d'une chose
- manière dont qqn, qqch. se présente [aux yeux]

La première donne au mot *apparence* un substrat référentiel très ténu, puisqu'il est représenté par le démonstratif neutre *ce* à valeur indéterminée²⁴³, mais qui, dans le contexte, se charge plutôt d'un trait « statique » : ce quelque chose qu'on voit relèverait du physique, de la forme d'une personne ou d'une chose. La seconde périphrase contient à première vue un trait plus dynamique puisqu'elle exprime la *manière* dont s'accomplit un processus. Mais si l'on précise la nature de ce processus, on s'aperçoit que le syntagme verbal *se présenter (aux yeux)*, d'une part implique la personne physique, et d'autre part, ne renvoie pas à une action, mais à un état (c'est d'ailleurs pourquoi il s'applique aussi bien aux personnes qu'aux choses). Le verbe *se présenter* n'est pas un réfléchi mais un pronominal de sens lexicalisé : il est synonyme d'*apparaître*, base verbale d'*apparence*, que l'on trouve d'ailleurs dans la définition de ce mot (*aspect (de ce qui apparaît)*). En fait, le trait « extériorité » tend à se confondre avec l'« être vu », trait récurrent dans les définitions d'*apparence*, *aspect*, *apparaître*. comme en témoignent les unités lexicales *voir*, *se présenter*, *se montrer aux yeux* (le verbe *se montrer* dénotant lui aussi un état plutôt qu'une action), *devenir visible*, *distinct*. L'accent est mis sur l'émergence de la personne, de la chose dans le champ de vision d'un observateur. Les deux périphrases définitoires du mot *apparence* contiennent donc le trait « statique », qu'il s'agisse de la représentation d'une substance (la personne physique) dans la première, ou dans la seconde d'un état (l'être vu) de cette même personne physique.

Passons à *comportement*, *manière de se comporter*, *de se conduire* :

- Comportement : manière de se comporter.
- Se comporter : se conduire, agir d'une certaine manière.
- Se conduire : se comporter.

La circularité des définitions montre que nous sommes ici au niveau d'archilexèmes qui se renvoient la balle en quelque sorte, sans qu'on puisse aller très loin dans l'analyse : d'*agir* à *action*, d'*action* à *faire*, *réaliser*... Mais si l'on compare *comportement*, *manière de se comporter*, *de se conduire* au mot *apparence*, on constate qu'ici c'est le trait « dynamique » lié à l'agir, qui domine. Le trait « extériorité » est secondaire : il découle de la représentation qu'on se fait du cadre, des conditions de l'action qui impliquent nécessairement le monde, le « hors soi ».

Quant à la périphrase *manière d'être extérieure*, elle devrait, en principe, couvrir, par

²⁴³ . Ce figure parmi les incluants nominaux les plus généraux répertoriés par J. Rey-Debove, 1971, p. 235 (*action*, *fait*, *qualité*, *chose*, *personne être*, *ce*). Voir aussi B. Quemada, 1968, p. 426-427.

l'extension maximale que lui donne le verbe archilexématique par excellence *être*, *apparence* et *comportement*, ce qui justifierait sa position d'ouverture dans le *GR*, qui use par ailleurs de ces deux génériques dans les définitions 1 et 2. En fait, en raison du trait « manière », qui implique un processus²⁴⁴, cette périphrase est plus proche de *comportement* que d'*apparence*.

Ajoutons que le trait « extériorité » se trouve repris dans les traits spécifiques de certaines définitions, en particulier dans les définitions 2 du *PR* et du *GR*, avec l'adjectif *expressive*, et les mots qui décrivent des réalités physiques (*visage*, *gestes*, ainsi que *voix*, qui ne relève pas de la vue), ainsi que dans la définition du *TLF*, avec *attitude extérieure*, *maintien*, *expression des traits*. Je précise, en ce qui concerne le mot *attitude*, que je l'ai pris, en raison de son association avec l'adjectif *extérieure*, dans le sens de « manière de tenir son corps » (*PR*), et non comme un synonyme de *comportement*. C'est pourquoi je ne l'ai pas traité avec les termes et périphrases précédentes. Je reviendrai bien sûr sur ces traits lors de l'étude des significations du mot *air*, mais, dans un premier temps, le niveau générique des définitions suffit pour la mise en place de mon schéma.

Poursuivons notre lecture. Le mot *air* a besoin d'un apport, représenté par une caractérisation, quelle qu'en soit la forme. En dernier, je pose l'**actant 2** qu'impliquait la définition du *GLLF*. La présence de cet actant, que je nommerai (faute de mieux) *témoin* est liée au trait « extériorité » du mot *air*.

Il convient toutefois, maintenant que nous avons dégagé les deux traits « statique » et « dynamique » qui s'attachent à l'extériorité, de revenir sur notre schéma, afin de préciser les rôles respectifs des deux actants qui se distribuent de manière complémentaire. Lorsque l'apparence domine, et avec elle le trait « statique », l'actant 1, qui se contente, en quelque sorte, de s'offrir à la vue, est passif : il n'est chargé ni d'intentionnalité, ni même d'agentivité. L'actant 2 est au contraire activement présent. Il voit l'aspect, la manière dont se présente l'actant 1, et même, si l'on suit le *GLLF*, il se fait, au-delà de l'apparence, *une idée* de la nature, de l'intériorité de la personne. Les choses sont différentes lorsque le comportement, lié au trait « dynamique », l'emporte. Dans ce cas, l'actant 1 est évidemment actif : le trait d'« intentionnalité », ou du moins d'« agentivité », s'imposent. Quant à l'actant 2, il s'efface en tant que participant actif, mais il peut être impliqué en tant que témoin de l'agir de l'actant 1, comme nous le préciserons par la suite.

iii – significations classiques et vieilles

Je respecterai la chronologie et commencerai par les significations les plus anciennes, dans la mesure où le regroupement de ces significations et la recherche de leur cohérence interne devraient me permettre de suivre les incursions de ces sens vieillissants dans les corpus plus récents, et de différencier plus sûrement les emplois modernes dans ce qu'ils ont de spécifique.

Il me semble, pour autant que le petit nombre d'occurrences et le caractère peu explicite des définitions permettent d'en juger, que les significations tendent à se distribuer

²⁴⁴ . Manière : forme particulière que revêt l'accomplissement d'une action, le déroulement d'un fait, l'être ou l'existence.

selon les deux pôles sémantiques de la « manière de se comporter » et de l'« apparence », mais nous verrons que cette première opposition mérite d'être nuancée. Les significations qui font dominer le trait plus dynamique de « comportement » me semblent en tout cas les plus datées. Précisons que le corpus des expressions est relativement abondant et que celles-ci font l'objet de définitions, alors que les emplois libres du mot *air* sont rares et livrés à eux-mêmes pour ainsi dire. L'on peut comprendre cette sélection, les dictionnaires modernes ayant eu tendance à retenir avant tout les formes codifiées, plus résistantes au temps. J'adopterai donc ici une présentation inverse de celle que j'ai préconisée jusque-là, en traitant d'abord des expressions, et en rattachant au fur et à mesure à ces expressions les occurrences isolées qui illustrent la même signification du mot *air*.

1 – Manière de se comporter

Cette signification est surtout présente dans l'expression (*le*) *bel air*. Voici le corpus des définitions et des exemples :

- Le bel air : les manières du beau monde (*PR*)
- Bel air : bon ton, manière du beau monde (*GR*)
- Le bel air : les manières de la société aristocratique (*GLLF*)

17. Souvenez-vous bien, vous, de venir (...) là, avec cet air qu'on nomme le bel air, peignant votre perruque, et grondant une petite chanson entre vos dents. MOLIÈRE, L'Impromptu de Versailles, III (GR). 19. Le bel air ne messied pas toujours, et un certain goût de bien dire ne gâte pas une femme. FRANCE, Le Jardin d'Épicure, p. 194 (GR). 7. Une Madame de Pontcarré, dévote de bel air, qui s'était venue loger à Port-Royal, avait induit à ces dépenses par un don de vingt-quatre mille livres qui n'avaient servi qu'à payer les fondements. ch.- A. SAINTE-BEUVE, Port-Royal, t. 1, 1840, p. 332 (TLF).

Voyons d'abord les définitions. Elles donnent au mot *air* deux synonymes *ton* et *manière(s)* (je retiens la forme plurielle, plus souvent attestée, et plus pertinente sémantiquement) :

Manière : au plur. Comportement d'une personne considéré surtout dans son effet sur autrui. Ton : manière de parler et de se comporter en société [...]

On retrouve dans ces définitions le trait générique « comportement » (*parler*, qui figure dans la définition de *ton*, étant considéré comme un hyponyme de *se comporter*).

Quant à l'adjectif, il fait place aux syntagmes nominaux prépositionnels *du beau monde*, *de la société aristocratique*. La présence dans les définitions de syntagmes nominaux à valeur référentielle, qui renvoient à une classe sociale déterminée, montre que, dans l'expression *bel air*, la caractérisation est solidaire de la détermination – le même adjectif pouvant d'ailleurs passer de l'une à l'autre (*le bel air*, *du beau monde*). L'expression *le bel air* doit donc être comprise comme « le bel air de (propre à) la société aristocratique », cette paraphrase explicitant le complément déterminatif contenant l'actant 1. En revanche, rien ne permet, en l'absence de toute attestation) de poser une phrase de base avec *avoir* sous-jacente à cette structure (? *la société aristocratique a un*

bel air). Mais on peut supposer que cet actant collectif reste associé à l'expression, qui dénote un type de comportement « estampillé » socialement en quelque sorte. Ainsi stéréotypée, cette expression pourrait s'appliquer à un actant 1 « libre », par exemple dans *quelqu'un a le bel air, le bel air de quelqu'un*. On peut rappeler ici le principe de récursivité de la détermination que nous avons précédemment étudié, bien qu'il ne soit pas formellement visible par suite de l'effacement du complément déterminatif. Sans aller jusqu'à dire que l'article défini qui précède le mot *air* est en appel cataphorique de ce complément invisible, on peut penser que la présence à l'arrière-plan de cet actant contribue à donner à ce déterminant sa valeur de notoriété, *le bel air* dénotant une manière de se comporter connue dans le monde de référence, précisément dans cet aspect social.

On peut encore préciser le schéma actanciel. Certaines parties des définitions précédentes de *manières* et *ton* n'ont pas encore été prises en compte (je les souligne en italiques) :

***Comportement d'une personne considéré surtout dans son effet sur autrui.
Manière de parler et de se comporter en société.***

On y trouve un actant collectif (*autrui, société*), qui n'est autre que notre actant 2. On se souvient du principe de complémentarité des rôles joués par les deux actants de notre schéma. Le mot *air* étant ici défini comme un comportement, l'actant 1 est actif. L'actant 2 ne l'est pas, comme le confirment les séquences soulignées. Soit il représente le milieu, l'environnement humain de celui qui agit *en société*, soit il est affecté par le comportement de l'actant 1, vu comme une sorte d'agent causal qui produit un *effet*, une impression sur les autres. Si l'on ajoute le trait d'« intentionnalité » à l'actant 1, on peut dire que l'actant 2 est visé par l'actant 1, qu'il constitue la cible de son comportement. Mais il n'est ni acteur, ni véritablement partenaire de l'action.

Les exemples donnés éclairent plus ou moins le sens de « comportement » qu'on peut attribuer au mot *air* à partir de ce corpus de définitions. La citation de Molière (*GR*, 17) est intéressante, car elle contient un emploi libre de ce mot, repris dans un commentaire métalinguistique par l'expression *le bel air (avec cet air qu'on nomme le bel air)*, et développé par les appositions participiales en fin de phrase : *peignant votre perruque, et grondant une petite chanson entre vos dents. Le bel air* renvoie donc à un comportement physique, à la manière de se tenir (gestes, voix) : le mot *air* est ici synonyme d'*attitude, contenance*, et hyponyme de *comportement*²⁴⁵. La citation plus récente d'A. France permet également de rattacher au *bel air* la parole, l'expression verbale, comme le montre le *bien dire* de la seconde proposition.

Enfin on notera que dans les syntagmes *un homme du bel air, les gens du bel air*, cités par le *TLF* à partir du *Dictionnaire de l'Académie* (1932), *le bel air* fait l'objet d'une évaluation dépréciative :

« Un homme du bel air, les gens du bel air [...] »²⁴⁶ : se dit de ceux qui veulent se

²⁴⁵ . Je situe ici le mot *air* par rapport à des lexèmes appartenant au français moderne.

²⁴⁶ . Dans cette citation du *Dictionnaire de l'Académie*, on trouve également le syntagme *les gens du grand air*. Je traiterai par la suite de cet expression.

distinguer des autres par des manières plus recherchées [...] » (Ac. t. 1 1932).

Dans le commentaire qui suit, si l'on trouve le synonyme *manières*, il n'est plus fait mention, comme précédemment, d'un groupe social déterminé. À la place de *bel*, on rencontre le participe-adjectif *recherchées*, qui doit être pris dans le sens d'« une recherche excessive », d'« un manque de naturel, de simplicité » (*PR*), l'expression *le bel air* étant considérée comme ironique. Sans exclure le fait que cette ironie a pu être présente dans des emplois classiques, on peut penser que l'évolution historique a conduit, avec la disparition de la classe sociale concernée, à l'inscrire dans la signification même de l'expression. Si le *Dictionnaire de l'Académie* de 1932 signale sans détour la péjoration et l'ironie du *bel air*, en rappelant que cette expression est *aujourd'hui vieillie*, on peut reconnaître cette même tonalité dans une citation antérieure de Sainte-Beuve (7), évoquant une *dévote de bel air*...

Un mot enfin sur les structures dans lesquelles on rencontre cette expression. On a déjà dit que le corpus ne présentait pas d'énoncé du type *quelqu'un a un / le bel air*. Même le syntagme *le bel air de quelqu'un (d'une collectivité)*, qu'impliquent les définitions de l'expression *bel air*, n'apparaît pas. On trouve en effet :

- l'expression posée en tant que telle (citation de France), ou faisant l'objet d'un commentaire métalinguistique (citation de Molière) ;
- la structure *(être) de / du bel air*, dans les syntagmes du *TLF*, et dans la citation de Sainte-Beuve (7) ; on notera dans ce cas l'actualisation du mot *air*, qui, par l'article défini ou l'absence d'article, maintient la représentation du stéréotype, même lorsque l'expression s'applique à un actant 1 contextuel.

Quant à l'emploi libre du mot *air* qu'on rencontre dans la citation de Molière, il correspond à une structure du type :

- quelqu'un + verbe (*venir*) + avec [un] air [+ constituant adjectival] ;

dans laquelle les constituants entre crochets, non réalisés, sont remplacés par *cet (air) qu'on nomme le bel air*, c'est-à-dire par un déterminant démonstratif en appel cataphorique de la relative, qui permet de rattacher l'air en question à un type de comportement social reconnu.

Je récupère une seconde citation (du *GR*) dans la rubrique consacrée à la locution *avoir l'air*, où elle ne me semble pas avoir sa place :

29. (...) pour parer mon discours et me donner l'air d'habile homme. MOLIÈRE, *Le Médecin malgré lui*, III, 1 (GR).

Le mot *air* est suivi d'un complément qui contient un nom de personne non actualisé à valeur générique (*d'habile homme*). Le syntagme nominal prépositionnel renvoie à un type social (*habile* ayant ici le sens vieilli de « docte », « savant » (*PR*)), et prend une valeur proche de la caractérisation. C'est par la mise en valeur de son discours (*parer mon discours*), par sa manière de parler, que le personnage prétend se donner l'*air* d'un savant. Il s'agit d'une manière sociale de se comporter. Cette occurrence se rattache donc à la signification, présente dans l'expression *bel air*, qui a le trait le plus dynamique.

Je signalerai enfin une citation du *GLLF* qui pose problème, et que nous avons déjà

signalée dans la présentation :

L'air précieux n'a pas seulement infecté Paris, il s'est aussi répandu dans les provinces (Molière).

Ce dictionnaire la rattache à la définition II4 « comportement, manière d'agir, façon de se conduire », c'est-à-dire qu'il la fait entrer dans le cadre de la signification que nous venons de voir. Mais le contexte (*a infecté, s'est répandu*) montre qu'on a plutôt là un bel exemple du transfert métaphorique de l'air physique à l'air « comportement », ce qui est précisément au cœur de la problématique de notre étude du XVII^e siècle...

Voyons maintenant les significations dérivées.

La première signification est métonymique. Elle confirme la présence sous-jacente d'un actant 1 collectif dans l'expression (*le*) *bel air*, qui permet de passer du comportement à la classe privilégiée qui l'initie :

Les gens du bel air : les personnes de la bonne société (GLLF). C'était un de ces jeunes bourgeois qui, malgré leur naissance et leur éducation, veulent poser pour des gens du bel air (Furetière). (GLLF) Il avait été admiré au Cours-la-Reine, parmi les raffinés et les gens du bel air (Gautier). (GLLF)

Ce corpus est extrait du *GLLF*, qui, seul, explicite cette signification et l'illustre d'exemples. On ne s'en étonnera pas dans la mesure où ce dictionnaire consacre toute la seconde partie de son article aux sens classiques : or cette signification est plus naturellement liée aux temps où l'aristocratie pouvait apparaître comme la classe dominante. Précisons que dans la citation de T. Gautier, la mention du *Cours-la-Reine* confirme, comme je l'ai suggéré au début de cette étude, que l'action doit se situer au XVII^e siècle (on pense au *Capitaine Fracasse*). Notons qu'on retrouve ici le syntagme *les gens du bel air*, formellement identique à celui que citait le *TLF*. Mais la relation sémantico-syntaxique n'est évidemment pas la même, puisque ici l'on doit comprendre que les gens en question appartiennent à la bonne société, alors que dans les syntagmes cités par le *TLF*, *le bel air* s'applique aux personnes qui en sont le support. Toutefois en l'absence d'un contexte plus large, le doute peut subsister quant à la bonne interprétation, et les syntagmes précités pourraient évidemment entrer dans le cadre de la signification métonymique (si je n'ai pas choisi cette analyse, c'est que l'on trouve sur le même plan dans le *TLF* *les gens du bel air, du grand air*, et que l'expression *le grand air* ne connaît pas ce sens dérivé).

La seconde signification résulte d'un processus de subduction (non métaphorique) : on passe de « comportement », de « manière de se comporter » à « manière » tout court. Voici le corpus de citations²⁴⁷ :

1. Et je me vis contrainte à demeurer d'accord Que l'air dont vous viviez vous faisait un peu tort (Molière) (GLLF). 2. (...) Mais de l'air qu'on s'y prend, On fait connaître assez que notre cœur se rend (...) 248 MOLIÈRE, Tartuffe, IV, 5 (GR, 1). 3. (Lucile) m'a parlé d'un air à m'ôter tout soupçon. MOLIÈRE, Le Dépit amoureux,

²⁴⁷ . Je donne à chaque citation un numéro, qui sera repris dans le commentaire. La numérotation d'origine est donnée après la référence d'auteur, entre parenthèses (et après la mention du dictionnaire).

²⁴⁸ . Le GR ajoute ici la remarque syntaxique suivante : *On dirait aujourd'hui : dont on s'y prend.*

III, 8 (GR, 2). 4. Parlez, Dom Juan, et voyons de quel air vous saurez vous justifier (Molière) (GLLF).

On reconnaît ici une structure du type :

quelqu'un + verbe + d'un air [+ constituant adjectival]

présente sous cette forme dans la citation 3, le syntagme infinitival prépositionnel équivalant à un adjectif (par exemple *convaincant*). Dans les trois autres exemples, on a à faire à la nominalisation de cette structure, qu'on peut reconstituer ainsi :

vous vivez d'un air [...]	1.
on s'y prend d'un air [...]	2.
vous saurez vous justifier de quel air	3.

Dans ces constructions verbales, le trait « se comporter » est pris en charge par le verbe. Reste le trait « manière » plus abstrait, dans la mesure où il s'agit de la modalité selon laquelle s'effectue l'action de se comporter. Les verbes sont, soit des synonymes de *se comporter* (*vivre, s'y prendre*), soit des verbes de parole (*parler, se justifier*). On remarquera toutefois que le passage de la signification *pleine* « manière de se comporter » à la signification subduite « manière » peut être sujet à caution. Ainsi le GLLF disjoint les citations 1 et 4, pour lesquelles il propose respectivement les deux définitions suivantes :

- Comportement, manière d'agir, façon de se conduire (II4).
- Manière, façon (II3).

considérant que dans *vivre d'un air*, le mot *air* garde son sens plein, et qu'il prend la signification « manière » dans *se justifier d'un air*. Il s'agit là de distinctions assez subtiles, qui supposent un processus graduel de subduction que je n'ai pas les moyens d'exposer ici, mais qui sera repris dans l'étude de corpus du XVII^e siècle.

Quant à l'exemple 3 du GR, il pose problème :

3. Il faut voir de quel air il dit cela : gagner honorablement sa vie ! A. DAUDET, Le Petit Chose, I, IV.

Peut-on admettre que le sens classique se maintienne dans un contexte du XIX^e siècle, comme le laisserait entendre le GR qui place cette citation à la suite des citations de Molière (2 et 3 dans notre présentation), ou doit-on s'en tenir à notre intuition moderne (*air* ayant le sens d'« expression du visage »), qui « passe » parfaitement ?

On signalera enfin une troisième signification, attestée seulement par le GLLF :

- II2. Feinte, manière affectée.

Tout cela était un air pour me faire savoir qu'elle a un équipage (Sévigné).

Si l'on y retrouve le trait « manière de se comporter », ce n'est plus dans le cadre du schéma posé précédemment. Le mot *air*, précédé de l'article indéfini, dénote, non le comportement de quelqu'un, mais une occurrence de ce comportement, un acte particulier. L'apport (la caractérisation) se trouve intégré au signifié, comme le montre, dans la définition, le trait « simulé » qui s'attache au mot *feinte*, ou l'adjectif *affectée*.

Quant au support (la détermination), il n'est plus nécessaire, l'acte se détachant en quelque sorte de la personne pour prendre une existence autonome. Il s'agit, me semble-t-il, de l'emploi le plus étranger à notre compétence actuelle.

Il convient d'ajouter à ce corpus un emploi de l'expression *bel air* dans un contexte relatif aux choses :

18. Cela me fait honte de vous ouïr parler de la sorte, et vous devriez un peu vous faire apprendre le bel air des choses. MOLIÈRE, Les Précieuses ridicules, 4 (GR).

Comme on l'a vu, cette expression, précédée d'une allusion (en forme de reproche) à la manière de parler de l'interlocuteur, s'applique aux manières, au comportement (*les choses*). Il s'agit probablement d'une métaphore d'usage, dans la mesure où l'on passe très facilement de la personne à son comportement, à ses manières. À la limite, le complément *des choses* peut être entendu, dans son indétermination, comme un vague écho du trait « comportement » contenu dans l'expression elle-même. Dans ce cas, *le bel air des choses* équivaldrait à *le bel air*, le problème de la métaphore ne se posant même pas !

Enfin, on peut rattacher à cette signification « manière de se comporter » l'emploi du mot *airs* au pluriel comme terme d'équitation, pour dire les différentes allures du cheval :

Allures du cheval. Airs bas, airs relevés (GR). MAN. « Se dit des allures d'un cheval. » (Ac. 1798-1932). « Airs bas, ceux où le cheval manie près de terre. » (Ac. 1835). « Airs relevés, ceux où le cheval s'enlève davantage en maniant. » (Ac. 1835). « Ce cheval va à tous airs, on le manie comme on veut. » (Ac. 1835) (TLF).

On peut interpréter cette signification comme une restriction de sens – de « manière de se comporter » à « manière d'aller, de se déplacer ». Ce terme me paraît vieilli, bien que le TLF en donne des attestations relativement modernes, mais uniquement lexicographiques. C'est le mot *allures* qui remplace aujourd'hui le mot *airs* dans ce sens.

2 – Apparence, manière de se tenir

Il reste à examiner les expressions *bon air*, *grand air*, ainsi que quelques emplois libres du mot *air*. Je prendrai l'une après l'autre les deux expressions concernées.

2. 1. L'expression *bon air*

- Bon air : allure élégante, distinguée.
- Avoir bon air, très bon air, le meilleur air (du monde, qui soit, etc.).

1. Qu'il est bien fait ! qu'il a bon air ! MOLIÈRE, Monsieur de Pourceaugnac, II, 6 (GR, 20). 2. (Ne trouves-tu pas) qu'il a le meilleur air du monde ? MOLIÈRE, Le Malade imaginaire, I, 4 (GR, 21). 3. Oseriez-vous bien dire que vous aimez autre chose qu'un beau cheval ou un habit bien fait et d'une couleur nouvelle qui vous donne bon air, le matin, en vous promenant au bois de Boulogne, ou le soir, dans votre loge, à l'Opéra, ou dans les coulisses ? STENDHAL, Lamiel, 1842, p. 178 (TLF, 8).

Dans la définition de *bon air* proposée par le GR, le mot *air* est défini par le mot *allure*, pris

dans le sens suivant :

Allure : manière de se tenir, de se présenter.

Cette définition rappelle celle d'*apparence*, dans la mesure où l'on retrouve de l'une à l'autre le même verbe *se présenter*, dans des périphrases similaires *manière dont [une personne, une chose] se présente / manière de se présenter*. Dans les deux cas, la personne physique se trouve engagée. Mais, si l'on regarde les choses de plus près, on s'aperçoit que de l'une à l'autre, l'interprétation n'est pas tout à fait la même. Dans la définition d'*apparence*, le verbe *se présenter*, en tant que pronominal de sens lexicalisé, doit être lu comme un verbe d'état, ayant le trait « statique » et signifiant l'« être vu » de la personne, sans que celle-ci contribue de manière active au processus exprimé. Dans la définition d'*allure* en revanche, ce même verbe peut être interprété comme un pronominal de sens réfléchi, qui possède le trait « dynamique », et implique de la part de la personne une participation consciente et intentionnelle à l'action dénotée. Ce qui favorise cette lecture, c'est la périphrase qui précède *manière de se tenir*, à laquelle on peut attribuer le trait « dynamique » (l'individu exerçant une action sur son corps). On peut d'ailleurs s'attendre, en raison de la formation d'*allure* (en tant que dérivé du verbe *aller*), à ce que ce trait, dominant dans les sens premiers (« vitesse de déplacement » et « manière d'aller, de se déplacer » (*PR*)), reste prégnant dans les autres significations. Il y aurait donc dans l'*allure* quelque chose de statique, qui l'apparente à l'*apparence*, et quelque chose de dynamique, plus en affinité avec le comportement²⁴⁹, à travers la manière de tenir son corps – les synonymes du mot *air* pouvant être ici *maintien*, et un mot qui me paraît quasi sorti d'usage dans ce sens (sauf dans quelques expressions), *port*.

Quant à l'adjectif *bon* qui précède le mot *air*, il est repris dans la définition par les adjectifs (*allure*) *élégante, distinguée*, qui traduisent le *bon goût*, c'est-à-dire un jugement raffiné des valeurs esthétiques, plus ou moins conforme aux normes sociales : même si elle est moins précise et moins saillante que dans l'expression (*le*) *bel air*, la référence collective reste présente à l'arrière-plan. Lorsqu'ils s'appliquent à une personne, ces adjectifs restent « près du corps » si j'ose dire, concernant surtout l'apparence physique (habillement, tenue, parure), et la manière de se tenir, les gestes.

Voyons les contextes. Si la proposition minimale de la citation 2 est peu instructive, les deux autres fournissent quelques indications. En 1, c'est l'apparence physique qui est mise en avant, avec la forme, la bonne proportion du corps (*bien fait*), et qui contribue au *bon air*. Il en est de même dans la citation de 3, où c'est la manière de se présenter de la personne, à travers son habillement (*un habit bien fait et d'une couleur nouvelle*), qui est mise en avant. Si la définition de l'expression *bon air* laissait percer, à travers le synonyme *allure*, quelque agentivité et quelque dynamisme, dans les exemples, le mot *air* tend plutôt vers l'apparence. Cela montre que l'expression *bon air* pourrait bien se situer entre les deux, et signifier tantôt « apparence » et tantôt « manière de se tenir ».

Cette expression entre dans la structure de base avec *avoir*, et sa variante causative avec *donner*, mais l'on remarquera la suppression de l'article qui témoigne sans doute là

²⁴⁹ . Le TLF met sur le même plan en A1b Loc. les périphrases définitoires *avoir belle apparence, grande allure*, mais il les attribue simultanément aux trois expressions *avoir bel air, bon air, grand air*, entre lesquelles il ne fait aucune différence.

encore de la forme stéréotypée de l'expression.

Il faut ajouter que le *bon air* a un contraire dépréciatif, le *mauvais air*, qui fait une apparition discrète dans le *GLLF* (où pourtant l'on ne trouve pas trace du *bon air...*), ainsi que dans le *TLF* :

Avoir mauvais air : avoir un aspect peu engageant, être mal élevé (GLLF). Avoir mauvais air : avoir une allure inquiétante, une façon de se comporter peu recommandable (TLF).

Cette expression ne fait pas partie des sens classiques recensés en II2 par le *GLLF*, où figure seulement, on l'a vu, *le bel air*. Mais elle fait pendant à l'expression *bon air*, et entre dans le même type de structure avec *avoir* (*avoir mauvais air*). Et dans le *TLF*, elle vient tout de suite après la citation du *Dictionnaire de l'Académie* relative aux expressions *un homme du bel air, les gens du bel air, les gens du grand air*, jugées comme vieilles. Intuitivement, elle me paraît plus proche de ce lot d'expressions que d'emplois modernes du mot *air*. Les définitions proposent plusieurs termes ou périphrases génériques, qui vont du statique (*aspect*) au dynamique (*façon de se comporter*), en passant par l'intermédiaire d'*allure*. Ajoutons que le syntagme verbal *être mal élevé* dénote un comportement. Si l'on veut statuer sur l'équilibre de ces deux traits, on peut dire que l'expression *mauvais air* est peut-être plus marquée par le trait « dynamique » que son homologue, *le bon air*. D'autre part, dans la définition du *GLLF*, c'est le trait relationnel (*engageant*), ainsi que l'aspect social et normatif (*mal élevé*), qui sont retenus. Avec la définition du *TLF*, on se situe plutôt au plan du ressenti (*inquiétante*) et d'une morale sociale (*peu recommandable*), ce qui traduit (peut-être) l'adaptation de cette expression à une vision plus moderne des choses...

Enfin il me semble qu'on peut rapprocher l'*air de tête* de l'expression *bon air*. Cette expression est illustrée dans le *GR* par une citation de Molière – ce qui n'exclut pas qu'on puisse la rencontrer chez un auteur du XIX^e siècle dans le *TLF* :

- Air de tête : attitude, maintien de la tête, dans une représentation picturale (*GR*).

— PEINT., SCULPT. Un air de tête : « L'attitude d'une tête, la manière dont une tête est dessinée » (Ac. 1798-1932).

32. Les nobles airs de tête amplement variés. MOLIÈRE, *La Gloire du Val de Grâce* (GR). 24. — Je crois entendre ce que dit en ce moment ma mère, me répondit-elle en prenant l'air de tête qu'Ingres a trouvé pour sa mère de Dieu, cette vierge déjà douloureuse et qui s'apprête à protéger le monde où son fils va périr. H. DE BALZAC, *Le Lys dans la vallée*, 1836, p. 307 (TLF).

Si l'on précise les définitions des synonymes *attitude* et *maintien* proposés par les dictionnaires :

- Attitude : manière de tenir son corps.
- Maintien : manière de se tenir, manifestant les habitudes, le comportement social.

on voit que l'*air de tête* représente la manière de tenir la tête. On pourrait parler du maintien, du port de la tête, en faisant appel aux mêmes synonymes que précédemment. La personne physique est engagée, à travers cette partie du corps qu'est la tête. L'activité

du sujet l'est aussi, à travers la périphrase définitoire *manière de tenir (son corps), de se tenir*, que l'on trouve aussi bien dans le synonyme *allure* qui sert à définir le *bon air* que dans les synonymes ci-dessus *attitude* et *maintien*, requis pour l'*air de tête*. Précisons bien sûr que, comme nous sommes dans le domaine de la peinture et de la sculpture, ce port de la tête est un produit de la création artistique.

Je relève une citation dans laquelle l'expression *bon air* s'applique à une chose :

63. La maison, reconstruite après l'incendie de 1922, a bon air entre les vieux arbres. J. GREEN, Journal, 1944, p. 118 (TLF).

Il est facile de transposer ici les significations relatives à la personne de l'expression *bon air*. On peut comprendre que la maison a la contenance, le maintien d'une personne de qualité (signification plus dynamique), ou qu'elle a simplement bonne apparence, belle allure (signification plus statique), la remise à neuf dont il est question (*reconstruite après l'incendie*) équivalant en quelque sorte à l'habillement d'une personne. Dans les deux cas, le mot *air* aurait un emploi métaphorique, qui personnifie la maison – qui se tient, ou apparaît, tel un être humain entre les arbres. Mais il est difficile de dire s'il s'agit d'une métaphore vivante ou d'une métaphore d'usage, cette dernière pouvant d'ailleurs conduire à une extinction de la figure (le mot *air* dénotant alors la simple apparence d'une chose, évaluée socialement). Comme nous l'avons dit dans la partie consacrée au critère sémantique, la relative facilité avec laquelle on peut passer de l'humain aux lieux qu'il habite irait plutôt dans le sens de la métaphore d'usage.

2. 2. L'expression *grand air*²⁵⁰

- Avoir (un) grand air : de la distinction, de la noblesse (PR).
- Avoir (un) grand air : un air de distinction, de majesté, de noblesse (GR).
- Avoir grand air : avoir beaucoup de distinction et d'élégance raffinée dans les manières (GLLF).
- Une personne de (du) grand air (GR).

1. La duchesse de Bourgogne avait un grand air, une taille noble (...) VOLTAIRE, Louis XIV, 27, in LITTRÉ (PR, GR , 15). 2. Madame de Coislin était une femme du plus grand air. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe , t. II, II, L, IV (GR, 16). 3. Mais, parmi vos libérateurs, quel était ce jeune homme qui semblait diriger l'attaque, et qui a blessé Vallombreuse ? Un comédien, sans doute, quoiqu'il m'ait paru de bien grand air et de hardi courage. T. GAUTIER, Le Capitaine Fracasse, 1863, p. 445 (TLF, 9). 4. En robe du soir, les épaules nues et fermes, un croissant de diamants dans les cheveux, elle avait grand air (Maurois) (GLLF).

Dans le corpus de définitions, on remarque la quasi-disparition de synonymes du mot *air*, qui est répété dans le GR, ou repris par *manières* dans la périphrase du GLLF, à l'intérieur du syntagme subordonné (*dans les manières*). La caractérisation passe au premier plan, et l'*élégance*, la *distinction*, la *majesté* et la *noblesse* viennent s'appliquer

²⁵⁰ . Là encore, je fais précéder chaque citation d'un numéro, qui sera repris dans le commentaire, la numérotation d'origine étant donnée après la référence d'auteur, entre parenthèses (à la suite de la mention du dictionnaire).

directement à la personne, écrasant quelque peu le sémantisme propre du mot *air*. Celui-ci tend à se confondre avec la représentation qu'on se ferait de cette personne, si l'on avait à faire à une structure telle que *quelqu'un a de l'élégance, de la distinction, de la noblesse, de la majesté*. À travers des caractérisations qui engagent la personne physique, dans sa distinction et son élégance, on est au plus près de la personne, et c'est plutôt l'apparence, avec le trait « statique », qui domine ici. Le *GLLF* est le seul à évoquer les *manières* de la personne, mais en second plan dans la définition, comme si celles-ci se subordonnaient en fait à l'apparence que donne la personne d'elle-même. Au plan du jugement social, on retrouve ici le bon goût qui fonde le *bon air*, mais emphatisé par les traits de grandeur, d'élévation qui commande le respect et l'admiration, qu'on trouve dans *noblesse* et *majesté*. Ces traits ne peuvent que conforter l'affinité du *grand air* avec certaines classes sociales, que souligne la polyvalence de mots comme *noble / noblesse, grand / grandeur, majesté*...

Les exemples vont, eux aussi, dans le sens de l'apparence, plutôt que du comportement. Si l'on excepte la citation 2, qui n'est pas porteuse d'indice particulier, la citation 1 évoque le physique de la personne (la *taille*), et, plus encore, la citation 4 d'A. Maurois, en raison des appositions d'ouverture qui décrivent le vêtement (*en robe du soir*) et certaines parties du corps « fixes », si j'ose dire (*les épaules nues et fermes, un croissant de diamants dans les cheveux*). Je pense que la même interprétation peut être faite en 3, même si le personnage est d'abord vu en action. Celle-ci conduit à l'appréciation du *courage* de ce jeune homme. Mais le *grand air* dont on le crédite est mis en opposition avec le statut social de *comédien* qu'on lui suppose, ce qui implique un jugement sur l'apparence de la personne.

Des trois expressions étudiées, le *grand air* me semble la plus proche de la signification « apparence », et la moins marquée par le trait « dynamique ». Et je dirai que c'est sans doute la raison pour laquelle elle apparaît comme moins datée, et se trouve chez des auteurs modernes et contemporains, ainsi que je l'avais remarqué dans l'étude consacrée au critère historique. Dans l'expression la plus vieillie (*le bel air*), c'est en effet la signification « comportement » qui domine, et qui conditionne en grande partie le fonctionnement polysémique.

L'expression *grand air* entre dans deux structures : *avoir (un) grand air*, et *être / paraître de (du) grand air*. L'actualisation se décline sous trois formes : article défini, absence d'article, article indéfini. Cela montre que cette expression est employée comme stéréotype, mais qu'elle peut aussi (avec l'indéfini) renvoyer à une occurrence particulière, liée à tel ou tel individu. Si l'on admet que la prégnance des stéréotypes est d'autant plus forte qu'on remonte dans le temps, ce fait témoignerait également de son moindre vieillissement.

Je relève un emploi libre du mot *air* :

4. Il y a une élévation qui ne dépend point de la fortune : c'est un certain air qui nous distingue et qui semble nous destiner aux grandes choses. LA ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 399 (GR).

Un certain nombre d'indices conduisent à rapprocher le mot *air* dans cet emploi de l'expression *grand air*. Le syntagme *un certain air...* doit en effet être compris, en fonction de la relation d'identification posée par *c'est*, comme synonyme d'*élévation*. Or on a vu

que ce trait caractérise les mots *majesté*, *noblesse* définitoires du *grand air*. De plus le contexte confirme certaines affinités sémantiques : le verbe *distinguer* (dont dérive *distinction*), l'adjectif *grand* (appliqué aux *grandes choses*). Le mot *air* fait ici l'objet, en l'absence de détermination particulière, d'une actualisation générique par l'article indéfini (comme *une élévation*). Cet article met en appel la caractérisation par la relative.

Je relève deux cas d'emploi du mot *air* appliqué à des choses :

- 62. Ce palais d'un si grand air, ces jardins, c'est le lieu où le terrien français est venu se corrompre. M. BARRÈS, *Mes cahiers*, t. 10, 3 avr.-août 1913, p. 80 (TLF).**
12. Vous puis-je offrir mes vers et leurs grâces légères ? S'ils osent quelquefois prendre un air de grandeur (...) LA FONTAINE, *Fables*, viii, 4 (GR).

La première citation est proche de la phrase de J. Green (TLF, 63). Si la maison entre les vieux arbres avait *bon air*, le palais ici présente un *grand air* – l'emphase propre à cette expression convenant mieux à l'éclat de ce bâtiment somptueux. Le problème de l'emploi métaphorique du mot *air* se pose ici dans les mêmes termes que précédemment. Dans la citation de La Fontaine, l'*air de grandeur* se dit d'une chose abstraite (*vers*). Mais ici le contexte, très favorable à la personnification (*ils osent... prendre*), inciterait plutôt à interpréter cet emploi comme une métaphore vivante.

3 – Apparence, forme du corps

- 5. (Vous) considérerez, en regardant votre air, Que l'on n'est pas aveugle et qu'un homme est de chair. MOLIÈRE, *Tartuffe*, III, 3 (GR).** **23. Quelques moments après, leur corps et leur visage Prennent l'air et les traits d'animaux différents. LA FONTAINE, *Fables*, XII, 1 (GR).**

Ces deux citations, extraites du GR, me semblent tirer complètement le mot *air* du côté de l'apparence physique, de la forme du corps. Dans la phrase de *Tartuffe*, l'accent est mis sur l'« être vu » de la personne (*regardant, l'on n'est pas aveugle*), et sur la relation érotique (*un homme est de chair*). Dans les deux vers de la Fontaine, il est question d'une métamorphose : les compagnons d'Ulysse sont transformés en animaux par la magicienne Circé. Les humains prennent donc l'apparence physique, la forme de ces animaux²⁵¹, *l'air et les traits* étant rapportés explicitement aux parties du corps concernées, *leur corps et leur visage*. Le mot *air* dénote bien ici l'apparence, la forme du corps. Le GR introduit d'ailleurs cette citation en posant l'équivalence : *prendre l'air de...* : affecter la forme (de...). Mais il fait de ce syntagme verbal une locution, ce qui est discutable.

Dans le premier cas, on trouve la structure *votre air* (l'air de vous) qui nominalise une phrase avec *avoir* (vous avez un air). Dans le second, on a à faire au même type d'enchâssement que pour la phrase exprimant la ressemblance : *Les enfants ont presque toujours l'air du père ou de la mère*. Une première structure du type *l'air et les traits d'animaux différents*, résultant de la nominalisation de la phrase *différents animaux ont un air et des traits* (qui leur sont propres), se trouve affectée à un nouveau support par l'intermédiaire du verbe *prendre*, et l'article défini acquiert une valeur d'identité (*l'air*

²⁵¹ . On ajoutera ici la suite de cet extrait, qui va dans le sens de notre interprétation : Les voilà devenus ours, lions, éléphants ; Les uns sous une masse énorme, Les autres sous une autre forme.

signifiant « le même air »).

Je rappelle enfin cette citation de La Fontaine :

31. Je le maintiens prodige, et tel que d'une fable Il a l'air et les traits, encor que véritable. LA FONTAINE, Fables, XI, 9 (GR).

dans laquelle un événement est comparé à une fable. Le GR place cette citation au milieu des expressions qui touchent à la ressemblance entre personnes. Mais elle doit plutôt être reliée à la citation 23, que nous venons d'examiner. La coordination de *l'air* et des *traits* tend à montrer qu'il y a ici une métaphore vivante, qui transpose ces composantes de l'apparence humaine à des choses abstraites.

C'est avec la construction *avoir de l'air de quelqu'un* que se trouve exprimée le rapport de ressemblance. Malgré l'attestation donnée par le TLF :

Il a beaucoup de votre air (Ac. t. 1 1932) (TLF). il semble bien qu'on ait à faire à un emploi classique, comme le signale le GLLF : Avoir de l'air de : ressembler à (GLLF). Elle a de l'air du coadjuteur (Sévigné) (GLLF).

Quant au GR qui se réclame de Littré :

30. Vous avez un peu l'air de M^{me} de Sottenville. M^{me} DE SÉVIGNÉ, in Littré (GR).

il semble qu'il ait mal recopié ce dernier, qui fournit bien l'occurrence attendue *avoir de l'air (de Mme de Sottenville)* !

On serait tenté de voir dans cet emploi une signification subduite du mot *air*, si l'on se reporte au GLLF, qui fournit une définition globale de la construction *avoir de l'air de*, sans accorder une signification propre au mot *air*. Il est difficile de savoir, sur un corpus aussi menu, si cette interprétation est la bonne, et nous ne pourrions prendre la mesure sémantique des choses qu'avec l'étude de corpus du XVII^e siècle.

iv – significations modernes

1 – Définitions du PR

Je partirai des deux définitions du PR, qui propose des périphrases développées et structurées de façon similaire, ce qui devrait faciliter la saisie des traits sémantiques :

- | | |
|---|----|
| Apparence générale habituelle à une personne. | 1. |
| Apparence expressive plus ou moins durable, manifestée par le visage, la voix, les gestes, etc. | 2. |

Le terme générique commun est *apparence*, qui dénote, on l'a vu, l'aspect extérieur d'une personne, tel qu'il se présente à la vue. Le trait « statique » et l'actant 2 sont dominants. À partir de là, deux points de vue doivent être envisagés, que je différencierai par les traits « extension » et « localisation ». Dans le premier cas, il y a extension, dans l'espace et dans le temps : l'apparence est *générale*, c'est-à-dire qu'elle englobe la totalité de la personne présente, et elle est *habituelle*, c'est-à-dire qu'elle se caractérise par sa régularité, sa permanence dans le temps. Dans la seconde définition, comme par un effet de zoom qui rapprocherait de l'objet, l'apparence est localisée. L'aspect de la personne se

limite à la partie haute du corps, particulièrement au *visage* cité en premier. Et il ne s'inscrit pas nécessairement dans la durée (*plus ou moins durable*), pouvant faire l'objet de saisies ponctuelles.

Mais une fois dégagées ces oppositions, un mot reste à étudier, qui s'attache de manière spécifique à cette seconde définition, l'adjectif *expressive*, qui mérite un petit détour et parcours définitionnel :

- Expressif : qui exprime bien ce qu'on veut exprimer, faire entendre.
- Exprimer : rendre sensible par le comportement.
- Sensible : qui peut être perçu par les sens.
- Expression : le fait d'exprimer (les émotions, les sentiments) par le comportement extérieur ; ensemble des signes apparents, particulièrement sur le visage, par lesquels se manifeste un état affectif ou un caractère.

Une apparence expressive doit être simplement entendue comme une apparence qui exprime quelque chose. L'évaluation positive contenue dans la définition de cet adjectif convient à d'autres contextes, tels que : *un terme particulièrement expressif, un langage riche et expressif*, etc. Nous sommes donc renvoyée au verbe *exprimer* et à son dérivé nominal *expression*. Le nom est ambivalent dans la mesure où il dénote à la fois un processus (*le fait d'exprimer...*) et le résultat d'un processus (*ensemble des signes apparents...*). Je retiens donc la première périphrase, qui peut être considérée comme notionnellement synonyme de la signification du verbe *exprimer* :

- Exprimer : rendre sensible par le comportement.
- Expression : le fait d'exprimer (les émotions, les sentiments) par le comportement extérieur.

Si l'on mixe ces deux définitions, on obtient la périphrase :

« le fait de rendre sensibles (perceptibles par les sens) ses émotions, ses sentiments, par le comportement extérieur »²⁵².

qui permet de dégager la structure actancielle suivante :

- l'actant 1 : la personne présente dans le sujet virtuel ;
- l'action de l'actant 1 qui consiste en la transformation d'un objet (*rendre* ayant le sens de « faire devenir » (*PR*)) ;
- l'objet représenté par des éléments de la vie intérieure (*émotions, sentiments*) ;
- la transformation : les éléments de la vie intérieure deviennent perceptibles par les sens ; ils sont donc extériorisés ;
- le moyen de cette transformation qui est *le comportement extérieur* ;
- l'actant 2, qui perçoit ces éléments extériorisés.

Revenons à l'apparence expressive définitoire du mot *air*. Si l'on interprète ce syntagme

²⁵² . Pour éviter toute confusion, je mets entre guillemets mes propres définitions.

en fonction de la structure actancielle, on peut dire qu'il met au premier plan le moyen, à cette différence qu'à la place du *comportement extérieur*, on trouve l'*apparence*. Cette apparence est précisée, on l'a vu, par le trait « localisation » : il s'agit de la partie haute du corps, du visage en particulier. Si, à partir de ces éléments, j'explicité la définition du mot *air* (sans tenir compte du trait temporel), j'obtiens la périphrase suivante :

« aspect en particulier du visage (ce qu'on voit, la manière dont il se présente), par lequel une personne rend sensibles (perceptibles par les sens) ses émotions, ses sentiments »

qui est très proche de la seconde partie de la définition du mot *expression* :

- Expression : ensemble des signes apparents, particulièrement sur le visage, par lesquels se manifeste un état affectif ou un caractère.

On notera d'autre part que le *PR* donne au mot *air* (dans le sens d'*apparence expressive*) les deux synonymes, *expression* et *mine*, et que le *GR* en donne trois : *expression*, *mine*, *physionomie*. Le mot *expression* apparaît toujours en premier, et doit être pris dans le sens ci-dessus. On le retrouve également avec cette signification dans la définition de *physionomie* (dans le cas de *mine*, c'est plutôt la première périphrase d'*expression* qui convient) :

- Physionomie : ensemble des traits, aspect du visage (surtout d'après leur expression).
- Mine : aspect du visage, expression du caractère ou de l'humeur.

Il est donc intéressant de voir de plus près cette seconde périphrase définitoire du mot *expression*. Je l'explicité à partir du sens du verbe *se manifester* :

- Se manifester : apparaître, se montrer.
- Apparaître : devenir visible.

afin de favoriser la comparaison avec la périphrase définitoire du mot *air* que je rappelle :

***Air* : « aspect en particulier du visage (ce qu'on voit, la manière dont il se présente), par lequel une personne rend sensibles (perceptibles par les sens) ses émotions, ses sentiments ». Expression : « ensemble des signes apparents, particulièrement sur le visage, par lesquels se manifestent (apparaissent, deviennent visibles) un état affectif ou un caractère ».**

On trouve dans la définition d'*expression* un schéma actanciel similaire à celui que nous avons dégagé pour le mot *air*, soit :

- les éléments de la vie intérieure *état affectif, caractère* qui sont le siège d'une transformation (en tant que sujet de *se manifester*) ;
- la transformation : ces éléments apparaissent, deviennent visibles ;
- le moyen de cette transformation (qui en est aussi le résultat) : *ensemble des signes apparents* ;
- l'actant 2, qui perçoit cet ensemble de signes.

Mais les variantes que présente cette structure permettent de compléter et de préciser notre représentation précédente. Notons d'abord que la vie intérieure s'enrichit, puisqu'au côté des affects, qui sont des états psychiques plus ou moins limités dans le temps, prend place le *caractère* qui pose la permanence de l'individualité. Mais surtout le modèle actanciel n'est plus tout à fait le même, dans la mesure où l'actant 1 est effacé : les éléments de la vie intérieure sont directement à l'origine de la transformation exprimée par le verbe pronominal de sens lexicalisé *se manifester*. Cet effacement permet de présenter l'extériorisation des affects comme un processus qui se produit de lui-même, sans l'intervention du sujet psychique. Le rôle de l'actant 1 s'en trouve précisé. On comprend que dans la définition du mot *air*, le syntagme verbal *rendre sensibles* ne représente pas véritablement une action que le sujet exercerait sur sa vie intérieure pour la faire paraître au dehors. L'actant 1 n'est pas un agent intentionnel ; s'il participe à l'extériorisation des affects, c'est en tant que source d'un phénomène de nature psychophysiologique²⁵³. Enfin la définition d'*expression* met particulièrement en évidence le rôle de l'actant 2. L'*aspect du visage* fait place en effet à un *ensemble de signes apparents* :

Signe : chose perçue qui permet de conclure à l'existence ou à la vérité (d'une autre chose, à laquelle elle est liée).

Si l'aspect implique déjà un témoin, l'*ensemble de signes*, qui ne vaut qu'en tant qu'il fait sens pour quelqu'un, le rend particulièrement actif. Non seulement l'actant 2 perçoit, mais il interprète les données physiques, le visage de l'autre. Par un mouvement en quelque sorte inverse de celui de l'actant 1, il va de l'extérieur vers l'intérieur, établissant une relation entre ce qu'il voit et tel ou tel élément de la vie psychique. La complémentarité des deux actants que nous avons posée au départ se trouve confirmée ici, où l'actant 1 est l'objet vu, tandis que l'actant 2 est le véritable acteur.

En fin de compte, cette signification du mot *air* peut donner lieu à la paraphrase suivante :

« aspect du visage d'une personne en tant qu'il est perçu et interprété par un témoin comme faisant paraître de manière plus ou moins durable l'état, l'être intérieur de cette personne ».

Les deux dictionnaires (*PR* et *GR*) qui reconnaissent cette signification le font, on l'a vu, à travers une définition qui vient en second dans la structuration de l'article. Pourtant l'abondance du corpus qui l'illustre tend à lui donner la première place.

Je proposerai un classement d'ensemble de ces nombreux exemples qui s'appuie sur le trait temporel. Ce trait est évidemment en relation d'implication avec la nature de la réalité psychique que traduit l'air d'une personne. S'il s'agit du caractère, l'expression est durable ; si l'on est en présence d'un affect, l'expression sera plus ou moins limitée dans le temps. C'est le second cas qui est le plus représenté.

2 – Expression du visage

2. 1. Expression non durable

²⁵³ . On pourrait parler de « lieu psychologique » (experier en anglais).

Les exemples ²⁵⁴ qui illustrent cette signification peuvent être ramenés principalement à deux types de structures, la structure simple avec *avoir* (et sa nominalisation) d'une part, et d'autre part la structure complexe avec base verbale, soit :

- quelqu'un a un air [+ constituant adjectival] / l'air de quelqu'un
- quelqu'un + verbe + avec / d'un air [+ constituant adjectival]
- quelqu'un a un air [+ constituant adjectival] / l'air de quelqu'un

1. Néanmoins l'air de Lourdois n'était pas naturel, pensa-t-il, il y a quelque anguille sous roche. H. DE BALZAC, César Birotteau, 1837, p. 230 (TLF, 14). 2. Davis se présenta, prit son air des mauvais jours pour toucher la main que lui tendait l'ingénieur, puis dit à Grayson : — ils grognent là-dedans, mais ils ne démarrent pas. É. PEISSON, Parti de Liverpool, 1932, p. 76 (TLF, 27). 3. Elle cherche ses intonations en dedans, et sa physionomie prend un air « ailleurs » ; ... J. RENARD, Journal, 1897, p. 394 (TLF, 33). 4. Un petit air de doute et de mélancolie, Vous le savez, Ninon, vous rend bien plus jolie (...) A. DE MUSSET, Poésies nouvelles, « À Ninon » (PR, GR, 14). 5. Et tout le temps que je parlais, c'étaient entre eux des hochements de tête, de petits rires fins, des clignements d'yeux, des airs entendus (...) A. DAUDET, Lettres de mon moulin, XII, p. 120 (PR, GR, 9). 6. — Eh bien, et votre mari ? Qu'est-ce qu'il devient ? Elle changea d'air immédiatement, inclina la tête avec une gravité douloureuse. M. DRUON, Les Grandes familles, t. 1, 1948, p. 178 (TLF, 45).

Dans ces citations, on reconnaît la signification « expression du visage » à partir de divers indices. Toute ambiguïté est évidemment levée lorsque l'air est attribué par synecdoque au visage lui-même, comme en 3 avec le mot *physionomie* (qui a plutôt le sens « ensemble des traits » (PR)) : la partie du corps mène en quelque sorte sa vie propre, détachée de son possesseur... En 5, le mot *airs* est au voisinage de mots qui dénotent des mouvements de la tête ou de certains traits du visage. Il en est de même en 6 avec le mouvement de tête *inclina la tête*, et en 4, où l'adjectif *jolie* se dit plutôt du visage. Notons que dans les citations 5 et 6, le contexte de parole privilégie l'observation de cette partie du corps. Enfin la caractérisation du mot *air* joue un rôle important : si elle vient par surcroît en 3 et en 5 (*air* « ailleurs », *airs entendus*), elle peut être l'indice déterminant en l'absence d'autres éléments contextuels, comme en 1 et 2 (*naturel*, *des mauvais jours*).

En revanche, la caractérisation ne permet pas véritablement d'établir le trait « non durable ». Si certaines dispositions apparaissent comme plus passagères que d'autres (*l'air des mauvais jours* par exemple), dans la plupart des cas, rien n'empêche qu'un trait psychologique quel qu'il soit se pérennise et puisse marquer durablement l'expression d'un visage. Il convient donc de rechercher ce trait dans le reste du contexte. Notons qu'il joue lui aussi en faveur de la signification retenue, dans la mesure où l'on se représente plutôt l'expression d'un visage comme mobile et sujette au changement. On peut relever les verbes *prendre* et *changer* qui expriment le passage d'un état à un autre ²⁵⁵, de

²⁵⁴ . À partir de maintenant, nous adoptons définitivement la présentation suivante : chaque citation est introduite par un numéro, qui remplace l'éventuelle numérotation d'origine, rappelée après la référence d'auteur, entre parenthèses (à la suite de la mention du dictionnaire).

surcroît dans une situation temporelle de référence ponctuelle, limitée dans la durée (comme en 2, 3 et 6). Ajoutons le rôle joué en 5 par le pluriel du mot *air(s)*, qui exprime la réciprocité mais aussi la répétition des mimiques. La citation 2 présente un cas un peu particulier, puisque l'air est à la fois une expression observée dans le temps de la rencontre, et (en raison de l'emploi du déterminant possessif) une expression que le personnage a l'habitude de prendre.

En ce qui concerne les structures dans lesquelles entre le mot *air*, on peut noter la nominalisation de la citation 1 (*l'air de Lourdois*) et remarquer que la phrase de base avec *avoir* ne se présente pas telle quelle, mais avec des variantes. Ainsi les verbes *prendre* et *changer*, qui contribuent en contexte à souligner le trait « non durable », remplacent le verbe *avoir* en 2, 3 et 6. Notons en 2 la variante dans l'actualisation du mot *air* (*son air*) qui, par la relation d'appartenance qu'elle établit avec la personne, permet de donner à l'expression un caractère habituel, répétitif. Quant aux constructions « expressives » des citations 4 et 5, elles visent, en effaçant la nécessaire relation de détermination, à poser l'existence d'un air indépendant de la personne. Mais en fait la citation 4 peut être paraphrasée par « quand vous avez un air de doute et de mélancolie, vous êtes bien plus jolie », et la 5 équivaut à « ils avaient des airs entendus ».

· quelqu'un + verbe + avec / d'un air [+ constituant adjectival]

1. Camille regarda sa mère d'un air où se mêlaient la convoitise et l'inquiétude. P. DRIEU LA ROCHELLE, *Rêveuse bourgeoisie*, 1939, p. 21 (TLF, 42). **2. Les invités se regardaient avec un air, comme des gens au chaud dans une maison au bord de la mer un soir de tempête, qui n'aiment pas penser aux tourbillons que fabrique la nuit.** P. NIZAN, *La Conspiration*, 1938, p. 39 (TLF, 35). **3. Elle dépose son ouvrage sur la table, à côté de la grosse pelote noire, et demeure immobile, à le dévisager en silence, avec un air d'attente, ou d'anxiété, ou de peur.** A. ROBBE-GRILLET, *Dans le labyrinthe*, p. 194 (GR, 14. 2). **4. Pierrette dit d'un petit air canaille : — J'espérais qu'il y aurait du champagne.** R. QUENEAU, *Loin de Rueil*, 1944, p. 117 (TLF, 13). **5. — Eh bien ! monsieur, lui dit-il enfin avec un soupir et de l'air dont il eût appelé le chirurgien pour l'opération la plus douloureuse, j'accède à votre demande.** STENDHAL, *Le Rouge et le Noir*, 1830, p. 61 (TLF, 41). **6. Il faut voir de quel air il dit cela : gagner honorablement sa vie !** A. DAUDET, *Le Petit Chose*, I, IV (GR, 3). **7. Elle baissa les paupières avant de répondre, avec un air un peu grande sœur, très fille-du-monde, qui signifiait : « Mais voyons, c'est une question qui ne se pose pas », ...** H. DE MONTHERLANT, *Le Démon du bien*, 1937 (TLF, 16). **8. Et lui présentant à la face une main mutilée, d'un air à épouvanter, il lui jeta le : « ton temps viendra ! » de Chenerailles.** H. POURRAT, *Gaspard des Montagnes, À la belle bergère*, 1925, p. 71 (TLF, 34). **9. Elle m'écoutait de l'air d'une personne qui s'amuse beaucoup (Maupassant).** (GLLF) **10. J'ai l'air d'un propriétaire d'écurie de courses, d'un cercleux, d'un vieux marcheur, Justin s'était pris à tourner autour de notre ami, l'œil mi-clos, la lèvre inférieure, qu'il avait grosse et fendue, avancée d'un air méditatif. — Mais non, mais non, disait-il.**

²⁵⁵ . On remarquera que des syntagmes verbaux comme *se donner*, *prendre un air sévère* (GR), qui conjuguent à la fois une caractérisation psychologique et un verbe de changement, même donnés hors contextes, conduisent assez naturellement à interpréter le mot *air* dans le sens d'« expression du visage non durable ».

C'est parfait. Tu n'as pas l'air d'un grand-duc. [je souligne l'occurrence concernée] G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, Le Désert de Bièvres, 1937, p. 26 (TLF, 26). 11. ... mais il chantait si bien, en levant la tête vers le ciel d'un air désolé, que le froid m'entraînait jusque dans les cheveux de l'entendre [...]. ERCKMANN-CHATRIAN, Histoire d'un paysan, t. 2, 1870, pp. 42-43 (TLF, 12). 12. Elle [la comtesse] ne répondit rien, et demeurait étendue dans sa voiture avec un air de reine irritée. G. DE MAUPASSANT, Contes et nouvelles, t. 1, L'Inutile beauté, 1890, p. 1146 (TLF, 23).

La signification « expression du visage » est liée à la caractérisation du mot *air* et / ou au lexème verbal auquel se rattache le syntagme nominal prépositionnel contenant le mot *air*, en fonction de complément de manière. Dans ce corpus, elle a nécessairement le trait « non durable », dans la mesure où l'air accompagne une action limitée dans le temps (ce qui évite d'avoir à questionner d'autres constituants plus ou moins fiables !). Quand la caractérisation renvoie directement à une disposition intérieure (désir, émotion, sentiment), le mot *air* prend naturellement la signification en question.

Ce type de caractérisation s'exprime à travers les différents constituants adjectivaux que nous avons relevés dans l'étude distributionnelle :

- l'adjectif : (*un air*) *méditatif* (10), *désolé* (11) ;
- le syntagme nominal prépositionnel du type *de* + nom abstrait sans article : (*un air*) *d'attente, d'anxiété, de peur* (3) ;
- le nom sans déterminant adjectivé : (*un air*) *un peu grande sœur* (7) ;
- le syntagme nominal prépositionnel du type *de* + nom de personne sans article, à valeur adjectivale : (*un air*) *de reine irritée* (12) ;
- le syntagme nominal prépositionnel du type *de* + article indéfini + nom de personne : (*l'air*) *d'une personne qui s'amuse beaucoup* (9) ;
- la subordonnée relative : *avec un air où se mêlaient la convoitise et l'inquiétude* (1).

L'adjectif *méditatif* en 10 dénote une disposition d'esprit, tandis que *désolé* en 11 et les syntagmes nominaux prépositionnels adjectivés du type (*un air*) *d'attente, d'anxiété, de peur* (3), renvoient à un état affectif. Avec *un peu grande sœur* (7), le nom de parenté sans déterminant précédé d'un quantifieur libère immédiatement, par contiguïté métonymique, certaines caractéristiques psychologiques qu'on peut associer à cette figure féminine (l'affection un peu condescendante par exemple). En 9, où le mot *air* est suivi d'un syntagme nominal prépositionnel qui renvoie à un type humain (*l'air*) *d'une personne qui s'amuse beaucoup*), le nom de personne est le mot... *personne* lui-même, qui nécessite un apport de caractérisation, et c'est la relative déterminative *qui s'amuse beaucoup* qui apporte le trait psychologique : il s'agit d'une disposition occasionnelle, qui permet de se représenter cette personne abstraite à travers un aspect très limité dans le temps. La totalité du syntagme est en voie d'adjectivation, comme dans *l'air d'un laquais*, par suite de l'affaiblissement de la fonction référentielle, et la propriété typique est particulièrement saillante. L'on est proche d'une complémentation du type (*un air*) *de personne, de femme amusée*, et peut-être même, en raison de la pauvreté lexicale du nom *personne*, d'un syntagme tel que (*un air*) *d'amusement*. Avec *un air de reine irritée*

(12), le nom de personne, ayant un sens lexical spécifique, est suivi d'une expansion adjectivale facultative : c'est cet adjectif qui dénote l'état affectif (*irritée*). Mais le syntagme (*un air*) de *reine*, non actualisé, penche aussi fortement, on l'a vu, du côté de la caractérisation. Si bien que la combinatoire des deux lexèmes (*reine irritée*) évoque moins un type humain, que les caractéristiques qui s'en dégagent, faites de hauteur et de colère mêlées. Enfin en 1 (*où se mêlaient la convoitise et l'inquiétude*), on trouve deux noms abstraits de sentiments, qui auraient pu donner lieu à une construction du type (*un air*) de *convoitise et d'inquiétude*. La relative permet de souligner le caractère plus ou moins ambigu de cette association. Certaines caractérisations ne dénotent pas directement un trait affectif ou psychologique, mais l'impliquent. C'est le cas en 8 (*d'un air à épouvanter*), où l'infinitif prépositionnel à valeur d'adjectif (synonyme d'*épouvantable*) laisse deviner, derrière l'extrême réaction de peur, la violence des sentiments exprimés (que confirme la brusquerie de l'attitude verbale dénotée par le verbe *jeter*). Quant à l'exclamatif de 6, il traduit une intensité qu'on peut attribuer à l'expression de sentiments que le contexte doit permettre de préciser. Dans la construction un peu particulière de 2, c'est l'absence de caractérisation même qui souligne une particularité difficile à saisir en un seul mot, et qui est développée par la comparaison qui suit : de la situation décrite se dégage un vécu intérieur fait de sentiments aussi peu louables que le repli sur soi, l'indifférence et même la lâcheté. Enfin la relative de 5 (*de l'air dont il eût appelé le chirurgien pour l'opération la plus douloureuse*), décrit l'air de M. de Rênal par référence à une autre situation imaginée, dont on peut penser qu'elle suscite le sentiment de résignation le plus pénible qui soit.

Deux caractérisations semblent relever plutôt d'une évaluation sociale que psychologique : *canaille* (4) et *fille-du-monde* (7). On se rend compte que cette interprétation n'est pas incompatible avec le sens d'« expression du visage », dans la mesure où la caractérisation peut être investie affectivement. C'est le cas avec l'adjectif *canaille*, qui dénote une vulgarité plus ou moins teintée de complaisance, et pour le nom adjectivé *fille-du-monde*, qui implique la délicatesse des sentiments, des réactions. De plus, le syntagme *très fille-du-monde* présente la même structure, et se trouve mis sur le même plan que *un peu grande sœur*, qui renvoie, on vient de le voir, à une disposition affective. Et l'air ainsi caractérisé donne lieu à une interprétation explicite contenue dans la relative (*qui signifiait* : « Mais voyons, c'est une question qui ne se pose pas »), qui en donne le sens profond : l'intention de reproche du personnage. Indépendamment de ces données, il y a le contexte verbal (le verbe *répondre* qui sert de base au complément de manière, et surtout la mimique dénotée par le syntagme verbal qui précède, *baissa les paupières*). C'est précisément le rôle des supports verbaux que nous allons maintenant inventorier.

J'ai ordonné les citations en fonction de la nature sémantique de ces supports, et de leur plus ou moins grande affinité avec la signification « expression du visage ». On trouve d'abord (1, 2, 3) les verbes qui appartiennent au champ lexical du regard ((*se*) *regarder*, *dévisager*), et donnent directement à voir le visage, et particulièrement les yeux, qu'on peut considérer comme le lieu privilégié de l'expressivité. Ensuite viennent les verbes qui décrivent une situation de parole, qu'il s'agisse de l'activité langagière elle-même, avec les verbes *dire* (4, 5, 6), *répondre* (7), *jeter* au sens d'« émettre (un son, des paroles) avec une certaine force, une certaine brusquerie (PR) » (8), ou de la réception qui en est faite,

avec *écouter* (9). De nos jours en effet, la parole est considérée comme le moyen d'expression par excellence, et une attention toute particulière est accordée à l'accompagnement physique de la parole, dans ce qu'il peut révéler de l'investissement du sujet²⁵⁶. Dans cette perspective, le visage, qui est la partie du corps qui traduit le plus immédiatement les affects, ne peut être qu'au centre de l'observation. Mais toute parole engage nécessairement, dans le temps même de sa réalisation, l'interlocuteur qu'elle vise et dont la réaction se manifeste corrélativement à travers l'expression du visage. En dehors de ces champs privilégiés du regard et de la parole, on peut relever des occurrences ponctuelles. Les citations 10 et 11 contiennent une sorte de plan rapproché sur le visage, qui s'effectue en 11 à travers le syntagme *lever la tête* (et le verbe *chanter* qui précède). Le grossissement est encore plus net en 10 avec le mouvement de la bouche (*avancer la lèvre*). En 12 en revanche, le contexte est moins déterminant, car la posture (*demeurait étendue*) concerne le corps tout entier. L'on peut seulement dire que cette posture n'est pas incompatible avec une notation relative à l'expression du personnage, dont l'immobilité, le silence aussi, ne peuvent être qu'en accord avec l'irritation « souveraine » qu'exprime le visage...

Il reste enfin un petit nombre d'occurrences qu'on ne peut négliger, et qui illustrent indiscutablement l'emploi de la construction *avoir l'air* + adjectif (accordé avec le mot *air*) :

1. Après le spectacle, elle avait l'air heureux. (GR) 2. Tous ont l'air triste (Flaubert). (PR) 3. Elle avait l'air très fâché (Hugo). (GLLF) 4. Et, en voulant arrêter mes larmes, elle avait l'air aussi inquiet que si c'eût été des flots de sang (Proust). (GLLF) 5. Maman souriait, mais elle avait l'air soucieux et fatigué (Duhamel). (GLLF)

La plupart de ces exemples proviennent du *GLLF*, qui les présente, on s'en souvient peut-être, en dehors de l'article, dans un tardif commentaire sur la séquence *avoir l'air*. Le *PR* et le *GR* n'en offrent qu'un chacun, et l'on n'en trouve aucun dans le *TLF*. Tout cela incite à penser que cette structure n'est pas aussi représentative que les deux autres de la signification « expression non durable du visage ».

Le trait « expression » est avant tout lié aux caractérisations du mot *air*, de nature psychologique (dans la citation 5, la première proposition attire l'attention sur le visage (*Maman souriait*). Et cette expression est non durable, dans la mesure où ces caractérisations dénotent plutôt des dispositions, des états (*fâché, fatigué, inquiet, soucieux, triste, heureux*), dont le contexte vient souligner le caractère limité dans le temps²⁵⁷. Ce peut être par une indication temporelle (*après le spectacle* en 1, *en voulant arrêter mes larmes* en 4, *maman souriait* en 5), par un adverbe intensif (*très*, en 3), et même par le trait de pluralité du pronom *tous* en 2 (on ne peut guère imaginer qu'un ensemble de personnes aient l'air triste en permanence !).

On peut penser que la structure attributive retenue dans ces exemples n'est pas la

²⁵⁶ . La prise en compte du matériau non verbal par les spécialistes de l'analyse conversationnelle est là pour en témoigner (voir C. Kerbrat-Orecchioni, 1990, p. 133 et suiv.) !

²⁵⁷ . On notera que, même dans un énoncé aussi sobre que *Il avait l'air content (GR)*, et en l'absence de marque d'accord, la caractérisation peut justifier, à elle seule, l'interprétation.

mieux appropriée à cette signification d'« expression non durable », dans la mesure où elle attache, par l'article défini, le mot *air* au support, alors qu'il ne représente pas une constante de la personne, et le dissocie de la caractérisation, à laquelle il est lié dans le temps. De ce point de vue, la structure *quelqu'un a un air* + constituant adjectival (ex. : *elle avait un air soucieux*), qui individualise un air parmi d'autres, en le considérant sous l'angle de sa qualification, semble mieux adaptée au caractère transitoire de l'expression qui se manifeste sur un visage. La relative inadéquation de cette structure explique peut-être la rareté des exemples qui l'illustrent. Mais on peut, de ce fait, lui reconnaître une certaine expressivité. En déliant le mot *air* du constituant adjectival, et en établissant entre eux une relation de prédication, elle présente le premier comme présupposé, et confère à la caractérisation le statut de l'information de premier plan. Ainsi se trouve mis en relief l'état psychologique de la personne, et, suggéré, l'intérêt qu'on y prend (ce qui est sensible dans des contextes tels que ceux des citations 4 et 5).

On peut aligner, me semble-t-il, sur ce modèle *avoir l'air* + adjectif, des syntagmes verbaux tels que :

se donner, prendre l'air sévère (GR)

dans lesquels les verbes *se donner* et *prendre* auraient également une construction avec attribut de l'objet. Là encore, la caractérisation psychologique et le sémantisme des verbes conduisent assez naturellement à la signification « expression du visage »²⁵⁸.

Par acquit de conscience, je citerai enfin une construction que le *TLF* extrait d'un dictionnaire d'argot :

Se donner ou avoir de l'air, avoir un air chagrin. G. DELESALLE, Dict. argot-français et français-argot, 1896, p. 8 (TLF, 46).

dans laquelle le mot *air*, précédé de l'article partitif, fait corps en quelque sorte avec une caractérisation implicite, puisque l'équivalent donné au syntagme *de l'air* est « un air chagrin ». En raison du sémantisme de l'adjectif, et de la collocation verbale (*se donner*), le sens retenu ici a toute chance d'être « expression du visage non durable ».

2. 2. Expression durable

1. L'air de sa physionomie est plutôt gai (Stendhal). (GLLF) 2. La figure est brune, éveillée, coquette, le nez retroussé, les lèvres roses, le regard noir et droit, l'air franc, amical, fripon et bon enfant, plus spirituel de beaucoup que celui de M^{me} d'Humières, par exemple, avec sa bouche en cœur si sensuelle et tout humide. G. FLAUBERT, *Par les champs et par les grèves, Touraine et Bretagne*, 1848, p. 183 (TLF, 1). 3. Sa figure est bonne et franche ; ses yeux regardent bien en face ; rien de ce qu'on est convenu d'appeler l'air jésuite. LOTI, *Figures et choses...*, À Loyola, p. 71 (GR, 10). 4. Cet air pincé de la bouche lui donne un petit air sucré. [Je souligne l'occurrence concernée] DIDEROT, *Salon de 1765* (PR, GR, 6). 5. Un certain air d'audace et de gaieté dans le regard contrastait avec cette apparence malade. MÉRIMÉE, *Arsène Guillo, I* (GR, 13). 6. Il y a du conspirateur, du prisonnier et du faiseur de coups d'état dans sa marche, son regard, son air. E. et J. DE GONCOURT, *Journal*, janv. 1863, p. 1219 (TLF, 43). 7. (...)

²⁵⁸ . Voir la note 75.

avec son air bourru, c'était le meilleur homme du monde, A. DAUDET, Le Petit Chose, I, 2 (GR, 8). 8. C'est probablement à cet air féroce que les Valenciens doivent la réputation de mauvaises gens qu'ils ont dans les autres provinces d'Espagne. T. GAUTIER, Tra los montes, Voyage en Espagne, 1845, p. 372 (TLF, 10). 9. Elle avait l'air hardi et content d'elle-même (Sand). (PR) 10. La reine d'Espagne a l'air bon et bienveillant (Stendhal). (GLLF)²⁵⁹. 11. (...) il avait l'air indifférent du sauvage. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, I, L, VIII (GR, 7). 12. Il y en avait de remarquablement belles : elles n'ont point cet air de douceur, de modestie timide et de langueur voluptueuse des femmes arabes de la Syrie ; ... A. DE LAMARTINE, Voyage en Orient, t. 2, 1835, p. 12 (TLF, 17).

Dans un certain nombre de citations, il est fait mention explicitement du visage, qui fait l'objet d'une description plus ou moins détaillée : *physionomie* (1), *figure*, *nez*, *lèvres*, *regard* (2), *figure*, *yeux* (3), *bouche* (4). Syntactiquement en 1, à travers une relation causale, explicite en 4, plus discrète en 2 (pour la seconde occurrence du mot *air* contenue dans le démonstratif *celui*), en fin d'une énumération qui décrit certains traits du visage, le mot *air* se trouve rattaché à cette partie du corps. Parmi les traits qui contribuent à l'expression du visage, on trouve bien sûr les yeux, vus à travers leur fonction expressive, le regard : *ses yeux regardent bien en face* (3), *le regard noir et droit* (2). La bouche retient aussi l'attention, en 4, et aussi en 2, si l'on tient compte de la seconde occurrence, anaphorique du mot *air*, qui établit la comparaison avec un autre personnage (*celui de M^{me} d'Humières [...] avec sa bouche en cœur [...]*). Le nez (*le nez retroussé*) est retenu en 2 seulement. On ne s'étonnera pas que se trouvent ainsi mis en évidence les trois traits les plus expressifs, les plus mobiles et les plus saillants du visage.

Mais l'air peut aussi concerner une partie du visage seulement, comme les yeux en 5 (*un certain air d'audace et de gaieté dans le regard*). De ce point de vue, la citation 4, avec *l'air pincé de la bouche*, pose problème. Peut-on attribuer à la bouche une expression particulière, auquel cas l'adjectif *pincé* prendrait un sens psychologique (« qui a qqch. de contraint, de prétentieux ou de mécontent (PR) ») ? Ou aurait-on à faire ici (la phrase est de Diderot) au sens vieilli de « manière de se tenir » qui s'appliquerait à cette partie du corps, et dans ce cas, *pincé* dénoterait un trait physique plus ou moins corrélé à une attitude intérieure ? On trouve dans Littré la définition suivante :

Lèvres pincées, lèvres minces et tenues serrées l'une contre l'autre, ce qui donne à la physionomie quelque chose de sec ou de hautain.

En raison du contexte et de *l'air sucré* (« d'une douceur affectée (PR) ») du visage qui en résulte, j'interpréterai plutôt ce pincement comme un manque de naturel, une afféterie.

Dans tous ces exemples, le mot *air* est le support de caractérisations qui mettent en jeu des composantes intérieures, qu'il s'agisse de l'état affectif (*gai / de gaieté*), de la force intérieure (*d'audace, hardi*), du sentiment de sa valeur (*content d'elle-même*), des qualités morales (*franc, jésuite, bon*), de l'esprit (*spirituel, fripon*), des dispositions vis-à-vis d'autrui (*bon enfant, amical, sucré, bienveillant*). On notera que lorsque l'observation de l'expression est liée à celle du visage ou de certains traits (*yeux, bouche, nez*), les notations physiques et psychologiques alternent, se côtoient ou se fondent parfois les unes dans les autres. Ainsi en 2, le nez est *retroussé*, les lèvres sont *roses*,

²⁵⁹ . On peut rappeler aussi l'exemple de F. Brunot cité par le GR : *Cette femme a l'air bon.*

tandis qu'en 3 la figure est *bonne et franche*. Mais, toujours en 2, la figure est à la fois *brune et éveillée et coquette*. Avec l'adjectif *pincé*, comme on l'a vu, la qualification est à la fois physique et morale. Sans parler de dualité de sens, il n'est pas rare que des notations physiques se laissent interpréter en contexte comme autant d'indices de qualités plus profondes. Le *regard noir et droit* de 2 conduit à voir dans la couleur et la direction des yeux une implication psychologique et morale. De même en 3, les *yeux qui regardent bien en face* sont les garants de la bonté et de la franchise. Enfin la bouche *en cœur, tout humide* (de M^{me} d'Humières), ne peut être que *sensuelle*, et annoncer tout un tempérament... C'est donc une impression d'ensemble faite d'extériorité et d'intériorité qui conduit à lire l'expression d'un visage.

Les citations 6 à 12 sont moins coopératives que les cinq premières. L'air ne se trouve pas mis en relation avec le visage, ou avec tel ou tel trait saillant. On peut encore voir en 8, à partir de la *marche* qui dessine toute la personne, une montée vers le haut du corps avec un gros plan sur le *regard*, qui pourrait s'étendre à toute l'expression du visage. Mais dans les autres cas, il n'y a guère que la caractérisation qui puisse guider l'interprétation. Certaines sont relatives à la sensibilité, comme *féroce* (8), *douceur* (12), *indifférent* (11), à l'estime de soi (*content d'elle-même* en 9), à la force intérieure (*hardi* en 9), à la vitalité et à l'affectivité liées (*langueur* en 12). D'autres dénotent plutôt des qualités morales (*bon* en 10, *modestie* en 12) ou des dispositions vis-à-vis d'autrui (*bourru* en 7, *bienveillant* en 10). En 6, ce sont des noms de personne représentant des types sociaux (*conspirateur, prisonnier, faiseur de coups d'état*) qui, par le biais du déterminant partitif qui les transforme en une sorte de matière abstraite, livrent les caractéristiques psychologiques qui leur sont implicitement attachées : on peut imaginer un personnage secret, ténébreux, solitaire, méfiant, que sais-je encore ! Enfin on notera qu'en 11 et en 12, la caractérisation du mot *air* est rapportée à un type ou un groupe humain de référence (*du sauvage, des femmes arabes de la Syrie*), qui permet de spécifier et d'affiner la représentation.

Quoique de nature psychologique, ces caractérisations engagent aussi le sujet dans sa relation aux autres. En tant que telles, et en l'absence d'indices contextuels contraignants, elles n'ont pas forcément pour vocation de couper radicalement, pour ainsi dire, la tête du reste du corps, et de limiter l'observation à la seule expression du visage. Cette partie du corps, sans conteste la plus expressive, peut rester centrale sans que pour autant on s'interdise la représentation diffuse d'une personne « en buste », incluant toute la partie haute du corps, et en particulier la gestuelle. Peut-être même peut-on aller jusqu'à prendre en compte la voix, comme le suggère la définition commune au *PR* et au *GR* (*apparence expressive plus ou moins durable, manifestée par le visage, la voix, les gestes*) – cet élément qui échappe au regard se fondant dans l'ensemble de l'impression reçue...

Venons-en maintenant au trait « durable ». Pas plus que son contraire « non durable », ce trait n'est conditionné de façon déterminante par la caractérisation. Même si certaines qualifications conduisent plus que d'autres à suggérer un tempérament, un caractère (*d'audace, hardi, content de soi, bon, bienveillant*), elles pourraient tout aussi bien se dire d'une expression non durable²⁶⁰. Le trait « durable » vient avant tout du sémantisme et du temps des verbes de la phrase : il s'agit de verbes d'état (*être, avoir,*

contraster), de causalité (*donner, devoir*), de présentatifs (*il y a*), employés au présent (1, 2, 3, 4, 6, 8, 10, 12) et à l'imparfait (5, 7, 9, 11) avec une valeur de permanence, dans la mesure où rien dans le contexte ne permet de mettre des bornes à cette durée.

Voyons enfin les structures dans lesquelles se trouve le mot *air*. La structure de base avec *avoir* ne se trouve pas telle quelle. En 4, elle se présente sous la forme causative (avec le verbe *donner*), qui équivaut à « elle a un petit air sucré qui provient de cet air pincé de la bouche ». Mais, plus souvent, elle est nominalisée : c'est le cas en 1 (*l'air de sa physionomie*) et en 2, avec le démonstratif anaphorique de la seconde occurrence (*celui de M^{me} d'Humières*), ainsi qu'en 6 et en 7, où le mot *air* est précédé d'un déterminant possessif (*son air, son air bourru*). À ces exemples, on peut adjoindre la première occurrence de 2, dans lequel l'anaphore associative présente dans l'article défini équivaut à l'actualisation par le possessif (*l'air* est pris pour « son air »). La phrase 4 présente elle aussi une nominalisation (*cet air pincé de la bouche*), à laquelle le déterminant démonstratif vient ajouter une valeur ostensive (paraphrasable par « cet air que vous voyez »). Avec les citations 11 et 12, on reconnaît des structures d'enchâssement (avec récursivité du processus de détermination) du type :

- quelqu'un¹ a un air [+ constituant adjectival] → l'air [+ constituant adjectival] + de quelqu'un¹
 → quelqu'un² a l'air [+ constituant adjectival] de quelqu'un¹
 soit, pour la citation 11 qui n'a pas encore été étudiée :
- le sauvage a un air indifférent → l'air indifférent du sauvage → il avait l'air indifférent du sauvage.

J'ai précédemment montré qu'en 12, le mot *air* est suivi d'une (triple) caractérisation, et d'un (véritable) complément déterminatif, le syntagme nominal *des femmes arabes de la Syrie* permettant de poser un groupe humain dans son existence référentielle. Dans la citation 11, le syntagme nominal prépositionnel *du sauvage* renvoie, lui, à un type humain, fondé ici sur un critère de civilisation, de culture. Cette complémentation n'est pas sans rappeler la structure du type *l'air d'un laquais*. Elle en diffère pourtant, par le choix du déterminant qui précède le nom de personne. Dans *l'air d'un laquais*, où ce nom est précédé d'un article indéfini, on a à faire à une occurrence-type support de propriétés, et le syntagme nominal prépositionnel *d'un laquais* est en voie d'adjectivation. Ce qui explique sans doute l'absence de caractérisation. En 11, le nom de personne est précédé d'un article défini qui renvoie à l'entité abstraite existant dans un savoir partagé, et le syntagme nominal prépositionnel *du sauvage* résiste à l'adjectivation. J'en veux pour preuve le fait qu'il ne pourrait être employé seul en fonction de caractérisation. Sur le

²⁶⁰ . On notera toutefois que les caractérisations relatives à l'intelligence ont tendance à stabiliser l'expression d'un visage... Dire de quelqu'un qu'il / elle a l'air intelligent, c'est en principe le créditer d'une expression durable. Il en est de même, si l'on admet la même structure que précédemment, de l'énoncé *Il a l'air bête* (TLF). L'adjectif *bête* pourrait toutefois être compatible avec la signification d'« expression non durable », mais à condition de prendre un sens différent (proche d'« embarrassé », « penaud », « pas malin »), dans une phrase du type : *Il a eu l'air bête, dans cette occasion*, où l'adjectif *intelligent* pourrait également être employé par antiphrase.

modèle *on a l'air d'un laquais*, on ne dira pas volontiers, me semble-t-il, ? *il avait l'air du sau-vage*, mais, comme en 11, avec une caractérisation obligatoire, *il avait l'air indifférent du sauvage*. On peut donc considérer ce syntagme nominal prépositionnel comme un complément déterminatif, au même titre que le précédent.

La structure attributive avec *avoir l'air* + constituant adjectival est représentée par deux exemples (9 et 10). On notera que l'article défini, dans la mesure où il s'emploie préférentiellement, on l'a vu, pour des parties du corps (qui sont des composantes stables de la personne), est peut-être ici plus en accord avec le trait durable de la signification du mot *air*.

Je relève enfin une structure nouvelle du type *un air + constituant adjectival + (est) dans*, qu'on peut considérer comme une variante locative de la phrase avec *avoir* et qu'on trouve dans la citation 5 (*un certain air d'audace et de gaieté dans le regard*). Une telle construction est impossible lorsqu'il s'agit de la personne : * *un certain air d'audace et de gaieté dans cette femme, dans cet enfant*. Elle semble étroitement liée à l'évocation de certains traits du visage, tels que le *regard* (5), les yeux : on pourrait dire, me semble-t-il, *un air d'audace et de gaieté dans les yeux*. Avec une variante prépositionnelle, on pourrait aussi l'appliquer au visage : *un air d'audace et de gaieté sur son visage*. Mais en aucun cas, on ne dira : * *un air pincé dans, sur la bouche* !

Les citations 8 et 3 sont en quelque sorte hors structure. La première, en raison du relais anaphorique du déterminant démonstratif (*cet air féroce*), qui reporte cette recherche en amont, la seconde, parce que le syntagme *l'air jésuite* a une valeur générique, et se trouve de surcroît employé de façon métalinguistique.

Il est intéressant de comparer les structures propres à nos deux expressions, non durable et durable. Avec l'« expression non durable », en effet, c'est la structure de base avec *avoir* qui domine, sous sa forme simple (avec des variantes), ou enchâssée dans une construction verbale en fonction de complément de manière. Dans la structure simple, apparaissent des variantes lexicales d'*avoir*, comme *prendre (un air)*, *changer (d'air)*, qui soulignent la mobilité de l'expression. En structure enchâssée, on trouve des verbes exprimant des actions (*regard*, *parole*) ou des positions physiques. Dans les deux cas, à travers ces formes verbales, le mot *air* s'inscrit dans une temporalité limitée et se trouve posé dans l'actualité du discours. Si l'on observe maintenant les structures caractéristiques de l'« expression durable », on constate qu'elles privilégient la nominalisation (*l'air de quelqu'un*), sous sa forme simple (*l'air de quelqu'un*), ou enchâssée (*quelqu'un a l'air de quelqu'un*). Avec la nominalisation, la phrase de base avec *avoir* est présupposée. L'air se trouve donc posé en dehors de la temporalité verbale et de l'actualité du discours²⁶¹. Sans vouloir attribuer à ce fait une importance sémantique exagérée, on peut toutefois reconnaître que, dans nos contextes, une telle construction convient parfaitement à la représentation qu'on se fait de l'air en tant que trait

²⁶¹ . On se reportera à D. Creissels, 1984, p. 66, qui met au compte de la « stratégie discursive » la distinction entre la phrase avec *avoir* (prédication associative) et la nominalisation (détermination associative). Notons une observation similaire de P. Cadiot, 1993, à propos du syntagme nominal *les cheveux de Marie*. Comparant les phrases *Paul a coupé les cheveux de Marie* et *Paul (lui) a coupé les cheveux*, à *Marie*, il dit ceci : « Ce que [...] le syntagme nominal *les cheveux de Marie* désigne, c'est une réalité saisie globalement, dont l'existence est acquise indépendamment de la présente énonciation » (p. 96).

permanent de la personne, dont l'attribution est acquise avant la mise en discours. Dans le cas des nominalisations enchâssées de 11 et 12, si l'on rétablit les phrases de base avec *avoir* (*les femmes arabes de la Syrie ont un air de douceur...*, *le sauvage a un air indifférent*), on constate qu'en raison des référents humains concernés (groupe social stable dans l'espace / temps d'une part, type abstrait de l'autre), elles se présentent comme des énoncés à valeur générale, et que l'air apparaît déjà comme une caractéristique permanente. Lors de la nominalisation, ces noms de personne, en raison de leur valeur référentielle (le groupe social en 12) ou, si l'on peut dire, semi-référentielle (le type humain en 11), confèrent aux syntagmes nominaux prépositionnels dans lesquels ils entrent (*(cet air) des femmes arabes de la Syrie*, *(l'air) du sauvage*) le statut de véritables compléments déterminatifs du mot *air* : il n'y a pas ici de processus d'adjectivation. Cela veut dire que la nominalisation reprend, sous forme de préconstruit, cet énoncé à valeur générale, dans lequel l'air est donné comme une qualité permanente, pour en faire l'apport d'un nouveau support (les pronoms personnels *elles* en 12, et *il* en 11). Dans ces conditions, la relation qui s'établit, par l'intermédiaire du verbe *avoir*, entre l'air et cette personne concernée a nécessairement le trait « durable ».

Si je développe un peu longuement ce point, c'est pour différencier de manière plus fine certains structures apparemment proches. Ainsi une nominalisation du type *l'air d'un laquais* (encore lui !) ne présente pas tout à fait les mêmes propriétés. On a vu que le syntagme nominal prépositionnel était en voie d'adjectivation et n'avait plus le statut d'un véritable complément déterminatif. Ce glissement vers la caractérisation fait perdre de vue l'énoncé de base, et la valeur générale qui s'y attache. Dès lors, la ou les qualités impliquées par ce syntagme nominal prépositionnel n'ont plus nécessairement le trait « durable ». Elles peuvent s'inscrire dans un temps limité si le contexte en décide ainsi. Ce n'est pas le cas avec *l'air d'un laquais*, pour des raisons lexicales que nous verrons par la suite. Mais dans un exemple du type :

Elle m'écoutait avec l'air d'une petite fille.

on voit bien que la caractérisation implicite qui s'attache au syntagme nominal prépositionnel *d'une petite fille* n'a qu'une existence provisoire. On peut rappeler ici la citation de Maupassant (GLLF) :

Elle m'écoutait de l'air d'une personne qui s'amuse beaucoup.

dans laquelle le trait « non durable » se trouve encore renforcé par le contenu de la relative. Il ne serait guère possible d'introduire dans ce contexte une nominalisation du type *l'air (indifférent) du sauvage*, soit :

? Elle m'écoutait avec l'air (timide) de la petite fille.

2. 3. Caractérisations

Deux dictionnaires, le *GR* et le *TLF*, proposent, en plus des citations, un corpus abondant de collocations adjectivales du type *un air indifférent / un air d'indifférence*, présentées hors contexte. Il s'agit, à quelques unités près, de caractérisations de nature psychologique²⁶². Comme on l'a vu, si ces caractérisations favorisent le sens d'« expression du visage »²⁶³, elles ne permettent pas de statuer valablement sur le

²⁶² . Je reprendrai par la suite les quelques caractérisations qui n'entrent pas dans ce champ.

caractère durable ou non durable de cette expression. C'est pourquoi je n'ai pu exploiter ce corpus au cours des analyses menées dans les deux parties précédentes. Je vais le faire maintenant, en proposant un classement sémantique de ces constituants adjectivaux.

On distinguera les principaux aspects de la vie psychique, dont certains feront l'objet de divisions secondaires :

- l'esprit, l'activité mentale :
 - intelligence :
intelligent, bête ;
- attention :
attentif, absent, étourdi ;
de négligence ;
- réflexion :
pensif ;
- croyance :
naïf, soupçonneux ;
de conviction, d'incrédulité, de doute ;
- jugement :
d'approbation, de désapprobation, de réprobation, de complaisance ;
- état d'esprit :
interrogateur, moqueur, provocant ;
de moquerie, de raillerie ;
- l'énergie, la volonté :
vif, résolu, timide ;
d'autorité, de résolution, d'audace, de bravade, de nonchalance, de lassitude, d'abattement ;
- les qualités morales :
bon, honnête, innocent, simple, modeste, franc, mauvais ²⁶⁴ , *méchant, fier, prétentieux,*

²⁶³ . C'est du moins l'interprétation que je propose, car il est difficile de la dégager clairement de la structuration des articles des dictionnaires.

*hypocrite*²⁶⁵ ;

de bonté, d'innocence, de candeur, d'humilité, de franchise, de fierté, de supériorité, de suffisance, de fatuité, de dissimulation, de perfidie ;

- l'affectivité, la sensibilité, l'état intérieur :

- état affectif :

gai, joyeux, étonné, sévère, fâché, triste, honteux ;

de contentement, de satisfaction, de gaieté, de jovialité, d'insouciance, de surprise, de stupeur, de stupéfaction, de sévérité, de mécontentement, d'inquiétude, d'impatience, de fureur, de convoitise, de tristesse, d'accablement ;

- sentiments :

doux, tendre, dur, froid, indifférent ;

de détachement, d'indifférence ;

de commisération, de compassion, de dédain ;

- état psychologique :

calme, grave, heureux ;

de sérénité, de béatitude, d'extase, de recueillement, de componction, de mystère, de résignation ;

- la relation à autrui :

aimable, gracieux, fermé, brusque, grossier.

Quelques caractérisations se rapportent à l'effet produit sur autrui : *agréable, désagréable, bizarre*. On peut toutefois les rattacher à une disposition intérieure de la personne concernée.

Il convient de rappeler ici l'exemple jugé par F. Brunot (cité par le *GR*) comme un *contresens* : *Cette doctoresse a réellement l'air savant*. On peut se demander pourquoi l'adjectif *savant* ne pourrait prendre place parmi les caractérisations relatives à la vie de l'esprit. Mais si l'on regarde de plus près, on se rend compte que les caractérisations

²⁶⁴ . Le *GLLF* propose le syntagme *avoir l'air mauvais*, et la paraphrase qu'il propose « paraître méchant » sous-entend plutôt que cette qualification s'applique à la personne par l'intermédiaire de la locution *avoir l'air*. Mais l'on peut tout aussi bien comprendre qu'elle est attribuée à l'air, dans le cadre d'une construction attributive. Et ce d'autant plus, qu'il met en contraste *avoir mauvais air* (expression sur laquelle nous reviendrons) et *avoir l'air mauvais*, ce qui suppose que, dans les deux cas, le mot *air* a son sens plein.

²⁶⁵ . On peut citer aussi la locution adverbiale *en dessous* en fonction adjectivale. Le *GLLF* introduit cette locution dans le syntagme *avoir l'air en dessous*, qu'il paraphrase par *paraître dissimulé*. Mais là encore, rien n'empêche d'y voir une construction attributive (peut-être même cette interprétation est-elle plus pertinente, comme nous le verrons en examinant de plus près les emplois de la locution *avoir l'air*).

retenues relèvent d'une vue dynamique de la vie psychique du sujet. Elles sont liées à des facultés, à des fonctions intellectuelles susceptibles de s'exercer, de mobiliser l'énergie psychique et de donner des signes visibles, par l'expression du visage en particulier, de cette activité intérieure. Avec l'adjectif *savant*, cette activité et cette énergie sont en quelque sorte en amont de la qualité dénotée. Le sujet est vu à travers l'état qui en résulte, comme possédant un ensemble de connaissances acquises, qui seraient en quelque sorte stockées en mémoire, et ne solliciteraient plus l'investissement du sujet dans telle activité ou telle disposition intellectuelle. Dans cette mesure, on ne peut s'attendre à ce que le sujet donne des indices apparents de quelque chose qui n'a pas lieu d'exister... Le jugement de F. Brunot et l'interprétation que j'en donne pour aller dans son sens n'ont toutefois pas une valeur absolue. Il suffirait de considérer le savoir de façon moins statique, comme une réserve de connaissances qu'on peut mobiliser, pour que le sujet s'active à nouveau et fasse paraître au-dehors son énergie retrouvée²⁶⁶. On voit par cet exemple que, si les caractérisations contribuent largement à la mise en place de telle ou telle signification du mot *air*, il est également possible que le mot *air* amène à réfléchir sur l'interprétation qu'on entend donner à la caractérisation avec laquelle il peut – ou ne peut pas – se combiner.

Si ces caractérisations, comme je l'ai dit, ne peuvent engager de façon décisive l'un des deux traits « durable » ou « non durable », on peut se demander si la plupart d'entre elles n'orientent pas malgré tout l'interprétation du côté de l'expression non durable – les réserves portant sur certaines qualités morales et intellectuelles (*intelligent, bête*²⁶⁷) qui sont davantage considérées comme des constantes de la personnalité. La signification « expression du visage » aurait plutôt, par défaut, le trait « non durable », ce qui n'exclurait pas que le trait « durable » lui soit donné par certains contextes. Cette lecture préférentielle est sous-jacente aux définitions des dictionnaires, en particulier du *PR*, qui oppose le trait « plus ou moins durable » de la deuxième définition au trait « habituel » de la première. Elle est étayée par les collocations verbales *avoir, prendre un air* [...], proposées par ce même dictionnaire. Elle est peut-être suggérée par le syntagme verbal générique *avoir un (certain) air, un air de...* qui introduit, dans le *GR* (en 1), l'énumération des expansions adjectivales du mot *air*, si l'on admet qu'il existe, intuitivement, une relative affinité entre cette structure et la signification « expression non durable ». Enfin elle est en accord avec la perception que nous avons du visage, comme la partie du corps qui change le plus en fonction des états intérieurs et des affects.

2. 4. Expressions

La signification « expression du visage » est présente dans les expressions suivantes :

Il a un air d'en avoir deux : un air sur deux airs : un drôle d'air (GR). Avoir un air de deux airs : en parlant de quelqu'un dont on déchiffre mal les sentiments, paraître afficher un certain mécontentement (GLLF). Cette bête vous avait des

²⁶⁶ . Le canal de transmission de cette énergie retrouvée sera quand même plutôt la parole que l'expression du visage, mais enfin...

²⁶⁷ . Voir note 80.

airs de deux airs (Escholier) (GLLF).

Être à plusieurs airs ; un air sur deux airs :

Être à plusieurs airs : être hypocrite ou fantasque ; jouer en cachette plusieurs rôles à la fois, ou faire tantôt bonne ou tantôt mauvaise mine à la même personne sans motif apparent. L. LARCHEY, *Les Excentricités de la langue française en 1860*, p. 362 (TLF).

On la trouve dans les syntagmes prépositionnels (*un air*) d'en avoir deux, (*un air*) de deux airs, (*un air*) sur deux airs, (*être*) à plusieurs airs, qui sont tous des constituants à fonction adjectivale. Les trois premiers caractérisent le mot *air* lui-même, pris dans la même sens, ce qui produit un effet de redondance pittoresque. Le dernier qualifie directement la personne, qui aurait *plusieurs airs*. Dans tous les cas, cette caractérisation est de nature psychologique. Le fait de conjointre deux expressions en une, ou d'en avoir plusieurs, témoigne, par un lien de causalité métonymique, d'une certaine complexité intérieure... que les dictionnaires démêlent chacun à leur façon. Quand on se place du côté du sujet, on parle de *mécontentement* (GLLF), de caractère *fantasque* ou encore d'*hypocrisie* (TLF) – ces deux derniers traits étant explicités par des périphrases verbales (le fantasque étant celui qui *fait tantôt bonne ou tantôt mauvaise mine à la même personne sans motif apparent*, tandis que l'hypocrite *joue en cachette plusieurs rôles à la fois*). Du point de vue de l'observateur, l'impression reçue est indécise (*un certain mécontentement*), ou sort de l'ordinaire (*un drôle d'air* dans le GR) ; et l'interprétation des données ne va pas sans difficulté (*quelqu'un dont on déchiffre mal les sentiments*).

Si l'on en revient au sens littéral d'« expression du visage », il semble que dans *être à plusieurs airs*, le mot *air* ait le trait « durable », cette expression renvoyant à la nature (fantasque ou hypocrite) de l'être en question. Dans les trois autres expressions, qui ont le mot *air* pour tête, il s'agit plutôt d'une expression passagère, qui dénote l'humeur du moment. La citation 59 du TLF illustre clairement cette interprétation :

MARIUS. — Et puis, je n'aime pas qu'on me regarde d'un air sur deux airs !

PANISSE. — Moi, je te regarde d'un air sur deux airs ? FANNY. — Tu deviens fou, mon pauvre Marius ! M. PAGNOL, Marius, 1931, I, 10, p. 84 (TLF, 59).

On retrouve d'ailleurs pour ces trois expressions la structure de base avec *avoir un air*, dans sa forme simple et enchâssée, comme dans l'extrait ci-dessus (où le verbe *regarder* confirme bien le sens d'« expression du visage » que nous avons retenu).

3 – Apparence générale sociale

Revenons sur les deux définitions données par le PR :

- | | |
|---|----|
| Apparence générale habituelle à une personne. | 1. |
| Apparence expressive plus ou moins durable, manifestée par le visage, la voix, les gestes, etc. | 2. |

et comparons-les plus précisément, à la lumière des analyses que nous venons de mener sur la signification « expression du visage ». Je rappelle que, construites toutes deux sur le trait générique d'« apparence », elles s'opposent par des traits variables relatifs à l'espace et au temps, ce que je formulerai ainsi :

- apparence d'une personne + générale (espace) + habituelle (temps) 1.
 apparence d'une personne + locale (espace) + plus ou moins durable (temps) 2.

Les traits d'« espace » / « temps » ont tendance à varier de façon concomitante. Dans la première définition, on l'a vu, ils sont pris en extension : l'apparence est *générale* et *habituelle*, c'est-à-dire que l'aspect extérieur est saisi dans sa totalité et dans la durée. Dans la seconde définition, ils tendent à se focaliser sur une partie du corps privilégiée, le visage, et en un point donné du temps. Dans cette mesure, les traits variables entrent nettement en opposition d'une définition à l'autre. Mais on a vu aussi que les contours de la signification « expression du visage » n'étaient pas toujours aussi arrêtés. D'une part, l'apparence peut s'étendre à la partie haute du corps, incluant les gestes et peut-être la voix. Et dans certains contextes, elle peut constituer une caractéristique permanente de la personne. Cette extension n'engage pas nécessairement les deux traits en même temps. Ainsi la signification « expression du visage » peut avoir le trait « durable ». Mais lorsqu'on a à faire à une apparence à la fois relative à la partie haute du corps et permanente, l'opposition entre les deux définitions du mot *air* tend à s'affaiblir. Il reste toutefois un trait qui caractérise en propre la seconde définition, quelle que soit l'extension des traits d'« espace » / « temps ». Il s'agit de l'expressivité. Ce trait traduit la relation qu'un observateur peut établir entre l'aspect extérieur d'une personne et les éléments de sa vie intérieure, qu'ils soient passagers (relatifs à l'humeur, aux affects) ou constants (appartenant au tempérament, au caractère). Et c'est précisément de la nature de ces éléments intérieurs que dépend le caractère durable ou non durable de l'apparence. Ce sont les caractérisations du mot *air* de nature psychologique, que nous avons essayé de classer ci-dessus, qui permettent de renvoyer à ces éléments de la vie intérieure du sujet. Mais ce trait d'expressivité établit une dissymétrie entre les deux définitions du *PR*, car, dans la première définition, non seulement il est absent en tant que tel, mais de plus il n'a pas de correspondant. La question qui se pose est alors celle-ci : si l'apparence générale et habituelle d'une personne n'est pas *expressive*, de quel point de vue doit-elle être jugée ? Et si les caractérisations du mot *air* ne sont plus de nature psychologique, à quel domaine sémantique se rattachent-elles ?

C'est ce que je vais voir en examinant le corpus des dictionnaires.

- Avoir l'air comme il faut (*PR*).
- Avoir l'air comme il faut : avoir une apparence convenable et même distinguée (*GLLF*).
- Il a l'air comme il faut : convenable, correct, honnête (*GR*).
- Il a l'air très comme il faut (Dumas fils). (*GLLF*)
- Un drôle d'air (*GR*). Il a un drôle d'air (*PR*).
- Un air inquiétant, étrange (*GR*).

1. (...) cortèges interminables de messieurs et de dames sur leur trente et un, l'air très comme il faut. É. ZOLA, *L'Assommoir*, t. I, p. 83 (GR, 22). 2. Puis, derrière l'habilleuse, fermant le cortège, venait Satin tâchant d'avoir un air comme il faut et s'ennuyant déjà à crever. É. ZOLA, *Nana*, 1880, pp. 1201-1202 (TLF, 36). 3. Mise

sans beaucoup de soins (...) l'air un peu souillonnette. R. ROLLAND, *Jean-Christophe*, t. III, 2 (GR, 11). 4. ... « *cela m'ennuie de n'avoir pas un bijou, pas une pierre, rien à mettre sur moi. J'aurai l'air misère comme tout. J'aimerais presque mieux ne pas aller à cette soirée.* » G. DE MAUPASSANT, *Contes et nouvelles*, t. 1, *La Parure*, 1884, p. 456 (TLF, 15). 5. *Ce secrétaire était un jeune homme d'une trentaine d'années qui, derrière son bureau moisi, se donnait un faux air de sortir des Sciences po : rasoir strict. Col dur et cravate impeccable.* R. ABELLIO, *Heureux les pacifiques*, 1946, p. 165 (TLF, 32). 6. *Sa robe noire, étroite, la faisait très mince, lui donnait l'air tout jeune, un air grave pourtant que démentait sa tête souriante, toute éclairée par ses cheveux blonds*²⁶⁸. MAUPASSANT, *Fort comme la mort*, I, 1, éd. 1889, p. 20 (GR, 11. 1). 7. *Vraiment on a l'air d'un laquais, et non pas d'un amant.* T. DE BANVILLE, *Les Cariatides, Les Baisers de pierre*, 1842, p. 63 (TLF, 25). 8. *J'ai l'air d'un propriétaire d'écurie de courses, d'un cercleux, d'un vieux marcheur, Justin s'était pris à tourner autour de notre ami, l'œil mi-clos, la lèvre inférieure, qu'il avait grosse et fendue, avancée d'un air méditatif. — Mais non mais non, disait-il. C'est parfait. Tu n'as pas l'air d'un grand-duc. [je souligne les occurrences concernées]* G. DUHAMEL, *Chronique des Pasquier, Le Désert de Bièvres*, 1937, p. 26 (TLF, 26). 9. *De quoi ai-je l'air dans cette tenue ? (PR)*

Il convient de faire une première remarque sur ce corpus. C'est que la séquence *avoir l'air*, dont nous avons souligné l'ambiguïté (syntagme verbal ou la locution verbale), apparaît souvent, et dans des contextes qui, on l'a vu, ne permettent pas de trancher nettement en faveur de l'une ou de l'autre interprétation dans ce corpus. Rappelons que dans un énoncé tel que *Il a l'air comme il faut*, on a le choix entre une construction verbale qui attribue une caractérisation (*comme il faut*) au mot *air*, et la locution verbale *avoir l'air* qui appliquerait cette même caractérisation à la personne dans son entier. Ce n'est que dans le premier cas qu'on peut reconnaître au mot *air* la signification d'« apparence générale ». Outre l'exemple type que j'ai pris, les citations ci-dessus qui contiennent *avoir l'air* offrent, me semble-t-il, cette possibilité, que la séquence soit suivie d'un constituant adjectival (comme en 4) ou d'un syntagme nominal prépositionnel (comme en 7, 8). Si elles prennent place dans ce corpus, c'est que je considère qu'elles peuvent aussi être traitées selon l'autre interprétation, qui donne au mot *air* le statut d'un lexème ayant le sens d'« apparence générale ». On peut noter toutefois, en ce qui concerne le syntagme verbal *avoir l'air comme il faut*, que la définition proposée par le GLLF (*avoir une apparence convenable et même distinguée*), qui donne au mot *air* l'équivalent synonymique *apparence*, penche assez nettement en faveur de l'interprétation retenue ici. Dans le cadre de cette ambiguïté de principe, j'ai récupéré de justesse l'exemple 9, mais sans trop y croire, vu l'indétermination du pronom interrogatif neutre *quoi* : il faudrait sous-entendre derrière ce pronom une référence sociale virtuelle, bien difficile à se représenter. Il s'agit donc d'un cas limite, le moins représentatif du corpus.

Voyons maintenant ce qui permet d'établir la signification « apparence générale ». On relèvera d'abord les indications relatives à la mise, à la toilette – *sur leur trente et un* (1), *mise sans beaucoup de soins* (3), *sa robe noire, étroite* (6), *pas un bijou, pas une pierre*,

²⁶⁸ . Je prends ici en compte la première occurrence de cette citation (*l'air tout jeune*), réservant la seconde pour une autre interprétation.

rien à mettre sur moi (4), et *dans cette tenue* (si l'on admet l'exemple 9) – qui préparent cette signification en profilant la silhouette, la ligne du corps de la personne (évoquée en 6 par l'adjectif *mince*). En 5, le personnage (*derrière son bureau moisi*) est en buste. Mais cette partie haute du corps (visage et poitrine) est vue de manière statique, comme support de traits physiques (*rasoir strict* – à entendre métonymiquement comme le résultat de l'opération de rasage) et de détails vestimentaires (*col dur et cravate impeccable*). Elle ne peut donc conduire à la signification d'« apparence expressive ». La citation 2 n'inclut aucune indication de cette nature. Mais le personnage est vu en plan éloigné, pris dans un groupe dont il est le dernier élément (*puis, derrière l'habilleuse, fermant le cortège, venait Satin*), ce qui favorise la saisie d'une image « en pied ». En revanche, les contextes 7 et 8 sont dépourvus de tout élément, en dehors de la complémentation du mot *air*, qui permettrait d'orienter l'interprétation vers la signification d'« apparence générale ».

C'est précisément aux caractérisations du mot *air* que je vais m'intéresser. Elles peuvent prendre la forme :

- d'un adjectif : *jeune, grave* (6), *drôle* (syntagmes nominaux du *PR* et du *GR*), *inquiétant, étrange* (syntagmes nominaux du *GR*) ;
- de constituants assimilés à l'adjectif : subordonnée conjonctive / adverbe (l'expression *comme il faut* présente dans des syntagmes et dans les citations 1 et 2), nom sans déterminant (*souillonnette* en 3, *misère* en 4) ;
- d'un syntagme infinitival prépositionnel : *de sortir des Sciences po* (5) ;
- d'un syntagme nominal (avec un nom de personne précédé d'un article indéfini) : *d'un laquais, d'un amant* (7), *d'un propriétaire d'écurie de courses, d'un cercleux, d'un vieux marcheur, d'un grand-duc* (8), et éventuellement d'un syntagme pronominal prépositionnel avec *de quoi* (9).

Au plan sémantique, la plupart d'entre elles relèvent d'un jugement social. L'expression *comme il faut* semble particulièrement prisée, puisque les quatre dictionnaires la signalent (dans des syntagmes et / ou dans des citations). Elle dénote, de manière générale, la conformité aux normes sociales. D'autres caractérisations soulignent tel ou tel aspect particulier, la malpropreté, avec le nom *souillonnette* (3), qui évoque la basse condition de la *souillon* (« servante malpropre et sale » (*PR*)), ou l'extrême pauvreté avec le nom adjectivé *misère* (4). Dans les autres cas, il est fait référence à un type social ou humain, auquel on peut rattacher implicitement certaines propriétés. Le critère retenu peut être celui de la formation reçue avec (*un air*) *de sortir des Sciences-po* en 5, de la classe sociale (*un laquais* en 7, *un grand-duc, un propriétaire d'écurie de courses* en 8), de l'appartenance mondaine (*cercleux* en 8²⁶⁹), ou même du comportement amoureux (*amant* en 7, *vieux marcheur*²⁷⁰ en 8)... sans compter l'éventail de possibilités peu reluisantes qu'ouvre en contexte le pronom interrogatif *de quoi* (9), si on l'introduit dans ce

²⁶⁹ . Ce mot vieilli désigne « celui qui fréquente les cercles mondains » (*GR 1953-1964*).

²⁷⁰ . À entendre très certainement comme « un homme qui courtise les femmes en dépit de son âge avancé » (*PR*). On parlerait plutôt aujourd'hui d'un *coureur* ou d'un *vieux beau*.

paradigme. Je mettrai à part les adjectifs *drôle*, *étrange*, *inquiétant* (collocations proposées par le *PR* et surtout le *GR*), qui n'appartiennent pas spécifiquement au champ social, mais qui traduisent, de manière impressive ou affective, l'écart par rapport à une norme, une attente. Ces caractérisations pourraient s'appliquer aussi bien à l'expression du visage. C'est dans la mesure où l'on pose la signification d'« apparence générale » qu'elles renvoient à une évaluation d'ordre social et non psychologique²⁷¹, et qu'elles peuvent entrer en opposition avec l'expression *comme il faut*. On peut enfin inclure dans le domaine social, entendu au sens large du terme, l'adjectif *jeune* (6), qui, au sens propre, permet de situer une personne dans une tranche d'âge, et, par glissement métonymique, évoque les caractères propres à cet âge. On remarquera que, dans les citations qui contiennent des notations vestimentaires, ces notations constituent autant d'indices qui permettent d'orienter la nature du jugement : les beaux habits (le *trente et un*) donnent un air *comme il faut* (ils sont dans la norme), la négligence (*mise sans soins*) est associée à une malpropreté de basse condition (*souillonnette*), l'absence de bijoux révèle l'absence de ressources, les accessoires (*col*, *cravate*) – ainsi qu'un visage bien rasé – sont là pour montrer qu'on a reçu une formation élitaine (mais ils ne donnent qu'un *faux air* qui ne fait guère illusion), et la *robe étroite* fait ressortir la jeunesse de la silhouette...

J'ouvre ici une parenthèse pour mentionner une occurrence quelque peu sibylline, mais qui pourrait à la limite se rattacher à ce corpus :

... son imagination et sa coquetterie furent intéressées à ce drôle de garçon qui, sans avoir aucun air de Paris, était assez vivant pour s'organiser un jeu si compliqué. M. BARRÈS, *Les Déracinés*, 1897, p. 110 (TLF, 28).

Si l'on comprend (par synecdoque de la ville pour les habitants) que le drôle de garçon en question a « un air de Parisien », on peut lui attribuer une apparence sociale, bien que le contexte ne donne aucun élément permettant de se figurer l'aspect physique du personnage. Mais d'autres citations restent également discrètes sur ce point. Ce qui pose plus problème, c'est l'actualisation du mot *air*, qui implique, sous forme négative, une pluralité d'airs dont ce garçon n'aurait cure. Cette pluralité évoque plutôt des attitudes qui se manifestent ponctuellement, comme par exemple le fait de *s'organiser un jeu si compliqué*, qui, si l'on suit le raisonnement (concessif), dénote bel et bien un *air de Paris*. Or l'apparence sociale vise plutôt la manière générale dont la personne se présente, et suppose une certaine stabilité dans le temps, comme nous le verrons. Dans cette mesure, cette occurrence du mot *air* pourrait sembler plus en affinité avec la signification vieillie de « manière de se comporter », contenue dans les expressions que nous avons étudiées dans la partie précédente.

Cette parenthèse refermée, je précise l'analyse de la signification d'apparence sociale. Dans la mesure où l'on juge une personne d'un point de vue social, c'est-à-dire en fonction de critères établis par et pour une collectivité, on n'a aucune raison de s'intéresser à la partie du corps la plus expressive, qui reflète la vie intérieure, la

²⁷¹ . On notera que le *GR* place les syntagmes *un air inquietant*, *étrange*, *un drôle d'air*, à la suite d'exemples qui illustrent l'expression *comme il faut*, et qu'il donne au mot *air* dans ces emplois les synonymes *genre*, *dégaine* – ce qui ne l'empêche pas de subordonner ce petit corpus (ainsi d'ailleurs que les expressions *bel air* et *bon air* auxquelles il se trouve mêlé) à la définition correspondant à l'expression du visage !

personnalité de l'individu. C'est pourquoi les caractérisations qui ont le trait « social » s'attachent plutôt à l'apparence générale de la personne.

Essayons maintenant de donner de cette apparence une définition plus précise. Je dispose pour cela de quelques synonymes, parmi lesquels je ne retiendrai que ceux qui se trouvent clairement rattachés à cette signification du mot *air*, par le biais de la définition correspondante (*PR*), ou à partir de certaines collocations (*GR*). Il s'agit d'*allure*, *façon*, *genre* (*PR*), et de *genre*, *dégaine* (*GR*). Ce dernier mot *dégaine* étant plutôt l'équivalent des syntagmes *un air inquietant*, *étrange*, *un drôle d'air*, pris dans leur totalité, j'ai ajouté au corpus le terme générique qui entre dans sa définition, *tournure* :

- Allure : manière de se tenir, de se présenter.
- Façon : apparence, manière d'être d'une personne ²⁷².
 - 1. vx. Air, allure, tournure.
 - 2. (Suisse) *Avoir bonne, mauvaise façon* : présenter bien ou mal, faire bonne ou mauvaise impression.
- Genre : façon de s'habiller, de se comporter.
 - *Avoir bon genre* : être bien élevé, élégant, distingué.
- Dégaine : tournure ridicule, bizarre.
- Tournure : VIEILLI Forme, maintien du corps.

Si l'on regroupe les périphrases contenues dans ces définitions, on obtient les composantes suivantes :

- la forme du corps (*tournure*) ;
- la façon de s'habiller (*genre*) ;
- la manière de se tenir (*allure*), le maintien du corps (*tournure*) ;
- la manière de se présenter (*allure*), la manière d'être (*façon*) ;
- la façon de se comporter (*genre*).

J'ai établi une gradation qui va de l'aspect physique au comportement, du statique au plus dynamique. Au plus près du corps, si l'on peut dire, on trouve la forme même du corps et la façon de s'habiller, qui décrivent l'apparence de la personne de manière concrète et statique. La manière de se tenir, le maintien engagent également le corps, mais à travers l'action qu'exerce le sujet sur ses postures, ses attitudes. La manière de se présenter confirme cette participation du sujet, avec peut-être une figuration moins marquée de l'aspect physique et une attention plus grande portée aux manières. L'apparence physique tend à s'animer, alliant les traits statique et dynamique, comme nous l'avons vu

²⁷² . Cette définition coiffe en fait toute la troisième partie de l'article de ce lexème (qui inclut le pluriel *façons*). Seules les deux premières définitions (données comme vieilles ou régionales) conviennent à notre propos.

penser que les synonymes du mot *air* se partagent harmonieusement entre l'aspect physique et le comportement, le statique et le dynamique. Il n'en est pas ainsi si l'on examine la manière dont se fait la pondération de ces traits à l'intérieur de chaque synonyme. On constate alors que le trait physique reste toujours prégnant. Il l'est tout particulièrement dans le mot *tournure*, puisque l'on donne à voir une silhouette, avec la forme même du corps, et que le maintien s'y attache étroitement. Le mot *allure* conserve cette attache, avec la reprise de cette composante (manière de se tenir), mais avec un peu moins d'alléance au corps (la forme disparaît, et la manière de se présenter est déjà plus relationnelle). Or l'un et / ou l'autre de ces mots entrent dans les définitions de *façon* et de *dégaine*. Reste le mot *genre*, qui porte la responsabilité de la composante la moins physique et la plus dynamique (façon de se comporter). Mais si l'on prend en compte la totalité de la définition, on voit qu'on se trouve à nouveau au plus près du corps et de l'image physique avec la façon de s'habiller : la manière de se comporter doit donc être entendue, non au sens général et abstrait d'« agir », de « se conduire », mais plutôt comme une activation du corps, qui passe par le maintien, les manières, et qui, dans certains cas (2 et 5), peut impliquer une intention manifeste du sujet. La définition de l'expression *avoir bon genre* confirme cette interprétation par l'emploi de qualifications, telles que *élégant*, *distingué*, qui associent la tenue vestimentaire, la parure, aux manières²⁷³ – celles-ci étant reprises dans l'expression *bien élevé*. L'apparence générale est donc bien avant tout une image du corps, et de tout ce qui passe par le corps, de tout ce qui entre dans ce champ physique : l'habillement, la parure, mais aussi certains aspects plus dynamiques, tels que le maintien, les postures, les manières du sujet. À travers ces caractéristiques, on peut dire qu'elle met en scène le corps « social » de l'individu, tel qu'il s'offre au jugement de la collectivité – jugement qui s'exprime, on l'a vu, à travers les caractérisations du mot *air*. On notera que l'expression régionale *avoir bonne, mauvaise façon*²⁷⁴ met l'accent sur ce témoin collectif, en évoquant l'effet, l'impression produite par l'apparence de la personne : dans l'expression *présenter bien ou mal*, synonyme de *faire bonne, mauvaise impression*, le verbe *présenter* est un verbe d'état qui signifie « avoir une bonne, une mauvaise présentation » (PR)²⁷⁵.

Si je reviens maintenant sur mon corpus de citations, je constate qu'il va tout à fait dans le sens – même peut-être un peu au-delà – des analyses menées ici. On a vu en effet qu'un assez grand nombre de citations contenait des notations vestimentaires : à travers elles, c'est bien l'aspect physique de la personne qui se trouve mis en valeur. La citation 2 s'attache plutôt au maintien, aux manières. En 7 et 8, la référence à un type social ou humain implique plutôt la saisie d'ensemble de l'aspect physique et des

²⁷³ . Je renvoie aux définitions des noms abstraits *élégance* et *distinction* : *Élégance* : bon goût manifestant un style personnel dans l'habillement, la parure, les manières. *Distinction* : élégance, délicatesse et réserve dans la tenue et les manières.

²⁷⁴ . J'ai entendu cette expression à Saint-Étienne (qui n'est pas en Suisse), de la bouche d'une commerçante qui décrivait l'escroc qui lui avait laissé un chèque en bois : *Pourtant il avait bonne façon*, a-t-elle ajouté avec une once de perplexité...

²⁷⁵ . Notons qu'on retrouve dans la définition de *présenter bien, mal* : « faire bonne (mauvaise) impression par son physique, son allure, sa tenue » (PR), le même équilibre de composantes que ci-dessus (corps, habillement, maintien, manières), avec une forte prégnance du trait physique.

manières de la personne, mais l'interprétation reste floue en raison de la pauvreté du contexte (et peut-être aussi de l'ambiguïté de la structure).

Il reste à examiner le trait « durable » qui s'attache à cette signification d'apparence générale. Il découle assez naturellement du trait « social » qui contribue à lui donner sa spécificité. L'aspect extérieur d'une personne, la manière dont elle se présente dans la société, apparaissent comme des traits relativement constants, qui la caractérisent d'une façon habituelle. À la différence de l'apparence expressive qui peut être corrélée aux mouvements intérieurs les plus fugaces de l'individu, l'apparence générale témoigne, d'une manière ou d'une autre, de l'appartenance au groupe, ce qui requiert une certaine stabilité. Si l'on reprend le corpus d'exemples, on constate qu'un énoncé minimal tel que // *a l'air comme il faut*, implique une apparence en quelque sorte intégrée à la personne, qui se manifeste régulièrement. C'est l'interprétation qu'on retiendra pour la citation d'A. Dumas (*GLLF*) et, en 1, celle d'É. Zola. Il en est de même en 5, où le personnage entend, par sa manière de s'habiller en particulier (on suppose qu'il porte tous les jours sa cravate et son col dur), donner de lui une image sociale stable (et flatteuse). En 4 également, où la locutrice craint qu'on ne lui attribue, du fait de l'absence de bijoux (qui signifierait, non qu'elle ne les a pas mis ce soir-là, mais qu'elle n'en a pas), le « look » (si j'ose dire) de la pauvreté... Dans l'exemple 6, la toilette est donnée dans sa particularité (il s'agit d'une *robe noire, étroite* portée en la circonstance), mais pour qui voit la jeune femme sous ce jour, elle a tout simplement *l'air jeune*, sans que cela implique nécessairement que, dans un autre vêtement, elle perdrait cette apparence... On peut en dire autant de la citation 9, où il s'agit d'une tenue occasionnelle, mais à travers laquelle on risque de porter un jugement négatif sur l'apparence habituelle à cette personne. Il convient en effet de bien faire la distinction entre la réalité d'un usage, et l'interprétation d'une apparence. Dans la mesure où une personne se présente à la vue d'autrui, son aspect extérieur, qu'on le rattache ou non aux habitudes qui lui sont propres, donne de cette personne une image sociale qui tend à s'inscrire dans une certaine permanence. Et même le malheureux Satin (2), qui s'efforce de donner à voir un air *comme il faut* qui ne lui appartient pas, et dont on sait d'avance qu'il sera, comme un costume, d'emprunt, le temps d'une cérémonie, le fait bien dans l'intention de donner le change sur son aspect habituel. Restent les citations 7 et 8, qui sont plus opaques. Autant qu'on en peut juger, il semble s'agir d'apparences prises dans des conditions particulières, mais qui là encore peuvent s'interpréter comme durablement liées à la personne.

J'en viens maintenant aux structures dans lesquelles prend place le mot *air*, dans ce sens d'« apparence générale ».

Elles sont de plusieurs sortes :

- la structure de base *avoir un air* + adjectif (ou constituant assimilé), présente dans l'exemple du *PR (Il a un drôle d'air)*, et dont on trouve une variante causative en 5 (*se donnait un faux air de sortir des Sciences po*), et en 2, où *avoir*, modalisé par le trait « intentionnel » du verbe *tâcher* qui le précède (*tâcher d'avoir*) équivaut, avec une touche de scepticisme en plus, à *se donner* ;
- la structure attributive *avoir l'air* + adjectif (ou constituant assimilé), présente en 4, et dont on trouve une variante causative en 6 avec le verbe *donner*, qu'on peut

décomposer en « faire avoir » ;

- la structure du type *avoir l'air de* + nom de personne actualisé, en 7 et 8, à laquelle on peut rattacher *avoir l'air de quoi*, en 9 (*de quoi* pouvant anticiper sur ce type de référent humain) ;
- quant aux syntagmes nominaux en apposition *l'air très comme il faut* (1), *l'air un peu souillonnette* (3), on peut les interpréter, soit comme des variantes elliptiques de la structure attributive (« ayant l'air très comme il faut, ayant l'air un peu souillonnette »), soit comme des structures avec « être » sous-entendu (plus ou moins acceptables d'ailleurs avec les collocations en présence) : « l'air étant très comme il faut, étant un peu souillonnette ».

Deux structures semblent privilégiées, la structure attributive (4, 6) à laquelle on peut rattacher les syntagmes nominaux en apposition (1, 3), et la nominalisation (sous la forme de nominalisation enchâssée en 7, 8, éventuellement 9). Là encore, on ne saurait exagérer la portée sémantique de ces constructions, qu'on ne peut à l'évidence affecter de manière exclusive à telle ou telle interprétation. Mais il n'est pas interdit de mettre en valeur les convergences qu'on peut percevoir entre certaines propriétés syntaxiques et la signification que prend le mot *air* dans ce contexte... Ainsi la structure attributive est là encore en accord avec le trait « durable » qui caractérise l'apparence sociale, en tant qu'elle est une composante stable de la personne. D'autre part, en dissociant le support (*l'air*) du constituant adjectival en fonction attributive, elle donne à la caractérisation la forme d'un jugement qu'on pose dans le discours. Cette tournure prédicative correspond assez bien à l'attitude que suscite l'apparence sociale, qui sollicite par nature le regard et l'évaluation d'autrui. On la retrouve transposée exactement dans la fonction circonstancielle des syntagmes nominaux en apposition, si l'on adopte l'analyse avec *avoir*. Dans le cas de l'analyse avec *être*, le mode formel de rattachement à la personne est plus souple (puisqu'on n'a plus la ligature du verbe *avoir*), mais le mouvement de prédication (avec la décomposition en deux temps) reste le même. Quant aux nominalisations, elles trouvent aussi leur place ici, dans la mesure où les syntagmes nominaux prépositionnels qui complètent le mot *air* renvoient à des types sociaux, vus nécessairement à travers leur apparence générale et habituelle. Enchâssée, cette nominalisation prend une fonction proche de la caractérisation par rapport à l'apparence générale et habituelle d'un nouveau support.

Enfin il peut être intéressant d'observer les conditions particulières dans lesquelles apparaît la structure de base *avoir un air* + adjectif, en 2 et 5. Dans les deux citations, l'apparence ne « colle » pas, si j'ose dire, avec le personnage, qui doit faire effort pour se l'approprier (d'où les variantes causatives de cette structure). Ce n'est donc pas un hasard si, dans ce type de contexte, ce n'est pas la structure *avoir l'air* + adjectif qui a été choisie, même si, bien sûr, elle reste toujours possible. L'article défini soulignant l'appartenance, l'intégration de l'air à la personne, est nettement moins expressif que l'indéfini qui, se détachant de la personne pour se lier à la caractérisation, mime en quelque sorte cette mise à distance de l'apparence par rapport au personnage. On peut peut-être étendre cette remarque à l'énoncé du *PR Il a un drôle d'air*, dans lequel cet effet de distance se trouve en accord avec la caractérisation du mot *air*, qui exprime un écart

par rapport à une norme, à une attente.

En fin de parcours, il me reste sur les bras une expression fort absconse :

· Loc. *Gagner de l'air*. Changer à son profit.

— **Comme vous êtes changé ! Vous avez gagné de l'air. Paris vous fait du bien.**
G. DE MAUPASSANT, *Bel Ami*, 1885, p. 75 (TLF, 48).

dans laquelle le verbe *gagner* se construit avec le mot *air* employé absolument, précédé de l'article partitif. Le *TLF* propose la définition « changer à son profit », ce qui évoque un changement en bien, sans autre précision. Dans le contexte de la citation, on peut comprendre que la personne prend une apparence sociale plus considérable, plus avantageuse, par sa vie, ses fréquentations parisiennes. Le mot *air* serait implicitement porteur d'une qualité positive, susceptible d'être quantifiée par le partitif. On aurait là une dérivation de sens du même type que celle que présente le mot *allure* – dont on a vu qu'il était précisément synonyme du mot *air* (pris dans le sens d'apparence sociale) – dans l'expression *avoir de l'allure*.

4 – Apparence générale expressive

Les analyses menées jusqu'à présent ont eu comme point de départ les définitions 1 et 2 proposées par le *PR*, et m'ont conduite à distinguer deux significations du mot *air* relatives à l'apparence de la personne : l'expression du visage et l'apparence générale. Après l'étude qui précède portant sur l'apparence générale, je suis en mesure de proposer une reformulation plus complète des traits sémantiques qui les distinguent l'une de l'autre :

- | | |
|--|----|
| apparence d'une personne + générale (espace) + habituelle (temps) + sociale | 1. |
| apparence d'une personne + locale (espace) + plus ou moins durable (temps)
+ expressive (psychologique) | 2. |

À l'opposition des traits relatifs à l'espace / temps (« générale » / « locale » et « habituelle » / « plus ou moins durable ») vient s'adjoindre la distinction entre les traits « expressive » et « sociale ». L'expression du visage, plutôt perçue comme mobile (ce qui n'exclut pas que le trait « durable » apparaisse dans certains emplois), renvoie à l'intériorité, à la psychologie du sujet, tandis que l'apparence générale représente de manière stable l'image sociale de la personne, la manière dont elle se présente à autrui. Si, dans le premier cas, on privilégie le visage, parfois aussi la voix, les gestes, c'est-à-dire tout ce qui contribue à faire connaître les dispositions intérieures de la personne, dans le cas de l'apparence sociale, c'est, à travers la tenue, le maintien, les manières, le corps entier qui est pris en compte, dans tout ce qui est susceptible de lui donner son image vis-à-vis d'autrui. Il peut arriver que les deux significations trouvent un champ d'observation commun, par exemple lorsque l'apparence expressive s'étend à la partie haute du corps (et plus encore si elle a le trait « durable ») et que l'apparence sociale se limite à la personne en buste. Mais dans un cas, l'on cherchera plutôt dans la voix et la gestuelle les signes d'une émotion, d'un sentiment, d'un caractère, alors que dans l'autre, on relèvera par exemple les indices physiques et vestimentaires qui peuvent révéler telle ou telle appartenance sociale. On peut même aller plus loin, si l'on considère

qu'un même aspect peut faire l'objet de regards différents. Il en est ainsi des mouvements du corps qui peuvent être inclus dans l'une et l'autre apparence, dans la mesure où ils sont de nature à la fois expressive et sociale. Dans le premier cas, on parlera plutôt de *gestes* (le mot se trouve dans la définition de l'apparence expressive), alors que dans le second, ces mouvements seront considérés comme des *manières*. Ces deux significations du mot *air* distinguent donc assez clairement le sujet psychique d'un côté, et de l'autre, le sujet social.

Mais cette distinction s'avère insuffisante. Il y a en effet des exemples qu'il ne m'a pas été possible de rattacher à l'une ou l'autre de ces significations. Je livre le corpus de ces occurrences coriaces :

1. Il [l'abbé] quitta instantanément son aspect bonhomme, et prit son air sacerdotal... G. DE MAUPASSANT, *Une Vie*, 1883, p. 177 (TLF, 4). **2. Non. Sous le faux air virginal Je vois l'être inepte et vénal, Mais c'est le rôle seul que j'aime.** ch. CROS, *Le Coffret de Santal, Sonnet*, 1873, p. 101 (TLF, 2). **3. ... il fallait être bien perspicace, ou averti autant que l'était Fleurissoire, pour découvrir sous la jovialité de son air, une discrète onction cardinale.** A. GIDE, *Les Caves du Vatican*, 1914, p. 800 (TLF, 44). **4. ... et tout, de Magnin, l'intéressait : son absence d'aisance, son apparente distraction, son air « sur les dents », son aspect de contremaître supérieur (il était, en fait, ingénieur de Centrale), l'énergie évidente et ordonnée qui s'agitait sous ses rondes lunettes ahuries.** A. MALRAUX, *L'Espoir*, 1937, p. 528 (TLF, 38). **5. ... [considérez ... les personnages] ... leur ligne irréprochable, leur air figé, leur expression de foi fixe et profonde...** H. TAINÉ, *Philosophie de l'art*, t. 2, 1865, p. 17 (TLF, 11). **6. L'air de la réussite, quand il est porté d'une certaine manière, rendrait un âne enragé.** A. CAMUS, *La Chute*, 1956, p. 1514 (TLF, 19). **7. Il retenait longtemps dans son bureau les clients qui venaient le voir, parlait beaucoup, revenait sur un point déjà examiné comme pour racheter son air de jeunesse et son défaut d'expérience par la grâce d'une conversation aimable et une grande attention à chaque affaire.** J. CHARDONNE, *L'Épithalame*, 1921, p. 159 (TLF, 18). **8. L'air tiède et le soleil donnaient aux hommes des airs de fête, aux femmes des airs d'amour, faisaient cabrioler les gamins et les marmitons blancs (...)** MAUPASSANT, *Fort comme la mort*, I, III, éd. 1889, p. 90 (GR, 14. 1). **9. Des gens impossibles, malgré leurs airs dignes (Martin du Gard) (GLLF).** **10. Mais j'aimais mieux avoir l'air de celui qui sait que de celui qui questionne.** M. PROUST, *À la Recherche du temps perdu, Sodome et Gomorrhe*, 1922, p. 1097 (TLF, 29).

Je précise que j'ai introduit les citations 8 et 9, qui contiennent le mot *airs* au pluriel, dans la mesure où je donne un sens distributif (plus qu'une valeur d'emphase) à cette marque de nombre. D'autre part, la citation 10 contient la séquence *avoir l'air*, retenue ici en tant que structure attributive, puisque cette lecture ne peut être écartée.

On pourrait ajouter à ce corpus certaines collocations du mot *air* proposées par le GR, et qui m'avaient paru un peu égarées parmi les caractérisations de nature psychologique. Les voici :

- un air affecté, noble, un air de grandeur ;
- un air de fête, d'extravagance ;

un air jeune, un air de jeunesse, un air maladif.

Il n'y a qu'un *air de vérité* que je ne retiendrai pas, cette caractérisation ne me paraissant pas appropriée à l'air d'une personne (la collocation la plus usuelle serait *un accent de vérité*, citée dans le *PR*). Je parlerai plutôt d'un *air de sincérité*.

Certaines de ces collocations sont présentes dans notre corpus (*un air de fête, un air de jeunesse*). Les autres peuvent en être rapprochées. Ainsi un *air noble, un air de grandeur*, et, dans une moindre mesure, *un air affecté*, font penser à l'adjectif *dignes* de la citation 9. L'*air d'extrava-gance*, comme l'*air de fête*, évoquent un état qui s'associe à un fait, un événement, qui sort du cadre de vie, des normes habituelles. L'*air maladif* a en commun avec l'*air de jeunesse*, de renvoyer à un état physique de la personne. Je me contenterai de souligner ces similitudes sans intégrer ces syntagmes dans mon étude, celle-ci devant s'appuyer, comme nous allons le voir, sur une étude fine du contexte.

Voyons donc le corpus de citations. La plupart des contextes nous amènent à considérer l'apparence générale de la personne, par défaut d'abord, puisqu'il n'y a quasiment pas d'indication relative au visage²⁷⁶, mais aussi à travers un certain nombre d'indices positifs. Ainsi le mot *air* se trouve mis en relation, en 1 et en 4, avec *aspect*, qui dénote l'apparence générale. Dans le premier cas, la relation synonymique est clairement établie par la succession des verbes *quitta* et *prit*. En 4, les deux mots sont au voisinage l'un de l'autre – le mot *aspect* qui vient en seconde position empêchant, me semble-t-il, de ce fait le rapprochement (et la contamination), en fin d'énumération, de l'air et du regard (*l'énergie évidente et ordonnée qui s'agitait sous ses rondes lunettes ahuries*). En 2, le mot *air* s'oppose, par le trait « extériorité », à *être*, qui engage toute la personne (intérieure). De plus, la préposition *sous* implique la saisie d'une certaine étendue : il me semble que, s'il s'agissait de l'expression du visage, on dirait plutôt *derrière son air joyeux (se lisait une grande tristesse)*, par exemple. C'est cette préposition qu'on retrouve en 3 (*sous la jovialité de son air*), où l'on doit rétablir l'interprétation « sous son air jovial ». En 5, l'évocation de la *ligne* (du corps) précède le mot *air*, de surcroît dans un contexte pictural qui impose une saisie « en pied » des personnages. Quant au syntagme qui suit, *leur expression de foi fixe et profonde* (la fixité de l'expression faisant écho au figement de l'air), il peut d'autant plus concerner la personne entière qu'il s'agit d'une attitude de piété. Dans la citation 8, c'est tout le contexte qui se présente en plan éloigné, avec une description qui s'ouvre sur *l'air tiède et le soleil*, la mise en scène d'une pluralité de personnages, sans compter l'évocation de cabrioles qui mobilisent la totalité du corps. Il serait curieux que, dans une telle vue d'ensemble, on se donnât les moyens de scruter avec minutie l'expression des visages... En 7, les verbes montrent le personnage en action, dans ses rapports avec autrui (*il retenait les clients, parlait, revenait sur un point*), ce qui incite à se représenter une image « en pied ». Restent les citations 6, 9 et 10 qui ne contiennent pas d'indices décisifs. Dans les trois cas, on peut toutefois s'appuyer sur le fait que rien dans le contexte n'incite à retenir préférentiellement la signification restreinte « expression du visage ». C'est le critère par défaut que j'évoquais au début. En 6 et 9, on peut invoquer le trait « durable » qui se dégage du contexte (j'y reviendrai), moins

²⁷⁶ . Je reviendrai sur la citation 4, qui fait mention du regard du personnage en fin d'énumération, et sur la 5, qui contient le mot *expression*.

favorable à l'expression du visage. Quant aux caractérisations (*(l'air) de la réussite, (leurs airs) dignes*), qui ne manquent pas d'ambiguïté comme nous le verrons, elles ont un côté « social » qui peut intéresser la totalité de l'apparence de la personne. L'exemple 10 est sans conteste le plus retors. La difficulté se présente de choisir entre l'une ou l'autre interprétation du mot *air* : expression du visage ou apparence générale ? Les syntagmes nominaux prépositionnels ne renvoyant pas à un type social, et le contexte balançant entre les traits « durable » et « non durable », il n'y a pas d'indice fiable, sinon la référence indéterminée du pronom démonstratif, qui fait qu'on a peut-être plus de mal à se représenter l'expression du visage d'une personne abstraite que son apparence générale...

Venons-en aux caractérisations du mot *air*, qui prennent la forme suivante :

- adjectif : *dignes* (9), *sacerdotal* (1), *virginal* (2) ;
- constituant assimilé à l'adjectif : participe passé (*figé* en 5), syntagme nominal prépositionnel transposé en expression adjectivale (métaphorique) : *sur les dents* (4) ;
- syntagme nominal prépositionnel avec un nom abstrait non actualisé : *de jeunesse* (7), *de fête, d'amour* (8) ;
- syntagme nominal prépositionnel avec un nom abstrait précédé de l'article défini : *de la réussite* (6) ;
- syntagme pronominal prépositionnel, le pronom renvoyant à une personne indéterminée : *de celui qui sait, de celui qui questionne* (10).

Ajoutons que dans la citation 3, la combinatoire syntaxique se trouve inversée, puisque la caractérisation prend la forme d'un nom abstrait auquel le mot *air* se trouve subordonné (*la jovialité de son air*).

Voyons maintenant ce que donne un classement sémantique. Certaines caractérisations relèvent du champ social (au sens large du terme). Les deux adjectifs *sacerdotal* et *virginal*, en tant qu'adjectifs de relation, renvoient à un type social, défini par la fonction (*prêtre*) et le comportement sexuel (*vierge*). Ces adjectifs sont proches de syntagmes nominaux prépositionnels contenant un nom de personne, du type (*un air) de prêtre, de vierge*. On peut citer aussi le syntagme nominal prépositionnel *de la réussite*, qui exprime l'évaluation positive d'une activité professionnelle ou sociale. L'adjectif *dignes* se rapproche par certains aspects de l'expression *comme il faut* : il n'exclut pas les manières, le comportement de la personne. Enfin la qualification *de jeunesse* renvoie à une classe d'âge. L'expression adjectivale *sur les dents* (« être sur le qui-vive, très occupé » (*PR*)), touche au comportement, à l'activité, alors que l'adjectif *figé* dénote l'immobilité, la fixité (il s'agit ici de personnages de tableaux). Les autres caractérisations sont de nature psychologique, qu'il s'agisse de la gaieté (*jovialité, de fête*), de l'*amour*, du respect de soi (on retrouve ici l'adjectif *dignes*). Les syntagmes nominaux prépositionnels (*de celui qui sait, de celui qui questionne*) sont relatifs à l'activité de l'esprit et à l'attitude langagière. À première vue, on peut conclure à l'hétérogénéité des caractérisations présentes dans ce corpus. Mais une analyse plus fine permet de déceler le fil conducteur qui les relie. Si l'on revient sur les caractérisations dites « sociales », on s'aperçoit qu'elles ont une forte implication psychologique. Les adjectifs de relation *sacerdotal* et *virginal*

jouent en effet à la fois sur la référence sociale et (par métonymie) sur les caractéristiques qui s'y attachent : or les figures retenues (*le prêtre, la vierge*) sont particulièrement chargées d'implications morales, de résonances intérieures. En contexte, ces adjectifs s'opposent d'ailleurs à des caractérisations psychologiques. À l'*aspect bonhomme* de 1 fait place un *air sacerdotal* qu'on peut imaginer empreint de gravité, de solennité religieuse. En 2, le *faux air virginal*, qui ne peut masquer les vices de l'être intérieur (*inepte et vénal*), évoque une illusoire pureté. Prenons l'exemple 6 : comment peut-on *porter l'air de la réussite* (c'est-à-dire l'« avoir sur soi » (*PR*)) autrement qu'en manifestant le sentiment de satisfaction (pris en mauvaise part dans ce contexte) qui l'accompagne ? Quant à l'*air de jeunesse* (7), associé au *défaut d'expérience*, il ne se contente pas de délimiter un temps de vie, mais fait soupçonner une immaturité que le personnage s'efforce précisément de *racheter*²⁷⁷. Passons à l'expression *sur les dents* en 4 : elle traduit, en même temps que le comportement affairé du personnage, la disposition intérieure, faite d'attente et d'anxiété, de celui qui s'apprête toujours à faire front. Le contexte contient d'ailleurs d'autres indications sur la personnalité de l'individu (*absence d'aisance, distraction, énergie évidente et ordonnée*). L'*air figé* de la citation 5, relayé par l'*expression de foi fixe et profonde*, est aussi là pour évoquer une attitude intérieure des personnages, qui peut être, selon l'interprétation qu'on en fait, l'attente, la prière, la contemplation, que sais-je encore ? Enfin l'adjectif *dignes* joue naturellement sur les deux tableaux, à travers la double composante sociale et morale qui le caractérise. Toutes les caractérisations de ce corpus renvoient donc bien à des traits de caractère, à des dispositions intérieures. Dans cette mesure, l'on peut dire que l'apparence générale de la personne est **expressive**. En tant que telle, elle ne peut qu'impliquer l'expression du visage, mais sans lui donner un rôle de premier plan. Tout se passe comme si l'expressivité pouvait se répandre de façon diffuse sur la personne entière... Dans cette mesure d'ailleurs, un certain nombre des caractérisations retenues dans l'étude de l'expression du visage pourraient également convenir ici, en particulier celles relatives à l'état psychologique et à la relation à autrui.

La phrase de Maupassant précédemment citée fournit une assez bonne illustration de l'analyse qui vient d'être faite :

Sa robe noire, étroite, la faisait très mince, lui donnait l'air tout jeune, un air grave pourtant que démentait sa tête souriante, toute éclairée par ses cheveux blonds.
(GR, 11. 1) MAUPASSANT, Fort comme la mort, I, 1, éd. 1889, p. 20 (GR, 11. 1).

²⁷⁷ . On peut s'étonner de voir traitées disjointement deux caractérisations dont l'une est dérivée de l'autre, telles que *jeune* (dans *lui donnait l'air tout jeune*, citation 11. 1 du GR) et *de jeunesse* (dans *son air de jeunesse* ici même) – puisque j'ai rattaché *l'air jeune* à l'apparence générale sociale et que je mets *l'air de jeunesse* en rapport avec l'apparence générale expressive. Mais ce serait méconnaître le rôle que joue la forme dans l'affinage du sens. Ainsi l'adjectif, qui ouvre la qualité sur autre chose qu'elle-même (le support nominal), a une valeur référentielle plus forte (on est plus proche du sens propre) que le nom dérivé, qui, autonomisant la qualité, en donne une forme en quelque sorte quintessenciée, plus riche en images associées et en pouvoir d'évo-cation. Ainsi avec *l'air jeune*, on voit plutôt l'aspect physique de la personne, et l'apparence est évaluée en fonction d'un critère social lié à la classe d'âge, alors qu'avec *l'air de jeunesse*, on pense davantage à des caractéristiques plus intérieures propres à la jeunesse, qui se manifesteraient dans l'apparence. Ce ne sont toutefois que des tendances qui se trouvent ou non activées par le contexte. Pris en eux-mêmes, les syntagmes *un air jeune, un air de jeunesse* (placés par le GR dans les caractérisations psychologiques) restent proches l'un de l'autre.

Comme on l'a vu en étudiant la première occurrence, le vêtement dessine une silhouette mince qui donne au personnage son *air tout jeune*. Il s'agit de l'apparence générale « sociale », qui laisse deviner l'âge approximatif de la jeune femme, dont elle souligne la jeunesse, rendant ainsi sensibles les impressions positives qui s'y attachent. Aussitôt après, le mot *air* est repris, et caractérisé par l'adjectif *grave*. Il s'agit donc toujours de l'apparence générale, mais vue cette fois dans son caractère expressif. Cette interprétation se trouve même confortée ici par le fait que la *tête souriante* de la jeune femme *dément* cette gravité, exprime tout autre chose. Il est donc impossible (en admettant que, nonobstant le phénomène de reprise, on fût tenté de le faire !) de donner à cette seconde occurrence du mot *air* la signification restreinte d'« expression du visage ». Cet exemple suggère très bien, par la souplesse de construction que permet l'apposition, ce que les deux airs ont en commun (ils renvoient à l'apparence générale), et comment on peut glisser de l'un à l'autre, en mettant en contraste une apparence sociale (déjà évocatrice) et une apparence expressive.

Cette apparence se présente, dans la plupart des exemples, comme durable. C'est le cas en 2, où l'air est opposé à l'*être*, en 3, où il recouvre une *onction* constitutive de l'individu, en 4 et en 7, où l'on campe le portrait de personnages, ainsi qu'en 9, où la description est plus succincte. Je retiens aussi l'exemple 1, dans lequel l'*aspect bonhomme* et l'*air sacerdotal*, même s'ils peuvent se substituer l'un à l'autre, sont des apparences habituelles du personnage, qui en change selon les circonstances. La citation 6 dénonce, de manière générale, l'*air de la réussite*. Même posée dans l'abstrait, cette apparence a le trait « durable », qu'impliquent la situation de référence (une réussite sociale ou professionnelle s'inscrit dans une certaine durée) et le verbe d'état (*porter*). Plus rarement, l'air peut être lié à une situation particulière. Ainsi en 8, l'apparence des personnages leur est donnée par l'atmosphère (*l'air tiède et le soleil*) dans laquelle se déroule la scène. Les deux citations restantes sont plus ambiguës. En 10, le contenu des relatives peut convenir aussi bien à une situation de communication limitée dans le temps qu'à un mode relationnel plus ou moins permanent. La citation 5 doit être mise à part. L'on peut penser que l'artiste a voulu fixer une posture des personnages dans une situation donnée, mais comme, en tant que personnages de tableau, ils n'en auront jamais d'autre, cette apparence prend un caractère de permanence, sinon d'atemporalité...

Venons-en aux structures dans lesquelles se trouve le mot *air* dans ce corpus. J'en donnerai le classement suivant :

- la structure de base avec *avoir*, qui se présente à travers deux variantes : la variante causative (avec le verbe *donner*) en 8, et la variante avec *prendre* (1), qui joue aussi sur un changement de déterminant, le possessif prenant la place de l'article indéfini ;
- la nominalisation, avec les syntagmes du type déterminant possessif + *air*, *son air* (3, 4 et 7), *leur air* (5), *leurs airs* (9) ; on peut aussi ajouter l'occurrence de 2, dans laquelle l'article défini, on l'a vu, introduit une anaphore associative et équivaut à « son air » ; on peut ajouter le syntagme nominal à valeur générique *l'air de la réussite* (6), si l'on admet qu'il représente une structure de nominalisation par effacement (soit * *l'air de la réussite de on*), cet effacement étant réitéré au niveau du complément d'agent du verbe passif *est porté* (* *par on*) ; quant à la citation 10, elle

présente un cas de nominalisation enchâssée, le mot *air* étant suivi d'un syntagme pronominal prépositionnel renvoyant à une personne indéterminée (*l'air de celui qui sait, celui qui questionne*).

Ce corpus privilégie la nominalisation : la forme simple (*l'air de quelqu'un*) est la plus représentée, puisque la nominalisation enchâssée n'est illustrée que dans la citation 10 (dont l'interprétation reste incertaine). Il n'est pas sans intérêt de rappeler que cette structure était également dominante dans le corpus relatif à l'« expression durable ». Or le trait « durable » caractérise également toutes les nominalisations (de forme simple)²⁷⁸, présentes dans le corpus que nous venons d'étudier. Il semble donc bien qu'il y ait une affinité entre ce trait et le choix d'une structure qui donne comme préconstruite la relation d'appartenance de l'air à la personne. Mais il convient d'ajouter une caractéristique spécifique de ce corpus. C'est que ces structures de nominalisation incluent régulièrement le constituant adjectival du mot *air*, dans des syntagmes du type *son air* « sur les dents », *leurs airs dignes*. Notons que cette qualification se retrouve dans la construction inversée *la jovialité de son air* (une occurrence dans le corpus). Les caractérisations ne sont donc pas posées en discours, et ne font pas l'objet d'une prédication qui les détacherait du mot *air*. L'air se trouve rattaché à la personne en même temps que le trait psychologique qui le caractérise, ce qui correspond assez bien au fait que ce trait fait partie intégrante de la personne, est une constante de son caractère. Il ne reste donc que deux citations pour illustrer la structure de base avec *avoir*. On la trouve en 8, dans l'un des rares contextes (sinon l'unique) où le mot *air*, on l'a vu, a le trait « non durable ». Ce trait est souligné par la construction causative, qui met en jeu des agents naturels (*air, soleil*) dont l'influence ne peut être que limitée dans le temps. Or on se souvient peut-être que cette structure simple, et la structure complexe qui en dérive (verbe + *avec / d'un air* + constituant adjectival), sont précisément les structures de prédilection des contextes dans lesquels le mot *air* signifie « expression non durable ». L'affinité du trait « non durable » avec ce type de structure se trouve donc confirmée ici. L'exemple 1 est un peu plus complexe. L'air est une apparence durable de la personne, ce qui explique la présence du déterminant possessif, mais il présente la même mobilité, soulignée par l'adverbe *instantanément* de la proposition précédente, qu'une expression non durable. C'est ce trait que met en valeur la structure de base, avec l'emploi du verbe *prendre*. Ajoutons enfin que, si elle n'est pas représentée dans ce corpus, la construction avec l'attribut de l'objet reste possible (par exemple, *il a l'air sacerdotal, il a l'air* « sur les dents »).

La mise en place de cette signification d'« apparence générale expressive » m'a paru nécessaire pour rendre compte d'un certain nombre d'occurrences du mot *air*, qui ne s'accommodaient pas de la distinction, relativement tranchée, entre l'apparence générale sociale et l'apparence du visage expressive. Tenant l'équilibre entre ces deux apparences, empruntant des traits de l'une et de l'autre, cette nouvelle signification n'est pas exempte de tensions et d'instabilité. D'un côté, on peut la définir comme une apparence générale, plutôt durable, et de l'autre, comme une apparence expressive, qui manifeste le caractère, les dispositions intérieures de la personne. Cet assemblage de

²⁷⁸ . Je mets à part la nominalisation qui entre dans le contexte pictural de la citation 5. D'autre part, la présence d'une nominalisation enchâssée en 10 pourrait militer en faveur du trait « durable » (et conforter l'interprétation d'« apparence générale »).

traits venus de deux pôles sémantiques quasiment opposés impose un certain nombre de réajustements. Ainsi la perception de l'apparence générale ne sera pas exactement la même selon qu'on passe d'une signification à l'autre. Dans le cas de l'apparence sociale, le corps, on l'a vu, est très présent, et comme mis en scène à travers l'habillement, le maintien, les manières. Avec l'apparence générale expressive, dans la mesure où l'on s'attache davantage aux indices psychologiques, on peut penser que les traits les plus matériels sont moins prégnants. Ainsi le maintien, les gestes, les mouvements de la personne auront tendance à l'emporter sur la tenue vestimentaire, et l'expression du visage devra naturellement être prise en compte. Cette signification n'est plus alors très éloignée de l'« expression durable », qui, dans certains emplois du mot *air*, englobait la partie haute du corps... Elle peut même se rapprocher, dans les rares cas où elle prend le trait « non durable », de l'expression mobile du visage. D'un autre côté, cette apparence générale peut conserver une composante sociale, tournée vers l'extérieur, et l'expression du visage pourra faire partie des *manières* destinées à la vue d'autrui. Notre corpus illustre assez bien cet équilibre instable. Ainsi avec les citations 4 et 7, l'air est un élément qui contribue à faire connaître le caractère du personnage, à mieux cerner sa personnalité, et l'apparence générale est avant tout liée à l'expressivité. C'est encore le cas, lorsque l'air, dans une situation particulière, comme en 8 ou dans le contexte pictural de 5, manifeste l'humeur ou la disposition intérieure des personnages. Mais dans les autres citations, il s'agit aussi, sinon plus, d'une apparence qui destine ce qu'elle exprime à la vue d'autrui. C'est le cas en 10, si l'on comprend que le sujet se donne l'air qui traduit l'attitude qui lui est la plus avantageuse dans sa relation à autrui. En 9, si la dignité correspond au sentiment de respect que l'on porte à soi-même, elle vise aussi, à travers l'apparence et les manières, à inspirer aux autres ce même sentiment²⁷⁹. *L'air de la réussite* (6) – porté comme un vêtement, une parure, une décoration – est là pour être vu, pour faire montre d'un statut social et du contentement qu'on en tire. À un point tel que la réaction ne se fait pas attendre, hyperboliquement assumée par l'être le moins subtil qui soit, *l'âne* qui en devient *enragé* ! Passons à l'ecclésiastique de la citation 1, qui entend se donner une apparence conforme au ministère qu'il exerce. Cette apparence est à la fois sociale (il compose son maintien et son visage) et expressive (elle dénote une attitude intérieure, une présence morale), l'adjectif de relation jouant très bien, on l'a vu, sur ce double aspect. Mais l'expression n'est pas là pour révéler des sentiments personnels ; elle fait partie du personnage social qui implique une contenance à la fois extérieure et intérieure. L'apparence est d'autant plus tournée vers autrui que ce qu'elle exprime n'atteint pas certains plans plus profonds de l'être, ou même s'oppose à sa vraie nature. Il s'agit d'une apparence de surface, qui ne fait plus corps pour ainsi dire avec la personne, comme en témoigne la préposition *sous* qui précède le mot *air* dans les citations 2 et 3. En 3, *la jovialité de l'air* recouvre une autre manière d'être plus intérieure, qui, elle, ne se donne pas à voir (*une discrète onction cardinale*). En 2, l'apparence est à la fois sociale et morale (on retrouve dans *virginal* la valeur de l'adjectif de relation), mais tout cela n'est qu'un comportement extérieur (un *rôle*), qui permet de travestir la vérité de l'être. On

²⁷⁹ . Le *PR* donne les définitions suivantes : Digne : qui a de la dignité, a le respect de soi-même, ou affecte de l'avoir dans ses manières. Dignité : allure, comportement qui traduit ce sentiment [respect de soi]. Avoir de la dignité dans ses manières, une gravité qui inspire le respect.

notera que dans les deux cas, il est fait mention d'un témoin qui *voit*, qui *découvre*, et dont on souligne en 3 le discernement (*perspicace, averti*).

Ayant essayé de démêler les fils sémantiques de cette troisième signification du mot *air* – obtenue par le croisement des deux autres – que j'appelle l'apparence générale expressive et dont il n'y a trace dans aucune définition de dictionnaire, je suis évidemment curieuse de savoir si on peut lui reconnaître d'autres applications dans le corpus d'exemples.

Je crois qu'on peut d'abord lui rattacher l'expression :

Un air de ne pas y toucher (TLF). Pauliet était habile et avec son air de n'y pas toucher il avait l'art de poser les questions. P.-J. JOUVE, La Scène capitale, 1935, p. 219 (TLF, 31).

Dans ces constructions, le syntagme infinitival prépositionnel, à valeur métaphorique (qu'on retrouve dans le composé nominal *sainte nitouche*), tend à prendre une fonction de caractérisation. Le *PR* lui donne comme définition « faussement ingénu ». Peut-être cela vient-il du substrat de la lecture littérale de la construction infinitive (avec le verbe *toucher*), ou encore du figement de la séquence, mais il me semble qu'on ne saurait réduire ici le mot *air* à la seule expression du visage, et que la personne est vue dans son apparence générale. Ainsi, dans la citation du *TLF*, on se représente tout à la fois l'expression, la voix, les gestes, peut-être même les paroles, du personnage. La caractérisation se veut psychologique, mais ce qui s'exprime est entièrement tourné vers autrui et destiné à donner le change. On reconnaît là un trait caractéristique de certaines occurrences de notre corpus. Cette apparence peut être durable ou occasionnelle. Dans la citation proposée, elle est liée à des situations de parole répétées, dans lesquelles se manifeste une aptitude qui fait partie du personnage (comme le suggère le déterminant possessif).

En revanche, quitte à « avoir l'air » de couper les cheveux en quatre, il ne me semble pas possible de proposer cette interprétation pour les expressions :

Sans avoir l'air d'y toucher : discrètement (PR). N'avoir pas l'air d'y toucher : dissimuler ses sentiments exacts sous une apparence anodine (GLLF).

La différence avec les constructions précédentes réside dans l'emploi de la négation, qui, au lieu de porter sur l'infinitif (*de n'y pas toucher*), vient se placer devant la séquence *avoir l'air* (*sans avoir l'air, n'avoir pas l'air*). Cela contribue, me semble-t-il, à affaiblir la saillance lexicale du mot *air*, et à l'associer plus étroitement au verbe *avoir*. On notera que les dictionnaires, soit apportent une interprétation synthétique de l'expression (*PR*), soit donnent le simple synonyme *apparence*, relégué de surcroît dans une séquence secondaire de la définition. Ces expressions auront plutôt leur place dans l'étude consacrée à la locution *avoir l'air*.

L'expression (*n'avoir*) *l'air de rien* peut également, dans certains de ses emplois, être rattachée à la signification d'« apparence expressive ». Malheureusement, elle se présente comme polysémique, et ne peut relever d'un traitement sémantique (et syntaxique) homogène. Il convient donc au préalable de démêler les différentes interprétations et structures qu'elle est susceptible de recouvrir. Je livre la totalité du corpus :

N'avoir l'air de rien : paraître ne pas penser à une chose, alors même qu'on y pense (GLLF). L'air de rien : sans rien manifester (de ses intentions) (GR). Un air de rien qui ne trompe personne : un air indifférent, sans intentions précises (GR). (N'avoir) l'air de rien. « Ne pas se faire remarquer. Il n'a l'air de rien, mais il pense à tout. » (DUB.) (TLF). Sans avoir l'air de rien [...] : discrètement (PR).

Nous voilà de nouveau en présence de cette incontournable (et exaspérante) séquence *avoir l'air*, et de son ambivalence toujours renou-velée... On remarque d'abord que l'expression *n'avoir l'air de rien* donne lieu à deux types d'interprétation, soit :

N'avoir l'air de rien : paraître ne pas penser à une chose, alors même qu'on y pense (GLLF). (N'avoir) l'air de rien. « Ne pas se faire remarquer. Il n'a l'air de rien, mais il pense à tout. » (DUB.) (TLF). Sans avoir l'air de rien [...] : discrètement (PR).

De toute façon, la personne a une apparence qui ne correspond pas à la réalité. Mais dans le premier cas, on est en présence de quelqu'un qui cache sous une apparence de désintérêt, d'indifférence, des dispositions, des intentions contraires. Cette interprétation correspond à la définition ci-dessus du *GLLF*, mais aussi aux définitions proposées par le *GR* pour *l'air de rien, un air de rien qui ne trompe personne*. Dans l'autre cas, la personne a de la réserve, de la retenue, elle n'attire pas l'attention, alors qu'elle a une valeur réelle (ainsi on peut dire : *Il n'a l'air de rien, mais il pense à tout*). L'une cherche à dissimuler, alors que l'autre ne cherche pas à se mettre en valeur. Dans les deux cas, le syntagme pronominal prépositionnel *de rien* doit être pris dans un sens figuré, dérivé du trait négatif qu'il contient. Dans la première interprétation, les traits « psychologique » et « intentionnalité » sont dominants. On peut penser que la personne agit sur son air, de façon précisément à le rendre inexpressif. La lecture qui convient ici est celle qui confère au mot *air* son autonomie sémantique et syntaxique. Le syntagme pronominal prépositionnel *de rien*, rapportant l'air à une valeur nulle, signifie que cet air ne peut être caractérisé, qu'on ne peut rien en dire. Ce qui conduit facilement à l'interprétation métonymique selon laquelle cet air est absent, indifférent. On peut donc considérer ce constituant comme l'équivalent d'un adjectif. La structure *n'avoir l'air de rien* se laisse alors analyser comme une construction attributive du type *avoir + l'air + attribut (de rien)*. Dans la seconde interprétation, les traits « psychologique » et « intentionnalité » s'effacent. La personne donne l'impression qu'elle ne peut être comparée, assimilée à rien (nouvel avatar de la valeur nulle), et donc qu'elle est insignifiante, dépourvue d'intérêt. Le syntagme pronominal prépositionnel *de rien* est appliqué à la personne entière par l'intermédiaire de la locution *avoir l'air*. Le trait de « subjectivité » qui s'attache à cette locution est d'autant plus présent, que l'expression donne lieu à un retournement argumentatif qui introduit en opposition le jugement de réalité (*Il n'a l'air de rien, mais...*). Je propose donc de traiter de façon disjointe les deux structures, en ne retenant ici que la construction attributive dans laquelle le mot *air* garde son statut de lexème plein. Les expressions qui relèvent de la seconde interprétation feront partie des emplois locutionnels du mot *air*, dont nous traiterons ultérieurement.

Je regroupe donc ici seulement les expressions qui relèvent de la première interprétation :

N'avoir l'air de rien : paraître ne pas penser à une chose, alors même qu'on y pense (GLLF). L'air de rien : sans rien manifester (de ses intentions) (GR). Un air

de rien qui ne trompe personne : un air indifférent, sans intentions précises (GR).

Le mot *air* contient le trait « expressivité », puisqu'il dénote une apparence qui fait paraître un – ou plutôt une absence de – sentiment. Et le trait « extériorité » est ici d'autant plus fort que cette apparence s'oppose à la réalité de l'état intérieur de la personne. On peut hésiter entre l'apparence générale expressive et l'expression du visage. Il me semble que la forte lexicalisation de ces séquences joue plutôt en faveur de la première signification, plus floue, moins restrictive. Il n'empêche que la signification d'expression du visage reste disponible pour peu qu'un contexte favorable vienne l'activer, comme celui de la citation suivante :

Maman, qui se vante d'avoir des antennes, s'arrête pour observer, d'un air de rien gros comme une maison, espérant passer inaperçue avec son manteau bleu ciel, son canotier rouge et ses diamants. Benoîte et Flora GROULT, Journal à quatre mains, p. 27 (GR, 26. 1).

où l'expression *d'un air de rien* est complément de manière du verbe *observer* – sans compter l'ajout d'une caractérisation pittoresque et oxymorique (*gros comme une maison*) qui contribue à la défiger et à lui donner une forme plus libre.

L'expression *n'avoir l'air de rien* peut également être appliquée aux réalités non animées, mais dans ce cas, c'est la seconde interprétation qui l'emporte, puisqu'en principe les choses ne sont pas plus capables d'absence de sentiment... que de sentiment. Les exemples concernés entreront donc dans le corpus réservé à la locution *avoir l'air*.

En plus des expressions que je viens d'étudier, il me semble que la signification d'« apparence expressive » pourrait encore rendre compte très correctement des emplois du mot *airs* au pluriel, qui fournit un petit contingent de syntagmes et de citations, que je regroupe ci-dessous :

- Grands airs (souvent en mauvaise part) : attitude hautaine se voulant pleine de distinction (TLF).
- Airs d'importance, air de supériorité (TLF).
- Se donner de grands airs (TLF).
- Prendre de grands airs : faire l'important, le grand seigneur (PR).
- Se donner des airs, prendre de grands airs : prendre une attitude de supériorité, de hauteur, qui ne convient pas nécessairement (GLLF).
- Prendre, se donner des airs, de grands airs, des airs d'importance, de supériorité... => Affecter, affectation, embarras (faire des). Il se donne des airs d'aristocrate, de martyr (GR).
- Se donner des airs, prendre des airs (TLF).

1. M. de Metternich (ambassadeur d'Autriche) affectait les airs d'un homme des anciennes cours modernes. É. DELÉCLUZE, Journal, 1825, p. 122 (TLF, 55). 2. Avec cela, on fait le fier, on se donne des airs. VOLTAIRE, L'Homme aux 40 écus (GR, 24). 3. J'avais beau affecter des airs dégagés, préparer mes entrées avec soin, étudier mes poses, je sentais encore le novice, le conscrit. Pour tromper

mon inexpérience, je pris des airs écrasants vis-à-vis des huissiers. L. REYBAUD, *Jérôme Paturot*, 1842, p. 338 (TLF, 49). 4. *Les élèves de l'école supérieure de Villeneuve (...) affectent bien encore des airs prudes et dégoûtés en passant près de nous...* COLETTE, *Claudine à l'école*, 1900, p. 228 (TLF, 50). 5. *Bref, je voulais dominer en toutes choses. C'est pourquoi je prenais des airs, je mettais mes coquetteries à montrer mon habileté physique plutôt que mes dons intellectuels.* A. CAMUS, *La Chute*, p. 65 (GR, 24. 1, TLF, 57). 6. *Ces dames avaient alors recours à de grands airs, rappelaient négligemment les noms illustres qu'elles portaient, et demandaient une pension comme un maréchal de France se plaindrait d'un passe-droit.* G. DE STAËL, *Considérations sur les principaux événements de la Révolution française*, 1817, p. 77 (TLF, 51). 7. *... mais elle reprenait, comme honteuse, son orgueil de femme décente et ses airs de vertu, ni plus ni moins qu'une Anglaise, et aplatissait toujours son Crevel sous le poids de sa dignité, car Crevel l'avait de prime abord avalée vertueuse.* H. DE BALZAC, *La Cousine Bette*, 1847, p. 144 (TLF, 53). 8. *Si tu m'aimes en amant, fuis donc ces airs de mari qui étouffent l'amour et font bien mal à l'amitié.* G. DE STAËL, *Lettre de jeunesse*, 1786, p. 81 (TLF, 54). 9. *Vous êtes extraordinaire, vous me permettrez de vous le dire, avec vos airs de me mettre à la porte d'une maison qui n'est pas la vôtre ; et si je veux bien me rendre à vos ordres, eu égard à votre état d'exaltation, vous ne sauriez moins faire, convenez-en, que de céder à ma prière.* G. COURTELINE, *Boubouroche*, 1893, II, 3, p. 72 (TLF, 56). 10. *... ils ont lié les bras à vos défenseurs séduits par leurs faux airs de fraternité, et ils sont parvenus à vous enchaîner sur l'autel même de la liberté : ...* MARAT, *Les Pamphlets, C'est un beau rêve, gare au réveil*, 1790, p. 234 (TLF, 52).

On remarquera que le corpus contient un nombre non négligeable de citations antérieures à 1850, dont deux appartiennent au XVIII^e siècle (en 8 et en 2, *L'Homme aux quarante écus* étant même de 1768). Ce corpus hétérogène quant aux datations regroupe toutefois des occurrences homogènes au plan sémantique, comme nous allons voir. La seule qui apparaisse plus datée, en ce qu'elle fait mention d'un milieu aristocratique à nos yeux révolus, est la citation 1, qui n'est pourtant pas la plus ancienne. Je l'ai conservée d'extrême justesse, parce qu'elle ne « détone » pas vraiment, mais peut-être une étude du contexte large livrerait-elle des harmoniques de sens, ou même une interprétation, quelque peu différentes. Quant au corpus d'expressions nominales et verbales contenant le mot *airs*, il donne lieu à des définitions et des suites synonymiques qui correspondent à l'interprétation qu'on peut en avoir intuitivement. J'intègre donc le tout dans mon étude, et je commence par les définitions de certaines des expressions, qui devraient me permettre de préciser la signification du mot *airs* dans son emploi pluriel.

Je rappelle ces définitions :

- Grands airs (souvent en mauvaise part) : attitude hautaine se voulant pleine de distinction (TLF).
- Prendre de grands airs : faire l'important, le grand seigneur (PR).
- Se donner des airs, prendre de grands airs : prendre une attitude de supériorité, de hauteur, qui ne convient pas nécessairement (GLLF).

Dans le TLF et le GLLF, le mot *airs* est défini par *attitude*, lui-même ainsi défini dans le

:

Attitude : manière de se tenir (et PAR EXT. comportement) qui correspond à une certaine disposition psychologique.

Ce sens du mot *attitude* dérive d'un sens premier qui dénote la manière de tenir son corps, le maintien. Ce terme générique est d'abord repris dans la définition ci-dessus, puis il est relayé par le mot *comportement*, qui, plus dynamique et plus abstrait, ouvre plus largement le champ aux mouvements du corps et à l'activité de la personne. L'attitude nous fait donc voir la personne physique en action, ce que le mot *airs* exprime avec la valeur répétitive et la force concrète que lui donne la marque de pluriel : on se représente plus distinctement le maintien, les gestes, les mouvements, les éventuelles mimiques, qu'à travers l'approche globale qu'impose le singulier. C'est donc bien l'apparence générale qui est concernée. Mais la seconde partie de la définition fournit un complément intéressant, dans la mesure où ce comportement se trouve corrélé à une *disposition psychologique*. En cela, l'apparence peut être dite expressive. On est bien en présence de la signification d'« apparence générale expressive ».

Précisons le contexte. Les expressions nominales qui contiennent le mot *airs* entrent dans des constructions du type *se donner, prendre (des airs, de grands airs, etc.)*, qui sont des variantes de la structure de base avec *avoir*. La variante causative (*se donner*) permet de mettre en évidence le trait « intentionnalité », qu'on attribuera aussi au verbe *prendre*. Ce trait se retrouve dans certains lexèmes contenus dans les définitions que les dictionnaires donnent de ces expressions verbales, comme par exemple le verbe *faire* (« imiter intentionnellement, chercher à passer pour » (PR)), dans *faire l'important, le grand seigneur* (PR). On peut également le déceler dans les synonymes proposés par le GR, *affecter / affectation, faire des embarras* (au sens de « chercher à se faire remarquer » (PR))²⁸⁰. Il est même présent dans la définition de l'expression nominale *grands airs*, proposée par le TLF (avec le syntagme verbal *se voulant pleine de distinction*), ce qui montre que le mot *airs* l'implique de toute façon, par ce pluriel d'emphase sur lequel je reviendrai. Si la personne compose son apparence expressive, c'est qu'elle vise un destinataire, auquel elle entend manifester le sentiment, la disposition où elle se trouve par rapport à lui. L'apparence expressive a donc ici une forte composante sociale, relationnelle. Le sentiment qui s'exprime est contenu dans les caractérisations du mot *air*, ou dans certains termes définitionnels qui impliquent tous une notion de « dé-mesure », de dépassement d'une norme – que ce soit dans le domaine de l'espace (volume et taille), si l'on revient à l'origine du sens métaphorique de mots tels que *grands, hauteur*, dans celui des valeurs (avec le mot *distinction*, les syntagmes prépositionnels *de supériorité, d'importance*, la locution verbale *faire l'important*), ou en relation avec des figures emblématiques d'une hiérarchie sociale (*le grand seigneur, l'aristocrate*) ou spirituelle (*de martyr*). Ce sentiment exagéré de soi conduit à l'abaissement, à la dévalorisation d'autrui, au mépris, que dénotent expressivement les

²⁸⁰ . Cette expression ne rend toutefois pas l'intention de dominer, qui, on va le voir, est prégnante dans les expressions qui contiennent le mot *airs*. Elle dénote plutôt le comportement de celui qui fait des manières dans une situation où l'on attendrait plus de simplicité, plus de naturel.

mots *hautain* et *hauteur*. C'est ce sentiment que l'on fait passer dans une apparence voulue, elle-même excessive, amplifiée. La marque du pluriel, démultipliant en quelque sorte l'apparence, produit cet effet d'emphase, comme s'il s'agissait, au sens quasi littéral du terme, d'en mettre « plein la vue », ce qui explique que le mot *airs* puisse en lui-même suggérer l'affectation, l'ostentation, que soulignent des synonymes tels que *affecter* / *affectation*. Il s'agit de montrer avec outrance qu'on se distingue, qu'on se place au-dessus, qu'on domine les autres. Ce qui ne peut manquer d'être mal reçu par le ou les destinataire(s) : d'où la valeur de péjoration, inscrite avec une relative discrétion dans la définition du *GLLF* (*qui ne convient pas nécessairement*), et commentée explicitement par le *TLF* (*souvent en mauvaise part*).

On peut se demander si cette apparence est durable ou non durable. Le pluriel du mot *airs*, en évoquant les manifestations concrètes et les aspects multiples de cette apparence, donne une image « en situation » de la personne, que soulignent, dans les constructions verbales, les verbes *prendre* et *se donner*, qui dénotent l'entrée dans un état. Toutefois cette interprétation doit être tempérée, par la prise en compte des dispositions psychologiques que révèle l'attitude de la personne. On ne considère pas en principe le sentiment de supériorité, le mépris d'autrui comme des états passagers qui trouveraient à s'exprimer dans des occasions particulières. On les voit plutôt comme des traits constants de la personnalité, qui se manifestent régulièrement dans les relations à autrui. Sauf indication contraire, les *grands airs* qu'on se donne en telle ou telle circonstance seront naturellement rattachés par celui qui les reçoit à un comportement habituel, témoignant d'un état d'esprit relativement permanent.

Avant d'en venir à l'étude du corpus, je mentionnerai une expression qui, me semble-t-il, justifie un traitement un peu à part. Il s'agit des *airs penchés*. Je regroupe les informations données par les dictionnaires :

- Des airs penchés. Avoir, prendre un air penché, des airs penchés : un air pensif, rêveur (*PR*).
- Avoir, prendre des airs penchés : affecter certaines attitudes pour se rendre intéressant (*GR*).
- Prendre, avoir des airs penchés : prendre certaines attitudes dans le but de plaire, de séduire (*TLF*).

On retrouve dans les définitions du *GR* et du *TLF* le terme générique *attitudes* (au pluriel), et les traits d'intentionnalité, avec les verbes *prendre* (*dans le but*), et *affecter* (qui souligne l'ostentation). Mais il s'agit moins ici de montrer sa supériorité, de prendre les autres de haut, que de chercher à attirer l'attention, l'intérêt, la faveur. Et même si cette attitude peut être révélatrice d'une disposition de fond, elle me semble avant tout liée aux occasions qu'on trouve de se faire remarquer ou de déployer sa séduction. La représentation du personnage en situation me semble l'emporter ici sur l'idée qu'on peut se faire de son comportement habituel. L'interprétation du *PR* est à première vue différente, puisque les airs penchés dénotent une disposition intérieure, une activité mentale apparemment coupée d'autrui (*pensif, rêveur*). On pourrait penser qu'on a plutôt à faire ici au sens d'« expression du visage », d'autant que l'expression se rencontre

aussi au singulier. Mais les choses sont plus complexes. Il semble en effet que cet air absent est bel et bien une attitude qu'on se donne – ce qui permet de retrouver l'intentionnalité, l'ostentation – dans l'intention de simuler et d'échapper à autrui. C'est ce qui ressort assez clairement de l'unique citation qui se rattache à cette expression (le mot *air* étant au singulier) :

***Les hommes et les femmes sont si mauvais, si incorrigibles, que je marche toujours avec un petit air penché.* J. RENARD, *Journal*, 1905, p. 1000 (TLF, 3).**

On ne voit guère quelles raisons pourraient pousser le personnage à adopter une attitude de séduction vis-à-vis d'une humanité aussi décourageante ²⁸¹ ... C'est plutôt l'interprétation du *PR* qui convient ici, à condition d'admettre que l'air penché a pour but d'éviter toute relation, tout contact avec autrui. On notera d'ailleurs que ce dictionnaire fait précéder les expressions qu'il cite de la mention *souvent iron.*, ce qui tend à montrer qu'il ne convient pas d'en faire une lecture littérale. Là encore, la disposition d'esprit qu'on veut faire accroire est étroitement liée à des situations limitées dans le temps, même si celles-ci se répètent invariablement (*toujours*). Dans la citation de J. Renard, l'*air penché* se trouve d'ailleurs en fonction de complément circonstanciel de manière, ce qui, on l'a vu, représente une structure tout à fait typique d'emploi du mot *air* au sens d'« expression non durable ». Les expressions relatives à / aux air(s) penché(s) se rattachent au corpus précédent par l'intentionnalité, l'ostentation qu'elles impliquent, mais elles présentent des caractéristiques propres, liées à l'interprétation psychologique et temporelle qu'on peut en faire.

Je passe maintenant à l'étude du corpus.

On retrouve dans trois citations certaines des expressions que nous venons d'étudier, telles quelles : les expressions verbales *prendre des airs* (5), *se donner des airs* (2), et en 6, l'expression nominale *grands airs*, précédée d'une variante expressive du verbe *prendre*, la locution *avoir recours à*. Dans la majorité des autres citations, les verbes introducteurs viennent s'inscrire dans le paradigme ouvert par *prendre* et *se donner* : il s'agit de *reprendre* (7), de *fuir* (qui équivaut au verbe *prendre* nié) (8), et surtout d'*affecter* (en 1, 3 et 4). D'autre part, les caractérisations et le contexte vont dans le sens de l'interprétation que nous avons dégagée à partir des expressions. Nous les prendrons en compte, surtout lorsque les citations contiennent des emplois plus libres du mot *airs*, comme en 9 et en 10.

Certains contextes donnent des indications sur l'attitude, le comportement des personnages. C'est le cas en 3, 6 et 9. Ces indications sont relatives au maintien (*étudier mes poses*), aux mouvements (*préparer mes entrées avec soin*), au comportement vis-à-vis d'autrui (*mettre à la porte d'une maison*), à ce qu'on dit et à la manière de le dire (*rappelaient négligemment les noms illustres qu'elles portaient, et demandaient une pension comme un maréchal de France se plaindrait d'un passe-droit*). Elles illustrent assez bien ce que nous avons dit sur la pluralité concrète des attitudes que recouvre le mot *airs*. Les citations 4 et 5 contiennent des notations plus indirectes ou plus floues. En 4, les élèves qui « snobent » leurs camarades sont vus en mouvement (*en passant près de nous*). En 5, le fait de *montrer* [son] *habileté physique* (sans autre précision) fait partie

²⁸¹ . Cette phrase est citée par le TLF, mais à un endroit qui la désolidarise complètement de la définition des *airs penchés*.

du comportement du personnage. Mais en tous les cas, l'apparence générale ²⁸² et l'aspect physique sont pris en compte.

Passons aux caractérisations, qui sont représentées par les formes suivantes :

- adjectif : faux (10), grands (6), dégagés, écrasants (3), prudes, dégoûtés (4) ;
- syntagme nominal prépositionnel avec un nom abstrait non actualisé : de vertu (7), de fraternité (10) ;
- syntagme nominal prépositionnel avec un nom de personne non actualisé : de mari (8) ;
- syntagme nominal prépositionnel avec un nom de personne actualisé : d'un homme des anciennes cours modernes (1).

Le syntagme infinitival prépositionnel de 9 pose problème. On pourrait l'interpréter comme une caractérisation (équivalant à *(vos airs) de propriétaire*), mais il me semble également proche d'une apposition, qu'on pourrait paraphraser ainsi « avec vos airs, qui consistent à me mettre à la porte d'une maison qui n'est pas la vôtre ».

La plupart de ces caractérisations expriment une notion de supériorité, que ce soit au plan social (où elle s'incarne dans un type aristocratique *un homme des anciennes cours modernes*), au plan moral (*vertu, prudes*), ou dans les relations aux autres (*dégagés, dégoûtés, grands, écrasants*). La hauteur, le mépris s'y ajoutent, comme dans les adjectifs *dégoûtés, grands, écrasants*. Souvent, le contexte vient en renfort pour souligner ou expliciter l'attitude du personnage. Dans les citations 2 et 5, la proposition qui précède l'emploi des expressions *se donner des airs, prendre des airs*, annonce la suffisance du personnage (*on fait le fier*) ou explique son attitude par le désir de domination (*je voulais dominer en toutes choses*). En 7, la vertu est associée à l'*orgueil*, et conduit à rabaisser l'autre (*aplatissait toujours son Crevel sous le poids de sa dignité*). La citation 9, dans laquelle l'occurrence du mot *airs* échappe, à première vue, au moule commun, offre en compensation un contexte particulièrement riche. Le personnage est présenté dans une attitude de domination (*me mettre à la porte d'une maison, vos ordres*) d'autant plus impudente que la situation ne la justifie pas (la maison n'étant pas la sienne !), et de démesure (*vous êtes extraordinaire, votre état d'exaltation*). Enfin, le trait d'ostentation, partout présent puisqu'il vient s'inscrire dans le mot *airs* lui-même, est encore souligné par l'emploi de verbes introducteurs comme *se donner, avoir recours à*, et surtout *affecter* (on trouve également *montrer* dans le contexte de 5). C'est parfois le seul trait qui reste, dans les rares contextes où l'attitude du personnage ne correspond pas nécessairement à un sentiment de supériorité ou de hauteur. Ainsi en 10, où il est simplement question de *faux airs de fraternité* (sans construction verbale), la tromperie qu'on dénonce implique une attitude démonstrative, qui multiplie et exagère les marques d'amitié. Dans la citation 8, où la caractérisation (*airs) de mari* est pleine de reproches latents ²⁸³, on peut penser que

²⁸² . Dans une situation de parole, comme en 6, c'est plutôt la partie haute du corps qui est privilégiée.

²⁸³ . Sur lesquels on ne peut se prononcer avec certitude... On ne peut toutefois exclure que soit comptée au nombre des griefs l'expression trop marquée d'un sentiment de supériorité, d'un désir de domination, qui fait partie du stéréotype social.

ce comportement marital, dont le contexte dénonce les effets indésirables (*(ces airs) qui étouffent l'amour et font bien mal à l'amitié*), est d'autant plus pesant qu'il est profus dans ses manifestations...

Si l'on reprend maintenant le corpus en prêtant attention au caractère durable ou non durable des airs qu'on s'y donne, on se rend compte que la plupart des citations illustrent assez bien ce que nous avançons plus haut. Les temps verbaux ont en effet une valeur de répétition, qu'il s'agisse de l'imparfait (en 1, 3, 5, 7), du présent (2, 4, 8), ou même du passé simple (*je pris des airs écrasants*, en 3), qui ont pour effet de donner aux comportements un caractère habituel. Ce trait est particulièrement appuyé en 7, avec le préfixe du verbe *reprendre* et le déterminant possessif (*ses airs*) qui font de ces manières une constante de la personne. Quand ces comportements sont liés au désir de montrer aux autres sa distinction ou son importance sociale, son assurance, son désir de dominer, sa hauteur, sa vertu, ou quand il s'agit d'une relation conjugale, on peut penser que cette habitude s'installe dans le temps, et que l'apparence que la personne donne d'elle est durable. Plus rarement, il arrive que la répétition d'une attitude soit en relation avec un type de situation, comme en 6 où les *grands airs* ont coutume d'accompagner d'aristocratiques et condescendantes revendications. Dans ce cas, ils n'engagent pas un trait de caractère, et ne caractérisent pas nécessairement de façon durable l'apparence de la personne. Dans la citation 10, les *airs de fraternité* qu'on a pu déployer dans l'intention de séduire sont d'autant plus limités dans le temps, et peu représentatifs des personnages, qu'ils relèvent d'une stratégie destinée à tromper. Enfin dans la citation 9, l'attitude est saisie dans une situation particulière de conflit, où les *airs* sont ceux d'un individu, despotique et excité, qui met l'autre à la porte. Quelles que soient les implications psychologiques et relationnelles de cette situation, l'apparence se limite ici au temps de l'échange.

Un mot enfin sur les structures présentes dans ce corpus. Elles sont de plusieurs sortes :

- la structure de base avec *avoir*, dans laquelle on ne trouve que des hyponymes, tels que *prendre* (5), *reprendre* (7), *se donner* (2), *affecter* (3, 4), *avoir recours à* (6), ou le verbe *fuir* qui joue le rôle d'antonyme en 8. Ce dernier exemple présente également une variante dans l'actualisation du mot *airs*, qui n'est pas précédé de l'article indéfini ; ce fait s'explique par l'emploi du verbe *fuir*, qui présuppose l'existence des airs qu'il convient d'éviter (on ne dira pas **fuis des airs de mari*, mais *fuis les airs de mari*). Dans le contexte, le démonstratif souligne (quasi déictiquement) la détermination, et prépare l'explication contenue dans la relative ;
- la nominalisation, sous sa forme simple (*vos airs* en 9, *leurs airs* en 10), et enchâssée (*les airs d'un homme des anciennes cours modernes*, en 1).

La structure dominante est donc du type *avoir un air* (+ constituant adjectival), comme dans les contextes où le mot *air* a le sens « expression non durable ». Cette convergence peut s'expliquer par le fait que le pluriel du mot *airs* nous oblige au départ à saisir l'attitude de la personne « sur le vif » pour ainsi dire, à travers des manifestations concrètes limitées dans le temps, même si celles-ci entrent dans le cadre d'un comportement habituel qui traduit un certain état d'esprit. Les variantes lexicales de cette structure sont

toutefois différentes d'une signification à l'autre. Les verbes retenus ici traduisent nettement l'intention, l'ostentation, alors qu'avec la signification « expression du visage », ils se contentent de souligner la mobilité de l'expression. On notera qu'un même verbe, comme *prendre*, sera interprété différemment d'un emploi à l'autre. Dans le cas de l'expression non durable, ce verbe soulignait simplement le changement d'état, la mobilité de l'expression. Ici il est au contraire chargé d'intentionnalité. Quant aux nominalisations de forme simple (*vos airs, leurs airs*), elles relèvent de conditions d'emploi particulières. Les deux contextes expriment la distance, la dépréciation. Par cette construction, dans laquelle l'apparence forme un tout avec la personne, on peut en quelque sorte repousser cette image « en bloc », le déterminant possessif prenant une valeur péjorative. Dans le cas de la nominalisation enchâssée, l'attitude est rapportée à un idéal d'aristocratie contenu dans le syntagme nominal prépositionnel. L'apparence a donc ici des caractéristiques plus sociales que psychologiques. Même si la personne, en s'appropriant ces airs, entend montrer une certaine supériorité, le souci de l'image sociale semble plus fort ici que la disposition intérieure où l'on se trouve. Et le personnage paraît peut-être moins imbu de lui-même que dans les autres exemples...

5 – Le mot *air* appliqué aux choses

Nous tenons finalement trois significations du mot *air* relatives à la personne :

- l'apparence expressive plus ou moins durable du visage ;
- l'apparence générale habituelle de nature sociale ;
- l'apparence générale expressive, plutôt durable.

Le problème est maintenant de savoir s'il est possible de rencontrer des significations du mot *air* appliqué à des choses, qui ne soient pas simplement des emplois métaphoriques d'auteur. Et si tel est le cas, il faut chercher à établir le type de relation qui existe entre ces significations et celles relatives à la personne. Même si l'on admet le principe d'une dérivation métaphorique, encore faut-il savoir si le passage se fait de façon indifférenciée (à partir d'une signification générale d'« apparence de la personne »), ou différenciée en fonction de chacune des trois significations.

Je donne la totalité des exemples relevés dans les dictionnaires :

1. ... et il a relevé ses chaussettes, qui avaient un peu l'air mélancolique. L. ARAGON, *Les Beaux quartiers*, 1936, p. 257 (TLF, 61). **2. Si bien qu'on vous admire, écouteurs infidèles, (...)Et que l'eau, palpitant sous le chant qui l'effleure, Baise avec un sanglot le beau saule qui pleure ; Et que le dur tronc d'arbre a des airs attendris ; ...** V. HUGO, *Les Contemplations, En écoutant les oiseaux*, t. 2, 1856, p. 34 (TLF, 73). **3. Des nuées de mouettes passaient devant les fenêtres, et s'ébattaient sur les berges de l'Arve, dont le cours rapide mais peu profond se donnait des airs de torrent en couvrant d'écume ses rochers à fleur d'eau.** R. MARTIN DU GARD, *Les Thibault, L'Été 1914*, 1936, p. 21 (TLF, 75). **4. Quant à ces petits diamants, ils vous ont un air de vérité (France).** (GLLF) **5. Beaucoup de voitures, beaucoup de bruit, l'air d'une capitale, un petit Paris méridional, voilà Naples.** G. FLAUBERT, *Correspondance*, 1851, p. 127 (TLF, 69). **6. Sur la nappe blanche, deux flambeaux d'argent prêtaient un faux air de richesse à cette pièce**

pauvrement meublée où les derniers rayons du soleil couchant brillaient encore au bas d'une plinthe. J. GREEN, Moïra, 1950, p. 9 (TLF, 66). 7. ... elle voulait donner un air « fiançailles » à cette liaison, pour que les apparences fussent sauvées, mais seulement un air, pas de réalité. H. DE MONTHERLANT, Pitié pour les femmes, 1936, p. 562 (TLF, 64). 8. Il était assis sur un banc de pierre, sous l'arcade d'une galerie qui donne à la maison du Bon-Sauveur des airs d'ancien cloître. J. BARBEY D'AUREVILLY, Troisième memorandum, introd. 1856, p. 63 (TLF, 74).

Je vais essayer de montrer, à partir de ce corpus, qu'une étude fine du contexte peut permettre de rattacher ces emplois du mot *air* à chacune des significations relatives à la personne.

Si je reprends tout le corpus de citations, sans exclure celles qui contiennent des métaphores vivantes, c'est que ces exemples vont me permettre de montrer comment se fait progressivement l'intégration à la polysémie du mot *air* des emplois de ce mot relatif aux choses.

Les occurrences des citations 1 et 2 renvoient à la signification « expression du visage », en raison des caractérisations du mot *air* qui dénotent un sentiment, une émotion. J'ai déjà signalé que ces emplois figurés me paraissaient relever, non d'un fonctionnement polysémique du mot *air*, mais d'une personnification voulue par l'auteur. J'avance ici une explication. La signification « expression du visage » est particulièrement marquée par le trait humain, en ce qu'elle s'attache au visage et à la psychologie, c'est-à-dire à des caractéristiques spécifiques de l'être humain. Ces traits sont trop saillants pour que les significations relatives aux choses puissent en quelque sorte les intégrer, les assimiler. Ils restent donc « en l'état », comme acquis à l'humain, et ne peuvent que s'appliquer métaphoriquement dans les contextes où le mot *air* se dit des inanimés. Cette personnification peut être humoristique, lorsqu'elle touche un accessoire intime et pourtant sous-estimé, comme des *chaussettes* (1) qui se révèlent soudainement à l'unisson des sentiments de leur propriétaire. Elle fait partie de la tradition poétique lorsqu'elle humanise des éléments de la nature, comme dans la citation 2 où le procédé envahit tout le contexte.

La citation 3 emprunte très clairement l'expression *se donner des airs* dans le sens de « se donner une attitude ostentatoire », puisqu'il s'agit d'un cours d'eau peu profond qui donne l'impression d'avoir l'ampleur et la violence d'un torrent. On retrouve donc ici la signification « apparence générale expressive », liée à l'emploi du mot *airs* au pluriel. Or cette signification implique également une forte présence de l'humain, en raison des traits d'« intentionnalité », d'« ostentation » qui la caractérisent. Là encore, ces traits résistent dans la transposition qu'on fait de cette signification aux non animés, et produisent une véritable métaphore de personnification. Le cours d'eau qui, sortant en quelque sorte de sa vraie nature, prend le volume et la force d'un torrent, peut être assimilé, au plan humain, à celui qui fait l'important, le grand seigneur, en se donnant une apparence qui le place au-dessus de sa condition.

Je pense que le processus n'est plus tout à fait le même avec la citation 4. Attribuer *un air de vérité* à des diamants, c'est dire que l'apparence de ces pierres pourrait exprimer leur nature réelle, qu'elle constitue un indice d'authenticité. C'est la signification « apparence générale expressive de la personne », en tant qu'elle renvoie à une

composante intérieure de l'être qui convient ici. Or cette signification peut être assez facilement transposée dans le domaine du non animé : il suffit que l'on passe à une caractérisation non psychologique du mot *air*, susceptible, comme c'est le cas ici, de s'appliquer à des choses. Il n'y a pas dans cette signification d'autre trait qui rappelle de manière spécifique la présence humaine. Il me semble que cela facilite le glissement de signification, de l'apparence expressive de la personne à l'apparence significative d'une chose. Tout au plus reste-t-il dans le mot *air* une trace de l'attache première à l'homme, qui justifie, dans le contexte, la présence de quelques éléments discrets de personnification, comme la connotation hypocoristique de l'adjectif *petits*, et le datif éthique (*ils vous ont un air de vérité*), qui feint d'établir un lien personnel entre la personne et la chose...

La citation 5 esquisse la vue d'ensemble d'une ville, Naples, à travers deux notations, la circulation et le bruit, tous deux intenses. Il est dit que cette ville de Naples présente l'aspect d'une capitale (par exemple, *Paris*) – ce qu'elle n'est pas. L'apparence de cette ville se trouve donc caractérisée par référence à une ville de dimension supérieure, occupant le premier rang dans son pays. Ce contexte du mot *air* n'est pas sans évoquer l'apparence générale d'une personne rapportée à un type social (comme dans *on a l'air d'un laquais*). Le transfert de l'humain au non animé pose ici d'autant moins de problème que la caractérisation procède d'une évaluation sociale, à l'échelle de l'individu dans un cas, et portée à la mesure d'un important groupement humain dans l'autre. S'il y a trace d'un trait humain, il faut, là encore, le chercher dans la signification première, relative à la personne, dont celle-ci est dérivée. Le contexte semble confirmer cette trace, sinon par l'emploi de l'adjectif *méridional* qui peut se rapporter à une personne, du moins par la syntaxe expressive qui mime, par la juxtaposition de phrases nominales, et surtout le *voilà* final, le cadre limité et familier d'une situation où l'on présenterait quelqu'un.

La citation qui suit (6) nous met en présence d'un intérieur (une *pièce*) dont l'apparence, empruntée au sens quasi littéral du terme (si l'on en croit le verbe *prêtaient*), s'avère contraire à la réalité (*un faux air de richesse s'oppose à pauvrement meublée*). L'occurrence du mot *air* est encore plus proche ici de la signification d'apparence sociale, dans la mesure où la caractérisation, qui dénote une évaluation du niveau de fortune, pourrait aussi bien convenir à une personne. On se souvient de l'*air misère* de la jeune femme sans bijoux... La citation 7 nous introduit dans le domaine de l'abstraction, puisqu'on parle de l'air d'une relation amoureuse (*liaison*). Cette relation doit avoir l'apparence d'une situation officiellement reconnue – ce qu'indique le nom en fonction épithète *fiançailles* (la construction néologique étant soulignée par les guillemets). Là encore, c'est la signification d'apparence sociale qui convient, dans la mesure où le mot *fiançailles* dénote un engagement ayant un caractère public. Cet *air* « fiançailles » est, dans ce contexte, d'autant plus tourné vers l'extérieur, qu'il ne doit être que de façade (*pour que les apparences fussent sauvées*), sans fondement réel (*un air, pas de réalité*).

Jusqu'à-là, j'ai essayé d'établir, parmi les emplois du mot *air* appliqué aux choses, une distinction entre les métaphores vivantes dues au contexte et les significations proprement dites de ce mot. Mais il est des cas qui résistent à un partage aussi tranché. J'en veux pour exemple la citation 8. Il y est question d'une maison dont l'apparence fait penser à celle d'un ancien cloître. Cette caractérisation qui se fait en référence à un autre

établissement, à caractère religieux, a une composante sociale, et cet emploi du mot *air* est en filiation avec la signification d'« apparence générale » de la personne qui serait évaluée en fonction d'un type social (dans une construction du type *un air de prêtre*). Le passage de l'humain aux choses joue là encore sans difficulté sur cette communauté de point de vue. Mais cette analyse me semble un peu courte pour deux raisons. D'abord la caractérisation, fondée sur un lieu tout imprégné de la vie spirituelle qu'on y mène (ou qu'on y a menée, puisqu'il s'agit d'un *ancien cloître*), tend à prendre une dimension intérieure, morale, que souligne le processus marqué d'adjectivation (nom sans actualisation). On est proche ici du type de qualification rencontrée avec l'adjectif *sacerdotal* (citation 4 du *TLF*), qui pouvait se dire à la fois de l'aspect extérieur et de l'attitude intérieure du personnage. Ce faisant, on glisse doucement de l'apparence sociale à l'apparence expressive, plus spécifiquement humaine. Mais il y a plus. Le pluriel du mot *airs*, dans ce contexte positif où la maison s'élève en quelque sorte au-dessus de sa condition profane, prend une valeur d'emphase, qui souligne à la fois l'expressivité de l'apparence (d'un bâtiment conscient de sa valeur), et son caractère ostentatoire. L'« humanité » de l'objet s'en trouve renforcée, et, avec elle, la prégnance de la métaphore de personnification... Si j'hésite dans mon interprétation, c'est que les indices que je viens de relever sont relativement ténus, et que l'on peut très bien n'attribuer au pluriel du mot *airs* qu'une emphase de pure forme. Dans ce cas, la lecture dénotative l'emporte (deux bâtiments étant comparés l'un à l'autre), et avec elle, la signification d'« apparence sociale », qui, on l'a vu, peut facilement passer de l'homme aux choses. Il reste que si l'on est sensible aux « harmoniques » des mots et des formes, l'on pourra toujours rattacher cet exemple aux métaphores vivantes.

Enfin je mettrai à part le cas un peu particulier que présente cette citation :

9. Charles IV ne nous montre qu'un trait nouveau, le désir de paraître ; c'est qu'il avait été élevé à la cour de France, et que les circonstances le forcèrent toute sa vie à vivre parmi les étrangers ; or nous avons vu le caractère, l'art lorrains, toujours craintifs de paraître ridicules, prendre l'air à la mode. M. BARRÈS, *Un Homme libre*, 1889, pp. 115-116 (TLF, 37).

Le mot *air* s'applique à deux supports en même temps, *le caractère et l'art lorrains*. Ce sont des noms abstraits, mais qui dénotent des réalités intégrées à l'homme (*caractère*), ou à son champ d'activité (*art*) : ici la relation se fait au groupe humain, à travers l'adjectif *lorrains* (qui équivaut à « des Lorrains »). La caractérisation du mot *air* (*à la mode*) relève apparemment d'un jugement social, puisqu'elle dénote la conformité aux goûts, aux manières en cours dans une société donnée. Le contexte, avec l'emploi du verbe *prendre* (ayant le trait agentif) et de l'adjectif à valeur psychologique *craintifs*, pousse à interpréter métonymiquement les noms abstraits comme représentant les personnes elles-mêmes. Dans ce contexte, voyons quelle(s) signification(s) est susceptible de prendre le mot *air*, selon qu'on prend en compte l'un ou l'autre de ces supports abstraits. Si l'on rattache *l'air à la mode* aux Lorrains *via* leur *caractère*, l'énoncé peut être paraphrasé de la façon suivante : « Les Lorrains, en raison de leur caractère, prennent l'air à la mode ». Le mot *air*, s'il se rapporte figurément au nom abstrait *caractère* (mis pour *les Lorrains* par synecdoque d'abstraction) vise en fait les personnes. Il ne fait donc l'objet ni d'une métaphore, ni d'un transfert de signification de l'humain au non animé, et il prend, dans ce contexte, la signification d'« apparence sociale ». L'interprétation n'est pas la même

quand on rapporte, par le même processus métonymique, l'*air à la mode* à l'art lorrain. On entend par là que les Lorrains suivent la mode dans leur expression artistique, ce qui revient à dire, non que leur apparence à eux est conforme au goût du jour, mais qu'ils donnent à leurs œuvres la marque du courant esthétique dominant. Il en résulte que l'*air à la mode* s'applique à des choses, et que l'on peut voir dans cet emploi du mot *air* un transfert de l'apparence sociale de la personne à l'apparence esthétique de l'objet d'art, l'une et l'autre relevant de jugements portés en fonction de critères définis par la société. Au terme de cette double analyse, on se trouve finalement en présence de deux significations du mot *air* pour une seule occurrence... En conséquence de quoi, ces deux significations, pour s'ajuster l'une à l'autre, auront tendance à gommer leurs traits spéci-fiques. Il en résulte une signification commune d'apparence sociale, qui reste abstraite, sans substrat référentiel précis, comme suspendue entre le monde des personnes et celui des choses... Le résultat est plutôt décevant, mais il prépare peut-être certaines significations subduites que nous verrons par la suite.

On vient de voir qu'il est possible de corréliser les emplois du mot *air* appliqué à des choses aux significations relatives à la personne. Une règle générale semble se dégager. Plus la signification relative à la personne est marquée par le trait « humain », plus la transposition est difficile. C'est le cas de l'apparence expressive du visage qui ne peut passer dans des significations relatives aux choses, et produit de véritables métaphores de personnification. L'apparence générale expressive est plus accommodante, dans la mesure où l'on peut dire de certaines choses (comme les *petits diamants* de France) que leur aspect « exprime » (ou non) leur vraie nature.

Mais la signification qui se prête le mieux à cette dérivation des personnes aux choses est sans conteste l'apparence sociale, qui implique un type de jugement susceptible de s'appliquer à diverses réalités, concrètes ou abstraites. On remarquera que ces réalités (ville, habitat, relations) font partie du cadre, des modalités de vie des êtres humains. Les significations ainsi obtenues par transposition d'un domaine à l'autre ne font plus véritablement image, mais il semble toutefois qu'elles conservent quelque trace du trait humain qui signe leur appartenance d'origine.

Il reste à statuer sur le cas du petit nombre d'exemples relatif aux choses, qui contiennent la fameuse séquence *avoir l'air*. On connaît les données du problème. Soit le mot *air* a son autonomie syntaxique et sémantique, soit il est pris dans la locution *avoir l'air*. Ce n'est que dans le premier cas qu'on peut lui attribuer l'une des significations identifiées précédemment. Précisons que, si la première interprétation doit être sou-mise à évaluation, la seconde est toujours possible. Cela signifie que, dans le meilleur des cas, l'interprétation reste ambiguë... Je me prononcerai donc uniquement sur le fait de savoir si le mot *air* peut (et non *doit*) être considéré comme un lexème de sens plein dans les contextes où il se trouve.

Voici les citations :

- 1. Vraiment aussi, il trouve que cet arbre a trop l'air en bois. J. RENARD, *Journal*, 1894, p. 210 (TLF, 68).**
- 2. Les citernes remplies avaient l'air de boucliers d'argent(Flaubert). (GLLF)**
- 3. Il a, dans la cuisse, une douleur rhumatismale qui a tout l'air d'une sciatique. E. et J. DE GONCOURT, *Journal*, févr. 1880, p. 59 (TLF, 70).**
- 4. L'univers porte en soi d'infaillibles conseils Dont la sagesse a l'air d'une**

atroce démente :... SULLY PRUDHOMME, *La Justice, Commencements, 1878, p. 88 (TLF, 65)*. 5. **Il neigeait. Je regardais par la fenêtre les flocons immaculés s'amasser sur le gazon. Peyrot sonna. J'ouvris moi-même. — Je savais vous trouver, monsieur, par un temps pareil. — Un temps qui déshonore le pays. — ça en a tout l'air. Il va bientôt falloir un traîneau.** J. DE PESQUIDOUX, *Le Livre de raison, t. 3, 1932, p. 86 (TLF, 72)*.

Je propose, pour y voir plus clair, de détacher la suite *l'air* + adjectif / syntagme nominal prépositionnel du verbe *avoir*, et de l'introduire sous la forme d'une construction libre où le mot *air* ne peut avoir que sa pleine signification, dans une suite de syntagmes et à l'intérieur d'une phrase que j'invente. Voici ce que donne ce remaniement (pour lequel j'implore l'indulgence de nos chers disparus) :

- * Une haute taille, un feuillage touffu, l'air en bois, voilà l'arbre en question. 1.
- Une forme harmonieuse, une belle couleur, l'air de boucliers d'argent, voilà les citernes du jardin. 2.
- Des élancements réguliers, des picotements répétés, l'air d'une sciatique, voilà la douleur rhumatismale dont il se plaint. 3.
- Une présence universelle, un grand discernement, mais l'air d'une atroce démente, voilà la sagesse des conseils de l'univers. 4.
- ? Du vent, de la neige, l'air d'un temps qui déshonore le pays, voilà ce que nous avons sous les yeux. 5.

[je souligne les séquences contenant le mot *air*]

La première phrase est inacceptable, à la différence des deux suivantes qui me semblent tout à fait recevables. La quatrième est certes bien bizarre, mais cela est surtout dû au fait que le type de manipulation que j'ai choisi en rajoute encore dans l'abstraction, et conduit à une telle sophistication de l'expression que l'acceptabilité de l'énoncé s'en trouve masquée. En revanche, la dernière phrase ne me paraît pas acceptable. Ces résultats appellent quelques commentaires. En 1, la caractérisation concrète (l'adjectif assimilé *en bois*) est incompatible avec la notion même d'apparence, qui dénote, non ce qui est, mais ce qui est vu, et récuse en conséquence les qualificatifs de nature au profit des caractéristiques pouvant être soumises à l'évaluation de l'observateur²⁸⁴. En 2, l'apparence des citernes se trouve rapportée à celle d'objets plus nobles par leur matière, leur destination (les *boucliers d'argent*), ce qui autorise à voir dans cet emploi du mot *air* la transposition de la signification « apparence sociale ». En 3, la douleur a une forme qui dénote, « exprime » pour ainsi dire, un type d'affection (*sciatique*), ce qui favorise cette fois le transfert de la signification « apparence expressive »²⁸⁵. Il en est de même en 4, où, si l'on surmonte un premier mouvement de recul, on s'aperçoit que la sagesse a une

²⁸⁴ . Il ne serait toutefois pas impossible de donner au syntagme *l'air en bois* l'interprétation « l'air d'être en bois », qui sous-entend la locution (*avoir*) *l'air* et rétablit l'acceptabilité de l'énoncé. On notera qu'avec les constructions qui n'autorisent pas cette lecture (comme par exemple * *Cet arbre a un air en bois*), l'incompatibilité de la caractérisation et du mot *air* se trouve confirmée.

²⁸⁵ . J'ajoute que, dans l'un et l'autre cas, la construction du type *avoir un air* est possible : *Les citernes remplies avaient un air de boucliers d'argent ; Il a, dans la cuisse, une douleur rhumatismale qui a un air de sciatique*.

apparence qui la dessert, en ce qu'elle exprime son contraire, la démence²⁸⁶. Mais en 5, où l'on parle du temps qu'il fait, il semble bien difficile d'attribuer à la situation météorologique en question (désignée de surcroît de façon indéterminée par le démonstratif) une apparence de nature sociale ou expressive. Le fait que l'interprétation du mot *air* comme lexème de sens plein dans trois des exemples ci-dessus soit possible – même si elle ne s'impose pas en raison de la concurrence de l'autre interprétation – montre que le champ d'application du mot *air* dans le domaine du non animé est relativement ouvert, puisqu'on trouve ici des objets (*citernes*), des sensations (*douleur*), des qualités abstraites (*sagesse*). On notera que là encore il s'agit de réalités qui font partie du monde ou de l'expérience humaine.

Le problème de la transposition de l'air des personnes à l'air des choses doit donc être traité de façon plus nuancée qu'il n'apparaissait à la lecture des dictionnaires. Ceux-ci n'ayant pas toujours bien démêlé les différentes significations relatives aux personnes ne pouvaient qu'aborder confusément les diverses possibilités d'interprétation de l'air des choses. Il est certain que si l'on garde à l'esprit, de manière prégnante, la signification « expression du visage », les objets inanimés, même s'ils ont une âme, résistent... Mais les deux autres significations sont, elles, plus riches en potentialités, dans la mesure où les traits spécifiques qu'elles contiennent, qu'il s'agisse de l'apparence sociale ou de l'apparence expressive, impliquent des points de vue qu'on peut aisément appliquer à des choses. On se rend compte alors que le monde de l'animé (humain) et du non animé ne sont pas aussi clivés que pourraient le faire croire certaines dichotomies linguistiques, et qu'ils relèvent en grande partie de jugements communs. On notera toutefois que les choses concernées, si diverses soient-elles, sont, d'une manière ou d'une autre, étroitement associées à l'homme. Mais existe-t-il finalement beaucoup de non animés qui échapperaient à l'attraction anthropocentrique ?

6 – Significations subduites

Les trois significations relatives à la personne impliquent, chacune à sa façon, une visualisation de l'apparence physique, qu'il s'agisse du visage, ou de la ligne du corps, de l'habillement, du maintien, des manières, des gestes... Par subduction, le mot *air* peut affaiblir ce substrat référentiel pour ne conserver que les traits sémantiques les plus abstraits²⁸⁷. Il en est ainsi de certaines expressions que je vais examiner, et aussi, me semble-t-il, d'emplois du mot *air* suivi d'un syntagme infinitival prépositionnel.

Commençons par le contingent assez important des expressions relatives à la ressemblance. Voici le premier lot :

« Les enfants ont presque toujours l'air du père ou de la mère » (Nouv. Lar. ill.)

²⁸⁶ . Là encore, on pourrait dire aisément [...] *d'infaillibles conseils dont la sagesse a un air de [...] démence*.

²⁸⁷ . Nous avons vu, dans la présentation, que, pour J. Picoche, la métaphore est une forme de subduction. J'ai préféré, dans l'étude de mon corpus, disjoindre les significations métaphoriques, appliquées aux choses, des significations proprement subduites, que j'examine ici. Ce choix permet de dissocier plus clairement les significations qui se rapportent aux choses de celles qui concernent la personne. Et il n'est pas sans fondement théorique si l'on évoque l'image associée de M. Le Guern, qui caractérise, de manière spécifique, la métaphore.

TLF).

- Avoir des airs de quelqu'un. Avoir un faux air de quelqu'un (GR).
- Avoir un faux air de qqn : une vague ressemblance (PR).
- Avoir un faux air de qqn : avoir quelque ressemblance avec lui (TLF).
- Avoir un faux air de : une certaine ressemblance avec (GLLF).

Il a un faux air d'un trompette de chez nous (Nerval) (GLLF).

On se trouve en présence d'une structure de nominalisation enchâssée du type :

- quelqu'un¹ a un air --> l'air de quelqu'un¹ --> quelqu'un² a l'air de quelqu'un¹.

On part de l'apparence d'une personne, mais qui n'est ni l'apparence sociale, ni l'apparence expressive. On pourrait parler d'une apparence « naturelle », qui résulte des traits du visage et de l'aspect physique, sans qu'interviennent de critères d'évaluation d'ordre social ou psychologique. Cette apparence est rapportée en tant que telle à un nouveau support, et elle se trouve mise, de ce fait, en facteur commun entre les deux personnes. Rappelons que, dans ce cas, le complément du mot *air* (par exemple, *l'air du père ou de la mère*) est un véritable complément déterminatif à valeur référentielle, qui renvoie à une personne déterminée, et n'a aucune vocation adjectivale. On sait toutefois que cette apparence ne peut se reproduire à l'identique d'une personne à l'autre. On comprend donc nécessairement qu'avoir l'apparence de quelqu'un, ce n'est pas la reprendre entièrement, mais la détenir en partie – ce qui fonde précisément la notion de ressemblance. C'est ce trait d'approximation qu'on trouve dans l'adjectif *faux* (*avoir un faux air de qqn*), et qui entraîne les formulations plus nuancées (*vague, quelque, certaine*) des définitions.

Je précise pour quelles raisons il me semble avoir à faire ici à une signification subduite du mot *air*. D'une part, l'apparence n'est pas spécifiée, et d'autre part, elle est soumise à une comparaison entre deux personnes. Ces deux facteurs favorisent une vue plus abstraite des choses, qui, sans éliminer complètement l'aspect physique qui est au point de départ de la représentation, le tient toutefois plus à distance que dans les autres significations relatives à la personne. On peut rapprocher le mot *air* du synonyme *ressemblance* que lui donnent les dictionnaires. Même si ce mot implique la prise en compte des traits physiques de la personne, il tend à faire dominer, dans sa signification, le rapport plus abstrait de comparaison.

On peut rattacher à ce groupe l'expression régionale *donner de l'air à quelqu'un*, présentée comme synonymique d'*avoir de l'air de quelqu'un* (et qui, en quelque sorte, inverse le sens de la comparaison) :

[...] Nous disons : Donner de l'air à quelqu'un, pour signifier : Avoir de son air, avoir sa tournure, avoir son allure, lui ressembler à plusieurs égards. Il donne beaucoup d'air à son frère, et encore davantage à son oncle. Expression méridionale. J. HUMBERT, Nouveau glossaire genevois, 1852, p. 13 (TLF, 47).

Il est toutefois possible que cette expression, donnée comme régionale, et mise en relation avec la construction classique *avoir de son air* (présente dans la définition), représente un emploi vieilli, localement conservé.

Je passe au second groupe d'expressions :

- Ils ont un air de famille : ils se ressemblent ; ils semblent être des proches parents (GR).
- Avoir un air de famille : avoir une certaine ressemblance (GLLF).
- Il y a entre eux un air de famille (PR).

Ghéon a pris un air de ressemblance avec le brave curé de Cuverville. A. GIDE, Journal, 1917, p. 627 (TLF, 20). — Entendons-nous : vous ne refuserez pas d'admettre qu'il puisse exister entre des individus plus ou moins liés par le même secret, les mêmes mensonges, une certaine ressemblance — ce que les bonnes gens appellent un air de famille ! — L'air de famille, c'est tout, et ce n'est rien, ça échappe aux classifications ordinaires, il faut plus que de l'œil pour le reconnaître, un don... une faculté. J'ai ainsi une vieille parente un peu folle qui repère jusqu'à des cousinages éloignés. G. BERNANOS, Un Crime, 1935, p. 845 (TLF, 22). Nous nous regardions à la dérobée. Il y avait entre nous, me sembla-t-il, un air de parenté : quelque chose de pauvre, d'inquiet, d'humilié ; une certaine défiance réciproque, aussi. G. DUHAMEL, Confessions de minuit, 1920, p. 122 (TLF, 21).

Il y a trois expressions, qui présentent la même structure : *air de famille*, *air de parenté*, *air de ressemblance*, le mot *air* étant suivi de syntagmes nominaux prépositionnels contenant un nom abstrait non actualisé. On peut paraphraser ainsi cette relation : « un air d'être de la même famille », « un air d'être parents », « un air de se ressembler ». C'est-à-dire que ces expansions ont, sous couvert d'une fonction de caractérisation, le rôle de définir l'apparence, de préciser en quoi elle consiste. Dire de deux personnes qu'elles ont un air de famille, c'est dire que ce qui apparaît de ces personnes, c'est qu'elles sont, ou pourraient être, de la même famille. La signification du mot *air* est encore plus subduite que précédemment, dans la mesure où ce mot, même s'il implique l'aspect physique de la (ou des) personne(s) concernées, a pour véritable support le nom qui exprime la relation entre ces personnes – ce qui confère un certain degré d'abstraction à l'apparence. Ces expressions ont d'ailleurs un champ d'application plus ouvert que les précédentes, puisqu'elles peuvent, au-delà de la ressemblance physique, renvoyer à des strates plus profondes de l'être (ne faut-il pas *plus que de l'œil* pour reconnaître l'air de famille !), évoquer des parentés morales, des affinités d'ordre affectif...

On notera que l'expression *un air de parenté* peut, sans produire d'effet métaphorique, s'appliquer à des non animés, les plantes en particulier, qui relèvent de principes de classification inspirés des familles humaines :

Les jardiniers descendirent de leurs carrioles une collection de Caladiums qui appuyaient sur des tiges turgides et velues d'énormes feuilles, de la forme d'un cœur ; tout en conservant entre eux un air de parenté, aucun ne se répétait. J.-K. HUYSMANS, À rebours, 1884, p. 119 (TLF, 67).

Venons-en aux emplois du mot *air* suivi d'un syntagme infinitival prépositionnel. Je prendrai l'exemple suivant :

Tu as l'air de me le reprocher. (PR)

Nous retrouvons la séquence *avoir l'air* qui complique toujours les choses... Il est

évidemment possible – et c'est même peut-être l'interprétation la plus naturelle – de considérer qu'on a à faire ici à la locution *avoir l'air*. Mais on ne peut complètement écarter une interprétation plus forte, qui rapprocherait (au plan sémantique) cet énoncé de la construction avec attribut de l'objet, soit : *Tu as l'air réprobateur / elle a l'air réprobateur*. Comment justifier cette interprétation ? Le verbe *reprocher* a une composante psychologique : on n'imagine guère qu'on puisse formuler un jugement défavorable à l'adresse de quelqu'un sans quelque acrimonie... De ce fait, on peut comprendre que la personne en question a, pour ainsi dire, « l'air du reproche », c'est-à-dire l'apparence expressive qui correspond à ce comportement, à la fois extérieur et intérieur. Cette autre interprétation correspondrait à un découpage différent du précédent, soit :

Tu [as l'air] [de me le reprocher] (avec locution). Tu as [l'air de me le reprocher] (sans locution).

Je précise que je m'en tiens à cette opposition binaire et simplette, en attendant de faire une étude plus approfondie de la locution *avoir l'air* – ce qui ne va plus tarder (et compliquera sérieusement les choses...).

S'il est possible de mobiliser ici cette signification du mot *air*, c'est à travers les deux traits d'« apparence » et d'« expressivité », qui conviennent à l'attitude contenue dans le verbe à l'infinitif. La représentation physique figure très à l'arrière-plan, en pointillé en quelque sorte, comme attachée à la personne virtuelle de l'infinitif (l'air de reprocher pouvant être paraphrasé par « l'air de quelqu'un qui reproche »). On retrouve cette possibilité d'interprétation chaque fois que le mot *air* est suivi d'un infinitif qui dénote une action ou un état qui a, ou peut prendre, une dimension psychologique, comme dans les syntagmes et citations suivantes :

1. Avoir l'air de s'intéresser à qqch. [...] (GR). 2. Cet enfant a l'air de bien vous aimer, Madame (Daudet). (GLLF) 3. Je m'avançais vers elle et, modeste, ingénu : « Vous m'avez accordé cette valse, Madame ? » J'avais l'air de prier n'importe quelle femme, Elle me disait : « oui », comme au premier venu. SULLY PRUDHOMME, *Les Vaines tendresses, Invitation à la valse, 1875, p. 160 (TLF, 30).*

Rappelons que, chaque fois qu'on est en présence de la séquence *avoir l'air* (en 1, 2 et 3), l'interprétation locutionnelle est, non seulement toujours possible, mais aussi fortement plausible. Il n'empêche qu'on peut aussi « resémantiser » le mot *air* en lui donnant la signification « apparence expressive », en relation avec les infinitifs qui impliquent une attitude intérieure (attention en 1²⁸⁸, déférence en 3, sentiment en 2).

On relève aussi les expressions *en avoir l'air*, *sans en avoir l'air*, dans lesquelles le clitique *en* représente une construction infinitive :

- En avoir l'air : sembler, paraître (TLF).
- Sans en avoir l'air : en feignant de faire autre chose, en faisant croire le contraire (GLLF).
- Sans en avoir l'air : sans le laisser voir, sans le laisser paraître (TLF).

²⁸⁸ . Le GR met sur le même plan les deux syntagmes *avoir l'air de s'intéresser à qqch.*, *de travailler...* Je ne retiens que le premier dans la mesure où il me semble plus difficile de lier une quelconque expressivité à l'action de *travailler* (la paraphrase « l'air du travail » ne me semble guère pertinente).

Les commerçants d'Edimbourg jugèrent que ce jeune homme à tête de fille était plus dangereux qu'il n'en avait l'air, et lui souhaitant le bonsoir avec respect, redescendirent à toute vitesse. A. MAUROIS, *Ariel ou la Vie de Shelley*, 1923, p. 75 (TLF, 40).

Mais ces expressions ne me semblent pas relever de l'interprétation sémantique « forte » (apparence expressive). La négation porte nécessairement ici sur la séquence *avoir l'air* (comme c'était déjà le cas dans les expressions *sans avoir l'air d'y toucher*, *n'avoir pas l'air d'y toucher*). De plus, la présence du clitique donne à l'expression un degré plus fort d'abstraction et de figement : il n'y a plus de mise en relation effective entre le mot *air* et l'attitude que dénoterait une forme infinitive. Quant aux définitions des dictionnaires, soit elles font appel aux synonymes *sembler*, *paraître*, soit elles proposent des paraphrases qui expriment de manière globale l'extériorité du comportement, l'intention de dissimulation. Le mot *air* n'y trouve pas d'équivalent propre.

Et l'on en vient enfin à la locution verbale *avoir l'air* ! Last, but not least...

Deux dictionnaires, le *PR* et le *GR*, présentent une sous-entrée *avoir l'air*. Mais, comme on l'a vu, le contenu de ces sous-entrées montre à l'évidence que l'ambiguïté de cette séquence n'a pas été reconnue. Ainsi l'on trouve mises sur le même plan, que ce soit dans le commentaire et / ou dans les exemples, la construction attributive et la locution verbale²⁸⁹. Et le problème des emplois ambivalents, qui peuvent faire l'objet d'une double interprétation, est occulté encore davantage. Malgré tout, certaines définitions données dans le cadre de ces sous-entrées me semblent convenir plus spécifiquement à l'emploi de la locution *avoir l'air*. Si j'essaie de donner quelque cohérence à ces données confuses, et en m'en tenant, dans un premier temps, aux emplois relatifs à la personne, je peux extraire un petit corpus de définitions qui correspondent à trois types de constructions de la locution *avoir l'air*.

Soit :

- **Avoir l'air + adjectif (accordé avec le sujet) : paraître.**
 - ex. : Elle avait l'air surprise.
- Avoir l'air + syntagme nominal prépositionnel : présenter tel aspect.
 - ex. : Vraiment on a l'air d'un laquais et non pas d'un amant (Banville)²⁹⁰.
- Avoir l'air + syntagme infinitival prépositionnel : sembler.
 - ex. : Tu as l'air de me le reprocher.

La moisson de définitions est assez maigre. On trouve la périphrase *présenter tel ou tel aspect*, et deux synonymes *paraître* et *sembler*. Dans le premier cas, le mot *air* a pour²⁸⁹ . On trouve dans le *PR*, dans l'une des subdivisions de la sous-entrée *avoir l'air*, le commentaire suivant : ◊ (Suivi d'un adj. entraînant ou non l'accord de l'attribut) => paraître, et des exemples qui l'illustrent en conséquence.

²⁹⁰ . On reconnaît ici un emploi ambivalent, qui a déjà été commenté dans le cadre de l'étude du mot plein.

synonyme *aspect* ; dans le second cas, il se fonde dans l'interprétation globale de la locution donnée par le verbe synonyme. Je rappelle, ou précise, la signification de ces mots :

- Aspect : manière dont qqn, qqch. se présente aux yeux ;
- Sembler : SEMBLER À QQN (suivi d'un attribut) : avoir l'air, présenter (telle apparence) pour qqn.
- Paraître : Être vu sous un certain aspect. => sembler. 1. (Avec un attribut du sujet) Sembler, avoir l'air. 2. (Semi-auxil., devant un inf.)

Si l'on retient les périphrases définitives d'*avoir l'air*, et de ses synonymes *paraître* et *sembler*, on constate qu'elles présentent une assez grande unité :

- *Avoir l'air* est défini par : présenter tel aspect [manière dont qqn [...] se présente aux yeux].
- *Sembler* est défini par : présenter (telle apparence) pour qqn.
- *Paraître* est défini par : être vu sous un certain aspect (et renvoie à la définition de *sembler*).

On retrouve ici, avec les mots *aspect*, *apparence*, le trait « extériorité » que nous avons précédemment dégagé, et qui tend à se confondre avec l'« être vu » (trait d'ailleurs explicite dans la définition de *paraître*). Si l'actant 1 est non agentif, l'actant 2 est particulièrement sollicité, à travers les définitions des synonymes *sembler* (à qqn) – cette construction indirecte ouvre l'article du dictionnaire – et *paraître*, avec l'infinitif passif (*être vu*). Mais surtout, on notera que ces deux mots *aspect* et *apparence* sont toujours précédés d'un déterminant (*tel, un certain*), qui implique un choix virtuel dans une pluralité d'apparences possibles. Cette pluralité signifie qu'on ne rattache plus l'apparence à la personne support, en tant qu'elle serait une composante de cette personne, mais qu'on la voit à travers les différents états qu'elle peut recouvrir. Ainsi, dans un énoncé tel que *elle a l'air surprise*, l'apparence n'est pas celle de la personne, mais celle de l'état de surprise dans lequel elle se trouve. C'est cet état de surprise qui se montre, qui est vu, la personne étant simplement à l'origine de ce phénomène. On retrouve là, entre le mot *air* et la caractérisation adjectivale, une relation similaire à celle qui liait le mot *air* et le syntagme nominal prépositionnel, dans des expressions du type *un air de famille, de parenté, de ressemblance*. Mais la signification du mot *air* est encore plus subduite ici.

Pour mieux cerner cette signification, je crois utile de préciser les mécanismes grammaticaux qui sont sous-jacents à cette structure. Je partirai de la comparaison des deux énoncés :

- | | |
|------------------------|----|
| Elle a l'air surpris. | 1. |
| Elle a l'air surprise. | 2. |

Dans le premier cas, l'article défini rattache le mot *air* à la personne, dans le cadre d'une relation d'appartenance. L'apparence est donc bien celle de la personne, et elle se trouve ensuite caractérisée par l'adjectif en fonction d'attribut. Dans le second énoncé, l'article

défini n'a pas du tout cette valeur. Il pose, indépendamment de la personne, une apparence qui doit être définie par rapport à quelque chose qu'elle manifeste. La mise en attente cataphorique qu'implique cette actualisation est comblée par l'adjectif, qui apporte au mot *air* la détermination qui lui manque. Je paraphraserai ainsi cette relation : « l'apparence de la surprise, l'apparence d'être surprise ». Dans cette perspective, la structure de la phrase 2 se présenterait comme une variante (avec ellipse du verbe *être*) de la structure synonyme *avoir l'air d' être surprise*²⁹¹. Dans le cadre de cette structure décomposée (ou recomposée), le verbe *avoir* a pour complément un syntagme nominal *l'air d'être surprise*, dans lequel le mot *air* est suivi un syntagme infinitival prépositionnel, qui joue le rôle d'un véritable complément déterminatif. La relation entre le mot *air* et ce complément déterminatif est d'interprétation assez délicate. S'agit-il encore d'une relation avec *avoir* (le fait d'être surprise a une apparence) ou est-on proche d'une relation d'apposition avec *être* (du type : le fait d'être surprise est une apparence) ? Dans la structure elliptique, on choisira plutôt cette seconde lecture, qu'on peut paraphraser ainsi : « l'air [à savoir] être surprise ». Dans les deux cas, le mot *air*, entièrement tourné vers ce complément déterminatif en raison de la valeur cataphorique de l'article défini, se rapporte à l'état abstrait auquel renvoie ce complément, et ne dit plus rien de la personne. C'est ce qui explique, me semble-t-il, qu'il ait une signification encore plus « allégée » que dans les expressions du type *un air de famille*, qui conservent, du moins formellement, une structure de caractérisation, et peuvent encore s'appliquer à la personne.

Parler de l'apparence d'un état abstrait ne peut avoir de pertinence que par rapport à l'effet produit, à l'impression qui est donnée, à la relation à l'autre. Le schéma du mot *air* posé au départ et le jeu des deux actants s'en trouvent modifiés. Si l'actant 2, c'est-à-dire l'actant témoin, affirme ici toute son importance, inversement l'actant 1, qui n'a même plus le rôle de support de l'apparence, n'est que la cause de l'effet produit, l'origine de l'impression reçue. D'une personne qui *a l'air (d'être) surprise*, on dira qu'elle donne l'apparence, l'impression d'être surprise. C'est ainsi qu'on se détache de ce que l'apparence, rattachée à la personne, pouvait garder d'« objectal », pour entrer dans le champ de la subjectivité de l'observateur. La prégnance de ce trait subjectif explique que, de l'apparence à l'impression reçue, le mot *air* puisse glisser vers une valeur de modalisation, plus abstraite encore, que l'on trouve dans le verbe *paraître* et, plus encore, *sembler* (qui, par sa forme, n'est pas lié à *apparence*). On passe alors de l'apparence à la vraisemblance, et l'on en vient alors à paraphraser la structure *elle a l'air (d'être) surprise* par « elle est apparemment surprise »²⁹². Je me demande si ce trait modalisateur qui représente le point ultime du processus de subduction, ne s'insinue pas plus volontiers

²⁹¹ . Je rappelle que cette analyse était proposée par le *GLLF* : Lorsqu'il s'agit de personnes l'accord se fait avec le sujet si la locution a le sens de « sembler », « paraître » (on peut alors généralement intercaler le verbe *être* entre la locution et l'adjectif). Je n'ai pas trouvé une abondante littérature linguistique sur cette question – ce qui m'incite à recueillir avec soin cette notule de M. Gross (1996) : On notera que *avoir l'air* n'est pas une séquence support de même nature que *avoir un air* ; la forme *avoir l'air affolé* s'analyse comme réduction de *avoir l'air d'être affolé* et l'on n'a pas : *avoir un air d'être affolé* (p. 16, note 3).

²⁹² . On se souvient peut-être que c'est la paraphrase que proposait le *TLF* (*Il a l'air bête* signifie « il est apparemment bête ») dans une remarque située sous la toute première définition, et destinée en principe à « coiffer » la totalité de l'article. On voit à quel point cette paraphrase est inapte à rendre compte des significations pleines du mot *air*.

dans la structure elliptique *elle a l'air surprise* – qui, s'apparentant à une phrase attributive de base, tend à assimiler la séquence *avoir l'air* à un verbe simple, et à faire oublier la présence du mot *air* ainsi que le rôle de l'article défini – que dans la structure développée *elle a l'air d'être surprise*, qui rend visible l'éventualité d'une relation syntaxico-sémantique du mot *air* avec le syntagme infinitival prépositionnel.

On voit donc, si l'on essaie d'appréhender corrélativement les faits grammaticaux et l'interprétation sémantique, que la structure du type *elle a l'air surprise* est plus subtile qu'elle n'en... a l'air, et que son fonctionnement ne peut se satisfaire de la dichotomie posée au départ entre une construction à attribut de l'objet, et une construction à attribut du sujet. Elle résulte plutôt d'un effet de dégradé qui conduit à la fois au figement de la séquence *avoir l'air*, et à la subduction sémantique maximale du mot *air*. On peut faire apparaître cette évolution à travers les découpages suivants :

- | | |
|------------------------------------|----|
| elle a [l'air] [surpris] | 1. |
| elle a [l'air (d'être) surprise] | 2. |
| elle [a l'air] [(d'être) surprise] | 3. |

En 1, on a la structure de départ, dans laquelle le verbe *avoir* a sa construction (double) à attribut de l'objet, et le mot *air* son sens plein d'« apparence » ou d'« expression » de la personne. En 2, se met en place une construction simple du verbe *avoir*, dans laquelle le mot *air* se rattache au constituant qui suit par une relation d'*avoir* ou d'*être* (l'apposition est préférable en cas d'ellipse du verbe *être*), et où l'apparence se dit de l'« être surprise », donc d'un état abstrait (première étape de la subduction). En 3, le mot *air*, solidaire du verbe support avec lequel il fait bloc, ne contient plus qu'un trait de modalisation – étape ultime de la subduction qui se réalise peut-être plus volontiers dans la structure réduite (*elle a l'air surprise*). On peut noter parallèlement les variations que présente l'actualisation du mot *air*. En 1, l'article défini établit une relation anaphorique (anaphore associative) avec la personne support. En 2, il se trouve en appel cataphorique du constituant qui suit. Et en 3, pris dans la forme composée, il n'a plus de fonction de rappel ni d'appel, mais une simple présence formelle. Enfin il n'est pas interdit de penser qu'un facteur pragmatique a pu jouer dans le figement de cette séquence. En 1, même si le mot *air* a un sens plein, il est affaibli par sa position de thème à l'intérieur de la construction attributive, qui donne à l'adjectif le rôle de premier plan. Cet affaiblissement pragmatique de départ a pu favoriser l'amenuisement progressif de ce mot, au plan sémantique, syntactique et morphologique.

Est-il possible de faire une interprétation similaire d'autres structures verbales ? Je pense aux syntagmes verbaux *se donner*, *prendre l'air sévère* mentionnés par le GR.

Soit :

- | | |
|--|----|
| se donner, prendre [l'air] [sévère] | 1. |
| se donner, prendre [l'air (d'être) sévère] | 2. |

En 1, on a la construction avec attribut de l'objet, dans laquelle le mot *air* a la signification pleine « expression du visage »²⁹³. Mais en 2, l'air peut se dire de l'« être sévère », et

non plus de la personne. Dans le premier cas, on manifeste la sévérité sur son visage, volontairement ou non. Le verbe *se donner* a le trait « intentionnel », tandis que *prendre* se prête aux deux interprétations. Dans le second cas, on prend l'apparence qui est celle de la sévérité, ce qui implique les traits d'« intentionnalité » et d'« extériorité ». La personne cherche à paraître sévère, elle affecte, fait semblant²⁹⁴, fait comme si... En revanche, je ne crois pas qu'on puisse retenir ici la troisième lecture, qui réduit le mot *air* à sa valeur modalisatrice. Le sémantisme des verbes *se donner* et *prendre* est trop fort, il implique trop l'intentionnalité de la personne (actant 1), pour que la signification du mot *air* puisse basculer tout entière du côté de l'actant 2 témoin, et n'exprimer plus que la vraisemblance. De ce fait, le lexème verbal et le mot *air* restent disjoints et ne peuvent former un composé. Il reste que la distinction entre les deux précédentes constructions, si elle se défend au plan sémantique, n'a pas de véritable caution formelle, dans la mesure où l'adjectif épïcène ne marque pas, dans les exemples ci-dessus, la distinction d'accord. Et avec un adjectif de forme variable, encore faudrait-il rencontrer la structure *Elle se donna, elle prit l'air surprise [l'air (d'être) surprise]* qui donnerait une caution formelle à notre deuxième lecture...

Je reprendrai les éléments d'analyse proposés ci-dessus pour rendre compte des deux autres constructions d'*avoir l'air*, soit :

- Avoir l'air + syntagme nominal prépositionnel :
 - ex. : Vraiment on a l'air d'un laquais et non pas d'un amant (Banville). (PR)
- Avoir l'air + syntagme infinitival prépositionnel :
 - ex. : Tu as l'air de me le reprocher.

Voyons d'abord la structure *avoir l'air* + syntagme nominal prépositionnel. Elle ne présente pas les mêmes repères formels que la précédente, mais je crois qu'elle donne lieu, elle aussi, à une pluralité de lectures sémantico-syntaxiques, que je formulerai ainsi, sur le modèle établi précédemment :

- | | |
|--|----|
| il a [l'air d'un laquais] | 1. |
| il a [l'air d'(être) un laquais] | 2. |
| il. Mes petites explications seront plus claires avec un pronom personnel d'emploi courant. Dans la citation d'origine, on est enclin à penser que l'indéfini on renvoie au locuteur, ce qui complique encore les interprétations...[a l'air d'] [(être) un laquais] | 3. |

²⁹³ . Cette construction a été signalée dans le cadre de l'étude de la signification « expression non durable ».

²⁹⁴ . Ce sont les synonymes qu'on trouve dans le GR, à la suite des syntagmes verbaux *se donner*, *prendre l'air*, *un air sévère*, *l'air de...* (et inf.). S'il est judicieux de mettre sur le même plan *se donner*, *prendre l'air sévère* et la construction avec l'infinitif, il est inopportun d'introduire dans cette suite une construction du type *se donner*, *prendre un air sévère*, dans laquelle le mot *air* ne peut avoir qu'une signification pleine.

En 1, on a à faire à une nominalisation enchâssée (plus d'une fois commentée !), construite, en deux temps successifs, sur la structure de base *quelqu'un a un air*, ce qui confère au mot *air* son sens plein d'« apparence générale » (ici sociale) de la personne. Dans l'énoncé qui en résulte, le syntagme nominal prépositionnel, en voie d'adjectivation, prend une fonction de caractérisation. En 2, même si l'on conserve le même découpage de surface, la structure interne du syntagme nominal *l'air d'un laquais* n'est plus la même. Le mot *air* s'applique au constituant qui suit (relation d'*avoir* ou d'*être* ?), pour dire l'apparence, non de la personne en question, mais du fait d'être cette personne. La signification du mot *air*, appliquée à un état abstrait, est donc subduite. Et dire de quelqu'un qu'il a « l'apparence d'être » une autre personne, c'est dire qu'il ressemble à cette autre personne, ce qui correspond à l'équivalent synonymique qui a précédemment été donné à cette structure. Il reste enfin la possibilité d'une troisième structure, illustrant la valeur modalisatrice du mot *air* et le figement de la séquence *avoir l'air*, et qu'on pourrait paraphraser par (« il semble (être) un laquais, on dirait un laquais, c'est apparemment un laquais, on va croire que c'est un laquais ») – la ressemblance faisant place ici à la présomption de vraisemblance.

Passons à la structure *avoir l'air* + syntagme infinitival prépositionnel, et voyons s'il est encore possible d'obtenir un effet de dégradé sémantico-syntaxique :

- | | |
|------------------------------------|----|
| Tu as [l'air de me le reprocher] | 1. |
| Tu as [l'air de me le reprocher] | 2. |
| Tu [as l'air] [de me le reprocher] | 3. |

En 1 et 2, la structure syntaxique est la même, et *l'air* se rapporte à l'attitude que dénote l'infinitif. Mais cette structure est susceptible de deux interprétations sémantiques. L'une est l'interprétation dite « forte » que nous avons proposée précédemment (en parlant de « l'air du reproche »), et qui donne au mot *air* le sens d'« apparence expressive ». Mais on peut aussi donner de cette structure une interprétation faible, similaire à celle que nous avons donnée pour les deux précédentes dans les paraphrases du type « l'apparence d'être surprise », « l'apparence d'être (un laquais) » – lesquelles sous-entendaient précisément une construction infinitive. Dans le cas présent, *l'air de me le reprocher* serait tout simplement interprété comme « l'apparence de reprocher » (relation d'*avoir* ou d'*être*), le mot *air* ayant la signification subduite d'apparence, qui le rend d'ailleurs compatible avec toutes les formes infinitives, une fois levée la restriction lexicale qu'imposait le trait « expressivité ». Enfin, l'on retrouverait la locution figée *avoir l'air* à valeur modalisatrice, et les paraphrases du type « tu sembles me le reprocher », « apparemment, tu me le reproches », « on dirait que tu me le reproches ».

Dans le cadre de cette analyse, on peut aussi mentionner la construction *donner l'air* + syntagme infinitival prépositionnel, dont voici une occurrence :

une façon de se tenir penchée qui lui donnait l'air d'accourir (Mart. du G.) (PR)

Reprenons les différentes possibilités d'analyse. L'interprétation forte, qui donne au mot *air* la signification « apparence expressive », n'est pas recevable dans ce contexte, où l'on a à faire à un verbe de mouvement sans implication psychologique. Il suffirait de choisir un autre lexème verbal pour qu'elle redevienne possible, comme dans cet exemple

remanié par mes soins :

une façon de se tenir penchée qui lui donnait l'air de rêver.

Mais on peut aussi se contenter de l'interprétation faible et, dans ce cas, on pourra paraphraser ainsi la citation précédente : « une façon de se tenir penchée qui lui donnait l'apparence d'accourir, qui donnait l'impression qu'elle accourait ».

On trouve d'ailleurs dans le *GR* les équivalences suivantes :

Donner l'air : faire paraître, donner l'impression que... (GR).

En revanche, pas plus que pour les constructions *se donner, prendre l'air* + adjectif, il ne me paraît possible d'aller au-delà de la signification minimale d'« apparence », et d'attribuer au mot *air* une valeur modalisatrice, dans la mesure où le verbe *donner* n'est pas compatible avec la signification de « vraisemblance » (la façon de se tenir penchée ne peut pas donner à la personne la vraisemblance d'accourir).

Je crois utile de faire une récapitulation. La séquence *avoir l'air* peut être suivie de trois types de constituants : adjectif, syntagme nominal prépositionnel, syntagme infinitival prépositionnel. Dans chacun des cas, on peut mettre en place, au plan sémantique, un processus graduel de subduction, lui-même décomposé en trois étapes, qui conduit à l'acception ultime du mot *air*, réduit à sa valeur modalisatrice. À chacune de ces étapes on peut proposer une analyse en constituants de la construction syntaxique correspondante.

Je présente les résultats obtenus sous la forme d'un tableau qui, pour chaque structure formelle, met en corrélation la construction syntaxique (à gauche) et la signification du mot *air* (à droite) :

Avoir l'air + adjectif :	1.
elle a [l'air] [surpris] -----> expression du visage (de la personne)	2. i.
elle a [l'air (d'être) surprise] -----> apparence	ii.
elle [a l'air] [(d'être) surprise] -----> valeur modalisatrice	iii.
Avoir l'air + syntagme nominal prépositionnel :	1.
on a [l'air d'un laquais] -----> apparence sociale (de la personne)	2. i.
on a [l'air d'(être) un laquais] -----> apparence	ii.
il [a l'air] [d'(être) un laquais] -----> valeur modalisatrice	iii.
Avoir l'air + syntagme infinitival prépositionnel :	1.
Tu as [l'air de me le reprocher] -----> apparence expressive (non liée à la personne)	2. i.
Tu as [l'air de me le reprocher] -----> apparence	ii.
Tu [as l'air] [de me le reprocher] -----> valeur modalisatrice	iii.

Ce tableau appelle plusieurs remarques. Voyons d'abord le plan sémantique. Les

structures I et II suivent un cheminement similaire. La signification posée au départ est l'une des significations pleines du mot *air* liées à la personne : l'expression du visage en I et l'apparence sociale en II. Le processus de subduction passe par une étape intermédiaire qu'on peut appeler l'apparence abstraite, dans la mesure où cette apparence ne se rapporte plus à la personne, mais à un état, reconstitué par ellipse du verbe *être* (« l'être surpris » en I, « l'être quelqu'un d'autre » en II). De cette apparence abstraite, fortement liée à l'impression reçue, on passe au jugement de vraisemblance, à l'affirmation de la subjectivité, contenue dans la valeur modalisatrice du mot *air*. La structure III se distingue des deux autres par le fait que, le mot *air* se rapportant d'emblée au procès exprimé par l'infinitif, on part d'une signification déjà subduite, non directement liée à la personne, qui est en quelque sorte l'« apparence expressive (du reproche) ». On retrouve ensuite les mêmes étapes que précédemment, avec la simple apparence, puis la valeur modalisatrice. On notera que, dans la mesure où la première signification est elle-même subduite, l'écart de sens entre 1 et 2 est moindre ici que dans les deux autres structures. On ne passe pas d'une apparence physique à une apparence abstraite. L'apparence est déjà abstraite en 1, et elle gagne en extension en 2, par la perte du trait d'« expressivité ». Mais dans les trois cas, on peut dire qu'on passe d'une signification lexicale en 1 (les significations pleines liées à la personne en I et II, la signification spécifique d'« apparence expressive » en III) à une signification gram-maticale (la valeur modalisatrice) en 3. La progression ternaire (si on l'admet) semble montrer que ce passage ne s'inscrit pas dans une opposition tranchée. La signification d'« apparence » (en 2) est le maillon sémantique qui introduit doucement le lexème dans le processus de grammaticalisation qui le conduit à sa perte... Or cette signification, qui réduit le mot *air* à son seul trait générique (« apparence »), peut être considérée comme la signification lexicale minimale de ce mot. Il n'est donc pas étonnant qu'elle constitue le point de passage obligé d'un type de signification à l'autre.

Regardons maintenant du côté de la syntaxe. Nous ne retrouvons pas nécessairement la même tripartition qu'au plan sémantique. Si la structure I présente bien trois constructions syntaxiques distinctes, il n'en est pas de même des structures II et III qui, si l'on s'en tient à un découpage formel des constituants, ne donnent lieu qu'à deux types de constructions (1 et 2, d'une part, 3 d'autre part). Mais une construction est commune aux trois structures. C'est la troisième et dernière, dans laquelle on reconnaît bien évidemment la fameuse locution *avoir l'air* qui n'a cessé, rappelant en cela certaine tête de méduse, de hanter nos analyses sémantiques... Comme on peut s'y attendre, ce type de construction, qui (on l'a assez dit) enlève au mot *air* son autonomie syntaxique, se trouve corrélée à la signification la plus subduite, qui, parallèlement, fait perdre à ce mot son statut de lexème plein. Mais cette heureuse correspondance ne résout pas tous les problèmes. Elle ne pourrait le faire que si l'on se trouvait dans le cadre d'un système binaire, permettant d'opposer, d'une part, la locution *avoir l'air* telle qu'on vient de la définir, dans cet état de dépérissement à la fois syntaxique et sémantique, et de l'autre, l'emploi « plénier » du mot *air*, entrant dans une construction libre et ayant une signification proprement lexicale. Ce qui serait le cas si l'on pouvait passer directement, à l'intérieur de chaque structure, de la première à la dernière étape, c'est-à-dire si l'on occultait la position intermédiaire qu'occupe la signification générique d'« apparence ». C'est cette signification qui vient brouiller la perspective dichotomique dans laquelle nous

nous étions commodément placée depuis le début, et qui permettait d'établir une relation d'isomorphisme, satisfaisante pour l'esprit, entre syntaxe et sémantique...

Je précise les données du problème. Si l'on compare, dans chaque structure, les trois interprétations proposées, on se rend compte qu'elles ne sont pas équidistantes. La première se démarque assez nettement des deux autres, entre lesquelles on ne perçoit qu'une variation assez fine – cet écart étant peut-être encore plus sensible en I et II qu'en III. Ce qui s'explique assez bien au plan sémantique. Dans la première interprétation, le mot *air* a une forte saillance lexicale, surtout en I et II, où, impliquant une visualisation physique de la personne, il reste en relation avec le monde concret. Cette représentation tend à s'effacer en III, rendant l'acception plus abstraite, mais le mot *air* conserve encore le trait spécifique d'« expressivité » qui permet de rattacher cet emploi à l'une des significations pleines, relatives à la personne, posées au départ. Il n'en est pas de même dans les deux autres interprétations. Le mot *air*, libéré de toute attraction physique, de tout lien à la personne, passe résolument dans le domaine de l'abstraction. En 2, l'apparence se rapportant à un état, un processus, est très proche, on l'a vu, de la vraisemblance qu'on atteint en 3. De ce qu'on voit d'un état, des indices que donne un fait, on passe très facilement à une inférence de vérité concernant cet état, ce fait²⁹⁵. On peut même dire que d'une signification à l'autre, c'est moins la nature des choses qui change que le point de vue qu'on adopte. De toute façon, quelque chose est vu (l'« être vu » étant ce qui définit l'apparence) : mais dans un cas, l'on ne perd pas de vue ce qui se donne à voir (quelque chose est là, qui résiste), et dans l'autre, on met l'accent sur la manière de voir cette chose (le sujet l'emporte). Les significations 2 et 3 sont donc fortement solidaires, comme en miroir l'une de l'autre. Si l'on se situe uniquement au plan sémantique, on tendra à opposer globalement la signification lexicale de 1 aux significations abstraites de 2 et 3, et donc à mettre quasiment sur le même plan le trait générique d'« apparence » (qui représente une subduction maximale au plan lexical) et la valeur modalisatrice (considérée comme une signification grammaticale). Si l'on se place maintenant au plan syntaxique, on constate qu'on ne peut reconduire le même principe de regroupement. Ce sont en effet les constructions 1 et 2 qu'on peut globalement opposer, en tant que constructions libres, à la construction 3 qui enferme le mot *air* dans la locution *avoir l'air*. Il est vrai qu'en I, les constructions 2 et 3 présentent en surface une suite identique de constituants (*elle a l'air surprise*), mais, si l'on admet les deux analyses que nous en avons proposées, on constate que la construction 2, dont le découpage est différent à la fois de 1 et de 3, est malgré tout plus proche de la première construction (à attribut de l'objet) que de la troisième, dans la mesure où le mot *air*, en tant que tête de syntagme nominal (*l'air (d'être) surprise*), est en emploi libre. On retrouve cette même construction en II2 (*l'air (d'être) un laquais*) et en III2 (*l'air de me le reprocher*), et, là, l'analyse en constituants est la même que pour la construction 1. Certes, on peut toujours affiner l'analyse de la structure interne du constituant nominal dont le mot *air* est la tête

²⁹⁵ . On notera que le mot *apparence* lui-même peut signifier la vraisemblance. Le *PR* donne comme dernière définition de ce mot : « le caractère plausible, vraisemblable d'une chose » – sens vieilli que l'on trouve encore dans des expressions comme *selon toute apparence, contre toute apparence*. On ajoutera qu'un glissement de sens du même type, conduisant de la manière à la modalité, est au centre de la problématique sémantico-syntaxique de certains adverbes comme *naturellement, heureusement* (sans compter *apparemment*).

afin d'essayer de différencier les constructions 1 et 2, en particulier en II où le mot *air* ne peut entretenir le même type de relation avec un complément qui contient un nom de personne (*d'un laquais*) et avec un complément qui renvoie à un état (*(d'être) un laquais*), mais ces variations sont mineures... et ne rejoignent-elles pas de surcroît des considérations sémantiques ? Il n'empêche qu'en aucun cas cette construction 2 ne se rallie à la dernière construction. Il en résulte une dissymétrie entre les plans syntaxique et sémantique, puisque, si la signification 2 s'apparente à la signification 3, la construction 2 est en affinité avec la construction 1. Cette dissymétrie est bien fâcheuse, car elle empêche de donner un statut clair et définitif à la locution *avoir l'air*. Voilà en effet qu'entre l'emploi autonome du mot *air* en 1 (mot lexical en construction libre) et son emploi non autonome en 3 (mot de sens grammatical qui fait partie d'une locution), vient se glisser un troisième type d'emploi, hybride celui-là, puisqu'il présente une signification minimale, très proche de la signification grammaticale de 3, mais une syntaxe encore libre assimilable à celle de la construction 1.

Ce phénomène peut trouver une explication dans le fait qu'une unité, au plan formel, entre dans un système binaire, où elle doit avoir le statut de mot ou de morphème, sans qu'il soit possible de lui offrir une pointure intermédiaire. Or si subduite soit-elle, la signification d'« apparence » reste une signification lexicale, qui confère au mot *air* son statut de mot lexical, et, partant, son autonomie syntaxique. Il n'empêche que, comme on l'a vu, cette signification est, au plan sémantique, indissociable de celle qu'on trouve dans la locution *avoir l'air*. Dans le cadre de mon étude, c'est le point de vue sémantique, plus conforme à l'intuition, qui doit être privilégié. Nonobstant les résistances grammaticales, je rattacherai donc les structures I2, II2 et III2 à l'emploi locutionnel du mot *air*²⁹⁶.

J'ajoute que, s'il m'a paru intéressant de retracer, avec la complicité de certains maillons invisibles (puisque j'ai eu recours à l'ellipse), ce cheminement de la forme et du sens, c'est parce que cela me permet de rendre compte d'un aspect important de la problématique du mot *air* à notre époque, lié à l'existence de cette fameuse et incontournable expression *avoir l'air*. On a pu ainsi mettre à jour les mécanismes les plus ténus de la subduction, qui assurent la continuité et l'unité du fonctionnement polysémique d'un mot, jusque dans ses emplois les plus figés. Parallèlement, on constate la difficulté qu'il y a à tenir sous un même joug, tout au long du parcours, syntaxe et sémantique, peut-être en raison du fait que dans le monde des formes, la « discrétion » et les modes d'opposition binaire sont de mise, alors que dans le domaine du sens, c'est plutôt le principe de la gradualité, du continuum qui domine... À travers cette étude du mot *air*, c'est donc aussi une réflexion qui est menée sur le passage du sens lexical au sens grammatical, perçu, moins comme une rupture que comme un changement de point de vue, sur les rapports entre forme et sens, certains mots lexicaux ayant un fonctionnement syntaxique autonome, mais une signification fortement subduite qui les mène aux confins du lexique, sur la relation entre syntaxe et sémantique, qui ne suivent pas toujours des voies parallèles en raison de leurs différences de modes d'organisation.

Je dois reconnaître toutefois que, pour parvenir à trouver un principe d'explication

²⁹⁶ . Notons que, dans le cas de la structure I, le regroupement de 2 et de 3 est satisfaisant d'un point de vue formel, puisque les deux constructions sont identiques.

progressif et cohérent, j'ai dû entrer dans des considérations sémantiques et syntaxiques parfois si ténues qu'on peut se demander si elles ont quelque chance d'être perçues en dehors de cette approche linguistique... Si l'interprétation liée à la construction 1 est me semble-t-il, accessible à l'intuition immédiate, et se démarque assez nettement des deux autres (surtout dans les structures I et II, où l'apparence se rapporte à la personne), il est certain que la différence d'interprétation entre les constructions 2 et 3 est, en raison de la difficulté qu'on a à conceptualiser distinctement l'apparence et la vraisemblance, particulièrement délicate à saisir. Si j'ai cherché à cerner le plus précisément possible cette différence, c'est que je crois qu'elle joue un rôle intéressant à la jonction du sens lexical et du sens grammatical, au plan d'une modélisation abstraite de la polysémie du mot *air*. Mais je doute qu'elle soit d'une grande rentabilité dans l'étude des emplois en contexte de ce mot. C'est pourquoi le corpus d'exemples que je vais présenter illustrera de manière indifférenciée l'une ou l'autre de ces deux interprétations du mot *air* (« apparence » et « vraisemblance »), les constructions correspondantes étant rattachées uniment, conformément au choix fait ci-dessus, à ce que j'appellerai, dans un sens large, la locution *avoir l'air*.

La présentation du corpus se fera selon deux critères. Le critère formel permettra de répartir les exemples dans les trois structures que nous avons précédemment dégagées, tandis que le critère sémantique opposera les emplois relatifs à la personne et ceux qui se rapportent aux choses. Je ferai suivre chaque sous-partie des commentaires utiles.

Je commence par la structure *avoir l'air* + adjectif.

Avoir l'air + adjectif : le sujet renvoie à une personne

- | | |
|---|-----|
| Cette femme a l'air bonne (F. Brunot, cité par le GR). | 1. |
| Elle avait l'air surprise. (PR) | 2. |
| Vous avez l'air très réservée. (GR) | 3. |
| Tu as l'air bien sérieuse (Colette). (PR) | 4. |
| Elle n'avait pas l'air trop fâchée (Maurois). (GLLF) | 5. |
| Ils m'avaient l'air terriblement hardis (France). (PR, GLLF) | 6. |
| — Mahaut n'a pas l'air bien portante. r. radiguet, Le Bal du comte d'Orgel, 1923, p. 163 (TLF, 5). | 7. |
| Ils avaient l'air tout à fait calmes et presque contents. a. camus, L'Étranger, 1942, p. 1163 (TLF, 6). | 8. |
| (...) la place était vacante, et la petite l'a prise sans difficulté, elle se forme, elle commence (...) à avoir l'air plus fine et moins ahurie, dans le monde. stendhal, Journal, 4 avr. 1813, Pl., p. 1253 (GR, 24.2). | 9. |
| (...) Pilou a l'air furieuse. Ce que je dis ne fait pas bonne impression. Peut-être ferais-je mieux de me taire (...) cl. mauriac, Le Dîner en ville, p. 42 (GR, 24.3). | 10. |

Dans ce type d'emploi, le mot *air*, qui ne se rapporte pas à la personne, n'est évidemment pas le support de la caractérisation. Il donne à voir, selon l'interprétation choisie,

l'apparence ou la vraisemblance de l'état que contient cette caractérisation (que j'ai formulé comme *être* + adjectif). Si l'on admet cette structure sous-jacente, on voit clairement que la caractérisation se dit de la personne elle-même. Le choix du constituant adjectival n'est donc plus restreint par le sémantisme du mot *air*, et s'ouvre à tout ce qui peut se dire de la personne. Pour reprendre l'exemple litigieux de F. Brunot, rien n'empêche plus de dire que *la doctoresse a l'air savante*, puisque ce n'est pas l'air de la doctoresse qui est mis en avant, mais le fait qu'elle soit savante qui est présenté comme apparent ou vraisemblable. On notera toutefois que la plupart des caractérisations présentes dans notre corpus dénotent des états affectifs (*surprise, ahurie, contents, fâchée, furieuse*), des attitudes et des états psychologiques (*réservés, hardis, calmes, sérieux*), des qualités morales (*bonne*), des aptitudes intellectuelles (*fine*) – qu'on pourrait dire de l'air (en tant qu'expression du visage) de la personne. Certaines ont d'ailleurs déjà fait l'objet d'un relevé. L'expression adjectivale *bien portante* (7) peut être mise en balance. On peut considérer qu'elle entre dans le même champ que l'adjectif *maladif*, qui faisait partie des caractérisations relatives à l'apparence générale expressive. D'un autre côté, les adjectifs *bien portant / malade* qui forment une paire antonymique, évaluent un état de santé directement en rapport avec le corps, le fonctionnement de l'organisme, si bien qu'il peut paraître bizarre de les appliquer à l'apparence de la personne. Ce qui fait que l'adjectif *maladif* est peut-être plus apte à se combiner avec le mot *air*, c'est qu'il se situe plus au niveau du symptôme, de la présomption de maladie, qu'au plan de l'état de santé réel, avéré. De fait, ce qu'on trouve dans notre corpus, c'est bien *un air maladif*, et non *un air malade, bien portant*, tandis que l'expression *bien portant(e)* est employée dans la citation ci-dessus avec la locution *avoir l'air*.

On notera que la locution *avoir l'air* ne donne pas lieu, comme le mot *air* au sens d'« expression du visage », à une opposition marquée de type « durable » / « non durable ». C'est en contexte que le trait temporel se détermine, en fonction du sens de l'adjectif principalement, et de façon plus ou moins extensible. Ainsi on optera plutôt pour le trait « non durable » en 2, 4, 5 et 8, alors qu'en 1 et 6, l'attribution de la qualité se fait plutôt dans la durée. L'exemple 3 est ambigu, selon qu'on considère que la personne est réservée par nature, ou qu'elle fait preuve de circonspection dans une situation donnée. En 7, la caractérisation, dans la mesure où elle dénote un état de santé, doit s'inscrire dans une certaine durée. Cette durée peut être relative comme elle peut avoir un caractère permanent. En 9, le trait durable est nuancé par le verbe inchoatif *commencer*, qui oppose l'état en question à un état antérieur – comparaison que soulignent les adverbes *plus* et *moins*.

La citation 10 présente un cas assez intéressant. L'adjectif *furieuse* dénote un état affectif en principe non durable (le nom abstrait entre dans des collocations du type *accès, crise de fureur*). Mais le contexte, qui implique une réflexion sur une situation en cours, semble montrer qu'ici le personnage n'est pas vu dans l'instant même d'une colère, mais comme installé dans un état dont il ne se départit pas. La locution *avoir l'air* est porteuse ici d'une certaine durée. Une telle interprétation me paraît moins naturelle avec le mot *air* employé dans son sens plein. Si l'on remplace, dans le même contexte, *Pilou a l'air furieuse* par *Pilou a un air furieux*, on aura tendance à rajouter une indication temporelle exprimant cette durée relative :

(...) Pilou a un air furieux depuis plusieurs semaines. Ce que je dis ne fait pas bonne impression. Peut-être ferais-je mieux de me taire (...) [je souligne l'ajout]

Ce fait pourrait montrer que la signification « expression du visage » est bel et bien traversée par la distinction « durable » / « non durable », et tend à fixer en elle l'un de ces deux traits – comme ici, à défaut d'indication contraire, le trait « non durable » (qui est, par ailleurs, le trait préférentiel). La locution *avoir l'air*, en revanche, est indifférente à cette opposition, ce qui lui permet de fluctuer en quelque sorte dans la durée, au gré des contextes, et dans des limites variables. Cette différence s'explique par le type de significations mises en jeu. Avec la signification « expression du visage », l'apparence est faite de signes physiques qui, d'une manière ou d'une autre, s'inscrivent nécessairement dans le temps, alors que dans la locution *avoir l'air*, on a à faire à des représentations abstraites, qui échappent en elles-mêmes à toute considération temporelle.

Rappelons que, dans un certain nombre d'exemples, le constituant adjectival, en raison de la neutralisation ou de la non-pertinence de la marque du genre, ne fournit pas le critère formel qui sert à identifier la locution *avoir l'air*. Dans la plupart des cas, les structures sont ambiguës, et peuvent être interprétées comme des constructions libres où le mot *air* a son sens plein, ou comme des emplois locutionnels. Il en est ainsi des syntagmes et exemples suivants, qui ont déjà fait l'objet d'une analyse liée à la première interprétation :

1. Il avait l'air content. (GR) 2. Il a l'air bête. (TLF) 3. Avoir l'air en dessous (GLLF). 4. Avoir l'air mauvais (GLLF). 5. Avoir l'air comme il faut / Il a l'air comme il faut. 6. ... « cela m'ennuie de n'avoir pas un bijou, pas une pierre, rien à mettre sur moi. J'aurai l'air misère comme tout. J'aimerais presque mieux ne pas aller à cette soirée. » G. DE MAUPASSANT, Contes et nouvelles, t. 1, La Parure, 1884, p. 456 (TLF, 15).

Dans les quatre premiers exemples, en raison de la caractérisation de nature psychologique, on peut hésiter entre la signification « expression du visage » et l'emploi locutionnel du mot *air*. En principe, les dispositions intellectuelles, les états affectifs, les qualités et les défauts qui, par une sorte de vision en plan rapproché, se lisent au niveau d'un visage, doivent aussi pouvoir être rapportés à la personne entière. Il me semble toutefois que si, en 1 et 2, les deux interprétations sont équiprobables, dans les deux syntagmes suivants (3 et 4), le choix se portera davantage sur l'air (« expression du visage ») que sur la personne. En 3, cela s'explique par le fait que la caractérisation adjectivale *en dessous* dénote un trait psychologique (la dissimulation) par le biais d'une métaphore spatiale, qui sera forcément plus à l'aise si on lui donne le support visuel d'un air, d'un regard, d'un sourire²⁹⁷, que si on l'applique à toute la personne. On ne dira pas facilement de quelqu'un, me semble-t-il, qu'il est *en dessous* dans le sens précité. Ou alors on entendra par là que cette personne présente une infériorité, dans un domaine à préciser. Quant à l'adjectif *mauvais*, il n'a pas tout à fait la même signification selon qu'on l'attribue à l'air ou à la personne. Dans le premier cas, il dénote plutôt une attitude relationnelle vis-à-vis d'autrui (il aurait pour synonymes *mal disposé*, *désagréable*, *hargneux*), alors que dans le second, il exprime la nature même de l'être, sa déféctuosité morale pour ainsi dire (il est synonyme de *malfaisant*, *méchant*). Les deux interprétations

²⁹⁷ . Comme le montrent, à l'article *dessous*, les collocations du PR : *rire*, *sourire*, *regarder en dessous*.

ne peuvent donc être mises sur le même plan. De plus, il me semble peu courant de dire de quelqu'un qu'il est *mauvais* dans ce sens moral – cet emploi renvoyant plutôt à une inaptitude, une insuffisance dans l'exercice d'une fonction. On dira plutôt que quelqu'un est *méchant* que *mauvais*²⁹⁸, et on introduira par contre l'adjectif *mauvais* dans des expressions du type *mauvais garçon*, *mauvais drôle*, *mauvais sujet*, etc. Je mettrai donc plutôt en avant pour ce syntagme l'interprétation qui donne au mot *air* son sens plein.

Puisque nous sommes dans des finesses psychologiques, citons encore :

Il avait l'air un peu piqué (Romains). (GLLF)

Ici je ferais plutôt le choix inverse. L'adjectif *piqué* dénote – irrespectueusement, par transposition à l'homme de l'altération de substances – une légère folie, un dérèglement de l'esprit. De même que les adjectifs *malade* / *bien portant* s'appliquaient au fonctionnement du corps, l'adjectif *piqué* se dit du fonctionnement de l'esprit. Il serait là encore curieux de soumettre l'expression du visage à ce jugement qui (est censé) porte(r) sur la nature de l'être...

Dans les exemples 5 et 6, le choix est à faire entre la signification « apparence sociale » et l'emploi locutionnel du mot *air*. Ce partage me semble équilibré dans le premier cas, où l'expression *comme il faut* peut se dire aussi bien de l'apparence générale de la personne, que, plus globalement, de la personne elle-même²⁹⁹. On peut être plus réservé pour la citation 6, non pas en raison du sémantisme de la caractérisation (l'adjectif *pauvre* ne poserait aucun problème), mais à cause de sa forme (non consacrée par l'usage) de nom adjectif, qui la rend peut-être moins compatible avec un nom de personne (? *J'aurai l'air d'être misère, je serai misère comme tout, une personne misère comme tout*). L'emploi de ce substantif me paraît plutôt en rapport avec celui du syntagme nominal prépositionnel *de misère*, qui ne se dit que des choses.

· Avoir l'air + adjectif : le sujet renvoie à une chose :

1. *Vraiment aussi, il trouve que cet arbre a trop l'air en bois.* J. RENARD, *Journal*, 1894, p. 210 (TLF, 68). 2. *Cette boutique a l'air fermée.* (GR) 3. *On n'entend pas non plus le moindre son : ni pas, ni murmures étouffés, ni chocs d'ustensiles. Toute la maison a l'air inhabitée.* A. ROBBE-GRILLET, *Dans le labyrinthe*, p. 58 (GR, 24.4). 4. *Leur vitesse n'avait pas l'air excessive (Flaubert).* (PR) 5. *Ces prétentions ont l'air excessives.* (GLLF) 6. *Nous continuons à ne rien savoir. Mais les nouvelles m'ont l'air mauvaises.* G. FLAUBERT, *Correspondance*, 1871, p. 252 (TLF, 60). 7. *ça n'a pas l'air facile.* (PR)

Ici aussi, la caractérisation se rapporte à la chose, sans passer par la médiation d'une apparence qu'on attribuerait, par métaphore d'usage, à cette chose. Seule donc entre en ligne de compte la combinatoire du constituant adjectival et du nom de chose. Nous trouvons dans ce corpus des associations tout à fait usuelles, selon lesquelles on dira

²⁹⁸ . À moins qu'il s'agisse d'énoncés stéréotypés comme *Il est mauvais comme la gale, comme une teigne, se faire plus mauvais qu'on n'est* (cités dans le PR à l'article *mauvais*).

²⁹⁹ . Le choix est le même dans la citation 22 du GR, si l'on sous-entend le verbe *avoir* derrière l'apposition : (*ayant*) *l'air très comme il faut*.

qu'une boutique est fermée, une maison inhabitée, une vitesse excessive, que des prétentions sont excessives, des nouvelles mauvaises et qu'une chose (*ça*) est facile... Ce qui est intéressant, c'est de voir dans quelle mesure cet emploi locutionnel peut être mis en concurrence avec une construction attributive contenant une signification pleine du mot *air*. Pour ce faire, il suffit de reprendre la même séquence en mettant l'adjectif au masculin, et d'utiliser, pour une meilleure visibilité (surtout quand l'adjectif est épïcène, à l'écrit et même à l'oral), une construction du type *avoir un air* + adjectif, dans laquelle le mot *air* a nécessairement un sens plein. Je ne reprendrai pas l'exemple 1 qui a déjà fait l'objet d'un test similaire, et d'un commentaire.

Il me semble qu'on ne dira pas :

1. * Cette boutique a l'air fermé / Cette boutique a un air fermé. 3. * Leur vitesse n'avait pas l'air excessif / Leur vitesse n'avait pas un air excessif. 5. * Mais les nouvelles ont l'air mauvais / Mais les nouvelles ont un air mauvais [sic].

mais qu'on acceptera :

2. Toute la maison a l'air inhabité / Toute la maison a un air inhabité. 4. Ces prétentions ont l'air excessif / Ces prétentions ont un air excessif. 6. ça n'a pas un air facile.

D'une série d'exemples à l'autre, on remarque la reprise de tels ou tels lexèmes proches (*boutique / maison ; nouvelles / prétentions*) ou identiques (*excessif*). Mais cela ne permet pas d'étayer une interprétation commune. Encore faut-il que la combinatoire de l'adjectif et du nom de chose permette d'attribuer à cette chose l'une des deux significations d'« apparence sociale » ou d'« apparence expressive ». Ce transfert n'est pas possible dans la première série d'exemples. En 2, la fermeture de la boutique relève d'une approche matérielle, qui n'a ni implication sociale particulière, ni valeur expressive. Cette caractérisation s'arrête en quelque sorte à elle-même, et ne conduit à aucune interprétation sur la nature, l'intériorité de ce local. En revanche, en 3, on peut dire que l'apparence extérieure fournit des indices sur l'intérieur de la maison, révèle qu'elle est vide, inoccupée. En 4, l'adjectif *excessive* exprime l'évaluation d'une vitesse (d'un véhicule ?). Cette évaluation se fait en dehors de tout critère social, et d'autre part, on ne voit pas en quoi la mesure abstraite d'une réalité aussi peu substantielle que la vitesse pourrait conduire à quelque chose de plus profond, dont elle serait l'indice. En 5, les choses sont différentes dans la mesure où l'on a à faire à un nom abstrait (*prétentions*) qui implique un agent humain. Cette présence humaine à l'arrière-plan peut produire un effet de personnification, et dans ce cas, les prétentions auront une apparence qui exprimera leur caractère outrancier (elles ne seraient pas loin des grands airs, si l'on tient compte de la connotation quelque peu arrogante du mot *prétentions*). Mais dans ces conditions, on peut se demander si l'on n'aurait pas plutôt une métaphore vivante qu'une signification proprement dite du mot *air*. En revanche, les nouvelles de 6 ne peuvent avoir *l'air mauvais*, ce qui signifierait, non qu'elles ont une apparence qui dénonce leur contenu fâcheux, mais qu'elles sont mal disposées, prêtes à faire le mal... Ce serait là un fait de style. Mais si *ça n'a pas l' / un air facile* en 7, c'est bien que la chose en question a une apparence significative, qui laisse augurer de difficultés à venir.

Enfin il convient de s'interroger sur l'exemple de F. Brunot, cité par le GR :

*** Cette poire a l'air bon (GR).**

On ne voit pas pourquoi l'apparence de la poire ne pourrait pas donner des signes visibles de sa maturité, de sa bonne qualité, de son bon goût... L'incongruité ne vient pas, semble-t-il, de l'adjectif. C'est plutôt le transfert d'une caractéristique humaine à ce fruit qui passe mal (depuis peut-être qu'on a fait table rase du fruit d'or !), et entraîne aussitôt une personnification burlesque... De manière générale, on peut dire que les choses concrètes, quand elles n'ont pas un aspect social (comme les lieux d'habitation par exemple), n'ont pas d'*air*, dans l'usage courant. Reprenons l'exemple des chaussettes étudié précédemment. Même avec une caractérisation appropriée, je ne crois pas qu'on pourra dire *ces chaussettes ont l'air / un air de bonne qualité*, avec une signification pleine du mot *air*. C'est par effet de style qu'une apparence humaine leur sera attribuée. Pour que le transfert soit possible au plan de la langue, il faut qu'on ait à faire à des choses, concrètes ou abstraites, qui relèvent du même regard, du même point de vue que ceux qu'on peut porter sur l'homme.

Voyons la seconde structure :

- Avoir l'air + syntagme nominal prépositionnel : le sujet renvoie à une personne :

1. Vraiment on a l'air d'un laquais, et non pas d'un amant. T. DE BANVILLE, *Les Cariatides, Les Baisers de pierre, 1842, p. 63 (PR, TLF, 25)*. 2. J'ai l'air d'un propriétaire d'écurie de courses, d'un cercleux, d'un vieux marcheur, Justin s'était pris à tourner autour de notre ami, l'œil mi-clos, la lèvre inférieure, qu'il avait grosse et fendue, avancée d'un air méditatif. — Mais non, mais non, disait-il. C'est parfait. Tu n'as pas l'air d'un grand-duc. G. DUHAMEL, *Chronique des Pasquier, Le Désert de Bièvres, 1937, p. 26 (TLF, 26)*. 3. Mais j'aimais mieux avoir l'air de celui qui sait que de celui qui questionne. M. PROUST, *À la recherche du temps perdu, Sodome et Gomorrhe, 1922, p. 1097 (TLF, 29)*. 4. De quoi ai-je l'air dans cette tenue ? (PR)

Je n'ai pas fait figurer dans ce corpus l'énoncé suivant :

Les enfants ont presque toujours l'air du père ou de la mère (*Nouv. Lar. ill.*) (cité par le TLF).

dans la mesure où il ne peut en aucun cas illustrer l'emploi locutionnel du mot *air*. Je rappelle que pour cela, il faut que la structure souscrive aux deux lectures suivantes (j'utilise mon laquais pour la dernière fois...) :

on a [l'air d'(être) un laquais] : « on a l'apparence d'être un laquais, on ressemble à un1. laquais » ;

il [a l'air] [(d'être) un laquais] : « on dirait un laquais, c'est apparemment un laquais ». 2.

Voyons la première lecture. Même s'il est question de ressemblance dans la phrase citée par le TLF et dans l'exemple (a), les deux interprétations sont différentes. On ne dit pas en effet que les enfants ont « l'apparence d'être le père ou la mère », mais qu'ils ont « l'apparence qu'ont le père ou la mère ». Le mot *air* ne se rapporte point à un état. Il se dit toujours des personnes, d'abord le père et la mère, puis, par suite de la nominalisation enchâssée, des enfants. Il garde donc une signification lexicale, certes en partie subduite par rapport aux significations de base, mais qui reste plus pleine que la signification

minimale d'« apparence » qu'on trouve en (a). On a vu qu'il s'agissait d'une apparence « naturelle », qui, à la fois, se fonde sur l'aspect physique de la personne, et se fonde dans la notion plus abstraite de ressemblance. Quant à la lecture (b), elle est encore plus étrangère à cette interprétation. Il faudrait quasiment comprendre qu'on prend les enfants pour les parents, que les enfants sont, selon toute apparence, le père ou la mère – chose absurde.

Les exemples 1, 2 et 3 sont ambigus, c'est-à-dire qu'on peut les voir comme illustrant une signification pleine du mot *air* ou l'emploi locutionnel. Pour autant qu'on puisse se prononcer dans un contexte aussi limité, il me semble toutefois que cette seconde option semble se présenter plus naturellement à la lecture, peut-être parce que le contexte, à travers la mise en contraste (en 1 et 3) et le procédé d'accumulation (en 2), vise plutôt à établir des rapprochements d'ensemble, sans s'attarder sur l'apparence spécifique (sociale ou expressive) des types humains concernés. La citation 4 penche encore davantage vers cette interprétation (la paraphrase attendue est « je ressemble à quoi, dans cette tenue ? »), dans la mesure où cette spécificité de l'apparence n'a quasiment pas de raison d'être, vu l'extrême indétermination de ce qui en serait le support (*quoi*). De plus, ce pronom traduit moins la recherche d'un repère même virtuel que la dévaluation de tout repère possible – cette question rhétorique équivalant à une assertion telle que « je ressemble à n'importe quoi, à rien » – ce qui affaiblit encore sa portée référentielle. Remarquons que ce même énoncé peut être entendu d'une autre manière. Si, dans un bal masqué, quelqu'un demande *De quoi ai-je l'air, dans cette tenue ?*, avec une intonation de vraie question, on comprendra qu'il s'agit de faire deviner à l'interlocuteur la nature du déguisement en question. Le mot *air* peut alors retrouver sa signification pleine d'« apparence liée à tel ou tel type social ». On attendra une réponse comme : *Tu as l'air d'un mousquetaire, d'un prince, d'une fée...* Mais, même dans ce cas, l'emploi locutionnel n'est pas pour autant exclu.

- Avoir l'air + syntagme nominal prépositionnel : le sujet renvoie à une chose :

1. Les citernes remplies avaient l'air de boucliers d'argent(Flaubert). (GLLF) 2. L'univers porte en soi d'infaillibles conseils Dont la sagesse a l'air d'une atroce démence : ... SULLY PRUDHOMME, *La Justice, Commencements*, 1878, p. 88 (TLF, 65). 3. Il a, dans la cuisse, une douleur rhumatismale qui a tout l'air d'une sciatique. E. et J. DE GONCOURT, *Journal*, févr. 1880, p. 59 (TLF, 70). 4. Il neigeait. Je regardais par la fenêtre les flocons immaculés s'amasser sur le gazon. Peyrot sonna. J'ouvris moi-même. — Je savais vous trouver, monsieur, par un temps pareil. — Un temps qui déshonore le pays. — ça en a tout l'air. Il va bientôt falloir un traîneau. J. DE PESQUIDOUX, *Le Livre de raison*, t. 3, 1932, p. 86 (TLF, 72).

Nous avons montré précédemment que les trois premières citations admettaient l'interprétation concurrente, avec une signification pleine du mot *air*. Mais rien n'empêche de les faire figurer ici, avec les emplois locutionnels. J'ajouterai un point de détail concernant le premier exemple. J'ai dit précédemment que je ne pousserai pas l'analyse de la locution *avoir l'air* jusqu'à la distinction entre « apparence » et « vraisemblance ». Mais cette citation m'offre l'occasion d'en illustrer la pertinence – ce qui ne manque pas d'intérêt, dans la mesure où cette distinction paraît parfois si ténue qu'on se prendrait à douter de sa réalité (même quand on en a défendu le principe !). En effet, si l'on applique

la première interprétation, on peut dire que *les citernes remplies* « ont l'apparence d'être » *des boucliers d'argent, qu'elles ressemblent à des boucliers d'argent*, ce qui convient parfaitement à ce contexte dans lequel un objet commun, sinon bas, fait l'objet d'une transfiguration poétique (l'eau qui remplit les citernes, par ses reflets d'argent, assure cette transfiguration). En revanche, se prononcer sur la vraisemblance de la chose signifierait que les objets en question sont probablement des boucliers d'argent, qu'on a la quasi-certitude de ce fait. Il est évident que cette interprétation ne passe pas, dans cet énoncé où la réalité des citernes, soulignée de surcroît par le participe passé *remplies* qui était la comparaison, n'est pas en cause. Pour accréditer cette lecture, il faudrait partir d'une phrase telle que *ces objets, dans l'ombre, ont l'air de boucliers d'argent*, auquel cas l'on pourrait comprendre que celui qui voit ces objets tend à penser que ce sont des boucliers d'argent. On pourrait aller jusqu'à récupérer les citernes (mais non remplies), en disant que *ces citernes ont l'air de boucliers d'argent*, ce qui voudrait alors dire, avec une pointe d'humour, que ce qu'on a pris pour des citernes, ce sont en fait des boucliers d'argent. Dans le cadre de cette interprétation, on aura tendance à marquer de façon plus insistante et personnelle ce jugement (surtout s'il corrige une méprise) en disant par exemple *ces objets, ces citernes ont / m'ont tout l'air de boucliers d'argent*. On trouve de telles marques dans les citations 3 et 4, qui se prêtent tout à fait à des paraphrases du type « cette douleur rhumatismale, ce doit être une sciatique, c'est sûrement une sciatique », et « c'est bien un temps qui déshonore le pays, c'est vraiment un temps qui déshonore le pays ».

Il reste à voir la troisième structure :

· Avoir l'air + syntagme infinitival prépositionnel : le sujet renvoie à une personne :

1. Avoir l'air de s'intéresser à qqch., de travailler... (GR). 2. Tu as l'air de me le reprocher. (PR) 3. Cet enfant a l'air de bien vous aimer, Madame (Daudet). (GLLF) 4. Je m'avançais vers elle et, modeste, ingénu : « Vous m'avez accordé cette valse, Madame ? » J'avais l'air de prier n'importe quelle femme, Elle me disait : « oui », comme au premier venu. SULLY PRUDHOMME, *Les Vaines tendresses, Invitation à la valse, 1875, p. 160 (TLF, 30)*. 5. Les commerçants d'Edimbourg jugèrent que ce jeune homme à tête de fille était plus dangereux qu'il n'en avait l'air, et lui souhaitant le bonsoir avec respect, redescendirent à toute vitesse. A. MAUROIS, *Ariel ou la Vie de Shelley, 1923, p. 75 (TLF, 40)*. 6. Sans en avoir l'air : en feignant de faire autre chose, en faisant croire le contraire (GLLF). Sans en avoir l'air : sans le laisser voir, sans le laisser paraître (TLF). Je comprenais déjà ce raisonnement, et quand elle parlait de mon avenir avec mon oncle de Beaumont, qui la pressait vivement de céder, j'écoutais de toutes mes oreilles sans en avoir l'air. G. SAND, *Histoire de ma vie, t. 2, 1855, p. 241 (TLF, 39)*.

Là encore, un certain nombre d'exemples, qui contiennent un infinitif de sens ou d'implication psychologique, comme 1 (*s'intéresser*), 2, 3 et 4, peuvent osciller entre deux interprétations. Mais ces deux interprétations ne se démarquent pas aussi nettement l'une de l'autre que dans les structures précédentes, dans la mesure où l'emploi locutionnel ne s'oppose pas ici à une signification pleine. Même s'il s'agit encore d'apparence expressive, celle-ci, on l'a vu, se rapporte à l'attitude que dénote le verbe à l'infinitif, et présente un caractère plus abstrait que dans la signification de base relative à la

personne. Il suffit d'effacer le trait d'« expressivité » pour passer à la signification minimale d'« apparence » – ce qui réduit l'écart entre les deux interprétations et nécessite une perception plus fine du phénomène. Si l'on s'en tient à l'intuition immédiate, c'est quand même l'emploi locutionnel qui paraît le plus simple et le plus accessible, l'autre lecture (l'expressivité du fait de reprocher !) demandant un plus grand effort d'élaboration³⁰⁰. Quant à la distinction entre l'apparence et la vraisemblance (dont en principe je ne parle pas), elle est aussi bien difficile à mettre en évidence. En fin de compte, on peut dire que cette structure infinitive présente un degré d'opacité (encore) supérieur aux précédentes...

En ce qui concerne les expressions *en avoir l'air* (5), *sans en avoir l'air* (6), j'ai donné précédemment les raisons qui me conduisaient à ne retenir que l'emploi locutionnel.

Je signalerai enfin la construction *donner l'air* + syntagme infinitival prépositionnel, en reprenant la citation précédente sous la forme développée que lui donne le GR :

Elle avait une façon de se tenir un peu penchée en avant qui lui donnait toujours l'air d'accourir vers un ami, d'offrir à tout venant la vivacité animale de son sourire. MARTIN DU GARD, Les Thibault, II, XI (GR, 28).

Je rappelle brièvement l'analyse faite ci-dessus. Cette construction autorise en principe les deux premières lectures (excluant la valeur modalisatrice du mot *air*). Mais le sémantisme (non psychologique) du verbe à l'infinitif empêche de retenir la signification d'« apparence expressive », si bien que seule l'« apparence d'accourir » peut être retenue.

- Avoir l'air + syntagme infinitival prépositionnel : le sujet renvoie à une chose :

1. (...) les innombrables minarets qui ont l'air de pointer vers les étoiles. LOTI, Suprêmes visions d'Orient, p. 137 (PR, GR, 27). 2. Une eau d'une limpidité qui a l'air de laver les pierres moussues, vert de bouteille, qui sont au fond, faisant des feuilles du velours, et des cailloux jaunes, de la topaze brûlée. E. et J. DE GONCOURT, Journal, févr. 1858, p. 520 (TLF, 71). 3. ça m'a tout l'air d'être fermé ; ça m'en a tout l'air. (PR)

Il n'y a rien de particulier à signaler ici. Dans les citations 1 et 2, les infinitifs (*pointer*, *laver*) n'ont pas vocation, par leur sémantisme, à activer une quelconque apparence expressive des choses en question. En 3, l'on retrouve l'expression *en avoir l'air*. Les trois exemples illustrent donc l'emploi locutionnel du mot *air*.

Enfin je traiterai à part de certaines expressions, difficiles à classer selon le principe que j'ai adopté, dans la mesure où le constituant qui suit le mot *air* a une valeur métaphorique qui dénature quelque peu son appartenance catégorielle première.

- Les expressions métaphoriques :

(N'avoir) l'air de rien. « Ne pas se faire remarquer. Il n'a l'air de rien, mais il pense à tout. » (DUB.) (TLF). Sans avoir l'air de rien [...] : discrètement (PR).

Ces expressions, dites à propos d'une personne qui passe inaperçue, qui agit discrètement (et non de quelqu'un qui feint le désintérêt, l'indifférence), ne concernent

³⁰⁰ . En mettant sur le même plan les deux syntagmes verbaux *avoir l'air de s'intéresser*, *de travailler*, alors que seul le premier est susceptible d'une double interprétation, le GR opte implicitement pour l'emploi locutionnel.

pas, on l'a vu, l'apparence expressive, mais signifient que la personne a, en quelque sorte, « l'apparence d'être rien », qu'elle « semble (être) rien », et donc, métaphoriquement (de la valeur nulle à ce qui n'a pas d'intérêt), qu'elle paraît insignifiante. Cette valeur métaphorique rapproche le syntagme pronominal prépositionnel *de rien* d'un constituant adjectival. Le retournement argumentatif, préparé par l'hyperbole (contenue dans *rien*), conduit à l'évaluation positive du caractère, des qualités, des actions de la personne en question.

N'avoir l'air de rien : avoir l'air insignifiant, sans valeur, facile (mais être réellement tout autre chose) (PR, GR). Cela n'a l'air de rien, mais... : cette chose est en réalité beaucoup plus importante ou plus difficile que ne le laissent croire les apparences (GLLF). Du dehors, la maison n'avait l'air de rien. A. DAUDET, Tartarin de Tarascon, p. 5 (PR, GR, 26). C'est un travail qui n'a l'air de rien, mais qui demande de la patience. (PR)

On retrouve l'expression *n'avoir l'air de rien*, appliquée à des choses, concrètes (*maison*) ou abstraites (*travail*), qui donnent, elles aussi, une impression (fausse) d'insignifiance alors qu'elles ont une importance, une valeur réelle.

N'avoir pas l'air d'y toucher : dissimuler ses sentiments exacts sous une apparence anodine (GLLF). Sans avoir l'air d'y toucher : discrètement (PR).

J'ai déjà eu l'occasion de préciser les raisons pour lesquelles je rattachais ces expressions aux emplois de la locution *avoir l'air*. La personne a l'apparence de ne pas prendre part à quelque chose, elle paraît réservée, discrète. Là encore, le syntagme infinitival prépositionnel a une valeur métaphorique qui le rapproche d'un constituant adjectival. Cette expression implique que l'impression donnée ne correspond pas à la réalité. Elle se rapproche en cela des expressions précédentes (*n'avoir*) *l'air de rien*, *sans avoir l'air de rien*. Mais le retournement qu'elle implique conduit à une évaluation négative de la personne, qu'on se représente plutôt comme apte à dissimuler, voulant cacher ses véritables intentions.

RÉCAPITULATION

Cette traversée lexicographique a été longue et laborieuse. Certes, cela s'explique en partie par le souci que nous avons eu de traiter exhaustivement les données. Mais ce souci était le même dans l'étude précédente consacrée à l'air physique, et il n'a pas produit, alors même que nous avons à faire à un corpus quantitativement plus abondant, un développement aussi important. C'est le caractère spécifique du mot *air* qui est en cause ici – mot qui se présente, tant au plan de la forme que du sens, comme une nébuleuse aux frontières floues, dont le fonctionnement met en jeu des significations labiles, des dérives insensibles, des traits peu différenciés. Son statut est déjà complexe, puisqu'il peut être mot autonome ou élément de composé, sans qu'on puisse toujours clairement opposer ces deux types d'emploi. Il possède des significations proprement lexicales, mais qui se prêtent tellement bien au processus de subduction, qu'il quitte insensiblement le plan du lexique pour entrer dans le champ des valeurs grammaticales. Selon ce sur quoi il porte, c'est un mot quasiment concret, qui implique un substrat physique et donne à voir les personnes et les choses. Mais le trait générique

d'« apparence » qui le constitue a vocation à l'abstraction, en ce qu'il peut s'appliquer à des entités non matérielles, à des processus, et surtout en ce que, situé en quelque sorte sur l'arête des choses, il peut passer facilement de l'objet au sujet, de l'apparence à la vraisemblance, jusqu'à n'exprimer plus qu'une simple modalité.

Les significations lexicales sont elles-mêmes difficiles à démêler, à différencier les unes des autres. D'abord, ce mot est tributaire d'un passé glorieux (c'est bien pourquoi il retiendra bientôt toute notre attention...), dont la mémoire ne peut être complètement abolie. Si les significations les plus classiques sont faciles à reconnaître et à isoler dans le temps, il en est d'autres qui perdurent, à travers certaines expressions, jusque dans des citations du XIX^e, et même du XX^e siècle. Et la spécificité sémantique de ces emplois par rapport aux occurrences modernes et contemporaines ne saute pas aux yeux. Et quand on arrive à dégager un corpus correspondant peu ou prou à notre compétence actuelle, on n'est pas tiré d'affaire pour autant... Comment rendre compte distinctement des différents angles de vue sous lesquels une personne apparaît ? Certes l'apparence peut être générale ou limitée au visage, mais comment assurer un cadrage parfait ? L'image bouge nécessairement en fonction du regard qui la capte. Du visage, l'on passe facilement à la voix, aux gestes, à la personne en buste. Et la vision en pied n'exclut pas qu'on prête une attention particulière à l'expression du visage... L'apparence ne peut non plus être rapportée à une mesure temporelle stable. Elle est tantôt mobile et passagère, tantôt durable et attachée à la personne, mais là encore, une stricte opposition n'est pas de mise. Une apparence peut être habituelle, sans être pour autant permanente. Quant à la nature même de l'apparence, elle peut faire l'objet d'une évaluation d'ordre psychologique ou social, mais il s'agit de domaines en contact, difficiles à dissocier l'un de l'autre, dans la mesure où l'expressivité peut aussi faire partie du « corps social » qu'on destine à autrui. Quant à la transposition de l'apparence humaine aux choses, elle pose de nouveaux problèmes. Il faut d'abord lui reconnaître une légitimité, entre les positions de principe à l'emporte-pièce et un certain nombre d'usages attestés. Il faut ensuite suivre les fils métaphoriques (parfois ténus) qui conduisent de l'humain au non animé, en s'efforçant de distinguer les emplois de langue, qui appartiennent à la polysémie du mot *air*, des emplois de discours, qui relèvent de personifications d'auteurs.

Les dictionnaires n'ont pu faire face à un tel écheveau de difficultés, se contentant de tirer quelques fils, chacun à sa façon – le *GLLF* en s'efforçant de faire le tri entre les sens vieillis et les significations modernes, le *PR* et le *GR* en isolant la séquence *avoir l'air* des autres emplois, le *TLF* en mobilisant obstinément le contexte distributionnel. Le butin définitionnel, variable dans son contenu d'un dictionnaire à l'autre³⁰¹, s'est avéré dans l'ensemble fort mince. Et dans les dictionnaires les plus explicites, les exemples n'étaient pas toujours mis de façon pertinente en relation avec les définitions. Je n'ai donc pu m'appuyer sur une pré-structuration lexicographique de la polysémie de ce mot, comme dans le cadre de l'étude précédente. Cette polysémie, j'ai dû la construire pour ainsi dire de toutes pièces, à partir des quelques définitions proposées, et surtout en exploitant le corpus d'exemples que m'offraient les quatre dictionnaires réunis. Mais, pour les raisons que j'ai énoncées ci-dessus, ce corpus était d'une grande opacité, et l'intuition immédiate quasi inopérante. On pouvait faire et défaire des groupements d'occurrences avec le

³⁰¹ . Si l'on excepte la reprise d'une définition identique du *PR* au *GR*.

même sentiment d'arbitraire et d'inutilité. La seule voie possible était d'observer à la loupe le matériau dont je disposais : hacher menu les données définitionnelles, les termes génériques, les traits spécifiques et les synonymes éventuels, et fouiller les contextes afin d'en extraire tous les indices convergents qui pouvaient me conduire à telle ou telle interprétation. C'est ainsi que j'ai été amenée à prendre en compte les collocations immédiates comme les associations plus lointaines que proposaient les citations, sans négliger parfois la présence d'un adverbe ou la valeur d'un temps. Mais je ne me suis pas contentée de cette approche sémantique. Ayant eu à parcourir et à tirer au clair le dédale distributionnel du *TLF*, j'ai également été conduite à m'intéresser à la syntaxe de ce mot. Les structures que j'ai pu dégager ont apporté un éclairage complémentaire à l'étude sémantique. Il m'a semblé en effet que certaines constructions syntaxiques se ralliaient plus volontiers à telle ou telle signification du mot *air*. Malgré la part d'arbitraire qu'il y a à interpréter des données formelles au plan sémantique, j'ai essayé de rendre compte à chaque fois de ces affinités. Enfin la syntaxe m'a permis de mieux poser et d'approfondir la problématique de l'incontournable « expression » *avoir l'air*. J'ai ainsi essayé de montrer l'implication des structures formelles dans la dérivation sémantique qui conduit le mot *air* à sa signification la plus subduite (valeur modalisatrice). Il est apparu – ce qui n'est pas sans intérêt – que, si la syntaxe accompagne le sens, c'est dans les limites que lui imposent ses propres formes d'organisation, et que, si ces deux plans font effort pour s'ajuster l'un à l'autre, ils ne peuvent pour autant être mis en relation d'isomorphisme.

Pour racheter la lenteur et la pesanteur de ces analyses, je me propose de faire une récapitulation qui en dégagera les points les plus importants.

L'étude a d'abord mis en évidence, au plan notionnel, la double incomplétude du mot *air*, qui a besoin à la fois d'un support (ce à quoi il s'applique) et d'un apport (qui le qualifie). La première relation entre dans le cadre de la détermination, et la seconde dans celui de la caractérisation. La détermination est contenue dans le constituant nominal ou pronominal³⁰² qui représente la personne support. La caractérisation est contenue dans un constituant adjectival, qui présente une grande diversité de formes : de la plus prototypique, l'adjectif, aux formes qu'on peut assimiler à l'adjectif, et jusqu'au syntagme nominal prépositionnel (avec nom de personne actualisé) qui renvoie à un type humain (*(l'air) d'un laquais*).

À partir de là, on peut dégager deux structures fondamentales :

- | | |
|---|----|
| quelqu'un a un air + constituant adjectival | 1. |
| l'air de quelqu'un / son air | 2. |

Le mot *air* peut être associé, soit à la caractérisation (en a), soit à la détermination (en b). Dans les deux cas, le constituant qui représente la relation mise en jeu est une expansion obligatoire du mot *air*, et l'actualisation diffère. En (a), c'est le constituant adjectival qui est rendu nécessaire par la présence de l'article indéfini. En (b), c'est le syntagme nominal / pronominal prépositionnel, qui est mis en appel par l'article défini à valeur cataphorique. Mais en (a), la relation de détermination doit être récupérée en amont, dans le sujet du verbe *avoir*, alors qu'en (b), la caractérisation est facultative. La comparaison de ces deux

³⁰² . Lequel peut être implicitement contenu dans le déterminant possessif qui précède le mot *air* (*son air*).

structures montre l'importance de la relation de détermination, et la primauté de la phrase avec *avoir*, qui, dans sa réalisation plénière, peut être considérée comme la structure de base dont dérive la forme réduite que représente en (b) la nominalisation *l'air de quelqu'un*.

Ces deux structures présentent des variantes, en particulier par enchâssement. La première structure se retrouve, sous une forme équivalente comme complément de manière d'une base verbale :

- quelqu'un + verbe + avec / d'un air + constituant adjectival

[c'est-à-dire : (en ayant) un air + constituant adjectival]

La seconde est intégrée à une phrase avec *avoir* :

- **quelqu'un² + a + l'air de quelqu'un¹**

[l'air d'un + nom de personne]

Le syntagme nominal prépositionnel *de quelqu'un¹*, en voie d'adjecti-²vation, tient lieu de caractérisation, et la détermination se trouve dans le sujet *quelqu'un²* du verbe *avoir*.

Il existe une troisième structure :

- quelqu'un + a + l'air + constituant adjectival

dans laquelle le mot *air* ne s'associe *directement* ni à la détermination ni à la caractérisation. Il se rattache par anaphore associative à la personne sujet du verbe (cette anaphore prenant en charge la nécessaire relation de détermination), et se trouve mis en attente de la caractérisation, que lui apporte l'adjectif attribut appelé par le verbe *avoir*. Cette construction attributive met en évidence la relation de possession inaliénable qui existe entre l'air et la personne.

Si le plan notionnel permet d'éclairer les structures syntaxiques de surface, il peut également s'enrichir d'une interprétation sémantique et actancielle, et conduire à la mise en place du schéma de base de la signification du mot *air*.

Soit :

support	+	« extériorité »	+	apport	+	témoin
(actant ¹)		(air)		(caractérisation)		(actant ²)

Le trait « extériorité » s'incarne dans deux termes génériques définitoires du mot *air* : *apparence* et *comportement*. L'apparence est dominée par le trait « statique ». C'est en quelque sorte « l'être vu » de la personne, l'actant 1 étant plutôt passif, et l'actant 2 activement présent. Le comportement est au contraire marqué par le trait « dynamique », l'actant 1 étant actif, et l'actant seulement impliqué par l'action de l'actant 2.

À ce niveau de la structuration, on peut considérer notre schéma de base comme le

signifié de puissance du mot *air*. Il s'agirait ici, pour reprendre les termes de J. Picoche³⁰³, d'un « léger ensemble sémique, qui fait l'unité » des différents emplois d'un mot. Il est vrai qu'elle n'en donne des applications que relatives à des mots concrets, à l'exemple d'*hôtel*, dont on peut structurer par enrichissement et spécialisation de sens les différentes acceptions, à partir du noyau central « bâtiment d'une certaine importance jouissant dans la localité où il se trouve d'une certaine notoriété ». Mais il va de soi que l'extension d'un principe d'explication à d'autres unités que celles qui en fournissent l'illustration ne saurait lui être dommageable ! Cela dit, la ressemblance entre le mode de structuration des deux mots s'arrête là. Le signifié de puissance du mot *hôtel* conduit à un petit nombre de significations distinctes et bien dessinées, aux contours aussi arrêtés que les bâtiments qu'elles évoquent, et sans aucune dérivation ni productivité métaphorique. Les différentes significations du mot *air*, quant à elles, se construisent à partir d'un ensemble de traits communs, qui produisent un jeu d'oppositions sémantiques, d'alliances et d'interférences, elles ne sont exemptes ni de flou ni de chevauchements, et elle conduisent à des dérivations de sens, qu'il s'agisse de significations métaphoriques ou subduites.

Voyons comment se présente la structuration de cette polysémie. À partir de mon schéma de base, je propose une première ligne de partage entre les significations vieilles et les significations modernes³⁰⁴.

Les significations vieilles sont essentiellement représentées par les expressions *bel air*, *bon air* et *grand air*, c'est-à-dire par des formes stéréotypées qui résistent mieux au temps. Le *bel air*, qui dénote la manière de se comporter, est le plus marqué par le trait « dynamique ». Le *bon air*, plus près du corps, oscille entre l'apparence et le comportement. Il dénote soit le maintien, soit l'allure (au sens d'« apparence ») – son antonyme *mauvais air* étant toutefois plus proche de « comportement ». Quant au *grand air*, il tend à faire dominer l'apparence sur le comportement. De ces trois expressions, la première (*le bel air*) semble la plus datée, tandis que le *grand air* s'avance davantage dans le temps, en direction de l'époque moderne. Ce qui tend à montrer que les significations classiques font dominer le comportement sur l'apparence. On notera d'ailleurs que les emplois du mot *air* au sens de « manière », « manière affectée, feinte », qui dérivent de la signification « manière de se comporter » ne sont plus en usage aujourd'hui. Ces expressions impliquent toutes trois une référence aux normes de la bonne société, mais comme on peut s'y attendre, ce trait est plus marqué dans l'expression la plus « classique » le *bel air*, qui peut d'ailleurs dénoter, par dérivation métonymique, cette société même. On trouve ces expressions dans des structures du type *avoir bon air*, *avoir (un) grand air*. On rencontre aussi la construction (*être*) *de / du bel air*, *de / du grand air*, qui n'est pas en cours actuellement, et doit être mise à part. Dans ces tournures, l'actualisation du mot *air* (article défini, absence d'article) témoigne du caractère stéréotypé de ces expressions (lié au trait social). Ces expressions peuvent

³⁰³ . J. Picoche, 1986, p. 36 et suiv., 1992b / 1995a, article n°5, p. 57.

³⁰⁴ . Si notre schéma de base coiffe, en quelque sorte, les significations vieilles et les significations modernes, ce ne peut être que provisoire. D'abord, il a été conçu à partir d'une approche distributionnelle menée avant tout sur les constructions modernes (auxquelles échappent certains emplois du mot *air* au XVII^e siècle). Et d'autre part, les dictionnaires modernes ne donnent évidemment qu'une sélection très limitée des significations du mot *air* au XVII^e siècle.

s'appliquer à des choses concrètes ou abstraites, touchant l'humain (bâtiments, poésie) et relevant de formes d'évaluation sociale communes aux personnes et aux choses. Si le transfert de l'humain au non animé est probable, il est parfois difficile de dire si l'on a à faire à des métaphores vivantes ou à des métaphores d'usage...

Les significations modernes offrent, ce qui est normal, un champ d'étude beaucoup plus important. Elles se construisent sur le trait « apparence ».

J'ai pu dégager trois significations de base (ou significations pleines) relatives à la personne :

- | | |
|--|----|
| Apparence d'une personne + locale (visage en particulier) + plus ou moins durable + expressive ; | 1. |
| Apparence d'une personne + générale + durable + sociale ; | 2. |
| Apparence d'une personne + générale + plutôt durable + expressive. | 3. |

Dans les trois significations, le terme générique est *apparence*. C'est « l'être vu », et donc le trait statique et l'actant 2, qui dominant. À partir de ce trait générique commun, on retrouve le même principe de construction pour chaque signification :

- le trait relatif à l'espace : voit-on la personne en totalité (apparence générale) ou en partie seulement (apparence locale) ?
- le trait relatif au temps : l'apparence est-elle durable ou non durable ?
- le trait relatif à la nature de l'apparence, qui peut être psychologique (expressive) ou sociale.

La première signification (« expression du visage ») est massivement représentée dans le corpus des dictionnaires (si l'on ajoute aux citations les très nombreuses collocations). Elle s'attache à l'aspect du visage, en tant qu'il manifeste l'état intérieur (affects ou caractère) de la personne. Si l'actant2 voit et interprète les signes extérieurs qui lui sont donnés, l'actant1 n'est pas présenté comme actif, mais plutôt comme le siège d'un processus de nature psychophysologique. Cette signification offre deux variantes, selon que l'expression est non durable (liée à l'humeur, aux affects) ou durable (liée au tempérament, au caractère). Les structures dans lesquelles entre le mot *air* tendent à se répartir différemment selon qu'on a à faire à l'une ou l'autre variante. Avec l'expression non durable, on trouve la structure *quelqu'un a un air* + constituant adjectival, qui se présente sous des formes diverses (en particulier avec les verbes *prendre* et *changer* qui soulignent la mobilité de l'expression), et surtout la construction enchâssée du type verbe (en particulier de vue et de parole) + complément de manière (*un air* + constituant adjectival). Dans les deux cas, le mot *air* est, d'une part, associé à la caractérisation qui fait voir l'apparence sous tel ou tel aspect, et, d'autre part, il s'inscrit dans la double dimension temporelle du verbe et du discours. En ce qui concerne l'expression durable, c'est la nominalisation, simple et enchâssée, qui domine. Le mot *air* se replie sur la détermination. Il s'attache de manière stable à la personne, dans une relation préconstruite, qui échappe à la temporalité. Cela peut faire penser que, dans une certaine mesure, les constructions syntaxiques se présentent comme mimétiques des

significations mises en jeu. Quant à la construction attributive *avoir l'air* + constituant adjectival, elle se partage entre les deux significations. Mieux adaptée à l'emploi du mot *air* au sens d'« expression durable », en raison de la valeur de l'article défini, elle peut prendre une valeur expressive (soulignant la caractérisation), quand ce mot a la signification d'« expression non durable ». J'ajouterai que l'expression du visage non durable apparaît comme plus prototypique de cette première signification que l'expression durable.

La deuxième signification est en fait très peu représentée. Ce qui a pu faire illusion, dans certains dictionnaires, c'est que les exemples qui l'illustrent sont regroupés avec les expressions *bel air*, *bon air*, *grand air*, qui appartiennent aussi au champ social. Un amalgame a donc été fait entre les significations vieillies et les significations modernes. Si l'on dissipe cette confusion, on se trouve devant un petit nombre d'occurrences, qui seraient encore plus réduites si je n'avais (consciencieusement) introduit dans le corpus certains exemples ambigus contenant la séquence *avoir l'air*. Cette signification s'attache à l'apparence générale, à la personne « en pied », si l'on peut dire ; dans la mesure où l'apparence est soumise à une évaluation sociale, qui met en jeu des normes collectives, il n'y a pas lieu de mettre en avant une partie du corps expressive, en rapport avec ce qu'il y a de plus propre à l'individu. Ce qui est évoqué, c'est la silhouette, l'habillement, le maintien, les manières. Cette signification reste plus proche de l'apparence que du comportement. Il s'agit en quelque sorte de l'image du « corps social », telle qu'elle est reçue et jugée par autrui, l'actant² restant très présent dans la relation. Toutefois, le maintien et les manières impliquent une participation plus active du sujet dans la manière de se présenter, et, dans cette mesure, cette signification peut être considérée comme moins statique que la précédente. Cette image, en tant qu'elle assure une forme d'intégration de l'individu dans le groupe, est faite en principe pour durer et présente une certaine stabilité dans le temps. Cette signification d'« apparence sociale » semble privilégier la construction attributive, qui présente une affinité avec certains traits de sens. L'article défini convient à l'expression d'une composante durable de la personne, tandis que la tournure prédicative suggère la présence de celui qui voit et évalue l'apparence de la personne.

Les significations 1 et 2 tendent à s'opposer l'une à l'autre, surtout si l'on retient la signification 1 la plus prototypique, c'est-à-dire l'expression du visage. En ce cas, l'opposition est nettement marquée :

- Trait relatif à l'espace : locale (1) / générale (2) ;
- Trait relatif au temps : non durable (1) / durable (2) ;
- Trait relatif à la nature : expressive (1) / sociale (2).

Mais les traits relatifs à l'espace et au temps de la première signification peuvent varier. Ainsi l'expression du visage peut être durable, comme on l'a vu. Et il arrive aussi que l'apparence expressive gagne la partie haute du corps. Quand l'un de ces traits bouge (et plus encore, s'ils le font ensemble), l'écart entre les deux premières significations s'affaiblit. Mais la différence du trait de nature fait que le regard qu'on porte n'est pas tout à fait identique. Même si le champ d'observation devient en partie commun (si l'apparence

expressive se « délocalise », par exemple), dans le premier cas l'on sera toujours attentif à ce que l'apparence traduit de la vie intérieure du sujet, alors que dans le second, on cherchera plutôt les indices d'une situation, d'une appartenance sociale. Ces deux significations distinguent donc bien d'un côté le sujet psychique, de l'autre le sujet social.

L'arrivée d'une troisième signification vient brouiller les choses. Cette signification emprunte ses traits aux deux précédentes, ce qui donne la structuration suivante (les significations de référence sont rappelées par le chiffre entre parenthèses) :

- Trait relatif à l'espace : générale (2) ;
- Trait relatif au temps : (plutôt) durable (2) ;
- Trait relatif à la nature : expressive (1).

Elle tient les traits relatifs à l'espace et au temps de l'apparence sociale (signification 2), ce qui tend d'ailleurs à confirmer la logique d'appariement de ces deux traits. Si l'apparence est générale, elle est plutôt durable (les deux traits sont pris en extension). Si l'apparence est locale, elle est plutôt non durable (il y a restriction dans les deux cas) – comme le montre la signification donnée comme prototypique en 1. Quant au trait relatif à la nature, il est repris de la signification 1 (« apparence expressive »). Mais on ne peut additionner purement et simplement des traits d'origine différente, sans que se produisent certaines interférences. Ainsi l'apparence générale dont il est question ici est complexe. C'est une apparence expressive, mais qui tend à garder une composante sociale. En tant qu'elle est liée à l'expressivité, elle conduit à interpréter les dispositions, le caractère de la personne. Ce sont alors des caractéristiques telles que le maintien, les gestes, qui sont retenues, au détriment de traits plus statiques (forme du corps, habillement) ; l'expression du visage, si elle n'a plus l'exclusivité, ne peut évidemment être négligée. D'un autre côté, cette apparence qui engage toute la personne est naturellement tournée vers l'extérieur, et de ce fait, elle peut prendre facilement une dimension sociale, relationnelle. Cette double lecture nous conduit doucement vers une interprétation plus riche, qui s'affirme dans un certain nombre d'occurrences, selon laquelle la personne compose son apparence, se donne une expressivité qu'elle destine à autrui. L'actant 1 agit alors intentionnellement sur son aspect extérieur, jusqu'à le détacher parfois de la vérité de l'être. L'actant 2 est là en tant qu'il est visé par ce comportement, et s'il veut aller au-delà de l'apparence, il doit faire preuve de discernement... La structure de prédilection de cette troisième signification est la nominalisation (simple), comme pour l'expression durable, ce qui confirme d'une part la parenté de ces deux significations, et d'autre part, l'affinité de cette construction avec le trait « durable ». On notera que la caractérisation est souvent associée à la détermination (dans le même syntagme), ce qui intègre également le trait psychologique à la personne, le faisant paraître (à tort ou à raison) comme constitutif de son caractère.

Cette apparence générale expressive se retrouve, sous une forme emphatisée, dans les (*grands*) *airs*. L'actant 1 entend montrer à autrui un sentiment de supériorité, de hauteur. Le pluriel donne à voir concrètement l'attitude de la personne, en multipliant les marques extérieures (maintien, gestes, mimiques). L'intentionnalité prend la forme outrancière de l'affectation, de l'ostentation. Cette conduite vise généralement à abaisser,

à dévaloriser l'autre, ce qui entraîne (juste retour des choses !) une péjoration de l'emploi même du mot. Cette apparence est non durable, parce qu'elle se manifeste toujours « en situation », mais elle implique généralement un comportement habituel, lié à un état d'esprit relativement permanent de la personne. La structure privilégiée est du type *avoir un air* + constituant adjectival, comme dans le cas de l'expression non durable, ce qui montre la prégnance de ce trait.

L'étude de ces trois significations de base permet de tirer quelques conclusions intéressantes. Dans ces emplois modernes, la pondération entre l'apparence et le comportement, entre les traits « statique » et « dynamique », est en quelque sorte en miroir de ce qu'elle est dans les emplois classiques. L'apparence et le trait « statique » tendent à l'emporter, mais sans que les deux autres soient exclus. Si la première signification donne à voir l'expression du visage de l'actant¹, entièrement livré pour ainsi dire à l'observation de l'actant², l'apparence sociale implique déjà plus la personne, dans sa manière de se présenter ; mais l'image reste marquée par le trait « statique » et soumise au jugement d'autrui. C'est l'apparence générale expressive qui engage le plus activement la personne, à travers une manière de se comporter qui traduit ses dispositions intérieures, et surtout quand s'affirme l'intention de manifester ce qu'on exprime aux yeux d'autrui – attitude qui atteint son point culminant dans les (*grands*) *airs*

³⁰⁵ .

Ce qui différencie également les significations modernes par rapport aux sens vieilliss, c'est la nature de l'apparence. S'il est vrai que les trois significations que nous avons dégagées constituent, au plan de l'organisation abstraite de la polysémie du mot *air*, un micro-système cohérent dans laquelle chacune a sa place, il convient de souligner la disproportion manifeste qui s'établit entre elles si l'on prend en compte le critère de représentativité. On peut dire que l'apparence sociale est littéralement écrasée par les deux autres. La signification d'« expression du visage » est largement majoritaire, mais la troisième signification se taille une place non négligeable, surtout si l'on retient dans son sillage les fameux (*grands*) *airs*³⁰⁶ ... C'est donc l'expressivité qui domine, qu'elle se lise sur un visage ou qu'elle s'attache à l'apparence générale, qu'elle se manifeste librement ou qu'elle participe de l'image qu'on veut donner de soi. En cela, notre apparence moderne est fondamentalement différente de la manière d'être du XVII^e siècle, qui relève avant tout d'un code social. D'un côté, on est en présence du sujet psychologique, de l'individu dans ce qui le caractérise en propre, de l'autre, on a à faire au sujet social, qui est pris dans un groupe, une collectivité³⁰⁷ .

Des significations relatives à la personne, on peut passer, par transposition métaphorique, à des emplois du mot *air* relatifs à des choses. Il convient alors de reconnaître les métaphores d'usage, qui appartiennent à la polysémie de ce mot, des personnifications d'auteur. Une règle simple semble se dégager. Plus la signification de

³⁰⁵ . Il va de soi que je donne là les traits dominants de chaque signification, et que les occurrences qui s'y rattachent peuvent s'éloigner plus ou moins de cette représentation prototypique.

³⁰⁶ . Sans compter certaines caractérisations de l'expression du visage qui peuvent être aussi mises au compte de cette signification.

base est marquée par le trait « humain », plus il est difficile de la transposer dans une métaphore d'usage appliquée au non animé. La première signification, qui présente des traits spécifiques, de nature à la fois physique (le visage étant une partie du corps hautement distinctive) et psychologique, est celle qui résiste le plus à cette transposition : elle ne produit que des métaphores vivantes. La signification « apparence générale expressive » donne des résultats variables, selon l'interprétation qu'on en fait. Si l'on s'en tient aux traits de base (« apparence générale » et « expressivité »), la transposition est tout à fait possible. Le trait « physique » est moins saillant que précédemment, et l'on peut passer aisément de l'apparence expressive de l'homme à l'apparence significative des choses. Mais si le trait d'« intentionnalité » s'affirme, alors les choses se retrouvent à nouveau fortement personnifiées. C'est particulièrement le cas avec le mot *airs* au pluriel, qui donne à ce trait une intensité maximale. La signification d'« apparence sociale » est en revanche la plus disponible, le type de jugement qu'elle implique ayant une large extension et n'étant pas réservé à l'humain. Peut-être même trouve-t-elle là un domaine d'application plus favorable que dans ses emplois relatifs à la personne ! Les choses auxquelles s'applique le mot *air* sont de diverse nature, concrètes ou abstraites. Mais elles sont, d'une manière ou d'une autre, étroitement associées à l'homme, et peuvent faire l'objet de formes communes d'évaluation. C'est dans le cas de l'apparence sociale que cette affinité se manifeste le plus clairement, en particulier avec tout ce qui relève de l'organisation de la vie collective (ville, habitations, relations sociales).

Le mot *air* se prête enfin à un processus de subduction qui le conduit, avec l'expression *avoir l'air*, à la lisière du lexical et du grammatical. Ces significations subduites ont en commun, à des degrés divers, de gommer le substrat référentiel du mot *air* (l'apparence physique), au profit de traits sémantiques plus abstraits. C'est le cas des expressions relatives à la ressemblance, et de certains emplois du mot *air* construit avec un infinitif. Dans la structure *avoir l'air du père ou de la mère* (et ses variantes), l'apparence, qui peut être dite « naturelle », est dominée par le rapport de comparaison entre les personnes. Dans les expressions *air de famille, de parenté, de ressemblance*, le mot *air* gagne en abstraction, dans la mesure où il s'applique, moins aux personnes concernées, qu'à ce qu'exprime le nom qui suit (c'est-à-dire le statut « d'être de la même famille, d'être parents, de se ressembler » qui fonde le rapprochement). Enfin quand le mot *air* se construit avec un infinitif (ayant un trait « psychologique »), l'apparence peut être dite « expressive », mais elle se rapporte tout entière à l'action dénotée par l'infinitif, qui ne profile que très virtuellement la personne support. Cette construction nous met sur la voie des significations les plus subduites, que contiennent les emplois dits *locutionnels* du mot *air*.

307 . Je retiens ici les tendances dominantes de chaque groupe de significations, afin de mettre en valeur ce qui les oppose. On pourrait nuancer. Ainsi l'apparence sociale n'est pas complètement bannie des emplois modernes, et l'apparence générale expressive présente certains traits communs avec l'air du XVII^e siècle (le trait « dynamique » et la composante sociale, relationnelle) – traits encore plus marqués dans les (*grands*) *airs*, qui ont quelque affinité avec les expressions classiques. Mais ces similitudes ne doivent pas faire oublier les différences de point de vue. Ce qui se dégage des expressions vieilles, c'est l'action normative que le sujet exerce sur son aspect extérieur pour se montrer en société. Avec l'apparence sociale moderne, c'est plutôt « l'être vu », le regard de l'autre qui domine. Et dans le cas de l'apparence générale expressive, ce que le sujet entend montrer est fondamentalement de nature psycho-logique.

Trois structures se présentent, selon que la séquence *avoir l'air* est suivie :

- d'un adjectif (qui s'accorde avec le sujet) : Elle a l'air surprise. 1.
- d'un syntagme nominal prépositionnel (avec nom de personne actualisé) : Il a l'air d'un laquais. 2.
- d'un syntagme infinitival prépositionnel : Tu as l'air de me le reprocher. On notera que ces emplois subdits du mot air sont en filiation avec les significations pleines « expression du visage » en 1 (qu'on a dans Elle a l'air surpris), « apparence sociale » en 2. En 3, l'écart est moindre, puisqu'on part d'une signification déjà subdite, l'« apparence expressive » dont il a été question juste avant. . 3.

Dans les trois cas, le mot *air* se rapporte au constituant qui suit, et qui exprime un état ou action ((*être*) *surprise*, (*être*) *un laquais*, *reprocher*). Il ne dit plus alors l'apparence de la personne, mais celle de ce procès vers lequel il est entièrement tourné. On tient là la signification lexicale minimale du mot *air*, l'apparence pure et simple. Cette apparence, qui n'a plus rien de substantiel, tend à se confondre avec l'impression reçue. L'actant², prenant ici la relève de l'actant 1, ouvre largement le champ de la subjectivité. De l'apparence à la vraisemblance, il n'y a plus qu'un pas que franchit le mot *air*, en entrant dans le domaine grammatical des valeurs modalisatrices. La syntaxe s'ajuste plus ou moins à ce processus. Certes, dans sa phase ultime de subduction, le mot *air* se trouve réduit à la fois sémantiquement (par la valeur modalisatrice) et syntaxiquement : il perd son autonomie et entre dans ce qu'on peut légitimement appeler la locution *avoir l'air*. Une telle convergence est satisfaisante pour l'esprit... Ce qui l'est moins, c'est que la solidarité qui unit au plan sémantique les deux significations d'« apparence » et de « vraisemblance » ne se reflète pas dans les constructions syntaxiques qui leur sont corrélées. La signification d'« apparence » ne s'insère pas en effet dans une locution, mais s'emploie dans des constructions libres : si minimale soit-elle, elle garde le comportement syntaxique d'un lexème de sens plein. Cette disparité est d'autant plus gênante que ces deux significations sont tellement proches qu'il est parfois difficile de les distinguer l'une de l'autre. C'est pourquoi j'ai choisi de regrouper ces deux emplois du mot *air*, en utilisant dans les deux cas le terme de *locution*, pris dans un sens aussi large qu'illégitime. Il convient d'ajouter une caractéristique commune qui milite en faveur de ce choix. C'est que le mot *air*, qu'il ait le sens d'« apparence » ou de « vraisemblance », n'intervient plus dans la combinatoire lexicale. Celle-ci repose fondamentalement sur la mise en présence de la personne support et de l'apport (état ou action) contenu dans le constituant qui suit la dite locution – le mot *air* se contentant de souligner l'apparence ou la vraisemblance de cet apport. Dès lors, les restrictions lexicales qu'entraînaient les significations pleines (ou non aussi subduites) de ce mot sont levées, tant en ce qui concerne les personnes, que, plus encore, les choses dont on peut parler sans problème. La doctoresse peut, le plus librement du monde, avoir l'air savante. Et décidément, la poire a l'air très bonne...

Quelques remarques, enfin, sur la méthodologie. Je reprendrai sous cet angle certains points évoqués au début de cette récapitulation, afin de les mettre plus précisément en relation avec ce qui a été dit dans la présentation. Rappelons la structuration d'ensemble de la polysémie du mot *air*-apparence³⁰⁸ :

Significations classiques et vieilles (personnes et, éventuellement, choses)	1.
Significations modernes	1.
Significations pleines	2. i.
1 – Relatives à la personne	ii.
2 – Relatives aux choses	b.
Significations subduites (avoir l'air).	1.

On note que le critère qui domine la structuration est le critère historique, qui disjoints les significations modernes des significations classiques et vieilles – ces dernières étant souvent représentées par des expressions (*bel air*, *bon air*, *grand air*). Ce critère n'avait pas été évoqué dans la présentation. L'examen plus attentif des articles des dictionnaires a montré que les significations des deux époques tendaient, plus ou moins confusément, à se mêler, et qu'il était indispensable de procéder à cette clarification première, si l'on voulait dégager les caractéristiques propres à notre système moderne. C'est une fois cette clarification faite qu'on a pu mettre en évidence l'opposition fondamentale entre le trait « comportement » (plus classique) et le trait « apparence » (moderne), et montrer que l'apparence sociale n'occupe, de nos jours, qu'une place secondaire.

Le second critère de structuration, qui disjoints les significations pleines des significations subduites, relève en grande partie de l'approche interne. Il n'a pas été possible, en effet, de disjoindre ces deux grands groupes de significations uniquement à partir du critère formel qu'on pouvait attendre de l'expression *avoir l'air*. Certes, les emplois du type *Elle avait l'air surprise (PR)*, marqués grammaticalement et correspondant à un sémantisme appauvri du mot *air*, entraînent de plain-pied dans cette partie. Mais on ne pouvait s'en tenir à cette présentation simple des faits. D'abord, la construction avec l'attribut du sujet s'est révélée, syntaxiquement et sémantiquement, plus complexe que prévu, recelant des subtilités de découpage et des nuances de subduction qui n'apparaissent pas à première vue. Mais surtout, le corpus a montré que la séquence *avoir l'air* entre dans des constructions du type :

- avoir l'air + syntagme nominal prépositionnel
- avoir l'air + syntagme infinitival prépositionnel

qui n'autorisent aucune variation formelle apparente, mais couvrent des interprétations différentes, pouvant aller des significations pleines aux significations subduites. Ces structures ont dû être réparties dans l'un ou l'autre groupe de significations (A et B) uniquement à partir d'un critère sémantique. On notera qu'elles ont donné lieu également

³⁰⁸ . Je rappelle, comme il a déjà été dit dans la récapitulation de l'étude consacrée à *air*-fluide gazeux, que les axes de structuration dégagés ici ne reproduisent pas purement et simplement le plan adopté.

à des affinements d'analyse sémantico-syntaxique. Enfin, un petit nombre d'expressions relatives à la ressemblance relèvent, elles aussi, d'une interprétation sémantique affaiblie du mot *air*. On doit reconnaître que la partie consacrée à ces acceptions subduites a été particulièrement livrée à l'intuition de sens, les définitions du dictionnaire n'offrant que peu de matière à la réflexion. Quant à l'approche syntaxique, elle s'est efforcée de décrypter d'invisibles relations présentes dans les structures de surface, en association étroite avec l'interprétation sémantique. Dans cette mesure, elle se présente plus comme un ensemble de propositions à caractère hypothétique, venant accompagner l'approche du sens, que comme un outil formel qui pourrait en donner le fondement.

Plaçons-nous maintenant dans le cadre de l'étude des significations pleines. La combinatoire sémantique, prise à travers l'opposition très générale *quelqu'un / quelque chose*, offre, comme prévu, en 1 et 2, une subdivision facile qui ne mène pas très loin...³⁰⁹

Le travail le plus important porte sur les significations relatives à la personne, et mobilise les différents niveaux d'analyse que nous avons évoqués, qu'il s'agisse de l'approche interne, avec l'analyse menue des définitions que vient éventuellement enrichir la ronde des synonymes, de la prise en compte du contexte étroit, qui confirme le rôle important joué par la caractérisation, ou de l'exploration plus informelle du contexte large... l'intuition étant indissociable de l'utilisation de ces procédures. Là encore, on ne peut se contenter d'opérations simples permettant de différencier les significations. S'il a été utile de poser dans un premier temps un jeu d'opposition de traits relatifs à l'apparence (« locale » / « générale » ; « non durable » / « durable » ; « expressive » / « sociale »), on a vite perçu les limites de ce type de structuration. On a vu comment, à l'intérieur d'une signification donnée, un trait pouvait bouger, faire place à son contraire, et même, comment certaines oppositions se trouvaient conciliées. Ainsi l'apparence « locale » ne se limite pas toujours au visage, elle peut être durable ou non durable, ou encore non durable mais habituelle. Quant à l'apparence générale, elle est, dans certaines conditions, à la fois sociale et expressive. On peut parler ici de significations instables, approximatives, aux contours flous, et convo-quer, à l'occasion, le prototype pour cerner, au sein de ces nébuleuses, les structures sémantiques les plus représentatives...

La syntaxe a-t-elle son mot à dire dans tout cela ? Bien qu'elle n'ait pu servir à structurer la polysémie d'*air*-apparence, elle occupe dans l'analyse une place non négligeable, et qui mérite quelque commentaire. On aura remarqué l'importance du développement consacré à l'approche distributionnelle, à partir du principe de structuration et des exemples du *TLF*. À travers un dédale de faits relatifs à l'actualisation et à la complémentation du mot *air*, cette approche a non seulement confirmé la structure *l'air de quelqu'un*, dont nous avons fait mention dans notre présentation, mais elle a aussi permis de dégager une autre contrainte de construction, relative à la caractérisation de ce mot. Ainsi est apparue la double incomplétude du mot *air*-apparence, qui a à la fois besoin d'un support, la détermination, et d'un apport, la caractérisation – cette dernière revêtant

³⁰⁹ . Comme dans le cas d'*air*-fluide gazeux, on a à faire ici à un transfert métaphorique d'une extrême banalité (« animé humain » / « non animé »), qui ne nécessite aucun arsenal théorique sophistiqué, pas plus qu'il ne peut tirer profit de l'approche prototy-pique (à quel niveau de catégorisation pourrait-on situer le mot *air*-apparence ?).

des formes multiples et subtilement diversifiées.

Cette analyse a conduit à poser le schéma de base des significations relatives à la personne :

- support + extériorité + apport + témoin
- actant¹ actant²

dans lequel les notions de support et d'apport se combinent avec les traits sémantiques généraux. À partir de ce schéma, on peut dégager un ensemble homogène de réalisations syntaxiques. On pose d'abord la structure de base (plénière) *quelqu'un a un air* (+ constituant adjectival), et la nominalisation *l'air de quelqu'un*. De la première dérive la construction verbale avec le complément de manière (*avec / d'un air* + constituant adjectival), tandis que la seconde peut donner lieu à enchâssement. Il convient d'adjoindre à ces réalisations la construction avec attribut de l'objet. Devant cette pluralité de constructions, la question, déjà évoquée dans la présentation, se (re)pose de savoir dans quelle mesure celles-ci interviennent dans la structuration polysémique du mot *air*. Certes, on ne peut dire que les constructions syntaxiques conditionnent de manière systématique des changements de signification, mais il nous a semblé possible d'observer des affinités entre telle signification et tel choix syntaxique préférentiel. Ces observations témoignent de relations intéressantes entre syntaxe et sémantique, même si elles demandent à être confirmés par l'étude de corpus de plus grande ampleur...

seconde partie le mot air au XVII^e SIÈCLE LA CORRESPONDANCE DE MADAME DE SÉVIGNÉ

PRÉAMBULE

Je me propose de faire une étude parallèle à celle qui a porté sur les mots *air*-fluide gazeux et *air*-apparence au XX^e siècle, et qui aura pour objet le mot *air* au XVII^e siècle, dans ses deux significations fondamentales « élément » et « manière d'être ». Il s'agit donc de présenter et de structurer la polysémie de ce mot.

Mon corpus est toutefois différent. Il ne peut être question de prendre comme base le matériau qu'offrent les dictionnaires d'époque, Furetière, Richelet et le *Dictionnaire de l'Académie*, et ce pour deux raisons. D'abord, la lexicographie de ce temps est, on le sait, insuffisamment élaborée pour qu'on puisse se fier de manière exclusive à son témoignage. Mais de plus, il manque au lecteur contemporain la compétence qui lui permettrait d'interpréter, de compléter, de remanier les données, afin de les mettre au service de la structuration lexicale. J'ai donc choisi de travailler à partir d'un support textuel. J'ai exposé dans la présentation les raisons qui m'ont incitée à retenir la

correspondance de Mme de Sévigné : un corpus à la fois homogène – puisqu'il provient du même auteur –, et riche en occurrences, en particulier en ce qui concerne *air*-élément, des emplois relevant de l'usage courant, et des limites temporelles en accord avec notre projet et les exigences d'une approche synchronique.

Le recours aux dictionnaires n'est pas exclu pour autant³¹⁰. Non seulement ils pourront accompagner et cautionner, par leurs définitions et leurs exemples, certains aspects de la structuration proposée, mais ils fourniront à l'occasion un appoint indispensable. Je pense particulièrement aux services que peut rendre Furetière, qui « dans la mesure où il ne cherche pas à régenter, mais à décrire » est le plus « proche de notre notion du dictionnaire de langue » (A. Rey, 1977, p. 20), et qui fournit aussi des informations sur l'état des connaissances scientifiques de ce temps. Enfin je précise le rôle que jouera Littré dans cette étude. On sait que ce dictionnaire est un très bon témoin de l'état de la langue du XVII^e siècle³¹¹, qu'il tend à multiplier les définitions, et qu'il fourmille de citations intéressantes. On connaît aussi le défaut de structuration de ces articles, d'autant plus compacts et interminables que les mots sont riches en polysémie. Je ne prendrai donc pas non plus ce dictionnaire comme point de départ de ma réflexion, mais je m'en servirai pour éclairer et définir les mots qui seront utiles à ma recherche. Il jouera le même rôle que celui que le *Nouveau Petit Robert* a joué dans l'étude précédente, non en tant que corpus, mais comme base de consultation³¹².

En ce qui concerne Mme de Sévigné, je m'appuierai, comme je l'ai dit dans la présentation, sur l'édition de Roger Duchêne³¹³, qui est l'édition la plus récente et la plus riche dont on dispose³¹⁴. Ces trois tomes contiennent la totalité des lettres que Mme de

³¹⁰ . Pas plus que les dictionnaires modernes, les dictionnaires du XVII^e siècle ne feront, dans le cadre de cette recherche, l'objet d'une étude spécifique. Pour une étude générale, on se reportera à B. Quemada, 1968. Dans le cadre d'études particulières, on mentionnera le n°9 de *Lexique*, 1990, consacré aux marques d'usage dans les dictionnaires (XVII^e - XVIII^e siècles).

³¹¹ . Son « objet réel, par-delà l'objet fictif de la panchronie, étant le français classique » (A. Rey, 1977, p. 20).

³¹² . Je n'exclus pas de recourir à des dictionnaires actuels du français classique (*Dictionnaire du français classique*, 1992, 1^{ère} édition 1971, *Dictionnaire de la langue française classique*, 1965, 1^{ère} édition 1960), non plus qu'à des dictionnaires modernes (en particulier au *Nouveau Petit Robert*), plus explicites, quand certaines significations anciennes s'y trouvent prises en compte. Je préciserai alors la référence à tel ou tel dictionnaire. Les définitions sans référence seront celles de Littré, de loin les plus nombreuses.

³¹³ . Précisons que les trois volumes correspondent à des périodes temporelles très inégales. Le tome 1 couvre 29 années (1646-1675), le tome 2, 5 ans seulement (1675-1680), et le tome 3, une période de 16 ans (1680-1696).

³¹⁴ . C'est en 1725 qu'ont paru pour la première fois quelques lettres de Mme de Sévigné à sa fille. Puis Perrin fut l'éditeur du *Recueil des lettres de Mme la marquise de Sévigné à Mme la comtesse de Grignan, sa fille*, dont les quatre premiers volumes parurent en 1734, chez N. Simart. L'édition des « Grands Écrivains de la France », préparée par Monmerqué et mise au point par A. Régnier, présenta en 1862 un texte qui se voulait complet. Plus récemment, Gérard-Gailly proposait une édition « abondamment renouvelée, et accrue » (Introduction, t. 1, p. 62) aux éditions Gallimard, dans la Bibliothèque de la Pléiade, t. 1, 1953 (réimpression 1963), t. 2, 1960, t. 3 1963). Pour l'historique des éditions des lettres de Mme de Sévigné, on se reportera à R. Duchêne, t. 1, p. 753 et suiv. (« Note sur le texte. Notes et choix de variantes »).

Sévigné a pu adresser, non seulement à sa fille, Mme de Grignan, mais aussi à d'autres destinataires. Et comme cette édition se veut « celle d'une correspondance, non des seules lettres de Mme de Sévigné », on y trouvera également « toutes les lettres conservées de tous ceux qui lui ont écrit » (tome I, p. 830). Elle inclut même les passages qui, dans certaines des lettres de Mme de Sévigné, sont écrits par d'autres. Parmi ces épistoliers, on trouve des noms illustres ou connus, comme ceux de Mme de La Fayette, La Rochefoucauld et Bussy-Rabutin, des auteurs mineurs tels que Corbinelli, ou de simples parents (M. et Mme de Coulanges, Charles de Sévigné, fils de Mme de Sévigné, Louis-Provence, petit-fils de Mme de Sévigné). Ces auteurs n'occupent évidemment qu'une place très secondaire dans la correspondance, et leur présence n'est pas nécessairement proportionnelle à leur notoriété. Si Bussy-Rabutin se taille la part du lion, ce sont les époux Coulanges qui viennent à la seconde place – les grands, tels que La Rochefoucauld et Mme de La Fayette ne faisant que des apparitions négligeables. Nous n'avons pas exclu les occurrences qui provenaient de ces auteurs, puisqu'elles se rattachent au même genre épistolaire et à la même époque. Si notre corpus s'en trouve quelque peu étoffé, ce n'est toutefois que dans des proportions mineures. Je donnerai à chaque fois l'identité du signataire et, s'il n'est pas connu, je préciserai son rapport à Mme de Sévigné.

Je m'appuierai sur le texte tel qu'il a été établi par R. Duchêne, en retenant uniquement et intégralement la version dont il a fait choix. Cela veut dire qu'en ce qui concerne les occurrences du mot *air*, je prendrai en compte les éventuelles restitutions (entre crochets obliques < >) et corrections ou compléments (entre crochets droits []) ³¹⁵, et que je n'aurai pas recours, sauf exception, aux variantes possibles, qui sont toujours minutieusement citées. Cela pour deux raisons. La première est que cette édition vise à restituer le plus authentiquement les textes originaux ³¹⁶, et qu'elle représente un travail considérable sur les sources de la correspondance de Mme de Sévigné, sur ses lettres en particulier ³¹⁷. D'autre part, en raison de l'ampleur du corpus, je ne pouvais encore m'engager dans des comparaisons de textes, et des considérations de détail, le plus souvent secondaires par rapport à l'objectif de ma recherche. Quant à la datation des lettres, elle ne sera pas donnée systématiquement, mais seulement quand elle présente un intérêt pour l'analyse ou pour une meilleure réception du texte ³¹⁸.

CHAPITRE PREMIER AIR ÉLÉMENT

³¹⁵ . Les restitutions rétablissent dans le texte choisi comme texte de base les leçons d'une autre édition. Les corrections et compléments sont faits sans l'autorité d'une autre source. Dans mon corpus, certaines de ces indications pourront être tronquées, en fonction du découpage qui est fait de la citation.

³¹⁶ . On sait qu'en ce qui concerne les lettres de Mme de Sévigné à sa fille, la quasi-totalité des originaux a été détruite.

³¹⁷ . Ce travail est présenté dans le tome 1, p. 753 et suiv.

I – AIR-ÉLÉMENT

La première question qui se pose est de savoir si l'on peut parler d'une signification « scientifique » du mot *air* au XVII^e siècle. Pour nous, une telle signification se rattache clairement au domaine de la physique et de la chimie, et intègre des connaissances à peu près stables, relatives à la nature, aux propriétés et à la composition de l'air. Au XVII^e siècle, l'ancienne physique, indissociable de la pensée philosophique et d'une conception globale du monde, est toujours présente, et en particulier la théorie des quatre éléments provenant de la conception aristotélicienne³¹⁹. Mais ce siècle est aussi le témoin d'un certain nombre de découvertes et d'expérimentations qui remettent en cause les fondements de ces savoirs anciens. La mise évidence de la pesanteur de l'air (Gassendi), la première expérience barométrique faite par Toricelli (1643), la découverte de la pression atmosphérique et les expériences touchant le vide réalisées par Pascal (1647)³²⁰, sont autant de changements fondamentaux qui mettent à bas les convictions héritées du passé, et ouvrent le champ à une nouvelle science et à une nouvelle métaphysique. Les dictionnaires s'inscrivent dans le courant de la pensée aristotélicienne, mais Furetière se fait en même temps l'écho des progrès de son temps. J'essaierai donc de démêler ce qui relève de l'une et l'autre approche.

Je partirai des définitions de base³²¹ :

- AIR. s. m. Élément liquide et léger qui environne le globe terrestre ; la mer et la terre. L'*air* se divise en basse, en moyenne, et en suprême région. (Furetière).
- AIR, s. m. Un des quatre éléments. Toute cette matière liquide et transparente dans laquelle nous vivons, et qui est répandue de tous côtés autour du globe composé de la terre et de l'eau (Richelet).

³¹⁸ Je précise les conventions typographiques adoptées, qui resteront les mêmes, tout au long de l'étude de la correspondance de Mme de Sévigné. Chaque citation est suivie de la référence au tome concerné, au numéro de la lettre et à la page de l'ouvrage (par exemple t. 1, l. 350, p. 636), ce qui permet d'alléger les petites notes. Elle est en principe introduite par un numéro que je reprends dans l'analyse. Dans chaque citation, l'occurrence du mot *air* concernée est en caractères gras – convention rendue nécessaire ici par la longueur des extraits. Lorsqu'une citation nécessite un ou plusieurs éclaircissement(s), je place ces commentaires après la citation concernée (qui est en caractère standard), dans un autre caractère (Zapf Chancery). Quand la citation n'est pas de Mme de Sévigné, je la mets également dans un caractère non standard (New Century Schlbk), les commentaires qui suivent éventuellement étant à nouveau en Zapf Chancery. Dernière précision : les italiques ressortant mal en Zapf Chancery, je les ai remplacées par le soulignement.

³¹⁹ . L'origine de cette théorie est probablement plus ancienne et il conviendrait de remonter à Empédocle. Je ne peux évidemment exposer ici les fondements de la science antique, non plus que ceux de la science du XVII^e siècle. On se reportera à M. Daumas, 1957, ainsi qu'à R. Taton, 1966 et 1969.

³²⁰ . On se reportera aux écrits de physique de Pascal, dans Pascal, *Œuvres complètes*, Édition présentée, établie et annotée par M. Le Guern, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1998, t. 1 (p. 355-540).

³²¹ . J'adopte une graphie modernisée.

- AIR. s. m. Celui des quatre Éléments qui environne l'eau et la terre (*Dictionnaire de l'Académie*).

Pour la définition du terme générique *élément*, je ferai appel au *Nouveau Petit Robert* :

1. ANCIENNT Les quatre éléments : la terre, l'eau, l'air et le feu, considérés comme principes constitutifs de tous les corps.

et pour l'hyperonyme *principe*, je reviens à Littré :

Principe : Terme de physique. Ce qui constitue, compose les choses matérielles (Littré).

La remontée hyperonymique, d'*élément* à *principe*, conduit à poser quelque chose de premier, qui entre dans la constitution de la matière³²². L'air est un de ces principes constitutifs, comme la terre, l'eau et le feu. Ces quatre éléments sont donc posés dans une sorte d'antériorité par rapport à la matière, et ne font pas l'objet par eux-mêmes d'une décomposition. Cette relation est tout à fait différente de la conception moderne, selon laquelle l'air est un état de la matière, un gaz, lui-même décomposable³²³. L'air moderne « prend corps » en quelque sorte, par rapport à cet *élément* premier et non substantiel, qui présente un certain degré d'abstraction.

Les propriétés de cet élément, *liquide*, *léger* et *transparent*, sont relatives à sa consistance (*liquide*), à son poids (*léger*) et à sa transparence. La première propriété (*liquide*) doit être située dans le microsystème lexical de l'époque. *Liquide* n'est évidemment pas le co-hyponyme de *gazeux*, ni l'hyponyme de *fluide*, comme dans le microsystème actuel – les termes *gaz* / *gazeux* et *fluide* n'ayant pas alors la signification scientifique qu'on leur connaît. Les deux premiers renvoient au gaz carbonique, découvert par van Helmont (1577-1644) et appelé *esprit sauvage*, et le mot *fluide* est synonyme de *liquide*. On a donc une opposition simple *liquide* ou *fluide* / *solide*, ces adjectifs dénotant la consistance d'un corps, telle qu'elle se présente à l'observation immédiate. L'adjectif *liquide* représente donc une propriété de l'air (ce n'est pas un terme définitoire, comme l'était le nom *fluide* dans *fluide gazeux*) et, de plus, une propriété sensible. Il en est de même des adjectifs *léger* et *transparent*, et ces trois mots ont ici leur sens courant.

Les trois dictionnaires précisent la localisation de l'air :

AIR. s. m. Élément liquide et léger qui environne le globe terrestre ; la mer et la terre. L'air se divise en basse, en moyenne, et en suprême région. (Furetière). AIR, s. m. Un des quatre éléments. Toute cette matière liquide et transparente dans laquelle nous vivons, et qui est répandue de tous côtés autour du globe composé de la terre et de l'eau (Richelet). AIR. s. m. Celui des quatre Éléments qui environne l'eau et la terre (Dictionnaire de l'Académie).

[je souligne]

Les séquences :

qui environne le globe terrestre ; la mer et la terre (Furetière). qui est répandue de

³²² . Je ne chercherai pas à définir la matière, sinon en reprenant cette périphrase de Littré : Substance qui, produisant sur nos organes un certain ensemble de sensations déterminées, est étendue et impénétrable [...].

³²³ . On notera toutefois que, dans Richelet, *élément* est repris par *matière*, ce qui tend à assimiler l'un à l'autre.

tous côtés autour du globe composé de la terre et de l'eau (Richelet). qui environne l'eau et la terre (Dictionnaire de l'Académie).

nous font passer de propriétés sensibles à une vision cosmique. On retrouve ici l'approche savante qui situe l'air par rapport à l'univers, et non dans sa relation à l'homme. L'air environne le globe terrestre, mais il est intéressant de noter que celui-ci est vu de façon différenciée, à travers *la mer / l'eau* et *la terre* qui le constituent (et même, dans le *Dictionnaire de l'Académie*, prennent sa place) – ce qui permet de mettre en présence les trois éléments. On notera aussi la variante *est répandue* (au lieu d'*environner*) de Richelet, qui souligne l'extension, mais est aussi en accord avec la propriété *liquide* que nous avons vue ci-dessus. Par ailleurs, on ne trouve ni le mot *atmosphère*, ni une séquence du type *dont la masse forme l'atmosphère*. S'il n'est pas question d'*atmosphère*, on trouve toutefois dans Furetière une présentation stratifiée de l'air *en basse, en moyenne, et en suprême région*. On trouve, dans Littré, à l'article *région*, les explications suivantes :

Région : Terme de physique ancienne. Hauteurs, couches différentes de l'atmosphère. La basse région, celle qui touche la terre immédiatement [...] La moyenne région, celle qu'on suppose commencer au-dessus des plus hautes montagnes [...] La haute région, ou région supérieure, celle qui s'étend par delà la moyenne.

Cette tripartition est de nature à la fois empirique et hypothétique, puisqu'elle se fonde sur ce qu'on voit (*la terre, les plus hautes montagnes*) et ce qu'on suppose. Elle a fait place de nos jours à des divisions plus complexes (*troposphère, stratosphère, mésosphère, ionosphère*, etc.), définies scientifiquement par les différences d'altitude et les changements de composition moléculaire de l'air.

Furetière fait suivre la définition du mot *air* d'un certain nombre d'informations de nature encyclopédique. La première est relative au phénomène d'évaporation :

l'eau se résout, s'évapore en air.

Ce phénomène semble anciennement connu. Et la présentation qui en est faite implique que l'eau se change *en air*, ce qui atteste de la méconnaissance de l'hétérogénéité des corps en présence. De notre point de vue, l'eau passe de l'état liquide à l'état gazeux, en tant que vapeur présente dans l'air³²⁴.

Les autres énoncés rapportent tous des expérimentations, des techniques ou des connaissances nouvelles, relatives aux propriétés physiques de l'air. On notera les verbes introducteurs (*n'ont point connu, on connaît, on a trouvé, dit, prétend, soutiennent, on infère, suivant son calcul*) qui déclinent différentes modalités de la connaissance et de l'opinion. On ne s'étonnera pas de voir mentionnée à plusieurs reprises la pesanteur de l'air, qu'on présente explicitement comme une donnée en rupture avec les conceptions anciennes :

les Anciens n'ont point connu la pesanteur de l'air³²⁵

On infère de la pesanteur de l'air, que la terre est autant comprimée par l'air qui

³²⁴ . La vapeur d'eau est restée longtemps « un mystère » (D. Parrochia, 1997, p. 96).

³²⁵ . Cet énoncé, qui apparaît en début d'article, est le premier qui évoque une propriété physique de l'air.

l'environne, que si elle était partout couverte d'eau à la hauteur de 31. pieds : et on croit que la proportion du poids de l'air à l'eau est comme d'un à mille.

La pesanteur est associée à d'autres propriétés de l'air, la chaleur (avec la température, qui est aussi mentionnée dans le *Dictionnaire de l'Académie*) et la sécheresse (degré d'humidité), et aux instruments de mesure qui leur correspondent :

on connaît la gravité de l'air par le Baromètre, sa chaleur par le Thermomètre, sa sécheresse par l'Hygromètre [...]³²⁶

On notera que Furetière se fait l'écho d'une controverse, qu'il donne comme récente, relative à la température de l'air dans les *lieux souterrains* :

Quelques-uns soutiennent que l'air des lieux souterrains n'est pas effectivement plus froid en été, mais qu'il paraît seulement tel en comparaison du dehors, qui est beaucoup plus chaud. On sait qu'Aristote distinguait, en ce qui concerne la formation de l'eau, l'eau dans l'atmosphère, l'eau à la surface de la terre et les eaux souterraines (D. Parrochia, 1997, p. 41).

Ici il s'agit de savoir si les lieux souterrains sont réellement plus froids en été ou si cette variation apparente ne résulte que de la mise en contraste avec l'air extérieur (ce qui serait une hypothèse récente). On se reportera sur ce point à Fontenelle (cité dans Littré à l'article *souterrain*) :

De grands physiciens ont fort bien trouvé pourquoi les lieux souterrains sont chauds en hiver et froids en été : de plus grands physiciens ont trouvé depuis peu que cela n'était pas, Fonten. Oracl. I, 4.

La découverte du vide, qui est corrélée à celle de la pesanteur, est évoquée par référence à la pompe à air de Boyle³²⁷ :

on a trouvé l'invention de pomper l'air pour faire du vide, par la machine de Mr Boyle.

On trouve également des considérations sur le volume de l'air, associées au nom du physicien français Mariotte (1620-1684) :

Mr Mariotte dans ses Essais de Physique dit que l'air se peut dilater plus de quatre mille fois davantage qu'il n'est auprès de la terre avant que d'être dans sa dilatation naturelle, telle qu'il l'a au haut de l'atmosphère, où il n'est chargé d'aucun poids. Sa hauteur, suivant son calcul, ne va guère qu'à 20. lieues: et elle n'irait pas à 30. quand il serait huit millions de fois plus raréfié que celui qui est près de la Terre.

L'augmentation du volume de l'air (sa *dilatation*) est donnée comme inversement

³²⁶ . Le baromètre dérive de l'expérience de Toricelli. Le premier thermomètre médical date de 1612 et serait dû au médecin italien Antonio Santorio. Le thermomètre à alcool a été mis au point par l'Allemand Otto von Guericke vers 1656, et c'est seulement en 1714 qu'un autre Allemand, Daniel Gabriel Fahrenheit aura l'idée de remplacer l'alcool par du mercure (D. Parrochia, 1997, p. 97). Quant à l'hygromètre, son usage fut introduit par Santorio Santorio (1561-1636).

³²⁷ . « [...] au XVII^e siècle, et dès lors que le vide est mis en évidence, on commence à fabriquer des engins pneumatiques, des pompes à air : c'est le cas de Otto von Guericke, de Huygens, de Boyle » (D. Parrochia, 1997, p. 109). L'Allemand Otto von Guericke fut l'inventeur du premier modèle vers 1650. Boyle, physicien et chimiste irlandais (1627-1691), améliora le modèle de ses prédécesseurs en inventant « une expérience particulièrement ingénieuse, celle du " vide dans le vide " » (D. Parrochia, 1997, p. 109-110).

proportionnelle à sa pesanteur. Les conditions extrêmes qui vérifient cette loi se rencontrent *au haut de l'atmosphère*, où l'air, qui n'a plus de pesanteur, se trouve *dans sa dilatation naturelle*³²⁸. Selon Mariotte, cet état de l'air correspondrait à une hauteur ne dépassant pas 20 lieues, c'est-à-dire environ 80 km. Ce calcul nous situe, au-delà de la troposphère (de 6 à 17 km d'altitude), puis de la stratosphère (de 18 à 50 km d'altitude), dans ce que nous appellerions la mésosphère, d'altitude comprise entre 60 et 100 km. Cette conception méconnaît l'existence des plus hautes couches de l'atmosphère, la ionosphère (de 100 à 1000 km), dans laquelle les gaz sont fortement ionisés par le rayonnement cosmique et solaire, et l'exosphère, partie la plus élevée de l'atmosphère où les molécules les plus légères, ne subissant plus l'attraction terrestre, sont attirées vers l'espace intersidéral.

On doit à ce même physicien une remarque concernant la couleur de l'air (*bleu*), qui entre en opposition avec la transparence posée dans la définition, et que rapporte également Furetière :

Le même Mariotte prétend que l'*air* est bleu, contre l'opinion de plusieurs qui le croient sans couleur.

On voit donc que des caractéristiques fondamentales de l'air, telles que le volume et la pesanteur, se mettent en place, sans que pour autant le terme générique d'*élément* soit remis en cause. Encore fallait-il en mettre un autre à sa place. Or il convient de rappeler que si un physicien comme Boyle rejette la théorie des éléments d'Aristote et définit les corps simples et primitifs et les corps composés, il ne parvient pas au concept d'élément chimique. C'est seulement avec Lavoisier (1743-1794) que seront distingués les éléments (oxygène et azote) constituant l'air atmosphérique, et que sera fondée la chimie moderne.

La mise en relation de l'air avec l'homme et avec le phénomène de la respiration n'est pas absente des dictionnaires. On la trouve dans Furetière et Richelet. Voici les séquences et énoncés qui s'y rapportent :

Toute cette matière liquide et transparente dans laquelle nous vivons, et qui est répandue de tous côtés autour du globe composé de la terre et de l'eau. (Richelet) [je souligne] on ne peut vivre sans la respiration de l'air, on ne peut pas vivre de l'air. (Furetière)

On notera que, dans Richelet, le point de vue anthropocentrique et la vision cosmique sont mis sur le même plan par la coordination des deux relatives (*dans laquelle nous vivons et qui est répandue [...]*). L'air est présenté par Richelet comme la matière dans laquelle on vit, et par Furetière, comme l'élément qui nous maintient en vie, grâce à la respiration. Mais si cet élément est nécessaire, il n'est pas suffisant (*on ne peut pas vivre de l'air*). Ce qui diffère des définitions modernes, c'est que l'air apparaît comme ce qui contient les êtres humains, et que la notion de vie est mise au premier plan³²⁹. Il convient de rappeler qu'à cette époque, on ne peut parler de *milieu*, puisque la signification biologique de ce mot n'est apparue qu'au XIX^e siècle, et que la nécessité de la présence

³²⁸ . C'est en 1676 en effet que Mariotte revérifia la loi découverte par Boyle, de la proportionnalité inverse du volume et de la pression à température constante, en y adjoignant toutefois une limite due aux conditions de raréfaction du gaz (loi de Boyle-Mariotte).

de l'air pour maintenir la respiration (et la combustion) venait tout juste d'être mise en évidence par Boyle. C'est seulement au XVIII^e siècle, avec Priestley (1733-1804), puis Lavoisier (1743-1794) qu'on décrira le phénomène de la respiration comme une combustion assurée par l'inspiration de l'oxygène de l'air. Les données des dictionnaires ne préfigurent pas ici l'avènement de la biologie, encore très lointaine (il faudra attendre le début du XIX^e siècle, avec Lamarck). Le point de vue est d'ailleurs très anthropocentrique : il n'est pas question des êtres vivants, mais de *nous*.

Il est en revanche une filiation qu'on ne peut négliger, et que mettent assez bien en évidence certains contextes du *Dictionnaire de l'Académie* relatifs aux qualités de l'air :

[...] air sain, mal sain. bon air. bel air. grand air. mauvais air. air doux. air tempéré. air subtil. air grossier. air étouffé, renfermé, corrompu. air contagieux, infecté.

De tels contextes impliquent les effets que peut produire l'air sur le corps humain, et nous rappellent que nous sommes encore dans le cadre de la médecine hippocratique, qui situe le sujet dans son environnement, dont l'atmosphère fait partie. C'est ce que la correspondance de Mme de Sévigné nous permettra de confirmer et de développer.

Venons-en maintenant à ce corpus. Le mot *air* est rarement employé, dans cette correspondance, pour dénoter l'élément en tant que tel, et quand c'est le cas, le contexte ne présente aucune considération « scientifique ». Je relève un emploi générique dans cette citation de Bussy-Rabutin :

Les rois peuvent, à force d'argent, donner à la terre une autre forme que celle qu'elle avait de la nature, mais la qualité de l'eau et celle de l'air ne sont pas en leur pouvoir. (t. 2, l. 662, p. 634)

où l'on retrouve les trois éléments, terre, eau et air³³⁰.

Quand Mme de Sévigné emploie le mot *air* au sens d'« élément », loin de faire la savante, elle le fait dans le contexte métaphorique le plus banal :

Je souhaite, ma petite, que vous m'aimiez toujours ; c'est ma vie, c'est l'air que je respire. (t. 1, l. 157, p. 226).

Si l'air est indispensable à la vie, il ne suffit pas à l'entretenir, comme le note Furetière :

on ne peut vivre sans la respiration de l'air, on ne peut vivre de l'air.

C'est ce second aspect qu'illustre l'emploi métaphorique de l'expression *vivre de l'air*, dans la citation suivante de Mme de Sévigné :

< Vous me faites assez entendre ce qui vous peut manquer pour faire le voyage de Paris¹ ; mais quand je songe que le Coadjuteur² est prêt à partir, lui qui avait engagé³ son abbaye pour deux ans, qui voulait vivre de l'air, qui voulait chasser tous ses gens et ses chevaux, et que je vois qu'on fait donc quelquefois de la magie noire, cela me fait croire que vous en devez faire comme les autres, cette année ou jamais. (t. 1, l. 352, p. 640)³³¹ 1. L'argent (voir note 2 de la p. 640, p. 1367). 2. Jean-Baptiste de Grignan, frère du comte. 3. Engager : assigner pour

³²⁹ . Le GLLF offre toutefois une image proche dans sa définition : Ce gaz en tant que nous sommes baignés par lui, que nous le respirons [je souligne].

³³⁰ . Je reviendrai par la suite sur le contexte de cette citation.

gage³³².

Mme de Sévigné fait remarquer à sa fille, qui ne veut pas faire le voyage de Paris pour une question d'argent, que son beau-frère, lui, est prêt à partir alors qu'il n'a pas de ressource (puisqu'il veut *vivre de l'air*) – ce qu'elle appelle *fair[e] de la magie noire*.

L'air est aussi l'élément qui reçoit et transmet les sons, et en particulier la voix humaine :

On ne vous oublie point et vos louanges remplissent l'air. (t. 1, l. 230, p. 406)

Songez à Mme de Cauvesson ; ce fils, ce cher fils, dont les moindres intérêts la faisaient monter aux nues, marié contre son gré, une stérilité dont elle était inconsolable, le voilà mort. Que deviendra-t-elle ? On pourra bien dire d'elle : *forsennata gridava*¹. L'air sera rempli de ses clameurs ; ma bonne, elle me fait pitié, et à vous aussi, j'en suis bien assurée. (t. 3, l. 1218, p. 907)

1. « Hors d'elle-même, elle criait » (note 7 de la p. 907, p. 1577). Il s'agit du début des plaintes d'Armide abandonnée par Renaud (Jérusalem délivrée, XXVI, 40) (voir note 3 de la p. 45, l. 817, t. 3, p. 1177).

La collocation verbale (*remplir*) est usuelle, et elle assimile métaphoriquement l'air à un contenant, et les paroles à de la matière. Par métonymie de la cause pour l'effet, c'est la perception auditive qui est dite. Ces différents emplois sont attendus.

En revanche, on peut relever deux contextes plus étonnants. Dans le premier :

Je crois, ma chère Comtesse, que vous êtes persuadée que je ne souhaite pas moins que vous de vous revoir et de nous embrasser. Et si nous ne pouvons pas trouver moyen d'anéantir l'air qui se trouve entre nous¹, il faudra que tout simplement, comme du temps de nos pères, nous fassions beaucoup de pas chacun de notre côté ; ils me seront bien doux, quand ce sera pour vous rencontrer. (t. 2, l. 803, p. 1068) 1. Variante : trouver l'invention d'anéantir l'air qui nous sépare, il faudra (p. 1582).

le mot *air* entre dans une combinatoire où l'on s'attendrait plutôt à trouver le mot *distance* (soit : *anéantir la distance qui se trouve entre nous, qui nous sépare*). Il est difficile de savoir si, dans cet emploi, le mot *air* a son sens propre (on considère qu'il y a entre deux lieux une certaine quantité d'air), ou s'il fait image (par métonymie). Et dans ce cas, l'image est-elle usuelle, ou la devons-nous à Mme de Sévigné ? D'une manière ou d'une autre, si cet emploi est possible à l'époque, alors qu'il nous semble inapproprié, c'est qu'il implique une conception de l'air qui nous est en partie étrangère. Je pense que c'est la

³³¹ . Les références aux petites notes de l'édition de R. Duchêne se feront de la façon suivante. Si je reproduis intégralement la petite note, j'introduis directement les indications chiffrées (par exemple : note 2 de la p. 640, p. 1485). Sinon, je les fais précéder de voir (comme ci-dessus) D'autre part, le numéro et / ou la place de la petite note que j'utilise ne correspondent pas nécessairement à ceux de l'édition (ainsi ma petite note 1 ci-dessus est, dans l'édition de R. Duchêne, la petite note 2, et elle ne figure pas à cette place). Enfin, quand la petite note que je reproduis figure dans la page où se trouve la citation, je mentionne seulement cette page (ci-dessus par exemple : note 2 de la p. 684), mais quand je fais appel à une citation extérieure, je mentionne bien sûr la page, la lettre et le tome de cette citation. Dans tous les cas, je précise la page où se trouve développée la petite note, à la fin du volume, dans « Notes et choix de variantes » (ci-dessus par exemple : p. 1485 et p. 1228).

³³² . Je rappelle que, sauf indication contraire, les définitions seront empruntées à Littré.

forte présence de cet élément dans la vie humaine, qui fait qu'il peut être vu comme une mesure dans l'espace.

Le second est plus mystérieux encore :

Je mourais de peur qu'un autre que moi vous eût donné le plaisir d'apprendre la bonne nouvelle [...] Mon Dieu, que cette nouvelle vous a été sensible et douce, et que les moments qui délivrent tout d'un coup le cœur et l'esprit d'une si terrible peine font sentir un inconcevable plaisir ! De longtemps je ne serai remise de la joie que j'eus hier. Tout de bon, elle était trop complète ; j'avais peine à la soutenir. Le pauvre homme¹ apprit cette bonne nouvelle par l'air, peu de moments après, et je ne doute point qu'il ne l'ait sentie dans toute son étendue. (t. 1, l. 70, p. 78) 1. Foucquet. Mme de Sévigné écrit à Pomponne ce 21 décembre 1664. Elle a appris la veille que son ami Foucquet, dont elle suivait jour après jour le procès, et pour lequel le Procureur avait requis la pendaison, échappait à la condamnation à mort.

Que veut dire Mme de Sévigné quand elle écrit : *Le pauvre homme apprit cette bonne nouvelle par l'air* ? Certes, on comprend que le pri-sonnier communique avec l'extérieur, ce que confirme d'ailleurs cet ex-trait de la lettre précédente :

Il sait tous les jours ce qui se passe, et tous les jours il faudrait faire des volumes à sa louange. (t. 1, l. 68, p. 77)

Mais quelle est la nature de cette transmission d'information ? On peut proposer une lecture « réaliste », selon laquelle des personnes extérieu-res feraient passer des messages au prisonnier, sous une forme ou sous une autre. On dispose, sur lesyntagme qui nous intrigue, de la note suivante de Monmerqué³³³ : *Par des signaux*³³⁴, qui peut faire penser à des moyens non verbaux d'information. Dans ce cas, *par l'air* soulignerait, par la métaphore de l'air invisible et impalpable, le caractère clandestin, secret, de la communication. Il reste toutefois un doute en faveur d'une interprétation plus étrange, d'ordre surnaturel en quelque sorte. Dans une lettre antérieure d'un mois environ, Mme de Sévigné dit ceci :

On parle fort à Paris de son admirable esprit et de sa fermeté. Il a demandé une chose qui me fait frissonner. Il conjure une de ses amies de lui faire savoir son arrêt par une certaine voie enchantée, bon ou mauvais, comme Dieu le lui enverra, sans préambule, afin qu'il ait le temps de se préparer à en recevoir la nouvelle par ceux qui viendront lui dire ; ajoutant que pourvu qu'il ait une demi-heure à se préparer, il est capable de recevoir sans émotion tout le pis qu'on lui puisse apprendre. (t. 1, l. 60, p. 58)

L'air serait-il cette *voie enchantée* (cf. note 5 de la p 78, p. 917), qui transmet des messages en dehors de toute perception sensible ? Je note en tout cas que des phénomènes, donnés comme *extraordinaires* par Mme de Sévigné, se sont manifestés quelques jours avant la sentence – le plus notable et le plus significatif étant l'apparition d'une comète (t. 1, l. 68, p. 75) *du côté du faubourg Saint-Marceau, qu'on dit qui regarde la Bastille*³³⁵. L'air serait dans ce cas, non plus cette distance qui éloigne Mme de

³³³ . À qui l'on doit, rappelons-le, la première grande édition moderne des lettres de Mme de Sévigné en 1818-1819.

³³⁴ . Voir note 1 de la p. 143, l. 42, t. 1, p. 973, de l'édition de Gérard-Gailly.

Sévigné de sa fille, mais au contraire, un agent de transmission qui relie des êtres séparés...

II – SIGNIFICATIONS « MÉTÉOROLOGIQUES »

Dans un très grand nombre d'occurrences, l'air, sans perdre sa nature d'élément, comme nous le verrons, se trouve associé à des considérations qu'on peut appeler *météorologiques*, et qui se trouvent structurées à différents niveaux. Je tiens à préciser que, dans toute cette partie, je serai amenée à « traduire », en quelque sorte, en mots d'aujourd'hui des significations anciennes. Ainsi, le mot *météorologie* recouvre, pour nous, une discipline scientifique qui s'est développée en tant que telle au XIX^e siècle, et, en ce qui concerne les climats, on est passé de la théorie géographique, qui prévaut au XVIII^e siècle, à une théorie proprement météorologique (le mot *climatologie* est daté de 1834)³³⁶

Dans ces emplois relatifs à la météorologie, l'air est rattaché explicitement à un lieu. Je fais tout de suite l'état des lieux le plus souvent cités. Ce sont bien sûr ceux où résident Mme de Sévigné et Mme de Grignan. On sait que Mme de Sévigné se partageait entre Paris (elle s'installe fin octobre 1677 à l'Hôtel Carnavalet qu'elle occupera jusqu'à sa mort³³⁷), l'abbaye de Livry qui était tenue par son oncle, l'abbé de Coulanges, et qui se trouvait à quatre lieux au nord-est de Paris, sur la route de Meaux³³⁸, et son château des Rochers en Bretagne, près de Vitré. Quant à sa fille, elle épouse en janvier 1669 François de Grignan, qui est nommé à la fin de la même année lieutenant-général pour le Roi au gouvernement de Provence, et elle quitte sa mère pour la Provence le 4 février 1671. Elle s'installera en juillet 1672 à Grignan, près de Nyons, dans un château – détail qui aura son importance, comme nous le verrons – construit sur un mamelon qui domine de 33 mètres toute la plaine environnante. Mme de Grignan séjourne aussi à Aix. En raison de ses fonctions, son mari était appelé aux Assemblées, et il avait son habitation dans l'ancien palais du roi René, qui abritait le Parlement. La mère et la fille sont séparées, mais cette vie d'éloignement est ponctuée d'assez longues retrouvailles, quand Mme de Grignan séjourne à Paris, ou quand Mme de Sévigné s'installe à Grignan. Le mot *air* est donc souvent associé à ces lieux, qu'il s'agisse de régions (Ile-de-France, Provence), de

³³⁵ . Précision que l'on doit à Olivier Lefèvre d'Ormesson (voir note 5 de la p. 75, l. 68, t. 1, p. 912-913), rapporteur du procès du Surintendant.

³³⁶ . Pour l'histoire de ces notions, on se reportera à D. Parrochia (1997), et pour celle des mots au *Dictionnaire historique de la langue française*.

³³⁷ . Mme de Sévigné loua une maison rue de Thorigny de 1669 à 1672, puis elle habita de 1672 à 1675 rue des Trois-Pavillons (plus tard rue Elzévir), mais, ne pouvant loger correctement les Grignan et leurs gens, elle s'installa dans une maison plus grande située rue Courtevilain (rue Montmorency) appelée la *Courtaude*. Cette solution n'étant pas satisfaisante, l'on se décida pour Carnavalet.

³³⁸ . À la mort de l'abbé en 1687, cette abbaye fut donnée à l'ancien évêque de Nîmes : *Après avoir pleuré l'abbé, j'ai pleuré l'abbaye*, dit Mme de Sévigné dans sa lettre du 13 novembre 1687 (t. 3, l. 987, p. 333).

villes (Paris, Livry, Aix) ou de domaines (les Rochers). Les occurrences les plus nombreuses touchent la Provence et Grignan, dont le climat donnait bien du souci à Mme de Sévigné... D'autres lieux occasionnels, liés à des déplacements ou des voyages, sont également mentionnés. Selon la signification « météorologique » à laquelle on a à faire, l'association du mot *air* et d'un nom de lieu se réalise sous différentes formes.

1 – Air-climat

J'étudierai dans un premier temps les emplois dans lesquels la signification du mot *air* présente une affinité avec celle du mot *climat* actuel, sans qu'on puisse évidemment établir une synonymie exacte entre ces deux mots.

Je préciserai cette relation à partir du contexte suivant :

Ce qui est sûr, ma fille, c'est que l'**air** d'ici est fort bon ; vous lui faites tort de le croire mauvais. Il fait depuis plus de deux mois le plus beau temps du monde : des chaleurs dans la canicule¹, un mois de septembre charmant, point de vos cruelles bises qui font trembler Canaples² et votre château. (t. 3, l. 1144, p. 684-685)

R. Duchêne note à propos de dans la canicule qu'on attendrait plutôt sans la canicule 1. (voir note 2 de la p. 684, p. 1485).

Canaples : Alphonse de Créquy, comte de Canaples, frère du duc et maréchal de 2. Créquy, était un ami de M. de Grignan (voir note 1 de la p. 432, l. 243, t. 1, p. 1228).

Mme de Sévigné se trouve aux Rochers quand elle envoie cette lettre datée du 4 septembre 1689. Elle justifie le jugement positif qu'elle porte sur l'air de cet endroit (*fort bon*) par des considérations sur le temps qu'il fait – la température (chaud sans excès³³⁹) et le vent (*point de vos cruelles bises*) – qui s'inscrivent dans la durée (*depuis plus de deux mois*). Si l'air du lieu en question « couvre » cette saison estivale, c'est qu'il englobe les conditions météorologiques générales qui caractérisent ce lieu. Il est donc présenté comme propre à ce lieu de façon constante.

Ainsi défini, le mot *air* présente certaines des caractéristiques de la signification actuelle de *climat* :

Climat : ensemble des circonstances atmosphériques et météorologiques propres à une région (PR).

tandis que ce mot a d'abord un sens géographique au XVII^e siècle :

Climat : 2. [...] une étendue de pays dans laquelle la température et les autres conditions de l'atmosphère sont partout à peu près identiques. 3. Pays, région (Littré).

La structure propositionnelle (*l'air d'ici est fort bon*) exprime la double attache, fixe dans l'espace et dans le temps, de l'air. L'actualisation du mot *air* dans le syntagme nominal (*l'air d'ici*) – qui relève de la détermination – l'associe à un lieu par l'intermédiaire de la préposition *de*, à laquelle on peut attribuer une valeur d'appartenance et / ou d'origine. Et le syntagme verbal au présent permet d'appréhender cet élément dans sa permanence.

³³⁹ . La canicule étant caractéristique des régions du sud qu'elle dénonce.

Mais en tant qu'il contient un trait de sens qui s'apparente à « climat », le mot *air* est aussi en attente d'une caractérisation, porteuse de propriétés spécifiques. Cette caractérisation est donnée explicitement dans la structure propositionnelle (*est fort bon*).

On trouve de nombreuses occurrences du mot *air* dénotant cet élément-climat, et intégré à la structure *l'air de* + nom de lieu (ou adverbe déictique). Mais dans la mesure où nous entrons dans un monde où « tout est conspirant », selon la formule d'Hippocrate (rappelée par D. Parrochia, 1997, p. 128), c'est-à-dire où la nature et les hommes forment un tout, je ne crois pas qu'il soit pertinent de lister toutes ces occurrences dans un corpus unique, sans prendre en compte les facteurs géographiques et humains qui les différencient. Je constituerai donc des sous-corpus homogènes, à partir des lieux qui sont évoqués et des personnes qui s'y trouvent. J'ai choisi de commencer par le plus important d'entre eux, qui se rapporte à l'air du sud de la France, et à l'être cher qui y vit, la fille de Mme de Sévigné. Si l'ensemble du corpus relatif à l'élément-climat se situe entre 1671 et 1696, les occurrences sur lesquelles je vais travailler vont de 1671 à 1689.

1. 1. La Provence : Grignan, Aix et Salon

Tome 1 : 1671-1675

1. Parlons un peu de votre sang que vous dites qui n'est point échauffé. J'en suis bien aise pour une raison, et j'en suis fâchée pour une autre ; c'est qu'il y a moins de remède. Et puisque c'est l'air, et qu'il faudrait changer de place aux brouillards et mettre au-dessus de votre tête ce qui est au-dessous de vos pieds, je ne vois pas trop bien quel remède je pourrais apporter à ce malheur. J'en sais un pourtant, dont j'espère que vous vous servirez quand j'irai en Provence. C'est un grand déplaisir que votre beau teint ne puisse pas soutenir l'air de Provence. (t. 1, l. 196, p. 333)

2. Je suis assurée, ma chère enfant, que pour me tirer de peine, vous me manderez que l'air d'Aix vous a toute raccommodée, que vous n'êtes plus si maigre qu'à Grignan ; je n'en croirai rien du tout. Je joins à mon inquiétude le bruit de la rue, dont vous êtes désaccoutumée, et qui vous empêche de dormir. (t. 1, l. 330, p. 598) À Aix, Mme de Grignan habitait dans l'ancien palais du roi René, entre la place des Prêcheurs et la place Sainte-Madeleine, jointes par la rue du Palais, fort passante (note 6 de la p. 598, l. 330, t. 1, p. 1339).

3. Pour l'air d'ici, il n'y a qu'à respirer pour être grasse. Il est humide et épais ; il est admirable pour rétablir ce que l'air de Provence a desséché. (t. 1, l. 333, p. 603)

4. Mandez-moi comme vous vous portez de l'air de Grignan, s'il vous a déjà bien dévorée, si vous avez le teint gâté, si vous dormez mal, enfin comme vous êtes, et comme je me dois représenter votre jolie personne. (t. 1, l. 392, p. 733) La lettre est datée du 14 juin 1675. Mme de Grignan a quitté Paris. Elle s'est séparée de sa mère le 24 mai à Fontainebleau.

5. Mlle de Méri désapprouve fort le fiel de bœuf¹ ; elle dit qu'avec l'air de Grignan, c'est pour vous mettre en poudre. Je suis fort de son avis. Il faudrait au contraire humecter et vous rafraîchir le teint, et mettre un masque quand vous allez à l'air. (t. 1, l. 395, p. 741-742) 1. Le fiel de bœuf servait aux soins de beauté et à la conservation du teint (voir note 5 de la l. 395, p. 741, p. 1429).

6. Je ne sais si Mme de Coulanges ne vous aura point mandé une conversation d'un après-dîner de chez Gourville, où étaient Mme Scarron et l'abbé Têtu, sur les personnes qui ont le goût au-dessus ou

au-dessous de leur esprit. Nous nous jetâmes dans des subtilités où nous n'entendions plus rien. Si l'air de Provence, qui subtilise encore toutes choses, vous augmente nos visions là-dessus, vous serez dans les nues. (t. 1, l. 325, p. 592) Lettre de Mme de La Fayette à Mme de Sévigné qui est à Grignan.

Tome 2 : 1677-1680

7. Dieu veuille [...] que l'air de Grignan ne vous soit point contraire ! (t. 2, l. 584, p. 478) 8. [...] si vous aimez ma santé, songez à la vôtre, et observez ce que fait l'air de Grignan. Si ce n'est pas du mieux, c'est du mal. (t. 2, l. 585, p. 481) 9. J'avais tort de craindre que l'air de Provence ne vous fit une maladie considérable ! Vous ne dormiez ni ne mangiez, et vous voir disparaître devant mes yeux devait être une bagatelle qui n'attirât pas seulement mon attention ! (t. 2, l. 590, p. 494) La lettre est datée du 19 juillet 1677. Mme de Grignan a quitté Paris pour la Provence le 8 juin 1677. 10. [...] je n'ai que la ressource de votre bonne santé pour me tirer de cet embarras. Mais, Dieu merci, l'air et le repos de Grignan ont fait ce miracle ; j'en ai une joie proportionnée à mon amitié. (t. 2, l. 590, p. 494) Il s'agit de la même lettre que précédemment. 11. Il est vrai que je suis ravie de penser au miracle que Dieu a fait en vous guérissant par ce pénible voyage, et ce terrible air de Grignan qui devait vous faire mourir. (t. 2, l. 592, p. 503) La lettre est datée du 28 juillet 1677. 12. [...] il faut que Dieu ait donné une bénédiction nouvelle à celui [l'air]de Grignan, car de mon temps, on ne l'eût jamais soupçonné de restaurer, de rafraîchir et d'humecter une jeune personne. Que Dieu soit loué à jamais de la santé que vous y avez trouvée ! Sans raisonner ni tirer aucune conséquence, je m'en tiens là, et je puis dire qu'il n'est pas moins bon pour ma vie que pour la vôtre, puisqu'il vous a tirée du pitoyable état où vous étiez quand je vous dis adieu. (t. 2, l. 603, p. 537) La lettre est datée du 26 août 1677. 13. Quoi que vous puissiez dire, l'air de Grignan vous est mortel et vous a mise en l'état où vous êtes. Vous éviterez d'y passer l'été, en partant au mois de septembre ; vous donneriez ce temps à du repos ou à des bains. (t. 2, l. 642, p. 607) 14. J'ai demandé à M. Fagon¹ si l'air subtil lui était contraire ; il a dit qu'il l'était beaucoup. Je lui ai dit l'envie que j'avais eue de la retenir ici pendant les chaleurs, et qu'elle ne partît que cet automne pour passer l'hiver à Aix, dont l'air est bon, que vous ne souhaitiez au monde que sa santé [...] (t. 2, l. 643, p. 608) La lettre est datée du 27 mai 1678, et elle est adressée à M. de Grignan. Mme de Grignan est à Paris. 1. Guy Crescent Fagon, très célèbre médecin selon Mme de Sévigné (p. 608), sera le médecin de la famille royale à partir de 1680 (voir note 1 de la p. 608, p. 1392). 15. La pensée d'aller passer l'hiver à Aix donne plus de peine que le séjour de Grignan. D'un autre côté, l'air de Grignan est terrible pour elle. (t. 2, l. 686, p. 673) La lettre, datée du 12 septembre 1679, est adressée au comte de Guitaut. 16. Mais cette colique, mon pauvre Monsieur, me donne bien de l'inquiétude. Cela vient d'une âcreté de sang qui cause tous ses maux, et quand je pense combien elle se soucie peu de l'apaiser, de le rafraîchir, et qu'elle va trouver l'air de Grignan, je vous assure qu'il s'en faut bien que je ne sois en repos. (t. 2, l. 692, p. 684) La lettre, datée du 26 septembre 1679, est adressée au comte de Guitaut. Mme de Grignan a quitté Paris pour la Provence le 13 septembre 1679. 17. [...] vous devez comprendre aussi ce que c'est que d'y joindre la crainte de vous voir malade < et dévorée par un air subtil, comme l'est celui de Grignan. > (t. 2, l. 712, p. 745-746) 18. Ah ! ma très chère bonne, vous avez

bien mal à votre pauvre poitrine ; l'air de Salon vous a redonné cette douleur et cette pesanteur au côté gauche, qui nous donne tant d'inquiétude. (t. 2, l. 723, p. 784) Mme de Grignan faisait des voyages à Salon où l'archevêque d'Arles, oncle du comte de Grignan, avait une très belle demeure dans le château, actuelle-ment le palais de l'Empéri (voir note 5 de la p. 609, l. 337, t. 1, p. 1346). 19. J'ai vu M. de Gordes¹. Il m'a dit bien sincèrement que, dans le bateau, vous étiez très abattue et très languissante et qu'à Aix vous étiez bien mieux, mais avec la même naïveté, il assure que tout l'air de Provence est trop subtil et trop vif et trop desséchant pour l'état où vous êtes. Quand on se porte bien, tout est bon, mais quand on est attaquée de la poitrine, qu'on est maigre, qu'on est délicate, on s'y met en état de ne pouvoir plus se rétablir [...] Il m'étonna en me disant à quel point cet air vous est contraire. (t. 2, l. 731, p. 819-820) 1. Qui venait de Provence (note 2 de la p. 819, p. 1475). 20. Je prie M. de Grignan de considérer ce que vous fait l'air de Grignan et de croire que vous n'êtes plus en état d'essayer de vous y accoutumer ; cet essai vous coûterait trop cher. (t. 2, l. 751, p. 892-893) 21. Elle a quelques rougeurs au visage ; c'est cet air terrible de Grignan. (t. 2, l. 765, p. 935-936) La lettre est adressée au comte de Guitaut. 22. Je prie Dieu, ma très chère, que la vôtre [santé] se confirme et qu'elle soit comme vous la représentez, que tous vos maux ne soient plus ni en acte ni en puissance et que je puisse revoir ma chère enfant comme je la souhaite, belle, aimable, grasse, forte. Eh, mon Dieu ! l'air de Grignan fera-t-il tous ces miracles ? (t. 2, l. 768, p. 951) 23. Il nous suffit d'apprendre qu'effectivement ma fille se porte mieux et que, par un effet tout contraire à celui que nous craignons, l'air de Provence lui a plutôt fait du bien que du mal. (t. 2, l. 787, p. 1019) La lettre est adressée au comte de Guitaut.

Tome 3 : 1681-1695

24. Je l'ai trouvée mieux que quand elle partit, et cet air de Provence, qui la devait dévorer, ne l'a point dévorée. (t. 3, l. 824, p. 58-59) La lettre est adressée à Bussy-Rabutin. 25. J'admire que votre santé se puisse conserver au milieu de vos inquiétudes ; il y a du miracle. Tâchez, ma chère bonne, de le continuer ; ne vous échauffez point à l'excès par de cruelles nuits, par ne point manger, mais est-on maîtresse de son imagination ? Je suis affligée que vous soyez amaigrie ; je crains sur cela l'air de Grignan. J'aime tout en vous, et même votre beauté [...]. Cependant ayez pitié de votre portrait¹ ; ne le rendez point celui d'un autre. Ne nous trompez point ; soyez toujours comme nous le voyons. Rafraîchissez-vous à La Garde. (t. 3, l. 1011, p. 369-370) La lettre est du 18 octobre 1688. Le fils de Mme de Grignan, Louis-Provence, qui est âgé de dix-sept ans, est au siège de Philisbourg. Les troupes s'étaient mises en mouvement le 30 septembre (voir note 3 de la p. 360, de la l. 1004 de Bussy-Rabutin, t. 3, p. 1321). 1. Mme de Sévigné fait allusion à un portrait de sa fille qui se trouve à Carnavalet. « Nous sommes entourés de vos portraits. La princesse est fort belle [...] », dit-elle dans une précédente lettre (t. 3, l. 1007, p. 364). 26. Je voudrais être assurée que vous fussiez aussi bien que moi, et que l'air de Provence ne vous dévorât point. Mandez-moi sincèrement votre état, et si avec tant d'inquiétudes et de mauvaises nuits, vous n'êtes pas fort emmaigrie. (t. 3, l. 1022, p. 393) 27. Nous vous conjurons de penser à votre santé préférablement à tout. Le café est disgracié ici, et par conséquent je n'en prends plus [...]. Nous voulons vous persuader qu'il

vous échauffe, joint à l'air que vous respirez ; nous voudrions vous jeter un peu dans les bouillons de poulet. (t. 3, l. 1029, p. 407) 28. Il nous prend une inquiétude à Monsieur le Chevalier¹ et à moi depuis que nous savons l'heure que vous recevez nos lettres : c'est de comprendre, ma chère bonne, que, les lisant avant votre coucher, nous vous empêchons de dormir, tendrement, justement trois fois la semaine². Avouez-nous la vérité. Quand vous ne voudriez pas nous le dire, nous n'en croirions pas autre chose, car il est absolument impossible qu'après avoir lu nos volumes, quand même il n'y aurait rien de fâcheux ni de désagréable, vous ne trouviez à penser et à rêver dans les nouvelles qu'on vous mande. Il n'en faut pas tant pour ôter le sommeil à une personne aussi éveillée que vous. Joignez cela avec la vivacité de votre sang, et à l'air subtil de Provence, vous trouverez que les personnes du monde qui vous aiment le plus vous font malade et vous assassinent réglément trois fois la semaine. (t. 3, l. 1079, p. 529) 1. Joseph dit Adhémar, le chevalier de Grignan, frère du comte. 2. Les trois jours d'arrivée du courrier (note 2 de la p. 529, p. 1409). 29. Mais comprenez bien l'impatience que j'ai de < recevoir vos lettres, et de savoir si vous avez été saignée, > et comment cette bonne tête, qui ne vous avait jamais fait aucun mal et dont vous vous louiez tant au milieu de vos autres maux, se trouve de l'air de Grignan ? Que je hais ces sortes de vapeurs d'épuisement ! Qu'elles sont difficiles à guérir quand le remède est de s'hébéter, de ne point penser, d'être dans l'inaction ! (t. 3, l. 1101, p. 582) 30. Je crains aussi que l'air de Grignan ne vous gourmande et ne vous tourbillonne. Ah ! < que cela est fâcheux ! Je crains déjà que vous ne soyez emmaigrie et dévorée. Ah ! > plutôt à Dieu que < votre air > fût comme celui-ci, qui est parfait ! (t. 3, l. 1102, p. 584) 31. Cependant il est certain que l'on vous dit vrai quand on vous assure que le retour du printemps est pernicieux pour Mme de Grignan, dans l'air subtil qu'elle respire. Mon oracle¹ est bien de cet avis. (t. 3, l. 1359, p. 1133) Lettre de Mme de Coulanges à Mme de Sévigné, qui est à Grignan. Mme de Coulanges était l'épouse de Philippe Emmanuel de Coulanges, cousin de Mme de Sévigné. 1. Le médecin Helvétius (note 3 de la p. 1133, p. 1674).

On trouve dans ce corpus ³⁴⁰ *l'air de Provence* (qui désigne le plus souvent *l'air de Grignan*), *l'air de Grignan*, *l'air d'Aix* (2, 14) et *l'air de Salon* (18). Il est à remarquer qu'on ne trouve jamais un énoncé du type *la Provence a un air subtil*, ce qui incite à privilégier l'origine par rapport à l'appartenance, en ce qui concerne la valeur de la préposition. Ces syntagmes nominaux qui suggèrent déjà par eux-mêmes une relation stable entre l'air et le lieu, entrent dans des contextes qui confirment le trait de permanence de cet élément-climat. On trouve souvent le présent, mais aussi le passé composé, qui implique des conséquences durables dans le présent, et plus rarement, le futur (22) qui évoque également une action durable à venir. En 16, le futur proche (*elle va trouver l'air de Grignan*) renvoie au déplacement de Mme de Grignan, mais n'exclut pas la permanence de l'air en place. Ces valeurs sont parfois transposées dans des modes ou des modalités virtuelles (le subjonctif, l'imparfait à valeur conditionnelle de 11 et 24). On notera que la première occurrence de la citation 1 (*l'air*) fait l'économie du complément de lieu. Il semble que, venant au fait, par une sorte de raccourci de sa pensée, Mme de Sévigné emploie ce

³⁴⁰ . Les occurrences des citations 16 et 18 présentent une ambiguïté d'interprétation, le mot *air* pouvant aussi être interprété dans le sens de « vent ». Je les reprendrai donc dans le cadre de l'étude consacrée à cette autre signification.

syntagme simple en lieu et place du syntagme *l'air de Grignan*. Et ce qui pourrait conforter cette interprétation, c'est que la seconde occurrence du mot *air* (*l'air de Provence*), qui vient en reprise du même thème, présente cette structure. Je ne m'attarderai pas sur le problème linguistique que pose ce type d'emploi, dans la mesure où il représente ici un cas isolé, mais j'aurai l'occasion d'y revenir dans le corpus suivant. Ajoutons que l'on se trouve dans un contexte au présent (*puisque c'est l'air*), qui, de plus, apporte un commentaire qui tend à confirmer l'interprétation d'élément-climat. Mme de Sévigné déplore le fait qu'en raison de la position élevée du château de Grignan ³⁴¹, les *brouillards*, au lieu d'être *au-dessus* de la tête de Mme de Grignan, se trouvent *au-dessous* de ses pieds, l'exposant ainsi directement au soleil de Provence. Il s'agit donc bien des conditions atmosphériques constantes propres à ce lieu. On pourrait parler en quelque sorte d'un microclimat... Dans la citation 30 (seconde occurrence), l'air est rapporté, non au lieu, mais à la personne qui s'y trouve (*votre air*). Cette occurrence est distincte de la précédente, *l'air de Grignan*, qui, en raison des collocations verbales (*gourmande* et *tourbillonne*), me semble plutôt désigner la bise qui souffle avec violence. Cette bise est donnée comme l'une des caractéristiques de l'air, en tant qu'élément-climat, auquel fait référence le syntagme nominal *votre air*. Enfin, dans les citations 27 et 31, la référence à la personne se fait de façon plus précise, à travers la fonction de respiration de l'air. Mais les syntagmes *l'air que vous respirez* et *l'air subtil qu'elle respire* renvoient là encore, le présent ayant valeur de permanence, à l'élément-climat du lieu où se trouve Mme de Grignan.

La caractérisation du mot *air* s'exprime à travers l'emploi d'adjectifs, mais elle n'est pas toujours explicite. Sémantiquement, elle peut être de deux sortes. Soit l'adjectif dénote des qualités qui définissent la nature de l'élément (*subtil*), soit il traduit une évaluation plus ou moins subjective (*bon*, *terrible*).

Les structures qui mettent en relation le mot *air* et la caractérisation peuvent prendre plusieurs formes :

- l'air + adjectif : l'air subtil de Provence (28) ;
- l'air + être + adjectif : l'air de Provence est subtil (19) ;
- l'air + être + un air + adjectif : l'air de Provence est un air subtil.

Cette dernière structure est obtenue par transformation d'une séquence telle que *comme l'est celui de Grignan* (17), le clitique *le* pouvant pronominaliser aussi bien l'adjectif *subtil* pris isolément, que le syntagme nominal indéfini *un air subtil* ³⁴². Si ce syntagme prend une valeur attributive dans ce type de construction, il peut aussi être utilisé pour référer à l'air d'un lieu. C'est le cas, toujours dans la citation 17, si l'on prend en compte la construction *dévorée par un air subtil*, qui précède la comparative ³⁴³. L'individualisation de l'air en tant qu'élément-climat, à partir de telle ou telle propriété, implique la localisation de cet élément dans l'espace et dans le temps. On retrouve ici le principe de solidarité

³⁴¹ . Rappelons que le château de Grignan avait été construit sur un mamelon qui domine de 33 mètres toute la plaine environnante.

³⁴² . Sur les clittiques attributs, on se reportera à N. Dupont, 1991.

entre la détermination et la caractérisation, que nous avons dégagé dans notre étude d'*air*-fluide gazeux. Les deux processus, même s'il n'est pas nécessaire qu'ils soient présents de façon conjointe, s'impliquent réciproquement.

Essayons maintenant d'établir le parcours sémantique du mot *air*, à travers les différents lexèmes qu'il rencontre en chemin...

Je suivrai d'abord l'*air* de Provence / de Grignan. Au plus près du dénoté, on trouve les adjectifs qui décrivent la substance même de l'*air*. C'est l'adjectif *subtil* qui est présent dans ce corpus, dans les différentes structures que nous venons de voir :

- l'*air* subtil de Provence (28)
- l'*air* de Provence est trop subtil et trop vif et trop desséchant (19)
- l'*air* de Provence est subtil / est un *air* subtil (17) [paraphrases de *comme l'est celui de Grignan*]
- un *air* subtil (17)

Il n'est pas facile de cerner la signification ancienne de cet adjectif, ainsi défini par le *GR* :

Subtil : Sc. nat. Vieilli. Très fragile, presque imperceptible (avec une idée de pureté, dans un sens voisin de sublime).

Plus précisément, il convient de replacer cette qualité dans le cadre de la théorie des éléments, selon laquelle l'*air* est un mélange des quatre éléments, dominé par l'élément-air.

Citons cet extrait de la lettre du P. Étienne Noël à Pascal :

Présumons que comme le sang qui est dans les veines d'un corps vivant est mélangé de bile, de pituite, de mélancolie et de sang, qui pour sa plus notable quantité donne au mélange le nom de sang, de même l'air que nous respirons est mélangé de feu, d'eau, de terre, et d'air, qui pour sa plus grande quantité lui donne le nom d'air. C'est le sens commun des physiciens, qui enseignent que les éléments sont mélangés³⁴⁴.

La qualité subtile participerait plutôt de la nature de l'élément-feu.

Deux adjectifs viennent s'adjoindre (en 19), *vif* et *desséchant*. Ce dernier, qui est un déverbal, présente comme une qualité de l'*air* l'action qu'il peut exercer sur les êtres, et témoigne de la continuité qui s'établit entre la caractérisation et les structures actanciennes du mot *air*.

Quelle est l'action de l'*air* ? Si l'on veut engager ce sujet de façon plaisante, on dira, avec Mme de La Fayette (6), que l'*air* de Provence *subtilise toutes choses*, y compris l'esprit des gens. Jouant sur la double interprétation de ce lexème, elle imagine que les propriétés de l'*air* puissent être transposées au plan intellectuel, propulsant ainsi Mme de Sévigné dans les hauteurs conjointes d'une atmosphère (métaphorique) et du raffinement

³⁴³ . Même si la détermination est présente après coup, dans la comparative (*celui* [l'*air*] de Grignan), le syntagme nominal indéfini (*un air subtil*) pourrait être employé seul. C'est le cas dans d'autres contextes que nous verrons plus loin.

³⁴⁴ . *Lettre du P. Étienne Noël à Monsieur Pascal, in Pascal, Œuvres complètes, 1998, t. 1, p. 373.*

intellectuel (*dans les nues*).

Mais revenons à des considérations plus sérieuses... L'action de l'air est relative à la santé de Mme de Grignan, et elle se trouve développée par de nombreux verbes et constructions verbales. Au plan lexical, on peut distinguer deux niveaux : celui de l'information générale (avec l'emploi d'archilèxèmes, comme *faire*, de termes génériques tels que *état, santé / maladie*), et celui, plus instructif, de la description de symptômes particuliers. Au plan syntaxique et actanciel, le mot *air* est le plus souvent sujet du verbe, et agent de l'action. Mais, par un retournement de la structure, la personne (ou la partie du corps concernée) peut aussi être donnée comme le siège d'un état, dont l'air est la cause (4, 29). Dans certains cas, cette relation de cause à effet peut se dégager du contexte, sans être exprimée de façon explicite (21, 25). Plus rarement, la personne (ou la partie du corps concernée) est l'agent d'une action dont l'air est l'objet (seconde occurrence de 1).

Voici le corpus des emplois les plus généraux³⁴⁵ :

- L'air est l'agent de l'action
 - ce que fait l'air de Grignan (20)
 - [...] si vous aimez ma santé, songez à la vôtre, et observez ce que fait l'air de Grignan. Si ce n'est pas du mieux, c'est du mal. (8)
 - par un effet tout contraire à celui que nous craignons, l'air de Provence lui a plutôt fait du bien que du mal (23)
 - l'air et le repos de Grignan ont fait ce miracle [la bonne santé de Mme de Grignan] (10)
 - J'avais tort de craindre que l'air de Grignan ne vous fit une maladie considérable ! (9)
 - il [l'air] vous a tirée du pitoyable état où vous étiez quand je vous dis adieu (12)
 - l'air de Grignan [...] vous a mise en l'état où vous êtes (13)
 - on ne l'eût jamais soupçonné de restaurer [...] une jeune personne (12)

- La personne est le siège d'un état
 - comme vous vous portez de l'air de Grignan (4)
 - Que Dieu soit loué à jamais de la santé que vous y [dans l'air de Grignan] avez trouvée ! (12)

L'action de l'air peut être envisagée en elle-même, de façon neutre (*ce que fait l'air de Grignan*, en 20 et 8), mais le plus souvent, elle fait l'objet d'une évaluation, qui peut être positive, avec *a fait du bien* (23), *(fait) du mieux* (8), *ont fait ce miracle* (10), *vous a tirée du pitoyable état où vous étiez* (12), *restaurer*³⁴⁶ (12), ou négative, avec *(fait) du mal* (8,

³⁴⁵ . Dans chaque analyse de corpus, je soulignerai les mots ou séquences concernés.

23), *fit une maladie considérable* (9), *vous a mise en l'état où vous êtes* (13). En 4 et en 12, c'est l'état de santé de Mme de Grignan qui est mis au premier plan, avec *comme vous vous portez, vous avez trouvé la santé*. Le mot *air* entre dans deux constructions qui ne sont plus usitées : dans un complément de cause (ou de moyen) du verbe *se porter*, introduit par *de*³⁴⁷, et dans un complément de lieu (j'y reviendrai).

Passons à la description spécifique des effets de l'air. Je m'attacherai d'abord aux aspects négatifs :

- L'air est l'agent de l'action
 - ce que l'air de Provence a desséché (3)
 - s'il [l'air] vous a déjà bien dévorée (4)
 - vous voir malade et dévorée par un air subtil, comme l'est celui de Grignan (17)
 - cet air de Provence, qui la devait dévorer (24)
 - je voudrais être assurée [...] que l'air de Provence ne vous dévorât point (26)
 - Je suis affligée que vous soyez amaigrie ; je crains sur cela l'air de Grignan. (25)

348

Je précise les définitions de certains lexèmes verbaux :

Dessécher : Rendre sec ce qui était humide. Par extension, amaigrir, réduire à un état de consommation. Consommation³⁴⁹ : **Terme de médecine. Diminution lente et progressive des forces et du volume de toutes les parties molles du corps, par l'influence de quelque maladie**³⁵⁰ . **Dévorer : Consumer, détruire. Par extension, faire maigrir, altérer le teint, l'apparence**³⁵¹ .

On voit l'importance du « sec », de la maigreur, qui conduit à l'affaiblissement, à la destruction. Cet état physique se manifeste particulièrement à travers le teint de la personne :

- L'air est l'agent de l'action
 - avec l'air de Grignan, c'est pour vous mettre en poudre (5)

346 . Restaurer : remettre en bon état, en vigueur.

347 . Sur l'emploi de *de* pour exprimer la cause, on se reportera à A. Haase, 1965, § 109, qui cite d'ailleurs une phrase de Mme de Sévigné : *Je me porte très bien de ma petite médecine* (Sév. IV, 70).

348 . On comprend ici : je crains [l'action, l'effet] de l'air de Grignan.

349 . *Si nécessaire, je précise, comme ici, le sens des mots importants rencontrés dans les définitions elles-mêmes.*

350 . *Le PR donne un sens proche, qu'il date de 1677 et considère comme vieilli : Amaigrissement et dépérissement observés dans toute maladie grave et prolongée.*

351 . *Litré illustre cette définition par la citation 4 de Mme de Sévigné (qui présente toutefois une forme réduite par rapport à celle de notre édition).*

- La personne est le siège d'un état
 - Elle a quelques rougeurs au visage ; c'est cet air terrible de Grignan (21)
 - Mandez-moi comme vous vous portez de l'air de Grignan [...], si vous avez le teint gâté [...] (4)

- La personne / une partie du corps est le siège d'un état
 - C'est un grand déplaisir que votre beau teint ne puisse pas soutenir l'air de Provence (1)

Je précise certaines définitions :

Rougeur : *Il se dit des taches rouges qui viennent sur la peau, au visage. Terme de médecine. Coloration qui est un des phénomènes constants de l'inflammation.*
En poudre : *abîmé*³⁵². **Poudre** : *légères particules de terre desséchée qui couvrent le sol ou s'élèvent en l'air.*

On retrouve le trait « sécheresse » (lié à la terre dans la théorie des éléments), associé à la chaleur (l'inflammation qui se manifeste par les rougeurs). Littré parle, dans de semblables conditions, d'un *teint échauffé*, qu'il définit ainsi :

Teint échauffé : *teint marqué de taches rouges, de boutons, signes d'échauffement. « Il a le teint échauffé », La Bruy. VI.*

l'échauffement étant lui-même un terme médical :

Échauffement : *augmentation de chaleur dans l'économie animale, caractérisée par un sentiment d'ardeur, par de la soif, par la constipation, par des ébullitions et des démangeaisons dans tout le corps, par un teint animé*³⁵³.

On notera que la dégradation de la santé est liée à l'altération de la beauté, comme le montre la citation 25, dans laquelle Mme de Sévigné prie sa fille de rester la belle *princesse* qui figure sur un portrait de Carnavalet.

D'autres effets sont à craindre, comme la perte de sommeil et le mal de tête :

³⁵² . Littré illustre cette expression par la citation 5 de Mme de Sévigné, mais le synonyme qu'il choisit ne fait pas suffisamment ressortir la signification littérale du mot poudre, que je précise. R. Duchêne rapproche cette expression des participes passés pulvérisé et brésillé, au sens de « réduit en poudre à force de sécheresse » (voir note 1 de la p. 163, l. 448, t. 2, p. 1168).

³⁵³ . L'action échauffante de l'air de Grignan est plus ou moins sous-entendue dans la citation 27 (il [le café] vous échauffe, joint à l'air que vous respirez). L'échauffement est également évoqué dans la citation 1, mais l'argumentation du passage n'est pas très claire. Logiquement, l'air devrait être la cause de l'échauffement du sang de Mme de Grignan, considéré comme une mauvaise chose. Or il est question de malheur, de remède, alors que, précédemment, Mme de Sévigné vient de dire que le sang de sa fille n'était point échauffé. Je pense qu'il faut rétablir un raisonnement très elliptique du type : « en ce qui concerne l'échauffement, toujours à craindre, de votre sang, il n'y a pas de remède, en raison des conditions atmosphériques où vous vous trouvez ».

- La personne / une partie du corps est le siège d'un état
 - Mandez-moi comme vous vous portez de l'air de Grignan [...], si vous dormez mal [...] (4)
 - et comment cette bonne tête, qui ne vous avait jamais fait aucun mal et dont vous vous louiez tant au milieu de vos autres maux, se trouve de l'air de Grignan (29)

On retrouve ici une construction verbale (*se trouve de*) similaire à celle de 4 (*vous vous portez de*).

Précisons que le mal de tête est une *incommodité* qui frappe les beaux esprits et peut conduire à la mort. Le surlendemain, Mme de Sévigné, revenant sur ce thème, évoque l'exemple célèbre de Pascal :

Mais, ma chère enfant, je suis fâchée de votre mal de tête ! Que pensez-vous de me dire de ressembler à M. Pascal. Vous me faites mourir. Il est vrai que c'est une belle chose que d'écrire comme lui ; rien n'est si divin. Mais la cruelle chose que d'avoir une tête aussi délicate et aussi épuisée que la sienne, qui a fait le tourment de sa vie et l'a coupée enfin au milieu de sa course ! Il n'est pas toujours question des propositions d'Euclide pour se casser la tête ; un certain point d'épuisement fait le même effet. (t. 3, l. 1102, p. 584)³⁵⁴

Car la mort est toujours à craindre :

- L'air est l'agent de l'action
 - ce terrible air de Grignan qui devait vous faire mourir (11)

Le bilan de tels effets ne peut conduire qu'à une évaluation négative :

- l'air de Grignan vous est mortel (13)
- l'air de Grignan est terrible pour elle (15)
- à quel point cet air vous est contraire (19)
- plutôt à Dieu que votre air fût comme celui-ci, qui est parfait (30)

Celle-ci est implicite, à travers le souhait et la comparaison que formule Mme de Sévigné en 30. En 13, 15 et 19, où cette évaluation est mise en relation avec Mme de Grignan, elle fait craindre le pire pour sa santé. Cet air ne lui convient pas, en raison des qualités qui lui sont propres et de l'état physique de Mme de Grignan :

[...] il assure que tout l'air de Provence est trop subtil, trop vif, trop desséchant pour l'état où vous êtes. Quand on se porte bien, tout est bon, mais quand on est attaquée de la poitrine, qu'on est maigre, qu'on est délicate, on s'y met en état de ne plus pouvoir se rétablir. (19)

³⁵⁴ . Il a déjà été question des maux de tête de Pascal dans le tome 1, l. 192, p. 323, ainsi que, toujours dans le tome 1, l. 204, p. 356 et l. 205, p. 356 . Dans cette dernière, elle déplore en ces termes la mort, à trente-cinq ans, de l'abbé Montigny, évêque de Saint-Pol-de-Léon (voir note 1 de la p. 356, l. 204, p. 1172) : Il avait un des plus beaux esprits du monde pour les sciences. C'est ce qui l'a tué, comme Pascal ; il s'est épuisé.

Pour bien comprendre cette relation, il faut examiner de plus près nos citations, et faire appel éventuellement à d'autres contextes. Dans une lettre du 9 juillet 1677³⁵⁵, après avoir parlé du *dessèchement* de Mme de La Fayette, Mme de Sévigné fait allusion à *ceux qui ont le sang si extrêmement subtil*, au premier chef sa fille, et le 18 septembre 1679³⁵⁶, elle évoque *ce pauvre sang, déjà si subtil...* On peut se reporter à la lettre du 26 juillet 1671³⁵⁷, qui soupçonne, derrière d'apparentes piquûres de moustiques, *un sang échauffé*, celle du 6 octobre 1679³⁵⁸, qui évoque une poitrine *échauffée* et un sang *irrité*. Le lendemain même 7 octobre 1679³⁵⁹, Mme de Sévigné parle de *sang en furie et brûlé à l'excès*, le 2 février 1680³⁶⁰, du *feu [qui] s'est jeté dans votre bouche et sur votre visage*. Le 8 octobre 1684, elle dépeint avec véhémence l'*esquinancie* (angine) de Mme de Grignan :

[...] la furie de votre sang, qui vous a fait si souvent du ravage, m'empêche de rire quand il se jette ainsi dans votre gorge (t. 3, l. 892, p. 149).

Dans notre corpus, il est question de la *vivacité de votre sang* (28)³⁶¹, de l'*âcreté de sang qui cause tous ses maux* (16) :

Âcre : Qui exerce une action piquante et corrosive. Humeurs âcres.

Mme de Grignan est en quelque sorte à l'image de l'élément-climat dans lequel elle se trouve. Si l'air de Grignan est subtil, vif (n'oublions pas la bise que nous ferons souffler bientôt...), chaud et sec, Mme de Grignan a un sang subtil, échauffé, vif, elle est maigre et délicate. Voici un passage qui résume assez bien les maux qui l'assaillent :

Tant que vous serez maigre, ma fille, vous ne serez point guérie, et soit par le sang échauffé et subtilisé, soit par la poitrine, vous devez toujours craindre le dessèchement. (t. 2, l. 595, p. 512)

et auquel on peut ajouter la ronde de synonymes non moins réjouissante de cet autre extrait :

[...] quand je vous verrai comme vous devez être, étant jeune, et non pas usée, consumée, dépérisse, < échauffée, > épuisée, desséchée [...] (t. 2, l. 592, p. 503)

C'est cette rencontre de propriétés identiques qui est néfaste.

³⁵⁵ . T. 2, l. 587, p. 485.

³⁵⁶ . T. 2, l. 689, p. 679.

³⁵⁷ . T. 1, l. 186, p. 306.

³⁵⁸ . T. 2, l. 696, p. 696.

³⁵⁹ . T. 2, l. 697, p. 698.

³⁶⁰ . T. 2, l. 732, p. 825.

³⁶¹ . On trouve dans le tome 2, *Le sang court-il toujours trop vite dans notre cœur ?* (l. 580, p. 467), *un sang raisonnable, qui n'irait point plus vite qu'un autre* (l. 588, p. 485-486), *le mouvement [de votre sang]* (l. 708, p. 729), *de quelle rapidité votre sang passait dans vos artères et dans vos veines* (l. 710, p. 739), *l'intempérie de votre sang* (l. 736, p. 839).

L'air de Grignan n'a toutefois pas que des effets négatifs. Il arrive que son action soit présentée sous un jour favorable. Certaines citations viennent préciser ces données premières :

- L'air est l'agent de l'action
 - Je l'ai trouvée mieux que quand elle partit, et cet air de Provence, qui la devait dévorer, ne l'a point dévorée. (24)
 - [...] revoir ma chère enfant comme je la souhaite, belle, aimable, grasse, forte. Eh, mon Dieu ! l'air de Grignan fera-t-il tous ces miracles ? (22)
 - [...] il faut que Dieu ait donné une bénédiction nouvelle à celui [l'air]de Grignan, car de mon temps, on ne l'eût jamais soupçonné de restaurer, de rafraîchir et d'humecter une jeune personne. (12)

On notera que, dans la citation 11, l'air est en quelque sorte un instrument entre les mains de Dieu :

- Dieu est l'agent de l'action (l'air est l'instrument)
 - Il est vrai que je suis ravie de penser au miracle que Dieu a fait en vous guérissant par ce pénible voyage, et ce terrible air de Grignan qui devait vous faire mourir. (11)

Il s'ensuit une évaluation positive :

- [...] que l'air de Grignan ne vous soit point contraire³⁶² ! (7)
- il [l'air de Grignan] n'est pas moins bon pour ma vie que pour la vôtre (12).

Soit les effets précédents sont niés (*ne l'a point dévorée* en 24), soit ils font place à leurs contraires. L'air ne dessèche plus, n'amaigrit plus, n'affaiblit plus. Si Dieu *guérit*, l'air *humecte* et *rafraîchit*, il rend sa fille *grasse* et *forte* (l'embonpoint étant, comme son nom l'indique³⁶³ un signe de santé), et donc *belle* et *aimable* (la beauté étant liée à la santé) : c'est du moins le souhait qu'elle formule. Le « rafraîchissement » est le conseil souverain que Mme de Sévigné donne à sa fille à de nombreuses reprises³⁶⁴. Cette recommandation consacre le triomphe du froid et de l'humide sur le sec et le chaud, et

³⁶² . Contraire mis à l'air.

³⁶³ . Embonpoint : bon état du corps ; se dit surtout des personnes un peu grasses.

³⁶⁴ . Je choisirai mes références dans le tome 2 qui contient le plus grand nombre d'occurrences (R. Duchêne situe entre 1677 et 1680 les craintes de Mme de Sévigné relatives à l'air de Grignan). Voici les différentes formes du rafraîchissement : l. 581, p. 468 (*rafraîchir*), l. 587, p. 485 (*se rafraîchisse*), l. 588, p. 485 (*rafraîchirait*), l. 607, p. 545 (*rafraîchi, rafraîchissement*), l. 643, p. 608 (*rafraîchissants*), l. 692, p. 684 (*rafraîchir, rafraîchirait*), l. 693, p. 687 (*rafraîchir*), l. 696, p. 696 (*rafraîchir*), l. 700, p. 706 (*rafraîchissez-vous*), l. 704, p. 716 (*rafraîchir*), l. 710, p. 738 (*rafraîchir*), et p. 739 (*vous avez été rafraîchie*), l. 712, p. 743 (*rafraîchir*), l. 717, p. 765 (*rafraîchissait*), l. 728, p. 807 (*rafraîchît*), l. 732, p. 825 (*en rafraîchissant*), l. 736, p. 838 (*fraîcheur*) et p. 839 (*rafraîchissants*). Dans notre corpus, on se reportera aux citations 16 (*rafraîchir*) et 25 (*rafraîchissez-vous*). Les verbes *apaiser, adoucir, calmer*, sont souvent associés à *rafraîchir*.

s'inscrit dans les conceptions de la médecine de l'époque, qui se fondait sur la lutte d'éléments opposés³⁶⁵. Si l'air de Grignan présente de telles qualités, il ne peut qu'être *bon* pour Mme de Grignan.

Mais l'on voit que Mme de Sévigné n'y croit guère. Chaque fois qu'elle évoque l'éventualité d'une influence bénéfique, elle manifeste doute et étonnement :

- [...] que je puisse revoir ma chère enfant comme je la souhaite, belle, aimable, grasse, forte. Eh, mon Dieu ! l'air de Grignan fera-t-il tous ces miracles ? (22)
- Mais, Dieu merci, l'air et le repos de Grignan ont fait ce miracle [...] (10)
- Il est vrai que je suis ravie de penser au miracle que Dieu a fait en vous guérissant par ce pénible voyage, et ce terrible air de Grignan qui devait vous faire mourir. (11)
- [...] il faut que Dieu ait donné une bénédiction nouvelle à celui [air] de Grignan, car de mon temps, on ne l'eût jamais soupçonné de restaurer, de rafraîchir et d'humecter une jeune personne. Que Dieu soit loué à jamais de la santé que vous y avez trouvée ! Sans raisonner ni tirer aucune conséquence, je m'en tiens là, et je puis dire qu'il n'est pas moins bon pour ma vie que pour la vôtre, puisqu'il vous a tirée du pitoyable état où vous étiez quand je vous dis adieu. (12)
- par un effet tout contraire à celui que nous craignons, l'air de Provence lui a plutôt fait du bien que du mal (23)
- et cet air de Provence, qui la devait dévorer, ne l'a point dévorée (24)

que ce soit par la tournure de la phrase (interrogation en 22), le rappel d'un certain ordre des choses (en 23, 24, *qui devait vous faire mourir* en 11) et les convictions qui s'y réfèrent (*on ne l'eût jamais soupçonné* en 12), l'abandon de toute logique (*sans raisonner ni tirer aucune conséquence* en 12), les allusions aux *miracles* et à l'action divine (22, 10, 11, 12). On remarquera qu'en 11, l'être suprême est d'autant plus méritant qu'il en rajoute dans la difficulté, en cumulant deux facteurs négatifs (*ce pénible voyage* et *ce terrible air de Grignan*). En fait, cette action bienfaisante de l'air de Grignan n'entre pas dans la représentation systématique que Mme de Sévigné se fait de la relation entre l'état de santé de sa fille et l'élément-climat dans lequel elle se trouve.

Si l'air exerce une action sur l'homme, il n'est pas seul en cause. D'autres facteurs contribuent à restaurer ou à dégrader la santé, selon les mêmes lois mettant en jeu les relations entre les éléments. Ils peuvent entrer en interaction avec l'influence climatique. Notre corpus fournit un certain nombre d'indications, que d'autres contextes développent amplement.

Le premier de ces facteurs reste très lié à l'air. C'est la saison dans laquelle on se trouve. Si l'élément-climat de Grignan est chaud et sec, il est certain que ces qualités gagneront en intensité pendant l'été. Il est donc recommandé d'éviter cette saison quand

³⁶⁵ . On se reportera à la note 1 de la p. 738, l. 710, t. 2, p. 1442) de R. Duchêne, qui ajoute que le langage médical « demeure le plus souvent au niveau de la métaphore » (on trouve, dans le contexte auquel se rapporte cette note, des mots comme *embraser*, *feu*). Ce n'est pas tout à fait sûr, et il est fort possible que cette interprétation reflète la difficulté où nous sommes d'appréhender la représentation du monde, gouvernée par les quatre éléments, telle qu'elle existait au XVII^e siècle.

on est soi-même échauffé. C'est le conseil que Mme de Sévigné donne à sa fille dans deux lettres de mai 1678 qui se font suite :

***Quoi que vous puissiez dire, l'air de Grignan vous est mortel et vous a mise en l'état où vous êtes. Vous éviterez d'y passer l'été, en partant au mois de septembre ; vous donneriez ce temps à du repos ou à des bains. (13) Je lui [à M. Fagon] ai dit l'envie que j'avais eue de la retenir ici [à Paris] pendant les chaleurs, et qu'elle ne partît que cet automne [...]* (14)**

Les autres facteurs sont liés au mode de vie de la personne. L'alimentation est l'une des préoccupations premières. Et d'abord, le fait de manger. Mme de Sévigné s'inquiète du fait que sa fille ne mange pas assez :

J'avais tort de craindre que l'air de Provence ne vous fît une maladie considérable ! Vous ne dormiez ni ne mangiez [...] (9) ne vous échauffez point à l'excès [...], par ne point manger (25)³⁶⁶ .

Elle craint que cela ne l'échauffe (25), et, bien sûr, que l'air de Provence ne vienne encore aggraver cet état de choses (*ne vous fît une maladie considérable*). Le conseil de *manger davantage* (t. 2, l. 728, p. 808) nous semble naturel, eu égard à la maigreur de sa fille qu'elle ne cesse de dénoncer. Mais, au-delà de cette évidence, il s'inscrit dans une logique médicale qui fait de la nourriture un véritable remède :

Il [le médecin Fagon] dit que votre grand régime devait être dans les aliments, que c'était un remède que la nourriture, que c'était le seul qui le soutînt, que cela adoucissait le sang, réparait les dissipations³⁶⁷, rafraîchissait la poitrine, redonnait des forces [...] (t. 2, l. 717, p. 765) dont on voit qu'il est susceptible d'apporter à Mme de Grignan l'apaisement, le rafraîchissement, les forces qui lui manquent³⁶⁸. À cette recommandation fondamentale, viennent s'ajouter des considérations relatives aux aliments et aux boissons. En premier, il faut citer le lait, dont les vertus rafraîchissantes sont louées à de multiples reprises³⁶⁹.

R. Duchêne rappelle³⁷⁰ que le lait de vache, de chèvre ou d'ânesse, était à cette époque la base de nombreux régimes thérapeutiques, et il cite, à ce propos, cet extrait d'une lettre de l'abbé Bourdelot, médecin « hygiéniste » pourrait-on dire, à Condé qui l'avait pris à son service :

Quand les corps sont remplis de lait, qui est une substance douce, cette

³⁶⁶ . On peut se reporter à d'autres lettres du tome 2, par exemple, l. 580, p. 467 (*Dormons-nous ? Mangeons-nous ?*), l. 696, p. 696 (*dormant peu, mangeant peu*).

³⁶⁷ . *Dissipation* : action d'évaporer, déperdition [cette signification est illustrée par la présente citation de Mme de Sévigné].

³⁶⁸ . Ajoutons que pour Fagon comme pour Duchesne (autre médecin), la nourriture aide à la digestion : *Quand la digestion est trop longue, il faut manger : cela consomme un reste qui ne fait que se pourrir et fumer si vous ne le réchauffez par des aliments [...]* (t. 2, l. 721, p. 778).

³⁶⁹ . Citons, toujours dans le tome 2, les lettres suivantes : l. 588, p. 485 ; l. 631, p. 592 ; l. 643, p. 608 ; l. 670, p. 649 ; l. 693, p. 687 ; l. 704, p. 716 et p. 718 ; l. 706, p. 724 ; l. 707, p. 726 ; l. 727, p. 802 ; l. 728, p. 808 ; l. 736, p. 838-839 ; l. 794, p. 1042.

³⁷⁰ . Voir note 1 de la p. 486, l. 588, t. 2, p. 1329.

substance se porte à la partie douloureuse, qui sert d'un cataplasme interne tel que celui de mie de pain et de lait qui apaise la douleur des goutteux. (lettre du 10 novembre 1670)

Vous voilà donc dans le lait, ma pauvre bonne, dit Mme de Sévigné à sa fille dans une lettre datée du 7 février 1680³⁷¹. Mais cette immersion n'était pas sans problème. Mme de Grignan en effet n'aimait pas le lait. Ce qui nous vaut les doléances de sa mère³⁷², et surtout une judicieuse explication de cette impossible alliance des contraires :

Il se peut [...] que votre sang soit encore trop échauffé, pour pouvoir s'unir à la fraîcheur du lait, car s'il vous était bon, vous seriez guérie. Le frère Ange³⁷³ ***comprit parfaitement l'effet de cette contrariété, qui fait comme de l'eau sur une pelle trop chaude. (t. 2, l. 736, p. 838-839)***

la trop grande chaleur de sang de Mme de Grignan étant ce qui repousse cette fraîcheur pourtant salutaire...

C'est dans ce contexte médical qu'il faut comprendre la très intéressante comparaison que Mme de Grignan elle-même établit entre l'air et le lait, dans une lettre qu'elle écrit de Livry (tant vanté par Mme de Sévigné), le 20 mai 1678 à son mari :

La Garde vous fait faire une housse ; je l'ai prié d'en prendre le soin pendant que je suis ici à respirer un air qui me fera autant de bien que du lait. (lettre citée dans la note 4 de la p. 607, l. 642, t. 2, p. 1389-1392 [cette phrase est à la p. 1391]).

Devant les résistances de sa fille, Mme de Sévigné ne reste pas pour autant en panne... sèche (pourrait-on dire), puisqu'elle lui recommande également, en association avec le lait – ou, puisqu'il le faut, en remplacement de ce dernier – des *bouillons, des orges, des semences froides*³⁷⁴, toujours en vue de cet impossible rafraîchissement... En revanche, elle lui déconseille le chocolat et le café. Ces deux boissons, d'introduction récente, étaient vues à l'époque comme des remèdes³⁷⁵. Le café était considéré comme échauffant, et Mme de Sévigné le craint pour sa fille³⁷⁶. Elle tente d'en convaincre Mme

³⁷¹ . T. 2, l. 733, p. 829.

³⁷² . Dans le tome 2, on se reportera aux lettres suivantes : l. 631, p. 591-592 (*Elle [...] refuse le seul remède qui la pourrait guérir*), l. 643, p. 608 (*l'aversion qu'elle y [au lait] a*), l. 706, p. 724 (*Je ne vous dis pas d'en prendre [du lait d'ânesse], puisqu'il vous est contraire, qu'il vous dégoûte et vous déplaît, mais je me plains, comme d'un très grand malheur, que vous soyez privée d'un si sûr et si salutaire remède*), l. 708, p. 729 (*puisque ce remède vous est contraire*), l. 742, p. 861 (*Pourquoi disiez-vous que le lait était un poison ?*).

³⁷³ . ***Le frère Ange était un capucin qui résidait au faubourg Saint-Jacques et avait inventé de nombreuses préparations (voir note 6 de la p. 833, l. 734, t. 2, p. 1482). R. Du-chêne ajoute (voir note 1 de la p. 839, l. 736, t. 2, p. 1484), que la comparaison qui suit est tout à fait dans le style médical de l'époque, et qu'elle est peut-être directement reprise au frère Ange.***

³⁷⁴ . On se reportera, dans le tome 2, aux lettres suivantes : l. 643, p. 608 (*des bouillons rafraîchissants*), l. 693, p. 687 (*des bouillons, des orges, et même de ce lait*), l. 704, p. 718 (*les bouillons et le lait*), l. 707, p. 726 (*du lait et des bouillons*), l. 708, p. 729 (*des orges, des bouillons de poulet avec des semences froides*, sur avis médical de Duchesne). D'après R. Duchêne (voir note 4 de la p. 729, l. 708, t. 2, p. 1439), il existait deux grands types de semences froides : les semences froides majeures (graines de concombre, melon, citrouille et courge) et les semences froides mineures (graines de laitue, endive, chicorée et pourpier).

de Grignan dans la citation 27, qui met en avant la coalition échauffante que forment ces deux agents négatifs que sont le café et l'air (*il vous échauffe, joint à l'air*), qu'elle oppose à un remède rafraîchissant, dans cette formule saisissante :

nous voudrions vous jeter un peu dans les bouillons de poulet (27). J'ajoute en passant que les fraises firent en 1677 le plus grand bien à Mme de Sévigné elle-même³⁷⁷ ...

L'importance du sommeil est également soulignée :

Vous ne dormiez ni ne mangiez [...] (9) [...] ne vous échauffez point à l'excès par de cruelles nuits, par ne point manger, mais est-on maîtresse de son imagination ? (25) et si avec tant d'inquiétudes et de mauvaises nuits, vous n'êtes pas fort emmaigrée (26) [...] il est absolument impossible qu'après avoir lu nos volumes, quand même il n'y aurait rien de fâcheux ni de désagréable, vous ne trouviez à penser et à rêver dans les nouvelles qu'on vous mande. Il n'en faut pas tant pour ôter le sommeil à une personne aussi éveillée que vous. Joignez cela avec la vivacité de votre sang, et à l'air subtil de Provence, vous trouverez que les personnes du monde qui vous aiment le plus vous font malade et vous assassinent réglément trois fois la semaine. (28)

Ne pas manger et ne pas dormir se trouvent associés dans la même réprobation (9), le manque de sommeil (exprimé métonymiquement par les *cruelles, mauvaises nuits*) conduisant lui aussi à l'échauffement et à l'amaigrissement (25, 26). L'air de Grignan peut contribuer à ces mauvaises nuits, comme on l'a vu en 4. Mais il y a aussi les *inquiétudes* (25, 26) et l'*imagination* (25), quand on sait son fils sur un champ de bataille, et même les pensées qui suivent, dans un esprit trop éveillé, la lecture des *volumes* maternels (28). Et voilà que Mme de Sévigné, devenue, dans un monde où tout se tient, l'alliée involontaire de ces agents négatifs que sont l'air subtil, le sang trop vif et l'absence de sommeil, mène quasiment sa fille aux portes de la mort !

À cela vient s'ajouter la crainte que Mme de Grignan se fatigue à écrire à sa mère. Ce thème, qui apparaît dans la lettre du 23 juin 1677 (*Je voudrais, ma bonne, que vous écrivissiez moins*)³⁷⁸, sera développé avec insistance dans les lettres de 1679-1680³⁷⁹. Mme de Sévigné use d'images très fortes, mettant en jeu la vie et la mort :

Corbinelli se tue quand il veut ; il n'a qu'à écrire. Qu'il soit huit jours sans regarder son écritoire, il ressuscite. (t. 2, l. 721, p. 777-778)³⁸⁰

Elle assimile l'écritoire³⁸¹ qu'elle a offerte à sa fille à une épée³⁸², à un poignard³⁸³. Si

³⁷⁵ . Sur le chocolat, on se reportera à la note 3 de la p. 220, l. 156, t. 1, p. 1055-1056, et sur le café, à la note 1 de la p. 290, l. 509, t. 2, p. 1229-1230. Sur le thé, considéré lui aussi comme un médicament (et plutôt desséchant), on se référera à la note 5 de la p. 148, l. 891, t. 3, p. 1227-1228.

³⁷⁶ . On se reportera, dans le tome 2, à la l. 708, p. 729 : *Il [Duchesne] croit que le café vous est contraire, qu'il précipite votre sang, qu'il l'échauffe, qu'il en redouble le mouvement [...]*. Dans une lettre de 1688 (t. 3, l. 1017, p. 382), Mme de Sévigné ira jusqu'à dire que *Le café est tout à fait disgracié*, et qu'elle n'en prend plus.

³⁷⁷ . *J'étais un peu échauffée ; les fraises m'ont entièrement rafraîchie et purgée (t. 2, l. 580, p. 467).*

³⁷⁸ . T. 2, l. 582, p. 473.

elle dénonce cette activité nocive (sans en tirer toutefois de leçon pour elle-même !), c'est avec l'appui des autorités médicales du temps :

[...] qu'il [Fagon] lui conseillait la tranquillité, le repos, les régimes doux, et surtout de ne point écrire [...] (t. 2, l. 643, p. 608) **Je ne veux point que vous m'écriviez de si grandes lettres [...]** Duchesne me disait l'autre jour que rien n'était pis que d'écrire beaucoup. (t. 2, l. 709, p. 733).

Il semble bien que ce soit la position physique de la personne qui se trouve en cause : **Vous me faites un grand plaisir, ma très chère, de vous reposer et d'être bien à votre aise, couchée et appuyée sur de bons carreaux [coussins] pendant que vous me parlez. Cette posture me contente parce qu'elle vous repose et, au contraire, quand je me représente cette situation contraire [la position assise], qui vous tue la poitrine et qui vous épuise, cela me fait un mal étrange.** (t. 2, l. 782, p. 1000). **[...] faites-moi écrire par M. du Plessis [...]** et je serai ravie de penser que, toute couchée et tout à votre aise, vous causerez avec moi, et que vous ne serez point contrainte, deux heures durant, dans une posture qui tue la poitrine. (t. 3, l. 893, p. 152)

On trouve une précision sur cette position dans l'extrait suivant :

Après cela³⁸⁴, **épuisez-vous, jouez-vous à n'oser plus baisser la tête sans douleur, et forcez-vous, malgré elle, à écrire et à lire, et vous trouverez que vous ne serez plus bonne à rien, car on devient une femme de verre**³⁸⁵. (t. 3, l. 1094, p. 570)

De manière générale, la *fatigue* est proscrite, et le *repos* est prôné comme un remède

³⁷⁹ . On se reportera sur ce point à la note 2 de la lettre citée (t. 2, l. 582, p. 473, p. 1323). Outre les citations que je donne ci-dessous, on pourra se reporter aux lettres suivantes du tome 2 : l. 693, p. 687 (*je ne veux qu'une feuille de votre écriture*), l. 696, p. 696 (*et cette écriture toujours ouverte*), l. 721, p. 781 (*fermez votre écriture*), l. 725, p. 792 (*cette écriture ennemie, cette terrible écriture*), l. 726, p. 796 (*le mal sensible que cela [écrire] vous fait*), l. 742, p. 861 (*Ne vous remettez point à m'écrire [...]*), l. 743, p. 866 (*Je ne veux plus de longues lettres de votre écriture.*), l. 752, p. 896 (*priez-la de ne plus écrire de sa main*), l. 794, p. 1042 (*la [la secrétaire de Mme de Grignan] faire écrire pour vous*). Ce thème sera repris dans le tome 3, l. 1094, p. 570 (*l'excès de vos écritures*).

³⁸⁰ . On se reportera aussi dans le tome 2 aux lettres suivantes : t. 2, l. 587, p. 484 (*vous tuer de la même épée*), l. 721, p. 781 (*vous tuer pour leur [ceux qui vous aiment le plus] écrire*), l. 729, p. 812 (*vous tuer avec votre écriture*), l. 743, p. 866 (*je ne veux point avoir de part à ce qui vous tue [longues lettres de votre écriture]*), l. 746, p. 877 (*vous vous tuez*), l. 752, p. 896 (*c'est l'écriture qui la tue, mais visiblement*).

³⁸¹ . Écriture : petit meuble portatif où l'on met tout ce qu'il faut pour écrire.

³⁸² . T. 2, l. 587, p. 484.

³⁸³ . T. 2, l. 714, p. 754 ; l. 721, p. 778 ; l. 746, p. 877.

³⁸⁴ . *Mme de Sévigné vient d'évoquer le danger que représentent les vapeurs d'épuisement.*

³⁸⁵ . *Littre, qui reprend cette citation de Mme de Sévigné, définit une personne de verre comme une personne que la moindre chose brise, abat.*

souverain. Il s'oppose aux tâches d'écriture, au *mouvement*, au *dérèglement*³⁸⁶ ... et à M. de Grignan, qui *promène*, qui *fait trotter* sa femme, au mépris de la santé d'icelle (et des conseils de sa mère)³⁸⁷ ! En revanche, le repos est dans le même camp que les bains (*vous donneriez ce temps à du repos ou à des bains*, dit Mme de Sévigné dans la citation 13 de notre corpus), le soin de se rafraîchir³⁸⁸, le régime³⁸⁹, et l'air (qui, par miracle, peut être celui de Grignan, comme dans la citation 10).

L'entretien du corps passe aussi par ce qu'on appellerait aujourd'hui les produits de beauté. On notera avec intérêt, si l'on se reporte à la citation 5 du corpus, que le choix d'un onguent pour le teint doit se faire en accord avec la qualité de l'air du lieu où l'on se trouve. Ainsi le *fiel de bœuf*, desséchant par lui-même, aura des effets extrêmes (*vous mettre en poudre*) s'il se trouve associé à l'air de Grignan. Mme de Grignan doit au contraire *humecter* et *rafraîchir son teint*, et protéger son visage du contact avec l'air (*mettre un masque*).

L'étude de ce corpus montre donc que l'air-climat d'un lieu (éventuellement la saison), la personne qui s'y trouve et son mode de vie, forment un tout, qui, régi par les qualités premières du chaud et du froid, du sec et de l'humide, détermine l'état de santé de cette personne.

Mettons dans l'air de Provence, pour confirmer l'expérience, une autre personne que la comtesse – ce pauvre chevalier de Grignan, son beau-frère, qui souffrait de rhumatisme et dut, pour cette raison, quitter le service en 1688 :

32. Il semble que l'air et la vie de Grignan devraient redonner la santé à Monsieur le Chevalier. Il est entouré de la meilleure compagnie qu'il puisse souhaiter, sans être interrompu de ces cruelles visites, de ces paquets de chenilles, qui lui donnaient la goutte. Point de froid, une bise qui prend le nom d'air natal pour ne le point effrayer. Enfin je ne comprends pas l'opiniâtreté et la noirceur de ses vapeurs de tenir contre tant de bonnes choses. Cependant il les a : cela n'est que trop vrai. (t. 3, l. 1128, p. 643)

L'air de Grignan est ici défini par des composantes climatiques telles que le chaud (*point de froid*) et la *bise*. Ces composantes sont vues ici sous un jour favorable (avec une pointe d'humour sur le vent, adouci par la dénomination d'*air natal*³⁹⁰). Cet élément-climat³⁹¹ devrait convenir au Chevalier (lui *redonner la santé*), qui fait partie de ces gens qui craignent les froids de Paris (t. 3, l. 1162, p. 739). Aussi Mme de Sévigné ne

³⁸⁶ . T. 2, l. 721, p. 778.

³⁸⁷ . T. 2, l. 746, p. 877.

³⁸⁸ . T. 2, l. 696, p. 696 ; l. 712, p. 743.

³⁸⁹ . T. 2, l. 643, p. 608 ; l. 721, p. 778.

³⁹⁰ . Sur laquelle je reviendrai.

³⁹¹ . Mme de Sévigné fera allusion plus loin (t. 3, l. 1169, p. 761) à *la douceur d'un climat [pays] qui fait la consolation de tous les pauvres goutteux*.

comprend pas la persistance des symptômes qu'il éprouve (les *vapeurs*³⁹², qui font preuve d'une malignité sans pareille). On retrouve dans ce contexte le rôle important que joue le mode de vie (*la vie de Grignan*), avec, cette fois, la prise en compte de l'environnement humain de la personne. *La meilleure compagnie* qui soit l'attend à Grignan, et s'oppose *aux cruelles visites*, aux pittoresques *chenilles*, qui vont jusqu'à lui donner des poussées inflammatoires de goutte (ne dit-on pas de nos jours, figurément, que quelqu'un vous donne des boutons) ! Le côté plaisant de cette remarque ne doit pas la faire prendre à la légère. Mme de Sévigné prend en compte les conséquences physiques des contrariétés, comme le montre ce passage d'une lettre de quelques jours antérieure à celle-ci :

Ménageons donc ses [du Chevalier] vapeurs. Ne lui dites rien qui le puisse fâcher, point de contestation, point de dispute. Son sang est trop aisé à s'émouvoir. Il s'allume et circule violemment ; c'est le fondement de tous ses maux. (t. 3, l. 1125, p. 635)

Je n'entrerai pas plus avant dans la vie du chevalier de Grignan, mais avant de le quitter, je tiens encore à dire un mot sur ses rapports avec le quinquina, bien qu'il n'en soit pas fait mention ici. La surprise de Mme de Sévigné devant les heureux effets de ce remède illustre parfaitement ce qui a été dit plus haut sur la mésalliance que produit (du moins, que doit produire) la rencontre de qualités identiques :

Quelle joie, ma chère enfant, que le quinquina ait fait ses miracles ordinaires ! Je vous avoue que je tremblais en ouvrant votre lettre, car tout est à craindre d'un tempérament comme celui de Monsieur le Chevalier. Quel bonheur qu'un remède si chaud se soit accommodé avec la chaleur de son sang ! (t. 3, l. 1158, p. 725)

Un mois plus tard, les faits semblent lui donner raison, ainsi qu'à la sagesse des dictons...

Je suis en peine de la santé de Monsieur le Chevalier, et de l'effet du quinquina, redonné dans sa dose ordinaire ; sa chaleur contre celle du sang du Chevalier me fait souvenir de ce qu'on dit quelquefois : quand brave rencontre brave, brave demeure. Nous espérons que ce brave quinquina fera demeurer tout court ce brave sang. Dieu le veuille ! Il est bien difficile à dompter. (t. 3, l. 1166, p. 753)

Si j'ai choisi l'air de Grignan comme premier objet d'étude, c'est qu'il occupe une place privilégiée dans les lettres de Mme de Sévigné, et permet ainsi de mettre pleinement en lumière ce système qui unit les lieux et les êtres, et dont l'air constitue un élément primordial. Ce qui est valable pour Grignan l'est bien sûr pour d'autres lieux que je vais prendre en compte, mais qui fourniront un champ d'observation plus fragmentaire.

Si l'on reste dans le sud de la France, notre corpus offre des aperçus sur l'air d'Aix et de Salon.

Rappelons nos deux citations sur Aix :

2. *Je suis assurée, ma chère enfant, que pour me tirer de peine, vous me*

³⁹² . R. Duchêne, dans la note 1 de la p. 583, l. 1101, t. 3, p. 1436, rappelle la définition du *Dictionnaire de l'Académie* : On appelle vapeur dans le corps humain les fumées qui s'élèvent de l'estomac ou du bas-ventre vers le cerveau. Ce mot fait l'objet d'une controverse entre la mère et la fille, qui transparait dans les lettres 1101, p. 583, et 1125, p. 634-635 du tome 3. Mme de Sévigné reconnaît qu'on le met à tout et que c'est un secours pour expliquer mille choses qui n'ont pas de nom, mais elle en défend l'usage, précisément parce que, pour cette raison, il est impossible de s'en passer.

manderez que l'air d'Aix vous a toute raccommodée, que vous n'êtes plus si maigre qu'à Grignan ; je n'en croirai rien du tout. Je joins à mon inquiétude le bruit de la rue, dont vous êtes désaccoutumée, et qui vous empêche de dormir. (2) 14. J'ai demandé à M. Fagon si l'air subtil lui était contraire ; il a dit qu'il l'était beaucoup. Je lui ai dit l'envie que j'avais eue de la retenir ici pendant les chaleurs, et qu'elle ne partît que cet automne pour passer l'hiver à Aix, dont l'air est bon, que vous ne souhaitiez au monde que sa santé [...] (14)

Dans la première (la lettre est du 11 octobre 1673), l'air d'Aix n'est guère plus en faveur que celui de Grignan. Il ne *raccommode*³⁹³ pas sa fille, ne la tire pas de son état de maigreur. Vient s'ajouter l'insomnie, due au bruit de la rue. Dans la citation suivante (environ cinq ans plus tard) où Mme de Sévigné rappelle la nocivité de *l'air subtil* (l'air de Grignan), l'air d'Aix est évalué positivement (il est *bon*). Mais l'on remarquera que Mme de Sévigné recommande ce séjour en rapport avec la saison d'hiver³⁹⁴.

Quant à l'air de Salon, il a pour effet particulier (et néfaste) d'aggraver le mal de poitrine dont souffrait la comtesse (*cette douleur et cette pesanteur au côté gauche*), et qui constituait un leitmotiv des lettres de Mme de Sévigné.

Quittons le Midi. Là encore, je suivrai un parcours géographique, me conduisant à travers régions, villes et domaines. Je commencerai par les lieux les plus souvent cités.

1. 2. La Bretagne : les Rochers, Vitré

Les Rochers, d'abord.

Tome 2 : 1675

33. Pour moi, je suis dans la parfaite¹. Vous aimeriez bien ma sobriété et l'exercice que je fais, et sept heures au lit comme une carmélite. Cette vie dure me plaît ; elle ressemble au pays. Je n'engraisse point, et l'air est si épais et si humain que ce teint, qu'il y a si longtemps que l'on loue, n'en est point changé. Je vous souhaite, quelquefois une de nos soirées, en qualité de pommade de pieds de mouton². (t. 2, l. 437, p. 128) 1. On trouve la parfaite santé dans certaines éditions (voir note 5 de la p. 128, p. 1149). 2. Ils servaient de produits de beauté, avec le fiel de bœuf (voir note 6 de la p. 128, p. 1149). 34. Je vous souhaite souvent à l'air de ces bois, quinourrit le teint comme à Livry, hormis qu'il n'y a point de serein, et que l'air est admirable. (t. 2, l. 456, p. 185)

Tome 3 : 1685-1690

35. Il faut pourtant rendre justice à l'air des Rochers ; il est parfaitement bon, ni haut, ni bas, ni approchant la mer. Ce n'est point la Bretagne, c'est l'Anjou, c'est le Maine à deux lieues d'ici. Ce n'était pas une affaire de me guérir si Dieu avait voulu que j'eusse été bien traitée. (t. 3, l. 918, p. 220) Cette lettre est datée du 22 juillet 1685. Mme de Sévigné souffre d'un érysipèle à la jambe, qui a été soigné

³⁹³ . Raccommoder : remettre en bonne santé. Littré illustre cette signification par la présente citation.

³⁹⁴ . Ce qu'elle contredira dans sa lettre du 12 septembre 1679 (t. 2, l. 686, p. 673, citation 15 du corpus) : *La pensée d'aller passer l'hiver à Aix donne plus de peine que le séjour de Grignan*. Mais le 30 janvier 1680, elle rapporte le témoignage de M. de Gordes, selon lequel Mme de Grignan s'est trouvée *bien mieux*, une fois à Aix (t. 2, l. 731, p. 819, citation 19 du corpus).

par des enveloppements de pains de roses, trempés dans du lait doux bouilli... (p. 218 de la même lettre) 36. Mme de Chaulnes sort d'ici ; elle va vous écrire. Outre le plaisir que je lui fais, elle a celui de croire qu'elle vous en fait un très sensible de m'ôter des Rochers, que vous lui représentez tout autrement qu'ils ne sont, ma chère bonne, car l'air, que vous voulez croire mauvais, est très bon. C'est un lieu qui me plaît, dont les promenades me sont agréables, et dont la visite me convient et me charme. Il est vrai que j'y ai souffert quelques maux, j'aurais encore été plus malade ailleurs. Cette duchesse ne cesse de me dire que la belle Comtesse sera ravie qu'elle m'ait tirée de ce mauvais air des Rochers. (t. 3, l. 1133, p. 656) Cette lettre est du 30 juillet 1689. Les quelques mau x auxquels Mme de Sévigné fait allusion sont le rhumatisme de 1676 et la plaie à la jambe de 1685. 37. Ce qui est sûr, ma fille, c'est que l'air d'ici est fort bon ; vous lui faites tort de le croire mauvais. Il fait depuis plus de deux mois le plus beau temps du monde : des chaleurs dans [sans ?] la canicule, un mois de septembre charmant, point de vos cruelles bises qui font trembler Canaples et votre château. (t. 3, l. 1144, p. 684-685) La lettre est du 4 septembre 1689. 38. < [...] Il [le fils de Mme de Sévigné] vous prie d'être persuadée que ma santé est parfaite, et que l'air des Rochers est excellent. > (t. 3, l. 1150, p. 708) La lettre est du 25 septembre 1689. 39. Je veux vous redresser sur la pensée que vous avez que l'air d'ici est mauvais ; il ne l'est point. Je me porte en toute perfection. J'y mène une vie fort douce et fort réglée ; vous connaissez au moins la moitié de la compagnie¹. Il faut donc, ma bonne, vous ôter la crainte que j'y puisse être malade, plutôt qu'ailleurs. (t. 3, l. 1229, p. 933) La lettre est du 27 août 1690. 1. Mme de Sévigné est en compagnie de son fils (la moitié de la compagnie) et de la femme de celui-ci. 40. Vous avez une horreur de l'air de ce pays, que je n'ai pas. L'hiver passé ne m'a point incommodée ; j'eusse passé celui-ci de même. (t. 3, l. 1232, p. 939) La lettre est du 17 septembre 1690.

On retrouve dans ce corpus la structure *l'air de* + nom de lieu, avec les syntagmes nominaux *l'air des Rochers* (35, seconde occurrence de 36, et 38), *l'air d'ici* (37 et 39), et *l'air de ce pays* (40). On note également que ces énoncés sont tous au présent de permanence. On retrouve l'emploi de ce temps dans les citations 33 et 34. Précisons que, dans la citation 34, c'est la seconde occurrence du mot *air* qui est concernée, la première *l'air de ces bois* ayant la signification « air-atmosphère », que j'étudierai par la suite. Ces deux citations ont une caractéristique commune, c'est que le mot *air* ne se trouve pas suivi d'un complément de lieu. Il en est de même pour la première occurrence de la citation 36. Toutefois, certains indices militent, dans les trois cas, en faveur de l'interprétation *l'air de* + complément de lieu (que nous avons déjà proposée pour la citation 1 du corpus précédent). En effet, la mention du lieu est contenue dans le contexte qui précède, directement dans les citations 33 (*elle ressemble au pays*) et 36 (*m'ôter des Rochers*), indirectement en 34, dans la mesure où le syntagme nominal *ces bois* implique qu'on se trouve aux Rochers (de plus, dans cette citation, le syntagme nominal *l'air de ces bois*, qui annonce le thème, contient un complément de lieu). Dans cette mesure, on peut rétablir considérer que ces syntagmes nominaux de forme simple contiennent tous trois une complémentation implicite, et représentent en fait une structure du type *l'air des Rochers*.

Cette interprétation nous oblige à voir de plus près le fonctionnement de l'article défini

dans le syntagme simple *l'air* de nos trois citations, en replaçant le problème dans le cadre de la réflexion sur l'anaphore associative que nous avons engagée précédemment³⁹⁵. Rappelons brièvement les données, à partir de l'énoncé prototypique :

Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une hauteur.

On comprend qu'il s'agit de « l'église du village », l'anaphore associative reposant sur la relation stéréotypique établie entre *église* et *village*.

Dans l'énoncé, proposé par M. Charolles (1990) :

Sophie dormait. La lune se levait au lointain.

sur le modèle duquel on pourrait trouver, avec le syntagme *l'air*, un énoncé comme :

Sophie dormait. L'air était tiède.

il n'y a, selon G. Kleiber (1993) ni anaphore associative, ni effet d'associativité. De fait, on ne peut interpréter le syntagme défini comme renvoyant à « * la lune de Sophie » ou à « * l'air de Sophie ».

Il n'en est pas de même des trois citations examinées ci-dessus, dans lesquelles le syntagme nominal *l'air* a été interprété comme « l'air des Rochers ». Dans cette mesure, on peut considérer que ce syntagme défini représente bel et bien une anaphore associative³⁹⁶. Malgré leur identité formelle, *l'air* de M. Charolles et *l'air* de Mme de Sévigné ne sont donc pas les mêmes. Le premier est un syntagme « libre », en quelque sorte, tandis que le second est attaché implicitement à un lieu.

Existe-t-il un critère formel permettant de justifier cette distinction ? Il est facile d'opposer le syntagme nominal du type *l'air de* + nom de lieu et le syntagme nominal défini non anaphorique, à travers les enchaînements suivants :

- * L'air de Lyon est pollué. En revanche, à Barcelonnette, il l'est moins.

Sophie dormait. L'air était tiède. Un peu plus loin, il était plus frais. Sophie dormait. L'air était tiède. Le lendemain, elle le trouva beaucoup plus frais. À Lyon, l'air est pollué. À Barcelonnette, il l'est moins³⁹⁷.

Avec le syntagme nominal *l'air de* + nom de lieu, l'enchaînement par le pronom personnel ne peut se faire. Dans le cas du syntagme nominal libre, *l'air*, il redevient possible³⁹⁸, ce qui montre que le référent du syntagme nominal *l'air*, via le clitique anaphorique, est susceptible de changement dans l'espace et dans le temps. Le raisonnement est alors le

³⁹⁵ . On se reportera plus particulièrement à la partie consacrée à *air*-fluide gazeux, p. 125-126.

³⁹⁶ . Il en serait de même dans la citation 1 du corpus d'*air*-climat (p. 445), mais dans un contexte plus marqué par l'expressivité, et où l'indication de lieu n'est pas explicitement mentionnée.

³⁹⁷ . Je remanie l'exemple de M. Charolles, et je rajoute le dernier.

³⁹⁸ . J'emprunte ce critère à G. Kleiber, 1993, p. 60. Appliqué à l'énoncé de M. Charolles (1990) : En 1930, les voitures roulaient moins vite. il permet à G. Kleiber de montrer que le syntagme défini *les voitures* ne s'attache pas de manière privilégiée au cadre que pose le contexte (*en 1930*), puisqu'on peut dire : En 1930, les voitures roulaient trop lentement. Aujourd'hui, elles roulent trop vite. et, partant, de combattre la conception discursive de l'anaphore associative défendue par M. Charolles.

suisant. Quand le syntagme nominal *l'air* s'interprète comme une anaphore associative, il est assimilable au syntagme nominal du type *l'air de* + nom de lieu. Il ne devrait donc pas non plus accepter l'enchaînement par le pronom personnel. Le problème est évidemment que nous n'avons pas la compétence de l'époque pour savoir si, dans le contexte des citations de Mme de Sévigné, on pourrait dire ou non (je souligne l'ajout) :

? *L'air est si épais et si humain [...] À Grignan, il ne l'est pas. (33) ? [...] l'air est admirable. À Grignan, il ne l'est pas. (34) ? [...] l'air [...] est très bon. À Grignan, il ne l'est pas. (36)*

Nous en resterons donc au niveau, plus hypothétique, de l'interprétation...

Un dernier mot sur la nature sémantique de la relation qui associe le syntagme nominal *l'air* à l'indication de lieu, si on en admet le principe. L'assimiler à une relation de type partie-tout n'est pas particulièrement satisfaisant. G. Kleiber (1997) propose un affinement de cette relation, qu'il subdivise en deux sous-classes. D'un côté, on a les anaphores associa-tives méronymiques, qui illustrent une relation partie-tout au sens strict, dans lesquelles la partie, représentée par l'expression anaphorique, est ontologiquement dépendante du tout que dénote l'antécédent, comme dans l'énoncé :

Il s'abrita sous un vieux tilleul. Le tronc était tout craquelé. Il y avait une tasse sur la table. L'anse était cassée.

De l'autre, on est en présence d'anaphores associatives locatives, qui ne présentent pas cette forme de dépendance ontologique :

***Nous entrâmes dans un village. L'église était située sur une butte. Nous entrâmes dans une cuisine. Le réfrigérateur était ouvert. Paul organisa un pique-nique qui fut totalement loupé. La bière était trop chaude et les cornichons trop aigres*³⁹⁹ .**

L'air d'un lieu ne peut guère être considéré comme la partie d'un tout. C'est donc plutôt du côté de l'anaphore associative locative qu'il convient de se tourner. Mais, même frais, l'air n'est pas vraiment comparable à un réfrigérateur dans une cuisine ou à la bière d'un pique-nique. Il faudrait sans doute affiner davantage ces catégories pour parvenir à y insérer un peu d'air⁴⁰⁰ ...

Revenons à l'étude de notre corpus, qui offre des données relativement succinctes. Pour des raisons que nous n'avons pas lieu de développer dans cette recherche (c'est peut-être dommage !), Mme de Sévigné fait preuve, sur la relation entre l'air des Rochers et son état de santé, d'un laconisme qui simplifie notre travail... Je m'appuierai sur le mode de structuration précédent.

Voyons d'abord les qualités relatives à la nature de l'air. On trouve, en 1, l'adjectif *épais*. Cet air *épais* s'oppose à l'air subtil de Grignan. Derrière cette qualité, il faut entendre, toujours selon la conception des quatre éléments, que l'air participe de la nature de l'élément-terre. La citation 35 fournit des considérations relatives à la hauteur, à la situation par rapport à la mer, qui le confond en fait avec le lieu auquel il s'attache :

[...] il [l'air des Rochers] est parfaitement bon, ni haut, ni bas, ni approchant la

³⁹⁹ . J'emprunte ces exemples à G. Kleiber, 1997.

⁴⁰⁰ . Sans compter que la batterie de tests mise en place par G. Kleiber (1997) ne trouve pas dans l'air, si j'ose dire, un terrain favorable.

mer. Ce n'est point la Bretagne, c'est l'Anjou, c'est le Maine à deux lieues d'ici (35).

L'action de l'air relative à la santé de Mme de Sévigné est décrite globalement, et plutôt vue du point de vue de la personne que de l'élément-climat :

- L'air est l'agent de l'action

Ce n'était pas une affaire de me guérir si Dieu avait voulu que j'eusse été bien traitée⁴⁰¹. (35) L'hiver passé ne m'a point incommodée⁴⁰² ; j'eusse passé celui-ci de même. (40)

- La personne est le siège d'un état

Il est vrai que j'y ai souffert quelques maux, j'aurais encore été plus malade ailleurs. (36) Il faut donc, ma bonne, vous ôter la crainte que j'y puisse être malade, plutôt qu'ailleurs. (39) Je me porte en toute perfection. (39) ma santé est parfaite (38)

Dans le second cas, l'air est présenté, plus ou moins explicitement, comme le lieu dans lequel la personne présente tel ou tel état de santé (36, 39). Il se dégage de cette mise en relation une valeur implicitement causale. En 38 et 39, c'est la relation entre propositions (coordination ou juxtaposition) qui exprime ce lien de causalité.

La seule notation spécifique est celle, relative au teint, que nous avons mentionnée ci-dessus :

- La personne / une partie du corps est le siège d'un état

l'airest si épais et si humain que ce teint, qu'il y a si longtemps que l'on loue, n'en est point changé (33)

Ici la relation causale est davantage marquée (à travers l'emploi du pronom / adverbe *en*). On notera que la *soirée* est le moment privilégié de cette action bénéfique, et que cet air du soir est mis sur le même pied, si j'ose dire, que... la *pommade de pieds de mouton* !

L'évaluation de l'air des Rochers est positive (elle atteint même l'excellence) quand Mme de Sévigné la prend à son compte, et négative quand elle rapporte l'opinion de sa fille :

il [l'air des Rochers] est parfaitement bon (35) l'air est admirable (34) l'air, que vous voulez croire mauvais, est très bon (36) l'air d'ici est fort bon ; vous lui faites tort de le croire mauvais (37) l'air des Rochers est excellent (38) la pensée que vous avez que l'air d'ici est mauvais (39) qu'elle m'ait tirée de ce mauvais air des Rochers (36)

On notera les expressions imagées *rendre justice à l'air des Rochers* (35), *vous lui faites*

⁴⁰¹ . On peut rétablir ici un agent de l'infinitif, et paraphraser ainsi la structure : « ce n'était pas une affaire que l'air me guérisse » (à condition de ne pas faire de *me guérir* un verbe pronominal).

⁴⁰² . *Incommoder* : rendre un peu malade. *Incommodité* : maladie légère. L'action de l'air s'exerce par le truchement de la saison. On retrouve dans cette citation le même type de contexte qu'en 37 : on passe de l'air (climat) à l'une de ses manifestations (l'hiver).

tort (37), qui relèvent d'un procédé de personnification.

L'adjectif *humain* de la citation 33, difficile à interpréter, relève peut-être aussi de l'évaluation positive, si l'on comprend que cet air est propice, favorable à l'homme ? La litote de 33 (*ce teint [...] n'en est point changé*), inscrite dans une continuité admirative (*qu'il y a si longtemps que l'on loue*), ne trompe personne... et pourrait aller dans ce sens.

Il est également fait mention du mode de vie :

Vous aimeriez bien ma sobriété et l'exercice que je fais, et sept heures au lit comme une carmélite. (33)

J'y mène une vie fort douce et fort réglée ; vous connaissez au moins la moitié de la compagnie. (39)

fait de douceur, de régularité, de bonne compagnie, et qui contribue au maintien de la santé. En 33, Mme de Sévigné juge cette hygiène de vie en harmonie avec le milieu où elle se trouve :

Cette vie dure me plaît ; elle ressemble au pays. (33)

Je rattacherai au corpus relatif à l'air-climat des Rochers la citation suivante :

41. M. de Chaulnes¹ est à Rennes avec quatre mille hommes. Il a transféré le Parlement à Vannes ; c'est une désolation terrible. La ruine de Rennes emporte celle de la province [...] Il s'en faut beaucoup que je n'aie peur de ces troupes, mais je prends part à la tristesse et à la désolation de toute la province. On ne croit pas que nous ayons d'États ; et si on les tient, ce sera pour racheter encore les édits que nous achetâmes deux millions cinq cent mille livres, il y a deux ans, et qu'on nous a tous redonnés, et on y ajoutera peut-être encore de mettre à prix le retour du Parlement à Rennes. M. de Montmoron² s'est sauvé ici, et chez un de ses amis, à trois lieues d'ici, pour ne point entendre les pleurs et les cris de Rennes, en voyant sortir son cher Parlement. Me voilà bien Bretonne, comme vous voyez. Mais vous comprenez bien que cela tient à l'air que l'on respire, et aussi à quelque chose de plus, car, de l'un à l'autre, toute la province est affligée. (t. 2, l. 440, p. 136-137) La lettre est écrite des Rochers, où Mme de Sévigné se trouve depuis le 29 septembre 1675. Elle est datée du 20 octobre 1675. 1. M. de Chaulnes est gouverneur de Bretagne. 2. Le comte de Montmoron, cousin du mari de Mme de Sévigné, est doyen du parlement de Bretagne (voir note 1 de la p. 137, p. 1153, et note 2 de la p. 385, l. 222, t. 1, p. 1193). La révolte, qui avait débuté à Rennes le 3 avril 1675 (voir note 4 de la p. 736, l. 393, t. 1, p. 1425), avait repris à la mi-juillet (t. 2, l. 404, p. 16). M. de Chaulnes et ses troupes sont arrivés à Rennes le 12 octobre pour réprimer les troubles (t. 2, l. 438, p. 132). Le transfert du Parlement à Vannes fait partie de la punition.

Mme de Sévigné, femme d'ordre et aristocrate⁴⁰³, condamne à plusieurs reprises les auteurs de troubles :

Ces démons sont venus piller et brûler jusqu'auprès de Fougères ; c'est un peu trop près des Rochers. (t. 2, l. 404, p. 16)

Elle approuve la répression qui s'ensuit :

Cette province est un bel exemple pour les autres, et surtout de respecter les

⁴⁰³ . Voir note 4 de la p. 100, l. 425, t. 2, p. 1133.

gouverneurs et les gouvernantes [...] (t. 2, l. 444, p. 147)

d'autant plus que, s'agissant de la sécurité des *gouverneurs et gouvernantes*⁴⁰⁴, elle ne peut pas ne pas penser à son gendre et à sa fille⁴⁰⁵. Mais en même temps, elle compatit aux malheurs de cette province où elle se trouve. Le passage suivant rend assez bien compte de cette ambivalence :

Je la [Mme de Chaulnes] remerciai fort de sa confiance et de l'honneur qu'elle me faisait de me vouloir instruire ; en un mot, cette province a grand tort. Mais elle est rudement punie, et au point de ne s'en remettre jamais. (t. 2, l. 443, p. 143)

que R. Duchêne appelle « l'aspect caméléon de son caractère »⁴⁰⁶. C'est dans cette situation un peu compliquée que prend place notre citation. Mme de Sévigné déclare prendre part à la désolation générale, et s'inclut dans les *on* et les *nous* collectifs. Elle souligne les manifestations d'émotion (*les pleurs et les cris de Rennes*), et le désespoir de son parent par alliance, le comte de Montmoron. Dans ce contexte, on comprend qu'elle se sent *bien Bretonne*, parce qu'elle éprouve les mêmes sentiments que ceux qui l'entourent. Ce sentiment a quelque chose d'un peu inattendu, en raison du jugement sans appel qu'elle porte, par ailleurs, sur les événements qui ont conduit à la répression. C'est sans doute pourquoi elle éprouve le besoin de se justifier auprès de sa fille (*vous comprenez bien*). Elle le fait d'abord en évoquant *l'air qu'on respire*. On peut entendre de façon plaisante, me semble-t-il, que, de même que l'air d'un lieu rend malade ou bien portant, l'air de Bretagne pourrait rendre Breton... Mais une interprétation plus sérieuse est présente à l'arrière-plan. On peut penser qu'une personne qui vit dans un lieu a conscience d'y appartenir, et qu'elle s'assimile aux gens de ce pays – *l'air qu'on respire* étant alors une métonymie du lieu, de ceux qui s'y trouvent (et même des sentiments qu'ils éprouvent). C'est, je crois, ce que Mme de Sévigné veut dire avec le *quelque chose de plus*, qui reprend le thème de l'affliction partagée (*toute la province est affligée*).

On vient de voir que l'air des Rochers était excellent. On s'étonnera donc de voir qu'à quelques pas de là, à Vitré, on puisse se trouver si mal en point (il est vrai que la lettre concernée est de 1671) :

42. En un mot, ma bonne, c'est un bon air que celui de l'Ile-de-France. Celui de Vitré tue tout le monde. Le serein du Parc¹ est une chose que je ne soutiens pas, moi qui soutenais sans trembler tout celui de Livry ; aussi tout le monde y tombe malade. (t. 1, l. 196, p. 333) La lettre est du 30 août 1671. 1. C'était la promenade de Vitré (note 5 de la p. 333, p. 1156). Quant au serein, Furetière le définit comme « une humidité froide et invisible qui tombe vers le coucher du soleil, qui engendre les rhumes et les catarrhes » et « est dangereux aux vieillards » (voir note 1 de la p. 221, l. 156, t. 1, p. 1056). On ajoutera que cette humidité, selon Littré, tombe ordinairement « pendant la saison chaude et sans qu'il y ait de nuages au ciel » (rappelons que nous sommes au mois d'août).

L'air de Vitré (élément-climat) se caractérise par cette humidité nocive qu'on appelle

⁴⁰⁴ . Gouvernante : femme d'un gouverneur de province, de place.

⁴⁰⁵ . Voir note 2 de la p. 147, p. 1157-1158.

⁴⁰⁶ . Voir note 1 de la p. 143, p. 1156.

serein. C'est un agent particulièrement efficace : il *tue tout le monde*⁴⁰⁷.

Filons maintenant vers la région parisienne, sans oublier, en chemin, la ville étape de Lyon.

1. 3. L'Île-de-France *via* Lyon

Tome 1 : 1671, 1673

43. En un mot, ma bonne, c'est un bon air que celui de l'Île-de-France. (t. 1, l. 196, p. 333) 44. Au reste, ma chère enfant, quand je me représente votre maigreur et votre agitation, quand je pense combien vous êtes échauffée et que la moindre fièvre vous mettrait à l'extrémité, cela me fait souffrir et le jour et la nuit. Quelle joie de vous restaurer un peu auprès de moi, dans un air moins dévorant et où vous êtes née. Je suis surprise que, vous aimant comme on fait en Provence, on ne vous propose point ce remède. (t. 1, l. 355, p. 647) Mme de Sévigné écrit de Paris à sa fille. Mme de Grignan est née à Paris, rue des Lions, le 10 octobre 1646.

Tome 2 : 1675, 1677

45. Je lui dis, comme de moi, ce que vous me mandez ; c'est que vous subsistez encore sur l'air de Paris. Elle le croit, et que lesairs et les pays chauds donnent la mort. (t. 2, l. 405, p. 22) 46. Je suis fâchée des vapeurs de M. de La Garde. > Vous voilà donc bien tous deux offensés contre l'air de Paris [...] (t. 2, l. 603, p. 537)

Tome 3 : 1687, 1695, 1696

47. Je ne sais pas pourquoi mon frère de Toulangeon n'a point mené sa femme à Paris, car c'est un air bien fertile. (t. 3, l. 955, p. 281) Il s'agit d'une lettre de Bussy-Rabutin, qui parle de François de Toulangeon, son beau-frère (frère de sa première femme), qui est aussi le cousin de Mme de Sévigné (fils de la sœur de son père). François de Toulangeon et sa femme, qui sont mariés depuis une quinzaine d'années, n'ont pas d'enfant. 48. Je vous demande aussi des nouvelles de Mme de Grignan ; si vous saviez combien l'air subtil est contraire à ses maux, vous l'obligeriez de se mettre dans une litière bien faite et bien commode, et vous gagneriez Paris. L'air de Lyon lui ferait connaître qu'il n'y a point de meilleur remède pour elle que de changer de climat: c'est l'avis de mon oracle¹. La maréchale de Boufflers a été fort malade d'une pareille maladie ; elle se porte très bien aujourd'hui. (t. 3, l. 1353, p. 1127) 1. Le médecin Helvétius (note 2 de la p. 1127, p. 1671). 49. J'allai ensuite chez Mme de Vins ; je changeai de compagnie sans changer de conversation ; nous conclûmes que Mme de Grignan ne retrouverait de la santé que par venir respirer l'air de ce pays-ci. (t. 3, l. 1363, p. 1137) Il s'agit (48 et 49) de deux lettres de Mme de Coulanges. Celle-ci écrit de Paris à Mme de Sévigné, qui fait son dernier séjour à Grignan. En 1695, Mme de

⁴⁰⁷ . On peut se demander à quoi renvoie le clitique *y*, mis en relation avec l'état de la personne dans *tout le monde y tombe malade* : le *serein* du *Parc*, l'*air* de *Vitré*, *Vitré*, la promenade du *Parc*, tout cela ensemble ? J'ajouterai qu'il y a donc *serein* et *serein*, car, si l'on s'en souvient, aux Rochers, l'air du soir était particulièrement bénéfique au teint. Ce que Mme de Sévigné confirme dans une lettre du 23 octobre 1675 (t. 2, l. 442, p. 141) : // [le *serein*] *n'est point dangereux ici ; c'est de la pommade*.

Grignan est gravement malade.

On trouve en 44 une occurrence du syntagme nominal indéfini (*un air moins dévorant et où vous êtes née*), qui désigne Paris. Le circonstant *auprès de moi* et la référence au lieu de naissance de la comtesse (*où vous êtes née*), ne laissent aucun doute sur l'identification de ce lieu. Il y a peu d'indication sur la qualité de l'air de Paris ou de Lyon. Simplement, en 44, l'air de Paris est qualifié de *moins dévorant*, par une comparaison implicite avec l'air de Provence, dont la principale activité se trouve rappelée ici sous une forme adjectivale.

L'action exercée par l'air est considérée selon le double point de vue que nous avons retenu :

- L'air est l'agent de l'action

L'air de Lyon lui ferait connaître qu'il n'y a point de meilleur remède pour elle que de changer de climat [...] (48)

- La personne est le siège d'un état

vous restaurer [...] dans un air moins dévorant et où vous êtes née (44) vous subsistez encore sur l'air de Paris (45) Mme de Grignan ne retrouverait de la santé que par venir respirer l'air de ce pays-ci (49)

La citation 44 exprime l'idée du retour à la santé (*vous restaurer*) en rapport avec la qualité de l'air (*un air moins dévorant*). On notera que le portrait que Mme de Sévigné fait de sa fille reprend les notations peu réjouissantes que nous avons précédemment relevées : la *maigreur*, l'excitation (*agitation*), et l'échauffement (*vous êtes échauffée*) qui fait craindre les conséquences fatales d'une fièvre. Par rapport à cet état de santé, l'air de Paris est considéré comme un véritable *remède*. La citation 48 signifie indirectement que l'air de Lyon, sur la route de Paris, laisse bien augurer du *remède* que serait le changement de région (*climat*), et donc qu'il a lui-même des vertus curatives⁴⁰⁸. L'idée que Mme de Grignan ne peut se rétablir qu'à Paris est reprise en 49. Le moyen est clairement exprimé (*par venir respirer l'air de ce pays-ci*). Le verbe *respirer* qui explicite la relation de l'homme à l'air montre bien que le mot *air*, s'il présente des traits communs avec notre *climat*, ne peut être considéré comme équivalent, puisqu'on ne dit pas **respirer le climat de ce pays-ci*. L'air se définit avant tout comme un « élément », non comme l'état d'un lieu⁴⁰⁹. Quant à la citation 45, elle exprime une idée très intéressante. Dire que Mme de Grignan *subsiste sur l'air de Paris* signifie qu'étant à Grignan, elle se maintient grâce à l'air qu'elle a respiré à Paris. La préposition *sur* se dit, selon Littré qui cite entre autres cette phrase de Mme de Sévigné, *de tout prélèvement*. Mme de Grignan ayant séjourné à Paris de février 1674 au 24 mai 1675, et la lettre étant datée du 26 juillet 1675, on peut comprendre que Mme de Grignan retient encore en elle, deux mois après, les vertus de l'air d'un lieu où elle n'est plus...

⁴⁰⁸ . Mme de Coulanges écrit dans la lettre qui suit : [...] *elle ne serait pas plus tôt arrivée à Lyon qu'elle se trouverait fort soulagée* (t. 3, l. 1354, p. 1128).

⁴⁰⁹ . Je reprends ici la définition que donne le *Dictionnaire de la langue française classique*, 1965, de l'acception moderne de *climat* (opposée à celle du XVII^e siècle) : état général moyen de l'atmosphère d'un lieu.

L'évaluation de l'air de Paris et de la région parisienne est contrastée : positive, comme on peut s'y attendre, de la part de Mme de Sévigné, et négative du côté de sa fille et de M. de La Garde (cousin du comte), qui sont, eux, fâchés contre cet élément (on retrouve ici la personnification de l'air) :

c'est un bon air que celui de l'Île de France (43) vous voilà donc bien tous deux offensés contre l'air de Paris (46)

Je traiterai à part de la citation 47, où il est question du couple sans enfant. Mme de Sévigné et son cousin préconisent l'air de Paris comme remède à cette stérilité, comme en témoigne ce passage de la lettre de Mme de Sévigné, qui précède la réponse de Bussy (dans laquelle se trouve notre citation) :

Je consens avec le Roi qu'Alonne soit devenu la comté de Toulangeon⁴¹⁰. Je voudrais ajouter au bonheur de ce ménage des enfants de toutes les façons. Je l'ai dit à mon grand cousin ; il fallait pour cela amener sa femme à Paris. (t. 3, l. 954, p. 279)

L'air de Paris est donc *fertile* en ce qu'il « fertilise » : il peut rendre une femme féconde. On notera la construction de la phrase, qui semble établir, par l'anaphore du pronom démonstratif, une relation de coréférence entre le lieu et l'air (« Paris, c'est un air bien fertile ») – à moins qu'il faille supposer une référence implicite à l'air (« car (l'air de Paris), c'est un air bien fertile »). Ce remède serait plus sûr en tout cas que certaine médecine humaine :

Mon beau-frère de Toulangeon a failli à mourir depuis huit jours. Il y avait longtemps qu'il avait la goutte aux genoux. Il s'avisait, il y a trois ou quatre ans, d'aller avec sa femme trouver le prieur de Cabrières pour qu'il leur fit faire des enfants. Il prit aussi de ses remèdes pour guérir sa goutte. À la vérité ce charlatan ne leur fit point faire d'enfants, mais en récompense il guérit mon beau-frère de sa goutte aux genoux, et il la lui mit dans la tête, où il a de temps en temps des douleurs insupportables ; et c'est de cela qu'il vient d'être à l'extrémité ; il en est revenu, mais j'ai peur que cela ne lui fasse tôt ou tard un méchant tour. (t. 3, l. 960, p. 288)

qui ne produit pas toujours les effets qu'on attend !

Il convient de rattacher à ce corpus parisien l'occurrence un peu particulière que voici :

50. En vérité, c'est une chose étrange que l'hôtel de Carnavalet sans vous. Il faut se soutenir, ma bonne, par l'espérance de vous y revoir, non plus comme un oiseau ni comme un courrier, mais comme une personne qui n'a plus que faire là-bas, et qui vient respirer un air qui convient et à ses affaires et à sa santé. (t. 2, l. 700, p. 708) La lettre est du 18 octobre 1679. Mme de Grignan, qui était venue à Paris en novembre 1677, vient de repartir pour la Provence, le 13 septembre 1679.

Mme de Sévigné aurait voulu que sa fille reste à Paris, plutôt que de rejoindre son mari en Provence, comme celui-ci le désirait. Elle souhaite que Mme de Grignan revienne s'établir plus durablement à Paris (qu'elle ne soit ni un oiseau, ni un courrier, ni un postillon !),

⁴¹⁰ . François de Toulangeon a fait ériger, par ordre du roi, la terre d'Alonne qu'il a héritée de sa mère en comté, sous le titre de Toulangeon (t. 3, l. 920, p. 226 et l. 951, p. 274).

comme le confirme cet extrait d'une lettre écrite peu de jours après (le 2 novembre 1679) :

Il faut regarder Dieu, et lui demander la grâce de votre retour, et que ce ne soit plus comme un postillon, mais comme une femme qui n'a plus d'affaires en Provence, qui craint la bise de Grignan, et qui a dessein de s'établir et rétablir sa santé en ce pays. (t. 2, l. 707, p. 727)

Elle met en avant, comme à l'accoutumée, des raisons médicales, l'air de Paris étant *un air qui convient* à la santé de sa fille. Mais ce qui retient l'attention dans cette citation, c'est la coordination *et à ses affaires et à sa santé*, qui ouvre à l'air un champ d'action à la fois physique et abstrait. Cette construction montre que le mot *air* peut donner lieu à une interprétation figurée, qui vient se superposer au sens propre, sans qu'apparemment cette lecture produise l'effet d'un jeu de mots⁴¹¹. C'est un peu comme si l'on disait de nos jours : *L'atmosphère était enfumée et sympathique*. J'en conclus, en anticipant sur les prochaines analyses, que les deux significations ne sont pas disjointes, et que le lien métaphorique qui les unit reste présent.

Restons dans la région parisienne, et poussons jusqu'à Livry :

Tome 2 : 1676-1678

51. Je tâterai de l'air de Livry, et croyez, mon enfant, que j'userai sagement de cette bride qu'on m'a mise sur le cou. (t. 2, l. 524, p. 332) 52. Si au lieu de cette contrainte, qui ne faisait qu'augmenter ma peine, vous eussiez été disposée à vous tenir pour languissante, et que votre amitié pour moi se fût tournée en complaisance, et à me témoigner un véritable désir de suivre les avis des médecins, à vous nourrir, à suivre un régime, à m'avouer que le repos et l'air de Livry vous eussent été bons, c'est cela qui m'eût véritablement consolée, et non pas d'écraser tous nos sentiments. (t. 2, l. 584, p. 478) 53. Si elle passait l'été dans l'air de Livry, elle serait rétablie, mais je ne suis pas assez heureuse. (t. 2, l. 640, p. 606)

Tome 3 : 1687, 1689

54. Nous ne mangions point à la vérité de saumons qui nous donnassent occasion de vous souhaiter, mais dès que nous avons un peu d'esprit, ou que l'air de Livry, le chocolat, ou le thé avait réveillé notre vivacité, nous étions au désespoir de ne vous avoir pas, et nous faisons scrupule de rire sans vous. (t. 3, l. 950, p. 271) La lettre est adressée à Bussy-Rabutin. 55. Il me semble que vous regrettez bien sincèrement celui [l'air] de Livry, tout maudit qu'il était par de certaines personnes mal disposées pour lui¹. Que nous le trouvions aimable ! Que ces pluies étaient charmantes ! Nous n'oublierons jamais ce charmant petit endroit. (t. 3, l. 1102, p. 584) 1. Le chevalier de Grignan (note 2 de la p. 584, p. 1437).

La qualité de l'air de Livry n'est pas précisée, mais le contexte de la citation 55, qui évoque les *pluies charmantes* de cet endroit, laisse penser qu'il se caractérise plutôt par son humidité. C'est ce que confirme une précédente lettre, qui éclaire de surcroît le

⁴¹¹ . Comme ce sera le cas, un peu plus loin (on se reportera à la citation 24, p. 591), pour *l'air de ce favori sans mérite*, appliqué à Versailles (t. 2, l. 661, p. 632).

contentieux existant entre cet élément-climat et le chevalier de Grignan :

Malgré tout ce qu'il avait signé sur ce joli séjour [à Livry], il n'y avait qu'une apparence d'honnêteté entre eux, car dans le fond, il ne l'aimait point, et le serein de son côté ne le ménageait guère. (t. 3, l. 1022, p. 392)

Pardonnons au chevalier de Grignan, et à ses douleurs de rhumatisant, de n'avoir guère apprécié l'air de Livry. Et voyons l'action qu'il exerce sur d'autres personnes :

- L'air est l'agent de l'action

dès que [...] l'air de Livry, le chocolat, le thé avait réveillé notre vivacité (54)

- La personne est l'agent de l'action

Je tâterai de l'air de Livry [...] ⁴¹² (51)

La personne est le siège d'un état

Si elle passait l'été dans l'air de Livry, elle serait rétablie [...] (53)

En 53, il s'agit de l'état de santé de Mme de Grignan. Nous sommes en avril-mai 1678, et Mme de Grignan est à Livry. Mme de Sévigné, qui écrit de Paris au comte de Guitaut, lui exprime son regret de ne pouvoir empêcher sa fille de repartir en Provence pour l'été. L'évocation de la saison vise surtout à dénoncer les étés de Grignan, comme le confirment les deux lettres suivantes, adressées l'une à sa fille et l'autre au comte de Grignan, et qui contiennent respectivement les citations antérieures 13 (*vous éviterez d'y [dans l'air de Grignan] passer l'été, en partant au mois de septembre*) et 14 (*l'envie que j'ai eue de la retenir ici pendant les chaleurs*). La citation 54 est plus anecdotique, puisqu'il s'agit de l'action stimulante de l'air de Livry sur les facultés intellectuelles de Mme de Grignan et de son ami Corbinelli. En 51, les effets de l'air sont présentés virtuellement, à travers l'expérimentation que Mme de Sévigné se propose d'en faire.

L'air de Livry, s'il est *maudit* (55) par le chevalier de Grignan, est évalué de manière positive par Mme de Sévigné, et, comme on pouvait s'y attendre, considéré comme bénéfique pour la santé de sa fille :

Que nous le trouvions aimable ! (55) m'avouer que le repos et l'air de Livry vous eussent été bons (52)

Les contextes associent l'air, non seulement à la saison, mais aussi au mode de vie (alimentation, régime, repos) – toutes ces composantes étant replacées dans un cadre médical (*suivre les avis des médecins* en 52). On notera que l'air, dans sa fonction excitante, est mis sur le même plan que le chocolat et le thé ⁴¹³.

1. 4. Et ailleurs...

Il reste à voir quelques airs dispersés, qui font l'objet de notations brèves. Allons d'abord

⁴¹² . *Tâter une chose : essayer, faire l'expérience de quelque chose.*

⁴¹³ . Sur le thé, considéré comme un médicament, on se reportera à la note 5 de la p. 148, l. 891, t. 3, p. 1227. On apprend, dans cette lettre, que la princesse de Tarente *prend tous les jours douze tasses de thé*, et que son neveu, Monsieur le Landgrave *en prenait quarante tasses tous les matins* (p. 148). Si l'on en croit sa tante (p. 149), *Il était mourant et cela le ressuscite à vue d'œil...*

au nord de Paris, et arrêtons-nous à Chaulnes, à l'est d'Amiens, ce dimanche 24 avril 1689, où Mme de Sévigné écrit à sa fille :

56. Je crains aussi que l'air de Grignan ne vous gourmande et ne vous tourbillonne. Ah ! < que cela est fâcheux ! Je crains déjà que vous ne soyez emmaigrie et dévorée. Ah ! > plutôt à Dieu que < votre air > fût comme celui-ci, qui est parfait ! (t. 3, l. 1102, p. 584)

Nous n'en saurons pas plus sur cet air-là, sinon que, dans sa perfection, il n'a rien de comparable à l'air de Grignan...

L'air de Nantes et l'air de Bourbilly sont, à leur tour, mis en parallèle avec l'air de Provence :

Tome 1 : 1671, 1673

57. C'est un grand déplaisir que votre beau teint ne puisse pas soutenir l'air de Provence. Autrefois, dans ma jeunesse, l'air de Nantes¹, un peu mêlé de celui de la mer, me perdait tout le mien. (t. 1, l. 196, p. 333) 1. Nantes est à 60 km de la mer. Mme de Sévigné y a séjourné quelquefois avant son veuvage, notamment au début de 1646 [...] son mari et elle [...] avaient en outre près de là leur château de Buron (voir note 4 de la p. 333, p. 1156). 58. Pour l'air d'ici¹, il n'y a qu'à respirer pour être grasse. Il est humide et épais ; il est admirable pour rétablir ce que l'air de Provence a desséché. (t. 1, l. 333, p. 603) 1. Mme de Sévigné écrit de Bourbilly, près de Semur-en-Auxois, où elle a un château.

La nature de l'air de Bourbilly est à l'opposé de celle de l'air de Grignan, subtil et desséchant : il est *humide* et *épais*. Si l'air *épais* participait de l'élément-terre, comme on l'a vu, l'humidité est une qualité naturellement en affinité avec l'élément-eau. Rien d'étonnant à ce qu'il remette en état les personnes amaigries (*rétablir ce que l'air de Provence a desséché*), qui trouvent l'embonpoint souhaitable (*être grasse*) rien qu'à le respirer. Il est pour cela particulièrement prisé (*admirable*) par Mme de Sévigné. Quant à l'air de Nantes, trop proche de l'air marin, on comprendra qu'à la différence de l'air de Provence, il ait pu nuire au teint de Mme de Sévigné par excès d'humidité. Rappelons que l'air, si *parfaitement bon*, des Rochers est, lui, *ni haut, ni bas, ni approchant la mer*.

Le choix d'un lieu de cure où elle pourrait soigner son rhumatisme donne aussi à Mme de Sévigné l'occasion de comparer l'air de Bourbon et l'air de Vichy :

Tome 2 : avril 1676

59. J'irai à Vichy ; on me dégoûte de Bourbon, à cause de l'air. La maréchale d'Estrées veut que j'aille à Vichy ; c'est un pays délicieux. (t. 2, l. 499, p. 270) 60. J'ai une patience admirable¹ et j'attends mon entière liberté du chaud et de Vichy, car comme on m'a assurée qu'on y prend la douche, qu'on s'y baigne et que les eaux y sont meilleures qu'à Bourbon, la beauté du pays et la pureté de l'air m'ont décidée, et je partirai le plus tôt que je pourrai. (t. 2, l. 500, p. 272) 1. Mme de Sévigné vient d'évoquer le rhumatisme qui l'empêche de se servir de sa main droite. 61. Pour ma santé, elle est toujours très bonne. Je suis à mille lieues de l'hydropisie ; il n'en a jamais été question, mais je n'espère la guérison de mes mains, de mes épaules et de mes genoux qu'à Vichy, tant mes pauvres nerfs ont

été rudement affligés du rhumatisme ; aussi je ne songe qu'à partir. L'abbé Bayard et Saint-Hérem m'y attendent. Je vous ai dit que la beauté du pays et des promenades et la bonté de l'air l'avaient emporté sur Bourbon. (t. 2, l. 501, p. 274)

Les contextes mettent en comparaison et en discours Vichy et Bourbon en tant que lieux de cure, ce qui incite à penser que l'on porte sur ces *pays* des jugements généraux, relatifs à l'élément-climat. C'est l'air de Vichy qui est donné gagnant, pour ses qualités de *pureté* et de *bonté*⁴¹⁴. S'il est question aussi du pays (*c'est un pays délicieux, la beauté du pays*), c'est indépendamment de considérations médicales. R. Duchêne va jusqu'à dire que Mme de Sévigné prend sa décision pour des raisons touristiques, et non médicales⁴¹⁵.

On note que, dans ces trois citations, le mot *air* est employé sans complément de lieu. Là encore (comme dans les exemples 33, 34 et 36), l'indication de lieu est récupérable dans le contexte :

on me dégoûte de Bourbon, à cause de l'air (59) la beauté du pays et la pureté de l'air (60) la beauté du pays et des promenades et la bonté de l'air (61)

et l'on peut comprendre qu'il s'agit de « l'air de Bourbon » (59) et de « l'air du pays » (60, 61). En 60 et 61, cette lecture se trouve facilitée par le fait que l'indication de lieu est justement en fonction de complément déterminatif dans le syntagme nominal qui précède (*la beauté du pays*). Si l'on admet cette interprétation, l'analyse proposée précédemment (dans le cas des citations 33, 34 et 36) vaut également pour ce corpus. Le syntagme défini *l'air* n'est pas un syntagme « libre », mais représente une anaphore associative. Là encore, on peut mobiliser le critère de l'enchaînement par le pronom personnel. Voici les énoncés remaniés par mes soins :

? On me dégoûte de Bourbon, à cause de l'air. À Vichy, il est bon. ? La beauté du pays et la pureté de l'air, qui, en revanche, à Bourbon est insalubre, m'ont décidée. À Bourbon, il est insalubre. ? La beauté du pays et des promenades et la bonté de l'air, qui, en revanche, à Bourbon est insalubre, l'ont emporté⁴¹⁶.

Mais là encore, il nous manque le locuteur natif susceptible de nous dire, comme nous le souhaitons, que ces paraphrases sont inacceptables dans le contexte de ces citations...

Laissons là l'anaphore associative et ses mystères pour rejoindre le cardinal de Retz. Une allusion est faite à sa retraite de Commercy (en Lorraine) où il a une terre :

62. La fièvre reprend à tous moments à notre pauvre Cardinal. Vous devriez joindre vos prières aux nôtres pour lui faire quitter un air si maudit. Il ne peut pas aller loin avec une fièvre continuelle ; j'en ai le cœur triste. (t. 2, l. 624, p. 583)

Le syntagme nominal indéfini *un air si maudit* implique la référence au lieu où se trouve le

⁴¹⁴ . Ce nom de qualité se dit des choses : Bonté : qualité de ce qui est bon. Bonté des terres. Bonté d'un pays. Bonté d'une marchandise. Bonté d'un vin. Bonté de l'air. Bonté d'un fruit.

⁴¹⁵ . Voir note 1 de la p. 272, l. 500, t. 2, p. 1219.

⁴¹⁶ . Dans les deux derniers énoncés, j'ai choisi l'enchaînement par une relative, dans la mesure où la construction des phrases de Mme de Sévigné ne permettait pas l'enchaînement d'une indépendante pour des raisons de cohérence textuelle : * *La beauté du pays et la pureté de l'air m'ont décidée. À Bourbon, il est insalubre.* * *La beauté du pays et des promenades et la bonté de l'air l'ont emporté. À Bourbon, il est insalubre.*

cardinal. L'élément-climat de ce lieu fait l'objet d'une évaluation négative (*maudit*), en relation avec son état de santé, qui a déjà été évoqué dans une lettre antérieure de trois mois :

Il est revenu un gentilhomme de Commercy, depuis Corbinelli, qui m'a fait peur de la santé du Cardinal. Ce n'est plus une vie ; c'est une langueur. (t. 2, l. 592, p. 505)

On notera que, si l'air implique un lieu, il est lui-même considéré comme tel, à travers l'emploi du verbe *quitter* (je reviendrai sur ce trait de sens).

À travers l'étude de ce corpus, on voit que l'air, en tant qu'élément-climat attaché à tel ou tel lieu, est largement soumis aux qualités premières qui permettent d'en définir la nature, qui peut être en accord ou, au contraire, entrer en opposition, avec les humains qui se trouvent en ce lieu. Au-delà de l'appartenance géographique, il doit donc être possible d'établir une typologie des airs en fonction de ces qualités.

1. 5. Vers une typologie des airs

Mme de Sévigné et ses correspondants n'ont évidemment pas ce projet. Il leur arrive toutefois d'évoquer l'air de tel lieu (il s'agit de Grignan, bien sûr) à travers un syntagme nominal à valeur générique, qui inclut telle ou telle qualité de l'air. On trouve dans le corpus *l'air subtil*, qui est bien sûr mis en relation avec Grignan.

Je livre ces quelques occurrences, qui figurent dans des passages que nous avons déjà eu l'occasion d'étudier :

Tome 2 : 1678

63. J'ai demandé à M. Fagon si l'air subtil lui [à Mme de Grignan] était contraire ; il a dit qu'il l'était beaucoup. Je lui ai dit l'envie que j'avais eue de la retenir ici pendant les chaleurs, et qu'elle ne partît que cet automne pour passer l'hiver à Aix, dont l'air est bon, que vous ne souhaitiez au monde que sa santé, et que ce n'était qu'elle que nous avons à combattre pour l'empêcher de partir tout à l'heure. (t. 2, l. 643, p. 608) [voir citation 14]

Tome 3 : octobre, novembre, décembre 1695

64. Je vous demande aussi des nouvelles de Mme de Grignan ; si vous saviez combien l'air subtil est contraire à ses maux, vous l'obligeriez de se mettre dans une litière bien faite et bien commode, et vous gagneriez Paris. L'air de Lyon lui ferait connaître qu'il n'y a point de meilleur remède pour elle que de changer de climat : c'est l'avis de mon oracle. (t. 3, l. 1353, p. 1127) [voir citation 48] 65. Il [l'oracle, c'est-à-dire le médecin Helvétius] est persuadé que l'air subtil est fort contraire à Mme de Grignan et que, s'il était possible qu'elle se mît dans une litière bien commode et qu'elle fît de petites journées, elle ne serait pas plus tôt arrivée à Lyon qu'elle se trouverait fort soulagée ; c'est un remède que nous approuvons fort ici. (t. 3, l. 1354, p. 1128)

Dans les trois citations, *l'air subtil* est considéré, comme on pouvait s'y attendre, comme contraire à la santé de Mme de Grignan. On remarquera que cette dénomination intervient dans des situations où l'on donne son avis sur l'état de santé de la comtesse, où l'on

propose comme remède un changement de climat, et où l'on cherche à convaincre, avec la caution des autorités médicales. La lettre de Mme de Sévigné, d'où est extraite la citation 63 et qui est adressée à M. de Grignan, commence ainsi :

Je veux vous rendre compte d'une conférence de deux heures que nous avons eue avec M. Fagon, très célèbre médecin [...] Il a bien de l'esprit et de la science. Il parle avec une connaissance et une capacité qui surprend [...] (t. 2, l. 643, p. 608)

Quant à Mme de Coulanges, elle invoque comme un *oracle* le médecin Helvétius. Rien d'étonnant à ce que, dans ce contexte de science et d'argumentation, l'on mette en avant la nature de l'air, qui est donnée comme la cause des effets observés.

L'air de Grignan est une nouvelle fois évoqué, en opposition à l'air de Paris, à travers un pluriel de généralisation :

66. Je lui¹ [à Madame la Grande-Duchesse] dis, comme de moi, ce que vous me mandez ; c'est que vous subsistez encore sur l'air de Paris. Elle le croit, et que les airs et les pays chauds donnent la mort. (t. 2, l. 405, p. 22) [voir la citation 45] 1. Il s'agit de la grande-duchesse de Toscane, fille de Gaston frère de Louis XIII et de sa seconde femme Marguerite de Lorraine, qui venait de rentrer en France (voir note 2 de la p. 734, l. 392, t. 1, p. 1423). Nous sommes en juillet 1675.

qui présente le climat chaud comme le pire qui soit, puisqu'il cause la mort. On note la coordination *airs et pays*, qui montre bien que l'air a un caractère stable et permanent, comme un lieu géographique. Là encore, il s'agit d'une opinion rapportée, qui, même si elle ne provient pas d'un expert, est présentée comme un argument d'autorité.

Rappelons certaines des caractérisations que le *Dictionnaire de l'Académie* proposait dans sa typologie des airs, et qui peuvent trouver place dans ce corpus, comme *air doux*, *air tempéré*, *air subtil*, *air grossier*.

On trouve aussi, dans la correspondance de Mme de Sévigné, une dénomination générique du même type que l'*air subtil*, mais qui inclut une évaluation de l'air. C'est le syntagme nominal *le bon air*, présent aussi dans le *Dictionnaire de l'Académie* :

67. Je lui¹ désobéis un peu, car il m'envoie à Bourbon, mais l'expérience de mille gens, et le bon air, et point tant de monde, tout cela m'envoie à Vichy. (t. 2, l. 506, p. 287) 1. Il s'agit du médecin Delorme. 68. Vous êtes si incommodée de la bise d'Aix et de Salon, que vous devez vous attendre que celle de Grignan sera bien pis. Ainsi, ma fille, il faudra prendre une résolution sage, et n'être plus ici un pied en l'air, comme vous êtes toujours ; il n'y a rien de bon avec cette agitation d'esprit. Vous devez changer de style, puisque vous changez de santé et de tempérament. Vous devez dire : « Je ne puis plus voyager. Il faut que je me remette ; le repos et le bon air me sont nécessaires », et ne point dire : « Je me porte parfaitement bien » quand vous vous portez parfaitement mal. (t. 2, l. 726, p. 797) 69. Pour le détail de ma santé présentement, je suis honteuse de vous le dire, il me semble qu'il y a de l'insolence, et que je devrais cacher ces bontés de la Providence, n'en étant pas digne. Je ne sais si c'est le bon air, la vie réglée, la désoccupation ; enfin [...], je jouis d'une santé si parfaite que je vous ai mandé que j'en suis étonnée. Je me porte très bien de ma purge, et vous remercie d'être contente de la vôtre. Je n'ai ni vapeurs la nuit, ni ce petit mal à la bouche, ni de grimace à mes mains ; point de néphrétique. Nous buvons du vin blanc, que je crois très bon et meilleur que la tisane. Enfin, ma chère bonne, soyez contente, et

portez-vous aussi bien que moi, si vous voulez que ce bon état continue. (t. 3, l. 1216, p. 896-897)

Ce *bon air* est mis en relation avec trois lieux différents. Dans la citation 67, il s'agit de Vichy, qui, on l'a vu, avait été préféré à Bourbon. Ce bon air se trouve associé à une réputation acquise et transmise (par *l'expérience de mille gens*) et à un facteur humain (*point tant de monde*). Dans la citation 68 (lettre du 17 janvier 1680), la situation est moins claire. Mme de Grignan, qui passe l'hiver à Aix, semble envisager, par souci d'économie, de retourner à Grignan – ce dont sa mère la dissuade, à cause de la violence de la bise, plus forte qu'à Aix et Salon. *Le bon air*, dans ces conditions, est avant tout celui qu'elle ne trouve pas à Grignan. Il y a peut-être une allusion à Aix – encore que l'air de cette ville donne quelques inquiétudes à sa mère (mais de quel air éloigné du sien cette mère est-elle satisfaite ?)⁴¹⁷. Il est lié au *repos*. La citation 69 est extraite d'une lettre écrite des Rochers. Au *bon air* viennent s'associer les vertus d'un mode de vie reposant et régulier (*la vie réglée, la désoccupation*), sur lequel elle revient à plusieurs reprises.

On relèvera ces lignes écrites quelques jours auparavant :

Je ne sais, ma chère bonne, si c'est cette vie, réglée comme une pendule, et un exercice doux et sain, qui cause la perfection de ma santé, mais il est certain que jamais je ne me suis si bien portée. (t. 3, l. 1214, p. 891)

et l'on rappellera celles, écrites deux mois plus tard, que nous avons déjà citées (en 39) et qui font état d'une *vie fort douce et fort réglée*⁴¹⁸. On notera que Mme de Sévigné prend un remède (*purge*) dont elle se félicite, mais qu'elle se flatte de préférer le vin blanc à la tisane !

Ces contextes nous donnent l'occasion de préciser la signification de l'adjectif *bon*. Cet adjectif dénote moins, semble-t-il, la bonne qualité de l'air en soi, qui serait évaluée positivement une fois pour toutes, que la convenance, la conformité qu'il présente par rapport à ce qu'on attend de lui. Il s'agirait d'une évaluation relative, que l'on doit replacer en situation, et qui met en jeu la nature de l'air en un lieu donné et les personnes qui s'y trouvent.

1. 6. Caractéristiques de l'air-climat

À travers l'étude du corpus des lieux, nous avons vu le trait « climatique » du mot *air*, qui renvoie aux caractéristiques météorologiques constantes qui s'attachent à un lieu et exercent une influence sur la santé des êtres humains, en relation étroite avec leurs conditions de vie. Il nous faut maintenant voir plus précisément en quoi consiste cet élément-climat.

En tant qu'élément constitutif de la matière, si premier soit-il, l'air reste une substance que l'on respire. Il est rare toutefois que ce trait soit explicité dans les contextes que nous avons rencontrés, dans la mesure où l'on pose un cadre général, qui donne comme allant de soi que les humains respirent, mais qui ne favorise guère la prise en compte de cette fonction au plan individuel.

⁴¹⁷ . À moins que Mme de Sévigné fasse allusion à un séjour parisien ?

⁴¹⁸ . Sur le détail d'une journée aux Rochers, on se reportera à la l. 1123 écrite l'année précédente (t. 3, p. 631).

Voici le corpus de citations concernées :

Pour l'air d'ici, il n'y a qu'à respirer pour être grasse. (58) Nous voulons vous persuader qu'il [le café] vous échauffe joint à l'air que vous respirez [...] (27) le retour du printemps est pernicieux pour Mme de Grignan, dans l'air subtil qu'elle respire (31) Mme de Grignan ne retrouverait de la santé que par venir respirer l'air de ce pays-ci (49)

La citation 58 concilie la valeur indéfinie de l'agent (sujet de l'infinitif) avec la référence à la personne qui parle (puisque l'adjectif s'accorde au féminin). Dans les trois suivantes, le verbe *respirer* a pour sujet (virtuel dans le cas de l'infinitif) Mme de Grignan. Le fait de mettre en évidence la fonction de respiration s'explique en 58 et 49 par l'importance qu'on accorde au rôle bénéfique de l'air. En 58, Mme de Sévigné entend insister sur la facilité avec laquelle on peut retrouver par ce moyen (*il n' y a qu' à respirer*) l'embonpoint et la santé. En 49, Mme de Coulanges souligne également le caractère souverain du remède que constituerait, pour la fille de Mme de Sévigné, le changement d'air (*ne retrouverait la santé que par venir respirer l'air de ce pays-ci*). Dans la citation 27, on peut se demander si l'emploi du verbe *respirer* n'a pas ici pour rôle de souligner le parallèle entre le café et l'air, ce dernier étant en quelque sorte assimilé à un liquide qu'on absorbe par la respiration. En 31, en l'absence du café, on aurait l'intention similaire de renforcer la représentation concrète de la situation de danger dans laquelle se trouve Mme de Grignan.

Si l'air est cet élément qu'on respire, il est aussi considéré, à travers un certain nombre de constructions dont nous n'aurions plus l'usage, comme un lieu. Il s'agit d'abord de l'emploi du mot *air* dans un complément circonstanciel de lieu :

Si elle passait l'été dans l'air de Livry, elle serait rétablie [...] (53) le retour du printemps est pernicieux pour Mme de Grignan, dans l'air subtil qu'elle respire (31) Quelle joie de vous restaurer un peu auprès de moi, dans un air moins dévorant et où vous êtes née. (44) [...] il faut que Dieu ait donné une bénédiction nouvelle à celui [l'air] de Grignan [...] Que Dieu soit loué à jamais de la santé que vous y avez trouvée (12) Quoi que vous puissiez dire, l'air de Grignan vous est mortel [...] Vous éviterez d'y passer l'été (13) [...] tout l'air de Provence est trop subtil et trop vif et trop desséchant [...] quand on est attaquée de la poitrine, qu'on est maigre, qu'on est délicate, on s'y met en état de ne pouvoir plus se rétablir (19) Je veux vous redresser sur la pensée que vous avez que l'air d'ici est mauvais [...] J'y mène une vie fort douce et fort réglée [...] Il faut donc, ma bonne, vous ôter la crainte que j'y puisse être malade, plutôt qu'ailleurs. (39)

Dans les deux premiers cas, le mot *air* est précédé de la préposition *dans*. Dans les exemples suivants, on a à faire au clitique *y*, qui ne livre pas directement son référent. Dans la mesure où l'on trouve dans le contexte antérieur un syntagme nominal complexe, du type *l'air de Grignan*, *l'air de Provence*, on peut hésiter sur le choix de l'antécédent (l'air ou le lieu ?). Mais la présence de constructions non ambiguës d'une part, le caractère plus saillant du mot *air* en tant que tête nominale, ainsi que la mise en relation avec la santé de Mme de Grignan, incitent à choisir l'interprétation de l'air-lieu⁴¹⁹.

⁴¹⁹ . On peut toutefois hésiter sur l'interprétation de la citation 39 : le pronom *y* renvoie-t-il à *l'air d'ici* ou à *ici* ? Le rapport à la santé n'intervient que secondairement dans cette citation, et l'adverbe *ailleurs* peut inciter à la mise en opposition avec *ici*.

Le mot *air* peut aussi entrer dans un syntagme nominal, prépositionnel ou non, complément d'un verbe qui dénote un mouvement relatif à un lieu :

lui faire quitter un air si maudit (62) qu'elle m'ait tirée de ce mauvais air des Rochers (38)

On retiendra enfin comme significative la coordination suivante :

les airs et les pays chauds (66)

L'expression *air natal* met particulièrement en évidence ce trait du mot *air* :

Tome 1 : novembre 1673

70. Ma chère enfant, quoi que vous me disiez, je suis en peine de votre santé ; vous dormez mal, j'en suis assurée, et toutes vos pensées vous font mourir. Revenez un peu respirer votre air natal, après trois ans. Si votre famille vous aime, elle doit considérer votre santé et votre conservation. (t. 1, l. 339, p. 614) Mme de Sévigné écrit de Paris à sa fille qui est en Provence depuis février 1671.

Tome 2 : 1677, 1680

71. Mais je veux espérer qu'à notre honte tout ira bien. Je ne me soucierai guère de l'affront que vous ferez à l'air natal, pourvu que vous soyez autrement que vous n'êtes. (t. 2, l. 577, p. 460) Mme de Sévigné écrit à sa fille le jour même où celle-ci vient de quitter Paris pour la Provence. 72. Vos lettres nous ont servi d'un grand amusement ; nous remettons votre nom dans son air natal. (t. 2, l. 800, p. 1062) Mme de Sévigné est avec son fils aux Rochers, où elle reçoit les lettres de sa fille. L'allusion à l'air natal s'explique par le fait que Mme de Grignan est bretonne par son père.

Tome 3 : juillet 1689

73. Je veux donc espérer que l'air natal, une si bonne compagnie, et Balaruc, vous remettront en meilleur état ; je vous assure qu'il y a peu de choses que je souhaite davantage. (t. 3, l. 1125, p. 636) Mme de Sévigné joint à la lettre qu'elle écrit à sa fille ces quelques lignes destinées au chevalier de Grignan. Balaruc se trouve au bord de l'étang de Thau, près de Montpellier. Les eaux de Balaruc étaient conseillées aux personnes atteintes de goutte et de rhumatisme (voir note 3 de la l. 1152, p. 710, t. 3, p. 1494-1495). Le chevalier de Grignan, qui s'informait à leur sujet dès 1687, ira en septembre 1689 (voir note 3, p. 591, l. 1106, t. 3, p. 1441).

L'*air natal* doit être entendu littéralement comme « l'air où l'on est né », et non comme une métonymie de l'air pour le lieu auquel il s'attache. On trouve d'ailleurs cette périphrase synonymique dans la citation 44 :

Quelle joie de vous restaurer un peu auprès de moi, dans un air moins dévorant et où vous êtes née ! (t. 1, l. 355, p. 647)

Cette expression définit l'air par rapport à l'origine de la personne. On peut trouver, devant le mot *air*, le déterminant possessif qui renvoie à la personne, de façon directe (*votre air*) ou métonymique (*son air*, *son* ayant pour antécédent *votre nom*). Elle montre que l'air est considéré, au même titre que les espaces géographiques, comme un lieu humain.

L'expression *l'air natal*, comme le mot *air*, peut être précédée de la préposition *dans* (72). Cet air n'en reste pas moins l'élément-climat, propre au lieu de naissance de la personne, qu'on respire, et qui exerce une action sur la santé humaine. En 70, Mme de Sévigné incite sa fille à venir rétablir sa santé, altérée par la Provence, à Paris. En 71, le raisonnement est plus subtil. Mme de Sévigné craint que sa fille ne tombe malade à Grignan et que les médecins, *qui ne voudront pas que l'honneur de [la] guérir leur échappe*, ne l'épuisent en fait davantage (je résume le contexte qui précède). Puis elle se laisse aller à l'espérance que sa fille pourrait aller bien en Provence – ce qui constituerait un *affront* pour l'air de Paris (on notera la personnification). Quant à *l'air natal* du Chevalier, c'est celui de Grignan, qui, joint à la *bonne compagnie* qu'il y trouvera, puis à la perspective d'une cure à Balaruc, devrait améliorer un état de santé bien alar-mant, pour son âge (quarante-huit ans), si l'on se reporte au début de cette même lettre (p. 634) :

Vous m'affligez, ma fille, de me représenter Monsieur le Chevalier comme vous faites ; je ne l'ai jamais vu avec de telles vapeurs, ni une poitrine si malade. Comment ne seriez-vous point touchée de le voir porter dans ces appartements ? [...] Quel homme ! à quel âge !

La citation 72 montre que l'interprétation de *l'air natal* est variable, pouvant inclure le lieu d'origine par filiation (ici, il s'agit de l'air natal du père). Le contexte ici est plaisant, et concerne le retour, sous forme épistolaire, de Mme de Grignan dans sa Bretagne prénatale, pourrait-on dire. On mettra en relation cette citation avec un passage précédent de la même lettre :

Enfin, ma bonne, où je suis, votre nom y est célébré ; il vole, il vole jusqu'au bout du monde, puisqu'il est en ce pays. (t. 2, l. 800, p. 1059)

L'expression *changer d'air / changement d'air*, qui implique un déplacement, permet aussi de mettre en évidence le trait locatif du mot *air*.

Voici le corpus :

Tome 1 : décembre 1673

74. Je me trouve disposée à vous recevoir. Mon cœur s'abandonne à cette espérance ; vous n'êtes point grosse, vous avez besoin de changer d'air. Je me flattais même que M. de Grignan voudrait bien vous laisser cet été avec moi [...] Voilà sur quoi je marchais. (t. 1, l. 357, p. 649)

Tome 2 : 1676

75. Au reste, le changement d'air et la continuation du beau temps m'ont fait un bien admirable. Si je pouvais être ici huit jours, Mme de Lavardin et ses soins achèveraient de me guérir. (t. 2, l. 494, p. 259) 76. Je suis en peine de sa [du cardinal de Retz] santé. Il était dans les remèdes, mais il a fallu céder aux instantes prières du maître, qui lui [le Roi] écrivit de sa propre main¹. J'espère que le changement d'air, et la diversité des objets, lui fera plus de bien que la résidence et l'application dans sa solitude. (t. 2, l. 533, p. 360) 1. Le Roi prie le cardinal de Retz, en retraite à Commercy, d'aller au conclave de Rome. 77. Pour le petit, je ne trouvais que la raison de sa taille qui pût vous obliger à l'amener ici, n'étant pas encore en état d'avoir un précepteur. Si pourtant Monsieur le

Coadjuteur et M. de La Garde venaient à Paris, plutôt que de le laisser entre les mains des femmes, je l'amènerais, mais c'est au cas, ce me semble, que l'un de ces deux messieurs-là ne pussent pas en prendre un soin particulier, car je ne sais si le changement d'air, à cet âge, n'est point un peu dangereux. (t. 2, l. 535, p. 364-365) Dans cette lettre d'août 1676 qu'elle écrit de Paris, Mme de Sévigné parle de Louis-Provence, le fils de sa fille, qui a alors quatre ans et demi. Le Coadjuteur est Jean-Baptiste de Grignan, frère du comte. Quant à Antoine Escalin Adhémar, marquis de La Garde, il est cousin germain du comte de Grignan par sa mère.

Tome 3 : 1685-1696

78. Il me semble que vous le voulez, que vous me le conseillez, que vous serez bien aise que je change d'air, et qu'étant traitée par des mains savantes, je puisse m'assurer d'une véritable guérison. (t. 3, l. 910, p. 193) 79. Votre nièce va à Toulangeon changer d'air. (t. 3, l. 963, p. 293) Il s'agit d'une lettre de Bussy-Rabutin parlant de sa fille, la marquise de Coligny. 80. J'embrasse ma chère nièce, et je comprends le plaisir qu'elle peut trouver à changer d'air, pourvu que ce soit pour un peu de temps ; elle en trouvera votre conversation plus agréable. (t. 3, l. 964, p. 295) 81. Votre retour est nécessaire à bien des choses, dont le changement d'air est une des principales pour Mme de Grignan (t. 3, l. 1355, p. 1129) 82. Moins Mme de Grignan se rétablit où elle est, plus elle se devrait presser de changer d'air ; séparément de l'intérêt que j'ai à donner ce conseil, c'est l'avis de tous les gens habiles. (t. 3, l. 1372, p. 1154)

Là encore, l'interprétation est littérale : il s'agit de passer de l'élément-climat propre à un lieu à un autre *air*. En 74, Mme de Sévigné énonce au discours direct l'espoir qu'elle avait que sa fille accepterait de quitter la Provence pour venir la rejoindre à Paris. Cette lettre fait suite à deux précédents courriers de novembre et décembre ⁴²⁰, qui insistaient sur le mauvais état de santé de Mme de Grignan et préconisaient ce changement d'air comme remède. Mais Mme de Grignan, pour des raisons financières, n'a pas répondu à cette attente, et Mme de Sévigné exprime sa déception. En 81 et 82 (citation qui fait partie de la toute dernière lettre de la correspondance), c'est Mme de Coulanges qui, écrivant à Mme de Sévigné qui se trouve à Grignan, insiste, en invoquant *l'avis des gens habiles* (ceux qui ont la compétence), sur la nécessité pour la santé de Mme de Grignan de ce retour à Paris. Ces passages font écho à ceux que nous déjà cités en 31 et 49. Dans la citation 75, extraite d'une lettre du 28 mars 1676, il est question de Mme de Sévigné elle-même, qui souffre de rhumatisme. Elle a quitté les Rochers en direction de Paris le 24 mars au matin *par un chaud et un temps charmant* ⁴²¹, et elle fait étape à Malicorne (à 32 km du Mans en direction d'Angers), dans le château de son amie, la marquise de Lavardin. C'est donc cet éloignement du lieu initial qui est considéré comme un changement d'air, dont les bienfaits s'allient à ceux du *beau temps*, qui, lui, est continu (Mme de Sévigné attend du *chaud* la guérison de ses mains). La citation 78 nous porte neuf ans plus tard (en 1685). Mme de Sévigné, qui se trouve aux Rochers, a une plaie à la jambe, qu'elle

⁴²⁰ . T. 1, l. 339, p. 614 (voir citation 70, p. 489) et l. 355, p. 647 (citation 44, p. 476).

⁴²¹ . T. 2, l. 493, p. 258.

envisage de faire soigner à Rennes par des capucins (*des mains savantes*)⁴²². C'est l'approbation de ce projet par sa fille qu'elle imagine de façon anticipée (*vous serez bien aise*). Le changement d'air couvre ici une faible distance, puisqu'il ne s'agit que d'aller des Rochers à Rennes. Il en est de même dans les citations 79 et 80, extraites d'un échange entre Bussy-Rabutin et Mme de Sévigné, et où il est question de la fille de Bussy (la *chère nièce* de Mme de Sévigné). Cette dernière, qui a eu *une colique de rhumatisme*⁴²³, doit quitter Chaseu, où Bussy avait sa résidence d'été, pour Toulangeon (où François de Toulangeon, parent cousin commun de Bussy et de Mme de Sévigné a une résidence). Quand on sait que Chaseu se trouve au bord de l'Arroux, non loin d'Autun, et que le comté de Toulangeon (anciennement terre d'Alonne) est situé au sud d'Autun (baillage de Montcenis)⁴²⁴, on se rend compte que, là encore, le déplacement ne sera pas considérable. C'est un tout autre voyage qui attend le cardinal de Retz (76), qui doit se rendre, sur *les instantes prières du maître*, de Commercy à Rome – par Lyon, puis en direction de Turin, *parce que le Roi ne veut pas leur donner de galères* (p. 360). Mme de Sévigné espère qu'un tel changement d'élément-climat, lié à de nouvelles occupations d'esprit (*la diversité des objets*) qui le sortiront de sa solitude, auront un effet bénéfique sur sa santé. Toutes ces occurrences présentent le changement d'air comme bénéfique. Mais Mme de Sévigné a un avis plus nuancé quand il est question de son petit-fils, Louis-Provence, âgé de quatre ans et demi. La taille du petit Marquis inquiète les deux femmes. Plusieurs lettres précédentes⁴²⁵ font allusion à cette déficience de l'enfant, et s'interrogent sur les causes et les remèdes à apporter :

On vous conseille de lui donner des chausses pour voir plus clair à ses jambes. Il faut savoir si ce côté plus petit ne prend point de nourriture ; il faut qu'il agisse et qu'il se dénoue*⁴²⁶ ; *il faut lui mettre un petit corps*⁴²⁷ *un peu dur qui lui tienne la taille. (t. 2, l. 506, p. 284).

⁴²² . La médecine des capucins (ou médecine sympathique, qui repose sur le rapport d'un individu à un autre, ou d'un individu à un objet) consistera à enterrer les herbes appliquées sur les plaies de Mme de Sévigné pour en tirer les humeurs (voir note 2 de la p. 196, l. 911, t. 3, p. 1249) – ce que Mme de Sévigné appelle, avec un brin de scepticisme, *la cérémonie de ces petits enterrements deux fois le jour*. S'y trouvent associées la purgation (*la lessive*) et les applications de baume tranquille (note 3, qui suit la précédente), qui doit son nom à son inventeur, l'un des capucins du Louvre, frère Tranquille (voir note 2 de la p. 152, l. 893, t. 3, p. 1229). Mme de Sévigné, dont l'état va s'améliorant, reparlera de ce traitement par les herbes : *C'est dommage que vous n'alliez conter cela à des chirurgiens ; ils pâmeraient de rire, mais moi, je me moque d'eux* (t. 3, l. 912, p. 199-200). Elle y reviendra dans la lettre suivante : *Je ne crois pas qu'on puisse guérir plus agréablement un mal de sept ou huit mois* (t. 3, l. 913, p. 205).

⁴²³ . T. 3, l. 960 (de Bussy-Rabutin), p. 287.

⁴²⁴ . Voir note 4 de la p. 171, l. 900, t. 3, p. 1239.

⁴²⁵ . Voir t. 2, l. 506, p. 284, l. 510 ; l. 510, p. 292 ; l. 511, p. 296 ; l. 514, p. 304 (lettre dans laquelle la situation est dédramatisée : *je croyais le pichon [Louis-Provence] un peu tortu, mais je comprends que c'est très peu de chose*) ; l. 517, p. 315 ; l. 529, p. 345 et p. 347 ([...] *je trouve son pauvre petit corps bien faible et bien disposé à se tourner [...] Quel malheur si cette taille ne se fortifiait point !*).

⁴²⁶ . *Dénouer : dégager par l'exercice, par un bon régime, par des moyens orthopédiques les parties du corps qui étaient nouées. Dénouer un enfant. Dénouer le corps, le rendre plus souple, plus dégagé. Se dénouer : se développer.*

Heureusement pour notre sensibilité, les *cautères sur le dos* de l'enfant, destinés à lui redresser la taille, sont considérés par Mme de Sévigné comme un *abominable remède* (t. 2, l. 510, p. 292) ! Mais il semble bien que Mme de Sévigné pense à l'effet bénéfique que l'air de Paris pourrait avoir sur la taille de l'enfant, si l'on interprète ainsi ce courrier écrit une quinzaine de jours plus tard :

Songez bien, ma très chère, à ce que vous devez faire sur la taille de votre fils. Cette seule raison vous doit faire consulter, car du reste il sera parfaitement bien avec Monsieur le Coadjuteur, mais s'il y a un lieu où l'on puisse le repêtrer, c'est ici, c'est-à-dire à Paris. (t. 2, l. 539, p. 380)

Il reste que le changement d'air est jugé *un peu dangereux*, eu égard à l'âge de l'enfant...

On ajoutera à ce corpus une occurrence de la construction libre du verbe *changer* avec la préposition à⁴²⁸ :

83. Je changerais bien l'air de Bretagne à celui de Bourgogne, qui me conviendrait mieux, ce me semble, pour bien des raisons, dont en vérité vous seriez la principale. (t. 3, l. 864, p. 110) Cette citation est extraite d'un petit mot que l'abbé de Coulanges ajoute à la lettre de Mme de Sévigné au comte de Guitaut. Celui-ci est retiré sur ses terres à Bourbilly (en Bourgogne).

Il n'est pas question ici du rapport entre l'air et la santé. C'est pour d'autres raisons que l'air de Bourgogne conviendrait à l'abbé de Coulanges. Parmi ces raisons, il y a certes l'allusion courtoise (*vous seriez la principale* [raison]) à la compagnie de Guitaut (qui montre que les lieux sont toujours liés à ceux qui s'y trouvent), mais je soupçonne le *Bien Bon* de penser aussi au vin de Bourgogne, que Guitaut doit faire envoyer, et dont il semble être fort honnête consommateur, si l'on se fie au témoignage de sa nièce :

Le bon Abbé se loue de son vin¹ et en use plus continuellement que nous ne faisons des eaux ; il ne met point d'intervalle à cette cordiale boisson, et vous lui avez appris à ne point faire de mélange. (t. 3, l. 856, p. 96) 1. Du vin de Bourgogne envoyé par Guitaut (note 3 de la p. 96, p. 1199). Notre bon Abbé se porte fort bien ; il a un commerce tout séparé avec vous, qui roule sur les fruits¹ de votre bon pays. (t. 3, l. 861, p. 105) 1. Les produits, notamment les vins (note 5 de la p. 105, p. 1204).

C'est sur cet échange réjouissant que je tournerai la page du changement d'air...

Si l'on récapitule les traits sémantiques qui appartiennent à la signification d'« élément-climat », à partir de l'étude de ce corpus, on se rend compte qu'ils constituent autant de fils qui relient étroitement l'air à l'homme, dans un monde cohérent régi par des principes et des propriétés communes. À première vue, l'air s'attache à un lieu, qui lui donne ses caractères « climatiques » propres. Ce lieu, qui peut être étendu (région) ou restreint (ville, domaine), est mis avant tout en rapport avec ceux qui l'habitent. Et le lien de solidarité entre l'espace et l'élément-climat est tel que l'air lui-même est conçu comme un lieu où se trouvent les êtres humains. Dans ce monde gouverné par les quatre éléments, et par les qualités fondamentales du chaud et du froid, du sec et de l'humide,

⁴²⁷ . Corps : partie des vêtements qui s'applique à la partie supérieure du corps. Littré illustre cette signification par la présente citation.

⁴²⁸ . Voir A. Haase, 1965, § 121 B, p. 317 : [...] après *changer* [...] à a souvent le sens de *contre*.

les êtres et les choses participent d'une même nature, et relèvent de conceptions communes. Ainsi l'air et l'organisme humain présentent les mêmes types de propriétés. En tant qu'élément que l'on respire, l'air d'un lieu agit sur l'individu qui s'y trouve, et conditionne son état de santé, selon la compatibilité ou l'incompatibilité qui s'établit entre les caractères de l'air et ceux qui sont propres à l'homme. C'est l'alliance des contraires qui est bénéfique (un air humide rafraîchira une personne desséchée), alors que la rencontre des semblables est nuisible. C'est une relation du même type qui s'établit entre la personne et les autres facteurs de son environnement, comme la saison où l'on se trouve, liée au climat, et surtout l'alimentation et les régimes. Entrent également en ligne de compte les différents aspects du mode de vie, comme le sommeil, la fatigue et le repos, la compagnie, les soucis... L'air au XVII^e siècle est donc tout à la fois un lieu et un agent, et il fait partie intégrante de la vie de l'homme.

Celui-ci est largement dominé par ce partenaire omniprésent, comme le montrent nos structures actanciennes, qui donnent le plus souvent au mot *air* une position forte (sujet syntaxique et agent). Quand un nom de personne occupe la fonction sujet, c'est dans un rôle sémantique non agentif (où elle est siège d'un état dont l'air est la cause). Je n'ai relevé, sur l'ensemble du corpus, que les rares exemples que voici, dans lesquels la personne peut être dite agent d'une action :

quand je pense [...] qu'elle va trouver l'air de Grignan (16) Je tâterai de l'air de Livry [...] (51) vous n'êtes plus en état d'essayer de vous y [l'air de Grignan] accoutumer ; cet essai vous coûterait trop cher (20) C'est un grand déplaisir que votre beau teint ne puisse pas soutenir l'air de Provence. (1)

Le verbe *trouver* (16) évoque le retour de Mme de Grignan à Grignan comme une « rencontre » avec l'air de ce lieu, qui n'exclut pas un effet de personnification. Avec le verbe *tâter (de)* en 51, qui peut se dire de diverses choses (*du climat* [au sens de « pays »], *de la cour, de la guerre, de la noblesse, du mariage*⁴²⁹), Mme de Sévigné présente sa mise en présence avec l'air de Livry comme une expérience, dont elle attend les résultats en rapport avec sa santé. L'emploi du verbe *s'accoutumer (à)* en 20 exprime l'instauration d'une relation dans le temps, et donc l'adaptation de la personne à l'air du lieu où elle se trouve. Ici Mme de Sévigné dissuade sa fille de tenter cette adaptation, en évoquant la gravité des conséquences que cela pourrait avoir (*cet essai vous coûterait trop cher*). Quant au verbe *soutenir* (1), il suppose que la relation est installée, et dénote l'action de se défendre contre une force opposée (on ne peut exclure une métaphore militaire qui, là encore, personnifierait l'air). On se trouve dans un contexte négatif, où le teint de la personne ne peut résister à l'air. On notera, dans les deux derniers exemples, l'insistance sur la position de faiblesse de Mme de Grignan par rapport à l'air du lieu où elle se trouve (*vous n'êtes plus en état, que votre beau teint ne puisse soutenir*). De la mise en contact à l'expérimentation, de l'essai d'accoutumance (qu'on déconseille) à la résistance (qui manque !), la personne est mise en position réactive et défensive, dans un rapport de forces qui la laisse finalement plus démunie qu'agissante, en face d'un élément qu'on tend à personnifier.

Nous avons vu, dans chacun des corpus étudié, l'importance de l'air-climat en tant

⁴²⁹ . Je me reporte aux citations du XVII^e siècle que Littré met en relation avec cette signification.

que facteur de vie pour l'homme. Cet aspect est formellement mis en évidence, dans l'ensemble du corpus, par des procédés de coordination et de juxtaposition, qu'il est intéressant de regrouper ici. J'ajoute certaines occurrences du verbe *joindre* qui lexicalise le trait de coordination :

l'air et la vie de Grignan (32) le bon air, la vie réglée, la désoccupation (69) l'air et le repos de Grignan ont fait ce miracle (10) le repos et le bon air me sont nécessaires (68) que le repos et l'air de Livry vous eussent été bons (52) l'air natal, une si bonne compagnie, et Balaruc (73) le changement d'air et la diversité des objets (76) Joignez cela [la lecture des lettres] avec la vivacité de votre sang, et à l'air subtil de Provence [...] (28) dès que [...] l'air de Livry, le chocolat ou le thé avait réveillé notre vivacité (56) il [le café] vous échauffe, joint à l'air que vous respirez (27) le changement d'air et la continuation du beau temps (75) [le] miracle que Dieu a fait en vous guérissant par ce pénible voyage, et ce terrible air de Grignan qui devait vous faire mourir (11)

On notera la mise en relation fréquente de l'air et du mode de vie en général, avec une attention particulière portée au *repos*. L'air se trouve également associé, mais plus ponctuellement, au tempérament de la personne, à certaines boissons, aux cures, aux voyages⁴³⁰, à la compagnie, aux occupations de l'esprit, ou encore au temps qu'il fait. Ce corpus récapitule assez bien les différents facteurs qui jouent un rôle au plan de la santé humaine, et montre comment l'air prend en quelque sorte naturellement sa place dans la vie et l'activité des personnes. Il est plus difficile de tirer parti du critère de fréquence, qui peut être plus représentatif d'un type d'argumentation de l'épistolaire que de la prégnance en langue de schémas stéréotypés.

Les exemples suivants :

l'expérience de mille gens, le bon air, et point tant de monde (67) la beauté du pays et la pureté de l'air (60) la beauté du pays et des promenades et la bonté de l'air (61)

qui touchent au projet de cure de Mme de Sévigné à Vichy, font apparaître un point de vue un peu différent. On peut encore voir, dans le premier exemple, des considérations relatives à la santé, avec, d'un côté, la caution du nombre (*l'expérience de mille gens*), et, de l'autre, la moindre affluence (*point tant de monde*) – à condition de ne pas voir dans cette seconde condition un souci de confort, mais plutôt une précaution d'ordre médical. On sait qu'à l'époque le contact avec la foule faisait craindre la transmission des maladies, ce dont témoigne cette citation de Mme de Sévigné (sur laquelle nous reviendrons) :

Je ne suis pas sans inquiétude de vous savoir à Aix, avec tant d'air de petite vérole. Au moins évitez les lieux publics, et les presses⁴³¹ ; c'est un horrible mal que celui-là. (t. 1, l. 246, p. 441)

Mais, dans les deux exemples suivants, la coordination conjoint la qualité de l'air avec l'agrément du cadre et du séjour (*la beauté du pays, des promenades*).

⁴³⁰ . On a vu que dans ce cas particulier, deux facteurs négatifs conduisaient à un effet positif, ce qui ne pouvait se faire que par le truchement de la volonté divine.

⁴³¹ . *Presse* : multitude de personnes qui se pressent. *Se presser* : se serrer les uns contre les autres.

1. 7. Subjectivité et parole

Si l'air au XVII^e siècle est très présent au quotidien, dans le domaine de la santé, qui, plus directement que de nos jours, touche à la question de la vie et de la mort, on peut s'attendre à ce qu'il occupe également une place importante dans le monde de la subjectivité, des émotions et des représentations, ainsi que dans celui des discours et des interactions. De ce point de vue, notre corpus est particulièrement riche, et présente une grande quantité de lexèmes, ainsi que certains procédés non lexicaux, relevant de ces différents domaines⁴³². Ce lexique s'applique non seulement à l'air, mais aussi aux thèmes qui s'y associent (celui de la santé, en particulier). En raison de l'abondance du corpus, je ne prendrai en compte que les contextes étroits en relation avec le mot *air*.

Je commencerai par le domaine des affects, l'air et les effets qu'il peut avoir suscitant des émotions et des sentiments divers.

On rencontre les deux modalités de l'attente, qui, selon qu'elle est positive ou négative, conduit à la **Crainte** ou à l' **espoir**. La première trouve une expression directe dans le couple *craindre / crainte* :

J'avais tort de craindre que l'air de Provence ne vous fît une maladie considérable ! (9) par un effet tout contraire à celui que nous craignons, l'air de Provence lui a plutôt fait du bien que du mal (23) je crains sur cela l'air de Grignan (25) vous devez comprendre aussi ce que c'est que d'y joindre la crainte de vous voir malade et dévorée par un air subtil, comme l'est celui de Grignan (17) Il faut donc, ma bonne, vous ôter la crainte que je puisse être malade [sous entendu : dans l'air des Rochers]⁴³³, plutôt qu'ailleurs. (39)

mais elle peut aussi s'inscrire dans certaines qualités subjectives qu'on attribue à l'air :

ce terrible air de Grignan qui devait vous faire mourir (11) c'est cet air terrible de Grignan (21) l'air de Grignan est terrible pour elle (15)

On craint que l'air puisse provoquer des maladies ou même la mort. Et on *espère*, parallèlement, qu'il pourra rétablir la santé :

J'espère que le changement d'air et la diversité des objets, lui fera plus de bien que la résidence et l'application dans sa solitude. (76) Je veux donc espérer que l'air natal, une si bonne compagnie, et Balaruc, vous remettront en meilleur état [...] (73)

Le **désir** qu'on a de voir un événement s'accomplir peut prendre diverses formes. Ce peut être celle de l'envie, ou de sentiments contraires, comme le dégoût, l'horreur :

⁴³² . Cette partie relève de l'énonciation, et, plus largement, de l'expression de la subjectivité dans le langage (voir C. Kerbrat-Orecchioni, 1980, D. Maingueneau, 1991, p. 114 et suiv.). Elle couvre ce que M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, 1996, p. 579 et suiv., appellent les modalités d'énonciation (actes de langage) et les modalités d'énoncé (attitude du locuteur par rapport à l'énoncé), qui se répartissent elles-mêmes dans les deux domaines de l'affectif et de l'évaluatif (modalités épistémiques, déontiques et appréciatives). Les supports sont très divers : verbes, adjectifs, phrases, temps verbaux, conjonction de coordination et de subordination, adverbes, etc... J'ai adopté un classement résolument sémantique, en accord avec le thème de cette recherche, et j'ai également pris en compte les faits relatifs au raisonnement et à l'argumentation.

⁴³³ . Si l'on retient cette interprétation (voir note101).

Je lui ai dit l'envie que j'avais eue [...] qu'elle ne partît que cet automne pour passer l'hiver à Aix, dont l'air est bon [...] (14) on me dégoûte de Bourbon, à cause de l'air (59) Vous avez une horreur de l'air de ce pays, que je n'ai pas. (40)

Si l'on désire qu'une personne puisse se trouver dans l'air qui lui convient le mieux, on ne peut qu'avoir de l'aversion pour un air qu'on ne juge pas bénéfique.

Quand il s'inscrit dans une dimension temporelle, selon qu'il est tourné vers l'avenir, ou qu'il n'est plus d'actualité, le désir s'exprime dans l'opposition du **souhait** et du **regret**.

Qu'on rencontre le verbe *souhaiter* :

Je veux donc espérer que l'air natal, une si bonne compagnie, et Balaruc, vous remettront en meilleur état ; je vous assure qu'il y a peu de choses que je souhaite davantage. (73)

ou des modalités de phrase optatives :

Dieu veuille [...] que l'air de Grignan ne vous soit point contraire ! (7) Ah ! plutôt à Dieu que votre air fût comme celui-ci, qui est parfait ! (30)

l'objet est le même : la qualité de l'air et la santé.

On peut *regretter* un air, surtout s'il est *aimable* :

Il me semble que vous regrettez bien sincèrement celui [air] de Livry [...] Que nous le trouvions aimable ! (55)

Le plaisir et la joie sont également présents :

je comprends le plaisir qu'elle peut trouver à changer d'air (80) vous serez bien aise que je change d'air (78) Cette duchesse ne cesse de me dire que la belle Comtesse sera ravie qu'elle m'ait tirée de ce mauvais air des Rochers. (36) Quelle joie de vous restaurer un peu auprès de moi, dans un air moins dévorant et où vous êtes née ! (44) Mais, Dieu merci, l'air et le repos de Grignan ont fait ce miracle ; j'en ai une joie proportionnée à mon amitié. (10)

Dans les deux dernières citations (44 et 10), l'exclamation (*quelle joie*) et la formule *Dieu merci* contribuent indirectement à l'expression du même sentiment.

La seule invocation à Dieu peut d'ailleurs suffire à traduire ce sentiment :

Que Dieu soit loué à jamais de la santé que vous y [dans l'air de Grignan] avez trouvée ! (12)

Le déplaisir, quant à lui, est exprimé dans les citations suivantes :

C'est un grand déplaisir que votre beau teint ne puisse pas soutenir l'air de Provence. (1) Si elle passait l'été dans l'air de Livry, elle serait rétablie, mais je ne suis pas assez heureuse. (55)

Le plaisir et le déplaisir sont naturellement liés, eux aussi, aux effets, positifs ou négatifs, de l'air sur la santé.

On remarquera que, dans la plupart des exemples, il s'agit du sentiment qu'éprouve une personne relativement à l'état de santé d'une autre personne.

L'air n'est pas seulement l'objet de sentiments. Il est aussi lié à l'activité de l'esprit. Celle-ci commence avec la simple **représentation**, qui consiste dans la formation d'images ou d'idées, comme avec ces deux emplois du verbe *penser* :

quand je pense [...] qu'elle va trouver l'air de Grignan, je vous assure qu'il s'en

faut bien que je ne sois en repos (16) Il est vrai que je suis ravie de penser au miracle que Dieu a fait en vous guérissant par ce pénible voyage, et ce terrible air de Grignan qui devait vous faire mourir. (11)

Là encore, ce qu'on a dans l'esprit, c'est l'action qu'exerce l'air sur la santé d'une autre personne.

Mais notre corpus nous fait entrer plus largement dans le champ de la **connaissance**, avec les verbes suivants :

- apprendre :

Il nous suffit d'apprendre [...] que, par un effet tout contraire à celui que nous craignons, l'air de Provence lui a plutôt fait du bien que du mal. (23)

- considérer⁴³⁴ :

Je prie M. de Grignan de considérer ce que vous fait l'air de Grignan [...] (20)

- observer :

observez ce que fait l'air de Grignan (8)

- comprendre :

Enfin je ne comprends pas l'opiniâtreté et la noirceur de ses vapeurs de tenir contre tant de bonnes choses [parmi lesquelles il faut compter l'air]. (32)

- savoir / connaître :

si vous saviez combien l'air subtil est contraire à ses maux (64) Mais comprenez bien l'impatience que j'ai [...] de savoir si vous avez été saignée, et comment cette bonne tête [...] se trouve de l'air de Grignan ?⁴³⁵ (29) L'air de Lyon lui ferait connaître qu'il n'y a point de meilleur remède pour elle que de changer de climat [...] (48)

La négation du verbe *savoir* entraîne une présomption de connaissance plutôt qu'une absence totale de savoir :

Je ne sais si c'est le bon air, la vie réglée, la désoccupation ; enfin [...] je jouis d'une santé si parfaite que je vous ai mandé que j'en suis étonnée. (69) [...] je ne sais si le changement d'air, à cet âge, n'est point un peu dangereux. (77)

La connaissance est toujours relative aux effets de l'air sur la santé, la sienne et surtout celle de l'autre. Cette connaissance peut être acquise ou souhaitée (on peut souhaiter à l'autre le savoir qu'on a soi-même), elle peut être plus ou moins affirmée (*je ne sais*), et même tenue en échec (*je ne comprends pas*).

⁴³⁴ . Le domaine de la connaissance est voisin de celui de la **pensée**, qui est très
· Considérer : faire un examen attentif.

⁴³⁵ . Si le point d'interrogation est la marque d'une interrogation directe, la relation entre l'interrogative introduite par commentet le verbe savoir n'est plus que sémantique. Dans la mesure où la ponctuation de cette correspondance est revendiquée par l'éditeur (nous avons ponctué l'ensemble des textes selon les habitudes d'aujourd'hui, t. 1, p. 825) – si c'est le cas ici, on peut d'ailleurs s'interroger sur... ce point d'interrogation – il est difficile de statuer sur l'intention d'origine.

représenté dans notre corpus. On peut distinguer dans ce champ ce qui relève du raisonnement de ce qui touche à l'opinion, au jugement.

En ce qui concerne le **raisonnement**, je relève les mots suivants :

Sans raisonner ni tirer aucune conséquence, je m'en tiens là [au fait que Mme de Grignan ait trouvé la santé dans l'air de Grignan] [...] (12) [...] je changeai de compagnie sans changer de conversation ; nous conclûmes que Mme de Grignan ne retrouverait de la santé que par venir respirer l'air de ce pays-ci. (49)

Tantôt la démarche se présente comme argumentée (*nous conclûmes*), tantôt le fait est accepté en dehors de la logique attendue (*sans raisonner, ni tirer aucune conséquence*).

On peut ajouter à ces verbes et syntagmes, certains mots lexicaux et grammaticaux qui expriment des valeurs logiques :

Et puisque c'est l'air [...] (1) l'air est si épais et si humain que ce teint, qu'il y a si longtemps que l'on loue, n'en est point changé (33) Pour l'air d'ici, il n'y a qu'à respirer pour être grasse. (58) Je ne sais pas pourquoi mon frère de Toulangeon n'a point mené sa femme à Paris, car c'est un air bien fertile. (47) Enfin je ne comprends pas l'opiniâtreté et la noirceur de ses vapeurs de tenir contre tant de bonnes choses [parmi lesquelles l'air de Grignan]. Cependant il les a : cela n'est que trop vrai. (32)

C'est la relation de cause à conséquence qui s'exprime, et met en forme différents contenus. On peut regretter l'action de l'air (*puisque c'est l'air*), comme on peut reconnaître ses qualités, que ce soit à travers l'heureux effet qu'il a sur le teint, ou encore dans le fait que la seule fonction de respiration suffise à redonner l'embonpoint (signe de santé). Mais une cause ne produit pas toujours les effets attendus. L'air de Grignan ne dissipe pas les vapeurs du chevalier de Grignan. Quant à l'air fertile de Paris, il n'a pu faire ses preuves, car – chose peu compréhensible (*je ne sais pas pourquoi*) – il n'a pas attiré à lui le couple en attente d'enfant...

Venons-en au domaine du **jugement**. Indépendamment des adjectifs déjà rencontrés qui impliquent un jugement, comme *mauvais, bon, excellent, parfait, admirable*, on trouve des verbes qui dénotent l'acte de pensée lui-même :

· soupçonner :

de mon temps, on ne l'[[l'air de Grignan] eût jamais soupçonné de restaurer, de rafraîchir et d'humecter une jeune personne (12)

· pensée :

Je veux vous redresser sur la pensée que vous avez que l'air d'ici est mauvais [...] (39)

· trouver :

Que nous le trouvions aimable ! (55) Joignez cela [la lecture des lettres] avec la vivacité de votre sang, et à l'air subtil de Provence, vous trouverez que les personnes du monde qui vous aiment le plus vous font malade et vous assassinent réglément trois fois la semaine. (28)

- avis :

Moins Mme de Grignan se rétablit où elle est, plus elle se devrait presser de changer d'air [...] c'est l'avis de tous les gens habiles. (82) L'air de Lyon lui ferait connaître qu'il n'y a point de meilleur remède pour elle que de changer de climat : c'est l'avis de mon oracle. (48) Mon oracle est bien de cet avis [relatif aux effets néfastes du printemps et de l'air subtil sur Mme de Grignan] (31)

- croire :

vous lui [l'air des Rochers] faites tort de le croire mauvais (37) l'air, que vous voulez croire mauvais, est très bon (36) [...] c'est que vous subsistez encore sur l'air de Paris. Elle le croit, et que les airs et les pays chauds donnent la mort .(45) [...] vous me manderez que l'air d'Aix vous a toute raccommodée, que vous n'êtes plus si maigre qu'à Grignan ; je n'en croirai rien du tout. (2) Je prie M. de Grignan de considérer ce que vous fait l'air de Grignan et de croire que vous n'êtes plus en état d'essayer de vous y accoutumer [...] (20)

La simple interrogation, en suspendant la valeur de vérité d'un fait à venir, peut exprimer le doute :

Eh, mon Dieu ! l'air de Grignan fera-t-il tous ces miracles ? (22)

- être persuadé :

Il [l'oracle] est persuadé que l'air subtil est fort contraire à Mme de Grignan [...] (65) Il vous prie d'être persuadée que ma santé est parfaite, et que l'air des Rochers est excellent. (38)

- être assuré :

Je voudrais être assurée [...] que l'air de Provence ne vous dévorât point. (26)

On porte des jugements, positifs ou négatifs, sur l'air de tel ou tel lieu, sur l'action qu'il exerce sur la santé. On notera qu'on rencontre sur ce terrain l'avis des experts (*les gens habiles*, l'*oracle*).

On peut faire entrer dans le champ de la pensée des verbes de modalité (tels que *devoir*), qui, en présentant le fait lui-même comme nécessaire :

cet air de Provence, qui la devait dévorer, ne l'a point dévorée (24) ce terrible air de Grignan qui devait vous faire mourir (11) Il semble que l'air et la vie de Grignan devraient redonner la santé à Monsieur le Chevalier. (32)

supposent une adhésion, qui peut d'ailleurs être modulée (comme dans le dernier exemple, avec l'emploi du conditionnel *devraient* et de l'impersonnel *il semble*). On relève encore l'adjectif *sûr* qui vient souligner la vérité de l'énoncé et la conviction de celui qui parle :

Ce qui est sûr, ma fille, c'est que l'air d'ici est fort bon [...]. (37)

Il convient d'ajouter à ce corpus certains verbes qui présentent le jugement qu'on porte sur l'air et son action d'une façon imagée, comme une relation qu'on aurait avec une personne :

Vous voilà donc bien tous deux offensés contre l'air de Paris [...] (46) Il faut

pourtant rendre justice à l'air des Rochers [...] (35) un air si maudit (62) tout maudit qu'il était quelquefois par de certaines personnes mal disposées pour lui (55)

Enfin la **parole** tient également une grande place. Je répartirai les lexèmes verbaux selon l'acte de parole qu'ils représentent : déclaratif, interrogatif et volitif / impératif.

Commençons par les verbes déclaratifs :

· dire :

Mlle de Méri désapprouve le fiel de bœuf ; elle dit qu'avec l'air de Grignan, c'est pour vous mettre en poudre. (5) J'ai demandé à M. Fagon si l'air subtil lui était contraire ; il a dit qu'il l'était beaucoup. (63) Il m'étonna en me disant à quel point cet air vous est contraire. (19, seconde occurrence) je puis dire qu'il [l'air de Grignan] n'est pas moins bon pour ma vie que pour la vôtre (12) Quoi que vous puissiez dire, l'air de Grignan vous est mortel et vous a mise en l'état où vous êtes. (13) Vous devez dire : « Je ne puis plus voyager. Il faut que je me remette ; le repos et le bon air me sont nécessaires »[...] (68)

On notera que le dire de l'expert (M. Fagon) est une réponse.

· **mander**⁴³⁶ :

Je lui dis, comme de moi, ce que vous me mandez ; c'est que vous subsistez encore sur l'air de Paris. (45) Je suis assurée, ma chère enfant, que pour me tirer de peine, vous me manderez que l'air d'Aix vous a toute raccommodée, que vous n'êtes plus si maigre qu'à Grignan [...] (2) Mandez-moi comme vous vous portez de l'air de Grignan, s'il vous a déjà bien dévorée [...] (4)

· avouer :

Si [...] vous eussiez été disposée [...] à m'avouer que le repos et l'air de Livry vous eussent été bons [...] (52)

· assurer :

il assure que tout l'air de Provence est trop subtil et trop vif et trop desséchant pour l'état où vous êtes (19) quand on vous assure que le retour du printemps est pernicieux pour Mme de Grignan, dans l'air subtil qu'elle respire (31)

On dit (ou l'on est invité à dire) ce qu'on pense de l'air d'un lieu (s'il est *bon, mauvais, contraire, mortel*), ou de ses effets sur la santé – et là encore, il s'agit plutôt de la santé de l'autre. On notera que le verbe *assurer* a partie liée avec la pensée, puisqu'il présente le fait énoncé comme certain.

On ne trouve qu'un verbe interrogatif, *demande*, qui exprime la question qu'on adresse à l'expert (qui vient de répondre ci-dessus) :

· demander :

J'ai demandé à M. Fagon si l'air subtil lui était contraire [...] (63)

La volition et l'ordre (atténué) sont davantage représentés :

⁴³⁶ . Mander : faire savoir par lettre ou par message.

- proposer :

Quelle joie de vous restaurer [...] dans un air moins dévorant et où vous êtes née ! Je suis surprise que, vous aimant comme on fait en Provence, on ne vous propose point ce remède. (44)

- conseil :

Moins Mme de Grignan se rétablit où elle est, plus elle se devrait presser de changer d'air ; séparément de l'intérêt que j'ai à donner ce conseil [...] (82)

- prier / prière

Vous devriez joindre vos prières aux nôtres pour lui faire quitter un air si maudit. (62)

Le conseil et l'ordre peuvent également s'exprimer dans des formes grammaticales, comme la phrase impérative, le futur de l'indicatif, ou le verbe *devoir* :

Revenez un peu respirer votre air natal, après trois ans. (70) Vous éviterez d'y [dans l'air de Grignan] passer l'été [...] (13) Moins Mme de Grignan se rétablit où elle est, plus elle se devrait presser de changer d'air [...] (82)

On peut enfin mettre en évidence un champ plus restreint que les précédents, relatif à la **décision** qui conduit à l'action :

la beauté du pays et la pureté de l'air m'ont décidée (60) l'expérience de mille gens, et le bon air, et point tant de monde, tout cela m'envoie à Vichy (67) Je vous ai dit que la beauté du pays et des promenades et la bonté de l'air l'avaient emporté sur Bourbon. (61)

Si l'on trouve le verbe *décider* dans le premier exemple, les deux suivants reposent sur un procédé de personnification. Le verbe *envoyer*, appliqué métaphoriquement à des choses, signifie que celles-ci sont autant de raisons pour que Mme de Sévigné se décide à partir à Vichy (par raccourci métonymique, l'action est mise à la place de la volonté d'agir). La locution verbale *l'emporter sur*, qui met en concurrence les qualités de Vichy et de Bourbon, signifie que Mme de Sévigné a fait choix de l'une de ces deux villes de cure, la comparaison étant présentée comme une rivalité entre personnes.

Ce corpus montre à quel point l'air dans son rapport à la santé humaine est au centre des préoccupations et des échanges. On notera que l'expression des sentiments et des croyances est particulièrement développée, et prend le pas sur celle du raisonnement et du savoir. La parole est surtout déclarative ; elle affirme des jugements et des faits. On ajoutera qu'il est question de la santé de l'autre dans ce corpus, mais on ne peut être que prudent dans l'interprétation de cette donnée, qui reflète en grande partie l'intérêt que portait Mme de Sévigné à la santé de sa fille.

Si notre corpus permet de mettre en évidence, à travers un certain nombre de champs lexicaux, l'importance de la subjectivité et du langage en relation avec l'air, il témoigne aussi d'une assez forte imbrication de ces champs lexicaux entre eux. C'est de ce point de vue que je vais réexaminer les exemples ci-dessus. Afin de clarifier la présentation, j'accompagnerai mes commentaires de schémas reposant sur des principes simples de structuration.

Ainsi, lorsque deux champs entrent en relation, comme dans cet exemple :

je suis ravie de penser au miracle que Dieu a fait en vous guérissant par ce pénible voyage, et ce terrible air de Grignan qui devait vous faire mourir (11)

où *penser* relève de l'activité de l'esprit (pensée) et *ravie* de l'affectivité, il s'établit de l'un à l'autre une relation de subordination. Ici le sentiment a pour objet la pensée : Mme de Sévigné tire son contentement de la représentation qu'elle se fait de la santé retrouvée de sa fille.

Je schématiserai ainsi cette relation :

· **représentation (A¹) → affectivité (A¹)**

en posant en premier l'élément subordonné (ici, la pensée), et en indiquant par la flèche la relation (qu'on peut paraphraser par « fait l'objet de ») qui le rattache à l'élément subordonnant (ici, la satisfaction). J'ajoute entre parenthèses l'actant concerné, qui, ici, reste le même (A¹), c'est-à-dire Mme de Sévigné. Nous verrons que ce processus de subordination est récursif, les schémas pouvant comporter plus d'une relation de ce type.

La connaissance et la représentation peuvent susciter des sentiments :

Mais comprenez bien l'impatience que j'ai [...] de savoir si vous avez été saignée, et comment cette bonne tête [...] se trouve de l'air de Grignan ? (29) quand je pense [...] qu'elle va trouver l'air de Grignan, je vous assure qu'il s'en faut bien que je ne sois en repos (16) Il est vrai que je suis ravie de penser au miracle que Dieu a fait en vous guérissant par ce pénible voyage, et ce terrible air de Grignan qui devait vous faire mourir. (11)

On a hâte de savoir (*l'impatience de savoir*) quand on attend des nouvelles, et selon qu'on pense aux risques encourus ou au miracle qui s'est réalisé, on est dans l'inquiétude (*il s'en faut bien que je ne sois en repos*) ou dans la joie (*je suis ravie*).

On peut ajouter à ce corpus les occurrences du verbe *vouloir* (au sens de « désirer »), qui introduit un verbe de jugement :

l'air, que vous voulez croire mauvais, est très bon (36) Je voudrais être assurée [...] que l'air de Provence ne vous dévorât point. (26)

Dans tous ces exemples, on retrouve le schéma ci-dessus :

· **représentation / connaissance / jugement (A¹) → affectivité (A¹).**

Le verbe *vouloir* peut également se combiner avec un verbe de sentiment :

Je veux donc espérer que l'air natal, une si bonne compagnie, et Balaruc, vous remettront en meilleur état. (73)

selon un schéma dans lequel l'affectivité se prend elle-même comme objet :

· **affectivité (A¹) → affectivité (A¹).**

La parole de l'autre produit également des réactions affectives :

Il m'étonna en me disant à quel point cet air vous est contraire. (19) Quelle joie de vous restaurer [...] dans un air moins dévorant et où vous êtes née ! Je suis surprise que, vous aimant comme on fait en Provence, on ne vous propose point

ce remède. (44) Si [...] vous eussiez été disposée [...] à m'avouer que le repos et l'air de Livry vous eussent été bons, c'est cela qui m'eût véritablement consolée [...] (52)

Mme de Sévigné se déclare ébranlée par les propos du marquis de Gordes (*il m'étonna en me disant*), et *surprise* par l'incurie de son gendre qui ne *propose point...* le remède qu'elle préconise ! Quant à Mme de Grignan, il aurait suffi qu'elle dise une parole (*m'avouer*) pour que sa mère se trouve *consolée*.

Le schéma doit ici tenir compte du changement d'actant, puisque c'est la parole de l'autre qui suscite le sentiment :

- parole (A¹) → affectivité (A²).

On peut aussi s'exprimer en vue de susciter chez l'autre tel ou tel sentiment (c'est du moins l'intention que Mme de Sévigné prête à sa fille) :

Je suis assurée, ma chère enfant, que pour me tirer de peine, vous me manderez que l'air d'Aix vous a toute raccommodée [...] (2)

Le schéma reste le même, à cela près qu'il convient d'infléchir l'interprétation de la relation, qu'on paraphrasera par « a pour but » (plutôt que par « fait l'objet de »).

Si l'activité de l'esprit et la parole font l'objet de réactions affectives, inversement, elles peuvent avoir des sentiments pour objet.

La parole dit les sentiments, qu'il s'agisse de ses propres sentiments ou de ceux de l'autre :

Je lui ai dit l'envie que j'avais eue [...] qu'elle ne partît que cet automne pour passer l'hiver à Aix, dont l'air est bon [...] (14) Je veux donc espérer que l'air natal, une si bonne compagnie, et Balaruc, vous remettront en meilleur état ; je vous assure qu'il y a peu de choses que je souhaite davantage. (73) Cette duchesse ne cesse de me dire que la belle Comtesse sera ravie qu'elle m'ait tirée de ce mauvais air des Rochers. (36)

Mme de Sévigné dit *l'envie* qu'elle a de voir sa fille passer l'hiver dans un air plus clément que celui de Grignan. Et elle souligne (*je vous assure*) la sincérité des souhaits qu'elle formule pour le rétablissement du chevalier de Grignan. Dans le dernier exemple, c'est Mme de Chaulnes (dont Mme de Sévigné rapporte le propos) qui exprime la satisfaction qu'aurait Mme de Grignan (*la belle Comtesse serait ravie*) à savoir sa mère hors de l'air des Rochers...

Les schémas sont les suivants, si l'on tient compte du changement d'actant dans le dernier exemple :

- affectivité (A¹) → parole (A¹)
- affectivité (A¹) → parole (A²).

Dans le domaine de la connaissance, on trouve les exemples suivants :

je comprends le plaisir qu'elle peut trouver à changer d'air (80) vous devez comprendre aussi ce que c'est que d'y joindre la crainte de vous voir malade et dévorée par un air subtil, comme l'est celui de Grignan (17) Mais comprenez bien

l'impatience que j'ai [...] de savoir [...] (29)

Mme de Sévigné *comprend* le sentiment de plaisir qu'éprouve sa nièce à la perspective de changer d'air, et elle demande à sa fille de *comprendre* la crainte qu'elle éprouve de la voir aux prises avec l'air de Grignan, l'impatience qu'elle a d'avoir de ses nouvelles.

Citons encore cette phrase :

J'avais tort de craindre que l'air de Provence ne vous fit une maladie considérable ! (9)

dans laquelle la crainte de Mme de Sévigné fait l'objet d'un jugement négatif (*j'avais tort*), qu'elle attribue à sa fille.

À ces exemples correspond le schéma suivant :

- affectivité (A¹) → connaissance / jugement(A²).

Il est plus rare que le jugement ait pour objet la parole, ou que la parole dise la parole elle-même :

Je suis assurée, ma chère enfant, que, pour me tirer de peine, vous me manderez que l'air d'Aix vous a toute raccommodée [...] (2) Je lui dis, comme de moi, ce que vous me mandez ; c'est que vous subsistez encore sur l'air de Paris. (45)

dans des schémas du type :

- parole (A¹) → pensée (A²)
- parole (A¹) → parole (A²).

Les relations lexicales atteignent un plus fort degré de complexité, quand la connaissance, le jugement ou la parole ont pour objet un sentiment qui, lui-même, provient d'une connaissance ! C'est le cas si l'on re-prend les exemples donnés ci-dessus :

Mais comprenez bien l'impatience que j'ai [...] de savoir [...] (29) Il est vrai que je suis ravie de penser au miracle [...] (11) quand je pense [...], je vous assure qu'il s'en faut bien que je ne sois en repos (16)

Mme de Sévigné demande à sa fille de *comprendre* l'impatience qu'elle a de connaître son état de santé. Elle *assure* son correspondant de l'inquiétude que lui donne la pensée du retour de sa fille à Grignan. Elle souligne l'authenticité (*il est vrai*) du plaisir que lui apporte la pensée de la guérison miraculeuse de sa fille. Le schéma s'enrichit alors d'une relation. Selon qu'en fin de chaîne, l'actant reste le même ou non – dans le premier exemple, c'est Mme de Grignan qui doit comprendre l'impatience de sa mère, et dans le second le jugement est impersonnel (ce que traduit l'apparition d'un actant⁰) – on aura les variantes suivantes :

- connaissance (A¹) → affectivité (A¹) → connaissance (A²)
- connaissance (A¹) → affectivité (A¹) → jugement (A⁰)
- connaissance (A¹) → affectivité (A¹) → parole (A¹).

Pour la phrase :

J'avais tort de craindre que l'air de Provence ne vous fit une maladie considérable ! (9)

où Mme de Sévigné manifeste, par la forme exclamative de la phrase⁴³⁷, son indignation quant au jugement négatif (préssumé) que sa fille porterait sur l'inquiétude qu'elle a à son sujet, on proposera le schéma ternaire suivant :

- affectivité (A¹) → jugement (A²) → affectivité (A¹).

Enfin, on trouve également un enchaînement ternaire qui met en jeu la pensée et la parole dans la phrase :

Cependant il est certain qu'on vous dit vrai quand on vous assure que le retour du printemps est pernicieux pour Mme de Grignan, dans l'air subtil qu'elle respire. (31)

On juge conforme à la vérité (*vrai*) une parole déjà porteuse en elle-même de certitude (*assurer*), ce jugement étant lui-même donné pour *certain*. Ce qui revient à dire que tout cela est vrai, sûr et certain !

Voici le schéma correspondant, dans lequel je pose, en fin de chaîne, l'actant⁰ :

- parole (A¹) → jugement (A²) → jugement (A⁰).

Dans le domaine de la parole, on notera qu'un acte de langage tel que l'ordre tend à s'exercer sur les sentiments, sur la pensée, et sur la parole de l'autre. Cette valeur impérative peut être exprimée par le mode impératif lui-même, par des verbes de parole (*prier*), ou par d'autres verbes ayant une valeur d'obligation (*falloir, devoir*). Je commence par les structures les plus simples :

Il faut donc, ma bonne, vous ôter la crainte que j'y puisse être malade, plutôt qu'ailleurs. (39)⁴³⁸ ***observez ce que fait l'air de Grignan (8) Je prie M. de Grignan de considérer ce que vous fait l'air de Grignan et de croire que vous n'êtes plus en état de vous y accoutumer. (20) Il vous prie d'être persuadée que ma santé est parfaite et que l'air des Rochers est excellent. (38) Mandez-moi comme vous vous portez de l'air de Grignan, s'il vous a déjà bien dévorée [...] (4) Vous devez dire : « Je ne puis plus voyager. Il faut que je me remette ; le repos et le bon air me sont nécessaires » [...] (68)***

Mme de Sévigné ordonne (*il faut*) à sa fille de n'avoir plus de crainte au sujet de la santé de sa mère (*vous ôter la crainte que je puisse être malade*). Mais elle gouverne aussi la connaissance et la croyance de l'autre. Ainsi elle demande à sa fille et à son gendre d'*observer*, de *considérer* les effets de l'air de Grignan, et – chose moins courante – elle *prie* M. de Grignan de *croire* que sa femme n'est plus en état de s'adapter à l'air dans lequel elle se trouve. De même, Charles de Sévigné *prie* sa sœur (par le truchement de sa mère) de croire (*être persuadée*) que celle-ci se porte à merveille de l'air des Rochers. Quant à l'injonction de parole, elle a une forme attendue quand Mme de Sévigné

⁴³⁷ . Je ne prends en compte que les formes de phrase marquées, comme l'exclamation, ou plus loin, l'ordre – sans aller jusqu'à inclure l'acte de langage qu'impliquent les phrases déclaratives !

⁴³⁸ œ. Cette citation est toujours retenue sous réserve que le pronom y renvoie à l'air d'ici.

demande à sa fille de lui donner de ses nouvelles (*mandez-moi comme vous vous portez*). Elle l'est moins quand elle lui prescrit le type de discours qu'elle doit tenir (*vous devez dire*).

Les schémas qui correspondent à ces exemples sont binaires :

- affectivité (A¹) → ordre (A²)
- connaissance (A¹) → ordre (A²)
- parole (A¹) → ordre (A²).

Il n'en est pas de même avec :

vous devez comprendre aussi ce que c'est que d'y joindre la crainte de vous voir malade et dévorée par un air subtil, comme l'est celui de Grignan (17) Mais comprenez bien l'impatience que j'ai [...] de savoir [...] comment cette bonne tête [...] se trouve de l'air de Grignan ? (29)

Si Mme de Grignan ne doit éprouver aucune crainte au sujet de la santé de sa mère, en revanche, Mme de Sévigné attend de sa fille qu'elle *comprenne* ses propres inquiétudes (*l'impatience, la crainte*)... ce qui amène des enchâssements lexicaux de plus en plus complexes ! En effet, la *crainte* de Mme de Sévigné est présentée comme un objet de connaissance (*comprendre*), lui-même soumis à un ordre (avec l'impératif). On a donc un schéma ternaire :

- affectivité (A¹) → connaissance (A²) → ordre (A¹).

Et l'on obtient même une structure à quatre éléments avec *l'impatience*, qui, à la fois, a un objet de connaissance (*savoir*) et fait l'objet de la connaissance de l'autre (*comprenez*), présentée sous une forme impérative !

Soit :

- connaissance (A¹) → affectivité (A¹) → connaissance (A²) → ordre (A¹)

On peut enfin étendre cette valeur impérative à la volonté d'amener l'autre à croire quelque chose, ou à corriger un faux jugement :

Nous voulons vous persuader qu'il [le café] vous échauffe, joint à l'air que vous respirez [...] (27) Je veux vous redresser⁴³⁹ sur la pensée que vous avez que l'air d'ici est mauvais [...] (39)

en introduisant une variante volitive :

- jugement (A¹) → volonté d'agir (A²)

Si cette étude est un peu longue, c'est qu'une approche méthodique était nécessaire pour dégager les mécanismes d'enchâssement des champs lexicaux, et montrer leur degré de complexité. Certes, ce type d'architecture est un trait de l'écriture classique, et ne caractérise pas de façon spécifique notre corpus. Je prendrai pour seul exemple cette

⁴³⁹ . Dans le PR, on trouve pour ce verbe la définition suivante, précédée de la mention *fig. et vieilli* : *remettre droit (un raisonnement, un jugement faux)*.

phrase de *La Princesse de Clèves* :

Quand elle pensait qu'elle s'était reproché comme un crime, le jour précédent, de lui avoir donné des marques de sensibilité que la seule compassion pouvait avoir fait naître et que, par son aigreur, elle lui avait fait paraître des sentiments de jalousie qui étaient des preuves certaines de passion, elle ne se reconnaissait plus elle-même⁴⁴⁰ .

Mais il est intéressant de voir ici les modes de relation qui s'établissent entre les différents champs lexicaux. Ce qui est particulièrement frappant, c'est la place dominante de l'affectivité, qui revient très souvent dans les enchaînements, qu'elle soit en position initiale, médiane ou finale. Les activités de l'esprit (la connaissance et le jugement en particulier) et la parole apparaissent comme liées aux sentiments. Soit elles suscitent des réactions affectives, dans des structures comme *l'impatience de savoir* ou *il m'étonna en me disant*, soit elles ont les sentiments pour objet, et il s'agit alors de *dire* son envie, de *comprendre* ou de juger la crainte de l'autre. On peut rester en relation avec soi (avec ses représentations, ses émotions et la parole qui les dit) ou entrer en relation avec l'autre (la parole d'autrui peut susciter des émotions, comme on peut comprendre, dire, et juger les émotions de l'autre). Il s'agit là de structures binaires de base. Certaines de ces structures entrent dans des enchaînements ternaires, dans lesquels l'affectivité occupe la place centrale. En amont, elle se rattache aux représentations ou à la connaissance dans lesquelles elle trouve son origine, tandis qu'en aval elle fait l'objet d'actes de connaissance, de jugement, de parole – qui peuvent être le fait de l'autre ou de soi-même.

Quant à la parole, elle joue un rôle spécifique par rapport à l'autre, à travers les injonctions qu'on lui donne, relatives à ce qu'il doit ressentir, savoir et penser. Toutefois, on peut voir dans ces formes impératives, qui sont toutes le fait de Mme de Sévigné, la marque de sa personnalité et de sa relation à sa fille... et à M. de Grignan ! Quand la parole vient se greffer sur des structures déjà construites, binaires ou ternaires, on atteint un degré de complexité des chaînes qui peut aller jusqu'à quatre éléments. Ainsi quand Mme de Sévigné demande (ordre) à sa fille de *comprendre* (connaissance) *l'impatience* (affectivité) qu'elle a de *savoir* (connaissance) quel est son état de santé... On peut donc dire que les champs relatifs à l'esprit et à la parole tendent, d'une manière ou d'une autre, vers l'affectivité, qu'elle les prenne pour objet ou qu'elle en soit l'objet. Quant aux formes impératives, elles n'en sont pas éloignées, puisqu'elles expriment cette forme consciente et déterminée du désir qu'est la volonté. Cette étude montre à quel point le thème de l'air dans ses rapports avec la santé mobilise les affects et l'énergie, impliquant le sujet dans sa vie intérieure autant que dans ses échanges avec autrui.

2 – Air-temps

Après l'élément-climat, voyons l'élément-temps.

Dans quelques emplois, moins nombreux que précédemment, le mot *air* prend une signification qui tend à se rapprocher de ce que nous entendons par le *temps* qu'il fait, sans que, là encore, il s'agisse de faire de ces deux mots des synonymes.

⁴⁴⁰ . Madame de La Fayette, *La Princesse de Clèves*, in *Romanciers du XVII^e siècle*, 1962, p. 1190. Je modernise la graphie.

Je partirai de l'exemple suivant :

Ma bonne, il y a longtemps que vous sentez ce mal ; j'en suis très effrayée, et je ne trouve pas que ce soit là un mal de poitrine comme les autres. Je me souviens toujours de ce poumon dont me parla M. Fagon, et ce qu'il me dit. Comment avez-vous pu croire être guérie de ce mal et chanter victoire sur votre poitrine ? Je vous conjure de me répondre avec sincérité. Ce mal est-il continuel ? Est-il comme la bouffée de Livry ? [...] Vos artères que vous croyez dilatés et gonflés, peuvent-ils être cause de ce mal quasi continuel au côté gauche ? Vous qui savez tout, parlez-moi là-dessus. Quand le temps est doux ici, je pense qu'à Aix il est encore plus doux, mais cet air doux est grossier, et vous incommode quelquefois comme la bise. Quand vous vous promenez par ces beaux jours que je connais, y portez-vous cette douleur, cette pesanteur ? (t. 2, l. 727, p. 801-802) Cette lettre est du 19 janvier 1680. Mme de Sévigné écrit de Paris à sa fille, qui se trouve à Aix. La bouffée de Livry fait allusion à un accès de fièvre survenu à Livry en mai 1679 (voir note 1 de la p. 802, p. 1468).

Nous avons ici un enchaînement anaphorique qui comporte trois étapes. On part du temps qu'il fait à Paris (*ici*), puis du temps (repris par le pronom *il*) qu'il fait à Aix, lui-même repris par l'anaphore du démonstratif (*cet air*). Les deux mots *air* et *temps* sont donc formellement mis en relation. Dans la phrase suivante, le syntagme *par ces beaux jours que je connais* évoque encore le temps qu'il fait, en jouant sur la double localisation d'Aix et de Paris, puisque Mme de Sévigné parle à la fois de sa fille (*vous vous promenez*) et d'elle-même (*que je connais*). La caractérisation (*doux*), qui est la même pour les deux mots *temps* et *air*, dénote la sensation agréable que donne l'état de l'atmosphère. Elle peut s'appliquer à la température, qui est une composante fondamentale du temps qu'il fait⁴⁴¹. Mais la comparaison qui suit (*comme la bise*) fait penser aussi à un temps calme, non agité, lié à l'absence de vent violent – ce qui n'empêche pas une convergence inattendue, au niveau des effets, entre ces deux états contrastés (*vous incommode*).

On notera que les coordonnées spatio-temporelles ne se présentent plus de la même manière que pour la signification « air-climat ». Si l'on remonte à la source du syntagme anaphorique *cet air*, on trouve la structure à Aix *il [le temps] est encore plus doux*, qui pourrait donc s'appliquer au mot *air* lui-même. Le mot *air* ne se trouve plus attaché à un lieu, dans le cadre de l'actualisation fermée d'un syntagme nominal (du type *l'air de* = nom de lieu). Rappelons cet exemple de notre corpus précédent, qui concerne également la ville d'Aix :

qu'elle ne partît que cet automne pour passer l'hiver à Aix, dont l'air est bon (t. 2, l. 643, p. 608, citation 13 du corpus d'air-climat)

On y trouve le pronom relatif *dont* (d'Aix), et non le pronom / adverbe de lieu *où*. De plus, dans la structure à + nom de lieu (*l'air*) que nous trouvons dans le présent corpus, il n'est pas possible d'interpréter le syntagme défini *l'air* comme une anaphore associative, en lui prêtant une complémentation implicite, qui le ramènerait finalement au syntagme du type *l'air de* + nom de lieu (* à Aix, *l'air d'Aix*) – comme il a été proposé pour certaines occurrences du corpus d'air-climat. Dans le cas présent, on a à faire au syntagme libre

⁴⁴¹ . Doux : [...] qui fait sur les sens une impression agréable [...] « Il fait doux [c'est-à-dire la température de l'air est douce, tiède] », Sév.

l'air, dans lequel le syntagme défini ne tire pas son interprétation au contexte, le mot *air* et l'indication de lieu se trouvant dissociés, posés indépendamment l'un de l'autre. On retrouve ici le type d'emploi qui se trouvait privilégié dans le corpus d'auteurs modernes, qui illustre l'actualisation du mot *air*-fluide gazeux. Nous verrons un peu plus loin que notre corpus offre cette fois tout à fait explicitement un critère permettant de valider cette analyse. Ce changement de construction s'accompagne d'un changement de valeur de la préposition. Si la préposition *de* a plutôt une valeur d'origine, la préposition *à* se contente de situer dans un lieu.

Quant à la dimension temporelle, elle ne concerne qu'une durée limitée (à l'intérieur de laquelle un fait peut se répéter), comme le montrent les subordonnées *quand le temps est doux ici* et *quand vous vous promenez*. On notera toutefois que Mme de Sévigné passe de *l'air pris à un moment donné* au type d'*air* qu'il représente, par le démonstratif *cet air*, et c'est à cet air générique qu'elle attribue une qualité (*grossier*) et une action sur la santé des personnes (*vous incommode*).

Avant d'en venir au corpus qui correspond à cette signification du mot *air*, je propose un traitement séparé de la citation suivante, qui illustre la signification d'« élément-temps », mais dans le cadre d'une interprétation figurée :

Votre automne, qui devait être si agréable, n'a-t-elle pas été troublée comme d'un orage au milieu du plus beau temps du monde ? Mais il me semble que tous ces nuages passeront, et que l'air deviendra serein. Tous vos plaisirs ne sont que reculés. M. de Grignan reviendra de Marseille, et vos Grignan de Paris. (t. 3, l. 813, p. 32) Dans cette lettre du 6 octobre 1680, Mme de Sévigné fait allusion à l'obligation dans laquelle s'est trouvé M. de Grignan d'aller à Marseille (voir note 3 de la p. 32, p. 1172) le 25 septembre 1680, afin d'exécuter les ordres du roi concernant les Messinois réfugiés dans cette ville (après l'abandon de Messine par la France). Sur ce point d'histoire, on se reportera à la note 2 de la p. 30, l. 812, t. 3, p. 1171).

Cette citation fait écho à ce passage de la lettre précédente (2 octobre 1680) :

Je suis fâchée du voyage de M. de Grignan [...] Quelle bombe tombée au milieu des plaisirs et de la tranquillité de votre automne ! (t. 3, l. 812, p. 30)

dans laquelle on trouve une métaphore militaire (*quelle bombe*).

Dans cette citation, la comparaison qui présente le voyage de M. de Grignan comme un *orage* se déploie ensuite en allégorie, ce qui autorise les deux lectures, littérale et figurée. C'est la première qui nous intéresse. L'*orage* en question est mis en contraste avec le *plus beau temps du monde*. On souhaite naturellement la disparition du premier, l'*orage*, repris par *tous ces nuages*, et le retour du second, le *beau temps* faisant place à *l'air serein*. Les deux mots *temps* et *air* évoquent donc une même situation. L'adjectif *serein* (« qui est sans nuage, sans brouillard et sans vent », Littré), qui qualifie le mot *air*, pourrait aussi bien s'appliquer au mot *temps*. On notera l'emploi du syntagme nominal *l'air* non déterminé. La référence temporelle est contenue dans *votre automne*, qui délimite une saison, et, en la rattachant à la personne (*votre*), implique aussi une localisation spatiale. Quant à la lecture figurée, elle repose sur l'assimilation, qu'on trouve dans d'autres contextes, d'événements, d'actions, ou d'états humains, à des phénomènes naturels, de nature météorologique. Elle milite en faveur du rapprochement de

l'air-élément avec l'air-manière d'être.

Voici les occurrences du corpus d'« air-temps »⁴⁴² :

Tome 2 : 1677-1680

1. Vous êtes à Grignan, ma fille. Le chaud, l'air, la bise, le Rhône : premièrement, tout cela vous a-t-il été favorable ? (t. 2, l. 583, p. 474) Mme de Sévigné écrit, ce 25 juin 1677, à sa fille, qui est partie de Paris le 8 juin, et qui vient d'arriver à Grignan. Elle retrace les différentes étapes de ce voyage dans ses lettres, et dans celle qui précède, écrite le 23 juin, elle lui disait : « Je vous crois ce soir à Valence » (t. 2, l. 582, p. 473). **2. Je vous ai mandé de mes nouvelles, et de celles de ma fille. Elle a été assez mal ; une saignée l'a remise. Elle prend du petit-lait pour la conduire à celui de vache naturel ; il n'y a que ce remède pour les maux de poitrine. C'est ce qui l'a empêchée d'aller en Provence, afin de joindre la douceur de l'air avec celle du régime, à Livry où nous passerons l'été ; outre que M. de Grignan viendra aussi cet hiver comme les autres. (t. 2, l. 647, p. 614)** Cette lettre, datée du 24 juin 1678, est adressée à Bussy-Rabutin. Mme de Grignan est à Paris depuis novembre 1677. **3. Nous avons trouvé que vous êtes au milieu de trois villes¹ dont vous avez du secours². Vous avez Guisoni³. L'air est meilleur où vous êtes qu'à Grignan. Nous espérons que vous aurez eu quelque pitié de vous, au cas qu'il ait la petite vérole ou la rougeole, et que M. de Grignan ne vous aura pas même abandonné entièrement le soin de votre personne, ni même Monsieur le Coadjuteur. (t. 2, l. 710, p. 735)** La lettre est du 15 novembre 1679. **1. Mme de Grignan est à Saint-Andiol, sur le chemin de Grignan à Lambesc, au sud-est d'Avignon (voir note 3 de la p. 735, p. 1441). Les trois villes en question sont Aix, Salon, Avignon, mais Mme de Grignan est plus près de cette dernière ville (voir note 5 de la p. 735, p. 1441). 2. Le fils de Mme de Grignan est malade, comme nous l'apprend le début de la lettre : « votre pauvre petit garçon malade considérablement, une grosse fièvre, tous les signes de la petite vérole ou de la rougeole ». 3. Guisoni est le médecin attaché à Mme de Grignan en Provence (voir note 2 de la p. 486, l. 588, t. 2, p. 1329). 4. Ma chère, j'espère que tout ira bien ; le cœur me bat pourtant en attendant mes lettres. C'est une maladie commune ; vous avez de bons médecins qui ne le quitte-ront point. Votre air doit être doux. (t. 2, l. 710, p. 737)** Cette citation est extraite de la même lettre que la précédente, et poursuit sur le même thème de la maladie de Louis-Provence. **5. Ah ! ma très chère bonne, vous avez bien mal à votre pauvre poitrine ; l'air de Salon vous a redonné cette douleur et cette pesanteur au côté gauche, qui nous donne tant d'inquiétude. Que je suis obligée à Mme du Janet de vous avoir ôté la plume ! Ma bonne, si vous m'aimez, ôtez-moi le déplaisir de voir plus d'une feuille de votre écriture, et moins même, si vous voulez. Ce m'est une consolation de voir que vous vous conservez un peu. Et quand vous serez hors de cet accès de douleur où vous êtes, car j'espère que le temps se radoucira, je vous conjure encore de ne point écrire ; c'est toujours à recommencer si, par l'air et par vos fatigues, vous retombez à tout moment. (t. 2, l. 723, p. 784)** La lettre est datée du 5 janvier 1680. Mme de Grignan passe l'hiver à Aix. D'après une précédente lettre, datée du 29 décembre 1679, elle a fait des déplacements à

⁴⁴² . Je n'inclus pas l'exemple précédent dans la numérotation.

Lambesc et à Salon. 6. Ma bonne, il y a longtemps que vous sentez ce mal ; j'en suis très effrayée, et je ne trouve pas que ce soit là un mal de poitrine comme les autres. Je me souviens toujours de ce poumon dont me parla M. Fagon, et ce qu'il me dit. Comment avez-vous pu croire être guérie de ce mal et chanter victoire sur votre poitrine ? Je vous conjure de me répondre avec sincérité. Ce mal est-il continu ? Est-il comme la bouffée de Livry ? [...] Vos artères que vous croyez dilatés et gonflés, peuvent-ils être cause de ce mal continu au côté gauche ? Vous qui savez tout, parlez-moi là-dessus. Quand le temps est doux ici, je pense qu'à Aix il est encore plus doux, mais cet air doux est grossier, et vous incommode quelquefois comme la bise. Quand vous vous promenez par ces beaux jours que je connais, y portez-vous cette douleur, cette pesanteur ? [...] ⁴⁴³ [...] je ne puis me représenter cette douleur et ce point toujours au même endroit sans beaucoup d'inquiétude, et surtout si la douceur de votre air est inutile pour votre soulagement. (t. 2, l. 727, p. 801-802) La lettre est datée du 19 janvier 1680. Ces deux extraits font écho à la citation précédente. 7. Vous voilà donc à Grignan, ma très chère, avec toute votre famille. < Je suis fort aise que vous y soyez en repos. > Je souhaite que l'air ne vous fasse point de mal et que votre bonne et sage conduite vous fasse du bien, Vous écrivez trop, ma fille. Au nom de Dieu, servez-vous de ces mains inutiles¹ dont vous pouvez jouir présentement. Je suis blessée quand je vois beaucoup de votre écriture ; épargnez-moi donc en vous épargnant. (t. 2, l. 755, p. 905) 1. Des domestiques inoccupés à Grignan, et pouvant y servir de secrétaires (note 3 de la p. 905, p. 1512)

Tome 3 : 1684-1689

8. Le voyage de Gif vous a beaucoup fatiguée ; vous souvient-il de celui de Lambesc avec Mme de Monaco ? Je crois que vous n'avez pas été si malade, mais enfin l'air, les brouillards des vallons de Saint-Bernard, la tristesse de cette retraite, des larmes, beaucoup de fatigue, mal dormir, tout cela vous a mise en état d'être saignée deux fois en deux jours. (t. 3, l. 892, p. 149-150) Mme de Grignan a fait un voyage à Gif, près d'Orsay, où Mlle de Grignan, l'aînée des deux filles que le comte de Grignan avait d'un premier mariage, s'était enfuie pour aller dans un couvent de bénédictines (voir note 2 de la p. 145, l. 890, t. 3, p. 1226). Gif se trouvait dans le voisinage de l'abbaye bernardine de Port-Royal-des-Champs, située dans un vallon affreux d'après Mme de Sévigné (t. 1, l. 365, p. 681), et peu salubre (voir note 1 de la p. 150, p. 1228). 9. Je ne trouve pas que le voyage d'Avignon puisse jamais être mieux placé. Le carême¹ fait une bonne circonstance, l'air en est doux et gracieux, et de la façon dont le pape vous considère, il vous laissera encore longtemps jouir de ce revenu². (t. 3, l. 1063, p. 490-491) La lettre est datée du 31 janvier 1689. 1. Le carême commençait le 23 février (voir note 6 de la p. 490, p. 1392). Le carême constitue une bonne circonstance en ce qu'il permettrait de diminuer les dépenses (t. 3, l. 1075, p. 515). 2. M. de Grignan tirait un revenu du Comtat d'Avignon (voir note 4 de la p. 411, l. 1032, t. 3, p. 1351). 10. Rien n'est plus vrai, ma fille, que tous vos maux ne viennent que de trop écrire. < Vous le sentez bien ; vous ne voulez pas le

⁴⁴³ . Une quinzaine de lignes séparent ces deux extraits de la même lettre.

dire. > Il faudrait un peu marcher, prendre l'air quand il [l'air] est bon. Il y a des heures charmantes. Comme ici, par exemple, il fait un temps parfait ; le mois de février est bien plus beau que le mois de mai. Il doit faire chaud à Aix. Faites donc < de > l'exercice, car c'est mourir que d'être toujours dans ce trou de cabinet¹ ; j'en étouffe. (t. 3, l. 1069, p. 501-502) La lettre est datée du 11 février 1689. 1. Ce cabinet se trouve dans une ancienne tour du palais des comtes de Provence, où était le logement de M. de Grignan à Aix (voir note 3 de la p. 232, l. 476, t. 2, p. 1202). 11. J'aime passionnément vos lettres d'Avignon, ma chère bonne [...] Il me semble que j'y suis ; je prends part à votre triomphe, je cause, j'entretiens votre compagnie, que je trouve d'un mérite et d'une noblesse que j'honore [...] enfin je jouis de votre beau soleil, des rivages charmants de votre beau Rhône, de la douceur de votre air, mais je ne joue point à la bassette, parce que j'ai peur de perdre. (t. 3, l. 1119, p. 620) La lettre est datée du 19 juin 1689. Mme de Sévigné a fait allusion, dans une précédente lettre, datée du 8 juin 1689, au départ de sa fille pour Avignon (t. 3, l. 1116, p. 611). 12. Enfin, ma chère bonne, vous avez quitté votre aimable Avignon. Si le séjour que vous y avez fait ne vous a pas plus ennuyée que le récit que vous m'en faites m'a donné de chagrin, vous en conserverez une agréable idée et une grande envie d'y retourner. Toutes vos descriptions nous ont divertis au dernier point, surtout votre frère, qui fut autrefois¹ charmé de cette situation, de la douceur de l'air, de la fraîcheur de ces deux belles rivières². Comme elles tempèrent le chaud que le soleil pourrait causer ! (t. 3, l. 1121, p. 625) La lettre est datée du 26 juin 1689. 1. Selon R. Duchêne (voir note 3 de la p. 625, p. 1459), Mme de Sévigné ferait ici allusion au voyage de Charles à Candie (ville du nord de la Crète), qu'elle évoque dans une lettre du 28 août 1668 (t. 1, l. 85, p. 102). 2. Il s'agit du Rhône et de la Durance (voir note 4 de la p. 625, p. 1459). 13. Cette lettre m'apprend > l'arrivée de Monsieur le Chevalier avec un mauvais visage, ne se soutenant point du tout, une poitrine malade. Savez-vous ce que j'ai fait en lisant cette lettre ? j'ai pleuré comme vous tous, car je ne soutiens pas une telle idée, et j'y prends un intérêt sensible, comme si j'étais de la vraie famille. J'espère que l'air et le repos le remettront en meilleur état. Vos soins ont accoutumé d'avoir du succès. (t. 3, l. 1123, p. 632-633) La lettre est datée du 29 juin 1689. 1. Mme de Sévigné fait allusion à une lettre de sa fille du 18 juin qu'elle vient de recevoir.

La plupart des citations contiennent un syntagme nominal du type article défini + *air*, sans complément déterminatif de lieu. On rencontre deux occurrences de *votre air*, en 4 et 6 (seconde occurrence). La citation 9 offre un emploi particulier du mot *air*, déterminé par un complément de temps. *L'air en est doux et gracieux* doit, dans ce contexte, être interprété comme « l'air du carême (est doux et gracieux) ».

Nous retrouvons donc majoritairement ici le syntagme nominal *l'air*, dont nous avons déjà évoqué les problèmes qu'il peut poser, et ce sont ces emplois que nous allons d'abord examiner. Qu'en est-il de l'indication de lieu ? Dans un certain nombre d'exemples, la localisation est donnée explicitement dans le contexte, sous la forme d'un complément circonstanciel, présent dans la proposition où se trouve le mot *air*, comme en 3, ou dans une autre proposition, comme en 1. C'est le cas en 1 et en 7 (à *Grignan*), 2 (à *Livry*), où vous êtes [c'est-à-dire « à Saint-Andiol »] / à *Grignan* (3), à *Aix* (6). En 8, le nom de lieu est contenu dans le syntagme nominal *le voyage de Gif*, où il est précédé de la préposition *de*, qui a en fait une valeur de destination (il s'agit du voyage à Gif). En 13,

l'indication est donnée de façon implicite par le syntagme nominal *l'arrivée de Monsieur le Chevalier*, qui sous-entend « à Grignan ». On a donc bien à faire à une localisation du type à + nom de lieu. Avec l'exemple 12, cette localisation n'est pas livrée directement, mais passe par un cheminement anaphorique plus complexe. Le lieu-source est *Avignon* (*vous avez quitté votre aimable Avignon*), qui se trouve repris dans la phrase suivante sous forme d'un complément circonstanciel, par le pronom *y* (*le séjour que vous y avez fait, une grande envie d'y retourner*), qui équivaut au syntagme à *Avignon*. C'est dans le cadre de cette localisation que se trouvent introduits dans la dernière phrase les éléments de la description : *cette situation, la douceur de l'air, la fraîcheur de ces deux belles rivières*.

D'une manière ou d'une autre, à travers les différents contextes, on retrouve donc bien la structure :

- à + nom de lieu, *l'air* [...]

dans laquelle le syntagme nominal défini fonctionne en tant que syntagme libre.

Or la citation 3 nous fournit très précisément, si on explicite la comparaison qu'elle contient, le critère d'enchaînement par le pronom personnel :

L'air est meilleur où vous êtes [qu'il n'est] à Grignan.

qui permet, comme on l'a vu dans la partie consacrée à *air-climat*, d'établir la spécificité du syntagme nominal en emploi libre par rapport au syntagme du type *l'air de* + nom de lieu (et, éventuellement, à certains cas d'anaphore associative). On ne peut dire en effet :

- * L'air de Grignan est meilleur qu'il n'est à Saint-Andiol.

On retrouve ce même enchaînement dans la citation 6, à partir du syntagme nominal *le temps* :

Quand le temps est doux ici, je pense qu'à Aix il est encore plus doux [...]

Comme dans les énoncés que nous avons donnés en exemples :

Sophie dormait. L'air était tiède. Un peu plus loin, il était plus frais. À Lyon, l'air est pollué. À Barcelonnette, il l'est moins.

l'air dont parle Mme de Sévigné est en quelque sorte capable de couvrir plusieurs lieux, puisque l'anaphore du pronom personnel permet de le conduire de Saint-Andiol à Grignan, sans qu'il y ait changement de référent. On peut dire que les constructions formelles miment en quelque sorte la représentation qu'on se fait de la réalité. Quand le syntagme nominal est libre, l'air l'est aussi, et il passe d'un lieu à l'autre. En revanche, avec le syntagme nominal *l'air de Grignan* qui attache le mot *air* à son complément déterminatif, on « enferme » en quelque sorte l'air dans son lieu d'origine, en lui interdisant toute échappée vers un autre lieu.

Cette position dans l'espace correspond à une situation temporelle déterminée. Ce peut être une période qui a des limites naturelles (*l'été*, en 2), ou alors, la durée est limitée par la situation, qu'on sait temporaire, de la personne présente en un lieu donné. Ainsi, en 3, Mme de Grignan est provisoirement arrêtée à Saint-Andiol, par la maladie de son enfant semble-t-il, tandis qu'elle se rendait de Grignan à Lambesc⁴⁴⁴. Dans la citation 8, il

est question d'un voyage, donc d'un séjour limité de Mme de Grignan à Gif. En 6, la durée correspond à celle que marquent les subordonnées de temps. Elle s'inscrit dans un laps de temps (imprécis, mais nécessairement borné) pendant lequel Mme de Sévigné observe à Paris l'état de l'atmosphère (*quand le temps est doux ici*), et imagine les promenades de sa fille (*quand vous vous promenez*). La citation 12, déjà plus complexe au plan de la localisation, contient une dimension tempo-relle également plus construite. La description qui est faite d'Avignon est corrélée à la fois à un déplacement, plus de vingt ans auparavant (en 1668), de Charles de Sévigné (*qui fut autrefois charmé*), et au séjour que vient de faire Mme de Grignan en ce mois de juin 1689. La référence à ce séjour est impliquée par les démonstratifs (*cette situation, la fraîcheur de ces deux belles rivières*), qui renvoient à la description faite par Mme de Grignan. Il faut comprendre : « votre frère fut autrefois charmé de cette situation, de la douceur de l'air, de la fraîcheur de ces deux belles rivières, dont vous me parlez ». Il y a certes peu de probabilité pour que le site et les rivières ne soient plus les mêmes, et pour que l'on ne retrouve pas un temps similaire, surtout à des moments de l'année qui sont proches (fin août pour Charles, juin pour Mme de Grignan). On notera qu'ici le syntagme nominal *l'air*, est rapporté, non à des lieux différents, comme c'était le cas en 3, mais à des époques éloignées l'une de l'autre. Il peut aussi s'agir d'une période dont on marque le début, au moment où la personne arrive en un lieu, comme c'est le cas en 1 pour Mme de Grignan, et en 13, pour le chevalier de Grignan.

Dans deux citations (5 et 10), le lieu n'est pas dit dans le contexte. Mais il est impliqué par la nécessaire localisation de la personne à qui on s'adresse. Dans la citation 5, extraite d'une lettre du 5 janvier 1680, il est question de Mme de Grignan qui se trouve à Aix, la mention de *l'air de Salon* faisant allusion à un déplacement antérieur (lettre du 29 décembre 1679 : *Vous avez été à Lambesc, à Salon*⁴⁴⁵). On est également dans un laps de temps déterminé, correspondant à une période de grand froid, qui pourrait sévir aussi bien à Aix qu'à Paris – si l'on en croit ces lignes de Mme de Sévigné, écrites deux jours avant (3 janvier) :

Je vous assure que je suis fort en peine de vous. Il gèle peut-être à Aix comme ici, et votre poitrine en est malade. (t. 2, l. 722, p. 782)

Mme de Sévigné s'inquiète de la douleur de poitrine de sa fille, due à ce mauvais temps (*j'espère que le temps se radoucira* implique qu'il ne fait pas doux au moment où elle écrit), et aggravée par le voyage de Salon, et elle se félicite en même temps que Mme de Grignan ne se soit pas fatiguée à lui écrire. En mère toujours insatisfaite, elle imagine le renversement de situation suivant : le temps va se radoucir, mais sa fille va reprendre l'écritoire ! D'où s'ensuit une désolante perspective : que ce soit *par l'air*, ce qui renvoie au temps qu'il fait dans la situation présente, ou par l'écriture (*par vos fatigues*), ce qui anticipe sur l'avenir, Mme de Grignan *retombe à tout moment* – alternative qui se transforme d'ailleurs en une succession d'épisodes répétés (*à tout moment*). Dans ce

⁴⁴⁴ . Cinq jours auparavant, le 10 novembre, Mme de Sévigné écrivait à sa fille : *Que vous avez bien fait de fourrer dans votre litère tous vos petits enfants !* (t. 2, l. 709, p. 734), phrase à laquelle R. Duchêne ajoute le commentaire suivant (note 2 de la p. 734, p. 1441) : *Pauline et Louis-Provence, pour aller de Grignan à Lambesc.*

⁴⁴⁵ . T. 2, l. 721, p. 778.

contexte, les deux mots *temps* et *air*, qui se font écho, ont bien le même dénoté.

On retrouve à peu près les mêmes conditions d'emploi du mot *air* dans la citation 10. Mme de Sévigné sait que sa fille se trouve à Aix, quand elle lui conseille de *prendre l'air* – l'indication de lieu qui vient par la suite (*Il doit faire chaud à Aix*) n'ayant aucun caractère de nécessité. Et elle parle de cette période de temps dans laquelle s'inscrit sa lettre, et qui correspond en gros au mois de février (*le mois de février est bien plus beau que le mois de mai*). De plus, la subordonnée temporelle *quand il [l'air]⁴⁴⁶ est bon*, repère des moments susceptibles de se répéter dans cette durée. Ces moments sont ceux où *l'air est bon*, c'est-à-dire « où le temps est bon, où il fait bon ». Les propositions qui suivent – *Il y a des heures charmantes / il fait un temps parfait* – paraphrasent ce contenu. La première exprime métonymiquement le fait qu'à certaines *heures* (les moments dont il vient d'être question), le temps est *charmant*. La seconde souligne plus explicitement l'équivalence synonymique entre les deux mots *air* et *temps*, par l'enchaînement des deux énoncés *l'air est [bon]* et *il fait un temps [parfait]*. Le reste de la citation poursuit sur le même thème, avec *le mois de février* (nouvelle métonymie) *est bien plus beau que le mois de mai*, et *Il doit faire chaud à Aix* (l'impersonnel *il fait* équivalant à « il fait un temps »).

Venons-en aux occurrences du type *votre air*, en 4, 6 (seconde occurrence), et 11. Ce type de syntagme nominal, par lequel l'air est mis en relation, non avec un lieu, mais avec la personne qui s'y trouve, était déjà présent dans le précédent corpus. Il n'est apparemment pas un indice en faveur de la signification d'air-temps. Il convient de chercher un autre critère. On remarque que, dans les citations 4 et 6, on rencontre ce syntagme tandis que Mme de Sévigné poursuit sur le thème qui a donné lieu à une première occurrence du mot *air* en tant qu'« élément-temps ». En 6, après avoir dénoncé *cet air doux* (et *grossier*), et fait un détour d'une quinzaine de lignes passant par la référence aux experts-médecins (*Que dit Guisoni ? Et votre petit médecin ?*), puis l'incontournable *lait d'ânesse*, Mme de Sévigné revient sur *la douceur de l'air*, et son inefficacité. Dans ces conditions, le mot *air* ne peut que garder son dénoté pre-mier. Quant à la citation 4, elle se trouve dans la même lettre que la citation 3, et enchaîne, là encore, sur le même thème. Mme de Sévigné se rassure une seconde fois, à propos de la maladie de Louis-Provence, en évoquant l'environnement (*vous avez du secours*), la médecine (à *Vous avez Guisoni* fait écho *vous avez de bons médecins*), et l'air (*L'air est meilleur où vous êtes qu'à Grignan* fait place à *Votre air doit être doux*). La distance entre les deux passages est certes plus importante que dans le cas précédent (presque deux pages), et elle recouvre une véritable rupture thématique, Mme de Sévigné reprenant le train des informations courantes. Mais il y a en pleine gazette une résurgence de l'inquiétude (*Eh, mon Dieu ! le pauvre enfant ! puis-je parler d'autre chose, ne pensant jour et nuit qu'à lui et qu'à vous ?*, p. 736), qui montre bien que le fil de la pensée n'est pas rompu, et que l'enchaînement peut se faire quasiment comme si rien n'avait été dit entre-temps. On peut alors se demander si, dans ces deux contextes, le déterminant possessif ne prend pas une valeur particulière. Il semble avoir, en plus de sa valeur propre, une fonction discursive et communicationnelle, comme si cette mère voulait dire à sa fille : « je reparle de cet air dont je viens de vous parler, qui n'est pas l'air d'un lieu,

⁴⁴⁶ . Je commenterai plus loin l'enchaînement anaphorique *prendre l'air* → *il est bon*.

mais l'air d'une personne qui m'est chère, et à laquelle je prends grand intérêt ». Je suis un peu surprise de faire dire tant de choses à ce possessif, mais il me semble que ce n'est pas un hasard si on le trouve dans deux contextes qui permettent d'enrichir leur interprétation de la même façon. Et je vois poindre un troisième contexte propice, avec la citation 11. Dans cette citation, Mme de Sévigné se représente sa fille à Avignon, dans un environnement naturel plein de charme – sur lequel elle revient dans la citation suivante (12). Cette description correspond au séjour que fait Mme de Grignan dans cette ville, et donc à une période de temps déterminée. Le déterminant possessif précède tous les éléments qui entrent dans cette description (*vosre soleil, vosre beau Rhône, vosre air*), et il a clairement ici une valeur affective. Mme de Sévigné, qui se transporte en pensée auprès de sa fille (*Il me semble que j'y suis*), évoque le milieu social et humain de celle-ci, ainsi que le cadre naturel dans lequel elle se trouve, comme si elle se tenait à ses côtés (*je prends part à vosre triomphe, j'entretiens vosre compagnie, je jouis de vosre beau soleil, des rivages charmants de vosre beau Rhône, de la douceur de vosre air, je ne joue point à la bassette*). En usant du déterminant possessif pour introduire tout ce qui a rapport à la vie de sa fille, y compris les éléments naturels (*soleil, fleuve, air*), elle place celle-ci au centre de sa représentation, et montre qu'elle la suit partout où elle se trouve. Ce déterminant n'a pas ici une fonction de localisation, qui, de surcroît, serait peu pertinente avec des éléments comme le soleil ou le Rhône, mais il a pour rôle de souligner l'omniprésence de l'image de Mme de Grignan dans l'esprit de sa mère. Il semble donc que la présence du déterminant possessif dans ce corpus corresponde plutôt à des emplois marqués. J'avancerai – prudemment, en raison du petit nombre d'occurrences concernées – une hypothèse. Dans le corpus relatif à l'air-climat, la structure de base du type *l'air de* + nom de lieu peut présenter la variante *l'air de* + nom de personne (*vosre*), la personne qui se trouve (ou qui est née) en un lieu venant se substituer à la dénomination du lieu lui-même. Avec la signification d'air-élément, on a plutôt à faire, on l'a vu, au syntagme nominal simple *l'air*, délesté de toute indication spécifique de lieu. Dès lors, la variante *vosre air* dans sa fonction localisatrice n'a plus de raison d'être, et le déterminant possessif prend des valeurs dérivées, liées à la subjectivité.

Il reste à examiner une occurrence du type *l'air de* + nom de temps, en 9 (*l'air* [du carême]). Le contexte antérieur contient une localisation spatiale, construite de forme identique à celle de 8 (*le voyage de Gif*), puisqu'il est question ici du *voyage d'Avignon* (= à Avignon). Le mot *air* est ensuite déterminé par un complément de temps, qui renvoie à une période déterminée (celle du carême). En raison de cette association étroite, on peut se demander si Mme de Sévigné parle du temps qu'il fait, de façon générale, à cette époque de l'année (fin février-mars), ou si elle rattache l'air du carême au lieu qu'elle vient d'évoquer. Cette seconde option me paraît plus avantageuse, dans la mesure où elle permet d'aligner cette occurrence sur le modèle des exemples-types du corpus, qui associent une localisation de type à + nom de lieu à l'indication de temps.

Si l'air-climat était attaché de manière fixe et permanente à un lieu, comme s'il en tirait son origine, l'air-temps se caractérise par des coordonnées spatio-temporelles plus contingentes. Il se trouve en un lieu donné, à un moment déterminé. Il s'allie à des phénomènes atmosphériques plus ou moins stables (*le chaud, la bise, les brouillards*). Et surtout, il se rapproche de la personne, et des conditions concrètes dans lesquelles elle se trouve. Certains contextes constituent parfois un véritable petit tableau, comme en 1,

où l'air est associé non seulement à des composantes du temps, mais aussi à la présence de l'eau (*le Rhône*). En 11 (*voire beau Rhône*) et en 12 (*ces deux belles rivières*), l'eau revient, en compagnie du soleil. Dans la citation 8, *l'air* et *les brouillards* d'un côté, *la tristesse* (*de cette retraite*, que le démonstratif rend toute proche) et *les larmes* de l'autre, sans compter la *fatigue* et le manque de sommeil, se fondent dans l'unité d'une atmosphère dysphorique...

Poursuivons l'examen du contexte lexical des occurrences de notre corpus. On retrouve ici les deux axes de structuration mis en place pour la signification « air-climat », c'est-à-dire les qualités et l'action de l'air. Rien d'étonnant à cela, si l'on considère que le temps est en quelque sorte inclus dans le climat, dont il constitue un aspect, une manifestation à un moment donné.

Parmi les qualités de l'air :

la douceur de l'air (2, 12) la douceur de votre air (6 [seconde occurrence], 11) cet air doux (6) Votre air doit être doux. (4) l'air en est doux et gracieux (9) cet air doux est grossier (6) quand il [l'air] est bon (10)

c'est le couple *doux / douceur* qui occupe la plus grande place. Si cette caractérisation implique des propriétés de l'air (tiédeur, calme), elle le fait à travers la perception qu'on en a. Elle joue donc sur deux registres – l'un relatif à l'objet dont il est question (l'air), l'autre introduisant la sensation du sujet – qui trouvent des développements dans un contexte plus large, comme nous allons voir. La dimension subjective qui s'affirme ici est liée à la proximité plus grande de l'élément-temps, qui touche de plus près la personne.

On remarquera que ces qualifications s'appliquent aussi au mot *temps* :

le temps se radoucira (5) Quand le temps est doux ici, je pense qu'à Aix il est encore plus doux [...] (6)

On peut rapprocher de *doux / douceur* l'adjectif *bon* (10), qui dénote plus la qualité agréable de l'air, que son caractère convenable, salubre, comme c'était le cas avec la signification « air-climat ».

Deux autres qualités se trouvent associées à la *douceur*. En 6, Mme de Sévigné accuse l'air doux d'être *grossier*, ce qui renvoie aux propriétés qui définissent la nature de l'air dans la théorie des quatre éléments. L'air *grossier* s'oppose à l'air *subtil*, en ce qu'il participe souvent de l'élément-eau, et surtout de l'élément-terre, alors que la subtilité est une qualité qui exclut ces deux éléments.

Cette propriété s'applique à l'air pris en lui-même, et elle conduit naturellement à évaluer son action sur l'homme. En 9, *doux* est coordonné à l'adjectif *gracieux*, qui nous mène du côté de ce qui plaît, de l'agrément. On remarquera que cette citation ne met pas en avant le rapport de l'air à la santé. Si le voyage d'Avignon ne peut être *mieux placé*, c'est pour une raison d'économie (les considérations matérielles étant reprises dans la phrase finale, avec *le revenu* dont les Grignan sont bénéficiaires). Cette qualité agréable se rapporte aussi au temps, si l'on prend en compte la métonymie contenue dans la citation 10 :

Il y a des heures charmantes [= un temps charmant à certaines heures].

Ce trait est repris et amplifié dans les contextes des citations 11 et 12, qui sont particulièrement sensibles à la beauté, à l'agrément du cadre :

vous beau soleil (11) des rivages charmants de votre beau Rhône (11) votre aimable Avignon (12) la fraîcheur de ces deux belles rivières (12)

et qui évoquent également le plaisir (imaginé ou réel) que ces bonnes qualités procurent :
je jouis de votre beau soleil, des rivages charmants de votre beau Rhône, de la douceur de votre air (11) une agréable idée et une grande envie d'y retourner (12) votre frère, qui fut autrefois charmé de cette situation de la douceur de l'air, de la fraîcheur de ces deux belles rivières (12)

La citation 12 marie d'ailleurs harmonieusement les considérations objectives, relatives à l'état de l'atmosphère, et les émotions agréables qu'éprouve le sujet. La dernière phrase :

Comme elles [ces deux belles rivières] tempèrent le chaud que le soleil pourrait causer !

rappelle en effet le principe fondamental de l'alliance des qualités contraires, qu'a mis en évidence l'étude précédente, puisque la fraîcheur des rivières vient *tempérer* la chaleur du soleil, mais dans un contexte où l'agrément de cette situation est souligné et l'affectivité sollicitée, jusque dans ce point d'exclamation qui clôt la description !

Il faut malgré tout reconnaître que la plupart des citations reviennent au thème des rapports de l'air et de la santé :

- L'air est l'agent de l'action

J'espère que l'air et le repos le remettront en meilleur état. (13) Je souhaite que l'air ne vous fasse point de mal [...] (7) mais cet air doux est grossier, et vous incommode quelquefois comme la bise (6) la douceur de votre air est inutile pour votre soulagement (6, seconde occurrence) l'air, les brouillards des vallons de Saint-Bernard [...] tout cela vous a mise en état d'être saignée deux fois en deux jours (8)

- La personne est le siège d'un état

c'est toujours à recommencer si, par l'air et par vos fatigues, vous retombez⁴⁴⁷ à tout moment (5)⁴⁴⁸

L'action de l'air peut être exprimée en termes généraux (*remettront en meilleur état, ne vous fasse point de mal, vous incommode, est inutile pour votre soulagement*), comme elle peut être envisagée à travers des effets particuliers. Ainsi le fait que Mme de Grignan ait dû *être saignée deux fois en deux jours* est mauvais signe. La saignée (dont il est déjà fait mention en 2) étant destinée à rafraîchir le sang, cela signifie que Mme de Grignan a été échauffée par les mauvaises conditions de son voyage. On peut rapprocher cette citation de ce passage de la lettre du 18 juin 1677 :

Je pense aujourd'hui à vous, ma bonne, comme étant à Lyon, arrivée d'hier au soir, assez fatiguée, ayant peut-être besoin d'une saignée pour vous rafraîchir ;

⁴⁴⁷ . Retomber : être attaqué de nouveau d'une maladie dont on se croyait guéri.

⁴⁴⁸ . On peut rajouter à cet exemple la phrase (de 6) : *Quand vous vous promenez par ces beaux jours que je connais, y portez-vous cette douleur, cette pesanteur ? dans laquelle le complément de temps par ces beaux jours que je connais reprend le temps / air doux évoqué précédemment. Mme de Sévigné craint en fait que, par temps doux, sa fille ne ressente une aggravation de sa douleur à la poitrine.*

vous avez dû être incommodée par les chemins d'une incommodité très incommode. (t. 2, l. 581, p. 468)

Nous retrouvons ici les craintes et les espoirs déjà formulés à propos de personnages familiers. Pour sa fille, Mme de Sévigné redoute l'air de Grignan (7), bien sûr, qui est, comme elle nous l'a appris, trop *subtil*, mais elle s'en prend aussi à l'air d'Aix⁴⁴⁹ (5, 6), qui, à l'inverse, peut être *grossier* – la *bise* d'un côté, la douceur de l'autre, pouvant produire les mêmes effets. Les *brouillards* de la vallée de Chevreuse (8) ne sont guère prisés non plus⁴⁵⁰ ! Quant au chevalier de Grignan, elle souhaite qu'il se rétablisse à Grignan (13).

Dans les citations 2, 3, 4 et 10, si l'action de l'air n'est pas énoncée, elle est présente dans la relation implicite qui s'établit entre la qualité de l'air et l'état de santé de la personne. On comprend qu'en 2, la douceur de l'air de Livry ne pourra qu'être bénéfique au mal de poitrine de la comtesse. En 3 et 4, c'est l'air de Saint-Andiol qui devrait être un facteur favorable, à la fois, pour Mme de Grignan, dont la santé est évoquée quelques lignes au-dessus :

La circonstance de votre mauvaise santé est une chose étrange, et de vous savoir dans un air⁴⁵¹ qui peut être si dangereux. (t. 2, l. 710, p. 735)

et à qui Mme de Sévigné recommande la prudence en raison des risques de contagion (*Nous espérons que vous aurez eu quelque pitié de vous, au cas qu'il ait la petite vérole ou la rougeole*, p. 736)⁴⁵², et d'autre part pour le rétablissement du petit marquis. Enfin, dans la citation 10, l'air est une circonstance favorable à la marche, à l'exercice que Mme de Grignan doit faire pour réparer les *maux* qui viennent de l'écriture (revoilà l'ennemie).

C'est en rapport avec l'influence de l'air sur la santé – qu'elle soit dite ou suggérée – que sont énoncées les qualités évaluatives :

L'air est meilleur où vous êtes qu'à Grignan. (3) si la douceur de votre air est inutile pour votre soulagement (6, seconde occurrence du mot air)

qui se trouvent directement rapportées à la personne.

Voyons maintenant les facteurs qui interviennent en même temps que l'air, pour en soutenir ou en combattre les effets. Je partirai des procédés de coordination, assez fréquents dans ce corpus :

Le chaud, l'air, la bise, le Rhône : premièrement, tout cela vous a-t-il été favora-ble ? (1) c'est toujours à recommencer si, par l'air et par vos fatigues, vous retombez à tout moment (5) mais enfin, l'air, les brouillards des vallons de

⁴⁴⁹ . Rappelons que nous sommes en janvier. Or, dans sa lettre du 27 mai 1678, adressée à M. de Grignan (t. 2, l. 643, p. 608), elle souhaite que sa fille passe l'hiver à Aix, *dont l'air est bon*.

⁴⁵⁰ . R. Duchêne observe à ce propos que Mme de Sévigné trouve affreux le site vallonné de Port-Royal, tandis qu'elle aime la campagne des Rochers et de Livry (voir note 9 de la p. 681, l. 365, t. 1, p. 1393).

⁴⁵¹ . *Il s'agit ici de l'air de la maladie (la petite vérole ou la rougeole), que j'étudierai dans une partie ultérieure.*

⁴⁵² . C'est ce que Mme de Sévigné appellera, à la fin de sa lettre (et après avoir reçu de bonnes nouvelles de sa fille), *suivre la mode de France* (p. 737), c'est-à-dire se tenir à l'écart du malade (voir note 3 de la p. 737, p. 1442).

Saint-Bernard, la tristesse de cette retraite, des larmes, beaucoup de fatigue, mal dormir, tout cela vous a mise en état d'être saignée deux fois en deux jours (8) afin de joindre la douceur de l'air avec celle du régime, à Livry où nous passerons l'été (2) Je souhaite que l'air ne vous fasse point de mal et que votre bonne et sage conduite vous fasse du bien. (7) J'espère que l'air et le repos vous remettront en meilleur état. Vos soins ont accoutumé d'avoir du succès. (13)

L'air conjugue ses effets fâcheux avec certains éléments spécifiques de l'atmosphère, comme *le chaud, la bise* (1), *les brouillards* (8), ou d'autres appartenant au cadre naturel (*le Rhône* en 1). On retrouve aussi les principales associations que nous avons relevées dans le corpus précédent. D'abord celle de l'air et du régime, dans la citation 2 (*joindre la douceur de l'air avec celle du régime*), où il est à nouveau question du lait :

Elle prend du petit-lait pour la conduire à celui de vache naturel ; il n'y a que ce remède pour mes maux de poitrine.

L'alliance positive de l'air et du repos, et l'alliance contraire, néfaste, de l'air et de la fatigue, reviennent également :

l'air et le repos (13) que l'air ne vous fasse point de mal et que votre bonne et sage conduite vous fasse du bien (7) par l'air et par vos fatigues (5) l'air [...], beaucoup de fatigue (8)

En ce qui concerne Mme de Grignan, la fatigue est due à l'écriture – thème qui se trouve développé dans le contexte des citations 5 et 7 (*la bonne et sage conduite* que préconise Mme de Sévigné en 7 consistant surtout à faire écrire les autres). Dans la citation 10, elle oppose les *maux* de l'écritoire (dus à cette mauvaise position assise dont nous avons déjà parlé) aux bienfaits de la marche et de l'exercice. À ce changement de position vient s'ajouter le passage de l'intérieur (*ce trou de cabinet*) à l'extérieur⁴⁵³. Elle peut aussi être liée aux mauvaises conditions d'un voyage (8), et, dans ce contexte, elle s'associe au manque de sommeil (*mal dormir*), et à une atmosphère dysphorique (*la tristesse de cette retraite, des larmes*). L'environnement médical n'apparaît pas dans les structures de coordination. Mais il est présent dans le contexte. Ainsi il est question du *secours* (3) que Mme de Grignan peut recevoir, des *bons médecins qui ne quitteront point* son fils (4), et nommément de *Guisoni* (3). Mme de Sévigné parle aussi de la *saignée* qui *a remis* sa fille (2), des précautions à prendre devant une maladie contagieuse (3). On remarquera que la coordination est, en proportion, plus représentée dans ce corpus que dans le précédent. Cette insertion de l'air-temps parmi les conditions de vie de l'homme peut donner lieu à deux interprétations. On peut penser que cet élément est plus proche de la personne, et peut donc être mis sur le même plan que les autres facteurs de son environnement – ce que mimerait le choix de cette structure formelle. Mais on peut voir aussi, dans ce procédé, une façon de considérer l'air-temps, comme un facteur parmi les autres, auquel on n'accorderait pas une place et une attention dominante. Si l'air-climat a une nature propre, spécifique du lieu auquel il s'attache, et qui établit un rapport durable avec le tempérament de la personne qui s'y trouve, l'air-temps est plus variable et plus libre, et n'exerce sur la santé qu'une influence temporaire.

⁴⁵³ . Je reviendrai sur cette citation dans le cadre de l'étude de la signification « air extérieur », présente dans *prendre l'air* (citation 16, p. 601).

Les observations menées jusque-là me conduisent à rattacher au corpus précédent une occurrence, quelque peu incertaine à première vue :

14. Vous me dites fort plaisamment, ma fille, qu'il n'y a qu'à laisser faire l'esprit humain, qu'il saura bien trouver ses petites consolations et que c'est sa fantaisie d'être content. J'espère que le mien n'aura pas moins cette fantaisie que les autres, et que l'air et le temps diminueront la douleur que j'ai présentement. Il me semble que je vous ai mandé ce que vous me dites sur la furie de ce nouvel éloignement : faut-il que nous ne soyons pas encore assez loin, et qu'après une mûre délibération, nous y mettions encore cent lieues volontairement ? (t. 2, l. 760, p. 915-916) La lettre est écrite de Paris, le 6 mai 1680. Mme de Sévigné s'apprête à partir, afin de régler des affaires, pour un long périple qui doit la conduire aux Rochers *via* Orléans, Blois, Tours, Saumur et Nantes. Mme de Grignan est en Provence.

Le thème que développe ici Mme de Sévigné est celui de la séparation qu'elle ressent encore plus douloureusement lorsqu'elle s'éloigne de Paris, mettant ainsi une distance supplémentaire entre elle et sa fille. Elle évoquait déjà en mars 1671 ce sentiment pénible :

Je crains plus que vous mon voyage de Bretagne. Il me semble que ce sera encore une autre séparation, une douleur sur une douleur, une absence sur une absence ; enfin je commence de m'en affliger tout de bon. (t. 1, l. 148, p. 198)

qu'elle retrouve à l'occasion de ce nouveau départ :

Je sens les nouvelles douleurs d'une séparation, et un éloignement par-dessus un éloignement. (t. 2, l. 759, p. 914)

Dans ce contexte, *l'air et le temps* me semblent être ceux du voyage que va entreprendre Mme de Sévigné. Implicitement, on a bien à faire à un lieu et à un temps déterminés – ce qui nous oriente vers la signification « élément-temps » du mot *air*. Mme de Sévigné espère que le temps, c'est-à-dire le beau temps, accompagnera sa route. Elle évoque cette condition favorable dans sa lettre du 3 mai 1680 :

J'ai à vous conjurer, ma très chère, de n'avoir aucune sorte d'inquiétude de mon voyage ; le temps est beau à merveille, la route délicieuse. (t. 2, l. 759, p. 914)

et y reviendra à plusieurs reprises dans ses lettres de voyage. Reste le mot *temps*, employé en coordination avec le mot *air*. On peut y voir un synonyme d'« air-temps », mais cette redondance n'a guère de pertinence. En revanche, l'association du temps qui passe et de la douleur qui s'efface apparaît comme un lieu commun. *Sur les ailes du temps la tristesse s'envole*, disait un contemporain de Mme de Sévigné... qui a elle-même brodé, plusieurs fois, sur ce thème⁴⁵⁴. Ce qui est plus curieux, c'est que l'air soit associé au temps dans cette action bénéfique. Doit-on comprendre que l'air dissipe le chagrin, à travers l'influence physique qu'il exerce, ou que, tout simplement, il donne un contentement qui permet de mettre la peine en sourdine ?

Si cette signification du mot *air* contient le trait « temps », elle ne se confond pas pour

⁴⁵⁴ . Littré, à l'article *temps*, nous offre ces deux citations : Si on pouvait avoir un peu de patience, on épargnerait bien du chagrin ; le temps en ôte autant qu'il en donne [...] Sévigné, 24 novembre 1675. Pour Mme de La Fayette, le temps, qui est si bon aux autres [qui console], aug-mente et augmentera sa tristesse, id. 414.

autant avec lui. De même que le mot *air*, nous l'avons vu dans l'étude précédente, ne signifie pas purement et simplement « climat », de même l'air-temps ne peut être assimilé au temps qu'il fait. Dans les deux cas, l'air reste un élément, une substance, et non un état, ce qui est le trait générique du mot *temps* (comme du mot *climat*) :

Temps : état de l'atmosphère (Littré).

Sur ce point, notre corpus fournit quelques indices. Je rappellerai d'abord les procédés de coordination des citations 1 et 8 :

Le chaud, l'air, la bise, le Rhône (1) l'air, les brouillards des vallons de Saint-Bernard (8)

L'air, on l'a vu, s'associe à des conditions atmosphériques relatives à la chaleur (*le chaud*), au vent (*la bise*), à l'humidité (*brouillards*), qui sont autant de composantes du *temps* qu'il fait (c'est-à-dire de l'état de l'atmosphère). On voit mal ce que viendrait faire, parmi ces composantes, un mot qui renverrait au tout dont elle font partie (* *le chaud, le temps, la bise, le Rhône / * le temps, les brouillards des vallons de Saint-Bernard*), et qui, présentant un plus haut degré d'abstraction, serait en rupture avec les autres mots qui évoquent des manifestations concrètes. Mais si l'air est considéré avant tout comme un *élément*, il est de l'ordre des substances et peut prendre place parmi d'autres réalités physiques. Le fait qu'il implique des données relatives au temps n'est pas incompatible avec l'explicitation qui est faite de ces données dans le contexte.

La citation 10 fournit un indice plus probant encore, avec l'enchaînement anaphorique de la phrase suivante :

Il faudrait un peu marcher, prendre l'air quand il est bon.

Nous avons vu précédemment que, dans la proposition *il* [l'air] *est bon*, le mot *air* peut être rapproché du mot *temps*. Or le pronom *il* établit une relation de coréférence avec le syntagme nominal *l'air*, présent dans l'expression *prendre l'air* (sur laquelle je reviendrai). Et il est impossible de remplacer le mot *air* dans cette expression par le mot *temps* (* *prendre le temps*) – le verbe *prendre* impliquant, dans son sens premier, une substance qu'on absorbe (et étant proche de *respirer* dans cet emploi).

Si l'air-temps reste cet élément qu'était l'air-climat, il ne semble pas qu'il puisse, à la différence de ce dernier, être considéré comme un lieu. Le corpus n'offre pas, en tout cas, de collocation allant dans le sens de cette interprétation. L'étroite relation syntaxico-sémantique qui unit le mot *air* et le nom de lieu, dans le cas de la signification « air-climat », explique sans doute cette communauté de trait de sens. Avec la signification « air-temps », on n'observe pas, au plan de la forme et du sens, une telle solidarité entre le mot *air* et l'indication de lieu. C'est ce qui pourrait expliquer la perte de ce trait sémantique... ou peut-être seulement son affaiblissement, si l'on en juge par cet exemple :

Quand il pleut, quand il fait un vent de tempête, je ne songe pas à sortir ; quand il fait beau, on est comme en été par la beauté du terrain. Depuis deux jours, le soleil est chaud et brille partout ; il fait doux. Voilà le temps où je me promène. (t. 3, l. 1174, p. 775)

dans lequel le syntagme nominal *le temps* est repris par le relatif *où*. Et dans la citation 6, on trouve un enchaînement du même type, à partir de l'antécédent *beaux jours*, qui renvoie aussi au temps qu'il fait :

Quand vous vous promenez par ces beaux jours que je connais, y portez-vous cette douleur, cette pesanteur ?

Enfin l'air-temps peut être mis en relation avec la subjectivité et la parole. Je classerai les occurrences du mot *air* concernées selon les critères retenus précédemment.

Je commencerai par l'affectivité :

Je souhaite que l'air ne vous fasse point de mal et que votre bonne et sage conduite vous fasse du bien. (7) J'espère que l'air et le repos le remettront en meilleur état. (13) J'espère [...] que l'air et le temps diminueront la douleur que j'ai présentement. (14)

Dans ces deux phrases s'expriment l'espoir et le souhait de voir des personnes chères se rétablir, entre autres choses grâce à l'air. On peut ajouter l'exemple suivant qui contient le mot *temps*, relayé un peu plus loin par le mot *air* :

Et quand vous serez hors de cet accès de douleur où vous êtes, car j'espère que le temps se radoucira, je vous conjure encore de ne point écrire [...] (5)

et qui lie évidemment l'attente du beau temps à la perspective du rétablissement de Mme de Grignan.

Quant aux deux exemples :

enfin je jouis de votre beau soleil, des rivages charmants de votre beau Rhône, de la douceur de votre air (11) [...] votre frère, qui fut autrefois charmé de cette situation, de la douceur de l'air, de la fraîcheur de ces deux belles rivières. Comme elles tempèrent le chaud que le soleil pourrait causer ! (12)

ils sont, on l'a vu, exempts de soucis de santé. C'est le plaisir que procurent l'équilibre et l'agrément des éléments naturels qui se trouve mis en avant.

Passons à l'activité de l'esprit. On peut mettre en évidence une relation de concession dans l'enchaînement suivant :

[...] vous souvient-il de celui [voyage] de Lambesc avec Mme de Monaco ? Je crois que vous n'avez pas été si malade, mais enfin l'air, les brouillards des vallons de Saint-Bernard, la tristesse de cette retraite, des larmes, beaucoup de fatigue, mal dormir, tout cela vous a mise en état d'être saignée deux fois en deux jours. (8)

qu'on paraphrasera ainsi : « quoique vous n'avez pas été si malade [que lors du voyage de Lambesc], l'air, les brouillards [...], tout cela vous a mise en état d'être saignée deux fois en deux jours ».

La citation 5, qui contient le mot *temps*, retenue ci-dessus, convient également ici :

Et quand vous serez hors de cet accès de douleur où vous êtes, car j'espère que le temps se radoucira [...] (5)

puisqu'elle établit explicitement, par la coordination *car*, une relation de causalité (à venir) entre le radoucissement du temps et l'amélioration de l'état de Mme de Grignan (*vous serez hors de cet accès de douleur*).

L'activité de jugement est discrètement sollicitée, par le verbe *devoir*, qui ne marque plus dans l'exemple suivant une nécessité, mais la simple probabilité :

Votre air doit être doux. (4)

et par l'interrogation, qui tend sournoisement vers une assertion modalisée du même type (« tout cela n'a pas dû vous être favorable ») :

Le chaud, l'air, la bise, le Rhône : premièrement, tout cela vous a-t-il été favorable ? (1)

L'exemple suivant, qui contient le mot *temps* (comme en 5), introduit un acte de jugement (*je pense*) :

Quand le temps est doux ici, je pense qu'à Aix il est encore plus doux [...] (6)

ainsi que la tournure impersonnelle *il fait chaud*, modalisée par le verbe *devoir* :

Il doit faire chaud à Aix. (10)

Dans ces différents contextes, l'air (ou le temps) est mis, directement ou indirectement, en rapport avec la santé.

En ce qui concerne la parole, on retrouve une expression indirecte de l'ordre, qui contient un conseil d'« hygiène de vie », dans :

Il faudrait un peu marcher, prendre l'air quand il est bon. (10)

Dans ce corpus, le thème de la santé est dominant, et l'on retrouve les trois grands champs précédents. Mais à la différence du précédent, ce corpus n'est ni très abondant, ni très riche. On y trouve des sentiments un peu convenus (espoir / souhait). Le jugement se réduit le plus souvent à apporter une nuance de probabilité aux considérations sur le temps. La parole est représentée par une seule occurrence. Il semble qu'en fait, les lexèmes appartenant aux différents domaines que nous avons retenus se disséminent plus dans le contexte qu'ils ne s'attachent au mot *air* lui-même.

Commençons par les affects :

Nous espérons que vous aurez eu quelque pitié de vous, au cas qu'il ait la petite vérole ou la rougeole, et que M. de Grignan ne vous aura pas même abandonné entièrement le soin de votre personne, ni même Monsieur le Coadjuteur. (3) Ma chère, j'espère que tout ira bien ; le cœur me bat pourtant en attendant mes lettres. (4) Ah ! ma très chère bonne, vous avez bien mal à votre pauvre poitrine ; l'air de Salon vous a redonné cette douleur et cette pesanteur au côté gauche, qui nous donne tant d'inquiétude. (5) Ma bonne, il y a longtemps que vous sentez ce mal ; j'en suis très effrayée [...] (6) Je suis fort aise que vous y [à Grignan] soyez en repos. (7)⁴⁵⁵

Mme de Sévigné *espère* que sa fille s'est protégée de la maladie de Louis-Provence (3) et que *tout ira bien* (4) – espoir accompagné de crainte (*le cœur me bat*). Elle s'inquiète des douleurs à la poitrine de sa *très chère bonne* (5), elle en est *très effrayée* (6), et elle se réjouit (*je suis fort aise*) quand celle-ci se repose (7). Ces sentiments, positifs ou négatifs, sont tous relatifs à la santé de Mme de Grignan.

En ce qui concerne l'activité de l'esprit, on retrouve une assez grande diversité de lexèmes. Certains entrent dans le champ de la représentation (*voir, se représenter, idée*) et de la connaissance (*apprendre, voir* dans le sens de « comprendre, s'apercevoir » (Littré), *sentir* dans le sens de « connaître, apercevoir en quel état, en quelle disposition

⁴⁵⁵ . On pourrait encore ajouter à ce corpus certaines formes non lexicalisées de l'affectivité, telles que les interjections et / ou les exclamations (en 5 : *Que je suis obligée à Mme du Janet de vous avoir ôté la plume !*).

l'on est » (Littré), lire quand il s'agit de lire une lettre qui apporte des informations) :
ôtez-moi le déplaisir de voir⁴⁵⁶ plus d'une feuille de votre écriture (5) Je suis blessée quand je vois⁹⁶ beaucoup de votre écriture [...] (7) je ne puis me représenter cette douleur et ce point toujours au même endroit sans beaucoup d'inquiétude, et surtout si la douceur de votre air est inutile pour votre soulagement (6) Cette lettre apprend l'arrivée de Monsieur le Chevalier avec un mauvais visage, ne se soutenant point du tout, une poitrine malade. Savez-vous ce que j'ai fait en lisant cette lettre ? j'ai pleuré comme vous tous, car je ne soutiens pas une telle idée [...] (13) Ce m'est une consolation de voir que vous vous conservez⁴⁵⁷ un peu. (5) Rien n'est plus vrai, ma fille, que tous vos maux viennent que de trop écrire. Vous le sentez bien ; vous ne voulez pas le dire. (10)

Dans la plupart de ces exemples, il s'agit de la santé de l'autre. Mme de Sévigné voit ce qui est cause de fatigue pour sa fille (l'écriture, en 5 et 7), et, selon elle, sa fille sait aussi à quoi s'en tenir (10). Elle se représente les douleurs qu'elle a (6), mais elle comprend aussi qu'elle se ménage (*vous vous conservez*, en 5). Elle reçoit les mauvaises nouvelles du chevalier de Grignan, dont elle imagine le triste état d'après la description qu'on lui en fait (13).

Le raisonnement est diversement pris en charge. Ce peut être par un lexème nominal ou verbal :

Vos artères [...], peuvent-ils être cause de ce mal quasi continuel au côté gauche ? (6) Rien n'est plus vrai, ma fille, que tous vos maux ne viennent que de trop écrire. (10)

qui souligne la relation de cause à effet (bien connue) entre l'écriture et la maladie.

Mais on rencontre aussi la coordination (*car*) :

Faites donc de l'exercice, car c'est mourir que d'être toujours dans ce trou de cabinet [...] (10)

Mme de Sévigné conseille à sa fille de *faire de l'exercice*, parce que l'enfermement (et la position assise devant l'écritoire !) sont particulièrement contraires à sa santé⁴⁵⁸.

D'autres verbes sont relatifs au jugement :

Nous avons trouvé que vous êtes au milieu de trois villes dont vous avez du secours. (3) Je ne trouve pas que le voyage d'Avignon puisse jamais être mieux placé. (9) je ne trouve pas que ce soit là un mal de poitrine comme les autres (6) Comment avez-vous pu croire être guérie de ce mal et chanter victoire sur votre poitrine ? (6) Vos artères que vous croyez dilatés et gonflés [...] (6) Vous qui savez tout [...] (6) Je crois que vous n'avez pas été si malade [...] (8)

En 3, 6 et 8, on reste dans le thème de la maladie. La citation 9, on l'a vu, s'en écarte, avec des considérations financières à l'arrière-plan.

⁴⁵⁶ . Le verbe voir a certes son sens de base (PR : percevoir (qqch.) par les yeux), mais il implique aussi ici la représentation de la fatigue de Mme de Grignan que suscite la vue de l'écriture.

⁴⁵⁷ . Se conserver : ne pas exposer sa vie, ne pas compromettre sa santé.

⁴⁵⁸ . Avec l'expression *faire de l'exercice* (donc sortir, prendre l'air), on reste proche de l'air-temps.

Deux occurrences nous permettent d'illustrer le champ (nouveau venu) de la mémoire :

Je me souviens toujours de ce poumon dont me parla M. Fagon [...] (6) [...] vous souvient-il de celui [voyage] de Lambesc avec Mme de Monaco ? (8)

La parole, représentée par les trois actes, déclaratif, interrogatif et volitif / impératif, est illustrée par des moyens lexicaux et non lexicaux (phrase interrogative et impérative) :

Je vous conjure de me répondre avec sincérité [sous-entendu : sur le sujet de votre santé]. (6) Vous le sentez bien ; vous ne voulez pas le dire. (10) Je vous ai mandé de mes nouvelles, et de celles de ma fille. (2) Je me souviens toujours de ce poumon dont me parla M. Fagon, et ce qu'il me dit. (6) parlez-moi là-dessus [au sujet de votre santé]. (6) Ce mal est-il continu ? Est-il comme la bouffée de Livry ? (6) Quand vous vous promenez par ces beaux jours que je connais, y portez-vous cette douleur, cette pesanteur ? (6) Et quand vous serez hors de cet accès de douleur où vous êtes, car j'espère que le temps se radoucira, je vous conjure encore de ne point écrire [...] (5) Il faudrait un peu marcher [...] (10) Ma bonne, si vous m'aimez, ôtez-moi le déplaisir de voir plus d'une feuille de votre écriture, et moins même, si vous voulez. (5) Au nom de Dieu, servez-vous de ces mains inutiles dont vous pouvez jouir présentement. (7) Faites donc de l'exercice, car c'est mourir que d'être toujours dans ce trou de cabinet ; j'en étouffe. (10)

Qu'il s'agisse de dire et de répondre, de demander ou de prier, d'ordonner, l'objet de la parole concerne toujours l'état de santé de la personne à qui on s'adresse, ce qu'elle doit dire à ce sujet, les symptômes qu'elle éprouve, ce qu'elle doit faire ou ne pas faire (surtout ne pas écrire) pour se rétablir.

Enfin, on retrouve dans ce corpus un certain nombre de structures enchâssées. Selon un schéma binaire :

Ce m'est une consolation de voir que vous vous conservez un peu. (5) ôtez-moi le déplaisir de voir plus d'une feuille de votre écriture (5) je ne puis me représenter cette douleur et ce point toujours au même endroit sans beaucoup d'inquiétude, et surtout si la douceur de votre air est inutile pour votre soulagement (6) Je suis blessée quand je vois beaucoup de votre écriture [...] (7) j'ai pleuré comme vous tous, car je ne soutiens pas une telle idée (13)

· représentation / connaissance (A¹) → affectivité (A¹)

la représentation ou la connaissance qu'on a de l'état de santé d'une autre personne, la vue des lettres qui lui ont occasionné de la fatigue, font l'objet de réactions affectives : *déplaisir* (5), *inquiétude* (6), larmes (*j'ai pleuré* en 13), *déplaisir*, souffrance (*je suis blessée* en 7), ou *consolation* (5).

On rattachera à ce schéma l'exemple suivant :

Savez-vous ce que j'ai fait en lisant cette lettre ? j'ai pleuré comme vous tous [...] (13)

dans lequel la connaissance qu'apporte la lecture de la lettre détermine un comportement (*ce que j'ai fait*), qui sera développé dans la proposition suivante (*j'ai pleuré*).

On peut aussi avoir envie (ou non) de parler de ce qui touche à sa santé (et se faire reprocher par l'autre son silence !) :

vous ne voulez pas le dire (10)

- parole (A^1) → affectivité (A^1).

On se rappelle les paroles d'un autre relatives à la santé d'une personne chère :

Je me souviens toujours de ce poumon dont me parla M. Fagon, et ce qu'il me dit. (6)

- parole (A^1) → mémoire (A^2)

ou l'on sollicite la parole de cette personne :

Je vous conjure de me répondre avec sincérité. (6) parlez-moi là-dessus (6)

- parole (A^1) → ordre (A^2)

L'émotion qu'on a peut être un objet de connaissance pour l'autre :

Savez-vous ce que j'ai fait en lisant cette lettre ? j'ai pleuré comme vous tous [...] (13)

- affectivité (A^1) → connaissance (A^2)

Une relation logique, donnée pour vraie, peut entrer dans le champ du jugement :

Rien n'est plus vrai, ma fille, que tous vos maux ne viennent que de trop écrire. (10)

- raisonnement (A^1) → jugement (A^2)

et une croyance peut être combattue par une interrogation rhétorique :

Comment avez-vous pu croire être guérie de ce mal [...] ? (6)

que je paraphraserai ainsi (« vous avez eu tort de le croire et cela m'inquiète beaucoup »), soit le schéma suivant :

- jugement (A^1) → jugement / affectivité (A^2)

Certains de ces exemples entrent dans un schéma à quatre éléments, si l'on ajoute le champ de l'action (faire) :

Savez-vous ce que j'ai fait en lisant cette lettre ? j'ai pleuré comme vous tous [...] (13)

- connaissance (A^1) → affectivité (A^1) → connaissance (A^2) → action (A^1)

Mme de Sévigné fait (action ⁴⁵⁹) savoir (connaissance) à sa fille qu'elle a pleuré (affectivité) en apprenant (connaissance) les mauvaises nouvelles du chevalier de Grignan.

ôtez-moi le déplaisir de voir plus d'une feuille de votre écriture (5)

- représentation (A^1) → affectivité (A^1) → action (A^2) → ordre (A^1)

Mme de Sévigné demande (ordre) à sa fille de faire en sorte (action) que sa mère n'ait

⁴⁵⁹ . Je donne à l'interrogation *savez-vous [...] ?* une valeur dérivée d'assertion (« je vais vous faire savoir »).

plus le déplaisir (affectivité) de voir son écriture (représentation).

Ce corpus montre que, dès qu'on entre dans le contexte large des citations relatives à l'air-temps, les champs lexicaux de l'affectivité, de l'activité de l'esprit et de la parole, sont fortement sollicités, et se trouvent toujours⁴⁶⁰ mis en relation avec le thème de la santé – qu'il s'agisse des symptômes de la maladie, des circonstances, des précautions à prendre, de l'hygiène de vie, de la fatigue et du repos. Les affects sont plus nombreux et plus forts : ils font battre le cœur et vont jusqu'aux larmes. L'activité de l'esprit est plus présente et plus diversifiée : la représentation, la connaissance, le raisonnement et le jugement, se mettent à nouveau en place, et la mémoire fait une discrète (deux occurrences) mais remarquable apparition. La parole reprend du service, sur les trois fronts, déclaratif, interrogatif et impératif. Quant aux structures enchâssées, elles confirment le rôle dominant des sentiments, que suscitent les représentations et la connaissance. L'affectivité est, dans une certaine mesure, présente aussi dans les injonctions de parole. Enfin elle occupe une place centrale dans les chaînes à quatre éléments. Ce corpus, dans des proportions plus réduites qui lui sont propres, nous permet donc de faire un bilan très proche de celui que nous avons donné lors de l'étude de la subjectivité et de la parole, relative à la signification « air-climat ». Mais il convient de rappeler la différence importante qui sépare ces deux études. Si la première portait strictement sur les séquences contenant le mot *air*, celle-ci, faute de trouver une matière suffisante dans ces séquences, s'est reportée sur le contexte large. Et c'est dans ce contexte large que les champs lexicaux de la subjectivité et de la parole se trouvent le plus activement mobilisés. Ce fait pourrait bien confirmer une interprétation qui s'était déjà présentée lors de l'étude de la coordination. C'est que l'air-temps aurait, dans son rapport à la maladie, un rôle plus secondaire que l'air-climat. Il susciterait de ce fait un moindre investissement du sujet, celui-ci se reportant sur d'autres facteurs de santé qu'on jugerait plus déterminants.

3 – Air-atmosphère

Venons-en à une troisième signification du mot *air*, que j'appellerai « air-atmosphère ».

Je livre tout de suite les occurrences de ce corpus, assez limité :

Tome 1 : 27 mai 1672

1. Je m'en vais présentement à Livry. J'y mène ma petite enfant, et sa nourrice, et tout le petit ménage ; je veux qu'ils respirent cet **air** de printemps. Je reviens demain, ne pouvant quitter ma tante plus longtemps. Et pour la petite, je l'y laisserai pour quatre ou cinq jours ; je ne puis m'en passer ici ; elle me réjouit tous les matins. Il y a si longtemps que je n'ai respiré et marché, qu'il faut que j'aie pitié de moi un moment aussi bien que des autres. (t. 1, l. 277, p. 520) Cette lettre est envoyée de Paris.

Tome 2 : décembre 1675 - octobre 1679

2. Cette pommade vient de votre petite femme, à qui vous l'avez demandée ; vous vous en êtes toujours bien trouvée¹, mais dans un autre pays, la pommade est

⁴⁶⁰ . À l'exception près du voyage d'Avignon de l'exemple 9.

trop engraisseante. Je vous souhaite souvent à ⁴⁶¹ l'air de ces bois, qui nourrit le teint comme à Livry, hormis qu'il n'y a point de serein, et que l'air est admirable. (t. 2, l. 456, p. 185) Cette lettre a été envoyée des Rochers, le 11 décembre 1675.

1. Pour lutter contre la sécheresse de l'air en Provence (note 7 de la p. 185, p. 1178). 3. Ah ! ma très chère, que je vous souhaiterais des nuits comme on les a ici ! Quel air doux et gracieux ! quelle fraîcheur ! quelle tranquillité ! quel silence ! Je voudrais vous en pouvoir envoyer, et que votre bise fût confondue. Vous me dites que je suis en peine de votre maigreur ; je vous l'avoue. C'est qu'elle parle et dit votre mauvaise santé. Votre tempérament, c'est d'être grasse, si ce n'est, comme vous dites, que Dieu vous punisse d'avoir voulu détruire une si belle santé et une machine si bien composée ; c'est une si grande rage que de pareils attentats que Dieu est juste quand il les punit. (t. 2, l. 586, p. 481-482) Mme de Sévigné est à Livry quand elle envoie cette lettre datée du 3 juillet 1677. 4. Votre fils est gaillard et mange comme un petit démon dans l'air de cette forêt. (t. 2, l. 679, p. 664) Selon R. Duchêne (voir note 1 de la p. 664, p. 1413), cette lettre a dû être envoyée de Livry, au printemps-été de 1679. 5. Je voudrais bien que votre poumon fût rafraîchi de l'air que j'ai respiré ce soir : pendant que nous mourions à Paris, il faisait ici un orage, jeudi, qui rend encore l'air tout gracieux. (t. 2, l. 680, p. 665) Il s'agirait du même lieu et de la même époque, toujours d'après R. Duchêne (voir note 2 de la p. 664, p. 1413). On notera que cette lettre comporte l'indication samedi au soir. 6. Il y a des styles à quoi je ne me puis accoutumer ; j'aime bien mieux être toute seule dans cette avenue. Nous y étions hier, Saint-Aubin et moi. Il lisait. Je l'écoutais, et je regardais le petit pays doux que vous connaissez ; je vous souhaitais l'air que je respirais. Nous avons entendu un cor dans le fond de cette forêt. Tout d'un coup nous avons entendu passer comme une personne au travers des arbres ; nous avons regardé : c'était un grand chien courant. (t. 2, l. 696, p. 696-697) ⁴⁶² Nous sommes dans la forêt de l'abbaye de Livry, ce vendredi 6 octobre 1679. Charles de Coulanges, seigneur de Saint-Aubin, est un des frères de l'abbé de Coulanges. 7. L'autre jour on me vint dire : « Madame, il fait chaud dans le mail¹ ; il n'y a pas un brin de vent. La lune y fait des effets les plus brillants du monde. » Je ne pus résister à la tentation. Je mets mon infanterie sur pied. Je mets tous les bonnets, coiffes et casaques, qui n'étaient point nécessaires ; j'allai dans ce mail, dont l'air est comme celui de ma chambre [...] Après avoir ri de toutes ces figures, et nous être persuadés que voilà ce qui s'appelle des esprits et que notre imagination en est le théâtre, nous nous en revînmes sans nous arrêter, et sans avoir senti la moindre humidité. (t. 2, l. 772, p. 970) La lettre est datée du 12 juin 1680. Mme de Sévigné est aux Rochers depuis le 31 mai 1680. Le passage supprimé développe toutes les figures fantasmagoriques que le clair de lune fait apparaître dans le mail. 1. Le mail est le nom d'un jeu dans lequel on pousse des boules avec un maillet, comme au croquet ou au golf. C'est aussi celui du lieu, planté d'arbres, où l'on y joue (voir note 6 de la p. 221, l. 156, t. 1, p. 1057). Il s'agit ici du mail des

⁴⁶¹ . Sur l'emploi de la préposition à à la place de dans (dans l'usage actuel), on se reportera à A. Haase, 1965, § 120, p. 313.

⁴⁶² . Je simplifie la présentation. En fait, la première phrase clôt un paragraphe. Et avec la phrase Nous y étions hier, Saint-Aubin et moi, commence le paragraphe suivant.

Rochers, partie du parc boisé la plus proche du château (voir note 1 de la p. 222, l. 470, t. 2, p. 1198).

Le mot *air* entre dans un syntagme nominal, qui lui apporte une détermination, sous forme :

- d'un nom de lieu actualisé : *l'air de ces bois* (2), *l'air de cette forêt* (4), *l'air* [de ce mail] (7) ;
- d'un nom de temps non actualisé : *cet air de printemps* (1) ;
- d'une relative : *l'air que j'ai respiré ce soir* (5), *l'air que je respirais* (6).

Dans l'exemple 3, le syntagme nominal est du type :

- déterminant exclamatif (*quel*) + *air* + adjectif (*doux / gracieux*).

La présence du déterminant exclamatif rend les deux adjectifs facultatifs. Ce sont des épithètes explicatives, qui développent la caractérisation implicite contenue dans *quel*.

Quelle que soit la structure du syntagme nominal, on notera qu'en contexte, il renvoie toujours à un air pris « en situation », qu'il s'agisse d'une situation présente ou passée. Les coordonnées spatio-temporelles se resserrent autour du / des personnages, dans des limites devenues plus étroites. Et le mot *air* est toujours mis en relation avec la personne du locuteur, par l'emploi des temps verbaux, de déictiques et d'embrayeurs.

Voyons d'abord les syntagmes 2, 4 et 7, qui contiennent un complément de lieu. En 2, *ces bois* sont le domaine du château des Rochers, tandis qu'en 4, il s'agit de la *forêt* de l'abbaye de Livry. En 7, le *mail* occupe une partie seulement du parc des Rochers. Ces lieux circonscrivent un cadre trop étroit et trop personnel pour que des considérations relatives au climat ou au temps puissent s'y attacher. On parlera plutôt de l'atmosphère de *ces bois*, de *cette forêt*, de ce mail, et il est peu probable que la préposition *de* garde sa valeur d'origine. Je l'interprète plutôt comme une simple localisation, paraphrasable par « l'air dans ces bois, cette forêt, dans ce mail ». En 2 et 4, les personnages sont Louis-Provence et Mme de Grignan. En 4, le petit-fils de Mme de Sévigné *mange comme un petit démon dans l'air de cette forêt*, ce qui implique la répétition d'une même scène dans une durée non précisée, mais qui reste limitée (elle pourrait couvrir les jours qui précèdent l'envoi de la lettre). En 2, Mme de Sévigné introduit sa fille dans le parc des Rochers, dans des scènes qui se répètent également (*souvent*), mais qui ne sont qu'imaginées – cette représentation s'inscrivant, là encore, dans un temps proche du moment de l'écriture. Dans les deux cas, le rapport à l'épistolaire est encore souligné par l'emploi de déterminants démonstratifs (*ces bois*, *cette forêt*), qui suggèrent que Mme de Sévigné a sous les yeux, ou du moins autour d'elle, dans le temps qu'elle écrit, les espaces naturels dont il est question. En 7, le lieu dont il s'agit, le mail est, à la fois, le cadre d'un petit récit (fantastique), situé dans un passé proche (*l'autre jour*) dont Mme de Sévigné est l'héroïne (*j'allai dans ce mail*), et l'objet d'une remarque au présent (*l'air* [de ce mail] *est comme celui de ma chambre*), qui marque une distance par rapport à l'événement rapporté, mais dont l'extension dans la durée reste relative. Mme de Sévigné veut sans doute souligner que la douceur de l'atmosphère, dans ce mail, n'est pas occasionnelle, exceptionnellement liée à cette soirée, mais qu'elle a déjà pu en faire

l'expérience (elle est aux Rochers depuis une dizaine de jours). De plus, ce présent nous rattache à la personne du locuteur, puisqu'il exprime une durée qui va jusqu'au moment de l'écriture.

On peut ensuite rapprocher les exemples 1 et 3, qui donnent des indications temporelles explicites. En 1, le nom *printemps* dénote une saison, c'est-à-dire un laps de temps relativement étendu, qui, en principe, ne serait pas incompatible avec l'air-temps. Mais la structure du syntagme *cet air de printemps* modifie cette perspective. Le complément de temps, n'étant pas actualisé, tend vers une fonction adjectivale (*cet air de printemps / cet air printanier*), et vient s'adjoindre en tant que caractérisation facultative. Le déterminant démonstratif vient se placer devant le mot *air* lui-même (*cet air de printemps*), formant avec lui un syntagme pouvant se suffire à lui-même. On n'a donc pas à faire à un syntagme du type *l'air du printemps*, qui, rendant l'air en quelque sorte co-extensif à la saison, favoriserait l'interprétation « air-temps », mais au syntagme *cet air (de printemps)*, qui actualise le mot *air* par référence au locuteur. De plus, le contexte de cette citation est au présent, qui traduit une véritable simultanéité avec le temps de l'écriture (*je veux*), ou feint d'inclure dans cette actualité des actions qui sont imminentes (*je m'en vais présentement, j'y mène, je veux*), ou très proches (*je reviens demain*). *Cet air de printemps* est donc l'air qui environne Mme de Sévigné, et qui se déplace même avec elle, si l'on comprend que, partant de Paris, elle va le trouver pleinement à Livry. On reste donc dans la signification d'« atmosphère ». Le syntagme nominal de la citation 3 *quel air (doux et gracieux)* ne contient aucun complément de lieu ni de temps. Mais il est centre d'une phrase nominale qui s'enchaîne à la phrase précédente *Ah ! ma très chère, que je vous souhaiterais des nuits comme on les a ici !* Cette phrase fournit, dans la subordonnée *comme on les a ici (les reprenant des nuits)*, plusieurs indications. Le lexème *nuît* dénote déjà par lui-même une division de la journée à propos de laquelle on ne parle pas du temps qu'il fait, mais plutôt de l'atmosphère qui s'en dégage. La succession de nuits qu'évoque le pluriel est située dans un espace / temps repéré à partir de la locutrice, l'adverbe *ici* renvoyant au lieu qu'elle habite (l'abbaye de Livry), et le présent couvrant une durée limitée qui est au plus près du moment de l'écriture. On se rapproche donc de la personne, d'autant plus qu'on peut penser que les bonnes conditions évoquées (*l'air doux et gracieux, la fraîcheur, la tranquillité, le silence*) valent pour chaque « occurrence » nocturne. On peut même se demander si ces propositions exclamatives nominales, détachées de la première phrase et plus marquées par l'émotion, ne miment pas un discours relatif à une seule nuit typique, qui serait représentative de toutes les autres.

Dans les citations 5 et 6, les syntagmes nominaux contiennent une relative qui permet d'attacher l'air directement à la personne (qui est en même temps la locutrice), prise dans une situation particulière. Le lieu est, implicitement en 5, la forêt de Livry, qui se réduit encore, en 6, à *l'avenue* où se trouvent Mme de Sévigné et son oncle. L'évocation s'inscrit, dans les deux cas, dans un passé proche (*ce soir, hier*) repéré à partir du moment de l'écriture. En 5, l'action de respirer est à peine décalée par rapport à ce moment – le passé composé (*j'ai respiré*) ayant la valeur d'un passé récent (« je viens de respirer »), et le circonstant *ce soir* englobant dans sa durée l'enchaînement des deux actions (n'oublions pas que Mme de Sévigné écrit le *samedi au soir*). L'action est donnée comme limitée dans le temps. La relative *qui rend encore l'air tout gracieux*, qui reprend le

mot *air*, contient un présent qui indique que cet air qu'elle vient de respirer est toujours présent, ce qui n'a rien de surprenant, mais qui précise aussi, avec l'appoint de l'adverbe *encore*, qu'il perdure depuis deux jours (du jeudi au samedi). Dans la citation 6, c'est un petit événement qui est mis en scène, à travers l'alternance des temps. Les verbes à l'imparfait décrivent l'attitude des personnages (*Nous y étions, Il lisait, Je l'écoutais, et je regardais, je vous souhaitais l'air que je respirais*), et dont ils furent tirés *tout d'un coup* par le passage d'un *grand chien courant* – les passés composés (*nous avons entendu, nous avons regardé*) traduisant la rupture avec l'état antérieur⁴⁶³. La durée qu'expriment les imparfaits est indéterminée, mais elle ne peut référentiellement couvrir que quelques heures de la journée. On pourra comparer les syntagmes nominaux que nous venons d'étudier *l'air que j'ai respiré, l'air que je respirais*, avec les syntagmes de même structure *l'air que vous respirez* (citation 27, p. 449), *l'air subtil qu'elle respire* (citation 31, p. 450) dans lesquels le présent a une valeur de permanence, et qui sont en relation avec la signification « air-climat ».

Dans tous ces exemples, l'espace-temps se réduit autour des personnages, et se repère à partir de la personne du locuteur. C'est par cette limitation et cette association étroite avec la personne, que le contexte rend sensible la différence qui existe entre cette signification et les deux précédentes. On passe en effet de l'air-climat, qui s'attache de manière permanente à un espace géographique donné, à l'air-temps, qui s'y trouve dans une période déterminée, mais relativement durable, puis à l'air-atmosphère environnant, repéré dans le cadre d'une situation particulière. Cet air-atmosphère est très proche de l'emploi actuel courant du mot *air*, précédé de l'article défini et mis en situation par le contexte (ou par l'extra-linguistique). Si j'attribue à cette signification le trait spécifique « atmosphère⁴⁶⁴ », c'est pour bien la différencier des deux autres, dans le cadre d'une structuration polysémique différente de celle qui a été proposée pour le mot *air* au XX^e siècle. La citation 2 met en évidence le passage d'une signification à une autre. Après avoir évoqué *l'air* (« air-atmosphère ») *de ces bois*, Mme de Sévigné donne une évaluation positive de l'air-climat dans un énoncé à valeur générale (*l'air est admirable*). Ce passage se fait graduellement. Le syntagme nominal *l'air de ces bois* est d'abord associé virtuellement à Mme de Grignan, dont on imagine la présence répétée en ces lieux (*souvent*), puis la relative au présent *qui nourrit le teint comme à Livry*, permet de généraliser l'expérience (« l'air de ces bois, quand on s'y trouve, nourrit le teint »). Enfin la proposition indépendante *il n'y a point de serein* se trouve en quelque sorte en facteur commun entre les deux significations : elle caractérise la / les atmosphère(s) dont il a été question, et elle est aussi une constante de l'air-climat dont on va parler.

Pas plus que pour l'air-climat et l'air-temps, cette signification du mot *air* ne peut être assimilée à son trait différenciateur. L'air n'est pas l'atmosphère : il reste un élément, comme le montre la combinatoire avec le verbe *respirer* (de nos jours, on ne dirait pas qu'on respire l'atmosphère).

⁴⁶³ . Cette *aventure* n'ayant d'intérêt que dans la mesure où elle a donné à Mme de Sévigné l'occasion de faire un bon mot, qu'elle relate à sa fille.

⁴⁶⁴ . Je donne à ce mot l'acception « air qu'on respire en un lieu » (*Nouveau Petit Robert*), qu'illustre un exemple tel que : *Une tornade pendant la nuit avait un peu rafraîchi l'atmosphère* (Gide).

Cet élément est considéré comme un lieu, à l'instar de l'air-climat, comme en témoignent les citations 2 et 4 :

Je vous souhaite souvent à l'air de ces bois [...] (2) Votre fils [...] mange comme un petit démon dans l'air de cette forêt. (4)

D'autre part, on retrouve dans ce corpus les mêmes qualifications, à mi-chemin de l'objet et du sujet, que celles qui se rapportaient à l'air-temps :

Quel air doux et gracieux ! (3) qui rend encore l'air tout gracieux (5)

Cela n'a rien d'étonnant si l'on considère que l'atmosphère manifeste le temps qu'il fait dans un environnement limité.

L'air-atmosphère peut être lié à la saison (*cet air de printemps* en 1), au degré d'humidité (*il n'y a point de serein* en 2, *sans avoir senti la moindre humidité* en 7), à la fraîcheur (3) et à la douceur (*il fait chaud dans le mail* en 7), qu'on compare à celle d'un lieu clos (*ma chambre*), à l'absence de vent (*il n'y a pas un brin de vent* en 7), aux perturbations atmosphériques (*l'orage* en 5 qui, notons-le, est source de sensations plaisantes). Il est mis sur le même plan que la bise (3), puisque Mme de Sévigné enverrait volontiers son air de Livry pour combattre le vent violent de Grignan. On notera l'apparition du verbe *sentir*, et la présence réceptive du sujet, dans l'emphase d'un démonstratif (qui s'ajoute à sa valeur déictique, comme en 1), ou dans des constructions exclamatives (3). Quant au lexème *respirer*, il prend, dans les contextes 1 et 5, une valeur marquée, dans la mesure où, la personne respirant tout le temps, on ne peut limiter ce phénomène dans le temps. Dans les deux cas, il s'agit d'une qualité supérieure de respiration en quelque sorte, qui implique la conscience et la sensation du sujet. Ainsi en 1, tout le petit monde que Mme de Sévigné envoie à Livry ne va pas se mettre à respirer l'air de printemps, sur ordre, en arrivant sur les lieux. Quant à Mme de Sévigné elle-même, elle ne peut être en état de cessation de respiration (*Il y a si longtemps que je n'ai respiré et marché*). De même, en 5, elle ne s'est pas arrêtée de respirer en écrivant sa lettre. Ces emplois renvoient à des moments privilégiés, où l'on respire mieux – sans doute parce qu'on se trouve à la campagne, ou même plus précisément dehors, dans la nature. Ils impliquent la sensation du sujet, ce qui va dans le sens du rapprochement avec la personne, et se démarquent des énoncés généraux et abstraits, contenus dans des syntagmes tels que *l'air que vous respirez*, *l'air subtil qu'elle respire*, et dans lesquels la respiration se présente comme un phénomène continu.

Je rattacherai à ce corpus les trois occurrences suivantes :

8. Il faut que je songe à Livry, car je me trouve un peu étouffée ici. J'ai besoin d'air et de marcher. Vous me reconnaissez bien à ce discours. (t. 2, l. 529, p. 348) Mme de Sévigné écrit de Paris, ce 22 juillet 1676. 9. Tout Bourbon écrit présentement ; demain matin tout Bourbon fait autre chose. C'est un couvent. Hélas ! du serein, bon Dieu ! où le pourrions-nous prendre ? Il faudrait qu'il y eût de l'air. (t. 3, l. 981, p. 323) Mme de Sévigné écrit de Bourbon où elle fait sa cure, le 27 septembre 1687. 10. On entend déjà les fauvelles, les mésanges, les roitelets, et un petit commencement de bruit et d'air du printemps ; ce mois-ci est souvent plus doux que mai, à cause de votre bise qui nous tourmente. (t. 3, l. 1192, p. 828) Mme de Sévigné écrit des Rochers, ce 5 février 1690.

dans lesquelles le mot *air* fait l'objet d'une actualisation partitive (*j'ai besoin d'air*, en 8, un

petit commencement [...] d'air en 10, équivalant à *j'ai besoin de *de l'air, un petit commencement de *de l'air*). Dans ces citations, se trouve évoquée une quantité d'air indéterminée, qui, soit est posée virtuellement, à travers le besoin qu'on en a (8), ou la non-réalisation de certaines conditions qu'on souhaiterait (9), soit manifeste son apparition dans le temps. Ces différents contextes impliquent une absence d'air, comme s'il n'y avait pas d'air dans le lieu où l'on se trouve, ou s'il n'y en avait pas dans le temps antérieur à son arrivée. Il est évident que cette opposition (de l'air / pas d'air) ne peut être reçue de manière littérale. Elle n'a de sens que si l'on adopte le point de vue du sujet, pour lequel la présence ou l'absence d'air est liée à la sensation qu'il perçoit. L'article partitif, en quantifiant l'air, lui donne une matérialité qui est en rapport avec cette sensation. Quand Mme de Sévigné dit en 8 qu'elle a *besoin d'air*, c'est qu'elle a besoin de mieux sentir la présence de l'air. Cet emploi du mot *air* rejoint l'emploi précédent du verbe *respirer*, pour dire une plus grande amplitude de respiration. C'est d'ailleurs bien de cette sensation qu'il s'agit, comme le confirme l'opposition entre *je me trouve un peu étouffée* et *j'ai besoin d'air*. En ce qui concerne la citation 9, c'est dans la lettre suivante qu'on trouve l'adjectif *étouffé*, appliqué au lieu dont il est question (Bourbon), et qu'elle oppose à Vichy :

Quant au pays, je ne comparerai jamais le plus beau et le plus charmant du monde avec le plus vilain et le plus étouffé. (t. 3, l. 982, p. 324)

Dans la citation 10, c'est l'ouïe qui est sollicitée, l'air contenant les chants d'oiseaux qui annoncent l'arrivée du printemps. Dans la mesure où le mot *air*, dans ces citations, implique la sensation du sujet, c'est qu'il renvoie à l'élément-atmosphère, qui se trouve autour de la personne.

Mais revenons à notre corpus de base. Si l'air-temps est une manifestation de l'air-climat, et si l'air-atmosphère est l'air-temps qui nous environne, il n'est pas étonnant qu'on retrouve à ce niveau des notations relatives au rapport de l'air et de la santé :

- L'air est l'agent de l'action

l'air de ces bois, qui nourrit le teint comme à Livry (2) Je voudrais bien que votre poumon fût rafraîchi de l'air que j'ai respiré ce soir [...] (5)

- La personne est le siège d'une action

Votre fils [...] mange comme un petit démon dans l'air de cette forêt. (4)

L'air des Rochers, qu'il s'agisse de l'air-climat *épais et humain* (citation 33 de ce corpus, p. 467) ou de l'air-atmosphère, est bénéfique pour le teint. L'air de Livry exerce une influence favorable sur l'appétit du petit-fils de Mme de Sévigné (alors âgé de huit ans) : la localisation *dans l'air de cette forêt* se charge d'une relation causale. Et ce même air pourrait apporter à Mme de Grignan la fraîcheur qui lui manque tant en Provence, et qui serait salutaire pour son mal de poitrine. Quand l'action de l'air n'est pas dite explicitement, elle est suggérée par le contexte. Ainsi en 1, quand Mme de Sévigné parle de respirer et de marcher, elle conjoint deux facteurs de santé (qu'on retrouve en 8). Dans les citations 3, 5 et 6, où elle souhaite à sa fille l'air qu'elle respire, c'est en contraste avec l'influence néfaste de l'air de Grignan (en 3 cette comparaison est explicite, ainsi que l'allusion à la *mauvaise santé*, à la *maigreur* de Mme de Grignan).

On retrouve aussi la conjonction et l'interaction de facteurs positifs ou négatifs. On vient de voir que l'air agit sur l'appétit (4), et que l'exercice, en relation avec la respiration (1), est recommandé. Rappelons que la qualité de la respiration intervient elle aussi. La *tranquillité* et le *silence* des nuits viennent s'ajouter aux grâces de l'air et à la fraîcheur de l'atmosphère. Mme de Sévigné rappelle aussi (on se reportera à ce qu'elle disait sur la pommade de *pieds de mouton* dans la citation 33 du corpus d'« air-climat ») que l'utilisation de la *pommade* doit être faite en fonction de la qualité de l'air. Ainsi, si Mme de Grignan se *trouve bien* de sa pommade, c'est qu'elle est en Provence. En un autre lieu – on pense en particulier aux Rochers où se trouve Mme de Sévigné – la pommade viendrait s'ajouter à l'effet de l'air. Comme celui-ci *nourrit* déjà *le teint*, la pommade serait alors *trop engraisseante* : on notera l'utilisation de termes « alimentaires » dans les deux cas.

Notons enfin que le *pays* peut participer de la même qualité de douceur de l'air (*le petit pays doux* en 6). Cette évocation étant liée au regard (*je regardais le petit pays doux*), je donnerai à cet adjectif la signification que propose Littré pour l'expression *vue douce* :

Vue douce : vue où il y a d'agréables repos, tels que des prés, de petits bois, etc.

le *repos* étant ainsi défini :

Repos : lieu propre à prendre du repos.

et illustré, entre autres, par cette plus tardive, mais éclairante, citation de Mme de Genlis (1825) :

De temps en temps on trouvait des repos, c'est-à-dire de petites esplanades remplies d'herbages et de ronces, Mme de Genlis, Mém. t. III.

On retrouve indirectement ici le thème du repos, qui ne dénote pas l'état de la personne elle-même, mais la sensation qu'elle reçoit d'un paysage. Cette contemplation s'associe à des activités elles-mêmes paisibles : *Il lisait. Je l'écoutais.*

Enfin le corpus donne des marques de la subjectivité liées à l'évocation de l'air. Si la parole est quasiment absente (en dehors du *discours* que Mme de Sévigné tient sur elle-même en 8), on trouve des marques de la volonté, et surtout de l'affectivité, relatives à autrui, dans des structures simples du type :

je veux qu'ils respirent cet air de printemps (1) Je voudrais bien que votre poumon fût rafraîchi de l'air que j'ai respiré ce soir [...] (5) Je voudrais vous en ⁴⁶⁵ pouvoir envoyer [...] (3) Je vous souhaite souvent à l'air de ces bois [...] (2) je vous souhaitais l'air que je respirais (6)

Mme de Sévigné exerce sa volonté sur les êtres qu'elle a sous sa coupe (1). Elle formule son désir, son souhait (5, 2, 6), que sa fille respire le même air qu'elle (jusqu'à vouloir lui en *envoyer*). L'exclamative de la citation 3 traduit également son émotion :

Quel air doux et gracieux ! (3)

Certains éléments du contexte, qui précisent les circonstances (les *nuits*), s'associent à l'air, ou forment opposition, donnent lieu aux mêmes élans :

⁴⁶⁵ . On peut formuler l'hypothèse que ce clitique reprend l'air doux et gracieux, dans la mesure où il se trouve opposé à la bise qui suit (que votre bise fût confondue).

Je voudrais [...] que votre bise fût confondue. (3) Ah ! ma très chère, que je vous souhaiterais des nuits comme on les a ici ! (3) [...] quelle fraîcheur ! quelle tranquillité ! quel silence ! (3)

On notera qu'en 1 (exemple unique !), Mme de Sévigné commande en quelque sorte au sentiment de pitié qu'elle doit avoir pour elle-même, et qui a implicitement pour objet son état physique, qu'elle a délaissé, faute de respirer et de marcher :

il faut que j'aie pitié de moi un moment (1).

Je rattacherai enfin à cette signification « air-atmosphère », les deux citations suivantes :

11. Vous voulez que je vous parle de ma santé, ma très chère bonne ; elle est encore meilleure ici qu'à Paris. Ce petit étouffement est disparu à la vue de l'horizon de notre petite terrasse. Il n'y a point encore de serein ; quand je sens le moindre froid, je me retire. On a fait une croisée sur le jardin dans le petit cabinet, qui en ôte tout l'air humide et malsain qui y était, et qui fait un agrément extrême. Il n'y fait point chaud ; car ce n'est que le soleil levant qui le visite une heure ou deux. (t. 2, l. 535, p. 368) La lettre a été écrite à Livry le 12 août 1676. 12. L'autre jour on me vint dire : « Madame, il fait chaud dans le mail ; il n'y a pas un brin de vent. La lune y fait des effets les plus brillants du monde. » Je ne pus résister à la tentation. Je mets mon infanterie sur pied. Je mets tous les bonnets, coiffes et casaques qui n'étaient point nécessaires ; j'allai dans ce mail, dont l'air est comme celui de ma chambre. (t. 2, l. 772, p. 970)

dans lesquelles il est question de l'air d'un lieu clos :

l'air humide et malsain qui y [dans le petit cabinet] était (11) celui [air] de ma chambre (12)

dans des syntagmes à actualisation fermée – *l'air humide et malsain qui y était* équivalant à « l'air humide et malsain de ce petit cabinet ». De toute façon, l'air se trouve circonscrit dans un espace donné, et ne pourrait ici couvrir d'autres lieux simultanément. Même avec une localisation libre, il me semble qu'on dirait difficilement **Dans ce petit cabinet l'air est humide, et dans la chambre il est sec*. En 11, il est question d'un *petit cabinet* de l'abbaye de Livry, et en 12 de la chambre de Mme de Sévigné, dans son château des Rochers. Dans les deux cas, il s'agit d'une pièce d'habitation, qui resserre spatialement l'air autour de la personne. On parlera naturellement alors de l'atmosphère d'un cabinet, d'une chambre. En 12, l'air de la chambre est évoqué par comparaison, pour souligner de façon hyperbolique la douceur de l'air du fameux mail, dont il a précédemment été question. En 11, l'air du petit cabinet est pris en compte pour lui-même, et dans les améliorations qu'on peut y apporter. L'ouverture d'une croisée doit assécher l'atmosphère humide de cette pièce, en favorisant la pénétration du soleil, mais sans que la chaleur devienne envahissante (*ce n'est que le soleil levant qui le visite une heure ou deux*). Même pour une petite pièce, on retrouve, dans l'équilibre des contraires, quasiment les mêmes précautions d'emploi que lorsqu'il était question de l'air-climat. Dans cette citation, le rapport à la santé est particulièrement présent (*ma santé, ce petit étouffement*), et l'aménagement de la pièce est là pour assainir l'atmosphère (*ôter l'air humide et malsain de la pièce*).

4 – Air-vent

Je distinguerai une dernière signification « météorologique », par laquelle le mot *air* devient synonyme de *vent*.

Le corpus est également limité :

Tome 2 : 26 mars 1680

1. Vous avez fort envie d'aller à Grignan, mais il me semble qu'il est bien matin ; vous trouverez encore la bise en furie. Elle renverse vos balustres¹ ; elle en veut à votre château. Sera-t-elle plus forte que cette autre tempête² qui le bat depuis si longtemps ? J'espère que Dieu le soutiendra contre tous ses efforts, mais je ne sais si vous soutiendrez, vous, ma fille, la froideur de cet air glacé et pointu, qui perce les plus robustes. (t. 2, l. 748, p. 883) M. et Mme de Grignan sont en voyage, à Marseille et Aix. 1. Il s'agit des balustres de la terrasse de Grignan, emportées par la tempête. Elles le seront à nouveau en 1689 (t. 3, l. 1112, p. 603). Sur la configuration particulière de la terrasse située sur le toit du clocher de l'église, on se reportera au t. 2, l. 789, p. 1024-1025 (et à la note 1 de la p. 1025, p. 1565-1566), ainsi qu'à la note 7 de la p. 267, l. 171, t. 1, p. 1098. 2. Mme de Sévigné fait allusion à ce que R. Duchêne appelle (voir note 1 de la p. 883, p. 1504) le tourbillon des dépenses (on note la métaphore « météorologique » !).

Tome 3 : 1688-1689

2. Vous ne me parlez point de votre santé. Ah ! que je crains vos nuits, et la surprise de l'air de Grignan ! Que cette bise qui vous a tant fait avaler de poudre a été désobligeante et incivile¹ ! Ce n'était pas ainsi qu'il fallait vous recevoir². Je vous avoue que je tremble pour votre santé. (t. 3, l. 1017, p. 382) La lettre est du 1^{er} novembre 1688. 1. Le château de Grignan était en travaux (t. 3, l. 1011, p. 370, note 4 de la p. 370, p. 1329 ; l. 1012, p. 373). La bise fait donc avaler de la poussière. 2. Mme de Grignan a quitté Paris pour la Provence le 3 octobre 1688. Elle se trouve donc à Grignan depuis peu. Dans une précédente lettre datée du 26 octobre, Mme de Sévigné écrivait : « Vous voilà donc à Grignan en bonne santé [...] » (t. 3, l. 1015, p. 378). 3. Mais, persuadée que vous n'aurez pas la force d'en user ainsi [c'est-à-dire de ne pas lire les lettres que lui envoie sa mère], je vous dirai que je suis en peine de vous, de votre santé, de votre mal de tête. > L'air de Grignan me fait peur pour vous, ma fille. Un vent qui Déracine ceux dont la tête était voisine du ciel, Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts¹, me fait trembler. Je crains qu'il n'emporte ma chère enfant, qu'il ne l'épuise, qu'il ne la dessèche, qu'il ne lui ôte le sommeil, son embonpoint, sa beauté. Toutes ces craintes me font transir, je vous l'avoue, et troublent mon repos. (t. 3, l. 1100, p. 580) 1. Variante des vers de La Fontaine, « Le Chêne et le Roseau », Fables, l, XXII (voir note 3 de la p. 580, p. 1435). 4. Il n'est pas toujours question des propositions d'Euclide pour se casser la tête¹ ; un certain point d'épuisement fait le même effet. Je crains aussi que l'air de Grignan ne vous gourmande et ne vous tourbillonne. Ah ! < que cela est fâcheux ! Je crains déjà que vous ne soyez emmaigririe et dévorée. Ah ! > plutôt à Dieu que < votre air > fût comme celui-ci, qui est parfait ! (t. 3, l. 1102, p. 584) La lettre est du 24 avril 1689. 1. Mme de Sévigné vient d'évoquer les célèbres maux de tête de Pascal. 5. Je pense fort aussi à votre santé, ma chère bonne, à votre tête, à votre air impétueux qui vous mange. Cela

me fait bien du mal. Vous admirez la bonté de vos murailles, et moi j'admire la vôtre de vouloir bien vous exposer à cette violence. Ma bonne, il faut que la santé passe devant tout. Prenez soin de vous ; voyez ce que vous fait votre air, et prenez vos mesures sur ce point, qui est si important. Avez-vous été saignée ? Vous me donnez des raisons, pour y résister, qui me font bien rentrer en moi-même, et cependant, ma bonne, je vous souhaiterais une santé pareille à la mienne ⁴⁶⁶. (t. 3, l. 1103, p. 586) La lettre est du 27 avril 1689. 6. Mais, ma chère bonne, j'ai été proprement voir venir le printemps dans tous les pays où j'ai passé ; il est d'une beauté, il est d'une jeunesse et d'une douceur que je vous souhaite à tous moments, au lieu de vos cruels vents qui vous renversent et qui me font mourir quand j'y pense. Cela vous tue, ma chère enfant. Ah ! que je crains cet air pour votre santé. (t. 3, l. 1105, p. 589) Mme de Sévigné est passée à Chaulnes où elle a connu en trois jours, toutes les beautés du printemps (t. 3, l. 1101, p. 581), à Amiens, à Picquigny (sur la Somme au nord-ouest d'Amiens), à Rouen. Elle écrit de Pont-Audemer, ce 2 mai 1689. 7. Il semble que l'air et la vie de Grignan devraient redonner la santé à Monsieur le Chevalier. Il est entouré de la meilleure compagnie qu'il puisse souhaiter, sans être interrompu de ces cruelles visites, de ces paquets de chenilles, qui lui donnaient la goutte. Point de froid, une bise qui prend le nom d'air natal pour ne le point effrayer. Enfin je ne comprends pas l'opiniâtreté et la noirceur de ses vapeurs de tenir contre tant de bonnes choses. Cependant il les a : cela n'est que trop vrai. (t. 3, l. 1128, p. 643)

Toutes les occurrences de ce corpus se rapportent au mistral, que Mme de Sévigné appelle la *bise*. D'après R. Duchêne, Mme de Sévigné « ignore le terme mistral, pourtant connu dès le XVIe siècle » ⁴⁶⁷. Il ajoute que ce thème n'est apparu que tardivement (dans une lettre du 12 juin 1675 ⁴⁶⁸), et qu'il se développe dans la correspondance en relation avec la maladie de Mme de Grignan. À propos de la force du vent à Grignan, on retiendra cette phrase de Perrin ⁴⁶⁹ : *Le château de Grignan est fort élevé, et par conséquent plus exposé à tous les vents qu'Aix et Salon* ⁴⁷⁰, et le témoignage, un siècle plus tard, de H.-B. de Saussure ⁴⁷¹, qui raconte que *les vitres du côté nord étaient presque toutes brisées* au château de Grignan. On lui expliqua que *c'était la bise qui les cassait, soufflant avec une telle violence qu'elle enlève le gravier de la terrasse et le lance jusqu'au second étage* ⁴⁷².

⁴⁶⁶ . Je simplifie la présentation. Dans le texte, un nouveau paragraphe s'ouvre avec *Ma bonne, il faut que la santé passe devant tout*.

⁴⁶⁷ . Voir note 1 de la p. 482, l. 586, t. 2, p. 1327.

⁴⁶⁸ . T. 1, l. 391, p. 731.

⁴⁶⁹ . Perrin fit paraître le *Recueil des lettres de Mme la marquise de Sévigné à Mme la comtesse de Grignan, sa fille*, 1734-1737, chez N. Simart, puis, en 1754, une nouvelle édition chez Rollin, à Paris.

⁴⁷⁰ . Voir note 1 de la p. 797, l. 726, t. 2, p. 1466.

⁴⁷¹ . Géologue et physicien suisse qui écrit *Voyages dans les Alpes*, 1794 (d'après Littré).

⁴⁷² . Voir note 1 de la p. 482, l. 586, t. 2, p. 1327.

Un certain nombre de citations permettent d'établir une relation entre le mot *air* et l'un des deux mots, *bise* ou *vent*. Cette relation peut prendre diverses formes et orientations :

***l'air de Grignan* → un vent (3) *l'air de Grignan* → cette bise (2) la bise → cet air (1) vos cruels vents → cet air (6) une bise qui prend le nom d'air natal (7)**

En 3, *l'air de Grignan* est repris, dans la proposition qui suit, par le syntagme nominal indéterminé *un vent qui [...]*, qui apporte une spécification en incluant l'air dont il est question dans une classe. Dans les exemples 1, 2 et 6, le contexte présente une succession de deux syntagmes nominaux⁴⁷³ qu'on peut interpréter comme une relation anaphorique, le second syntagme étant introduit par le déterminant démonstratif. L'ordre d'apparition des lexèmes n'est pas le même en 2 d'une part (où le syntagme nominal contenant le mot *air* est premier), et en 1 et 6 d'autre part (où ce syntagme nominal est en seconde position). Voyons l'un et l'autre cas. En 2, la relation anaphorique est probable, même si elle n'a pas un caractère d'absolue nécessité – la présence du démonstratif dans *cette bise* pouvant aussi se justifier dans cette phrase au passé, indépendamment du premier syntagme, par la reprise d'un thème auquel on fait réponse (soit « la bise dont vous m'avez parlé »). La proximité des deux syntagmes et la parenté de sens des lexèmes militent toutefois en faveur de cette relation. Le contexte lexical (*la surprise de l'air de Grignan*), sur lequel je reviendrai, joue un rôle également. Si la lecture anaphorique est retenue, elle conduit, en raison de l'orientation de la relation, à établir la synonymie des deux mots *air* et *bise*. Le mot *bise* en effet ne peut jouer le rôle de terme anaphorisant, que s'il recouvre exactement le signifié du mot *air*. Si le mot *air* signifiait par exemple « élément-climat », il ne serait pas possible de passer, par le biais du démonstratif anaphorique, de l'expression d'un tout à l'une de ses parties (si l'on admet de considérer le vent comme une composante de l'air-climat)⁴⁷⁴. En 1 et 6, la relation anaphorique s'impose plus nettement (il n'y a aucune raison de chercher le terme anaphorisé hors contexte). Mais l'interprétation sémantique peut être discutée, en raison du changement d'orientation de la relation, les mots *bise* et *vents* précédant le mot *air*. Ce dernier pourrait très bien avoir la signification « air-climat » ou « air-temps », dans la mesure où l'anaphore assurerait cette fois l'intégration d'un élément (le vent) au tout dont il fait partie. Cette interprétation n'est pas pertinente en 1, en raison du contexte lexical – les caractéristiques attribuées à l'air (*la froideur de cet air glacé et pointu qui perce les plus robustes*) étant typiquement celles que l'on reconnaît au vent. Elle ne peut être exclue dans le cas de l'autre exemple (6), mais il n'y a pas non plus d'indices qui viennent l'appuyer. Par défaut, je retiendrai la lecture la plus commune, c'est-à-dire celle

⁴⁷³ . La citation 1 pose problème. Entre *la bise* et *cet air* vient s'intercaler le syntagme nominal *ses efforts*, dont l'interprétation est ambiguë. S'agit-il des efforts de la bise, auquel cas ce syntagme offrirait un relais anaphorique, ou de ceux de la *tempête* figurée (de dépenses) qui *bat* aussi le château ? La proximité des deux syntagmes *cette autre tempête* → *ses efforts*, l'importance des problèmes financiers (il me semble que les dépenses mettent plus en péril la fortune des Grignan que la bise ne risque de mettre à bas le château), l'opposition entre la force divine requise (probablement) pour sauver les finances, et la faiblesse de Mme de Grignan (devant l'élément déchaîné), vont plutôt dans le sens de la seconde interprétation.

⁴⁷⁴ . On peut rapprocher cette contrainte de celle que présentent les anaphores hypo / hyperonymiques du type : Michel a adopté un chat linguiste. L'animal ronronne dans toutes les langues (G. Kleiber, 1993, p. 41) dans lesquelles on doit aller de l'hyponyme à l'hyperonyme. Mais il s'agit ici d'une relation d'inclusion des signifiés.

qui interprète le terme anaphorisant comme une reprise synonymique de l'anaphorisé.

La citation 7 est un peu à part. La relation de synonymie entre les deux mots *bise* et *air* est formulée explicitement, et de façon métalinguistique, puisqu'il est dit que la bise *prend le nom d'air natal*. Mais cette équivalence se donne plutôt comme un jeu de mots. On a vu en effet que, dans l'expression *air natal*, le mot *air* a la signification « air-climat ». Cette signification ne peut être retenue ici. Tout en utilisant l'expression, Mme de Sévigné joue librement sur les deux éléments qui la composent. La bise peut être dite *air natal*, parce que le mot *air* peut avoir le sens de « vent », mais, par le truchement de l'expression, on dit qu'il s'agit d'un vent en relation privilégiée avec la personne concernée, puisqu'il caractérise l'air-climat du lieu où elle est née. L'effet comique de cet emploi résulte du fait qu'une lecture littérale donne à entendre que le chevalier de Grignan est en quelque sorte « né dans le vent ».

Les citations 4 et 5 ne présentent pas d'enchaînement donnant lieu à une lecture anaphorique. C'est le contexte lexical qui est déterminant, avec les verbes *gourmander* et *tourbillonner* en 4, et dans le cas de 5, le syntagme *votre air impétueux qui vous mange*, l'évocation des *murailles* du château, de la *violence*. La citation 5 propose, à quelques lignes d'intervalle⁴⁷⁵, la reprise du même syntagme *votre air*. Faute d'indication contraire, et tout en reconnaissant qu'une autre interprétation (« air-climat », par exemple) n'est pas impossible, on retiendra la lecture la plus simple, selon laquelle la seconde occurrence reproduit la forme et la signification du premier syntagme. Dans la citation 4, il est intéressant d'observer comment on passe de l'air-vent de la première occurrence (*l'air de Grignan*) à l'air-climat, dans *Ah ! plutôt à Dieu que votre air fût comme celui-ci, qui est parfait !* Dans cette exclamation, Mme de Sévigné établit une comparaison entre l'air de Grignan (*votre air*) et l'air de Chaulnes (*celui-ci*), où elle se trouve. Rien n'autorise à penser qu'il s'agit de comparer les vents de ces deux régions. De plus, l'on ne voit guère ce qu'il faudrait entendre par un vent *parfait* ! On retrouve ici le type d'énoncé général à valeur évaluative (l'air d'ici est parfait) caractéristique de l'emploi du mot *air* dans le sens d'« élément-climat ». C'est cette signification qu'on reconnaît dans les deux occurrences de cette dernière phrase. Il n'empêche qu'une relation s'établit entre la première occurrence *l'air de Grignan* et ces deux dernières. C'est parce que l'air-vent est une composante, une caractéristique de l'air-climat de Grignan que Mme de Sévigné fait succéder aux craintes qu'elle exprime relativement à l'un le souhait de voir l'autre autrement qu'il n'est, c'est-à-dire parfait !

Une fois la signification du mot *air* établie à partir de ces relations synonymiques, il nous faut voir de plus près les coordonnées spatio-temporelles qui sont propres à cette nouvelle acception. Dans notre corpus, l'air-vent est toujours lié à un lieu, et ce lieu est Grignan. Les modalités de rattachement du mot *air* et de ses synonymes à ce lieu sont diverses. Je rappelle les occurrences en ne prenant en compte, dans les contextes qui présentent un enchaînement anaphorique, que le premier syntagme nominal, qui initie la relation de l'air et du lieu :

Ah ! que je crains vos nuits et la surprise de l'air de Grignan ! (2) L'air de Grignan

⁴⁷⁵ . On ne peut tenir compte des sauts de paragraphe qui ont été remodelés *selon la logique des idées* (t. 1, p. 826) par l'éditeur, qui ajoute que *Mme de Sévigné écrivait presque tout à la suite*.

me fait peur pour vous, ma fille. (3) Je crains aussi que l'air de Grignan ne vous gourmande et ne vous tourbillonne. (4) votre air impétueux / votre air (5) vos cruels vents (6) Vous avez fort envie d'aller à Grignan [...] ; vous trouverez encore la bise en furie. (1)

Trois constructions se présentent :

- le syntagme nominal du type *l'air de* + nom de lieu : *l'air de Grignan* (2, 3, 4)⁴⁷⁶ ;
- le syntagme nominal du type déterminant + nom : *la bise* (1) ;
- le syntagme nominal du type déterminant possessif + *air* : *votre air* (5), *vos cruels vents* (6).

Ces constructions ne sont pas nouvelles. La première (*l'air de Grignan*) est typique de la signification « air-climat ». La seconde (*la bise*) rappelle ce que j'ai appelé la localisation libre caractéristique de la signification « air-temps », puisque la proposition qui précède celle dans laquelle se trouve le syntagme nominal *la bise*, contient un complément du type à + nom de lieu (*Vous avez fort envie d'aller à Grignan*). La citation 7 me semble présenter d'ailleurs une variante de cette construction, avec la phrase nominale :

Point de froid, une bise qui prend le nom d'*air natal* pour ne le point effrayer.

qui prend appui sur une localisation implicite. Cette localisation apparaît sous une forme figée dans le présentatif *il y a*, si l'on donne à cet énoncé une paraphrase verbale du type « il n'y a point de froid, il y a une bise [...] ». Quant au syntagme nominal du type *votre air*, nous l'avons rencontré dans les corpus relatifs à ces deux significations. Ce qui est intéressant dans ce corpus, c'est la coexistence des deux premières constructions, qui montre que la relation de l'air-vent et du lieu peut être envisagée soit dans le cadre d'une localisation fermée (le vent s'attache au lieu qu'il caractérise), soit dans le cadre d'une localisation libre (il se trouve simplement en ce lieu). Cette identité de constructions est aussi source d'ambiguïtés, dans des contextes qui ne fournissent pas par ailleurs suffisamment d'indices pour justifier le choix d'une interprétation.

J'ai retenu en particulier deux citations, étudiées précédemment dans le cadre de la signification « air-climat » (citation 16, p. 447 et citation 18, p. 448), et qui pourraient aussi bien être reclassées ici :

8. Mais cette colique, mon pauvre Monsieur, me donne bien de l'inquiétude. Cela vient d'une âcreté de sang qui cause tous ses maux, et quand je pense combien elle se soucie peu de l'apaiser, de le rafraîchir, et qu'elle va trouver l'air de Grignan, je vous assure qu'il s'en faut bien que je ne sois en repos. (t. 2, l. 692, p. 684) 9. Ah ! ma très chère bonne, vous avez bien mal à votre pauvre poitrine ; l'air de Salon vous a redonné cette douleur et cette pesanteur au côté gauche, qui nous donne tant d'inquiétude. (t. 2, l. 723, p. 784)

Dans la citation 8, l'interprétation d'« air-vent » peut prendre appui sur la collocation verbale, qui est la même qu'en 1, avec le mot *bise* (*vous trouverez encore la bise en furie*). En 9, on peut faire intervenir le contexte de la page, qui, après des considérations relatives à la santé de Mme de Grignan (les veines, les artères, le poumon, le lait !),

développe, dans le paragraphe suivant, le thème du vent en ces termes :

⁴⁷⁶ . On trouve dans d'autres contextes *la bise de Grignan*, par exemple dans le t. 2, l. 689, p. 679 (*tout cela vous achemine à la bise de Grignan*), et j'ai d'ailleurs vu, dans les mêmes éditions, que *la bise de Grignan* est aussi employé dans le t. 2, l. 723, p. 784 (*l'air de Salon vous a redonné cette douleur et cette pesanteur au côté gauche, qui nous donne tant d'inquiétude*).

Mais quel malheur d'être blessée de deux vents qui sont si souvent dans le monde, et surtout en Provence ! (t. 2, l. 723, p. 784)

dans lesquelles le groupe *cette bise et ce vent du midi* pourrait bien être la reprise de *l'air de Salon*.

Passons à la dimension temporelle, qu'il n'est pas sans intérêt de mettre en correspondance avec les constructions relatives à l'espace. Je relève d'abord les contextes du syntagme nominal *l'air de Grignan* :

Ah ! que je crains vos nuits, et la surprise de l'air de Grignan ! (2) L'air de Grignan me fait peur pour vous, ma fille. Un vent qui déracine [...] me fait trembler. Je crains qu'il n'emporte ma chère enfant, qu'il ne l'épuise, qu'il ne la dessèche, qu'il ne lui ôte le sommeil, son embonpoint, sa beauté. (3) Je crains aussi que l'air de Grignan ne vous gourmande et ne vous tourbillonne. (4)

L'air-vent est vu dans sa permanence, à travers le sentiment de crainte qu'éprouve, de façon continue, Mme de Sévigné, et qu'elle exprime dans chacune de ses phrases. Même quand l'action de l'air est ponctuelle (*surprise* en 2), elle est envisagée dans ses effets à long terme. Quand elle se répète (*gourmande et tourbillonne* en 4), c'est dans une durée étendue, coextensive à la présence de Mme de Grignan à Grignan. En 3, les méfaits du vent s'inscrivent, eux aussi, dans la durée. L'emploi du syntagme nominal *l'air de Grignan* correspond donc plutôt à l'expression de la continuité dans le temps, ce qui paraît conforme à sa vocation première.

Voyons le syntagme simple de la citation 1, et ce que j'ai considéré comme une variante en 7 :

Vous avez fort envie d'aller à Grignan [...] ; vous trouverez encore la bise en furie. Elle renverse vos balustres ; elle en veut à votre château. Sera-t-elle plus forte que cette autre tempête qui le bat depuis si longtemps ? [...] je ne sais si vous soutiendrez, vous, ma fille, la froideur de cet air glacé et pointu, qui perce les plus robustes. (1) Il est entouré de la meilleure compagnie qu'il puisse souhaiter [...] Point de froid, une bise qui prend le nom d'air natal pour ne le point effrayer. (7)

Dans la citation 1, le premier verbe au futur (*vous trouverez*) exprime la rencontre ponctuelle de Mme de Grignan avec *la bise*, à son arrivée à Grignan. Les verbes qui suivent décrivent un événement qui s'est déjà produit (*elle renverse vos balustres, elle en veut à votre château*), mais que Mme de Sévigné, par l'emploi expressif du présent, donne à voir à sa fille comme si celle-ci y était. On revient au futur avec la phrase *sera-t-elle plus forte [...]*, qui s'interroge sur le triomphe possible de cette *bise / tempête*, dont la force est opposée à la faiblesse de Mme de Grignan (*je ne sais si vous soutiendrez*). Mais le contexte de cette dernière phrase n'est plus le même. Le syntagme nominal *la bise* cède la place à son relais anaphorique *cet air glacé et pointu*, et avec le futur *soutiendrez*, s'ouvre une durée indéterminée qui rompt avec la perspective événementielle adoptée jusque-là. Quant à la relative au présent *qui perce les plus robustes*, elle clôt l'aventure sur un énoncé à valeur générale. Les temps verbaux sont donc divers et variables dans ce passage. Mais on observera que la présence du syntagme nominal *la bise* (y compris sous sa forme cliticisée) coïncide avec l'emploi de verbes qui traduisent plutôt des actions ponctuelles, des événements. Dans la citation 7, la phrase nominale *point de froid, une bise [...]* nous fixe dans un présent que le contexte

présente comme une durée indéterminée (*Il est entouré [...]*). Mais cette durée reste à proximité du moment présent, et ne s'étend pas dans le temps. Elle correspond plus à une situation vécue qu'elle n'exprime une continuité, une permanence. Là encore, on retrouve une vision, sinon ponctuelle, du moins plus resserrée du temps.

On retrouve, avec le syntagme nominal du type *votre air / vos vents*, une vue plus ample des choses :

Je pense fort aussi [...] à votre air impétueux qui vous mange [...] voyez ce que vous fait votre air [...] (5) [...] il [le printemps] est d'une jeunesse et d'une douceur que je vous souhaite à tous moments, au lieu de vos cruels vents qui vous renversent et qui me font mourir quand j'y pense [...] Ah ! que je crains cet air pour votre santé. (6)

L'action du vent est posée dans une quasi-permanence (*vous mange, ce que vous fait votre air, vous renversent*), qui n'exclut pas la répétition. Il fait aussi l'objet de craintes durables (*me font mourir, je crains*).

À partir de ce corpus, il est possible d'établir une corrélation entre l'expression de l'espace et celle du temps. Le syntagme nominal (fermé) du type *l'air de Grignan* qui attache l'air-vent de manière fixe à un lieu semble s'intégrer dans des contextes qui favorisent une représentation du temps fixe elle aussi (favorisant les valeurs de durée, de permanence). À l'inverse, la construction (ouverte) du type [*à Grignan*] *l'air*, qui libère l'air-vent de l'indication de lieu, semble préférer le temps événementiel, le temps qui bouge. Cette distinction reproduit celle qu'on avait cru déceler entre l'air-climat permanent (correspondant à des emplois du mot *air* en syntagme fermé) et l'air-temps à durée plus limitée (en relation avec la construction libre du mot *air*). Quant au syntagme nominal du type *votre air*, on a vu précédemment qu'il était plutôt du côté de la signification « air-climat » et donc de la valeur de permanence (ses emplois relatifs à la signification « air-temps » étant davantage marqués stylistiquement). Or on le retrouve ici, avec la signification « air-vent », dans des contextes temporels qui traduisent cette même valeur.

Trois citations prêtent à discussion. Dans la citation 2 :

Ah ! que je crains vos nuits, et la surprise de l'air de Grignan ! Que cette bise qui vous a tant fait avaler de poudre a été désobligeante et incivile !

on voit que le syntagme *cette bise*, en reprise de *l'air de Grignan*, est sujet d'un syntagme verbal au passé composé qui fait référence à une action ponctuelle. Rappelons toutefois que la lecture anaphorique (*l'air de Grignan* → *cette bise*) nous a paru plus probable que certaine. Si l'on renonce à cette lecture, le syntagme nominal *cette bise* retrouve une liberté beaucoup plus en harmonie avec le temps verbal. Voyons les citations 8 et 9, que nous avons rajoutées à notre corpus. La première contient un futur proche (*elle va trouver l'air de Grignan*), déjà commenté dans la précédente interprétation, qui ne contrevient pas à la valeur de permanence. Quant à la forme de passé composé de 9 (*a redonné*), elle implique, on l'a vu aussi, la permanence des effets de cette action passée. Je ne tirerai pas pour autant de conclusions définitives de ces analyses, qui reposent sur des considérations parfois ténues (rien n'est plus délicat que d'interpréter correctement les valeurs de temps) et qui se contentent de dégager des orientations et non des règles.

Voyons maintenant de plus près l'environnement lexical de ce mot, et des synonymes *bise* et *vent*.

Je relève d'abord les qualifications :

la froideur de cet air glacé et pointu (1) votre air impétueux (5) Sera-t-elle [la bise] plus forte que cette autre tempête qui le bat depuis si longtemps ? (1) la bise en furie (1) vos cruels vents (6) Que cette bise qui vous a tant fait avaler de poudre a été désobligeante et incivile ! (2)

On ne s'étonnera pas de trouver des mots qui soulignent le trait dominant de la signification « air-vent », qui est le mouvement, ainsi que les traits qui peuvent y être associés : la force, la rapidité, la violence. Ainsi l'adjectif *forte* s'applique à la bise, comparée à la tempête financière métaphorique (1). Avec l'adjectif *impétueux* (5) :

Impétueux : qui se meut d'un mouvement rapide et violent⁴⁷⁷

on fait en quelque sorte « le plein » des traits les plus typiques du vent (mouvement, rapidité, violence). On retrouve ces traits dans l'assimilation hyperbolique qui est faite en 1 de la bise avec la *tempête*. La *violence* est reprise en 5, pour qualifier l'action de cet air impétueux (*toute cette violence*). Dans la citation 1, on trouve d'autres qualifications, liées à la sensation. Il s'agit de la température (*froidueur, glacé*), et d'une perception tactile rendue métaphoriquement par l'adjectif *pointu*⁴⁷⁸. Les formes adjectivales qui se rapportent aux mots *bise* et *vents* en 1 et 6 sont elles aussi métaphoriques. Elles reprennent sous forme de caractéristiques morales ou psychologiques les traits contenus dans la définition d'*impétueux* : la violence (*cruels*), le mouvement rapide et violent (*en furie*). Notons qu'on retrouve aussi ces traits dans la métaphore de la *tempête* en 1. Toutes ces qualifications relèvent d'un registre dysphorique : elles traduisent une agression, ou, du moins, une sensation désagréable. Les adjectifs de la phrase 2 contiennent des métaphores sociales (*désobligeante, incivile*) qui renvoient à une situation un peu particulière. Il s'agit moins ici d'exprimer les qualités de la bise en tant que telles, que l'action occasionnelle qu'elle exerce, en projetant la poussière (qu'entraînent les travaux de construction) sur les personnes présentes, et en particulier sur Mme de Grignan qui revient de Paris. Cette action néfaste est présentée comme une attitude impolie vis-à-vis de Mme de Grignan. La personnification se teinte sans doute ici d'une pointe d'humour (qui n'abolit pas l'inquiétude).

L'action du vent, à travers nos trois synonymes, est abondamment dé-crite. Elle touche aussi bien les êtres que les choses et certains éléments naturels. Voyons ces derniers d'abord :

- Le vent (ou la bise) est l'agent de l'action

Elle [la bise] renverse vos balustres (1) elle [la bise] en veut à votre château (1) Un vent qui Déracine ceux dont la tête était voisine du ciel, Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts (3)

⁴⁷⁷ . Littré donne la présente citation en illustration de cette signification. Cet adjectif peut se rapporter à des personnes, y compris dans son sens physique.

⁴⁷⁸ . Pointu : qui pique comme fait une pointe. Là encore, Littré retient la présente citation de Mme de Sévigné. Même si la métaphore est parfaitement lisible de nos jours, il est à signaler que le *Nouveau Petit Robert* ne propose pas d'association du type un vent *pointu* (mais plutôt *vent cinglant, bise mordante*).

La bise démolit (1) certains aménagements du château de Grignan (*elle renverse les balustres*), ce qui témoigne de la *furie* dont il a été précédemment question. La métaphore psychologique se poursuit d'ailleurs en 1 avec la locution verbale *en vouloir à (quelqu'un)*. On est toutefois rassuré d'apprendre qu'elle ne met pas à bas les murs du château, dont Mme de Grignan admire la bonne tenue (*Vous admirez la bonté de vos murailles*). À travers la citation (dont l'inexactitude n'altère pas le contenu) de La Fontaine (3), c'est encore la violence de *l'air de Grignan*, capable comme dans la fable de déraciner un chêne, qui est mise en cause. On notera que, dans ce contexte de grande violence, où le vent s'en prend à des substances résistantes, ce sont plutôt les termes spécifiques, *bise* et *vent*, plus « forts » sémantiquement, qui apparaissent.

Au tour des pauvres humains maintenant :

- L'air (la bise, ou le vent) est l'agent de l'action

voyez ce que vous fait votre air (5) la surprise de l'air de Grignan (2) votre air impétueux qui vous mange (5) [cet air] qui perce les plus robustes (1) Je crains aussi que l'air de Grignan ne vous gourmande et ne vous tourbillonne. (4) vos cruels vents qui vous renversent (6) Cela vous tue, ma chère enfant. (6) Je crains qu'il [le vent] n'emporte ma chère enfant, qu'il ne l'épuise, qu'il ne la dessèche, qu'il ne lui ôte le sommeil, son embonpoint, sa beauté. (3) cette bise qui vous a tant fait avaler de poudre (2) Ce n'était pas ainsi qu'il fallait vous recevoir. (2)

- La personne est le siège d'une action

je ne sais si vous soutiendrez, vous, ma fille, la froideur de cet air glacé et pointu, qui perce les plus robustes (1)

- La personne est le siège d'un état

Je crains déjà que vous ne soyez emmaigrie et dévorée. (4)

C'est l'action du vent qui est dominante. Si l'on excepte l'archilixème *faire* (en 5), les autres verbes précisent et décrivent les effets du vent. Certains mots traduisent la force, la brutalité du contact avec le vent. En 2, *la surprise de l'air de Grignan* :

Surprise : 1. Action par laquelle on prend ou l'on est pris à l'improviste. 2. Action par laquelle on attaque à l'improviste.

exprime la soudaineté avec laquelle le vent saisit la personne alors qu'elle ne s'y attend pas. Littré rattache notre citation à la première définition, mais rien n'interdit de voir dans cet emploi du mot *surprise* une métaphore militaire. Le vent peut aussi *renverser* les personnes (6) comme il renversait les balustres du château – ce qui témoigne de sa violence (ou de sa « cruauté »). Il ne se prive pas non plus de les secouer vivement, de les rudoyer, à la manière de l'homme qui *gourmande* un cheval, ou comme un tourbillon qui vous agite ⁴⁷⁹ (4). Plus profondément, cet air froid et piquant (la bise est encore *en furie* au mois de mars) pénètre dans le corps en blessant comme une pointe : *il perce les plus robustes* (1). En face de lui, il ne trouve qu'une faible résistance. On notera que le

⁴⁷⁹ . Gourmander un cheval : le manier durement de la main. Tourbillonner [transitif direct] : agiter comme ferait un tourbillon. Littré illustre la définition qu'il donne de ces deux verbes par la citation (4) de Mme de Sévigné.

seul verbe qui met la personne en position d'agent le fait dans un contexte négatif (*je ne sais si vous soutiendrez* en 1). Il convient d'ajouter, si l'on retient la citation 9, que l'air-vent de Salon ravive le mal de poitrine de la comtesse (*l'air de Salon vous a redonné cette douleur et cette pesanteur au côté gauche, qui nous donne tant d'inquiétude*). Mais surtout le vent consume les forces de la personne. Il la *mange* (5) comme le ferait une maladie :

Manger : consumer le corps en parlant des maladies. Les écrouelles mangent cet enfant. Un ulcère lui mange la jambe. Il se dit de l'air qui agit défavorablement sur la santé⁴⁸⁰ .

Il la fait dépérir. C'est le trait de sécheresse qu'on reconnaît en 3 dans les verbes *dessécher* et *épuiser* – ce dernier ayant une signification plus physique que de nos jours :

Épuiser : 1. Mettre à sec. Épuiser une source, une fontaine. 2. Il se dit aussi du sang et de tout ce qui contribue à entretenir les forces du corps.

Il l'amaigrit : *il lui ôte son embonpoint* (3). Et avec l'embonpoint, la *beauté* qui lui est liée, et aussi le sommeil, facteur important de santé, comme on l'a vu. Le thème de la maigreur est repris dans une autre structure (la personne étant le siège d'un état) en 4, où Mme de Grignan est présentée comme *emmaigrie et dévorée*. Cet amaigrissement est imputable implicitement à la violence de *l'air de Grignan* qui, on l'a vu, la *gourmande* et la *tourbillonne*, alors qu'elle est déjà dans un état d'*épuisement*. C'est la mort qui se profile au terme de ce parcours. Mme de Sévigné craint que le vent *n'emporte*⁴⁸¹ sa *chère enfant* (3). La violence qu'exercent contre elle ces vents *cruels* qui la *renversent* (6) peut la conduire à l'extrémité (*cela vous tue*). On retrouve dans ce corpus les mêmes thèmes (le dépérissement et la mort) que lors de l'étude de l'air-climat de Grignan. Les lexèmes utilisés sont identiques (*dessécher, dévorer*) ou proches (*manger, épuiser*). Ce qui tend à montrer que la bise est un facteur climatique dominant, et que l'action de l'air-climat lui est en grande partie imputable.

Je mets à part l'action de la bise, liée, on l'a vu, aux travaux en cours, qui *a tant fait avaler de poudre* à Mme de Grignan (2), mais je note qu'il y a là encore de la sécheresse dans l'air, en quelque sorte. Ce faisant, la dite bise personnifiée en hôtesse a mal reçu Mme de Grignan à son retour (*Ce n'était pas ainsi qu'il fallait vous recevoir*), ce qui conforte les accusations d'impolitesse précédemment portées contre elle...

On notera l'étonnant radoucissement de la bise, qui, dans la citation 7, fait partie des *bonnes choses* qui *devraient redonner la santé* au chevalier de Grignan. Il est vrai qu'on est au mois de juillet (*point de froid*), et que, surtout, la personne en cause n'est plus la fille de Mme de Sévigné, mais le chevalier de Grignan, de retour sur son lieu de naissance. Les effets escomptés ne sont point là, et les *vapeurs* du malheureux persistent : ce sont donc elles qui sont condamnées pour leur perfide obstination !

Si l'on met entre parenthèses cette clémence inattendue, c'est la violence du vent qui est dominante dans ce corpus. La personne est mise au contact de cette violence, et doit

⁴⁸⁰ . Littré fait suivre cette remarque de la présente citation.

⁴⁸¹ . Que j'interprète selon la définition suivante de Littré : Emporter : causer la mort. Autrefois les famines emportaient des générations entières. Cette maladie l'emportera.

faire effort pour résister, comme le montrent les verbes suivants :

vous trouverez encore la bise en furie (1) moi j'admire la vôtre [bonté] de vouloir bien vous exposer à cette violence (5) je ne sais si vous soutiendrez, vous, ma fille, la froideur de cet air glacé et pointu, qui perce les plus robustes (1) voyez ce que vous fait votre air, et prenez vos mesures sur ce point, qui est si important (5)

Trouver exprime le simple contact, tandis que *s'exposer* à traduit la mise en danger de soi-même. Mme de Sévigné doute que sa fille soit en état de résister à cette force contraire (*je ne sais si vous soutiendrez*). Elle lui conseille de réfléchir (*voyez*) et d'agir (*prenez vos mesures*).

Est-ce parce que le mouvement et la violence du vent ne peuvent qu'occuper le devant de la scène ? L'action du vent n'est que rarement mise en conjonction ou en opposition avec d'autres facteurs. Une coordination retient notre attention :

Ah ! que je crains vos nuits, et la surprise de l'air de Grignan ! (2)

Les *nuits* sont métonymiques du manque de sommeil de Mme de Grignan, lié aux inquiétudes qu'elle a quant au sort de son fils, présent au siège de Philisbourg⁴⁸². Ce thème revient régulièrement dans le courrier qui couvre cette période. Mme de Sévigné fait allusion aux mauvaises nuits de sa fille dans une lettre antérieure (20 octobre 1688) à celle de notre corpus (qui date du 1^{er} novembre) :

Votre jeunesse et votre santé résistent < -elles > toujours à vos dragons, à vos pensées, à vos cruelles nuits ? (t. 3, l. 1012, p. 373)

et elle y reviendra dans une lettre du 10 novembre alors que la nouvelle de l'heureuse issue de ce combat est parvenue à sa fille :

Mandez-moi sincèrement votre état, et si avec tant d'inquiétudes et de mauvaises nuits, vous n'êtes pas fort emmaigrée. (t. 3, l. 1022, p. 393)

Cette nouvelle, c'est Mme de Sévigné qui l'annonce à sa fille (*Philisbourg est pris*), dans un additif à sa lettre du 1^{er} novembre, qu'elle termine ainsi :

Ma fille, dormez donc, mais dormez sur notre parole. Si vous êtes avide de désespoirs, comme nous le disions autrefois, cherchez-en d'autres, car Dieu vous a conservé votre cher enfant. (t. 3, l. 1017, p. 384)

Parmi les remèdes, la *saignée* apparaît comme une mesure à prendre par rapport à la violence de l'air de Grignan (5). Quant à l'environnement favorable du chevalier de Grignan (en 7), nous avons déjà eu l'occasion d'en parler.

Il serait étonnant qu'un élément aussi déchaîné que l'air-vent ne suscite pas des passions contraires... La subjectivité est très présente dans ce corpus, en particulier dans sa composante émotionnelle :

Ah ! que cela [l'action de l'air] est fâcheux⁴⁸³ ! (4) Ah ! que je crains vos nuits, et la surprise de l'air de Grignan ! (2) Je crains déjà que vous ne soyez emmaigrée et dévorée. (4) Ah ! que je crains cet air pour votre santé. (6) Je crains qu'il [le vent]

⁴⁸² . Rappelons que les troupes s'étaient mises en mouvement le 30 septembre (voir note 3 de la p. 360, l. 1004 (de Bussy-Rabutin), t. 3, p. 1321.

⁴⁸³ . *Fâcheux* : qui cause du chagrin.

n'emporte ma chère enfant, qu'il ne l'épuise, qu'il ne la dessèche, qu'il ne lui ôte le sommeil, son embonpoint, sa beauté. (3) L'air de Grignan me fait peur pour vous, ma fille. (3) Un vent qui Déracine ceux dont la tête était voisine du ciel, Et dont les pieds touchaient à l'empire des morts, me fait trembler. (3)

S'il est fait mention du déplaisir (premier exemple), c'est la peur qui domine (*craindre, faire peur, faire trembler*), et qui s'exprime même quand la bise se veut rassurante :

Point de froid, une bise qui prend le nom d'air natal pour ne le point effrayer. (7)

On notera qu'elle peut conduire à des manifestations quasi physiques. Si *trembler* est métaphorique, le verbe *transir* :

Transir : 1. Pénétrer et engourdir de froid ; 2. Il se dit de l'effet que produit la crainte, l'affliction, et même le respect et l'admiration.

employé dans la citation 3 :

Toutes ces craintes me font transir, je vous l'avoue, et troublent mon repos. (3)

traduit la pénétration de la peur (comme mimétique du vent !) dans le corps.

L'émotion se manifeste aussi par la tournure exclamative. On ajoutera aux exemples ci-dessus la phrase suivante :

Que cette bise qui vous a tant fait avaler de poudre a été désobligeante et incivile ! (2)

Quand on a à faire à l'activité de l'esprit :

Je pense fort aussi à votre santé, ma chère bonne, à votre tête, à votre air impétueux qui vous mange. (5) vos cruels vents qui vous renversent et qui me font mourir quand j'y pense (6) je ne sais si vous soutiendrez, vous, ma fille, la froideur de cet air glacé et pointu, qui perce les plus robustes (1) voyez ce que vous fait votre air, et prenez vos mesures sur ce point, qui est si important (5)

il s'agit de la simple représentation (*penser* en 5 et 6), du doute (1), et éventuellement de l'évaluation, du jugement (*voyez* en 5).

Il n'y a pas de verbes appartenant au champ de la parole. On relève une phrase interrogative :

Sera-t-elle [la bise] plus forte que cette autre tempête qui le bat depuis si longtemps ? (1)

Quelques structures enchâssées figurent dans ce corpus. Les deux suivantes :

Je pense fort aussi à votre santé, ma chère bonne, à votre tête, à votre air impétueux qui vous mange. Cela me fait bien du mal. (5) vos cruels vents qui vous renversent et qui me font mourir quand j'y pense (6) quand je pense combien elle se soucie peu de l'apaiser, de le rafraîchir, et qu'elle va trouver l'air de Grignan, je vous assure qu'il s'en faut bien que je ne sois en repos (8)

sont du type :

· représentation (A¹) → affectivité (A¹)

et montrent quela représentation (*je pense, quand j'y pense*) est source d'inquiétude (*que je ne sois en repos*), de souffrance (*cela me fait bien du mal*), et peut même être (hyperboliquement) mortelle (*me font mourir*).

L'ordre appelle au jugement (puis à l'action qui en découle), selon le schéma :

· jugement (A¹) → ordre (A²)

voyez ce que vous fait votre air (5)

L'air-vent est avant tout source de peur et de souffrance morale. La prégnance de l'affectivité entraîne la quasi-disparition des champs de l'activité de l'esprit et du langage. On notera d'ailleurs que les énoncés à visée évaluative, tels que ceux qu'on a pu rencontrer dans le corpus relatif à l'air-climat (*l'air est bon, l'air est mauvais, contraire*), sont absents de ce corpus⁴⁸⁴.

La peur gagne aussi le contexte de ces citations, et elle a pour thème principal la santé, en relation avec les effets du vent :

Mais cette colique, mon pauvre Monsieur, me donne bien de l'inquiétude. (8)
l'airde Salon vous a redonné cette douleur et cette pesanteur au côté gauche, qui nous donne tant d'inquiétude (9) Je vous avoue que je tremble pour votre santé.
(2) je vous dirai que je suis en peine de vous, de votre santé, de votre mal de tête
(3)

La place du raisonnement, qui oppose Mme de Sévigné et sa fille par rapport à la saignée en 5 (*vous me donnez des raisons, pour y résister, qui me font bien rentrer en moi-même*), et du jugement, ironiquement formulé en 5 (*j'admire la vôtre [bonté] de vouloir bien vous exposer à cette violence*), est, là encore, réduite. Si la parole de la fille est donnée comme absente (*Vous ne me parlez point de votre santé* en 2), celle de la mère met de nouveau en avant la peur et la souffrance (*Je vous avoue que je tremble pour votre santé* en 2, *je vous dirai que je suis en peine de vous* en 3⁴⁸⁵). Elle n'en est pas moins prescriptive (*il faut que la santé passe avant tout, prenez soin de vous, prenez vos mesures* en 5), et questionne non sans autorité (*Avez-vous été saignée ?*) – comme si ces commandements pouvaient constituer le dernier rempart contre les assauts du vent...

L'étude des significations d'« air-climat », « air-temps », « air-atmosphère » et « air-vent » dans ce corpus tend à montrer que la représentation qu'on se fait de l'air au XVII^e siècle est massivement pénétrée par les phénomènes atmosphériques. Tout en restant cet élément, cette substance qui nous environne, l'air est aussi un état de l'atmosphère. Selon que cet état est envisagé dans ses caractères constants, périodiques ou qu'il se trouve lié à une situation particulière, le mot *air* prend les significations « air-climat », « air-temps » et « air-atmosphère ». S'il est vrai que l'air-vent se caractérise par le mouvement, il ne se réduit pas à de l'air en mouvement, comme dans notre conception moderne. C'est un phénomène atmosphérique, une composante importante de l'air-climat, qui participe de la même action et des mêmes effets.

Dans tous les cas, l'air est rapporté à la santé de la personne, et constitue un agent particulièrement actif, qui, en interaction avec le tempérament de la personne et ses conditions de vie, peut contribuer à sa guérison ou mettre son existence en péril...

⁴⁸⁴ . Sauf peut-être à travers les métaphores de personnification *désobligeante* et *incivile* (2).

⁴⁸⁵ . On retrouve là des structures enchâssées du type *affectivité* (A¹) → *parole* (A¹).

III – AIR-VECTEUR DE MALADIES

Si l'air s'approprie en quelque sorte les phénomènes atmosphériques naturels, il n'est pas indifférent aux humains qu'il environne, dont il reçoit et transmet les maladies. En tant que tel, il peut être considéré comme élément-vecteur.

J'ai relevé les occurrences suivantes :

Tome 1 : 1671-1672

1. J'en [de l'ennui] ai beaucoup plus encore de votre santé. Votre voyage de Marseille me trouble ; l'air de la petite vérole et le bruit des canons me donnent une inquiétude qui n'est que trop juste. (t. 1, l. 163, p. 249) La lettre est du 8 mai 1671. Mme de Grignan et son mari sont à Marseille depuis le 24 avril. La comtesse est enceinte de Louis-Provence, qui naîtra le 17 novembre 1671. Le bruit des canons fait allusion aux salves destinées à saluer l'arrivée de la comtesse.

2. Je vous plains de quitter Grignan. Vous y êtes en bonne compagnie ; c'est une belle maison, une belle vue, un bel air. Vous allez dans une petite ville étouffée, où peut-être il y aura des maladies et du mauvais air, cela me déplaît. (t. 1, l. 202, p. 348) La lettre est du 20 septembre 1671. M. et Mme de Grignan s'apprêtent à partir à Lambesc, où devait se tenir l'assemblée des communautés de Provence que M. de Grignan allait présider, comme chaque année (voir note 5 de la p. 348, p. 1166).

3. Je me trouve très bien ici, et je pousserai l'air de la petite vérole fort loin. Cette grande maison, où je ne trouve que Mme de Bonneuil, au lieu de vous, ne me donne nulle envie d'y retourner. (t. 1, l. 230, p. 406) La lettre est du 30 décembre 1671. Mme de Sévigné se trouve chez les Coulanges, rue du Parc Royal, n'ayant pu demeurer dans son logis de Thorigny (cette grande maison) où le fils de sa sous-locataire, Mme de Bonneuil (qui habite l'appartement de Mme de Grignan au-dessous de chez elle), a la petite vérole (voir note 4 de la p. 393, l. 227, t. 1, p. 1197).

4. Le nom de Monsieur d'Uzès est plein de mauvais air présentement, cela nous désespère. (t. 1, l. 244, p. 434) La lettre est du 10 février 1672. Jacques Adhémar de Monteil de Grignan, évêque d'Uzès, est l'oncle du comte de Grignan. Charles-Philippe, chevalier de Grignan, frère du comte, avec lequel il habitait, vient de mourir de la petite vérole, le 6 février, à l'âge de 30 ans⁴⁸⁶.

5. Je ne suis point sans inquiétude de vous savoir à Aix, avec tant d'air de petite vérole. Au moins évitez les lieux publics, et les presses ; c'est un horrible mal que celui-là. (t. 1, l. 246, p. 441) La lettre est du 17 février 1672. Mme de Grignan a quitté Lambesc, où elle a laissé son fils (voir la lettre du 10 février 1672, t. 1, l. 244, p. 435), pour Aix.

6. Vous êtes donc à Sainte-Marie, ne voulant pas laisser échapper un moment de la douleur que vous avez de la mort du pauvre Chevalier [...] Sauvez-vous aussi de l'air de la petite vérole ; je la crains pour vous beaucoup plus que vous. (t. 1, l. 250, p. 447) La lettre est du 1^{er} mars 1672. Mme de Grignan est toujours à Aix, en retraite à Sainte-Marie (au couvent

⁴⁸⁶ . Il convient de ne pas confondre ce chevalier de Grignan (Charles-Philippe) avec le chevalier rhumatisant dont nous avons déjà parlé (Joseph Adhémar). Il s'agit de deux frères du comte. Joseph Adhémar prit le titre de chevalier à la mort de son frère Charles-Philippe, dont il est question ici.

de la Visitation, au nord de la place des Prêcheurs) après la mort du chevalier de Grignan. Dans le passage extrait, Mme de Sévigné poursuit assez longuement (sept lignes environ) sur le thème de l'affliction de Mme de Grignan. 7. Pour votre fils, j'avais bien peur que vous l'eussiez ôté de Lambesc ; tous les habiles gens disent que c'eût été le moyen de lui faire avoir la petite vérole. Mais au nom de Dieu et pour l'amour de moi, n'allez point vous y fourrer. Qu'avez-vous à y faire ? Laissez-y votre enfant et n'allez point prendre un air empesté ! Ma bonne, je frissonne quand je pense au hasard que vous courez quelquefois ; je n'en puis pas soutenir la pensée. Ménagez-vous donc, pour l'amour de moi ! (t. 1, l. 261, p. 477) La lettre est du 13 avril 1672. 8. Je n'aime que trop la petite de Grignan. Contre toutes mes résolutions je l'ai donc ôtée de Livry ; elle est cent fois mieux ici. Elle a commencé à me faire trouver que j'avais bien fait. Elle a eu, depuis mon retour, une très jolie petite vérole volante, dont elle n'a point été du tout malade ; ce que le petit Pecquet¹ a traité en deux visites aurait fait un grand embarras, si elle avait été à Livry. Vous me demanderez si je l'ai toujours vue : je vous dirai que oui ; je ne l'ai point abandonnée. Je suis pour le mauvais air comme vous êtes pour les précipices ; < il y a des gens avec qui je ne les crains pas. > Enfin je la laisse en parfaite santé, au milieu de toutes sortes de secours. (t. 1, l. 292, p. 554) La lettre est du 11 juillet 1672. Mme de Sévigné, qui avait emmené sa petite-fille Marie-Blanche âgée de vingt mois (son petit chat), le 3 juillet à Livry afin qu'elle y passe l'été, a décidé de la ramener à Paris le surlendemain (t. 1, l. 289, p. 548). 1. Jean Pecquet, anatomiste célèbre, avait été le médecin de Fouquet (il avait accepté d'être enfermé avec lui pour le soigner). Après son exil, il obtint la permission d'exercer à Paris (voir note 2 de la p. 79, l. 70, t. 1, p. 918). Mme de Sévigné le consultait souvent, pour elle, pour sa petite-fille, et même, à distance, au sujet de la santé de sa fille et de son petit-fils.

Tome 2 : 1676-1680

9. Ils font très sagement de ne point s'exposer au mauvais air des maladies qui sont à Arles. (t. 2, l. 545, p. 397) Les personnages en question sont François Adhémar de Monteil de Grignan, archevêque d'Arles, oncle du comte de Grignan, et Jean-Baptiste de Grignan, son coadjuteur, frère du comte, qui se trouvent à Grignan. 10. Il me semble, ma bonne, que vous avez envie d'être en peine de moi, dans l'air de la fièvre de cette maison. Je vous dirai que je me porte bien, que Mme de Coulanges aime et souhaite fort ma présence. Je suis dans la chambre, dans le jardin ; je vais, je viens, je cause avec mille gens. Je me promène, je ne prends point l'air de la fièvre. Enfin, ma bonne, ne soyez en aucune peine de moi. (t. 2, l. 551, p. 409) La lettre est du 30 septembre 1676. Mme de Sévigné est à Paris, chez Mme de Coulanges qui est malade depuis une quinzaine de jours (voir t. 2, l. 550, p. 405). 11. Vous pouvez penser, ma bonne, quelle nouvelle pour moi que de vous savoir à Saint-Andiol, avec votre pauvre petit garçon malade considérablement, une grosse fièvre, tous les signes de la petite vérole ou de la rougeole. De l'humeur dont vous êtes, avec le cœur que vous avez, puis-je me représenter cet état sans une douleur sensible ? La circonstance de votre mauvaise santé est une chose étrange, et de vous savoir dans un air qui peut être si dangereux. Enfin il ne manque rien au sujet que j'ai de m'inquiéter. Et comme je ne vous aurais pas demandé d'être tranquille le jour que vous m'avez écrit, je

pense que vous ne me demandez pas aussi de l'être, tant que je serai dans l'ignorance où je suis de la vie de votre fils et de la vôtre. (t. 2, l. 710, p. 735) 12. Mon fils a eu un accès de fièvre ; il espère qu'elle finira, comme l'année passée, qui fut dans la règle des vingt-quatre heures, On me mande qu'il est incessamment avec la duchesse de Villeroy¹. Vous savez comme on aime cette conduite en ces pays-là, et combien elle est ridiculisée. Ce qui est de vrai, c'est qu'il ne l'aime point du tout, et que c'est pour rien qu'il prend un air si nuisible. (t. 2, l. 782, p. 1004) 1. Qui lui communiqua une maladie vénérienne dont il va être beaucoup question (note 4 de la p. 1004, p. 1558).

Tome 3 : 1689-1696

13. J'approuve infiniment que vous n'ayez point été à Lambesc¹ dans l'air de la petite vérole, la chose du monde que l'on doit le plus éviter. (t. 3, l. 1169, p. 761) La lettre est du 23 novembre 1689. 1. L'assemblée des communautés de Provence devait se tenir à Lambesc (voir note 1 de la p. 753, l. 1166, t. 3, p. 1513).

14. Je ne sais, ma fille, où est M. de Grignan, ni vous, ni Monsieur le Chevalier. Vous m'avez parlé d'un voyage à Lambesc ; l'air de la petite vérole me déplaît toujours. (t. 3, l. 1172, p. 771) La lettre est du 4 décembre 1689. 15. Ma fille est partie pour Provence ; je crois que j'irai la trouver dans six semaines. Il n'y a plus moyen de vivre au milieu de l'air et de la misère qui est ici¹. (t. 3, l. 1297, p. 1032) La lettre a été écrite de Paris, le 31 mars 1694, à Madame de Guitaut. 1. Famine et épidémie décimaient alors la population de Paris (note 2 de la p. 1043, l. 1302, t. 3, p. 1634).

16. Je plains bien celle [aventure] du pauvre Regnault¹, de mourir sous ma puissante protection, sur le point de me voir ; cette protection n'est pas à l'épreuve d'une fièvre maligne. Je voudrais bien, ma chère bonne, que ce mauvais air ne montât point jusqu'à notre château. (t. 3, l. 1300, p. 1040) La lettre est du 21 avril 1694. Mme de Sévigné s'apprête à quitter Paris pour Grignan. 1. Regnault est l'un des maîtres d'hôtel de Grignan. 17. [...] mais il a bien fallu revenir aux ordres de Mme de Louvois, qui graisse ses bottes pour aller à Tonnerre et à Ancy-le-Franc, et qui ne veut point faire de voyages sans moi, en sorte que me voici. Elle dit qu'elle partira sans faute mercredi prochain, mais tant de gens lui disent qu'elle va trouver du mauvais air, et lui veulent ôter ce voyage de l'esprit, qu'hier au soir la tête lui tournait. (t. 3, l. 1308, p. 1055) La lettre est de Coulanges. Elle a été écrite de Paris, le 27 août 1694. M. et Mme de Louvois possédaient les châteaux de Tonnerre et d'Ancy-le-Franc. Ancy-le-Franc est à une cinquantaine de kilomètres de Bourbilly. 18. Mme de Louvois [...], a pris courage, et part sans écouter davantage tous les flatteurs de sa cour. Cependant, si elle allait tomber malade, jugez de l'embarras et des repentirs qui nous suffoqueraient, mais il faut espérer que Dieu nous conservera tous en vie et en santé. Toujours est-il vrai qu'il n'y a point actuellement d'air plus détestable que celui de Paris, où tout le monde est malade et meurt. (t. 3, l. 1309, p. 1057) Cette lettre de Coulanges du 1^{er} septembre 1694, fait suite à la précédente. 19. Je loue fort le courage de Mme de Louvois d'avoir quitté Paris contre l'avis de tous ceux qui lui voulaient faire peur du mauvais air. Eh ! où est-il, ce mauvais air ? qui leur a dit qu'il n'était point à Paris ? Nous le trouvons quand il plaît à Dieu, et jamais plus tôt. (t. 3, l. 1310, p. 1059) Mme de Sévigné, qui est à Grignan, répond à la lettre de Coulanges le 9 septembre 1694. 20. Au surplus, Madame se porte ici

beaucoup mieux qu'à Paris ; elle y respire un bon air, et il n'en faut de meilleure preuve qu'on n'entend parler ici d'aucune maladie qui puisse donner de l'inquiétude. (t. 3, l. 1311, p. 1061). 21. Les maréchale et duchesse de Villeroy sont tombées malades à Paris, et nous ont fait peur ; mais à l'heure qu'il est, nous sommes rassurés. Le mauvais air, les morts et les maladies y continuent, mais le principal pour moi est que Mme de Coulanges me paraît hors d'affaire. (t. 3, l. 1311, p. 1061) Coulanges écrit de Tonnerre le 3 octobre 1694. 22. Toutes choses cessantes, je pleure et je jette les hauts cris de la mort de Blanchefort, cet aimable garçon, tout parfait, qu'on donnait pour exemple à tous nos jeunes gens [...] — et cet aimable garçon disparaît en un moment, comme une fleur que le vent emporte, sans guerre, sans occasion, sans mauvais air ! (t. 3, l. 1371, p. 1152) Mme de Sévigné est à Grignan. Elle répond, ce 29 mars 1696, à la lettre de Coulanges du 19 mars, qui lui a appris la mort du marquis de Blanchefort, deuxième fils du maréchal de Créquy, à l'âge de vingt-sept ans. 1. Mme de Sévigné poursuit par dix lignes d'éloge.

L'air peut être mis en relation avec différentes maladies ou affections, et cette relation peut s'exprimer de diverses manières. La maladie qui domine est sans conteste la *petite vérole*. Cette expression désigne la variole (mot qui n'est utilisé que depuis le XVIII^e siècle pour nommer cette maladie) et elle a été utilisée (vers 1500) en remplacement du mot simple *vérole*, à partir du moment où celui-ci s'est appliqué à la syphilis. On a opposé alors la petite vérole (variole) à la grosse vérole (maladie vénérienne)⁴⁸⁷. Cette maladie peut présenter une variante bénigne, appelée *petite vérole volante* (8)⁴⁸⁸. Si l'on veut dire que l'air peut transmettre la petite vérole, on emploie le syntagme *l'air de la petite vérole* (1, 3, 6, 13, 14), ou, avec un déterminant à valeur quantifiante, *tant d'air de petite vérole* (5). Mais on peut aussi employer l'expression *mauvais air*.

Ainsi en 4, le *mauvais air* évoque la petite vérole dont vient de mourir le chevalier de Grignan, et dont il a été question dans les lettres précédentes. Le 22 janvier, Mme de Sévigné apprend à sa fille que le chevalier de Grignan est malade de la petite vérole (*On me dit en rentrant ici que le chevalier de Grignan a la petite vérole chez Monsieur d'Uzès* 489), et le 29 janvier, qu'il est au plus mal⁴⁹⁰. Le soir même, *il n'était plus si mal, et il est encore en vie, quoiqu'il ait été au delà de l'extrême-onction et qu'il soit encore très mal*, le 3 février, où Mme de Sévigné note dans sa lettre :

Sa petite vérole sort et sèche en même temps [...] (t. 1, l. 242, p. 428)

Le 5 février, *le Chevalier se portait un peu mieux*⁴⁹¹, et enfin, *après bien des alarmes et de fausses espérances*, la mort le prit le samedi 6 février, à quatre heures du matin, après

⁴⁸⁷ . On se reportera au *Dictionnaire historique de la langue française*.

⁴⁸⁸ . Selon le *Dictionnaire historique de la langue française*, « *Vérole volante* s'est dit pour « varicelle » (1660), précisé ensuite en *petite vérole volante* (1759) [...] ». C'est pourtant cette dernière expression qu'emploie Mme de Sévigné.

⁴⁸⁹ . T. 1, l. 237, p. 420.

⁴⁹⁰ . T. 1, l. 241, p. 425.

⁴⁹¹ . T. 1, l. 243, p. 431.

la onzième saignée⁴⁹² ... Mme de Sévigné nous donne sur cette malheureuse histoire des détails qui, en dépit de l'effroi qu'ils peuvent susciter, ne sont pas sans intérêt :

Il était incommodé d'un dévoiement au commencement de son service. Il prit du lait sans préparation pour le faire cesser ; il cessa en effet, mais au bout de huit jours, la fièvre le prit en venant à Paris, et la petite vérole, avec une telle corruption, qu'on ne pouvait durer dans sa chambre, et il faisait des vers en quantité, qui venaient de son lait corrompu. Enfin la Providence avait marqué la fin de sa vie dans les plus belles années de son âge. (t. 1, l. 244, p. 433-434).

puisque l'on voit que le lait, qui pouvait passer jusque-là pour une panacée par son action douce et rafraîchissante, peut se montrer, quand il est pris *sans préparation*, sous un jour funeste⁴⁹³.

Dans la citation 8, on retrouve l'expression *le mauvais air*, dans un contexte où Mme de Sévigné vient de parler de la *petite vérole volante* de sa petite-fille. Une autre maladie est évoquée en 11, qui présenterait les mêmes symptômes – la fièvre, en particulier – que la petite vérole : il s'agit de la rougeole (*une grosse fièvre, tous les signes de la petite vérole ou de la rougeole*). Elles rendent l'une et l'autre l'air *Dangereux*.

La peste n'est pas directement nommée dans notre corpus, mais la citation 7 contient le syntagme *un air empesté*. L'adjectif *empesté* n'est pas spécifique de cette maladie :

Empesté : qui a la peste ou toute autre maladie contagieuse.

comme le montre cette citation (d'ailleurs reprise par Littré) :

Aix et Arles sont empestés de la petite vérole [...] (t. 1, l. 229, p. 402)

Dans la citation 7, les choses ne sont pas très claires. On sait, par une lettre du 10 février 1672⁴⁹⁴, que Mme de Grignan a quitté Lambesc où elle a laissé son fils Louis-Provence (né dans cette ville le 17 novembre 1671), et est partie à Aix, où, d'après les lettres de Mme de Sévigné, semble régner la petite vérole. Elle exprime plusieurs fois ses craintes, dans la citation ci-dessus (lettre du 25 décembre 1671), puis dans la lettre du 10 février :

Je suis en peine de vous savoir à Aix, à cause de la petite vérole qui y était. (t. 1, l. 244, p. 435)

et dans les citations 5 et 6 de notre corpus, qui correspondent respectivement aux lettres

⁴⁹² . T. 1, l. 244, p. 433. On trouve une évolution similaire de la maladie, retracée plus succinctement par Mme de Sévigné, avec la duchesse de Saint-Simon : *Hélas ! c'est donc à moi à vous mander la mort de Mme la duchesse de Saint-Simon, après dix-huit jours de petite vérole, tantôt sauvée, tantôt à l'extrémité. Enfin elle mourut hier [...]*. (t. 1, l. 118, p. 136, lettre du 3 décembre 1670). Mme de Sévigné fait elle-même le rapprochement dans sa lettre du 3 février 1672 (t. 1, l. 242, p. 428), juste après les extraits que nous en avons donnés (et avant de connaître l'issue fatale du chevalier) : *il me semble que c'est tout comme celle [petite vérole] de Mme de Saint-Simon*.

⁴⁹³ . Mme de Sévigné parlera plus tard de la *malice* du lait, dans un contexte qui, lui-même, n'est pas dépourvu d'espièglerie : *Le lait est malicieux. Mme de La Fayette a essayé plusieurs fois de l'attraper en le prenant la nuit, sans faire semblant de rien ; dès qu'il s'en apercevait, il se vengeait contre elle*. (t. 2, l. 733, p. 829). R. Duchêne juge cette qualification caractéristique de l'esprit de la médecine du temps, qui fait du lait une sorte d'être animé (voir note 1 de la p. 829, p. 1480).

⁴⁹⁴ . T. 1, l. 244, p. 435.

du 17 février et du 1^{er} mars 1672. On sait par ailleurs, par une lettre antérieure du 23 décembre 1671, que Louis-Provence, âgé de quelques semaines, a eu lui-même la petite vérole :

En vérité, je tremble de penser qu'un enfant de trois semaines ait eu la fièvre et la petite vérole. C'est la chose du monde la plus extraordinaire. Mon Dieu ! ma bonne, d'où vient cette chaleur extrême dans ce petit corps ? (t. 1, l. 228, p. 397)

dont il a triomphé (t. 1, l. 259, p. 471)⁴⁹⁵. Aussi quand Mme de Sévigné, dans la citation 7, approuve sa fille de n'avoir point emmené l'enfant à Aix de peur qu'il ne prenne la petite vérole, l'avis qu'elle donne ne peut être interprété que dans la perspective d'une rechute⁴⁹⁶. Mais on peut se demander pourquoi Mme de Sévigné déconseille à sa fille de retourner à Lambesc. *N'allez point vous y furrer*, lui dit-elle avec la détermination à laquelle elle nous a accoutumés – en évoquant cette fois le danger d'*un air empesté*. Dans le paragraphe qui suit cette citation, c'est la petite vérole qui est évoquée :

Vous m'obéissez pour n'être point grosse ; je vous en embrasse de tout mon cœur. Ayez le même soin de me plaire pour éviter la petite vérole.

Mais si l'on en croit la lettre du 6 avril 1672, écrite une semaine aupa-ravant, cet air empesté pourrait aussi être lié directement à la peste :

Je suis effrayée des maux de Provence. Voilà donc votre enfant sauvé de la petite vérole par la mort de l'autre⁴⁹⁷, mais la peste, qu'en dites-vous ? J'en suis très effrayée. C'est un mal à nul autre semblable, dont votre soleil saura mal garantir ceux qu'il éclaire. (t. 1, l. 259, p. 471)

À moins d'admettre que ces deux maladies puissent coexister en un même lieu, en bonne intelligence...

Dans plusieurs citations, il est fait mention de *maladies* sans plus de précision. C'est le cas en 2, où Mme de Sévigné déconseille à sa fille d'aller à Lambesc, *où peut-être il y aura des maladies et du mauvais air*. On retrouve l'expression *mauvais air*, précédée ici de l'article partitif. Nous n'en saurons pas plus en 9, avec le syntagme nominal complexe le *mauvais air des maladies qui sont à Arles*⁴⁹⁸. On parle aussi beaucoup de maladies et de mort à Paris, à la fin de cette correspondance. Ainsi, en cette année 1694, Coulanges écrit qu'*il n'y a point actuellement d'air plus détestable que celui de Paris, où tout le monde est malade et meurt* (18), et, un mois plus tard, que *le mauvais air, les morts et les maladies y [à Paris] continuent* (21). La coordination des deux syntagmes nominaux *l'air*

⁴⁹⁵ . Ce qui, si l'on en croit Mme de Sévigné, paraît de bon augure à l'illustre Pecquet : *Je reviens à vous, Madame la Comtesse, pour vous dire que j'ai envoyé quérir Pecquet pour discourir de la petite vérole de ce petit enfant. Il en est épouvanté, mais il admire sa force d'avoir pu chasser ce venin, et croit qu'il vivra cent ans après avoir si bien commencé.* (t. 1, l. 228, p. 399). Précisons que le mot *venin* n'est pas métaphorique, et signifie « par extension, principe et action des maladies contagieuses. Le venin de la petite vérole » (Littré).

⁴⁹⁶ . Voir note 1 de la p. 477, l. 261, t. 1, p. 1260.

⁴⁹⁷ . *Je n'ai trouvé aucune information sur cette malheureuse victime expiatoire...*

⁴⁹⁸ . Il est fait encore fait mention, mais sans plus de précision, des *maladies d'Arles* dans une lettre écrite moins de dix jours après (t. 2, l. 550, p. 406).

et la misère en 15 suffit à faire comprendre que l'air de Paris est vicié par les maladies dues à la famine. Dans ce même contexte, l'expression *mauvais air* (précédée ou non du partitif) est transportée d'un lieu à un autre. Certains disent que Mme de Louvois va trouver *du mauvais air* en sortant de Paris (17), tandis que Mme de Sévigné, qui s'interroge un instant (*où est-il, ce mauvais air ?*), le repousse finalement dans la capitale (*qui leur a dit qu'il n'était point à Paris ?*) (19).

Enfin l'air peut être lié à cet état maladif qu'est la fièvre. Mme de Coulanges en sait quelque chose, au 14^e jour de sa maladie :

Les médecins n'en répondent point encore, parce qu'elle a toujours la fièvre et que, dans les rêveries⁴⁹⁹ continues où elle est, ils ont raison de craindre le transport, et aussi parce qu'elle n'est point purgée, à cause des hémorroïdes qui la font mourir de douleur. Cependant, comme les redoublements⁵⁰⁰ sont moindres, il y a tout sujet de croire que tout ira bien. (t. 2, l. 551, p. 408)

Tout ira bien le soir même :

La pauvre malade est hors d'affaire, à moins d'une trahison que l'on ne doit pas prévoir. (t. 2, l. 551, p. 412)

Mais la convalescence, confirmée deux jours après :

[...] Mme de Coulanges est hors de tout péril et dans toute la douceur de la convalescence [...] (t. 2, l. 552, p. 413)

ne fera oublier, ni la fièvre, ni la gravité du mal :

Il [M. de La Rochefoucauld] a été dans une extrême peine de Mme de Coulanges, qui revient assurément de la plus grande maladie qu'on puisse avoir. La fièvre ni ses redoublements ne l'ont point encore quittée, mais parce que toute la violence et la rêverie en est dehors, elle se peut vanter d'être dans le bon chemin de la convalescence. (t. 2, l. 553, p. 416)

dont on parlera encore quinze jours plus tard :

Mme de Coulanges a des retours de fièvre dont elle est fort chagrine ; cela est ordinaire aux retours des grandes maladies. (t. 2, l. 557, p. 428)

Signalons que Mme Le Tellier, tante de Mme de Coulanges, et Beaujeu, la demoiselle de Mme de Coulanges, qui furent atteintes du même mal que Mme de Coulanges, reçurent, l'une, le saint-viatique, et l'autre, l'extrême-onction⁵⁰¹. Cela ne les empêcha pas de survivre l'une et l'autre, d'ailleurs – ce qui nous vaut ce commentaire plein de bon sens de Mme de Sévigné :

Pour Beaujeu, elle a été en vérité morte, et l'émétique⁵⁰² l'a ressuscitée ; il n'est pas si aisé de mourir qu'on ne pense. (t. 2, l. 551, p. 408-409)

qui cite encore un troisième miraculé, tiré d'affaires dans les mêmes circonstances. Il

⁴⁹⁹ . Rêverie : délire causé par une maladie, par la fièvre.

⁵⁰⁰ . Redoublement : en termes de médecine, augmentation périodique ou irrégulière d'une maladie en général.

⁵⁰¹ . T. 2, l. 550, p. 406.

⁵⁰² . Émétique : Terme de pharmacie. Le tartrate de potasse et d'antimoine, qui a la vertu vomitive.

s'agit d'un ami de La Rochefoucauld, Jacques Langlade, qui *a pensé mourir du même mal que Mme de Coulanges, et a eu < de > plus qu'elle l'extrême-onction*⁵⁰³. Mais la résurrection n'est pas à la portée de tous. Le pauvre Regnault, maître d'hôtel des Grignan, en sait quelque chose. Façon de parler, puisqu'il succombe à une *fièvre maligne* (« ancien nom des fièvres graves », selon Littré), peu avant l'arrivée de Mme de Sévigné à Grignan – ce qu'elle interprète, avec un humour tranquille, comme une mise en échec de sa *puissante protection*. Ce qu'elle craint surtout, c'est que ce *mauvais air* ne monte jusqu'à sa fille, sans doute à partir des communs, plus bas que le château⁵⁰⁴. La citation 12 est plus obscure. L'*air nuisible* que dénonce Mme de Sévigné pourrait être celui qui a donné à Charles *un accès de fièvre*, car rien n'indique, dans le contexte de cette lettre, ni dans les lettres qui précèdent, que Mme de Sévigné soupçonne alors la maladie vénérienne dont son fils va être victime.

Enfin – et l'on se demande si ce n'est pas pire que tout – on peut mourir *sans mauvais air* ! C'est le cas du jeune marquis de Blanchefort, qui *disparaît en un moment*, à vingt-sept ans, *comme une fleur que le vent emporte* (22). On sait seulement par deux lettres de Coulanges (14 et 19 mars 1696) que la maréchale de Créquy partit le 13 mars *au secours de Blanchefort, son fils bien-aimé*, malade à Tournai⁵⁰⁵, et qu'elle dut recevoir en chemin un courrier lui annonçant sa mort⁵⁰⁶, survenue le 16 mars. Derrière la forte émotion se manifeste aussi l'étonnement de cette mort, qui déränge l'ordre des choses, selon lequel les jeunes gens ne doivent mourir qu'au combat (*guerre, occasion*)⁵⁰⁷, ou de quelque maladie contagieuse (*mauvais air*).

Celles-ci ne manquent pourtant pas ! D'autres maladies, d'autres affections, non moins graves, qui échappent à notre corpus, se manifestent dans d'autres contextes, comme celui-ci, qui suit la citation 9 :

Tout le monde se meurt, Aux Rochers et à Vitry, de la dysenterie et des fièvres pourprées⁵⁰⁸. Deux de mes ouvriers ont péri ; j'ai tremblé pour Pilois. Les meuniers, les métayers, même jusqu'à la divine Plessis, tout a été attaqué de ces cruelles maladies. (t. 2, l. 545, p. 397)

⁵⁰³ . T. 2, l. 553, p. 416.

⁵⁰⁴ . « Des communs bas, dans le goût provençal » (Lécuyer R., Cadhillac P.-É. (Textes et documents réunis par), *Demeures inspirées et sites romanesques*, Paris, S. N. E. P. – Illustration, 1949, P. 92.

⁵⁰⁵ . T. 3, l. 1369, p. 1150.

⁵⁰⁶ . T. 3, l. 1370, p. 1150-1151.

⁵⁰⁷ . Dans ce contexte (*sans guerre, sans occasion, sans mauvais air*), *occasion* signifie « engagement de guerre, rencontre, combat ».

⁵⁰⁸ . Le pourpre (dont l'expression *fièvre pourprée* est synonyme) est, d'après Littré, « le nom d'une maladie fébrile avec taches [pourprées], dont le caractère n'est pas bien déterminé, et qui a dû être confondu avec des rougeoles et des scarlatines malignes » (voir aussi la note 2 de la p. 222, l. 156, t. 1, p. 1058).

Par tous ces exemples, on voit que les maladies – au nombre desquelles il faut compter la fièvre – qu’elles soient identifiées ou qu’elles restent dans l’indétermination, sont des maladies graves, qui peuvent conduire aux portes de la mort. Un rhume, un mal de gorge, peuvent être fatals. Coulanges, qui vient d’évoquer deux décès dans son entourage, termine ainsi sa lettre :

Mme de Frontenac a de la fièvre et un furieux rhume ; cela fait peur par la mode qui court. Notre pauvre Lenclos a aussi une petite fièvre lente, avec un petit redoublement les soirs, et un mal de gorge qui inquiète ses amis ; enfin je crains bien que toutes ces morts n’aient de la suite⁵⁰⁹. (t. 3, l. 1370, p. 1152)

Ces maladies corrompent l’air et se communiquent par son intermédiaire. C’est le processus de l’infection⁵¹⁰ que Littré décrit ainsi :

L’infection [...] spécifie que l’air est vicié et communique la maladie ; l’individu malade gâte l’air, et l’air rend malade celui qui se trouve dans la sphère de l’agent morbifique.

Ce thème de la maladie étant mis en place, voyons de plus près les structures dans lesquelles s’exprime le rapport de l’air et de la maladie. Au départ, une maladie se trouve en un lieu donné – ce qui donne lieu à une construction locative du type *être / il y a + complément de lieu*, dont voici quelques exemples :

On dit que la petite vérole est partout [...] (t. 1, l. 228, p. 400) Je suis en peine de vous savoir à Aix, à cause de la petite vérole qui y était. (t. 1, l. 244, p. 436) [les] maladies qui sont à Arles (exemple 9 du corpus) On me mande qu’il y a de la rougeole à Livry (citation de Mme de Sévigné, faite par Littré à l’article rougeole).

Toutefois une formulation plus ramassée, avec la préposition *de*, n’est pas impossible. Quelques jours après, Mme de Sévigné reparle en ces termes des *maladies qui sont à Arles* (9) :

et si vous êtes embarrassée du pichon, à cause des maladies d’Arles, amenez-le ici (t. 2, l. 550, p. 406)

Le rapprochement des deux structures montre que la préposition *de* a ici une valeur simple de localisation.

Lorsque l’air est mis en rapport avec le nom de la maladie, c’est à l’intérieur de syntagmes nominaux du type :

- l’air (*air*) + *de* + nom de maladie (actualisé) :

l’air de la petite vérole (1, 3, 6, 13, 14) [le] mauvais air des maladies (9) l’air de la fièvre de cette maison / l’air de la fièvre (10)

- quantifieur + *air* + *de* + nom de maladie (non actualisé) :

tant d’air de petite vérole (5)

Dans le premier cas, on peut attribuer à la préposition *de* sa valeur d’origine. Il s’agit de l’air qui provient, qui émane de la maladie. Le second syntagme, dans lequel le nom de

⁵⁰⁹ . Il a été question de plusieurs décès dans la lettre.

⁵¹⁰ . À l’article *contagion*.

maladie n'est pas actualisé, resserre la relation entre le mot *air* et ce nom, et tend à donner au complément prépositionnel *de petite vérole* une fonction adjectivale. La préposition *de* établit alors un rapport de quasi-consubstantialité entre le mot *air* et le nom de maladie, comme si l'air était « fait de » petite vérole. On rencontre d'ailleurs le syntagme nominal *un air empesté*, dans lequel le nom de maladie se trouve pris dans une forme adjectivale, qui peut s'interpréter de la même façon (« un air de peste »).

Cet air des maladies est par nature mauvais pour l'homme. Cette évaluation se traduit par des adjectifs, *mauvais* bien sûr, l'intensif *détestable* (18) dans le sens de « très mauvais », ou encore *dangereux* (11), *nuisible* (12).

Si l'on intègre ces trois relations dans une seule construction, on obtient une structure plénière telle qu'on la trouve en 9 :

[le] mauvais air des maladies qui sont à Arles

qui cumule dans le même syntagme :

- la localisation de la maladie : *(les maladies) qui sont à Arles* ;
- la relation de consubstantialité de l'air et de la maladie : *l'air des maladies (qui sont à Arles)* ;
- l'évaluation négative : *le mauvais air (des maladies qui sont à Arles)*.

Dans ce syntagme nominal, le processus de détermination opère en cascade, et permet d'identifier l'air par rapport à une maladie, elle-même déterminée par le lieu où elle se trouve (il s'agit de l'air des maladies d'Arles). Par l'intermédiaire de la maladie, l'air se trouve lui-même repéré par rapport au lieu (s'il s'agit de l'air des maladies d'Arles, il s'agit aussi de l'air d'Arles).

Cette structure plénière n'apparaît qu'une fois. On peut reconstituer une structure similaire, quoique la forme en soit à première vue très réduite, dans l'exemple suivant :

Je plains bien celle [aventure] du pauvre Regnault, de mourir sous ma puissante protection, sur le point de me voir ; cette protection n'est pas à l'épreuve d'une fièvre maligne. Je voudrais bien, ma chère bonne, que ce mauvais air ne montât point jusqu'à notre château. (16)

Le syntagme nominal *ce mauvais air* récupère par anaphore la fièvre dont il vient d'être question (*une fièvre maligne*), et qui, dans ce contexte, est individualisée, déterminée, puisqu'elle se rapporte à une personne. On peut paraphraser ainsi ce syntagme : « le mauvais air de la fièvre maligne du pauvre Regnault ». On a bien à faire à l'air d'une maladie déterminée, la seule différence étant que la détermination est apportée par une personne, non par un lieu.

On pourrait également reconnaître une structure du même type que 9 avec l'exemple :

Il me semble, ma bonne, que vous avez envie d'être en peine de moi, dans l'air de la fièvre de cette maison [...] Je me promène, je ne prends point l'air de la fièvre. (10)

mais les choses sont ambiguës. Tout dépend du découpage que l'on fait du syntagme nominal *l'air de la fièvre de cette maison*, soit :

- a. [l'air] [de la fièvre de cette maison]
- b. [l'air de la fièvre] [de cette maison]

Dans la première lecture, le syntagme nominal peut être considérée comme une variante de celui de l'exemple 9. On aurait très bien pu avoir en 9 *l'air des maladies d'Arles* – le complément prépositionnel (*d'Arles*) venant remplacer la relative (*qui sont à Arles*), et l'adjectif évaluatif (*mauvais*) étant supprimé. Mais je pencherai plutôt pour la seconde interprétation, dans laquelle le complément qui exprime le lieu (*de cette maison*) se rattache au mot *air* lui-même. Dans ce cas, l'air n'est pas rapporté à une maladie déterminée (par un lieu ou par une personne). Il s'agit de *la fièvre* en général. Mais cet *air de la fièvre* est déterminé par un lieu (*de cette maison*). Cette interprétation est plus conforme aux affinités lexicales mises en jeu : on parlera plus facilement de l'air d'une maison, que (par métonymie) de la fièvre d'une maison. D'autre part, le syntagme nominal *l'air de la fièvre* est repris dans la phrase suivante. La localisation, qui reste implicite, est relative à l'air, non à la fièvre.

On a donc à faire à une structure différente de celle de 9, qu'illustrent, avec des variantes, les exemples suivants :

Il me semble, ma bonne, que vous avez envie d'être en peine de moi, dans l'air de la fièvre de cette maison. (10) Je ne suis point sans inquiétude de vous savoir à Aix, avec tant d'air de petite vérole. (5) [...] n'allez point vous y [à Lambesc] fourrer. Qu'avez-vous à y faire ? Laissez-y votre enfant et n'allez point prendre un air empesté ! (7) Vous pouvez penser, ma bonne, quelle nouvelle pour moi que de vous savoir à Saint-Andiol, avec votre pauvre petit garçon malade considérablement, une grosse fièvre, tous les signes de la petite vérole ou de la rougeole [...] La circonstance de votre mauvaise santé est une chose étrange, et de vous savoir dans un air qui peut être si dangereux. (11) c'est pour rien qu'il prend un air si nuisible (12) Toujours est-il vrai qu'il n'y a point actuellement d'air plus détestable que celui de Paris, où tout le monde est malade et meurt. (18) Vous allez dans une petite ville étouffée, où peut-être il y aura des maladies et du mauvais air, cela me déplaît. (2) Elle dit qu'elle partira [à Tonnerre et à Ancy-le-Franc] sans faute mercredi prochain, mais tant de gens lui disent qu'elle va trouver du mauvais air [...] (17) Il n'y a plus moyen de vivre au milieu de l'air et de la misère qui est ici. (15)

Ces exemples ont une caractéristique commune. C'est que, dans tous les cas, l'expression de la maladie, qui n'est plus rattachée à un lieu, reste indéterminée. En 10, on trouve un syntagme nominal à valeur générique (*l'air de la fièvre*). En 5, le nom de maladie n'est pas actualisé, ce qui lui donne un statut quasi adjectival. En 7, 12 et 18, le rapport à la maladie est établi abstraitement par l'adjectif (*empesté, nuisible, dangereux*). L'adjectif *empesté* dénote la présence de la maladie, tandis que les adjectifs *nuisible* et *dangereux* renvoient au thème de la maladie, présent en contexte. Il en est de même pour *détestable*, en 18, qu'on interprète en rapport avec la relative (*où tout le monde est malade et meurt*). En 2 et 17, l'adjectif d'évaluation *mauvais* ne joue plus le même rôle que dans la structure plénière de 9, où il s'adjoint librement pour qualifier le syntagme nominal *l'air des maladies*. Il est pris ici dans une expression stéréotypée qui implique, par elle-même, indépendamment du contexte, la mise en rapport de l'air avec la maladie.

En 15, la qualité morbide de l'air n'est même pas dite explicitement, mais on la déduit, comme on l'a vu, de la coordination des deux lexèmes (*l'air* et *la misère*). La maladie restant dans l'indétermination, c'est l'air qui se trouve rattaché à un lieu. Deux occurrences du mot *air* seulement entrent dans un syntagme nominal du type *l'air de* + nom de lieu (*l'air de la fièvre de cette maison* en 10, *celui [air] de Paris* en 18). Dans les autres cas, le rattachement est plus libre, le mot *air* et l'indication de lieu se trouvant dans deux constituants distincts. Dans tous les exemples, le mot *air* (ou l'expression *mauvais air*) est précédé d'un article indéfini (*un air*) ou d'un quantifieur (article partitif, *tant de*). Ce type de déterminant, en individualisant un air parmi d'autres, ou en prélevant une partie d'une quantité indéterminée, implique la solidarité de l'air avec le lieu où il se trouve. En 2, 15 et 18, on a une structure du type *un / du mauvais air est quelque part*. Elle est apparente en 2, avec le pronom relatif *où* et la locution impersonnelle *il y a*. Elle prend la forme d'une nominalisation en 15 (*un air est ici* → *l'air qui est ici*), et que l'on peut reconstituer en 18, si l'on paraphrase ainsi l'énoncé : « Il n'y a point actuellement [en un autre endroit] un air plus détestable ». En 5, on trouve dans la même proposition le complément de lieu (*à Aix*). Dans les exemples 7 et 11, le syntagme nominal qui contient le mot *air* (*un air empesté*, *un air qui peut être si dangereux*), ou l'expression (*du mauvais air*), est plus éloigné du complément de lieu, qui se trouve dans une autre proposition (*à Lambesc* repris plusieurs fois par *y* en 7, *à Saint-Andiol*, distant de quelques lignes en 11). En 17, ce complément, impliqué par le verbe *partir* de la proposition précédente, se trouve encore au-delà, dans la phrase qui précède (*pour aller à Tonnerre et à Ancy-le-Franc*). En 12, je pense qu'il faut rattacher *l'air nuisible* en question à l'endroit où se trouve Charles, c'est-à-dire chez Mme de Villeroy⁵¹¹.

On peut ajouter à ce corpus les deux exemples suivants :

[...] et cet aimable garçon disparaît en un moment, comme une fleur que le vent emporte, sans guerre, sans occasion, sans mauvais air ! (22) Le nom de Monsieur d'Uzès est plein de mauvais air présentement, cela nous désespère. (4)

Dans les deux cas, le mot *air* fait l'objet d'une actualisation partitive (l'article partitif étant effacé derrière les prépositions *sans* et *de*). Le premier exemple peut être paraphrasé ainsi : « cet aimable garçon disparaît sans [qu'il y ait eu] du mauvais air », la préposition *sans* niant la présence de mauvais air dans le lieu où se trouvait le jeune homme. Quand au second, il contient une localisation plus originale, puisqu'il laisse entendre qu'il y a du mauvais air dans le nom même de Monsieur d'Uzès. Mme de Sévigné use ici d'un de ces raccourcis expressifs dont elle est friande pour dire métonymiquement que, quand on parle de Monsieur d'Uzès, on suscite la crainte de la contagion. Elle reprend ce thème dans la lettre suivante :

Monsieur d'Uzès a écrit un mémoire admirable de tout ce qu'il trouve à propos de faire savoir à M. Colbert, auquel il n'ose parler, à cause de la vision que son nom porte la petite vérole. (t. 1, l. 245, p. 437)

On notera que, sémantiquement, l'expression *mauvais air* a une valeur indifférenciée, et peut être employée aussi bien pour la petite vérole que pour la maladie en général.

⁵¹¹ . On se reportera à la l. 778, p. 988-989, t. 1 : *On me mande de plusieurs endroits qu'il est toujours dans une grande, < grande > maison, où l'on doit croire qu'il se trouve bien puisqu'il y est toujours* – cette maison étant, selon R. Duchêne (voir note 1 de la p. 989, p. 1551), celle de la duchesse de Villeroy.

Mais, le plus souvent, on a à faire à des constructions encore plus libres, comme le montrent les deux exemples types suivants :

Votre voyage de Marseille me trouble ; l'air de la petite vérole et le bruit des canons me donnent une inquiétude qui n'est que trop juste. (1) Le mauvais air, les morts et les maladies y [à Paris] continuent [...] (21)

Le syntagme nominal qui contient le mot *air* met en rapport l'air et la maladie : *l'air de la petite vérole* (1) et *le mauvais air* (21). En 1, la maladie reste dans l'indétermination : il s'agit de *la petite vérole* en général. En 21, on retrouve l'adjectif *mauvais*, déjà présent dans la structure plénière de 9, mais avec une fonction différente. Alors qu'en 9, cet adjectif s'adjoint librement pour qualifier le syntagme nominal *l'air des maladies*, il est ici constitutif de l'expression *mauvais air*, qui, à travers cette évaluation stéréotypée, implique, par elle-même, indépendamment du contexte, que l'air est mis en rapport avec la maladie. Là encore, on reste dans l'indétermination. Mais, de plus, ces syntagmes nominaux n'impliquent pas une localisation spécifique. Ils font référence à l'air de la petite vérole, ou au mauvais air, pris en lui-même en quelque sorte, et libre de toute attache à un lieu donné. Ce qui n'empêche que cet air puisse être localisé – le contexte contenant souvent un complément du type à + nom de lieu. Ce complément peut se trouver dans la même proposition que le syntagme nominal contenant le mot *air* (y en 21), ou dans une autre proposition : ainsi le complément *de Marseille* (qui équivaut à « à Marseille ») est donné dans la proposition qui précède. La majorité des exemples du corpus entrent dans ce type de construction.

Je les répartirai selon qu'ils contiennent un syntagme nominal du type *l'air de la petite vérole*, ou l'expression *mauvais air*.

Voici la première série :

Votre voyage de Marseille me trouble ; l'air de la petite vérole et le bruit des canons me donnent une inquiétude qui n'est que trop juste. (1) Vous êtes donc à Sainte-Marie [...] Sauvez-vous aussi de l'air de la petite vérole ; je la crains pour vous beaucoup plus que vous. (6) J'approuve infiniment que vous n'ayez point été à Lambesc dans l'air de la petite vérole, la chose du monde que l'on doit le plus éviter. (13) Vous m'avez parlé d'un voyage à Lambesc ; l'air de la petite vérole me déplaît toujours. (14) Il me semble, ma bonne, que vous avez envie d'être en peine de moi, dans l'air de la fièvre de cette maison [...] Je me promène, je ne prends point l'air de la fièvre. (10) Le complément de lieu se trouve à une plus ou moins grande distance du syntagme nominal : dans la même proposition (13), dans la proposition qui précède (1, 14), et même plusieurs lignes au-dessus (6). En 10, l'indication de lieu a été introduite avec la première occurrence du mot air (l'air de la fièvre de cette maison).

Je mettrai à part l'exemple suivant :

Je me trouve très bien ici, et je pousserai l'air de la petite vérole fort loin. Cette grande maison, où je ne trouve que Mme de Bonneuil, au lieu de vous, ne me donne nulle envie d'y retourner. (3)

qui ne doit pas être interprété de la même façon. L'adverbe *ici* (variante du complément à + nom de lieu) qui se trouve dans la proposition précédente, ne correspond pas à la localisation de *l'air de la petite vérole*. Cet air est dans la *grande maison* qu'elle a quittée,

précisément pour échapper au risque de contagion.

Dans tous ces exemples, le syntagme nominal *l'air de la petite vérole / de la fièvre* pose l'existence quasi générique d'un type d'air, qui ne se rattache, ni à une maladie, ni à un lieu déterminés. Dans ces conditions, le complément de *la petite vérole* tend à prendre une valeur de qualification plus que de détermination, qui le rend proche d'un syntagme non actualisé comme (*tant d'air*) de *petite vérole*. Cette interprétation pourrait trouver une confirmation dans la synonymie qui s'établit entre le syntagme *l'air de la petite vérole / de la fièvre* et l'expression *le mauvais air*, qu'illustre notre seconde série d'exemples :

Je suis pour le mauvais air comme vous êtes pour les précipices [...] (8) Je loue fort le courage de Mme de Louvois d'avoir quitté Paris contre l'avis de tous ceux qui lui voulaient faire peur du mauvais air. Eh ! où est-il, ce mauvais air ? qui leur a dit qu'il n'était point à Paris ? Nous le trouvons quand il plaît à Dieu, et jamais plus tôt. (19) Le mauvais air, les morts et les maladies y [à Paris] continuent, mais le principal pour moi est que Mme de Coulanges me paraît hors d'affaire. (21)

Le premier exemple montre que l'expression *le mauvais air* peut être posée indépendamment de toute indication de lieu. Il en est de même avec la première occurrence de 19 (*faire peur du mauvais air*). Quant aux propositions qui suivent, elles s'interrogent sur la localisation possible de ce mauvais air, le laissant en suspens (*où est-il ?*), ou le transportant en tel ou tel lieu (*qui leur a dit qu'il n'était point à Paris ?*) – ce qui montre bien la liberté de mouvement de l'air, qui n'est pas retenu en un lieu déterminé. L'exemple 21 contient un complément de lieu du type à + nom de lieu (adverbe y).

On peut ajouter à ces emplois une occurrence de *mauvais air* qui figure dans une comparaison :

23. Conservez bien vos sentiments, vos pensées, la droiture de votre esprit ; repassez quelquefois sur tout cela, comme on sent de l'eau de la reine de Hongrie quand on est dans le mauvais air. Ne prenez rien du pays où vous êtes, conservez ce que vous y avez porté [...] (t. 3, l. 1099, p. 580)

Mme de Sévigné conseille à sa fille de garder en elle l'image des qualités qui sont les siennes (*repassez sur tout cela*) et de ne rien prendre de l'esprit du pays où elle est. Cette image constitue en quelque sorte l'antidote (elle est comme la senteur de l'eau de Hongrie) du *mauvais air* qu'elle respire. Cette comparaison contient un énoncé à valeur générale dans laquelle *le mauvais air* trouve naturellement sa place, qui nous fait connaître un remède de l'époque, *l'eau de la reine de Hongrie*, qui est le nom donné à l'alcoolat de romarin. On retiendra que cette citation met en rapport le mauvais air de la maladie avec ce qu'on pourrait appeler le *mauvais esprit* des Provençaux, ce qui souligne, une fois de plus, l'affinité de l'air-élément et de l'air-manière d'être.

Si notre corpus montre que l'air de la maladie n'a pas d'attache fixe, il faut noter cependant que certains lieux sont plus propices que d'autres à sa propagation. C'est ce que laisse entendre la citation 2 :

Je vous plains de quitter Grignan. Vous y êtes en bonne compagnie ; c'est une belle maison, une belle vue, un bel air. Vous allez dans une petite ville étouffée, où peut-être il y aura des maladies et du mauvais air, cela me déplaît.

à laquelle on peut associer la citation 5 :

Je ne suis point sans inquiétude de vous savoir à Aix, avec tant d'air de petite vérole. Au moins évitez les lieux publics, et les presses ; c'est un horrible mal que celui-là.

En 2, Mme de Sévigné oppose Lambesc à Grignan. Lambesc est une *petite ville étouffée*, où l'on est à l'étroit et où l'on respire mal, ce qui favorise le développement de maladies. On peut penser que la petitesse du lieu entraîne la concentration des humains qui s'y trouvent, et la raréfaction de l'air. Le nombre et le resserrement des personnes, dans une ville où sévit la petite vérole, est considéré, en 5, comme un facteur d'aggravation (*un horrible mal*). À l'opposé de Lambesc, le *bel air* de Grignan est mis en valeur – expression sur laquelle je reviendrai.

L'air de la maladie reste sans conteste l'air-élément qui a fourni la base de toutes les précédentes significations. On retrouve dans ce corpus la combinatoire avec le verbe *prendre* (*prendre un air empesté* en 7, *prendre un air nuisible* en 12, *prendre l'air de la fièvre* en 10). Mais pour la première fois, le mot *air* peut être précédé d'un déterminant partitif, ce qui donne à cet élément une présence plus substantielle, une plus grande matérialité.

Il est intéressant aussi de noter que cet air est susceptible de se déplacer, comme le montre la citation 16 :

Je voudrais bien, ma chère bonne, que ce mauvais air ne montât point jusqu'à notre château. (16)

ce qui contribue peut-être à lui donner son indépendance par rapport à la localisation.

Et il a une durée, au même titre qu'un processus, qu'un événement :

Le mauvais air, les morts, les maladies y continuent [...] (21)

ce qui montre, en contrepartie, qu'il est temporaire, et, là encore, qu'il n'a pas d'attache permanente en un lieu.

Il est lui-même considéré comme un lieu, comme il apparaît à plusieurs reprises dans le corpus :

Il me semble, ma bonne, que vous avez envie d'être en peine de moi, dans l'air de la fièvre de cette maison. (10) La circonstance de votre mauvaise santé est une chose étrange, et de vous savoir dans un air qui peut être si dangereux. (11) J'approuve infiniment que vous n'ayez point été à Lambesc dans l'air de la petite vérole [...] (13) on sent de l'eau de la reine de Hongrie quand on est dans le mauvais air (23) Il n'y a plus moyen de vivre au milieu de l'air et de la misère qui est ici. (15) il n'y a point actuellement d'air plus détestable que celui de Paris, où⁵¹² tout le monde est malade et meurt (18)

L'action de cet air, qui donne la maladie, et souvent la mort, n'a pas besoin d'être dite. En revanche, on ne s'étonnera pas de trouver dans ce corpus des verbes qui traduisent un contact, parfois même un corps à corps, de la personne avec l'air :

tant de gens lui disent qu'elle va trouver du mauvais air (17) Nous le trouvons quand il plaît à Dieu, et jamais plus tôt. (19) Ils font très sagement de ne point

⁵¹² . Cet exemple a droit de cité ici si l'on voit dans le pronom relatif une anaphore de celui [air] de Paris, et non du seul nom propre Paris.

s'exposer au mauvais air des maladies qui sont à Arles. (9) n'allez point prendre un air empesté (7) je ne prends point l'air de la fièvre (10) il prend un air si nuisible (12) je pousserai l'air de la petite vérole fort loin (3) Sauvez-vous aussi de l'air de la petite vérole [...] (6) l'air de la petite vérole, la chose du monde que l'on doit le plus éviter (13)

On peut rencontrer l'air (*trouver* en 17, 19), mais on évitera de *s'exposer* (9), de le *prendre* (7, 10), sauf quand on fait des imprudences (12) ! Si possible, on le *pousse* – métaphore militaire, en 3, pour dire qu'on « fait reculer » (Littré) l'ennemi –, on s'en protège (se *sauver* en 6), on l'*évite* (13). Plusieurs de ces verbes – *s'exposer*, *pousser*, *se sauver* (« se mettre en sûreté, à l'abri », Littré⁵¹³), *éviter*, contiennent le trait « danger ».

L'air de la maladie est tellement redoutable qu'il envahit tout le champ d'expérience, et n'incite guère à prendre en compte d'autres facteurs. Les procédés de coordination :
où il y aura peut-être des maladies et du mauvais air (2) au milieu de l'air et de la misère qui est ici (15) Le mauvais air, les morts, les maladies y continuent [...] (21)

montrent qu'on reste dans la même thématique de l'air, de la maladie, de la mort. L'enchaînement a moins valeur d'addition que de causalité. Mais il s'agit d'une causalité réciproque, dans la mesure où les maladies sont cause du mauvais air, qui, à son tour, engendre les maladies. L'ordre d'apparition des lexèmes peut, dans certains cas, favoriser telle ou telle interprétation. Ainsi on comprend en 2 que les maladies produisent le mauvais air, alors qu'en 21, le mauvais air serait cause de morts et de maladies. En 15, en revanche, c'est le sens des lexèmes qui est déterminant. L'air ne peut engendrer la misère. Mais la misère, en tant qu'elle est pourvoyeuse de maladies, entraîne la corruption de l'air. Et cet air condamne la vie puisqu'*il n'y a plus moyen de vivre* dans cet élément.

Une seule coordination, à première vue insolite, échappe à cette thématique :
l'air de la petite vérole et le bruit des canons me donnent une inquiétude qui n'est que trop juste (1)

Les craintes de Mme de Sévigné s'expliquent par l'état dans lequel se trouve sa fille, enceinte de Louis-Provence (*ce malheur*, dit-elle⁵¹⁴). Le voyage de Marseille risque, selon Mme de Sévigné, de lui être préjudiciable pour plusieurs raisons. Il y a l'air de la petite vérole, dangereux de toute façon. Il y a aussi les *ébranlements*⁵¹⁵ dus au transport en car-rosse⁵¹⁶ :

L'agitation continuelle, qui ne donne pas le temps à un enfant de se pouvoir remettre à sa place, quand il a été ébranlé, fait une couche avancée, qui est très souvent mortelle. (t. 1, l. 162, p. 244)

Mme de Sévigné illustre, quelques lignes au-dessus, sa mise en garde par l'exemple de

⁵¹³ . Qui donne, pour cette signification, la collocation suivante : *se sauver d'un péril*.

⁵¹⁴ . Voir t. 1, l. 160, p. 236-237, p. 239.

⁵¹⁵ . Voir t. 1, l. 160, p. 237 (*Ne vous ébranlez point dans ces commencements*).

⁵¹⁶ . Mme de Sévigné parle de *litière* (t. 1, l. 160, p. 238), puis de *carrosse* (t. 1, l. 162, p. 244).

Mme de Guise, qui fut *trois jours à l'extrémité* [...], et tout cela pour s'être agitée [...] sans se donner aucun repos.

C'est à tout cela que vient s'ajouter le *bruit des canons*, qui donne à Mme de Sévigné l'occasion de citer une autre fâcheuse aventure :

De plus, on vous aura tiré du canon qui vous aura émue⁵¹⁷ ; cela est très dangereux. On dit que de Biais⁵¹⁸ accoucha l'autre jour d'un coup de pistolet, qu'on tira dans la rue. (t. 1, l. 162, p. 246)

Tout ébranlement, qu'il provienne de secousses ou d'un bruit violent, peut provoquer une fausse couche, et celle-ci – il est important de le souligner – présente un danger mortel pour la mère. Ce qui explique que Mme de Sévigné puisse mettre à égalité *l'air de la petite vérole et le bruit des canons*.

L'air de la maladie ne peut être bon. Il menace, le plus souvent gravement, la santé de l'homme, et peut mettre sa vie en péril. On ne saurait donc s'étonner qu'il sollicite fortement la subjectivité et la parole. Commençons par les réactions affectives, qui s'expriment plutôt sur le mode dysphorique :

l'air de la petite vérole et le bruit des canons me donnent une inquiétude qui n'est que trop juste. (1) Sauvez-vous aussi de l'air de la petite vérole ; je la crains pour vous beaucoup plus que vous. (6) Vous allez dans une petite ville étouffée, où peut-être il y aura des maladies et du mauvais air, cela me déplaît. (2) Vous m'avez parlé d'un voyage à Lambesc ; l'air de la petite vérole me déplaît toujours. (14) Il me semble, ma bonne, que vous avez envie d'être en peine de moi, dans l'air de la fièvre de cette maison [...] Je me promène, je ne prends point l'air de la fièvre. Enfin, ma bonne, ne soyez en aucune peine de moi. (10) Je loue fort le courage de Mme de Louvois d'avoir quitté Paris contre l'avis de tous ceux qui lui voulaient faire peur du mauvais air. (19) Je voudrais bien, ma chère bonne, que ce mauvais air ne montât point jusqu'à notre château. (16)

On retrouve dans la plupart des exemples la crainte (*inquiétude* en 1, *craindre* en 6) et le déplaisir (*déplaît* en 2, 14, *peine* en 10), liés à la santé de l'autre. On notera que Mme de Sévigné, comme toujours, cherche à rassurer sa fille sur son état de santé à elle – ce qui nous vaut, en 10, l'alliance oxymorique et ironique de *l'envie* et de la *peine*. Mais les autres peuvent aussi chercher à donner de l'inquiétude sur soi-même (*faire peur* en 19). Enfin, si l'on souhaite une chose (*je voudrais bien* en 16), ce ne peut être que de se trouver hors d'atteinte du mauvais air. Il arrive toutefois que l'affection soit sans gravité, comme la *très jolie petite vérole volante* de Marie-Blanche (8). Dans ce cas, on peut rester sans crainte auprès de la petite malade⁵¹⁹.

Je mettrai à part la citation suivante :

Le nom de Monsieur d'Uzès est plein de mauvais air présentement, cela nous désespère. (4)

⁵¹⁷ . Je retiendrai ici le sens donné par le Dictionnaire du français classique, 1992, « troubler l'organisme, provoquer un malaise », plus précis que celui de Littré (« agiter, troubler »).

⁵¹⁸ . Il s'agirait de Madeleine de Biais (voir note 3 de la p. 246, p. 1080), épouse de Charles de Coulanges, seigneur de Saint-Aubin, oncle de Mme de Sévigné (voir note 5 de la p. 25, l. 29, t. 1, p. 855).

car, il faut l'avouer, le désespoir de Mme de Sévigné est dû ici au fait que Monsieur d'Uzès, dont le contact fait craindre la contagion, n'est plus en état de faire les démarches nécessaires au règlement d'une affaire qui concerne le comte de Grignan⁵²⁰.

Sans entrer dans le détail, je noterai que les sentiments négatifs dominent également dans le contexte de ces exemples, où ils ont pour objet des thèmes associés (la santé, les déplacements). On trouve des lexèmes ou des syntagmes tels qu'*ennui*, *trouble* (1), *je vous plains* (2), *j'avais bien peur*, *je frissonne*, *je n'en puis pas soutenir la pensée* (7), *douleur sensible*, *m'inquiéter*, *je ne vous aurais pas demandé d'être tranquille*, *ne me demandez pas aussi de l'être* (11), *je plains* (16), *suffoqueraient* (18), *nous ont fait peur* (21). Il faudrait ajouter les tournures exclamatives et interrogatives, qui marquent l'émotion (7, 11).

Le champ de l'activité de l'esprit est également présent :

Je ne suis point sans inquiétude de vous savoir à Aix, avec tant d'air de petite vérole. (5) La circonstance de votre mauvaise santé est une chose étrange, et de vous savoir dans un air qui peut être si dangereux. (11) Je loue fort le courage de Mme de Louvois d'avoir quitté Paris contre l'avis de tous ceux qui lui voulaient faire peur du mauvais air. (19) J'approuve infiniment que vous n'ayez point été à Lambesc dans l'air de la petite vérole, la chose du monde que l'on doit le plus éviter. (13) Ils font très sagement de ne point s'exposer au mauvais air des maladies qui sont à Arles. (9) Toujours est-il vrai qu'il n'y a point actuellement d'air plus détestable que celui de Paris, où tout le monde est malade et meurt. (18) Je suis pour le mauvais air comme vous êtes pour les précipices [...] (8)

On a connaissance du danger (*savoir* en 5 et 11), on donne son opinion sur les risques d'un déplacement (*avis* en 19, *approuve* en 13, ou encore l'adverbe *sagement* en 9), on exprime sa conviction quant à l'état morbide de l'air (*toujours est-il vrai* en 18). En cas de maladie bénigne, et en l'absence de crainte, comme on l'a vu précédemment, on peut aller jusqu'à prendre le parti du mauvais air (*je suis pour* en 8) !

On peut ajouter à ce corpus les interrogations rhétoriques de 19 :

Eh ! où est-il, ce mauvais air ? qui leur a dit qu'il n'était point à Paris ?

qui sont une façon indirecte d'exprimer une opinion contraire à celle qui vient d'être formulée.

La parole intervient également⁵²¹ :

mais tant de gens lui disent qu'elle va trouver du mauvais air, et lui veulent ôter ce voyage de l'esprit, qu'hier au soir la tête lui tournait (17) Laissez-y votre enfant

⁵¹⁹ . Dans cette citation, la comparaison avec *les précipices* peut faire allusion, soit au passage de la montagne de Tarare (t. 1, l. 139, p. 168), soit à la traversée du Rhône à Avignon (t. 1, l. 141, p. 175-176), qui ont constitué des étapes périlleuses pour Mme de Grignan, lors de son premier départ pour la Provence. L'ironie de cette comparaison est en fait pleine de reproches. Mme de Sévigné emploie le même ton dans une lettre antérieure : *Voilà le Rhône passé ; mais j'ai peur que vous ne vouliez tâter de quelque précipice [...]* (t. 1, l. 142, p. 177-178).

⁵²⁰ . Mme de Sévigné avait prévu ce contretemps dès l'annonce de la maladie du chevalier de Grignan : *Ce serait [...] un grand embarras pour Monsieur d'Uzès, qui serait hors d'état d'agir dans toutes les choses où l'on a besoin de lui.* (t. 1, l. 237, p. 420). Elle le confirme dans les phrases qui suivent notre citation 4 : *Il n'ose aller à Saint-Germain ; il ne peut parler à M. Colbert.*

et n'allez point prendre un air empesté ! (7) J'approuve infiniment que vous n'ayez point été à Lambesc dans l'air de la petite vérole, la chose du monde que l'on doit le plus éviter. (13) Elle entend peser sur la décision de l'autre (ce que les gens disent à Mme de Louvois en 17 a pour but de la dissuader de partir), ou elle donne des injonctions : l'injonction est directe avec l'impératif (7), elle est générale avec le verbe devoir (13).

Les structures enchâssées ne sont pas absentes de ce corpus. Diverses relations sont représentées :

Je ne suis point sans inquiétude de vous savoir à Aix, avec tant d'air de petite vérole. (5) La circonstance de votre mauvaise santé est une chose étrange, et de vous savoir dans un air qui peut être si dangereux. (11)

La connaissance (*savoir*) est source d'inquiétude (5) ou de malaise (*chose étrange* en 11⁵²²) selon le schéma souvent rencontré :

- connaissance (A¹) → affectivité (A¹)

Dans l'exemple suivant, on trouve le schéma inverse :

l'air de la petite vérole et le bruit des canons me donnent une inquiétude qui n'est que trop juste (1)

- affectivité (A¹) → jugement (A⁰)

l'affectivité étant soumise à un jugement d'ordre général (avec l'adjectif *juste*).

La parole de l'autre peut aussi conduire à troubler l'esprit :

mais tant de gens lui disent qu'elle va trouver du mauvais air, et lui veulent ôter ce voyage de l'esprit, qu'hier au soir la tête lui tournait (17)

selon un schéma dans lequel le jugement et l'affectivité (présents dans l'expression *la tête lui tournait*) se mêlent :

- parole (A¹) → jugement / affectivité (A²)

L'affectivité est dominante dans le corpus, si l'on tient compte des exemples cités, du contexte plus large, et des structures enchâssées, dans lesquelles les sentiments sont au point de départ ou d'aboutissement de la chaîne. L'activité de l'esprit privilégie l'opinion, le jugement. Quant à la parole, elle est liée à l'injonction. Dans une situation de relative urgence où il est question de maladie, donc de vie ou de mort, on ne s'étonnera pas de voir surgir l'émotion, la formulation de jugements (parfois mis en débat), et, dans une moindre mesure, une parole qui conduit à l'action.

J'ai choisi de détacher de mon corpus les deux citations suivantes :

24. La cour est à Saint-Cloud. Le Roi veut aller samedi à Versailles, mais il semble que Dieu ne le veuille pas, par l'impossibilité de faire que les bâtiments soient en

⁵²¹ . Les deux champs de la connaissance et de la parole sont aussi présents dans le con-texte, mais ils sont de moindre importance que le champ de l'affectivité. Je ne pousse-rai donc pas plus loin l'analyse.

⁵²² . L'adjectif *étrange*, dans ce contexte qui l'environne de douleur et d'inquiétude, me paraît plus lié au sentiment qu'au jugement.

état de le recevoir, et par la mortalité prodigieuse des ouvriers, dont on emporte toutes les nuits, comme de l'Hôtel-Dieu, des chariots pleins de morts. On cache cette triste marche pour ne pas effrayer les ateliers, et pour ne pas décrier l'air de ce favori sans mérite. Vous savez ce bon mot sur Versailles. (t. 2, l. 661, p. 632)
La lettre est adressée à Bussy-Rabutin. Elle est datée du 12 octobre 1678. 25. Je n'avais pas su qu'on eût appelé Versailles un favori sans mérite ; il n'y a rien de plus juste ni de mieux dit. Les rois peuvent, à force d'argent, donner à la terre une autre forme que celle qu'elle avait de la nature, mais la qualité de l'eau et celle de l'air ne sont pas en leur pouvoir. Ce serait un étrange malheur si, après la dépense de trente millions à Versailles, il devenait inhabitable. (t. 2, l. 662, p. 634)
Il s'agit de la réponse de Bussy-Rabutin.

qui contiennent un *bon mot* extrêmement intéressant. En raison de la *mortalité prodigieuse des ouvriers*, on peut penser que ce qui règne à Versailles, c'est... le mauvais air. La personnification du lieu, métamorphosé en *favori sans mérite*⁵²³, permet de jouer sur la double interprétation d'« air-élément » et d'« air-manière d'être ». La perception plaisante qui résulte de ce rapprochement tend à montrer que les deux significations ont leur contour propre, l'air mondain d'une personne n'étant pas perçu directement comme une extension métaphorique de l'air-élément. Bussy-Rabutin reprend la plaisanterie avec complaisance, et profite de l'occasion pour souligner les limites de la puissance royale, à laquelle échappent certains éléments ! *La qualité de l'air*, à laquelle il fait allusion, concerne sa nature morbide, ou *morbifique*, pour le dire en termes plus appropriés !

S'il est souvent question de l'air de la petite vérole, de l'air de la fièvre, de l'air des maladies, il est rare qu'on évoque l'état de l'air quand il est sain, non corrompu par la maladie. On peut penser que cet état de l'air est en quelque sorte un non-événement, qui ne mérite pas de commentaire particulier, sinon quand il vient lever un doute, répondre à une interrogation, comme c'est le cas dans la citation suivante :

26. Au surplus, Madame se porte ici beaucoup mieux qu'à Paris ; elle y respire un bon air, et il n'en faut de meilleure preuve qu'on n'entend parler ici d'aucune maladie qui puisse donner de l'inquiétude. (t. 3, l. 1311, p. 1061).

Il s'agit toujours de Coulanges, qui arpente avec Mme de Louvois les domaines d'Ancy-le-Franc et de Tonnerre, d'où il écrit à Mme de Sévigné. On se souvient des hésitations de ces deux personnages, pris entre l'air *détestable* de Paris, et la rumeur de mauvais air qui planait sur leur projet de voyage – rumeur dont Mme de Sévigné avait pris le contre-pied. La suite de l'histoire lui donne raison, puisque, finalement, nos deux voyageurs, une fois sur place (*ici*), n'entendent *parler d'aucune maladie* inquiétante (on note le rôle de la parole, et les fluctuations de l'information). On retrouve, pour qualifier cet air, l'adjectif *bon*, proche ici de *sain*⁵²⁴. Le rapport de l'air au lieu (*elle y respire un bon air*) s'exprime par une construction du type adverbe (*y* reprenant *ici*) + syntagme nominal indéterminé (*un bon air*). La présence du verbe *respirer* montre qu'on a bien à faire ici à l'élément qui nous environne.

⁵²³ . Ce bon mot n'a pas échappé à Littré qui, à l'article *favori*, introduit cette citation parmi d'autres qui illustrent le sens propre du mot.

⁵²⁴ . Littré donne (mais sans commentaire ni contexte) l'équivalence : *bon air, air sain*.

Si l'air est vecteur et pourvoyeur de maladies, il peut aussi se corrompre et nuire à la santé humaine pour des raisons plus matérielles :

27. Pour moi, ma chère bonne, je m'en vais vous dire hardiment mon sentiment ; c'est que sur l'état du château de Grignan dont j'ai entendu parler, s'il est tel < que > vous y soyez très, incommodée, que le coup de pic sur le rocher¹ y fasse l'air mortel de Maintenon², ma chère bonne, sans me fâcher, sans gronder personne, sans me plaindre, sans me mettre en colère, je prierais M. de La Garde de vouloir bien que je demeurasse chez lui³, < avec Pauline, vos femmes > et deux laquais, jusqu'à ce que la place fût nette et habitable. Voilà comme j'en userais tout bonnement, sans bruit. Vous feriez votre dépense à La Garde. Cela empêcherait mille visites importunes, qui comprendraient qu'un château où l'on bâtit n'est pas habitable. (t. 3, l. 1011, p. 370) La lettre est du 18 octobre 1688. 1. Grignan était alors en travaux. On démolissait la partie orientale du château, trop gothique, pour rebâtir, dans les règles de l'architecture classique, l'aile des prélats, en principe financée par deux des frères du comte, l'évêque de Carcassonne et le coadjuteur d'Arles (voir note 4 de la page 370, p. 1329). 2. Mme de Sévigné évoque les travaux de détournement de l'Eure, qui étaient engagés depuis plusieurs années (elle en parle dans une lettre du 13 décembre 1684, t. 3, l. 897, p. 165). On projetait de détourner l'Eure des environs de Chartres à Versailles, en passant par Maintenon à l'aide d'un aqueduc. L'ouvrage, « cruelle folie » selon Saint-Simon, fut abandonné en 1688. (voir note 5 de la p. 165, l. 897, t. 3, p. 1236). 3. Antoine Escalin Adhémar, marquis de La Garde, était cousin germain du comte par sa mère. Son château, non loin de Grignan, domine le Rhône en face de Bourg-Saint-Andéol. (voir t. 1, l. 337, p. 607, p. 1345). 28. < Si l'air et le bruit de Grignan vous incommode, allez à La Garde ; je ne changerai point d'avis. > (t. 3, l. 1011, p. 372) Mme de Sévigné réitère à sa fille, à la fin de sa lettre, la recommandation qu'elle lui a faite d'aller à La Garde. 29. Vous ne me parlez point de votre santé. Ah ! que je crains vos nuits, et la surprise de l'air de Grignan ! Que cette bise qui vous a tant fait avaler de poudre a été désobligeante et incivile ! Ce n'était pas ainsi qu'il fallait vous recevoir. Je vous avoue que je tremble pour votre santé [...] Vous serez donc, comme je le souhaitais, hors de l'air de Grignan. Je vous proposais sans chagrin d'aller à La Garde pour éviter cette respiration de pierre de taille en l'air, qui fait mourir tout le monde à Maintenon. (t. 3, l. 1017, p. 382) La lettre est du 1^{er} novembre 1688. Mme de Sévigné poursuit sur le même thème. 30. Une chose qui m'afflige véritablement, c'est l'état affreux de votre château, et par le désordre des vents et par la fureur de Monsieur le Coadjuteur, aussi préjudiciable que le tourbillon. Quelle rage est la sienne de bâtir et de débâtir, comme vous dites justement qu'on voit faire aux petites filles à qui on donne un morceau de canevas ! Il fait tout de même. Il met votre maison en état de n'y pouvoir pas habiter. Il en fait un camp de Maintenon, dont l'air ne sera pas moins mortel. C'est tout de bon, ma fille, que vous devriez venir à Paris, ne sachant où vous mettre en sûreté. Je ne crois pas que M. de Grignan vous laisse passer l'été dans un lieu si désagréable et si peu propre à vous recevoir et si contraire enfin à la santé. Je vous le dis, ma fille, tout comme je le pense, il faut vous sauver quelque part. Mais que dit M. de Grignan de cette furie ? Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple de quelque conduite comme celle-là, de venir renverser le château de ses pères et le rendre inhabitable. Je m'en vais

en écrire à M. de La Garde. Je suis assurée qu'il pensera comme nous. (t. 3, l. 1070, p. 503). La lettre est du 14 février 1689.

Les travaux de démolition et de reconstruction du château de Grignan emplissent l'air de la poussière qui se dégage de la pierre, et la font respirer à ceux qui y habitent. Mme de Sévigné conseille à sa fille de quitter la place afin d'éviter cette respiration (« action de respirer ») de pierre de taille en ⁵²⁵ l'air (29), d'autant que la bise de Grignan, comme nous l'avons vu, vient aggraver la situation (cette bise qui vous a tant fait avaler de poudre) – thème que Mme de Sévigné reprendra plus loin, en une vigoureuse métonymie :

La bise de Grignan, qui vous fait avaler tous les bâtiments de vos prélats, me fait mal à votre poitrine et me paraît un petit camp de Maintenon. (t. 3, l. 1048, p. 450)

Il ne s'agit pas seulement d'une gêne, mais d'un véritable danger pour la santé :

Si l'air et le bruit de Grignan vous incommodent [...] (28) s'il [l'état du château de Grignan] est tel que vous y soyez très incommodée (27) Que cette bise qui vous a tant fait avaler de poudre a été désobligeante et incivile ! Ce n'était pas ainsi qu'il fallait vous recevoir. Je vous avoue que je tremble pour votre santé. (29)

qui rend le lieu désagréable (un lieu si désagréable et si peu propre à vous recevoir en 30), mais surtout nuisible et impropre à l'habitation :

un lieu [...] si contraire enfin à la santé (30) jusqu'à ce que la place fût nette et habitable (27) Il met votre maison en état de n'y pouvoir pas habiter. (30) Je ne crois pas qu'il y ait d'exemple de quelque conduite comme celle-là, de venir renverser le château de ses pères et le rendre inhabitable. (30)

Le risque est présenté comme mortel :

c'est que sur l'état du château de Grignan dont j'ai entendu parler, s'il est tel [...] que le coup de pic sur le rochery fasse l'air mortel de Maintenon (27) pour éviter cette respiration de pierre de taille en l'air, qui fait mourir tout le monde à Maintenon. (29) Il en fait un camp de Maintenon, dont l'air ne sera pas moins mortel. (30)

Mme de Sévigné revient régulièrement sur la comparaison de l'état du château de Grignan avec le camp de Maintenon, où se faisaient les grands travaux relatifs au détournement de l'Eure. Malgré la disproportion des ouvrages ⁵²⁶, dont on peut se faire une idée par le nombre des ouvriers présents à Maintenon, elle assimile l'un à l'autre, en 27 (que le coup de pic sur le rocher y fasse l'air mortel de Maintenon) et en 30 (Il en fait un camp de Maintenon). La mortalité à Maintenon était bien réelle, comme le confirme ce témoignage de Saint-Simon que cite R. Duchêne :

Qui pourra dire l'or et les hommes que la tentative obstinée en coûta pendant plusieurs années, jusque là qu'il fut défendu, sous les plus grandes peines [...] d'y parler des malades, surtout des morts, que le rude travail et encore plus

⁵²⁵ . Je crois qu'ici en l'air équivaut simplement à dans l'air. Le mot air ne prend pas la signification d'élément qui se trouve dans un espace supérieur (et l'on n'a pas à faire non plus à l'expression en l'air).

⁵²⁶ . Dont on peut se faire une idée par le nombre des ouvriers présents à Maintenon : [...] c'est une rivière qui est détournée de son chemin [...] par une armée de quarante mille hommes (t. 3, l. 897, p. 165).

l'exhalaison de tant de terre remuée tuait ? (t. 3, l. 1011, p. 370, note 3, p. 1329)

On notera toutefois que pour Mme de Sévigné, c'est la poussière venant de la pierre qui est mortelle, alors que Saint-Simon met en cause l'*exhalaison* de la terre. Mme de Sévigné conseille donc à sa fille de faire son salut en quittant Grignan pour La Garde (à la fin de 1688) ou pour Paris (au début de 1689). Les termes qu'elle emploie en 30 (*vous mettre en sûreté, vous sauver quelque part*) sont à la mesure du danger encouru.

L'air est ici l'air-élément qui se trouve en un lieu déterminé, mais dont la qualité est due à l'action de l'homme. On trouve deux fois le verbe *faire* :

Il en [de votre maison] fait un camp de Maintenon [...] (30) s'il est tel [...] que le coup de pic sur le rocher y fasse l'air mortel de Maintenon (27)

dont une occurrence s'applique directement à l'air (*faire l'air mortel*).

Le rapport de l'air et du lieu s'exprime dans un syntagme du type *l'air de* + nom de lieu :

l'air mortel de Maintenon (27) l'air et le bruit de Grignan (28) l'air de Grignan (29) dont l'air ne sera pas moins mortel (30)

dans lequel la préposition *de* traduit, non l'origine, puisque l'air, comme le *bruit* (28) proviennent d'un agent extérieur, mais l'appartenance. Il s'agit de l'air que l'homme, par son action, attache en un lieu déterminé.

Cet air peut être lui-même considéré comme un lieu pour l'homme, comme le montre la construction :

Vous serez donc [...] hors de l'air de Grignan (29)

Comme l'air de la maladie il est plutôt considéré en lui-même, dans le risque de mort qu'il présente, qu'il n'est associé à d'autres facteurs. Si l'on met à part la bise qui vient renforcer son action, on trouve une coordination :

l'air et le bruit de Grignan (28)

qui, mettant l'air sur le même plan que le bruit, souligne peut-être plus la gêne que le danger. Ce ton moins dramatique se retrouve quelques pages plus loin :

[...] il serait à propos seulement que cela finît, et qu'on vous ôtât le bruit et l'embarras dont vous êtes incommodée. (t. 3, l. 1015, p. 379)

La subjectivité et la parole sont présentes ici comme elles l'ont été pour tous les airs que nous avons vus... Un examen rapide des citations (dans leur entier) montre que l'activité de l'esprit et la parole prennent ici le pas sur l'affectivité. Sans entrer dans le détail des structures, je citerai les mots relatifs aux différents champs.

Dans le domaine des sentiments, on trouve :

comme je le souhaitais (29) Une chose qui m'afflige véritablement [...] (30) Je vous avoue que je tremble pour votre santé. (29)

Mme de Sévigné *souhaite* que sa fille quitte le château de Grignan (29). Quant au déplaisir et à la peur qu'elle éprouve, ils ont autant pour objet l'air malsain qui résulte des travaux, que la bise (*la surprise de l'air de Grignan* en 29, *le désordre des vents* en 30) qui, même quand elle ne soulève pas de poussière, nuit de toute façon à la santé de Mme de Grignan. On relèvera un exemple intéressant :

Je vous proposais sans chagrin d'aller à La Garde [...] (29)

qui, si l'on donne à *chagrin* le sens « humeur qui s'inquiète ou se tourmente » (Littré), montre une dame de Sévigné relativement sereine...

L'activité de l'esprit se manifeste par l'opinion, le jugement, avec les noms *sentiment* (« avis, opinion qu'on a sur quelque chose, jugement qu'on en porte », Littré) en 27, *avis* (28), les verbes *croire* (deux occurrences de *je ne crois pas* en 30), *penser* (*comme je le pense, il pensera comme nous* en 30), l'adjectif *assurée* (30), l'adverbe *justement* (30). La parole informe avec les verbes *dire* (*je m'en vais vous dire* en 27, *vous dites, je vous le dis, que dit M. de Grignan* en 30), *écrire* (*je m'en vais écrire* en 30), et *parler* (*j'ai entendu parler* en 27). Elle prend l'initiative avec le verbe *proposer* (*je vous proposais* en 29), et elle se fait pressante avec la phrase impérative (*allez à La Garde* en 28) et les verbes *devoir* (*vous devriez venir à Paris*) et *falloir* (*il faut vous sauver quelque part*) en 30.

Cette moindre participation de l'émotion, la place accordée à l'opinion, à la transmission de l'information (qui équilibre les injonctions) semblent montrer que nous sommes dans un climat plus serein que lorsqu'il était question du mauvais air. On peut se demander si Mme de Sévigné n'a pas exagéré la situation, en utilisant la référence hyperbolique de Maintenon, pour inciter sa fille à prendre les mesures qu'elle souhaitait. L'air de Grignan n'est sans doute pas mortel. Il gêne comme le bruit, et il peut nuire à la santé, avec le renfort de la bise. On notera que le verbe *incommoder* signifie « rendre un peu malade », et qu'il peut aussi n'exprimer que l'inconfort (au sens de « gêne », Littré). Mme de Sévigné joue peut-être aussi sur cette ambiguïté.

IV – AIR EXTÉRIEUR

On peut reconnaître dans un certain nombre d'occurrences la signification « air extérieur » :

1. Je fus hier assez heureuse pour aller me promener avec Son Éminence¹ tête à tête au bois de Vincennes. Il trouva que l'air me serait bon ; il n'était < pas > trop accablé d'affaires ; nous fûmes quatre heures ensemble. (t. 1, l. 391, p. 728) Mme de Sévigné est à Paris. 1. Le cardinal de Retz. 2. Mlle de Méri désapprouve fort le fiel de bœuf ; elle dit qu'avec l'air de Grignan, c'est pour vous mettre en poudre. Il faudrait au contraire humecter et vous rafraîchir le teint, et mettre un masque quand vous allez à l'air. (t. 1, l. 395, p. 741) 3. [...] ne vous effarouchez point si par hasard vous ne voyez point de l'écriture de ma mère. L'enflure est encore si grande sur ses mains que je ne crois pas que nous lui permettions de les mettre à l'air. (t. 2, l. 473, p. 227) Il s'agit d'une lettre de Charles de Sévigné à Mme de Grignan, écrite le 21 janvier 1676. Mme de Sévigné est aux Rochers. Elle sort d'une crise de rhumatisme, qui a commencé le 11 janvier 1676 et dont elle se déclarera guérie le 29 janvier 1676 (t. 2, l. 475, p. 230). 4. Voilà les nouvelles de la route en attendant celles de Danemark. Nous sommes montés dans le bateau à six heures par le plus beau temps du monde. J'y ai fait mettre le corps de mon < grand > carrosse d'une manière que le soleil n'a point entrée dedans. Nous avons baissé les glaces. L'ouverture du devant fait un tableau merveilleux ; celle des portières et des petits côtés nous donne tous les points de vue qu'on peut imaginer. Nous ne sommes que l'Abbé et moi dans ce joli cabinet, sur de bons coussins, bien à l'air, bien à notre aise ; tout le reste¹ comme des cochons sur la

paille. (t. 2, l. 762, p. 922) Mme de Sévigné voyage avec l'abbé de Coulanges sur la Loire, de Blois à Tours, dans un bateau loué pour elle et ses gens. 1. Tout le reste désigne les domestiques (voir note 1 de la page 922, p. 1519). 5. Il [M. de La Rochefoucauld] est dans son hôtel de La Rochefoucauld¹, n'ayant plus d'espérance de marcher. Son château en Espagne, c'est de se faire porter dans les maisons, ou dans son carrosse pour prendre l'air. (t. 1, l. 154, p. 217) 1. À l'hôtel de Liancourt, rue de Seine (note 2 de la p. 197, l. 148, t. 1, p. 1032). 6. Je vous avais conseillé de conserver vos dents ; vous le faites. C'est une chose étrange que votre serein, et la sujétion que vous avez de vous renfermer à quatre heures, au lieu de prendre l'air¹ ; quelle tristesse ! Mais il vaut mieux rapporter ici vos belles dents que de les perdre en Provence par le serein, ou par une mode qui sera passée dans six mois. (t. 1, l. 156, p. 220-221) La lettre est du 15 avril 1671. Mme de Grignan est à Grignan. 1. R. Duchêne note qu'à la mi-avril, le soleil se couche vers dix-sept heures (heure solaire), et ajoute que Mme de Grignan se montre très précaution-neuse (voir note 1 de la page 221, p. 1056). 7. Mais enfin, ma très chère, j'ai vu la Marans¹ dans sa cellule ; je disais autrefois dans sa loge². Je la trouvai fort négligée ; pas un cheveu, une cornette de vieux point de Venise, un mouchoir noir, un manteau gris effacé, une vieille jupe. Elle fut aise de me voir ; nous nous embrassâmes tendrement. Elle n'est pas fort changée. Nous parlâmes de vous d'abord ; elle vous aime autant que jamais, et me paraît si humiliée qu'il n'y a pas moyen de ne la pas aimer. Nous parlâmes de sa dévotion ; elle me dit qu'il était vrai que Dieu lui avait fait des grâces, dont elle a une sensible reconnaissance. Ces grâces ne sont rien du tout qu'une grande foi, un tendre amour de Dieu, et une horreur pour le monde, tout cela joint à une si grande défiance d'elle-même et de ses faiblesses qu'elle est persuadée que si elle prenait l'air un moment, cette grâce si divine s'évaporerait. Je trouvai que c'était une fiole d'essence qu'elle conservait dans sa solitude ; elle croit que le monde lui ferait perdre cette liqueur précieuse, et même elle craint le tracas de la dévotion. (t. 1, l. 362, p. 669) La lettre est du 15 janvier 1674. 1. Mme de Marans avait été la maîtresse du duc d'Enghien dont elle avait eu une fille vers 1668. En 1671, elle passait pour la maîtresse du duc de Longueville (voir note 5 de la p. 208, l. 151, t. 1, p. 1045). 2. La cellule de la religieuse comme la loge de la folle désignent la chambre de Mme de Marans, qui habitait avec sa parente Mme de Schomberg (note 2 de la p. 669, p. 1387), dans une maison du faubourg Saint-Antoine, rue de Charonne, à côté du couvent de la Madeleine (voir note 1 de la p. 209, l. 151, t. 1, p. 1045). Elle était tombée depuis plus d'un an dans un état de dévotion qu'évoquent, dans des lettres antérieures à celle-ci, Mme de La Fayette (t. 1, l. 305, p. 571) et Mme de Villars, une amie de Mme de Sévigné (t. 1, l. 324, p. 591). 8. Mme de Montlouet a la petite vérole. Les regrets de sa fille sont infinis ; la mère est au désespoir aussi de ce que sa fille ne veut pas la quitter pour aller prendre l'air, comme on lui ordonne. (t. 2, l. 404, p. 19) Mme de Montlouet avait contracté sa maladie au chevet de sa fille (voir note 6 de la p. 19, p. 1084). 9. Pour moi, je vous dirai que mon visage, depuis quinze jours, est quasi tout revenu. Je suis d'une taille qui vous surprendrait. Je prends l'air et me promène sur les pieds de derrière, comme une autre. Je mange avec appétit (mais j'ai retranché le souper entièrement pour jamais), de sorte, ma fille, qu'à la réserve de mes mains et de quelque douleur par-ci, par-là, qui va et vient, et me fait souvenir agréablement du cher rhumatisme, je ne suis plus digne d'aucune

de vos inquiétudes. (t. 2, l. 487, p. 250) La lettre est du 8 mars 1676. Mme de Sévigné, qui fait écrire sa petite-fille, est aux Rochers. Elle poursuit sur le thème du rhumatisme dont il a été question dans la citation 3. 10. [...] je reviens à vous, ma chère enfant, pour vous dire que, hormis mes mains dont je n'espère la guérison que quand il fera chaud, vous ne devez pas perdre encore l'idée que vous avez de moi. Je suis maigre, et j'en suis bien aise ; je marche et je prends l'air avec plaisir. Et si l'on me veille encore, c'est parce que je ne puis me tourner toute seule ; mais je ne laisse pas de dormir. (t. 2, l. 492, p. 256) La lettre est du 22 mars 1676. On poursuit sur le même thème et dans les mêmes conditions que précédemment. 11. Vous me demandez ce que je fais. Je prends l'air fort souvent. M. de La Trousse nous donna hier une fricassée à Vincennes ; Mme de Coulanges, Corbjnelli et moi, voilà ce qui composait la compagnie. Un autre jour, je vais au Cours¹ avec les Villars, un autre au faubourg². (t. 2, l. 505, p. 283)

Mme de Sévigné est à Paris. 1. Planté en 1628 par Marie de Médicis, le Cours-la-Reine, avec ses trois allées formées de quatre rangées d'ormes entre les Tuileries et les bords de la Seine [...] était devenu la promenade la plus à la mode de Paris ; il s'y trouvait parfois plus de six cents carrosses (note 3 de la p. 23, l. 27, t. 1, p. 852). 2. Au faubourg Saint-Germain, chez Mme de La Fayette. Le cours de la porte Saint-Antoine était proche de Mme de Sévigné (note 1 de la page 283, p. 1225). Mme de La Fayette habitait rue de Vaugirard, à l'angle de la rue Férou, derrière le Luxembourg, assez près du couvent de la Visitation qui était situé de l'autre côté du jardin (voir note 2 de la p. 150, l. 131, p. 150, t. 1, p. 981-982). 12. Vous ai-je mandé que Pennautier prenait l'air dans sa prison et voit tous ses parents et amis, et passe les jours à admirer les injustices que l'on fait dans le monde ? Nous l'admirons comme lui. (t. 2, l. 544, p. 394) La lettre est du 11 septembre 1676. Pierre-Louis de Reich, seigneur de Pennautier, mis en cause par Mme de Brinvilliers, l'empoisonneuse, avait été arrêté le 15 juin 1676. Il était prodigieusement riche, et bénéficiait de nombreuses protections (voir note 5 de la p. 324, l. 521, t. 2, p. 1247). 13. « Vous vous portez bien, ma chère maman, j'en suis ravi. Vous avez bien dormi cette nuit. Comment va la tête ? Point de vapeurs ? Dieu soit loué ! Allez prendre l'air, allez à Saint-Maur, soupez chez Mme de Schomberg, promenez-vous aux Tuileries. Du reste, vous n'avez point d'incommodité, je vous mets la bride sur le cou [...] » (t. 2, l. 583, p. 475) Ce discours direct, par lequel Charles de Sévigné s'adresse à sa mère, s'inscrit dans un passage qui termine la lettre de Mme de Sévigné, et où il évoque le type de rapports qu'il a avec sa mère. 14. Je n'ai point mangé de fruits à Vichy, parce qu'il n'y en avait point ; j'ai dîné sainement. Et pour souper, quand les sottes gens veulent qu'on soupe à six heures, sur son dîner, je me moque d'eux : je soupe à huit, mais quoi ? une caille, ou une aile de perdrix uniquement. Je me promène, il est vrai, mais il faut qu'on défende le beau temps, si l'on veut que je ne prenne pas l'air. Je n'ai point pris le serein ; ce sont des médisances. Et enfin M. Ferrand¹ était dans tous mes sentiments, souvent à mes promenades, et ne m'a jamais dédit de rien. (t. 2, l. 622, p. 577-578) La lettre est écrite de Paris le 20 octobre 1677. Mme de Sévigné a fait une cure à Vichy du 4 au 25 septembre 1677. 1. Ferrand est le médecin de Mme de Sévigné à Vichy (voir note 2 de la p. 578, p. 1373). 15. Le mariage se fera dans un mois, malgré l'écrevisse, qui prend l'air tant qu'il peut, mais il sera encore fort rouge en ce temps-là. (t. 2, l. 701, p. 712) Cette citation est obscure. Selon R. Duchêne, l'écrevisse (Colbert ?) désigne quelqu'un

qui s'oppose au mariage (de la petite de Louvois ?), qui cherche à le faire aller à reculons (note 1 de la p. 712, p. 1432). 16. Rien n'est plus vrai, ma fille, que tous vos maux ne viennent que de trop écrire. < Vous le sentez bien ; vous ne voulez pas le dire. > Il faudrait un peu marcher, prendre l'air quand il est bon. Il y a des heures charmantes. Comme ici, par exemple, il fait un temps parfait ; le mois de février est bien plus beau que le mois de mai. Il doit faire chaud à Aix. Faites donc < de > l'exercice, car c'est mourir que d'être toujours dans ce trou de cabinet¹ ; j'en étouffe. (t. 3, l. 1069, p. 501-502) La lettre est datée du 11 février 1689. 1. Le trou de cabinet, appelé aussi le rond (t. 2, l. 476, p. 232), se trouve dans une ancienne tour du palais dans lequel habitait M. de Grignan à Aix (voir note 3 de la p. 232, l. 476, t. 2, p. 1202).

On trouve quelques emplois libres, que j'ai regroupés au début de mon corpus (de 1 à 4). Le mot *air* est dans un syntagme simple *l'air* (1), ou il est la tête d'un syntagme nominal introduit par la préposition *à*, qui entre dans des constructions verbales (*vous allez à l'air* en 2, *mettre à l'air* en 3, *nous sommes [...] à l'air* en 4⁵²⁷). Le reste du corpus est occupé par l'expression *prendre l'air*.

En 3 et en 4, *à l'air* exprime un contact avec l'air extérieur sans déplacement. En 3, il s'agit d'exposer à l'air une partie du corps qui n'est pas recouverte (les mains), et l'on se trouve, comme nous le verrons, dans un contexte médical. En 4, Mme de Sévigné et l'abbé de Coulanges se trouvent dans le corps de leur carrosse, dont les glaces sont baissées. C'est en quelque sorte la personne dans son ensemble qui est au contact de l'air, et il en résulte une impression de bien-être (*bien à notre aise*). Dans tous les autres exemples, la signification « air extérieur » est associée au déplacement – on sort de chez soi – et l'expression *prendre l'air* est dominante.

Notons qu'elle fait l'objet d'une remarque d'usage de la part du Père Bouhours :

PRENDRE L'AIR C'est ainsi qu'on parle ; et c'est mal dit, prendre de l'air, comme disent quelques-uns. Les Médecins m'ont ordonné de prendre l'air ; j'ai été aujourd'hui prendre l'air ; j'ai pris un peu l'air : et non pas, m'ont ordonné de prendre de l'air ; j'ai été prendre de l'air ; j'ai pris un peu d'air⁵²⁸.

que reprend Pierre de La Touche, dans son *Art de bien parler français* :

Prendre l'air. C'est ainsi qu'on parle, et non pas prendre de l'air. Bouh.⁵²⁹

La notion de déplacement peut se traduire de différentes façons, à travers les verbes ou les constructions verbales :

vous allez à l'air (2) Allez prendre l'air, allez à Saint-Maur, soupez chez Mme de Schomberg, promenez-vous aux Tuileries. (13) M. de La Trousse nous donna hier une fricassée à Vincennes [...] Un autre jour, je vais au Cours avec les Villars, un autre au faubourg. (11) aller me promener [...] au bois de Vincennes (1) Je [...] me promène [...] (9, 14) se faire porter [...] dans son carrosse (5) sa fille ne veut pas la

⁵²⁷ . On peut aussi rapporter *à l'air* aux constituants nominal et pronominal *l'abbé* et *moi*, ce qui revient à peu près au même (puisqu'on pourrait paraphraser cette relation par une phrase à verbe *être*).

⁵²⁸ . *Remarques nouvelles sur la langue française, 1682, 3^e édition, p. 176-177 (1^{ère} édition 1675).*

⁵²⁹ . *L'Art de bien parler français [...], 1710, p. 21 (1^{ère} édition 1696).*

quitter (8) je marche (10) Il faudrait un peu marcher [...] (16)

qui expriment le fait qu'on sort de chez soi (*aller* en 2, 13, 11, 1, *se faire porter* en 5, *quitter* en 8), ou qui l'impliquent (par exemple, si l'on mange chez quelqu'un, comme en 11 et 13), ou encore qui supposent qu'on est dehors (*se promener* en 13, 1, 9, 14, *marcher* en 10 et 16).

Dans un petit nombre d'exemples, ce trait « déplacement hors de chez soi » découle de l'opposition de l'expression *prendre l'air* avec un verbe antonyme (*vous renfermer* en 6), ou avec un complément qui renvoie à un lieu clos (7, 12) :

vous renfermer à quatre heures (6) j'ai vu la Marans dans sa cellule (7) dans sa prison (12)

En 16, le contexte contient à la fois la référence au dehors (*marcher, Faites donc de l'exercice*) et à l'enfermement (*être toujours dans ce trou de cabinet*).

Ce déplacement hors de chez soi peut s'interpréter de deux façons. On peut en effet sortir pour se trouver à l'air libre ou sortir pour aller chez quelqu'un d'autre. Quand on a à faire au syntagme verbal *aller à l'air* (2), la première interprétation s'impose. On notera que, dans cette citation, le mot *air* est employé, à deux lignes d'intervalle, avec la signification « air-climat » (*avec l'air de Grignan*), puis au sens d'« air-extérieur ». Avec l'expression *prendre l'air*, une certaine ambiguïté peut s'installer. Il faut reconnaître que, dans la plupart des exemples, on sort pour se trouver dehors, à l'air. C'est le cas en 1, 5, 6, 8, 9, 10, 14 et 16, comme l'indiquent les verbes de mouvement *se promener / promenades* (1, 9, 14), *marcher* (10, 16) les notations de lieu (*le bois de Vincennes* en 1, les informations sur le temps, *le serein* en 6, 14, *le beau temps* en 14, *quand il [l'air] est bon, Il y a des heures charmantes, Il doit faire chaud* en 16). En 8, la fille de Mme de Montlouet doit quitter sa mère malade et sortir à l'air libre, en raison du risque de contagion. Dans la citation 5, M. de La Rochefoucauld, qui n'est plus en état de marcher (à cause d'une cruelle goutte), doit se faire porter lors de ses sorties. À cette condition, il peut (il pourrait ?) aller chez autrui (*se faire porter dans les maisons*) ou simplement aller dehors (*(se faire porter) dans son carrosse pour prendre l'air*). Le sens de l'expression *prendre l'air* résulte précisément ici de cette mise en contraste. Mais dans quelques exemples, cette expression peut recouvrir aussi bien une promenade que des visites. C'est le cas en 11 et en 13, où il est question à la fois d'aller chez des amis (M. de La Trousse, qui vous prépare une fricassée et Mme de La Fayette en 11, Mme de Schomberg en 13), et de sortir se promener (*au Cours* en 11, *à Saint-Maur, aux Tuileries* en 13). En 7, l'expression est l'enjeu d'une double lecture, en raison de la métaphore de la grâce qui court dans le contexte. On peut comprendre, de façon commune, que la Marans craint de perdre la faveur divine en sortant dans *le monde* (lexème employé deux fois dans le contexte). Mais la grâce étant assimilée à une *essence*, à une *liqueur*, on imagine aussi que le contact de cette substance avec l'air libre puisse figurément entraîner son évaporation. À travers cette transmutation d'éléments, Mme de Sévigné raille l'excès de zèle de cette dévote si fraîchement et étonnamment convertie. Quant aux citations 12 et 15, elles favorisent l'interprétation de la sortie-visite. En 12, il nous est dit que le sieur Pennautier, emprisonné, *voit tous ses parents et amis* – ce qu'il ne pourrait faire, en temps normal, qu'en sortant de chez lui pour rendre des visites. C'est ce qu'exprime plaisamment l'expression *prendre l'air*, en contact oxymorique avec le mot *prison*, qui

représente la forme d'enfermement la plus sévère. En 15, si l'on doit proposer une interprétation dans ce contexte flou, ce serait celle du personnage en question multipliant les rencontres et les visites (il *prend l'air tant qu'il peut*) afin de faire échouer le mariage prévu. Pourquoi sera-t-il *encore fort rouge en ce temps-là* ? Mystère... à moins de comprendre que ces manœuvres seront apparentes, qu'il n'en sortira pas « blanchi » ?!

L'étude des occurrences de ce corpus montre l'affinité de la signification « air extérieur » avec l'espace (dehors) et le mouvement (sortie). Précisons les choses. Dans certains emplois libres du mot *air*, je crois qu'on a simplement à faire à la signification première (« air extérieur »), comme en 1, 3 et 4. En 2, la combinatoire avec le verbe *aller* conduit à la dérive métonymique de l'air à l'espace. Avec l'expression *prendre l'air*, la lecture littérale laisse place, en principe, à l'interprétation métonymique selon laquelle on va dehors, on sort. Il semble toutefois que l'exemple 16 contienne une occurrence libre du syntagme verbal *prendre l'air (quand il est bon)*, qui donne lieu à l'enchaînement anaphorique (*l'air* → *il*). Dans ces conditions, le mot *air* peut garder son sens propre « air-extérieur ». Quant à la seconde occurrence anaphorisée du mot *air (il)*, nous lui avons attribué, en fonction du contexte, la signification « air-temps ». On peut donc se demander si la signification « air-extérieur » ne représente pas une signification dérivée « air-temps ». Dans tous les autres cas, on a à faire à l'expression *prendre l'air* interprétée métonymiquement. À partir de là, la destination de ce déplacement permet de distinguer la sortie-promenade et la sortie-visite. Cette distinction n'est toutefois pas tranchée, les deux représentations se trouvant parfois associées. Il est certain que la sortie-promenade, qui reste plus proche de la signification du mot *air*, est plus prototypique que la seconde. On notera qu'elle est dominante dans notre corpus, et que c'est la seule que retient Furetière :

On dit, Prendre l'air, pour dire, Se promener [...]

Dans les citations où il est question de sortie-promenade et où l'air du dehors s'oppose à l'enfermement dans un lieu clos, le contexte contient souvent des considérations relatives à la santé. En 5, le fait de prendre l'air est implicitement présenté comme une règle générale, dont la réalisation relève de la chimère (*son château en Espagne*) pour M. de La Rochefoucauld. Mais le plus souvent, on évalue l'air et la sortie en fonction de différents facteurs. En 8, l'air extérieur est naturellement bon quand il s'oppose au mauvais air qu'on trouve auprès d'une malade atteinte de la petite vérole. En 2, il est mis en rapport avec l'air-climat du lieu. Mme de Sévigné conseille à sa fille de se protéger le visage (*mettre un masque*) quand elle sort, en raison de la qualité de l'air de Grignan, qui dessèche. Plus souvent, c'est le temps qu'il fait qui joue un rôle déterminant. On peut penser qu'une telle considération est implicitement présente dans le jugement du cardinal qui, en 1, trouve que l'air *serait bon* pour Mme de Sévigné. On ne s'étonnera pas que le beau temps, dit et reconnu, soit un facteur incitatif (14, 16), surtout quand il vous fait sortir d'un *trou* où l'on *étouffe* (comme Mme de Grignan dans son *rond*). Mais le serein est toujours à craindre. Mme de Sévigné affirme en 14 ne l'avoir pas pris lors de ses sorties⁵³⁰, mais elle le craint pour sa fille. Ainsi en 6, tout en regrettant que Mme de Grignan soit

⁵³⁰ . Dans cette citation, Mme de Sévigné semble faire la navette (si j'ose dire) entre Paris et Vichy. Elle évoque à la fois ses promenades actuelles (*il faut qu'on défende le beau temps, si l'on veut que je ne prenne pas l'air*), et celles qu'elle faisait pendant sa cure à Vichy (*M. Ferrand était [...] souvent à mes promenades*).

contrainte de rentrer chez elle dès quatre heures de l'après-midi, elle lui donne raison à cause du risque que présente l'humidité pour les dents. Notons qu'elle mentionne, à l'égal du serein, un autre facteur de risque (*une mode qui sera passée dans six mois*), qui touche à la manière de se coiffer. Cette coiffure, décrite longuement par Mme de Sévigné (dans le contexte de notre citation, et dans une lettre antérieure⁵³¹, consiste à se faire *une petite tête de chou ronde sans nulle chose par les côtés*⁵³². D'après Mme de Sévigné, elle est préjudiciable à la santé :

Cette coiffure est faite justement pour votre visage ; vous serez comme un ange, et cela est fait en un moment. Tout ce qui me fait de la peine, c'est que cette fontaine⁵³³ de la tête, découverte, me fait craindre pour les dents. (t. 1, l. 148, p. 194).

Si le fait de prendre l'air, lié au temps qu'il fait, peut être bon pour la santé, il l'est aussi parce qu'il implique la respiration, la marche, l'exercice. Ainsi en 16, Mme de Grignan, en sortant, échapperait quasiment, si l'on en croit Mme de Sévigné qui fait, comme souvent, une identification projective (*j'en étouffe*), à la mort par étouffement, et elle compenserait par le mouvement les redoutables effets de la position assise due à l'écriture, et que semble encore aggraver le séjour dans le *trou* d'Aix. Voici ce qu'elle dit à ce propos quatre jours avant :

Je ne laisse pas d'être en peine de la quantité de lettres que vous écrivez et de cette longue résidence dans ce petit cabinet, dont il faut que vous sortiez avec un grand mal au dos, un grand mal à la tête, un grand épuisement. (t. 3, l. 1067, p. 498-499)

Dans les citations 9 et 10, la situation est un peu particulière. Mme de Sévigné, en disant à sa fille qu'elle prend l'air, entend aussi lui montrer qu'elle peut marcher (*sur les pieds de derrière*), et qu'elle est donc guérie de son rhumatisme (elle donne en 9 d'autres signes qui confirment ce retour à la santé). La crise qui a commencé le 11 janvier l'a en effet tenue alitée quinze jours durant, et a atteint les jambes et surtout les mains. Voici la description que faisait Charles le 21 janvier 1676, après avoir évoqué plaisamment le danger plus grand qu'eût été un *rhume sur la poitrine* :

Enfin, nous trouvons tous les jours de la consolation à notre misère, et nous sentons quasi plus vivement le plaisir de voir ma mère, les deux bras empaquetés dans vingt serviettes et ne se pouvant soutenir sur ses jarrets, que nous ne sentions celui de la voir se promener et chanter du matin au soir dans nos allées. (t. 2, l. 473, p. 228)

et voici ce que disait tout simplement l'intéressée elle-même, le 26 janvier, sous la plume

⁵³¹ . T. 1, l. 148, p. 194-195.

⁵³² . T. 1, l. 146, p. 190. Au lieu de grosses boucles pendant sur les côtés du visage, on fait un grand nombre de boucles, qui ne sont grosses que relativement, et s'arrêtent juste en bas de l'oreille (voir note 1 de la p. 195, l. 148, t. 1, p. 1029).

⁵³³ . *Fontaine est mis ici pour fontanelle. Cette fontanelle se trouve exposée, me semble-t-il, par la raie au milieu qui départage les boucles jusqu'à deux doigts du bourrelet (t. 1, l. 148, p. 194) – le bourrelet étant la masse de cheveux qui entoure la tête (d'après une description extraite des Mémoires de l'abbé de Choisy habillé en femme, que cite R. Duchêne dans la note 1 de la p. 195, l. 148, t. 1, p. 1029).*

de son fils⁵³⁴ :

[...] je ne comprends pas comment on peut vivre sans pieds, sans jambes, sans jarrets et sans mains. (t. 2, l. 474, p. 229)

Après la cessation de la fièvre, l'enflure de tous les membres qui a signalé la guérison, la laisse encore dans l'incapacité de marcher⁵³⁵ : elle commencera à se promener (dans sa chambre) seulement le 29 janvier. Là encore, on retrouve le thème de la marche et de ses bienfaits, qu'il s'agisse de guérir de *tous les maux* qu'on se fait dans le lit⁵³⁶, ou de reprendre des forces, surtout à la faveur du beau temps :

Mon fils me fit hier promener par le plus beau temps du monde ; je m'en trouvai fortifiée. (t. 2, l. 480, p. 238)

On ajoutera que, dans certaines citations, la marche est associée à une hygiène de vie, relative en particulier à l'alimentation (on se reportera aux informations que Mme de Sévigné donne sur ses repas en 9 et en 14).

L'historique de ce rhumatisme me permet de revenir sur la citation 3, laissée en cours de route, et dans laquelle Charles de Sévigné semble redouter le contact de l'air pour les mains enflées de sa mère. Et, comme si la logique de cette recommandation était apparente (elle l'était sans doute à l'époque), il ajoute :

Il y a encore une autre [je souligne] raison, c'est que depuis hier, qui était le neuf⁵³⁷, la sueur s'est tellement mise sur les parties enflées qu'il ne faut pas se jouer à la faire rentrer. C'est sa santé qui revient, et il n'y a que ce moyen de guérir ses mains, ses pieds et ses jarrets. (t. 2, l. 473, p. 227-228)

L'air pourrait donc s'opposer à la guérison, en empêchant cette sueur salutaire de sortir. On retrouve la même conception dans une lettre du 18 mars 1676 (les mains de Mme de Sévigné ne sont toujours pas guéries) :

Il [le médecin] m'a conseillé de les faire suer et, tout à l'heure, je l'ai fait sur la fumée de beaucoup d'herbes fines ; je suis assurée que ce remède est le meilleur et que cette transpiration est la plus salutaire. (t. 2, l. 491, p. 254)

Ce n'est pas la fin de l'histoire. Et ce qu'il advint par la suite mérite d'être conté. Comme après sa cure de Vichy (du 18 mai au 13 juin 1676), où elle sua abondamment, Mme de Sévigné ne retrouva pas la mobilité de ses mains, il lui fut conseillé deux remèdes souverains : mettre les mains dans une gorge de bœuf⁵³⁸ et dans la vendange⁵³⁹. La situation, dans l'un et l'autre cas, doit apporter aux mains humidité et chaleur⁵⁴⁰... Elle

⁵³⁴ . Elle ne pourra reprendre la plume que le 24 mars 1676.

⁵³⁵ . T. 2, l. 477, p. 233.

⁵³⁶ . T. 2, l. 476, p. 231.

⁵³⁷ . *Le neuvième jour de la maladie (note 4 de la p. 228, p. 1201).*

⁵³⁸ . T. 2, l. 526, p. 338. Selon R. Duchêne, l'abbé Bourdelot, médecin de Condé, conseilla à celui-ci, après une crise de goutte de « mettre pendant quelques jours le bras dans la gorge d'un bœuf » (voir note 2 de la p. 338, p. 1255).

⁵³⁹ . T. 2, l. 541, p. 384.

mettra en application le second de ces remèdes :

Je mets mes mains deux fois par jour dans le marc de la vendange ; cela m'entête un peu, mais je crois, sur la parole de tout le monde, que je m'en trouverai bien. (t. 2, l. 549, p. 405) Elle ajoutera à cela un certain tripotage [...] avec de la moelle de cerf⁵⁴¹ et de l'eau de la reine de Hongrie, qui doit faire des merveilles⁵⁴² ...

Lorsqu'il est question d'air et de santé, on a bien compris maintenant qu'on ne peut échapper à l'emprise de la subjectivité et de la parole. On en trouve ici des marques, avec les différents champs lexicaux que je parcourrai très succinctement, en prenant en compte l'ensemble de chaque citation⁵⁴³. Le ton n'est pas alarmant. Les sentiments positifs dominant, comme le contentement (*je suis maigre, et j'en suis bien aise*, *je prends l'air avec plaisir*, en 10). Si l'on espère la guérison (10), la surprise est agréable (*Je suis d'une taille qui vous s'urprendrait* en 9), la crainte est bannie (*je ne suis plus digne d'aucune de vos inquiétudes* en 9), et la tristesse (6) cède finalement à la prudence. Quand le désespoir, les regrets (*infinis*) s'emparent des cœurs, c'est uniquement à cause du mauvais air (8). L'esprit est actif. On se représente l'état de la personne (*l'idée que vous avez de moi* en 10), on se souvient de son rhumatisme (9), on donne son opinion (*Il trouva* en 1, *désapprouve* en 2, *étrange* en 6, *je ne crois pas* en 3, *il vaut mieux* en 6, *je me moque, il est vrai, sentiments* en 14). Et surtout on parle. On dit (2, 9, 10), on médite et on dédit (avec un jugement en sus en 14), on conseille (6), on ordonne (*Il faudrait* en 2), surtout quand il est question de la petite vérole (8). L'avis et la parole de l'expert (le médecin Ferrand) peuvent être sollicités (14). On ne s'étonnera pas de trouver ici un certain apaisement. Le fait de prendre l'air repose sur une décision, et implique qu'on a la maîtrise de l'action. Ce n'est donc pas un haut lieu de l'émotion. Mais il s'inscrit bien volontiers dans un contexte d'opinion et de parole.

À cette signification « air extérieur », on peut rattacher un petit corpus homogène dans lequel on trouve le syntagme nominal *un bel air* :

17. Je vous plains de quitter Grignan. Vous y êtes en bonne compagnie ; c'est une belle maison, une belle vue, un bel air. Vous allez dans une petite ville étouffée¹, où peut-être il y aura des maladies et du mauvais air, cela me déplaît. (t. 1, l. 202, p. 348) La lettre est du 20 septembre 1671. 1. Rappelons qu'il s'agit de Lambesc. 18. On¹ veut ce quartier, le voilà. On veut un grand retranchement de louage, le voilà. On ne veut point de bruit, on est sur le derrière. Une église, la voici. Un bel air, une belle exposition ; elle est à souhait. (t. 2, l. 714, p. 755) 1. Il s'agit de Mlle de Méri, l'une des deux filles de la tante de Mme de Sévigné, qui cherche une maison à Paris, dans le quartier de l'hôtel Carnavalet. 19. Ah ! ma

⁵⁴⁰ . Voir note 2 de la p. 391, l. 543, t. 2, p. 1284.

⁵⁴¹ . Qui était « fort estimée pour guérir les humeurs froides, surtout lorsqu'elle a été fondue avec un peu d'esprit-de-vin » (Nicolas Lémery, *Cours de chimie*). (voir note 6 de la p. 384, l. 541, t. 2, p. 1280).

⁵⁴² . T. 2, l. 554, p. 420.

⁵⁴³ . Je ne reprendrai pas la citation 16, qui a déjà été examinée dans l'étude d'« air-temps ». C'est la parole et l'ordre qui dominant.

chère enfant, tout au contraire, promenez-vous, faites de l'exercice, respirez votre bel air, ne demeurez point toujours dans ce noir palais, ni dans ce trou de cabinet¹. Allez, allez exercer vos chevaux, qui crèveraient comme vous, mais cachez-vous quand il fait froid et que vous avez mal à la gorge, et surtout ne vous repentez pas de nous parler sincèrement de votre santé. (t. 3, l. 1070, p. 502-503) Mme de Grignan est à Aix. 1. Il s'agit du même cabinet que celui dont il a été question dans la citation 16. 20. Quand je rentre dans la société, je trouve ma fille et sa fille, M. le chevalier de Grignan, M. le marquis de La Garde d'une piété et d'un commerce admirables, Monsieur de Carcassonne et Monsieur d'Arles dans deux ou trois jours ; un beau château, un bel air, de belles terrasses, une trop bonne chère. Madame, cette vie est trop douce, et les jours s'écoulent trop tôt, et l'on ne fait point de pénitence. (t. 3, l. 1306, p. 1048-1049) Mme de Sévigné écrit de Grignan à Mme de Guitaut. Il s'agit d'une de ses dernières lettres (datée du 20 juillet 1694).

Dans les quatre citations, l'air est repéré par rapport à un lieu d'habitation. En 17 et 20, il s'agit du château de Grignan, en 18, de la maison que Mme de Sévigné a trouvée pour Mlle de Méri, et en 19, du palais des comtes de Provence où logeait M. de Grignan à Aix.

Voyons d'abord Grignan. Dans les deux citations, on retrouve un même procédé de juxtaposition :

c'est une belle maison, une belle vue, un bel air (17) un beau château, un bel air, de belles terrasses (20)

Le château est évoqué en premier. En 17, c'est du château que se découvre la vue, qui, comme en témoigne la définition du mot, implique une position de référence :

Vue : étendue de ce qu'on peut voir du lieu où l'on est [...]

En 20, l'évocation des terrasses conduit aussi à se représenter la vue qu'on a du château, comme le souligne la citation suivante :

Je pense sans cesse à Grignan, à vous tous, à vos terrasses, à votre belle < et triomphante > vue. (t. 3, l. 1156, p. 721)

C'est dans ce contexte qu'il convient de replacer le syntagme nominal *un bel air*. La vue qu'on a du château nous conduit nécessairement vers l'espace extérieur. Or on se souvient que le château de Grignan occupait une position particulièrement élevée, dominant de trente-trois mètres toute la plaine environnante. Dans ces conditions, l'air qui l'environne est celui d'un espace ouvert, non peuplé. Ce *bel air* est un air libre, qui n'est pas renfermé dans l'étroitesse d'un lieu et raréfié par le regroupement humain. C'est donc un air sain, qui ne favorise pas le développement et la propagation des maladies. En cela, le séjour de Grignan s'oppose à cette *petite ville étouffée* de Lambesc, où le risque est grand de trouver *des maladies et du mauvais air* (17). C'est dans cette perspective qu'il faut comprendre la flatteuse qualification portée par l'adjectif. Mme de Sévigné, qui a condamné avec véhémence l'air terrible de Grignan, n'est pas ici en contradiction avec elle-même. Si l'air-climat présente des propriétés contraires à la santé de sa fille, il n'a rien à voir avec l'air extérieur que détermine la configuration géographique de l'endroit.

On pourrait croire, à partir de cet exemple, que le *bel air* est le propre des espaces découverts, naturels, par opposition aux lieux d'agglomération, de regroupement humain. On aurait ici un équivalent du grand air qu'on trouve hors des villes. La citation 18 montre

que cette opposition nature / ville n'est pas pertinente ici. La maison que Mme de Sévigné a trouvée pour Mlle de Méri est située dans Paris, près de l'hôtel de Carnavalet. Là encore, ce qui compte, c'est la situation de la maison. On retiendra d'abord l'orientation, à travers le procédé de coordination qui associe *un bel air* à *une belle exposition*, mais aussi, si l'on élargit le contexte, le quartier, la proximité de l'église. Il s'agit bien de l'espace extérieur au bâtiment. La lettre précédente nous donne plus de précision sur l'emplacement de cette maison :

Mlle de Méri veut aussi une maison en ce quartier. J'ai trouvé, sans l'avoir cherché, un appartement bas, parqueté sur le derrière de la maison, le plus joli du monde (c'est vis-à-vis des Filles bleues⁵⁴⁴), une porte cochère, une cour, un petit jardin [...] Quelle rue ! quel quartier ! et le tout pour cent écus ! (t. 2, l. 713, p. 751-752)

Elle a une large ouverture (*une porte cochère*), elle donne sur une cour et sur un petit jardin, et de plus, si l'on en croit Mme de Sévigné, elle se trouve dans une rue, un quartier privilégiés (le sien, d'ailleurs). Le *bel air* caractérise très certainement cet environnement, qui se présente comme dégagé, relativement ouvert. On peut imaginer que les points d'exclamation (*Quelle rue ! quel quartier !*) signifient que cette rue et ce quartier sont plus larges, moins resserrés que d'autres.

On peut faire la même interprétation du syntagme *votre bel air* dans la citation 19, mais cette fois, par opposition avec un lieu clos, qui est présenté comme sombre (*ce noir palais*), étriqué (*ce trou de cabinet*). Le *bel air* est associé à l'espace extérieur, implicitement doté de vertus contraires, telles que la lumière et l'ouverture. La collocation verbale (*respirez votre bel air*) montre que cet air reste bien l'élément qui sert à la respiration, et que, s'il s'associe à l'espace extérieur, il ne se confond pas avec lui.

La signification « air extérieur » a une relative productivité métaphorique, comme en témoignent les citations suivantes :

21. Le petit Marsan¹ a fait, en son espèce, la même faute que Lauzun, c'est-à-dire de différer et de donner de l'air à une trop bonne affaire. Cette maréchale d'Aumont lui donnait cinq cent mille écus, mais M. Le Tellier ne le veut pas, et le Roi l'a défendu. (t. 2, l. 451, p. 170) La lettre est du 24 novembre 1675. 1. Le comte de Marsan (vingt et un ans) devait épouser la maréchale d'Aumont, qui était veuve et âgée de soixante-cinq ans. Mais le fils de la maréchale, Louis, duc d'Aumont, veuf de la fille aînée de Le Tellier (qui intervint dans l'intérêt de ses petits-enfants), « la fit mettre au couvent par ordre du Roi et bien garder » (Saint-Simon) (voir note 5 de la p. 170, l. 451, t. 2, p. 1171-1172). Quant à Lauzun, il devait épouser la Grande Mademoiselle, cousine germaine du Roi (t. 1, l. 121, p. 139-140). 22. Pour Mme la comtesse de Soissons¹, c'est une autre manière de peindre ; elle a porté son innocence au grand air. Elle partit la nuit, et dit qu'elle ne pouvait envisager la prison ni la honte d'être confrontée à des gueuses et à des coquines. La marquise d'Alluye est avec elle ; ils prennent le chemin de Namur ; on [n'] a pas dessein de les suivre. (t. 2, l. 730, p. 818) La lettre est du 30 janvier 1680. 1. Olympe Mancini, comtesse de Soissons, aurait eu recours aux

⁵⁴⁴ . Un couvent d'annonciades célestes, ou filles bleues, de l'ordre de Saint-Augustin, était établi depuis 1666 rue Culture-Sainte-Catherine, attenant à l'hôtel Carnavalet (note 5 de la p. 564, l. 617, t. 2, p. 1367).

sortilèges de la Voisin pour se venger du Roi, dont elle avait été aimée. On la soupçonna également d'avoir empoisonné son mari. Décrétée de prise de corps le 23 janvier 1680, elle s'enfuit le 24 (voir note 6 de la p. 811, l. 728, t. 2, p. 1472). 23. Cependant la comtesse de Soissons gagne pays¹, et fait fort bien ; il n'est rien tel que de mettre son crime ou son innocence au grand air. (t. 2, l. 732, p. 828) La lettre est du 2 février 1680. 1. Familièrement. Gagner du chemin, du pays, gagner chemin, gagner pays : avancer, poursuivre sa route.

On trouve les constructions (ou expressions) suivantes : *donner de l'air* (21), *porter* (22), *mettre au grand air*(23).

En 21, on comprend que le comte de Marsan a fait une erreur, en remettant dans le temps et en laissant passer dans le public (en « éventant ») son projet de mariage avec la maréchale d'Aumont. Le rappel de l'histoire de la Grande Mademoiselle, pour laquelle nous disposons de pages célèbres de Mme de Sévigné, et de plus amples détails, est tout à fait éclairant. Voyons la lettre du vendredi 19 décembre 1670 à Coulanges, qui suit l'annonce fameuse :

Ce fut donc lundi que la chose fut déclarée, comme vous avez su. Le mardi se passa à parler, à s'étonner, à complimenter. Le mercredi, Mademoiselle fit une donation à M. de Lauzun, avec dessein de lui donner les titres, les noms et les ornements nécessaires pour être nommés dans le contrat de mariage, qui fut fait le même jour [...] Le contrat fut fait ensuite, où il prit le nom de Montpensier. Le jeudi matin, qui était hier, Mademoiselle espéra que le Roi signerait, comme il l'avait dit ; mais sur les sept heures du soir, Sa Majesté étant persuadée, par la Reine, Monsieur et plusieurs barbons, que cette affaire faisait tort à sa réputation, il se résolut de la rompre, et après avoir fait venir Mademoiselle et M. de Lauzun, il leur déclara, devant Monsieur le Prince, qu'il leur défendait de plus penser à ce mariage. (t. 1, l. 122, p. 141)

Ce passage fait voir comment un mariage peut se faire et se défaire en trois jours. Là où la princesse et son *bienheureux amant* nous semblent aller vite en besogne, Mme de Sévigné dénonce le retard et l'imprudance, et cela avant même que les événements lui donnent raison, comme elle le rapporte dans ce récit :

Elle [la Grande Mademoiselle] me conta une conversation mot à mot qu'elle avait eue avec le Roi. Elle me parut transportée de joie de faire un homme bienheureux ; elle me parla avec tendresse du mérite et de la reconnaissance de M de Lauzun. Et sur tout cela je lui dis : « Mon Dieu, Mademoiselle, vous voilà bien contente ; mais que n'avez-vous donc fini promptement cette affaire dès le lundi ? Savez-vous qu'un si grand retardement donne le temps à tout le royaume de parler, et que c'est tenter Dieu et le Roi que de vouloir conduire si loin une affaire si extraordinaire ? » (t. 1, l. 126, p. 144-145)

C'est ce retard qui a permis à la nouvelle de se répandre, à *tout le royaume de parler*, et, finalement, au Roi de changer d'avis. La construction *donner de l'air* exprime la propagation d'une information qui, jusque-là, était (et aurait dû rester) secrète. La figure repose sur une métonymie première (*donner de l'air* étant mis pour « faire passer à l'extérieur, mettre dehors quelque chose qui est à l'intérieur »), transposée métaphoriquement au plan abstrait.

Dans les citations 22 et 23, les constructions (ou expressions) sont synonymes :

porter son innocence / mettre son crime ou son innocence au grand air. La comtesse de Soissons s'est enfuie pour échapper à la justice, en raison des accusations qui pèsent sur elle. Là encore, on a à faire à une métonymie (*porter, mettre quelque chose à l'air* est mis pour « faire sortir quelque chose »), interprétée métaphoriquement (en mouvement de fuite). Il faut ajouter la synecdoque d'abstraction des lexèmes *innocence* et *crime*, pour dire la personne. Au *grand air* est donc associée la liberté par rapport à la contrainte de l'enfermement.

Il est à noter que l'expression *le grand air* n'apparaît que dans ces emplois figurés. D'après la définition de Littré :

Le grand air : l'atmosphère libre, en un lieu découvert, par opposition à l'air enfermé dans les habitations.

il s'agit de l'air extérieur qu'on oppose à l'intérieur des habitations, plutôt que de l'air des espaces naturels qui s'opposerait à des lieux collectifs. Ce que tend à confirmer la ronde des synonymes, qui conduit de *grand air* à *air libre*, puis à *plein air*, ainsi défini :

En plein air : exposé de tout côté, à l'air, hors des maisons.

C'est dans ce sens aussi qu'a été interprétée l'expression *prendre l'air*, examinée dans le corpus précédent.

Je relève toutefois une expression synonyme de *porter / mettre au grand air*, qui substitue le lexème *campagne* au mot *air*. Nous sommes toujours dans l'affaire des poisons, avec *ce pauvre Luxembourg*, qui, à l'inverse de la comtesse de Soissons, s'est remis de son bon gré à la Bastille (avec force larmes)⁵⁴⁵ – ce qui inspire à Mme de Sévigné le commentaire suivant :

On croit qu'il aurait mieux fait de mettre son innocence en pleine campagne, et de dire qu'il reviendrait quand ses juges naturels, qui sont le Parlement, le feraient revenir. (t. 2, l. 731, p. 820)

V – AIR AU-DESSUS DE LA TERRE

La signification du mot *air* en tant qu'« élément qui se trouve au-dessus de la terre » est illustrée par les citations suivantes :

1. Hélas ! j'aurais grand besoin de cet homme noir pour me faire prendre un chemin dans l'air. Celui de terre devient si épouvantable que je crains quelquefois que nous ne soyons assiégés ici par les eaux [...] Mais je reviens à votre histoire. Je m'étais moquée de celle de La Mousse¹, mais je ne me moque pas de celle-ci. Vous me l'avez très bien contée, et si bien que j'en frissonnais en la lisant ; le cœur m'en battait. En vérité, c'est la plus étrange chose du monde. Cet Auger enfin, c'est un garçon que j'ai vu et à qui je parlerai, et qui conte cela tout naïvement. Je crois qu'on ne peut rien voir de plus positif² ; c'est un sylphe assurément. Après la promesse que vous faites, je ne doute pas qu'il n'y ait presse à qui vous portera ici. La récompense est digne d'être bien disputée, et si je ne vous vois arriver, je croirai que cela viendra de la guerre que cette préférence aura émue entre eux. Cette guerre sera très bien fondée, et si les

⁵⁴⁵ . T. 2, l. 730, p. 817-818.

sylphes pouvaient périr, ils ne le pourraient faire dans une plus belle occasion. Enfin, ma chère fille, je vous remercie mille fois de m'avoir si bien conté cette histoire d'original³ ; c'est la première de cette nature dont je voudrais répondre⁴. (t. 1, l. 210, p. 365-366) Le passage fait allusion à deux histoires différentes, d'abord entremêlées. La première est celle de La Mousse, que Mme de Sévigné avait dû raconter dans un passage censuré par les premiers éditeurs, histoire bretonne, où il devait être question d'êtres appartenant au folklore du pays, les Korrigans, capables de transporter les humains d'un lieu à un autre avec la rapidité de l'éclair. La seconde est une histoire que Mme de Grignan a rapportée, sans doute en réponse à sa mère ; elle concerne des faits qui se seraient passés en Provence, racontés par Auger, domestique des Grignan (note 1 de la p. 366, p. 1178). 1. Pierre de La Mousse était prêtre et docteur en théologie. Cartésien, il avait été précepteur de Mme de Grignan. (voir note 4 de la p. 237, l. 160, t. 1, p. 1072). 2. Positif : sur quoi l'on peut poser, compter ; qui est assuré, constant. 3. D'original : de source directe. 4. Répondre [de] : être garant de quelqu'un, de quelque chose. 2. Vous me parlez de voler un peu dans les airs, comme un oiseau : la jolie chose ! Je suis persuadée que M. de Grignan voudrait vous permettre de venir passer quelques semaines aux Rochers. (t. 2, l. 766, p. 941) 3. Au surplus, Madame ne se peut dispenser de recevoir des présents de tous les côtés, car que n'apporte-t-on point à Madame pour lui marquer la sensible joie qu'on a d'être sous sa domination ? Tous les peuples des villages courent au-devant d'elle avec la flûte et le tambour. Qui lui présente des gâteaux, qui des châtaignes, qui des noisettes, pendant que les cochons, les veaux, les moutons, les coqs d'Inde, les perdrix, tous les oiseaux de l'air et tous les poissons des rivières l'attendent au château. (t. 3, l. 1311, p. 1061) On retrouve ici M. de Coulanges et Mme de Louvois, qui, ayant quitté Paris, voyagent dans les domaines de cette dernière (Ancy-le-Franc et Tonnerre).

Cet air s'oppose à la terre en 1. Il est considéré comme le lieu (précédé de la préposition dans en 1 et 2) où se meuvent les oiseaux (voler [...] dans les airs, comme un oiseau), et auquel ils appartiennent de manière spécifique, ce qui les distingue d'autres espèces. Ainsi on oppose en 3 les oiseaux de l'air aux poissons des rivières. Le mot air dans cette signification peut être employé au pluriel (les airs en 2).

Citons, à ce propos, cette remarque de Ménage :

AIR. Il n'a point de pluriel en prose en la signification d'aër. On dit, Être à l'air, prendre l'air ; Voler par l'air, etc. Mais en poésie on dit les airs. J'ai dit dans mon Oiseleur, Plus légers que les vents, il vole dans les airs, Et traçant dans sa route une ligne d'éclairs, etc. Et à ce propos il est à remarquer, que comme la Poésie est hyperbolique, elle aime les pluriels, et que les pluriels ne contribuent pas peu à la sublimité de l'oraison⁵⁴⁶.

La première citation montre que cet air est aussi le lieu d'êtres surnaturels. Mme de Sévigné fait allusion à deux histoires, celle que La Mousse lui a racontée, et où, selon R. Duchêne, il a dû être question de Korrigans, et celle d'Auger, relative à l'homme noir, qui pourrait bien être un sylphe (elle revient, dans les deux lettres suivantes, sur l'homme noir d'Auger⁵⁴⁷, et sur le sylphe d'Auger⁵⁴⁸). Si elle s'est moquée de la première histoire,

⁵⁴⁶ . Observations de Monsieur Ménage sur la langue française, 1672, p. 236-237.

il semble, malgré le tour plaisant qu'elle donne à l'évocation de la guerre des sylphes (qui rivaliseraient entre eux pour transporter Mme de Grignan), qu'elle prenne plus au sérieux la seconde. En plus de l'émotion éprouvée (*j'en frissonnais, le cœur m'en battait*), on trouve des mots qui traduisent une certaine conviction (*je ne me moque pas, positif, assurément, répondre*). Dans la lettre qui suit, toutefois, elle parodie l'aventure d'Auger par ses propres visions au clair de lune (un homme noir, qui n'était que La Mousse, et *un corps blanc tout étendu*, qui était un arbre abattu), et ajoute :

[...] il n'appartient qu'à vous de voir une pareille diablerie sans en pouvoir douter. Quand ce ne serait que pour parler à Auger, il faut que j'aïlle en Provence. (t. 1, l. 211, p. 368)

Le témoignage de Mme de La Fayette, appelé en renfort, laisse aussi planer le doute :

Mme de La Fayette me mande que, puisque vous me mandez sérieusement l'histoire d'Auger, elle est persuadée qu'elle est vraie, et que vous ne vous moquez point de moi. Elle pensait que ce fût une folie de M. de Coulanges⁵⁴⁹, et cela se pouvait très bien penser. (t. 1, l. 215, p. 376)

jusqu'à ce que l'épilogue réunisse apparemment les deux dames dans une même certitude :

Je ne doute nullement de l'histoire d'Auger, et n'en ai jamais douté ; c'est une vision de Mme de La Fayette, fondée sur la folie de M. de Coulanges. Présente-ment, elle la croit comme moi. (t. 1, l. 219, p. 383)

Dans la citation 2, Mme de Sévigné imagine que sa fille vienne la rejoindre à tire-d'aile. Cette évocation n'est pas sans rappeler⁵⁵⁰ les rêveries sur l'hippogriffe :

Si vous n'étiez point grosse, et que l'hippogriffe⁵⁵¹ fût encore au monde, ce serait une chose galante et à ne jamais l'oublier que d'avoir la hardiesse de monter dessus pour me venir voir quelquefois. Hélas ! ma bonne, ce ne serait pas une affaire : il parcourt la terre en deux jours. Vous pourriez même quelquefois venir dîner ici, et retourner souper avec M. de Grignan ; ou souper ici, à cause de la promenade où je serais bien aise de vous avoir, et le lendemain vous arriveriez assez tôt pour être à la messe dans votre tribune. (t. 1, l. 182, p. 295)

dans lesquelles Mme de Sévigné accélère les performances du monstre (*il parcourt la terre en deux jours*⁵⁵² jusqu'à lui faire atteindre, sinon dépasser, celle de nos machines

⁵⁴⁷ . T. 1, l. 211, p. 368.

⁵⁴⁸ . T. 1, l. 212, p. 369.

⁵⁴⁹ . *Coulanges se trouvait alors auprès de Mme de Grignan.*

⁵⁵⁰ . Voir note 2 de la p. 941, p. 1528.

⁵⁵¹ . *L'hippogriffe désigne un animal fabuleux, moitié cheval et moitié griffon, qu'on trouve dans l'Arioste (voir note 4 de la p. 295, l. 182, t. 1, p. 1123).*

⁵⁵² . Selon R. Duchêne (voir note 4 de la p. 295, l. 182, t. 1, p. 1123), il n'est nulle part précisé qu'il mettait deux jours pour parcourir la terre.

modernes ! Preuve que l'amour maternel peut aller jusqu'à donner la prescience de la science et de la technique !

En dehors de ces trois exemples, on trouve un assez grand nombre d'occurrences de la séquence *en l'air*. Mais toutes ne relèvent pas de la même interprétation. Je citerai en premier les emplois dans lesquels on a simplement à faire à un syntagme nominal prépositionnel équivalant à *dans l'air* – la préposition *en* étant synonyme de *dans*, et le mot *air* gardant sa signification « élément ».

Voici le corpus :

4. *Cependant j'ai dix ou douze charpentiers en l'air, qui élèvent ma charpente, qui courent sur des solives, qui ne tiennent à rien, qui sont à tout moment sur le point de se rompre le cou, qui me font mal au dos à force de leur aider d'en bas [...] Ô trop heureux, ceux qui plantent des choux ! quand ils ont un pied à terre, l'autre n'en est pas loin. Je tiens ceci d'un bon auteur*¹. (t. 1, l. 215, p. 376) 1. Rabelais (*Quart Livre*, XVIII). Cette citation est extraite des plaintes de Panurge, pendant la tempête (voir note 2 de la p. 376, p. 1188). 5. *On m'écrit cent fagots de nouvelles de Paris, une prophétie de Nostradamus qui est étrange, et un combat d'oiseaux en l'air, dont après un long combat, il en demeure vingt-deux mille sur la place. Voilà bien des alouettes prises ; nous avons l'esprit, dans ce pays, de n'en rien croire.* (t. 2, l. 489, p. 251-252) Mme de Sévigné est aux Rochers. L'une des prophéties de Nostradamus (III, VII) peut être rapprochée du combat d'oiseaux dont parle Mme de Sévigné (voir note 6 de la p. 251, p. 1209). 1. R. Duchêne interprète ces fagots comme des nouvelles données sans ordre ni méthode (voir note 5 de la p. 251, p. 1209). Littré donne la définition suivante : *Fagot : Fig. Il se dit pour contes fagotés, pour récit de choses peu importantes, et aussi pour bourdes (bourde étant défini par « mensonge »). Dans le contexte, les deux traits « mal arrangé » et « mensonger » peuvent être retenus.* 6. *Enfin c'en est fait, la Brinvilliers est en l'air. Son pauvre petit corps a été jeté, après l'exécution, dans un fort grand feu, et les cendres au vent, de sorte que nous la respirerons, et par la communication des petits esprits, il nous prendra quelque humeur empoisonnante dont nous serons tous étonnés*¹. Elle fut jugée dès hier. Ce matin, on lui a lu son arrêt, qui était de faire amende honorable à Notre-Dame et d'avoir la tête coupée, son corps brûlé, les cendres au vent. (t. 2, l. 528, p. 343) La lettre de Mme de Sévigné est du 17 juillet 1676. La célèbre empoisonneuse Marie-Madeleine d'Aubray, marquise de Brinvilliers, fut condamnée, pour avoir « fait empoisonner son père, ses deux frères et attenté à la vie de défunte sa sœur », le 16 juillet 1676 (voir l'arrêt cité note 2 de la p. 343, p. 1257). 1. Cette plaisanterie est fondée sur le thème cartésien des esprits animaux, que Mme de Sévigné appelle les petits esprits (voir note 1 de la p. 343, p. 1257). 7. Du côté du tableau, c'est Madame Royale peinte en miniature, très ressemblante, environ grande comme la main, accompagnée des Vertus, avec ce qui [la] fait reconnaître : cela fait un < groupe > fort beau et fort charmant. Vis-à-vis de la princesse est le jeune prince, beau comme un ange, d'après nature aussi, entouré des Grâces et des Amours ; cette petite troupe est fort agréable. Madame Royale montre à son fils, avec la main droite, la mer et la ville de Lisbonne. La Gloire et la Renommée sont en l'air, qui l'attendent avec des < couronnes. > Sous les pieds du prince, c'est un vers de Virgile : *Matre dea monstrante viam*¹. (t. 2, l. 718,

p. 771) Cette peinture, offerte à Madame Royale, duchesse de Savoie, la représente (environ grande comme la main) ainsi que son fils Victor-Amédée (le jeune prince), et l'infante de Portugal (la princesse), qu'elle souhaitait lui faire épouser (voir note 1 de la p. 771, p. 1456) 1. « La déesse, ma mère, me montrant le chemin » (Virgile, *Énéide*, I, 382) (note 2 de la p. 771, p. 1456) 8. On la mit sur le bûcher, assise et liée avec du fer. On la couvrit de paille. Elle jura beaucoup, elle repoussa la paille cinq ou six fois, mais enfin le feu s'augmenta et on l'a perdue de vue, et ses cendres sont en l'air présentement. Voilà la mort de Mme Voisin, célèbre par ses crimes et par son impiété. (t. 2, l. 738, p. 846) Catherine Deshayes, femme d'Antoine Monvoisin, avait été arrêtée pour différents crimes – enfants égorgés pour des messes noires, avortements, poisons qu'elle avait procurés (voir note 7 de la p. 811, l. 728, t. 2, p. 1472).

Dans ces exemples, l'air est cet élément qui est au-dessus de nous, et qui constitue le lieu spécifique d'autres espèces, les oiseaux (5). Dans une peinture, des abstractions personnifiées comme la *Gloire* et la *Renommée* sont naturellement prédisposées à siéger dans cet élément supérieur, qui les met au-dessus de l'humain (7). En ce qui concerne nos deux empoisonneuses, l'une brûlée vive (Mme Voisin) et l'autre après exécution (Mme de Brinvilliers), le résultat est le même : leurs cendres sont *en l'air*. En changeant de matière, elles ont aussi changé d'élément, et elles se retrouvent *au vent*. On rencontre assez souvent ce syntagme synonymique. Citons, outre le contexte de la citation 6 (*et les cendres au vent*), l'arrêt de jugement de la Brinvilliers :

[...] son corps [sera] brûlé et les cendres jetées au vent [...] (voir note 2 de la p. 343, l. 528, t. 2, p. 1257)

et la phrase suivante :

Enfin elle [la Brinvilliers] est au vent, et son confesseur dit que c'est une sainte. (t. 2, l. 531, p. 354)

Le mot *vent* est employé par synecdoque pour dire l'air. Et comme le vent se manifeste dans l'air en tant qu'élément au-dessus de nous, cette figure confirme cette signification du mot *air*. Précisons que, là encore, cet élément qui est au-dessus de nous est surtout considéré comme le lieu spécifique où les cendres peuvent se disperser alors que les corps restent sur la terre, puisqu'en fait il s'agit de l'air qui se trouve à hauteur d'homme et qu'on respire. La Brinvilliers sera en quelque sorte aspirée en même temps que l'air, et transmettra ainsi son *humeur empoisonnante*, par l'intermédiaire des esprits animaux. La plaisanterie de Mme de Sévigné s'éclaire si l'on rappelle que les esprits animaux sont, dans la théorie de Descartes, des sortes de particules très subtiles qui animent les corps. Plus encore, ces particules seraient de la nature même de l'air :

Enfin on sait que tous ces mouvements des muscles, comme aussi tous les sens, dépendent des nerfs, qui sont comme de petits filets ou comme de petits tuyaux qui viennent tous du cerveau, et qui contiennent ainsi que lui un certain air ou vent très subtil qu'on nomme les esprits animaux. (Passions de l'âme, art. 7)⁵⁵³

On notera, dans ce passage d'une lettre adressée à M. de Grignan, le rôle que leur attribue Mme de Sévigné dans les relations affectives :

Et quoi que je dise, je suis persuadée que vous en serez fort aise, et que vous

⁵⁵³ . On se reportera à la note 8 de la p. 221, l. 156, t. 1, p. 1057.

m'aimez. Il est impossible que cela soit autrement. Je vous aime trop pour que les petits esprits ne se communiquent pas de moi à vous et de vous à moi. (t. 1, l. 179, p. 289)

et même, en cas de grande passion, le pouvoir qu'ils auraient de voyager d'un pays à l'autre :

Je pleurais amèrement en vous écrivant à Livry, et je pleure encore en voyant de quelle manière tendre vous avez reçu ma lettre, et l'effet qu'elle a fait dans votre cœur. Les petits esprits se sont bien communiqués, et sont passés bien fidèlement de Livry en Provence. Si vous avez les mêmes sentiments, ma pauvre bonne, toutes les fois que je suis sensiblement touchée de vous, je vous plains, et vous conseille de renoncer à la sympathie. (t. 1, l. 156, p. 221)

R. Duchêne précise que ces propriétés ne font pas partie de la philosophie cartésienne, et se demande si Mme de Sévigné croit, ou feint de croire, à cette aptitude migratoire...⁵⁵⁴.

Quant aux charpentiers qui courent sur des solives (4), ce sont en principe des humains qui ne devraient pas échapper aux lois de la pesanteur. Mais là encore, l'imagination de Mme de Sévigné entre en jeu pour en faire des espèces de sylphides *qui ne tiennent à rien*, et qu'elle oppose aux êtres d'en bas dont elle fait partie, à ces planteurs de choux trop heureux d'avoir leurs deux pieds sur terre...

Dans les exemples suivants, le mot *air* dérive métonymiquement vers la signification « espace au-dessus du sol », et l'on peut penser qu'on a à faire à l'expression *en l'air*. Il est toutefois difficile d'avoir une appréciation exacte du degré de figement de cette séquence, à travers une compétence linguistique distante de trois siècles...

Voici en tout cas les occurrences :

9. On m'a tantôt dit mille horreurs de cette montagne de Tarare ; que je la hais ! Il y a un autre certain chemin où la roue est en l'air, et l'on tient le carrosse par l'impériale ; je ne soutiens pas cette idée. (t. 1, l. 140, p. 172) Il s'agit de la montagne de Tarare, entre Roanne et Lyon, réputée, selon Perrin, pour être très difficile à passer (voir note 3 de la p. 168, l. 139, t. 1, p. 1004). 10. Il y a cinq fers en cinq sur le bois de lit, d'où pendent cinq rubans qui soutiennent en l'air les trois grands rideaux et les deux cantonnières. Les bonnes grâces sont retirées vers le chevet avec un ruban. (t. 1, l. 292, p. 555) Les cantonnières sont des pièces d'étoffe qui couvraient les colonnes du lit ; les bonnes grâces, les demi-rideaux qui sont aux deux côtés du chevet du lit (note 2 de la p. 555, p. 1316). 11. Pour des devises, hélas ! ma fille, ma pauvre tête n'est guère en état de songer, ni d'imaginer. Cependant, comme il y a douze heures au jour, et plus de cinquante à la nuit, j'ai trouvé dans ma mémoire une fusée poussée fort haut, avec ces mots : Che pera, pur che s'inalzi. Plût à Dieu que je l'eusse inventée ! je la trouve toute faite pour Adhémar : Qu'elle périsse pourvu qu'elle s'élève ! [...] Je me souviens bien d'avoir vu dans un livre, au sujet d'un amant qui avait été assez hardi pour se déclarer, une fusée en l'air, avec ces mots : Da l'ardore l'ardire¹ ; elle est belle, mais ce n'est pas cela. (t. 1, l. 216, p. 378-379) 1. « De l'ardeur naît le fait d'oser » (voir note 1 de la p. 379, l. 216, t. 1, p. 1189).

Dans les deux premiers exemples, il s'agit de choses matérielles qui se trouvent en

⁵⁵⁴ . Voir note 8 de la p. 221, l. 156, t. 1, p. 1057.

hauteur. Cette position est peu rassurante pour une roue de carrosse, qui a perdu le contact avec le sol (9). Elle est plus attendue pour les rideaux et les cantonnières d'un lit, relevés par des rubans (10), ainsi que pour une fusée, figurant ici dans une devise (11). Ce qui importe ici, ce n'est pas l'élément ni le lieu spécifique qu'il constitue, mais la partie de l'espace dans laquelle sont situées les choses dont il est question.

Cet espace peut être métaphorique, comme dans les exemples suivants :

12. Montgobert¹ m'écrit toujours sur le même ton. Il y a pourtant quelque chagrin répandu en l'air. (t. 2, l. 788, p. 1023) 1. *Montgobert fut la dame de compagnie de Mme de Grignan jusqu'en 1680 (voir note 3 de la p. 190, l. 146, t. 1, p. 1025).* 13. *J'entre dans vos inquiétudes et je les sens. Vous aviez grande peur qu'il n'y eût point de guerre, et vous songiez dans quel endroit de l'Europe vous seriez obligée d'envoyer votre enfant. La Providence s'est bien moquée de vos pensées ; toute l'Europe est en feu. Vous n'aviez pas songé au prince d'Orange¹, qui est l'Attila de ce temps. On dit aujourd'hui une grande nouvelle, et qui ferait une grande diversion² ; le roi de Pologne déclarant la guerre à l'Empereur par vingt sujets de plainte³, et le Turc n'ayant point fait la paix, les bords du Rhin ne seraient pas fort à craindre. Enfin, ma fille, tout est en l'air, tout est entre les mains de Dieu. Ce petit garçon, déjà tout accoutumé au métier, tout instruit, tout capable, ayant vu trois sièges avant dix-sept ans⁴, voilà ce que vous ne pensiez pas, mais ce que Dieu voyait de toute éternité. (t. 3, l. 1097, p. 576)* La lettre est datée du 13 avril 1689. 1. *Guillaume III, prince d'Orange, avait été couronné roi d'Angleterre le 23 février 1689, à la place de son beau-père, Jacques II.* 2. *La prise de Philisbourg, qui devait montrer la détermination de Louis XIV, mécontent de la formation de la ligue d'Augsbourg, avait entraîné la réplique de l'Empereur (Léopold I^{er}), qui avait envoyé une armée de 21 000 hommes sur le Rhin. Le conflit se généralisait (voir note 10 de la p. 363, l. 1007, t. 3, p. 1323-1324).* 3. *La Gazette du 9 avril annonce de même les ordres de l'Empereur « pour faire retourner en Hongrie tous les régiments qui étaient en marche vers le Rhin » (voir note 1 de la p. 576, p. 1432).* 4. *Il s'agit de Louis-Provence, qui a fait les sièges de Philisbourg, Mannheim, Frankendal (voir note 2 de la p. 576, p. 1432).* 14. *Je ne sais ce que nos cousines allemandes¹ auront résolu. On dit que la paix du Turc avec l'Empereur n'est pas faite, et que le roi de Pologne veut faire la guerre à celui-ci ; si cela est, les bords du Rhin seront libres. Dieu nous préserve ! Voilà bien des guerres en l'air. (t. 3, l. 1098, p. 577)* La lettre est du 13 avril 1689, et elle est adressée à Bussy-Rabutin. 1. *Il s'agit de Charlotte et Gabrielle de Rabutin, cousines éloignées de Bussy-Rabutin et de Mme de Sévigné. Elles avaient rejoint en 1687 à Vienne leur frère Jean-Louis (voir note 3 de la p. 315, l. 977, t. 3, p. 1299). Celui-ci « allait [...] porter les armes contre le Roi pour le service de l'Empereur » (t. 3, l. 1085, p. 544).*

En 12, Mme de Sévigné fait allusion à une situation conflictuelle entre Mme de Grignan et sa dame de compagnie, que j'aurai l'occasion de démêler par la suite. Il suffit de savoir ici que Montgobert a de la peine et du ressentiment contre sa maîtresse. La citation reprend un extrait d'une précédente lettre (écrite quatre jours auparavant) :

Elle m'a écrit deux fois d'un style tout naturel, et même assez gai, sans me rien dire de tout son chagrin. (t. 2, l. 786, p. 1015)

qui montre que Montgobert ne manifeste pas ses sentiments dans les lettres qu'elle écrit

à Mme de Sévigné. Mais celle-ci décèle le chagrin *répandu en l'air*. Cet espace métaphorique, où se diffusent les affects, n'est ni le *ton*, ni le *style* (celui-ci est *tout naturel, et même assez gai*), qui, au contraire, donnent le change. Il s'agit d'une forme d'expression encore plus subtile, qui se dégage de ce style et relève d'une perception plus fine.

Avec les deux citations suivantes, on atteint, semble-t-il, un espace transcendant, qui serait le siège de notre destinée. En 13, Mme de Sévigné évoque la situation militaire de ce temps, avec les incertitudes qu'elle comporte – l'Empereur pouvant quitter les bords du Rhin pour se retourner contre la Pologne et la Turquie. Ce qu'elle commente en ces termes : *tout est en l'air, tout est entre les mains de Dieu*. Ce qui doit se passer est dans un autre espace que celui où nous sommes, les événements sont suspendus, en quelque sorte, à la volonté de Dieu et non à celle des hommes. Le début de carrière de Louis-Provence était inscrit dans la visée divine *de toute éternité*, comme la mort de Turenne⁵⁵⁵ :

Peut-on douter de la Providence et que le canon qui a choisi de loin M. de Turenne, entre dix hommes qui étaient autour de lui, ne fût chargé depuis une éternité ? (t. 2, l. 406, p. 25)

Il convient, me semble-t-il, de placer dans la même perspective la citation suivante. Les deux lettres ont été écrites le même jour, et concernent le même thème. Il est question ici plus précisément du sort des deux cousines d'Allemagne, que rend problématique l'engagement de leur frère aux côtés de l'Empereur. Elles pourraient être considérées, selon Bussy, comme *des espions qui mandent en France tout ce qu'elles savent de ce pays-là*⁵⁵⁶. Mme de Sévigné reprend les considérations faites précédemment sur la Pologne et la Turquie, et ajoute : *Dieu nous préserve ! Voilà bien des guerres en l'air*. On retrouve Dieu au voisinage de l'air. Les guerres sont, là encore, au-dessus de nous, inscrites dans le dessein de Dieu et le destin des hommes.

De la localisation dans un espace au-dessus du sol, on passe à la direction vers cet espace, et l'expression *en l'air* signifie alors « vers le haut ». Je relève les emplois suivants :

15. Je fus hier chez M. de La Rochefoucauld ; je le trouvai criant les hauts cris des douleurs extrêmes de la goutte. Ses douleurs étaient au point que toute sa constance était vaincue, sans qu'il en restât un seul brin ; l'excès de ses douleurs l'agitait d'une telle sorte qu'il était en l'air dans sa chaise, avec une fièvre violente. Il me fit une pitié extrême ; je ne l'avais jamais vu en cet état. (t. 1, l. 148, p. 197) 16. Il y a ici des femmes fort jolies ; elles dansèrent hier des bourrées du pays, qui sont en vérité les plus jolies du monde. Il y a beaucoup de mouvement, et l'on se dégoûte¹ extrêmement, mais si on avait à Versailles de ces sortes de danseuses en mascarades, on en serait ravi par la nouveauté, car cela passe encore les Bohémiennes. Il y avait un grand garçon déguisé en femme, qui me divertit fort, car sa jupe était toujours en l'air, et l'on voyait dessous de fort belles jambes. (t. 2, l. 514, p. 302) Mme de Sévigné est à Vichy. 1. Dégoûter (se) : se

⁵⁵⁵ . Voir note 3 de la p. 576, p. 1432.

⁵⁵⁶ . T. 3, l. 1089, p. 554.

livrer à des mouvements dégingandés, désordonnés. 17. M. du Maine¹ est un prodige d'esprit. Premièrement, aucun ton ni aucune finesse ne lui manque. Il en veut, comme les autres, à M. de Montausier² [...] Mais enfin il le voyait l'autre jour passer sous ses fenêtres avec une petite baguette qu'il tenait en l'air ; il lui cria : « Monsieur de Montausier, toujours le bâton haut³. » Mettez-y le ton et l'intelligence, et vous trouverez qu'à six ans on n'a guère de ces manières-là. Il en dit tous les jours mille dans ce même goût. (t. 2, l. 534, p. 363) La lettre est du 16 août 1676. 1. Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, né le 31 mars 1670, est le premier fils du Roi et de Mme de Montespan (voir note 5 de la p. 654, l. 358, t. 1, p. 1377). 2. M. de Montausier était le gouverneur du Grand Dauphin. 3. Le bâton haut : d'autorité. « Le chevalier de Lorraine mena Monsieur le bâton haut toute sa vie [...] », St-Simon, 93, 231 (Littré). 18. Mme de Coulanges [...] nous parla d'une île verte, où l'on élevait une princesse plus belle que le jour ; c'étaient les fées qui soufflaient sur elle à tout moment. Le prince des délices était son amant. Ils arrivèrent tous deux dans une boule de cristal, alors qu'on y pensait le moins. Ce fut un spectacle admirable. Chacun regardait en l'air, et chantait sans doute : Allons, allons, accourons tous, Cybèle va descendre. (t. 2, l. 596, p. 516) 19. Quand j'ai marché, c'était pour être mieux ; quand il n'y a ni feu¹ ni enflure, il ne faut pas se laisser suffoquer la jambe en l'air dans une chaise. (t. 3, l. 901, p. 172) La lettre est du 28 janvier 1685. Mme de Sévigné avait une plaie variqueuse à la jambe, consécutive à un accident de carrosse (voir note 4 de la p. 172, p. 1239). 1. Feu : vive chaleur qui, par un effet vital, se fait sentir dans le corps ou dans une partie du corps. 20. Je vous conjure de me mander des nouvelles de votre bonne tête à ce commencement de printemps et si vous avez toujours bien de la peine à reprendre en l'air ces sommes éparpillées, que je compare toujours aux feuilles de cette Sibylle qui ne rendait ses réponses qu'à condition de les chercher sur les feuilles qu'elle jetait en l'air. (t. 3, l. 1297, p. 1031)

Dans la première citation (15), l'expression *en l'air* s'applique à une personne. Il s'agit de M. de La Rochefoucauld qui, malade de la goutte, ne peut pas marcher. Il faut comprendre, me semble-t-il, que, sous l'effet d'une extrême douleur, ce malheureux se soulève de la chaise où il se trouve. En 19, c'est une partie du corps (la jambe) qu'on soulève pour des raisons médicales (récusées d'ailleurs par Mme de Sévigné toujours désireuse de prendre l'air – elle ne veut pas *se laisser suffoquer* ! – et de marcher). Dans un contexte plus gaillard (16), une jupe peut se soulever sur *de fort belles jambes* (masculines de surcroît), quand on se livre à une danse endiablée (la *goignade*, qui est *la danse du monde la plus dissolue*⁵⁵⁷). Les exemples 17 et 18 proposent des constructions verbales attendues, comme *regarder en l'air* (18), *tenir en l'air (une petite baguette)* (17). Cette dernière est reprise par l'expression *le bâton haut* qui exprime la position d'autorité par une métaphore spatiale. En 20, c'est la Sibylle qui *jette ses feuilles en l'air*, mais dans le cadre d'une comparaison qui conduit à une interprétation métaphorique que Mme de Sévigné développe dans une autre citation, et sur laquelle je reviendrai.

Avec l'exemple suivant, la première lecture, littérale, conduit en contexte à une

⁵⁵⁷ . « Elle se soutient par des pas qui paraissent fort dérégés et qui ne laissent pas d'être mesurés et justes, et par des figures qui sont très hardies et qui font une agitation universelle de tout le corps [...] » (*Mémoires de Fléchier sur les Grands Jours d'Auvergne en 1665*) (voir note 2 de la p. 297, l. 511, t. 2, p. 1234-1235).

interprétation métaphorique :

21. Nous avons vu la mère du Saint-Sacrement¹. Après avoir été la nièce du bon Saint-Aubin, je suis devenue la mère de Mme de Grignan ; cette dernière qualité nous a tellement porté bonheur que Coulanges, qui nous écoutait, disait : « Ah ! que voilà qui va bien ! ah ! que la balle est bien en l'air ! » Il a pensé me faire manquer. Cette personne est d'une conversation charmante. Que n'a-t-elle point dit sur la parfaite estime qu'elle a pour vous, sur votre procès, sur votre capacité, sur votre cœur, sur l'amitié que vous avez pour moi, sur le soin qu'elle croit devoir prendre de ma santé en votre absence, sur votre courage d'avoir quitté votre fils au milieu des périls où il allait s'exposer, sur sa contusion, sur la bonne réputation naissante de cet enfant, sur les remerciements qu'elles ont faits à Dieu de l'avoir conservé ! Comme elle m'a mêlée dans tout cela ! Enfin, que vous dirai-je, ma chère bonne ? je ne finirais point ; il n'y a que les habitants du ciel qui soient au-dessus de ces saintes personnes. (t. 3, l. 1027, p. 402-403) 1. Mme de Sévigné assiste à l'enterrement de son oncle, Charles de Saint-Aubin, au couvent des Carmélites du faubourg Saint-Jacques. Claire du Saint-Sacrement est la prieure des carmélites (voir note 8 de la p. 402, p. 1346).

L'énoncé *que la balle est bien en l'air !* signifie, me semble-t-il, que les paroles prononcées sont bien envoyées, c'est-à-dire qu'elles vont dans le bon sens, qu'elles touchent juste (droit au cœur de la destinataire !), puisque la prieure fait l'éloge de Mme de Grignan en y associant sa mère (*Comme elle m'a mêlée dans tout cela !*). Cette image de la balle, transposée dans le domaine de la parole, est peut-être une métaphore d'usage, mais je ne l'ai pas rencontrée dans Littré. On peut la rapprocher d'une autre expression, que cite ce dictionnaire :

À vous la balle : cela s'adresse à vous, cela vous regarde.

Appliquée à certains objets, l'expression *en l'air* peut aussi donner lieu à une dérivation métonymique, qui varie selon la nature de l'objet en question :

22. [...] sur le même ton, vous êtes bien ingrate de dire que vous voyez toujours cette écriture en l'air, et que j'écris trop. (t. 2, l. 595, p. 512) 23. Mais je vois bien que mon couplet ne vaudra rien, et qu'il [le Coadjuteur] entend Mansart¹ qui l'appelle, et qu'il ne dira point adieu à sa chère truelle. Et Carcassonne² laissera-t-il la sienne en l'air ? (t. 3, l. 1105, p. 590) Mme de Sévigné vient de tourner en dérision, à travers les paroles d'une chanson, probablement parodique, le projet de bâtir du Coadjuteur, à Grignan en particulier (voir note 3 de la p. 590, p. 1440-1441). 1. Jules Hardouin Mansart, fils du peintre Jules Hardouin et d'une sœur de François Mansart était l'architecte qui avait la faveur du Roi (voir note 5 de la p. 323, l. 981, t. 3, p. 1303). 2. Il s'agit de l'évêque de Carcassonne, qui devait financer avec le Coadjuteur les travaux du château de Grignan.

Si une écriture (22) est en hauteur (*cette écriture en l'air*), c'est qu'on l'a sortie pour s'en servir. La position de l'objet signifie métonymiquement l'activité à laquelle on se livre. En 23, c'est l'inverse : une truelle qu'on maintient levée (*laissera-t-il la sienne en l'air ?*) ne peut être agissante. Cette position, et la durée dans laquelle elle s'inscrit, figurent métonymiquement l'immobilité de l'instrument, et donc l'inactivité de celui qui devrait s'en servir. Mais l'évêque de Carcassonne n'est pas maçon. Le contexte enrichit cette représentation d'une nouvelle métonymie, puisque Mme de Sévigné entend stigmatiser

l'incurie financière du prélat, qui ne donne pas l'argent nécessaire aux travaux⁵⁵⁸. Ces deux occurrences peuvent être considérées comme des emplois libres de l'expression *en l'air*, qui tire son interprétation de la combinatoire et du contexte.

Mais on trouve, sur le même modèle, l'expression lexicalisée (*avoir toujours un pied en l'air*), que cite Furetière :

On dit proverbialement, qu'un homme a toujours un pied en l'air, pour dire, qu'il est allègre, remuant, coureur.

et dont Littré donne la définition suivante :

Familièrement. Avoir toujours un pied en l'air : changer sans cesse de place.

L'expression *le pied en l'air* est une métonymie de la marche. Dire d'une personne qu'elle *a toujours le pied en l'air*, c'est dire, par extension de la marche au mouvement, qu'elle se déplace, qu'elle voyage, sinon toujours, du moins beaucoup.

Mme de Sévigné use de cette expression à trois reprises :

24. Je me prépare tous les jours. Mes habits se font ; mon carrosse est prêt il y a huit jours. Enfin, ma bonne, j'ai un pied en l'air. Et si Dieu nous conserve notre pauvre tante plus longtemps qu'on ne croit, je ferai ce que vous m'avez conseillé, c'est-à-dire je partirai dans l'espérance de la revoir. (t. 1, l. 277, p. 520) Mme de Sévigné est à Paris, et s'apprête à partir pour Livry. Mais sa tante est malade. 25. Vous êtes si incommodée de la bise d'Aix et de Salon, que vous devez vous attendre que celle de Grignan sera bien pis. Ainsi, ma fille, il faudra prendre une résolution sage, et n'être plus ici un pied en l'air, comme vous êtes toujours ; il n'y a rien de bon avec cette agitation d'esprit. Vous devez changer de style, puisque vous changez de santé et de tempérament. Vous devez dire : « Je ne puis plus voyager [...] ». (t. 2, l. 726, p. 797) Mme de Grignan, qui est à Aix, souhaiterait retourner à Grignan afin de faire moins de dépenses. 26. Vous savez l'ordre que nous avons donné pour nos litières, et comme nous avons un pied en l'air. (t. 3, l. 1300, p. 1040) Mme de Sévigné se prépare pour son (dernier) voyage en Provence...

En 25, Mme de Sévigné, tout à la fois, reproche à sa fille d'être toujours un pied en l'air (*comme vous êtes toujours*), et lui enjoint de ne plus l'être (*il faudra [...] n'être plus ici un pied en l'air*). L'expression semble être synonyme du verbe *voyager*, qu'on trouve dans le contexte. Mais on peut se demander si, par une nouvelle métonymie, Mme de Sévigné ne condamne pas plutôt l'humeur voyageuse de sa fille (on dirait de nos jours qu'elle *a la bougeotte*) – interprétation que favorisent, dans le contexte, les syntagmes *résolution sage*, *agitation d'esprit*, *changer de style*. En 24 et en 26, l'adverbe *toujours* disparaît. Si l'expression est toujours métonymique de la marche et du mouvement, c'est dans une saisie ponctuelle de l'action. La personne va mettre le pied à terre, c'est-à-dire qu'elle s'apprête à partir. La distance entre le pied et le sol métaphorise alors la proximité dans le temps de la réalisation de l'action. Dans les deux cas en effet, Mme de Sévigné entend souligner le fait qu'elle est sur le point de partir, mais qu'un délai la sépare encore de ce départ. En 24, si elle est prête depuis quelques jours, elle hésite en raison de l'état de santé de sa tante. Dans la précédente lettre, écrite quatre jours auparavant, le 23 mai

⁵⁵⁸ . Mme de Sévigné, qui dénonce plus d'une fois cette incurie dans ses lettres, use un peu plus loin de la métaphore pittoresque du lion aux *pattes recroisées* (t. 3, l. 1128, p. 643).

1672, elle dit :

Mais, ma bonne, il est question de partir. Un jour nous disons, l'Abbé et moi : « Allons-nous- en, ma tante ira jusqu'à l'automne » ; voilà qui est résolu. Le jour d'après nous la trouvons si extrêmement bas que nous disons : « Il ne faut pas songer à partir, ce serait une barbarie, la lune de mai l'emportera. » Et ainsi nous passons d'un jour à l'autre, avec le désespoir dans le cœur. (t. 1, l. 276, p. 517)

En ce qui concerne la citation 26, on sait que la lettre est datée du 21 avril 1694, et que le départ est fixé au 8 mai (l'indication est donnée dans la lettre suivante).

Mais l'essentiel de la productivité de l'expression *en l'air* est métaphorique, et elle repose sur deux caractéristiques fondamentales que présente l'air par rapport au monde humain. Les personnes et les choses ne peuvent tenir dans l'air. Elles se désorganisent, se déstructurent – ce qui conduit aux traits métaphoriques de « désordre », d'« agitation ». D'autre part, ce qui est en l'air n'a pas de base, de support : d'où les traits métaphoriques d'« absence d'assise, de fondement ».

Voyons la première de ces dérives, liée au trait de « déstructuration », et plutôt en rapport avec la signification « vers le haut ». L'expression *en l'air* peut s'appliquer à des choses, mais aussi à des personnes. Le premier corpus est assez réduit :

27. Je veux absolument savoir ce qu'est devenue cette bonne et juste résolution de la princesse ¹ ; j'ai bien peur qu'elle ne se soit évanouie par la nécessité des affaires, par le besoin qu'on a du ministre ¹, par le voyage précipité, par l'impossibilité de ramasser les feuilles de la Sibylle ², follement et témérairement dissipées et jetées en l'air pendant dix ans. (t. 3, l. 1199, p. 848) 1. La princesse désigne Mme de Grignan. Quant au ministre, c'est Anfossy, secrétaire de Grignan (voir note 1 de la p. 848, p. 1552). 2. Plutôt qu'à la Sybille de Cumes de Virgile, Mme de Sévigné pense à celle de Panzoust, dans Rabelais, qui jette au vent les feuilles sur lesquelles elle a écrit son oracle. Ces feuilles de la Sybille désignent les comptes d'Anfossy, tenus sans ordre ni régularité (voir note 2 de la p. 848, p. 1552). 28. Je vous conjure de me mander des nouvelles de votre bonne tête à ce commencement de printemps et si vous avez toujours bien de la peine à reprendre en l'air ces sommes éparpillées, que je compare toujours aux feuilles de cette Sybille qui ne rendait ses réponses qu'à condition de les chercher sur les feuilles qu'elle jetait en l'air. (t. 3, l. 1297, p. 1031)

Ces deux citations montrent assez bien comment on passe du sens propre à l'interprétation métaphorique. Précisons d'abord le contexte. Mme de Sévigné reprend, avec les surnoms des personnages, des éléments du récit que lui a fait sa fille sur ce qui se passe à Grignan (27) ⁵⁵⁹. Elle compare la mauvaise tenue des comptes faite par Anfossy aux feuilles que la Sybille *jetait en l'air* pour rendre ses oracles. En 28, ce syntagme verbal figure dans une comparaison (*que je compare toujours*), et fait l'objet d'une lecture littérale. Mais en 27, on a à faire à une métaphore filée, qui superpose à la vision des feuilles *jetées en l'air* par la Sibylle, celle, plus abstraite, des comptes mal tenus par Anfossy. Cette figure permet de saisir la métaphore *in vivo* pour ainsi dire. Les feuilles ne peuvent tenir en l'air, et se dispersent. À travers cette déstructuration des choses dans

⁵⁵⁹ . Voir note 1 de la p. 848, p. 1552, et t. 3, l. 1195, p. 834-835.

un espace étranger, c'est le désordre et l'irrégularité des comptes d'Anfossy qui est perçue. Quant à Mme de Grignan, si elle veut récupérer ces feuilles métaphoriques, elle ne peut le faire qu'en les ramassant quand elles retombent (27), ou en s'efforçant de les *reprendre en l'air* (28)⁵⁶⁰. Si l'on poursuit la métaphore, cela signifie qu'elle doit soustraire au désordre les comptes mal tenus, qu'elle doit les rassembler, les mettre en ordre.

L'expression *en l'air* peut aussi s'appliquer à des personnes, avec la signification « en mouvement », « dans l'agitation » :

29. Je voudrais que vous eussiez vu jusqu'à quel excès la présence de Termes¹ et de Flamarens² fait monter la coiffure et l'ajustement de deux ou trois belles de ce pays. Enfin, dès six heures du matin, tout est en l'air, coiffure hurlupée¹, poudrée, frisée, bonnet à la bascule, rouge, mouches, petite coiffe qui pend, éventail, corps de jupe long et serré ; c'est pour pâmer de rire. Cependant il faut boire, et les eaux leur ressortent par la bouche et par le dos. (t. 2, l. 606, p. 544-545) Nous sommes en septembre 1677. Mme de Sévigné est à Vichy où elle fait sa cure. 1. Roger de Pardailhan de Gondrin, marquis de Termes, était le fils d'un oncle du marquis de Montespan. « Il était pauvre, écrit Saint-Simon, avait été très bien fait et très lié avec les dames en sa jeunesse. » (voir note 5 de la p. 336, l. 197, t. 1, p. 1158). Il était alors âgé de trente-huit ans. Mme de Sévigné fait allusion un peu plus loin à sa maîtresse, la marquise de Castelnau qu'elle appelle plaisamment le *régent* (t. 2, l. 620, p. 573). Selon *La France devenue italienne*, c'était un homme qui vivait « dans un désordre épouvantable [...] » (voir note 5 de la p. 573, p. 1372). 2. Jean de Grossoles, chevalier de Flamarens, était le neveu du mari de la tante de Mme de Sévigné, Henriette de Coulanges. 1. Hurlupé : hérissé, ébouriffé. La coiffure dont il est question est celle que nous avons eu l'occasion d'évoquer en étudiant la citation du t. 1, l. 156, p. 220-221 (citation 6 du corpus d'« air extérieur »). On se reportera aussi à la note 1 de la p. 545, p. 1358). 30. Nous sommes en l'air. Tous mes gens occupés à déménager ; vos meubles sont portés les premiers. J'ai campé dans ma chambre. Je suis présentement dans celle du Bien Bon, sans autre chose qu'une table pour vous écrire ; c'est assez. Je crois que nous serons tous fort contents de la Carnavalette. Je suis aise d'y aller. (t. 2, l. 620, p. 573) La lettre est datée du 15 octobre 1677. Mme de Sévigné quitte sa maison de la rue Courteauvilain (la *Courtaude*) pour l'hôtel de Carnavalet (la *Carnava-lette*). 31. Je comprends que vous êtes tout en l'air par le dérangement de votre Assemblée. (t. 3, l. 1017, p. 382) La lettre est datée du 1^{er} novembre 1688. L'assemblée des communautés de Provence, convoquée pour le 10 novembre, s'ouvrit à Lambesc le 15 novembre (voir note 7 de la p. 396, l. 1025, t. 3, p. 1342). Mme de Grignan partira le 8 novembre (t. 3, l. 1021, p. 389). 32. Non seulement, ma chère fille, nous ne sommes point parties ce matin, mais nous ne partons pour Bretagne que dans douze jours, à cause d'un voyage de Nantes que fait M. de Chaulnes. Madame sa femme est donc venue ce matin me demander si je veux aller passer dix jours à Chaulnes avec elle, ou bien qu'à jour nommé, nous nous trouvions à Rouen pour aller en Bretagne par Caen. Je n'ai pas balancé ; je suis tellement en l'air, et tellement partie de Paris, que je m'en vais me reposer à Chaulnes. Mme de Kerman prend le même parti. Ainsi voilà qui est fait, et nous

⁵⁶⁰ . Dans une situation semblable, qui donne lieu à la même métaphore, Madame de Guitaut doit *courir après les feuilles de la Sybille* (t. 3, l. 1291, p. 1022).

partons demain, mais vous, ma chère comtesse, vous voilà à Grignan. (t. 3, l. 1097, p. 575) Dans le même courrier (écrit sur deux jours), Mme de Sévigné informe sa fille, le 12 avril 1689, de son départ pour la Bretagne avec Mme de Chaulnes prévu pour le lendemain matin (p. 574), puis le 13 avril, du changement de projet. 33. Ce Marquis m'a écrit une si bonne lettre que j'en eus le cœur sensiblement touché. Il ne cesse de se louer de ce M. de Montégut¹ [...] Il dit qu'il a renoncé à la poésie, qu'à peine ils ont le temps de respirer ; toujours en l'air, jamais deux jours en repos. Ils ont affaire à un homme bien vigilant². (t. 3, l. 1123, p. 630) La lettre est du 29 juin 1689. Louis-Provence (le Marquis) est capitaine, dans le régiment dont le chevalier de Grignan est colonel. 1. Montégut commandait le régiment en l'absence du chevalier (voir notes 5 et 6 de la p. 512, l. 1075, t. 3, p. 1402). 2. L'homme bien vigilant est le marquis de Boufflers, qui commandait l'armée d'Allemagne (voir note 3 de la p. 630, p. 1461), corps dont faisait partie le régiment de Louis-Provence. 34. Quand je me représente la quantité de monde que vous êtes à Grignan, que c'est cela qui s'appelle être dans son château à se reposer un peu des autres dépenses, je voudrais en rire, si je pouvais, et je dis : « Elle est emportée par un tourbillon violent, qu'elle ne peut éviter, qui la suit partout ; c'est sa destinée. » Et en même temps je comprends que Dieu y proportionne votre courage, et cette conduite miraculeuse qui fait que vous êtes toujours en l'air et que vous volez sans ailes. (t. 3, l. 1125, p. 635)

Dans tous ces exemples, l'expression *en l'air* est directement métaphorique, sans passer par une collocation verbale (comme précédemment avec *jeter*, *repandre en l'air*). Elle présente donc un caractère achevé. Les hommes d'un régiment en campagne sont *toujours en l'air* (33), dans la mesure où ils sont toujours en mouvement, allant, sous les ordres de celui qui les commande, de campement en campement. Ce mouvement lié à l'effort, à la fatigue, s'oppose au *repos*, qui serait un arrêt un peu prolongé, d'au moins deux jours – ce qui laisse à penser qu'on change de place tous les jours. On notera la métaphore de la respiration (à *peine ils ont le temps de respirer*) pour dire l'absence momentanée de mouvement, les brèves pauses qui l'interrompent. Paradoxe des dérives sémantiques, qui veut qu'on ne puisse pas respirer quand on est en l'air ! En 32, Mme de Sévigné, qui était sur le point de partir pour la Bretagne, estime, au moment où elle apprend l'annulation du projet, que ce départ était si proche qu'elle est comme déjà partie, qu'elle est quasiment en route. D'où l'emploi de l'expression *en l'air* pour dire ce déplacement, ce mouvement fictif. On comprend qu'il s'agit d'une manière expressive de dire (par métonymie) que sa disposition d'esprit était entièrement tournée vers le voyage – ce qui explique l'emploi hautement pittoresque de l'adverbe *tellement* avec un verbe perfectif (*je suis [...] tellement partie*). C'est pour cette raison qu'au lieu d'attendre un nouveau départ pour la Bretagne, elle décide de quitter Paris pour Chaulnes dès le lendemain. La situation est un peu différente en 31, où Mme de Grignan est à huit jours de son départ pour Lambesc. L'expression *en l'air* signifie plutôt ici qu'elle s'active pour préparer son voyage. Le mot *dérangement*, employé à propos de l'Assemblée, laisse entendre que cette activité perturbe une régularité, un ordre établi. Avec la citation 30, nous voilà en plein déménagement. Mme de Sévigné est prise dans l'agitation et le désordre d'une situation qui dérègle (pour la bonne cause) son cadre de vie et ses habitués. Les meubles s'en vont, après une installation provisoire dans sa chambre (*J'ai campé dans ma chambre*), elle est dans celle de son oncle, qui ne contient plus qu'une

simple table. À Vichy (29), les coquettes sont en effervescence, et s'attifent pour plaire aux deux galants. On peut toutefois se demander si l'expression *en l'air*, dans *tout est en l'air*, s'applique aux choses (coiffure, habits, parures) qui s'agitent métonymiquement et frénétiquement, ou si ce sont les belles elles-mêmes qui s'affairent à leurs préparatifs. La première interprétation, plus expressive, serait plus en accord avec la métaphore de la coiffure et de l'ajustement qui *montent* à l'excès – la rencontre de ce lexème et de l'expression *en l'air* réactivant de façon pittoresque la signification « vers le haut » qui leur est propre (d'autant qu'il est question d'une coiffure hérissée, ébouriffée). Le contexte favorise aussi l'aspect psychologique de la situation : il y a une montée de l'excitation, les belles étant stimulées par la présence des deux hommes. La citation 34 demande une plus grande attention. Mme de Sévigné vise en fait, à travers *la quantité de monde* qui se trouve à Grignan, les dépenses qu'entraîne une telle compagnie. Elle en parle métaphoriquement comme d'un *tourbillon violent* qui emporte sa fille. Si Mme de Grignan est *toujours en l'air*, c'est qu'elle est prise dans ce mouvement de dépenses, dans cette fuite de l'argent. Mme de Sévigné se plaît à réactiver la signification première du mot *air*, en tant qu'« élément au-dessus de nous » (Mme de Grignan est donc dans l'air), par la proximité du *tourbillon*, et surtout en assimilant sa fille à un oiseau (*vous volez sans ailes*). Elle entend par là que sa fille parvient à maîtriser le flux des dépenses avec autant d'aisance qu'un oiseau traverse l'air (ce qu'elle appelle une *conduite miraculeuse*).

Sous différentes formes, plus proches de la vie physique, matérielle, ou plus abstraites, on retrouve donc la signification « mouvement, agitation », qui peut être liée à un trait, plus ou moins prégnant, de « dérangement », de « dérèglement ».

Mais, le plus souvent, c'est la signification « absence d'assise, de fondement » qui est représentée, et elle dérive plutôt de la signification « en haut ». On peut dire de quelqu'un qu'il est *en l'air* pour dire qu'il manque d'une assise matérielle, comme dans les exemples suivants :

35. < J'ai dîné avec M. de La Garde ; c'est un homme qu'on aime bien véritablement, quand on le connaît. Il s'en va vous voir, il vous ramène, il vous loge¹ ; enfin que ne fera-t-il point ? Je ne songe qu'à fixer notre grande maison². Jusque-là nous serons en l'air, et vous comprenez bien ce que sera pour moi de n'être pas logée avec vous, mais il faudra prendre du temps comme la Providence l'ordonne. > (t. 2, l. 586, p. 484) La lettre est du 7 juillet 1677. 1. La Garde avait dû loger Mme de Grignan et / ou ses gens en raison de l'étroitesse de la maison de Mme de Sévigné, rue des Trois-Pavillons. Pour résoudre le problème, on avait loué la maison de la rue Courteauvilain – solution hâtive qui se révéla mauvaise (voir note 3 de la p. 438, l. 561, t. 2, p. 1306). 2. Mme de Sévigné veut quitter la maison de Courteauvilain. La grande maison en question est celle de Mme de Guénégaud que Mme de Sévigné aurait voulu louer. Mais l'affaire échoua, et la marquise s'installa à Carnavalet (voir note 6 de la p. 488, l. 588, t. 2, p. 1331). 36. Je suis fort appliquée, ma bonne, à fixer notre grande maison [...] Et pour moi, si je trouvais un autre hasard¹ qui nous fût propre, je le prendrais. S'il faut que nous soyons éloignées l'une de l'autre, je vous avoue que je serai très affligée, car enfin ce n'est plus se voir ni se connaître, c'est voyager et se fatiguer ; je supplie la Providence d'avoir pitié de nous. Je suis consolée des Trois-Pavillons², car elle n'eût pas contenu Mlles de Grignan³ et, puisque

vous êtes en l'air, je suis fort aise d'y être aussi. (t. 2, l. 588, p. 488) La lettre est du 14 juillet 1677. 1. Une autre occasion, qui nous convînt (note 7 de la p. 488, p. 1331). 2. Sur cette maison, louée pour trois ans à dater de Pâques 1672, on se reportera à la note 1 de la p. 496, l. 267, t. 1, p. 1275. 3. Les filles d'un premier mariage du comte. 37. Je reçois mille visites en l'air des Rochefoucauld, des Tarente ; c'est quelquefois dans la cour de Carnavalet, sur le timon de mon carrosse. Je suis dans le chaos ; vous trouverez le démêlement du monde et des éléments. (t. 2, l. 622, p. 579) La lettre est du 20 octobre 1677. Mme de Sévigné, qui a déménagé de la maison de Courteauvilain le 15 octobre, est établie depuis cette date chez M. et Mme de Coulanges, rue du Parc-Royal (voir note 3 de la p. 578, p. 1373), avec l'intention de s'installer à Carnavalet au bout de deux à trois jours.

Ces trois exemples forment un ensemble cohérent. Mme de Sévigné, qui a en vue une grande maison susceptible de la loger, elle et sa fille, quand cette dernière vient à Paris, déclare, en 35, qu'en attendant la conclusion de l'affaire, elles sont l'une et l'autre *en l'air*, je serais tentée de dire *sans point de chute*, n'ayant pas de domicile commun disponible. En 36, l'affaire n'est toujours pas réglée. Quand Mme de Sévigné dit à sa fille qu'elle est *en l'air* (*puisque vous êtes en l'air*), je pense qu'elle reprend à nouveau l'idée que sa fille n'a pas de point de chute à Paris. Je n'ai rien trouvé en effet, dans l'entour de cette lettre, indiquant que Mme de Sévigné ferait allusion à une situation particulière de sa fille (qui serait sans assise ou dans l'agitation ?) là où elle se trouve, en Provence. On ne s'étonnera pas que Mme de Sévigné, qui souhaite ne pas être éloignée de sa fille, estime être, elle aussi, *en l'air*, tant que cette maison capable de les réunir ne sera pas trouvée (elle éprouve même quelque plaisir à être dans la même situation !)⁵⁶¹. La Providence a eu pitié de cette pauvre mère, qui, trois mois plus tard, vient de déménager de la rue de Courteauvilain. Mais, pour éviter *tout l'embaras et tout le désordre du délogement*⁵⁶² (p. 578), elle habite chez ses amis, les Coulanges. C'est pourquoi elle reçoit *mille visites en l'air* (37), n'ayant, là encore, pas de point de chute pour les accueillir puisqu'elle n'est pas encore installée. Ces malheureux sont en des lieux incongrus, dans la cour, sur le timon de son carrosse. C'est ce dérèglement des usages qu'elle rapporte modestement au *chaos* originel, avant *le démêlement du monde et des éléments*⁵⁶³ c'est-à-dire à la confusion générale des éléments et du monde avant leur séparation...

Mais dans la majorité des occurrences, l'expression *en l'air* s'applique à des choses abstraites, pour dire l'absence de fondement, de réalité de ces choses. Cette signification

⁵⁶¹ . La reprise pronominale par *y* de l'expression *en l'air* (*je suis fort aise d'y être aussi*) ne milite pas nécessairement en faveur d'une interprétation locative, et donc d'un moindre figement de la séquence *en l'air*, dans la mesure où ce clitique peut anaphoriser des constructions attributives. On se reportera sur ce point à A. Haase, 1965, §10.1. Remarque I, p. 24 : *Y* implique une idée de lieu sans rapport à un antécédent dans des phrases où l'on s'attendrait peut-être à un *le* attributif. *On ne peut pas être mieux ensemble que nous y sommes.* (Sév., V, 289) – *Étant tous aussi bien ensemble que nous y sommes.* (*Id.*, VII, 346). Cet exemple est repris par N. Fournier, 1998, § 288.

⁵⁶² . Délogement : action de déloger, de changer de demeure.

⁵⁶³ . Chaos : dans la théologie païenne, confusion générale des éléments avant leur séparation et leur arrangement pour former le monde.

présente toutefois des variantes selon les contextes. Je subdivise donc mon corpus en fonction de ces variantes, en précisant, lorsqu'une partie comporte un assez grand nombre d'occurrences, le lexème (souvent verbal) avec lequel l'expression *en l'air* se combine.

Voici les exemples qui sont au plus près de la signification « sans fondement » :

dire :

38. Et moi, < ma pauvre bonne, > que pensez-vous que je fasse ? Vous aimer, penser à vous, m'attendrir à tout moment plus que je ne voudrais, m'occuper de vos affaires, m'inquiéter de ce que vous pensez, sentir vos ennuis et vos peines, les vouloir souffrir pour vous, s'il était possible, écumer votre cœur, comme j'écumais votre chambre des fâcheux dont je la voyais remplie ; en un mot, < ma bonne, > comprendre vivement ce que c'est d'aimer quelqu'un plus que soi-même : voilà comme je suis. C'est une chose qu'on dit souvent en l'air ; on abuse de cette expression. Moi, je la répète et sans la profaner jamais ; je la sens tout entière en moi, et cela est vrai. (t. 1, l. 150, p. 207)

39. On recommence à murmurer je ne sais quoi de Théobon¹, comme si, les duels étant défendus, les rencontres étaient permises² ; je vous dis cela extrêmement en l'air, comme il m'a été dit. (t. 2, l. 532, p. 356)

1. Lydie de Rochefort-Théobon, était fille d'honneur de Madame, après l'avoir été de la Reine (voir note 4 de la p. 184, l. 144, t. 1, p. 1018, et note 3 de la p. 375, l. 538, t. 2, p. 1276).

2. Selon les casuistes, la rencontre diffère du duel en ce que, n'y ayant pas eu préméditation, la responsabilité n'est pas pareillement engagée. Une faiblesse avec Théobon n'est pas un péché d'habitude comme l'adultère avec Mme de Montespan (note 4 de la p. 356, p. 1265).

40. Cependant je vous dirai une nouvelle, la plus grande et la plus extraordinaire que vous puissiez apprendre : c'est que Monsieur le Prince¹ fit faire hier sa barbe. Il était rasé. Ce n'est point une illusion, ni de ces choses qu'on dit en l'air ; c'est une vérité. Toute la cour en fut témoin, et Mme de Langeron, prenant son temps qu'il avait les pattes croisées comme le lion, lui fit mettre un justaucorps avec des boutonnières de diamants. Un valet de chambre, abusant aussi de sa patience, le frisa, lui mit de la poudre, et le réduisit enfin à être l'homme de la cour de la meilleure mine, et une tête qui effaçait toutes les perruques. Voilà le prodige de la noce. (t. 2, l. 726, p. 800)

La lettre est du 17 janvier 1680. 1. Louis II de Bourbon, duc d'Enghien, prince de Condé. 2. Il s'agit du mariage de Mlle de Blois (fille de Louis XIV et de Louise de La Vallière) avec le prince de Conti. Les fiançailles eurent lieu le 15 janvier et le mariage le 16 janvier (t. 2, l. 726, p. 798).

41. Ce que vous dites toujours en l'air, que votre santé est bonne, est-ce avec plus ou moins de cette incommodité et n'est-ce jamais sans aucune douleur ? (t. 2, l. 727, p. 802)

42. Si l'on vous faisait, mon très injuste cousin, aussi peu de justice que vous m'en faites, je ne vous conseillerais pas de revenir à Paris¹. Vous me jugez témérairement : vous dites en l'air que je n'ai pas voulu hasarder ma réponse². Et bon, bon, voilà justement comme il faut juger. J'espère bien que notre ami³, avec son droit et sa justesse d'esprit, vous fera voir la conséquence de ces sortes d'arrêts sur l'étiquette du sac⁴. Sachez donc, Monsieur, pour vous confondre, que je vous avais écrit dans la lettre de notre ami. Cherchez-la, et me demandez pardon. (t. 3, l. 853, p. 91)

Mme de Sévigné écrit à Bussy-Rabutin le 23 décembre 1682. 1. Pour le procès que Mme de

Coligny, la fille de Bussy-Rabutin, avait intenté contre La Rivière pour annulation de mariage (voir note 4 de la p. 74, l. 839, t. 3, p. 1189). 2. Bussy-Rabutin aurait reproché à Mme de Sévigné de n'avoir pas écrit pour le mariage de sa fille Marie-Thérèse (première fille d'un second lit), qui avait épousé le marquis Louis de Montataire en septembre (note 2 de la p. 91, p. 1197, et note 2 de la p. 700, l. 375, t. 1, p. 1402). 3. Corbinelli. 4. Étiquette: autrefois, petit écriteau qu'on fixait sur un sac de procès, avec les noms du demandeur, du défendeur, du procureur, etc. Fig. Juger, condamner sur l'étiquette du sac, ou, simplement, sur l'étiquette, prononcer à simple vue et sans examen. Sac : autrefois, sac de procès, et, absolument, sac, le sac qui contenait toutes les pièces d'un procès ; on dit aujourd'hui les pièces ou le dossier. 43. Le mariage de M. de Roucy s'avance fort. J'en suis étonnée : sans tabouret¹ ! Mlle de La Marckavec M. de Brionne — étonnée encore, à cause de l'âge de la demoiselle, qu'on dit qui passe trente-quatre ans. On dit en l'air M. de Mortainet Mlle d'Uzès, et M. de Crussol et Mlle de Ventadour². Je ne réponds point de tout cela. (t. 3, l. 1062, p. 488) La lettre est du 28 janvier 1689. 1. Sans tabouret pour sa femme, puisqu'il n'est pas duc (voir note 5 de la p. 488, p. 1390). Droit du tabouret : droit qu'avaient les duchesses de s'asseoir sur un tabouret ou siège pliant pendant le souper du roi et au cercle de la reine. 2. Ces mariages ne se firent pas (voir notes 7, 8, 9 et 10 de la p. 488, p. 1390-1391).

· mander :

44. Vraiment voici bien une autre affaire que notre chimère¹ ; ce n'en est plus une, à ce que je vois, que le bon et agréable mariage que vous avez fait. On me l'avait mandé en l'air, mais je ne voulais pas le croire que vous ne me l'eussiez mandé. (t. 3, l. 1151, p. 708-709) Mme de Sévigné écrit à Du Plessis (ancien précepteur de Louis-Provence). 1. Il s'agit de la chimère du préceptorat chez un grand personnage (voir note 1 de la p. 709, p. 1494, et note 6 de la p. 628, l. 1122, t. 3, p. 1461).

· parler :

45. Je veux que votre enfant vous aille voir, et je crois que je veux aussi que Monsieur le Chevalier joigne les deux saisons des eaux par un hiver en Provence. Trouvez-vous que je dise mal ? Un retour dans l'automne ne gênerait-il point tout ce qu'il aurait fait ? Ne doit-il point abandonner une année entière à l'espérance de sa guérison, pendant qu'il y est ? Enfin, ma fille, je parle en l'air, selon mes petites lumières, mais je ne saurais avoir mauvaise opinion de Balaruc, après ce que j'en ai ouï dire à nos capucins. Il est vrai que le voyage est long ; c'est un malheur, mais combien de malades vont encore plus loin ! (t. 3, l. 1127, p. 640) 46. Ma santé est toujours parfaite. Vous me parlez en l'air de la vôtre ; votre côté, vos coliques, comment vont les épuisements, enfin toute votre personne ? Êtes-vous belle ? car c'est ce qui décide. (t. 3, l. 1173, p. 772)

· jeter un discours :

47. Vous avez beau me parler de cette santé merveilleuse, de cette poitrine dont il n'est plus de question ; je vous avoue que je ne suis point bien persuadée. Quoique Montgobert¹ prenne assez votre style, je voudrais, ma bonne, que vous

voulussiez joindre à tous ces discours que vous lui jetez en l'air, pour l'édification du public, la commodité de la faire écrire pour vous ; elle écrit bien plus vite que la Pythie, et tout ce qui vous fatigue me fait bien du mal. (t. 2, l. 794, p. 1041-1042) 1. Rappelons que Montgobert était la dame de compagnie de Mme de Grignan.

- donner des traits de ridicule :

48. Je vous recommande l'opéra¹. Vraiment, vous êtes cruelle de donner en l'air des traits de ridicule à des endroits qui vous feront pleurer quand vous les entendrez avec attention. Pour moi, j'ai un respect infini pour les choses consacrées par les anciennes approbations. (t. 3, l. 901, p. 173) Mme de Sévigné écrit des Rochers à sa fille, restée à Paris. La lettre est du 28 janvier 1685. 1. Roland le furieux de Quinault et Lully, représenté à Versailles d'abord le 8 janvier 1685, puis le 16 (note 4 de la p. 173, p. 1239).

- savoir :

49. On dit que la princesse d'Italie n'est plus dans celui [le conseil] de sa maîtresse¹. Vous savez comme elle est sur la galanterie ; elle s'est imaginée (voyez quelle injustice !) que cette favorite n'aurait pas la même horreur. Cela fait des dérangements étranges. Je m'instruirai mieux sur ce chapitre ; je ne sais qu'en l'air ce que je vous dis. (t. 2, l. 525, p. 333-334) 1. Mme de Monaco, épouse de l'Italien Grimaldi, surintendante de la maison de Madame, sa maîtresse (note 5 de la p. 333, p. 1252).

- s'inquiéter :

50. Conservez votre santé, ma chère enfant, si vous m'aimez. J'entends que vous me dites la même chose, et je vous assure que je le ferai dans la vue de vous plaire. Ne vous amusez point à vous inquiéter en l'air ; cela n'est point de votre bon esprit. (t. 2, l. 423, p. 96)

- cela :

51. On est persuadé que Sa Majesté va faire commencer les propositions du mariage de Bavièrepour M. le président Colbert, qu'on croit qui va partir ; tout cela est encore en l'air. (t. 2, l. 700, p. 706) Il s'agit du mariage du Dauphin avec la fille de l'électeur de Bavière (voir note 2 de la p. 706, p. 1429).

L'expression *en l'air* s'emploie souvent à propos d'une information peu sûre, sans véritable réalité, qu'on transmet ou qu'on reçoit : d'où l'abondance des verbes de parole. C'est le cas des potins de la cour, qui circulent sans qu'on puisse en garantir l'authenticité. Ainsi Mme de Sévigné dit un certain nombre de choses *en l'air*. C'est, en 39, la liaison supposée du Roi avec Théobon, en 43, la chronique de mariages annoncés dont aucun ne se réalisera, en 51, les préparatifs diplomatiques du mariage du Dauphin⁵⁶⁴. On lui en dit également. Ainsi l'histoire de Théobon lui a été transmise dans les mêmes conditions (39), et le mariage de Du Plessis n'avait, avant qu'elle n'en eût confirmation, pas plus de consistance (44). La connaissance qu'on a des choses n'est

⁵⁶⁴ . Dans cette citation, le démonstratif *cela* équivaut à *ce que je vous dis là*.

donc pas sûre : Mme de Sévigné ne sait qu'*en l'air* ce qui concerne les mœurs étranges de Madame et de sa favorite (49). Dans ces différents contextes, on trouve des mots et syntagmes qui traduisent le peu de fiabilité de la parole (*murmurer je ne sais quoi* en 39), l'incertitude (*Je ne réponds point de tout cela* en 43, *je ne voulais pas le croire* en 44, *je ne sais qu'(en l'air)* en 49 et *qu'on croit qui va partir* en 51), le désir d'en savoir plus (*Je m'instruirai mieux* en 49). En revanche, il est des choses qu'on ne dit pas *en l'air*, comme le toilettage du Grand Condé à l'occasion du mariage de la fille du Roi. Cette nouvelle, *la plus grande et la plus extraordinaire, est une vérité et toute la cour en fut témoin* (40). En dehors de la gazette mondaine, on peut aussi donner son avis, librement, sans une parfaite connaissance des choses. Ainsi Mme de Sévigné, qui a son idée sur les mesures que devrait prendre le chevalier de Grignan pour se soigner, les expose à sa fille tout en considérant qu'elle *parle en l'air*, selon ses *petites lumières* (45). Une crainte peut se trouver infondée, sans objet, comme celle de Mme de Grignan relative à la santé de sa mère (*Ne vous amusez point à vous inquiéter en l'air* en 50). Dans certains contextes, l'expression *en l'air* se teinte d'une nuance péjorative, et devient synonyme de *à la légère, sans réfléchir, sans preuve*. C'est le cas en 48, où Mme de Sévigné reproche à sa fille de tourner en ridicule (*en l'air*) certains aspects d'un opéra (*Roland le furieux*), auquel elle est particulièrement sensible. En 42, voilà ce pauvre Bussy-Rabutin sur la sellette. Il a osé faire un reproche injustifié à sa cousine. Si Mme de Grignan est *cruelle* dans ses jugements (on reste sur le mode affectif), Bussy se voit plus sévèrement condamné : son comportement, opposé à celui de l'ami Corbinelli (*avec son droit et sa justesse d'esprit*), est injuste (*mon très injuste cousin*), téméraire (*Vous me jugez témérement*), et arbitraire (il se prononce *sur l'étiquette du sac*). Avec une écoute plus sérieuse (*quand vous les [endroits] entendrez avec attention*), la première se rendra à l'évidence (c'est-à-dire au jugement de sa mère). Le cousin, lui, devra faire pénitence à la mesure de la faute. On le met en face de la vérité (*Sachez [...] que je vous avais écrit*), et on lui fera voir les conséquences de son acte. Il devra *chercher* lui-même le document contesté. Confondu (*pour vous confondre*), il aura encore à *demander pardon* à Mme de Sévigné – ce qu'elle lui rappelle à la fin de sa lettre (*J'embrasse la vôtre [fille], et vous aussi, pourvu que vous me fassiez de grandes réparations*⁵⁶⁵, p. 92), à laquelle se trouve joint un billet de Corbinelli authentifiant ses dires ! Pour la petite histoire, il faut reconnaître que, sur le fond de l'affaire, la dame avait raison, comme le reconnut huit jours après un Bussy-Rabutin plus que repentant :

Je vous demande pardon, Madame, de vous avoir accusée injustement. Il est vrai que vous n'avez point eu de tort, vous m'avez écrit. Mais je ne l'ai point su. Ma fille de Sainte-Marie me manda que M. de Corbinelli m'avait écrit, mais elle ne me manda pas que vous m'eussiez écrit dans cette lettre. Si les vôtres ne m'étaient fort chères, je n'aurais pas été si vif quand j'ai manqué d'en recevoir, mais enfin je vous demande encore pardon une fois ; me voilà rampant à vos pieds. (t. 3, l. 854, p. 92)

Mais il est des légèretés plus graves, si l'on peut dire. Ainsi quand Mme de Grignan *parle en l'air* de sa bonne santé, Mme de Sévigné s'inquiète et questionne (41 et 46). En 47, le ton est plus ironique. Mme de Sévigné montre qu'elle n'est pas dupe des bonnes

⁵⁶⁵ . T. 3, l. 853, p. 92.

nouvelles (*cette poitrine merveilleuse, cette poitrine dont il n'est plus question*) que Mme de Grignan fait écrire par Montgobert au sujet de sa santé. Elle parle des *discours qu'[elle jette] en l'air* à sa dame de compagnie, ce qui, par réactivation probable de la métaphore verbale, en souligne encore la légèreté. Elle met en contraste la légèreté de ces propos avec la force de conviction qu'ils prétendent avoir (à travers l'hyperbole de *l'édification du public*), dénonçant ainsi l'intention mystificatrice de sa fille à son égard. Enfin, dans le domaine des sentiments (38), certaines formules, comme *aimer quelqu'un plus que soi-même*, sont trop souvent dites à la légère, ce qui en fait perdre la valeur. Mais quand Mme de Sévigné use de cette expression à l'égard de sa fille, c'est *sans la profaner*, en l'appuyant sur la force et la vérité de son sentiment (*je la sens tout entière en moi, et cela est vrai*).

Il est d'autres situations où l'on fait des propositions, des projets, où la parole peut engager des personnes ou avoir des conséquences en actes. Différentes possibilités se présentent.

Un projet, une proposition peuvent être *en l'air*, tout simplement parce qu'on estime qu'ils ont peu de chance de se réaliser :

52. Pour la proposition d'aller à Grignan, au lieu d'aller en Bretagne, elle m'avait déjà passé par la tête. Et quand je veux rêver agréablement, c'est la première chose qui se présente à moi que ces jolis châteaux. En reculant un peu celui-ci, il ne sera plus en Espagne, et le tour que vous me proposez est si joli et si faisable que je m'en vais emporter cette idée en Bretagne pour me soutenir la vie dans mes bois. Mais pour cette année, l'Abbé crie de la proposition en l'air. J'ai d'autres affaires que Mme d'Acigné¹. J'ai le bon Abbé, que je n'aurai pas toujours. J'ai mon fils qui serait bien étonné de me trouver à Lambesc à son retour ; je voudrais bien le marier. Mais soyez assurée, ma < bonne >, que le désir et l'espérance de vous revoir ne me quittent jamais, et soutiennent toute ma santé et le reste de joie que j'ai encore dans l'esprit. Il faut donc saler² < toutes ces propositions pour les retrouver. (t. 2, l. 410, p. 40) La lettre est du 7 août 1675. 1. Charles de Sévigné, beau-père de Mme de Sévigné, avait épousé en secondes noces Marguerite de Coëtneupren, elle-même veuve de Guy de Keraldanet, dont elle avait eu deux filles, Renée et Marie. Mme d'Acigné est la fille de Renée. Elle est partie de Mme de Sévigné dans un procès engagé depuis près de quarante ans, et concernant une somme due par les demoiselles de Keraldanet à leur beau-père Charles de Sévigné. Mme d'Acigné s'était engagée, par une transaction du 31 mai 1664, à payer à Mme de Sévigné quatre-vingt mille livres, éventuellement sous forme d'une terre. En 1675, Mme de Sévigné espérait avancer cette cession par un voyage en Bretagne (voir note 3 de la p. 40, p. 1099). 2. Saler : mettre en réserve une chose, pour l'exécuter plus tard, pour la retrouver. 53. Mon fils tâche encore d'accommoder¹ la sottise affaire de Corbinelli² et veut me l'amener ici sur la fin d'août. C'est une pensée³ fort en l'air, mais si cela est, nous vous manderons bien des coquecigrues⁴. (t. 2, l. 788, p. 1023) La lettre est du 21 juillet 1680. Mme de Sévigné est aux Rochers. 1. Accommoder : concilier, terminer à l'amiable. 2. Jean Corbinelli était engagé, par pure générosité (t. 2, l. 669, p. 648), dans un procès concernant une cousine éloignée. 3. Pensée : dessein, projet, représentés comme n'étant encore qu'en idée. 4. Selon Furetière, le mot désigne au propre un poisson de mer et au figuré

« *quelque chose de chimérique* » (voir note 8 de la p. 931, l. 764, t. 2, p. 1523-1524).

En 52, Mme de Sévigné souhaiterait répondre favorablement à la proposition que lui fait sa fille d'aller à Grignan plutôt qu'en Bretagne. Mais *pour cette année, l'Abbé crie de la proposition en l'air*. Il dénonce le caractère irréaliste de ce projet. Et Mme de Sévigné oppose au rêve agréable de ce voyage, au château en Espagne qu'il représente, toutes les raisons bien réelles qu'elle a d'y renoncer : des affaires à régler (en plus de celle qui concerne Mme d'Aciné), la présence de son oncle (*qu'[elle] n'aur[a] pas toujours*), celle de son fils à marier... En 53, Mme de Sévigné juge peu vraisemblable le projet qu'a son fils Charles de régler le procès dans lequel le pauvre Corbinelli se trouve engagé, et de l'amener aux Rochers. Si cela était, c'est que bien des chimères pourraient se réaliser (*des coquecigrues*).

Dans le corpus suivant, où il est question de projets et de paroles impliquant un contrat (mariage, bail, marché), on comprend que les choses sont loin d'être faites, qu'il n'y a pas, derrière ce qu'on sait et, surtout, ce qu'on dit, d'intention véritable, d'engagement ferme :

· dire :

54. Vous me faites rire des vanités des deux sœurs¹, et que l'aînée ne néglige pas de nommer dans ses lettres à Lyon tous les noms dont elle s'honore ici ; l'autre est admirable de dire qu'on la presse d'aller à Chantilly. La vanité est plaisante. Imaginez-vous que la pensée de ce voyage a duré un moment dans la tête de M. de La Rochefoucauld. Il me le dit en l'air ; je le redis à ces femmes ici. Son petit-fils a pensé mourir depuis ce temps, On n'en a pas redit un seul mot ; on jette son bonnet par-dessus les moulins², et voilà ce qu'elle appelle une partie dont on la tourmente. Ah ! il est vrai, nous eussions eu bien de la peine à la débaucher. Il y a des styles à quoi je ne me puis accoutumer ; j'aime bien mieux être toute seule dans cette avenue. (t. 2, l. 696, p. 696) 1. Mme de Coulanges et Mme de Bagnols (note 2 de la p. 696, p. 1425). 2. Selon Littré, « je jette mon bonnet par-dessus les moulins » est une « phrase par laquelle on terminait les contes que l'on faisait aux enfants, et qui signifie : je ne sais comment finir le conte » (note 4 de la p. 236, l. 160, t. 1, p. 1071).

· savoir :

55. Un moment après est arrivée une troupe toute brillante ; c'étaient Mme la duchesse de La Ferté, tenant sa fille par la main, fort jolie, et sa petite sœur des mêmes couleurs, Mme la duchesse d'Aumont, M. de Mirepoix, qui faisait un contraste merveilleux. Quel bruit ! quels compliments de tous côtés ! La duchesse a toujours voulu M. de Mirepoix ; elle y a jeté son coussinet¹ et, après avoir su assez en l'air que la proposition avait été reçue, elle en a parlé au Roi ; cela finit et abrège tout. Le Roi lui dit : « Madame, votre fille est bien jeune. — Il est vrai, Sire, mais cela presse, parce que je veux M. de Mirepoix, et que dans dix ans, quand Votre Majesté connaîtra son mérite, et qu'elle l'aura récompensé, il ne voudrait plus de nous. » Voilà qui est dit. (t. 3, l. 1054, p. 469-470) Mme de La Ferté entend marier sa fille, âgée de douze ans, à M. de Mirepoix. Au sujet de ce mariage, Mme de Sévigné écrit dans une précédente lettre : « Mme de Mirepoix

donne son fils, qui est un grand parti, au plus médiocre de la cour » (t. 3, l. 1055, p. 447). 1. Cette locution, qui vient de l'usage de retenir sa place en y mettant son coussinet, signifie familièrement s'emparer de quelqu'un ou de quelque chose (note 2 de la p. 470, p. 1381).

· proposition :

56. Voici ce que le bon Abbé a pensé, que je trouve raisonnable : ce serait de renouveler notre bail à la Saint-Rémi (il finit à ce terme), à condition qu'en cas de vente, ou que par quelque autre raison, ils voulussent nous déloger, ils vous rembourseraient la dépense que vous auriez faite, ou la plus grande partie. Il y a bien de l'apparence qu'ils accepteraient cette proposition [...] Pour moi, je crois que nous ne pourrions mieux faire que de nous y attacher à cette condition. J'en ferai toujours la proposition en l'air, en attendant votre réponse. (t. 2, l. 704, p. 718-719) Il s'agit des modalités de renouvellement du bail de l'hôtel de Carnavalet.

· marché :

57. Sans nous être concertées, Mme de La Fayette et moi, voici ce que nous lui¹ répondîmes, quand elle nous pria qu'elle pût venir avec nous passer le soir chez son fils¹. Elle me dit : « Madame, vous pourrez bien me remener, n'est-il pas vrai ? — Pardonnez-moi, madame ; car il faut que je passe chez Mme du Puy-du-Fou. » Menterie, j'y avais déjà été. Elle s'en va à Mme de La Fayette : « Madame, lui dit-elle, mon fils me renverra bien ? — Non, madame, il ne le pourra pas ; il vendit hier ses chevaux au marquis de Ragni. » Menterie, c'était un marché en l'air. (t. 1, l. 151, p. 208-209) 1. Mme de Marans. Celle-ci cherche quelqu'un qui puisse la raccompagner après la visite qu'elle projette de faire, en compagnie de Mme de La Fayette et Mme de Sévigné, à La Rochefoucauld . 1. La Rochefoucauld, par plaisanterie (note 6 de la p. 208, p. 1045).

· cela :

58. < Je lui mande de venir ici ; je voudrais le marier à une petite fille qui est un peu juive de son estoc, mais les millions nous paraissent de bonne maison. Cela est fort en l'air ; je ne crois plus rien après avoir manqué la petite d'Eaubonne. > (t. 2, l. 437, p. 127-128) Mme de Sévigné voudrait marier son fils... 1. Estoc : souche considérée métaphoriquement comme l'origine d'une famille.

Les situations concernées sont d'importance inégale. En 54, il n'est question que d'un projet de voyage à Chantilly, envisagé un moment par M. de La Rochefoucauld, qui en fait la proposition (c'est le sens que prend ici le verbe *dire*) à Mme de Sévigné – mais *en l'air*, c'est-à-dire sans plus, sans y attacher beaucoup d'importance, sans intention ferme – et n'y donne plus suite (*on jette son bonnet par-dessus les moulins*). Le contexte ironise sur l'attitude de Mme de Marans, qui, pour se faire valoir, présente cette parole anodine comme une demande insistante (*on la presse*), comme un quasi harcèlement (*on la tourmente*)... En 58, le projet est plus ambitieux, puisqu'il s'agit du mariage du fils de Mme de Sévigné, qui a pour lui un parti en vue. Mais *cela* (ce projet) *est fort en l'air*. On peut comprendre qu'il n'y a pas eu encore de proposition de faite, d'engagement pris. Et Mme de Sévigné, marquée par un précédent échec (la *petite d'Eaubonne*, mariée moins de

trois mois auparavant), reste sceptique sur l'avenir (*je ne crois plus rien*). Dans le même domaine, il est des personnes plus entreprenantes. Ainsi Mme de La Ferté, décidée à marier sa fille (qui est une petite fille) à M. de Mirpoix, se contente de savoir *en l'air* (c'est-à-dire sans avoir d'assurance ferme, de garantie absolue) que sa proposition a été reçue, et précipite l'affaire en en parlant au Roi (55). Les citations 56 et 57 concernent des transactions purement matérielles (encore qu'un mariage n'en soit pas tellement éloigné !). En 56, Mme de Sévigné, qui songe à renouveler le bail de Carnavalet, a l'intention d'en faire *la proposition en l'air*, c'est-à-dire sans prendre encore d'engagement ferme, en attendant la réponse de sa fille. En 57, Mme de La Fayette et Mme de Sévigné, qui ne veulent pas de la compagnie de Mme de Marans, s'amusent à la berner, en lui faisant croire que M. de La Rochefoucauld, ayant vendu ses chevaux la veille, sera dans l'impossibilité de la reconduire de chez lui. Or elles savent bien (ces deux pestes) qu'il s'agit d'un *marché en l'air*, c'est-à-dire dans lequel il n'y a pas eu d'engagement, qui n'a pas été conclu.

Dans d'autres situations enfin, où l'on parle pour obtenir quelque chose, pour agir, l'expression *en l'air* peut dénoncer le peu de poids, le manque de portée de ce qui est dit. Il en est ainsi dans les deux citations suivantes :

59. < Il faut que je vous dise, ma chère Comtesse, que > M. de Chaulnes, après tant et tant d'amitiés, nous a un peu oubliés à Paris. Il reçut votre lettre à Versailles ; elle était toute propre à le réveiller. Cependant, en huit jours de séjour et trois conférences avec le Roi, il n'a pas trouvé le temps de dire un mot en faveur de mon fils, ni même à M. de Croissy. Il se contenta de dire à M. de Lavardin, qui était nommé pour tenir les États : « Monsieur, je vous conjure que M. de Sévigné soit député. » Et le lendemain, sur les plaintes du maréchal d'Estrées, cela fut changé. Ainsi cette parole est demeurée fort en l'air. (t. 3, l. 1149, p. 700) 60. Ce bon duc m'a encore écrit de Toulon. Il n'a cessé de penser à moi, sans y avoir songé un seul moment pendant huit jours qu'il a été à Paris. Pas un mot au Roi de cette députation tant de fois promise, avec tant d'amitié et de raison de croire qu'il en faisait son affaire ; pas un mot à M. de Croissy, dont il emmenait le fils, et qui aurait nommé votre frère. Il dit une parole en l'air à M. de Lavardin, mais croyait-il qu'il eût plus de pouvoir que lui pour faire un député ? Nous étions persuadés que c'était après en avoir dit un mot au Roi. (t. 3, l. 1150, p. 706)

Mme de Sévigné, qui espère la députation de Bretagne pour son fils, compte sur l'appui du duc de Chaulnes. Or, à sa grande déception, celui-ci se contente de dire une parole *en l'air* à M. de Lavardin (60). On doit comprendre qu'il s'agit là d'une parole qui n'a aucun poids, dans la mesure où elle s'adresse à quelqu'un qui n'a pas le pouvoir de décision, et où elle ne s'inscrit pas dans une stratégie suivie, sérieuse. *Ce bon duc* ne s'est pas assuré des appuis nécessaires, et en particulier, il n'a pas parlé au Roi (*Nous étions persuadés que c'était après en avoir dit un mot au Roi*). Le résultat est que *cette parole est demeurée fort en l'air* (59) – ce qui veut dire qu'elle n'a pas eu d'effet, qu'elle n'a eu aucune suite, aucune portée véritable.

On peut faire une analyse similaire de la citation suivante :

61. Enfin, nous nous entendons, après avoir longtemps parlé comme des sourds. Je ne sais pourquoi j'ai dit partager votre charge, car je ne vous ai jamais crus

assez traîtres à vous-mêmes pour vouloir cette égalité. J'entendais une lieutenante de roi au-dessous de votre générale, et c'eût été une grâce, si on vous l'eût accordée. Mais celle de Nantes, dont je vous parlais, eût été en mauvaise part, et je vis, dans l'esprit de celui qui m'en parla¹, une grande indifférence pour l'absence, pour la sottise, pour la paresse de M. de Molac², si on eût pu mettre au-dessous de ce galant homme un joli lieutenant de roi. Peut-être que le fils³ tiendra mieux cette place. Aussi ce fut un discours en l'air, que je venais d'entendre de l'homme que vous savez, et je vous l'écrivis, sans faire une plus grande réflexion que de voir où l'on se porte quand le Roi n'est pas servi avec toute la perfection où il est accoutumé. (t. 3, l. 1208, p. 879-880) M. de Grignan avait sollicité une charge de lieutenant de roi au-dessous de celle qu'il avait de lieutenant général en Provence, afin de sortir de ses difficultés financières (voir note 4 de la p. 824, l. 1191, t. 3, p. 1543-1544). 1. Il s'agit de M. de Pommereuil (voir note 6 de la p. 879, p. 1567), qui avait les attributions d'intendant de Bretagne, et brigua la charge de lieutenant de roi du comté de Nantes (t. 3, l. 1206, p. 869-870). 2. Le marquis de Molac était lieutenant général du comté de Nantes (voir note 3 de la p. 322, l. 192, t. 1, p. 1147). 3. Le fils de M. de Molac, qui avait la survivance de son père (voir note 7 de la p. 879, p. 1567).

Mme de Sévigné dément, semble-t-il, le fait qu'elle ait pu envisager pour son gendre une charge de lieutenant de roi du comté de Nantes. Ce que M. de Pommereuil lui dit de cette charge montrait l'ambition qu'il avait de l'avoir pour lui-même, et ce fut donc un discours en l'air, dans la mesure où Mme de Sévigné ne pouvait en tirer parti, lui donner une portée, en relation avec la situation de M. de Grignan. Si elle a rapporté cette parole à Mme de Grignan, c'est sans penser plus loin (sans faire une plus grande réflexion), seulement pour montrer, à travers la personne de M. de Molac, un cas exemplaire, si l'on peut dire, de mauvais service du Roi⁵⁶⁶.

La parole peut être considérée aussi par rapport à son contenu, au thème qu'elle traite, à la cohérence d'ensemble, ou encore à l'enchaînement, dans le cas d'une situation réactive. Plusieurs possibilités se présentent, qu'illustrent les citations suivantes

⁵⁶⁷ :

62. Voilà en l'air ce que j'ai attrapé, et voilà à quel style votre pauvre frère est condamné de faire réponse trois fois la semaine. Ma bonne, cela est cruel, je vous assure. (t. 2, l. 592, p. 502) Mme de Sévigné est à Livry avec son fils Charles, qui reçoit moult lettres de sa maîtresse, Mme de Bagnols, partie en voyage. Elle se moque du style de la lettre figée (p. 501), dont elle vient de citer quelques extraits. 63. Mon fils est transporté de la lettre de Pauline. Elle est toute jolie, toute naturelle, toujours toute pleine de reconnaissance de l'amour qu'on lui fait l'honneur d'avoir pour elle. Elle ramasse [tout] ce qui tombe, ou attrape ce qui est en l'air, du style de sa chère maman. Qu'elle est heureuse de puiser à une si parfaite source ! (t. 3, l. 1203, p. 855) 64. Mme de Coulanges veut vous écrire une feuille ; elle trouve qu'un compliment en l'air n'est pas assez pour votre ancienne

⁵⁶⁶ . Je donne cette interprétation avec la plus grande réserve, ce passage restant assez obscur, malgré la consultation des références qui s'y rapportent.

⁵⁶⁷ . L'ordre d'apparition des citations est lié ici à certaines affinités que présentent les occurrences.

amitié. (t. 2, l. 596, p. 517) 65. Pour moi, je n'écris qu'à vous. Mon fils est parti, mais je ne lui écrirai qu'en l'air. Sa vocation, dans le dessein que je vous ai dit, est inébranlable ; ce ne sont point de ces pensées passagères que nous avons vues. Il a de l'horreur pour les dépenses et pour la contrainte ; la raison de l'état brillant de cette jeune cour est ce qui le confirme à prendre ce temps. Il regarde le peu de cas qu'on fait des deux charges qui périssent entre les mains de La Fare et du chevalier de Lauzun ; il semble que la sienne même ne soit pas enviée. Il a confondu tous nos amis par son ton décidé. J'ai dit tout ce que la raison et l'amitié demandaient de moi ; il n'est plus question que de l'empêcher de la donner à vil prix. Ce serait cela qui ferait notre ruine ! (t. 2, l. 739, p. 854-855)

Charles de Sévigné est décidé à vendre sa charge de sous-lieutenant, malgré l'opposition de sa mère (sur cette charge, on se reportera à la note 8 de la p. 147, l. 444, t. 2, p. 1158-1159). 66. Je viens de faire réponse à Montgobert¹, je l'exhorte à la joie et à la tranquillité, et à soulager son cœur des chagrins que j'entrevois qu'elle peut avoir, et qu'elle se serve de son esprit et de sa raison pour se donner la paix, et que, en l'air, je lui donne ces conseils sur le style triste de sa lettre. (t. 2, l. 788, p. 1023-1024) 1. Rappelons que Montgobert était la dame de compagnie de Mme de Grignan. Elle était jalouse à cause de Madelon, (voir note 5 de la p. 947, l. 767, t. 2, p. 1531), domestique de Mme de Grignan (voir note 2 de la p. 474, l. 582, t. 2, p. 1323). 67. Mais il est temps de finir cette lettre toute en l'air et qui ne signifie rien. Ne vous amusez point à y répondre. (t. 3, l. 1051, p. 460) La lettre est datée du mercredi 5 janvier 1689. Mme de Sévigné n'a pas de lettre à laquelle répondre (voir note 1 de la p. 460, p. 1376), ayant reçu la lettre de sa fille un jour plus tard qu'à l'accoutumée (t. 3, l. 1053, p. 462), c'est-à-dire le mercredi au lieu du mardi, trop tard pour qu'elle puisse y répondre (voir note 2 de la p. 462, l. 1053, t. 3, p. 1377). 68. Je n'ai point reçu de vos lettres aujourd'hui, et je m'en vais donc causer avec vous tout en l'air. (t. 3, l. 1126, p. 637) 69. Il est vrai que votre clergé est séparé ; ce serait à vous à me le dire. Ils ont tous écrit une lettre au pape où ils disent que, bien loin que les évêques se plaignent du Roi, il est le protecteur de l'Église. Cette réponse en l'air contentera bien le pape ! Il parle de la régale de Monsieur de Pamiers et de Monsieur d'Aleth ; qu'on réponde aux privilèges de ces deux provinces. Je crois bien que ce petit freluquet d'Aleth ne se plaint de rien, mais l'ombre de son saint prédécesseur et Monsieur de Pamiers ont-ils signé cette flatteuse lettre ? Nous en verrons la réponse. Vous me faites espérer que j'aurai été la première à vous envoyer la lettre du pape ; vos prélats n'y ont peut-être pas fait d'attention. (t. 2, l. 786, p. 1016-1017) La lettre est du 17 juillet 1680. Dès 1673, le Roi avait affirmé son droit de régale « dans tous les évêchés du royaume », c'est-à-dire le droit de percevoir à la mort d'un évêque les revenus appartenant à l'évêché et de nommer aux bénéfices relevant de lui jusqu'à ce que son successeur ait été sacré et son serment reçu à la chambre des comptes. Cette mesure suscita l'opposition des évêques d'Aleth (Pavillon) et de Pamiers (Caulet). Elle suscita aussi un conflit entre l'autorité royale et l'autorité pontificale quand Caulet, après la mort de Pavillon, en appela au pape Innocent XI. Celui-ci envoya successivement trois brefs à Louis XIV. Le dernier, adressé en décembre 1679, s'achevait par une menace. Ce fut l'assem-blée du clergé qui répondit, le 10 juillet 1680 ; elle prenait le parti du Roi (voir note 2 de la p. 993, l. 779, t. 2, p. 1553). 70. On va coucher à Auray, le lendemain dîner à Vannes. M. de Chaulnes entre au Parlement pour faire, comme je vous l'ai mandé, une honnêteté au

Premier Président. À peine est-il descendu de sa chaise chez l'évêque que ce prélat lui dit : « Monsieur, je vous demande mes bulles¹. » Les autres : « Monsieur, nous nous réjouissons et nous nous affligeons. » Il ne répond rien. Il s'habille de noir ; il entre au Parlement. Le Premier Président, dans son compliment, lui glisse la beauté de la négociation qu'il va faire. Le duc est embarrassé ; il répond en l'air. Enfin, il sort de sa réponse et revient se déshabiller et dîner. Mme de Chaulnes est accablée de compliments ; elle répond encore qu'elle ne sait ce que c'est, que le Roi est le maître. Enfin, nous trouvons notre pauvre secret éparpillé partout. (t. 3, l. 1139, p. 668) Le Roi a chargé le duc de Chaulnes d'une ambassade à Rome pour le conclave, en lui demandant de ne point parler de cette mission (p. 667). 1. Par suite d'un conflit entre le Roi et le pape, relatif à l'octroi des bulles, un certain nombre d'évêques (dont l'évêque de Vannes) étaient empêchés par le Roi de demander au pape les bulles qui les installaient canoniquement (voir note 3 de la p. 668, p. 1478).

Dans les deux premiers exemples (62 et 63), l'expression *en l'air* est associée au verbe *attraper*, et l'ensemble de la construction est métaphorique. En 63, Mme de Sévigné loue les qualités épistolaires de sa petite-fille Pauline, âgée de quinze-seize ans – qualités qu'elle tient de sa mère. Pour dire que Pauline reprend le *style de sa chère maman*, Mme de Sévigné use de deux métaphores, opposées dans l'espace mais convergentes dans leur interprétation. Soit Pauline *ramasse [tout] ce qui tombe*, soit elle *attrape ce qui est en l'air* (de la manière de s'exprimer de sa mère). Il faut comprendre que la jeune fille se saisit de certains aspects du style de sa mère – ceux qui sont à sa portée (*ce qui tombe* est à sa hauteur), ou ceux qu'elle prend au vol, qu'elle retient au passage. Dans les deux cas, il s'agit de fragments en quelque sorte, de parties extraites d'un tout. C'est d'ailleurs en quoi cette écriture est *naturelle*, parce qu'elle ne procède pas d'une imitation totale et soumise, mais qu'elle est sélective, s'inspirant par endroits, par moments, librement, de l'exemple maternel (comparé aussitôt après à *une heureuse source*). En 62, l'interprétation de l'expression *en l'air* est la même, à cela près qu'il s'agit d'extraits d'une lettre dont on a eu connaissance. Mme de Sévigné attrape au passage des fragments de la lettre de Mme de Bagnols, sans la lire en totalité, de façon suivie. En 64, Mme de Sévigné informe sa fille que Mme de Coulanges va lui écrire *une feuille*, ne se contentant pas d'*un compliment en l'air*. Je comprends que cette dernière, en raison des liens d'amitié qui la lient à Mme de Grignan, ne veut pas s'en tenir à des paroles de pure forme, sans contenu réel, sans apport personnel. En 65 et 66, en revanche, il est question d'écrire et de donner des conseils *en l'air*. Dans le premier cas, Mme de Sévigné oppose la lettre qu'elle écrit à sa fille (*je n'écris qu'à vous*) à celle qu'elle a l'intention d'adresser à son fils (*je ne lui écrirai qu'en l'air*). Dans le contexte qui suit, il est question de la situation conflictuelle qui existe entre la mère et le fils, ce dernier étant décidé à vendre coûte que coûte sa charge de sous-lieutenant, même à *vil prix*. Mme de Sévigné, que cette décision met hors d'elle et qui a tout fait pour dissuader Charles, préfère (sagement) ne plus revenir sur le sujet avec lui⁵⁶⁸, et réserver ses confidences à sa fille. Elle écrira donc à son fils *en l'air*, c'est-à-dire en parlant de choses sans rapport avec le problème. Dans la citation 66, nous sommes dans une autre situation conflictuelle, celle qui oppose Mme de Grignan et Montgobert, sa dame de compagnie, jalouse de Madelon. R. Duchêne note

⁵⁶⁸ . De nombreux passages de ses lettres se rapportent à ce conflit. On se reportera en particulier aux p. 836-837 de la l. 735, t. 2.

que l'intérêt de Mme de Sévigné pour cette affaire vient du fait qu'elle *la vit de l'intérieur, s'identifiant à Montgobert, qui aime sa fille et s'en croit mal aimée*⁵⁶⁹. De fait, Mme de Sévigné revient à plusieurs reprises sur ce désaccord, pour essayer de raccommoier les deux femmes, et inciter sa fille à plus d'indulgence⁵⁷⁰. À la date de la lettre d'où est extraite notre citation, Mme de Grignan et Montgobert sont de nouveau en froid⁵⁷¹. Comme on l'a vu plus haut, Montgobert écrit à Mme de Sévigné sans faire allusion à ses difficultés :

Elle m'a écrit deux fois d'un style tout naturel, et même assez gai, sans me rien dire de tout son chagrin. (t. 2, l. 786, p. 1015)

mais celle-ci perçoit malgré tout une certaine tristesse dans le ton de ses lettres :

Montgobert m'écrit toujours sur le même ton. Il y a pourtant quelque chagrin répandu en l'air. (t. 2, l. 788, p. 1023)

Par ailleurs, Mme de Sévigné tient dans l'ignorance de l'intéressée l'échange qu'elle a son sujet avec sa fille :

Je ne mande rien du tout à Montgobert de ce que nous écrivons d'elle. (t. 2, l. 786, p. 1018)

Le détail de cette situation permet d'éclairer l'emploi de l'expression *en l'air* dans l'exemple 66. Mme de Sévigné exhorte en effet Montgobert à retrouver la joie et la paix, mais elle le fait *en l'air*, c'est-à-dire qu'elle présente les conseils qu'elle lui donne comme ils lui viennent, sans arrière-pensée, sans autre raison que de répondre au *style triste de sa lettre*, au chagrin qu'elle croit y déceler. Elle fait donc comme si elle n'avait pas connaissance du conflit, qui est la véritable motivation de son intervention.

Dans les deux citations suivantes (67 et 68), la situation est autre. Mme de Sévigné écrit à sa fille alors qu'elle n'a pas de lettre d'elle à laquelle répondre. C'est ce qu'elle appelle *causer en l'air* (68), une *lettre toute en l'air* (67). On comprend que sa lettre ne s'appuie pas sur celle de sa fille, qu'elle initie librement les sujets qu'elle aborde, qu'il n'y a point d'enchaînement de thème. On remarquera que le contenu de ce qu'elle dit se trouve dévalué, puisque cette lettre *ne signifie rien*, qu'il est temps de la *finir*, et que sa fille ne doit pas *s'amuser* à y répondre. Mme de Sévigné emploie, avec la même signification que l'expression *en l'air*, des comparaisons avec des personnages fameux de la comédie italienne, Arlequin et Trivelin :

[...] disons des riens, ma bonne, et surtout aujourd'hui que j'écris comme Arlequin, qui répond devant que d'avoir reçu la lettre. (t. 2, l. 768, p. 949) Le bon pape a fait, ma très chère, sans comparaison, comme Trivelin⁵⁷² ; il a fait et donné la réponse avant que d'avoir reçu la lettre. (t. 2, l. 400, p. 5)

Enfin, il est des cas dans lesquels on est mis en situation de répondre à une demande ou

⁵⁶⁹ . Voir note 5 de la p. 947, l. 767, t. 2, p. 1531.

⁵⁷⁰ . On se reportera en particulier, dans ce tome 2, aux p. 947-948 de la l. 767, à la p. 996, l. 780.

⁵⁷¹ . *Réchauffez un cœur glacé sous la jalousie*, écrit Mme de Sévigné dans la précédente lettre à sa fille (t. 2, l. 786, p. 1014).

⁵⁷² . *Sur Trivelin, voir aussi t. 2, l. 411, p. 44, et l. 448, p. 159.*

à une intervention précise. L'expression *en l'air* signifie alors qu'on ne s'appuie pas vraiment sur ce qui a été dit, qu'on ne traite pas du sujet, qu'on répond à côté.

En 69, la situation est la suivante. Le pape a envoyé au Roi un bref sur la question litigieuse de la régale des évêques d'Aleth et de Pamiers (*Il parle de la régale de Monsieur de Pamiers et de Monsieur d'Aleth*), en demandant (sur un ton comminatoire, semble-t-il) une réponse précise à ce sujet (*qu'on réponde aux privilèges de ces deux provinces*). L'assem-blée du clergé répond au pape en prenant le parti du Roi : *ils disent que, bien loin que les évêques se plaignent du Roi, il est le protecteur de l'Église*. Cette réponse ne reprend donc pas l'objet même du litige, elle se situe sur un autre terrain. On pourrait dire, en termes familiers, qu'elle *noie le poisson*. En 70, M. de Chaulnes doit garder le secret sur la mission que lui a confiée le Roi. Or, successivement, l'évêque de Vannes, puis le Premier Président du Parlement, lui tiennent des propos qui montrent qu'ils sont au courant de l'affaire. Au premier, le duc *ne répond rien*, au second, *il répond en l'air*. On comprend qu'il se débrouille pour ne pas répondre, pour ne pas évoquer la mission en question. Cette fois, on pourrait dire qu'il *tourne autour du pot* !

La parole peut aussi être considérée par rapport à sa finalité, qu'il s'agisse de la personne à laquelle elle est destinée, ou du but qui est visé. Dans les deux cas, on dira d'un propos qu'il est *en l'air*, pour signifier qu'on n'a pas l'intention d'influer sur quelqu'un, ou qu'on lance une idée comme cela, sans but précis, pour voir l'effet qu'elle produira.

C'est le cas dans les deux citations suivantes :

71. Ce que j'aime mieux vous dire, c'est qu'on est inhumain en ce pays pour recevoir les excuses de ceux qui n'écrivent pas dans les occasions. J'ai voulu en user ainsi en Bretagne ; il a fallu < en venir à y prendre > part. Profitez de ce petit discours en l'air. (t. 1, l. 233, p. 413) Dans une précédente lettre, écrite une quinzaine de jours auparavant, Mme de Sévigné avait recommandé à sa fille d'écrire un mot de condoléances à M. de Mesmes, qui venait de perdre sa femme : « Je vous conseille, ma chère bonne, d'y faire des compliments⁵⁷³ ; vous le devez par le souvenir de Livry que vous aimez encore. » (t. 1, l. 228, p. 397) 72. Or sus, verbalisons¹ ; voilà donc le bonhomme Polignac arrivé². Pour moi, je jette de loin ces paroles en l'air : puisque Mlle de Grignan balance, Mlle d'Alérac peut-elle balancer ? (t. 3, l. 918, p. 219) Mlle de Grignan et Mlle d'Alérac sont les filles d'un premier mariage du comte de Grignan. Louise-Catherine de Grignan avait pris la décision de principe d'entrer en religion mais elle hésitait encore à décider de sa vocation et de la donation correspondante (voir note 3 de la p. 219, p. 1258, et note 1 de la p. 204, l. 913, t. 3, p. 1252). Mlle d'Alérac devait se marier. 1. « Or ça, verbalisons », s'écrie l'Intimité dans *Les Plaideurs* de Racine (II, IV) (note 1 de la p. 219, p. 1258). Verbaliser : dresser un procès-verbal. 2. Louis-Armand, vicomte de Polignac, gouverneur du Puy-en-Velay, père de celui qui devait épouser Mlle d'Alérac (note 2 de la p. 219, p. 1258). Il s'agissait d'une grande maison (voir note 4 de la p. 153, l. 893, t. 3, p. 1230).

En 71, Mme de Grignan n'a sans doute pas écrit à M. de Mesmes, comme sa mère le lui

⁵⁷³ . Compliment : paroles de civilité adressées à quelqu'un de vive voix ou par lettre, au sujet d'un événement heureux ou malheureux qui le touche ou d'une visite qu'on lui doit. Compliment de remerciement, de félicitation, de condoléance, d'amitié. M. et Mme de Mesmes avaient un domaine à Clichy, près de Livry (note 5 de la p. 397, l. 228, t. 1, p. 1201).

avait enjoint⁵⁷⁴. Aussi Mme de Sévigné la rappelle indirectement à ce devoir, en mettant en évidence sa propre négligence et la sanction sociale qu'entraîne ce type d'attitude (*on est inhumain [...] pour recevoir les excuses de ceux qui n'écrivent pas dans les occasions*). Dans ce contexte, l'énoncé *Profitez de ce petit discours en l'air* est ironique. Mme de Sévigné fait semblant de rapporter son expérience sans viser sa fille en particulier... mais tout en lui demandant de tirer parti de ce qu'elle lui dit ! Dans la citation suivante, Mme de Sévigné donne son avis sur la conduite de Mlle d'Alérac, qui ne devrait pas hésiter devant un riche parti. Mais elle présente cette opinion comme une parole qu'elle *jette en l'air*, c'est-à-dire qu'elle lance dans la discussion, en tant qu'élément de réflexion, sans lui donner une visée précise – d'autant qu'elle n'est pas sur place (*de loin*). On notera que Littré mentionne, à l'article *jeter*, la construction *jeter des propos*, qu'il définit ainsi :

Jeter des propos : avancer des propos qui vont indirectement à insinuer ou à découvrir quelque chose.

en débusquant quelque intentionnalité cachée derrière l'apparence de réserve. Et il donne comme synonyme l'expression *jeter des paroles, des pensées*, en citant précisément la présente phrase de Mme de Sévigné. Mais à l'article *parole*, on trouve la même construction avec la signification suivante :

Jeter quelques paroles : dire quelques paroles à l'effet de voir comment ce qu'on veut dire, proposer, sera reçu.

Cette seconde interprétation convient mieux, me semble-t-il, à notre contexte, dans la mesure où Mme de Sévigné, qui intervient ici dans les affaires des Grignan, doit plutôt faire preuve de réserve, de modestie que dire ouvertement qu'elle manipule, en quelque sorte, ses interlocuteurs !

Enfin on peut s'adresser à quelqu'un, tenir un propos, sans respecter les usages, les formes conventionnelles. C'est l'interprétation que je ferai des deux exemples suivants :

73. Vous me faites aimer Sérignan¹, sans que je le voie jamais ; je lui ai fait dire en l'air que nous étions bien proches par vous, et que j'avais pour lui une estime aussi particulière que son mérite. (t. 3, l. 847, p. 86) 1. Il y avait à Montpellier une famille Delort de Sérignan. Il peut s'agir d'Henri ou de son fils Hercule-Henri, lieutenant des maréchaux à Béziers (note 6 de la p. 86, p. 1195). 74. Je dînai hier chez Mme de La Fayette avec Corbinelli ; c'étaient des perdrix d'Auvergne, des poulardes de Caen. Tréville y était. Son fils, qui est, comme vous savez, l'espion du Marquis¹, me dit qu'il faisait fort bien, qu'il avait un bon air, voyait bonne compagnie, mangeant aux bonnes tables, qu'on l'aimait fort, qu'on prenait quelquefois la liberté de l'appeler le petit matou, d'autres plus polis, à cause de sa jeunesse, le minet. Enfin il me paraît que cela va fort bien. Monsieur le Chevalier me le mandait aussi. Tenez, voilà son billet ; cettelouange en l'air, toute naturelle, vous fera plaisir. (t. 3, l. 1066, p. 496) 1. Le fils de Mme de Grignan.

En 73, Mme de Sévigné a fait transmettre un mot amical à une personne dont sa fille lui a parlé, mais qu'elle n'a jamais rencontrée personnellement. Ce message est *en l'air* dans la mesure où il ne s'appuie pas sur la connaissance qu'on a de la personne, et que, dans cette mesure, il sort quelque peu des usages. Dans la seconde citation, c'est le chevalier

⁵⁷⁴ . Voir note 2 de la p. 413, p. 1214.

de Grignan qui a fait part, dans un billet adressé à Mme de Sévigné, du bien qu'il pensait de son petit-fils, Louis-Provence. Cette louange est *en l'air*, parce qu'elle est *naturelle*, qu'elle n'a pas été écrite par convention, pour respecter les usages. Elle ne causera que plus de plaisir...

RÉCAPITULATION

L'air au XVII^e siècle est à la croisée de la physique ancienne, tributaire d'une conception philosophique du monde, et d'une physique préscientifique qui prépare notre conception moderne. Il est considéré comme l'un des quatre éléments issus des théories propagées par la physique aristotélicienne, et, en tant que tel, comme l'un des principes constitutifs des corps. Mais certaines expérimentations (les plus célèbres étant celles de Pascal) amènent dans le même temps à découvrir, au-delà de qualités sensibles (*liquide, léger et transparent*), des propriétés physiques fondamentales, telles que le volume de l'air et la pression atmosphérique. Pour autant, sa composition chimique n'est pas reconnue. Si cet air-élément environne le globe terrestre, il est aussi mis en relation avec les humains qui y vivent. Mais on ne peut parler d'une approche biologique proprement dite. L'air est mis en relation avec la respiration, sans que le phénomène ait fait l'objet d'une description scientifique, et il est vu comme un lieu plutôt que comme un milieu. Il n'est donc pas possible d'isoler une signification scientifique du mot *air*, qui n'a de pertinence que dans notre représentation moderne. On considérera qu'on a simplement à faire ici à la signification de base « air-élément », qui présente la plus grande extension. En tant que telle, elle n'est que rarement illustrée dans la correspondance de Mme de Sévigné, et, le plus souvent, elle entre dans des emplois figurés courants (*c'est l'air que je respire, vivre de l'air, remplir l'air*). Deux citations témoignent toutefois de représentations qui ne nous sont pas familières, telle que l'air-distance qui sépare, et l'air relais de la communication humaine...

En revanche, notre corpus montre que l'air du XVII^e siècle est associé, dans une majorité de ses emplois, à ce que nous appelons la *météorologie*. Il tend à « absorber » en quelque sorte les phénomènes atmosphériques, à différents niveaux de représentation.

C'est d'abord l'air-climat, qui s'attache à un lieu de manière constante. À cette signification correspond une structure type, qui est la suivante : le mot *air* est relié au nom de lieu par la préposition *de* (*l'air de Grignan*), et l'énoncé exprime (par un temps verbal), ou implique, une valeur de permanence. L'air entretient avec le lieu une relation étroite, plus proche de l'origine que de l'appartenance, et il tire sa spécificité de cette localisation. Dans un lieu donné, l'air-climat se caractérise par des propriétés qui en définissent la nature, et qui appartiennent à la théorie des éléments. C'est ce que dénotent des adjectifs comme *subtil, épais, humide*, appliqués au mot *air*. Plus rarement, on trouve des notations concrètes, relatives à la température, au brouillard, à la pluie, au serein, au vent, qui relèvent d'une approche météorologique.

Ces caractéristiques sont mises en relation avec l'action qu'exerce l'air-climat d'un lieu sur les personnes qui se trouvent dans ce lieu. Les structures qui correspondent à ce champ lexical sont particulièrement développées, et elles mettent l'air en position d'actant

dominant, qu'il soit agent de l'action, ou cause de l'état de la personne – qui se trouve en situation réactive et défensive. L'air d'un lieu fait l'objet d'une évaluation relative à l'influence qu'il exerce sur la santé. Il convient ou ne convient pas, selon le tempérament de la personne. Les êtres humains étant régis par les mêmes qualités premières que l'air, selon la théorie des éléments qui gouverne toutes choses, l'action de l'air résulte d'une rencontre de propriétés. En principe, les propriétés identiques produisent une coalition négative, tandis que les contraires forment une alliance positive. Ainsi Mme de Grignan est maigre et délicate, elle est échauffée, elle a le sang vif et subtil. Elle est à l'image de cet air de Grignan, qui l'échauffe, la dessèche, la dévore, bref, la mène aux portes de la mort... En revanche, ce même air devrait être bénéfique aux rhumatisants. Aussi Mme de Sévigné ne peut comprendre la persistance (quasi diabolique) des symptômes du chevalier de Grignan qui séjourne en Provence. Si l'air exerce une influence primordiale sur la santé, il n'est pas le seul facteur en cause. Il fait partie d'un environnement, qui inclut non seulement l'ordre naturel, les saisons par exemple (Mme de Sévigné déconseille l'été à Grignan pour sa fille), mais aussi et surtout le mode de vie. L'alimentation, le sommeil, la fatigue ou le repos, les dispositions d'esprit, et même la compagnie, peuvent produire les mêmes effets, bénéfiques ou contraires. Une attention particulière est portée au régime, et en ce qui concerne Mme de Grignan, aux vertus rafraîchissantes du lait et des bouillons de poulet, que Mme de Sévigné oppose à des boissons d'introduction récente comme le chocolat et le café, considérés comme échauffants... On retrouve ici les qualités premières qui définissent l'air-climat. Celles-ci nous conduisent vers une sorte de typologie des airs, dont Mme de Sévigné nous donne une idée et que confirme le *Dictionnaire de l'Académie*. On passe facilement des propriétés au jugement de valeur, à travers un syntagme générique comme *le bon air*, qui traduit moins, semble-t-il, la qualité de l'air en soi que sa conformité, sa convenance par rapport à ce qu'on attend de lui.

Mais si le mot *air* présente un trait « climatique », il ne peut être assimilé au mot *climat*, qui dénote avant tout l'« état » atmosphérique (général) d'un lieu. Or l'air-climat du XVII^e siècle reste cet élément dont nous avons trouvé la définition de base dans les dictionnaires. C'est bien l'air qu'on respire, et c'est aussi un lieu de vie pour l'homme. Ce trait est fortement mis en évidence par les exemples de notre corpus. S'il s'exprime à travers un certain nombre de constructions libres (constructions verbales, syntagmes prépositionnels, pronoms adverbiaux), il s'attache plus particulièrement aux expressions *air natal* et *changer / changement d'air*, qui doivent être entendues littéralement (l'air étant considéré comme un lieu), et non métonymiquement. La seconde de ces expressions (*changer / changement d'air*) fait apparaître, par les variations qu'on observe dans les distances parcourues (on peut aller d'un pays à l'autre, d'une région à l'autre, mais aussi à quelques kilomètres seulement du lieu de départ), la grande approximation de cette notion de « climat », que j'applique, faute de mieux, à l'air du XVII^e, alors qu'elle n'a pu être établie que postérieurement, grâce à l'apport de la science météorologique, et à partir de critères strictement définis (dont fait partie la délimitation d'espaces de relative ampleur).

Élément qu'on respire, lieu dans lequel on vit, agent et partenaire dominant, qu'on tend à personnifier et qui conditionne la santé humaine, et donc la vie et la mort, facteur

primordial de l'environnement, l'air-climat, ne peut qu'envahir le champ de la conscience et du discours, comme il occupe de manière omniprésente et omnipotente celui de son expérience. Notre corpus montre la place que prend la subjectivité dans sa double composante, affective et intellectuelle. Les émotions traduisent les deux modalités de l'attente, positive et surtout négative (avec la peur), ainsi que les deux pôles du plaisir et du déplaisir. En ce qui concerne l'activité de l'esprit, les croyances tendent à l'emporter sur le raisonnement et le savoir. Quant à la parole, à dominante assertive, elle vise surtout à prendre les relais de croyances, qu'elle énonce. Les structures enchâssées, plus ou moins complexes, montrent la place dominante de l'affectivité, qui peut faire l'objet d'actes de connaissance, de jugement ou de parole, comme elle peut prendre ces mêmes actes pour objet. On notera que le souci de la santé de l'autre est très présent dans notre corpus, de même que certaines formes volitives de l'interaction, mais il est plus délicat de prendre en compte ces données, sans doute fortement tributaires de la sollicitude maternelle de Mme de Sévigné. Il reste que le sujet s'implique fortement dans l'expression et la transmission des sentiments et des croyances, et que la dimension émotionnelle est au cœur de cet investissement. On pourrait presque dire que les croyances sont d'autant plus affirmées qu'elles sont liées à l'affectivité – l'avis et la parole des experts (les médecins) n'étant sollicités qu'à titre de caution.

La seconde signification « météorologique », représentée par un nombre plus restreint d'occurrences du mot *air*, est « air-temps ». Cette signification est en quelque sorte incluse dans la précédente, dans la mesure où le temps, en tant qu'état de l'atmosphère à un moment donné, peut être en partie considéré comme une manifestation du climat qui règne en un lieu – même si, par ailleurs, il est lié aux saisons, qui relèvent du cycle temporel. À la différence de l'air-climat, l'air-temps n'est pas attaché à un lieu d'origine, dans le cadre d'un syntagme nominal à actualisation fermée (comme *l'air de Grignan*). La structure qui illustre cette signification est du type : *À Aix, l'air est doux*. Le mot *air* et le lieu se trouvent dans des syntagmes dissociés, en position libre l'un par rapport à l'autre, le rapport entre les deux étant de simple localisation. L'actualisation ouverte du mot *air* libère l'élément de toute attache, lui permettant – ce que ne pouvait faire l'air-climat – de couvrir, éventuellement, plusieurs lieux simultanément (par exemple dans *L'air est meilleur où vous êtes qu'à Grignan*). De fait, tout se passe comme si les structures formelles mimaient la représentation qu'on se fait des choses. En ce qui concerne la dimension temporelle, l'air-temps s'inscrit dans une période limitée, de plus ou moins grande étendue. Si l'air-climat se caractérise par sa fixité et sa permanence, et apparaît comme spécifique d'un lieu d'origine, l'air-temps s'en différencie par des coordonnées spatio-temporelles plus contingentes. Il se trouve en un lieu donné, à un moment déterminé. Ce faisant, il se rapproche des conditions dans lesquelles se trouve la personne.

Les propriétés de l'air-temps sont en accord avec cette représentation. Les qualités premières se font discrètes (on relève une seule occurrence de l'adjectif *grossier*, qui s'oppose à *subtil*), laissant place à des qualités sensibles (la douceur), à mi-chemin entre l'objet et le sujet. L'adjectif *bon* dénote non la convenance, mais l'agrément, que vient confirmer l'adjectif *gracieux*. On trouve des notations relatives aux conditions atmosphériques (chaleur, vent, brouillard). Dans certains contextes, elles conduisent à de

véritables petits tableaux décrivant le paysage, et le charme qui s'en dégage, source de plaisir pour le sujet. Les préoccupations relatives à la santé restent toutefois bien présentes, et l'air-temps, comme l'air-climat, peut exercer une action favorable ou défavorable, en conjonction avec d'autres facteurs, qu'il s'agisse d'éléments naturels ou du mode de vie (on retrouve ici l'importance du régime, de la fatigue et du repos, sans compter les états psychologiques). La coordination, plus représentée com-parativement que dans le corpus précédent, pourrait montrer que l'air-temps prend place parmi ces autres facteurs, sans jouer nécessairement un rôle prépondérant – comme si, plus libre et moins spécifique que l'air-climat, il avait aussi une influence plus limitée.

Pas plus que l'air-climat ne se confond avec le climat, l'air-temps ne peut être assimilé au temps qu'il fait, qui est un état (temporaire) de l'atmosphère. S'il reste un élément, on peut se demander s'il est aussi un lieu, dans la mesure où l'on ne trouve pas, dans notre corpus, de construction allant dans ce sens. Y a-t-il perte de ce trait, caractéristique de l'air-climat, en raison de la moindre solidarité qui unit ici l'air et le lieu ? Ou ce trait, qu'on trouve dans certains contextes du synonyme *temps*, n'est-il qu'affaibli ?

Quant aux champs lexicaux de la subjectivité et de la parole, ils ne sont que faiblement représentés dans le contexte étroit du mot *air*. Les sentiments sont convenus, les jugements peu appuyés : on notera l'emploi du verbe *devoir*, qui passe de l'expression de la nécessité, dans le cas de l'air-climat, à la simple probabilité, avec l'air-temps. Certains sentiments sont même exempts de tout souci de santé (le plaisir lié à l'agrément du lieu). C'est le contexte large, qui, en rapport avec le thème de la santé, développe ces champs lexicaux, et permet de faire un bilan proche du précédent, relatif à l'air-climat. On y retrouve les affects, les activités (diversifiées) de l'esprit, les différents actes de langage – sans compter les structures enchâssées qui confirment le rôle dominant des sentiments que suscitent les représentations et la connaissance. Ce glissement des lexèmes du contexte étroit au contexte large pourrait bien confirmer l'hypothèse émise à propos de la coordination. C'est que l'investissement du sujet par rapport à l'air-temps serait moindre, parce que l'influence de l'air-temps sur la santé est considérée comme moins importante que celle de l'air-climat.

La troisième signification, qu'illustre un corpus encore plus restreint, est « air-atmosphère ». Cette signification est en relation de continuité avec la précédente. Si l'air-temps pouvait être considéré comme une manifestation de l'air-climat, l'air-atmosphère est la forme que prend l'air-temps, quand il se trouve circonscrit dans un cadre plus étroit, plus proche de la personne. Les contextes renvoient tous à une situation particulière, repérée par rapport à l'espace-temps de ceux qui s'y trouvent. Les structures formelles dans lesquelles entre le mot *air* sont diverses, et le syntagme nominal du type *l'air de* + nom de lieu n'est pas plus représentatif que d'autres. Et l'on ne saurait attribuer à la préposition *de* une valeur d'origine, incompatible avec le caractère « circonstanciel » de la situation. Il convient ici de donner à ce mot une simple valeur de localisation (« l'air qui est dans ces bois, cette forêt, ce mail »). Les petites scènes auxquelles on a à faire sont réelles ou imaginées, présentes ou passées, ponctuelles ou répétées. Elles nous font voir Mme de Sévigné, seule ou en compagnie, à Livry, dans la forêt de l'abbaye, ou dans son mail des Rochers. Ce peut être le soir, ou même la nuit, au clair de lune, quand les fantômes sortent de l'ombre... C'est encore Louis-Provence, redoublant d'appétit à

Livry, ou Mme de Grignan, que sa mère imagine dans les bois des Rochers. Ces lieux, peu étendus et mis à la disposition de ceux qui s'y trouvent, pour un temps limité, ne sont guère compatibles avec des considérations relatives à l'air-climat ou à l'air-temps. De plus, ces représentations sont ramenées à la personne, au temps du locuteur, par l'emploi des formes verbales, des déictiques et des embrayeurs. Ces bois des Rochers, cette forêt de Livry, Mme de Sévigné les a autour d'elle, cet air de printemps, elle le respire déjà, ces nuits d'été agrémentent le séjour de Livry où elle se trouve, la fraîcheur de l'air du soir, elle l'éprouve encore au moment où elle écrit. Les événements les plus distants se sont passés la veille, ou quelques jours avant (mais l'air nocturne du mail reste le même). La « surimpression », en quelque sorte, de l'espace-temps de la scène dont on parle, et de celui du locuteur, souligne le rôle fondamental que joue la personne dans le repérage de l'air-atmosphère.

L'air-atmosphère reste un élément (qu'on respire), et, comme l'air-climat, il est considéré comme un lieu. Ses propriétés sont en filiation avec celles de l'air-temps. Si les qualités premières étaient rares dans le corpus précédent, elles disparaissent ici complètement. On retrouve en revanche les adjectifs *doux* et *gracieux*, et des notations météorologiques, telles que l'orage, la chaleur, la fraîcheur, l'absence de vent, d'humidité. Et surtout le sujet devient sensible à cet environnement, et se met, pour ainsi dire, à respirer – l'emploi de ce verbe dénotant moins le phénomène en lui-même, que la sensation qu'il en retire. Le mot *air* lui-même, peut impliquer le sujet, quand, dans des constructions telles que *j'ai besoin d'air*, *il faudrait qu'il y eût de l'air* (où il fait l'objet d'une actualisation partitive), il renvoie, non à l'élément en lui-même (toujours présent), mais à la sensation qu'en donne la respiration. Cette sensation est en rapport avec la nature, puisqu'on se trouve à Livry, dans la forêt, ou dans les bois des Rochers. Elle donne corps, en quelque sorte, à la personne qui nous a servi de repère. On ne néglige pas pour autant les bienfaits de l'air sur la santé – puisque, dans tous les cas, cette influence (sur la maigreur, le mal de poitrine, le teint, l'appétit), est présentée favorablement. Elle se conjugue avec d'autres facteurs positifs (marche, tranquillité, silence). Dans ces conditions, l'air-atmosphère ne peut susciter que des élans d'enthousiasme, qui s'expriment dans la répétition du verbe *souhaiter* et dans les tournures exclamatives.

On peut rattacher à cette signification les rares occurrences du mot *air* qui dénotent l'air intérieur (d'une pièce d'habitation).

L'air-vent est la quatrième et dernière signification météorologique : dans quasiment toutes les occurrences, il s'agit du mistral qui souffle à Grignan. L'identification de cette signification passe par des enchaînements anaphoriques avec les synonymes *bise* et *vent*, et par certaines collocations lexicales appropriées. En ce qui concerne le rapport de l'air-vent au lieu, on relève les deux structures précédemment rencontrées, c'est-à-dire le syntagme nominal à actualisation fermée (*l'air de Grignan*), ou le syntagme nominal à actualisation ouverte (du type *à Grignan, la bise*). Il semble que, dans le premier cas, le contexte temporel tende vers une valeur de permanence, alors que, dans le second, le point de vue est plus événementiel. Si les deux significations d'« air-climat » et d'« air-temps » disjoignaient ces deux formes d'intégration dans l'espace-temps, la signification « air-vent » semble ici les réconcilier. Ce qui peut s'expliquer par le fait que l'air-vent peut être vu autant comme une composante de l'air-climat que de

l'air-temps – avec toutefois une préférence quantitative (si l'on prend en compte la fréquence des structures), pour le rattachement à l'air-climat. Cette tendance reproduit l'inégale répartition des significations d'« air-climat » et d'« air-temps », la première étant, on l'a vu, beaucoup plus représentée que la seconde.

Les propriétés de l'air-vent sont, comme on peut s'y attendre, le mouvement et la force, la rapidité et la violence, qu'expriment parfois des métaphores morales (*cruels vents*) et psychologiques (*en furie*). Elles touchent, elles agressent le sujet. L'air-vent exerce sa violence contre les êtres et les choses. Il peut démolir un château, déraciner un chêne (comme le veut la fable), et surtout il malmène les humains, qu'il attaque, renverse et transperce, rudoie. Cette violence épuise, dessèche la personne, et peut la conduire à l'extrémité. On retrouve, exprimés dans les mêmes termes, les effets imputables à l'air-climat – ce qui montre l'importance du vent en tant que facteur climatique et confirme l'affinité de ces deux significations du mot *air*. Là encore, la personne est mise en position de faiblesse : elle est en face d'un danger qu'elle doit essayer de parer. Ce danger occupe tout le champ d'expérience, si l'on en juge par l'absence quasi totale, dans ce corpus, de facteurs qui seraient mis en conjonction avec l'air-vent. Il envahit aussi le champ de conscience du sujet, suscitant une peur qui va jusqu'à pétrifier le corps. Quant aux représentations de l'esprit, elles sont encore sources d'inquiétudes et de souffrances. La peur gagne également le contexte, relatif à la santé. Elle conduit à une parole autoritaire, prescriptive, à la mesure du danger.

Ces quatre significations du mot *air* présentent une forte unité. Elles possèdent toutes le trait de base « élément », auquel vient s'ajouter un trait « météorologique », variable selon chacune (climat, temps, atmosphère, vent). Les variations de ce trait sont relatives à l'espace-temps, et elles contribuent plus à établir des relations d'inclusion que de disjonction entre ces différentes significations. On passe de l'air-climat, posé dans sa fixité et sa permanence (et qui représente, de loin, la signification la plus représentée), à l'air-temps qui en est la manifestation, et se trouve en un lieu et un temps déterminés, puis à l'air-atmosphère, qui vient enclore l'air-temps dans une situation particulière. De l'une à l'autre, on se rapproche du sujet, qui devient peu à peu source de sensations. Quant à l'air-vent, il tend à être perçu comme une composante de l'air-climat, s'inscrivant dans le même espace-temps – ce qui en fige quelque peu la représentation. L'air « météorologique », quel qu'il soit, est toujours mis en relation contextuelle avec l'homme (l'air-climat et l'air-atmosphère sont même considérés comme des lieux), et il est vu à travers l'influence qu'il exerce sur sa santé. Dans cette mesure, il suscite, au plan de la subjectivité et de la parole, un fort investissement, qui donne la première place aux émotions et aux sentiments. On notera que la productivité en figures de ces quatre significations n'est pas importante.

L'air ne capte pas seulement les phénomènes météorologiques. Il reçoit et transmet les maladies, dont il devient le vecteur. La maladie qui domine dans notre corpus est sans conteste la petite vérole, plus que la peste, qui ne fait qu'une apparition incertaine. Mais on reste parfois aussi dans l'indétermination des maladies ou de la fièvre, tout aussi dange-reuses – car il convient de mesurer les risques mortels qu'entraînent les affections même les plus simples (pour nous), comme un rhume ou un mal de gorge. L'air est mis en rapport avec la maladie dans une structure du type *l'air de la petite vérole*, qui les

associe étroitement, la préposition ayant une valeur d'origine – comme si l'air provenait, émanait de la maladie. La localisation de l'air dépend en principe de celle de la maladie, qui se trouve nécessairement en un lieu. Quant à la qualité de l'air, elle ne peut donner lieu qu'à une évaluation négative. Si l'on rassemble ces données dans un même syntagme, on obtient une structure plénière du type *le mauvais air des maladies qui sont à Arles*. Mais l'étude du corpus montre que ce n'est pas la structure dominante. Le plus souvent, la maladie ne fait l'objet d'aucune détermination particulière, relative au lieu. Elle s'énonce dans une syntagme à valeur générique (*la petite vérole*), ou, plus abstraitement, dans un adjectif (*empesté*). Elle peut être seulement impliquée dans une évaluation, qui prend, avec l'expression *mauvais air*, une forme stéréotypée. Dans ces conditions, on peut s'attendre à ce que l'air lui-même soit localisé. Il l'est rarement dans le cadre d'une actualisation fermée, du type *l'air de la fièvre de cette maison*. Plus souvent, il s'établit une relation de solidarité plus lâche – à partir d'une structure de base du type *un air est quelque part* – entre le mot *air* (précédé d'un déterminant indéfini ou partitif) et l'indication de lieu, présente dans un constituant distinct, plus ou moins éloigné. Mais cette relation même tend à disparaître. Et l'on rencontre les syntagmes génériques *l'air de la petite vérole*, *le mauvais air*, qui présentent l'air morbide comme libre, dégagé de toute contingence. On peut alors se demander si la détermination (*l'air*) de *la petite vérole* ne tend pas vers une valeur de qualification, rejoignant ainsi *le mauvais air*. Cette montée vers l'abstraction des structures observées est intéressante. Elle montre que l'air de la maladie tend à s'éloigner du monde référentiel pour devenir une entité abstraite, peut-être d'autant plus redoutable qu'elle existe en soi. Il n'empêche que certains lieux étouffés, et la concentration humaine, sont donnés comme des facteurs propices à sa propagation.

Cet air de la maladie reste un élément, comme les airs de nature météorologique que nous avons vus précédemment. Il peut se déplacer et a une durée déterminée – ce qui implique qu'il ne peut avoir d'attache en un lieu fixe et permanent. En revanche, il est lui-même considéré comme un lieu par rapport aux humains. Dans la mesure où la maladie a souvent partie liée avec la mort, le contact avec le mauvais air est (presque) toujours présenté comme un danger qu'on doit éviter. Dans son action, il n'a guère besoin d'adjuvant... Les procédés de coordination, en mettant en présence l'air, la maladie, la mort, éventuellement la misère, soulignent plutôt le lien de causalité qui les relie. La subjectivité, fortement sollicitée, s'exprime, comme on peut s'y attendre, sur le mode dysphorique de la peur et du déplaisir. Le danger suscite aussi l'échange d'opinion, et, dans une moindre mesure, une parole qui conduit à l'action.

L'air peut également être vicié par des raisons plus matérielles. À Grignan, ce sont les travaux de reconstruction du château qui sont cause non seulement d'inconfort (le bruit), mais, emplissant l'air de poussière, entraînent un véritable danger pour la santé de ceux qui s'y trouvent. Cet air, que produit l'homme par son action, reste malheureusement l'élément qu'on respire, avec l'active complicité de la bise. C'est aussi un lieu, qu'il convient de fuir. L'inquiétude semble toutefois moindre ici. La transmission de l'information et la parole sont plus sereines, sans doute parce que, malgré une expression parfois hyperbolique, Mme de Sévigné ne considère pas ce risque à l'égal du précédent.

Notre corpus permet encore de regrouper des occurrences du mot *air* ayant pour

signification « air extérieur ». En dehors de quelques emplois libres du mot *air* (*l'air*, à *l'air*), c'est l'expression *prendre l'air* qu'on trouve dans toutes les autres occurrences. Si, dans quelques exemples, il est question d'un simple contact avec l'air, dans la plupart des contextes, le mot *air* se trouve associé au déplacement hors de chez soi, et tend à dériver métonymiquement vers la signification « espace extérieur ». Dans le cas de *prendre l'air*, c'est toute l'expression qui passe d'une lecture littérale (dans laquelle la signification « air extérieur » pourrait bien dériver d'« air-temps ») à l'interprétation métonymique selon laquelle on va dehors, on sort. À partir de là, on peut distinguer deux sortes de déplacement, selon qu'on sort pour aller à l'air libre (c'est la sortie-promenade) ou qu'on sort pour aller chez quelqu'un d'autre (en sortie-visite). L'expression *prendre l'air* fait dominer la sortie-promenade, qui, plus proche de la signification d'air extérieur, est plus proto-typique que l'autre. Mais certaines occurrences semblent neutraliser cette distinction, et concilier les deux types de sortie...

Avec la sortie-promenade, les considérations relatives à la santé réapparaissent. L'air extérieur est naturellement bon quand il vous sort d'un lieu fermé, étouffant, ou du chevet d'un proche atteint de petite vérole. Mais il peut être à craindre, dans un air-climat qui dessèche le teint. Et si le beau temps est propice, le serein est à éviter. Le fait de prendre l'air est d'autant plus bénéfique qu'il s'associe à la marche et à l'exercice. Il peut faire partie d'une hygiène de vie qui inclut, là encore, l'alimentation et le régime. De tels usages pourraient nous étonner par leur modernité, si, parallèlement, d'autres pratiques ne venaient nous rappeler la médecine du temps, comme ces mains rhumatisantes que Mme de Sévigné doit se garder de mettre à l'air, mais qu'elle plonge deux fois pas jour dans le marc de la vendange... L'air extérieur suscite l'échange d'idées et de parole, mais il ne soulève ni crainte ni passion. Rien d'étonnant si l'on considère qu'on a la maîtrise de ses déplacements et de ses sorties.

Le syntagme nominal *un bel air* peut être rattaché à la signification « air extérieur ». S'il renvoie à l'air-élément, c'est en l'associant à un espace ouvert, dégagé, qu'il s'agisse de la campagne de Grignan ou d'un quartier de Paris. Cet air sain s'oppose aux lieux clos et aux villes étouffées, propices aux maladies.

La signification « air extérieur » a une relative productivité métaphorique, avec les constructions / expressions *donner de l'air*, *porter / mettre au grand air*. *Donner de l'air* (à *une affaire*) signifie qu'on la fait connaître au public, qu'on l'événue, tandis que les expressions *porter / mettre au grand air* (*son crime*, *innocence*) sont synonymes de *s'enfuir*, le *grand air* étant porteur de liberté.

Enfin on rencontre une dernière signification, celle d'« air qui se trouve au-dessus de la terre ». Cet air, distinct de la terre et de l'eau, est l'élément des oiseaux, et aussi l'espace privilégié des êtres surnaturels, auxquels on pouvait accorder parfois, semble-t-il, quelque crédit. Quant à l'hippogriffe, animal mythique qu'évoque plaisamment Mme de Sévigné, ne préfigure-t-il pas, à travers la vision qu'elle en donne, les performances de nos machines volantes ? Outre ces habitants, on peut encore trouver *en l'air* des charpentiers-sylphides libérés des lois de la pesanteur, des abstractions personnifiées (en peinture !), et les cendres de criminelles emportées par le vent... C'est encore l'air-élément auquel on a à faire dans tous ces cas, avec le syntagme nominal prépositionnel *en l'air*.

Par métonymie, on passe de cet air-élément à l'espace qu'il occupe au-dessus de nous, et de la construction libre à l'emploi figé. Divers objets peuvent se trouver *en l'air*, c'est-à-dire suspendus dans cet espace : une roue de carrosse (provisoirement !), des rideaux de lit, une fusée... Cet espace peut être métaphorique, et représenter la forme subtile que prend l'expression d'un sentiment, *répandu en l'air*, par-delà le tour qu'on donne à une lettre. On atteint même, semble-t-il, un espace transcendant, où seraient suspendus les événements, inscrits dans la volonté divine.

De la localisation à la direction, l'expression *en l'air* en vient à signifier « vers le haut ». Elle se dit de différentes choses – d'un malade qui se soulève sous l'effet de la douleur, d'une jambe enflée qu'on immobilise en hauteur, d'une robe que relève une danse endiablée, de la position qu'on donne à un objet (*tenir une baguette*), d'un regard dirigé vers le haut. Appliquée à certaines choses, l'expression *en l'air* connaît des dérives... Par métaphore, on peut dire que *la balle est bien en l'air*, pour signifier qu'une parole est bien envoyée, qu'elle dit ce qui fait plaisir à entendre. Métonymiquement, une *écritoire en l'air* renvoie à l'activité de celui qui écrit, tandis qu'une *truille*, dans la même position, peut témoigner d'une immobilité coupable... *Avoir toujours un pied en l'air* est une expression lexicalisée, attestée par Furetière, qui dénote métonymiquement une humeur voyageuse. Et quand on a simplement *le pied en l'air*, c'est que – la métaphore venant relayer la métonymie – l'on est prêt à partir.

Mais le corpus des sens figurés de l'expression *en l'air* va bien au-delà de ces quelques exemples. La métaphore est largement dominante, et elle repose sur les deux caractéristiques fondamentales que présente l'air par rapport au monde humain. D'une part, les personnes et les choses ne peuvent tenir en l'air, ce qui conduit au trait « désordre, mouvement, agitation ». D'autre part, ce qui est en l'air ne repose sur rien, ce qui active le trait « sans assise, sans fondement ». Dans les deux cas, c'est plutôt la signification « en haut » qui est concernée.

Un certain nombre d'exemples illustrent le premier trait. On peut assimiler des comptes en désordre à des feuilles jetées en l'air, dans le cadre d'une métaphore filée. Mais on trouve surtout, dans notre corpus, des personnes *en l'air*. Il peut s'agir de soldats qui vont de camp en camp, de personnes en déplacement, d'autres qui sont dans l'agitation d'un départ ou en plein déménagement (ce qui perturbe une régularité, un ordre établi), de coquettes excitées par la présence de galants, ou encore de Mme de Grignan prise dans le tourbillon des dépenses. Mais la productivité de ce trait est nettement inférieure à celle du second (« absence d'assise, de fondement »), qui peut s'appliquer à des personnes et à des choses. On peut dire de quelqu'un qu'il est *en l'air* pour dire qu'il n'a pas de « point de chute ». C'est la situation de Mme de Sévigné et de sa fille, dans l'attente d'un appartement commun à Paris. Et une fois l'appartement trouvé, mais non encore installé, c'est aussi le sort des visites qui sont accueillies de façon précaire, voire incongrue (c'est le chaos !).

Mais dans la majorité des occurrences, l'absence de fondement concerne les choses abstraites. C'est d'abord tout ce qu'on dit ou qu'on sait *en l'air*, c'est-à-dire sans qu'il y ait de réalité avérée, de certitude. Les événements de la cour alimentent largement cette chronique inconstante, qui ne comporte que rarement des informations parfaitement fiables. Quand cela est, on souligne avec insistance la vérité de la chose (comme le

toilette du prince de Condé à l'occasion du mariage de Mlle de Blois). Il y a aussi les avis qu'on donne librement, sans prétendre détenir la connaissance ou la vérité (dans le domaine de la santé, en particulier), ou les inquiétudes sans objet. Lorsque l'expression *en l'air* s'applique à la parole de l'autre, elle tend à prendre une valeur de reproche, et devient synonyme de *sans réfléchir, à la légère*. Cette connotation est d'autant plus sensible que le sujet dont on traite est important (les sentiments, la santé). En dehors de ces situations d'information, il en est d'autres où l'on fait des projets, où la parole implique des réalisations à venir – avec des enjeux variables, selon qu'il s'agit d'une proposition de voyage, de la conclusion d'un marché, du renouvellement d'un bail, d'un contrat de mariage, de l'obtention d'une charge. Tout cela peut rester *en l'air* pour différentes raisons. L'expression peut signifier que les conditions nécessaires à l'accomplissement du projet ne sont pas réunies, qu'il a peu de chances de se réaliser. Elle peut dire aussi que, derrière ce qu'on dit ou ce qu'on sait, il n'y a pas d'intention véritable, pas d'engagement ferme sur lequel on puisse compter, ou encore, à propos de quelqu'un qui doit intercéder en faveur pour obtenir quelque chose, que sa parole n'a pas eu le poids, l'effet escompté. Dans d'autres contextes, la parole, écrite ou orale, est envisagée dans son contenu ou son expression, et elle est dite *en l'air* parce qu'elle est extraite d'un ensemble, ou parce qu'elle est décalée par rapport au thème qu'elle pourrait traiter ou poursuivre (en réponse à une lettre, par exemple). Ainsi, on peut *attraper en l'air*, au passage, des extraits d'une lettre, ou, plus subtilement, certains aspects d'un style. On renoncera à un *compliment en l'air*, c'est-à-dire de pure forme, qui manquerait de sentiment. En revanche, quand un problème se pose, on peut faire semblant de l'ignorer en écrivant *en l'air*, c'est-à-dire sans y faire allusion, ou encore en donnant des conseils *en l'air*, c'est-à-dire sans établir de rapport apparent avec la situation. On peut dire aussi qu'on écrit *en l'air* à quelqu'un, si l'on n'a pas de lettre à laquelle répondre, et qu'on initie une causerie libre, de ce fait quelque peu dévaluée. Quand on vous met dans une situation embarrassante, et qu'on veut préserver un secret ou éluder une question, on peut toujours répondre *en l'air*, c'est-à-dire à côté. En d'autres termes, on noie le poisson ou on tourne autour du pot ! Plus rarement, l'expression *en l'air* joue sur le destinataire ou la visée de la parole. Un petit discours *en l'air* ne s'adresse à personne, du moins en apparence... Et l'on peut toujours, dans une discussion, jeter des paroles en l'air, sans leur assigner un but précis, mais seulement pour voir les réactions qu'elles produisent. Enfin, il arrive qu'on sorte des usages, par un message *en l'air*, adressé à une personne qu'on ne connaît pas personnellement, ou une louange écrite librement, en dehors des conventions. Par tous ces exemples, on voit que l'expression *en l'air* est très liée à la parole dans ses différents aspects, qu'il s'agisse de la valeur de vérité, de l'engagement du locuteur, du rapport au contenu, de la visée, ou des usages. Ce qui peut signifier, par implication contraire, que la parole est enserrée dans un certain nombre de contraintes, qui lui donnent son fondement... Indirectement, ce corpus témoigne du rôle et de l'importance de la parole, que viendra confirmer l'étude d'« air-manière d'être ».

Quelques remarques, enfin, sur la méthodologie, en relation avec ce qui a été dit dans la présentation. On ne s'étonnera pas de ne pas trouver ici le clivage entre signification scientifique et signification courante, que nous avons posé au départ de la structuration d'*air*-fluide gazeux. On peut seulement parler d'une signification de base d'*air*-élément, qu'on rencontre dans les dictionnaires, et qui intègre certaines données

préscientifiques, comme c'est le cas dans Furetière. Ce qui diffère également d'une structuration à l'autre, c'est que l'approche interne, appuyée sur des significations établies, n'est que d'un faible rapport dans le cas d'« air-élément ». C'est donc l'étude du contexte, qui, à différents niveaux, va prendre ici le relais.

Une première remarque peut être faite sur l'importance, inattendue, qu'ont prise certaines structures syntaxiques dans cette étude. Sans aller jusqu'à parler de contraintes de construction, nous avons pu établir des affinités, parfois marquées, entre telle construction et telle signification. L'observation la plus intéressante a porté sur l'opposition entre le syntagme nominal à actualisation fermée (*l'air de Grignan*) et le syntagme nominal à actualisation ouverte entrant dans une structure du type à Aix, *l'air est doux* – qui ont pu être corrélés, respectivement, aux deux significations « air-climat » et « air-temps ». La prégnance de ces structures a permis d'attirer l'attention, tout au long de la structuration, sur l'importance de la localisation de l'air dans l'espace-temps – et ce, même quand la corrélation avec les constructions syntaxiques s'est faite plus diffuse. La dimension temporelle, quant à elle, a pu être mise en évidence à travers les temps verbaux, les déictiques et les embrayeurs, ou les indications données dans le contexte.

D'autre part, on a pu mettre en œuvre les vertus d'une approche méthodique, permettant, à chaque étape de la structuration, de construire les significations et les représentations, à travers des modes d'expression privilégiés. En contexte étroit, outre les collocations (*l'air de la petite vérole, le mauvais air*) et les expressions (*changer d'air, prendre l'air*, par exemple), la prise en compte de la caractérisation et des constructions verbales s'est révélée fructueuse. La caractérisation a livré deux sortes d'informations – les unes étant relatives aux propriétés de l'air (qualités premières rapportées à la théorie des éléments, ou qualités sensibles, plus proches du sujet), tandis que les autres contiennent des jugements de valeur sur la convenance ou l'agrément de l'air. Les constructions verbales, à travers les relations actanciennes qu'elles expriment, soulignent l'action, bonne ou mauvaise – en tout cas prépondérante – de l'air sur la santé humaine. D'autre part, certaines constructions verbales ou prépositionnelles font apparaître l'air comme un lieu de vie pour l'homme.

Dans une perspective élargie, les procédés de coordination et de juxtaposition ont permis de souligner la conjonction de l'air avec d'autres facteurs de santé, le mode de vie en particulier, ou, quand il s'agit du *mauvais air*, les liens de causalité qui l'unissent à la misère, la maladie et la mort. On a pu dégager également des mécanismes d'enchâssement, plus ou moins complexes, de champs lexicaux relatifs à la subjectivité, mettant en jeu, non seulement des constructions verbales, mais aussi des verbes de modalité et des modes verbaux, ou encore des types de phrase. Ajoutons que, quand le contexte s'y prêtait, l'examen des processus anaphoriques a rendu des services, notamment en ce qui concerne la signification « air-vent ».

Enfin, nous avons essayé d'éclairer aussi précisément que possible chaque citation, à l'aide de références portant sur les lieux, les dates, les personnages, les faits historiques, les chronologies, les menus événements, les mœurs et les usages, les connaissances du temps, etc. Quand cela nous a paru utile, nous avons tenté d'inscrire les citations dans le fil d'une histoire ou d'une thématique, en allant chercher, en amont et en aval, d'autres extraits se rapportant au même sujet. Nous n'avons pas hésité à pousser

assez loin certaines enquêtes, quand elles pouvaient mettre en lumière les représentations de l'époque. Ainsi, les propriétés et l'action de l'air sur la santé ne peuvent être comprises que dans le cadre de la théorie des éléments, qui unit l'homme et ce qui l'entoure. Pour montrer la prégnance de cette conception, il n'est pas inutile de faire quelques digressions sur le tempérament de la personne (le sang subtil de Mme de Grignan, en l'occurrence), sur les vertus des aliments, qui peuvent échauffer ou rafraîchir, ou encore sur les méfaits de la fatigue et de cette écriture qui tue littéralement Mme de Grignan, aux dires de sa mère. Et pour faire partager l'émotion que suscite la présence du mauvais air, il n'est pas sans intérêt de connaître les affections dominantes de l'époque, de suivre de près le cours fatal de la petite vérole du jeune chevalier de Grignan, ou de mesurer le risque mortel d'une fièvre ou d'un rhume.

Ce qui résulte de cette approche approfondie, c'est une structuration d'ensemble de la polysémie d'*air*-élément sensiblement plus riche que celle d'*air*-fluide gazeux.

J'en rappelle les axes principaux :

Air-élément

-----> Air-élément associé aux phénomènes météorologiques

- Air-climat
- Air-temps
- Air atmosphère
- Air-vent

-----> Air-élément vecteur de maladies

-----> Air extérieur

Air au-dessus de la terre

La signification « air-élément » et les significations qui en dérivent, en tant qu'elles dénotent l'air considéré comme un lieu de vie pour l'homme, s'opposent à la dernière, qui représente l'élément qui se trouve au-dessus de nous, et qu'occupent les espèces volantes et surnaturelles⁵⁷⁵. Dans le cadre de la première représentation, on passe de la signification « air-élément » aux autres significations par addition de traits. Dans les significations 2 et 3, l'air est vu à travers la propriété qu'il a de s'associer aux phénomènes météorologiques, ou de transmettre les maladies, tandis qu'en 3, c'est le critère de localisation, avec le trait « extériorité », qui est retenu. Ajoutons que la question s'est posée de savoir si la signification « air extérieur » ne dérivait pas, plus spécifiquement, d'« air-temps » – ce qui donnerait une extension encore plus grande à la deuxième

⁵⁷⁵ . Comme dans les précédentes récapitulations (d'*air*-fluide gazeux et d'*air*-apparence), les axes de structuration se situent à un niveau plus profond que le plan adopté, avec lequel ils ne se confondent pas nécessairement.

signification, massivement représentée dans notre corpus. Cette signification se décompose en quatre acceptions de type « météorologique », qui présentent une relation d'inclusion les unes par rapport aux autres. On notera la relative productivité métaphorique de la signification « air extérieur », et, surtout, celle de l'expression *en l'air*. Mais les dérivations métaphoriques les plus intéressantes, qui procèdent des significations « météorologiques », seront étudiées dans la partie suivante, consacrée à *air*-manière d'être.

Enfin, on peut dire que la polysémie d'*air*-élément est du même type que celle d'*air*-fluide gazeux. La représentation d'un objet unique se trouve fractionnée en autant de significations que de points de vue portés sur cet objet – l'ensemble de ces significations physiques constituant l'« archétype sémantique » qui donne naissance aux significations figurées, métaphoriques en particulier.

CHAPITRE II AIR MANIÈRE D'ÊTRE

La présente et dernière étude porte sur le mot *air* pris dans le sens « manière d'être » au XVII^e siècle. Cette étude fait pendant à celle que j'ai menée sur le mot *air* signifiant « apparence » au XX^e siècle. Mais surtout, elle fait suite à la structuration de la polysémie du mot *air* « élément » au XVII^e siècle, avec laquelle elle s'articule. L'hypothèse que je souhaite défendre ici est, en effet, qu'il est possible de mettre en évidence, dans la moitié de siècle sur laquelle j'ai choisi de travailler, et dans le cadre d'une observation synchronique, un glissement sémantique du mot *air* – élément dans le domaine social et humain. L'étude du mot *air*, pris dans la signification « manière d'être », se fera donc dans une double perspective. Il s'agira de montrer la cohérence interne de la polysémie d'*air* – manière d'être (qui n'est déjà pas des moindres !), tout en mettant en évidence, dans cette polysémie, les points de passage qui permettent de rattacher cette signification à celle d'« élément ».

Je continuerai à travailler sur la correspondance de Mme de Sévigné, selon les méthodes de micro-analyse employées jusqu'à présent. J'ai déjà eu l'occasion de souligner les difficultés de l'entreprise. Le mot *air* – manière d'être, comme le mot *air* – apparence au XX^e siècle, est un mot abstrait, dont les contours sémantiques sont difficiles à saisir et à arrêter. Dans cette seconde moitié du XVII^e siècle, il connaît une extension polysémique exceptionnelle, avec une multiplicité d'acceptions qu'on a peine à structurer, sinon à démêler et à différencier les unes des autres. L'intuition de sens, déjà hésitante devant un corpus contemporain, devient quasi inutilisable avec des occurrences distantes de trois siècles, et qui appartiennent à un domaine si fortement tributaire de l'esprit (sinon de l'air !) du temps. Quant à la signification moderne du mot *air*, elle est plus souvent (comme j'ai pu l'expérimenter) un trompe-l'œil qu'une voie d'accès aux sens du XVII^e siècle, dans la mesure où elle impose un schème sémantique fondé sur le trait « apparence », qui, contrairement à ce qu'on pourrait croire, ne correspond pas à la conception classique. C'est dire que, plus que jamais, je me dois de traquer les contextes, afin d'en dégager toutes les données qui peuvent être exploitées. La correspondance de

Mme de Sévigné offre, quant à la polysémie d'*air* – manière d'être, les avantages que j'ai eu l'occasion d'évoquer dans la présentation. De plus, dans l'aventure difficile où je m'engage – relier « air-manière d'être » à « air-élément » – elle offre un corpus dont l'unité garantit une certaine cohérence, et qui me donne peut-être plus de chance de saisir les mécanismes que met en jeu cette macro-polysémie. Les dictionnaires d'époque joueront un rôle d'appoint, d'autant plus qu'il n'y a pas lieu de s'assurer ici d'une quelconque transmission de connaissances « scientifiques ». Et Littré sera, dans le même but que précédemment, consulté aussi souvent qu'il le faudra.

L'étude d'*air* – manière d'être risque d'être la plus difficile à mener, parce qu'elle va à la rencontre d'obstacles cumulés, que je viens de rappeler. Le point sensible sera sans doute ce passage, qu'il faut bien appeler *métaphorique*, d'*air* – élément à *air* – manière d'être. Les critères d'évaluation de cette figure, son degré de figement, toucheront sans doute aux limites de ce que peut apporter une étude contextuelle et linguistique. Quant à l'élargissement que je me propose de faire sur la seconde moitié de ce siècle⁵⁷⁶, il restera nécessairement elliptique, se contentant d'ouvrir quelques pistes plutôt que d'offrir un ensemble de chemins bien balisés et soigneusement ratissés...

La précédente étude du mot *air* dans les dictionnaires modernes a montré que les significations classiques et vieilles relevaient davantage du comportement que de l'apparence, tendant à faire dominer le trait « dynamique » et l'agentivité de la personne support. La définition – très sommaire – de Furetière confirme ce point de vue :

AIR, signifie encore, Manière d'agir, de parler, de vivre, soit en bonne, ou en mauvaise part.

Je partirai de la périphrase générique « manière d'être », hyperonymique de « comportement », et plus à même, comme nous le verrons, de couvrir les multiples significations du mot *air*. J'établirai en premier une distinction de domaines, selon que la manière d'être est jugée d'un point de vue social, ou qu'elle est vue dans sa fonction expressive – cette distinction devant être établie par l'étude de contexte qui va suivre.

MANIÈRE D'ÊTRE SOCIALE

I – D'AIR-ÉLÉMENT À AIR-MANIÈRE D'ÊTRE

Ce passage métaphorique demande à être observé de près, d'autant qu'il met en jeu deux macro-significations (« élément » et « manière d'être »), qui donnent lieu, chacune, à de subtiles ramifications polysémiques. J'examinerai donc des corpus très réduits d'*air* – manière d'être, que je m'efforcerai de mettre en relation, le plus précisément possible, avec telle ou telle signification d'*air* – élément.

1 – D'air-climat à air-manière d'être

Un petit nombre d'occurrences semblent illustrer ce glissement sémantique⁵⁷⁷ :

1. Enfin Monsieur d'Uzès¹ est parti ce matin. Je lui dis hier adieu, avec douleur de

⁵⁷⁶ . Que je présenterai et développerai dans la partie intitulée *Autres auteurs du XVII^e siècle*, p. 975 et suiv.

*perdre ici pour vous le plus habile et le meilleur ami du monde. Je suis fort touchée de son mérite ; < je l'aime et l'honore beaucoup. > J'espère lerevoir en Provence, où vous devez suivre tous ses conseils aveuglément. Il sait l'air de ce pays-ci, et n'oubliera pas de soutenir < dans l'occasion > l'honneur des Grignan. (t. 1, l. 267, p. 496) La lettre est du 29 avril 1672. Le comte de Grignan a été nommé lieutenant-général pour le Roi au gouvernement de Provence en novembre 1669, et il a fait son entrée à Aix le 19 mai 1670. 1. Rappelons que Jacques Adhémar de Monteil, évêque et comte d'Uzès, était un oncle du comte de Grignan. 2. Le Roi a reçu plusieurs lettres de ses dames qui l'assurent que Madame la Dauphine¹ est bien plus aimable que l'on ne l'avait dit ; elles en sont contentes au dernier point. Elle est fille et petite-fille de deux princesses² fort caressantes³. Je ne sais si c'est l'air d'ici ; nous verrons. (t. 2, l. 739, p. 855) La lettre est du 28 février 1680. 1. Il s'agit de Marie-Anne-Victoire, infante de Bavière, sœur de Maximilien II, électeur de Bavière. Elle avait épousé Monsieur le Dauphin à Munich le 28 janvier 1680 (voir note 1 de la p. 774, l. 720, t. 2, p. 1457, et note 2 de la p. 810, l. 728, t. 2, p. 1471). 2. La Dauphine était fille d'Adélaïde-Henriette de Savoie, elle-même fille de Christine de France née d'Henri IV et de Marie de Médicis (note 4 de la p. 855, p. 1493). 3. Caresse : marque extérieure d'affection, qui se donne [...] par les manières et les paroles (Littré). Caresser : traiter avec affection, amabilité. Caresses : démonstrations de sympathie, de bienveillance (*Dictionnaire du français classique*, 1992). 3. Mme de Quintin est à Dinan ; son style est enflé comme sa personne. Ceux qui sont destinés à faire des harangues puisent là toutes leurs grandes périodes ; c'est une chose bien dangereuse qu'une provinciale de qualité, et qui a pris, à ce qu'elle croit, l'air de la cour. (t. 2, l. 452, p. 173) 1. Il s'agit de Suzanne de Montgommery de Ducey, arrière-petite-fille du meurtrier d'Henri II, qui avait épousé le comte de Quintin. Selon Saint-Simon, elle « avait été fort jolie et parfaitement bien faite » et avait « beaucoup d'esprit ». Elle était estimée d'une petite cour et elle « dominait sur ses soupirants sans se laisser toucher le bout des doigts qu'à bonnes enseignes » (voir note 5 de la p. 302, l. 184, t. 1, p. 1128-1129). 4. J'ai vu son fils¹ qui m'a dit beaucoup de bien du vôtre² et même de M. du Plessis³, dont j'ai été fort aise, car je craignais qu'il n'eût pas bien pris l'air de ce pays-là. Mais M. de La Fayette m'a assurée qu'il y avait fait des merveilles, laissant quelquefois le Marquis quand il était à table avec une bonne compagnie et en gaieté. « Je vois bien, disait-il, qu'un gouverneur n'a que faire ici », et tout cela d'un bon air. (t. 3, l. 1032, p. 412) 1. Le fils de Mme de La Fayette, René-Armand, âgé de vingt-neuf ans. 2. Louis-Provence, alors âgé de dix-sept ans. 3. Rappelons que M. du Plessis était le gouverneur de Louis-Provence.*

Dans ces quatre exemples, on trouve une structure du type *l'air de* + nom actualisé / adverbe de lieu :

l'air de ce pays-ci (1) l'air d'ici (2) l'air de la cour (3) l'air de ce pays-là (4)

qui reproduit celle du syntagme nominal *l'air de Grignan*, typique de la signification « air-climat ». Mais, directement ou indirectement, le lieu en question renvoie à un milieu humain et social. Si le mot *cour*, opposé à la province en 3, dénote l'entourage du

⁵⁷⁷ . J'adopterai, pour l'étude des corpus, les mêmes normes typographiques que celles utilisées dans la partie précédente. Les citations de ce corpus sont classées selon un critère sémantique.

souverain, il en est de même avec *ce pays-là* (4), où se trouve Louis-Provence, chaperonné par un gouverneur dont Mme de Sévigné a contesté l'inutile dépense, dans une lettre écrite un mois auparavant :

< Nous trouvions aussi que M. du Plessis, avec mille bonnes qualités, va être un peu pesant sur vos coffres, et inutile au Marquis, car il n'est guère question de gouverneur à la cour, et encore moins à l'armée. > (t. 3, l. 1020, p. 389)

L'adverbe *ici* (2) renvoie, lui aussi, à la cour de France, qu'il met implicitement en contraste avec la cour d'Allemagne, d'où vient la Reine Dauphine. En 1, on se transporte, avec Monsieur d'Uzès, en Provence (*ce pays-ci*), ou plutôt, comme le laissent entendre les préoccupations abstraites du contexte (*suivre tous ses conseils, soutenir [...] l'honneur des Grignan*), chez les Provençaux.

Voyons de plus près l'emploi du mot *air* dans ces citations. L'exemple 1 est le plus intéressant des quatre. Le syntagme nominal *ce pays-ci* est anaphorique du nom propre *Provence*, qui, précédé d'une préposition de lieu (*en Provence*), est pris dans son acception géographique. C'est ce trait, repris par le nom *pays*, qui conditionne la signification « élément-climat » du mot *air*. L'ensemble du syntagme nominal est ensuite réinterprété, dans une lecture figurée qui, par métaphore (sur *air*) et métonymie (sur *pays*), en vient à signifier la « manière d'être de ceux qui vivent en Provence ». Sur ce modèle, on peut aligner les syntagmes *l'air de ce pays-là* (4) et *l'air d'ici* (2). Dans *l'air de la cour* (3), la métaphore est moins apparente, dans la mesure où le mot *cour* évoque plus directement un milieu social. Mais, d'une part, on ne peut exclure la signification de base de ce mot, et d'autre part, l'alignement des structures et la substitution fréquente des lexèmes *cour* et *pays*, qui témoigne de l'affinité sémantique des notions de lieu et de milieu social, viennent à l'appui de la lecture métaphorique. La cour est vue, en quelque sorte, comme un pays.

Je relève, dans Littré, une citation qui figure à la fois à l'article *cour* et à l'article *pays*, et qui va dans ce sens :

Je définis la cour un pays où les gens, Tristes, gais, prêts à tout, à tout indifférents, Sont ce qu'il plaît au prince, ou, s'ils ne peuvent l'être, Tâchent au moins de le paraître, La Font. Fabl. VIII, 14.

et je ne compte pas les occurrences du mot *pays* signifiant « cour » dans les lettres de Mme de Sévigné. Relevons celle-ci :

Le plaisir de ce bon pays que vous savez, c'est de combler de joie, de faire tourner la tête, et puis de ne plus connaître les gens. Mais surtout c'est de se passer parfaitement de toutes choses. (t. 2, l. 536, p. 369-370)

qui donne lieu au commentaire suivant de R. Duchêne :

[...] Mme de Sévigné appelle souvent [la cour] un pays [...], comme La Fontaine (Obsèques de la Lionne). (note 7 de la p. 369, p. 1273)

De plus, dans ces quatre exemples, il semble bien que la valeur de la préposition *de* soit plus proche de l'origine que de l'appartenance, puisqu'on ne trouve jamais dans le corpus une construction du type * *ce pays, la cour a un air*.

Comment décrire ce passage métaphorique d'air-climat à air-manière d'être ? L'air-climat est l'élément qui s'attache de manière permanente à un lieu d'origine, qui

présente des propriétés spécifiques liées à ce lieu, dans lequel vivent les êtres humains, qu'ils respirent et qui exerce sur eux une influence. Ces traits peuvent aisément être transposés au plan humain. L'air-manière d'être est l'ensemble des mœurs, des usages, des comportements, qui s'attache de manière permanente à un groupe social d'origine, et présente des propriétés spécifiques liées à ce groupe, qui constitue un milieu pour les individus, qu'ils tendent à intérioriser et dont ils subissent l'influence. La forte présence de l'air-élément dans le champ d'expérience humain, l'investissement dont il est l'objet, ne peuvent que faciliter ce passage à un environnement social, qui joue à l'époque, surtout quand il s'agit de la cour, le rôle dominant que l'on sait. On passe de l'immatérialité de l'air à une représentation abstraite (manière d'être), ce qui n'a rien de vraiment étonnant. Quant à la pluralité de comportements, elle est présentée comme une entité massive, une substance continue, c'est-à-dire de façon indifférenciée. De plus, cette métaphore fait de l'air une sorte de substance autonome, comme détachée du groupe social qui en est le support. Ce trait « continu » joue un rôle important, que nous aurons l'occasion de retrouver tout au long de cette étude. Dans le cas présent, il souligne, me semble-t-il, la perception qu'on a de la forte cohésion, de l'unité des conduites sociales de ce temps.

La citation 1 évoque en arrière-plan les difficultés que rencontre M. de Grignan dans son gouvernement de Provence, en particulier avec l'évêque de Marseille. Monsieur d'Uzès, qui s'occupe activement des affaires du comte – il est, aux dires de Mme de Sévigné qui le loue continûment, *ce qui s'appelle les grosses cordes*⁵⁷⁸ – a quitté Paris pour la Provence. Mme de Sévigné conseille à sa fille de se fier *aveuglément* à cet homme *habile*, qui *sait l'air de ce pays-ci*. On comprend qu'il connaît parfaitement les mœurs, les usages, les manières de faire des Provençaux. Dans ses précédents courriers, elle a plusieurs fois fait allusion au problème que pose l'adaptation à ce pays :

Vous me rendez un très bon compte des affaires de Provence [...] Je prie Dieu que le Roi se contente de ce qu'ils ont résolu ! La peinture de leur tête, et du procédé qu'il faut tenir avec eux, est admirable [...] (t. 1, l. 229, p. 402) Si vous saviez comme certaines gens blâment M. de Grignan pour avoir trop peu considéré son pays en comparaison de l'obéissance qu'il voulait établir, vous verriez bien qu'il est difficile de contenter tout le monde ; et s'il avait fait autrement, ce serait encore pis. (t. 1, l. 231, p. 407) Ce qu'il faut faire en général, c'est d'être toujours très passionné pour le service de Sa Majesté. Mais il faut tâcher aussi de ménager un peu les cœurs des Provençaux, afin d'être plus en état de faire obéir le Roi dans ce pays-là. (t. 1, l. 231, p. 407)

En 2, Mme de Sévigné rapporte les informations qu'elle a sur la Reine Dauphine, son amabilité, sa manière d'être, dont on peut bien augurer puisqu'elle est la descendante de *princesses* (non allemandes) *fort caressantes*. Elle attend toutefois de voir s'il s'agit de *l'air d'ici*, c'est-à-dire des usages, des manières de la cour de France. Dans les lettres suivantes, où il est question à plusieurs reprises de la nouvelle venue, l'attente sera comblée, au-delà des espérances :

Elle a des manières toutes charmantes et toutes françaises ; elle est accoutumée à cette cour, comme si elle y était née. (t. 2, l. 747, p. 881)

⁵⁷⁸ . T. 1, l. 234, p. 415. Cette expression s'emploie pour parler du principal personnage d'une affaire (voir note 9 de la p. 415, p. 1215).

En revanche, il est des personnes *de qualité*, comme Mme de Quintin, qui croient, à tort, avoir les manières de la cour, en particulier dans leur façon de s'exprimer (*style*), alors qu'elles ne font illusion que sur un auditoire de province (3). Et un simple gouverneur, dont on peut craindre l'inadaptation aux manières de la cour, peut *faire des merveilles*, et étonner par l'aisance de son comportement (4). La présence du verbe *prendre*, dans ces deux exemples, est intéressante. Dans le cadre de l'interprétation métaphorique que nous avons retenue, il signifie que l'individu, au contact de la cour, acquiert les manières qui y règnent, soulignant ainsi l'extériorité de ce rapport et la nécessité du processus d'appropriation.

On notera enfin qu'on trouve, dans le contexte des quatre citations, des lexèmes appartenant au domaine social, qu'il s'agisse de définir le statut d'une personne (*une provinciale de qualité* en 3), de dénoter la manière d'être (*aimable, caressantes* en 2) ou la manière de parler (*style enflé, harangues, grandes périodes* en 3), d'exprimer des qualités et des valeurs (*mérite, honneur* en 1). Le jugement qu'impliquent la plupart de ces lexèmes se retrouvent dans des attitudes évaluatrices énoncées explicitement (*Je suis fort touchée de son mérite, je l'aime et l'honore beaucoup* en 1, *elles en sont contentes au dernier point* en 2, *c'est une chose bien dangereuse* en 3, *qui m'a dit beaucoup de bien [...] de M. du Plessis, dont j'ai été fort aise, il y avait fait des merveilles* en 4). L'évocation du champ social peut également conduire à des attitudes prescriptives, comme en 1 (*vous devez suivre tous ses conseils aveuglément*).

Dans le cadre de ce corpus, on peut rappeler la citation que nous avons déjà étudiée en rapport avec la signification « air-élément »⁵⁷⁹ :

En vérité, c'est une chose étrange que l'hôtel de Carnavalet sans vous. Il faut se soutenir, ma bonne, par l'espérance de vous y revoir, non plus comme un oiseau ni comme un courrier, mais comme une personne qui n'a plus que faire là-bas, et qui vient respirer un **air** qui convient et à ses affaires et à sa santé. (t. 2, l. 700, p. 708)

Ce que Mme de Sévigné recommande à sa fille, c'est un changement d'air, au sens propre (l'air de Paris est bénéfique à sa santé) et figuré (le climat social qu'elle trouvera à Paris lui est favorable) – la présence du verbe *respirer* et la coordination (*et à ses affaires et à sa santé*) soulignant, comme nous l'avons dit précédemment, la prégnance de la métaphore.

2 – D'air-atmosphère à air-manière d'être

1. Nous sommes venus en trois jours de Rennes à Vannes (c'est six ou sept lieues par jour¹) ; cela fait une facilité, et une manière de voyager, trouvant toujours des dîners et des soupers tout prêts et très bons, qui fait une manière de voyager fort commode. Nous trouvons partout les communautés, les compliments, et le tintamarre² qui accompagne vos grandeurs, et de plus, des troupes, des officiers, et des revues de régiments, qui font un air de guerre admirable. (t. 3, l. 1133, p. 654) La lettre est du 30 juillet 1689. Mme de Sévigné a accompagné M. et Mme de Chaulnes sur la côte sud de la Bretagne. 1. Au lieu d'une dizaine en moyenne, lors de sa venue en Bretagne. De Rennes à Vannes, il

⁵⁷⁹ . Citation 50, p. 479.

y a un peu plus de cent kilomètres (note 1 de la p. 654, p. 1471). 2. Tintamarre : bruit des fêtes, des réceptions. 2. Vous avez très bien imaginé toutes les magnificences champêtres de notre noce. Tout le monde a pris sa part des louanges que vous donnez, mais nous ne savons ce que vous voulez dire d'une première nuit de noces. Hélas ! que vous êtes grossier ! J'ai été charmée de l'air et de la modestie de cette soirée ; je l'ai mandé à Mme de Coulanges. On mène la mariée dans son appartement ; on porte sa toilette, son linge, ses cornettes. Elle se décoiffe, on la déshabille, elle se met au lit. Nous ne savons qui va ni qui vient dans cette chambre ; chacun va se coucher. On se lève le lendemain ; on ne va point chez les mariés. Ils se lèvent de leur côté ; ils s'habillent. On ne leur fait point de sottises questions : « Êtes-vous mon gendre ? êtes-vous ma belle-fille ? » Ils sont ce qu'ils sont. On ne propose aucune sorte de déjeuner ; chacun fait et mange ce qu'il veut. Tout est dans le silence et dans la modestie. Il n'y a point de mauvaise contenance, point d'embarras, point de méchantes plaisanteries, et voilà ce que je n'avais jamais vu, et ce que je trouve la plus honnête et la plus jolie chose du monde. (t. 3, l. 1324, p. 1082-1083) La lettre a été écrite à Coulanges le 3 février 1695. Le mariage dont il est question est celui de Louis-Provence, qui épousa le 2 janvier 1695 Anne-Marguerite de Saint-Amans, la fille d'un fermier général (t. 3, l. 1320, p. 1073 ; voir note 2 de la p. 1073, p. 1649). 3. Cependant je ne doute pas que l'affaire ne se fasse ; elle est trop engagée. Mais ce sera sans joie et même, si nous allions à Paris, on partirait deux jours après, pour éviter l'air d'une noce et les visites dont on ne veut recevoir aucune : chat échaudé¹, etc. (t. 3, l. 1349, p. 1120) Il s'agit ici du mariage de Pauline (voir note 2 de la p. 1120, p. 1668). Pauline de Grignan épousera Louis de Simiane le 29 novembre 1695. 1. Par les visites excessives qui ont suivi le mariage de Louis-Provence (note 3 de la p. 1120, p. 1668).

L'air s'attache à un espace-temps limité, pris en situation par rapport à la personne. En 1, Mme de Sévigné et ses amis trouvent *partout*, c'est-à-dire sur leur trajet de Rennes à Vannes, d'importants déploiements de troupes. Cet état de choses n'est pas fait pour durer, puisque quelques jours après, Mme de Sévigné annonce le départ des régiments (*On va séparer la noblesse*⁵⁸⁰). En attendant, ces déploiements *font* en ces lieux *un air de guerre admirable*. Dans les deux citations suivantes, où Mme de Sévigné évoque respectivement le mariage, passé, de Louis-Provence et celui, à venir, de Pauline, l'air est lié à ces événements, à *la noce* en 3, à *la soirée* de mariage en 2. On peut rapprocher ces emplois de ceux du mot *air* pris dans le sens d'« air-atmosphère ». De même que l'air-atmosphère est l'élément pris en situation, qui environne les personnes et présente des propriétés sensibles, de même *un air de guerre*, ou encore *l'air d'une noce* et d'une *soirée* de mariage, peuvent être définis comme l'ensemble des manières et des comportements qui se manifestent en un lieu et un temps réduits, et qui présentent certaines caractéristiques qu'on peut soumettre à évaluation. Là encore, la métaphore permet de se représenter les comportements d'une façon abstraite et indifférenciée.

En 1 c'est la présence des troupes et les démonstrations militaires qui impressionnent Mme de Sévigné. La description d'un des régiments, qui suit immédiatement notre citation :

⁵⁸⁰ . T. 3, l. 1135, p. 661. Séparer la noblesse : renvoyer des troupes militaires.

Le régiment de Kerman est fort beau ; ce sont tous bas Bretons, grands et bien faits au-dessus des autres, qui n'entendent pas un mot de français que quand on leur fait faire l'exercice, qui les font d'aussi bonne grâce que s'ils dansaient des passe-pieds ; c'est un plaisir que de les voir. (t. 3, l. 1133, p. 654)

montre qu'elle est sensible à l'allure des soldats et à leur façon de faire l'exercice. En 3, quand Mme de Sévigné dit qu'elle veut *éviter l'air d'une noce*, il faut entendre tous les usages et convenances qui procèdent d'un tel événement. Le mariage ayant lieu en Provence, Mme de Sévigné pense abrégier ces formalités par un départ rapide à Paris (*on partirait deux jours après*). Ce qui permettrait en particulier d'échapper aux visites, qui, à l'occasion du mariage de Louis-Provence, perduraient un mois encore après la cérémonie :

Nous sommes encore dans des visites de noces. Des Mmes de Brancas, des Mmes de Buous, dames de conséquence qu'on avait priées de ne point venir ont rompu des glaces, ont pensé tomber dessous, ont été en péril de leur vie pour venir faire un compliment ; voilà comme on aime en ce pays. (t. 3, l. 1324, p. 1082)

Cette stratégie d'évitement est en accord avec la tonalité quelque peu dysphorique de ce mariage (*ce sera sans joie*), due à l'état de santé de Mme de Grignan :

Voilà, Monsieur, les conseils que l'on donne quand on est sur le point de faire une noce, mais elle se fera sans bruit et sans aucune cérémonie, et comme il convient à l'état de faiblesse où ma fille est encore⁵⁸¹. (t. 3, l. 1356, p. 1130)

En revanche, Mme de Sévigné a beaucoup apprécié les attitudes de réserve et de discrétion qui, en lieu et place des rituelles questions et plaisanteries, ont accompagné la soirée de noces de son petit-fils⁵⁸² (2), et dont elle donne le détail avec complaisance. On notera que, dans les trois citations, le mot *air* est mis en rapport d'équivalence par la coordination :

de l'air et de la modestie de cette soirée (2) l'air d'une noce et les visites (3)

ou en relation d'identité (ou de causalité) par le verbe *faire* :

des troupes, des officiers et des revues de régiments, qui font un air de guerre admirable (1)

avec des lexèmes qui dénotent des attitudes (*modestie*), des comportements (*visites*), des évolutions militaires (*revues de régiments*) – les *troupes* et les *officiers* étant implicitement vus en action. On peut ajouter, en 2, l'opposition qui s'établit, à distance, entre *l'air et la modestie de cette soirée* et les comportements équivoques que dénonce Mme de Sévigné :

Il n'y a point de mauvaise contenance, point d'embarras, point de méchantes plaisanteries [...] (2)

⁵⁸¹ . Le 23 décembre 1695, Mme de Coulanges écrivait : *Vous me donnez une grande idée de sa faiblesse [de Mme de Grignan] par me conter qu'elle ne put se faire porter à la chapelle pour voir marier sa chère Pauline (t. 3, l. 1359, p. 1133). Toutefois R. Duchêne note que l'acte de mariage, dans l'église collégiale, est signé de la comtesse (voir note 1 la p. 1135, l. 1361, t. 3, p. 1676-1677).*

⁵⁸² . R. Duchêne confirme cet usage provençal : G. de Saporta [...] rappelle la modestie traditionnelle des mariages de Provence, citant *Aix ancien et moderne* de Porte (1833) : « Avant que la nuit arrive, les époux disparaissent ordinairement pour éviter les plaisanteries dont ils ne manqueraient pas d'être l'objet. » (voir note 1 de la p. 1083, l. 1324, t. 3, p. 1653).

L'air fait l'objet d'une appréciation d'ordre social. En 2, Mme de Sévigné est *charmée* par la retenue des manières en Provence. Au bon air de cette nuit de noces, dont le déroulement lui apparaît comme *la plus honnête et la plus jolie chose du monde*, vient faire écho la dépréciation des conduites malséantes (*mauvaise contenance, méchantes plaisanteries*). En 3, en revanche, Mme de Sévigné cherche à *éviter* les formalités et les manières trop cérémonieuses de la Provence – ce qu'en d'autres temps (vingt-quatre ans auparavant !) – elle avait appelé *l'air de compagnie*⁵⁸³. Dans la citation 1, les manières militaires (*l'air de guerre*) font l'objet de l'admiration de Mme de Sévigné. Elle ne ménage pas ses éloges au régi-ment de Kerman, qui est *fort beau*, avec ses soldats *grands et bien faits au-dessus des autres*, et qui font l'exercice *d'aussi bonne grâce* que s'ils dansaient. *C'est un plaisir que de les voir*, conclut-elle.

Dans les citations 2 et 3, le mot *air* entre dans une structure du type *l'air de* + nom actualisé :

l'air de cette soirée (2) l'air d'une noce (3)

dans laquelle le complément déterminatif contient un nom qui dénote un espace de temps (*soirée*), ou un événement (*noce*), impliquant nécessairement un lieu. Dans cette mesure, on peut la rapprocher des constructions du type *l'air de* + nom de lieu actualisé, telles que *l'air de ces bois, l'air de cette forêt*, correspondant à la signification « air-atmosphère ». La préposition peut également garder ici la valeur de localisation qu'on lui avait attribuée lors de l'étude de cette signification. La citation 1 présente une construction différente, puisque le mot *air*, qui est caractérisé (*un air de guerre admirable*), ne se trouve pas suivi d'un complément déterminatif exprimant un espace-temps. Cet espace-temps peut en fait être récupéré dans le contexte, sous la forme de l'adverbe *partout* :

qui font [partout] un air de guerre admirable (1)

ce qu'on peut paraphraser par « il y a partout un air de guerre admirable ». On a à faire ici à une construction locative.

3 – D'air-vecteur de maladies à air-manière d'être

Certains contextes favorisent une dérive métaphorique à partir de la signification « air-élément vecteur de maladie » :

1. Je ne dis point comme la Reine mère, dans l'excès de son zèle contre ces misérables jansénistes : « Ah ! fi, fi de la grâce ! » Je dis tout le contraire, et je trouve que j'ai de bons garants. Puisque vous m'avez dit vos visions sur la fortune de vos beaux-frères¹, je vous dirai sincèrement que j'avais peur que l'air d'une maison où l'on parle quelquefois de cette divine grâce ne fît tort à l'abbé de Grignan². Dieu merci, je n'ai point fait de mal, non plus que vous, et si je me tais maintenant, comme je le dois et le veux faire, ce ne sera plus par la crainte de nuire à personne. Vos jeunes prélats ne sont point du tout soupçonnés de cette hérésie. (t. 2, l. 772, p. 968) La lettre est du 12 juin 1680. 1. Il s'agit des deux frères du comte, Louis, abbé de Grignan, et le chevalier de Grignan. Le premier avait été désigné par le Roi, en février 1680, pour succéder à l'évêque d'Évreux, âgé de plus de quatre-vingts ans (voir t. 2, l. 737, p. 841, et note 1 de la p. 841, p.

⁵⁸³ . On se reportera à la citation du t. 1, l. 178, p. 286 (citation 21, p. 693).

1485). Quant au chevalier de Grignan, il devait bénéficier d'une pension sur l'évêché d'Évreux, après la mort du vieil évêque (voir note 6 de la p. 841, l. 737, t. 2, p. 1486), et il venait d'obtenir un emploi de menin (t. 2, l. 738, p. 844). 2. En ce qui concerne la nomination à un évêché, les suspects de jansénisme en étaient rigoureusement écartés (voir note 3 de la p. 968, p. 1541). 2. Vous me faites souvenir de cette sottise que je répondis, pour ne pas aller chez Mme de Bretonvilliers¹, que je n'avais qu'un fils ; cela fit trembler vos prélats. Je pensais qu'il n'y eût en gros que le mauvais air de mon hérésie (je vous en parlais l'autre jour), mais je comprends que cette parole fut étrange. Dieu merci, ma chère Comtesse, nous n'avons rien gâté ; vos deux frères ne seraient pas mieux jusqu'à présent quand nous aurions été molinistes. Les opinions probables ni la direction d'intention dans l'hôtel de Carnavalet ne leur auraient pas été plus avantageuses que tout le libertinage² de nos conversations. J'en suis ravie, et j'ai souvent pensé avec chagrin à toute l'injustice qu'on nous pourrait faire là-dessus. (t. 2, l. 773, p. 974) La lettre est du 15 juin 1680. 1. L'épouse de Bénigne Le Ragois, seigneur de Bretonvilliers, était publiquement la maîtresse de l'archevêque de Paris. Mme de Sévigné avait refusé de lui faire la cour : elle n'avait pas de cadets à placer dans l'Église (note 2 de la p. 974, p. 1543). 2. Ce mot caractérise une attitude irrespectueuse envers les puissances établies, ici la religion telle que les jésuites l'ont imposée à l'État ; il ne s'agit pas de libre pensée ni d'impiété (note 4 de la p. 974, p. 1544).

Ces deux citations, extraites de deux lettres successives écrites à trois jours d'intervalle, portent sur le même thème. Mme de Sévigné craint que ses sympathies jansénistes ne puissent nuire à la carrière des beaux-frères de Mme de Grignan. Dans une précédente lettre, elle exprimait cette même inquiétude au sujet de son petit-fils :

J'espère que mes déportements pervers ne lui feront point de tort, puisqu'ils n'ont porté aucun malheur à l'abbé de Grignan ; c'était cela qui était à craindre. (t. 2, l. 739, p. 853)

On trouve, en 2, l'expression *mauvais air*, qui renvoie sans ambiguïté à l'air de la maladie et témoigne de la vitalité de la métaphore. Quant au syntagme nominal *l'air d'une maison* de 1, il relève de la même interprétation, non seulement parce qu'il rappelle certaines constructions du type *l'air de la fièvre de cette maison*, mais surtout parce que Mme de Sévigné le met elle-même en relation avec l'expression *mauvais air* de la lettre suivante (citation 2), par l'anaphore présente dans la parenthèse (*je vous en parlais l'autre jour*). Ce mauvais air émane de cette maladie de l'âme qu'est l'hérésie, c'est-à-dire la conception janséniste de la grâce, opposée à la doctrine moliniste et aux aménagements de la casuistique (*les opinions probables, la direction d'intention* en 2). C'est celui d'une maison où se trouvent des personnes atteintes de cette maladie, puisqu'elles parlent *quelquefois de cette divine grâce* (1). Dans les deux contextes, le mot *air* renvoie métaphoriquement à l'ensemble des manières de penser et de parler sur les questions religieuses, qui est celle des habitants de l'hôtel de Carnavalet, de Mme de Sévigné en particulier, et qui est réprochée par l'Église. De même que le mauvais air transmet la maladie et provoque la contagion, ces conduites répréhensibles peuvent se communiquer aux personnes proches. On aurait donc pu craindre que l'abbé de Grignan soit suspect des mêmes déviations, et ne puisse devenir évêque.

II – MANIÈRE D'ÊTRE COLLECTIVE

Du syntagme *l'air de la cour*, qui garde l'empreinte de la signification métaphorique « air-climat », on passe à l'expression *le bel air*, qui remplace la détermination (*de la cour*) par la caractérisation (*bel*). S'il est évidemment difficile d'apprécier le degré de figement de ce constituant, on peut malgré tout prendre en compte sa fréquence dans notre corpus et l'attestation qui en est faite dans les dictionnaires (Furetière, le *Dictionnaire de l'Académie*), ainsi que, comme nous le verrons, sa productivité métonymique. La présence, ici, de l'article défini, à valeur de notoriété, va dans le même sens. C'est ce déterminant qui va d'ailleurs nous permettre de préciser l'interprétation de l'expression. Il implique, à travers l'évaluation positive de la caractérisation, la référence à un groupe social déterminé, qui est la société aristocratique⁵⁸⁴. Il s'agit des manières élégantes, distinguées, des gens de cour :

Le bel air : les manières élégantes (Littré).

Je retrouve ici la signification « ensemble des usages, des comportements d'un groupe social, manière d'être collective » que j'avais fait dériver d'« air-climat », mais, sans doute, moins marquée métaphoriquement, en raison de la disparition du complément déterminatif (*de la cour*), et du figement des composants de l'expression.

Je rattacherai à cette signification les occurrences suivantes :

1. Dites à Montgobert qu'on ne tape¹ point les cheveux, et qu'on ne tourne point les boucles à la rigueur, comme pour y mettre un ruban ; c'est une confusion qui va comme elle peut, et qui ne peut aller mal. On marque quelques boucles ; le bel air est de se peigner pour contrefaire la petite tête revenante². Vous taponnez³ tout cela à merveille ; cela est fait en un moment. Vos dames sont bien loin de là, avec leurs coiffures glissantes de pommades, et leurs cheveux de deux paroisses⁴ ; cela est bien vieux. (t. 1, l. 156, p 221) La lettre est du 15 avril 1671.

1. Taper les cheveux : les relever avec le peigne, les créper. 2. C'est-à-dire une tête sur laquelle les cheveux commencent à repousser. Il s'agit donc d'une coiffure à cheveux courts (voir note 2 de la p. 221, p. 1056). 3. Tapon, selon le *Dictionnaire de l'Académie*, se dit en parlant des étoffes que l'on bouchonne et que l'on met en tas. Taponner, ce doit être donner du mouvement aux cheveux en les bouchonnant (voir note 4 de la p. 196, l. 148, t. 1, p. 1031). 4. C'est-à-dire avec la raie au milieu (voir note 3 de la p. 221, p. 1056). 2. Vous avez très bien deviné : votre frère est dans le bel air par-dessus les yeux. Point de pâques, point de jubilé, avaler le péché comme de l'eau, tout cela est admirable. Je n'ai rien trouvé de bon en lui que la crainte de faire un sacrilège ; c'était mon soin aussi que de l'en empêcher. (t. 1, l. 156, p. 222) 3. J'ai fait comprendre à la petite Mlle du Plessis¹ que le bel air de la cour, c'est la liberté ; si bien que, quand elle passe des jours ici, je prends fort bien une heure pour lire en italien avec M. de La Mousse ; elle est charmée de cette familiarité et moi aussi. (t. 1, l. 180, p. 291) La lettre est du 8 juillet 1671. Mme de Sévigné est aux Rochers. 1. Mme de Sévigné parle souvent, en général pour s'en moquer, de Mlle du Plessis d'Argentré, d'une

⁵⁸⁴ . On se reportera à l'analyse de cette expression faite à partir des dictionnaires modernes, dans l'étude consacrée à *air-apparence*, p. 291 et suiv.

noble famille de Bretagne, qui habitait le château d'Argentré, tout près des Rochers. Il s'agit sans doute de la plus jeune des deux sœurs, née le 22 octobre 1647, et de l'âge de la fille de Mme de Sévigné (voir note 4 de la p. 256, l. 167, t. 1, p. 1089). 4. M. de Grignan a raison de dire que Mme de Thianges¹ ne met plus de rouge et cache sa gorge ; vous avez peine à la reconnaître avec ce déguisement. Elle est souvent avec Mme de Longueville², et tout à fait dans le bel air de la dévotion, mais elle est toujours de très bonne compagnie, et n'est pas solitaire. (t. 1, l. 359, p. 655) La lettre est du 5 janvier 1674. 1. Il s'agit de Gabrielle de Rochechouart, sœur aînée de Mme de Montespan, épouse de Claude-Léonor de Damas, marquis de Thianges (voir note 5 de la p. 38, l. 40, t. 1, p. 871). 2. Mme de Longueville, sœur de Condé et du prince de Conti, célèbre par ses intrigues et ses amours pendant la Fronde, s'était convertie dès avant 1658. Devenue veuve en 1663, elle fit retraite et se consacra à la piété et à la pénitence jusqu'à sa mort en 1679 (voir note 3 de la p. 183, l. 144, t. 1, p. 1017). 5. Nous avons trouvé ce matin deux grands vilains pendus à des arbres sur le grand chemin ; nous n'avons pas compris pourquoi des pendus, car le bel air des grands chemins, il me semble que ce sont des roués. (t. 2, l. 425, p. 100) La lettre est du 11 septembre 1675. Mme de Sévigné, qui s'est mise en route pour la Bretagne, a fait étape à Thoury, en Eure-et-Loir, à environ quatre-vingt kilomètres de Paris, sur la route d'Orléans (voir note 3 de la p. 100, p. 1133). Les révoltes paysannes avaient commencé en avril 1675, à Rennes et à Nantes (voir note 4 de la p. 736, l. 393, t. 1, p. 1425). 6. Nous avons ici une Mme de La Baroire¹ qui bredouille d'une apoplexie ; elle fait pitié. Mais quand on la voit laide, point jeune, habillée du bel air, avec des petits bonnets à double carillon², et qu'on songe de plus qu'après vingt-deux ans de veuvage, elle s'est amourachée de M. de La Baroire qui en aimait une autre à la vue du public, à qui elle a donné tout son bien, et qui n'a jamais couché qu'un quart d'heure avec elle pour fixer les donations, et qui l'a chassée de chez lui outrageusement (voici une grande période), mais quand on songe à tout cela, on a extrêmement envie de lui cracher au nez. (t. 2, l. 516, p. 309) 1. Tallemant a raconté les tribulations d'une Mme de La Baroire, qui, devenue veuve, épousa à soixante-trois ans le jeune musicien Perrin (voir note 3 de la p. 309, p. 1241). 2. Carillon : sorte d'ornement d'un bonnet de femme. 7. Savez-vous l'histoire de Mme de Saint-Pouanges¹ ? On me l'a longtemps cachée de peur que je ne voulusse pas revenir à Paris en carrosse. Cette petite femme s'en va à Fontainebleau, car il faut profiter de tout ; elle prétend s'y bien divertir. Elle y a une jolie place. Elle est jeune ; les plaisirs lui conviennent. Elle a même la joie de partir à six heures du soir avec bien des relais² pour arriver à minuit ; c'est le bel air. (t. 2, l. 772, p. 970-971) La lettre est du 12 juin 1680. 1. Il s'agit de Marie de Berthemet, femme de Gilbert Colbert, marquis de Saint-Pouange, cousin du ministre et neveu du chancelier Le Tellier (voir note 3 de la p. 724, l. 706, t. 2, p. 1437). 2. Relais : chevaux frais et préparés de distance en distance pour remplacer ceux qui sont fatigués. 8. Ma bonne, voyez un peu comme s'habillent les hommes pour l'été. Je vous prierai de m'envoyer d'une étoffe jolie pour votre frère, qui vous conjure de le mettre¹ du bel air, sans dépense, savoir² comme on porte les manches, choisir aussi une garniture², et envoyer le tout pour recevoir nos Gouverneurs. (t. 3, l. 912, p. 202) 1. Mettre, avec la préposition de : faire participer à, faire entrer dans. 2. C'est à savoir, ou à savoir, et, plus ordinairement, savoir, locutions qui servent à spécifier ce dont il s'agit. 3.

Garniture : [...] rubans que l'on mettait en certains endroits des habits ou à la coiffure pour les orner. 9. Il est sept heures. Monsieur le Chevalier ne fermera son paquet qu'au bel air de onze heures ; s'il sait quelque chose de plus assuré, il vous le mandera. (t. 3, l. 1048, p. 451) 10. Adieu, chère enfant, jusqu'à ce soir, car nous voulons, le Marquis et moi, envoyer nos lettres du bel air¹. (t. 3, l. 1076, p. 520) 1. C'est-à-dire tard, après l'heure officielle de la clôture des envois (note 6 de la p. 520, p. 1405). 11. Revenons un peu terre à terre. Notre petit marquis de Grignan³ était allé à ce siège de Nice¹ comme un aventurier vago di fama². M. de Catinat³ lui a fait commander plusieurs jours la cavalerie pour ne le point laisser volontaire, ce qui ne l'a pas empêché d'aller partout, d'essuyer tout le feu, qui fut fort vif d'abord, de porter des fascines⁴ au petit pas, car c'est le bel air. Mais quelles fascines ! toutes d'orangers, mon cousin, de lauriers-roses, de grenadiers ! Ils ne craignaient que d'être trop parfumés. (t. 3, l. 1244, p. 959) La lettre est du 10 avril 1691. 1. La ville de Nice avait été prise dès l'ouverture du siège le 26 mars (voir note 3 de la p. 958, l. 1244, t. 3, p. 1600). L'expédition de Nice préparait le combat contre Monsieur de Savoie en Piémont. 2. « Avide de gloire » (voir note 9 de la p. 959, p. 1601). 3. M. de Catinat avait été vainqueur du duc de Savoie et du prince Eugène à Staffarde le 18 août 1690 (voir note 3 de la p. 932, l. 1129, t. 3, p. 1588). 4. Fascines : sorte de fagots dont on se sert pour combler les fossés d'une place, pour épauler des batteries, ou pour accommoder de mauvais chemins.

L'expression *le bel air* se trouve mise en relation, selon différentes modalités, avec diverses formes de comportement. La construction la plus fréquente est du type *le bel air (c'est) / c'est le bel air* :

le bel air est de se peigner pour contrefaire la petite tête revenante (1) le bel air de la cour, c'est la liberté (3) le bel air des grands chemins, il me semble que ce sont des roués (5) [...] partir à six heures du soir, avec bien des relais pour arriver à minuit ; c'est le bel air (7) porter des fascines au petit pas, car c'est le bel air (11)

Ce rapport d'identité se retrouve dans la nominalisation de 4 :

le bel air de la dévotion (4)

qu'on peut interpréter comme « la dévotion, c'est le bel air ». Il est implicite dans l'enchaînement par juxtaposition de 2 :

[...] votre frère est dans le bel air par-dessus les yeux. Point de pâques, point de jubilé, avaler le péché comme de l'eau, tout cela est admirable (2) qui définit le bel air par les constituants qui suivent (Point de pâques, point de jubilé, aval le péché comme de l'eau), ainsi que dans le développement explicatif de 8, introduit par savoir : qui vous conjure de le mettre du bel air [...], savoir comme on porte les manches, choisir aussi une garniture (8)

Le bel air, c'est la mode masculine de l'été (comme s'habillent les hommes pour l'été), c'est-à-dire, entre autres, *porter les manches* d'une certaine façon, *choisir* certains rubans plutôt que d'autres.

On rencontre aussi le syntagme nominal prépositionnel *du bel air*, en fonction de complément de manière d'un verbe⁵⁸⁵ :

⁵⁸⁵ . De indiquant la manière [...] précédait généralement des noms abstraits au XVII^e siècle (A. Haase, 1965, p. 298, § 115).

habillée du bel air (6) envoyer nos lettres du bel air (10)

Cette construction peut être ramenée à la précédente. Faire quelque chose *du bel air*, c'est le faire d'une certaine manière, qui peut être spécifiée. S'habiller du bel air, c'est se mettre des petits bonnets à double carillon (6), et envoyer ses lettres du bel air, c'est les envoyer tard, après l'heure officielle des envois (10). On pourrait donc remplacer *du bel air* par un complément de manière spécifique, soit :

**habillée du bel air (6) / « habillée avec des petits bonnets à double carillon »
envoyer nos lettres du bel air (10) / « envoyer nos lettres après l'heure officielle »**

ce qui revient à dire, comme précédemment, que s'habiller avec des petits bonnets à double carillon, ou envoyer ses lettres tard, « c'est le bel air ». On peut même, par métonymie, établir cette relation d'identité seulement avec l'élément spécifique du complément de manière, selon la dérivation suivante :

- « envoyer son paquet à onze heures, c'est le bel air » → « onze heures, c'est le bel air »

ce qui donne par nominalisation le syntagme nominal de l'exemple 9 :

au bel air de onze heures (9)

comme on aurait pu dire :

« des petits bonnets à double carillon, c'est le bel air » → « le bel air des petits bonnets à double carillon »

Le *bel air* peut se dire de différents types de comportements. Ce peut être un comportement mondain qui détourne de la religion, comme celui de Charles de Sévigné (2), qui, d'un amour à l'autre :

**Votre frère est à Saint-Germain, et il est entre Ninon et une comédienne,
Despréaux sur le tout⁵⁸⁶. (t. 1, l. 146, p. 191)**

mène un grand train de vie, à l'écart des sermons :

**Il a de plus une petite comédienne, et tous les Despréaux et les Racine, et paie les
souters. Enfin c'est une vraie diablerie. Il se moque des Mascaron⁵⁸⁷ comme
vous avez vu ; vraiment il lui faudrait votre minime⁵⁸⁸. (t. 1, l. 150, p. 206)**

et dans un état de débauche qui le dégoûte lui-même :

**Il me disait hier au soir que, pendant la semaine sainte, il avait été si
épouvantablement dévergondé, qu'il lui avait pris un dégoût de tout cela qui lui
faisait bondir le cœur. Il n'osait y penser ; il avait envie de vomir. (t. 1, l. 157, p.
226)**

À l'inverse, le *bel air* peut s'appliquer à une attitude extérieure de dévotion, comme pour

⁵⁸⁶ . Ninon de Lençlos, la Champmeslé, Boileau (Despréaux est le nom sous lequel on connaissait au XVII^e siècle Nicolas Boileau, voir note 1 de la p. 191, l. 146, t. 1, p. 1026).

⁵⁸⁷ . Jules Mascaron prêchait le carême à la paroisse de Mme de Sévigné. Prêtre de l'Oratoire, il allait être nommé à l'évêché de Tulle (voir note 1 de la p. 161, l. 136, t. 1, p. 997).

⁵⁸⁸ . Il s'agit d'un méchant prédicateur d'Aix, que Mme de Sévigné a ridiculisé dans sa précédente lettre (voir note 7 de la p. 206, l. 150, t. 1, p. 1043, et t. 1, l. 149, p. 202).

Mme de Thianges qui *ne met plus de rouge et cache sa gorge* (4). On notera que, dans ces deux citations, l'expression est précédée de la préposition *dans*, qui peut rappeler le trait « lieu » de la signification « air-climat ».

Cette expression s'emploie encore à propos d'usages mondains, qui touchent à la façon de faire différentes choses : voyager, se coiffer, s'habiller, et même envoyer du courrier ! En 7, Mme de Saint-Pouanges, dame de haute qualité, va à Fontainebleau où la cour et les plaisirs se sont déplacés depuis le 13 mai :

Mon fils dit qu'on se divertit fort à Fontainebleau ; les comédies de Corneille charment toute la cour. (t. 2, l. 769, p. 955)

Pour n'en point douter, citons encore la *Gazette* du 18 mai :

Il y aura souvent des chasses et des bals, et les comédiens de l'hôtel de Bourgogne représenteront deux fois la semaine les tragédies du sieur Corneille l'aîné, et celles du sieur Racine⁵⁸⁹ .

Le voyage fait déjà partie des manières élégantes, si l'on prend soin d'arriver à minuit grâce à de nombreux relais (mais la pauvre petite dame n'arrivera jamais, par suite d'un terrible accident de carrosse). En 9 et 10, on découvre qu'il est une heure mondaine pour envoyer le courrier, tard en soirée. En 1, il s'agit d'une coiffure⁵⁹⁰ que viennent de mettre en vogue certaines dames de la cour⁵⁹¹ . C'est donc *le bel air* que de l'imiter, et Mme de Sévigné, après s'en être moquée, la conseille à plusieurs reprises à sa fille, tout en évoquant ses effets néfastes sur la santé⁵⁹² .

La signification de cette expression se rapproche ici de celle du mot *mode*, souvent employé dans les contextes concernés :

[...] toutes ces femmes de Saint-Germain, et cette La Mothe, se font testonner par la Martin⁵⁹³ . ***Cela est au point que le Roi et les dames < sensées > en pâment de rire [...]. Elles se divertissent à voir outrer cette mode jusqu'à la folie. (t. 1, l. 146, p. 190) Je ne sais si nous vous avons bien représenté cette mode ; je ferai coiffer une poupée pour vous envoyer. (t. 1, l. 148, p. 195) Cette mode durera peu ; elle est mortelle pour les dents. (t. 1, l. 148, p. 196) Mme de Brissac et Mme de Saint-Géran, qui n'ont pas encore voulu faire couper leurs cheveux, me paraissent mal, tant la mode m'a corrompue. Quand on est coiffée de cette manière, on est fort bien. (t. 1, l. 162, p. 248)***

Il en est de même en 8 et en 6. Charles est à l'affût de ce que les hommes doivent porter

⁵⁸⁹ . Voir note 6 de la p. 955, p. 1535.

⁵⁹⁰ . Que j'ai déjà eu l'occasion d'évoquer, dans l'étude d'*air-élément* (citation 6 de la signification « air extérieur ») en raison du risque qu'elle représentait pour les dents de Mme de Grignan.

⁵⁹¹ . T. 1, l. 146, p. 190.

⁵⁹² . T. 1, l. 148, p. 194-195, p. 196 ; l. 162, p. 248. Voir aussi la lettre de Mme de La Troche, incluse dans la l. 148 de Mme de Sévigné (p. 195-196).

⁵⁹³ . « *Fameuse coiffeuse de ce temps-là* », selon l'édition de Rouen de 1726 (voir note 3 de la p. 190, p. 1025). *Testonner : coiffer.*

l'été, tandis que la vieille Mme de La Baroire, sous l'emprise de l'amour, s'habille avec les derniers ornements à la mode. Dans la citation 11, *le bel air* se trouve transporté (de façon plaisante, je suppose) à l'armée, où Louis-Provence s'occupe à *porter des fascines au petit pas*. Les citations 3 et 5 font une utilisation plus personnelle de l'expression. En 3, il est question d'une connaissance de voisinage, qui revient très souvent dans les lettres de Mme de Sévigné, la jeune Mlle du Plessis. Il semble exister entre les deux femmes une relation d'attraction-répulsion, que résume assez bien ce passage :

J'y trouvai d'abord Mlle du Plessis plus affreuse, plus folle et plus impertinente⁵⁹⁴ que jamais. Son goût pour moi me déshonore. Je jure sur ce fer⁵⁹⁵ de n'y contribuer d'aucune douceur, d'aucune amitié, d'aucune approbation. Je lui dis des rudesses abominables, mais j'ai le malheur qu'elle tourne tout en raillerie [...] Elle est donc toujours autour de moi, mais elle fait la grosse besogne ; je ne m'en incommode point. La voilà qui me coupe des serviettes. (t. 2, l. 431, p. 111)

On comprend que Mme de Sévigné, importunée par cette compagnie, cherche à s'en défaire diplomatiquement, en persuadant sa jeune amie qu'il est de la dernière distinction qu'elles ne soient pas toujours ensemble, et que chacune puisse vaquer librement à ses occupations. La référence au *bel air de la cour* lui permet d'impressionner facilement cette Bretonne, dont elle a plus d'une fois raillé la sottise. On notera que la construction est quelque peu redondante, si l'on admet que l'expression *le bel air* renvoie de toute façon aux usages de la cour, mais elle prend son sens dans une société de province, particulièrement sensible à cette évocation.

En 5, nous retrouvons cette expression sur les grands chemins de campagne, bordés d'arbres qui portent des pendus, par suite de la répression des émeutes paysannes. Mme de Sévigné s'étonne, car l'usage voudrait plutôt qu'on fasse subir à ces vilains le supplice de la roue. La transposition, à travers un syntagme nominal construit sur le modèle du précédent (*le bel air des grands chemins*), des manières raffinées de la cour aux pratiques répressives qui sévissent dans les campagnes, se veut plaisante.

On voit, par ce corpus, que l'expression *le bel air* se caractérise par une certaine hétérogénéité d'emplois. Elle s'applique à des conduites morales, comme à des comportements plus ou moins liés à la mode. Elle peut aller d'un extrême à l'autre, d'une vie mondaine liée à la débauche aux manifestations les plus sévères de la dévotion. Elle peut donner lieu à des utilisations et des détournements (plus ou moins) plaisants. Cette diversité témoigne sans doute de la pluralité, voire de la division, ainsi que du caractère variable des mœurs et usages des courtisans. Elle montre aussi l'ouverture et la disponibilité de cette expression, qui peut servir à de multiples occasions, couvre des attitudes diverses, et parfois contradictoires, et n'exclut pas une certaine distance ironique.

Je traiterai à part de l'occurrence suivante :

12. Pour moi, j'allais tout droit à des lettres d'État¹, et à vous faire venir cet hiver avec M. de Grignan et sa chevalerie pour achever votre ouvrage et avoir le plaisir

⁵⁹⁴ . Il faut entendre par là qu'elle dit des sottises (t. 1, l. 186, p. 305).

⁵⁹⁵ . Extrait d'un vers de *Thésée* de Quinault, V, IV (voir note 1 de la p. 111, p. 1140).

de les voir battus encore dans le même tripot². Mais votre voisin³, trop aimable et trop bon, soutenu de votre bien-aimé Rochon⁴, ne veulent pas leur laisser mettre le pied à terre⁵ et traitent cela du bel air. (t. 3, l. 1079, p. 528) La lettre est du 4 mars 1689. Mme de Sévigné évoque l'affaire de succession qui opposait les Grignan au seigneur d'Aiguebonne. Les Grignan avaient gagné leur procès à l'unanimité en août 1688 (t. 3, l. 996, p. 346), mais Guichard d'Aiguebonne introduisit de nouvelles procédures (pour le détail de cette affaire voir note 1 de la p. 108, l. 863, t. 3, p. 1205-1206). Plus précisément, Mme de Sévigné vient d'apprendre du chevalier de Grignan – qui tient l'information de l'avocat général Lamoignon – que d'Aiguebonne avait l'intention d'intenter une requête civile, c'est-à-dire une procédure d'appel (voir t. 3, l. 1077, p. 523, note 5 de la p. 523, p. 1406-1407, et t. 3, l. 1081, p. 533, note 5 de la p. 533). Cette information est confidentielle, et n'a pas encore été signifiée dans les formes (voir note 3 de la p. 528, p. 1408). 1. Lettres par lesquelles un procès est différé en raison de l'absence d'une des parties, justifiée par l'intérêt public, par exemple le service du Roi (note 4 de la p. 528, p. 1408). 2. Battre un homme dans son tripot : le vaincre dans son fort. Fort : Terme de chasse. Le plus épais du bois et des buissons, où les bêtes sauvages se retirent [...] 3. Lamoignon (note 5 de la p. 528, p. 1408). Il était voisin et familier de Mme de Sévigné depuis 1684 (voir note 2 de la p. 144, l. 889, t. 3, p. 1225). 4. Homme d'affaires des Chaulnes que ceux-ci prêtaient aux Grignan pour les aider dans le procès d'Aiguebonne (voir note 1 de la p. 489, l. 1062, t. 3, p. 1391). 5. Mettre le pied à terre : prendre un temps d'arrêt, de repos.

On retrouve le syntagme nominal prépositionnel en fonction de complément de manière d'un verbe (*traitent*). Mais l'expression *le bel air* ne recouvre pas une manière de faire particulière, qui serait élégante ou à la mode. L'emploi est ici antiphrastique, et l'expression devient synonyme de *de la bonne manière, de la belle manière*, que Littré définit ainsi (à l'article *manière*) :

Ironiquement. De la bonne manière, de la belle manière : sans ménagement, d'une rude façon. Il a été étrillé de la belle manière. On le recevra, s'il se présente, de la bonne manière.

Alors que Mme de Sévigné songeait à des manœuvres dilatoires (*j'allais tout droit à des lettres d'État*) menant jusqu'à l'hiver, les alliés des Grignan entendent mener rondement l'affaire (*ne veulent pas leur laisser mettre le pied à terre*), et traiter l'ennemi sans ménagement. On retrouve le même zèle chez le chevalier de Grignan, et une métaphore pédestre similaire dans ce passage :

< Le Chevalier voudrait bien pousser⁵⁹⁶ la requête civile, qui ne toucherait pas du pied à terre, mais je ne sais s'il en aurait le temps ; il ne faudrait pas la laisser à moitié. (t. 3, l. 1086, p. 547).

On rencontre une occurrence du syntagme (ou de l'expression) *le bon air*, employée comme synonyme de *le bel air* :

13. C'est une belle chose, ce me semble, que d'avoir fait brûler les toursblonds¹ et retailer les mouchoirs². Pour les jupes courtes, vous aurez quelque peine à les

⁵⁹⁶ . Pousser : poursuivre avec activité.

rallonger. Cette mode vient jusqu'à nous ; nos demoiselles de Vitré, dont l'une s'appelle, de bonne foi, Mlle de Croque-Oison, et l'autre Mlle de Kerborgne, les portent au-dessus de la cheville du pied. Ces noms me réjouissent ; j'appelle la Plessis Mlle de Kerlouche. Pour vous qui êtes une reine, vous donnerez assurément le bon air à votre Provence ; pour moi, je ne puis rien faire que de m'en réjouir ici. (t. 1, l. 175, p. 275) Mme de Sévigné écrit des Rochers. 1. Tour : différentes parties de l'habillement, de la parure, montées en rond. La blonde est une dentelle de soie : peut-être l'adjectif est-il utilisé en ce sens (voir note 1 de la p. 275, p. 1107). 2. Les mouchoirs étaient une pièce de l'habillement, une sorte de fichu qui couvrait le cou et la gorge (voir note 1 de la p. 275, p. 1107).

Mme de Sévigné se félicite que sa fille puisse apporter le bon air aux Provençaux, c'est-à-dire leur donner le ton, les manières élégantes, en l'occurrence en matière d'habillement, puisqu'elle vient de décrire la mode, des jupes courtes (au-dessus de la cheville du pied !) en particulier, qui se répand jusqu'en Bretagne. La construction est une variante de la structure avec avoir :

vous donnerez assurément le bon air à votre Provence (13)

qu'on peut paraphraser par « vous ferez en sorte que votre Provence ait le bon air ».

Seule l'expression *le bel air* est sujette à dérivation métonymique. On passe de la manière d'être au groupe social dont elle provient, et l'expression *le bel air* en vient à désigner la bonne société, la classe aristocratique :

14. Le chocolat n'est plus avec moi comme il était ; la mode m'a entraînée, comme elle fait toujours. Tous ceux qui m'en disaient du bien m'en disent du mal. On le maudit ; on l'accuse de tous les maux qu'on a. Il est la source des vapeurs et des palpitations ; il vous flatte pour un temps, et puis vous allume tout d'un coup une fièvre continue, qui vous conduit à la mort. Enfin, mon enfant, le Grand Maître¹, qui en vivait, est son ennemi déclaré ; vous pouvez penser si je puis être d'un autre sentiment. Au nom de Dieu, ne vous engagez point à le soutenir ; songez que ce n'est plus la mode du bel air. Tous les gens grands et moins grands en disent autant de mal qu'ils disent de bien de vous ; les compliments qu'on vous fait sont infinis. (t. 1, l. 156, p. 220) La lettre est du 15 avril 1671. 1. Il s'agit du grand-maître de l'artillerie, Henri de Daillon, comte, puis en 1675, duc du Lude (voir note 2 de la p. 205, l. 150, t. 1, p. 1041-1042). 15. Il [Corneille] nous lut l'autre jour une comédie chez M. de La Rochefoucauld, qui fait souvenir de la Reine mère¹. Cependant je voudrais, ma bonne, que vous fussiez venue avec moi après dîner, vous ne vous seriez point ennuyée. Vous auriez peut-être pleuré une petite larme², puisque j'en ai pleuré plus de vingt ; < vous auriez admiré votre belle-sœur² ; > vous auriez vu les Anges³ devant vous, et la Bourdeaux⁴, qui était habillée en petite mignonne. Monsieur le Duc était derrière, Pomenars³ au-dessus, avec les laquais, son manteau dans son nez, parce que le comte de Créance le veut faire pendre, quelque résistance qu'il y fasse ; tout le bel air était sur le théâtre⁶. M. le marquis de Villeroy⁷ avait un habit de bal ; le comte de Guiche ceinturé comme son esprit⁸ ; tout le reste en bandits. J'ai vu deux fois ce comte chez M. de La Rochefoucauld ; il me parut < avoir > bien de l'esprit, et il était moins surnaturel⁹ qu'à l'ordinaire. (t. 1, l. 235, p. 417-418) La lettre est du 15 janvier 1672. 1. Il s'agit d'une allusion à la Pulchérie de Corneille, qui sera représentée en 1672 (voir note 5 de la p. 417, p. 1217). 2. Il s'agit de la

Champmeslé, ainsi appelée à cause de sa liaison avec le fils de Mme de Sévigné (voir note 3 de la p. 417, p. 1217). 3. LesANGES est le surnom donné à Mlle de Grancey et Mme de Marey. Mlle de Grancey, appelée « le petit ange du Palais-Royal » dans le chansonnier Maurepas (voir note 3 de la p. 300, l. 183, t. 1, p. 1127), était la fille cadette du maréchal de Grancey. Remarquable par sa beauté et fort galante, elle était en principe la maîtresse de Monsieur, frère du Roi (voir note 1 de la p. 138, l. 119, t. 1, p. 969). Mme de Marey était la sœur aînée de Mlle de Grancey, veuve du comte de Marey qu'elle avait épousé en 1665. Elle fut gouvernante des enfants de Monsieur en survivance de sa mère (voir note 5 de la p. 472, l. 259, t. 1, p. 1258). 4. Madeleine de Bourdeaux, fille d'un receveur général des finances à Tours, avait épousé un homme de son nom, Antoine de Bourdeaux. Selon Saint-Simon, « pour une bourgeoise, elle était extrêmement du monde et amie intime de beaucoup d'hommes et de femmes distingués ». Mme de Sévigné semble lui reprocher un habillement qui ne convient plus à son âge, trente-trois ans en 1672 (note 1 de la p. 418, p. 1218). 5. Le marquis de Pontmenard, dit Pomenars, était un gentilhomme breton. Il avait enlevé la fille du comte de Créance, qui le poursuivait en justice pour rapt (bien que cette personne l'ait abandonné depuis peu !) (voir note 5 de la p. 266, l. 171, t. 1, p. 1097-1098). 6. Au XVII^e siècle, il y avait des spectateurs des deux côtés de la scène, occupés par les gens à la mode (voir note 2 de la p. 418, p. 1218). 7. Le marquis de Villeroy était le fils du duc de Villeroy, maréchal de France, qui avait été gouverneur de Louis XIV (voir note 2 de la p. 432, l. 243, t. 1, p. 1228-1229). 8. Le comte de Guiche était le fils d'Antoine de Gramont, fils d'un bâtard d'Henri IV. Celui-ci avait épousé une parente de Richelieu, qui le nomma maréchal ; on le fit duc en 1663 (voir note 2 de la p. 67, l. 64, t. 1, p. 903). Bussy s'était moqué de l'esprit compliqué de Guiche et de son style contourné (voir note 4 de la p. 418, p. 1218)⁵⁹⁷. 9. Surnaturel : qui n'a pas de naturel, de simplicité. 16. La foule des chevaliers qui vinrent hier voir M. de Grignan ; des < noms > connus, des Saint-Hérem¹ ; des aventuriers, des épées, des chapeaux du bel air, des gens faits à peindre, une idée de guerre, de roman, d'embarquement, d'aventures, de chaînes, de fers, d'esclaves, de servitude, de captivité : moi, qui aime les romans, tout cela me ravit et j'en suis transportée. (t. 1, l. 306, p. 572) La lettre est du 25 janvier 1673. Mme de Sévigné est à Marseille avec son gendre. 1. Des hommes ressemblant à Saint-Hérem (note 7 de la p. 572, p. 1326). Le marquis de Saint-Hérem fut grand louvetier de France jusqu'en 1666, puis gouverneur de Fontainebleau et capitaine des chasses (voir note 1 de la p. 186, l. 145, t. 1, p. 1020). 17. J'ai eu quelques visites du bel air, et mes cousines de Bussy, qui sont fort parées des belles étoffes qu'elles ont achetées à Semur. (t. 1, l. 339, p. 613) 18. J'ai vu après dîner des hommes du bel air, qui m'ont fort priée de faire leurs compliments à M. de Grignan, et à la femme à Grignan ; c'est le Grand Maître et le Charmant¹. Il y avait encore Brancas², l'archevêque de Reims, Charost³, La Trousse⁴ ; tout cela vous envoie des millions de compliments. (t. 1, l. 357, p. 651-652) 1. C'était le surnom du marquis de Villeroy. 2. Charles, comte de Brancas, avait été très lié avec le surintendant Fouquet. Sa fille avait épousé le prince d'Harcourt, cousin germain de M. de Grignan, dont il avait négocié le

⁵⁹⁷ . Littré accorde au participe passé ceinturé un article, dans lequel (en dehors d'un emploi comme terme d'histoire naturelle) il n'y a aucune définition de ce mot, et seulement la citation de Mme de Sévigné !

mariage avec la fille de Mme de Sévigné (voir note 3 de la p. 113, l. 95, t. 1, p. 951). 3. Le marquis de Charost était le petit-neveu de Sully et le gendre de Fouquet (voir note 7 de la p. 78, l. 70, t. 1, p. 917). 4. Le marquis de La Trousse était le fils d'Henriette de Coulanges, tante de Mme de Sévigné (voir note 7 de la p. 37, l. 39, t. 1, p. 870). 19. J'arrivai hier à midi, et je trouvai en arrivant qu'il fallait repartir incessamment pour aller à Charleroi ; que dites-vous de cet agrément ? On peste, on enrage, et cependant on part. Tous les courtisans du bel air sont au désespoir. Ils avaient fait les plus beaux projets du monde pour passer agréablement leur hiver, après vingt mois d'absence : tout est renversé. (t. 1, l. 357, p. 652) Ce passage, qui appartient à la même lettre que précédemment, est de Charles de Sévigné. 20. Ce matin, il est entré un paysan avec des sacs de tous côtés. Il en avait sous ses bras, dans ses poches, dans ses chausses, car en ce pays-ci c'est la première chose qu'ils font que de les délier¹. Ceux qui ne le font pas sont habillés, ma bonne, d'une étrange façon ; la mode de boutonner son justaucorps par en bas n'y est point encore établie. L'économie est grande sur l'étoffe des chausses, de sorte que depuis le bel air de Vitré jusqu'à mon homme, tout est dans la dernière négligence. (t. 2, l. 773, p. 975) Mme de Sévigné écrit des Rochers, ce 15 juin 1680. 1. Les chausses sont normalement attachées au pourpoint par des aiguillettes ; on les voit tirer sur les chausses si celles-ci sont trop courtes (note 5 de la p. 975, p. 1545)

Divers indices contextuels conduisent à interpréter métonymiquement l'expression *le bel air*. Dans les exemples suivants, cette expression se trouve associée à des comportements qui impliquent un support humain :

tout le bel air était sur le théâtre (15) depuis le bel air de Vitré jusqu'à mon homme, tout est dans la dernière négligence (20) quelques visites du bel air (17) la mode du bel air (14)

qu'il s'agisse d'occuper une place sur une scène de théâtre (15), de porter une tenue négligée (20), de faire des visites (17) ou de régenter certaines pratiques (1). De surcroît, en 14, Mme de Sévigné enchaîne sur *tous les gens grands et moins grands*, et en 20, la locution prépositionnelle *depuis... jusqu'à* permet de mettre sur le même plan *le bel air* et le paysan qu'on vient de décrire.

Les citations 18 et 19 présentent une construction similaire :

des hommes du bel air (18) Tous les courtisans du bel air [...] (19)

dans laquelle le complément déterminatif *du bel air* exprime l'appartenance sociale des personnes dont il est question. On peut rattacher à ce type de construction le syntagme nominal de l'exemple 16 :

des chapeaux du bel air (16)

qui, dans l'énumération où il prend place :

des noms connus, des Saint-Hérem ; des aventuriers, des épées, des chapeaux du bel air, des gens faits à peindre (16)

semble plutôt renvoyer à des personnes, par interprétation métonymique des *chapeaux* (il en est de même des *épées*). On comprend donc « des personnes à chapeaux de la bonne société »⁵⁹⁸.

Certains contextes donnent le détail des gens de qualité auquel s'applique

l'expression. La description pittoresque de 15, avec l'emploi des surnoms, le ridicule des attifements ou des manières d'être, les rencontres ennemies, laisse à penser que la dérision n'est pas loin... Elle l'est encore plus lorsque *le bel air* se déplace en terre bretonne, jusqu'à Vitré, où le sens de l'économie amenuise drastiquement l'étoffe des habits (20). On retiendra que cette fine fleur de la société est polie (*compliments* en 18), faite pour le plaisir (*passer agréablement leur hiver* en 19), soucieuse de la tenue vestimentaire (comme le montre la citation 15, et comme l'implique la critique de Mme de Sévigné en 20), et même souverain juge en ce qui concerne l'utilisation médicale de certains produits, en l'occurrence, le chocolat dont il avait été question dans la partie précédente (14). *Le bel air* ne se confond pas en fait avec l'ensemble des courtisans, comme le laisse entendre la citation 19⁵⁹⁹. L'expression est sélective : *le bel air*, ce sont sans doute les gens de qualité, mais ce sont surtout ceux qui sont en vue, qui donnent le ton.

Si le *bel air*, en tant que manière d'être collective, reste empreint de distinction, il est d'autres airs que l'excès de formalités rend pesants :

21. Je suis persuadée que vous vous aiderez fort bien de Mme de Simiane¹. Il faut ôter l'air et le ton de compagnie² le plus tôt que l'on peut, et les³ faire entrer dans nos plaisirs et dans nos fantaisies ; sans cela il faut mourir, et c'est mourir d'une vilaine épée⁴. (t. 1, l. 178, p. 286) La lettre est du 1^{er} juillet 1671. Mme de Grignan a quitté Paris pour la Provence le 4 février 1671. 1. Les Simiane habitaient Valréas, près de Grignan. Louis, leur fils aîné, épousera Pauline de Grignan en 1695 (voir note 1 de la p. 282, l. 177, t. 1, p. 1112-1113). 2. De compagnie : de cérémonie (*Dictionnaire du français classique*, 1992 ; c'est la présente citation de Mme de Sévigné qui illustre cette acception). Il est compagnie : c'est une personne qu'on ne voit que rarement et en cérémonie (Littré)⁶⁰⁰. 3. Les désigne ceux qui forment l'entourage de Mme de Grignan (voir note 3 de la p. 286, p. 1116). 4. Mourir d'une belle épée, d'une vilaine épée : éprouver un revers, quelque accident par une belle, par une vilaine cause, succomber sous un adversaire considérable ou sans considération.

Mme de Grignan qui, en sa qualité de femme de lieutenant général, a été reçue en Provence avec tous les honneurs⁶⁰¹, décrit à sa mère les manières cérémonieuses, les politesses interminables de cette province. Voici le témoignage que nous en donne Mme de Sévigné :

La description des cérémonies⁶⁰² est une pièce achevée. Mais savez-vous bien qu'elle m'échauffe le sang, et que j'admire que vous y puissiez résister ? Vous croyez que

⁵⁹⁸ . On peut envisager une autre lecture, dans laquelle on comprendrait, dans un premier temps, que les chapeaux appartiennent à la bonne société ou sont à la mode, avant la réinterprétation métonymique.

⁵⁹⁹ . Je relève dans Littré cette citation de Saint-Simon : *Les dames, les jeunes gens, tout le bel air de la cour était pour M. de Luxembourg* (XVII, 201).

⁶⁰⁰ . Littré fait précéder cette définition de la mention : *On disait autrefois, mais on ne dit plus.*

⁶⁰¹ . Voir note 3 de la p. 173, l. 140, t. 1, p. 1009.

je serais admirable en Provence, et que je ferais des merveilles sur ma petite bonté. Point du tout, je serais brutale ; la déraison me pique, et le manque de bonne foi m'offense. Je leur dirais : « Madame, voyons donc à quoi nous en sommes. Faut-il vous reconduire ? ne m'en empêchez donc point, et ne perdons pas notre temps et notre poumon. Si vous ne le voulez point, trouvez bon que je n'en fasse point les façons. » [...] Je ne m'étonne pas si cette sorte de manège⁶⁰³ vous impatiente ; j'y ferais moins bien que vous. (t. 1, l. 152, p. 210)

Selon R. Duchêne⁶⁰⁴ :

Mlle de Scudéry a raconté dans ses lettres les cérémonies des dames de Marseille, qui ont « toute la civilité et toute la courtoisie possible ». Elle avait dû rester sans sortir pendant quatre jours pour recevoir leurs visites. « Le plus fâcheux, conclut-elle, est qu'il les faut conduire jusqu'au milieu de la rue, et qu'à chaque porte, il faut une heure de compliments. »

Mme de Sévigné met donc en garde sa fille, arrivée à Grignan en juin seulement⁶⁰⁵, contre ce qui pourrait être aussi l'usage de son entourage. Elle revient sur ce même thème le 8 juillet :

J'espère que vous ne vous contraignez point pour ceux qui vous voient souvent ; il faut les tourner à sa fantaisie, sans cela on mourrait. J'ai fait comprendre à la petite Mlle du Plessis que le bel air de la cour, c'est la liberté [...] (t. 1, l. 180, p. 291)

Elle compte sur Mme de Simiane, voisine des Grignan et nièce du Surintendant Foucquet⁶⁰⁶ :

Je vous trouve fort heureuse d'avoir Mme de Simiane. Vous avez un fonds de connaissance qui vous doit ôter toute sorte de contrainte ; c'est beaucoup. Cela vous fera une compagnie agréable. Puisqu'elle se souvient de moi, faites-lui bien mes compliments, je vous en conjure, et à notre cher Coadjuteur. (t. 1, l. 177, p. 281-282)

L'*air de compagnie* représente donc l'ensemble des manières cérémonieuses, qui constituent une contrainte insupportable (on peut en *mourir* !), et qu'il convient de remplacer par une familiarité agréable, conforme à sa fantaisie (c'est-à-dire son « goût particulier », Littré). C'est d'ailleurs dans ce contexte que Mme de Sévigné donne en exemple à sa fille les habitudes de liberté (*le bel air* !) que, dans sa province à elle, elle a imposées à Mlle du Plessis.

On notera enfin que la coordination, mettant la caractérisation en facteur commun

⁶⁰² . Cérémonie : ensemble des formalités de civilité, de déférence entre particuliers, par opposition aux manières, aux habitudes intimes et familières.

⁶⁰³ . Manège : manière de se comporter, de se prendre aux choses.

⁶⁰⁴ . Voir note 3 de la p. 210, l. 152, t. 1, p. 1047.

⁶⁰⁵ . Voir t. 1, l. 177, p. 279.

⁶⁰⁶ . Voir note 1 de la p. 282, l. 177, t. 1, p. 1113.

l'air et le ton de compagnie), donne les deux lexèmes *air* et *ton* comme synonymes. Littré donne de *ton*, et des expressions *le bon ton*, *le haut ton*, *le grand ton*, une définition très proche d'*air* et du *bel air* :

Ton : les manières en général. Le bon ton : le langage, les manières du monde poli, des gens bien élevés. Le haut ton, le grand ton : les manières du plus grand monde.

Le corpus d'exemples ne contient toutefois qu'une seule citation du XVII^e siècle, de La Rochefoucauld :

Il n'y a point de règle générale pour les tons et pour les manières, et il n'y a point de bonnes copies, La Rochefoucauld, Réfl. div.

Une consultation rapide de la correspondance de Mme de Sévigné a donné d'ailleurs des résultats proportionnellement similaires. Je n'ai pas relevé nombre d'occurrences caractéristiques de la signification « manières d'être collectives ». En voici une, toutefois, présente dans une lettre écrite à peine huit jours avant :

Quand j'irai en Provence, je vous tenterai de revenir avec moi et chez moi. Vous serez lasse d'être honorée ; vous reprendrez d'autres sortes d'honneurs et de louanges et d'admiration. Vous n'y perdrez rien, il ne faudra seulement que changer de ton. (t. 1, l. 175, p. 275)

Que ce soit avec *le bel air* ou avec cet *air de compagnie*, le mot *air* dénote les manières qui sont celles d'une société, de la cour ou d'une province. Ce type d'emploi est moins apparenté que le précédent aux structures caractéristiques d'*air-élément*, et sans doute est-il moins marqué par la métaphore de départ. On peut toutefois établir un parallèle avec les syntagmes à valeur générique (*l'air subtil*), que nous avons rencontrés dans le corpus d'« air-climat ». Au plan sémantique, on peut également conserver la définition qui résultait de la transposition métaphorique d'« air-climat » à « air-manière d'être » – même si *le bel air* s'applique parfois à certains types de comportements plus tributaires du temps, de la mode. Les traits « immatériel », et « massif, continu » restent présents, puisqu'on conserve la représentation abstraite et globale des manières d'une collectivité. Ce trait pourrait bien se retrouver également dans le mot *ton*, si l'on part de la signification première :

Certain degré d'élévation ou d'abaissement de la voix.

qui implique, conformément à l'étymologie, une « tension » de la voix.

On remarquera enfin que, lorsque l'expression *le bel air* est mise en relation avec une personne, on trouve la construction *être dans*, comme dans les exemples 2 et 4 du corpus relatif à l'expression *le bel air* :

votre frère est dans le bel air (2) Elle est [...] dans le bel air de la dévotion [...] (4)

ainsi que dans 8 :

le mettre du bel air (8)

qu'on peut paraphraser par « faire entrer dans » – ce qui rappelle le trait « locatif » d'« air-élément ».

III – MANIÈRE D'ÊTRE DE LA PERSONNE

1 – Manière de vivre

De la collectivité, on passe doucement à l'individu, en plusieurs étapes. Dans un premier temps, la personne va s'approprier une manière d'être collective, et on pourra parler de la manière d'être générale, de la manière de vivre au sens large, du « savoir vivre » de cette personne ⁶⁰⁷ :

1. Mon fils s'en va à la fin du mois¹ ; il n'y a pas moyen de s'en dispenser. Le Roi a parlé encore comme étant persuadé que Sévigné a pris le mauvais air des officiers subalternes de cette compagnie. (t. 2, l. 586, p. 482) La lettre est du 3 juillet 1677. Le 18 avril 1670, Charles de Sévigné avait acquis de François Caumont de Lauzun, frère du favori disgracié, moyennant 75 000 livres, la charge de guidon des gendarmes-Dauphin, compagnie créée en 1666 (voir note 1 de la p. 286, l. 178, t. 1, p. 1116). C'était une charge subalterne, sans avenir (voir note 3 de la p. 132, l. 438, t. 2, p. 1151). Après avoir espéré monter en grade gratuitement, puis vendre son guidon à Viriville, Charles acquit, le 19 février 1677, l'enseigne de Lauzun, en lui rendant le guidon et en lui payant 11 000 livres, puis le 11 juin 1677, la sous-lieutenance de La Fare en lui donnant l'enseigne plus 36 000 livres. Ainsi avançait-on quand on n'était pas assez en faveur auprès de Louvois pour bénéficier de charges gratuites (voir note 8 de la p. 147, l. 444, t. 2, p. 1158-1159).

1. À l'armée⁶⁰⁸. 2. Je suis fort accablée de celles [nouvelles] de Paris ; surtout la répétition du mariage de Monsieur¹ me fait sécher sur le pied². Je suis en butte à tout le monde, et tel qui ne m'a jamais écrit s'en avise, pour mon malheur, afin de me l'apprendre. Je viens d'écrire à l'abbé de Pontcarré que je le conjure de ne m'en plus rompre la tête, et de la Palatine³ qui va quérir la princesse, et du maréchal du Plessis qui va l'épouser à Metz⁴, et de Monsieur qui va consommer à Châlons, et du Roi qui les va voir à Villers-Cotterets ; qu'en un mot, je n'en veux plus entendre parler qu'il n'aient couché et recouché ensemble ; que je voudrais être à Paris pour n'entendre plus de nouvelles ; qu'encore, si je me pouvais venger sur les Bretons de la cruauté de mes amis, je prendrais patience, mais qu'ils sont six mois à raisonner sans ennui sur une nouvelle de la cour, et à la regarder de tous les côtés ; que pour moi, il me reste encore quelque petit air du monde, qui fait que je me lasse aisément de tous ces dits et redits. En effet, je me détourne des lettres où je crois qu'on m'en pourrait parler encore, et je me jette avidement et par préférence sur les lettres d'affaire. (t. 1, l. 211, p. 367) Mme de Sévigné écrit des Rochers ce 21 octobre 1671. 1. Monsieur, frère du Roi, veuf depuis 1670, allait épouser Élisabeth-Charlotte de Bavière, fille de Charles-Louis Ier, duc de Bavière, palatin du Rhin et prince électeur (voir note 3 de la p. 323, l. 192, t. 1, p. 1148). 2. Sécher sur pied : se consumer d'ennui, de tristesse [...] Littré, qui cite la phrase de Mme de Sévigné, ajoute : Mme de Sévigné a dit : sécher sur le pied. 3. Anne de Gonzague, veuve depuis 1663 du prince Édouard,

⁶⁰⁷ . Je classe les citations, non selon un critère chronologique, mais selon l'ordre que j'adopterai pour l'analyse.

⁶⁰⁸ . Mme de Sévigné évoque à plusieurs reprises ce départ (voir t. 2, l. 588, p. 489 ; l. 589, p. 493 ; l. 594, p. 510 ; l. 595, p. 514 ; l. 596, p. 516-517 (Votre frère, dans la crainte qu'il n'y eût une occasion, veut aller mettre son nez à l'armée [...] C'est une chose si délicate que la réputation de ces messieurs, qu'ils aiment mieux passer le but que de demeurer en chemin), qui aura lieu le 12 août 1677 (t. 2, l. 598, p. 522).

frère cadet de Charles-Louis de Bavière, père de la nouvelle Madame (voir note 3 de la p. 323, l. 192, t. 1, p. 1148). 4. Il était d'usage, pour un mariage princier, que l'époux donne procuration à un haut dignitaire pour épouser en son nom. C'est pourquoi la cérémonie du mariage est à Metz (16 novembre), en un lieu différent de sa consommation (voir note 3 de la p. 367, p. 1180). 3. Vous me mandez qu'au travers de la sainteté de ma fille de Sainte-Marie¹ vous voyez bien qu'elle est ma fille, et moi je vous répons qu'au travers de mon air du monde, Monsieur d'Autun² vous pourrait dire qu'il voit bien par mon détachement que je suis père d'une fille qui a de la vertu. (t. 2, l. 666, p. 642) La lettre est de Bussy-Rabutin. Il écrit d'Autun, le 31 décembre 1678. 1. Diane-Jacqueline, fille aînée de Bussy et de sa première femme, Gabrielle de Toulangeon, était religieuse au couvent de la Visitation de la rue Saint-Antoine (voir note 3 de la p. 254, l. 166, t. 1, p. 1087), l'un des quatre couvents de filles de Sainte-Marie à Paris (voir note 2 de la p. 61, l. 62, t. 1, p. 897). 2. Gabriel de Roquette, évêque d'Autun de 1676 à 1702 (voir note 2 de la p. 489, l. 265, t. 1, p. 1268). 4. Monsieur le Chevalier est plus utile à ce petit garçon¹ qu'on ne peut se l'imaginer. Il lui dit toujours les meilleures choses du monde sur les grosses cordes² de l'honneur et de la réputation, et prend un soin de ses affaires dont vous ne sauriez trop le remercier. Il entre dans tout, il se mêle de tout, et veut que le Marquis ménage³ lui-même son argent, qu'il écrive, qu'il suppute, qu'il ne dépense rien d'inutile ; c'est ainsi qu'il tâche de lui donner son esprit de règle et d'économie, et de lui ôter un air de grand seigneur, de qu'importe ? d'ignorance et d'indifférence, qui conduit fort droit à toutes sortes d'injustices⁴, et enfin à l'hôpital. Voyez s'il y a une obligation pareille à celle d'élever votre fils dans ces principes. Pour moi, j'en suis charmée, et trouve bien plus de noblesse à cette éducation qu'aux autres. (t. 3, l. 1037, p. 423) La lettre est du 10 décembre 1688. 1. Louis-Provence. 2. Rappelons que les grosses cordes signifie métaphoriquement le « principal personnage d'une affaire » (voir note 9 de la p. 415, l. 234, t. 1, p. 1215). On doit y voir une allusion à la protection de Paul de Beauvilliers, qui, à trente-sept ans, venait d'être nommé à une place importante, celle de président du conseil des finances (voir note 2 de la p. 244, l. 930, t. 3, p. 1268). Mme de Sévigné a évoqué par deux fois cette relation : « M. de Beauvilliers en [Louis-Provence] fait son enfant » (t. 3, l. 1011, p. 368) ; « M. de Beauvilliers, dont il était le fils » (t. 3, l. 1034, p. 417). 3. Ménager : employer, dépenser avec économie, comme on fait dans un ménage bien conduit. 4. Il faut entendre « injustices du sort ».

En 1, le mot *air* est suivi d'un complément déterminatif qui renvoie à un corps social, exprimé à travers un syntagme nominal au pluriel (*des officiers subalternes de cette compagnie*). Le passage d'un collectif singulier (comme *la cour*) à cette expression d'une pluralité d'individus modifie la perception qu'on a du groupe social. Si la cour pouvait encore apparaître métaphoriquement comme un lieu, il n'en est plus de même des *officiers subalternes*, qui constituent un ensemble d'individualités distinctes. Le mot *air*, s'il s'applique au groupe, le fait à travers chacun des individus qui le composent, et amorce ici le processus de particularisation qui va le conduire à s'appliquer à la personne. Le syntagme nominal *le mauvais air des officiers subalternes de cette compagnie* peut être interprété comme la nominalisation de la phrase « les officiers subalternes de cette compagnie ont un mauvais air ».

On retrouve donc ici les deux structures :

quelqu'un a un air l'air de quelqu'un

que nous avons dégagées dans l'étude d'*air*-apparence. La valeur d'origine de la préposition *de*, qui semblait appropriée dans le cas d'un syntagme comme *l'air de la cour*, fait place ici à la valeur d'appartenance. Dans les citations 2 et 3, le mot *air* est suivi d'un complément (*du monde*) :

(il me reste) quelque petit air du monde (2) mon air du monde (3)

qui renvoie à la société, et même à la bonne société. Ces syntagmes nominaux rappellent à première vue *l'air de la cour*, que nous avons placé au début de cette étude. Ils en diffèrent toutefois fondamentalement en ce que le syntagme nominal prépositionnel *du monde* ne joue plus le rôle de complément déterminatif du mot *air*, appelé cataphoriquement par l'articule défini. Le mot *air* se trouve rattaché en amont à la personne support, à travers les deux structures :

l'air de quelqu'un / son air quelqu'un a un air

qu'illustrent respectivement l'occurrence 3, et, avec une variante, l'occurrence 2 qu'on peut paraphraser par « j'ai encore un petit air du monde ». Privé de sa fonction de détermination, le syntagme nominal prépositionnel *du monde* tend vers une valeur de caractérisation, qui le rapproche de l'adjectif *mondain*.

Cette valeur s'affirme pleinement en 4 :

(lui ôter) un air de grand seigneur (4)

où la référence sociale (*grand seigneur*) prend la forme d'un syntagme nominal contenant un nom de personne non actualisé, qui est mis sur le même plan que les caractérisations du type *de* + nom abstrait (*de qu'importe ? d'ignorance et d'indifférence*) qui en précisent le contenu. Là encore, on peut reconnaître une variante de la structure *quelqu'un a un air*, si l'on paraphrase la construction ci-dessus (avec le verbe *ôter*) par « faire que quelqu'un n'ait plus ».

Ces quatre exemples illustrent assez bien le passage de la structure locative, dans laquelle le mot *air* est suivi d'un complément déterminatif exprimant un lieu (la préposition ayant sa valeur d'origine), et qui n'est pas susceptible de transformation :

· l'air de + nom de lieu / milieu social (*l'air de la cour*)

à une structure d'appartenance, dans laquelle le mot *air* est suivi d'un complément déterminatif exprimant une personne, et qui présente, avec certaines variantes, l'alternance fondamentale :

l'air de quelqu'un (mon air du monde) quelqu'un a un air ([j'ai] un air du monde)

D'une structure à l'autre, la référence sociale passe de la fonction de détermination (*l'air de la cour*) à la fonction de caractérisation (*mon air du monde*). L'occurrence 1 (*le mauvais air des officiers subalternes de cette compagnie*) peut être considérée comme une structure de transition, dans la mesure où, d'une part, elle contient un complément déterminatif qui contient la référence sociale (comme la structure locative), et d'autre part, elle se laisse interpréter comme la nominalisation d'une phrase avec *avoir* (c'est-à-dire comme une structure d'appartenance). Dans un second temps, le mot *air* s'applique à la personne (*Sévigé*), et le syntagme nominal *le mauvais air des officiers subalternes de cette compagnie* vient s'enchâsser dans une structure d'appartenance d'accueil, sur le

modèle suivant :

quelqu'un² a l'air de quelqu'un¹

soit : « Sévigné a le mauvais air des officiers subalternes de cette compagnie »

ce qui donne *Sévigné a pris le mauvais air des officiers subalternes de cette compagnie*, si l'on admet que le verbe *prendre* représente une variante d'*avoir*, qu'on peut paraphraser par « faire en sorte d'avoir ».

La perte du trait locatif dans ces structures n'est pas sans conséquence au plan sémantique. Elle affaiblit la métaphore, dans la mesure où la référence sociale ne peut plus être assimilée à un lieu. Cet affaiblissement est d'autant plus sensible que l'on passe de la détermination (*des officiers subalternes de cette compagnie*) à une caractérisation de plus en plus affirmée (*du monde, de grand seigneur*). La représentation de la personne tend alors à prendre le pas sur celle du groupe social. Mais le trait « massif, continu » reste prégnant. Qu'il s'agisse de la collectivité (*avec des officiers subalternes de cette compagnie, du monde*) et / ou de la personne, ce qui est pris en compte, c'est l'ensemble des conduites sociales, ou l'ensemble des manières, le comportement général de la personne. De l'une à l'autre, la visée reste globale, ce qui donne à l'appréhension de la personne un certain degré d'abstraction.

C'est ce qui ressort d'une lecture un peu plus attentive des occurrences. En 1, on comprend que le fils de Mme de Sévigné reproduit les manières, les comportements, qui sont ceux des corps d'armée de rang inférieur auxquels il a appartenu, les *officiers subalternes de cette compagnie*. Dans la citation 2, Mme de Sévigné, qui se trouve aux Rochers, où elle reçoit les nouvelles de la cour, en particulier celle du mariage de Monsieur, oppose les interminables commentaires des Bretons (*ils sont six mois à raisonner sans ennui sur une nouvelle de la cour, et à la regarder de tous les côtés*) à sa propre attitude, faite de distance et de détachement (*je me lasse aisément de tous ces dits et redits, je me détourne, je me jette [...] sur les lettres d'affaire*). Elle impute ce comportement à l'*air du monde* qu'elle a conservé malgré l'éloignement, et qu'elle présente plaisamment comme résiduel (*il me reste quelque petit air du monde*). Le fait de rattacher l'état d'esprit dans lequel elle se trouve à ce reste d'air mondain montre que le mot *air* se place à un certain degré d'abstraction et dénote plutôt l'ensemble des manières, le comportement général d'une personne. En 3, c'est ce cher Bussy-Rabutin qui, toujours prêt à donner des témoignages de sa modestie, fait écho à un passage de la précédente lettre de Mme de Sévigné :

Je vis l'autre jour ma nièce la Sainte-Marie ; au travers de cette sainteté, on voit qu'elle est votre fille. (t. 2, l. 665, p. 640)

Il met en parallèle la *sainteté* de sa fille, qui implique un mode de vie, un ensemble de comportements, avec son *air du monde*, qui doit être entendu, de la même façon, comme l'ensemble des manières distinguées qui le caractérisent. Ces manières qui le rattachent au monde, à la société, s'opposent à son *détachement* (au sens mystique du terme⁶⁰⁹), dont pourrait se porter garant l'évêque d'Autun... En 4, Mme de Sévigné déplore les manières de grand seigneur de son petit-fils, son mode de vie dépensier, qui pourrait le

⁶⁰⁹ . Détachement : Terme mystique. État de l'âme qui, séparée de tout attachement au siècle, n'a plus d'autre aspiration que vers le ciel.

conduire *fort droit à toutes sortes d'injustices, et enfin à l'hôpital*. La coordination des syntagmes *de grand seigneur, de qu'importe ? d'ignorance et d'indifférence*, qui associe la référence sociale à des notations psychologiques montre qu'au-delà de la conduite, c'est même l'état d'esprit, la mentalité du jeune homme qui se trouve mise en cause – ce qui donne au mot *air* un assez fort degré d'abstraction. Cet *air de grand seigneur* est d'ailleurs opposé à *l'esprit de règle et d'économie, aux principes*, que tente de lui inculquer, à la grande satisfaction de Mme de Sévigné (*j'en suis charmée*), le chevalier de Grignan.

On peut noter enfin la présence, dans les exemples 1 et 4, des verbes antonymes *prendre* et *ôter* :

Sévigné a pris le mauvais air des officiers subalternes de cette compagnie (1) lui ôter un air de grand seigneur, de qu'importe ? d'ignorance et d'indifférence (4)

qu'on mettra en filiation avec les syntagmes *prendre l'air de la cour / prendre l'air de ce pays*, précédemment rencontrés. On peut penser qu'ils soulignent de la même façon le trait * » du mot *air*, et la relation d'appropriation par la personne qu'il implique. Cette interprétation est favorisée en 1 par le fait qu'on a à faire à l'air d'un groupe social, qui existe indépendamment de la personne, et qu'elle acquiert au contact de ce groupe. Elle reste latente en 4, où le complément déterminatif fait place à une caractérisation, en relation de consubstantialité avec la personne.

Le passage de la détermination à la caractérisation, observé dans ce corpus, nous amène à prendre en compte les constructions adjectivales. On se rappelle que *l'air de la cour* faisait place, par effacement de la détermination au profit de la caractérisation, à l'expression *(le) bel air*. De même, en ce qui concerne l'air de la personne, la référence sociale peut faire place à l'évaluation adjectivale, qui la contient implicitement. Si le syntagme nominal *le mauvais air des officiers subalternes de cette compagnie* associe les deux types de complémentation, on rencontre très souvent les syntagmes nominaux simples *un bon air, un grand air*, et même *le bel air*.

Voyons d'abord le syntagme nominal *un bon air*⁶¹⁰ :

5. Son fils¹, qui est, comme vous savez, l'espion du Marquis, me dit qu'il faisait fort bien², qu'il avait un bon air, voyait bonne compagnie³, mangeant aux bonnes tables, qu'on l'aimait fort, qu'on prenait quelquefois la liberté de l'appeler le petit matou⁴, d'autres plus polis, à cause de sa jeunesse, le minet. (t. 3, l. 1066, p. 496) La lettre est du 4 février 1689. 1. Le fils du comte de Tréville. 2. Faire bien : se bien conduire. 3. Bonne compagnie : société de gens distingués par leur éducation et leur politesse⁶¹¹. 4. M. de Grignan était appelé le matou (voir note 11 de la p. 105, l. 89, t. 1, p. 944-945). 6. Le Marquis eût été bien heureux si vous lui aviez donné des conseils. Tout a été à la débandade¹. On a jeté l'argent et, comme vous dites, il n'a point eu un bon air cet hiver, et il n'a pas encore présentement cet équipage avec lui, et il perd un cheval dès la première journée. C'est que tout cela est mal conduit, et qu'il n'y a point de tête ; il a bien perdu à la

⁶¹⁰ . Là encore, le corpus est ordonné en fonction de l'analyse qui va suivre.

⁶¹¹ . *Littre illustre cette expression par la phrase suivante Il m'a dit qu'il voyait bonne compagnie, extraite de notre citation.*

vôtre. (t. 3, l. 1212, p. 888) *La lettre est du 4 juin 1690. Elle est adressée à M. du Plessis, qui, rappelons-le, avait été le gouverneur de Louis-Provence. 1. Vivre à la débandade : ne mettre aucune règle, aucune suite dans sa conduite. 7. Ah ! quel bon air nous aurons dans cette Carnavalette¹, au prix de² la Cour-taude³ !* (t. 2, l. 616, p. 563) 1. L'hôtel de Carnavalet. 2. Au prix de : en comparaison de. 3. Il s'agit de la maison de la rue Courteauvilain (voir note 1 de la p. 563, p. 1366). La location de cette maison, dans une rue mal située et très étroite, avait été une solution de fortune devant l'impossibilité de loger correctement les Grignan et leurs gens rue des Trois-Pavillons (voir note 4 de la p. 566, l. 618, § 2, p. 1368). 8. Mme de Coulanges me mande que la nouvelle Mme de La Fayette¹ était magnifiquement sur son lit dans une belle maison² ; la salle parée avec des fleurs de lis d'une belle tapisserie de garde des sceaux ; le lit de la chambre rajusté d'un vieux manteau de l'ordre, et une très belle tapisserie avec les armes ornées des bâtons de maréchal de France et du collier de l'ordre ; beaucoup de miroirs, de chandeliers, de plaques, de glaces et de cristaux, suivant la mode présente ; beaucoup de domestiques, de valets de chambre, de livrées ; de beaux habits à la petite mariée ; enfin un si bon air dans cette maison et dans ces nouvelles familles⁶¹² que notre Mme de La Fayette doit être parfaitement contente d'avoir mis son fils dans une si grande et honorable alliance. (t. 3, l. 1179, p. 790-791) La lettre est du 28 décembre 1689. 1. Il s'agit de Jeanne-Madeleine de Marillac (âgée de dix-neuf ans), fille de René, d'une famille apparentée aux Lamoignon, qui venait d'épouser le fils cadet de Mme de La Fayette, René-Armand de La Fayette (voir note 2 de la p. 695, l. 1147, t. 3, p. 1488). 2. Celle des Marillac (note 4 de la p. 790, p. 1529).

Les deux premières citations peuvent être regroupées. En 5, Mme de Sévigné se félicite du comportement de son petit-fils, âgé de dix-sept ans, de ses bonnes fréquentations (*bonne compagnie, bonnes tables*), de son amabilité (*on l'aimait fort*). En un mot, il a un *bon air*, c'est-à-dire une bonne conduite sociale (*il faisait fort bien*). Un an plus tard (6), on se plaint à M. du Plessis de la conduite de Louis-Provence. Dans ce contexte, c'est, semble-t-il, le mode de vie déréglé (*Tout a été à la débandade*), dépensier (*On a jeté l'argent*), du jeune homme qui est blâmé. On retrouve sans doute un écho de l'*air de grand seigneur* que Mme de Sévigné condamnait avec vigueur un an et demi auparavant. Dans une lettre adressée à sa fille en août 1690, elle revient sur ce thème :

Je crois que vous n'aurez pas manqué de recommander à votre enfant un certain bon esprit de conduite⁶¹³ et d'économie si nécessaire, et dont la privation fait tant de maux. (t. 3, l. 1226, p. 927)

L'équipage dont il est question a déjà fait l'objet d'une diatribe véhémement adressée au chevalier de Grignan, et qui condamne l'esprit de faste de M. de Grignan :

Ne voyez-vous pas bien qu'un homme qui est gâté par les vastes idées des grands Adhémar doit tout jeter par les fenêtres, et ne doit rien trouver de trop grand ? (t. 3, l. 1205, p. 865)

⁶¹² . Je reprendrai cette citation, avec la signification du mot *air* relative aux choses (citation 16, p. 810), et je préciserai alors certains éléments de la description matérielle.

⁶¹³ . Conduite : prudence, adresse, savoir-faire.

et l'excès de la dépense :

Et sur cela que n'avez-vous fait un équipage proportionné à celui des autres, à la misère du temps, au retranchement⁶¹⁴ que l'on ordonne et dont le Roi donne l'exemple ? Pourquoi n'avez-vous pas défendu le superflu, comme le Roi défend la vaisselle d'argent ? [...] Enfin pourquoi souffrez-vous que, quand cet équipage est déjà trop grand, cette pauvre Mme de Grignan donne encore ses deux mulets, et démonte sa litière, dont il me semble qu'on a toujours affaire et qui est si nécessaire en Provence ? [...] Mais je me laisse entraîner au plaisir de grêler sur vous de deux cents lieues loin. (t. 3, l. 1205, p. 866)

On remarquera que la prodigalité des Grignan, si elle fait partie de soucis familiaux et de préoccupations personnelles, est aussi dénoncée au nom de l'autorité royale qui édicte des mesures d'économie.

La citation 7 évoque une situation différente. Mme de Sévigné doit quitter sa maison de la rue Courteauvilain, pour aller habiter l'hôtel de Carnavalet. Elle se félicite de cette installation qui donnera un *bon air*, à elle et aux siens. On retrouve ici la structure de base *avoir un bon air* – déjà présente dans les deux précédentes citations – en tournure exclamative. Le mot *air* ne renvoie pas ici au mode de vie, ou au comportement de la personne. Il s'agit plutôt de la manière de se présenter socialement, de la position, on pourrait dire du *standing*, que confère à cette famille la possession d'une habitation bien disposée et bien située, comme nous le verrons dans la citation étudiée ci-après. Notons que la rue Courteauvilain, où était sise la *Courtaude*, était une rue étroite et mal située⁶¹⁵. La citation 8 relève de la même interprétation. La coordination des lexèmes *maison* et *familles*, auxquels s'applique conjointement le mot *air* – ce qui légitime sans doute la construction locative (*un si bon air dans cette maison et dans ces nouvelles familles*) – incite à voir dans le *bon air* des personnes la bonne présentation, la haute position sociale, que confère la possession de cette riche et belle maison.

Voyons l'emploi synonymique de l'expression *le bel air* :

9. Vous auriez de quoi la¹ loger au moins, car, Dieu merci, nous avons l'hôtel de Carnavalet. C'est une affaire admirable : nous y tiendrons tous, et nous aurons le bel air. Comme on ne peut pas tout avoir, il faut se passer des parquets et des petites cheminées à la mode, mais nous aurons du moins une belle cour, un beau jardin, un beau quartier, et de bonnes petites filles bleues², qui sont fort commodes ; et nous serons ensemble, et vous m'aimez, ma chère enfant. (t. 2, l. 617, p. 564) La lettre est du 7 octobre 1677. 1. Pauline, alors âgée de trois ans. 2. Un couvent d'annonciades célestes, ou filles bleues, de l'ordre de Saint-Augustin, était établi rue Culture-Sainte-Catherine, attenant à l'hôtel Carnavalet (voir note 5 de la p. 564, p. 1367).

Mme de Sévigné se félicite de l'espace intérieur de l'hôtel Carnavalet (*nous y tiendrons tous*), et du *bel air* qu'auront ses habitants. Ce *bel air* dénote là encore le *standing*, la bonne image sociale que donnera cette nouvelle habitation à la famille de Mme de Sévigné. R. Duchêne paraphrase ainsi le syntagme *avoir le bel air* :

⁶¹⁴ . *Retranchement : économie, réduction de dépense. Littré illustre cette signification par la phrase ci-dessus.*

⁶¹⁵ . Note 4 de la p. 566, l. 618, t. 2, p. 1368.

Avoir le bel air : être logé d'une façon qui donne une haute idée de la situation sociale de ses habitants.

et ajoute ce commentaire :

Puisqu'il ne tient pas à l'arrangement intérieur (qu'on remaniera en 1680 pour le mettre à la mode), ce bel air vient de la disposition des lieux et de leur situation⁶¹⁶

À défaut des parquets et des petites cheminées à la mode, ce qui fera bon effet, c'est l'espace extérieur (*une belle cour, un beau jardin*) et l'emplacement (*un beau quartier*), qui fera oublier les mauvaises conditions de la rue Courteauvilain... sans compter le bon voisinage (avec le couvent des filles bleues). *Le bel air* s'applique ici à la personne dans une phrase avec *avoir* (*nous aurons le bel air*), mais on notera la persistance, dans cette construction, de l'article défini qui atteste du figement de cette expression.

On peut rattacher indirectement à ce dernier exemple une occurrence d'interprétation un peu délicate :

10. La maison où l'amour de mon nom vous a fait aller est encore une description rare et qui est au naturel ; vous pouviez ajouter, à la figure¹ de Mme de Bussy, l'air que lui donnaient le toupet et la fontange² de cette modeste personne dont il semblait que les meubles vinssent d'être jetés par les fenêtres ; il faut avoir bien de la force dans l'imagination pour rappeler le souvenir des noms au milieu de tout cela. (t. 3, l. 902, p. 175) Mme de Sévigné est aux Rochers, tandis que sa fille est à Paris. 1. La figure : la forme extérieure, le physique ; Mme de Bussy était très grosse (voir note 1 de la p. 175, p. 1240). 2. Toupet : touffe de cheveux sur le sommet du front. Fontange : nœud de ruban que les femmes portaient sur leur coiffure.

Dans cette lettre, Mme de Sévigné reprend les descriptions que sa fille lui a envoyées de trois visites qu'elle a faites :

Parlons, ma très chère, de la journée des monstres : elle est tout admirable et toute prodigieuse. Nous avons ri aux larmes de vos trois visites ; la première est une véritable peinture, dont je me représente parfaitement l'original. Ne me venez point parler de mes lettres et de mes narrations ; si vous revoyiez et si vous lisiez les vôtres, vous seriez obligée d'avouer que je ne suis pas le meilleur peintre de l'hôtel de Carnavalet. (t. 3, l. 902, p. 175)

C'est dans ce contexte plaisant qu'elle introduit la seconde visite, que sa fille a dû faire à la femme de Bussy (*La maison où l'amour de mon nom vous a fait aller*). Je ne dispose d'aucune information sur la *modeste personne* dont parle Mme de Sévigné. Mais elle semble à tout le moins ridiculisée, avec la coiffure qu'elle porte, et, sans doute, son expression ahurie ou affolée (c'est ainsi que j'interprèterais la relative *dont il semblait que les meubles vinssent d'être jetés par les fenêtres*). C'est cette personne qui donne à la femme de Bussy, dont la *figure* sous-entend le volume, un air dont on peut penser qu'il prête à sourire... Cet air associe donc ces deux personnes pittoresques dans une même vision. Je crois qu'il faut entendre par ce mot la manière dont se présente socialement la grosse Mme de Bussy, affublée de cette compagnie ridicule. De même que l'hôtel de Carnavalet donne un bon standing à ceux qui s'y trouvent, la modeste personne en

⁶¹⁶ . Note 4 de la p. 564, p. 1367.

question donne à celle qu'elle accompagne une présentation ridicule, qui vient s'ajouter à son apparence physique disgracieuse⁶¹⁷.

Notons que les deux expressions *le bel air* et *le bon air* sont coordonnées dans le passage suivant :

11. Je trouve le meilleur air du monde à votre château. Ces deux tables servies en même temps à point nommé¹ me donnent une grande opinion de Flame² ; c'est pour le moins un autre Honoré³. Ces capacités soulagent fort l'esprit de la maîtresse de la maison, mais cette magnificence est bien ruineuse. < Ce n'est pas une chose indifférente pour la dépense que le bel air et le bon air dans une maison comme la vôtre. > Je viens d'en voir la représentation, car c'est où Honoré triomphe que dans l'air du coup de baguette qui fait sortir de terre tout ce qu'il veut. Je sais la beauté et même la nécessité de ces manières, mais j'en vois les conséquences, et vous les voyez aussi. (t. 3, l. 1143, p. 681) 1. À point nommé : à l'instant précis, au moment nécessaire. 2. Claude Flame était le maître d'hôtel de M. de Grignan (voir note 1 de la p. 681, p. 1483, et note 3 de la p. 857, l. 1203, t. 3, p. 1556). 3. Maître d'hôtel des Chaulnes, célébré par Coulanges dans une chanson (note 2 de la p. 681, p. 1483).

Les deux expressions sont reprises par ces *manières*, quelques lignes plus bas (*la beauté et même la nécessité de ces manières*). On peut considérer qu'elles s'appliquent implicitement à la personne, à travers une paraphrase du type « Ce n'est pas une chose indifférente pour la dépense qu'avoir le bel air et le bon air dans une maison comme la vôtre », dans laquelle on rétablit une structure sous-jacente avec *avoir*. L'article défini, qui introduit les deux expressions, confère à l'une et à l'autre le même degré de figement. Le contexte évoque la perfection du service (*Ces deux tables servies en même temps à point nommé*) qu'assure Claude Flame au château de Grignan, et dont Mme de Sévigné voit surtout l'envers financier (*cette magnificence est bien ruineuse*). Le mot *air* dénote donc ici le train de vie lié aux réceptions.

Les emplois du syntagme nominal *un grand air* rejoignent certaines interprétations que nous avons faites de *un bon air*, *le bel air* :

12. Au reste, ma chère enfant, n'est-ce point une chose rude¹ que de faire six mois de retraite pour avoir vécu cet hiver à Aix ? [...] L'Intendant¹ ne parle que de votre magnificence, de votre grand air, de vos grands repas ; Mme de Vins² en est tout étonnée. Et c'est pour avoir cette louange que vous auriez besoin que l'année n'eût que six mois ! Cette pensée est dure de songer que tout est sec³ pour vous jusqu'au mois de janvier. (t. 2, l. 760, p. 916-917) La lettre est du 6 mai 1680. 1. Il s'agit de Jean-Baptiste Rouillé de Meslay, nommé intendant de Provence en 1672, et qui garda cette fonction jusqu'en avril 1680 (voir note 6 de la p. 620, l. 343, t. 1, p. 1354). 2. Il s'agit de la marquise de Vins, belle-sœur du ministre M. de Pomponne, très amie de Mme de Grignan (voir note 2 de la p. 636, l. 349, t. 1, p. 1365). 3. Sec : ruiné, privé d'argent⁶¹⁸. 13. La vie est ici à fort bon marché ; si

⁶¹⁷ . Je pense que c'est l'interprétation retenue par R. Duchêne, qui définit l'*air* par « l'apparence, la façon d'accueillir » (voir note 1 de la p. 175, p. 1240). On peut aussi comprendre que Mme de Bussy porte elle-même le toupet et la fontange, qu'elle aurait empruntés à la modeste personne, auquel cas le mot *air* dénoterait simplement l'apparence physique. Cette notation complèterait assez bien la *figure* de Mme de Bussy. Mais alors, on ne voit guère la pertinence de l'information contenue dans la relative.

vous étiez de même à Aix, vous n'auriez pas tant dépensé cet hiver [...] Vous avez raison de trouver plaisant qu'en blâmant l'excès de votre dépense, on trouve à dire à la frugalité de vos repas ; vous avez très bien fait de ne les pas augmenter. Vous avez un si grand air que vous trompez les yeux, car votre Intendant jure qu'on ne peut pas faire une meilleure chère, ni plus grande, ni plus polie. (t. 2, l. 764, p. 932) La lettre est du 17 mai 1680. 1. Les Provençaux (voir note 3 de la p. 932, p. 1524).

Ces deux citations ont pour objet les dépenses occasionnées par les réceptions (vos *grands repas*, vos *repas*, une *meilleure chère*) faites par les Grignan, durant leur séjour d'hiver à Aix. Ces dépenses contribuent à la grandeur, à l'élégance de l'accueil, à la magnificence et au *grand air* de ceux qui les engagent. On retrouve les deux formes de la structure avec *avoir* (*votre grand air* / *vous avez un grand air*). Le mot *air* dénote ici la manière de vivre, en ce qu'elle implique la façon de recevoir, les signes extérieurs de richesse qu'on donne à cette occasion – de même que le *bon air* et le *bel air* avaient partie liée avec la bonne mine de l'habitation. On pourrait paraphraser ce *grand air* par « un grand train de vie ».

On trouve une définition similaire dans le *Dictionnaire de L'Académie*, qui oppose les deux constructions *avoir le grand air* et *avoir l'air grand*⁶¹⁹ :

[...] *Avoir l'air grand*, C'est avoir la mine haute. Et *Avoir le grand air*. C'est vivre à la manière des grands.

On peut enfin rapprocher du *grand air* l'emploi suivant :

14. On me mande que Coulanges est le favori du pape et que M. de Chaulnes fait faire un carrosse d'audience, qu'il tient une table comme aux États. Voilà un air d'établissement. (t. 3, l. 1167, p. 756) La lettre est du 16 novembre 1689. M. de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, avait été chargé d'une mission d'ambassade auprès du pape (t. 3, l. 1139, p. 667). Parti le 27 août, il était arrivé à Rome le 23 septembre 1689 (voir note 1 de la p. 671, l. 1140, t. 3, p. 1479). Il était accompagné de Coulanges (t. 3, l. 1142, p. 679). En son absence, c'était le maréchal d'Estrées qui tenait les États de Bretagne (t. 3, l. 1143, p. 683).

Ambassadeur à Rome, le duc de Chaulnes jouit d'avantages (*fait faire un carrosse d'audience, tient une table*) comparables à ceux qu'en tant que gouverneur, il détient aux États de Bretagne (*comme aux États*). Ces avantages sont autant de signes de sa puissance et de la faveur papale, et lui donnent un *air d'établissement*, c'est-à-dire une position établie, l'image sociale d'un homme en place. La construction, détachée expressivement, se rapporte implicitement à la personne (« il a un air d'établissement »).

Si les syntagmes nominaux *bon air* et *grand air*, et l'expression *le bel air*, mettent en perspective certains aspects matériels de la manière de vivre, en particulier avec les significations qu'on a paraphrasées par « standing » (*bon air*) ou « train de vie » (*grand*

⁶¹⁸ . Littré illustre cette définition par la présente citation.

⁶¹⁹ . On trouve déjà un commentaire sur cette distinction dans les *Remarques nouvelles sur la langue française* du Père Bouhours (1682, 1^{ère} édition 1675), ainsi que dans *L'Art de plaire dans la conversation* d'Ortigue de Vaumorière (1688). Je donnerai les citations dans la partie relative aux *Autres auteurs du XVII^e siècle*, p. 1017-1018.

), il n'en reste pas moins que la personne est prise dans la représentation, étendue dans l'espace / temps, de son mode de vie ou de sa conduite. Cet « air-manière » peut être mis en relation avec « air-élément », dans la mesure où l'immatérialité de l'air convient à l'expression abstraite du comportement ou de la position de la personne, tandis que le trait « massif, continu » permet une saisie indifférenciée des différentes formes de conduite et de comportement.

2 – Manière d'être en société

Peu à peu, on se rapproche de la personne :

1. En effet, dans le peu de temps que j'ai eu le bonheur de vous entrevoir, je me suis aperçu qu'encore que toutes les honnêtes personnes qui savent débiter agréablement les vérités obligeantes vous eussent répété cent fois que vous étiez toute remplie de charmes et d'agrèments, que rien n'était plus inimitable que votre air galant, et rien de plus beau que le feu qui brille dans vos yeux et dans toutes vos paroles, néanmoins vous n'étiez persuadée que très faiblement de toutes ces choses. (t. 1, l. 46, p. 45) Cette lettre, de mars 1658 (Mme de Sévigné est âgée de trente-deux ans), est de Costar, archidiacre de l'évêché du Mans. Mme de Montausier, selon Tallemant, « l'appelait le galant le plus pédant et le pédant le plus galant du monde » (voir note 5 de la p. 44, l. 46, t. 1, p. 878).

2. Le comte de Guiche¹ est à la cour tout seul de son air et de sa manière, un héros de roman², qui ne ressemble point au reste des hommes ; voilà ce qu'on me mande. (t. 1, l. 207, p. 361) La lettre est du 7 octobre 1671. 1. Rappelons que le comte de Guiche, Armand de Gramont, était le fils du maréchal. Après un premier exil, il fut banni une seconde fois pour s'être mis, avec Vardes et le comte de Soissons, de la partie de ceux qui complotèrent pour détourner le Roi de Mlle de La Vallière (voir note 4 de la p. 354, l. 204, t. 1, p. 1171). Il était de retour à la cour. 2. Les héros de roman arrivent de lointaines contrées et suscitent la curiosité en raison de leur différence (voir note 3 de la p. 361, p. 1176). 3. Je serai mercredi à Moulins, où j'aurai une de vos lettres, sans préjudice de celle que j'attends après dîner. Il y a dans ce voisinage des gens plus raisonnables et d'un meilleur air que je n'en ai vu en nulle autre province ; aussi ont-ils vu le monde et ne l'ont pas oublié¹. (t. 2, l. 519, p. 319) La lettre est du lundi 15 juin 1676. Mme de Sévigné est à Langlard, chez l'abbé Bayard, où elle se repose de sa cure de Vichy. Jacques de Bayard, ami d'enfance du comte de La Fayette, abbé de Notre-Dame de Bellaigue en Bourbonnais, vivait dans son petit manoir de Langlard, près de Gannat, dans l'Allier (voir note 4 de la p. 577, l. 311, t. 1, p. 1329-1330). 1. Les Foucquet (note 4 de la p. 319, p. 1245). Depuis la condamnation du Surintendant (décembre 1664), ils étaient toujours en exil, et avaient quitté Montluçon pour Moulins (voir note 6 de la p. 293, l. 510, t. 2, p. 1232). Mme de Sévigné avait déjà séjourné chez eux à l'aller (t. 2, l. 510, p. 293). 4. J'aimerais que notre veuve¹ y fût². Je l'aime fort. Elle a bien de l'esprit et du bon sens. Elle a une douceur et une modestie qui me charment. Elle ne se presse jamais de faire voir qu'elle a plus d'esprit que les autres. Elle sait bien des choses dont elle ne fait point la savante. Elle a un bon air dans sa personne et dans tout ce qu'elle dit. Enfin je la trouve digne de toute l'estime que nous avons pour elle. (t. 2, l. 576, p. 458) La lettre est du 18 mai 1677, et elle est adressée à

Bussy-Rabutin. 1. Louise-Françoise de Bussy-Rabutin, née en 1646, fille d'un premier mariage de Bussy-Rabutin, était veuve du marquis de Coligny depuis juillet 1676 (voir t. 2, l. 526, p. 336). 2. Mme de Sévigné envisageait, après avoir reconduit sa fille à Lyon, de revenir par Bourbilly et Époisses. Elle souhaite que Bussy-Rabutin fasse « un petit voyage à Forléans dans ce temps-là » (p. 458). Forléans, à mi-chemin entre Époisses et Bourbilly, était un village dont Bussy était le seigneur (voir note 8 de la p. 83, l. 74, t. 1, p. 925). 5. Mme de Mesmes est arrivée¹ ; j'y courus hier. Elle me dit des merveilles de vous, de votre époux et de vos enfants, de votre château, de votre bonne chère, de votre musique, de votre honnêteté, de votre bonté, de votre bon air, et quasi de votre santé, mais c'était pour me plaire. (t. 2, l. 713, p. 752-753) 1. Mme de Mesmes revenait de Provence, où elle avait vu les Grignan (voir note 6 de la p. 752, p. 1449). 6. Mme de Bouillon entra comme une petite reine dans cette Chambre¹. Elle s'assit dans une chaise qu'on lui avait préparée, et au lieu de répondre à la première question, elle demanda qu'on écrivît ce qu'elle voulait dire. C'était qu'elle ne venait là que par le respect qu'elle avait pour l'ordre du Roi, et nullement pour la Chambre, qu'elle ne reconnaissait point, et qu'elle ne prétendait point déroger au privilège des ducs. Elle ne dit pas un mot que cela ne fût écrit. Et puis elle ôta son gant, et fit voir une très belle main. Elle répondit sincèrement jusqu'à son âge. « Connaissez-vous la Vigoureux² ? — Non. — Connaissez-vous la Voisin ? — Oui. — Pourquoi vouliez-vous vous défaire de votre mari ? — Moi, m'en défaire ! Vous n'avez qu'à lui demander s'il en est persuadé ; il m'a donné la main jusqu'à cette porte. — Mais pourquoi alliez-vous si souvent chez cette Voisin ? — C'est que je voulais voir les sibylles qu'elle m'avait promises ; cette compagnie méritait bien qu'on fît tous les pas. » Si elle n'avait pas montré à cette femme un sac d'argent. Elle dit que non, par plus d'une raison, et tout cela d'un air fort riant et fort dédaigneux. « Eh bien ! messieurs, est-ce là tout ce que vous avez à me dire ? — Oui, madame. » Elle se lève, et en sortant, elle dit tout haut : « Vraiment, je n'eusse jamais cru que des hommes sages pussent demander tant de sottises. » Elle fut reçue de tous ses amis, parents et amies avec adoration tant elle était jolie, naïve³, naturelle, hardie, et d'un bon air et d'un esprit tranquille. (t. 2, l. 731, p. 822-823) 1. Il s'agit de l'interrogatoire de la duchesse de Bouillon par les juges de la Chambre ardente qui siégeait à l'Arsenal, et qui avait été créée afin de connaître sans appel de tout ce qui touchait aux poisons (voir note 3 de la p. 822, p. 1476). La duchesse de Bouillon, nièce de Mazarin, était embarrassée dans l'affaire des poisons liée à La Voisin. 2. La Vigoureux, épouse d'un tailleur, fut l'une des toutes premières inculpées de l'affaire des poisons. Elle fut condamnée à être brûlée vive et exécutée (voir note 4 de la p. 822, p. 1477). 3. Naïf : en parlant des personnes, qui obéit gracieusement à ses sentiments⁶²⁰. 7. Nous fûmes deux heures avec madame votre sœur¹ le premier de ce mois, Nous lui trouvâmes un air d'abbesse bien plus que de supérieure de couvent² ; nous lui trouvâmes un esprit ferme, aisé et naturel, et comme si nous eussions été en commerce depuis longtemps. (t. 3, l. 926, p. 237-238) Il s'agit d'une lettre adressée à Corbinelli, que Bussy-Rabutin joint à celle qu'il adresse à Mme de Sévigné. 1. À Châtillon-sur-Seine près de Bussy (en Côte-d'or), où Corbinelli avait deux sœurs religieuses (voir note 1 de la p. 122, l. 105, t. 1, p. 957). 2. La

⁶²⁰ . La phrase de Mme de Sévigné illustre cette définition.

supérieure réside dans la communauté, ce que ne fait pas toujours l'abbesse (voir note 2 de la p. 237, p. 1265). 8. Je veux commencer par vous dire avec douleur que vous avez perdu votre bon et fidèle ami le duc de Saint-Aignan¹. Sept ou huit jours de fièvre l'ont emporté, et l'on peut dire qu'il est mort bien jeune, quoiqu'il eût, à ce qu'on dit, quatre-vingts ans. Il n'a senti, ni dans l'esprit, ni dans l'humeur, ni dans le corps, les tristes incommodités de la vieillesse. Il a toujours servi le Roi à genoux², avec cette disposition³ que les gens de quatre-vingts ans n'ont jamais. Il a eu des enfants depuis deux ans. Enfin tout a été prodige en lui. Dieu veuille le récompenser de ce qu'il a fait pour l'honneur et pour la gloire du monde ! J'ai senti vivement cette mort par rapport à vous. Il vous a aimé fidèlement. Vous étiez son frère d'armes, et la chevalerie vous unissait. Il vous a rendu des services que nul autre courtisan n'aurait osé ni voulu rendre. Il avait un air et une manière qui paraient la cour. Quand la mode viendrait de faire des parallèles dans les oraisons funèbres, je n'en souffrirai jamais dans la sienne, car il était assurément unique en son espèce, et un grand original sans copie. (t. 3, l. 967, p. 299-300) La lettre est adressée à Bussy-Rabutin. 1. Le duc de Saint-Aignan était maître de camp, c'est-à-dire à la tête d'un régiment de cavalerie. C'était un familier de Louis XIV, et le plus fidèle ami de Bussy, le seul ou presque qui osât le défendre auprès du Roi lorsqu'il eut été exilé (voir note 4 de la p. 14, l. 14, t. 1, p. 842). Bussy rappelle, dans la lettre suivante (t. 3, l. 968, p. 301), qu'il avait été premier gentilhomme de la chambre du Roi. 2. Usage apporté d'Espagne par Anne d'Autriche (note 1 de la p. 300, p. 1294). 2. Disposition : manière d'être, en parlant du tempérament, de la santé. R. Duchêne donne la définition suivante : « en étant frais et dispos » (note 2 de la p. 300, p. 1294). 9. Le jour de carême-prenant n'est pas un jour indifférent pour Pauline¹ ; je vous gronde, ma chère bonne, de ne l'avoir point envoyée joliment, avec Martillac² et votre écuyer, danser un peu chez la bonne Langlée³ avec Mlles d'Oraison. Quel mal y avait-il à lui donner ce petit plaisir ? Je n'ai point de peine à croire qu'elle danse et danserait encore mieux si elle avait eu un bon maître. Je suis assurée que cette petite personne est jolie, qu'elle a bon air, et qu'elle soutient et même efface de plus belles qu'elle. (t. 3, l. 1077, p. 522) La lettre est du 2 mars 1689. 1. Pauline, née le 9 septembre 1674, avait quatorze ans et demi. 2. Gabrielle Martillac avait succédé à Montgobert (la première dame de compagnie) auprès de Mme de Grignan (voir note 2 de la p. 323, l. 981, t. 3, p. 1303). 3. Madame de Langlée, la mère du célèbre joueur Claude Langlée, était femme de chambre de la reine Anne d'Autriche (voir note 3 de la p. 409, l. 232, t. 1, p. 1211). 10. Coulanges me paraît transporté de votre magnificence, de votre bon air, < et de Pauline. Vous êtes méchante ; vous croyez qu'il est forcé par la vertu de l'exorcisme¹, je le crois, mais sans être ducs, vous avez plus de grandeur qu'il n'en faut pour le transporter. Votre compagnie² était parfaitement bonne, et votre cour³ fort honnête ; > rien ne se pouvait ajouter à cette bonne et grande réception. (t. 3, l. 1149, p. 701) 1. Exorcisme : se prend aussi pour une sorte de charme qui consiste à dire de certains vers ou de certaines paroles dans la vue de produire des effets surnaturels. 2. Être de bonne compagnie, être bonne compagnie : avoir de bonnes manières. 3. Cour : par extension, respects et hommages qu'on rend à une personne [...] 11. Un grand souper, dimanche, chez une présidente, vraiment fort honnête, fort aimable et d'un bon air. (t. 3, l. 1204, p. 858) 12. Il y a un temps infini que le cardinal demande Mme de

Coulanges, et il y a un temps infini que je désire aussi que Mme de Coulanges voie Saint-Martin et qu'elle me voie à Saint-Martin, car elle m'y trouvera les coudées bien franches, comme on dit, et d'une liberté¹ et d'un air qui lui feront voir combien je suis aimé dans cette maison et, si je l'ose dire, considéré depuis le galopin² jusqu'au maître. (t. 3, l. 1337, p. 1103) La lettre est de Coulanges, qui est chez le cardinal de Bouillon, neveu de Turenne, abbé de Saint-Martin de Pontoise (voir note 1 de la p. 29, l. 407, t. 2, p. 1091), grand aumônier de France.

1. Liberté : manière d'agir familière, ou dans laquelle on ne se contraint pas. 2. Galopin : petit garçon qu'on emploie à faire des commissions.

Ce corpus nous conduit à la manière d'être en société de la personne. Les contextes situent et / ou font voir la personne. On évoque la réapparition ou le souvenir d'hommes de la cour, comme le comte de Guiche (2) et le duc de Saint-Aignan (8). Coulanges (10) et Mme de Mesmes (5) font l'éloge de Mme de Grignan qui les a reçus en Provence. Bussy-Rabutin a rencontré la sœur de Corbinelli (7), et Mme de Sévigné a été invitée à souper (11) chez une présidente. Les circonstances sont moins favorables à la duchesse de Bouillon, soumise à un interrogatoire relatif à l'affaire des poisons (6). Le galant Costar a eu, quant à lui, le bonheur d'entrevoir Mme de Sévigné (1). Les Foucquet sont dans le voisinage (3), et Mme de Sévigné, qui a logé chez eux en allant à Vichy⁶²¹, s'apprête à leur rendre visite une seconde fois. Il y a aussi les personnes qu'on voudrait voir, parce qu'on les aime fort, comme la veuve, très appréciée par Mme de Sévigné (4), et ceux qui souhaitent être vus à leur avantage, comme Coulanges à Saint-Martin (12). Enfin il y a Pauline, que sa grand-mère imagine à distance, en ce temps de mardi gras (9). Que ce soit dans un cadre ouvert (*la cour*) ou plus restreint, lors de réceptions, de visites ou d'interrogatoires, de façon actuelle ou virtuelle, les personnages sont mis en situation.

Ils font aussi l'objet de nombreuses notations descriptives. Quelques-unes sont relatives à l'apparence physique :

rien de plus beau que le feu qui brille dans vos yeux (1) votre santé (5) Mme de Bouillon entra comme une petite reine [...] Elle s'assit [...] Et puis elle ôta son gant, et fit voir une très belle main [...] tant elle était jolie [...] (6) Il n'a senti [...] ni dans le corps, les tristes incommodités de la vieillesse [...] (8) cette disposition que les gens de quatre-vingts ans n'ont jamais (8) cette petite personne est jolie [...] elle soutient et même efface de plus belles qu'elle (9)

D'autres concernent l'esprit, le caractère et la parole :

Elle a bien de l'esprit et du bon sens [...] (4) Nous lui trouvâmes un esprit ferme, aisé et naturel, et comme si nous eussions été en commerce depuis longtemps. (7) Elle dit que non [...] et tout cela d'un air fort riant et fort dédaigneux [...] tant elle était [...] naïve, naturelle, hardie [...] (6) Il n'a senti, ni dans l'esprit, ni dans l'humeur [...] les tristes incommodités de la vieillesse. (8) rien de plus beau que le feu qui brille [...] dans toutes vos paroles (1)

La conjonction des deux types de notations est source, en 1, de charmes et d'agréments.

Un assez grand nombre se rapportent à des qualités sociales et / ou morales :

des gens plus raisonnables (3) une présidente, vraiment fort honnête, fort aimable (11) de votre honnêteté, de votre bonté (5) Votre compagnie était

⁶²¹ . T. 2, l. 510, p. 293.

parfaitement bonne, et votre courfort honnête [...] (10) Elle ne se presse jamais de faire voir qu'elle a plus d'esprit que les autres. (4) Elle sait bien des choses dont elle ne fait point la savante. (4) Elle a une douceur et une modestie qui me charment. (4)

Honnête(té) et *aimable*, dénotent la politesse, la civilité de la personne, tandis que *raisonnables* intériorise le comportement, et le soumet au bon usage du jugement. La *modestie*⁶²², l'absence de mise en valeur, d'ostentation (4), sont des qualités particulièrement prisées chez la femme. Les qualités morales de *bonté* et de *douceur* ne gâtent rien...

Au milieu de toutes ces bonnes choses, comment peut-on se représenter l'air de la personne ? En raison du resserrement de la perspective, des notations qui permettent de mieux cerner les individualités, l'air se rapproche de la personne. On peut l'interpréter comme la manière d'être en société, la manière de recevoir, de se comporter, de parler. Mais si la personne se profile, c'est encore de manière floue. Le mot *air* dénote cet ensemble de manières de façon indifférenciée, comme un comportement propre à la personne, posé dans sa permanence. Lorsque les situations sont plus limitées dans le temps (6 et 12), l'air reste malgré tout lié à des qualités qui engagent la personnalité même. Si l'on observe de plus près les modalités d'insertion du mot *air*, on constate qu'il s'associe à des qualités abstraites liées à l'esprit, à la sociabilité et à la morale.

Ce peut être en coordination simple :

des gens plus raisonnables et d'un meilleur air (3)

ou dans une énumération :

Elle me dit des merveilles [...] de votre honnêteté, de votre bonté, de votre bon air [...] (5) une présidente, vraiment fort honnête, fort aimable et d'un bon air (11) elle m'y trouvera les coudées bien franches, comme on dit, et d'une liberté et d'un air (12)

En ce qui concerne l'occurrence de la citation 5, on peut aussi se reporter à ce passage d'une lettre ultérieure :

M. et Mme de Mesmes sortent d'ici. Ils ont recommencé, sur nouveaux frais⁶²³, à parler de vous et de Grignan avec entêtement : votre bonne maison et vos beaux titres, Pauline et ses charmes, votre musique, votre terrasse, votre politesse, qui me fait croire une paysanne en comparaison de vous. (t. 2, l. 718, p. 770)

qui revient sur le même thème, et dans lequel les Mesmes reparlent de la *politesse* de Mme de Grignan.

La citation 7 joue sur la juxtaposition de structures similaires :

Nous lui trouvâmes un air d'abbesse bien plus que de supérieure de couvent ; nous lui trouvâmes un esprit ferme, aisé et naturel, et comme si nous eussions été en commerce depuis longtemps. (7)

Le *bon air* peut enfin apparaître en clôture d'une description :

⁶²² . Modestie : retenue dans la manière de penser et de parler de soi.

⁶²³ . *Sur nouveaux frais* : en considérant tout ce qu'on avait fait comme nul, de nouveau, derechef.

Elle a bien de l'esprit et du bon sens. Elle a une douceur et une modestie qui me charment. Elle ne se presse jamais de faire voir qu'elle a plus d'esprit que les autres. Elle sait bien des choses dont elle ne fait point la savante. Elle a un bon air dans sa personne et dans tout ce qu'elle dit. (4)

où l'on vante l'esprit de la personne, et surtout la mesure, la *modestie*, dont elle fait preuve dans sa manière de parler, puisqu'elle ne fait étalage ni de son esprit ni de son savoir. Le *bon air*, qui reprend ces qualités, s'applique à la fois à la personne, vue dans ses qualités sociales et morales, et à *tout ce qu'elle dit*. Ce glissement de l'animé au non animé montre l'importance de la parole, et l'unité dans laquelle la personne et ce qu'elle dit se trouvent pris.

Dans la citation 10, la juxtaposition :

de votre magnificence, de votre bon air (10)

doit être éclairée par ce qui suit :

[...] vous avez plus de grandeur qu'il n'en faut pour le transporter. Votre compagnie était parfaitement bonne, et votre courfort honnête [...] (10)

La *magnificence*, qui est relative à la dépense et au faste de la réception, est reprise par la *grandeur*, tandis que le *bon air* de Mme de Grignan est développé par la *bonne compagnie*, et la *cour* honnête, c'est-à-dire par les manières polies qu'elle a eues pour ses hôtes. C'est ce que confirme ce passage de la lettre suivante, où Mme de Sévigné revient sur la bonne impression reçue par Coulanges :

Coulanges m'en [Pauline] paraît charmé, et de vous, et de M. de Grignan, et de votre château, et de votre magnificence. Cette manière de faire les honneurs de la maison a fait de profondes traces dans son cerveau⁶²⁴ ; il vous reconnaît pour duc et duchesse de Campo-Basso⁶²⁵ pour le moins. (t. 3, l. 1150, p. 708)

On comprend que le faste d'une réception puisse faire bon ménage avec la politesse des hôtes. Si le grand air (train de vie) n'est pas le *bon air*, l'alliance des deux – qu'on retrouve dans la citation 5, puisque le *château*, la *bonne chère*, la *musique*, précèdent les qualités de civilité et de bonté de Mme de Grignan – ne gêne rien...

Dans deux contextes, le mot *air* est mis en relation synonymique, par coordination simple, avec *manière* :

de son air et de sa manière (2) Il avait un air et une manière [...] (8)

que Furetière définit ainsi :

MANIÈRE. subst. Caractère que chacun a en particulier pour agir, pour parler, ou pour vouloir qu'on fasse les choses [...]

On retrouve dans cette définition les composantes d'action et de parole qui se dégagent de nos citations, vues sous un aspect général et permanent. On notera que cette synonymie intervient dans les deux contextes où le cadre social est le plus large, puisqu'il s'agit de la cour. La manière d'être des personnages est donc à prendre dans sa plus

⁶²⁴ . Dans sa mémoire (note 1 de la p. 708, p. 1494). La philosophie cartésienne explique la mémoire par la permanence de traces imprimées dans le cerveau par les esprits animaux (note 1 de la p. 682, l. 691, t. 1, p. 420).

⁶²⁵ . Dans tous les actes notariés, le comte de Grignan prend le titre de duc de Termes (ou Termoli) et de Campobasso, en raison d'une alliance d'un de ses ancêtres remontant au XV^e siècle (voir note 2 de la p. 708, p. 1494).

grande extension. La citation 2 est peu loquace sur le comte de Guiche, mais on peut se reporter à un passage ⁶²⁶ où il est question du retour à la cour d'un autre disgracié, le marquis de Vardes, qui ne fut autorisé à revenir à la cour qu'en 1683 :

Enfin il arriva samedi matin avec une tête unique en son espèce, et un vieux justaucorps à brevet comme on le portait en 1663. Il se mit un genou à terre dans la chambre du Roi, où il n'y avait que M. de Châteauneuf [...] Après cette première vue, le Roi fit appeler Monsieur le Dauphin, et le présenta comme un jeune courtisan. M. de Vardes le reconnut et le salua. Le Roi lui dit en riant : « Vardes, voilà une sottise, vous savez bien qu'on ne salue personne devant moi. » M. de Vardes du même ton : « Sire, je ne sais plus rien ; j'ai tout oublié. Il faut que Votre Majesté me pardonne jusqu'à trente sottises.— Eh bien ! je le veux, dit le Roi, reste à vingt-neuf. » Ensuite le Roi se moqua de son justaucorps. M. de Vardes lui dit : « Sire, quand on est assez misérable pour être éloigné de vous, non seulement on est malheureux, mais on est ridicule. » (t. 3, l. 867, p. 113-114)

Le personnage « date » par sa tête ⁶²⁷ et son vêtement, mais il se singularise aussi par ses manières, qui ne sont pas celles de la cour. C'est tout le comportement du courtisan qui est dérégulé, en de multiples occasions, comme en témoignent les *trente sottises* plaisamment envisagées par le coupable. Si le défunt Saint-Aignan est aussi unique en son genre, c'est pour d'autres raisons. Mme de Sévigné en fait un éloge appuyé, auquel fera écho Bussy dans sa réponse ⁶²⁸, où il énumère longuement tous les services que lui rendit son *cher ami*, en le défendant contre ses ennemis, en intercédant en sa faveur auprès du Roi, en le soutenant dans ses procès, et même en lui prêtant *un carrosse presque tout neuf avec de fort belles glaces* (p. 302), qu'il ne lui reprit jamais, et de l'argent, dont il lui retourna la promesse ⁶²⁹ (mais que Bussy paiera à sa veuve dès qu'il le pourra !). Au-delà de sa jeunesse prolongée, des manières de l'homme de cour, qui *a toujours servi le Roi à genoux*, c'est aussi le comportement d'un ami fidèle, d'un homme de cœur, dont témoignent nos deux épistoliers. C'est probablement à toutes ces manières d'agir que se rapportent les deux synonymes *air* et *manière*, que Mme de Sévigné emploie au terme d'un portrait qui passe des qualités de corps et d'esprit à l'évocation de la grandeur d'âme du personnage. Et quand Mme de Sévigné dit que les manières du duc de Saint-Aignan *paraient la cour*, cela signifie qu'elles en étaient à la fois l'ornement et l'honneur.

Deux citations mettent l'air en relation avec l'aspect physique de la personne. En 1 :
que rien n'était plus inimitable que votre air galant, et rien de plus beau que le feu

⁶²⁶ . Voir note 3 de la p. 361, l. 207, t. 1, p. 1176.

⁶²⁷ . Il faut entendre par cette *tête, unique en son espèce*, mise sur le même plan que le justaucorps, la présentation physique de cette partie du corps (le port de la perruque, par exemple), et non les traits du visage. Cette signification n'est attestée par Littré que dans l'expression *une belle tête*. Encore associe-t-elle le visage à *la belle conformation du crâne*.

⁶²⁸ . T. 3, l. 969, p. 301-303.

⁶²⁹ . Promesse : billet sous seing privé par lequel on s'engage à payer une somme d'argent.

qui brille dans vos yeux et dans toutes vos paroles (1)

l'air, les yeux et les paroles, font l'objet de louanges similaires. Mais le contexte est à la galanterie, la notation reste discrète, et le *feu* confond le regard et la parole dans une métaphore unique. La citation 9 met plus en avant la personne de Pauline. Après avoir conseillé à sa fille le choix d'un meilleur maître à danser pour sa petite-fille, Mme de Sévigné ajoute :

Je suis assurée que cette petite personne est jolie, qu'elle a bon air, et qu'elle soutient et même efface de plus belles qu'elle. (9)

Dans un contexte où les verbes de pensée (*Je n'ai point de peine à croire, Je suis assurée*) semblent combattre certaines réserves qui affleurent (elle *danserait encore mieux si elle avait eu un bon maître ; il y en a de plus belles qu'elle*), Mme de Sévigné associe l'agrément physique (*cette petite personne est jolie*) et le *bon air*, qui contribuent à donner à la jeune fille l'avantage sur celles qui ont plus de beauté. Le *et* qui introduit la dernière proposition semble en effet prendre une valeur de conséquence. Il n'y a rien d'étonnant à ce que la vue se trouve sollicitée quand il s'agit de jeunes personnes. Le *bon air* est probablement plus attaché à la présence physique que lorsqu'il s'agit d'un vieux courtisan. Mais, dans le cas de Pauline, l'importance des manières est soulignée depuis fort longtemps par Mme de Sévigné, d'autant que, dès ses premières années, cette enfant portait *la marque de l'ouvrier*⁶³⁰, c'est-à-dire avait le nez, volumineux, des Grignan.

Elle écrivait, alors que Pauline n'avait pas trois ans :

Il est vrai que ce nez est une étrange affaire, mais il se rajustera, et je vous répons que Pauline sera belle. (t. 2, l. 591, p. 497)

Malgré ces optimistes prédictions, et la bonne volonté de sa grand-mère, Pauline aura toujours plus de manières, de charme et d'amabilité, que de beauté proprement dite.

La voici sur ses cinq ans :

Savez-vous le mérite de Pauline ? Pauline est une personne admirable. Elle n'est pas si belle que la Beauté, mais elle a des manières ; c'est une petite fille à manger. (t. 2, l. 697, p. 699)

À treize-quatorze ans, ce sera une personne fort agréable :

J'aime Pauline. Vous me la représentez avec une jolie jeunesse et un bon naturel. Je la vois courir partout et apprendre à tout le monde la prise de Philisbourg ; je la vois et je l'embrasse. Elle est aimable. (t. 3, l. 1026, p. 400)

mais le nez sera toujours là :

J'aime tout à fait les louanges naturelles de Coulanges pour Pauline ; elles lui conviennent fort, et m'ont fait comprendre sa sorte d'agrément, bridé pourtant par des gens qui ont un peu mis leur nez mal à propos. Si ce comte avait voulu ne donner que ses yeux et sa belle taille, et vous laisser le soin de tout le reste, Pauline aurait brûlé le monde⁶³¹. Cet excès eût été embarrassant ; ce joli mélange est mille fois mieux et fait assurément une jolie créature. (t. 3, l. 1158, p. 727)

⁶³⁰ . T. 2, l. 591, p. 497.

⁶³¹ . Expression employée à propos de Mme de Grignan, t. 3, l. 1130, p. 645 (voir note 5 de la p. 727, p. 1501).

L'apparence de Pauline forme un tout avec sa manière d'être, qui fait l'essentiel de son charme.

L'adjectif *joli*, qui revient fort souvent dans les descriptions, exprime assez bien ce point de vue, si l'on en croit Furetière :

Joli : qui plaît par la gentillesse, sans avoir une beauté régulière et complète.

et si, nonobstant la circularité, on se reporte à la définition de *gentillesse* :

Gentillesse : caractère de ce qui est à la fois joli et gracieux.

J'ai gardé pour la fin le cas de la duchesse de Bouillon, dans la situation particulière et peu confortable qui est la sienne. Les nombreuses caractérisations qui la décrivent :

tant elle était jolie, naïve, naturelle, hardie, et d'un bon air et d'un esprit tranquille
(6)

mettent sur le même plan une notation physique (*jolie*) dans laquelle la grâce (préparée par son entrée *comme une petite reine*, ainsi que la *très belle main* qu'elle sortit du gant) l'emporte, des traits de caractère (*naïve, naturelle, hardie*), ainsi que ses dispositions d'esprit (*d'un esprit tranquille*). Ces qualités morales se manifestent dans son allure altière, mais surtout dans sa manière de parler, et dans la position haute qu'elle adopte pour s'adresser et pour répondre à ses juges – avec la circonstance aggravante d'*un air fort riant et fort dédaigneux*, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir. Le *bon air* de la duchesse conjoint ces différentes composantes, qui font l'objet d'un jugement favorable. Mais ici, ce jugement, au lieu de sanctionner la conformité d'une manière d'être par rapport aux attentes sociales, souligne au contraire le décalage qui existe entre la situation d'accusée de la personne et la prestance, l'assurance dont elle fait preuve. Mme de Sévigné, qui désapprouve le fait qu'on interroge, dans cette affaire, des personnes de qualité :

On interrogea hier Mmes de Bouillon et de Tingry ; elles étaient accompagnées de leurs nobles familles. Vraiment, c'est pour des choses bien légères qu'on leur a fait cet affront ; jusqu'ici voilà ce qui paraît. (t. 2, l. 730, p. 818-819).

est particulièrement sensible à l'attitude de la duchesse de Bouillon, qu'elle met, sans indulgence, en contraste avec celle de M. de Luxembourg, dans les lignes qui suivent :

M. de Luxembourg est entièrement déconfit ; ce n'est pas un homme, ni un petit homme, ce n'est pas même une femme, c'est une petite femmelette. « Fermez cette fenêtre. Allumez du feu. Donnez-moi du chocolat. Donnez-moi ce livre. J'ai quitté Dieu, il m'a abandonné. » Voilà ce qu'il a montré à Besmaus et à ses commissaires, avec une pâleur mortelle. Quand on n'a que cela à porter à la Bastille, il vaut bien mieux gagner pays⁶³², comme le Roi, avec beaucoup de bonté, lui en avait donné les moyens [...] (t. 2, l. 731, p. 823)

On notera toutefois que le jugement de Mme de Sévigné n'était pas nécessairement partagé par ses pairs :

« Mme de Bouillon a fait de grandes railleries de ses interrogatoires, ce qui n'a pas plu à la cour ; on assure qu'elle sera confrontée avec la Voisin » (Brayer à Mazaugues, 7 février 1680)⁶³³.

Ce corpus montre l'étendue et la souplesse d'application du mot *air*. La manière d'être en

⁶³² . Gagner pays : s'enfuir.

société, quand on reçoit, quand on rend des visites, est privilégiée, et elle conduit naturellement à prendre en compte l'esprit, la manière de parler.

Le *bon air* (et sa variante *un meilleur air*) domine dans ce corpus. On peut le rapprocher de la *politesse* :

Politesse : manière d'agir, de parler civile et honnête, acquise par l'usage du monde.

d'autant qu'il s'acquiert lui aussi au contact du monde, comme il est dit en 3 (*aussi ont-ils vu le monde et ne l'ont pas oublié*). Ce jugement favorable, étendu à tout ce qui se rapporte à la personne, est emphatisé dans certains contextes par les témoignages d'estime (pour la veuve, en 4), les compliments (en 5, Mme de Mesmes ne dit-elle pas *des merveilles* sur son séjour à Grignan ?), et même les transports (de Coulanges, en 10). Mais cette composante sociale n'exclut pas les qualités morales, comme la modestie (pour les dames), ou la grandeur d'âme (pour les hommes). Les qualités de naturel et de hardiesse de la duchesse de Bouillon (6), soumise à un interrogatoire que Mme de Sévigné juge indigne d'elle, sont particulièrement prisées, et, la mettant au-dessus de ses juges, témoignent de ses qualités... et de sa qualité. Quand il s'agit d'une jeune personne, les manières sont naturelles, et l'aspect physique plus présent. Avec l'*air galant* (1), c'est l'art de la conversation, le brillant du regard et de l'esprit, qui se trouvent mis en avant. L'adjectif dénote ici l'élégance et le raffinement des manières, sans aucune connotation péjorative. Certains airs sont marqués par une condition sociale particulière. Ainsi la sœur de Corbinelli (7), qui est religieuse, a une manière de penser et de parler (le feu du regard et même le raffinement des manières ne seraient pas de mise ici) qui la place au-dessus de son état – si l'on comprend qu'elle est supérieure du couvent, mais qu'elle a *un air d'abbesse*. Il est d'autres airs qui, toujours (sinon plus) dignes d'éloges, sont plus difficiles à définir, et sont, pour ainsi dire, plus personnalisés. Ils échappent alors à la référence sociale, à l'évaluation normative, et c'est une subordonnée relative qui prend en charge la caractérisation. C'est le cas en 8 (*un air et une manière qui paraient la cour*) et en 12 (*d'une liberté et d'un air qui lui feront voir combien je suis aimé dans cette maison et, si j'ose dire, considéré depuis le galopin jusqu'au maître*). Le duc de Saint-Aignan (8), en tous points *unique en son espèce*, a un air qui va, on l'a vu, au-delà de la simple civilité. Par ses qualités de cœur remarquables, il se place en quelque sorte au-dessus de la société à laquelle il appartient, puisque, au lieu de prendre à son avantage l'air du monde, c'est lui qui, par ses manières inimitables, embellit la cour. Quant à Coulanges (12) qui se trouve dans l'abbaye du cardinal de Bouillon, il fait l'éloge de son propre comportement, familier et non contraint, qui montre combien on le tient, du plus petit jusqu'au plus grand, en haute estime. Il en est quasiment au point de supplanter le maître, lui-même complice de cette élévation, comme il l'évoque plaisamment dans la lettre suivante :

[...] Mme de Coulanges à qui le cardinal veut faire voir comme je suis le maître dans ce délicieux séjour, et combien, quand j'y suis, il y est peu question de lui. (t. 3, l. 1339, p. 1108)

Ce contexte laisse entendre que l'air naturel pourrait bien être l'apanage des plus grands, dans la mesure où, seuls, ils pourraient se permettre de traiter les autres avec familiarité.

⁶³³ . Voir note 1 de la p. 823, p. 1477.

Enfin, quand on revient de loin, on est atypique, comme coupé du *reste des hommes*. C'est le cas du comte de Guiche (2), qui, de retour d'exil, n'a de référence que la sienne propre (*seul de son air et de sa manière*).

Le mot *air* garde-t-il, dans ces emplois, une filiation avec l'air-élément ? Dans la mesure où la personne commence à se dessiner, à apparaître en société, l'air tend à capter ce support humain, et à s'appliquer à la personne de façon plus étroite. Il reste que le mot *air* dénote une manière d'être qui est relativement abstraite, l'aspect physique étant peu appuyé, et qui englobe de multiples aspects, non différenciés, du comportement – caractéristiques qui peuvent être mises au compte des traits « immatériel » et « continu » d'« air-élément ».

Voyons ce que nous apportent les modalités d'insertion du mot *air*. Les deux variantes de la structure d'appartenance (*l'air de quelqu'un / quelqu'un a un air*) se répartissent à peu près également :

vosre air galant (1) son air et sa manière (2) vosre bon air (5) vosre bon air (10) Elle a un bon air dans sa personne et dans tout ce qu'elle dit. (4) elle a bon air (9) Il avait un air et une manière qui paraient la cour. (8)

La suppression de l'article en 9 semble montrer que les constituants sont en voie de figement, et tendent vers le statut d'expression.

La citation 7 :

Nous lui trouvâmes un air d'abbesse bien plus que de supérieure du couvent [...] (7)

paraphrasable par « nous trouvâmes qu'elle avait un air d'abbesse », peut être considéré comme une variante de l'énoncé avec *avoir*.

Une autre structure se dégage, du type (*être*) *d'un air* :

d'un bon air (6, 11) d'un meilleur air (3) d'une liberté et d'un air (12)

Cette structure est caractéristique des noms de qualité abstraits (*(être) d'une gentillesse, d'un courage, d'une générosité, d'un mérite*), et des noms supports de ces qualités (*(être) d'une nature, d'un caractère, d'un tempérament, d'une humeur gai(e)*) – les uns et les autres exprimant des substances abstraites. En revanche, elle ne peut s'employer avec les mots qui expriment des processus (actions ou états) ou des notions plus ou moins assimilées (* *(être) d'une conduite, d'un comportement, d'un maintien, d'une apparence, d'un aspect, d'une allure*). Comment interpréter sémantiquement ce phénomène ? Dans le premier cas, on met en relation la personne avec des substances abstraites, posées comme distinctes, extérieures à elles – la préposition *de* exprimant cette représentation dissociée, dans laquelle la personne « participe » en quelque sorte de ces substances. Dans le second cas, les notions ne peuvent être disjointes, la personne étant incluse dans la représentation du processus, et la construction prépositionnelle s'avère impossible. Le fait que le mot *air* entre dans une structure du type (*être*) *d'un air* signifierait à la fois qu'il tend vers une valeur de caractérisation qui le rapproche de la personne support, mais aussi qu'il dénote une substance abstraite posée distinctement de cette personne. Ce trait « extériorité » semble se confirmer dans la construction de la phrase 4, si l'on prend en compte les deux compléments *dans sa personne et dans tout ce qu'elle dit*, qui explicitent le support pronominal. L'emploi de la préposition *dans*, qui traite ce support comme un

lieu, montre en effet que l'air est contenu dans la personne, tout en restant une réalité distincte. On notera que cette construction est souvent employée au XVII^e siècle, pour les noms de qualité abstraits, en particulier *agrément*, *charme*, qui s'appliquent à la manière d'être. On peut se demander, dans le cas du mot *air*, si ce trait « extériorité » ne garde pas une affinité avec la signification « air-élément ». Si cette affinité a quelque fondement au plan sémantique, les considérations relatives aux constructions syntaxiques restent toutefois plus hypothétiques...

Dans le cadre de ce corpus, on peut rappeler la citation suivante, que nous avons déjà étudiée, en rapport avec la signification « air-élément »⁶³⁴ :

La cour est à Saint-Cloud. Le Roi veut aller samedi à Versailles, mais il semble que Dieu ne le veuille pas, par l'impossibilité de faire que les bâtiments soient en état de le recevoir, et par la mortalité prodigieuse des ouvriers, dont on emporte toutes les nuits, comme de l'Hôtel-Dieu, des chariots pleins de morts. On cache cette triste marche pour ne pas effrayer les ateliers, et pour ne pas décrier l'air de ce favori sans mérite. Vous savez ce bon mot sur Versailles. (t. 2, l. 661, p. 632)

Nous avons déjà eu l'occasion de dire que cet emploi joue sur la double lecture « air-élément » et « air-manière d'être ». Par défaut, en l'absence de spécification contextuelle, c'est probablement la signification « manière d'être en société » qui doit être retenue ici (dans une structure du type *l'air de quelqu'un*). Mais, comme nous l'avons souligné précédemment, c'est moins le choix de telle ou telle acception qui importe que la présence même de ce jeu de mots qui, attestant de la relative autonomie des deux significations, semble montrer que, quand le mot *air* se dit de la personne, la métaphore tend à s'affaiblir.

De cette signification « manière d'être en société », on peut faire dériver un certain nombre d'autres significations.

Ainsi dans certains contextes, le destinataire est exprimé, et la manière d'être est alors très nettement orientée vers ce second actant :

13. Je l'aime fort¹, et il vit avec moi d'une manière charmante. Ses lettres sont aussi d'une manière, que si on les trouve jamais dans ma cassette, on croira qu'elles sont du plus honnête homme de mon temps ; je ne crois pas qu'il y ait un air de politesse et d'agrément pareil à celui qu'il a pour moi. (t. 1, l. 279, p. 525) 1. Mme de Sévigné parle de son fils. 14. J'étais levée à trois heures, de sorte que je me suis reposée avec un grand plaisir dans cette belle maison, où nous regrettons de n'avoir point trouvé la maîtresse du logis. Vous connaissez le maître, et le bon air et le bon esprit¹ qu'il a pour < ceux > qu'il aime un peu ; il m'assure que je suis de ce nombre, et je le crois par l'amitié qu'il a pour vous. Il me sait si bon gré de vous avoir mise au monde qu'il ne sait quelle chère² me faire. Nos conversations sont infinies. Il aime à causer, et quand on me met à causer, je ne fais pas trop mal aussi, de sorte qu'on ne peut pas être mieux ensemble que nous y sommes. Si les oreilles vous tintent, ne croyez pas que ce soit une vapeur, c'est que nous parlons fort de vous. (t. 2, l. 602, p. 531) Mme de Sévigné est à Époisses, chez le comte de Guitaut. Celui-ci, qui possédait la terre et la seigneurie d'Époisses (voir note 5 de la p. 155, l. 133, t. 1, p. 990-991), était

⁶³⁴ . Citation 24, p. 591-592. Je ne l'inclus pas dans la présente numérotation.

voisin de la propriété de Mme de Sévigné, à Bourbilly. 1. Esprit : dispositions où l'on se trouve sous tel ou tel rapport, sentiments (Dictionnaire du français classique, 1992). 2. Chère : bon accueil, réception caressante.

Ces deux exemples présentent la construction :

celui [air de politesse et d'agrément] qu'il a pour moi (13) le bon air [...] qu'il a pour ceux qu'il aime un peu (14)

qui recouvre une structure du type :

avoir un air [bon / de politesse et d'agrément] pour quelqu'un

En 13, la caractérisation du mot *air* est rendue superlative par la proposition (*je ne crois pas*) *qu'il y ait un air de politesse et d'agrément pareil à*, que l'on peut paraphraser par « (il a un air de politesse et d'agrément) tel qu'il n'y en a point d'autre, incomparable ». Le mot *air* conserve la signification « manière de recevoir, de se comporter, de parler », mais avec un trait « comportement vis-à-vis d'autrui » rendu saillant par l'emploi de la préposition *pour*. En 14, c'est la manière de recevoir du comte de Guitaut (*chère*), sa conversation, qui sont louées par Mme de Sévigné, avec la reprise du *bon air*. La coordination de cette expression avec le syntagme nominal *le bon esprit* ajoute une dimension intérieure à ces bonnes manières. Avec une certaine coquetterie, Mme de Sévigné évoque indirectement les bonnes dispositions que le comte a pour elle, à travers *ceux qu'il aime un peu* et *l'amitié qu'il a pour sa fille*. Elle y faisait allusion dans sa précédente lettre, avant son arrivée à Époisses :

[...] demain nous pourrons gagner Époisses, où M. de Guitaut nous attend avec une très bonne amitié. (t. 2, l. 600, p. 528-529)

En 13, Mme de Sévigné fait l'éloge du comportement de son fils Charles à son égard, de ses manières d'*honnête homme*, polies et agréables. On retrouve ici une réplique des qualités sociales, transposées dans la relation entre une mère et son fils.

Ces deux contextes éclairent le trait sémantique qu'apporte la construction avec *pour*. La manière d'être étant finalisée, orientée vers autrui, est aussi plus personnelle, plus investie. Mme de Sévigné souligne l'amitié que le comte de Guitaut a pour elle. Avec son fils Charles, le caractère agréable de la relation est mis en valeur (*manière charmante, agrément*), et la familiarité, les sentiments vont de soi. Le ton est donné, d'ailleurs, par la déclaration d'ouverture (*Je l'aime fort*).

Quand le mot *air* est précédé de déterminants indéfinis à valeur de pluralité ou de singularité, la manière d'être est, en quelque sorte, fractionnée en une ou plusieurs « occurrence(s) » de comportement :

15. M. le marquis de Saint-Andiol¹ m'est venu voir. Je le trouve fort honnête homme à voir ; il cause des mieux et n'a aucun air qui déplaît. (t. 1, l. 146, p. 189) 1. Le marquis de Saint-Andjol était le beau-frère du comte de Grignan. 16. Vous m'attendrissez pour la petite¹. Je la crois jolie comme un ange ; j'en serais folle. Je crains, comme vous dites, qu'elle ne perde tous ses bons airs et tous ses bons tons avant que je la voie : ce sera dommage. Vos filles d'Aix vous la gâteront entièrement ; du jour qu'elle y sera, il faut dire adieu à tous ses charmes. (t. 2, l. 617, p. 564) 1. Pauline, que Mme de Sévigné redoute de voir confiée, comme sa sœur Marie-Blanche, aux visitandines d'Aix (voir note 3 de la p. 564, p. 1367). Elle est âgée de trois ans. 17. Mon cher Comte, vous me gâtez, vous me

perdez, vous me louez, vous me ferez devenir une sottie femme pleine de vanité, c'est tout dire. Nous vous aimons trop ici. Mon fils se passerait bien que sa femme fût si entêtée de vos perfections ; nous lui contons innocemment vos airs, vos tons et vos manières, qu'elle n'entend que trop bien. Pour moi, je serais bien obligée à quelqu'un qui m'ôterait la moitié de la sensibilité que j'ai pour vos intérêts. (t. 3, l. 1192, p. 829) *Mme de Sévigné s'adresse au comte de Grignan. 18. J'ai passé un jour à Vitré avec M. de Pommereuil¹, qui me dit, quasi devant la princesse², qu'il avait séjourné³ pour l'amour de moi. Il a fait un grand bruit, dès Malicorne et dès Laval, de notre connaissance et de l'amitié qu'il a pour moi. Je n'en avais rien dit, car je hais ce style de dire toujours que tout est de vos amis. C'est un air de gueule enfarinée⁴ qui n'appartient qu'à qui vous savez⁵.* (t. 2, l. 458, p. 192) *Mme de Sévigné est à Vitré. 1. M. de Pommereuil était commissaire aux états de Bretagne. 2. La princesse de Tarente, épouse de Henri-Charles de La Trémouille, prince de Tarente (voir note 2 de la p. 262, l. 170, t. 1, p. 1093). Elle était la suzeraine de Mme de Sévigné en Bretagne⁶³⁵. 3. Séjourner : retarder, faire un délai. 4. Venir, arriver la gueule enfarinée, le bec enfariné : avec la naïve confiance d'obtenir ce qu'on demande (comme les types de niais de l'ancien théâtre, au visage enfariné) (PR). 5. Mme de Coulanges ? (note 4 de la p. 192, p. 1183). 19. Il est vrai que j'ai eu la curiosité de la voir¹. J'y fus donc avec Mme de Chaulnes et Mme de Kerman. Elle était à sa toilette² ; elle parlait italien avec M. de Nevers. On nous présenta. Elle nous fit un air honnête, et l'on voit bien que si on trouvait une occasion de dire un mot à propos, elle entrerait bien aisément en conversation.* (t. 2, l. 754, p. 902) *La lettre est du 12 avril 1680. 1. La Reine Dauphine, dont le mariage avait été célébré en janvier 1680. 2. Voir une dame à sa toilette, l'entretenir à sa toilette : la voir, l'entretenir pendant qu'elle se coiffe.*

Les trois premières citations évoquent le comportement de la personne sous la forme d'une pluralité de manières, avec *tous ses bons airs* en 16, *vos airs* en 17, et (*il n'a*) *aucun air qui déplaît* en 15, qu'on peut paraphraser par « tous ses airs plaisent ». En 15 et 16, la personne est, si l'on peut dire, en vue, que ce soit en présence (*Je le trouve fort honnête homme à voir* en 15) ou virtuellement (*avant que je la voie* en 16). Dans la citation 17, le discours rapporté (*nous lui contons*) provient de proches qui sont au contact de la personne concernée (le comte de Grignan). En 15, le contexte associe l'agrément des airs et la manière de parler (*il cause des mieux*). Ce sont les qualités de l'*honnête homme*. En 17, le chœur familial des louanges se fait sur le mode hyperbolique (*vos perfections*) et affectif (*Nous vous aimons trop ici, que sa femme fût si entêtée de vos perfections, la sensibilité que j'ai pour vos intérêts*). En 16, où il s'agit de Pauline toute petite fille, les manières sont plus naturelles, liées à la gentillesse et au charme, et elles attirent d'autant plus (*j'en serais folle*). On retrouve ici, transposée au pluriel, la coordination synonymique des lexèmes *airs* et *tons* (16 et 17), ainsi que *tons* et *manières* (17). En 18, on passe à une seule « occurrence » de comportement. Mme de Sévigné épingle les marques ostentatoires que donne M. de Pommereuil, en parlant devant une personne de haut rang, de la relation qu'il a avec elle. Elle n'apprécie guère cet *air de gueule enfarinée*, c'est-à-dire cette manière de faire, ce comportement social, empreint de niaiserie. On notera que, par l'intermédiaire de l'anaphore de *c(e)*, *air* sert à définir le mot *style*, dont la définition est la suivante :

⁶³⁵ . Voir l'édition de Gérard-Gailly, t. 1, Index des noms de personnes, p. 1177.

· Style : manière d'envisager ou de présenter les choses, façon d'agir.

Quand une pluralité d'airs est envisagée, que ce soit de façon positive (*tous ses bons airs*) ou négative (*aucun air*), le rattachement à la personne se fait à travers les deux formes de la structure d'appartenance, la nominalisation :

vos airs (17)

et la structure avec *avoir* :

[...] n'a aucun air qui déplaît (15)

dont la citation 16 représente une variante :

qu'elle ne perde tous ses bons airs (16)

paraphrasable par « qu'elle n'ait plus tous ses bons airs ».

En 18, où l'on a à faire à une occurrence de comportement, définie en contexte par la description des démonstrations d'amitié (déplacées) dont M. de Pommereuil accable Mme de Sévigné, puis reprise par les syntagmes nominaux *ce style, un air*, l'acte se trouve détaché de la personne (dans la construction *c'est un air de gueule enfarinée*) pour être considéré en lui-même.

Avec la citation 19, nous sommes en visite chez la reine Dauphine, récemment arrivée à la cour, et naturellement objet de curiosité. Celle-ci reçoit les personnes qu'on lui présente avec civilité. Le mot *air* se charge ici de la signification spécifique « manière de recevoir quelqu'un », que consigne Littré :

Air : accueil.

en l'illustrant de deux exemples – la présente phrase de Mme de Sévigné et une citation très proche de Hamilton⁶³⁶ :

Vous avez vu l'air gracieux que S. M. m'a fait.

ce qui semble montrer que cette signification est fixée dans l'usage du XVII^e siècle, mais rare. On notera, dans les deux cas, la construction particulière avec le verbe support⁶³⁷ *faire* (*faire un air à quelqu'un*), qui fait apparaître le destinataire de ce comportement.

Enfin on rattachera au comportement-occurrence certaines significations restreintes du mot *air*, qui contiennent une caractérisation spécifique :

20. Elle¹ est passée ce matin devant cette porte, et a demandé à boire un petit coup de vin. On lui en a porté ; elle a bu sa chopine², et puis s'en est allée au Pertre³ consulter une espèce de médecin qu'on estime en ce pays. Que dites-vous de cette manière bretonne, familière et galante ? Elle sortait de Vitré ; elle ne pouvait pas avoir soif. De sorte que j'ai compris que tout cela était un air pour me faire savoir qu'elle a un équipage de Jean de Paris⁴. (t. 1, l. 184, p. 302) Mme de Sévigné est aux Rochers. 1. Mme de Quintin. 2. La chopine contenait la moitié d'une pinte, à peu près un demi-litre (voir note 6 de la p. 302, p. 1129). 3. Le Pertre est un bourg situé à quelques kilomètres au sud-ouest de Vitré (voir

⁶³⁶ . *Mémoires de la vie du comte de Gramont*, 1731.

⁶³⁷ . Sur la notion de verbe support, on se reportera aux références (J. Giry-Schneider, G. Gross, en particulier) données dans M. Riegel, J.-C. Pellat, R. Rioul, 1996, p. 232-233.

note 6 de la p. 302, p. 1129). 4. C'est-à-dire un équipage somptueux, par allusion au Roman de Jehan de Paris (note 7 de la p. 302, p. 1129). Il s'agit d'un roman anonyme en prose du XV^e siècle, probablement une transposition des amours de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. Le roi de France se rend incognito en Espagne et se fait aimer de l'infante qui lui est promise, ridiculisant par son aristocratique élégance le roi d'Angleterre, prétendant âgé⁶³⁸. 21. Quand je vous ai demandé si vous n'aviez point jeté mes dernières lettres, c'était un air ; car, de bonne foi, quoiqu'elles ne méritent point tout l'honneur que vous leur faites, je crois qu'après avoir gardé celles que je vous écrivais quand vous faisiez des poupées¹, vous garderez encore celles-ci. (t. 1, l. 216, p. 379) 1. Allusion au soin qu'avait Mme de Grignan, enfant, de garder les lettres de sa mère (voir note 3 de la p. 379, l. 217, t. 1, p. 1189). 22. Il est aisé de voir que la dissipation vous a perdue du côté de Provence. Enfin, cela fait mourir, d'autant plus qu'il n'y a point de remède. Dieu sait comme les dépenses de Grignan, et de ces compagnies sans compte et sans nombre qui se faisaient un air d'y aller de toutes les provinces, et tous les enfants de la maison à la table jusqu'au menton avec tous leurs gens et leur équipage, Dieu sait combien ils ont contribué à cette consommation de toutes choses. (t. 3, l. 1093, p. 568) 23. Il¹ n'est plus mousquetaire ; il est lieutenant de dragons. Il a parlé au Roi, qui lui a dit que, s'il servait avec application, on aurait soin de lui. Voilà où il lui serait bien nécessaire d'être un peu Monsieur du pied de la lettre. Vous ne sauriez croire comme cette qualité, < qui nous faisait rire, > est utile à votre enfant, et combien elle contribue à composer sa bonne réputation. C'est un air, c'est une mode d'en dire du bien. < Mme de Verneuil, qui est revenue, commença hier par là, et vous fit ensuite mille amitiés et mille compliments. (t. 3, l. 1048, p. 450) 1. Le comte de Sanzei, qui était le fils de la cousine de Mme de Sévigné.

Dans les quatre exemples, le mot *air*, précédé d'un article indéfini, est employé absolument (*un air*), sans caractérisation. C'est que celle-ci est devenue un trait propre à la signification du mot *air*. Celui-ci dénote alors une occurrence de manière d'être en société, qui est affectée.

Littré développe la définition suivante :

Air : sorte de manière affectée qui consiste à faire entendre ce qu'on ne témoigne pas⁶³⁹.

Cette définition convient aux deux premiers exemples (20 et 21). Mme de Quintin (qui, la pauvre, n'apparaît que pour être ridiculisée !) fait étape chez Mme de Sévigné pour boire un (bon) verre de vin. Cette façon d'agir peu élégante, provinciale et déplacée (l'adjectif *galant* est utilisé à contre-emploi), n'a pour but que de faire admirer le luxe de son

⁶³⁸ . D'après A. Rey (1977 3^e éd.), *Le Petit Robert 2, Dictionnaire universel des noms propres*, Paris, Société du Nouveau Littré, Le Robert.

⁶³⁹ . *Témoigner* : marquer, faire connaître. Il ne donne comme exemples que les phrases contenues dans nos deux premières citations. On peut alors se demander s'il s'agit d'un usage général du mot *air* ou seulement d'un emploi d'auteur. Ce ne serait pas la première fois que Littré introduirait dans ses articles des significations (et même des mots) appartenant en propre au discours (voir M. Glatigny, 1995, p. 84-85). La possibilité d'une telle extension de sens n'est toutefois pas inintéressante à observer.

équipage. C'est une feinte, une ruse, dont Mme de Sévigné n'est pas dupe. Le contexte établit ici une relation synonymique entre le mot *air* et le terme générique *manière*, qui définissent tous deux ce comportement. En 21, Mme de Sévigné se livre elle-même à ce petit jeu, mais dans la quasi-innocence d'une relation plus familière que sociale, quand elle écrivait, dans une précédente lettre, à sa fille :

Je vous prie, ma bonne, si vous n'avez point jeté mes dernières lettres, mandez-moi s'il n'y < en > a pas une du 30^e septembre. (t. 1, l. 212, p. 369) Elle dit quelque chose qu'elle ne croit pas, mais dans un esprit de drôlerie plutôt que de dissimulation, et il est préférable de parler ici de plaisanterie que de ruse⁶⁴⁰.

Dans les citations 22 et 23, il n'est plus question d'apparence ou de dissimulation. Le mot *air* dénote une manière d'être collective qui est en faveur, comme semble l'indiquer la reprise synonymique *C'est un air, c'est une mode* en 23. En 22, le contexte donne une tonalité dépréciative à toutes *ces compagnies* qui se font une conduite obligée d'aller en visite chez les Grignan (et de les ruiner). Dans cette mesure, on pourrait parler d'affectation, d'un comportement « snob ». En 23, cette nuance disparaît, et Mme de Sévigné se flatte au contraire que dire du bien de son petit-fils soit quasiment devenu un usage dans la société. On retrouve dans ce corpus la construction du type *c'est un air*, qui autonomise l'acte par rapport à la personne – ce qui n'exclut pas, dans la citation 22, le syntagme *se faisaient un air*, qui souligne l'intentionnalité, sinon l'affectation, du comportement.

3 – Manière de parler

Il est possible de dégager un corpus, quantitativement important, dans lequel le mot *air* s'applique à la parole. La manière de parler est une composante de la manière d'être en société de la personne, ce qui justifie que cette étude fasse suite à celle qui a porté sur la signification « manière d'être en société ». Pour autant, les deux significations ne se confondent pas, le mot *air* étant susceptible de prendre dans des contextes de parole des significations spécifiques, dont il convient de faire l'inventaire. Précisons que, dans la mesure où la parole implique un agent, un agent, un processus, et un objet, le mot *air* pourra se dire de ces différentes notions, et avoir pour support l'action de parler (le plus souvent), le discours produit, ou la personne.

Je distinguerai deux groupes de contextes, selon qu'ils se rapportent à la parole orale ou à la parole écrite.

Voyons d'abord les situations dans lesquelles les personnes sont en présence.

1. Aujourd'hui vendredi 21^e, on a interrogé M. Fouquet sur les cires et sucres¹. Il s'est impatienté sur certaines objections qu'on lui faisait, et qui lui ont paru ridicules. Il l'a un peu trop témoigné, a répondu avec un air et une hauteur qui ont déplu. Il se corrigera car cette manière n'est pas bonne. (t. 1, l. 61, p. 59) 1. On reprochait à Fouquet d'avoir négocié avec les traitants d'un impôt sur les cires et les sucres débarqués à Rouen. Il répondait que, s'il avait accepté partie de ces droits en paiement de sommes à lui dues, c'était que personne n'en voulait et

⁶⁴⁰ . Le Dictionnaire du français classique, 1992, propose les deux synonymes *feinte*, *plaisanterie*, mais ne donne que cette citation (20) de Mme de Sévigné.

qu'il y avait perdu (voir note 9 de la p. 59, p. 895). 2. Voici une autre histoire bien héroïque ; écoutez-moi. M. le chevalier de Lorraine¹ est donc revenu. Il entra chez Monsieur, et lui dit : « Monsieur, M. le marquis d'Effiat et le chevalier de Nantouillet² m'ont mandé que vous vouliez que j'eusse l'honneur de revenir auprès de vous. » Monsieur répondit honnêtement, et ensuite lui dit qu'il fallait dire au moins à Varangeville³ qu'il était fâché de ce qui s'était passé. Varangeville entre. Le chevalier de Lorraine lui dit : « Monsieur, Monsieur veut que je vous dise que je suis fâché de ce qui s'est passé. — Ah ! monsieur, dit Varangeville, est-ce là une satisfaction ? — Monsieur, dit le chevalier, c'est tout ce que je vous puis dire, et vous souhaiter du reste prospérité et santé. » Monsieur voulut rompre cette conversation, qui prenait un air burlesque. (t. 2, l. 417, p. 82) Un différend avait opposé Varangeville et le chevalier de Lorraine, et celui-ci était parti à Chilly. 1. On connaît les relations du chevalier de Lorraine avec Monsieur, frère du Roi, qu'« il possédait avec emprise » selon le mot de Saint-Simon (voir note 2 de la p. 439, l. 245, t. 1, p. 1233). 2. Le marquis d'Effiat était premier écuyer de Monsieur (voir note 1 de la p. 46, l. 411, t. 2, p. 1104), et le chevalier de Nantouillet était son premier maître d'hôtel (voir note 2 de la p. 547, l. 289, t. 1, p. 1310). 3. Varangeville était « secrétaire des commandements de Monsieur » (t. 2, l. 411, p. 45). Secrétaire des commandements : le principal secrétaire d'un prince (article commandement de Littré). 3. La Reine a été deux fois aux Carmélites avec Quanto¹ où cette dernière se mit à la tête de faire une loterie. Elle fit apporter tout ce qui peut convenir à des religieuses ; cela fit un grand jeu dans la communauté. Elle causa fort avec sœur Louise de la Miséricorde² ; elle lui demanda si tout de bon elle était aussi aise qu'on le disait. « Non, dit-elle, je ne suis point aise, mais je suis contente. » Elle lui parla fort du frère de Monsieur, et si elle ne lui voulait rien mander, et ce qu'elle dirait pour elle. L'autre, d'un ton et d'un air tout aimable, et peut-être piquée de ce style : « Tout ce que vous voudrez, madame, tout ce que vous voudrez. » Mettez dans cela toute la grâce, tout l'esprit et toute la modestie que vous pourrez imaginer. (t. 2, l. 503, p. 278) La lettre est du 29 avril 1676. 1. Quanto était le surnom de Mme de Montespan. 2. Il s'agit de Louise-Françoise de La Vallière, qui s'était retirée aux Grandes Carmélites le 21 avril 1674, et avait fait profession le 4 juin 1675 (t. 1, l. 389, p. 723 ; voir note 1 de la p. 723, p. 1416). 4. « Connaissez-vous la Vigoureux ? — Non. — Connaissez-vous la Voisin ? — Oui. — Pourquoi vouliez-vous vous défaire de votre mari ? — Moi, m'en défaire ! Vous n'avez qu'à lui demander s'il en est persuadé ; il m'a donné la main jusqu'à cette porte. — Mais pourquoi alliez-vous si souvent chez cette Voisin ? — C'est que je voulais voir les sibylles qu'elle m'avait promises ; cette compagnie méritait bien qu'on fît tous les pas. » Si elle n'avait pas montré à cette femme un sac d'argent. Elle dit que non, par plus d'une raison, et tout cela d'un air fort riant et fort dédaigneux. « Eh bien ! messieurs, est-ce là tout ce que vous avez à me dire ? — Oui, madame. » Elle se lève, et en sortant, elle dit tout haut : « Vraiment, je n'eusse jamais cru que des hommes sages pussent demander tant de sottises. » Elle fut reçue de tous ses amis, parents et amies avec adoration tant elle était jolie, naïve, naturelle, hardie, et d'un bon airet d'un esprit tranquille. (t. 2, l. 731, p. 822-823) Rappelons qu'il s'agit de l'interrogatoire de la duchesse de Bouillon, qui était embarrassée dans l'affaire des poisons liée à La Voisin. 5. Elle¹ a fermé la porte aux moqueries et aux médisances. L'autre jour, la duchesse de La Ferté voulait lui dire une plaisanterie,

comme un secret, sur cette pauvre princesse Marianne², dont la misère est à respecter. Madame la Dauphine lui dit avec un air sérieux : « Madame, je ne suis pas curieuse », et ferme ainsi la porte, c'est-à-dire la bouche, aux médisances et aux railleries. (t. 2, l. 749, p. 886) 1. La reine Dauphine. 2. L'identité de cette princesse Marianne est incertaine (voir note 2 de la p. 886, p. 1505). 6. Voilà ce qui est présent¹ : Mme de M < ontspan > est enragée. Elle pleura beaucoup hier. Vous pouvez juger du martyre² que souffre son orgueil. Il est encore plus outragé par la haute faveur de Mme de Maintenon. Sa Majesté va passer très souvent deux heures de l'après-dîner dans sa chambre à causer avec une amitié et un air libre et naturel qui rend cette place la plus souhaitable du monde. (t. 2, l. 753, p. 899) La lettre est du 6 avril 1680. 1. Mme de Sévigné vient d'apprendre à sa fille la dernière nouvelle de la cour : l'élévation au rang de duchesse de Mme de Fontanges, en faveur auprès du Roi depuis un an, et la nomination de sa sœur aînée comme abbesse. 2. Martyre commencé dès 1675 (note 2 de la p. 899, p. 1510), avec l'ascension de Mme de Maintenon. 7. Voilà la partie bien liée¹, le lieu pris, l'heure marquée, le secret recommandé. Ne croyez-vous pas être au temps de feu M. de Boutteville² ? Chacun s'en va de son côté, mais le chevalier de Lorraine alla droit chez Monsieur, à qui il conta toute cette petite histoire, et Monsieur un moment après la confia au Roi. Vous pouvez penser tout ce qu'il dit à son gendre³. Il lui parla deux heures avec plus de gaieté que de colère, mais d'un air de maître qui a dû causer de grands repentirs. (t. 3, l. 847, p. 86) La lettre est du 28 juillet 1682. À la suite d'un différend, le prince de Conti, époux de la fille de Louis XIV et de Mlle de La Vallière, a provoqué en duel le chevalier de Lorraine, et les deux hommes ont convenu de se battre. 1. La partie est liée : se dit de toute affaire convenue, et, particulièrement, d'un duel. 2. Le comte de Boutteville, célèbre par ses duels, fut condamné à mort et exécuté le 21 juin 1627 (voir note 2 de la p. 86, p. 1195). 3. Le prince de Conti. 8. Il¹ se mit un genou à terre dans la chambre du Roi, où il n'y avait que M. de Châteauneuf. Le Roi lui dit que, tant que son cœur avait été blessé, il ne l'avait point rappelé, mais que présentement c'était de bon cœur, et qu'il était aise de le revoir. M. de Vardes répondit parfaitement bien et d'un air pénétré, et ce don des larmes que Dieu lui a donné ne fit pas mal son effet dans cette occasion. (t. 3, l. 867, p. 113-114) La lettre est du 26 mai 1683. 1. Il s'agit du marquis de Vardes, qui fut l'un des principaux auteurs de la « lettre espagnole », écrite à Marie-Thérèse pour l'informer des amours du Roi et de Mlle de La Vallière. Il fut embastillé fin 1664 et exilé dans son gouvernement d'Aigues-Mortes. En mars 1665, il fut enfermé dans la citadelle de Montpellier puis relégué à Aigues-Mortes, d'où il ne fut autorisé à revenir qu'en 1683 (voir note 1 de la p. 27, l. 30, t. 1, p. 856). 9. La réputation de cet enfant¹ est toute commencée, et ne fera plus qu'augmenter. Le Chevalier en est bien content, je vous en assure. Je fus d'abord émue de la contusion², en pensant à ce qui pouvait arriver, mais quand je vis que le Chevalier en était ravi, quand j'appris qu'il en avait reçu les compliments de toute la cour et de Mme de Maintenon, qui lui répondit avec un air et un ton admirables, sur ce qu'il disait que ce n'était rien : « Monsieur, cela vaut mieux que rien », quand je me trouvai moi-même accablée de compliments de joie, je vous avoue que tout cela m'entraîna, et je m'en réjouis avec eux tous, et avec M. de Grignan, qui a si bien fixé et placé la première campagne de ce petit garçon. (t. 3, l. 1032, p. 411) La lettre est du 30 novembre 1688. 1. Louis-Provence. 2. Louis-Provence avait été

légèrement blessé (contusion à la cuisse) lors de la prise de Mannheim (t. 3, l. 1025, p. 397 ; voir note 3 de la p. 397, p. 1343-1344). 10. Le Marquis a soupé il y a trois jours avec moi ; je le fis fort causer, et j'en fus en vérité très contente. Il y a un air de vérité et de modestie dans tout ce qu'il dit qui ne sent point le style de tous ces jeunes gens évaporés¹, qui ont toujours l'air d'être fous², ou de mentir. Il me contait les fatigues de son voyage de Philisbourg. Elles furent extrêmes. Le petit d'Auvergne en eut quatre jours la fièvre de pure lassitude. Le Marquis est vigoureux ; il soutint celle qu'il avait avec bien du courage. Il me conta toutes ses autres aventures, tous les coups qui avaient passé autour de lui, et sa contusion, mais cela sans ostentation, avec un air froid³ et reposé⁴ et vrai qui plaît infiniment. J'aime à parler à lui ; je n'en perds point d'occasion. (t. 3, l. 1071, p. 504) 1. Évaporé : qui a de l'étourderie avec peu de réserve. 2. Fou : il se dit de ceux qui ne montrent pas le sens, la prudence, la modération nécessaires. 3. Froid : calme, qui garde son sang-froid (Dictionnaire du français classique, 1992). 4. Reposé : tranquille, de sang-froid. 11. Je soupai chez Mme de Coulanges, à qui le Roi avait parlé aussi avec un air d'être chez lui qui lui donnait une douceur trop aimable. (t. 3, l. 1073, p. 509) 12. Nous étions à l'entrée de nos juges, ayant tout lieu d'espérer que nous confondrions nos vilains ennemis¹. En effet, une heure après, M. Bailly² est sorti, comme la colombe³, et m'a dit, avec une mine grave : « Madame, vous avez obtenu ce que vous souhaitiez. » Je n'en ai pas fait de finesse à Monsieur le Chevalier, ni à Vaille, ni à Rochon⁴. Nos cœurs ont été épanouis. Ma joie voulait briller. Monsieur le Chevalier m'a grondée. Il m'a dit qu'il ne me mènerait plus avec lui si je ne savais me taire ; c'est sa menace. J'ai voulu parler un peu haut, d'un air de triomphe. Il m'a encore menacée ; il m'a dit que qui ne savait point dissimuler ne savait point régner. Il est sorti un autre conseiller, qui a dit à M. d'Aiguebonne qu'il avait perdu son procès. Je l'ai vu se couler doucement sans dire un seul mot ; il est accoutumé à ces succès. (t. 3, l. 1084, p. 542) La lettre est du 16 mars 1689. 1. Il s'agit d'une affaire de succession ayant une origine très lointaine, et opposant les Grignan au seigneur d'Aiguebonne⁶⁴¹. Les Grignan l'avaient emporté en août 1688, mais d'Aiguebonne introduisit de nouvelles procédures (voir note 1 de la p. 108, l. 863, t. 3, p. 1205-1206) – d'une part, une requête civile, et d'autre part, une requête en cassation devant le Grand Conseil. Les Grignan l'emportèrent au Grand Conseil le 16 mars 1689 (voir note 5 de la p. 533, l. 1081, t. 3, p. 1411). 2. M. Bailly, avocat général, était conseiller d'honneur du Grand Conseil (voir note 3 de la p. 80, l. 70, t. 1, p. 920). 3. La colombe de l'arche, qui rapporte le rameau d'olivier, signe de la fin du déluge (Genèse, VIII, 8) (note 1 de la p. 542, p. 1415). 4. Rochon était l'homme d'affaires des Chaulnes, que ceux-ci prêtaient au Grignan pour les aider dans le procès d'Aiguebonne (voir note 1 de la p. 489, l. 1062, t. 3, p. 1391).

La relation peut être institutionnalisée, dans le cadre d'un procès. En 1 et 4, Foucquet et la duchesse de Bouillon répondent aux questions de leurs juges, tandis qu'en 12, Mme de Sévigné ne peut s'empêcher de manifester sa joie en apprenant la déroute de son ennemi, le seigneur d'Aiguebonne. Certaines citations mettent en scène les plus hauts personnages. En tout bien tout honneur, suivons Sa Majesté, qui rend visite à Mme de

⁶⁴¹ . Cette affaire a déjà été évoquée lors de l'étude de la citation 12 du corpus relatif à la signification « manière d'être collective », p. 687.

Maintnon (6), parle à Mme de Coulanges (11), ou réprimande son gendre (7). Plus rarement, on s'adresse au Roi, comme le marquis de Vardes, de re-tour d'exil (8). La reine Dauphine coupe court avec fermeté aux médisances de la cour (5). Le chevalier de Grignan a le privilège d'obtenir de Mme de Maintenon un compliment sur son neveu (9). En 3, Mme de Montespan et Mlle de La Vallière échangent quelques réparties aigres-douces, mais la favorite (de Mme de Sévigné) n'est pas celle qu'on pense... Dans un genre un peu différent, le chevalier de Lorraine et Varangeville tentent de régler un conflit, en présence d'un tiers (2). Quant à Louis-Provence, il suffit qu'il s'exprime pour susciter l'appréciation élogieuse de sa grand-mère (10) !

Par commodité, en raison de la longueur du corpus, je distinguerai encore les contextes dans lesquels les propos sont rapportés au discours direct, et ceux qui ne les expriment qu'indirectement, à travers un verbe de parole, ou, éventuellement, une forme de discours narrativisé (en 10).

Dans le second groupe, le plus important, je relève :

Il [...] a répondu avec un air et une hauteur qui ont déplu. (1) Sa Majesté va passer très souvent deux heures de l'après-dîner dans sa chambre à causer avec une amitié et un air libre et naturel qui rend cette place la plus souhaitable du monde. (6) Il lui parla deux heures avec plus de gaieté que de colère, mais d'un air de maître qui a dû causer de grands repentirs. (7) M. de Vardes répondit parfaitement bien et d'un air pénétré [...] (8) Il y a un air de vérité et de modestie dans tout ce qu'il dit qui ne sent point le style de tous ces jeunes gens évaporés, qui ont toujours l'air d'être fous, ou de mentir. (10) Il me conta toutes ses autres aventures, tous les coups qui avaient passé autour de lui, et sa contusion, mais cela sans ostentation, avec un air froid et reposé et vrai qui plaît infiniment. (10) Je soupai chez Mme de Coulanges, à qui le Roi avait parlé aussi avec un air d'être chez lui qui lui donnait une douceur trop aimable. (11) J'ai voulu parler un peu haut, d'un air de triomphe. (12)

Dans la mesure où le contenu des propos n'est pas cité, le mot *air* peut s'appliquer à la manière de s'exprimer elle-même. Certains contextes, plus ou moins larges, donnent des indices allant dans ce sens.

La citation 1 est un cas tout à fait exemplaire, car elle s'inscrit dans une correspondance continue que Mme de Sévigné adresse à Pomponne, ami de Foucquet, et où elle relate l'interrogatoire du Surintendant, et les réponses qu'il fait à ses juges. De nombreux passages, de lettres qui précèdent ou qui suivent, font écho à cette citation.

Le relevé est éclairant :

Après cela, Monsieur le Chancelier a continué l'interrogation de la pension des gabelles, où M. Foucquet a très bien répondu. (t. 1, l. 59, p. 56) Il a été fait comme il a souhaité ; il s'est assis, et on a continué la pension des gabelles, où il a parfaitement bien répondu. S'il continue, ses interrogations lui seront bien avantageuses. On parle fort à Paris de son admirable esprit et de sa fermeté⁶⁴². (t. 1, l. 60, p. 58) M. Foucquet a été interrogé ce matin sur le marc d'or ; il y a très bien répondu. (t. 1, l. 61, p. 59) On l'a interrogé sur les octrois ; il a été très mal

⁶⁴² . Fermeté : force morale, qui s'exerce contre les obstacles, dans les périls, dans les souffrances, dans les revers.

attaqué, et il s'est très bien défendu. (t. 1, l. 61, p. 60) On l'a interrogé sur les octrois ; il a fort bien répondu. Pourtant il s'est allé embrouiller sur certaines dates sur lesquelles on l'aurait fort embarrassé, si on avait été bien habile et bien éveillé. Mais, au lieu d'être alerte, Monsieur le Chancelier sommeillait doucement. On se regardait, et je pense que notre pauvre ami en aurait ri s'il avait osé. Enfin il s'est remis, et a continué d'interroger. Et M. Foucquet, quoiqu'il ait trop appuyé sur cet endroit où on le pouvait pousser, il se trouve pourtant que par l'événement il aura bien dit, car dans son malheur, il a de certains petits bonheurs qui n'appartiennent qu'à lui. (t. 1, l. 62, p. 62-63) On a continué aujourd'hui les interrogations sur les octrois. Monsieur le Chancelier avait bonne intention de pousser M. Foucquet aux extrémités, et de l'embarrasser, mais il n'en est pas venu à bout. M. Foucquet s'est fort bien tiré d'affaire. (t. 1, l. 63, p. 63) On l'a écouté ; il a dit des merveilles. (t. 1, l. 63, p. 65) Il a fort bien répondu sur tous les chefs. (t. 1, l. 64, p. 66) Il a dit des merveilles [...] (t. 1, l. 64, p. 67) Notre cher et malheureux ami a parlé deux heures ce matin, mais si admirablement bien, que plusieurs n'ont pu s'empêcher de l'admirer [...] C'était encore sur les six millions et sur ses dépenses. Il n'y a rien d'admirable comme tout ce qu'il a dit là-dessus. (t. 1, l. 64, p. 68) [...] notre pauvre ami était échauffé, et n'était pas tout à fait le maître de son émotion [...] Enfin cette interrogation a duré deux heures, où M. Foucquet a très bien dit, mais avec chaleur et colère, parce que la lecture de ce projet l'avait extraordinairement touché. (t. 1, l. 65, p. 69)

Dans la plupart des cas, Foucquet se débrouille très bien, et Mme de Sévigné fait l'éloge de ses répliques (il a très bien, fort bien, parfaitement bien répondu, il s'est très bien défendu, il s'est fort bien tiré d'affaire, il aura bien dit, a très bien dit, a parlé [...] admirablement bien, il a dit des merveilles) – le plus souvent sans s'attarder. Tout au plus met-elle cette éloquence en relation avec l'esprit et la force d'âme du personnage, ce qui montre que l'appréciation touche au contenu même des propos. Quand la prestation est moins bonne, elle développe davantage son commentaire. Ainsi, sur le sujet des octrois, M. Foucquet a trop insisté sur un point qu'il maîtrisait mal, et où l'on pouvait l'embarrasser (heureuse somnolence du Chancelier en cet endroit !). Et, lors de la dernière interrogation, s'il a dit ce qui convenait⁶⁴³, le ton qui accompagnait ces paroles (avec *chaleur et colère*) montrait tout de même trop d'émotion. On voit que ce qui est pris en compte, c'est la manière de parler au sens large, qui inclut l'argumentation, l'expression, et, sans doute, l'intonation. Il est difficile d'imaginer qu'un sentiment comme la colère, par exemple, ne se manifeste pas à travers ces composantes réunies. Notre citation 1, qui dénonce la maladroite *hauteur* de l'accusé, relève de cette interprétation, et le mot *air* dénote la manière globale de s'exprimer.

Le recours au contexte, plus immédiat, est également pertinent dans le cas de la citation 11. L'adverbe *aussi* renvoie à un petit dialogue, situé quelques lignes plus haut, et qui apparaît bien flatteur pour Mme de Sévigné. Celle-ci se trouve à Saint-Cyr, à la dernière représentation d'*Esther*, où voici ce qu'il advint :

La mesure de l'approbation qu'on donne à cette pièce, c'est celle du goût et de l'attention. J'en fus charmée, et le maréchal aussi, qui sortit de sa place pour aller dire au Roi combien il était content, et qu'il était auprès d'une dame qui était bien digne d'avoir vu

⁶⁴³ . Bien dire : parler d'une façon convenable, s'exprimer en bons termes, dire ce qu'il faut.

Esther. Le Roi vint vers nos places, et après avoir tourné, il s'adressa à moi, et me dit : « Madame, je suis assuré que vous avez été contente. » Moi, sans m'étonner, je répondis : « Sire, je suis charmée ; ce que je sens est au-dessus des paroles. » Le Roi me dit : « Racine a bien de l'esprit. » Je lui dis : « Sire, il en a beaucoup, mais en vérité ces jeunes personnes⁶⁴⁴ en ont beaucoup aussi ; elles entrent dans le sujet comme si elles n'avaient jamais fait autre chose. » Il me dit : « Ah ! pour cela, il est vrai. » Et puis Sa Majesté s'en alla, et me laissa l'objet de l'envie. (t. 3, l. 1073, p. 508-509)

Ce qui caractérise ce dialogue, somme toute d'une grande platitude⁶⁴⁵, c'est le fait même que Sa Majesté s'adresse à Mme de Sévigné, et aussi le naturel et la familiarité de ses propos – qu'on retrouvera dans sa manière de parler à Mme de Coulanges (*avec un air d'être chez lui*). Ces mêmes qualités se retrouvent en 6 – avec les adjectifs (*un air libre et naturel*), et la signification du verbe *causer* (« s'entretenir familièrement », Littré) – où il est question des visites que rend le Roi à Mme de Maintenon. Cette synonymie incite à rapprocher ces deux occurrences du mot *air* et à leur donner la même interprétation.

Dans la citation 10, ce qui *plaît infiniment* à Mme de Sévigné, c'est que Louis-Provence a une manière de raconter ses exploits militaires (et sa blessure de guerre !) avec calme, réserve et vérité. Ces bonnes qualités s'appliquent aux propos qu'il tient, comme le montre la mise en parallèle des deux occurrences du mot *air* que contient le passage :

Il y a un air de vérité et de modestie dans tout ce qu'il dit qui ne sent point le style de tous ces jeunes gens évaporés, qui ont toujours l'air d'être fous, ou de mentir. (10) Il me conta [...] mais cela sans ostentation, avec un air froid et reposé et vrai qui plaît infiniment (10)

La reprise de mêmes qualifications (*de vérité / vrai*) ou de termes proches (*modestie / froid et reposé*) milite en faveur d'une interprétation commune du mot *air* dans les deux contextes. Or la première occurrence se rapporte explicitement à ce qui est dit (*dans tout ce qu'il dit*). C'est donc bien la manière de s'exprimer du jeune homme qui est mise en valeur. De plus, la première phrase met en relation synonymique, par le biais d'une comparaison (*un air [...] qui ne sent point⁶⁴⁶ le style*), les deux lexèmes *air* et *style* – ce second terme étant lui aussi employé dans un contexte de parole (*mentir*). Dans la citation 7, le Roi parle avec autorité (ce qui n'exclut pas l'amusement, semble-t-il) à son gendre, qui a provoqué en duel le chevalier de Lorraine. Il est dit que cet *air de maître [...] a dû causer de grands repentirs*. On imagine sans difficulté que c'est la manière de formuler la semonce qui peut être à l'origine de tels effets. En 12, Mme de Sévigné ne peut s'empêcher de claironner sa victoire. La juxtaposition des deux compléments de manière (*parler un peu haut, d'un air de triomphe*), et la récurrence du trait « supériorité », incitent à voir dans cette reprise un fait de synonymie. Or l'expression *parler haut* dénote

⁶⁴⁴ . Les comédiennes (p. 508 : *Les filles qui font des rois et des personnages sont faites exprès*).

⁶⁴⁵ . Comme le note R. Duchêne (voir note 1 de la p. 509, p. 1400) à propos de la réplique royale *Racine a bien de l'esprit*, en se gaussant quelque peu de ceux qui ont voulu y voir un hommage d'une grande subtilité, rendu à Racine.

⁶⁴⁶ . Sentir : avoir les qualités, l'air, l'apparence de, indiquer, dénoter.

une certaine façon de s'exprimer :

Parler haut : s'exprimer d'un ton décidé et même arrogant.

qu'on retrouverait donc dans (*parler*) *d'un air de triomphe*. Rappelons que la citation 1 présente une construction synonymique (*a répondu avec une hauteur*), et un enchaînement similaire, avec la coordination *avec un air et une hauteur qui ont déplu*.

Dans tous ces exemples, c'est la manière de dire les choses qui est prise en compte – manière qui, dans ces situations orales, ne peut exclure l'intonation. Il est difficile de savoir si d'autres composantes entrent en jeu, comme la gestualité ou l'expression du visage. Cette question ne se pose pas pour la citation 10, où le mot *air* se dit de la parole prise en elle-même, mais elle est pertinente dans tous les autres exemples, où représentant le sujet du verbe de parole, la personne se trouve impliquée dans l'action. Si rien n'atteste de façon probante la présence de ces autres composantes, rien ne vient non plus l'infirmier !

La citation 8 est intéressante de ce point de vue. D'un côté, on a l'adjectif *pénétré*, en affinité avec ces traits physiques (l'expression du visage en particulier), le *don des larmes* qui vient se rajouter, en attirant aussi l'attention sur le visage, et enfin le contexte qui suit immédiatement la citation, et que nous rappelons :

Après cette première vue, le Roi fit appeler Monsieur le Dauphin, et le présenta comme un jeune courtisan. M. de Vardes le reconnut et le salua. Le Roi lui dit en riant : « Vardes, voilà une sottise, vous savez bien qu'on ne salue personne devant moi. » M. de Vardes du même ton : « Sire, je ne sais plus rien ; j'ai tout oublié. Il faut que Votre Majesté me pardonne jusqu'à trente sottises.— Eh bien ! je le veux, dit le Roi, reste à vingt-neuf. » Ensuite le Roi se moqua de son justaucorps. M. de Vardes lui dit : « Sire, quand on est assez misérable pour être éloigné de vous, non seulement on est malheureux, mais on est ridicule. » Tout est sur ce ton de liberté et d'agrément. (t. 3, l. 867, p. 113-114)

Le rire qui accompagne le propos du Roi peut très bien venir en écho de l'expression pénétrée de M. de Vardes. D'un autre côté, cette mimique fait un tout avec les paroles prononcées, comme semble l'indiquer le complément de manière *du même ton*, qui caractérise la réponse de M. de Vardes. Ce dernier reprend la manière plaisante de s'exprimer du Roi, dans ce qu'il dit, mais sans pour autant rire lui-même – l'enchaînement des répliques suivantes se faisant *sur ce ton de liberté et d'agrément*.

La signification du mot *air*, dans ces contextes de parole, si elle tend à faire dominer la manière de s'exprimer, reste là encore relativement floue et indifférenciée. Si l'intonation paraît indissociable de la parole, d'autres composantes ne peuvent être exclues (la gestualité, l'expression du visage ?), mais sans que cela conduise à une acception restreinte. Ce qui semblerait confirmer cette extension du mot *air*, c'est qu'il se trouve, dans presque toutes les citations (sauf en 11), coordonné ou juxtaposé à un adverbe ou à un complément de manière qui contient un substantif abstrait :

avec un air et une hauteur qui ont déplu (1) avec une amitié et un air libre et naturel qui rend cette place la plus souhaitable du monde (6) avec plus de gaieté que de colère, mais d'un air de maître qui a dû causer de grands repentirs (7) parfaitement bien et d'un air pénétré (8) sans ostentation, avec un air froid et reposé et vrai qui plaît infiniment (10) un peu haut, d'un air de triomphe (12)

lesquels caractérisent l'acte de parole de la façon la plus indifférenciée. On notera aussi que dans la citation 1, c'est le lexème générique *manière* qui est utilisé en reprise anaphorique des syntagmes nominaux *un air et une hauteur*. Et cette « manière » sera reprise, quelques lignes plus loin, par une caractérisation adjectivale, appliquée à la personne :

Je ne sais quel bon ange l'a averti qu'il avait été trop fier, mais il s'en est corrigé aujourd'hui [...] (t. 1, l. 61, p. 60)

Il est bon aussi de rappeler la citation suivante :

J'aimerais que notre veuve yfût. Je l'aime fort. Elle a bien de l'esprit et du bon sens. Elle a une douceur et une modestie qui me charment. Elle ne se presse jamais de faire voir qu'elle a plus d'esprit que les autres. Elle sait bien des choses dont elle ne fait point la savante. Elle a un bonair dans sa personne et dans tout ce qu'elle dit. Enfin je la trouve digne de toute l'estime que nous avons pour elle. (t. 2, l. 576, p. 458)

dans laquelle la coordination des deux supports (*sa personne et tout ce qu'elle dit*) montre que le mot *air* peut avoir une extension et un degré d'abstraction qui lui permettent cette saisie globale et diffuse de la personne et de ce qu'elle dit. Là encore on peut voir dans l'effet de flou qui caractérise cette signification la persistance du trait « continu », hérité d'« air-élément ».

Dans ce corpus, l'air est toujours évalué en fonction d'un critère social, selon qu'il convient ou non à la situation dans laquelle se trouve la personne. Lorsqu'il s'agit du Roi, qui constitue la référence suprême, l'air ne peut être jugé que du point de vue de celui à qui il est destiné. Si Sa Majesté a une manière de s'exprimer libre et naturelle, c'est la plus haute faveur qu'elle puisse vous faire, et on ne peut que vous envier. C'est le sort de Mme de Maintenon (6), en crédit depuis cinq ans. Ponctuellement, le Roi peut gratifier d'une familiarité de bon aloi certaines dames, comme Mme de Sévigné et Mme de Coulanges (11), qu'il rencontre à l'occasion d'un spectacle⁶⁴⁷. À l'inverse, s'il parle sur un ton de commandement, on ne peut que faire repentance, même s'il n'est qu'à moitié fâché (7). Quand on s'adresse à lui, surtout après une disgrâce de près de vingt ans, l'*air pénétré* et les *larmes* sont du meilleur effet (8). Dans un procès, il est déconseillé de le prendre de haut quand on est en position d'accusé (ainsi en 1, l'*air* et la *hauteur* de M. Foucquet *ont déplu*, et *cette manière n'est pas bonne*⁶⁴⁸), et même si la justice vous donne raison, selon la règle d'or *qui ne sa[it] point dissimuler ne sa[it] point régner*, que le chevalier de Grignan rappelle sévèrement à Mme de Sévigné (12). De la part d'un jeune homme qui commence une carrière à l'armée, une manière de s'exprimer empreinte de modestie et rigueur est de mise, et ce ton, qu'elle trouve chez son petit-fils, *plaît infiniment* à Mme de Sévigné (10).

On notera enfin que, dans ce corpus, le mot *air* entre, comme on peut s'y attendre,

⁶⁴⁷ . Je pense que, dans la relative qui caractérise l'air du Roi, en 11 (*qui lui donnait une douceur trop aimable*), l'adverbe *trop* ne peut avoir qu'une valeur positive : Trop : employé pour « très » (*Dictionnaire du français classique*, 1992). Littré note que *Bossuet a employé trop dans le sens archaïque de beaucoup*.

⁶⁴⁸ . Mais nous avons vu que, la plupart du temps, l'ami Foucquet répond très bien...

dans un complément de manière (introduit par avec / de), qui se rattache à un verbe de parole :

Il [...] a répondu avec un air et une hauteur qui ont déplu. (1) Sa Majesté va passer très souvent deux heures de l'après-dîner dans sa chambre à causer avec une amitié et un air libre et naturel qui rend cette place la plus souhaitable du monde. (6) Il lui parla deux heures avec plus de gaieté que de colère, mais d'un air de maître qui a dû causer de grands repentirs. (7) M. de Vardes répondit parfaitement bien et d'un air pénétré [...] (8) Il me conta toutes ses autres aventures, tous les coups qui avaient passé autour de lui, et sa contusion, mais cela sans ostentation, avec un air froid et reposé et vrai qui plaît infiniment. (10) Je soupai avec Mme de Coulanges, à qui le Roi avait parlé aussi avec un air d'être chez lui qui lui donnait une douceur trop aimable. (11) J'ai voulu parler un peu haut, d'un air de triomphe. (12)

Seule la première occurrence de la citation 10 illustre un emploi différent, le mot *air* ne se disant plus de l'action de parler, comme ci-dessus, mais de la parole dite, avec une structure du type *il y a un air dans* + constituant nominal renvoyant au discours (*tout ce qu'il dit*) :

Il y a un air de vérité et de modestie dans tout ce qu'il dit qui ne sent point le style de tous ces jeunes gens évaporés, qui ont toujours l'air d'être fous, ou de mentir. (10)

Voyons maintenant les citations qui contiennent un discours rapporté (direct et indirect) :

Monsieur voulut rompre cette conversation ⁶⁴⁹, qui prenait un air burlesque. (2) L'autre, d'un ton et d'un air tout aimable, et peut-être piquée de ce style : « Tout ce que vous voudrez, madame, tout ce que vous voudrez. » Mettez dans cela toute la grâce, tout l'esprit et toute la modestie que vous pourrez imaginer. (3) Elle dit que non, par plus d'une raison, et tout cela d'un air fort riant et fort dédaigneux. (4) Madame la Dauphine lui dit avec un air sérieux : « Madame, je ne suis pas curieuse », et ferme ainsi la porte, c'est-à-dire la bouche, aux médisances et aux railleries. (5) Mme de Maintenon, qui lui répondit avec un air et un ton admirables, sur ce qu'il disait que ce n'était rien : « Monsieur, cela vaut mieux que rien » [...] (9)

Dans la plupart d'entre elles, le mot *air* s'applique au propos d'un personnage, qu'il s'agisse d'une réplique (3, 5, 9), ou d'une suite de réponses données dans le cadre d'un interrogatoire (4). En 2, le mot *air* se rapporte à un dialogue. Dans ce dernier exemple, il a pour support, non un syntagme verbal, mais le mot *conversation* lui-même. L'interprétation s'en trouve facilitée, puisqu'on ne peut prendre en compte ici que le contenu et l'expression de l'échange. Celui-ci prend en effet une tournure, un *tour* – mot particulièrement prisé au XVII^e siècle – *burlesque*, c'est-à-dire ridicule, dans la mesure où il s'agit d'une parodie de conciliation entre les deux héros ⁶⁵⁰, le chevalier de Lorraine imputant sa repentance à la volonté de Monsieur...

Entrons maintenant dans le détail des répliques. Quand Mme de Montespan

⁶⁴⁹ . Cette conversation renvoie aux répliques précédemment échangées, que je ne repro-duis pas.

⁶⁵⁰ . On se reportera à l'adjectif *héroïque* employé au début du paragraphe.

s'enquiert de l'état d'esprit de Mlle de La Vallière (3), retirée aux Carmélites, et qu'elle lui demande quel message elle souhaiterait, par son intermédiaire, transmettre au *frère de Monsieur* (le Roi !), le moins qu'on puisse dire est que son procédé manque de délicatesse... On attend donc avec intérêt la manière dont Mlle de La Vallière va répondre à sa rivale. En lui témoignant une déférence et une politesse excessive :

« ***Tout ce que vous voudrez, madame, tout ce que vous voudrez.*** »

notre carmélite escamote habilement la blessure d'amour-propre qu'elle a pu ressentir (*peut-être piquée de ce style*), et se place finalement au-dessus de celle qui avait cru prendre l'avantage. Ici, le contenu de la réponse vaut pour lui-même, et Mme de Sévigné apprécie l'agrément (*aimable, grâce*), *l'esprit* et *la modestie* de cette répartie. Le mot *air* dénote la manière de dire, en mettant en avant l'« invention », si l'on peut dire, et l'expression. Il en est de même du mot *ton*, donné comme synonyme par la coordination. Cette manière de s'exprimer de Mlle de La Vallière fait écho au *style* employé pour Mme de Montespan, dans ses questions indiscrettes et ses sollicitations déplacées. Certes, on ne peut exclure l'intonation de ce contexte, mais en tant qu'elle accompagne le contenu et la forme de ce qui est dit.

En revanche, il me semble qu'il n'en est pas de même en 9, où Mme de Sévigné relate un bref échange entre le chevalier de Grignan et Mme de Maintenon, qui a pour objet la contusion que Louis-Provence a reçue quelques jours auparavant au siège de Mannheim. Toutes les lettres de Mme de Sévigné bruissent de cet heureux événement, qui, au prix d'une légère blessure, soutenue avec sagesse et fermeté, apporte au petit Marquis une réputation précieuse et inespérée. Mme de Sévigné rapporte avec complaisance à sa fille les louanges et compliments qui, en cette circonstance, pleuvent de toutes parts, et dont je livre un florilège, qui s'étend sur une dizaine de jours à peine :

[...] et M. du Plessis vous apprendra avec quelle fermeté il a soutenu ce coup dont il a été loué comme vous verrez. (t. 3, l. 1025, p. 397) Il [le chevalier de Grignan] est accablé de compliments à Versailles, et moi ici. [...] Recevez < donc > aussi toutes les amitiés sincères de Mme de Lavardin, tous les compliments de Mme de Coulanges, de la duchesse du Lude, des Divines et de la duchesse de Villeroy < et du P. Moret [...] (t. 3, l. 1026, p. 398) Il [le chevalier de Grignan] m'a dit que la contusion du Marquis avait fait la nouvelle de Versailles et le plus agréablement du monde. Il a reçu les compliments de Mme de Maintenon, à qui le maréchal mandait la contusion. Toute la cour a pris part à ce bonheur. J'en ai eu ici tous mes billets⁶⁵¹ remplis [...] (t. 3, l. 1027, p. 403) Nous soupâmes samedi, Monsieur le Chevalier et moi, chez M. de Lamoignon [...] Il vous fait mille compliments sur cette contusion. (t. 3, l. 1028, p. 405) Votre enfant est en marche aussi, avec la satisfaction d'avoir fait la plus heureuse campagne qu'on pût souhaiter si on l'avait imaginée à plaisir, car vous croyez bien que nous n'y aurions pas oublié la contusion, sur quoi nous sommes accablés de compliments, et vous aussi. (t. 3, l. 1029, p. 406) Son courage, sa fermeté, son sens froid, sa sagesse, sa conduite ont été [loués] partout, et particulièrement à Versailles. Je vis hier au soir M. de Pomponne, qui venait d'arriver ; il en était plein, et ravi du bonheur de cette

⁶⁵¹ . On inscrivait à la porte les compliments sur des billets, comme aujourd'hui les condo-léances sur un registre (note 2 de la p. 403, p. 1346).

première campagne ; < il me pria fort de vous en faire tous ses compliments, et ceux de Mme de Pomponne. > Mme et Milles de Lillebonne, que je vis hier chez la marquise d'Huxelles, ne finissaient point sur ce sujet, < et vous font aussi mille tendres compliments. > (t. 3, l. 1030, p. 408)

Dans ce climat euphorique, la réponse que fait Mme de Maintenon au chevalier de Grignan n'a rien d'étonnant. Et, dans la lettre qu'adresse Mme de Sévigné à sa fille, elle est d'autant plus attendue qu'elle ne fait que rappe-ler et confirmer une information déjà donnée (*Il a reçu les compliments de Mme de Maintenon*). Ce qui est admirable, dans cette répartie, ne peut donc être lié à son contenu, mais se rapporte très certainement à l'intonation, par laquelle cette grande dame entend souligner, par contraste avec la discrétion du chevalier (*il disait que ce n'était rien*), l'intérêt qu'elle porte à ce qui est arrivé à son neveu. La coordination que contient la citation 9 (*avec un air et un ton admirables*) joue cette fois sur la signification restreinte du mot *ton* :

Ton : manière de la voix, par rapport à la nature des discours.

et établit une relation de synonymie entre les deux lexèmes.

Je rapprocherai ensuite les citations 4 et 5. En 5, le portrait élogieux que Mme de Sévigné vient de faire de la reine Dauphine et de sa réserve par rapport aux commérages (*Elle a fermé la porte aux moqueries et aux médisances*) laisse attendre, dans le dialogue qui suit, une fin de non-recevoir vis-à-vis des insinuations de la duchesse de La Ferté. La réplique qu'elle formule est donc attendue (*Madame, je ne suis pas curieuse*), et assez sobre en elle-même. Ce que Mme de Sévigné souligne, c'est l'air dont la princesse accompagne son propos, et l'autorité qui s'en dégage :

Madame la Dauphine lui dit avec un air sérieux [...] et ferme ainsi la porte, c'est-à-dire la bouche, aux médisances et aux railleries. (5)

L'adjectif *sérieux*, qui dénote l'attention qu'on porte aux choses, et qu'on oppose ici au ton de plaisanterie de l'interlocutrice, s'applique volontiers, si l'on en croit Littré, au visage, à la mine, au maintien. Je pense que, dans ce contexte, la signification du mot *air* tend à s'approcher de la partie haute du corps, et à faire apparaître l'expression du visage.

Je ferai la même interprétation pour l'occurrence de la citation 4. L'adjectif *riant* qui accompagne le mot *air* est, plus encore que le précédent, en affinité avec le visage. Littré le met en collocation avec les mots *lèvre, œil, mine* – ce dernier dans cette citation de Mme de Sévigné :

Il nous a donc saluées, et a pris cette mine riante que vous connaissez. (t. 1, l. 63, p. 64)

à laquelle j'ajouterai les contextes suivants :

Je lui parlai de mon voyage ; < ma bonne, > il ne changea point de ton, et d'un visage riant [...] (t. 1, l. 159, p. 233)

La duchesse de Bouillon manifesterait, par l'expression de son visage, gaieté et hauteur vis-à-vis de ses juges. Cet *air fort riant et fort dédaigneux* est particulièrement remarquable dans une situation de cette gravité, où l'accusée risque d'encourir une sévère condamnation⁶⁵². Il reste à savoir si l'interprétation du mot *air* doit se réduire, dans ce contexte, à la seule apparence du visage, et s'il ne peut couvrir, là encore, le maintien de la personne. Le contexte qui précède immédiatement notre citation irait dans le sens de cette extension :

Voici ce que j'apprends de bon lieu. Mme de Bouillon entra comme une petite reine dans cette Chambre. Elle s'assit dans une chaise qu'on lui avait préparée, et au lieu de répondre à la première question, elle demanda qu'on écrivît ce qu'elle voulait dire [...] Elle ne dit pas un mot que cela ne fût écrit. Et puis elle ôta son gant, et fit voir une très belle main. Elle répondit sincèrement jusqu'à son âge. (t. 2, l. 731, p. 822)

par les notations de maintien et de gestuelle qu'il contient. Et l'adjectif *dédaigneux*, par l'étendue de son champ d'application, ne saurait s'y opposer.

On voit, par ce corpus, que, lorsque la parole est rapportée directement, on peut s'intéresser, comme précédemment, au contenu et à l'expression, mais aussi commenter ce qui l'accompagne naturellement, l'intonation bien sûr, mais aussi la gestuelle, le maintien – jusqu'à l'expression du visage, que favorisent certains contextes. Il est difficile toutefois de parler véritablement d'une signification restreinte, l'effet de flou, qui se manifeste dans la pluralité même des acceptions mises en jeu et la relative indécision de leurs contours, ayant encore ici son mot à dire...

Quelles que soient les variations d'interprétation, l'air est jugé selon un critère social. Quand on fait ses débuts à l'armée et à la cour, le moindre signe, venant de la personne la plus en vue après le Roi, est de la plus haute importance. C'est pourquoi Mme de Sévigné s'attache à l'intonation admirable dont Mme de Maintenon a gratifié le chevalier de Grignan (9). L'air sérieux avec lequel Mme la Dauphine coupe court aux commérages (5) est particulièrement apprécié par Mme de Sévigné, et contribue à la bonne opinion qu'elle a de cette princesse. L'anecdote s'inscrit dans un passage qui fait l'éloge de son esprit, de son naturel, ainsi que de *l'air fort noble*⁶⁵³, et des qualités morales qui la distinguent. De même, par la manière dont elle élude les avances déplacées de Mme de Montespan, la duchesse de La Vallière, dans le lieu retiré où elle se trouve, montre son savoir-vivre et son esprit (3). Pour des raisons plus inattendues, Mme de Sévigné porte un jugement flatteur sur l'attitude qu'adopte la duchesse de Bouillon par rapport à ses juges (4), comme le montrent les lignes qui suivent, déjà citées dans notre étude :

Elle fut reçue de tous ses amis, parents et amies avec adoration tant elle était jolie, naïve, naturelle, hardie, et d'un bon air et d'un esprit tranquille. (t. 2, l. 731, p. 823)

Mme de Sévigné voit, dans l'air de raillerie et de dédain de l'accusée, la manifestation de son *bon air*, et de toutes sortes de bonnes qualités – alors qu'elle condamnait le ton de hauteur, pris par M. Foucquet lors d'un de ses interrogatoires. Rappelons que ce jugement semble lui avoir été personnel. Mais il est aussi des airs mal venus. La tournure que prend le dialogue entre le chevalier de Lorraine et Varangeville (2) en discrédite les auteurs.

En ce qui concerne les constructions, on trouve, comme précédemment, un

⁶⁵² . Elle sera d'ailleurs exilée sur ordre du Roi : *Mme de Bouillon s'est si bien vantée des réponses qu'elle a faites aux juges qu'elle s'est attiré une bonne lettre de cachet pour aller à Nérac près des Pyrénées ; elle partit hier avec beaucoup de douleur. (t. 2, l. 736, p. 840).*

⁶⁵³ . Nous reviendrons sur cette occurrence.

complément de manière, introduit par les prépositions *avec* et *de*, qui contient le mot *air* et se rattache à un verbe de parole :

L'autre, d'un ton et d'un air tout aimable⁶⁵⁴, et peut-être piquée de ce style [...] (3) Elle dit que non, par plus d'une raison, et tout cela d'un air fort riant et fort dédaigneux. (4) Madame la Dauphine lui dit avec un air sérieux [...] (5) Mme de Maintenon, qui lui répondit avec un air et un ton admirables [...] (9)

Notons toutefois que, lorsque le mot *air* dénote le maintien et l'expression du visage (comme en 4 et 5), il a pour support véritable la personne elle-même, qui s'exprime « en ayant un air riant ou sérieux ». On doit ajouter que, dans ces conditions, le mot *air* se dit de la personne et ne peut être considéré comme hyponymique de la signification « manière de parler ». Si nous avons introduit cette interprétation dans le présent corpus, c'est qu'il s'agit de la personne prise dans une situation de parole, ce qui permet de rattacher contextuellement cet emploi du mot *air* aux autres significations. Dans tous les cas, on décrit la manière de parler, ce qui accompagne la parole.

Quant à la citation 2, dans laquelle le mot *air* s'applique au nom *conversation*, elle présente une variante de la structure avec *avoir* (*cette conversation [...] prenait un air burlesque*).

Avant d'en venir à l'important corpus relatif aux lettres, il convient de faire un sort au petit nombre de citations qui ont un statut intermédiaire, puisqu'on se trouve dans des situations qui mêlent écrit et oral :

13. Monsieur le Coadjuteur¹ a fait la plus belle harangue et la mieux prononcée qu'il est possible². Il passa cet endroit, qui avait été fait et rappliqué après coup, avec une grâce et une habileté nonpareilles ; c'est ce qui a le plus touché tous les courtisans. C'est une chose si nouvelle que de varier la phrase³ qu'il a pris l'occasion⁴ que Voiture souhaitait pour écrire moins ennuyeusement à Monsieur le Prince⁵, et s'en est aussi bien servi qu'il aurait fait. Le Roi a fort loué cette action et dit à Monsieur le Dauphin : « Combien voudriez-vous qu'il vous en eût coûté, et parler aussi bien que Monsieur le Coadjuteur ? » M. de Montausier⁶ prit la parole et dit : « Sire, nous n'en sommes pas là ; c'est assez que nous apprenons à bien répondre. » Les ministres et tout le monde ont trouvé un agrément et un air de noblesse dans son discours qui donna une véritable admiration. (t. 2, l. 415, p. 60) La lettre est du 19 août 1675. Le 11 août, le maréchal de Créquy avait été battu par le duc de Lunebourg, frère du duc de Hanovre, à Consarbrück, près de Trêves (t. 2, l. 413, p. 52, et note 2 de la p. 52, p. 1107). 1. Jean-Baptiste de Grignan, frère du comte de Grignan, coadjuteur de son oncle, l'archevêque d'Arles. 2. Le Coadjuteur prononça sa harangue devant le Roi, au nom de l'assemblée du clergé, le 17 août⁶⁵⁵. 3. Varier la phrase : ne pas faire exactement la même chose. 4. Occasion : engagement de guerre, rencontre, combat. 5. Il s'agit d'une louange qu'adressa Voiture au duc d'Enghien après la prise de Dunkerque, en octobre 1646 (voir note 3 de la p. 60, p. 1112), et dans laquelle il regrettait que ce dernier n'ait point connu quelque défaite qui aurait pu

⁶⁵⁴ . Le verbe de parole est ici implicite.

⁶⁵⁵ . Voir note 8 de la p. 809, l. 332, t. 1, p. 1097, de l'édition de Gérard-Gailly.

apporter nouveauté et beauté à son discours... 6. Rappelons que le duc de Montausier était le gouverneur du Dauphin, alors âgé de quatorze ans. 14. Je crois que vous aurez été bien étonnée de voir une petite déroute de notre côté¹ ; vous n'en avez jamais vu depuis que vous êtes au monde. Le Coadjuteur en a seul profité, en donnant un air si nouveau et si spirituel à sa harangue que cet endroit en a fait tout le prix, au moins pour les courtisans, car toutes les bonnes têtes² l'ont louée depuis le commencement jusqu'à la fin. (t. 2, l. 417, p. 76) 1. Allusion à la défaite de Consarbrück. 2. Une bonne tête, une forte tête : personne d'un esprit droit, de jugement, de capacité. 15. Le Baron¹ est ici, qui ne me laisse pas mettre le pied à terre, tant il me mène rapidement dans les lectures que nous entreprenons ; ce n'est toutefois qu'après avoir fait honneur à la conversation. Dom Quichotte, Lucien, les Petites Lettres², voilà ce qui nous occupe. Je voudrais de tout mon cœur, ma fille, que vous eussiez vu de quel air et de quel ton il s'acquitte de cette dernière lecture. Elles ont pris un tour particulier quand elles ont passé par ses mains ; c'est une chose entièrement divine, et pour le sérieux et pour la parfaite raillerie. (t. 2, l. 591, p. 498) 1. Charles de Sévigné (voir note 2 de la p. 108, l. 429, t. 2, p. 1139). 2. Les Provinciales de Pascal (voir note 4 de la p. 498, p. 1335).

Elles le font de manière différente. En 15, Charles de Sévigné fait la lecture à haute voix des *Provinciales* de Pascal. Le texte n'étant pas de lui, il ne peut que le mettre en valeur par l'intonation. C'est ce que dénote le mot *air*, en coordination synonymique avec *ton*. Mais cette manière de lire ne vient pas s'ajouter à ce qui est écrit, comme une sorte d'ornement. À travers la métaphore de l'ouvrier (*elles ont passé par ses mains*), on comprend qu'elle façonne le texte, qui prend un *tour*, une forme particulière, presque comme s'il en était le produit – le contraste des genres (*pour le sérieux et pour la parfaite raillerie*) étant mis au compte de cette remarquable interprétation.

Dans les citations 13 et 14, entre en scène le Coadjuteur qui prononce, devant le Roi, une harangue qu'il a composée. Or ce discours ne peut passer sous silence la très récente défaite du maréchal de Créqui à Consarbrück, et c'est ce passage, rajouté après coup avec un art consommé, qui fait l'admiration de tous. Ne nous en privons pas :

« Il semble que vos ennemis ne se sont multipliés que pour multiplier vos trophées. Toutes vos campagnes ont été marquées par la prise de quelque ville considérable ou de quelque province, et vous nous avez si fort accoutumés à ne voir dans l'histoire de votre règne que victoire sur victoire, conquête sur conquête, que nous ayant fait oublier que les armes sont journalières, il nous paraît aujourd'hui extraordinaire qu'elles nous puissent être contraires, même une seule fois. »⁶⁵⁶

Mme de Sévigné a déjà loué, dans sa précédente lettre, la manière dont le Coadjuteur a introduit l'événement sans s'appesantir, et le *tour* peu ordinaire qu'il a su donner à sa louange :

Si le Coadjuteur avait pris, dans sa harangue, le style ordinaire des louanges, il ne serait pas aujourd'hui fort à propos. Il passe sur l'affaire présente avec une adresse et un esprit admirables ; il vous mandera le tour qu'il donne à ce petit

⁶⁵⁶ . Cette harangue a été conservée dans le Procès-verbal de l'assemblée du clergé de 1675 (voir note 2 de la p. 60, l. 415, t. 2, p. 1112).

inconvenient. Pourvu qu'il sache recoudre ce morceau bien juste dans sa pièce, ce sera le plus beau et le plus galant. (t. 2, l. 414, p. 57)

C'est cette manière de présenter l'événement qui donne à son discours *un agrément et un air de noblesse* (13), c'est-à-dire une forme, une expression d'une grande élévation. Ces heureuses qualités sont celles du texte. Mais s'agissant d'une harangue, on ne saurait négliger l'art oratoire. Mme de Sévigné évoque ce double aspect dès le début du passage :

Monsieur le Coadjuteur a fait la plus belle harangue et la mieux prononcée qu'il est possible(13).

sous une forme qu'elle reprendra d'ailleurs identiquement quelques années plus tard, en parlant d'une autre harangue du coadjuteur :

[...] la harangue qu'il avait faite au Roi avait été parfaitement belle et bien prononcée. (t. 2, l. 791, p. 1032)

Littré donne pour le verbe *prononcer* le synonyme *réciter* :

Réciter : prononcer quelque chose que l'on sait par cœur, à haute voix, d'une manière soutenue et d'un ton qui n'est ni celui de la déclamation ni celui de la simple lecture.

L'importance de la voix et de l'intonation est soulignée. On ne saurait donc négliger cette composante dans la signification du mot *air*, quand le contexte y est favorable. C'est le cas dans la citation 13, où l'orateur est mis en scène, et où les caractérisations *agrément* et *noblesse* conviennent à la fois à l'expression et à l'intonation. En revanche, en 14, il n'est question que de l'habileté du « raccord » fait par le coadjuteur, et de la forme, du tour qu'il a su donner, par cet endroit, à sa harangue. Les adjectifs *nouveau* et *spirituel* s'appliquent à l'invention et à l'expression du texte, non à l'intonation.

La signification du mot *air* est variable, selon qu'on a à faire à un simple lecteur, qui met en valeur un texte par la prononciation et l'intonation, ou à un orateur, qui compose et dit un discours. Dans ce cas, selon le contexte, on peut prendre en compte conjointement l'expression et l'intonation, ou mettre l'accent sur une composante (le tour, par exemple). La liberté avec laquelle ces traits peuvent s'associer ou se défaire témoigne une fois encore de l'extension et du flou de la signification du mot *air*. Quel qu'il soit, l'air est apprécié selon les normes du jugement social et du bon goût. La diction de Charles fait des *Provinciales* *une chose entièrement divine*. Quant à la harangue du coadjuteur, elle attire par ses qualités l'admiration de toute la cour.

Dans ce corpus réduit, trois constructions sont représentées :

- la construction verbale avec le complément de manière : de quelair et de quel ton il s'acquitte de cette dernière lecture (15) ;
- la structure avec avoir, en 14, dans sa variante donner un air à (sa harangue), qu'on peut paraphraser par « en faisant avoir à sa harangue un air » ;
- la structure du type être dans, en 13, avec le syntagme verbal ont trouvé un air de noblesse [être] dans son discours, dans lequel le verbe être est implicite.

J'en viens enfin au corpus des textes écrits :

16. Cela étant, vous savez trop bien vivre pour répondre en badinant à un endroit où on a parlé tout de bon¹ ; aussi ne l'avez-vous pas fait, et quoique vous ayez affecté un air de raillerie, vous l'avez mêlé de choses sérieuses, comme, par exemple, quand vous me priez d'écrire à M. de Grignan pour l'amour de vous, que j'aime ; peut-on prendre cela comme une plaisanterie ? Non, il n'est pas possible. Et il ne faut pas que vous prétendiez me persuader que je n'entends point raillerie ; je ne l'ai jamais si bien entendue que je fais, et je ne me suis jamais si peu laissé aller au chagrin que la fortune m'a voulu donner. (t. 1, l. 99, p. 118)

Cette lettre est de Bussy-Rabutin. Celui-ci n'avait pas écrit, à l'occasion du mariage de la fille de Mme de Sévigné. Mme de Sévigné s'en était plainte à Mme de Bussy, mettant surtout en avant le fait que Bussy n'ait pas écrit à M. de Grignan (voir note 5 de la p. 111, l. 94, t. 1, p. 949). 1. Bussy évoque un passage d'une lettre qu'il a écrite peu avant à Mme de Sévigné (t. 1, l. 94, p. 112), dans lequel il rappelait que, selon la bienséance, c'était à M. de Grignan de lui écrire en premier. 17. Ne me parlez plus de mes lettres, < ma fille. > J'en viens de recevoir une de vous, qui enlève¹, < tout aimable, toute brillante, > toute pleine de pensées, toute pleine de tendresses : un style juste et court, qui chemine² et qui plaît au souverain degré, je dis même sans vous aimer comme je fais [...] mais je suis toujours charmée de vos lettres sans vous le dire. Mme de Coulanges l'est aussi toujours des endroits que je lui fais voir, et qu'il est impossible de lire toute seule. Il y a un petit air de Dimanche gras³ répandu sur votre dernière lettre, qui la rend d'un goût nonpareil. (t. 1, l. 252, p. 450) La lettre est datée du 9 mars 1672. Mme de Sévigné vient de recevoir la lettre du Dimanche gras 28 février (voir note 5 de la p. 450, p. 1241).

1. Enlever : ravir, transporter, animer au plus haut point. 2. En parlant d'un ouvrage d'esprit. Ce poème chemine bien : les diverses parties sont bien disposées, liées habilement. 3. Le dimanche gras : celui qui précède le mercredi des Cendres. 18. Vous me remettez en goût de vos lettres, Madame. Je n'ai pas encore bien démêlé si c'est parce que vous ne m'offensez plus, ou parce que vous me flattez, ou parce qu'il y a toujours un petit air naturel et brillant qui me réjouit. En attendant cette décision, je crois pouvoir vous dire qu'il y entre un peu de tout cela. (t. 1, l. 268, p. 497) Cette lettre est de Bussy-Rabutin.

19. M. de Lorraine, en écrivant à sa fille sur la déroute de Consarbrück, ne nomme le Maréchal de Créquy que « le bon maréchal, le bon Créquy » ; il y a un air malin dans cette lettre qui ressemble bien à l'esprit de Son Altesse, mon père¹. (t. 2, l. 421, p. 89) La lettre est du 4 septembre 1675. 1. Anne de Lorraine, comtesse de Lillebonne, était fille du duc Charles IV de Lorraine, dont elle disait « parlant de lui : Son Altesse mon père » (Perrin) (voir note 6 de la p. 89, p. 1127).

20. Je suis en train de dire des nouvelles¹ ; il y a un petit air de Copenhague² dans cette lettre qui vous fera souvenir agréablement de ma bonne marquise de Lavardin³. (t. 2, l. 623, p. 581) 1. Mme de Sévigné vient de donner à sa fille les dernières nouvelles de Paris. 2. Mme de Sévigné fait allusion aux lettres des Rochers écrites en 1675-1676 (voir note 5 de la p. 581, p. 1375, et t. 2, l. 433, p. 115), dans lesquelles elle décrivait à Mme de Grignan les intrigues de la cour du Danemark relatives à la fille de la princesse de Tarente. 3. La marquise de Lavardin était appelée la Gazette (t. 1, l. 44, p. 43), pour son goût des nouvelles. 21. Pour moi, j'ai eu une colique néphrétique et bilieuse (rien que cela), qui m'a duré depuis le mardi, lendemain de votre départ, jusqu'à vendredi. Ces jours sont longs à passer, et si je voulais vous dire que depuis que vous êtes

partis, les jours m'ont duré des siècles, il y aurait un air assez poétique dans cette exagération, et ce serait pourtant une vérité. (t. 2, l. 627, p. 586-587) La lettre, datée du lundi 15 novembre 1677, est adressée au comte de Guitaut et à sa femme. Mme de Sévigné est à Paris. 22. Ah ! la bonne fièvre quarte, mon cousin, qui laisse le cœur gai et qui n'empêche pas d'écrire une aussi plaisante lettre que celle que cette heureuse veuve vous a écrite à Forléans ; mais aussi la jolie réponse que vous y avez faite ! que ce fagotage de toutes sortes d'airs me paraît une agréable mode. Je vous remercie de vos amusements ; vous savez combien je suis digne de ces sortes de choses-là et combien mon cœur en est réjoui. (t. 2, l. 631, p. 591) Mme de Sévigné écrit à Bussy-Rabutin. Elle évoque un échange de lettres plaisant entre Bussy et sa fille, la marquise de Coligny (voir note 4 de la p. 591, p. 1380-1381). 23. Quand vous ne m'auriez pas mandé que vous vous portez bien, ma chère cousine, je l'aurais connu à l'air de votre lettre. Votre heureux tempérament était dans son naturel quand vous m'avez écrit, car la mauvaise santé fait sur l'esprit le même effet que les afflictions. Ce que vous dites en faveur des gens de notre tempérament est admirable. (t. 3, l. 940, p. 256)

Il s'agit d'une lettre de Bussy-Rabutin. 24. Puisque nos amusements vous plaisent, nous vous en ferons part, ma chère cousine, et, pour continuer, je vous envoie une petite lettre que j'écrivis il y a deux mois à ma belle-sœur de Toulangeon, avec qui je badine toujours sur un air de galanterie. Je trouve que cela est toujours meilleur que l'air d'une simple amitié, car avec l'agrément qui se rencontre dans le commerce des amis, il y a encore une politesse dans l'air galant qui fait plaisir aux gens qui ont de l'esprit. Voilà ce qui m'est resté du temps passé. Ce qui était autrefois dans mon cœur n'est plus que dans mon esprit, et j'en suis de meilleure compagnie. (t. 3, l. 940, p. 256-257) Il s'agit de la même lettre que précédemment. 25. Je ne vous ai point affligée de la lettre de Mlle Descartes¹ ; elle voulut vous l'envoyer. Vous vous acquitterez galamment de cette réponse. C'est une jolie petite question à traiter ; vous donnerez un air de superficie qui vous tirera aisément d'affaire. (t. 3, l. 1115, p. 610-611) La lettre est du 5 juin 1689. 1. Catherine Descartes, née en 1637, était fille de Pierre Descartes, conseiller au parlement de Bretagne, et frère du philosophe (voir note 5 de la p. 713, l. 701, t. 2, p. 1432-1433). 26. Mlle Descartes est dans une profonde admiration de la beauté et de la bonté de votre esprit ; elle trouve toute la Bretagne indigne de voir votre lettre, à la réserve d'un homme fort aimable, qu'elle appelle son maître, qui vous admire au-delà de tout ce qu'il a jamais admiré¹. Il est vrai que votre lettre était parfaite, et d'un air qui ne sentait point la crasse de la philosophie. (t. 3, l. 1120, p. 624-625) La lettre est du 22 juin 1689.

1. Il s'agit de Louis-Hercule de Francheville, poète et abbé de cour, qui prit le nom de marquis de Québriac quand il épousa sa cousine par alliance (voir note 2 de la p. 711, l. 1152, t. 3, p. 1495). 27. Je reçus une lettre de notre Marquis. C'était pied ou aile de vous¹ ; cela me fit plaisir. Ce joli petit capitaine me dit que c'est du plus loin qu'il lui souviennne de m'avoir écrit. Il me dit mille amitiés. Il me conte ses raisons pour ne pas écrire si souvent qu'il le voudrait. Il me parle de l'amitié de M. de Boufflers² pour lui, que c'est à moi qu'il la doit. Il me dit des nouvelles de son camp, de leurs espérances pour finir la campagne en se joignant à quelque armée, mille douceurs à son oncle, à sa tante, un air dans son style qui se forme, et un si bon sens partout que je dis plus que jamais, ma bonne, qu'il n'y a qu'à heurter à la porte³ sur tout ce qu'on veut, il y répond parfaitement. (t. 3, l.

1142, p. 678) **1. Tirer pied ou aile d'une chose : en tirer un profit, un avantage [...] 2. Sous le commandement duquel il se trouvait. 3. Il n'y a qu'à heurter à la porte : se dit d'une personne savante, habile, qu'il n'est besoin que d'interroger pour en recevoir d'utiles informations. 28. Mais je vous gronde, ma chère Comtesse, de trouver notre Corbinelli le mystique du diable. Votre frère en pâme de rire ; je le gronde comme vous. Comment, mystique du diable ? un homme qui ne songe qu'à détruire son empire, qui ne cesse d'avoir commerce avec les ennemis du diable, qui sont les saints et les saintes de l'Église ! un homme qui ne compte pour rien son chien de corps, qui souffre la pauvreté chrétiennement (vous direz philosophiquement), qui ne cesse de célébrer les perfections et l'existence de Dieu, qui ne juge jamais son prochain, qui l'excuse toujours, qui passe sa vie dans la charité et le service du prochain, qui ne cherche point les délices ni les plaisirs, qui est entièrement soumis à la volonté de Dieu ! Et vous appelez cela le mystique du diable ! Vous ne sauriez nier que ce ne soit là le portrait de notre pauvre ami. Cependant, il y a dans ce mot un air de plaisanterie qui fait rire d'abord, et qui pourrait surprendre¹ les simples. Mais je résiste, comme vous voyez, et je soutiens le fidèle admirateur de Sainte-Thérèse, de ma grand-mère², et du bienheureux Jean de La Croix. (t. 3, l. 1186, p. 811) 1. Surprendre : induire en erreur, tromper. 2. Il s'agit de Jeanne de Chantal, grand-mère de Mme de Sévigné, qui jeta à Annecy, avec François de Sales, les premiers fondements de l'ordre de la Visitation, dont les couvents se répandirent bientôt dans toute la France, et qui mourut en odeur de sainteté (voir note 6 de la p. 15, l. 16, t. 1, p. 844). Des Épîtres spirituelles étaient parues sous son nom (voir note 4 de la p. 690, l. 1146, t. 3, p. 1487).**

Ces occurrences me simplifient la tâche, puisqu'elles ont le mérite d'exclure toute considération relative à l'intonation et à la personne physique... Il ne peut être question ici que des qualités relatives au contenu et à la forme de ce qui est écrit. Si, dans tous ces exemples, le mot *air* peut facilement être remplacé par son synonyme *ton* (ayant la signification « manière de s'exprimer »), l'interprétation n'est pas uniforme, et peut présenter des nuances selon les contextes.

Prenons la citation 20. Mme de Sévigné donne à sa fille des nouvelles de Paris, non exemptes de commérages, et qu'elle rapproche de la complaisante gazette (en plusieurs épisodes) qu'elle fit des intrigues de la cour du Danemark, et en particulier de l'imbroglia amoureux dans lequel se trouvait la fille de la princesse de Tarente. Le *petit air de Copenhague* qu'elle attribue à sa lettre est un ton de nouvelle, de gazette, fortement tributaire des événements qu'elle raconte, donc de la matière, du contenu.

En 16, Bussy-Rabutin évoque un précédent échange de lettres qu'il a eu avec sa cousine, et dans lequel revient de part et d'autre le thème litigieux de la lettre de mariage à M. de Grignan. Il est intéressant de voir de plus près la nature de cet échange, et les commentaires qu'en fait Bussy. Faisant allusion à sa propre lettre, dans les lignes qui précèdent immédiatement notre citation :

[...] et sur cela je vous écrivis une lettre que vous me mandez qui était fort badine. En effet, tout ce qui vous regardait l'était extrêmement, mais vous ne sauriez disconvenir que l'article de M. de Grignan ne fût sérieux. Vous pourriez le voir encore si vous aviez gardé ma lettre, et pour moi, je m'en souviens mot pour mot. (t. 1, l. 99, p. 117)

il établit une distinction nette entre les galanteries qu'il a adressées à sa cousine (et où il était question de *la plus grande passion du monde*, et d'*aimer éperdument*⁶⁵⁷), et le passage sérieux relatif à M. de Grignan.

On jugera de ce dernier :

***Il faut aussi que vous soyez sincère sur le sujet de M. de Grignan. De quelque côté qu'on nous regarde tous deux, et particulièrement quand il épouse la fille de ma cousine germaine, il me doit écrire le premier, car je ne m'imagine pas que d'être persécuté, ce me doive être une exclusion à cette grâce ; il y a mille gens qui m'en écriraient plus volontiers, et cela n'est pas de la politesse de l'hôtel de Rambouillet*⁶⁵⁸. Je sais bien que les amitiés sont libres, mais je ne pensais pas que les choses qui regardent la bienséance le fussent aussi. Voilà ce que c'est d'être longtemps hors de la cour, on s'enrouille dans la province. (t. 1, l. 94, p. 112)**

Ce que Bussy-Rabutin reproche à sa cousine, c'est, en quelque sorte, la confusion des genres. Elle a adopté, dans sa lettre, un ton de plaisanterie (*un air de raillerie*) de bout en bout, alors qu'elle passait d'un sujet badin (la réponse aux galanteries) à des choses sérieuses (la lettre de M. de Grignan).

Voici le passage incriminé :

***Il jure qu'il ne vous écrira point sottement, comme tous les maris ont accoutumé de faire à tous les parents de leur épouse. Il veut que ce soit vous qui lui fassiez un compliment sur l'inconcevable bonheur qu'il a eu de posséder Mlle de Sévigné. Il prétend que, pour un tel sujet, il n'y a point de règle générale. Comme il dit tout cela fort plaisamment et d'un bon ton, et qu'il vous aime et vous estime avant ce jour, je vous prie, Comte, de lui écrire une lettre badine, comme vous savez si bien faire. Vous me ferez plaisir, à moi que vous aimez, et à lui qui, entre nous, est le plus souhaitable mari et le plus divin pour la société qui soit au monde. Je ne sais pas ce que j'aurais fait d'un jobelin*⁶⁵⁹ qui eût sorti de l'Académie⁶⁶⁰, qui ne saurait ni la langue ni le pays⁶⁶¹, qu'il faudrait produire⁶⁶² et expliquer partout, et qui ne ferait pas une sottise qui ne nous fit rougir. (t. 1, l. 96, p. 114)**

dans lequel elle justifie l'attitude de M. de Grignan, et demande à Bussy-Rabutin d'écrire à

⁶⁵⁷ . T. 1, l. 94, p. 111-112.

⁶⁵⁸ . Allusion au premier mariage du comte avec Angélique-Clarisse d'Angennes, fille de Mme de Rambouillet (note 2 de la p. 112, p. 949). R. Duchêne ajoute dans cette note : Mme de Sévigné a mentionné à plusieurs reprises la parfaite politesse de son gendre, dont le silence fut assurément concerté.

⁶⁵⁹ . Jobelin : jeune jobard, petit jobard. Jobard : homme niais [...].

⁶⁶⁰ . Sortir de l'Académie, c'est sortir de l'école (voir note 3 de la p. 114, p. 952).

⁶⁶¹ . Savoir la langue et le pays, c'est être au courant des usages du lieu où l'on se trouve, ici le monde et la cour (voir note 3 de la p. 114, p. 952). On retrouve l'affinité du lieu et du milieu social.

⁶⁶² . Produire : introduire, faire connaître.

son gendre pour l'amour d'elle, mais en présentant les choses avec légèreté. Mme de Sévigné a donc voulu « noyer le poisson », comme si le sujet en question était de peu d'importance. Elle a simulé un *air de raillerie*, c'est-à-dire qu'elle a voulu donner à la totalité de sa lettre l'apparence d'un échange plaisant, tant au plan de la forme que du contenu, alors qu'elle y introduisait subrepticement des éléments relatifs au sujet qui les opposait, et qu'il avait lui-même traité avec sérieux.

Dans les citations 23 et 24, qui appartiennent l'une et l'autre à une même lettre, on retrouve cette même interprétation du mot *air*. Bussy-Rabutin, dans un premier temps (23), fait l'éloge de la lettre que Mme de Sévigné vient de lui envoyer, et qui, selon lui, manifeste pleinement les heureuses dispositions et le bon état de santé de sa cousine. Quand il parle de *l'air*, c'est-à-dire du ton de cette lettre, il fait allusion à la fois à ce que dit Mme de Sévigné et à la manière dont elle le dit, comme le montre l'appréciation qu'il formule en fin de citation : *Ce que vous dites en faveur des gens de notre tempérament est admirable*. En 24, Bussy-Rabutin passe à son propre éloge. Il se félicite du ton de la correspondance qu'il entretient avec sa cousine de Toulangeon, qui est un ton de galanterie (*un air de galanterie, l'air galant*), et non simplement un ton amical (*l'air d'une simple amitié*). Or, de l'amitié à la galanterie, la différence n'est pas seulement dans la façon de dire, mais dans les choses même qu'on dit.

Dans ces quatre exemples (20, 16, 23, 24), la signification du mot *air* se rapproche de celle du mot *genre*⁶⁶³ qui implique la prise en compte conjointe et solidaire du sujet et de l'expression. Ainsi on reconnaît tour à tour le genre de la gazette, celui du sérieux qui s'oppose à la raillerie, ou encore le mode de la galanterie.

On peut rattacher à ces exemples le cas un peu particulier de la citation 25, qui demande quelque éclaircissement. Elle fait allusion à une lettre que Mlle Descartes a adressée à Mme de Grignan, et dans laquelle elle écrivait :

[...] qu'avec le respect qu'elle devait à son oncle le bleu était une couleur [...] (t. 3, l. 1110, p. 600).

Il s'agit là du fameux débat sur les qualités sensibles (les couleurs, en particulier), qui, pour un cartésien, n'appartiennent pas à l'étendue, mais ont leur siège dans l'âme⁶⁶⁴. Or, en ôtant toute réalité extra-mentale aux qualités sensibles, la métaphysique de Descartes embarrassait les théologiens catholiques, qui définissaient la transsubstantiation eucharistique comme une conversion de la substance du pain et du vin au corps et au sang de Jésus-Christ, avec conservation des accidents sensibles. Ce à quoi Descartes répondait en disant, dans ses *Réponses aux quatrièmes objections*, que ce qui se conserve, c'est la « superficie » du pain et du vin⁶⁶⁵. C'est à cette conception que Mme de Sévigné fait allusion, avec son *air de superficie*. Elle conseille à sa fille de tourner sa réponse en utilisant la formulation et l'argumentation de Descartes – réduites, par une

⁶⁶³ . Notons que c'est en 1645 que ce mot a servi à désigner « une catégorie d'œuvres définie par des caractères communs (sujet, style, etc.) » (*Dictionnaire historique de la langue française*).

⁶⁶⁴ . Voir note 4 de la p. 479, l. 584, t. 2, p. 1325-1326.

⁶⁶⁵ . Voir note 5 de la p. 614, l. 1117, t. 3, p. 1452.

sorte de synecdoque plaisante, au mot *superficie*. C'est bien à la fois la forme et le contenu qui sont ici concernés.

On passe à une interprétation légèrement différente avec les citations 19, 21 et 28. En 19, Mme de Sévigné s'amuse du ton sur lequel le duc de Lorraine, écrivant à sa fille, parle du maréchal de Créquy, qui venait de subir la défaite de Consarbrück, en lui donnant des appellations flatteuses (« *le bon maréchal, le bon Créquy* »). L'*air malin de cette lettre* ne touche pas ici au sujet, mais à la manière quelque peu malveillante de présenter les choses, qu'elle rapproche de la distance ironique avec laquelle Anne de Lorraine s'adressait à son père. De même en 28, le bon mot (*mystique du diable*) qu'emploie Mme de Grignan au sujet de Corbinelli – qui, comme l'écrivait Mme de Sévigné dans ses précédentes lettres, *est tout pétri dans le mystique*⁶⁶⁶, *plus mystique que jamais, au-delà de Sainte-Thérèse*⁶⁶⁷ – a un air de plaisanterie, c'est-à-dire tourne les choses de manière à amuser, à susciter le rire. Il pourrait d'ailleurs abuser les gens sans malice (*surprendre les simples*), qui le prendraient au pied de la lettre. Dans ces deux exemples, l'air est à la malice, à la plaisanterie. Il s'agit de la manière de faire voir les choses, de la forme d'esprit. Le mot *esprit* est d'ailleurs donné comme synonyme d'*air*, dans la citation 19 (*un air malin [...] qui ressemble bien à l'esprit [...]*). On peut faire la même interprétation en 21, où Mme de Sévigné commente l'hyperbole dont elle s'est servie (*depuis que vous êtes partis, les jours m'ont duré des siècles*), pour parler des jours de maladie qu'elle vient de vivre. On peut y voir une tournure *poétique*, mais quand on souffre, cette sorte d'exagération a un réel contenu (*ce serait pourtant une vérité*) !

De la manière de présenter les choses, on passe à l'expression, au style, avec les citations 22, 26, 17 et 18. En 26, Mme de Sévigné loue la perfection de la réponse que Mme de Grignan a adressée à Mlle Descartes, nièce du philosophe. Dans sa lettre, Mme de Grignan aurait repris l'essentiel de la thèse d'un continuateur de Descartes, Rohault, qui radicalisait la solution de Descartes (la fameuse « *superficie* »)⁶⁶⁸, dont nous avons parlé plus haut, mais en la formulant *d'un air qui ne sentait point la crasse de la philosophie*, c'est-à-dire dans le style des honnêtes gens, « de façon plus élégante et sans termes techniques » (R. Duchêne⁶⁶⁹). Ce que sa mère avait d'ailleurs prévu (*Vous vous acquitterez galamment de cette réponse [...]*⁶⁷⁰) ! Charles de Sévigné s'associe à l'éloge en ces termes :

J'aimerais bien mieux avoir fait votre lettre à Mlle Descartes, je ne dis pas qu'un poème épique*⁶⁷¹, *mais que la moitié des œuvres de son oncle. J'en suis

⁶⁶⁶ . T. 3, l. 1146, p. 690.

⁶⁶⁷ . T. 3, l. 1184, p. 805.

⁶⁶⁸ . Voir note 5 de la p. 614, l. 1117, t. 3, p. 1452.

⁶⁶⁹ . Voir note 5 de la p. 614, l. 1117, t. 3, p. 1452.

⁶⁷⁰ . T. 3, l. 1115, p. 610-611.

⁶⁷¹ . *Expression stéréotypée (note 3 de la p. 614, l. 1117, t. 3, p. 1452).*

enchanté, et jamais Rohault, que vous citez, n'a parlé si clairement. (t. 3, l. 1117, p. 614)

Le *frater* (comme l'appelle souvent Mme de Sévigné) fait toutefois une réserve, qui touche à l'écriture. Le mot est à prendre dans son sens « graphologique », à ne pas confondre évidemment avec le style ! Je citerai ce passage pour le plaisir :

Ne croyez pourtant pas que cette lettre, que je loue de si bon cœur, et même que j'admire, soit sans défaut. Elle en a un que j'ai eu bien de la peine à corriger ; c'est une écriture aussi difficile à déchiffrer que le sujet sur lequel vous raisonnez est difficile à comprendre. Ce n'est plus de l'écriture, ce sont des figures, tantôt d'une façon, tantôt d'une autre ; ce sont des < hiéroglyphes > d'une si grande et si belle variété qu'ils ne laisseront pas de plaire aux yeux quand vous les aurez amenés au point de n'être plus intelligibles à l'esprit. (t. 3, l. 1117, p. 614-615).

La citation 22 demande quelque éclaircissement, que nous apporte ce passage d'une lettre de Bussy-Rabutin :

« Pour entendre ce que Mme de Sévigné me mandait d'une plaisante lettre que ma fille de Coligny m'avait écrite, il faut savoir qu'étant parti pour aller à Forléans faire quelques affaires, j'avais laissé à Bussy ma fille de Coligny, mon fils aîné et sa sœur de Chaseu, et qu'ils s'amusaient à lire Froissart, qui a écrit son histoire en vieux langage. Comme je fus plus longtemps à revenir que je ne leur avais dit en partant, ils se mirent dans la tête de m'écrire du style de Froissart, et ce fut la marquise de Coligny qui composa la lettre (Mémoires) »⁶⁷².

On apprend que la *plaisante lettre* de la marquise de Coligny (*cette heureuse veuve*) était écrite *en vieux langage*, à la manière de Froissart. Quant à Bussy, il écrivit sa réponse en chansons⁶⁷³. Il s'agit donc bien du style, de la forme de ces écrits, dont Mme de Sévigné apprécie la diversité, à travers l'expression imagée du *fagotage de toutes sortes d'airs*. Le mot *fagotage* dénote un assemblage semblable à celui des branches d'un fagot, en principe peu harmonieux⁶⁷⁴. Mais ici cette évaluation dépréciative disparaît. Dans les citations 17 et 18, il est toujours question de la manière d'écrire, mais celle-ci me paraît plus liée à l'humeur, au tempérament de la personne qui écrit. En 17, Mme de Sévigné fait l'éloge du style (*juste et court, qui chemine*) de la lettre de sa fille qu'elle vient de recevoir. Elle souligne le *petit air de Dimanche gras* qui y est *répandu*. Il faut entendre par là le ton de gaieté, de fête, qui parcourt toute cette missive. Ce ton, qui ne s'attache pas à un contenu particulier, est lié à la forme, et témoigne, plus que d'un genre d'écriture, de la disposition d'esprit de l'épistolière. En 18, Bussy-Rabutin loue le *petit air naturel et brillant* des lettres de sa cousine. On s'éloigne d'autant plus ici du contenu que, même si l'on ne trouve, à proximité, qu'une lettre de Mme de Sévigné⁶⁷⁵, l'appréciation a une portée générale (*toujours*). C'est donc, là encore, le style qui l'emporte, et les qualités qu'il

⁶⁷² . Voir note 4 de la p. 591, l. 631, t. 3, p. 1380-1381.

⁶⁷³ . Voir note 4 de la p. 591, l. 631, t. 3, p. 1380-1381.

⁶⁷⁴ . Voir note 1 de la p. 83, l. 417, t. 2, p. 1123.

⁶⁷⁵ . La plus proche est du 24 avril 1672 (t. 1, l. 265, p. 488), la lettre de Bussy étant du 1^{er} mai. Sinon, il faut remonter au 24 janvier 1672 (t. 1, l. 238, p. 421).

présente (*naturel et brillant*) peuvent aussi se rapporter au caractère de Mme de Sévigné.

Quant à la citation 27, elle relève d'une interprétation encore différente, puisque le mot *air* s'applique au style lui-même ! Il faut entendre que Louis-Provence a une manière personnelle et heureuse (ces caractérisations restent implicites, elles se cherchent en quelque sorte, comme le style même du jeune homme) d'écrire, donne un tour particulier à son expression.

On voit, par ce corpus, que, même lorsqu'il est question de choses écrites, le mot *air* est susceptible, comme son synonyme *ton*, de variations de sens. Il peut engager le contenu et la forme d'une lettre, s'en tenir plus simplement la manière de présenter les choses, ou encore dénoter l'expression, le style, mis en relation avec un genre d'écriture ou, de façon plus personnelle, avec les dispositions de celui qui écrit⁶⁷⁶. Enfin, il peut se dire de la façon dont on tourne le style lui-même. Ces variations témoignent, jusque dans ce domaine pourtant bien circonscrit, du flou persistant de ce mot...

Comme précédemment, l'air fait l'objet d'une appréciation sociale. Ce sont d'abord les caractérisations du mot *air*, qui renvoient à des genres (celui de la nouvelle, la poésie), à des manières de s'exprimer plus ou moins codifiées, comme la raillerie, la plaisanterie, et dans une moindre mesure, la malignité, la gaieté – rejetées quand elles ont à voir avec *la crasse de la philosophie* –, à des modes de relation (l'amitié, la galanterie), ou encore à des qualités particulièrement prisées (comme le naturel et le brillant), qu'il convient parfois de chercher dans l'implicite. Dans la plupart des citations, cette appréciation sociale s'avère positive. L'air de l'amitié est agréable, et *l'air galant*, empreint de politesse, lui est encore supérieur (24). Les exercices de style des Bussy-Rabutin sont *une agréable mode* (22). La lettre de Mme de Grignan est *d'un goût nonpareil* (17) pour sa mère, qui est de toute façon *toujours charmée* sans le dire. Elle saura *galamment* mettre en œuvre *l'air de superficialité*, dans sa réponse à Mlle Descartes (25). De fait, son exposé philosophique atteint tout simplement la perfection (26). Louis-Provence n'est pas en retrait par rapport à sa mère (c'est *piéd ou aile* de Mme de Grignan), et sa manière d'écrire montre, entre autres qualités, qu'il est déjà un habile homme (27). On ne saurait s'étonner du plaisir qu'en retirent les destinataires. L'air galant *fait plaisir* aux gens d'esprit (24), la lettre de Mme de Sévigné *réjouit* son cousin (18), et les nouvelles qu'elle donne à sa fille lui rappelleront agréablement la bonne Mme de Lavardin et ses gazettes (20). Même si ce n'est pas dit, on devine en 19 que Mme de Sévigné s'amuse de la malice de M. de Lorraine, et que Bussy-Rabutin apprécie le fait que la lettre de sa cousine respire la santé, pour ainsi dire (23). Deux dissonances, pourtant. Si, en 16, Bussy-Rabutin rend hommage au savoir-vivre de sa cousine, c'est pour mieux épingler le procédé dont, en toute connaissance de cause, elle s'est servie en affectant *un air de raillerie*, et dont il n'est pas dupe. Quant au bon mot sur Corbinelli (28), il ne produit pas sur Mme de Sévigné, qui *résiste*, l'effet divertissant qu'on pourrait attendre.

Voyons enfin les constructions dans lesquelles entre le mot *air*. On trouve un seul exemple de complément de manière d'un verbe de parole :

⁶⁷⁶ . F. Berlan, 1989, étudiant le mot *style* et ses substituts dans *Les Réflexions sur la poésie de ce temps* (1675) du Père Rapin, souligne la « complexité notionnelle » du mot *air* dans cet emploi (p. 98), et la diversité des caractérisations dont il fait l'objet (relatives à la forme, au contenu ou au genre littéraire).

je badine toujours sur un air de galanterie (24)

introduit par la préposition *sur*. Dans l'exemple 16 :

quoique vous ayez affecté un air de raillerie (16)

le mot *air* semble se rapporter à la personne dans une structure, paraphrasable par « quoique vous ayez eu, pris, par feinte, un air de raillerie », qui est une variante de la phrase avec *avoir*. En fait, il faut comprendre que Mme de Sévigné a écrit sur un ton de raillerie, et le mot *air* s'applique plus justement à l'action qu'à la personne.

Quand le mot *air* se dit du texte (ou du mot), la majorité des occurrences s'inscrivent dans une structure du type *il y a un air dans* :

Il y a un petit air de Dimanche gras répandu sur votre dernière lettre [...] (17) [...] il y a toujours un petit air naturel et brillant qui me réjouit (18)⁶⁷⁷ il y a un air malin dans cette lettre (19) il y a un petit air de Copenhague dans cette lettre (20) il y aurait un air assez poétique dans cette exagération (21) un air dans son style qui se forme (27)⁶⁷⁸ il y a dans ce mot un air de plaisanterie (28)

La structure d'appartenance est représentée par un syntagme nominal du type *l'air de* :

l'air de votre lettre (23)

et par une variante de la phrase avec *avoir* :

vous donnerez un air de superficialité qui vous tirera aisément d'affaire (25)

dont on peut faire la paraphrase « vous ferez en sorte que votre réponse aura un air de superficialité ».

La citation 22 :

ce fagotage de toutes sortes d'airs (22)

peut être ramenée à une structure d'appartenance implicite, si l'on comprend que les différents airs en question sont ceux des écrits de Bussy et de sa fille.

Enfin on trouve, dans une occurrence, la construction à valeur de caractérisation *être d'un air* :

votre lettre était [...] d'un air qui ne sentait point la crasse de la philosophie (26)

L'emploi du mot *air* est générique dans :

l'air d'une simple amitié (24) l'air galant (24)

Dans cet important corpus relatif à la parole, les traits caractéristiques d'« air-élément » n'ont pas disparu. Le trait « immatérialité » convient de toute façon à la plupart des significations qui touchent, avec la manière de s'exprimer, à des choses abstraites⁶⁷⁹. Quant au trait « continu », il contribue à cette indifférenciation, à cet effet de flou, particulièrement présent dans les occurrences de ce corpus.

⁶⁷⁷ . La localisation (« dans vos lettres ») est implicite ici.

⁶⁷⁸ . « Il y a » est implicite ici.

⁶⁷⁹ . Quand le mot *air* prend la signification plus physique d'« intonation », on peut évidemment se demander si la métaphore n'est pas réactivée, puisque la voix, donc le souffle, entre en jeu.

4 – Manière d'être de la personne en mouvement

Si, après cette assez longue incursion dans le domaine de la parole, on poursuit le processus de rapprochement, la personne apparaît dans ses mouvements, ses gestes, son aspect physique⁶⁸⁰ :

1. Hier je reçus toute la Bretagne à ma Tour de Sévigné¹. Je fus encore à la comédie. Ce fut Andromaque, qui me fit pleurer plus de six larmes ; c'est assez pour une troupe de campagne. Le soir on soupa, et puis le bal. Je voudrais que vous eussiez vu l'air de M. de Locmaria, et de quelle manière il ôte et remet son chapeau. Quelle légèreté ! quelle justesse ! Il peut défier tous les courtisans et les confondre, sur ma parole. Il a soixante-mille livres de rente, et sort de l'Académie². (t. 1, l. 191, p. 319) La lettre est du 12 août 1671. Mme de Sévigné est à Vitré. 1. La Tour de Sévigné, selon l'aveu du 3 décembre 1658, était une « maison noble composée de grands corps de logis, tours, tourelles, jardin avec une grosse tour » (voir note 5 de la p. 269, l. 172, t. 1, p. 1101), que possédait Mme de Sévigné à Vitré. 2. L'Académie était le lieu où les jeunes nobles, au sortir du collège, allaient apprendre les armes et l'équitation (voir note 7 de la p. 36, l. 38, t. 1, p. 869). 2. Je meurs quelquefois d'envie de pleurer au bal, et quelquefois j'en passe mon envie sans que personne s'en aperçoive. Certains airs, certaines danses font cet effet très ordinairement. Mon petit Locmaria a toujours un air charmant. Il fut un peu hier au soir tout auprès de la cadence¹. Je ne sais s'il n'était point ivre ; cela dit sans qu'on s'en offense. (t. 1, l. 195, p. 332) La lettre est du 26 août 1671. Mme de Sévigné s'est trouvée à un bal à Vitré. 1. Cadence : conformité des pas du danseur avec la mesure marquée par l'instrument. *Après* : Fig. « Il fut un peu auprès de la cadence [Il dansa un peu contre la mesure] ». 3. Pour M. de Locmaria, sans tourner autour du pot, il a tout l'air de Termes¹, sa danse, sa révérence, mettre et ôter son chapeau, sa taille, sa tête. Voyez si ce petit vilain-là n'est pas assez joli. (t. 1, l. 197, p. 336) La lettre est du 2 septembre 1671. 1. Rappelons ce qui a déjà été dit lors de notre première rencontre avec ce personnage, que Mme de Sévigné fréquentera à Vichy en 1677. Le marquis de Termes était le fils d'un oncle du marquis de Montespan. « Il était pauvre, écrit Saint-Simon, avait été très bien fait et très lié avec les dames dans sa jeunesse. » (voir note 5 de la p. 336, l. 197, t. 1, p. 1158). Né vers 1639, il avait alors trente-deux ans. 4. À midi, ils furent mariés. L'après-dîner, la petite fille dansa comme un ange ; elle a appris à Paris, du maître et de l'air de Madame la Duchesse². (t. 3, l. 1117, p. 616) La lettre est datée du 12 juin 1689. Mme de Sévigné est aux Rochers. Elle décrit un mariage (rapidement expédié). 1. La mariée. 2. Louise-Françoise de Bourbon (1673-1743), Mlle de Nantes, duchesse de Bourbon (puis d'Enghien), était la fille de Louis XIV et de Mme de Montespan (voir note 5 de la p. 654, l. 358, t. 1, p. 1377). 5. Ma bonne, vous m'avez fait suer les grosses gouttes en jetant ces pistoles qui étaient sur le bout de cette table. Mon Dieu, que j'ai parfaitement compris votre embarras, et ce que vous deveniez en voyant de telles gens ramasser ce que vous jetiez ! Il m'a paru dans Monsieur le Duc¹ un chagrin plein de bonté, dans ce qu'il vous disait de ne pas tout renverser. Il me semble que l'intérêt qu'on aurait pris en vous aurait fait dire

⁶⁸⁰ . Là encore, je regroupe les citations selon leurs affinités sémantiques, et l'ordre que je retiendrai dans l'analyse.

comme lui ; c'eût été son tour à ramasser si vous eussiez continué. Ma bonne, j'admire par quelle sorte de bagatelle vous avez été troublée dans la plus agréable fête du monde. Rien n'était plus souhaitable que la conduite qu'avait eue Mme d'Arpajon². Vous étiez écrite de la main du Roi ; vous étiez accrochée avec Mme de Louvois. Vous soupâtes en bonne compagnie ; vous vîtes cette divinité³ dont vous fûtes charmée. Enfin, ma belle, il fallait ce petit rabat-joie⁴, mais en vérité, passé le moment, c'est bien peu de chose, et je ne crois pas que cela puisse aller bien loin. M. de Coulanges est si empressé à voir vos lettres que je n'ai pas cru devoir lui faire un secret de ce qui s'est passé à la face des nations. Il dit qu'il vous aurait bien rapporté, s'il avait été à Versailles, comme on aurait parlé de cette aventure. Et puis il revient à dire qu'il ne croit pas qu'il ait été possible de reparler d'un rien comme celui-là, où il n'y a point de corps. Quoiqu'il en soit, cela ne fera pas de tort à vos affaires, et vous n'en avez pas l'air plus maladroît ni la grâce moins bonne ; vous n'en serez pas moins belle, et je pense que présentement cette vapeur est dissipée. (t. 3, l. 922, p. 228-229) 1. Henri-Jules de Bourbon-Condé, duc d'Enghien, fils du Grand Condé (voir note 3 de la p. 208, l. 151, t. 1, p. 1044). 2. Mme d'Arpajon était la nouvelle dame d'honneur de la Dauphine (t. 3, l. 880, p. 131). 3. Mme de Maintenon ou la princesse de Conti ? (note 2 de la p. 229, p. 1262). La princesse de Conti est Marie-Anne de Bourbon, fille de La Vallière. 4. Rabat-joie : ce qui vient troubler la joie, la satisfaction où l'on était. 6. Mon fils est encore avec nous. Nous tremblons que l'ordre de M. de Chaulnes ne le fasse partir incessamment à la tête de sa noblesse. Cela s'appelle colonel d'un régiment de noblesse ; c'est toute celle de Rennes et de Vitré, qui est de cinq ou six cents gentilshommes. Au reste, nos soldats commencent à faire l'exercice de bonne grâce, et deviendront bientôt comme les autres. Ce sont les commencements qui sont ridicules ; je vous assure qu'il y en a à Vitré qui ont un fort bon air. (t. 3, l. 1115, p. 610) La lettre est du 5 juin 1689. Mme de Sévigné est aux Rochers. 7. Mon fils vient de partir pour Rennes¹ ; il reviendra demain, mais dans huit jours, il s'en ira s'y établir avec toute cette noblesse pour leur apprendre à escadronner² et à prendre un air de guerre. (t. 3, l. 1119, p. 621) La lettre est écrite des Rochers, le 19 juin 1689. 1. Selon la Gazette du 18 décembre 1688, sur ordre du Roi du 29 novembre, les gouverneurs des provinces et les intendants devaient mettre sur pied, dans toutes les généralités du royaume, « des régiments de milice d'infanterie, qui soient toujours en état de marcher aux lieux où il sera jugé à propos pour la sûreté des frontières et des côtes ». Charles ne pourra refuser le commandement d'un régiment de la noblesse bretonne (voir note 1 de la p. 459, l. 1051, t. 3, p. 1376). 2. Escadronner : Terme d'art militaire. Faire des évolutions propres à la cavalerie. Évolution : Terme de guerre. Mouvement de troupes qui changent leur position pour en prendre une nouvelle. 8. Mon fils est à Rennes avec toute cette noblesse, à qui il faut donner l'air des régiments. (t. 3, l. 1122, p. 629) La lettre est écrite des Rochers, le 26 juin 1689.

Les trois premières citations nous mettent en présence de M. de Locmaria, que Mme de Sévigné rencontre à l'occasion de bals (1 et 2) – circonstance qui favorise la mise en valeur du corps. Elle décrit la manière d'être physique :

de quelle manière il ôte et remet son chapeau (1) sa danse, sa révérence, mettre et ôter son chapeau (3)

à travers les mouvements ritualisés (*mettre et ôter son chapeau, sa révérence*) et la danse⁶⁸¹, mettant en avant les qualités de *légèreté* (« agilité, vitesse », Littré) et de *justesse* (« manière de faire une chose avec exactitude, précision », Littré) du personnage – même si cette dernière s'altère un peu (*Il fut un peu hier au soir tout auprès de la cadence*) sous l'effet de l'ivresse ! Mme de Sévigné ne manque pas d'évoquer, outre la fortune du jeune homme, sa bonne éducation, puisqu'il sort de l'Académie, où l'on apprend les exercices du corps (armes et équitation). L'aspect physique :

sa taille, sa tête (3)

entre également en ligne de compte. L'air résulte de ces composantes, comme le marque l'enchaînement par coordination qui, en 1, spécifie l'une de ces attitudes, et surtout, le développement explicatif qu'ouvre le procédé de juxtaposition en 3 :

Je voudrais que vous eussiez vu l'air de M. de Locmaria, et de quelle manière il ôte et remet son chapeau. (1) [...] il a tout l'air de Termes ; sa danse, sa révérence, mettre et ôter son chapeau, sa taille, sa tête (3)

L'ensemble de ces manières fait l'agrément du marquis, qui a un *air charmant* (2), et qui est fort *joli* (3) – cet adjectif signifiant ici « agréable » (Littré). Le marquis de Locmaria est comparé au marquis de Termes, dont nous avons vu, par anticipation, les effets qu'il aura, six ans plus tard, sur les belles de Vichy⁶⁸² ... Près de vingt ans plus tard, Bussy-Rabutin vantera encore l'aspect physique de Termes, la galanterie ayant malgré tout fait place à l'honnêteté :

Il faut dire la vérité, Madame, c'est un joli cavalier que Termes ; il y a vingt ans que c'était un dangereux rival, mais, de l'heure qu'il est, c'est un des plus honnêtes hommes de France. (t. 3, l. 1211, p. 887)

Avec la citation 4, c'est la manière de danser de la jeune mariée qui ravit Mme de Sévigné (*la petite fille dansa comme un ange*). Si la noce a lieu à Rennes, l'art vient de Paris, *du maître* (de danse) *et de l'air de Madame la Duchesse*, qui n'est rien moins que l'une des filles bâtarde du Roi, *la plus gracieuse et la plus jolie princesse qui fût jamais*⁶⁸³. Si le mot *air* évoque plutôt ici la manière d'évoluer, de danser, il s'agit moins, me semble-t-il, d'une signification restreinte, dont je n'ai pas trouvé témoignage par ailleurs, que d'une interprétation contextuelle de la signification « manière de se mouvoir ».

J'ai livré dans toute sa longueur l'épisode de la citation 5 ; c'est qu'il est fort instructif. Le geste malheureux de Mme de Grignan (faire tomber des pistoles de la table de jeu) est, dans la compagnie où elle se trouve (*de telles gens*), une quasi affaire d'État, si l'on en juge par l'émotion de Mme de Sévigné (*vous m'avez fait suer les grosses gouttes*) et les efforts qu'elle fait pour en minimiser la portée (*je ne crois pas que cela puisse aller bien loin*), en appelant en renfort le témoignage de Coulanges (qui parle d'*un rien comme celui-là, où il n'y a point de corps*). On lit aussi qu'un événement de cette nature doit

⁶⁸¹ . À laquelle elle est toujours très sensible (*Je meurs quelquefois d'envie de pleurer au bal, et quelquefois j'en passe mon envie sans que personne s'en aperçoive*), parce que cela lui rappelle sa fille (voir note 4 de la p. 174, l. 453, t. 2, p. 1174).

⁶⁸² . T. 2, l. 606, p. 544-545.

⁶⁸³ . T. 3, l. 1308, p. 1055 (lettre de Coulanges).

prêter à commentaires (*comme on aurait parlé de cette aventure*), et, en filigrane, à travers la prédiction rassurante de Mme de Sévigné (*cela ne fera pas de tort à vos affaires*), qu'on ne saurait exclure les suites qu'il peut avoir. C'est sur le même ton que Coulanges revient sur l'aventure, en joignant à la lettre de Mme de Sévigné un petit mot qui contient ces lignes :

Eh bien ! vous avez bien fait des vôtres à Marly avec toutes ces pistoles jetées par terre ? Je suis assuré que cette aventure me serait revenue si j'avais été à Versailles, et qu'on m'aurait bien dit que vous étiez si transportée de vous voir en si bonne compagnie que vous ne saviez ce que vous faisiez. Ma belle Madame, laissez dire les méchantes langues, et allez toujours votre chemin. Ce n'est que l'envie qui fait parler contre vous ; c'est un grand crime à la cour que d'avoir plus de beauté et plus d'esprit que toutes les femmes qui y sont. Le Roi ne vous estimera pas moins, et n'en donnera pas moins à monsieur votre fils la survivance que vous lui demandez⁶⁸⁴, pour avoir jeté deux pistoles par terre. (t. 3, l. 922, p. 230)

Il met les médisances au compte de l'envie, et, retournant habilement la situation, en profite pour rappeler la *beauté* et l'*esprit* de Mme de Grignan. Mme de Sévigné se veut encore plus rassurante. En disant à sa fille :

[..] vous n'en aurez pas l'air plus maladroit ni la grâce moins bonne ; vous n'en serez pas moins belle [...]

elle insiste sur le fait que *l'air* de sa fille ne se ressentira point de cette maladresse. Le contexte et l'emploi de l'adjectif *maladroit* conduisent à interpréter le mot *air* comme la manière d'être physique de la personne, vue dans ses mouvements, ses gestes. Le mot *grâce*, qui lui est coordonné, s'applique aussi à cette manière d'être, dont il souligne l'agrément. L'aspect physique vient s'associer naturellement, avec l'évocation de la beauté de Mme de Grignan.

Les trois dernières citations ont pour thème l'obligation dans laquelle se trouve Charles de partir à Rennes commander un régiment de noblesse bretonne – ce dont il se dispenserait bien volontiers⁶⁸⁵. Sa tâche va consister à faire faire des exercices militaires à ces jeunes nobles :

leur apprendre à escadronner (7)

comme le font déjà les soldats de Vitré :

***Au reste, nos soldats commencent à faire l'exercice de bonne grâce [...]* (6)**

J'ai une petite perplexité sur la nature de ces exercices car la définition que donne Littré d'*escadronner* est relative à la cavalerie, alors que l'ordre du Roi, rapporté par la *Gazette* de ce temps, concerne la mise sur pied de régiments d'infanterie – ce que semble confirmer ce passage d'une autre lettre :

Mon fils est à Rennes pour trois jours. Il fallait prendre les ordres de M. de

⁶⁸⁴ . Dès 1678 [la présente lettre est du 12 août 1685], Mme de Grignan espérait pour son fils la survivance de la charge du comte (voir note 4 de la p. 160, l. 895, t. 3, p. 1233).

⁶⁸⁵ . Mon fils ne peut envisager de rentrer dans le service par ce côté-là ; il en a horreur et ne demande que d'être oublié chez lui. (t. 3, l. 1051, p. 459).

Chaulnes pour assembler et faire marcher ces nobles régiments. (t. 3, l. 1118, p. 618)

S'il s'agit ici d'un groupe humain, non d'une personne, le mot *air*, employé à trois reprises, n'en dénote pas moins la manière d'être physique de ces soldats, les exercices et les évolutions qu'ils doivent faire.

Le mot *airentre* dans les syntagmes nominaux suivants :

l'air des régiments (8) un air de guerre (7) un fort bon air (6)

La référence militaire est explicite en 8 et 7, que ce soit sous la forme d'un complément déterminatif (avec nom de collectivité actualisé) ou d'un nom abstrait prépositionnel (non actualisé) à valeur de caractérisation⁶⁸⁶. Mais on trouve aussi l'adjectif évaluatif *bon*, et l'expression *bonne grâce* (6) est employée pour qualifier la manière de faire les exercices. Ces évolutions font donc partie de la manière d'être sociale, et jugées de la même façon, selon la norme et l'agrément. C'est ce que confirme le passage suivant (déjà cité p. 675-676), qui décrit le régiment de Kerman, sur la côte sud de la Bretagne, où se trouve, un mois et demi plus tard, Mme de Sévigné, en voyage avec les Chaulnes :

Le régiment de Kerman est fort beau ; ce sont tous bas Bretons, grands et bien faits au-dessus des autres, qui n'entendent pas un mot de français que quand on leur fait faire l'exercice, qui les font d'aussi bonne grâce que s'ils dansaient des passe-pieds ; c'est un plaisir que de les voir. (t. 3, l. 1133, p. 654)

L'aspect physique de ces soldats (*grands et bien faits*), leur *bonne grâce* à faire les exercices, comme s'il s'agissait de pas de danse, le *plaisir* qu'on tire de ce spectacle, rappellent en tous points les soirées mondaines des bals de Vitré. Il est aussi des milices gauches et embarrassées, dont Mme de Sévigné donnait, quelques semaines avant, un aperçu pittoresque :

C'est une chose étrange que de voir mettre le chapeau à des gens qui n'ont jamais eu que des bonnets bleus sur la tête. Ils ne peuvent comprendre l'exercice, ni ce qu'on leur défend. Quand ils avaient leurs mousquets sur l'épaule et que M. de Chaulnes paraissait, ils voulaient le saluer ; l'arme tombait d'un côté, et le chapeau de l'autre. On leur dit qu'il ne faut point saluer. Et quand ils sont désarmés, ils voient passer M. de Chaulnes, ils enfoncent leurs chapeaux avec les deux mains, et se gardent bien de le saluer. On leur a dit qu'il ne faut pas branler⁶⁸⁷ ni aller et venir quand ils sont dans leurs rangs. Ils se laissaient rouer⁶⁸⁸ l'autre jour par le carrosse de Mme de Chaulnes, sans vouloir se retirer d'un seul pas quoi qu'on pût leur dire. Enfin, ma fille, nos bas Bretons sont étranges. (t. 3, l. 1110, p. 599-600)

La manière d'être qu'illustre ce corpus s'applique aux mouvements, aux gestes, qu'on fait en société. Ce peut être la danse, la révérence, les salutations, et, pour des soldats, la marche, les attitudes, les exercices. Cette signification du mot *air* implique davantage le corps, dont on apprécie la forme et la beauté. Dans la mesure où la perception de la

⁶⁸⁶ . Le mot *guerre* signifie ici « art militaire » (Littré).

⁶⁸⁷ . *Branler* : s'incliner de côté et d'autre.

⁶⁸⁸ . *Rouer* : écraser entre les roues ou sous les roues d'une charrette, d'un carrosse.

personne devient plus saillante, le mot *air* tend à épouser plus précisément ce support, et l'on s'éloigne davantage encore de l'air-élément. Les traits « immatériel » et « continu » restent à l'œuvre. Le premier dématérialise la représentation qu'on peut se faire de la personne physique, et le second permet de présenter de façon indifférenciée les diverses évolutions, mouvements et gestes de la personne. L'un et l'autre contribuent à cet effet de flou, si caractéristique de la signification de ce mot.

On retrouve dans ce corpus les deux formes de la structure d'appartenance :

l'air de M. de Locmaria (1) l'air de Madame la Duchesse(4) il a tout l'air de Termes(3) Mon petit Locmaria a toujours un air charmant. (2) il y en [soldats] a à Vitré qui ont un fort bon air (6)

L'exemple 3 fait la transition entre les deux, puisqu'il enchâsse une nominalisation (*l'air de Termes*) issue d'une phrase avec *avoir* (« Termes a un air »), dans une phrase avec *avoir*, établissant ainsi une comparaison implicite⁶⁸⁹.

Quant aux exemples 7 et 8, ils offrent une variante de la structure avec *avoir* :

leur [cette noblesse] apprendre [...] à prendre un air de guerre (7) à qui [cette noblesse] il faut donner l'air des régiments (8)

les verbes *prendre* et *donner* pouvant être paraphrasés par « faire avoir » (avec *prendre*, on fait avoir à soi-même, et avec *donner*, on fait avoir à l'autre). Ces constructions soulignent les traits d'extériorité et d'acquisition, qui perdurent depuis les premiers temps... On notera l'apparition ici d'un actant causatif, qui *donne* (8) ou qui *apprend à prendre* (7), dans le domaine militaire. On rencontre l'équivalent dans le contexte de la citation 4, où la manière de danser de la jeune mariée provient de l'imitation d'une personne de qualité (*elle a appris [...] de l'air de Madame la Duchesse*), et aussi de l'enseignement du maître de celle-ci.

Je mettrai à part l'exemple :

vous n'en avez pas l'air plus maladroît (5)

qui contient la construction attributive *avoir l'air* + attribut du complément d'objet. On a vu⁶⁹⁰ que, dans ce type de construction, l'article défini renvoie, par anaphore associative, au sujet du verbe, et qu'il s'établit une relation de possession inaliénable entre l'air et la personne support. On peut faire l'hypothèse suivante sur l'apparition de cette structure dans le contexte de la citation 5. Mme de Sévigné veut rassurer sa fille, en lui disant que la maladresse dont elle a fait preuve ne peut changer la manière d'être et le charme qui lui sont habituels (*vous n'en avez pas l'air plus maladroît ni la grâce moins bonne*). L'article défini, en présentant *l'air et la grâce* comme des constantes de la personne de Mme de Grignan, vient en quelque sorte souligner son argumentation.

On trouve, dans la correspondance, une occurrence isolée :

9. *Vous avez raison de croire, ma bonne, que j'écris sans effort et que mes mains*

⁶⁸⁹ . Je n'ai pas retenu ici la lecture qui ferait d'*avoir l'air* une locution, et accorderait au mot *air* une signification subduite, dans la mesure où, comme nous l'avons vu, ce mot se trouve développé en contexte par des notations descriptives qui militent en faveur de la signification pleine.

⁶⁹⁰ . Dans l'étude consacrée à la signification moderne « air-apparence » (p. 254-255 et p. 284).

se portent mieux. Elles ne se ferment point encore, et les dedans de la main sont fort enflés, et les doigts aussi ; cela me fait trembloter, et me fait de la plus méchante grâce du monde dans le bon air des bras et des mains, mais je tiens très bien une plume, et c'est ce qui me fait prendre patience. (t. 2, l. 514, p. 302)

dans laquelle le mot *air* se trouve appliqué à une partie du corps. Les mains de Mme de Sévigné, atteintes de rhumatisme, sont déformées (*les dedans de la main sont fort enflés*) et ont perdu leur mobilité (*Elles ne se ferment point encore*). *Le bon air des bras et des mains*, c'est-à-dire les gestes, la manière de mouvoir ses membres, ne peut qu'en pâtir. Il y a probablement, de la part de Mme de Sévigné, une personnification plaisante, car nous n'avons trouvé nulle part ailleurs d'attestation de ce type d'emploi. On notera que les deux lexèmes *grâce* et *air* ne sont pas coordonnés. La *méchante grâce* vient se loger, non dans les mains et les bras, mais *dans le bon air* lui-même, qu'elle caractérise, quasi oxymoriquement, de façon négative.

Il est intéressant de placer à la suite de ce corpus deux citations qui ont précisément pour objet la définition du *bon air* :

10. Au reste, je me suis avisé de faire des remarques sur cent maximes de M. de La Rochefoucauld. J'en suis à l'examen de celle-ci : La bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit. Je demande à votre tribunal si elle est facile à entendre, et quel rapport il y a entre bonne grâce et bon sens. Je trouve qu'on se sert de mots dans la conversation, qui, étant examinés, sont ordinairement équivoques, et qui, à force de les sasser¹, ne signifient point, dans la plupart des expressions, ce qu'il semble à tout le monde qu'ils doivent signifier. Par exemple, je demande à Mme de Coligny qu'elle me définisse la bonne grâce, et qu'elle me marque bien la différence avec le bon air, qu'elle me dise celle de bon sens et de jugement, celle de raison et de bon sens, celle de bon esprit et de bon sens, celle de génie et de talent, celle de l'humeur, du caprice et de la bizarrerie, de l'ingénuité et de la naïveté, de l'honnêteté et de la politesse et de la civilité, du plaisant, de l'agréable et du badin. Ne vous amusez pas à me dire que ce sont, la plupart, des synonymes ; c'est le langage ou des paresseux ou des ignorants. Je suis après à définir tout ; bien ou mal, il n'importe. Faites la même chose, je vous en prie. (t. 2, l. 665, p. 641) Il s'agit d'une lettre de Corbinelli, jointe à celle qu'adresse Mme de Sévigné à Bussy-Rabutin. 1. Le sas sert à passer la farine. Sasser : cribler, examiner, ou plutôt ici, user à force de s'en servir (voir note 2 de la p. 641, p. 1406). 11. Nous ne sommes pas de votre opinion, Mme de Coligny et moi, sur la critique que vous faites de la maxime qui dit que la bonne grâce est au corps ce que le bon sens est à l'esprit. Nous croyons que M. de La Rochefoucauld veut dire que le corps sans la bonne grâce est aussi désagréable que l'esprit sans le bon sens, et nous trouvons cela vrai. Nous croyons encore qu'il y a de la différence entre la bonne grâce et le bon air, que la bonne grâce est naturelle et le bon air acquis, que la bonne grâce est jolie et le bon air beau, que la bonne grâce attire l'amitié et le bon air l'estime. Monsieur d'Autun, à qui j'ai fait voir votre lettre et nos décisions, a trouvé celle-ci juste et n'approuvait pas seulement que nous disions que le bon air attirait le respect. Mme de Coligny a trouvé qu'il fallait mettre l'estime, et nous y avons souscrit [...] (t. 2, l. 666, p. 642-643) Il s'agit de la réponse à Corbinelli, que Bussy-Rabutin joint à la lettre qu'il adresse à Mme de Sévigné.

Je donne de larges extraits, dans la mesure où cette réflexion sur la synonymie est tout à fait exceptionnelle dans la correspondance, et, d'ailleurs, elle n'est pas le fait de Mme de Sévigné, mais d'un docte, Corbinelli. Les synonymes qu'il examine sont tous des noms abstraits, relatifs à l'esprit, à l'humeur, à la politesse et à l'agrément. Mais le point de départ de la discussion est l'expression *bonne grâce*, qui est comparée au *bon sens*, dans le parallèle qu'établit La Rochefoucauld entre le *corps* et *l'esprit*. Cette expression est ensuite mise en rapport de synonymie avec *le bon air*. Dans la mesure où il est question du corps, on peut attribuer à l'expression *le bon air* la signification plus « physique » que nous avons dégagée dans l'étude de ce corpus – la *bonne grâce* étant l'agrément qui caractérise cette manière d'être. Si les deux expressions se rapportent à la personne, elles le font abstraitement, à travers la valeur générique de l'article défini.

Les traits qui différencient *la bonne grâce* et *le bon air* sont donnés par Bussy-Rabutin, aidé de sa fille, la marquise de Coligny, et de Monsieur d'Autun. Dans une perspective éminemment structuraliste, ils établissent les distinctions suivantes :

<i>bonne grâce</i>	<i>bon air</i>
naturelle	acquis
jolie	beau
attire l'amitié	attire le respect, l'estime

qui mettent en œuvre trois axes : l'origine, l'évaluation, la relation à l'autre. La *bonne grâce* est du côté de la nature, elle n'est que *jolie* (agréable), et elle dispose à l'expression spontanée de sentiments (*attire l'amitié*). Le *bon air* est acquis, ce qui implique le trait d'« extériorité » que nous avons retenu dès le début, il plaît par son caractère remarquable (*beau*), et il suscite des sentiments qui impliquent un jugement de valeur (*respect, estime*). Si l'une et l'autre appartiennent au champ social, le bon air est davantage lié à la reconnaissance de valeurs collectives, tandis que la bonne grâce engage la personne et les relations d'affectivité.

Je relève une acception restreinte, qui dérive de la signification « manière d'être de la personne en mouvement »

12. Parlons d'abord de monsieur le Chevalier. Je trouve son état très différent de celui où je l'ai vu. Comment, ma bonne ! Je pourrais entendre frapper le pied droit ? Car pour le gauche, nous l'entendions souvent faire l'entendu¹ et le glorieux ; il était fort humilié par la contenance de l'autre, qui nous donnait autant de chagrin qu'à lui. En vérité, c'est un vrai miracle, et de le voir redressé, car il s'en allait dans cet air de M. de La Rochefoucauld, qui faisait pleurer. (t. 3, l. 1153, p. 713) 1. Faire l'entendu : agir en personne qui s'entend aux choses, et, le plus souvent, en un sens défavorable, faire l'important, le capable.

Cette occurrence est isolée, mais le contexte la rend assez facilement interprétable. Il faut rappeler que le chevalier de Grignan, atteint de la goutte, s'est trouvé, à plusieurs reprises, dans la difficulté, sinon dans l'impossibilité de marcher, et dans la nécessité de se faire porter⁶⁹¹. Des lettres antérieures font état d'une douleur au pied, comme celle-ci, du 5 novembre 1688 :

Monsieur le Chevalier m'est venu voir. Il s'en retourna avec cette douleur qui

trotte justement sur le pied [...] (t. 3, l. 1020, p. 388)

les deux pieds n'étant pas logés à la même enseigne, si l'on en juge par cette information du 28 janvier 1689 :

Je suis dans la chambre de Monsieur le Chevalier. Il est dans sa chaise, qui tape du pied gauche. (t. 3, l. 1062, p. 488)

que confirme le contexte ci-dessus, dans lequel ce même pied gauche fait *l'entendu et le glorieux*. Le résultat, c'est que le Chevalier marche mal, qu'il boite, comme en témoigne cette lettre du 2 mai 1689 :

Le pauvre Chevalier a été tout éclopé, depuis peu encore. (t. 3, l. 1105, p. 590)

Les maux du chevalier de Grignan rappellent ceux de M. de La Rochefoucauld, mort en 1680, et qui souffrait terriblement de la goutte⁶⁹². La lettre du 30 mai 1672 le présente dans un état similaire à ce que sera celui du Chevalier :

< Mme de La Fayette est toujours languissante ; M. de La Rochefoucauld toujours éclopé. Nous faisons quelquefois des conversations d'une tristesse qu'il semble qu'il n'y ait plus qu'à nous enterrer. > (t. 1, l. 278, p. 523)

Un petit mot de Charles de Sévigné, joint à une lettre de Mme de Sévigné du 28 octobre 1676, évoque cette même boiterie, à l'occasion d'une rémission quasi miraculeuse :

[...] il faut qu'elle [Mme de Sévigné] se contente de me voir clopiner, comme clopinait jadis M. de La Rochefoucauld, qui va présentement comme un Basque⁶⁹³. (t. 2, l. 559, p. 435)

Dans la citation qui nous intéresse, on voit le Chevalier *redressé*, c'est-à-dire remis droit, par rapport à cette boiterie qui était la sienne. Le mot *air* dénote la manière de marcher, et a pour synonyme *allure* :

Allure : façon de marcher.

qu'on rencontre dans les contextes suivants, précisément à propos de M. de La Rochefoucauld et du Chevalier :

Quand le Coadjuteur n'aura plus mal au pied, je le conjure de vouloir bien faire réponse à Monsieur d'Agen [...] Je ne puis m'imaginer ses allures, comme celles de M. de La Rochefoucauld. (t. 1, l. 190, p. 316) Je plains Monsieur le Chevalier et ses allures ; j'en pleurerais bien volontiers. (t. 3, l. 1197, p. 844)

On notera la construction particulière :

il s'en allait dans cet air de M. de La Rochefoucauld

qui apparente l'air à un état, à une disposition physique, si l'on se reporte à la valeur que Littré accorde à la préposition *dans* :

Dans sert [...] à marquer l'état, la disposition physique [...]. Être dans une posture contrainte.

⁶⁹¹ . Voir t. 3, l. 913, p. 206 ; l. 914, p. 207 ; l. 1011, p. 369 ; l. 1038, p. 425 ; l. 1053, p. 462 ; l. 1054, p. 467 ; l. 1055, p. 471 ; l. 1123, p. 632 ; l. 1125, p. 634.

⁶⁹² . Rappelons que nous l'avions trouvé *en l'air dans sa chaise* (t. 1, l. 148, p. 197), et qu'il était obligé de se faire porter en carrosse pour *prendre l'air* (t. 1, l. 154, p. 217).

⁶⁹³ . *Beaucoup des jeunes laquais étaient Basques, d'où l'expression proverbiale (note 1 de la p. 435, p. 1304).*

la structure d'appartenance se retrouvant dans le complément déterminatif du mot *air* (puisque M. de La Rochefoucauld « a un air »).

On peut se demander si cette signification « manière de marcher, allure » ne se retrouve pas dans le domaine de l'équitation, appliqué au cheval. C'est ce que la lecture de Furetière incite à penser :

AIR, en termes de Manège, est le mouvement des jambes d'un cheval avec une cadence et une liberté naturelle qui le fait manier avec justesse. Ce cavalier a bien rencontré l'air de ce cheval, et il manie bien terre à terre. ce cheval prend l'air des courbettes, le présente bien à l'air des cabrioles. le pas, le trot, le galop ne sont pas comptés au nombre des airs. On dit au pluriel, qu'un cheval a les airs relevés, pour dire, qu'il s'élève plus haut qu'au terre à terre, et qu'il manie à courbettes, à croupades, à ballotades, à cabrioles.

5 – Manière de tenir son corps

Si l'on se rapproche encore de la personne, les mouvements et les gestes laissent place à la manière de tenir son corps⁶⁹⁴ :

1. Je ne puis refuser cette prière au ton de la petite-fille et au menuet le mieux dansé que j'ai vu depuis ceux de Mlle de Sévigné. C'est votre même air ; elle est de votre taille, elle a de belles dents et de beaux yeux. (t. 1, l. 177, p. 284) Mme de Sévigné, qui est aux Rochers, a fait la connaissance de bohèmes (t. 1, l. 176, p. 279), « vagabonds, selon Perrin, qui allaient en bandes, courant les villes de province et les campagnes, où ils gagnaient leur vie à danser, à donner la bonne aventure, et surtout à marauder partout où ils pouvaient » (voir note 2 de la p. 279, l. 176, t. 1, p. 1110-1111). Parmi eux se trouvait une jeune fille, qui demanda à Mme de Sévigné d'intercéder en faveur de son grand-père capitaine, galérien à Marseille. 2. Hier au soir, Mme du Fresnoy¹ soupa chez nous. C'est une nymphe, c'est une divinité, mais Mme Scarron, Mme de La Fayette et moi, nous voulûmes la comparer à Mme de Grignan. Et nous la trouvâmes cent piques au-dessous, non pas pour l'air et pour le teint, mais ses yeux sont étranges, son nez n'est pas comparable au vôtre, sa bouche n'est point finie ; la vôtre est parfaite. (t. 1, l. 241, p. 426) 1. Mme du Fresnoy était, aux dires des contemporains, d'une beauté extraordinaire (voir note 3 de la p. 378, l. 216, t. 1, p. 1189). 3. Mais quel ange m'apparut à la fin ! car M. le prince de Conti la¹ tenait au parloir. Ce fut à mes yeux tous les charmes que nous avons vus autrefois. Je ne la trouve ni bouffie ni jaune. Elle est moins maigre et plus contente. Elle a ses mêmes yeux et ses mêmes regards. L'austérité, la mauvaise nourriture et le peu de sommeil ne les ont ni creusés, ni battus ; je n'ai jamais rien vu de plus extraordinaire. Elle a cette même grâce, ce bon air au travers de cet habit étrange. (t. 2, l. 723, p. 786) La lettre est du 5 janvier 1680. Mme de Sévigné est en visite aux Grandes Carmélites. 1. Rappelons que Louise-Françoise de La Vallière (voir note 4 de la p. 786, p. 1462) s'était retirée aux Grandes Carmélites le 21 avril 1674, et qu'elle avait fait profession le 4 juin 1675 (t. 1, l. 389, p. 723 ; voir note 1 de la p. 723, p. 1416). Elle est âgée de trente-six ans. 4. Il m'est apparu, ma chère nièce, un fort joli garçon¹, bien fait, un air noble, et dans le peu de paroles qu'il a dites, je parierais qu'il a

⁶⁹⁴ . Le classement des occurrences est non chronologique, et prépare l'étude sémantique.

bien de l'esprit, et que vous et mon cousin avez pris soin de son éducation et de commencer à former ses mœurs. Voilà le vrai âge de le mettre à l'Académie. Je n'ai pu l'y mener ; je l'irai voir au premier jour. En attendant je lui ai donné deux jolis camarades de fort bonne maison de Bretagne, fort sages, et fils de deux personnes que j'aime fort, qui ont bien du mérite et qui sont venues à Paris loger tout auprès de l'Académie² pour être les gouverneurs de leurs enfants [...]

Mandez-moi si les biens de votre enfant ne sont pas considérables, car il me semble qu'étant seul d'un si grand nom, il doit être grand seigneur, et il faut tâcher de le marier sur ce pied-là. (t. 3, l. 1269, p. 994) La lettre est adressée à Bussy-Rabutin. 1. Il s'agit du petit-fils de Bussy-Rabutin, fils de sa fille, la marquise de Coligny. Il était âgé de seize ans (voir note 1 de la p. 994, p. 1614-1615). 2. Rappelons que l'Académie était le lieu où l'on éduquait les jeunes nobles au sortir du collège. Selon le *Livre commode* de 1692, il y avait deux académies, l'une au carrefour Saint-Benoît et l'autre dans la rue des Canettes. « C'est dans ces deux académies que les jeunes gens sont exercés dans les sciences et les arts qui conviennent à la noblesse, c'est-à-dire aux mathématiques et aux exercices des armes, du cheval et de la danse. » (voir note 1 de la p. 994, p. 1614-1615). 5. Corbinelli [...] m'écrit cependant et me dit mille biens de votre enfant¹. C'est ainsi qu'il voudrait son fils, s'il en avait. Il aime son air négligé² et noble. Il loue tous ses sentiments et ne le blâme que d'engraisser, mais la guerre nous l'amaigrira assez. (t. 3, l. 1207, p. 874) 1. Il s'agit de Louis-Provence, alors âgé de dix-huit ans et demi. 2. Négligé : qui a un air de négligence, en parlant des personnes. Négligence : en un sens restreint, il se dit du peu de soin apporté au vêtement, à l'extérieur. 6. Je serais transportée d'avoir un portrait de Pauline. Apportez-en un avec vous, ma chère bonne, je suis assurée qu'elle me plaira. Je me la représente assez bien. J'y mets un peu du comte des Chapelles, un peu de Grignan en beau, et je fais de tout cela une fort jolie fille, qui a l'air noble, qui a de l'esprit, et son esprit lui sied bien, et je l'embrasse et la caresse, et je suis assurée que vous l'aimez, et qu'elle s'est corrigée de tous ses défauts, afin de vous plaire. (t. 3, l. 1141, p. 675) Pauline est alors âgée de quinze ans. 7. Je vis Madame la Dauphine, dont la laideur n'est point du tout choquante ni désagréable. Son visage lui sied mal, mais son esprit lui sied parfaitement bien. Elle ne fait pas une action, elle ne dit pas une parole qu'on ne voie qu'elle en a beaucoup. Elle a les yeux vifs et pénétrants ; elle entend et comprend facilement toutes choses. Elle est naturelle, et non plus embarrassée ni étonnée que si elle était née au milieu du Louvre. Elle a une extrême reconnaissance pour le Roi, mais c'est sans bassesse. Ce n'est point comme étant au-dessous de ce qu'elle est, c'est comme ayant été choisie et distinguée dans toute l'Europe. Elle a l'air fort noble, et beaucoup de dignité et de bonté. Elle aime les vers, la musique, la conversation ; elle est fort bien quatre ou cinq heures dans sa chambre paisiblement à ne rien faire. Elle est étonnée de l'agitation qu'on se donne pour se divertir. Elle a fermé la porte aux moqueries et aux médisances⁶⁹⁵. (t. 2, l. 749, p. 886) 1. La reine Dauphine. 8. Je vous dis la même chose, Mademoiselle ; je souhaite que vous soyez bientôt Madame, et je ne doute pas que vous ne mêliez alors l'air de gravité, que cette qualité donne, à

⁶⁹⁵ . Suit une petite scène qui illustre ce trait de caractère de la Dauphine, et qui se trouve dans la citation 5 du corpus consacré à la signification « manière de parler », p. 731.

celui des Rabutin, qui sait se faire aimer et respecter également. (t. 1, l. 382, p. 712) Mme de Sévigné fait réponse à Bussy-Rabutin, le 10 mai 1675, au sujet du mariage de sa fille avec le marquis de Coligny. Corbinelli se joint à elle. Après avoir tourné un petit compliment à l'adresse de Bussy, il ajoute ces lignes destinées à Mlle de Bussy. 9. Je vous assure, Monsieur, que de tous les compliments qu'on m'a faits, pas un ne m'a été plus agréable que le vôtre. Au reste, je tâcherai de ne pas perdre cet air des Rabutin, qui vous plaît tant. Je voudrais bien m'aller perfectionner là-dessus auprès de ma tante. Venez voir si je profite bien de l'exemple que j'ai ici, il me paraît assez bon à imiter, j'entends au moins pour l'air. (t. 1, l. 383, p. 714) Il s'agit de la réponse de Bussy à la lettre du 10 mai 1675 (ci-dessus) de Mme de Sévigné⁶⁹⁶. Les lignes ci-dessus sont de Mlle de Bussy, qui les adresse à Corbinelli. 10. Je suis comme vous, Madame, et je suis près d'achever de me dépouiller quand l'occasion s'en présentera. Pourvu que j'aie le vivre et le vêtement, je suis assez paré de ma réputation ; et la fortune, qui m'a fait du pis qu'elle a pu, n'a pu m'abattre ni l'air, ni le courage. J'espère que je serai jusqu'au bout plus grand que mes malheurs, et que je ferai voir au moins par là que je n'en étais pas digne. (t. 3, l. 965, p. 297) Bussy-Rabutin fait réponse à une lettre de Mme de Sévigné, dans laquelle elle écrivait ceci : « Pour moi, je me suis dépouillée avec tant de plaisir, pour établir mes enfants, que j'ai peine à comprendre qu'on veuille, jusqu'à la fin de sa vie, se compter pour tout et les autres pour rien. » (t. 3, l. 964, p. 295).

La citation 1 assure assez bien la transition d'une signification à l'autre, dans la mesure où l'on passe de la manière de danser de la jeune fille, déjà évoquée quelques lignes plus haut :

Il y avait parmi nos bohèmes, dont je vous parlais l'autre jour, une jeune fille qui danse très bien, et qui me fit extrêmement souvenir de votre danse. (t. 1, l. 177, p. 284)

à l'appréciation physique de la personne « en pied ». Selon qu'on rapporte l'énoncé C'est votre même air, paraphrasable par « elle a votre même air », à la danse dont il vient d'être question, ou qu'on l'intègre à la description qui suit, le mot *air* peut s'appliquer au mouvement du corps, ou au maintien. Le choix d'une ponctuation peut influencer l'interprétation. Ainsi la présente édition incite à associer dans un même regard l'air, la taille, les belles dents et les beaux yeux, comme si la personne était hors mouvement. En revanche, l'édition de Gérard-Gailly favorise une certaine ambiguïté :

Je ne puis refuser cette prière au ton de la petite-fille et au menuet le mieux dansé que j'ai vu depuis ceux de Mademoiselle de Sévigné : c'est votre même air ; elle est de votre taille, elle a de belles dents et de beaux yeux. (t. 1, l. 126, p. 322, édition de Gérard-Gailly)

Le mot *air* peut s'appliquer à la danse, comme il peut, par une sorte de fondu enchaîné, nous faire passer du corps en mouvement à une vision plus statique, les deux interprétations n'étant évidemment pas exclusives l'une de l'autre.

⁶⁹⁶ . Cette lettre est datée du 10 mai 1675, ce qui est invraisemblable, Bussy-Rabutin ne pouvant répondre à Mme de Sévigné le jour même où celle-ci lui écrit. Selon l'édition de Gérard-Gailly, cette réponse de Bussy-Rabutin est du 14 mai, et il conviendrait d'avancer d'une semaine la date de la lettre de Mme de Sévigné (voir note 1 de la p. 719, l. 304, t. 1, p. 1082 de cette édition).

Les autres citations excluent la perspective du mouvement. Mais les contextes sont subtilement diversifiés. Le maintien d'une personne peut en effet s'apprécier de différents points de vue. L'aspect physique peut jouer un rôle dominant, comme dans les trois premières citations, où l'on est très près du corps. La description se fait à partir d'une mise en présence avec la personne, que l'on a vue danser (1), avec qui l'on a soupiré (2), ou qui se montre au parloir d'un couvent, telle une apparition (3). Si le corps se profile – en 1, avec la *taille* de la jeune bohème, et, en 3, avec la (moindre) maigreur de Mme de La Vallière – c'est le visage qui est mis en gros plan. On est particulièrement attentif aux yeux et aux regards :

elle a [...] de beaux yeux (1) ses yeux sont étranges (2) Elle a ses mêmes yeux et ses mêmes regards. L'austérité, la mauvaise nourriture et le peu de sommeil ne les ont ni creusés ni battus [...] (3)

mais on s'intéresse aussi à la bouche (2), aux dents (1), au nez (2), au teint (2, 3), à la peau (qui n'est pas *bouffie*, en 3). L'air est pris dans cette vision rapprochée de la personne. Il ne s'applique donc pas à des mouvements ou des évolutions, mais bien au maintien de la personne. On notera le retour de la *grâce* (physique), associée au *bon air* dans la citation 3, et surtout la relation qui s'établit avec la notation vestimentaire qui suit (*au travers de cet habit étrange*) et qui tend à montrer, par implication concessive (*au travers de* sous-entendant « malgré »), que le maintien d'une personne de qualité n'est pas étranger à l'habillement, dont nous verrons plus loin l'importance. Si le mot *air* n'est qualifié qu'en 3, de la façon la plus usuelle, dans les deux autres citations, la comparaison implique une appréciation positive.

Dans ces trois citations, *air* pourrait avoir pour synonyme d'époque le mot *port*⁶⁹⁷, que Littré définit ainsi :

Port : la manière dont une personne se tient, marche et se présente.

en restant très près du corps, la marche étant une forme minimale de mouvement, dans laquelle la personne conserve son maintien. Parmi les exemples, on relèvera cette équivalence entre phrases :

Elle a le port d'une reine, un port de reine : se dit d'une femme qui a la taille belle et l'air noble.

qui donne les mots *port* et *air* comme synonymes. Ajoutons que *port* semble s'appliquer, par prédilection, à certaines parties du corps :

Cette personne a un beau port de tête : sa tête est bien placée, elle la porte bien.

Port de bras : manière de tenir les bras.

Et dans la mesure où l'on se rapproche du visage, le mot *mine*, dont Furetière donne la définition suivante :

MINE. subst. fem. Physionomie, disposition du corps, et surtout du visage, qui fait juger en quelque façon de l'Intérieur par l'extérieur.

peut aussi être considéré comme un équivalent d'époque. On rappellera la distinction faite par le *Dictionnaire de L'Académie*⁶⁹⁸ :

⁶⁹⁷ . Notons que R. Duchêne rapproche la phrase de la citation 1 (*C'est votre même air ; elle est de votre taille, elle a de belles dents et de beaux yeux.*) du fameux vers de Phèdre (II, V) : *Il avait votre port, vos yeux, votre langage* (voir note 4 de la p. 284, p. 1115).

[...] Avoir l'air grand, C'est avoir la mine haute. Et Avoir le grand air. C'est vivre à la manière des grands.

Les constructions :

Elle a [...] ce bonair(3) C'est votre mêmeair [...] (1)

sont des variantes de la structure *avoir l'air de quelqu'un*, qui enchâsse une nominalisation dans une phrase avec *avoir*. Les exemples 3 et 1 peuvent en effet être paraphrasés respectivement par « elle a le bon air qu'elle avait autrefois, elle a le bon air d'elle-même » et « elle a votre air, elle a l'air de vous ».

Quant au syntagme :

pour l'air et pour le teint (2)

il rattache, par anaphore associative, l'air et le teint à la personne exprimée dans le contexte (*la*), et équivaut à « pour son air et pour son teint » (de même qu'on aura plus loin *ses yeux, son nez, sa bouche*).

Les quatre citations suivantes (4, 5, 6, 7) prennent plus de recul avec la personne physique. Le portrait ne résulte pas nécessairement d'une mise en présence, dans une occasion particulière, avec la personne (5). En 6, il s'agit de l'image que Mme de Sévigné se fait de sa petite-fille, en attendant le portrait qu'elle demande à sa fille de lui apporter. Et même si l'on évoque la rencontre avec la personne (4, 7), ce n'est que le point de départ d'une description plus ample qui prend en compte, en ce qui concerne le petit-fils de Bussy-Rabutin, son éducation et son avenir (jusqu'au mariage), et, pour ce qui est de la Dauphine, son esprit, ses manières, ses sentiments, ses goûts. L'aspect physique ne donne lieu qu'à une appréciation globale et allusive :

un fort joli garçon, bien fait (4) Il aime son air négligé [...] Il [...] ne le blâme que d'engraisser (5) J'y mets un peu du comte des Chapelles, un peu de Grignan en beau, et je fais de tout cela une fort jolie fille [...] (6) Je vis Mme la Dauphine, dont la laideur n'est point du tout choquante ni désagréable. Son visage lui sied mal [...] (7)

la notation plus précise des *yeux vifs et pénétrants* de la Dauphine étant mise au service de son esprit. Et surtout, le mot *air* se trouve pris dans une énumération où d'autres qualités (l'esprit, les sentiments, l'estime de soi) sont prises en compte :

un fort joli garçon, bien fait, un air noble, et dans le peu de paroles qu'il a dites, je parierais qu'il a bien de l'esprit (4) Il aime son air négligé et noble. Il loue tous ses sentiments et ne le blâme que d'engraisser [...] (5) une fort jolie fille, qui a l'air noble, qui a de l'esprit, et son esprit lui sied bien (6)

plus encore quand il s'agit, non plus de jeunes gens, mais d'une princesse :

Elle a une extrême reconnaissance pour le Roi, mais c'est sans bassesse. Ce n'est point comme étant au-dessous de ce qu'elle est, c'est comme ayant été choisie et distinguée dans toute l'Europe. Elle a l'air fort noble, et beaucoup de dignité et de bonté. (7)

Dans de tels contextes, le mot *air* dénote une manière de tenir son corps qui n'est pas seulement physique, mais traduit ces dispositions intérieures. On notera que l'adjectif *noble* peut se dire dans le domaine intellectuel et moral, et qu'il exprime très certainement

⁶⁹⁸ . Déjà citée dans l'étude de la signification « manière de vivre », p. 707-708.

ici une distinction dans le maintien qui est en rapport avec l'élévation de l'esprit et des sentiments. On remarquera aussi que les personnes concernées ont en commun de devoir affirmer leur qualité, qu'il s'agisse de jeunes gens en âge de se former et d'entrer dans la société, ou d'une princesse étrangère qui doit faire sa place à la cour de France. Il est naturel alors qu'on cherche à saisir la personne dans sa totalité. La coordination de l'exemple 5 (*son air négligé et noble*) est intéressante. D'abord, elle montre que l'aspect physique, l'habillement peut être pris en compte dans l'appréciation du maintien. Mais elle implique aussi que la négligence est une qualité, compatible avec la distinction. Je relève que, dans une lettre écrite deux mois auparavant, Mme de Sévigné louait la simplicité de mœurs de son petit-fils :

[...] il est en vérité d'une sagesse et d'une solidité qui surprend. Il mange chez la Poirier⁶⁹⁹, sans aucune façon, ni aucun excès de bonne chère. (t. 3, l. 1194, p. 832)

En ce qui concerne les constructions, on retrouve la nominalisation :

***son air négligé et noble* (5)**

Le syntagme nominal de l'exemple 4 :

***un fort joli garçon, bien fait, un air noble* (4)**

juxtaposé à l'expression adjectivale *bien fait*, peut être considéré comme une variante de la phrase avec *avoir* (« ayant un air »). Cette paraphrase ne doit pas faire perdre de vue la spécificité de ce type de construction, qui s'intègre dans la phrase comme le ferait une caractérisation :

un fort joli garçon, bien fait, un air noble (on pourrait dire « distingué dans son maintien ») (4)

Or les mots qui, sans dénoter directement des qualités, admettent ce type de construction, sont ceux qui expriment des caractéristiques appartenant à la « sphère personnelle » de l'individu (parties du corps, vêtements, caractère, tempérament, etc.). On trouverait peut-être là une confirmation de la relation plus étroite qui s'instaure entre l'air et la personne.

Celle-ci s'affirme encore dans la construction attributive, illustrée par les deux exemples :

***qui a l'air noble* (6) *Elle a l'air fort noble [...]* (7)**

et qui implique une relation de possession inaliénable entre l'air et la personne. Cette analyse vaut, bien sûr, pour la construction à attribut de l'objet (et non à attribut du sujet), seule retenue ici. Les deux contextes vont dans le sens de cette lecture :

***une fort jolie fille, qui a l'air noble, qui a de l'esprit* (6) *Elle a l'air fort noble, et beaucoup de dignité et de bonté.* (7)**

le premier, par la juxtaposition des deux syntagmes *a l'air noble*, *a de l'esprit*, qui incite à accorder dans les deux cas le même statut au verbe *avoir*, et le second, de façon plus probante encore, par la coordination des syntagmes nominaux *et beaucoup de dignité et de bonté*, qui se rattachent nécessairement à *avoir* pris comme lexème verbal. D'autre part, on retrouve dans le corpus la même collocation adjectivale (*noble*) dans des

⁶⁹⁹ . Peut-être la femme du valet de chambre du chevalier de Grignan (note 2 de la p. 832, p. 1546).

occurrences du mot *air* dégagées de toute ambiguïté (*un air noble* en 4, *son air [...] noble* en 5). Ajoutons que nous n'avons trouvé aucune trace, dans la totalité du corpus de Mme de Sévigné, d'une structure du type *elle a l'air surprise...* Je reviendrai sur ce point par la suite.

Les trois dernières citations (8, 9, 10) ne donnent aucune figuration physique de la personne. En 8 et 9, le contexte est relatif à l'alliance, puisque Mlle de Bussy doit se marier prochainement, et à l'ascendance, avec l'évocation des Rabutin. En 10, Bussy-Rabutin fait un éloge appuyé de sa propre grandeur morale (*ma réputation, m'abattre [...] le courage, J'espère que je serai jusqu'au bout plus grand que mes malheurs, je n'en étais pas digne*), qu'il présente comme un défi à ses malheurs. La personne est donc vue à travers sa *qualité* et sa lignée, pour la fille, et à travers ses qualités morales, en ce qui concerne le père. L'air est lié à ces qualités abstraites, par une relation d'origine ou de causalité (il vient des Rabutin, ou il est donné par le titre social), ou par association (à travers la coordination *ni l'air ni le courage*). Quand il est mis en rapport avec la filiation, il traverse toute une famille, celle des Rabutin (dont Bussy et Mme de Sévigné, tante de Mlle de Bussy), et quand il dépend du mariage, il est attaché à ce statut social pris en soi. Mais en même temps, on peut dire que ces qualités appartiennent à l'identité de la personne, ce qui fait que l'air qui s'y attache ne la quitte, pour ainsi dire, pas, et ne peut donc concerner que sa manière de se présenter, de se tenir. Il en est de même de l'air de Bussy, qui, lui, est relié à sa personnalité profonde. L'air de la future épouse fait l'objet d'une caractérisation spécifique (*de gravité* en 8), tandis que les autres airs donnent lieu à une évaluation positive (*qui sait se faire aimer et respecter* en 8, *qui vous plaît tant* en 9), plus ou moins implicite (on relève, en 10, l'association avec *courage*, et la présence dans le contexte d'auto-jugements flatteurs tels que *je suis assez paré de ma réputation, je serai jusqu'au bout plus grand que mes malheurs*). La qualification de *gravité* est proche de l'adjectif *noble*, en ce qu'elle implique aussi une disposition intérieure :

Grave : qui a du poids, du sérieux, de la réserve.

On notera que Furetière emploie les adjectifs *grave* et *sérieux* pour qualifier le mot *contenance*, dans un contexte similaire, où la personne est vue à travers son rang :

Les Rois, les Magistrats ont une contenance grave et sérieuse (article contenance).

Or *contenance* est ainsi défini :

CONTENANCE, en Morale, se dit aussi de la posture, de la disposition où l'homme met les membres de son corps [...]

et apparaît lui-même dans la définition de *maintien* :

MAINTIEN, signifie aussi la posture, la contenance [...]

Enfin, en ce qui concerne les structures, on notera les nominalisations enchâssées dans des constructions qui sont des variantes de la phrase avec *avoir* :

que vous ne mêliez alors l'air de gravité, que cette qualité donne, à celui des Rabutin [je souligne la nominalisation] (8) je tâcherai de ne pas perdre [c'est-à-dire « ne plus avoir »] cet air des Rabutin, qui vous plaît tant (9)

puisqu'on peut paraphraser *mêler* par « avoir à la fois », et *perdre* par « ne plus avoir ». Et on retiendra le syntagme nominal à valeur générique *l'air de gravité*, qui présente l'air

comme une manière d'être « préconstruite » que s'approprient les personnes – les jeunes femmes en général (qu'implique la relative *que cette qualité donne*) et Mlle Bussy en particulier. Ce syntagme nominal entre également dans des variantes de la phrase avec *avoir* (avec le verbe *donne* de la relative et *mêler* de la principale).

Les deux occurrences :

au moins pour l'air (9) n'a pu m'abattre ni l'air, ni le courage (10)

représentent une anaphore associative, claire en 10, où le pronom *m(e)* explicite la personne, plus voilée en 9, où *l'air* est dit de l'exemple que Mlle de Bussy a auprès d'elle, c'est-à-dire son père.

La signification « manière de se tenir » est indissociable de la représentation physique de la personne, avec laquelle elle tend à coïncider. Le trait est toutefois plus ou moins appuyé, selon qu'on met en avant la beauté de la personne à laquelle contribue son *port*, ou les dispositions intérieures que traduit son *maintien*. C'est toute la distance qui sépare Mme de Grignan (2) de Bussy-Rabutin (10), et que rendent manifeste les coordinations *l'air* et *le teint*, pour l'une, *l'air* et *le courage*, pour l'autre ! Dans la mesure où l'image de la personne s'affirme, le mot *air* tend à s'ajuster à ce support, certains indices allant dans le sens d'une plus grande intégration à la sphère personnelle de l'individu. Mais les traits « immatérialité » et « continu » conservent, me semble-t-il, un certain effet à distance, le premier en dématérialisant la perception physique qu'on a de la personne, le second en favorisant la saisie de différents aspects de la personne, en relation avec certaines variations d'interprétation du mot *air*. L'*air* peut encore être considéré ici comme acquis, puisqu'il s'agit de la manière de se présenter en société. Ce trait est d'autant plus sensible chez les jeunes gens qui doivent se former et affirmer leur qualité (4), ainsi que chez les jeunes filles qui prennent le statut d'épouse (8). Même quand il est l'apanage d'une famille, il s'acquiert et se perfectionne par l'imitation, comme l'exprime clairement Mlle de Bussy (en 9). Ce trait « acquisition » est peut-être moins saillant quand la beauté de la personne est mise au premier plan, et surtout quand l'*air*, devenant comme une seconde nature, témoigne de la grandeur morale de la personne. C'est le cas, assez isolé, de Bussy-Rabutin (10).

De la signification « manière de se tenir » se détache une signification restreinte, qui contient une caractérisation, et qui n'est représentée que par une occurrence :

11. Monsieur le Chevalier trouva donc Mme de Ganges bien changée. Cela est fort plaisant ; elle avait grand tort en effet de ne pas ressembler à l'idée qu'il s'en était faite. Pour moi, je l'ai vue assez bien faite, mais cent lieues au-dessous de la perfection, car après le visage, tant de choses lui manquaient, de l'air, et de la grâce, et de ce qui fait valoir la beauté, que la sienne devenait à rien¹. Si j'avais su qu'elle eût été femme de mon Ganges que j'ai tant vu, il me semble que je l'aurais regardée tout d'une autre façon, et que j'aurais dit et point dit mille choses, mais cela est fait. (t. 3, l. 1153, p. 714) 1. Devenir à rien : diminuer, se réduire considérablement.

La personne est vue dans son aspect physique, de manière statique et rapprochée, puisqu'il est question du visage. C'est l'appréciation de la beauté qui est mise en avant. On trouve ici une description similaire à celles qui étaient contenues dans les trois premières citations du corpus précédent (relatives à la jeune bohème, à Mme du Fresnoy

et à Louise de La Vallière). À cette différence que le mot *air* est employé absolument, précédé de l'article partitif (*de l'air*). Il équivaut donc à une caractérisation, au même titre que le mot *grâce*, qui lui est coordonné (et qu'on trouvait également dans la citation 3). On ne peut trouver dans ce type d'emploi le mot *port*, que nous avons donné comme synonyme. Mais, si l'on veut donner un équivalent moderne, on peut proposer comme dérivation similaire celle du mot *allure*, dans (*avoir*) *de l'allure*. Il faut entendre par là « quelque chose de beau, d'agréable, dans la manière de tenir son corps ». On notera que l'air, comme la grâce, ont plus de prix que la beauté, puisque sans ces avantages, celle-ci ne compte quasiment plus (*devenait à rien*). Littré, pour illustrer cet emploi, ne donne que deux citations du XVIII^e siècle, du même auteur, non précédées d'une définition :

Elle n'avait point de taille, encore moins d'air. Hamilton, Gramm. 6. Il avait le visage fort agréable, la tête assez belle, peu de taille et moins d'air. Hamilton, Gramm. 8.

et l'on notera d'ailleurs que l'unique occurrence de Mme de Sévigné est datée du 2 octobre 1689.

On retrouve dans ces contextes, la même approche, statique et en plan rapproché, de la personne.

6 – Manière de se présenter

Poursuivons notre progression. On en arrive à la manière dont la personne se présente, à travers son habillement :

1. Parlez-moi de Mme de Rochebonne, et faites des amitiés à mon cher Coadjuteur et au bel air du Chevalier ; je lui défends de monter à cheval devant vous¹. (t. 1, l. 193, p. 327) La lettre est du 19 août 1671. Mme de Grignan est enceinte de Louis-Provence ; elle accouchera le 17 novembre 1671. 1. Mme de Grignan avait fait une fausse couche à Livry en novembre 1669 par suite de l'émotion qu'elle avait ressentie en voyant Charles-Philippe, son beau-frère (le premier chevalier de Grignan), tomber de cheval. Cela avait fait jaser (voir note 3 de la p. 154, l. 132, t. 1, p. 989). Précisons que le chevalier est âgé d'une trentaine d'années. 2. M. T < ambonneau > le fils¹ a quitté la robe, et a mis une sangle au-dessous de son ventre et de son derrière. Avec ce bel air, il veut aller sur la mer ; je ne sais ce que lui a fait la terre. (t. 1, l. 254, p. 459-460) La lettre est du 16 mars 1672. 1. Jean Tambonneau était président à la chambre des comptes. Un de ses fils, Antoine-Michel, resta dans la robe et fut conseiller à la même chambre. Un autre entra dans la carrière des armes. Il sera tué dans un combat naval en 1676, alors qu'il était capitaine. Mme de Sévigné raille son désir de « promotion sociale » (voir note 4 de la p. 459, p. 1250). 3. Vous serez bien aise de savoir qu'avant son départ il¹ se fit habiller à Semur, lui et sa famille ; jugez comme il sera d'un bon air. (t. 1, l. 333, p. 603) 1. Bussy-Rabutin. 4. Je vis hier le Torrent et la Rosée¹ chez Mme de La Fayette [...]. Elles étaient toutes deux parées de leur deuil : Le deuil enfin sert de parure². Deux bonnets unis, deux cornettes unies, tout élevé et ballevolant³ jusqu'au plancher ; des nœuds de crêpe partout, de l'hermine partout, la Rosée plus que le Torrent. Toutes deux consolées, avec un air d'ajustement⁴. (t. 1, l. 360, p. 659-660) La lettre est du 8

janvier 1674. 1. Le Torrent est le surnom de Mme de Monaco, fille du maréchal de Gramont, sœur du comte de Guiche et de M. de Louvigny (voir note 7 de la p. 215, l. 153, t. 1, p. 1052). La Rosée est le surnom de la comtesse de Louvigny (voir note 4 de la p. 252, l. 164, t. 1, p. 1085). Le comte de Louvigny était le fils du maréchal de Gramont et le frère du comte de Guiche. Les deux femmes étaient respectivement sœur (Le Torrent) et belle-sœur (La Rosée) du comte de Guiche, qui venait de mourir en décembre 1673 (t. 1, l. 349, p. 633) et dont elles portent le deuil. 2. La Fontaine, La Jeune Veuve, liv. VI, fable XXI (voir note 1 de la p. 659, p. 1381). 3. Ballevolant (néologisme à partir de voler et de baller) jusqu'au plafond : s'agitant très haut (voir note 1 de la p. 660, p. 1381). 4. Ajustement : parure. Ajuster : disposer avec soin, avec goût les choses de la toilette. 5. Deux jours après, je vois entrer un valet de chambre avec une petite maison de chien toute pleine de rubans, et sortir de cette jolie maison un petit chien tout parfumé, d'une beauté extraordinaire, des oreilles, des soies, une haleine douce, petit comme Sylphide, blondin comme un blondin [...] Au reste, une propreté extraordinaire ; il s'appelle Fidèle ; c'est un nom que les amants de la princesse¹ n'ont jamais mérité de porter. Ils ont été pourtant d'un assez bel air. (t. 2, l. 448, p. 159-160) 1. La princesse de Tarente, qui a offert le petit chien à Mme de Sévigné. 6. Voici ce jour où je vous écrirai, ma bonne, tout ce qu'il plaira à ma plume. Elle veut commencer par la joie que j'eus de revenir ici de Vitré, dimanche, en paix et en repos après deux jours de discours, de révérences, de patience à écouter des choses qui sont préparées pour Paris. J'eus pourtant le plaisir d'en contester quelques-unes, comme le bal de Monsieur de Saint-Malo aux États [...] Mais enfin j'aime mieux être dans ces bois, faite comme les quatre chats¹ (hélas ! vous en souvient-il ?), que d'être à Vitré avec l'air d'une madame. (t. 2, l. 461, p. 197-198) Mme de Sévigné écrit des Rochers. 1. Familièrement. Fait comme les quatre chats : avec une toilette toute en désordre. 7. Vous avez un peu d'envie de vous moquer de votre petite servante, et du corps¹ de jupe, et du toupet, mais vous m'aimeriez si vous saviez le bon air que j'avais à la fontaine. (t. 2, l. 611, p. 553) 1. Corps : partie des vêtements qui s'applique à la partie haute du corps. 8. Il arriva l'autre jour ici le fils d'un gentilhomme d'Anjou que je connaissais fort autrefois. Je vis d'abord un beau garçon, jeune, blond, un justaucorps boutonné en bas, un bel air dont je suis affamée. Je fus ravie de cette figure, mais hélas ! dès qu'il ouvrit la bouche, il se mit à rire de tout ce qu'il disait, et moi quasi à pleurer. (t. 2, l. 791, p. 1031) 9. Mais, ma bonne, quelle folie d'avoir quatre personnes à la cuisine ? Où va-t-on avec de telles dépenses, et à quoi servent tant de gens ? Est-ce une table que la vôtre pour en occuper seulement deux ? L'air de Lachau¹ et sa perruque vous coûtent bien cher. (t. 3, l. 906, p. 185-186) 1. Officier des Grignan (voir note 6 de la p. 185, p. 1244). Officier : dans une grande maison, domestique qui a soin de l'office. 10. Je vous envoie des tabliers ; c'est la grand'mode. Tout le monde en a à Versailles. C'est un joli air de propreté qui empêche qu'en deux jours un habit ne soit trop engraisé¹. (t. 3, l. 1093, p. 570) 1. « Engraisser signifie aussi salir avec de la graisse. Un cuisinier engraisse ses habits. » (Furetière) (note 1 de la p. 570, p. 1430). 11. Et toutes ces couronnes dont elle s'entoure et s'enveloppe ! Cette négligence¹ en jouant à la basset est justement l'air qu'il faut avoir, mais son étonnement en voyant votre teint naturel ! Elle vous trouve bien négligée, ma bonne, de laisser < voir > la couleur des petites veines et de la chair qui le composent ; elle trouve

bien plus aimable son visage habillé, et vous trouve, comme vous dites, toute négligée et toute déshabillée, parce que vous montrez le visage que Dieu vous a donné. (t. 3, l. 1153, p. 714) Mme de Sévigné reprend la description que sa fille lui a faite de Mme de Montbrun. La marquise de Montbrun descendait d'une des plus anciennes familles du Dauphiné, et habitait Montbrun, non loin de Grignan (voir note 3 de la p. 714, p. 1496). 1. Rappelons que négligence signifie « peu de soin apporté au vêtement, à l'extérieur ».

Dans un certain nombre de citations, le contexte qui précède évoque ou décrit la manière de s'habiller de la personne :

M. Tambonneau le fils a quitté la robe, et a mis une sangle au-dessous de son ventre et de son derrière. Avec ce bel air [...] (2) [...] il se fit habiller à Semur, lui et sa famille ; jugez comme il sera d'un bon air. (3) Elles étaient toutes deux parées de leur deuil [...] Deux bonnets unis, deux cornettes unies, tout élevé et ballevolant jusqu'au plancher ; des nœuds de crêpe partout, de l'hermine partout, la Rosée plus que le Torrent. Toutes deux consolées, avec un air d'ajustement. (4) Je vis d'abord un beau garçon, jeune, blond, un justaucorps boutonné en bas, un bel air dont je suis affamée. (8) Et toutes ces couronnes dont elle s'entoure et s'enveloppe ! Cette négligence [...] est justement l'air qu'il faut avoir [...] (11)

que le mot *air* reprend par anaphore (2), qu'il définit (par l'intermédiaire de l'anaphore *cette négligence* en 11), ou qu'il commente (par juxtaposition en 8, ou enchaînement d'une autre proposition en 3 et 4). En 8, l'apparence physique est également prise en compte (*un beau garçon, jeune, blond*).

Dans la citation 9 :

L'air de Lachau et sa perruque vous coûtent bien cher. (9)

la perruque accompagnatrice conduit à se représenter la tenue du domestique des Grignan, et l'interprétation est confirmée par le verbe *coûter*, qui implique la matérialité du référent des sujets. En 10 :

Je vous envoie des tabliers [...] C'est un joli air de propreté qui empêche qu'en deux jours un habit ne soit trop engraisé. (10)

Mme de Sévigné évoque la mode des tabliers qui sévit à Versailles. Elle en parle de façon générale, en établissant, entre ce vêtement et l'air, une relation anaphorique directe, qu'on peut paraphraser par « ces tabliers donnent un air de propreté ».

L'air peut aussi être mis en relation avec l'habillement par l'intermédiaire d'une comparaison :

Mais enfin j'aime mieux être dans ces bois, faite comme les quatre chats [...] que d'être à Vitré avec l'air d'une madame. (6) Vous avez un peu d'envie de vous moquer de votre petite servante, et du corps de jupe, et du toupet, mais vous m'aimeriez si vous saviez le bon air que j'avais à la fontaine. (7) [...] un petit chien tout parfumé, d'une beauté extraordinaire, des oreilles, des soies, une haleine douce, petit comme Sylphide, blondin comme un blondin [...] Au reste, une propreté extraordinaire ; il s'appelle Fidèle ; c'est un nom que les amants de la princesse n'ont jamais mérité de porter. Ils ont été pourtant d'un assez bel air. (5)

En 6, Mme de Sévigné compare la tenue en désordre qu'elle a dans ses bois des Rochers à la toilette de dame qu'elle doit porter lors de ses visites à Vitré. En 7, elle

oppose le *bon air* qu'elle a à la fontaine au *corps de jupe* et au *toupet* dont se moque sa fille⁷⁰⁰. L'intention de 5 est plus plaisante. Mme de Sévigné met en parallèle le petit chien que lui a offert la princesse de Tarente et les amants de celle-ci. Elle les oppose en jouant sur le mot *Fidèle*, qui est le nom propre du petit chien, mais qui n'était pas le fort des amants de cette princesse. Ces amants *on été pourtant d'un assez bel air*, semblables en cela à *Fidèle*, dont elle fait une description toute délicieuse, et qui peut quasiment être transposée mot pour mot aux humains, si l'on ne s'attarde pas trop sur la petitesse, les *oreilles* et les *soies*...

Il reste la citation 1 :

[...] faites des amitiés [...] au belair du Chevalier ; je lui défends de monter à cheval devant vous. (1)

où nous retrouvons, dans toute sa force, ce pauvre chevalier de Grignan, que les nécessités de l'enquête lexicologique avaient fait mourir prématurément de petite vérole. Le contexte n'est porteur d'aucun indice vestimentaire, et l'on pourrait penser, à une lecture rapide, qu'il s'agit de la manière de se mouvoir du chevalier, en particulier de ses talents de cavalier. Mais il ne s'agit pas de cela. Le Chevalier était tombé de cheval, ce qui avait eu pour conséquence (troublante) une fausse couche de Mme de Grignan. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, Mme de Sévigné met en garde sa fille enceinte contre le spectacle d'une nouvelle chute. Elle y reviendra d'ailleurs deux fois dans le mois suivant :

[...] souvenez-vous de ce que vous fit une fois la peur de voir le Chevalier à cheval. (t. 1, l. 198, p. 337)

Je suis persuadée que rien ne vous est si contraire que ces sortes d'émotions. Je vous en parlais l'autre jour, dans une de mes lettres, comme de la chose du monde que vous devez le plus éviter. Ce fut l'unique sujet du malheur qui vous arriva à Livry, et si c'était encore le même Chevalier, il ne mourrait que de ma main. (t. 1, l. 200, p. 343)

Il faut donc se mettre en quête d'une autre interprétation du *bel air*, que nous trouvons dans le contexte large, et dans les railleries de Mme de Sévigné. Comme il va mourir dans peu de temps – ce qui réduit d'autant le corpus – je peux me permettre de rapporter tous les passages qui concernent ce malheureux :

J'ai vu le Chevalier, plus beau qu'un héros de roman, digne d'être l'image⁷⁰¹ du premier tome. (t. 1, l. 158, p. 231) J'embrasse M. de Claudiopolis, et le colonel Adhémar et le beau Chevalier. (t. 1, l. 215, p. 376) Les manches du Chevalier font un bel effet à table. Quoiqu'elles entraînent tout, je doute qu'elles m'entraînent aussi ; quelque faiblesse que j'aie pour les modes, j'ai une grande aversion pour cette saleté. (t. 1, l. 193, p. 324) J'ai vu des manches comme celles du Chevalier ; ah ! qu'elles sont belles dans le potage et sur des salades ! (t. 1, l. 196, p. 335)

Le Chevalier est beau et vêtu à la mode. Le *bel air* fait référence à cette élégance, sans doute avec une pointe d'ironie.

⁷⁰⁰ . Je ne peux préciser davantage les situations dont il est question. R. Duchêne agrège le corps de jupe et le toupet d'une petite note laconique : *Écho d'un passage non conservé* (voir note 4 de la p. 553, l. 611, t. 2, p. 1363).

⁷⁰¹ . *L'image, c'est le portrait du héros qui ouvre le premier tome des romans à la mode* (voir note 4 de la p. 231, p. 1064).

Quand Mme de Sévigné fait l'éloge de la beauté et de l'habillement, c'est l'expression *bel air* qui revient (1, 5, 8). En 2, cette expression est à contre-emploi. La tenue du fils Tambonneau, présentée de façon triviale (*une sangle au-dessous de son ventre et de son derrière*), est une parodie du *bel air*. De plus, elle représente un changement de condition sociale, de la robe aux armes (*il veut aller sur la mer*) que raille Mme de Sévigné. On notera que la signification du syntagme (ou de l'expression *bel air*) dans ce corpus est en affinité avec *le bel air* (« les manières élégantes »), étudié dans la partie consacrée à la signification « manière d'être collective »⁷⁰². Ce *bel air*, en effet, était souvent mis en rapport avec la mode et n'était pas non plus exempt de sous-entendus. Le *bon air*, quant à lui, suffit à Bussy, qui s'est fait habiller à Semur (3), ainsi qu'à Mme de Sévigné parlant d'elle-même (7). Proche de ces bons airs, mais avec une certaine distance irrévérencieuse, on relève *l'air d'une madame* (6), au-quel Mme de Sévigné préfère la tenue plus rustique des *quatre chats*. Certains airs donnent lieu à une évaluation plus précise. *L'air d'ajustement* (4) pointe l'excès de parure des deux endeuillées, dont on a déjà dénoncé l'absence de chagrin :

Mme de Monaco est entièrement inconsolable ; < on ne la voit point. La Louvigny > l'est aussi, mais c'est par la raison qu'elle n'est point affligée⁷⁰³. (*t. 1, l. 349, p. 634*) ***Hors la maréchale de Gramont, on ne songe déjà plus au comte de Guiche ; < voilà qui est fait. Le Torrent reprend son cours ordinaire. > Voici un bon pays pour oublier les gens.*** (*t. 1, l. 353, p. 642*).

L'air de propreté (10) révèle la destination des tabliers, qui est de protéger l'habit des taches de graisse. La citation 11 donne une indication intéressante sur la tenue qu'il convient d'avoir dans une occasion particulière, celle du jeu, qui s'accommode d'une certaine négligence (manifestée, je pense, par les *couronnes* dont s'entoure et s'enveloppe la marquise de Montbrun). La modalité d'obligation contenue dans *il faut* équivaut au jugement de valeur porté par l'adjectif *bon*. Le paradoxe est toutefois que la personne en question trouve Mme de Grignan *toute négligée et toute déshabillée*, en raison de son absence de fard. Il n'y a que ce pauvre Lachau (9) dont l'air ne donne lieu à aucune estimation, sinon financière !

Cette signification du mot *air* est la plus physique : elle donne à voir le corps, l'habillement. Elle exprime la manière dont la personne se présente à la vue, et de la manière d'être on passe à l'apparence, le mot *air* s'ajustant encore plus étroitement à son support. Dans cette mesure, on s'éloigne encore de la signification « air-élément ». Mais les traits « immatériel » et « continu » peuvent encore être perçus, dématérialisant la saisie physique de la personne et estompant les contours de l'apparence, qu'on perçoit de manière floue. Quant au trait « acquisition », s'il est présent, ce n'est qu'en amont, dans la mesure où la manière de s'habiller dépend d'un choix personnel.

On relève plusieurs types de constructions. D'abord, la structure d'appartenance, avec la nominalisation et la phrase avec *avoir* :

⁷⁰² P. 679 et suiv.

⁷⁰³ . *Elle allait devenir duchesse de Gramont, son époux et frère cadet du comte de Guiche héritant du duché* (voir note 3 de la p. 634, t. 1, p. 1363).

au bel air du Chevalier (1) L'air de Lachau [...] (9) le bon air que j'avais à la fontaine (7) l'air qu'il faut avoir (11)

l'exemple 10 (*C'est un joli air de propreté*), paraphrasable, on l'a vu, par « ces tabliers donnent un joli air de propreté », se ralliant à la phrase avec *avoir*.

La structure *être d'un air* est présente également :

il sera d'un bon air (3) Ils ont été pourtant d'un assez bel air. (5)

On retrouve, dans l'exemple 8, un syntagme nominal (*un bel air*), pris dans une énumération de qualités :

un beau garçon, jeune, blond, un justaucorps boutonné jusqu'en bas, un bel air (8)

La juxtaposition avec le syntagme nominal *un justaucorps boutonné jusqu'en bas*, exprimant une notation vestimentaire, confirme la paraphrase « ayant un bel air » (comme « ayant un justaucorps boutonné jusqu'en bas »). On peut rappeler ici le commentaire fait précédemment sur ce type de construction, qui témoigne d'un rapport plus étroit entre la personne et la caractéristique concernée.

On peut en dire autant d'une autre construction, qui apparaît dans ce corpus, sous la forme du syntagme nominal prépositionnel introduit par la préposition *avec* :

Avec ce bel air [...] (2) avec un air d'ajustement (4) avec l'air d'une madame (6)

et qu'on peut également paraphraser par « (en) ayant un air ». Ces syntagmes nominaux prépositionnels fonctionnent comme des caractérisations, comme le montrent les commutations suivantes :

Avec ce bel air (« ainsi habillé »), il veut aller sur la mer [...] (2) Toutes deux consolées, avec un air d'ajustement (« habillées de façon extravagante ») (4) être à Vitré avec l'air d'une madame (« habillée avec élégance ») (6)

Là encore, on reconnaît dans ce type d'emploi les mots qui dénotent des caractéristiques étroitement attachées à la personne.

Un autre indice formel, dans notre corpus, pourrait aller dans le même sens. C'est qu'on ne trouve plus trace ici des nominalisations enchâssées du type *avoir l'air de quelqu'un*, comme avec la citation précédemment étudiée⁷⁰⁴ :

Pour M. de Locmaria, il a tout l'air de Termes [...] (t. 1, l. 197, p. 336)

dans lequel le complément du mot *air* est un véritable complément déterminatif. La seule complémentation qui s'apparente à celle-ci :

avec l'air d'une madame (6)

contient un nom de personne précédé d'un article indéfini et fait référence à un type social, ce qui lui donne une valeur de caractérisation (comme si l'on avait « avec un air de grande dame »). À partir de là, on peut faire l'hypothèse suivante. C'est que, lorsque le mot *air* se rapproche, comme ici, de la personne support, il ne peut se dire, en même temps, d'une autre personne. Tout se passe comme si la force d'attraction de cette personne support entraînait vers elle la complémentation du mot *air*, qui ne peut alors relever que de la caractérisation.

⁷⁰⁴ . Citation 3 du corpus relatif à la signification « manière d'être de la personne en mouvement », p. 759.

7 – Significations subduites

J'essaierai dans cette partie de décrire le processus de subduction qui conduit le mot *air* à signifier simplement « manière ». La reconstitution de ce processus est chose délicate, et peut-être en partie hypothétique. Il me semble toutefois possible, à partir de l'observation de certaines occurrences, de dégager quelques-unes des principales caractéristiques de ce phénomène. D'abord, les constructions qui favorisent la subduction sont celles dans lesquelles un verbe (ou un syntagme verbal) exprimant une action, un comportement, est suivi d'un complément de manière contenant le mot *air*. Cette première condition s'explique aisément. Quand le mot *air* s'applique à la personne et dénote la manière d'être, il inclut dans sa signification un trait « verbal » (se comporter, se mouvoir, tenir son corps, se présenter) – la manière ne pouvant se dire directement de la personne. Quand on a à faire à la construction verbale avec le complément de manière, ce trait se trouve naturellement pris en charge par le verbe, et le mot *air* ne dénote plus que la manière, en tant qu'elle accompagne l'action ou le comportement exprimé par ce lexème. Ce mécanisme n'est toutefois pas aussi simple qu'il y paraît, et doit être modulé en fonction de la combinatoire mise en jeu. Dans certains contextes, le mot *air* résiste à cette captation de sens, et conserve une signification plénière. C'est le cas lorsque le mot *air*, en relation avec certains verbes de parole, dénote la manière de s'exprimer, le ton qui caractérisent cette parole, ou encore le maintien, l'expression du visage qui l'accompagnent. D'autre part, le processus de subduction, quand il s'enclenche, produit des résultats différents, avec des significations plus ou moins appauvries qui ne se réduisent pas nécessairement à l'acception minimale « manière ». On peut même faire dériver assez précisément la signification subduite de telle ou telle signification pleine dont elle retient certains traits spécifiques. C'est ce que nous allons voir avec les exemples qui suivent.

Voici d'abord deux occurrences du mot *air* qui restent très proches de la signification « manière d'être en société » :

1. Autre chapitre : disons un mot de Madame la Dauphine ; j'ai eu l'honneur de la voir. Il est vrai qu'elle n'a nulle beauté, mais il est vrai que son esprit lui sied si parfaitement bien qu'on ne voit que cela, et l'on n'est occupé que de la bonne grâce et de l'air naturel avec lequel elle se démêle¹ de tous ses devoirs. Il n'y a nulle princesse née dans le Louvre qui pût s'en mieux acquitter. (t. 2, l. 752, p. 897-898) 1. Se démêler : se tirer d'une difficulté, s'acquitter d'une charge, d'une commission. 2. Coulanges m'en paraît charmé, et de vous, et de M. de Grignan, et de votre château, et de votre magnificence. Cette manière de faire les honneurs de la maison a fait de profondes traces dans son cerveau ; il vous reconnaît pour duc et duchesse de Campo-Basso pour le moins. Enfin, ma chère Comtesse, que ne faites-vous pas quand vous le voulez, et avec quel air et quelle bonne grâce ? (t. 3, l. 1150, p. 708) 1. Il s'agit de Pauline.

Dans les deux cas, on retrouve la construction verbale avec le complément de manière : **de la bonne grâce et de l'air naturel avec lequel elle se démêle de tous ses devoirs (1) [soit : « elle se démêle de tous ses devoirs avec une bonne grâce et un air naturel »] [...] que ne faites-vous pas quand vous le voulez, et avec quel air et quelle bonne grâce ? (2) [soit : « avec quel air et quelle bonne grâce ne**

faites-vous pas [toute chose] »]

Les syntagmes verbaux *se démêle de tous ses devoirs* et *faire [toute chose]* prennent à leur compte le trait « comportement », ce qui peut dispenser le mot *air* de l'exprimer. On pourrait paraphraser ces emplois par « la manière naturelle avec laquelle elle se démêle de tous ses devoirs » et « avec quelle manière ne faites-vous pas [toute chose] ». Mais certains indices militent en faveur d'une interprétation plus « forte ». D'une part, la coordination, dans les deux citations, de l'*air* et de la *bonne grâce* conduit à accorder au mot *air* une acception qui soit en rapport avec la signification pleine de l'expression. D'autre part, si l'on prend en compte les caractérisations du mot *air*, on constate qu'elles ne relèvent pas d'un jugement stéréotypé, tel qu'il s'exprime dans les adjectifs évaluatifs (*bon, bel, grand*). L'adjectif *naturel*, qui se dit d'abord de la personne :

Naturel : qui est sans affectation dans ses sentiments, dans ses manières [...] Il se dit des choses dans le même sens.

implique, quand il s'applique à des choses, un support plus « consistant » que la manière considérée abstraitement. Quant à l'adjectif exclamatif *quel*, il a une valeur affective d'autant plus forte qu'elle n'est pas lexicalisée – ce qui rend encore moins crédible sa combinatoire avec le mot *air* pris dans cette signification minimale. Il reste à interpréter le choix d'une préposition marquée lexicalement (*avec*), qui tend à distendre la relation entre le complément de manière et le support verbal, ce qui donnerait au mot *air* une plus grande autonomie sémantique. À l'inverse, la préposition *de*, resserrant cette relation, favoriserait la subduction du mot *air*. Je ne suis pas sûre toutefois de la pertinence de ce critère, en raison de la difficulté qu'il y a à apprécier sémantiquement, à trois siècles de distance, un système prépositionnel différent du nôtre. Ajoutons qu'on rencontre à cette époque nombre d'emplois de *de* qui autoriseraient actuellement la préposition *avec*⁷⁰⁵, et que notre corpus propose, comme nous allons le voir, des compléments de manière introduits par la préposition *de*, dans lesquels le mot *air* ne prend pas nécessairement un sens subduit. C'est donc seulement en me fondant sur les précédents critères que j'attribuerai au mot *air* une signification pleine, qui relève de la signification « manière d'être en société » dans la mesure où le contexte, proche (avec les supports verbaux) et étendu, nous fait voir la personne dans l'accomplissement de ses fonctions (qu'il s'agisse de devoirs princiers pour la Reine Dauphine, ou du rôle de maîtresse de maison pour Mme de Grignan).

On peut alors se demander pourquoi ces deux exemples figurent dans une partie consacrée aux significations subduites... C'est que, me semble-t-il, ils se situent à un point charnière qui permet une saisie graduelle du processus de subduction. Si le mot *air* est encore très proche ici de la signification « manière de se comporter en société », je crois que c'est en l'adaptant, si peu que ce soit, à la construction où il se trouve. La présence dominante des supports verbaux fait que le trait « comportement » est moins fortement activé que lorsque le mot *air* s'applique à la personne, tandis que le trait « manière » a une plus grande saillance. Dans les deux contextes, on parlera moins de la « manière de se comporter » que de la « manière d'être » avec laquelle la Reine Dauphine s'acquitte de

⁷⁰⁵ . *De* indiquant la manière ne subsiste aujourd'hui que dans certaines tournures et précédait généralement des noms abstraits au XVII^e siècle (A Haase, 1965, p. 298, § 115 – référence déjà donnée à la note 8). Les *tournures* citées sont : répondre *de* vive voix ; parler *de* la sorte ; *de* quelle manière ? marcher *d'un* pas lent ; manger *de* bon appétit.

ses fonctions et Mme de Grignan fait toute chose. La subduction résulterait ici d'une pondération différente des traits à l'intérieur d'une même signification, et non d'une suppression pure et simple.

Précisons maintenant chacun des contextes. En 1, l'air de la Reine Dauphine accompagne toutes les obligations (*devoirs*) auxquelles elle doit faire face. Il est associé à son esprit, non à la beauté, dont elle est dépourvue. À plusieurs reprises, Mme de Sévigné revient sur cette opposition, comme si cet aspect physique allait jusqu'à mettre en valeur les autres qualités :

Le premier coup d'œil est à redouter, comme dit M. Sanguin⁷⁰⁶, mais il y a tant d'esprit, de mérite, de bonté, de manières charmantes qu'il faut l'admirer [...] On ne conte que ses dits, pleins d'esprit et de raison. (t. 2, l. 746, p. 878) Je vis Madame la Dauphine, dont la laideur n'est point du tout choquante ni désagréable. Son visage lui sied mal, mais son esprit lui sied parfaitement bien. Elle ne fait pas une action, elle ne dit pas une parole qu'on ne voie qu'elle en a beaucoup. Elle a les yeux vifs et pénétrants ; elle entend et comprend facilement toutes choses. (t. 2, l. 749, p. 886)

L'appréciation que Mme de Sévigné porte sur l'air *naturel* de cette princesse prend toute sa valeur quand on sait que la Reine Dauphine est étrangère et qu'elle vient d'arriver à la cour de France dont elle ne connaît pas les usages⁷⁰⁷ (le verbe *se démêler* impliquant la présence d'obstacles). Cet air naturel réside dans le fait qu'elle s'adapte parfaitement aux manières françaises, mais sans esprit de soumission, et tout en restant elle-même, comme le montrent ces contextes proches :

On dit de solides biens de Madame la Dauphine. C'est une personne⁷⁰⁸ enfin ; c'est un bel et bon esprit. Elle a des manières toutes charmantes et toutes françaises ; elle est accoutumée à cette cour, comme si elle y était née. Elle a des sentiments à elle toute seule ; elle ne prend point ceux qu'on lui présente : « Madame, ne voulez-vous pas jouer ? — Non, je n'aime point le jeu. — Mais vous irez à la chasse ? — Point du tout, je ne comprends pas ce plaisir. » Que fera-t-elle donc ? Elle aime fort la conversation, la lecture des vers et de la prose, l'ouvrage, la promenade, et surtout de plaire au Roi. (t. 2, l. 747, p. 881) Elle est naturelle, et non plus embarrassée ni étonnée que si elle était née au milieu du Louvre. Elle a une extrême reconnaissance pour le Roi, mais c'est sans bassesse. Ce n'est point comme étant au-dessous de ce qu'elle est, c'est comme ayant été choisie et distinguée dans toute l'Europe. (t. 2, l. 749, p. 886) Elle est fort obligeante, mais avec dignité et sans fadeur. Elle a ses sentiments tout formés dès Munich ; elle ne prend point ceux des autres. On lui propose de jouer : « Je n'aime point le jeu. » On la prie d'aller à la chasse : « Je n'ai jamais aimé la chasse. — Qu'aimez-vous donc ? — J'aime la conversation, j'aime à être paisible-ment dans ma chambre, j'aime à travailler. » Et voilà qui est réglé et ne

⁷⁰⁶ . Jacques Sanguin était premier maître d'hôtel de Louis XIV (voir note 4 de la p. 500, l. 269, t. 1, p. 1277).

⁷⁰⁷ . On se reportera à la citation précédemment étudiée, t. 2, l. 739, p. 855 (citation 2 du corpus consacré au passage métaphorique d'« air-climat » à « air-manière d'être », p. 670).

⁷⁰⁸ . Une personne : se dit pour personne faite (Littré).

se con-traint point. (t. 2, l. 752, p. 898)

En 2, l'air de Mme de Grignan, dont l'appréciation se perd dans l'emphase d'une interrogation rhétorique, est associé à la réception qu'elle a donnée aux Coulanges dans son château de Grignan (*Cette manière de faire les honneurs de la maison [...]*), et dont Mme de Sévigné a déjà fait l'éloge⁷⁰⁹. Dans les deux citations, l'air est lié à l'agrément (*la bonne grâce*), et le contexte est porteur de jugements flatteurs (*son esprit lui sied si parfaitement bien que l'on ne voit que cela en 1, il vous reconnaît pour duc et duchesse de Campo-Basso pour le moins en 2*), d'impressions agréables (*Coulanges [...] paraît charmé en 2*) et profondes (*Cette manière de faire les honneurs de la maison a fait de profondes traces dans son cerveau en 2*), et de formulations hyperboliques (*Il n'y a nulle princesse née dans le Louvre qui pût mieux s'en acquitter en 1*).

La citation suivante :

3. Vous me faites un grand plaisir, ma très chère, de prendre soin de ma petite¹ ; je suis persuadée du bon air que vous avez à faire toutes les choses qui sont pour l'amour de moi. (t. 2, l. 445, p. 149) 1. Marie-Blanche, qui avait été enrhumée (t. 1, l. 435, p. 122). Elle était âgée de cinq ans.

illustre le même type de subduction, mais à partir de la signification « manière de se comporter vis-à-vis d'autrui ». Le mot *air* s'applique à un comportement (*faire toutes les choses*) dans une construction paraphrasable par « vous faites toutes les choses [...] avec un bon air », qu'on peut assimiler à la construction verbale avec le complément de manière. Certes je ne dispose pas ici des mêmes indices (coordination et caractérisation). Mais la construction retenue :

du bon air que vous avez à faire toutes les choses [...]

mérite qu'on s'y attarde. On peut la considérer comme dérivant de la construction type avec le complément de manière :

« vous faites toutes les choses avec un bon air » « vous faites toutes les choses en ayant un bon air » « vous avez un bon air à faire toutes les choses »

selon un processus qui explicite la relation à la personne, puis donne celle-ci comme premier support du mot *air*, avant de restreindre son application au comportement exprimé par le syntagme verbal subordonné à *faire toutes les choses*. Même si l'on comprend que ce bon air accompagne toutes les actions de Mme de Grignan, c'est à travers la représentation qu'on se fait de la personne, ce qui conduit comme précédemment à rapprocher cet emploi d'une signification pleine. La filiation se fait plutôt ici avec la « manière de se comporter vis-à-vis d'autrui », dans la mesure où l'on retrouve, au niveau du syntagme verbal, l'orientation vers l'autre caractéristique de cette signification (*avec toutes les choses qui sont pour l'amour de moi*). On entre dans le domaine de la vie familiale et des soins domestiques, avec l'attention que Mme de Grignan porte à la santé de sa fille, et que Mme de Sévigné interprète en sa faveur, comme le montrait déjà ce passage écrit un mois auparavant :

Je suis en peine du rhume de la petite ; je sens une tendresse particulière pour elle, et je mets sur mon compte toutes les petites bontés que vous aurez pour

⁷⁰⁹ . Voir la citation précédemment étudiée t. 3, l. 1149, p. 701 (citation 10 du corpus consacré à la signification « manière d'être en société », p. 712).

elle. (t. 2, l. 435, p. 122)

Notons encore que les lignes qui suivent notre citation sont particulièrement empreintes d'affectivité, et, comme en écho, pleines de l'amour que Mme de Sévigné porte à sa fille :

Je ne sais pourquoi vous dites que l'absence dérange toutes les amitiés ; je trouve qu'elle ne fait point d'autre mal que de faire souffrir. J'ignore entièrement les délices de l'inconstance, et je crois pouvoir vous répondre et porter la parole pour tous les cœurs où vous réglez uniquement, qu'il n'y en a pas un qui ne soit comme vous l'avez laissé. N'est-ce pas être bien généreuse de me mêler de répondre pour d'autres cœurs que le mien ? Celui-là, du moins, vous est-il bien assuré. (t. 2, l. 445, p. 149)

Là encore, le trait « manière » l'emporte sur le trait « comportement », et l'on parlera de la manière d'être que Mme de Grignan a dans tout ce qu'elle fait pour sa mère.

Le même processus de subduction, cette fois en filiation avec la signification « manière d'être de la personne en mouvement » peut être retenu pour les citations suivantes :

4. Après le dîner, MM. de Locmaria et de Coëtlogon¹, avec deux Bretonnes, dansèrent des passe-pieds² merveilleux, et des menuets, d'un air que nos bons danseurs n'ont pas à beaucoup près ; ils y font des pas de bohémiens et de bas Bretons, avec une délicatesse et une justesse qui charment [...] Je suis assurée que vous auriez été ravie de voir danser Locmaria. Les violons et les passe-pieds de la cour font mal au cœur au prix de³ ceux-là. C'est quelque chose d'extraordinaire ; ils font cent pas différents, mais toujours cette cadence courte et juste. Je n'ai point vu d'homme danser comme lui cette sorte de danse. (t. 1, l. 189, p. 313) 1. Il s'agit du fils du marquis René de Coëtlogon, gouverneur de Rennes et lieutenant de roi en Haute-Bretagne (note 2 de la p. 313, p. 1138). 2. Passe-pied : danse à trois temps et d'un mouvement très rapide. C'est une danse particulière aux Bretons (voir note 2 de la p. 650, l. 1131, t. 3, p. 1470). 3. Au prix de : en comparaison de. 5. Imaginez-vous un homme d'une taille toute parfaite, d'un visage romanesque, qui danse d'un air fort noble, comme Pécour, comme Favier, comme Saint-André¹, tous ces maîtres lui ayant dit : « Monsieur, nous n'avons rien à vous montrer ; vous en savez plus que nous. » Il dansa ces belles chaconnes², les folies d'Espagne³, mais surtout les passe-pieds avec sa femme, d'une perfection, d'un agrément qui ne se peut représenter ; point de pas réglés, rien qu'une cadence juste, des fantaisies de figures, tantôt en branle comme les autres, et puis à deux seulement comme des menuets, tantôt en se reposant, tantôt ne mettant pas les pieds à terre. (t. 3, l. 1131, p. 649-650) Mme de Sévigné parle du fils du sénéchal de Rennes : « Le fils est fait à peindre ; il a vingt ans » (p. 649). 1. « Les trois plus fameux danseurs de l'Opéra de ce temps-là » (Perrin). Louis Pécour, compositeur des ballets du Roi, avait été maître de danse de la duchesse de Bourgogne (voir note 5 de la p. 649, p. 1469). 2. La chaconne, « air de musique ou danse qui est venu des Maures » (Furetière, Richelet) est « une espèce de sarabande par couplets avec le même refrain » (Académie) (voir note 1 de la p. 650, p. 1470). 3. La folie, venue d'Espagne, est « une sorte de danse où l'on danse seul, comme la sarabande » (Furetière) (voir note 1 de la p. 650, p. 1470). 6. Parlons vite de la visite de ce bon duc de Chaulnes, de la réception toute magnifique, toute pleine d'amitié que vous lui avez faite : un grandairde

maison, une bonne chère, deux tables comme dans la Bretagne, servies à la grande, une grande compagnie, sans que la bise s'en soit mêlée. Elle vous aurait étourdis ; on ne se serait pas entendu. Vous étiez assez de monde sans elle. Il me paraît que Flame¹ sait bien vous servir, sans embarras et d'un bon air. (t. 3, l. 1148, p. 696) 1. Rappelons que Claude Flame était le maître d'hôtel de M. de Grignan.

Ces trois citations présentent la construction verbale attendue avec le complément de manière :

Après le dîner, MM. de Locmaria et de Coëtlogon, avec deux Bretonnes, dansèrent des passe-pieds merveilleux, et des menuets, d'un air que nos bons danseurs n'ont pas à beaucoup près [...] (4) Imaginez-vous un homme d'une taille toute parfaite, d'un visage romanesque, qui danse d'un air fort noble, comme Pécour, comme Favier, comme Saint-André[...] (5) Il me paraît que Flame sait bien vous servir, sans embarras et d'un bon air. (6)

Quels sont les indices qui autorisent ici le rapprochement avec la signification pleine ? En 4, si le mot *air* entre dans le complément de manière *d'un air [...]*, il est aussitôt repris par l'anaphore du pronom relatif qui l'introduit dans une phrase avec *avoir* se rapportant à la personne (*que nos bons danseurs n'ont pas à beaucoup près*), et où il prend une signification pleine. Un tel enchaînement suppose que l'antécédent a une force sémantique égale (ou quasi égale) à celle de l'anaphorisant. En 5, je dois reconnaître qu'il n'y a guère de critère probant, sinon peut-être l'adjectif *noble* qui présente une relative spécificité lexicale, et la mise en parallèle avec l'emploi précédent. Il reste le contexte qui, dans les deux citations, décrit avec précision les différents types de danse, les pas, les figures, les mouvements des danseurs, particulièrement en 5 où la beauté du danseur (sa *taille toute parfaite*, son *visage romanesque*) est également évoquée. Dans la citation 6, la coordination avec un mot (*embarras*) qui donne à voir la personne :

Embarras : état de celui qui est interdit, troublé.

me paraît, nonobstant la caractérisation stéréotypée (*bon air*), un indice pertinent. Si, dans ces trois exemples, le mot *air* a la signification « manière d'être de la personne en mouvement », c'est, là encore, avec une pondération de traits qui fait dominer la manière sur le mouvement.

Quand il est question de danse, les caractérisations sont propres à ce domaine. La *justesse* reste la qualité la plus appréciée (*justesse* en 4, *cadence juste* en 4 et 5). La *délicatesse* (4) évoque la légèreté (déjà rencontrée) et l'élégance. L'adjectif *noble* (5), souvent employé dans le domaine de l'art, conjoint la justesse et l'élégance, en leur adjoignant dignité et élévation. Toutes ces bonnes qualités culminent dans la *perfection* (5). Elles ne peuvent que donner du plaisir (*qui charment, vous auriez été ravie* en 4, *agrément* en 5), et susciter l'admiration (qu'on trouve dans les mots et formules superlatives, comme *extraordinaire, Je n'ai point vu d'homme danser comme lui* en 4, *qui ne se peut représenter* en 5). On notera que, dans les deux citations, l'*air* est apprécié par référence à ceux qui se distinguent dans l'art de danser (*un air que nos bons danseurs n'ont pas à beaucoup près* en 4), ou aux maîtres qui font autorité (*d'un air fort noble, comme Pécour, comme Favier, comme Saint-André* en 5). Dans la citation 6, Claude Flame, le maître d'hôtel de M. de Grignan, que Mme de Sévigné a déjà loué pour la ponctualité de son service (on se reportera à la citation qui suit) fait l'objet d'une

appréciation plus conventionnelle, le *bon air*, qu'elle associe à l'aisance, à la maîtrise du personnage.

Je rattacherai à la citation 6 l'exemple suivant :

7. Je trouve le meilleurair du monde à votre château. Ces deux tables servies en même temps à point nommé me donnent une grande opinion de Flame ; c'est pour le moins un autre Honoré¹. Ces capacités soulagent fort l'esprit de la maîtresse de la maison, mais cette magnificence est bien ruineuse. < Ce n'est pas une chose indifférente pour la dépense que le belair et le bonair dans une maison comme la vôtre. > Je viens d'en voir la représentation, car c'est où Honoré triomphe que dans l'air du coup de baguette qui fait sortir de terre tout ce qu'il veut. Je sais la beauté et même la nécessité de ces manières, mais j'en vois les conséquences, et vous les voyez aussi. (t. 3, l. 1143, p. 681) 1. Rappelons qu'il s'agit du maître d'hôtel des Chaulnes.

faute de lui trouver une meilleure place, car il m'embarrasse, je l'avoue. La structure phrastique dans laquelle se trouve le mot *air* ne manque pas d'étonner :

c'est où Honoré triomphe que dans l'air du coup de baguette qui fait sortir de terre tout ce qu'il veut

Malgré la présence parasitaire du *que* souligné, je proposerai la paraphrase suivante : « c'est là où / que triomphe Honoré, [c'est-à-dire] dans l'air du coup de baguette qui fait sortir de terre tout ce qu'il veut ». Le raisonnement qui introduit cette structure (*Je viens d'en voir la représentation, car...*), m'est également opaque. Qu'entend Mme de Sévigné par cette *représentation* ? Une réplique de Flame, sous les traits d'Honoré, le maître d'hôtel des Chaulnes ? Il faudrait pour cela qu'elle ait été reçue peu de temps avant chez ces derniers, ce dont je ne trouve aucune trace. Ou se contente-t-elle d'imaginer Flame, sur le modèle d'Honoré ? Malgré ces obscurités, on comprend qu'Honoré est comparé à un magicien, qui, d'un coup de sa baguette, *fait sortir de terre tout ce qu'il veut*. C'est la lecture de Littré, qui fait suivre cette définition de *baguette* d'une variante de la phrase ci-dessus, privée du mot *air* (ce qui m'eût arrangée...) :

Baguette : baguette magique, baguette que portaient les fées, les magiciens [...] « Le coup de baguette fait sortir de terre tout ce qu'il veut », Sév.

Dans ce contexte, *l'air du coup de baguette* peut être interprété comme la manière de donner le coup de baguette, la manière de faire ce geste – le mot *air* s'appliquant ici à un support nominal qui, sémantiquement, équi-vaut à la nominalisation d'un procès. Cette construction pourrait donc être assimilée aux précédentes⁷¹⁰ et l'interprétation du mot *air* serait similaire.

La subduction gagne du terrain avec les citations suivantes :

8. Nous baisâmes tout, et les hommes et les femmes. Ce fut un manège étrange. La princesse me montrait le chemin, et je la suivais avec une cadence admirable. Sur la fin, on ne se séparait plus de la joue qu'on avait approchée ; c'était une

⁷¹⁰ . Selon une interprétation très différente, *l'air du coup de baguette* d'Honoré pourrait être l'air-élément, c'est-à-dire l'air en mouvement, le courant d'air, qui provient du coup de baguette. Mais d'une part, cet air en mouvement est plus moderne que classique (l'air du XVII^e siècle est, d'après notre corpus, plutôt statique), et d'autre part, on ne voit guère ce que serait le triomphe d'Honoré, réduit à un courant d'air...

union parfaite : la sueur nous surmontait. Enfin nous remontâmes en carrosse entièrement méconnaissables¹, et nous vînmes chez Mme de Marbeuf, qui a fait ajuster¹ sa maison et meubler si proprement², et tout cela d'un si < bon > air et d'un si bon cœur qu'elle mérite toutes sortes de louanges. (t. 2, l. 793, p. 1038)

Mme de Sévigné est à Rennes, où le duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne, reçoit la princesse de Tarente (p. 1037). 1. Ajuster : arranger, disposer heureusement (Dictionnaire du français classique, 1992). 2. Proprement : élégamment (Dictionnaire du français classique, 1992). 9. Nous retournâmes chez Mme de Chaulnes après qu'elle fut revenue ici avec toute sa cour, et nous y retrouvâmes le même arrangement, avec une grande quantité de lumière et deux grandes tables servies également de seize couverts chacune, où tout le monde se mit ; c'est tous les soirs la même vie¹. L'après-souper se passa en jeu, en conversation, mais ce qui causa mon chagrin, ce fut de voir une jeune petite madame fort jolie, qui assurément n'a pas plus d'esprit que moi, qui donna deux échecs et mat à M. le duc de Chaulnes d'un air et d'une capacité à me faire mourir d'envie. (t. 2, l. 793, p. 1038) Ce passage fait suite, à quelques lignes d'intervalle, au précédent. 1. Vie : la manière dont on se nourrit, dont on se traite, dont on se divertit. 10. M. de La Garde me mande qu'elle¹ avait suivi mon conseil de l'année passée, et qu'elle avait cousu sa jupe avec la vôtre, et tout cela d'une grâce et d'un air à charmer. (t. 3, l. 819, p. 49) 1. Il s'agit de Mme de La Villegardie, la plus âgée des sœurs du comte, abbesse au couvent de La Villegardie à Aubenas (voir note 2 de la p. 595, l. 327, t. 1, p. 1337-1338).

où l'on retrouve toujours la même construction :

Mme de Marbeuf, qui a fait ajuster sa maison et meubler si proprement, et tout cela d'un si bon air et d'un si bon cœur [...] (8) une jeune petite madame fort jolie, qui assurément n'a pas plus d'esprit que moi, qui donna deux échecs et mat à M. le duc de Chaulnes d'un air et d'une capacité à me faire mourir d'envie (9) elle avait cousu sa jupe avec la vôtre, et tout cela d'une grâce et d'un air à charmer (10)

mais avec des supports verbaux tout à fait spécifiques lexicalement, en rapport avec le jeu (*donna deux échecs et mat* en 9) et diverses occupations matérielles (*a fait ajuster sa maison et meubler si proprement* en 8, *avait cousu sa jupe avec la vôtre* en 10). Cette particularité sémantique fait que je ne peux rattacher ces occurrences du mot *air* à aucune des significations pleines répertoriées précédemment. Il ne me semble pas pour autant qu'on a à faire ici à l'acception minimale « manière », dans la mesure où les procédés de coordination :

d'un si bon air et d'un si bon cœur (8) d'un air et d'une capacité (9) d'une grâce et d'un air (10)

mettent le mot *air* en relation avec des lexèmes ou des expressions de sens plein. De plus, en 9 et 10, les caractérisations expriment des sentiments de plaisir (*à charmer* en 10) ou d'envie exacerbée (*à me faire mourir d'envie* en 9), qui me paraissent peu compatibles avec cette signification abstraite. Je pense qu'on peut attribuer au mot *air*, dans ces contextes, une signification de portée générale telle que « manière de faire », plus subduite que les précédentes, mais avec la même pondération de traits (la manière l'emportant sur le faire). En 8, cette manière de faire est en rapport avec l'élégance de l'ameublement. Elle est associée au plaisir de l'exécutante qui a fait tout cela d'un *bon cœur*, et elle suscite l'admiration (*mérite toutes sortes de louanges*). En 10, il s'agit d'une

réalisation de moindre importance, dont on souligne l'agrément (*grâce*, à *charmer*). Dans la citation 9, c'est l'habileté (à défaut de l'esprit) de la jolie joueuse d'échecs qu'apprécie indirectement Mme de Sévigné, par la jalousie (sûrement « jouée », elle aussi !) qu'elle exprime.

Enfin, sous toutes réserves, je regrouperai les citations suivantes :

11. Ce président¹ avait avec lui un fils de sa femme, qui a vingt ans, et que je < trouvai >, sans exception, la plus agréable et la plus jolie figure que j'aie jamais vue. J'allais dire que je l'avais vu à cinq ou six ans et que j'admirais, comme M. de Montbazou, qu'on pût croître en si peu de temps². Sur cela, il sort une voix terrible de ce joli visage, qui nous plante³ au nez, d'un air ridicule, que mauvaise herbe croît toujours. Ma bonne, voilà qui fut fait ; je lui trouvai des cornes⁴. S'il m'eût donné un coup de massue sur la tête, il ne m'aurait pas plus affligée. Je jurai de ne me plus me fier aux physionomies : Non, non, je le promets, Non, je ne m'y fierai jamais⁵. (t. 2, l. 449, p. 165-166) 1. M. de Mesneuf, président à mortier au parlement de Bretagne (voir note 3 de la p. 188, l. 457, t. 2, p. 1180-1181). 2. Mme de Sévigné cite, pour s'en moquer, M. de Montbazou qui aurait dit de ses enfants qu'il les avait vus pas plus grands que cela (voir note 5 de la p. 330, l. 194, t. 1, p. 1152). L'Avare, présentant Élise à Marianne (III, VI), reprend lui aussi le proverbe : « Mauvaise herbe... » (voir note 5 de la p. 165, p. 1169). 3. Planter quelque chose au nez de quelqu'un : lui dire quelque chose d'incongru [...] 4. D'après Littré, qui donne cette phrase de Mme de Sévigné, l'expression « je lui trouvai des cornes » signifie, par allusion au diable et à ses cornes, « je le trouvai laid ». 5. « Non, non, je le promets / Non, je ne l'aimerai jamais », refrain du *Thésée* de Quinault (III, V) (note 1 de la p. 166, p. 1169). 12. J'ai vu son fils qui m'a dit beaucoup de bien du vôtre, et même de M. du Plessis¹, dont j'ai été fort aise, car je craignais qu'il n'eût pas bien pris l'air de ce pays-là. Mais M. de La Fayette m'a assurée qu'il y avait fait des merveilles, laissant quelquefois le Marquis quand il était à table avec une bonne compagnie et en gaieté. « Je vois bien, disait-il, qu'un gouverneur n'a que faire ici », et tout cela d'un bon air. (t. 3, l. 1032, p. 412) 1. Rappelons que M. du Plessis était le gouverneur de Louis-Provence. 13. Nos deux Grignan¹ revinrent de Versailles une heure après que j'eus fait mon paquet. Monsieur le Chevalier vous aura dit, ma bonne, comme ce petit capitaine avait pris congé, comme le Roi l'avait regardé d'un bon air, comme il avait parlé à son oncle de sa compagnie², comme M. de Noailles avait dit qu'elle était la plus belle de l'armée, que madame sa mère lui avait mandé³. Ainsi son voyage de Châlons est assez su, aussi bien que les bontés de Mme la duchesse de Noailles pour ce nom-là. Il a pris congé de toute la cour et a ouvert la barrière à ceux qui le suivront bientôt. (t. 3, l. 1075, p. 512) La lettre est du 25 février 1689. Louis-Provence a dix-sept ans. 1. Le Chevalier de Grignan et son neveu, Louis-Provence. 2. Pour servir à l'avancement de Louis-Provence, les Grignan constituèrent, dans le régiment du Chevalier son oncle, une nouvelle compagnie de cheveu-légers dont leur fils fut capitaine (voir note 6 de la p. 407, l. 1030, t. 3, p. 1348). Cette compagnie était à Châlons, et Louis-Provence était allé la voir entre le 25 décembre 1688 (t. 3, l. 1047, p. 445) et le 3 janvier 1689 (t. 3, l. 1050, p. 453). 3. La duchesse de Noailles avait été dame d'atour d'Anne d'Autriche (voir note 5 de la p. 591, l. 324, t. 1, p. 1336). Elle habitait Châlons (voir note 3 de la p. 512, p. 1402).

qui me semblent illustrer le point d'aboutissement du processus de subduction, avec la « manière » pure et simple. Chaque occurrence mérite un examen particulier.

En 12, Mme de Sévigné se félicite que M. du Plessis, le gouverneur de Louis-Provence, dont on pouvait craindre l'ignorance quant aux usages de la cour (*l'air de ce pays-là* dont il a déjà été question ⁷¹¹), sache se conduire avec opportunité et discrétion, en laissant au jeune homme une liberté de bon aloi. C'est cette conduite qu'il accompagne – ce qui ne gêne rien – *d'un bon air*. Le problème est que le support de ce complément de manière est contenu dans le pronom démonstratif anaphorique *cela*, qui n'a pas d'antécédent précis, mais reprend l'ensemble de la description qui est faite du comportement de ce personnage, dans les lignes qui précèdent. Il me paraît plus difficile, dans ces conditions, de profiler une manière d'être de la personne à partir d'un support aussi diffus, et la simple manière me semble mieux convenir. Elle est jugée favorablement, en ce qu'elle est conforme aux usages du monde. En 11, le complément de manière *d'un air ridicule* dépend d'un support verbal relatif à la parole *planter au nez* (« dire quelque chose d'incongru »). Cette expression imagée dit l'acte de parole en même temps qu'elle qualifie ce qui est dit – ce qui dispense le mot *air* de dénoter à son tour la manière de s'exprimer. D'autre part, l'intonation a déjà fait l'objet d'une appréciation distincte, dans la proposition principale qui introduit le discours rapporté (*il sort une voix terrible de ce joli visage*). Je ne vois guère que la signification « manière » qui convienne à cet emploi. Cet *air ridicule*, qui reprend l'« incongruité » de l'intervention, est là pour souligner le manquement à la convenance de ce jeune homme à la si jolie figure. Il perd d'un coup tout attrait (*je lui trouvai des cornes*), et produit sur Mme de Sévigné l'effet (à peine exagéré !) *d'un coup de massue sur la tête*.

La citation 13 appelle plus de commentaire. Le mot *air* entre dans un complément de manière (*d'un bon air*) qui dépend du verbe *regarder*. On peut se demander si l'on tient là une occurrence de la signification « expression du visage », par ailleurs assez peu représentée. La citation en elle-même n'est pas très éclairante. Mais si l'on fait appel à un large contexte, on se rend compte que les marques d'intérêt que donne le Roi relèvent de postures et de mimiques qui ne se limitent pas à cette partie du corps, et que ses attitudes sont plus codifiées qu'expressives :

Il s'est montré au Roi ; il a été bien regardé. Sa figure plaît, et sa physionomie n'a rien de commun. (t. 3, l. 908, p. 189) La lettre est du 7 mars 1685. J'arrive de Versailles, Madame, où j'allai dimanche passé. Je fus d'abord chez M. le maréchal de Lorges pour le prier de me présenter au Roi ; il me le promit, et me donna rendez-vous à la porte de l'appartement de Mme de Maintenon pour le saluer quand il sortirait. Je le saluai donc ; il s'arrêta, et me fit un signe de tête en souriant. (t. 3, l. 1039, p. 429) La lettre est du 15 décembre 1688 et ce passage est de Louis-Provence. Ce Marquis devait bien vous faire un peu plus en détail le récit de son premier voyage de Versailles ; c'est ce qu'on veut savoir, et si le Roi ne lui a point fait quelque mine, ou dit quelque parole. (t. 3, l. 1197, p. 842) La lettre est du 19 février 1690.

Soit on reste dans l'indétermination (*il a été bien regardé*), soit le Roi accorde une

⁷¹¹ . Voir la citation 4 du corpus consacré au passage métaphorique de la signification « air-climat » à la signification « air-manière d'être », p. 670.

inclination de tête accompagnée d'un sourire, soit on est en attente de mimiques plus engagées, mais assez peu définies (*si le Roi ne lui a point fait quelque mine*). Il me semble donc plus prudent de considérer que, dans la citation 13, le Roi a regardé le petit-fils de Mme de Sévigné « d'une bonne manière » sans autre précision, *d'un bon air* équivalant en quelque sorte à l'adverbe *bien* qu'on trouve dans la lettre du 7 mars 1685. Venant du souverain, ce bon air n'est évidemment pas jugé selon les normes de la bienséance, mais comme un signe très attendu de faveur royale. Ajoutons que dans les trois citations, la caractérisation est soit stéréotypée (*bon*), soit peu exigeante quant à la nature sémantique du support (*ridicule*), et que le mot *air* n'entre pas dans un système de coordination.

IV – LE MOT AIR APPLIQUÉ AUX CHOSES

Le mot *air* peut se rapporter à des choses, qui sont, comme les personnes, soumises à un jugement d'ordre social. Je distinguerai les choses matérielles des choses abstraites.

1. Choses matérielles

Dans le domaine matériel, ce sont les biens de la personne, et tout particulièrement son lieu d'habitation – le château – qui sont concernés. On peut établir certaines correspondances entre les significations relatives à la personne et celles qui se rapportent aux choses. Il s'agit le plus souvent, me semble-t-il, d'un transfert métaphorique qui conduit le mot *air* de l'humain vers le non animé. Le nombre et la richesse des significations relatives à la personne, la domination « naturelle » de l'homme sur les choses, la communauté de représentation qui unit, fortement à cette époque, le lieu d'habitation et ceux qui s'y trouvent (et dont témoigne la polysémie d'un mot comme *maison*), tout cela milite en faveur d'une lecture figurée. Que cette transposition métaphorique relève de la langue, et non du simple effet de style, est également probable, en raison de l'affinité sémantique que nous venons de souligner, et du nombre d'occurrences rencontrées. En revanche, le degré de figement de la figure est impossible à apprécier, à cette distance dans le temps qui rend une intuition fine de ce phénomène inopérante.

Toutefois, nous allons voir que la frontière entre l'homme et les choses n'est pas toujours facile à établir, et que certains emplois du mot *air* ont la capacité de « couvrir » en quelque sorte ces deux catégories, et ne peuvent donc être dits métaphoriques.

Je proposerai d'abord un corpus qui illustre la signification « train de vie » :

1. *Nous vous prions tous deux de ne point perdre courage dans vos affaires¹. Ne jetez point le manche après la cognée, comme on dit ; ayez quelque application à retrancher un bel air d'abondance, qui est chez vous, qui est fort indifférent à ceux qui le font, et fort préjudiciable à ceux qui le payent. Quand on croit que vous ne vous en souciez pas, on garde peu de mesure, et cela va loin. (t. 1, l. 392, p. 733) 1. Mme de Sévigné associe à ses recommandations le cardinal de Retz, qui s'occupait aussi de mettre en ordre les affaires des Grignan (voir note 2 de la p. 733, p. 1422). 2. Vous n'êtes point si malhabile que lui¹, car encore on voit le sujet de vos mécomptes² : vos dépenses excessives, la quantité de domestiques,*

votre équipage, le grand air de votre maison, dépensant³ à tout, assez pour vous incommoder, pas assez au gré de M. de Grignan⁴ ; il ne faut point avoir de commerce avec les amis de M. de Luxembourg⁴ pour voir ce qui cause vos peines. Mais pour mon fils, on croit toujours qu'il n'a pas un sou ; il ne donne rien du tout : jamais un repas, jamais une galanterie⁵, pas un cheval pour suivre le Roi et Monsieur le Dauphin à la chasse, n'osant jouer un louis. Et si vous saviez l'argent qui lui passe par les mains, vous en seriez surprise. Je le compare aux cousins⁶ de votre pays, qui font beaucoup de mal sans qu'on les voie ni qu'on les entende. (t. 2, l. 774, p. 978) 1. Charles de Sévigné, dans sa gestion du domaine de Buron (non loin de Nantes), qui lui était échu (voir note 3 de la p. 978, p. 1546). 2. Mécompte : manque dans une somme d'argent. 3. Il s'agit d'une construction libre du gérondif, usuelle à l'époque (on se reportera à A. Haase, 1965, §95, p. 223, et à N. Fournier, 1998, §425-427). 4. M. de Luxembourg avait été impliqué dans les affaires de la Voisin, dans laquelle Mme de Sévigné voyait plutôt une sorcière (voir note 3 de la p. 820, l. 731, t. 2, p. 1476, et note 1 de la p. 821, l. 731, t. 2, p. 1476). 5. Ce mot « se prend aussi pour les choses que l'on fait pour les dames ou qu'on leur donne par galanterie. Cet homme-là fait tous les jours cent galanteries ; il lui a envoyé une galanterie aux étrennes » (Dictionnaire de l'Académie) (note 5 de la p. 978, p. 1546). Galanterie : cadeau, divertissement raffiné offert à quelqu'un (Dictionnaire du français classique, 1992). 6. Les moustiques (note 6 de la p. 978, p. 1546). 3. Nous retournâmes chez Mme de Chaulnes après qu'elle fut revenue ici avec toute sa cour, et nous y retrouvâmes le même arrangement, avec une grande quantité de lumières et deux grandes tables servies également de seize couverts chacune, où tout le monde se mit ; c'est tous les soirs la même vie¹ [...] Nous revînmes coucher ici² très délicieusement ; je me suis éveillée du matin, et je vous écris, ma bonne, quoique ma lettre ne parte que demain. Je suis assurée que je vous manderai le plus grand dîner, le plus grand souper, et toujours la même chose : du bruit, des trompettes, des violons, un air de royauté, et enfin vous en conclurez que c'est un fort beau gouvernement que celui de Bretagne. Cependant, je vous ai vue dans votre petite Provence accompagnée d'autant de dames, et M. de Grignan suivi d'autant de gens de qualité, et reçu une fois à Lambesc³ aussi dignement que M. de Chaulnes le peut être ici. (t. 2, l. 793, p. 1038-1039) La lettre est du 6 août 1680. Mme de Sévigné est à Rennes. 1. Vie : la manière dont on se nourrit, dont on se traite, dont on se divertit. 2. Dans le palais du Gouverneur. Le conseil de ville de Rennes avait loué, pour loger Chaulnes, l'hôtel de Cissé, près de la cathédrale (voir note 4 de la p. 1038, p. 1571). 2. À l'ouverture de l'assemblée des communautés de Lambesc, quand Mme de Sévigné était en Provence, en 1672. 4. Ma fille est aimable, comme vous le savez ; elle m'aime extrêmement. M. de Grignan a toutes les qualités qui rendent la société agréable. Leur château est très beau et très magnifique. Cette maison a un grand air ; on y fait bonne chère et on y voit mille gens. (t. 3, l. 1250, p. 969) La lettre est du 12 juillet 1691. Mme de Sévigné est à Grignan. 5. Parlons vite de la visite de ce bon duc de Chaulnes, de la réception toute magnifique, toute pleine d'amitié que vous lui avez faite : un grand air de maison¹, une bonne chère, deux tables comme dans la Bretagne, servies à la grande², une grande compagnie, sans que la bise s'en soit mêlée. Elle vous aurait étourdis ; on ne se serait pas entendu. Vous étiez assez de monde sans elle. Il me paraît que Flame³ sait bien vous servir, sans

*embarras et d'un bon air. Je vois tout cela, ma chère enfant, avec un plaisir que je ne puis vous représenter. Je souhaitais qu'on vous vît dans votre gloire⁴, au moins votre gloire de campagne, car celle d'Aix est encore plus grande, et qu'il mangeât chez vous autre chose que notre poularde et notre omelette au lard. Il sait présentement ce que vous savez faire ; vous voilà en fonds⁵ pour faire à Paris tout ce que vous voudrez. Il a vu le maigre et le gras, la tourte de mouton et celle de pigeons. (t. 3, l. 1148, p. 696) La lettre est du 18 septembre 1689. Mme de Sévigné est aux Rochers. 1. Maison : tout ce qui a rapport aux affaires domestiques, de ménage. 2. À la grande : à la manière des grands seigneurs. 3. Rappelons que Claude Flame était le maître d'hôtel de M. de Grignan. 4. Gloire : éclat, splendeur⁷¹². 5. Être en fonds pour faire quelque chose : être bien en état de la faire. 6. Mais ne pourriez-vous jamais faire quelque autre voyage¹ où vous ne fussiez point dans cet horrible tourbillon, où vous puissiez jouir du repos qu'on trouve dans un si beau pays et de la société des personnes raisonnables que vous y avez ? N'y pourriez-vous point un peu mieux dormir, c'est-à-dire simplement dormir ? car vous n'en avez pas le temps. Faut-il avoir toujours cette occupante et ruineuse et continuelle bassette² ? Si tout cela se pouvait changer, et la grandeur de votre table, ce serait une chose charmante, et même Monsieur le Chevalier³ s'en trouverait tout à fait bien, car l'air de Grignan, ma pauvre bonne, est bien différent de celui-là. (t. 3, l. 1121, p. 626) La lettre est du 26 juin 1689. 1. Mme de Grignan revient d'un séjour à Avignon. 2. Bassette : jeu de cartes d'origine vénitienne (*Dictionnaire du français classique*, 1992). 3. Le chevalier de Grignan avait rejoint Grignan.*

Certains emplois du mot *air* de ce corpus peuvent encore bénéficier d'une interprétation non métaphorique. Il en est ainsi des trois premières citations. Comme on l'a vu, le « train de vie » concerne un certain nombre de réalités matérielles, qui constituent autant de signes extérieurs de richesse. S'il s'attache à la personne, qui en est l'initiatrice, il nécessite aussi une localisation concrète, dans un lieu d'habitation ou de réception en particulier. Et dans ce cas, le mot *air* se dit à la fois du lieu et des personnes.

La citation 1 est intéressante de ce point de vue, en ce qu'elle illustre assez finement ce dispositif actanciel. Le *bel air d'abondance* est, d'une part, celui qu'on trouve à Grignan (*qui est chez vous*), et, d'autre part, il est mis en relation avec deux sortes d'actants, signeusement disjoints :

- ceux qui le font / ceux qui le payent (1)

D'un côté, on a les « initiateurs », c'est-à-dire, pour Mme de Sévigné, les payeurs, qui ne sont autres que les maîtres de maison, lesquels mènent grand train, en recevant leurs invités. De l'autre, on trouve ceux que j'appellerai les « médiateurs », *ceux qui le font*, et qui n'ont cure des dépenses. Mme de Sévigné fait probablement allusion ici aux aubergistes qui logeaient les invités aux frais de leurs hôtes, selon un usage qu'elle dénonce dans une lettre écrite une quinzaine de jours après :

Prenez garde, ma chère, à cette belle coutume d'envoyer payer, avec de bon argent comptant, pour le train⁷¹³ de ceux qui vous viennent voir. L'hôtelier gagne

⁷¹² . Littré illustre sa définition par ce passage de Mme de Sévigné.

avec vous ce qu'il a gagné sur l'étranger⁷¹⁴, car vous payez suivant qu'il a compté. C'est une pitié que cette sorte de méchant ménage, qui vous tire votre argent. Eh, bon Dieu ! nourrissez plutôt chien et chat dans votre château, puisque vous seuls en France voulez conserver cette gothique mode⁷¹⁵ ! (t. 1, l. 398, p. 747)

Les citations 3 et 5 présentent une variante de la structure locative, qu'on trouvait en 1. Elles ont en commun de poser un syntagme nominal détaché de tout support :

un air de royauté (3) un grand air de maison (5)

mais qui suppose une localisation implicite, donnée par le contexte. En 3, nous sommes à Rennes dans le palais du Gouverneur, où étaient logés les Chaulnes. En 5, nous voilà de retour à Grignan. Là encore, le mot *air* pourrait commuter avec son synonyme *train* (« un train royal, un grand train de maison »). En 3, la grande vie qu'on mène est faite du nombre d'invités (que Mme de Sévigné rapproche flatteusement de la suite de M. et Mme de Grignan à Lambesc), de la magnificence des tables et des repas, de la musique. On notera que ce train royal n'est pas imputable aux Chaulnes, mais à ceux qui reçoivent dignement M. de Chaulnes, en tant que gouverneur de la Bretagne. La citation 5, qui décrit la réception faite aux Chaulnes, cette fois par Mme de Grignan, présente l'avantage de détailler le service (*deux tables*), l'aisance des domestiques (qui servent *sans embarras et d'un bon air*), et les mets (*la tourte de pigeons*), qu'on oppose au *maigre* des Rochers (*poularde, omelette au lard, tourte de mouton*). Encore ne s'agit-il que de splendeurs campagnardes, puisque Grignan ne saurait égaler les fastes de la vie d'Aix.

Quant aux caractérisations du mot *air*, elles soulignent la richesse (*d'abondance* en 1), la grandeur (*grand* en 5, *de royauté* en 3). On retrouve l'appréciation d'usage que porte l'adjectif *bel*, mais dans une construction défigurée (*un bel air d'abondance* en 1).

Dans ces trois citations, la structure locative, qu'elle soit explicite ou implicite, exprime bien le lien « naturel » qui s'établit entre le « train de vie » et le lieu d'accueil, et il n'est pas nécessaire de poser un processus métaphorique.

Dans les citations 2, 4 et 6, qui, à première vue, présentent les deux formes de la structure d'appartenance *l'air de / avoir un air*, les choses ne sont pas aussi simples. L'occurrence de 6 renvoie à un lieu géographique (*Grignan*), qui dénote métonymiquement un lieu d'habitation (le château de Grignan), mais rend improbable la paraphrase avec *avoir* (**Grignan a un air*). Ce syntagme nominal recouvre plutôt une structure locative du type « l'air qui est à Grignan », qu'on retrouve d'ailleurs implicitement dans le démonstratif anaphorique *celui-là* (« l'air qui est là »). Pour cette raison, je rattacherai cette citation aux trois précédemment étudiées⁷¹⁶. J'ajouterai que

⁷¹³ . *Le train, ce sont les équipages qui venaient au château (voir note 1 de la p. 311, l. 188, t. 1, p. 1135).*

⁷¹⁴ . *En ne lui donnant pas ce qu'il fait ensuite payer (voir note 1 de la p. 747, p. 1433).*

⁷¹⁵ . *Mme de Sévigné estime que la mode, ruineuse, qui consiste à loger les invités dans les auberges du village, aux frais des hôtes, est aussi dépassée que l'architecture gothique (voir note 1 de la p. 311, l. 188, t. 1, p. 1135).*

⁷¹⁶ . Une autre lecture ne peut toutefois être écartée, qui consisterait à voir dans cet emploi une métaphore d'« air-élément » conduisant du « climat » de Grignan au « train de vie » qu'on y mène.

l'interprétation de cette citation 6, malgré plusieurs tentatives d'éclaircissement, ne m'est pas très claire. Mme de Sévigné condamne le mode de vie de sa fille à Avignon, à la fois en raison de l'agitation (*horrible tourbillon*) préjudiciable à sa santé⁷¹⁷, et des dépenses occasionnées par le jeu (la *bassette*, qui fait perdre temps et argent⁷¹⁸) et les réceptions (*la grandeur de votre table*). Elle préconise un changement de manière de vivre, dont le chevalier de Grignan se *trouverait tout à fait bien*. Or cet homme venait d'arriver à Grignan, dans un mauvais état de santé. Il semble légitime que Mme de Sévigné s'inquiète pour lui du train de vie qu'il va trouver à Grignan, vu plutôt à travers la fatigue qui en résulterait. Ce souci expliquerait que Mme de Sévigné passe un peu elliptiquement d'Avignon à Grignan⁷¹⁹, où, *l'air*, même s'il est moins tourbillonnant qu'à Avignon⁷²⁰, reste *bien différent de celui-là* – je comprends « du mode de vie que j'ai aux Rochers ». Cette interprétation, qui ne s'impose pas à la lecture de ce seul contexte, paraît plausible si l'on se reporte à d'autres passages, où elle compare la vie que mène sa fille à la sienne :

Nous sommes ici dans un parfait et profond repos, une paix, un silence tout contraire au séjour que vous faites à Avignon [...] (t. 3, l. 1117, p. 615) Quelle différence, ma chère bonne, de la vie que vous faites à Avignon, toute à la grande, toute brillante, toute dissipée, et celle que nous faisons ici, toute médiocre, toute simple, toute solitaire ! (t. 3, l. 1118, p. 616) Je fais toujours ici, ma chère bonne, la vie douce et tranquille que vous savez : une entière liberté, une bonne société [...] bien de la lecture, encore plus de promenades solitaires. Et ainsi les jours se passent fort différemment d'Avignon, mais convenablement, selon la différence de nos destinées. (t. 3, l. 1120, p. 624)

Notre citation prolongerait ce type de comparaison en mettant en parallèle la manière de vivre des Grignan (dont risque de pâtir le Chevalier) et la sienne propre aux Rochers. On ne peut toutefois exclure une autre interprétation, tout à fait différente. C'est que, si Mme de Grignan consentait à réduire ses dépenses d'Aix, elle pourrait avoir un plus grand train de vie à Grignan, ce qui, sur un autre plan, ne pourrait que satisfaire le Chevalier. Dans ce cas, on comprendrait que *l'air de Grignan* est bien différent – en dépenses et en faste – de celui d'Aix. Ce qui me fait hésiter, c'est que cela supposerait qu'on mène petite vie à Grignan, ce dont je ne trouve aucune trace ailleurs. Quoi qu'il en soit, dans les deux cas, *l'air de Grignan* est bien le train de vie, l'accent pouvant être mis sur l'agitation et / ou sur les dépenses.

Quant aux citations 2 et 4, elles se répondent parfaitement, illustrant les deux formes de la structure d'appartenance :

⁷¹⁷ . Ce thème revient dans les précédentes lettres (t. 3, l. 1118, p. 617 ; l. 1119, p. 620 ; l. 1120, p. 623).

⁷¹⁸ . *La bassette m'a fait peur. C'est un jeu traître et empêtrant ; cent pistoles y sont bientôt perdues [...]* (t. 3, l. 1118, p. 617-618).

⁷¹⁹ . Le syntagme nominal *la grandeur de votre table* pourrait toutefois assurer la transition, si l'on comprend qu'il s'agit de la table qu'on tient à Grignan.

⁷²⁰ . [...] *vous êtes présentement dans votre château, où vous n'avez guère plus de temps à vous, mais vous ne serez pas dans un si terrible tourbillon* (t. 3, l. 1118, p. 617).

le grand air de votre maison (2) Cette maison a un grand air [...] (4)

Certes, on pourrait interpréter métonymiquement le lexème *maison*, mais, en 4, la double anaphore (*cette maison* reprenant *leur château*, et le pronom *y* reprenant *cette maison*) n'y est guère favorable. La lecture métaphorique, qui personnifie la maison en lui attribuant un « train de vie », me paraît préférable. On retrouve, dans le contexte de ces deux citations, les réceptions (4), avec la qualité des repas (*bonne chère*), et le nombre des visites (*mille gens*). Mais il faut également prendre en compte l'intendance, avec la domesticité et l'équipage (2). À l'opposé des Grignan, sinon dans les dépenses, du moins dans les résultats, l'exemple de Charles de Sévigné montre assez bien, par un inventaire négatif, tout ce qui peut faire partie du train de vie d'une personne : repas, cadeaux galants (pour les hommes), chevaux pour aller à la chasse, jeu...

On trouve une occurrence du mot *air* qui illustre la signification « conduite, mode de vie » :

7. On me mande que le Roi veut donner un meilleur air au Palais-Royal¹, et veut éloigner la maîtresse et l'amant, et Coulanges m'écrivit là-dessus que sa femme dit : « Le Roi a trop de piété pour vouloir ôter tout ce qui fait la bénédiction de la maison de Monsieur³. » Comme je ne l'ai point entendu répéter vingt fois, je vous avoue que cela m'a paru fort plaisamment tourné. (t. 3, l. 902, p. 175) 1. Maison de Monsieur, frère du Roi. 2. L'amant : le chevalier de Lorraine ; la maîtresse : Mme de Grancey, qui, rappelons-le, était en principe la maîtresse de Monsieur. « On sut que le Roi avait parlé à Monsieur sur les mœurs de beaucoup de ses domestiques, et qu'il l'avait prié de faire cesser le commerce de M. le chevalier de Lorraine avec Mme de Grancey, ce que Monsieur lui promit » (Dangeau, 27 décembre 1684) (note 4 de la p. 175, p. 1240). 3. Occupé par Mme de Grancey, le chevalier de Lorraine était moins entièrement à Monsieur (note 5 de la p. 175, p. 1240).

Là encore, l'interprétation métonymique (le *Palais-Royal* étant mis à la place de ceux qui s'y trouvent) me semble peu appropriée, dans la mesure où la présence dans le contexte du verbe *éloigner* implique qu'on considère le Palais-Royal comme un lieu. Il est préférable de faire une lecture métaphorique, qui personnifie le Palais-Royal, comme si ce lieu lui-même était de mauvaise vie, et qu'on veuille lui donner de meilleures manières. Le mot *air* dénote ici la conduite, le mode de vie. Nous ne sommes plus dans le train des réceptions, mais dans le domaine de la morale sociale. Quant à la construction du mot *air*, elle présente une variante de la phrase avec *avoir*, qu'on peut paraphraser par « le Roi veut faire en sorte que la Palais-Royal ait un meilleur air ».

L'étude du mot *air* appliqué à la personne a montré que la signification la plus générale « manière de vivre » laissait place, progressivement, à des significations spécifiques, plus proches de la personne. Dans une certaine mesure, il en est de même dans le domaine des choses matérielles, et certaines de ces significations peuvent être appliquées aux lieux d'habitation.

Voici le corpus :

8. Mais la Providence, qui a mis tant d'espaces et tant d'absences entre nous, m'en console un peu par les charmes de votre commerce, et encore plus par la satisfaction que vous me témoignez de votre établissement et de la beauté de

votre château ; vous m'y représentez un air de grandeur et une magnificence dont je suis enchantée. J'avais vu, il y a longtemps, des relations pareilles de la première Mme de Grignan ; je ne devinais pas que toutes ces beautés seraient un jour sous l'honneur de vos commandements [...] En vérité, c'est un grand plaisir que d'être, comme vous êtes, une véritable grande dame. Je comprends bien les sentiments de M. de Grignan, en vous voyant admirer son château. (t. 1, l. 177, p. 279-280) 9. Je suis fort aise que vous ayez trouvé Grignan d'un bon air. Vous l'auriez trouvé encore plus beau, si la Comtesse avait aidé à son mari à vous en faire les honneurs. (t. 1, l. 376, p. 702) La lettre, datée du 16 novembre 1674, est adressée au comte de Guitaut. Mme de Grignan, qui a accouché de Pauline le 7 septembre, est à Paris. 10. J'ai été chez Bussy, dans un château¹ qui n'est point Bussy, qui a le meilleur air du monde, et dont la situation est admirable. (t. 2, l. 605, p. 541) 1. Le château de Chaseu, près d'Autun (voir note 1 de la p. 541, p. 1355), qui était la résidence d'été de Bussy (voir note 7 de la p. 24, l. 28, t. 1, p. 854). 11. Mais on ne peut être plus étonnée que je la suis de vous voir avec M. et Mme de Mesmes. J'ai cru que vous vous trompiez, et que c'était à Livry que vous alliez les recevoir¹. Auront-ils trouvé votre château d'un assez grand air ? Du moins votre chapitre² n'a pas mauvaise mine. Vous m'étonnez de votre souper sans cuisinier et de votre musique sans musiciens. Mlles de Grignan, Piche¹, auront au moins fait leur devoir, avec monsieur leur père. Vous me manderez s'ils auront été contents ; j'aurai bien envie de voir des gens qui viennent de vous quitter, ma chère bonne. (t. 2, l. 704, p. 716) 1. Les Mesmes avaient une propriété à Clichy, près de Livry (note 8 de la p. 398, l. 545, t. 2, p. 1287). 2. Les chanoines de Grignan jouissaient de l'église Saint-Sauveur, achevée en 1543 et dont le toit formait une vaste terrasse directement accessible du château. Le chapitre de Grignan comprenait un doyen, un chanoine sacristain, six chanoines, un diacre, un sous-diacre, deux chantres et deux enfants de chœur (voir note 1 de la p. 859, l. 1204, t. 3, p. 1557). Il était exceptionnel qu'un chapitre soit rattaché à un château (voir note 7 de la p. 267, l. 171, t. 1, p. 1098). 3. Louis-Provence, souvent appelé le pichon ? (note 4 de la p. 716, p. 1434). 12. Il est vrai que j'aime la réputation de notre cousin d'Allemagne¹. Le marquis de Villars² nous en a dit des merveilles à son retour de Vienne, et de sa valeur, et de son mérite de tous les jours, et de sa femme, et du bon air de sa maison. (t. 3, l. 1002, p. 356) La lettre est du 22 septembre 1688. 1. Jean-Louis de Rabutin descendait du cinquième aïeul de Bussy, et du sixième de Mme de Sévigné. À la suite d'un esclandre à l'hôtel de Condé en 1671, il s'échappa, fit un beau mariage, et devint « maréchal des Armées de l'Empereur » (voir note 5 de la p. 147, l. 128, t. 1, p. 979). Son épouse était Dorothee-Élisabeth de Holstein-Wissembourg, qui appartenait aux maisons royales de Norvège et de Danemark (voir note 2 de la p. 88, l. 849, t. 3, p. 1196). 2. Il s'agit du fils d'une amie de Mme de Sévigné, qui revenait d'une mission diplomatique à Vienne et à Munich (voir note 2 de la p. 346, l. 996, t. 3, p. 1316). 13. Nous vînmes coucher à Pont, dans une jolie petite hôtellerie, et le lendemain ici¹. Les chemins sont fort vilains, mais cette maison est très belle et d'un grand air, quoique démeublée et les jardins négligés. À peine le vert veut-il montrer le nez ; pas un rossignol encore. Enfin, l'hiver le 17 d'avril. Mais il est aisé d'imaginer les beautés de ces promenades. Tout est régulier et magnifique ; un grand parterre en face, des boulingrins² vis-à-vis des ailes, un grand jet d'eau dans le parterre, deux dans les boulingrins, et un autre

tout égaré dans le milieu d'un pré, qui est admirablement bien nommé le Solitaire ; un beau pays, de beaux appartements, une vue agréable, quoique plate ; de beaux meubles que je n'ai point vus ; toutes sortes d'agrément et de commodités ; enfin une maison digne de tout ce que vous en avez ouï dire en vers et en prose³. (t. 3, l. 1099, p. 578-579) La lettre est du 17 avril 1689. Mme de Sévigné, en route pour la Bretagne, fait étape à Chaulnes. Chaulnes se trouve à l'est d'Amiens, dans la Somme. 1. Le château, du XVI^e siècle, était venu aux Chaulnes de la mère du duc, héritière de la maison d'Ailly (voir note 1 de la p. 578, l. 1099, t. 3, p. 1434). 2. Boulingrin : parterre de gazon pour l'ornement d'un jardin. 3. Coulanges a célébré Chaulnes en vers (ses chansons) et en prose (ses lettres), lors de son passage, sans doute en 1685 (voir note 1 de la p. 579, p. 1434). 14. Je trouve le meilleur air du monde à votre château. Ces deux tables servies en même temps à point nommé¹ me donnent une grande opinion de Flame ; c'est pour le moins un autre Honoré². Ces capacités soulagent fort l'esprit de la maîtresse de la maison, mais cette magnificence est bien ruineuse. < Ce n'est pas une chose indifférente pour la dépense que le bel air et le bon air dans une maison comme la vôtre. > Je viens d'en voir la représentation, car c'est où Honoré triomphe que dans l'air du coup de baguette qui fait sortir de terre tout ce qu'il veut. Je sais la beauté et même la nécessité de ces manières, mais j'en vois les conséquences, et vous les voyez aussi. (t. 3, l. 1143, p. 681) 1. À point nommé : à l'instant précis, au moment nécessaire. 2. Rappelons que Claude Flame était le maître d'hôtel de M. de Grignan, et qu'Honoré était le maître d'hôtel des Chaulnes. 15. Mais parlons de notre bon duc de Chaulnes : il a donc passé à Grignan ? Votre château a si bon air, il est si bien meublé, votre chapitre est si noble, vos terrasses sont si fières et si supérieures à l'univers, qu'il comprendra aisément que la bise n'est pas toujours en humeur de souffrir ces hauteurs qui semblent la braver et la défier. (t. 3, l. 1147, p. 692) 16. Mme de Coulanges me mande que la nouvelle Mme de La Fayette était magnifiquement sur son lit dans une belle maison¹ ; la salle parée avec des fleurs de lis d'une belle tapisserie de garde des sceaux ; le lit de la chambre rajusté d'un vieux manteau de l'ordre, et une très belle tapisserie avec les armes ornées des bâtons de maréchal de France et du collier de l'ordre ; beaucoup de miroirs, de chandeliers, de plaques³, de glaces et de cristaux, suivant la mode présente⁴ ; beaucoup de domestiques, de valets de chambre, de livrées ; de beaux habits à la petite mariée ; enfin un si bon air dans cette maison et dans ces nouvelles familles que notre Mme de La Fayette doit être parfaitement contente d'avoir mis son fils dans une si grande et honorable alliance. (t. 3, l. 1179, p. 790-791)⁷²¹ La lettre est du 28 décembre 1689. 1. Rappelons que la nouvelle Mme de La Fayette est Jeanne-Madeleine de Marillac (âgée de dix-neuf ans), fille de René, d'une famille apparentée aux Lamoignon, qui venait d'épouser le fils cadet de Mme de La Fayette, René-Armand de La Fayette (voir note 2 de la p. 695, l. 1147, t. 3, p. 1488). La belle maison est celle des Marillac (voir note 4 de la p. 790, p. 1529). 3. « Plaque se dit d'une pièce d'argenterie ouvragée, au bas de laquelle il y a un chandelier, qu'on met dans les chambres pour les parer et pour les éclairer. On avait autrefois des plaques d'argent magnifiques, mais l'usage en est presque

⁷²¹ . Cette citation a déjà été étudiée dans le corpus relatif à la « manière de vivre » de la personne (citation 8, p. 702). La coordination entre cette maison et ces nouvelles familles justifie qu'on la reprenne ici.

perdu. On faisait aussi des plaques avec des glaces de miroirs » (Furetière) (voir note 3 de la p. 642, l. 1128, t. 3, p. 1466). 4. Cette mode était un moyen de compenser l'envoi à la Monnaie des meubles d'or et d'argent (note 8 de la p. 790, p. 1529). 17. Je voulus me promener le soir au Lude¹. Je commençai par l'église ; j'y trouvai le pauvre Grand Maître². Cela est triste ! Je portai cette pensée dans sa belle maison. Je voulus m'accoutumer aux terrasses magnifiques et à l'air d'un château qui l'est infiniment. Tout y pleure, tout est négligé. Cent orangers morts ou mourants font voir qu'ils n'ont vu, depuis cinq ans, ni maître, ni maîtresse ! (t. 3, l. 1234, p. 942) La lettre est du 7 octobre 1690. 1. Sur le Loir, dans la Sarthe (voir note 4 de la p. 942, p. 1593). 2. Henri de Daillon, comte, puis en 1675, duc du Lude, grand-maître de l'artillerie depuis 1669. Il avait été amoureux de Mme de Sévigné, et celle-ci l'aurait aimé, à en croire du moins l'Histoire amoureuse (voir note 2 de la p. 205, l. 150, t. 1, p. 1041-1042). Il mourut en août 1685 (note 1 de la p. 146, l. 890, t. 3, p. 1226).

De même que la manière d'être de la personne pouvait faire l'objet de saisies différentes selon le regard qu'on portait sur elle, de même le lieu d'habitation peut être approché de différents points de vue.

Commençons par la citation 14. Si le château de Mme de Grignan a *le meilleur air du monde*, c'est, comme le montre le contexte qui suit immédiatement, par rapport aux réceptions qui s'y tiennent. Cette interprétation correspond à la manière d'être en société de la personne, qui mettait l'accent, à l'occasion, sur les bonnes manières et la courtoisie des hôtes. Il me semble qu'elle peut également être retenue en 11, à propos de la visite faite par M. et Mme de Mesmes à Grignan. Quand Mme de Sévigné s'inquiète du jugement des invités :

Auront-ils trouvé votre château d'un assez grand air ? (11)

c'est la qualité de la réception qu'elle a en vue. Si le chapitre sauve la mise, le *souper sans cuisinier* et la *musique sans musicien*, compensée par les chœurs familiaux, risquent d'être d'un fâcheux effet ! Mais les Mesmes, quand ils seront de retour à Paris, garderont la mémoire d'un très bon accueil :

Le mari et la femme sont encore tout pleins du souvenir de votre bonne réception. (t. 2, l. 728, p. 808).

La citation 9, bien que pauvre en indices, me semble relever de la même interprétation. Mme de Sévigné, qui écrit au comte de Guitaut, regrette que sa fille n'ait pu lui *faire les honneurs* de Grignan, c'est-à-dire le recevoir, en compagnie de M. de Grignan :

Faire les honneurs d'une maison : recevoir selon les règles de la politesse ceux qui viennent dans la maison.

Il en est de même de la citation 12 :

Le marquis de Villars nous en a dit des merveilles à son retour de Vienne, et de sa valeur, et de son mérite de tous les jours, et de sa femme, et du bon air de sa maison. (12)

dans laquelle le marquis de Villars conjoint dans un même éloge le mérite de personnes de grande qualité (le cousin d'Allemagne et sa femme) et le *bon air* de leur maison. Cette louange ne peut qu'être en rapport avec la manière de recevoir des hôtes.

Dans les autres exemples, les réceptions disparaissent. C'est plutôt la manière dont

se présente l'habitation qui est prise en compte :

Votre château a si bon air, il est si bien meublé, votre chapitre est si noble, vos terrasses sont si fières et si supérieures à l'univers [...] (15) cette maison est très belle et d'un grand air, quoique démeublée et les jardins négligés (13)

On donne à voir l'extérieur et l'intérieur du château : son architecture (les terrasses), les jardins, l'ameublement, le chapitre – en ce qui concerne Grignan. Sans aller jusqu'à dire que les chanoines font partie des meubles, ils sont présentés comme une des richesses du château :

Je reviens à vos dévotions, à votre beau et magnifique chapitre. Je serais fort sensible à cette sainte et solide grandeur, et puisqu'il est fait, il le faut préférer à dix mille livres de rente. C'est une grande distinction. (t. 3, l. 1204, p. 859)

Les jardins, même négligés, comme c'est le cas du château des Chaulnes (13), contribuent à la grandeur de l'ensemble, par leur régularité et la richesse des aménagements. Ceux-ci semblent impressionner beaucoup Mme de Sévigné, puisqu'elle revient sur la description cinq jours après :

Nous avons vu les machines de M. de Chaulnes ; elles sont admirables, et d'une simplicité sublime. On voit cinq gros jets d'eau dans ce parterre et ces boulingrins, un abreuvoir, qui est un petit canal, des fontaines à l'office, à la cuisine, à la lessive, et autrefois il n'y avait pas de quoi boire. Louez-le un peu de son courage, car tout ce pays se moquait de lui. Il a fait vingt allées tout au travers des choux⁷²² dans un jeune bois qu'on ne regardait pas, qui font une beauté achevée. (t. 3, l. 1101, p. 582).

Si, dans ce même château, les meubles n'apportent qu'une participation fictive (*de beaux meubles que je n'ai point vus*), la maison des Marillac (16), qui s'ouvre au fils de Mme de La Fayette par les vertus d'une alliance, offre un ameublement et des ornements que Mme de Sévigné détaille avec complaisance. On notera que, comme les chanoines de Grignan, les gens de maison (*beaucoup de domestiques, de valets de chambre*) prennent place dans l'énumération des richesses, avec leurs livrées... sans compter les *beaux habits* de la mariée elle-même. L'inclusion des serviteurs dans le regard qu'on porte sur le château pourrait expliquer que, dans la citation 8, Mme de Sévigné, après avoir évoqué l'*air de grandeur* et la *magnificence* de Grignan, ajoute à l'intention de sa fille, très récemment installée chez son mari :

je ne devinais pas que toutes ces beautés seraient un jour sous l'honneur de vos commandements (8)

D'autres fois, on porte simplement un regard sur l'extérieur du château. C'est le cas dans les citations 10 et 17 :

un château [...] qui a le meilleur air du monde, et dont la situation est admirable (10) Je voulus m'accoutumer aux terrasses magnifiques et à l'air d'un château qui l'est infiniment. Tout y pleure, tout est négligé. Cent orangers morts ou mourants font voir qu'ils n'ont vu, depuis cinq ans, ni maître, ni maîtresse ! (17)

En 17, en l'absence du maître et de la maîtresse, le château n'offre que ses terrasses et ses jardins. En 10, la coordination de deux propositions, dans lesquelles se trouvent les

⁷²² . « On dit proverbialement et bassement [...] aller tout au travers des choux pour dire agir en étourdi » (Académie), et donc ici sans avoir égard à rien, sans regarder à la dépense ni à la difficulté (note 3 de la p. 582, p. 1436).

lexèmes *air* et *situation*, montre le château comme à distance, replacé dans son cadre naturel. Mme de Sévigné reviendra d'ailleurs à plusieurs reprises sur l'*admirable* situation du château de son cousin, et sur le charme du paysage :

Êtes-vous à Chaseu, mon cousin, dans cet aimable lieu ? J'en ai le paysage dans ma tête et je l'y conserverai soigneusement [...] (t. 2, l. 645, p. 611) je n'oublierai jamais votre paysage de Chaseu (t. 2, l. 647, p. 616) votre charmant paysage de Chaseu (t. 2, l. 667, p. 644) votre belle situation de Chaseu (t. 2, l. 801, p. 1063) Vous êtes à Chaseu. Allez vous promener à mon intention sur le bord de cette jolie rivière [...] (t. 3, l. 942, p. 258) Il me semble que je vous dois remercier des soins que vous prenez d'embellir Chaseu. Cette situation charmante mérite bien la peine que vous y prenez. (t. 3, l. 950, p. 272) Je comprends aisément, mon cousin, l'amitié que vous avez pour votre Chaseu. Il y a des beautés naturelles que vous vendriez bien cher, si on pouvait les livrer. (t. 3, l. 993, p. 342)

Cette seconde signification, plus statique que la précédente, puisqu'on passe de la « manière de recevoir » à la « manière de se présenter », n'est pas sans rappeler la manière d'être de la personne, vue, en dehors de tout mouvement, dans son maintien, son apparence physique, son habillement – une distinction plus fine entre le maintien et l'apparence me paraissant ici quelque peu artificielle. Ces composantes se retrouvent, en quelque sorte, dans l'architecture, les jardins, les meubles, et même les personnes, qui donnent sa manière d'être au château.

La distinction même entre les deux significations – « manière de recevoir » et « manière de se présenter » – n'est toutefois pas aussi tranchée. Si un château peut s'offrir à la vue en dehors de toute réception, il est difficile de ne pas inclure dans la manière de recevoir la belle apparence du château et de ce qui s'y trouve.

L'extrait suivant éclaire assez bien les différents aspects d'une belle réception au château de Grignan :

***« La messe achevée, Madame se retira en son appartement et peu de temps après on vint avertir pour dîner. Il y avait deux tables. MM. les consuls et assesseurs dînèrent à celle de Msgr le comte et de madame, et les autres à l'autre table où ils furent traités superbement à quatre services. Peu après le dîner, M. le comte eut la bonté lui-même de leur faire voir tout le château, qui est un des plus beaux de la province tant par sa situation qu'à raison des belles peintures et riches ameublements qui s'y trouvent. On les conduisit ensuite sur une grande plate-forme tout entourée d'une balustrade d'où on découvre une campagne à perte de vue. De là, ils descendirent par un degré dérobé dans une petite tribune tapissée qui sert pour entendre la messe dans l'église cathédrale, qui est un fort beau chapitre fondé par la maison de Grignan. On leur fit voir ensuite tous les offices bas, qui sont tout voûtés, et après ils remontèrent en haut pour saluer Madame avant de partir, et on leur présenta du café, du chocolat et autres boissons, et après Monsieur le Comte eut bien cette bonté pour eux de les accompagner jusqu'à la dernière porte du château. »*⁷²³**

On y trouve le service « à la grande », la beauté du château et du site, la richesse des peintures et des ameublements, et le fameux chapitre qui est l'ornement de la maison.

⁷²³ . Ce texte est extrait du manuscrit 2804 d'Avignon (voir note 2 de la p. 697, l. 1148, t. 3, p. 1489).

La maison, le château, est, si j'ose dire, le haut lieu de l'évaluation sociale. C'est ce que montrent les contextes, que j'étudierai conjointement pour les deux significations, proches l'une de l'autre comme on vient de le voir, « manière d'être en société » et « manière de se présenter ».

On retrouve ici l'expression *bon air* – communément employée pour les personnes, et qui tend à conforter l'interprétation métaphorique –, parfois portée au degré superlatif :

que vous ayez trouvé Grignan d'un bon air (9) du bonair de sa maison (12) Votre château a si bon air [...] (15) un si bonair dans cette maison (16) un château[...] qui a le meilleurair du monde (10) Je trouve le meilleurair du monde à votre château. (14)

L'adjectif *bon* est concurrencé, dans cet emploi, par des qualifications telles que *grand / de grandeur*, et *magnifique* :

vous m'y représentez unair de grandeur (8) Auront-ils trouvé votre château d'un assez grand air ? (11) cette maison est [...] d'un grand air (13) l'air d'un château qui l'[magnifique] est infiniment (17)

Ces expressions et syntagmes voisinent avec des caractérisations qui se rapportent directement à l'habitation, et qui en disent la *beauté* et la *magnificence* :

[...] la satisfaction que vous me témoignez de votre établissement et de la beauté de votre château ; vous m'y représentez un air de grandeur et une magnificence dont je suis enchantée. (8) Je suis fort aise que vous ayez trouvé Grignan d'un bon air. Vous l'auriez trouvé encore plus beau [...] (9) cette maison est très belle et d'un grand air (13) la nouvelle Mme de La Fayetteétait magnifiquement sur son lit dans une belle maison (16) Je portai cette pensée danssa belle maison. Je voulus m'accoutumer aux terrasses magnifiques et àl'air d'un château qui l'est infiniment. (17)

Beauté, grandeur et magnificence se retrouvent encore dans le contexte large, dans les lexèmes qui les dénotent :

toutes ces beautés (8) [...] les beautés de ces promenades. Tout est régulier et magnifique [...] de beaux appartements [...] de beaux meubles (13) cette magnificence (14) la nouvelle Mme de La Fayetteétait magnifiquement sur son lit dans une belle maison [...] une belle tapisserie de garde des sceaux [...] une très belle tapisserie avec les armes ornées des bâtons de maréchal de France et du collier de l'ordre [...] de beaux habits à la petite mariée (16) aux terrasses magnifiques (17) il [votre château] est si bien meublé, votre chapitre est si noble, vos terrasses sont si fières et si supérieures à l'univers (15) votre chapitren'a pas mauvaise mine (11)

et aussi à travers certaines descriptions, comme en 13, celle des jardins du château des Chaulnes, et en 16, celle de la maison des Marillac.

Si le site, le cadre naturel peuvent avoir leur importance :

un château [...] qui a le meilleur air du monde, et dont la situation est admirable (10) un beau pays [...] une vue agréable (13)

ils n'apparaissent que secondairement par rapport au château pris en lui-même.

Ce que montre la beauté de ces demeures, c'est avant tout la richesse et l'élévation de ceux qui les possèdent. On n'oubliera pas que l'adjectif *magnifique*, appliqué à la

personne, conjoint la splendeur et la dépense :

Magnifique : qui se plaît à faire de grandes et éclatantes dépenses, ou de grands dons ; qui se montre avec splendeur.

et on relèvera la coordination de la citation 16 :

un si bon air dans cette maison et dans ces nouvelles familles (16)

qui rapporte le *bon air*, conjointement, à l'habitation et aux personnes. Cette dimension sociale est particulièrement mise en valeur quand on se félicite, comme en 16, d'un opportun mariage, qui fait entrer dans une grande famille. Ainsi le fils de Mme de La Fayette se trouve mis *dans une si grande et honorable alliance*. De même, la fille de Mme de Sévigné est établie à Grignan, comme *une véritable grande dame* (8). On ne s'étonnera donc pas de la satisfaction de Mme de Grignan, en admiration devant le château de son mari, et de celle des mères (Mme de Sévigné est *enchantée*, Mme de La Fayette *parfaitement contente*). Mais la magnificence, vue du côté des dépenses, n'est pas toujours la bienvenue, quand le faste de l'accueil excède les capacités financières des hôtes du château. C'est le sens de la mise en garde que Mme de Sévigné adresse à sa fille en 14.

Le *bon air* d'une maison témoigne de la position sociale de la personne, qui va de pair, en principe, avec ses qualités morales (*valeur, mérite*) – le tout ensemble (sans oublier l'épouse) assurant la *réputation* de l'homme accompli. Le cousin d'Allemagne, s'il faut parler :

et de sa valeur, et de son mérite de tous les jours, et de sa femme, et du bon air de sa maison (12)

en est un bon exemple... et l'on dit de lui *des merveilles*. Ainsi le château fait partie de l'image sociale de la personne, et l'on ne peut qu'être sensible à l'effet qu'il produit. Mme de Sévigné se félicite de la bonne impression que le comte de Guitaut a gardée de sa visite à Grignan :

Je suis fort aise que vous ayez trouvé Grignan d'un bon air. (9)

et elle s'inquiète du jugement des Mesmes :

Auront-ils trouvé votre château d'un assez grand air ? (11)

qui, de retour à Paris, feront l'éloge des fastes de Grignan :

M. de Mesmes a fait grand bruit de celle [magnificence] de Grignan ; il en a écrit à M. de La Rochefoucauld. (t. 2, l. 709, p. 734)

Relevons, à ce propos, cette récapitulation exemplaire :

M. et Mme de Mesmes sortent d'ici. Ils ont recommencé, sur nouveaux frais⁷²⁴, à parler de vous et de Grignan avec entêtement : votre bonne maison⁷²⁵ et vos beaux titres, Pauline et ses charmes, votre musique, votre terrasse, votre politesse, qui me fait croire une paysanne en comparaison de vous. (t. 2, l. 718, p. 770)

où il est question pêle-mêle de la terrasse, de la musique et de Pauline, de la qualité et de

⁷²⁴ . *Sur nouveaux frais : en considérant tout ce qu'on avait fait comme nul, de nouveau, derechef.*

⁷²⁵ . *Bonne maison : maison noble.*

la politesse des hôtes...

Les constructions dans lesquelles s'insère le mot *air* sont diverses. Citons d'abord les structures d'appartenance (la phrase avec *avoir* et la nominalisation) :

du bon air de sa maison (12) l'air d'un château qui l'[magnifique] est infiniment (17) un château [...] qui a le meilleur air du monde (10) Votre château a si bon air [...] (15)

On reconnaîtra une variante de la structure avec *avoir* dans la phrase suivante :

Je trouve le meilleur air du monde à votre château. (14)

paraphrasable par « je trouve le meilleur air du monde [être] à votre château », « je trouve que votre château a le meilleur air du monde ».

On relèvera aussi la construction *être d'un air* :

Je suis fort aise que vous ayez trouvé Grignan d'un bon air. (9) Auront-ils trouvé votre château d'un assez grand air ? (11) cette maison est [...] d'un grand air (13)

ainsi que la structure de localisation :

vous m'y [votre château] représentez un air de grandeur et une magnificence dont je suis enchantée (8) un si bon air dans cette maison et dans ces nouvelles familles (16) Si le château occupe une place de premier plan, il est quelques objets qui, à l'occasion, accèdent à la même dignité⁷²⁶ : 18. L'été Saint-Martin continue et mes promenades sont fort longues. Comme je ne sais point l'usage d'une grande chaise, je repose ma corporea salma¹ tout du long de ces allées. J'y passe des jours toute seule avec un laquais, et je n'en reviens point que la nuit ne soit bien déclarée et que le feu et les flambeaux ne rendent ma chambre d'un bon air. (t. 2, l. 448, p. 160) La lettre est du 13 novembre 1675. Mme de Sévigné est aux Rochers. 1. C'est-à-dire mon « fardeau corporel » (fin d'un vers du *Pastor fido* de Guarini, III, VI) (voir note 2 de la p. 160, p. 1166). 19. Mme de Coulanges fut invitée pour aller faire les honneurs, et elle n'y manqua pas, comme vous pouvez croire. Pour moi, je ne me trouvai point à l'hôtel de Chaulnes quand Monsieur¹ y vint, parce que je dînais au faubourg Saint-Germain, mais j'y arrivai assez tôt pour trouver encore des feux d'un très bon air dans toutes les cheminées, et toutes les marques d'une riche maison où l'on sait vivre à la grande². (t. 3, l. 1323, p. 1080) La lettre est de Coulanges. Elle est datée du 21 janvier 1695. 1. Philippe d'Orléans, frère du Roi. 2. À la grande : à la manière des grands seigneurs. 20. Il n'y a rien de pareil aux bons et somptueux dîners de l'hôtel de Chaulnes, à la beauté du grand appartement, qui augmente tous les jours, et au bon air des feux qui sont dans toutes les cheminées. Il n'y a plus en vérité que cette maison qui représente la maison d'un seigneur. (t. 3, l. 1326, p. 1086) La lettre est de Coulanges. Elle est datée du 12 février 1695. 21. Nous faisons chercher du damas de revente¹ pour faire les rideaux de votre lit ; on en trouve assez souvent. Les habiles ont changé vos pentes² ; nous avons pris celles de satin rouge, brodé de couleurs. Ce lit sera fort beau pour Grignan, et fort noble. Il vous coûtera peu [...] Il vous restera de quoi faire un lit d'hiver admirable, avec ces pentes que je disais, de toile d'or, argent et rouge, et des rideaux du plus beau velours du monde, et chamarrés, à la place où ils l'ont été,

⁷²⁶ . L'ordre des citations n'est pas chronologique, mais sémantique.

d'un galon or [faux], et mêlé dans du rouge et du noir, avec un air d'antiquité admirable. (t. 2, l. 401, p. 8) 1. Du damas d'occasion (voir note 4 de la p. 8, p. 1078). 2. Les pentes étaient des bandes, fixées au ciel du lit, qui recouvraient la partie supérieure des rideaux (voir note 4 de la p. 8, p. 1078).

On ne sera pas étonné que le *bon air* puisse se dire d'une partie d'une habitation, comme la *chambre* de Mme de Sévigné, dans son château des Rochers (18). Toutefois, ce n'est pas l'ameublement ni la décoration de la pièce qui sont pris en compte, mais la lumière qu'apportent, une fois la nuit tombée, *le feu et les flambeaux*. L'importance des feux qu'on allume dans les cheminées est soulignée dans les deux citations suivantes (*des feux d'un très bon air* en 19, *au bon air des feux* en 20), où ils sont considérés comme un signe de richesse. Quant aux rideaux de velours (21), ils auront, par effet du mélange de couleurs, un bon air qui suscitera l'admiration, comme s'ils étaient faits d'une étoffe ancienne (*un air d'antiquité admirable*).

Un extrait de la lettre de Mme de Coulanges, où se trouve le passage ci-dessus écrit par M. de Coulanges, et qui évoque le même thème (de la visite à l'hôtel de Chaulnes) résume assez bien le rôle que jouaient les étoffes, les cheminées, les lumières, dans la mise en valeur d'une pièce :

L'appartement de cette duchesse [la duchesse de Chaulnes] est dans le point de la perfection. Depuis le salon jusqu'au dernier cabinet, tout est meublé de ces beaux damas galonnés d'or que vous connaissez. On a fait, dans la chambre du lit, une cheminée d'une beauté et d'une magnificence qui ne se peut dire ; il y avait de gros feux partout, et des bougies en si grande quantité qu'elles auraient obscurci le soleil, s'ils s'étaient trouvés ensemble. (t. 3, l. 1323, p. 1079)

Dans ces exemples, appliqué à des objets, le mot *air* a la signification « manière de se présenter », qui dérive du maintien, de la manière d'être de la personne. L'expression *bon air*, qui exprime l'évaluation sociale, passe aisément, là encore, de l'humain au non animé. L'adjectif *admirable* n'en est qu'une variante.

La nominalisation (*au bon air des feux*) apparaît en 20. La structure *être d'un air* est employée deux fois (18 et 19). Quant au syntagme nominal prépositionnel *avec un air d'antiquité admirable* de 21, il peut être tenu pour une variante de la structure avec *avoir*, à travers la paraphrase « ayant un air d'antiquité admirable ».

2. Choses non matérielles

Je regroupe les citations dans lesquelles le mot *air* se dit de choses non matérielles, quelle qu'en soit la diversité⁷²⁷ :

22. Vous me demandez comment je ferais, si j'étais son historien¹, pour persuader à la postérité les merveilles de sa campagne. Je dirais la chose uniment², et sans faire tant de façons, qui d'ordinaire sont suspectes de fausseté, ou au moins d'exagération ; et je ne ferais pas comme Despréaux³, qui dans une épître qu'il adresse au Roi, fait une fable des actions de sa campagne, parce, dit-il, qu'elles sont si extraordinaires qu'elles ont déjà un grand air de fable. (t. 1, l. 300, p. 564) Il s'agit d'une lettre de Bussy-Rabutin, adressée à

⁷²⁷ . L'ordre des citations n'est pas chronologique, mais sémantique.

Corbinelli. 1. De Louis XIV. 2. Uniment ; simplement, sans façon. 3. Rappelons qu'il s'agit de Boileau. 23. M. d'Harouys¹ vous écrira. Il est comblé de vos honnêtetés ; il a reçu deux de vos lettres à Nantes, dont je vous suis encore plus obligée que lui. Sa maison va être le Louvre des États ; c'est un jeu, une chère, une liberté jour et nuit qui attire tout le monde. Je n'avais jamais vu les États ; c'est une assez belle chose. Je ne crois pas qu'il y en ait qui aient un plus grand air que ceux-ci. (t. 1, l. 189, p. 313) Mme de Sévigné est aux Rochers. La lettre est du 5 août 1671. 1. Guillaume d'Harouys, beau-frère de Coulanges, était le trésorier des États de Bretagne (voir note 6 de la p. 189, l. 146, t. 1, p. 1023). 24. Nos États finirent hier [...] La dépense du maréchal¹ a été tout auprès d'être ridicule à force d'être excessive. Il y avait tous les jours soixante personnes à dîner et à souper chez lui, et un air de magnificence en toutes choses dont M. de Chaulnes n'approchait pas ; il en aurait été bien fâché. (t. 3, l. 1166, p. 754) Mme de Sévigné est aux Rochers. La lettre est du 13 novembre 1689. 1. Jean, comte d'Estrées, maréchal de France (voir note 4 de la p. 38, l. 40, t. 1, p. 871). En l'absence du duc de Chaulnes, en mission diplomatique à Rome, il commandait en Bretagne et tenait les États (voir note 1 de la p. 685, l. 1144, t. 3, p. 1485), qui s'étaient ouverts le 22 octobre 1689 (t. 3, l. 1161, p. 737). 25. Ce pauvre Sanguin¹ est mort. C'était un bon et honnête homme. Sa famille est désolée. Voilà une place de cordon bleu². Si cette charge n'allait pas à son fils, plutôt à Dieu que M. de Grignan la pût avoir ! Il serait bien propre à lui conserver le grand air qu'elle a toujours eu ; c'est la meilleure place pour subsister³ qu'il est possible. (t. 3, l. 805, p. 5) 1. Jacques Sanguin était premier maître d'hôtel de Louis XIV (voir note 4 de la p. 500, l. 269, t. 1, p. 1277). 2. Cordon bleu : chevalier de l'ordre du Saint-Esprit (Dictionnaire du français classique, 1992). 3. Subsister : se maintenir, conserver sa position, son rang. 26. J'ai oublié mon Agnès¹. Elle est jolie pourtant ; son esprit a un petit air de province. (t. 2, l. 773, p. 976) Mme de Sévigné est aux Rochers. 1. Ce nom propre désigne une jeune fille innocente comme l'Agnès de L'École des femmes. Il s'agit de Marie de Sesmaisons, âgée de dix-neuf ans. Sa mère habitait à Nantes, dans la rue où se trouvait la résidence des jésuites. Elle avait eu pour grand-oncle le père de Sesmaisons, jésuite. Une sœur d'Agnès était rentrée à la Visitation de Nantes à seize ans (voir note 7 de la p. 939, l. 766, t. 2, p. 1527). 27. Je conjure M. de Grignan d'être toujours dans les bons sentiments où il est, et Monsieur le Coadjuteur d'achever son bâtiment¹. Il me disait ici que rien n'était d'un meilleur air pour la maison que de bâtir pendant le procès². Je n'en convenais pas, mais ce qui serait sans difficulté d'un mauvais air, c'est la honte qu'il y aurait à ne pas achever ce qui est commencé. (t. 3, l. 1022, p. 393) 1. Rappelons qu'il s'agit des travaux engagés à Grignan, et financés en principe par l'évêque de Carcassonne et le Coadjuteur d'Arles, frères du comte (voir note 4 de la p. 370, l. 1011, t. 3, p. 1329). 2. Rappelons qu'il s'agit de l'affaire de succession qui opposait les Grignan au seigneur d'Aiguebonne (voir note 1 de la p. 108, l. 863, t. 3, p. 1205-1206). 28. Hélas ! ma chère bonne, il y a un an que je vous dis adieu ; cela me fait mal. Je ne donne point au passé un si bon air que vous. Au contraire, je m'en fais une amertume, je le regrette ; du moins, j'en usais ainsi jusqu'à l'assurance de vous revoir. Présentement je lui pardonne en faveur de l'avenir ; il est éclairé par l'espérance, qui me rend contente de tout. (t. 3, l. 807, p. 15) La lettre est du 15 septembre 1680. Le dernier départ de Mme de Grignan pour la Provence date du 13 septembre 1679.

Je regrouperai les quatre premières citations, dans lesquelles les choses concernées sont de nature sociale, qu'il s'agisse des campagnes du Roi (22), des États (réunion de députés représentant une province) en 23 et 24, ou de la charge de premier maître d'hôtel de Louis XIV (25), que Mme de Sévigné convoite pour son gendre.

Les États sont décrits à travers les manifestations qui s'y déroulent, les divertissements et, surtout, les réceptions et la bonne chère. Voici ce que dit Mme de Sévigné de ceux qui se tinrent à Vitré, du 4 au 22 août 1671 (23) :

[...] quinze ou vingt grandes tables, un jeu continu, des bals éternels, des comédies trois fois la semaine, une grande braverie ⁷²⁸ [...] J'oublie quatre cents pipes de vin qu'on y boit, mais si j'oubliais ce petit article, les autres ne l'oublie-raient pas, et c'est le premier. (t. 1, l. 189, p. 314) Je n'ai jamais vu une si grande chère. Nulle table à la cour ne peut être comparée à la moindre des douze ou quinze qui y sont ; aussi est-ce pour nourrir trois cents personnes qui n'ont que cette ressource pour manger ⁷²⁹. (t. 1, l. 193, p. 324-325)

Ceux de 1689 (24) eurent lieu à Rennes, du 22 octobre au 12 novembre, avec une magnificence dont Mme de Sévigné dénonce, à plusieurs reprises, l'excès :

Il fait une chère épouvantable, ce maréchal ; il surpasse M. de Chaulnes. Ce sont deux tables de dix-huit personnes matin et soir, de la belle vaisselle, toute neuve, toute godronnée ⁷³⁰, au fruit ⁷³¹. Enfin, c'est à qui pis fera, à qui pis dira. Il y a vingt tables quasi de cette furie, et l'opéra d'Atys, que Dumesnil rend agréable ⁷³², et des comédiens. (t. 3, l. 1164, p. 748) Je n'ose vous parler des magnificences de Rennes, de peur de vous donner une indigestion, car ce sont des festins. Le même jour, dîner chez M. de La Trémouille, souper chez le Premier Président ; dîner chez M. de Pommereuil, souper chez Monsieur de Rennes ; dîner chez M. de Coëtlogon, souper chez Monsieur de Saint-Malo. Ainsi tous les jours ; comment vous en portez-vous ? Il y a vingt tables de cette furie : Tu manges tout mon bien ⁷³³. (t. 3, l. 1165, p. 752)

Dans la citation 23, le *grand air*, appliqué aux États, dénote le train de vie fastueux auquel ils donnent lieu. Ce train de vie leur est attribué figurément, par une métaphore de personnification. En 24, l'*air de magnificence* ne s'applique pas directement aux États, mais, de façon vague, à tout ce qui s'y rapporte (*en toutes choses*) – c'est-à-dire, si l'on

⁷²⁸ . La braverie, c'est la magnificence des habits (voir note 1 de la p. 314, l. 189, t. 1, p. 1139).

⁷²⁹ . Les États de Vitré réunirent environ trois cents personnes. À côté des commissaires du Roi, comprenant environ vingt-cinq personnes, se tenaient les députés de l'Église (22), de la noblesse (174), et du Tiers-État (70) (voir note 5 de la p. 312, l. 189, t. 1, p. 1137).

⁷³⁰ . Godronné : garni de moulures.

⁷³¹ . Au fruit : au dessert (voir note 2 de la p. 748, p. 1511).

⁷³² . Il s'agit d'un opéra de Lully. Dumesnil était un chanteur célèbre pour sa voix, mais aussi pour son ivrognerie (voir note 6 de la p. 736, l. 1161, t. 3, p. 1506).

⁷³³ . Citation de Molière (*Harpagon à maître Jacques, III, I*) (voir note 4 de la p. 752, p. 1513).

fait appel aux différents contextes, aux spectacles, et, surtout, aux repas et au service, dont Mme de Sévigné décrit complaisamment le luxe. Il s'agit plutôt alors de la manière de se présenter de toutes ces belles choses, en filiation avec la manière d'être, le maintien de la personne. C'est cette signification que je retiendrai, en 25, pour *le grand air* de la charge de premier maître d'hôtel de Louis XIV, qui apparaît comme une fonction élevée, en vue. Dans la citation 22, ce sont les exploits militaires du Roi qui sont si extraordinaires qu'ils se présentent d'eux-mêmes comme des récits imaginaires (*de fable*).

Les citations 26 et 27 concernent des choses abstraites relatives à la personne, qu'il s'agisse d'esprit (26) ou d'actions (27). Dans la citation 26, Mme de Sévigné parle d'une jeune fille qu'elle a rencontrée à Nantes, et qu'elle dépeint ainsi, dans une lettre écrite quelques semaines auparavant :

J'y⁷³⁴ mène une jolie fille qui me plaît. C'est une Agnès, au moins à ce que je pensais, et j'ai trouvé tout d'un coup qu'elle a bien de l'esprit et une envie si immodérée d'apprendre ce qui peut servir à être une honnête personne, éclairée et moins sotte qu'on ne l'est en province, qu'elle m'en a touché le cœur. Sa mère est une dévote ridicule. Cette fille a fait de son confesseur tout l'usage qu'on en peut faire ; c'est un jésuite qui a bien de l'esprit. Elle l'a prié d'avoir pitié d'elle, de sorte qu'il lui apprend un peu de tout, et son esprit est tellement débrouillé⁷³⁵ qu'elle n'est ignorante sur rien. (t. 2, l. 766, p. 939-940)

Cette jeune personne manifeste, comme Agnès de l'*École des femmes*, le désir d'apprendre, et de sortir d'un état d'ignorance et de sottise, qui, selon Mme de Sévigné, est propre à la province. Mais, par cette envie même, elle montre sa condition de provinciale. C'est ainsi qu'on peut comprendre le jugement que porte à distance, après avoir quitté Nantes et Agnès, Mme de Sévigné, en disant que *son esprit a un petit air de province*. C'est dire que son esprit a une curiosité, une manière de penser, une tournure, qu'on trouve en province. Il me semble que c'est la manière d'être en société de la personne qui se trouve transposée ici, le trait « dynamique » convenant à l'activité de l'esprit. Avec la citation 27, où il est question des travaux engagés à Grignan, les actions de bâtir et de ne pas bâtir sont susceptibles d'avoir bon ou mauvais air. Plus précisément, pour ce qui touche à l'inachèvement de la construction, c'est la *honte* qui en résulterait que Mme de Sévigné stigmatise. On peut parler de la manière de se présenter de ces choses, sur un mode statique cette fois.

L'emploi de la citation 28 doit être mis à part. Mme de Sévigné évoque le *bon air* que sa fille donne au passé, c'est-à-dire au temps déjà lointain où elles étaient ensemble, et elle l'oppose au chagrin, au regret qu'elle éprouve elle-même (en attendant la lumière de l'espérance qu'apporte la perspective des retrouvailles !). Il peut s'agir ici d'une métaphore vivante, pour dire la bonne « manière de se présenter » de ce temps passé, c'est-à-dire la bonne image, le bon souvenir qu'en garde Mme de Grignan. Cette figure voile de manière plaisante un reproche, dans la mesure où la fille n'est pas à l'unisson des sentiments de

⁷³⁴ . À la Seilleraye, à environ sept kilomètres à l'est de Nantes (voir note 3 de la p. 105, l. 428, t. 2, p. 1136), où elle se trouve.

⁷³⁵ . Débrouillé : qui a acquis des lumières, qui sait discerner.

sa mère, comme celle-ci le dira plus ouvertement dans la lettre suivante (écrite trois jours après) :

Mais aussi vous nous donnez l'exemple d'une philosophie admirable, lorsque vous vous détachez si aisément de l'espérance de revenir à Paris cet hiver : Ainsi de vos désirs toujours reine absolue Les plus grands changements vous trouvent résolue⁷³⁶ . (t. 3, l. 808, p. 17)

Ce corpus décline les significations « train de vie », « manière d'être en société » et « manière de se présenter », selon les supports du mot *air* auxquels on a à faire. Dans la plupart des cas, ces significations sont transposées de la personne aux choses, par métaphore de personnification. Ces choses font l'objet d'une évaluation sociale, qu'elles sollicitent naturellement quand il s'agit d'actions militaires, de manifestations officielles (les États), de fonctions (la charge de premier maître d'hôtel du Roi). L'esprit fait, de son côté, partie des qualités sociales soumises à l'appréciation, comme l'avaient déjà montré les occurrences relatives à la manière d'être en société de la personne. Notre corpus ajoute, de manière un peu inattendue, les travaux de construction de Grignan. On suit facilement Mme de Sévigné, qui estime que l'arrêt des travaux ne peut faire bonne impression. En revanche, je ne saurais expliquer précisément pourquoi, aux yeux du Coadjuteur, la concomitance des travaux et du procès est un bon point pour les Grignan... Le jugement social s'exprime à travers les caractérisations déjà rencontrées : *bon* (sous forme superlative) / *mauvais*, *grand*, *de magnificence*. L'*air de province*, par référence à une appartenance géographique dévaluée par rapport au milieu de la cour, implique une évaluation peu flatteuse.

Les constructions dans lesquelles on trouve le mot *air* sont de diverses sortes. On relève la phrase avec *avoir* :

Je ne crois pas qu'il y en ait [des États] qui aient un plus grandairque ceux-ci. (23) Il serait bien propre à lui conserver le grandairqu'elle [cette charge] a toujours eu [...] (25) [je souligne] son esprit a un petitairde province (26) elles [les actions de la campagne du Roi] ont déjà un grand air de fable (22)

et ses variantes :

Je ne donne point au passé un si bonairque vous. (28) Il serait bien propre à lui conserver le grandairqu'elle [cette charge] a toujours eu [...] (25) [je souligne]

donner et *conserver* pouvant être paraphrasés respectivement par « faire avoir », et « faire avoir de manière durable ».

On note un exemple de la structure locative :

Il y avait [...] unairde magnificence en toutes choses [...] (24)

et enfin la construction (*être*) *d'un air* :

rien n'était d'un meilleurair pour la maison que de bâtir pendant le procès [...] ce qui serait sans difficulté d'un mauvais air, c'est la honte qu'il y aurait à ne pas achever ce qui est commencé (27)

Dans ce corpus, j'ai opté, à une réserve près, pour des métaphores d'usage, dans la mesure où les « choses » concernées touchent de près à l'humain. Là encore, le degré de figement de la figure ne peut être apprécié.

⁷³⁶ . Paroles de Sévère à Pauline dans *Polyeucte* (II, II) (note 6 de la p. 17, p. 1166).

MANIÈRE D'ÊTRE EXPRESSIVE

Je vais essayer de mettre en évidence une seconde signification, qui part, elle aussi, d'« air-élément », mais en produisant d'autres types de dérivation sémantique.

I – D'AIR-ÉLÉMENT À AIR-MANIÈRE D'ÊTRE

1 – D'air-climat à air-manière d'être

Le corpus se limite à une citation :

Il fait un temps de diantre, j'en suis triste ; nous ne verrons ni mer, ni galères, ni port. < Je demande pardon à Aix, mais Marseille est bien joli, et plus peuplé que Paris : il y a cent mille âmes. De vous dire combien il y en a de belles, c'est ce que je n'ai pas le temps de compter. L'air en gros y est un peu scélérat, et parmi tout cela, je voudrais être avec vous. Je n'aime aucun lieu sans vous, et moins la Provence qu'un autre ; c'est un vol que je regretterai. (t. 1, l. 306, p. 572) La lettre est du 25 janvier 1673. Mme de Sévigné est en visite à Marseille avec son gendre. Cette visite a été notée, ainsi que la réception faite à Mme de Sévigné les 24 et 25 janvier, dans le cérémonial de la ville, conservé aux archives communales (voir note 2 de la p. 572, p. 1325).

Certes la signification « atmosphère » pourrait convenir à cette occurrence, mais, dans le cadre de la polysémie que nous avons proposée pour *air-élément*, elle n'est pas la plus adaptée. Précisons le contexte. Mme de Sévigné parle de Marseille, où elle se trouve en visite avec son gendre. Or il y avait dans cette ville un arsenal des galères, construit en 1665 et achevé en 1669, puis repris pour agrandissement jusqu'en 1680, et que, dès 1670, on visitait comme une des curiosités de la ville⁷³⁷. De Paris, Mme de Sévigné a vu, en avril 1671, le départ des galériens pour Marseille :

J'allai me promener à Vincennes, en famille et en Troche. Je rencontraï la chaîne des galériens qui partait pour Marseille. (t. 1, l. 154, p. 216)

et elle a été très impressionnée par la description que sa fille lui a faite de cette ville :

Je crois que Marseille vous a paru beau. Vous m'en faites une peinture extraordinaire qui ne déplaît pas. Cette nouveauté, à quoi rien ne ressemble, touche ma curiosité ; je serai fort aise de voir cette sorte d'enfer. Comment ! des hommes gémir jour et nuit sous la pesanteur de leurs chaînes ! Voilà ce qu'on ne voit point ici. On en parle assez ; elles font même quelquefois du bruit. Mais il n'y a rien d'effectif⁷³⁸ qu'à Marseille. J'ai cette image dans la tête, E di mezzo l'horrore esce il diletto⁷³⁹. (t. 1, l. 164, p. 250)

⁷³⁷ . Voir note 4 de la p. 246, l. 162, t. 1, p. 1080.

⁷³⁸ . *Effectif* : dont la réalité ne peut être mise en doute (*Dictionnaire de la langue française classique*, 1965 ; ce mot ne figure plus dans le *Dictionnaire du français classique*, 1992).

⁷³⁹ . « Et du milieu de l'horreur sort le plaisir ». Il s'agit d'une réminiscence de deux vers du Tasse (*Jérusalem délivrée*, ch. XX, strophe XXX), que Mme de Sévigné réduit en un seul (voir note 5 de la p. 250, p. 1083).

Aussi, et bien que la visite du port ne soit pas à l'ordre du jour en raison du mauvais temps (*nous ne verrons ni mer, ni galères, ni port*), c'est cette image, qu'elle partageait d'ailleurs avec ses contemporains⁷⁴⁰, qui l'emporte, comme en témoignent ces lignes (déjà relevées⁷⁴¹), qui précèdent la citation 4 :

La foule des chevaliers qui vinrent hier voir M. de Grignan ; des < noms > connus, des Saint-Hérem ; des aventuriers, des épées, des chapeaux du bel air, des gens faits à peindre, une idée de guerre, de roman, d'embarquement, d'aventures, de chaînes, de fers, d'esclaves, de servitude, de captivité : moi qui aime les romans, tout cela me ravit et j'en suis transportée. (t. 1, l. 306, p. 572)

C'est à la présence de ces galériens qu'est imputable l'air *scélérat* qu'on trouve à Marseille. Or cette présence est permanente, ce qui fait de l'air une caractéristique constante de cette ville, que traduit le présent de l'énoncé (*L'air en gros y est un peu scélérat*). Ce sont là des conditions favorables à la signification « air-climat ». Par transposition métaphorique, le mot *air* dénote l'état d'esprit, la mentalité que confère à la ville de Marseille le contingent de forçats qu'elle abrite.

On note toutefois qu'on n'a pas à faire au syntagme nominal fermé *l'air de* + nom de lieu, du type de ceux que nous avons rencontrés lors du précédent transfert métaphorique de cette signification (*l'air de ce pays, l'air de la cour*). Cette particularité est aisée à expliquer. Dans ces syntagmes, le mot *air* dénote les mœurs, les usages dominants qui s'attachent, de manière caractéristique, à un groupe social, comme l'air-climat appartient à un lieu d'origine qui lui donne sa spécificité. Dans le cas présent, la scélératesse n'est qu'un aspect de l'air de Marseille, que confère à cette ville une partie, limitée et très particulière, de sa population, et qui ne saurait constituer une norme sociale, propre à ce lieu. Pour dire cela syntaxiquement, il est préférable d'employer un syntagme nominal librement construit avec le complément de lieu (*l'air y est un peu scélérat*), ce qui établit entre l'air et ce lieu une relation moins fixe, plus contingente. On notera d'ailleurs la présence de mots ou d'expressions à valeur de quantification (*combien il y en [âmes] a de belles, compter, en gros, un peu*), qui relativisent le jugement.

2 – D'air-atmosphère à air-manière d'être

J'illustrerai ce passage d'une signification à l'autre par le corpus suivant :

1. Je vis Monsieur le Duc¹ chez Mme de La Fayette [...] Mme de Brissac² arriva ; il y a entre eux un air de guerre ou de mauvaise paix qui nous réjouit. Nous trouvâmes qu'ils jouaient aux petits soufflets³, comme vous jouiez autrefois avec lui. Il y a un air d'agacerie au travers de tout cela, qui divertit ceux qui observent. (t. 1, l. 151, p. 208) La lettre est du 3 avril 1671. 1. Depuis 1646, et jusqu'à la

⁷⁴⁰ . Selon R. Duchêne, les galériens faisaient partie de l'image qu'on avait de Marseille. Il cite Mlle de Scudéry, qui écrivait le 27 décembre 1644 : « [...] Le nom d'esclave, qui est quelquefois si galamment placé et dans des vers d'amour et dans les romans, ne remplit ici l'imagination que de grosses chaînes de fer, de bonnets rouges, de camisoles bleues, de têtes pelées, de mines de Turcs et d'autres semblables choses, puisque l'on ne s'en sert jamais que pour parler de trois ou quatre mille forçats que l'on voit toujours sur le port. » (voir note 4 de la p. 250, l. 164, t. 1, p. 1083).

⁷⁴¹ . Citation 16 du corpus consacré à la signification « manière d'être collective », p. 690.

mort de son père le Grand Condé, en 1686, Monsieur le Duc, c'est Henri-Jules de Bourbon-Condé, duc d'Enghien (voir note 3 de la p. 208, p. 1044). 2. Mme de Brissac était la fille de la duchesse de Saint-Simon, première femme du duc de Saint-Simon. C'était la demi-sœur du mémorialiste, qui la déclare « parfaitement belle et sage ». Les chansonniers pourtant lui prêtent mainte aventure, et le témoignage de Mme de Sévigné ne lui est guère favorable (voir note 6 de la p. 138, l. 119, t. 1, p. 970). 3. Jouer aux petits soufflets : jeu d'enfants où l'on s'amuse à se donner de petits soufflets. Mme de Sévigné emploie la même expression (t. 1, l. 224, p. 388), au sujet des rapports de Mme de Grignan et du Coadjuteur d'Arles, son beau-frère, marqués par une suite de brouilles et de réconciliations (note 4 de la p. 208, l. 151, t. 1, p. 1044-1045). 2. Enfin, ma bonne, me voilà prête à monter dans ma calèche. Voilà qui est fait, je vous dis adieu. Jamais je ne vous dirai cette parole sans une douleur sensible. Ce départ me fait souvenir du vôtre. C'est une pensée que je ne soutiens point tout entière que l'air de la veille et du jour que je vous quittai¹. Ce que je souffris est une chose à part dans ma vie, qui ne reçoit nulle comparaison. Ce qui s'appelle déchirer, couper, déplacer, arracher le cœur d'une pauvre créature, c'est ce qu'on me fit ce jour-là ; je vous le dis sans exagération. Je n'ose penser que légèrement à cet endroit et à toutes ces suites ; je n'ai pas la force de l'approfondir. (t. 1, l. 167, p. 255) La lettre est du 18 mai 1671. Mme de Sévigné part en Bretagne. 1. Mme de Grignan avait quitté Paris pour la Provence le 4 février 1671. 3. Il ne paraît pas que la paix soit si proche comme je vous l'avais mandé, mais il paraît un air d'intelligence partout, et une si grande promptitude à se rendre qu'il semble que le Roi n'ait qu'à s'approcher d'une ville pour qu'on se rende à lui¹. (t. 1, l. 285, p. 539-540) 1. En fait le Roi s'attardait à des conquêtes faciles au lieu de marcher sur Amsterdam, ce qui donna aux Hollandais le temps d'organiser la résistance (note 1 de la p. 540, p. 1305). Du 3 au 7 juin 1672, quatre places se rendirent, Wesel, Buderich, Orsoy et Rheinberg (voir note 3 de la p. 514, l. 274, t. 1, p. 1285). 4. Le Roi arriva dimanche matin à Versailles. La Reine, Mme de Montespan et toutes les dames étaient allées dès le samedi reprendre tous leurs appartements ordinaires. Un moment après être arrivé, il alla faire ses visites ordinaires. La seule différence, c'est qu'on joue dans ces grands appartements que vous connaissez. Il y aura pourtant quelque air de naïveté que je ne saurai que ce soir avant que de fermer ma lettre ; car dans le voyage, on a pris des manières libres de nommer sans cesse la belle, et toujours comme d'un temps passé qui comportera quelque espèce de régime¹ pour contenter les critiques. (t. 2, l. 404, p. 13) La lettre est du 24 juillet 1675. 1. Régime : ménagement, tempérament. 5. Toutes les dames de la Reine sont celles qui font la compagnie de Quanto¹. On y joue tour à tour, on y mange ; il y a des musiques tous les soirs. Rien n'est caché, rien n'est secret, les promenades en triomphe. Cet air déplairait encore plus à une femme qui serait un peu jalouse, mais tout le monde est content. (t. 2, l. 410, p. 38) La lettre est du 7 août 1675. 1. Rappelons que Quanto était le surnom de Mme de Montespan. 6. Mme de Maintenon vint hier voir Mme de Coulanges. Elle témoigna beaucoup de tendresse à cette pauvre malade, et bien de la joie de sa résurrection. L'ami et l'amie avaient été tout hier ensemble ; la femme était venue à Paris¹. On dîna ensemble ; on ne joua point en public. Enfin la joie est revenue, et tous les airs de jalousie disparus. Comme tout change d'un moment à l'autre ! La grande femme² est revenue sur l'eau³ ; elle est présentement aussi bien avec

la belle qu'elle y était mal ; les humeurs sont adoucies. Et enfin ce que l'on mande aujourd'hui n'est plus vrai demain ; c'est un pays bien opposé à l'immutabilité. (t. 2, l. 552, p. 414) La lettre est du 2 octobre 1676. 1. Successivement le Roi, Mme de Montespan, la Reine (note 1 de la p. 414, p. 1295). 2. Mme d'Heudicourt, ou peut-être Mme de Maintenon, réconciliée avec Mme de Montespan (*la belle*) (note 2 de la p. 414, p. 1295). 3. Revenir sur l'eau : se dit d'un homme qu'on croyait abîmé et qui rétablit ses affaires. 7. Le samedi, M. et Mme de Pomponne, Mme de Vins, d'Hacqueville et l'abbé de Feuquières me vinrent prendre pour aller nous promener à Conflans¹. Il faisait très beau. Nous trouvâmes cette maison cent fois plus belle que du temps de M. de Richelieu. Il y a six fontaines admirables, dont la machine tire l'eau de la rivière, et qui ne finira que lorsqu'il n'y aura pas une goutte d'eau ; cette eau naturelle, et pour boire et pour se baigner quand on veut, fait plaisir à penser. M. de Pomponne était gai. Nous causâmes et nous rîmes extrêmement. Avec sa sagesse, il trouvait partout un air de cathédrale² qui nous réjouissait beaucoup. Cette petite partie nous fit plaisir à tous ; vous n'y fûtes point oubliée. (t. 2, l. 553, p. 415) 1. L'archevêque de Paris, François Harlay de Champvallon, avait acheté au duc de Richelieu, en 1673, le domaine de Conflans sur la Seine. Il en fit restaurer et décorer les bâtiments ; Le Nôtre fut chargé de mettre les jardins à la mode et de « corriger les défauts du terrain » (note 4 de la p. 415, p. 1296). 2. Plaisanterie : c'est avec 173 060 livres reçues du Roi pour la perte de plusieurs maisons appartenant à l'évêché et abattues pour l'agrandissement du Louvre qu'Harlay de Champvallon avait acquis Conflans, plutôt que de dépenser pour son église. On appelait sa maîtresse, Mme de Bretonvilliers, la *cathédrale* (note 5 de la p. 415, p. 1296). 8. Je vous écrivis l'autre jour une grande lettre de Livry. Nous en sommes revenues, et les airs de séparation commencent fort à me serrer le cœur. (t. 2, l. 678, p. 663) La lettre a été écrite de Paris, le 4 août 1679. Elle est adressée au comte de Guitaut. Mme de Grignan, qui est à Paris avec son mari, envisage son départ pour la Provence. La séparation aura lieu le 13 septembre 1679. 9. La nôtre [solitude] commence à se gâter, mon fils réveille tout. Cette bonne princesse¹ fait ses galeries² de Vitré ici, et vous jugez bien que nous lui rendons plus chaud que braise³. Elle joue à l'ombre⁴ avec mon fils et M. du Plessis, et pour m'amuser, elle me fagote un reversis⁴ ; cela fait une société. Cependant, pour entretenir l'air de la solitude, au moins par le nom, j'ai fait dresser une allée aussi longue que la grande, qui s'appelle la solitaire. Elle est si belle, si bien plantée que mon fils devrait baiser les pas que j'y fais tous les jours, mais comme elle contient douze cents pas, et que ce serait un exercice un peu violent avec un sang aussi échauffé que le sien, je lui fais crédit de cette reconnaissance. (t. 3, l. 805, p. 4) Mme de Sévigné est aux Rochers. 1. La princesse de Tarente. 2. « On dit proverbialement d'un chemin que quelqu'un fait souvent et sans peine que ce sont ses galeries » (Académie) (note 3 de la p. 4, p. 1159). 3. Le rendre chaud comme braise : se venger à l'instant [article *braise*] ; riposter, repartir incontinent et vertement [article *chaud*]. 4. Il s'agit de jeux de cartes. 10. Les régiments de La Fère et d'Antin ont ordre d'aller en Normandie, celui de Kerman et deux autres de cette province s'en vont à Brest ; deux régiments de dragons s'en retournent en Poitou. On va séparer la noblesse¹ ; voilà un air un peu plus tranquille. (t. 3, l. 1135, p. 661) La lettre est du 6 août 1689. Mme de Sévigné est à Auray, près de Vannes. Elle vient de faire le récit de la victoire du chevalier de Tourville,

vice-amiral des armées navales (voir note 4 de la p. 421, l. 1036, t. 3, p. 1355), sur les flottes anglaise et hollandaise, à Brest. 1. Séparer la noblesse : renvoyer des troupes militaires. 11. Vous me faites une fort jolie peinture de l'économie de Pauline, pour ne pas dire autre chose. Il est plaisant de la voir agir naturellement sur la conservation de ses menus plaisirs ; il n'y a rien à craindre du nom qu'elle porte¹. Je voudrais pourtant sauver la conservation de cette fiche tenace, qui fait un air de devoir partout, qui peint l'avarice sans aucun profit, car il en faut toujours venir à décréter cette fiche², et vous n'y gagnez rien que l'air d'être une petite vilaine. (t. 3, l. 1136, p. 664) 1. Son appartenance à la maison de Grignan, race de prodigues, la garantit de tout risque d'avarice (note 4 de la p. 664, p. 1475). 2. Vendre par décret est vendre par décision de justice. La fiche désigne un jeton ou tout autre objet représentant une somme à payer. Le sens est : Mme de Grignan paraît avare en refusant trop longtemps de donner à sa fille pour ses menus plaisirs l'argent qu'elle possède représenté par sa « créance » (voir note 5 de la p. 664, p. 1475). 12. Ma Providence me sert admirablement dans ces occasions. Elle a fait souffrir héroïquement à Mlle Le Camus la rupture de son mariage¹. Serait-il possible que l'air de disgrâce du cardinal en fût la raison² ? (t. 3, l. 1150, p. 704) 1. Marie-Catherine, fille unique de Jean Le Camus, le lieutenant civil, passait pour la plus grande héritière de la robe. Elle devait épouser le fils de Mme de Maisons, mais le mariage ne se fit pas (voir note 2 de la p. 675, l. 1141, t. 3, p. 1481). 2. Étienne Le Camus, frère du précédent, évêque de Grenoble, n'était pas en faveur (voir note 4 de la p. 673, l. 1141, t. 3, p. 1480).

Dans ces citations, c'est notre mot *atmosphère* qui se prête le mieux à une équivalence avec le mot *air*. Or nous avons précisément dégagé, dans la polysémie d'*air-élément*, une signification « air-atmosphère », dont on peut retrouver ici certaines caractéristiques.

L'*air-atmosphère*, en tant qu'*élément*, s'attache à une situation prise dans un espace-temps limité. On retrouve des conditions similaires dans ce corpus. Ainsi il est question en 3 et en 10 de l'évolution d'une situation militaire. Si l'évocation des conquêtes ouvre un assez grand espace en 3, le terrain est plus réduit en 10, où les régiments quittent Brest, après la victoire inespérée du chevalier de Tourville. Dans plusieurs citations, Mme de Sévigné met en scène une petite société humaine. Elle s'intéresse particulièrement aux constellations amoureuses qui ont le Roi pour centre. En 5, elle souligne la faveur dont jouit Mme de Montespan, au vu et su de la Reine. En 6, elle annonce la fin d'une période de turbulence sentimentale, qui aurait pu faire ombrage, cette fois, à Mme de Montespan.

La lettre précédente, écrite deux jours avant, nous éclaire sur l'identité de la rivale de la favorite, Mme de Soubise :

Les jalousies sont vives ; mais ont-elles jamais rien empêché ? Il est certain qu'il y a eu des regards, des façons pour la bonne femme [Mme de Soubise] [...] (t. 2, l. 551, p. 411)

mais le mal pourrait venir de plus loin, et présenter un caractère plus diffus, puisque le 21 août 1676, Mme de Sévigné écrivait à sa fille :

On dit que l'on sent la chair fraîche dans le pays de Quanto. On ne sait pas bien droitement où c'est. On a nommé la dame que je vous ai nommée⁷⁴², mais

⁷⁴² . Mme de Soubise.

comme on est fin en ce pays, peut-être que ce n'est pas là. Enfin il est certain que le cavalier est gai et réveillé, et la demoiselle triste, embarrassée et quelquefois larmoyante⁷⁴³. (t. 2, l. 538, p. 376)

et renouvelait ses allusions dans une lettre du 8 septembre 1676 :

Tout le monde croit que l'étoile de Mme de Montespan pâlit. Il y a des larmes, des chagrins naturels, des gaietés affectées, des bouderies ; enfin, ma chère, tout finit. On regarde, on observe, on s'imagine, on trouve des rayons de lumière sur des visages que l'on trouvait indignes, il y a un mois d'être comparés aux autres ; on joue fort gaiement, quoiqu'on garde la chambre. Les uns tremblent, les autres se réjouissent, les uns souhaitent l'immutabilité, la plupart un changement de théâtre ; enfin l'on est dans le temps d'une crise d'attention, à ce que disent les plus clairvoyants⁷⁴⁴. (t. 2, l. 543, p. 391-392).

Dans les deux cas, qu'il s'agisse du triomphe de Mme de Montespan, ou de ses états d'âme, les situations se répètent, comme en témoignent le complément *tous les soirs* (5) et le pluriel des *airs de jalousie* (6). Mais cette répétition n'est pas liée à la durée, comme se plaît à le souligner Mme de Sévigné, qui constate la fugacité des sentiments de la belle et l'inconstance des situations (*Comme tout change d'un moment à l'autre ! [...] c'est un pays bien opposé à l'immutabilité*).

La citation 4 est encore au cœur des intrigues amoureuses, si l'on en précise l'interprétation. Mme de Sévigné, parlant d'un *air de naïveté* qui reste encore en suspens, promet à sa fille un complément d'information à la fin de sa lettre (*que je ne saurai que ce soir avant que de fermer ma lettre*). Le voici :

Il est certain que l'ami de Quanto⁷⁴⁵ **a dit à sa femme et à son fils, par deux fois : « Soyez persuadés que je n'ai pas changé les résolutions que j'avais en partant. Fiez-vous à ma parole, et instruisez les curieux de mes sentiments. »** (t. 2, l. 404, p. 21)

Il s'agit des bonnes résolutions, relatives aux relations avec Mme de Montespan, que Louis XIV avait dû prendre sous la pression des dévots⁷⁴⁶. Le 7 juin 1675, Mme de Sévigné écrivait déjà à sa fille que les dévotions de Pentecôte avaient été faites séparément :

Le Roi a fait ses dévotions à la Pentecôte ; Mme de Montespan les a faites de son côté. Sa vie est exemplaire [...] (t. 1, l. 390, p. 727)

La citation 4 prend place dans ce cheminement vertueux, qui conduit le Roi à prendre ses distances avec son passé. Ces bonnes dispositions se manifestent dans la liberté de ton qu'adopte *l'ami* pour parler de sa maîtresse (*on a pris des manières libres de nommer sans cesse la belle*), comme si rien ne s'était passé⁷⁴⁷. Le problème est alors de savoir à

⁷⁴³ . Le cavalier : le Roi. La demoiselle : Mme de Montespan. La chair fraîche : Mme de Soubise ou Théobon (note 2 de la p. 376, p. 1276).

⁷⁴⁴ . Les on désignent le Roi, sauf le dernier : Mme de Montespan (note 1 de la p. 392, p. 1284).

⁷⁴⁵ . Le Roi.

⁷⁴⁶ . Voir note 2 de la p. 711, l. 382, t. 1, p. 1408, et note 3 de la p. 718, l. 387, t. 1, p. 1411.

qui est imputable l'*air de naïveté*, introduit par l'impersonnel *il y aura*. Cette locution incite à chercher une localisation dans ce qui précède. On trouve de fait de *grands appartements* où l'on joue, et qui sont les lieux de réception (on y tient... *appartement*⁷⁴⁸) où s'assemblent la *Reine, Mme de Montespan et toutes les dames*. C'est probablement de ce lieu et de ce milieu féminin que se dégage une atmosphère de naïveté, ces dames étant prêtes à faire preuve de confiance, sinon de crédulité, envers les promesses du Roi (on peut penser qu'elles feront du moins paraître de telles dispositions !). La situation est donnée comme récente, donc limitée dans le temps.

La société se réduit davantage avec la citation 1, qui met aux prises, devant témoins, deux personnes qui, apparemment, ne s'aiment guère, le duc d'Enghien et Mme de Brissac. Cette relation conflictuelle, qui a une certaine permanence (*il y a entre eux un air de guerre ou de mauvaise paix*), se manifeste lors d'une rencontre à laquelle assiste Mme de Sévigné, chez Mme de La Fayette, et qu'elle décrit avec amusement (*Il y a un air d'agacerie au travers de tout cela, qui divertit ceux qui observent*). Les citations 2 et 8 évoquent les moments, toujours pénibles, où Mme de Sévigné doit se séparer de sa fille qui repart en Provence. Ces situations sont aussi intenses que ponctuelles : Mme de Sévigné parle, dans la citation 2, *de la veille et du jour* où elle quitta sa fille. En 2, elle en rappelle le souvenir, tandis qu'en 8, elle en appréhende la venue. Le pluriel des *airs de séparation* donne une expression emphatique et diffuse à cette anticipation. Il est question, dans la citation 11, d'un autre rapport, plus constant, entre mère et fille, qui nous montre une Mme de Grignan peu encline à desserrer les cordons de la bourse en faveur de sa fille Pauline. La citation 9 nous emmène aux Rochers, dans les allées du parc, et plus particulièrement dans celle qui s'appelle la *solitaire*, où, d'après le nom, on est censé se promener seul (à l'écart de la petite société qui s'agite à côté). Même s'il s'agit d'une disposition permanente (faite pour *entretenir l'air de la solitude*), le lieu est extrêmement limité, et la personne, en principe, réduite à sa seule compagnie. La citation 7 joue sur le mot *cathédrale*, qui évoque à la fois, par antiphrase, le caractère profane du superbe bâtiment que visitent Mme de Sévigné et ses amis, et, par dérision, la maîtresse du détenteur des lieux – ce calembour prenant tout son sens quand on sait qu'il s'agit de l'archevêque de Paris. Là encore, quelle qu'en soit l'extension, nous sommes dans les limites d'un domaine. Avec la citation 12, qui évoque la défaveur du cardinal Le Camus, on atteint le seuil minimal, qui attache l'atmosphère, non plus à une situation, mais à la personne prise en elle-même.

Une seconde caractéristique de l'air-atmosphère, en tant qu'élément, était qu'il présentait des propriétés sensibles et impliquait plus fortement la présence du sujet. Dans ce corpus, l'atmosphère est chargée d'éléments psychologiques, qui produisent une impression sur la personne. Les caractérisations du mot *air* sont majoritairement représentées par des syntagmes nominaux prépositionnels du type *de + nom abstrait non actualisé* :

⁷⁴⁷ . C'est du moins ainsi que je comprends la fin de la phrase *comme d'un temps passé qui comportera quelque espèce de régime pour contenter les critiques*.

⁷⁴⁸ . Tenir appartement : recevoir compagnie chez soi avec les formalités établies par l'usage.

unairde guerre ou de mauvaise paix [...] unaird'agacerie (1) unaird'intelligence (3) quelqueairde naïveté (4) tous les airs de jalousie ont disparu (6) les airs de séparation (8) un air de devoir (11) l'air de disgrâce (12)

En 9, le nom abstrait est précédé de l'article défini à valeur générique:

l'air de la solitude (9)

On ne trouve qu'une occurrence d'adjectif, en 10 (*tranquille*).

Ces caractérisations dénotent des attitudes (*de guerre, de mauvaise paix, d'agacerie* en 1, *de devoir* en 11), des états (*tranquille* en 10, *de la solitude* en 9, *de disgrâce* en 12), des dispositions d'esprit (*d'intelligence* en 3, *de naïveté* en 4), des sentiments (*de jalousie* en 6). Certains compléments prépositionnels conduisent indirectement à des interprétations similaires. En 8, le nom *séparation*, en fonction de caractérisation, se charge d'affectivité, et évoque l'état dysphorique qui accompagne généralement le fait de devoir se quitter. La caractérisation de la citation 7, qui prend la forme d'un complément prépositionnel du type *de* + nom concret non actualisé (*de cathédrale*), rejoint les précédentes, dans la mesure où elle est riche d'insinuations (métonymiques) relatives à l'état d'esprit (fort peu ecclésial) du prélat. Quand ces caractérisations ne sont pas explicites, elles se dégagent du contexte proche. En 5, où le mot *air* est précédé d'un démonstratif anaphorique, l'atmosphère est décrite par les énoncés qui précèdent (*Rien n'est caché, rien n'est secret, les promenades en triomphe*). Dans la citation 2, où il est à nouveau question du départ de Mme de Grignan, Mme de Sévigné insiste sur la souffrance qu'elle éprouve.

L'atmosphère dépend des personnes qui se trouvent – ou ne se trouvent plus ! – dans l'espace / temps concerné. Il peut s'agir, de manière indéterminée, de belligérants (provisoirement) en bonne entente (3), ou de troupes qui quittent la place (10). Plus souvent, la perspective se resserre autour d'individus. Le duc d'Enghien et Mme de Brissac se font la guerre, s'agacent mutuellement (1). Les atmosphères de cour se font et se défont avec les humeurs de Mme de Montespan (5 et 6). Dans un cadre plus intime, la tristesse des départs (2 et 8) est imputable à ceux (celles) qui les vivent – bien que Mme de Sévigné mette surtout en avant ses propres sentiments, et reste discrète quant à ceux de sa fille. Dans la relation qui oppose Mme de Grignan à Pauline (11), c'est la mère qui donne le ton et impose à sa fille, par *la conservation de cette fiche tenace* qui s'interpose métonymiquement, *un air de devoir* peu en accord avec le caractère des Grignan. Dans cette citation, la personne (ou son comportement) est explicitement présentée, à travers le verbe *faire*, comme l'agent causal qui détermine les propriétés de l'atmosphère. La *disgrâce* (12), même si elle met en cause une personne (ô combien) puissante, se trouve, en quelque sorte, dans le camp de l'évêque qui en est la victime. Plus plaisamment, des éléments naturels (faisant l'objet d'une identification projective !) peuvent prendre part à l'atmosphère, quand, comme l'allée des Rochers appelée la *solitaire*, ils favorisent les états d'âme des promeneurs (9). Quant au domaine de Conflans, il reflète les préoccupations toutes profanes (pour ne pas dire plus) de l'archevêque de Paris (7).

Ces états de l'atmosphère sont sensibles à ceux qui participent, de près ou de loin, à la situation. La présence de ces témoins est seulement impliquée, quand on trouve, dans certains contextes, les verbes *paraître / disparaître*, ou les présentatifs *il y a, voilà* :

il paraît un air d'intelligence partout (3) tous les airs de jalousie ont disparu (6)

voilà un air un peu plus tranquille (10)

Elle est suggérée par le voisinage du verbe *peindre* :

la conservation de cette fiche tenace, qui fait un air de devoir partout, qui peint l'avarice sans aucun profit (11)

dans le cadre d'une juxtaposition qui met sur le même plan *fait un air (de devoir)* et *peint (l'avarice)*.

Cette présence devient plus manifeste avec l'emploi de verbes qui traduisent une activité de l'esprit (observation, jugement) :

Nous trouvâmes qu'ils jouaient aux petits soufflets [...] Il y a un air [...] qui divertit ceux qui observent. (1) il trouvait partout un air de cathédrale (7)

Dans la citation 4 :

Il y aura pourtant quelque air de naïveté que je ne saurai que ce soir [...] (4)

la connaissance attendue, qui deviendra certitude à la fin de la lettre (*Il est certain [...]*, p. 21), implique une transmission d'information, sur laquelle Mme de Sévigné reste discrète mais qui nécessite, d'une façon ou d'une autre, l'existence de témoins.

Enfin, elle s'accompagne souvent de réactions affectives. Certaines atmosphères mettent en joie, lorsqu'on observe, par exemple, les picoteries des autres :

[...] il y a entre eux un air de guerre ou de mauvaise paix qui nous réjouit [...] Il y a un air d'agaceries au travers de tout cela, qui divertit ceux qui observent. (1)

ou quand elles donnent lieu à un bon mot, qui traduit la malveillance de son auteur :

Avec sa sagesse, il trouvait partout un air de cathédrale qui nous réjouissait beaucoup. (7)

D'autres sont dramatiques. Lors des séparations, où les acteurs sont en même temps témoins, la souffrance est de mise :

les airs de séparation commencent fort à me serrer le cœur (8) Ce que je souffris est une chose à part dans ma vie, qui ne reçoit nulle comparaison. Ce qui s'appelle déchirer, couper, déplacer, arracher le cœur d'une pauvre créature, c'est ce qu'on me fit ce jour-là ; je vous le dis sans exagération. (2)

et elle peut être encore éprouvée après coup :

C'est une pensée que je ne soutiens point tout entière que l'air de la veille et du jour où je vous quittai. (2)

Certaines situations, enfin, ne produisent pas l'effet attendu. Le triomphe de Mme de Montespan, qui pourrait faire de l'ombre à la Reine, ne cause aucun déplaisir particulier :

Cet air déplairait encore plus à une femme qui serait un peu jalouse, mais tout le monde est content. (5)

Précisons maintenant la signification du mot *air*. Il dénote, dans ce corpus, l'attitude, le comportement, en tant qu'il exprime les dispositions, l'état d'esprit des personnes. Il s'agit donc bien d'une manière d'être qu'on peut dire expressive. On notera, dans les rares citations où apparaît un procédé de coordination :

il paraît un air d'intelligence partout, et une si grande promptitude à se rendre (3) la joie est revenue, et tous les airs de jalousie ont disparu (6)

que le mot *air* est mis sur le même plan que des noms abstraits, comme *promptitude*, *joie*,

qui expriment une attitude, ou la manifestation d'un sentiment. On peut toutefois enregistrer certaines variations dans l'interprétation, selon que le contexte souligne l'extériorité ou l'intériorité de cette manière d'être. Dans les citations 1, 3, 5, 6 et 10, on s'attache plus au comportement, tandis qu'en 2, 7, 8 et 9, on est plus proche de l'intériorité. Si l'on voulait donner des équivalents modernes, dans le premier cas, c'est le mot *attitude* qui conviendrait, tandis qu'avec le second groupe d'occurrences, on parlerait plutôt d'*état d'esprit*. La signification du mot *air* implique aussi la présence d'un actant témoin qui interprète, et éventuellement, réagit. La métaphore d'« air-élément », avec les traits « immatériel » et « continu », convient à la saisie abstraite et globale de ces comportements, qu'elles présente aussi comme s'ils étaient détachés en quelque sorte des personnes qui en sont le siège.

Les constructions dans lesquelles s'intègre le mot *air* sont des structures locatives :

il y a entre eux unairde guerre ou de mauvaise paix qui nous réjouit (1) Il y a unaird'agacerie au travers de tout cela [...] (1) il paraît unaird'intelligence partout (3) il trouvait partout unairde cathédrale (7) qui fait un air de devoir partout (11)

ou assimilées :

Il y aura pourtant quelqueairde naïveté [...] (4) Cet air [...] (5) tous les airs de jalousie ont disparu (6) voilà un air un peu plus tranquille (10)

dans lesquelles la localisation est contenue dans le contexte qui précède, et rappelée implicitement par l'anaphore (*cet air*), le verbe *ont disparu*, les présentatifs *il y aura* et *voilà*.

On relève le syntagme nominal :

l'air de la veille et du jour où je vous quitterai (2)

dans lequel le mot *air* est suivi d'un complément déterminatif de temps – le temps étant nécessairement une dimension dominante quand on a à faire au thème de la séparation.

Deux citations, enfin, contiennent des emplois génériques :

les airs de séparation (8) l'air de la solitude (9)

dont le premier doit être vu comme l'emphatisation d'une situation particulière (puisque Mme de Grignan s'apprête à quitter sa mère).

Je mets à part l'exemple 12, qui mérite une attention particulière :

l'air de disgrâce du cardinal (12)

La construction est du type *l'air de quelqu'un*, mais il n'est pas sûr qu'elle doive s'interpréter comme une structure d'appartenance. Si l'on attribue au mot *air* la signification « atmosphère », on ne peut voir la personne comme le siège d'un état, mais plutôt comme la localisation de l'air. La préposition *de* prend alors plutôt un sens d'origine, comme si l'atmosphère émanait de la personne en question, et la construction gagne en force expressive. C'est l'interprétation que j'ai retenue.

3 – D'air-vent à air-manière d'être

Je relève la citation suivante :

C'est lui¹ qui a fait le mariage qui se célébra hier magnifiquement chez M. de Louvois². Ils y avaient fait revenir le printemps ; tout était plein d'orangers fleuris

et de fleurs dans des caisses. Cependant cette balance, qui penche si pesamment de l'autre côté présentement, avait jeté un air de tristesse qui tempérerait un peu l'excès de joie qui aurait été trop excessif sans ce crêpe³. N'admirez-vous point comme tout est mêlé en ce monde, et comme rien n'est pur ni longtemps dans une même disposition ? je crois que vous entendez bien tout ce que je veux dire. Vraiment, il y aurait longtemps à causer sur tout ce qui se passe présentement. (t. 2, l. 712, p. 746) La lettre est du 24 novembre 1679. 1. Jacques Langlade, secrétaire du cabinet de Mazarin, et ami de La Rochefoucauld (voir note 5 de la p. 158, l. 134, t. 1, p. 994). 2. Il s'agit du mariage de la fille de Louvois avec le petit-fils de La Rochefoucauld (voir note 4 de la p. 741, l. 711, t. 2, p. 1445). 3. Mme de Sévigné fait allusion à l'événement malheureux que constitue la disgrâce de Pomponne qu'elle venait d'apprendre (voir sa lettre du 22 novembre 1679, t. 2, l. 711, p. 739).

Mme de Sévigné relate deux événements, le premier malheureux (la disgrâce de Pomponne), l'autre heureux (le mariage de Mlle de Louvois), qui se sont produits quasiment dans le même temps. Elle considère que le coup porté à ce fidèle serviteur du Roi vient assombrir la joie de la cérémonie. On pourrait aisément parler, dans ce contexte, d'une « atmosphère » de tristesse, à cela près que la combinatoire avec le verbe *jeter* (*avait jeté un air de tristesse*) insuffle au mot *air* un dynamisme qui le rend plus proche de la signification « air-vent ». La métaphore permet d'évoquer expressivement l'état d'affliction qui se mêle à la joie, comme un souffle, une agitation de l'air. Ne parle-t-on pas couramment des mouvements de l'âme ? Le contexte valorise ici l'aspect intérieur. Cet air est de passage, dans une situation limitée dans l'espace et le temps, ce qui peut expliquer qu'on trouve, non un syntagme nominal fermé, mais une variante de la structure locative qu'implique la signification du verbe *jeter*, paraphrasable par « faire que soit quelque part ».

II – MANIÈRE D'ÊTRE DE LA PERSONNE

1 – Manière d'être-comportement

De l'atmosphère qui s'attache à un groupe ou à une petite société humaine pouvant même se réduire à l'individu, on passe à la manière d'être qui a plus directement pour support la personne.

Le corpus est le suivant :

1. Ma bonne, j'ai fort songé à M. et à Mlle Deville¹ ; leur chute me paraît étrange. On dit que votre maison est orageuse et qu'on aura conduit cette affaire avec adresse. Il est vrai que les gens qui demandent leur congé serrent le cœur et font voir peu d'affection. Mais c'est la scène du Dépit amoureux, quand on ne le demande que par le désespoir de n'être plus bien avec la princesse ; et puis il se fait une pelote de neige ; le congé accordé est une douleur qui confirme la première. Peut-être que le grand air de Deville vous a fait résoudre sur-le-champ. Il n'est pas impossible que vous trouviez quelqu'un dans le pays pour remplir sa place, mais rien ne vous consolera de sa femme. (t. 1, l. 229, p. 401) La lettre est du 25 décembre 1671. 1. Jean Deville était au service des Grignan. Il menaça de les quitter (voir la lettre du 23 décembre 1671, t. 1, l. 228, p. 400), mais il resta

pourtant à leur service pendant tout le premier séjour de la comtesse en Provence en qualité de maître d'hôtel, qualité qu'il prend dans un acte signé à Grignan le 24 octobre 1674 (voir note 3 de la p. 321, l. 192, t. 1, p. 1146). Mlle Deville était la femme de Jean Deville. Elle tenait auprès de la comtesse le rôle de dame de compagnie (voir note 3 de la p. 131, l. 113, t. 1, p. 962). 2. Vous me demandez les symptômes de cet amour¹. C'est premièrement une négative² vive et prévenante ; c'est un air outré d'indifférence qui prouve le contraire ; c'est le témoignage des gens qui voient de près, soutenu de la voix publique ; c'est une suspension de tout le mouvement de la machine ronde ; c'est un relâchement de tous les soins ordinaires pour vaquer à un seul ; c'est une satire perpétuelle contre les vieilles gens amoureux : « Vraiment il faudrait être bien fou, bien insensé. Quoi ! une jeune femme ? Voilà une bonne pratique pour moi ! cela me conviendrait fort ! < J'aimerais mieux m'être rompu les deux bras ! > » (t. 1, l. 252, p. 451) La lettre est du 9 mars 1672. 1. Il s'agit de l'abbé d'Hacqueville, conseiller du Roi et ami du cardinal de Retz (voir note 4 de la p. 150, l. 131, t. 1, p. 982). Il mourut le 31 juillet 1678 (voir note 2 de la p. 663, l. 678, t. 2, p. 1413). Il était amoureux de la fille aînée du maréchal de Grammont, « borgnesse, boîteuse et fort laide, qui ne voulut point être religieuse » (Saint-Simon) (voir t. 1, l. 247, p. 443, et note 3 de la p. 443, p. 1237). 2. Négative : proposition qui nie, dénégation (*Dictionnaire du français classique*, 1992). 3. M. de Louvigny est revenu avec plusieurs autres. On dit qu'il se plaint du Torrent d'avoir ôté à la Rosée¹ la bonne conduite qu'elle avait et de lui avoir donné un air fort contraire à cette tendresse légitime qui lui seyait si bien. (t. 1, l. 353, p.642) 1. Rappelons que la Rosée est le surnom de la comtesse de Louvigny, et que le Torrent est le surnom de Mme de Monaco, sa belle-sœur (sœur de Louvigny). Mme de Louvigny avait jusqu'alors la réputation d'aimer son mari (voir note 4 de la p. 642, p. 1368). 4. Vous faites une très bonne remarque sur la mort prompte et imprévue de M. de Turenne, mais il faut bien espérer pour lui, car enfin les dévots, qui sont toujours dévorés d'inquiétude pour le salut de tout le monde, ont mis, d'un commun accord, leur esprit en repos sur le salut de M. de Turenne. Aucun d'eux n'a gémi sur son état. Ils ont cru sa conversion sincère, et l'ont prise pour un baptême¹ ; et il a si bien caché toute sa vie sa vanité sous des airs humbles et modestes qu'ils ne l'ont pas découverte. Enfin ils n'ont pas douté que cette belle âme ne fût retournée tout droit au ciel, d'où elle était venue. (t. 2, l. 418, p. 83-84) La lettre est du 27 août 1675. Turenne avait été tué le 27 juillet. Deuxième fils du duc de Bouillon, Turenne, élevé dans un calvinisme austère et ardent, avait épousé en 1653 la fille du duc de la Force, protestante comme lui. Après la mort de sa femme en 1666, il se laisse convertir par les arguments de Bossuet, et abjure en 1668⁷⁴⁹. 5. M. de Nevers n'a aucune inquiétude de sa femme¹, parce qu'elle est d'un air naïf et modeste qui ne fait aucune frayeur. Il la regarde comme sa fille, et serait le premier à la gronder si elle faisait la moindre coquetterie. Elle est grosse et bien languissante. (t. 2, l. 533, p. 362) 1. Mme de Nevers était la nièce de Mme de Thianges et de Mme de Montespan (note 2 de la p. 281, l. 504, t. 2, p. 1224), lesquelles étaient sœurs. 6. Nous parlâmes fort à Mme de Vins de la manière dont M. de Grignan servait le Roi en Provence, et quelle assiduité, et quelle dépense continuelle, et comme tout s'y passait toujours mieux qu'en nulle autre province,

⁷⁴⁹ . D'après l'Encyclopædia Universalis.

et combien M. de Grignan avait peu besoin de Monsieur de Marseille¹ pour mériter lui seul toutes les louanges que Monsieur de Marseille voulait s'attirer fort injustement et par un certain air de se rendre nécessaire et de faire l'empêché², qui avait toujours choqué M. de Grignan avec beaucoup de raison. Elle voit fort bien la vérité de ce que je disais. Elle est persuadée que Monsieur de Marseille aura désormais d'autres pensées et vivra mieux avec vous qu'il n'a jamais fait. (t. 2, l. 541, p. 386) 1. Ce passage rappelle les rivalités qui avaient opposé l'évêque de Marseille et M. de Grignan, et dont ce dernier avait triomphé (voir note 2 de la p. 662, l. 361, t. 1, l. 361, p. 1383). L'évêque de Marseille allait revenir d'une ambassade en Pologne (voir note 5 de la p. 386, p. 1281-1282). 2. Faire l'empêché : se donner des airs d'homme très occupé. 7. Les principaux officiers des deux partis prirent donc, dans une conférence, un air de paix et convinrent de faire entrer du secours dans Mons¹. Mon fils était à cette entrevue romanesque. (t. 2, l. 653, p. 621) La lettre est du 23 août 1678. 1. Alors que la paix avait été signée entre la France et la Hollande (traité de Nimègue du 10 août 1678), Guillaume d'Orange livra une bataille sanglante à M. de Luxembourg à Mons, le 14 août 1678. On ignore si l'assaillant, comme il le prétendit, ne fut point informé à temps, ou s'il voulut tenter une dernière chance (voir note 1 de la p. 621, p. 1397). « Le lendemain du combat, dit Mme de Sévigné quelques lignes plus haut, le prince d'Orange envoya faire des excuses à M. de Luxembourg, et lui manda que, s'il lui eût fait savoir que la paix était signée, il se serait bien gardé de le combattre. » Charles de Sévigné, qui commandait une compagnie, participa à cette bataille, où il s'illustra d'ailleurs particulièrement (voir les lignes qui suivent, et la note 3 de la p. 621, p. 1398). 8. Je suis ici, ma bonne, toute fine seule¹ ; je n'ai point voulu me charger d'un autre ennui que le mien. J'y suis à ma fantaisie jusqu'après la Toussaint ; nulle compagnie ne me tente de commencer si tôt mon hiver². Je suis affligée de le passer sans vous, ma bonne ; je ne m'accoutume point à cette séparation. Si je voulais, je me donnerais d'un air de solitude, mais depuis que j'entendis l'autre jour la Bagnols³ dire qu'elle s'était livrée à ses réflexions, qu'elle était un peu trop avec elle-même, je me veux vanter d'être tout l'après-dîner dans cette prairie, causant avec nos vaches et nos moutons. J'ai de bons livres, et sur le tout les Petites Lettres et Montaigne. (t. 2, l. 704, p. 715-716) La lettre est du 25 octobre 1679. Mme de Sévigné est à Livry. 1. Fin seul : tout à fait seul. 2. En quittant la campagne pour Paris (note 3 de la p. 715, p. 1434). 3. Mme de Bagnols était la sœur de Mme de Coulanges. Mme de Sévigné se moque à plusieurs reprises, dans ses lettres, de son style et de ses amours avec son fils Charles (voir note 5 de la p. 132, l. 114, t. 1, p. 963). 9. Il me paraît de plus qu'elle¹ se renferme fort chez elle, voulant éviter tous les airs d'empressement, afin d'éviter les fausses prophéties. La reine² la veut voir incognito ; elle se fait prier pour se donner un nouveau prix. (t. 2, l. 723, p. 788) La lettre est du 5 janvier 1680. 1. Mme de Grancey, la maîtresse de Monsieur, frère du Roi. 2. Marie-Louise, fille aînée de Monsieur, épouse du roi d'Espagne Charles II. Le mariage avait eu lieu le 31 août 1679 (voir note 3 de la p. 658, l. 675, t. 2, p. 1411), et Mme de Grancey, qui prit à cette occasion le titre de Madame, avait été nommée dame d'atour (voir t. 2, l. 675, p. 658, et note 4 de la p. 658, p. 1411). 10. Il faut qu'il fasse des amis, qu'il soit honnête, poli, obligeant, et civil sans bassesse, mais avec l'air d'un homme malheureux qui a besoin du secours des amis et des ennemis même de son père. Il y a une certaine conduite en l'état

où il est qui serait admirable, mais qu'on ne saurait inspirer. Il est trop rude, et trop violent, et trop avantageux¹ en paroles². (t. 3, l. 932, p. 246) La lettre est adressée à Bussy-Rabutin. Mme de Sévigné parle d'Aimé-Nicolas, fils aîné de Bussy, alors âgé de trente ans. 1. Avantageux : qui prend avantage, présomptueux. 2. Aimé-Nicolas avait hérité de la vivacité de son père, ce qui l'empêcha de faire carrière dans l'armée (voir note 1 de la p. 246, p. 1269). 11. Mme de Ricouart est veuve. Elle est encore à la campagne ; je la verrai à son retour. Voulez-vous que je lui fasse un compliment ? Il y a un air de n'en point faire qui vaut son prix : par exemple, Mme de Lavardin m'a toujours dit qu'elle ne vous en faisait point. (t. 3, l. 1053, p. 463) 12. Je causai avec ce Premier Président¹. Il me dit tout naïvement qu'il improuvait² infiniment la requête civile, parce qu'il était persuadé que l'affaire avait été fort bien jugée, que le rapporteur était un saint, et qu'il avoue qu'il fut surpris quand il apprit que le procès avait été gagné tout d'une voix³ ; qu'il lui avait paru d'abord, par vos airs, par la grandeur de votre nom et de votre famille, que vous vouliez emporter l'affaire de hauteur⁴ ; qu'il avait su, même, quelques précautions éloignées pour vos sollicitations qui lui persuadaient que vos raisons avaient besoin de tous ces séjours, mais qu'ayant su par M. Ferrand⁵, son beau-frère, comme l'affaire avait passé tout d'une voix, il avait été convaincu que toute la justice et la raison étaient de votre côté. (t. 3, l. 1133, p. 655) La lettre est du 30 juillet 1689. Elle reprend l'affaire de succession, précédemment évoquée, qui opposait les Grignan au seigneur d'Aiguebonne. Ce dernier avait intenté une requête civile, fondée sur la prétendue fausseté d'une des pièces sur lesquelles avait précédemment été jugé le procès (voir note 5 de la p. 533, l. 1081, t. 3, p. 1411). 1. Il s'agit de M. de La Faluère, premier président au parlement de Bretagne (voir note 2 de la p. 651, l. 1132, t. 3, p. 1470). 2. Improuver : ne pas approuver, blâmer. 3. Les Grignan avaient en effet gagné, en août 1688, leur procès tout d'une voix, c'est-à-dire à l'unanimité (voir t. 3, l. 996, p. 346, et note 3 de la p. 346, p. 1316). On craignait l'hostilité de Mme de La Faluère, amie de Mme de Bury, sœur d'Aiguebonne (voir note 1 de la p. 655, p. 1472). 4. De hauteur : signifie [...] haut la main, d'une manière haute, de haute lutte. 5. Antoine Ferrand était conseiller à la quatrième chambre des enquêtes (voir note 2 de la p. 655, p. 1472). 13. Enfin, je ne comprendrai jamais cette léthargie après toute la suite de leur¹ amitié, nous ayant dit cent fois : « C'est notre affaire plus que la vôtre. » Pour moi, je crois qu'ils n'ont pas voulu se commettre contre M. de Coëtlogon², aux soins duquel on attribue le retour du Parlement et le présent que fait la ville de Rennes, quoiqu'il n'y fasse rien du tout, car les volontés vont toutes seules, mais comme il est gouverneur de Rennes, il a un air de s'empresser, et ils ont été embarrassés de me mander cette raison chagrinante pour eux. (t. 3, l. 1152, p. 711) La lettre est du 28 septembre 1689. Charles de Sévigné souhaitait être choisi comme député de la noblesse en Bretagne, projet entrevu dès 1679 (voir note 1 de la p. 652, l. 1132, t. 3, p. 1471). Pour obtenir cette députation, il comptait sur la protection des Chaulnes (voir note 1 de la p. 709, l. 700, t. 2, p. 1431). 1. Des Chaulnes. 2. René-Hyacinthe, marquis de Coëtlogon, gouverneur de Rennes (voir note 2 de la p. 693, l. 1147, t. 3, p. 1487), aura la députation (t. 3, l. 1158, p. 725-726). 14. Mme de Tavannes et Mme de Toulangeon, entêtées de bouts-rimés cet été, envoyèrent des rimes à Mme de Dalet ; elle les remplit ainsi pour son fils : [...] Fuyez l'air étourdi, fuyez l'air de langueur ; D'un ami bien choisi n'ayez jamais d'ombrage ; [...] (t.

3, l. 1265, p. 988)

On ne retrouve plus ici les structures du corpus précédent, en particulier la structure locative, qui laisse place à diverses constructions. On trouve d'abord les deux formes de la structure d'appartenance (*l'air de quelqu'un / quelqu'un a un air*) :

le grandair de Deville (1) vos airs (12) il a un air de s'empreser (13)

la phrase avec *avoir* présentant les variantes suivantes :

Les principaux officiers des deux partis prirent donc, dans une conférence, unairde paix [...] (7) je me donnerais d'unairde solitude (8) lui avoir donné unairfort contraire à cette tendresse légitime qui lui seyait si bien (3)

avec les verbes *prendre*, *se donner*⁷⁵⁰, et la causatif *donner* (« faire avoir »).

De même, le mot *air* peut entrer dans des syntagmes nominaux prépositionnels à valeur « circonstancielle » :

il a si bien caché toute sa vie sa vanité sous des airs humbles et modestes (4) les louanges que Monsieur de Marseille voulait s'attirer fort injustement et par un certainairde se rendre nécessaire et de faire l'empêché (6) Il faut [...] qu'il soit honnête, poli, obligeant, et civil sans bassesse, mais avec l'air d'un homme malheureux qui a besoin du secours des amis et des ennemis même de son père. (10)

qu'on peut paraphraser par une structure avec *avoir* ou *prendre* (« en ayant, en prenant l'air »), en dépendance d'une action principale.

Le syntagme nominal indéfini :

c'est unairoutré d'indifférence qui prouve le contraire (2)

détaché, non sans malice, de la personne support, entretient avec elle une relation contextuelle – qui permet, là encore, de rétablir une structure d'appartenance (sous forme d'une phrase avec *avoir*). C'est l'abbé d'Hacqueville qui « a / prend » *un air outré d'indifférence*, pour donner le change sur ses sentiments.

La citation 9, quant à elle :

voulant éviter tous les airs d'empressement (9)

efface une pluralité indéterminée de personnes derrière l'emploi métonymique du mot *air*.

Je signale encore la construction *être d'un air*, qui ne se rencontre qu'une fois :

elle est d'un air naïf et modeste qui ne fait aucune frayeur (5)

Et je regroupe en dernier les emplois à valeur générique :

Il y a unairde n'en point faire qui vaut son prix [...] (11) Fuyez l'air étourdi, fuyez l'air de langueur (14)

Ce corpus offre diverses caractérisations du mot *air*, qui peuvent prendre la forme :

⁷⁵⁰ . La construction *se donner de fait* l'objet d'un commentaire de Littré, qui y voit un emploi partitif : *Se donner garde* : se défier, éviter. Donnez-vous garde de ce mauvais pas. On dit aussi *se donner de garde*, tournure dans laquelle *de garde* est, partitivement, le complément direct de *se donner*. « Donnez-vous-en bien de garde, seigneur, si vous voulez m'en croire », Mol. *Pr. d'Él.* III, 2. « Je venais l'avertir de se donner de garde », id. *l'Étour.* IV, 1. C'est de la même façon que Mme de Sévigné a dit *se donner d'un air* au lieu de *se donner un air*. « Si je voulais, je me donnerais d'un air de solitude », Sév.

- d'un adjectif :

le grand air de Deville (1) un air outré⁷⁵¹ d'indifférence (2) un air fort contraire à cette tendresse légitime qui lui seyait si bien (3) des airs humbles et modestes (4) d'un air naïf et modeste (5) l'air étourdi (14)

- d'un syntagme nominal prépositionnel du type *de* + nom abstrait non actualisé :

un air de paix (7) un air de solitude (8) les airs d'empressement (9) l'air de langueur (14)

- d'un syntagme nominal prépositionnel contenant un nom de personne actualisé (par un article indéfini à valeur générique) :

l'air d'un homme malheureux qui a besoin du secours des amis des ennemis même de son père (10)

- d'un syntagme infinitival prépositionnel :

un certain air de se rendre nécessaire et de faire l'empêché (6) un air de n'en [compliment] point faire (11) un air de s'empressement (13)

Ces caractérisations renvoient à des attitudes (*d'empressement* en 9, *de s'empressement* en 13, *de se rendre nécessaire et de faire l'empêché* en 6, *de n'en point faire* en 11, *de paix* en 7, *étourdi* en 14), à des états (*de solitude* en 8, *d'un homme malheureux qui a besoin du secours des amis et des ennemis même de son père* en 10, *de langueur* en 14), à des qualités morales (*humbles* en 4, *modeste(s)* en 4 et 5), à des dispositions d'esprit (*naïf* en 5), des sentiments (*outré d'indifférence* en 2, *fort contraire à cette tendresse* en 3). L'adjectif *grand*, en 1, dans un contexte qui souligne la détérioration des relations affectives (*orageuse, serrent le cœur, peu d'affection, désespoir, douleur*), dénote la hauteur que témoigne le maître d'hôtel vis-à-vis des Grignan. En l'absence de caractérisation, le pluriel *vos airs*, dans la citation 12, renvoie implicitement à la même interprétation.

Dans ce corpus, le mot *air* dénote la manière d'être de la personne, en ce qu'elle traduit les différents états et dispositions que recouvrent ces caractérisations. C'est en cela qu'elle peut être dite « manière d'être expressive ». Dans cette acception, le mot *air* est proche de mots tels que *comportement, conduite*. Si le mot *comportement* est d'un emploi plutôt moderne, *conduite* apparaît dans certains contextes :

On dit qu'il se plaint du Torrent d'avoir ôté à la Roséla bonne conduite qu'elle avait et de lui avoir donné un air fort contraire à cette tendresse légitime qui lui seyait si bien. (3)

faisant écho au mot *air*, à travers un jugement qui les oppose. Dans la citation 10 :

Il faut qu'il fasse des amis, qu'il soit honnête, poli, obligeant, et civil sans bassesse, mais avec l'air d'un homme malheureux qui a besoin du secours des amis et des ennemis même de son père. Il y a une certaine conduite en l'état où il est qui serait admirable, mais qu'on ne saurait inspirer. (10)

Mme de Sévigné développe le type de comportement que devrait adopter le jeune Bussy

⁷⁵¹ . *Outré* : Fig. Saisi, pénétré, en parlant d'un sentiment pénible. *Outré de colère, de dépit.*

dans ses affaires. Elle conseille d'adjoindre à la civilité et à l'obligeance un air qui soit digne de compassion, et, dans la phrase suivante, elle résume toutes les caractéristiques qu'elle a énumérées par le mot *conduite*. Dans les autres citations, le mot *air* est mis en relation d'équivalence ou d'opposition avec des lexèmes ou des syntagmes spécifiés sémantiquement, qui renvoient à tel ou tel comportement. Dans la citation 3, l'*air* qu'a pris Mme de Louvigny est mis en contraste avec *cette tendresse légitime*, elle-même anaphorique de *la bonne conduite qu'elle avait*. En 2 :

***Vous me demandez les symptômes de cet amour. C'est premièrement une négative vive et prévenante ; c'est un air outré d'indifférence qui prouve le contraire [...] c'est une suspension de tout le mouvement de la machine ronde ; c'est un relâchement de tous les soins ordinaires pour vaquer à un seul ; c'est une satire perpétuelle contre les vieilles gens amoureux [...]* (2)**

Mme de Sévigné se plaît à énumérer les attitudes par lesquelles l'abbé d'Hacqueville trahit, le plus souvent en les travestissant, ses sentiments amoureux, qu'il s'agisse de paroles (*une négative vive et prévenante, une satire perpétuelle*), de comportements (*un relâchement de tous les soins ordinaires*), qui peuvent plaisamment s'étendre au monde entier (*une suspension de tout le mouvement de la machine ronde*), ou de l'indifférence exagérée qu'il affecte (*un air outré d'indifférence*). On notera que, dans une précédente lettre, Mme de Sévigné présentait en ces termes cet amour ravageur :

***Nous avons fort causé, Guitaut et moi, de notre ami, qui est si sage et qu'il craint tant. Il n'ose vous mander un accident qu'on croit qui lui est arrivé ; c'est d'être très passionnément amoureux de la borgnesse, fille du maréchal. C'est amour, fureur, à ce qu'on dit. Il s'en défend comme d'un meurtre, mais ses actions le trahissent. Il sent le ridicule d'être amoureux d'une personne ridicule. Il est honteux, embarrassé, mais ce bel œil l'a charmé [...]* (t. 1, l. 247, p. 443)**

faisant déjà allusion aux *actions* révélatrices de ce malheureux. La citation 5 :

***[...] elle est d'un air naïf et modeste qui ne fait aucune frayeur. Il la regarde comme sa fille, et serait le premier à la gronder si elle faisait la moindre coquetterie.* (5)**

met en contraste l'*air naïf et modeste* de Mme de Nevers avec une *coquetterie* imaginaire, que son mari réprimanderait paternellement. La citation 1 reprend l'attitude de froideur (*font voir peu d'affection*) qu'affichent les Deville par *le grand air*. La citation 8 :

***Si je voulais, je me donnerais d'un air de solitude, mais depuis que j'entendis l'autre jour la Bagnols dire qu'elle s'était livrée à ses réflexions, qu'elle était un peu trop avec elle-même, je me veux vanter d'être tout l'après-dîner dans cette prairie, causant avec nos vaches et nos moutons.* (8)**

adopte un ton de plaisanterie. Mme de Sévigné, pour ne pas ressembler, par son humeur solitaire, à la Bagnols qu'elle tourne régulièrement en dérision, choisit d'entrer en conversation avec les bovins et ovins de Livry. *Je me donnerais d'un air de solitude* est mis en relation synonymique avec *s'était livrée à ses réflexions, était un peu trop avec elle-même*, et en relation antonymique avec *causant avec nos vaches et nos moutons*. Ces syntagmes décrivent le comportement d'une personne qui cherche, soit la retraite, soit la compagnie – étant entendu que n'importe quelle compagnie est préférable à la solitude dont fait état Mme de Bagnols !

Dans la plupart des citations, l'air implique l'intentionnalité de la personne, qui se donne (ou non) telle ou telle manière d'être. Les collocations verbales, telles que *prendre*, *se donner*, *fuir* :

prirent [...] unairde paix (7) je me donnerais d'unair de solitude (8) Fuyez l'air étourdi, fuyez l'air de langueur [...] (14)

viennent à l'appui de ce trait. En 7, les officiers prennent d'autant plus activement *un air de paix*, qu'ils sortent d'un combat qui n'aurait pas dû avoir lieu (ce que souligne ironiquement l'adverbe *donc*) ! Les syntagmes infinitivaux prépositionnels qui suivent le mot *air* :

un certainairde se rendre nécessaire et de faire l'empêché (6) unairde n'en [compliment] point faire (11) un air de s'empresser (13)

soulignent également ce trait d'intentionnalité, dans la mesure où ils contiennent des agissements (ou des non-agissements) de nature sociale, qui supposent le contrôle de la personne. On ajoutera à ce corpus l'exemple 9, dans lequel le nom abstrait complément du mot *airs* (*tous les airs d'empressement*) équivaut à un infinitif.

La volonté peut d'ailleurs être explicitement exprimée dans le contexte :

Si je voulais, je me donnerais d'un air de solitude [...] (8) toutes les louanges que Monsieur de Marseille voulait s'attirer fort injustement et par un certainairde se rendre nécessaire et de faire l'empêché(6) qu'il lui avait paru d'abord, par vos airs, par la grandeur de votre nom et de votre famille, que vous vouliez emporter l'affaire de hauteur (12)

Nous avons déjà commenté la citation 8. Dans les deux suivantes, il est question de rapports de forces et de conflits. On veut l'emporter sur un adversaire, qu'il s'agisse de l'administration d'une province (6) ou d'un procès (12). L'air est un moyen – dans les deux cas, le mot *air* entre dans un syntagme nominal précédé de *par* – par lequel on entend montrer sa supériorité sur l'autre. On adopte donc une attitude, on se compose une manière d'être, qui sert cette intention. Pour se mettre en valeur au détriment du comte, l'évêque de Marseille montre qu'il s'affaire (*un certain air de se rendre nécessaire et de faire l'empêché*), tandis que les Grignan affichent leur hauteur (*vos airs*) en face de leur adversaire. On notera qu'en 6, le trait d'intentionnalité est doublement représenté, si l'on tient compte à la fois du complément à l'infinitif et de la présence du verbe *vouloir*.

Dans certaines situations, la manière d'être est montrée comme une apparence qui ne correspond pas à la réalité. C'est le cas en 6, où le constituant adverbial *fort injustement* dénonce l'erreur de jugement qui consisterait à prendre à la lettre l'attitude de M. de Marseille. En 13, l'empressement du marquis de Coëtlogon, qui fait illusion (*on lui attribue* des vertus infondées), est mis explicitement en contradiction avec son inefficacité réelle (*quoiqu'il n'y fasse rien du tout*). Il est intéressant de relever, quelques pages plus loin, ce passage :

Il [M. de Chaulnes] avait bon esprit, et voyait le retour du Parlement, le présent de la ville de Rennes, la part que M. de Coëtlogon paraissait avoir à tout cela, comme gouverneur de cette ville où l'on tient les États. (t. 3, l. 1158, p. 726)

dans lequel le syntagme *paraissait avoir une part à tout cela* peut être considéré comme un équivalent synonymique d'*un air de s'empresser*, le verbe *paraître* prenant en quelque sorte la place du mot *air*. Le verbe *chercher* de la citation 4 :

et il a si bien caché toute sa vie sa vanité sous des airs humbles et modestes qu'ils ne l'ont pas découverte (4)

qui dénote une volonté de dissimulation affiche plus encore le trait d'intentionnalité, et consacre le triomphe de l'apparence. Pour ne pas montrer un défaut (la *vanité*), on adopte un comportement qui fait paraître des qualités opposées (de modestie et d'humilité). La préposition spatiale *sous*, qui introduit *des airs*, traduit bien cette dissociation entre l'intériorité et l'extériorité. Cette manière d'être est d'autant plus consciente et délibérée qu'elle est fautive. Il en est de même en 2. L'abbé d'Hacqueville affecte une indifférence qui ne trompe personne, et dont il n'est lui-même pas dupe, puisqu'il nous a été dit, dans un contexte précédent, qu'il *sent le ridicule* de son état⁷⁵². Relevons, dans cette citation, comme d'ailleurs en 12, la marque du pluriel (*airs*), qui, en mettant l'accent sur le comportement, souligne l'ostentation, et renforce encore le trait d'intentionnalité⁷⁵³. L'ostentation est également présente dans la citation 1, si l'on interprète, comme nous l'avons fait, *le grand air de Deville* comme une manifestation voulue de hauteur.

Un exemple un peu différent de décalage entre l'extériorité et l'intériorité est donné par la citation 11, sur laquelle il convient de revenir. Il s'agit de Mme de Lavardin, qui exprime d'une façon quelque peu détournée les sentiments qu'elle éprouve. En ne faisant pas de compliment à Mme de Grignan, elle entend en effet témoigner la force de l'estime et de l'affection qu'elle a pour elle, comme il est dit explicitement dans des contextes antérieurs :

Mme de Lavardin vint hier ici me dire qu'elle vous estimait trop pour vous faire un compliment, mais qu'elle vous embrassait de tout son cœur, et ce grand comte de Grignan ; voilà ses paroles. (t. 3, l. 1037, p. 424) Mme de Lavardin dit qu'elle vous aime trop pour vous rien dire en forme. (t. 3, l. 1040, p. 432)

Il s'agit là encore d'un comportement significatif et concerté.

La volonté peut aussi procéder de la nécessité. Dans la citation 10 :

Il faut qu'il fasse des amis, qu'il soit honnête, poli, obligeant, et civil sans bassesse, mais avec l'air d'un homme malheureux qui a besoin du secours des amis et des ennemis même de son père. (10)

l'impersonnel *il faut* prescrit un type de comportement vis-à-vis d'autrui, ce qui implique, pour l'intéressé, une mise en application volontaire.

La citation 3 présente le cas un peu particulier d'une personne qui subit une (mauvaise) influence :

On dit qu'il se plaint du Torrent d'avoir ôté à la Rosée la bonne conduite qu'elle avait et de lui avoir donné un air fort contraire à cette tendresse légitime qui lui seyait si bien. (3)

Si l'intention se reporte en amont, du côté de la personne instigatrice, on peut toutefois supposer une certaine complicité et une participation consciente de la part de celle qui est la destinataire. La citation 5 est, comme la personne qu'il nous présente, plus en retrait

⁷⁵² . T. 1, l. 247, p. 443.

⁷⁵³ . Le pluriel *tous les airs d'empressement* (9), en raison de la valeur métonymique du mot *air*, multiplie les personnes qui s'empressent, plus qu'il n'émphatise leur com-portement. Il n'est toutefois pas impossible de cumuler les deux interprétations.

encore. La manière d'être de Mme de Nevers (faite de naïveté et de modestie) n'a rien d'ostentatoire, ni même d'intentionnel. On peut l'imputer à un charmant naturel...

La manière d'être expressive implique, dans la mesure où elle se charge d'intentionnalité, un destinataire – ce qui n'empêche pas la présence de témoins de la relation dans le contexte. Dans les situations de dissimulation, le destinataire est fortement sollicité, et il peut ou non être dupe de ce qu'on lui donne à voir. Si, en 4, les dévots en sont restés aux apparences d'humilité et de modestie de Turenne, sans voir sa vanité intérieure (*ils ne l'ont pas découverte*), en 2, la stratégie de l'abbé d'Hacqueville ne trompe personne. Les destinataires sont actifs. On recherche les *symptômes* du mal. On ne se laisse point prendre à cet air d'indifférence, *qui prouve le contraire*. Quand on est proche, on témoigne de ce qu'on voit (*c'est le témoignage des gens qui voient de près*), et la *voix publique* prend le relais. Lorsque des conflits et des rapports de force entrent en jeu, les relations actancielles peuvent devenir plus complexes. En principe, les grands airs visent à impressionner le partenaire ou l'adversaire. Quand ils sont le fait d'un inférieur, la réaction ne se fait pas attendre. Ainsi l'air de hauteur du maître d'hôtel Deville (1) entraîne une décision immédiate (*vous a fait résoudre sur-le-champ*) de la part de Mme de Grignan. En 12, les *airs* des Grignan sont destinés à dominer (*emporter l'affaire*) l'adversaire. Mais c'est à travers le point de vue (*il lui avait paru*) d'un témoin, M. de La Faluère, premier président au parlement de Bretagne, dont l'opinion n'est pas indifférente en raison des alliances qu'il a du côté de l'adversaire des Grignan. Dans la citation 6, l'évêque de Marseille destine ses airs d'importance à ceux dont il veut s'attirer *les louanges* – attitude qui ne peut que déplaire à son rival, le comte de Grignan (*un air [...] qui avait toujours choqué M. de Grignan*). Quand on veut faire avancer ses affaires, comme en 10, il est préférable de se mettre en faveur auprès de tous ceux qui, autour de vous, peuvent vous aider, amis et ennemis confondus ! Quant à l'air (ou aux airs) d'empressement, ils tendent fortement vers un destinataire. En 9, Mme de Grancey, en raison de son récent établissement (en tant que dame d'atour de la reine d'Espagne), fait l'objet de soins particuliers. *Empressement* dérive ici du sens suivant du verbe *s'empreser* :

S'empreser : se presser autour pour témoigner de l'affection, du respect, de la politesse.

Et d'ailleurs la destinataire n'est pas favorable à ces assiduités, qu'elle cherche à *éviter*, en se tenant enfermée chez elle. Dans la citation 13, le marquis de Coëtlogon a un air de *s'empreser* qui ressemble fort à l'affairement de l'évêque de Marseille, dans la mesure où il veut, lui aussi, montrer son importance dans les affaires de sa province. *S'empreser* prend plutôt ici la signification :

S'empreser : témoigner de la presse [impatience], de l'ardeur pour.

Même si les destinataires restent dans l'indétermination, cette manifestation de zèle n'est certainement pas désintéressée, quand on sait que ce personnage brigue la même députation que Charles de Sévigné. Elle a pour témoins les Chaulnes, et pour effet de compromettre la protection que Mme de Sévigné attendait d'eux. Ce rôle de témoin fait l'objet d'une mention plus explicite quelques pages plus loin (avec le verbe *voir*), dans le même passage où nous déjà avons relevé la présence du verbe *paraître* :

On me mande que c'est M. de Coëtlogon qui aura la députation ; je n'en ai pas

douté, et je crois que M. de Chaulnes n'en doutait pas non plus. Il avait bon esprit, et voyait le retour du Parlement, le présent de la ville de Rennes, la part que M. de Coëtlogon paraissait avoir à tout cela, comme gouverneur de cette ville où l'on tient les États. (t. 3, l. 1158, p. 726)

À l'opposé de l'empressement, l'attitude de réserve qui consiste à ne point faire de compliment (11) vise également un destinataire, avec d'autant plus d'expressivité qu'elle échappe aux formalités communes. C'est ce qu'implique le jugement *qui vaut son prix*, formulé par Mme de Sévigné. Dans une situation de négociation, comme celle de la citation 7, où l'on doit traiter après une bataille livrée par erreur, les belligérants prennent *un air de paix* qu'ils se destinent mutuellement, et qui annonce l'accord qui va suivre (*convinrent de faire entrer du secours dans Mons*). On peut considérer que Charles de Sévigné, présent à cette *entrevue romanesque*, en est le témoin. Quand le mot *air* dénote des dispositions psychologiques, celles-ci sont plus ou moins fortement liées à un destinataire. En 3, la réaction de M. de Louvigny (*il se plaint*) montre qu'il se sent personnellement visé par le changement de conduite de son épouse à son égard. Il est intéressant de noter que la tonalité affective de ce contexte n'exclut pas un point de vue normatif, qui porte sur le comportement antérieur de Mme de Louvigny (la *tendresse*), et qui en apprécie le fondement (*légitime*) et la convenance (*qui lui seyait si bien*). Il est des maris plus heureux. En 5, la manière d'être de Mme de Nevers est présentée comme naïve et modeste. Cette conduite ne vise aucun destinataire particulier. Elle inspire la confiance (*ne fait aucune frayeur*), celle de son mari en particulier, qui *n'a aucune inquiétude de sa femme*. Dans les citations 8 et 14, destinataire et témoin s'effacent. En 14, il s'agit de recommandations en vers que Mme de Dalet envoie à son fils, et qui restent dans la généralité. En 8, la raison est encore plus simple, puisque Mme de Sévigné, dans la solitude de sa forêt de Livry, n'a de témoin qu'elle-même.

Dans ce corpus, le mot *air* donne une perception abstraite et globale du comportement, de la conduite, de l'attitude de la personne vis-à-vis d'autrui, dans des situations diverses, institutionnelles et sociales, ou plus personnelles. On peut y voir la filiation avec les traits « immatériel » et « continu » d'« air-élément ». On notera l'importance du trait d'intentionnalité, qui souligne la participation consciente et volontaire de celui qui compose son attitude en vue d'atteindre un destinataire, ce qui n'exclut pas la présence de témoins. Cette forte agentivité peut conduire, lorsqu'il y a conflit ou dissimulation, à une dissociation entre l'extériorité et l'intériorité, le paraître et la réalité⁷⁵⁴

2 – Manière de parler

⁷⁵⁴ . On peut peut-être rattacher à ce corpus la citation suivante : M. de Montespan est devenu son protecteur ; il ne parle que de mettre deux mille pistoles de dédit pour celui qui se révoltera contre les arbitres, et de cent mille francs pour pousser l'affaire, s'il la faut plaider. Voilà un style qui nous est inconnu, et qui se ressent beaucoup de cet air de la Garonne. (t. 3, l. 805, p. 5) Il s'agit de la seule citation de cette correspondance de Mme de Sévigné, dont l'opacité me soit restée totale. Le mot *style* renvoie ici à la « manière de procéder en justice » (sens vieilli selon Littré), qui est décrite dans les lignes qui précèdent. Il s'agit donc d'un comportement, auquel on donnerait comme référence l'*air de la Garonne* (qui serait un comportement type ?). Ou bien faut-il comprendre que le comportement en question est influencé par les usages du milieu où l'on se trouve (et l'on reviendrait alors à une métaphore d'« air-climat » ?).

Les contextes précédents relatifs à la signification « manière d'être, comportement » n'accordent pas une place importante à la parole, comme c'était le cas avec la signification « manière d'être en société ». Il n'en demeure pas moins que le mot *air*, quand il relève du champ de l'expressivité, peut aussi s'appliquer à la parole, et que c'est avec la signification « manière d'être, comportement » qu'il présente le plus d'affinité. C'est ce qui justifie que nous placions cette étude ici.

1. *Jamais il n'y eut un accouchement si heureux. Vous saurez que ma fille et moi nous allâmes, samedi dernier, nous promener à l'Arsenal ; elle sentit de petites douleurs. Je voulus au retour envoyer quérir Mme Robinet¹ ; elle ne le voulut jamais. On soupa, elle mangea très bien. Monsieur le Coadjuteur² et moi nous voulûmes donner à cette chambre un air d'accouchement ; elle s'y opposa encore avec un air qui nous persuadait qu'elle n'avait qu'une colique de fille. (t. 1, l. 115, p. 133) La lettre est du 19 novembre 1670. Mme de Sévigné raconte à M. de Grignan l'accouchement de sa fille, à Paris. Il s'agit de la naissance de Marie-Blanche, née le 15 novembre 1670, aînée des enfants de M. et Mme de Grignan. 1. Sage-femme qui avait notamment participé à l'accouchement de la Reine (voir note 3 de la p. 133, p. 964). 2. Frère du comte de Grignan. 2. Pour mon voyage, l'Abbé le croit si nécessaire que je ne puis m'y opposer¹. Je ne l'aurai pas toujours ; ainsi je dois profiter de sa bonne volonté. C'est une course² de deux mois, car si Mme de Puisieux, dont nous attendons des nouvelles, ne nous peut faire avoir notre ratification, nous ouvrirons le Palais avec la Saint-Martin³. Que si, par bonheur, nous finissons cette affaire⁴, nous reviendrons toujours, car le bon Abbé ne se porte pas assez bien pour aimer à passer là l'hiver et m'en parle d'un air sincère, dont je fais vœu d'être toujours la dupe ; tant pis pour ceux qui me trompent. (t. 2, l. 417, p. 80-81) La lettre est du 28 août 1675. 1. Mme de Sévigné et l'abbé de Coulanges (le Bien Bon), qui a soixante-huit ans, doivent partir en Bretagne. 2. Course : allées et venues, démarches pour une affaire. 3. L'année était alors rythmée non par les vacances scolaires mais par celles des tribunaux ; « l'ouverture du Parlement se fait le [13 novembre] lendemain de la Saint-Martin (du Pradel, Livre commode) (note 4 de la p. 80, p. 1122). 4. Il s'agit d'une affaire compliquée, relative à la succession de la défunte seconde épouse de M. de Grignan (voir note 2 de la p. 7, l. 401, t. 2, p. 1077, et note 3 de la p. 720, l. 388, t. 1, p. 1413). Mme de Puisieux s'entremettait dans cette affaire (t. 2, l. 416, p. 70). 3. J'ai trouvé ces bois d'une beauté et d'une tristesse extraordinaire. Tous ces arbres, que vous avez vus si petits, sont devenus grands, droits et beaux en perfection. Ils sont élagués et font une ombre agréable ; ils ont quarante à cinquante pieds de hauteur. La bonté du terrain y a contribué plus que leur âge. Il y a un petit air d'amour maternel dans ce détail ; songez que je les ai tous plantés, et que je les ai vus, comme dit Molière après M. de Montbazon, pas plus hauts que cela¹. (t. 2, l. 431, p. 111) Mme de Sévigné est aux Rochers depuis trois jours. 1. Mme de Sévigné cite, pour s'en moquer, M. de Montbazon qui aurait dit de ses enfants qu'il les avait vus pas plus grands que cela (voir note 5 de la p. 330, l. 194, t. 1, p. 1154)⁷⁵⁵. 4. Mais > nous espérons que l'excès de la jalousie la lui donnera tout de bon¹. Nous appréhendons qu'elle n'empoisonne la*

⁷⁵⁵ . Nous avons déjà rencontré cette allusion à M. de Montbazon, dans la citation 11 (t. 2, l. 449, p. 165-166) du corpus relatif aux significations subduites (rattachées à la manière d'être sociale), p. 798.

petite personne² qui est ici, que l'on appelle partout la petite favorite de Mme la princesse³ et de Mme de Sévigné. Elle disait hier à M. Rahuel⁴ : « J'ai eu une consolation, en me mettant à table, c'est que Madame a repoussé la petite pour me faire mettre auprès d'elle. » Rahuel lui répondit avec son air breton : « Oh ! mademoiselle, je ne m'en étonne pas, c'est pour faire honneur à votre âge, outre que la petite est à cette heure de la maison ; Madame la regarde comme si elle était la cadette de Mme de Grignan. » Voilà ce qu'elle eut pour sa consolation. (t. 2, l. 467, p. 215) La lettre, datée du 5 janvier 1676, est de Charles de Sévigné, qui est aux Rochers, avec Mme de Sévigné. 1. Il s'agit de Mlle du Plessis, qui prétendait avoir eu la fièvre – ce que mettent en doute Mme de Sévigné et son fils. 2. Cette petite personne est une petite-fille, âgée de dix-huit ans environ (t. 2, l. 465, p. 208), de la bonne femme Marcille (voir note 2 de la p. 191, l. 457, t. 2, p. 1183), qui habitait au bout du parc des Rochers. 3. La princesse de Tarente. 4. Julien Rahuel était un breton, « subcuré » ou vicaire de la paroisse d'Étrelles. Mme de Sévigné l'avait nommé chapelain d'une chapelle de cette église qui relevait d'elle. Elle le fit receveur des Rochers en 1669 (voir note 1 de la p. 630, l. 346, t. 1, p. 1360). 5. Nous allâmes le soir voir Mme de Fiennes¹, qui est gouvernante de la ville et de son mari, qu'on appelle pourtant Monsieur le Gouverneur. Elle me vint prendre à mon hôtellerie et se souvient fort du temps qu'elle vous honorait de ses approbations ; vous connaissez son air et son ton décisif. (t. 2, l. 523, p. 329) 1. Il s'agit de Mlle de Fruges, de la maison de Fiennes, qui épousa à quarante ans Henri Garnier des Chapelles (vingt-deux ans), fils de la nourrice de la reine d'Angleterre, et dont elle refusa toujours de porter le nom (voir note 1 de la p. 329, p. 1250, et note 3 de la p. 36, l. 38, t. 1, p. 868). 6. Et quand on me vient dire présentement : « Vous voyez comme elle¹ se porte, et vous-même, vous êtes en repos ; vous voilà fort bien toutes deux. » Oui, fort bien, voilà un régime admirable ! Tellement que, pour nous bien porter, il faut être à deux cent mille lieues l'une de l'autre ! Et l'on me dit cela avec un air tranquille ! Voilà justement ce qui m'échauffe le sang et qui me fait sauter aux nues. (t. 2, l. 580, p. 466) La lettre est du 16 juin 1677. Mme de Grignan avait regagné la Provence le 8 juin, après un séjour de six mois à Paris. Mais ces retrouvailles s'étaient déroulées dans de mauvaises conditions (voir note 3 de la p. 459, l. 577, t. 2, p. 1316). 1. Mme de Grignan. 7. Ah ! ma chère enfant, vous avez été malade ! C'est un mal fort sensible que d'avoir une amygdale enflée ; cela s'appellerait une esquinancie¹, si on voulait. Vous donnez à tout cela un air de plaisanterie, de peur de m'effrayer, mais la furie de votre sang, qui vous a fait si souvent du ravage, m'empêche de rire quand il se jette ainsi dans votre gorge. (t. 3, l. 892, p. 149) 1. Angine (voir note 3 de la p. 545, l. 607, t. 2, p. 1358). 8. Votre dernière lettre a un air de gaieté, ma fille, et d'épanouissement de cœur qui me fait bien connaître que Frankendal est pris¹, et qu'il est en sûreté, c'est-à-dire le Marquis. Jouissez, ma chère enfant, de ce plaisir. (t. 3, l. 1034, p. 415-416) La lettre est du 6 décembre 1688. 1. Frankendal est la troisième ville prise (18 novembre), après Philisbourg (1^{er} novembre) et Mannheim (10 novembre) (voir t. 3, l. 1017, p. 383 ; l. 1020, p. 389 ; l. 1028, p. 405). Louis-Provence avait participé aux trois sièges. 9. Elle¹ me surprit en sortant de chez un juge. Elle lui dit en me voyant : « Je vous laisse en bonne main », avec un air qui me donna de l'émotion et, dans cet état, j'eus la prudence de me taire ; j'avais pourtant bien des petites choses à lui dire, mais je ne dis rien. Je l'eusse souhaitée à la dernière entrée des juges pour la

voir se glisser doucement avec son frère, comme je vis autrefois Mme d'Ourouer². (t. 3, l. 1092, p. 564) 1. Mme de Bury, sœur d'Aiguebonne, avec lequel, rappelons-le, les Grignan étaient en procès. 2. Mme de Sévigné avait gagné en 1655 un procès contre Mme d'Ourouer (voir note 1 de la p. 560, l. 1091, t. 3, p. 1424). 10. Tout cela passa vite dans ma tête ; je vis que je ne faisais pas bien¹. Je me rapproche. Je lui dis : « Madame, je n'ai pensé d'abord qu'à moi, et j'étais peu touchée d'aller voir M. de La Faluère, mais serait-il possible que vous le souhaitassiez pour vous, et que cela vous fît le moindre plaisir ? » Elle rougit, et me dit avec un air de vérité : « Ah ! Vous pouvez penser. — C'est assez, madame ; il ne m'en faut pas davantage. Je vous assure que j'irai avec vous. » Elle me fit voir une joie très sensible, et m'embrassa, et sortit de table, et dit à M. de Chaulnes : « Elle vient avec nous » (t. 3, l. 1132, p. 652) Mme de Sévigné est à Rennes. 1. M. et Mme de Chaulnes ont proposé à Mme de Sévigné de se joindre à eux pour une visite qu'ils ont l'intention de rendre au premier président au parlement de Bretagne, M. de La Faluère, à Vannes où le Parlement était exilé (voir note 2 de la p. 651, p. 1470). Mme de Sévigné vient de refuser. 11. À propos de Corbinelli, il m'écrivit l'autre jour un fort joli billet. Il me rendait compte d'une conversation et d'un dîner chez M. de Lamoignon¹. Les acteurs étaient les maîtres du logis,⁴ Monsieur de Troyes², Monsieur de Toulon³, le P. Bourdaloue, son compagnon⁴ Despréaux⁵ et Corbinelli. On parla des ouvrages des anciens et des modernes⁶. Despréaux soutint les anciens, à la réserve d'un seul moderne qui surpassait, à son goût, et les vieux et les nouveaux. Le compagnon du Bourdaloue⁷ qui faisait l'entendu, et qui s'était attaché à Despréaux et à Corbinelli, lui demanda quel était donc ce livre si distingué dans son esprit. Il ne voulut pas le nommer. Corbinelli lui dit : « Monsieur, je vous conjure de me le dire, afin que je le lise toute la nuit. » Despréaux lui répondit en riant : Ah ! monsieur, vous l'avez lu plus d'une fois, j'en suis assuré. » Le jésuite reprend, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux, avec un air dédaigneux, un cotal riso amaro⁷. Despréaux lui dit : « Mon Père, ne me pressez point. » Le Père continue. Enfin Despréaux le prend par le bras, et le serrant bien fort, lui dit : « Mon Père, vous le voulez. Eh bien ! c'est Pascal, morbleu ! [...] » (t. 3, l. 1186, p. 811) La lettre est du 15 janvier 1690. 1. M. de Lamoignon était président à mortier au parlement de Paris (voir note 2 de la p. 144, l. 889, t. 3, p. 1225). 2. L'évêque de Troyes (voir note 2 de la p. 237, l. 478, t. 2, p. 1204). 3. L'évêque de Toulon (voir note 3 de la p. 811, p. 1538). 4. La quarante-troisième des « règles communes » des jésuites faisait une obligation à chacun des membres de la Société de ne jamais sortir sans un compagnon (*socius*) (note 4 de la p. 811, p. 1538). 5. Rappelons qu'il s'agit de Boileau. 6. La querelle des anciens et des modernes venait d'être ouverte par la lecture à l'Académie française, le 27 janvier 1687, du *Siècle de Louis XIV* de Charles Perrault (note 5 de la p. 811, p. 1538). 7. « Un rire si amer », expression calquée sur celle du Tasse (*Jérusalem Délivrée*, XIX, IV) (voir note 5 de la p. 969, l. 772, t. 2, p. 1541). 12. Ne reconnaissez-vous pas M. de Chaulnes, d'avoir fait écrire le pape à sa chère fille Mme de Maintenon ? Elle est si touchée de ce bref¹ qu'elle en a remercié Mme de Chaulnes avec un air de reconnaissance qui passe la routine des compliments. (t. 3, l. 1206, p. 870) La lettre est du 23 avril 1690. 1. « Il est vrai, Monsieur, que Sa Sainteté m'a honorée d'un bref qu'on dit être fort obligeant, mais je n'en vau pas mieux pour cela, et tous ces honneurs ne sont qu'une suite de celui que le Roi me fait » (Mme

de Maintenon au duc de Richelieu, 1^{er} mai 1690). Le bref du pape, daté du 18 février, a été publié, en latin et en français, dans le *Mercure d'avril 1690* (voir note 2 de la p. 870, p. 1561-1562). 13. La petite mariée était toute brillante d'or et de diamants ; elle me parla de Pauline avec un petit air honteux, comme si elle n'eût pas été digne de la nommer. (t. 3, l. 1300, p. 1039) 1. Il s'agit de Marguerite le Tellier, fille de Louvois, qui épousa le 20 avril 1694, le marquis d'Alincourt, fils du maréchal-duc de Villeroy, et qui prit à cette occasion le titre de duc de Villeroy (voir note 6 de la p. 1025, l. 1293, t. 3, p. 1626).

La parole orale est beaucoup plus représentée (1, 2, 4, 5, 6, 9, 10, 11, 13) que la parole écrite (3, 7, 8) – la citation 12, plus incertaine, ayant finalement été rattachée à la parole orale.

Commençons par le premier groupe d'occurrences. En dehors de la citation 5 qui présente Mme de Fiennes dans sa manière d'être habituelle (*son air et son ton décisif*), les autres contextes proposent des situations de parole. Il peut s'agir d'échanges entre deux personnes, qui mettent en avant l'un des deux locuteurs (l'abbé de Coulanges en 2, Mme de Bury en 9, Mademoiselle Louvois en 13), ou qui rapportent les propos tenus de part et d'autre (Mlle du Plessis et Rahuel en 4, Mme de Sévigné et Mme de Chaulnes en 10). Le dialogue peut avoir lieu en présence, ou en fonction, d'un tiers. Charles de Sévigné rapporte avec délectation à sa sœur la réplique de Rahuel qu'il a entendue la veille (4). Quant à Mme de Bury, elle adresse au juge une formule qui vise Mme de Sévigné, en la présence de cette dernière (9). D'autres citations mettent en scène plusieurs person-nes. En 1, Mme de Grignan s'oppose à Mme de Sévigné et au Coadjuteur conjointement. En 6, Mme de Sévigné s'échauffe contre une petite coalition indéterminée (*on*), qui a le tort de ne pas faire la même analyse qu'elle des relations conflictuelles entre elle et sa fille. En 11, tour à tour, Corbinelli, puis le jésuite, pressent Despréaux-Boileau de livrer le nom de son auteur d'élection, en présence, d'ailleurs, des autres invités de cette soirée. Dans ces situations de parole, selon les citations, les propos sont rapportés directement (4, 6, 9, 10, 11) ou contenus allusivement dans le contexte (12, 13).

Voyons de près les différentes significations que prend le mot *air* dans ce corpus.

J'isolerais d'abord la citation 4, qui a son interprétation propre. Il convient au préalable de préciser le contexte. On se souvient de l'engouement de Mlle du Plessis pour Mme de Sévigné, et des rebuffades de cette dernière. Dans ce climat, l'apparition d'une favorite, la petite-fille de la bonne femme Marcille, ne peut que susciter, de la part de la demoiselle, un accès (et un excès) de jalousie, que Charles de Sévigné et sa mère observent d'un œil goguenard. Le dialogue entre Mlle du Plessis et Rahuel témoigne de cette jalousie mal dissimulée. À celle-ci qui cherche des indices rassurants d'une faveur qui n'appartient qu'à son imagination :

« J'ai eu une consolation, en me mettant à table, c'est que Madame a repoussé la petite pour me faire mettre auprès d'elle. » (4)

Rahuel donne une version réaliste des faits, qui lui ôte, sans ménagement, tout avantage sur sa rivale :

« Oh ! mademoiselle, je ne m'en étonne pas, c'est pour faire honneur à votre âge, outre que la petite est à cette heure de la maison ; Madame la regarde comme si

elle était la cadette de Mme de Grignan. » (4)

L'*air breton* de Rahuel s'applique à ces paroles directes et dépourvues de tact. Il s'agit donc de la manière d'exprimer, de dire les choses, présentée comme habituelle au personnage (par le déterminant possessif), et imputable à sa nature de Breton. Si Charles de Sévigné se félicite de cette répartie :

Voilà ce qu'elle eut pour sa consolation.

il le fait avec une ironie qui vise à la fois la demoiselle et l'abbé. On relève cet autre passage :

Il [le chevalier de Buous ⁷⁵⁶] a passé par Vitré ; il a eu un dialogue admirable avec Rahuel. Il lui fit dire ce que c'était que M. de Grignan, et qui j'étais. Rahuel disait : « Ce M. de Grignan, c'est un homme de grande condition ; il est le premier de la Provence. Mais il y a bien loin d'ici ; Madame aurait bien mieux fait de marier Mademoiselle auprès de Rennes. » Le chevalier se divertissait fort. (t. 1, l. 346, p. 629-630)

qui confirme, sur le même ton, le style du personnage, et l'art avec lequel il sait dire les vérités...

Si la citation 4 engage à la fois le contenu et la forme des paroles (Rahuel dit des choses qu'il ne devrait dire), les autres exemples conduisent plutôt à privilégier la manière de s'exprimer. Celle-ci peut avoir une extension assez large. En 1, Mme de Grignan s'oppose aux dispositions que veulent prendre Mme de Sévigné et le Coadjuteur, en prévision de son accouchement. Le contenu de ses propos est rapporté indirectement, dans des syntagmes verbaux tels que *elle ne le voulut jamais, elle s'y opposa encore*, qui n'en retiennent que l'essentiel, c'est-à-dire sa volonté de refus. Ce qui compte davantage, c'est la raison que la bienséance ne lui permet pas d'évoquer (*elle n'avait qu'une colique de fille*), et qu'elle laisse entendre dans l'*air* qui accompagne ses paroles. Cet air n'est pas caractérisé, mais on peut penser qu'il a les qualités d'assurance, de tranquillité, de fermeté, propres à rassurer un entourage inquiet. S'il parvient à *persuader* les destinataires, c'est probablement qu'il met en jeu plusieurs composantes – la forme et l'intonation, peut-être aussi la gestualité et l'expression du visage. Je proposerai la même interprétation pour l'occurrence de la citation 6, dans laquelle Mme de Sévigné cite les propos de ceux qui voient dans l'éloignement le bien-être assuré de la mère et de la fille. Mme de Sévigné s'indigne de l'*air tranquille* avec lequel ces choses-là sont dites. Cet air peut s'appliquer à la tournure même de la phrase, si l'on retient le ton d'évidence (*Vous voyez, vous voilà*), le choix de mots lénifiants (*en repos, fort bien*), et l'équilibre du rythme binaire. Apaisant dans sa forme, ce discours l'est sans doute aussi dans l'intonation, qui en est solidaire. Et cette tranquillité peut gagner très naturellement la personne physique, dans ses gestes et son expression. La manière de s'exprimer d'une personne peut lui être habituelle, comme, en 5, l'*air* [...] *décisif* de Mme de Fiennes. Précisons d'abord que le mot *air* est en rapport avec la parole, dans la mesure où Mme de Sévigné formule ce jugement à l'occasion d'une rencontre (*Elle me vint prendre à mon hôtel-lerie*), où Mme de Fiennes rappelle des souvenirs (*et se souvient fort bien du temps qu'elle vous honorait de ses approbations*). De plus, en prenant à témoin sa fille de son jugement, elle évoque

⁷⁵⁶ . Il s'agit d'un cousin du comte de Grignan (voir note 1 de la p. 287, l. 179, t. 1, p. 1117).

implicitement des situations de parole antérieures (*elle vous honorait de ses approbations*). Enfin la coordination des mots *air* et *ton* va dans le même sens, si l'on admet que ce dernier trouve son application privilégiée dans le champ de la parole. L'*air*, ne s'attachant pas ici à une situation particulière, mais à la personne elle-même, a vocation à se présenter comme l'ensemble des composantes indifférenciées dont il vient d'être question.

Les autres exemples privilégient plutôt l'une des composantes de la manière de s'exprimer. Ainsi les citations 2, 9 et 10 conduisent à attribuer au mot *air* le sens d'intonation. En 2, le contexte n'est pas très clair, et j'avance une interprétation sous toutes réserves. Mme de Sévigné est retenue à Paris pour une affaire de succession concernant le comte de Grignan (elle attend la ratification que doit lui obtenir Mme de Puisieux), mais elle a l'intention de partir en Bretagne *pour donner avec l'abbé quelque ordre à [ses] affaires*⁷⁵⁷. Toutefois elle n'envisage pas de séjourner longtemps dans cette province (*nous reviendrons toujours*)⁷⁵⁸, en raison de l'état de santé de son oncle, qui *ne se porte pas assez bien pour aimer à passer là l'hiver*. Mais qu'en dit ce dernier ? La proposition *m'en parle d'un air sincère dont je fais vœu d'être toujours la dupe* semble montrer que le *bon Abbé* ne partage pas ce point de vue, et envisage sans arrière-pensée de rester en Bretagne (le *en* anaphorique reprendrait *passer là l'hiver*) – ce dont elle souhaite *être toujours la dupe*, c'est-à-dire qu'elle souhaite pouvoir le croire elle-même le plus longtemps possible... L'*air sincère* de l'abbé de Coulanges montre qu'il croit vraiment ce qu'il dit. Son propos étant très simple, il ne peut guère s'agir du contenu ni de la manière de s'exprimer, mais plutôt du ton qu'il emploie. Dans les citations 9 et 10, les paroles sont rapportées au discours direct. Elles sont brèves et conventionnelles. En 9, Mme de Bury, en quittant le juge qui s'apprête à recevoir Mme de Sévigné, prononce un mot de civilité à l'avantage (apparent) de cette dernière. En 10, Mme de Chaulnes manifeste le plaisir qu'elle aurait de voir Mme de Sévigné accepter sa proposition de voyage. Mais dans les deux cas, le message va plus loin que ce qui est dit. En 9, il ne faut pas oublier que la locutrice est Mme de Bury, sœur du seigneur d'Aiguebonne, avec lequel les Grignan était en procès. Et en 10, l'échange entre Mme de Sévigné et Mme de Chaulnes fait suite à un premier refus de Mme de Sévigné, que Mme de Chaulnes avait mal reçu :

« Madame, vous n'avez point besoin de moi ; c'est une bonté. Je ne vois rien qui m'oblige à ménager ces messieurs ; je m'en vais dans ma solitude, dont j'ai un véritable besoin. » Mme de Chaulnes se retire assez froidement. (t. 3, l. 1132, p. 651)

Ce que chacune de ces dames veut faire entendre passe par l'*air* qui accompagne leurs paroles. Cet air n'est pas lié à la forme ni au contenu des formules dont elles usent, mais à l'intonation qui les caractérise. Ce sont les synonymes *ton*, *accent* (on dit aisément *un accent de vérité*), qui conviennent dans ces contextes. Je propose de rattacher aux trois précédentes (2, 9 et 10) la citation 12, dans laquelle Mme de Maintenon remercie Mme de

⁷⁵⁷ . T. 2, l. 417, p. 73.

⁷⁵⁸ . *Je m'en vais courir en Bretagne pendant les vacances, et je serai de retour au mois de novembre [...]*, écrit-elle une semaine auparavant (t. 2, l. 416, p. 66).

Chaulnes pour le rôle joué par son mari dans la distinction papale qui lui a été accordée. Il est vrai que rien ne permet, de manière décisive, de reconnaître une parole orale ou écrite – un *compliment* pouvant se faire de vive voix ou par lettre. Toutefois la préséance joue peut-être en faveur d'un remerciement de vive voix, d'autant que ce n'est pas à Mme de Chaulnes, mais à son mari que Mme de Maintenon doit sa reconnaissance. Si l'on admet cette interprétation, on est dans le cadre d'une parole particulièrement codifiée, qui donne toute son importance à l'intonation. Celle-ci l'emporte, par son expressivité, sur le caractère convenu du message (elle passe⁷⁵⁹ la routine des compliments).

Je ferai une lecture différente des citations 11 et 13. En 11, dans la discussion sur les anciens et les modernes, le jésuite, qui doute qu'un auteur moderne puisse surpasser tous les autres, interroge Boileau, sur celui qu'il refuse de nommer, avec un *air dédaigneux*. Ce complément se trouve juxtaposé avec une expression calquée sur celle du Tasse (« un rire si amer »), ce qui tend à focaliser l'attention sur le visage de l'intervenant. Ce contexte favorise la signification « expression du visage », qui a par ailleurs naturellement sa place dans une situation de parole. La citation 13 ne comporte pas d'indices de cette nature, mais l'adjectif *honteux*, qui ne peut guère s'appliquer à des composantes telles que l'expression et l'intonation conduit également à cette interprétation.

Il reste à voir les trois occurrences (3, 7, 8) qui se rapportent à l'écrit. Dans les trois cas, c'est la manière d'exprimer tel ou tel contenu qui est mise en avant. Le mot *ton* conviendrait aux contextes de 7 et 8, dans cette même acception. En 7, Mme de Grignan traite un sujet cher au cœur de sa mère, puisqu'il s'agit de sa santé. Mme de Sévigné lui reproche d'avoir présenté les choses sur un ton de plaisanterie, alors que la gravité du mal n'incite pas à rire. En 8, Mme de Sévigné se félicite de la tonalité épanouie de la lettre de sa fille – rassurée sur le sort de son valeureux fils – sans même en commenter le contenu. Dans la citation 3, Mme de Sévigné, qui vient d'arriver aux Rochers, décrit la beauté et la grandeur (*ils ont quarante à cinquante pieds de hauteur*) des arbres qu'elle a plantés dans ses bois, et souligne plaisamment le fait qu'elle en parle comme s'il s'agissait de ses propres enfants. Le *petit air d'amour maternel* qu'elle évoque malicieusement, avec le renfort de M. de Montbazou, aurait plutôt comme synonymes les mots *accent*, *note*, dans des paraphrases comme « il y a un petit accent, une petite note⁷⁶⁰, d'amour maternel dans ce détail ».

Ce corpus confirme les variations de sens dont est porteur le mot *air* dans un contexte de parole. Dans les situations orales, on passe de la manière de dire qui touche à la forme et au contenu, à la manière de s'exprimer, prise dans un sens large où s'associent diverses composantes (forme, intonation, gestualité et expression du visage) – l'interprétation pouvant se restreindre à l'intonation et à l'expression du visage. Le corpus écrit est réduit, à la fois quantitativement (trois citations) et sémantiquement, puisque seule l'expression (en tant que forme) se trouve retenue. Ce corpus confirme le flou et la flexibilité sémantique du mot *air*, qui, selon les contextes, peut mettre en jeu un

⁷⁵⁹ . Passer : surpasser, l'emporter sur.

⁷⁶⁰ . Cet emploi du mot *note* est plutôt moderne.

ensemble de composantes indifférencié, comme il peut mettre en avant l'une d'entre elles seulement. Et on peut reconnaître dans ces emplois la même filiation de sens avec « air-élément » que celle que nous avons établie pour la signification « manière de parler sociale ».

Il n'est pas inintéressant de rappeler ici les résultats que nous avons obtenus par une approche strictement distributionnelle ⁷⁶¹, à partir de la structure :

- verbe de parole + avec / d'un air + adjectif

Je n'ai rien de fâcheux dans l'esprit, répondit-elle avec un air embarrassé (La Princesse de Clèves ⁷⁶²).

Cette approche s'était faite indépendamment de la distinction entre manière d'être sociale et manière d'être expressive, mais il apparaît maintenant que les occurrences du corpus, établi à partir de *La Princesse de Clèves* dans le cadre de la structure ci-dessus, prenaient plutôt place dans le cadre de la signification « manière d'être expressive », ce qui justifie le fait que ce rappel se fasse ici. Il s'agit surtout d'une commodité de présentation dans la mesure où la manière de parler, qu'elle soit sociale ou expressive, donne lieu à des interprétations et des variations de sens similaires.

La procédure de commutation du complément circonstanciel de manière (*avec / d'un air embarrassé*) avec les constituants susceptibles de figurer dans cette même position livre :

- des adverbes : *sérieusement, sincèrement* ;
- des syntagmes nominaux prépositionnels introduits par avec ou de : *avec tant d'empressement, avec tout le respect imaginable, avec cette grâce qui lui était si naturelle, avec une action qui marquait du transport et du désespoir, avec un ton qui marquait son affliction, d'une manière si peu conforme à la conduite qu'elle avait eue jusqu'alors, avec une voix affaiblie par la maladie et par la douleur, avec tant d'assurance, avec une sincérité que vous trouverez malaisément dans les personnes de mon sexe.*

L'affinement de la procédure se fait en deux étapes. D'abord, il convient de réduire l'hétérogénéité catégorielle qui sépare le nom de l'adverbe en isolant, dans la forme de ce dernier, le seul suffixe *-ment*, ou, plus exactement, le signifié « manière » de ce morphème, si l'on considère que ce dernier contient aussi un trait relationnel proprement adverbial (et commute en fait avec le mot *air* précédé de la préposition). Ensuite, à l'intérieur des syntagmes nominaux prépositionnels, on peut distinguer les noms qui expriment une caractérisation et admettent l'actualisation partitive (*respect, grâce, assurance, sincérité*) de ceux qui sont supports de caractérisation et ne possèdent pas cette propriété (*action, ton, manière*) ⁷⁶³. Le mot *air* appartient à ce second paradigme, et, comme dans le cadre de la précédente approche distributionnelle, exposée dans la

⁷⁶¹ . On en trouvera l'exposé dans S. Rémi-Giraud, 1981b.

⁷⁶² . *Je reprendrai cet exemple, en en donnant la référence, dans la présentation du corpus de La Princesse de Clèves (partie Autres Auteurs du XVII^e siècle, p. 997).* .

présentation, il ne commute qu'avec le suffixe (ou le trait sémantique équivalent) contenu dans les noms du premier paradigme. On obtient donc le champ suivant, constitué de noms et de morphèmes : – *ment* (manière), – *ité*⁷⁶⁴ (qualité, manière), *voix, ton, action*. Si l'on précise la signification du mot *action* :

Action : l'action oratoire ou théâtrale, le débit et les gestes (Littré) Action : gestes, débit de celui qui parle, tout ce qui anime le discours (Dictionnaire du français classique, 1992).

on se rend compte qu'on retrouve, non seulement la signification « manière de parler » au sens large (que prennent les morphèmes ci-dessus en contexte), mais aussi certaines des composantes mises en évidence par notre étude sémantique.

Ce constat est rassurant. Le fait que l'approche distributionnelle fournisse des résultats moins importants quantitativement peut être mis au compte de la disproportion des deux corpus. Une étude de ce type pratiquée sur la correspondance de Mme de Sévigné permettrait sans doute d'enrichir le champ obtenu. Il reste que l'étude contextuelle, à résultats (supposés) égaux avec l'approche distributionnelle, montre, mieux que la raideur d'un paradigme de synonymes, la richesse et les nuances de l'interprétation du mot, liées à l'extrême plasticité de son fonctionnement.

Revenons à notre corpus. Quelle que soit la signification du mot *air*, il dénote une manière de parler expressive.

Les caractérisations sont représentées, soit par un adjectif :

un air sincère (2) son air breton (4) son air [...] décisif (5) un air tranquille (6) un air dédaigneux (11) un petit air honteux (13)

soit par un syntagme nominal prépositionnel du type *de*+ nom abstrait non actualisé :

un petit air d'amour maternel (3) un air de gaieté [...] et d'épanouissement de cœur (8) un air de vérité (10) un air de reconnaissance (12).

Elles expriment des états (*tranquille* en 6), des qualités morales (*sincère* en 2, *vérité* en 10⁷⁶⁵), des dispositions d'esprit (*décisif*⁷⁶⁶ en 5), des sentiments (*d'amour maternel* en 3, *de gaieté [...] et d'épanouissement de cœur* en 8, *dédaigneux* en 11, *de reconnaissance* en 12, *honteux* en 13). Certains contextes soulignent le contenu de ces caractérisations, en les reprenant par des synonymes (en 8, *plaisir* fait écho à *gaieté* et *épanouissement de cœur*), en les commentant (en 13, Mlle de Louvois a un *petit air honteux*, comme si elle se jugeait indigne de Pauline, la petite-fille de Mme de Sévigné), ou en les corrélant à d'autres notations : en 10, les manifestations d'émotion de Mme de Chaulnes, qui rougit, puis laisse éclater sa joie, sont des preuves de sa sincérité, tandis qu'en 12, l'*air de*

⁷⁶³ . Pour une mise en relation systématique, selon la méthode distributionnelle, des adverbes de manière avec les mots « opérateurs » *manière, façon* et leurs extensions à contenu lexical plein (comme ici, *air, action, ton*), on se reportera à A. Balibar-Mrabti, 1980.

⁷⁶⁴ . Je ne retiendrai que ce morphème, représentatif de la suffixation nominale.

⁷⁶⁵ . Synonyme de *sincérité* dans cet emploi.

⁷⁶⁶ . Décisif : qui annonce la décision, la résolution. Décision : fermeté avec laquelle on prend un parti.

reconnaissance de Mme de Maintenon montre à quel point elle est *touchée* de la lettre dont le pape l'a honorée. Quant à l'adjectif *breton* (4), il renvoie métonymiquement au manque de finesse. Quand le mot *air* ne fait pas l'objet d'une caractérisation, celle-ci se dégage du contexte. On a vu que l'air de Mme de Grignan en 1 traduisait, probablement, son calme et sa détermination. En 9, l'air de Mme de Bury, qui accompagne des paroles d'une banale civilité, doit être plein d'ironie et de sous-entendus, si l'on en juge par l'*émotion* qu'il provoque chez Mme de Sévigné.

Dans la plupart des occurrences, l'air n'a pas de caractère intentionnel. Quand il accompagne la parole de manière occasionnelle, il exprime généralement l'état intérieur dans lequel se trouve la personne à ce moment-là. C'est le cas en 2, 3, 6, 8, 10, 11 et 13. Je propose la même lecture de la citation 1, ne pouvant imaginer que Mme de Grignan, se sachant sur le point d'accoucher, refuserait les mesures nécessaires. Elle ne va d'ailleurs pas tarder à changer d'avis, comme l'indiquent ces lignes qui suivent immédiatement :

Enfin, comme j'allais envoyer malgré elle quérir la *Robinette*, voilà des douleurs si vives, si extrêmes, si redoublées, si continuelles, des cris si violents, si perçants, que nous comprîmes très bien qu'elle allait accoucher. La difficulté, c'est qu'il n'y avait point de sage-femme. Nous ne savions tous où nous en étions ; j'étais au désespoir. Elle demandait du secours et une sage-femme. C'était alors qu'elle la souhaitait ; ce n'était pas sans raison, car comme nous eûmes fait venir en diligence la sage-femme de la Deville, elle reçut l'enfant un quart d'heure après. (t. 1, l. 115, p. 133).

En 12, on peut penser que Mme de Maintenon, à la fois, éprouve un sentiment de reconnaissance et veut le communiquer. La destinataire est Mme de Chaulnes, mais Mme de Sévigné a reçu de son côté l'information. L'appréciation *qui passe la routine des compliments* peut être imputée à Mme de Chaulnes, qui l'aura transmise à Mme de Sévigné, ou à cette dernière elle-même. Dans les deux citations 7 et 9, en revanche, l'air, qui n'est pas en rapport avec le contenu des paroles, ne peut résulter que d'une intention délibérée. En 7, Mme de Grignan *donne* un ton de plaisanterie à ce qu'elle dit au sujet de sa santé – cela dans le but de ménager sa mère (c'est du moins l'interprétation que fait Mme de Sévigné). En 9, Mme de Bury, qui s'adresse au juge par ses paroles, et à Mme de Sévigné par l'intonation, ne peut guère réaliser une telle disjonction sans y mettre une intention toute particulière... Dans les citations 4 et 5, l'air caractérise la personne de façon permanente. Dans les deux cas, il exprime un trait de caractère dépourvu d'intentionnalité.

Quand l'air est intentionnel, il vise un destinataire. En 7, on l'a vu, Mme de Grignan veut éviter que Mme de Sévigné s'inquiète à son sujet (*de peur de m'effrayer*), mais celle-ci n'est pas dupe, et la gravité du mal, qu'elle dépeint en termes violents (*furie, ravage, se jette ainsi dans votre gorge*), lui ôte toute envie de plaisanter (*m'empêche de rire*). En 9, la personne visée est Mme de Sévigné, et sa réaction, devant l'ironie de sa partenaire, est intéressante. Elle éprouve *de l'émotion* mais ne répond pas (*je ne dis rien*). Et ce silence, alors même qu'elle aurait de quoi répondre (*j'avais pourtant bien des petites choses à lui dire*), trouve précisément sa justification dans l'état où elle se trouve (*dans cet état, j'eus la prudence de me taire*). Cette remarque montre bien l'importance de la maîtrise de soi dans la parole, particulièrement quand elle est conflictuelle.

Dans les autres citations, il y a un témoin, dont la présence peut être plus ou moins

active. En 6, ce témoin est Mme de Sévigné, qui réagit à l'*air tranquille* des gens bien intentionnés par des sursauts d'indignation (*Voilà justement ce qui m'échauffe le sang et qui me fait sauter aux nues*). En 1, il s'agit de Mme de Sévigné et du Coadjuteur, attentifs à l'air de Mme de Grignan, dont ils tirent une information – très provisoirement – rassurante (*un air qui nous persuadait qu'elle n'avait qu'une colique de fille*). En 8, le ton de la lettre de Mme de Grignan porte confirmation des bonnes nouvelles concernant les victoires françaises et la sécurité du petit marquis (*un air [...] qui me fait bien connaître que Frankendal est pris, et qu'il est en sûreté*). La bonne foi avec laquelle l'abbé de Coulanges envisage, en 2, son séjour aux Rochers incite Mme de Sévigné à une crédulité plus affectueuse que réelle (*un air sincère, dont je fais vœu d'être toujours la dupe*). On notera, dans ces trois exemples, le retour d'une même structure, dans laquelle le mot *air* est suivi d'une proposition subordonnée relative qui contient un verbe, une périphrase ou une construction verbale, exprimant l'action de l'air sur la croyance de celui qui en est témoin (*persuadait, fait bien connaître, être toujours la dupe*). En 13, Mme de Sévigné, qui est la destinataire des paroles de Mlle de Louvois (*elle me parla de Pauline*), lui trouve un *petit air honteux* qu'elle interprète comme une marque de respect vis-à-vis de Pauline (*comme si elle n'eût pas été digne de la nommer*). Ce passage prend place dans un récit détaillé de la noce, où Mme de Sévigné relate les échanges de compliments, et décrit les somptueux habits des uns et des autres. Dans la citation 5, Mme de Sévigné fait appel au témoignage de sa fille sur Mme de Fiennes (*vous connaissez son air et son ton décisif*) pour formuler son propre jugement. En 10, elle est sensible à la joie que Mme de Chaulnes lui fait *voir*, comme on peut penser qu'elle l'a été à l'*air de vérité* qui précède cette manifestation de reconnaissance. En 4, Charles de Sévigné rapporte un dialogue auquel il a assisté, et en 11, Mme de Sévigné tient de Corbinelli la discussion sur les anciens et les modernes, à laquelle il a lui-même participé. En 3, Mme de Sévigné, faisant le commentaire de son propos, prend sa fille à témoin des bonnes raisons qu'elle a de parler maternellement de ses arbres (*songez que je les ai tous plantés, et que je les ai vus [...], pas plus hauts que cela*). En 12, l'*air de reconnaissance* de Mme de Maintenon est reçu et apprécié dans ce qu'il a d'authentique, de remarquable par rapport à l'usage (*qui passe la routine des compliments*).

Dans ce corpus, la structure dominante est celle dans laquelle un verbe de parole se construit avec un complément de manière contenant le mot *air* (*avec / d'un air*) :

elle s'y opposa encore avec un air qui nous persuadait qu'elle n'avait qu'une colique de fille (1) m'en parle d'un air sincère (2) Et l'on me dit cela avec un air tranquille ! (6) Elle lui dit en me voyant : « Je vous laisse en bonne main », avec un air qui me donna de l'émotion [...] (9) me dit avec un air de vérité (10) Le jésuite reprend, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux, avec un air dédaigneux [...] (11) elle en a remercié Mme de Chaulnes avec un air de reconnaissance (12) elle me parla de Pauline avec un petit air honteux (13)

On remarque que ce sont les situations orales qui s'inscrivent dans cette structure (ce qui joue en faveur de l'interprétation que nous avons faite de la citation 12), et que l'air accompagne une parole occasionnelle.

La structure d'appartenance est représentée. Elle peut s'appliquer, sous forme de nominalisation, à la personne :

son air et son ton décisif (5)

et, dans ce cas, l'air est présenté comme un trait constant. Signalons, dans la citation 4 :

Rahuel lui répondit avec son air breton [...] (4)

le cumul des deux structures (complément de manière et nominalisation), qui permet de saisir, dans une situation occasionnelle, la manière de dire habituelle du personnage.

La phrase avec *avoir* :

Votre dernière lettre a un air de gaieté [...] et d'épanouissement de cœur [...] (8)

et sa variante, contenant le verbe *donner* :

Vous donnez à tout cela un air de plaisanterie [...] (7)

se rapportent aux situations de parole écrite. Elles ont pour support les textes en question (*vosre dernière lettre* en 8, *tout cela* en 7, qui renvoie à ce qu'a écrit Mme de Grignan). On rencontre aussi une construction locative :

Il y a un petit air d'amour maternel dans ce détail [...] (3)

dans laquelle le mot *air* s'applique à un passage de la lettre (*ce détail*).

Si, dans un contexte de parole, l'air peut être évalué, soit d'un point de vue social, comme on l'a vu dans la partie précédente, soit dans sa fonction expressive, comme on vient de le montrer, la frontière entre les deux interprétations n'est pas toujours facile à tracer. En particulier, certaines caractérisations du mot *air* peuvent se retrouver d'un corpus à l'autre, sous une forme identique ou avec une signification proche. De telles occurrences demandent une attention particulière⁷⁶⁷.

Ainsi, on retrouve dans la citation suivante :

Vous donnez à tout cela un air de plaisanterie, de peur de m'effrayer, mais la furie de votre sang, qui vous a fait si souvent du ravage, m'empêche de rire quand il se jette ainsi dans votre gorge. (B7)

le syntagme *de plaisanterie*, qu'on a rencontré en A28 :

Cependant, il y a dans ce mot un air de plaisanterie qui fait rire d'abord, et qui pourrait surprendre les simples. (A28)

et qu'on peut rapprocher de caractérisations telles que *malin*, *de raillerie* :

il y a un air malin dans cette lettre qui ressemble bien à l'esprit de Son Altesse, mon père (A19) quoique vous ayez affecté un air de raillerie, vous l'avez mêlé de choses sérieuses (A16)

La différence réside dans le fait qu'en A, la malignité, la raillerie et la plaisanterie représentent des manières codifiées de s'exprimer, qu'on apprécie au plan de l'esprit (28, 19), ou qu'on dénonce au nom de la bienséance (16), tandis qu'en B, le même type d'occurrence joue sur un registre psychologique – Mme de Grignan voulant faire croire à sa mère, par le ton qu'elle adopte, qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

Une autre comparaison peut être établie entre les deux citations suivantes :

Ne me parlez plus de mes lettres, < ma fille. > J'en viens de recevoir une de vous,

⁷⁶⁷ . Pour différencier les deux corpus, je fais précéder le numéro de chaque citation de la lettre A ou B, selon qu'il s'agit de l'air social (A) ou de l'air expressif (B). D'autre part, pour éviter trop de redites, je ne reproduis que si nécessaire les citations dans leur intégralité.

qui enlève, < tout aimable, toute brillante, > toute pleine de pensées, toute pleine de tendresses : un style juste et court, qui chemine et qui plaît au souverain degré, je dis même sans vous aimer comme je fais [...] mais je suis toujours charmée de vos lettres sans vous le dire. Mme de Coulanges l'est aussi toujours des endroits que je lui fais voir, et qu'il est impossible de lire toute seule. Il y a un petit air de Dimanche gras répandu sur votre dernière lettre, qui la rend d'un goût nonpareil. (A17) Votre dernière lettre a un air de gaieté, ma fille, et d'épanouissement de cœur qui me fait bien connaître que Frankendal est pris, et qu'il est en sûreté, c'est-à-dire le Marquis. Jouissez, ma chère enfant, de ce plaisir. (B8)

où il est question du ton de gaieté des lettres de Mme de Grignan. Mais la perspective est différente. En A17, Mme de Sévigné fait l'éloge du style de sa fille, et le *petit air de Dimanche gras* participe d'une appréciation d'ordre esthétique (*qui la rend d'un goût non pareil*), tandis qu'en B8, l'*air de gaieté [...] et d'épanouissement de cœur* est mis en rapport avec la joie qu'éprouve Mme de Grignan de savoir son fils sain et sauf (*Jouissez [...] de ce plaisir*).

On peut encore rappeler cette citation de A :

Le Marquis a soupé il y a trois jours avec moi ; je le fis fort causer, et j'en fus en vérité très contente. Il y a un air de vérité et de modestie dans tout ce qu'il dit qui ne sent point le style de tous ces jeunes gens évaporés, qui ont toujours l'air d'être fous, ou de mentir [...] Il me conta toutes ses autres aventures, tous les coups qui avaient passé autour de lui, et sa contusion, mais cela sans ostentation, avec un air froid et reposé et vrai qui plaît infiniment. J'aime à parler à lui ; je n'en perds point d'occasion. (A10)

Elle contient une caractérisation de *vérité / vrai*, qu'on retrouve en B, reprise telle quelle :

B10. Elle rougit, et me dit avec un air de vérité [...]

ou sous une forme synonymique :

B2. [...] le bon Abbé ne se porte pas assez bien pour aimer à passer là l'hiver et m'en parle d'un air sincère, dont je fais vœu d'être toujours la dupe [...]

Là encore, le point de vue n'est pas le même. En A10, Mme de Sévigné compare le ton de vérité de son petit-fils, *qui plaît infiniment*, avec le style des jeunes gens étourdis, qu'elle n'apprécie guère. En B10 et en B2, l'air traduit l'état intérieur du personnage. De même, l'*air [...] froid et reposé* de A10 trouve un écho en B, avec :

B6. Et l'on me dit cela avec un air tranquille !

mais le calme n'est pas le même. En A10, il est lié à des qualités de mesure et de réserve dans l'expression, dont Mme de Sévigné fait valoir l'agrément, alors qu'en B6, elle s'indigne de l'absence d'émotion qui accompagne certains propos qui la mettent hors d'elle-même. Et on notera que les caractérisations de A ont une portée générale, tandis que celles de B s'inscrivent dans une relation plus personnelle.

Les citations étudiées jusque-là montrent assez bien comment des occurrences identiques ou similaires se trouvent exploitées différemment, selon qu'on privilégie des critères d'appréciation sociale, ou qu'on porte attention aux dispositions psychologiques de la personne. Mais les deux points de vue ne sont pas incompatibles, et leurs rapports ne s'établissent pas nécessairement sur le mode de la disjonction. On les voit s'associer

dans certaines situations.

Reprenons la citation A1 :

Aujourd'hui vendredi 21^e, on a interrogé M. Foucquet sur les cires et sucres. Il s'est impatienté sur certaines objections qu'on lui faisait, et qui lui ont paru ridicules. Il l'a un peu trop témoigné, a répondu avec un air et une hauteur qui ont déplu. Il se corrigera car cette manière n'est pas bonne. (A1)

L'air de Foucquet n'est pas caractérisé, mais on devine, d'après le contexte qui coordonne les deux lexèmes *air* et *hauteur*, qu'il est fait de dédain et d'arrogance. Il a donc bien une fonction expressive, d'autant qu'il se trouve mis en relation avec un mouvement d'humeur de l'accusé (*Il s'est impatienté*). Dans cette mesure, on peut rapprocher cette occurrence de celle de la citation B11 :

Le jésuite reprend, et presse Despréaux de nommer cet auteur si merveilleux, avec un air dédaigneux, un cotal riso amaro. (B11)

La différence est que l'air dédaigneux du jésuite est seulement considéré en lui-même, alors que l'air du Surintendant est jugé dans son rapport de convenance avec la situation où il se trouve. Une tension s'établit entre ce qu'éprouve l'accusé et ce qu'il convient de manifester en face des juges. Foucquet ne parvient pas à maîtriser son état intérieur (*Il l'a un peu trop témoigné*), et son air est en quelque sorte trop expressif. Il a d'ailleurs été sanctionné par un jugement négatif (*un air et une hauteur qui ont déplu*), que partage Mme de Sévigné (*cette manière n'est pas bonne*).

On trouve un exemple similaire en A4 :

Elle dit que non, par plus d'une raison, et tout cela d'un air fort riant et fort dédaigneux. « Eh bien ! messieurs, est-ce là tout ce que vous avez à me dire ? — Oui, madame. » Elle se lève, et en sortant, elle dit tout haut : « Vraiment, je n'eusse jamais cru que des hommes sages pussent demander tant de sottises. » Elle fut reçue de tous ses amis, parents et amies avec adoration tant elle était jolie, naïve, naturelle, hardie, d'un bon air et d'un esprit tranquille. (A4)

L'air de la duchesse de Bouillon est expressif, en ce qu'il traduit la moquerie et le dédain. Mais il relève aussi d'un jugement social, dans la mesure où l'on est dans le cadre d'un interrogatoire. C'est ce jugement que l'on trouve dans l'accumulation de caractérisations flatteuses de la dernière phrase (et, en particulier, dans le syntagme *bon air*) – qui n'engagent d'ailleurs, comme on l'a vu, que Mme de Sévigné. Entre le Surintendant et la duchesse, il y a toutefois une différence. C'est que l'un est emporté par un mouvement qu'il ne contrôle pas, alors que l'autre adopte délibérément, dans tout son comportement, une position haute par rapport à ses juges.

On citera encore l'exemple A12 :

Nous étions à l'entrée de nos juges, ayant tout lieu d'espérer que nous confondrions nos vilains ennemis. En effet, une heure après, M. Bailly est sorti, comme la colombe, et m'a dit, avec une mine grave : « Madame, vous avez obtenu ce que vous souhaitiez. » Je n'en ai pas fait de finesse à Monsieur le Chevalier, ni à Vaille, ni à Rochon. Nos cœurs ont été épanouis. Ma joie voulait briller. Monsieur le Chevalier m'a grondée. Il m'a dit qu'il ne me mènerait plus avec lui si je ne savais me taire ; c'est sa menace. J'ai voulu parler un peu haut, d'un air de triomphe. Il m'a encore menacée ; il m'a dit que qui ne savait point

dissimuler ne savait point régner. Il est sorti un autre conseiller, qui a dit à M. d'Aiguebonne qu'il avait perdu son procès. Je l'ai vu se couler doucement sans dire un seul mot ; il est accoutumé à ces succès. (A12)

Mme de Sévigné, qui se réjouit de la déroute de son ennemi (*Nos cœurs ont été épanouis*) entend exprimer sa joie (*Ma joie voulait briller*), en parlant d'un air de triomphe. Il s'agit donc bien de l'expression d'un sentiment, qu'on ne veut pas réfréner. Mais, dans le cadre d'un procès, cette manière n'est pas bonne (pour reprendre le mot de Mme de Sévigné), et de tels débordements ne sont pas de mise. C'est le Chevalier qui incarne ici ce jugement social, en rappelant à plusieurs reprises et avec fermeté, Mme de Sévigné à l'« ordre », c'est-à-dire au silence qui coupe court à toute expressivité (*Monsieur le Chevalier m'a grondée. Il m'a dit qu'il ne me mènerait plus avec lui si je ne savais me taire ; c'est sa menace [...] Il m'a encore menacée ; il m'a dit que qui ne savait point dissimuler ne savait point régner*).

Un air empreint d'émotion peut être considéré comme particulièrement expressif. Il n'empêche que, dans certaines situations, cette émotion fera l'objet d'une évaluation sociale, comme c'est le cas en A8 :

Le Roi lui dit que, tant que son cœur avait été blessé, il ne l'avait point rappelé, mais que présentement c'était de bon cœur, et qu'il était aise de le revoir. M. de Vardes répondit parfaitement bien et d'un air pénétré, et ce don des larmes que Dieu lui a donné ne fit pas mal son effet dans cette occasion. (A8)

Mme de Sévigné juge la réponse de Vardes dans son rapport de convenance à la situation où il se trouve (*répondit parfaitement bien*), et elle estime du meilleur effet son *air pénétré* et ses *larmes*. L'ironie qui affleure (*ce don des larmes que Dieu lui a donné ne fit pas mal son effet*⁷⁶⁸) n'est pas loin d'insinuer que ces épanchements si bienvenus manquent quelque peu de spontanéité !

Si l'on en vient à de très hauts personnages, l'expressivité est indissociablement liée à leur rôle social. Ainsi, en A5, l'*air sérieux* avec lequel Madame la Dauphine arrête les commérages de la duchesse de La Ferté :

Elle a fermé la porte aux moqueries et aux médisances. L'autre jour, la duchesse de La Ferté voulait lui dire une plaisanterie, comme un secret, sur cette pauvre princesse Marianne, dont la misère est à respecter. Madame la Dauphine lui dit avec un air sérieux : « Madame, je ne suis pas curieuse », et ferme ainsi la porte, c'est-à-dire la bouche, aux médisances et aux railleries. (A5)

dénote une gravité intentionnelle, qui témoigne de la dignité dont cette princesse sait faire preuve au milieu de l'agitation de la cour, et de la noblesse de ses manières, dont Mme de Sévigné fait l'éloge à plusieurs reprises.

Quant au Roi :

Vous pouvez penser tout ce qu'il dit à son gendre. Il lui parla deux heures avec plus de gaieté que de colère, mais d'un air de maître qui a dû causer de grands repentirs. (A7)

s'il peut montrer des sentiments (*avec plus de gaieté que de colère*), le ton de commandement dont il use (*un air de maître*) met en avant le personnage social plus que

⁷⁶⁸ . Je souligne.

la personne.

3 – Manière d'être -attitude

Peu à peu, on se rapproche de la personne et d'une manière d'être plus physique, que j'illustrerai par le corpus suivant :

1. J'y¹ ai trouvé les deux petites filles, rechignées, un air triste, une voix de Mégère. J'ai dit : Ces petits sont sans doute à notre ami, fuyons-les. Du reste, nos repas ne sont point repas à la légère². (t. 1, l. 168, p. 259) La lettre est du 23 mai 1671. 1. Mme de Sévigné est à Malicorne, à 32 kilomètres du Mans en direction d'Angers, où se trouvait un château appartenant aux Lavardin (voir note 1 de la p. 259, p. 1090). 2. Adaptation de vers empruntés à *L'Aigle et le Hibou* (1^{er} volume des *Fables* de La Fontaine, liv. V, fable 18) : « Notre aigle aperçut d'aventure... / De petits monstres fort hideux, / Rechignés, un air triste, une voix de Mégère, / " Ces enfants ne sont pas, dit l'Aigle, à notre ami : / Croquons-les. " Le galant n'en fit pas à demi : / Ses repas ne sont point repas à la légère. » Lavardin avait eu deux filles de sa première femme, dont l'aînée, Anne-Charlotte, était née en 1668 (note 6 de la p. 259, p. 1091). 2. Je lui ôte la plume, car il ne finirait jamais¹, et j'aime qu'on finisse. Il s'est tellement attendri par le souvenir de vous avoir vue ici que M. de Lavardin nous en a trouvés, l'un et l'autre, si tristes que cela nous donnait un air coupable. Il semblait que la compagnie nous embarrassât, et il était vrai. (t. 1, l. 199, p. 341-342) Mme de Sévigné est aux Rochers. 1. Il s'agit du comte des Chapelles, ami de Mme de Sévigné, qui vient d'écrire quelques lignes de galanterie à Mme de Grignan. 3. L'époux qu'on me destine¹, ma chère tante, me paraît bon et raisonnable ; il n'est pas beau, mais il est de belle taille. Je ferai ce que je pourrai pour vous le faire voir bientôt, afin que vous en jugiez vous-même. Mon père vous va dire le reste. L'époux donc est presque aussi grand que moi ; il a plus de trente ans, l'air bon, le visage long, le nez aquilin et le plus grand du monde, le teint un peu plombé, assez de la couleur de celui de Soyecourt², chose considérable en un futur. (t. 1, l. 381, p. 710) Il s'agit d'une lettre de Bussy-Rabutin du 7 avril 1675. Les trois premières lignes de cet extrait sont de la fille de Bussy, qui présente à Mme de Sévigné l'époux qu'on lui destine. Les trois lignes suivantes sont de Bussy, qui reprend la description. 1. Il s'agit de Gilbert de Langeac, marquis de Coligny. Le mariage aura lieu le 5 novembre 1675, mais le marquis mourra peu après, au début de juillet 1676, laissant une jeune veuve Coligny et un fils posthume (voir note 2 de la p. 710, p. 1407). 2. Le marquis de Soyecourt avait une réputation de virilité (voir note 2 de la p. 641, l. 352, t. 1, p. 1367). 4. Savez-vous bien que c'est une belle chose que cette procession¹ ? Toutes les religions², toutes les paroisses, toutes les chasses, tous les prêtres des paroisses, tous les chanoines de Notre-Dame, et Monsieur l'Archevêque pontificalement, qui va à pied, bénissant à droite et à gauche, jusqu'à la cathédrale. Cependant il n'a que la main gauche, et à la droite³, c'est l'abbé de Sainte-Geneviève, nu-pieds, précédé de cent cinquante religieux, avec sa crosse, sa mitre comme l'archevêque, et bénissant aussi, nu-pieds aussi mais modestement et dévotement, et à jeun, avec un air de pénitence qui fait voir que c'est lui qui va dire la messe dans Notre-Dame. Le parlement en robes rouges et toutes les compagnies souveraines suivent cette chasse, qui est brillante de pierreries, portée par vingt hommes habillés de blanc,

nu-pieds. (t. 2, l. 403, p. 10-11) La lettre est du 19 juillet 1675. 1. La procession de Sainte-Geneviève. Il s'agit d'un événement exceptionnel : la dernière procession, en vue d'obtenir la paix et la fin de la pluie, remontait à 1652, et la suivante aura lieu en 1694. On avait découvert la châsse de Sainte-Geneviève le 12 juin pour obtenir, par l'intercession de la sainte, « la cessation des pluies qui duraient depuis plus d'un mois et qui ruinaient tous les biens de la terre ». La procession, qui clôturait les cérémonies, eut lieu le 19 « pour rendre solennellement grâce à Dieu », la pluie ayant cessé dans l'intervalle (voir note 5 de la p. 10, p. 1079). 2. C'est-à-dire tous les ordres religieux (voir note 6 de la p. 10, p. 1079). 3. À main droite, à main gauche : du côté droit, du côté gauche⁷⁶⁹. 5. Tout le monde fut assez gai, mais la fille de notre très digne mère¹ était transportée de joie, et cela n'était troublé que par la peur du nouement d'aiguillette² ; il faut dire la vérité. Le lendemain de la noce qu'elle apprit comment les choses s'étaient passées, il n'y eut plus de bornes à sa joie. La pucelle ne fut pas bonnement si emportée que sa grand-mère ; cependant, voyez un peu la dissimulation, elle est grosse. A qui se fierait-on après cela ? Car enfin elle avait l'air fort modeste, et même un peu froid, et le plus effronté n'eût pas osé jusqu'à ce soir lui baiser le bout du doigt. (t. 2, l. 462, p. 200) La lettre, datée du 26 décembre 1675, est de Bussy-Rabutin. Il raconte le mariage de sa fille, le 5 novembre, à Chaseu. 1. Il s'agit de la grand-mère de la mariée, Françoise de Rabutin, fille de Sainte Chantal (la grand-mère de Mme de Sévigné) et première belle-mère de Bussy (voir note 8 de la p. 200, p. 1187). 2. Nouer l'aiguillette : faire un maléfice qu'on suppose capable d'empêcher la consommation du mariage. 6. Vous êtes bien injuste, ma chère bonne, dans le jugement que vous faites de vous. Vous dites que d'abord on vous croit assez aimable, et qu'en vous connaissant davantage, on ne vous aime plus ; c'est précisément le contraire. D'abord on vous craint. Vous avez un air assez dédaigneux ; on n'espère point de pouvoir être de vos amis. Mais quand on vous connaît, et qu'on est à portée de ce nombre, et d'avoir quelque part à votre confiance, on vous adore et l'on s'attache entièrement à vous. (t. 3, l. 809, p. 19-20) 7. Je fus avant-hier au Cours avec un air penché¹ parce que je ne veux point faire de visites. (t. 3, l. 911, p. 197) Mme de Sévigné est à Rennes. 1. Un air penché : contenance dans laquelle on baisse la tête, air malade, souffrant⁷⁷⁰. 8. Je soupai avant-hier chez Mme de Coulanges avec < ces bonnes duchesses¹ ; > Barillon² < y était. Il > but à votre santé avec un air d'adoration pour Mlle de Sévigné et pour Mme de Grignan. Il n'est point gâté de dix ans d'ambassade. (t. 3, l. 1061, p. 484) La lettre est du 26 janvier 1689. 1. « Mmes de Chaulnes et du Lude » (Perrin) (voir note 5 de la p. 484, p. 1388). 2. Paul de Barillon d'Amoncourt était le fils du président Jean-Jacques de Barillon qui avait arrêté les articles du contrat de mariage de Mme de Sévigné. Il fut ambassadeur d'Angleterre de 1667 à 1689 (voir note 3 de la p. 191, l. 146, t. 1, p. 1026). 9. Écoutez un peu ceci, ma bonne. Connaissez-vous M. de Béthune, le berger extravagant de Fontainebleau, autrement Cassepot¹ ? Savez-vous comme il est fait ? Grand, maigre, un air de fou, sec, pâle, enfin comme un vrai stratagème². (t. 3, l. 1090, p. 557) La lettre est du 25 mars 1689. Mme de

⁷⁶⁹ . Expression fréquente de nos jours dans les guides de promenades et randonnées.

⁷⁷⁰ . Littré illustre cette définition par une seule citation, qui est celle de Mme de Sévigné.

Sévigé introduit par ces lignes l'histoire de M. de Béthune qui, logeant dans la famille du duc d'Estrées, enleva la jeune sœur de la duchesse d'Estrées, cette petite fille de dix-sept ans (p. 557), qui en fait en avait à peine quinze (note 8 de la p. 557, p. 1422-1423), pour l'épouser sur la croix de l'épée, par simple consentement mutuel juré sur la croix formée par la poignée de l'épée (voir note 11 de la p. 557, p. 1423). 1. Le marquis de Béthune, né en 1632, était veuf de Marie-Anne Dauvet, fille du comte Desmarets. On le nommait « Cassepot, à cause qu'avec feu sa femme, Mlle Desmarets, fille du grand fauconnier, qu'il épousa malgré ce père [en 1663], réduits à rien, ils se retirèrent à Fontainebleau. Ils allaient tous les jours se promener à cette roche appelée Cassepot » (selon une note d'un manuscrit de Tallemant de la collection Monmerqué). Mme de Sévigé rapproche cette résidence à Fontainebleau du Berger extravagant, roman de Charles Sorel paru en 1627 et repris par Thomas Corneille en 1653 sur le mode burlesque (voir note 5 de la p. 557, p. 1422). 2. Stratagème est dit pour fantôme (voir note 1 de la p. 4, l. 399, t. 2, p. 1075). « Vous expliquez et comprenez fort bien le fantôme ; on le dit présentement pour dire un stratagème. » (t. 2, l. 404, p. 21). 10. Monsieur le Chevalier fait toutes vos affaires¹ avec une attention et une exactitude qui est toujours suivie du succès. Je le voyais recevoir toutes vos commissions en partant², d'un air chagrin, disant qu'il ne voulait point se charger de tout cela ; je me moquais de cette rudesse apparente, et je prévoyais tout ce que je vois. (t. 3, l. 1298, p. 1032) La lettre est du 5 avril 1694. Mme de Grignan était repartie en Provence le 25 (ou 26) mars. 1. Le chevalier s'occupait activement des affaires de la famille de Grignan. 2. En partant ne peut se rapporter qu'à Mme de Grignan, qui était repartie en Provence, et non au chevalier, resté à Paris, et qui accompagnera Mme de Sévigé dans son dernier voyage en Provence, le 11 mai (t. 3, l. 1306, p. 1047). Elle écrit à Madame de Guitaut dans une lettre du 25 avril 1694 : « je suis liée avec M. le chevalier de Grignan, qui n'est point parti avec ma fille, pour m'attendre, parce que je ne pouvais partir qu'au commencement de mai » (t. 3, l. 1301, p. 1040). En ce qui concerne la liberté de construction du gérondif, rappelons les références données précédemment : A. Haase, 1965, §95, p. 223, N. Fournier, 1998, §425-427. 11. Sur cela, Mme de La Salle dit cent jolies choses plus délicates et plus françaises les unes que les autres ; Mme de Saint-Germain y applaudit avec son air de confiance ordinaire, et Mme du Bois de La Roche en rit plus haut que jamais. (t. 3, l. 1328, p. 1089) La lettre est de Coulanges.

Dans les différentes citations, qu'il s'agisse de portraits ou de scènes ponctuelles, la personne est mise en vue. En 6, Mme de Sévigé veut rassurer sa fille quant à l'effet qu'elle produit sur autrui. Mme de Grignan craint en effet que le premier mouvement, favorable, qu'elle provoque n'ait pas de suite dans une relation durable. Mme de Sévigé, inversant les données, insiste sur la profondeur de l'attachement qu'elle suscite, une fois passée la réserve de la première impression due à l'*air dédaigneux* de Mme de Grignan. Si discrète que soit l'évocation, c'est bien la « première vue » qui est en cause, et qu'exprime la locution adverbiale *d'abord*. D'une façon à peine plus allusive, la citation 5 nous met en présence de la fille de Bussy-Rabutin, qui, par son *air fort modeste, et même un peu froid* tient à distance les galants, ce qui ne nous permet d'entrevoir – non sans frustration – que *le bout de [son] doigt* ! Il n'en est pas de même de son futur mari (3), qui fait l'objet d'une description complaisante, de la part de la prétendante (qui se promet de

le *faire voir bientôt* à sa tante), et surtout de son père. Celui-ci évoque, en même temps que *l'air bon*, la taille, le visage, et le teint du jeune homme, dans lequel il voit les plus grandes promesses d'avenir... Dans la citation 1, c'est à l'occasion d'une rencontre (*j'y ai trouvé*) que Mme de Sévigné décrit sans indulgence, en empruntant une citation de La Fontaine, les deux petites filles (quasiment des bébés pour nous !) de M. de Lavardin. La description, qui est esquissée (*rechignées, un air triste, une voix de Mégère*), suppose que ces enfants ont été présentées à Mme de Sévigné. En 9, Mme de Sévigné introduit par une question rhétorique (*Savez-vous comme il est fait ?*) le portrait d'un personnage pittoresque, surnommé Cassepot, dont elle dessine à grands traits la silhouette (*grand, maigre, sec, pâle*). Elle résume d'ailleurs quelques lignes plus loin sa description par le verbe *figurer* (*tel que je vous le figure*).

Dans les autres exemples, les personnes sont vues dans des situations occasionnelles, où elles prennent telle ou telle manière d'être. La citation 4, qui offre le spectacle exceptionnel et magnifique de la procession de Sainte-Geneviève, s'attarde sur la description de l'archevêque, et, plus encore, sur celle de l'abbé Sainte-Geneviève, *nu-pieds*, avec ses ornements religieux (*sa crosse, sa mitre*) et ses gestes ritualisés (*bénissant*). À l'inverse, en 7, on voit Mme de Sévigné faire une sortie (*Je fus avant-hier au Cours*) des plus discrètes, dans une posture d'évitement (*un air penché*) ! Dans les autres cas, de petites sociétés se forment. En 2, Mme de Sévigné et le comte des Chapelles, qui sont aux Rochers, écrivent à Mme de Grignan, dans un état d'affliction qui a M. de Lavardin pour témoin (*M. de Lavardin nous en a trouvés, l'un et l'autre, si tristes*). En 10, Mme de Sévigné cherche à rassurer sa fille sur les bonnes intentions du Chevalier, malgré le peu d'empressement qu'il avait témoigné à Mme de Grignan, lors de son départ en Provence. Présente à la scène (*Je le voyais*), elle montre sous un jour favorable, par delà les apparences, l'attitude et les paroles de ce dernier. Avec les citations 8 et 11, nous assistons à des repas, qui mettent en scène plusieurs convives. En 8, c'est l'ambassadeur, M. de Barillon, buvant à la santé de Mme de Grignan. En 11, Coulanges fait le récit d'une réception animée, donnée à l'hôtel de Chaulnes à une compagnie assez *mêlée*⁷⁷¹, et où les appétits et les langues se délient, les rires fusent, et dans une belle saleté, les poissons et les cuillères volent de plat en plat. Si, dans notre extrait, les trois dames sont « croquées » avec une relative décence – l'une parle d'abondance, l'autre *applaudit*, et la troisième, à son habitude, *rit plus haut que jamais*⁷⁷² – la suite du récit est plus horrifique :

Les cuillères sales redoublèrent dans les plats en même temps, pour servir l'un et pour servir l'autre, et ayant par malheur souhaité une vive, Mme de Saint-Germain m'en mit une toute des plus belles sur une assiette pour me l'envoyer, mais j'eus beau dire que je ne voulais point de sauce, la propre dame, en assurant que la sauce valait encore mieux que le poisson, l'arrosa à diverses reprises avec sa cuillère, qui sortait toute fraîche de sa belle bouche. Mme de La Salle ne servit jamais qu'avec ses dix doigts. En un mot, je ne vis jamais plus de saleté, et notre

⁷⁷¹ . On se reportera au début de la lettre, p. 1088.

⁷⁷² . Ce rire accompagne chacune des apparitions de ladite dame (t. 3, l. 1115, p. 611; l. 1149, p.703 ; l. 1157, p. 724) et se trouve mentionné deux fois dans la lettre en question.

bon duc, avec les meilleures intentions du monde, fut encore plus sale que les autres. (t. 3, l. 1328, p. 1089)

Du point de vue qui nous occupe, le tableau est, en tout cas, au plus près des personnages, et de leurs pratiques gastronomiques...

Les caractérisations du mot *air* empruntent deux formes, l'adjectif (ou le participe passé adjectivé) :

un air triste (1) un air coupable (2) l'air bon (3) l'air fort modeste et même un peu froid (5) un air assez dédaigneux (6) un air penché (7) un air chagrin (10)

et le syntagme nominal prépositionnel, qui est du type *de* + nom abstrait :

un air de pénitence (4) un air d'adoration (8) son air de confiance ordinaire (11)

et *de* + nom de personne :

un air de fou (9).

Ces caractérisations dénotent des qualités morales (*bon* en 3, *modeste* en 5), des dispositions morales ou sacerdotales (*coupable* en 2, *de pénitence* en 4), des facultés de jugement (*de fou* en 9) et, surtout, des sentiments (*triste* en 1, *chagrin* en 10, *de confiance* en 11, *d'adoration* en 8, *froid* en 5, *dédaigneux* en 6). *Penché* doit être mis à part, dans la mesure où il dénote une posture, qui, par métonymie, dérive vers un état physique (de souffrance, de maladie). La manière d'être est expressive en ce qu'elle renvoie aux états intérieurs (ou à l'état physique) que dénotent ces caractérisations.

Voyons de plus près la signification du mot *air* dans ce corpus. Elle est susceptible de varier selon la manière dont on perçoit la personne. Dans les citations 4 et 7, la personne se déplace, qu'il s'agisse de l'abbé cheminant à l'occasion de la procession de Sainte-Geneviève, ou de Mme de Sévigné en sortie sur le Cours de Rennes. Si l'on se représente la personne en pied (d'autant que le prélat est *nu-pieds* !), c'est plutôt la partie haute du corps, plus chargée d'expressivité, qui retient l'attention. On relève, en 4, les notations descriptives *avec sa crosse, sa mitre, bénissant*, et, dans la définition que donne Littré d'*air penché*, une indication de posture relative à la tête (*on baisse la tête*). Si les synonymes *contenance, maintien* conviennent à ces contextes, c'est à travers cette restriction de leur champ d'application⁷⁷³. Il en est de même dans les portraits. La citation 5 propose un portrait de Mademoiselle Bussy, qui ne donne à voir, comme il a été dit, que *le bout de [son] doigt*, mais qui suggère, par là même, que l'apparence générale de cette jeune personne est prise en compte. Là encore, les caractérisations du mot *air* (*modeste, froid*) conduisent à donner aux synonymes *contenance* et *maintien* la même acception restreinte que précédemment. Plus précisément, l'évocation de la froideur de la jeune fille ne peut être complètement étrangère à l'expression de son visage. La même interprétation peut être retenue, dans un portrait encore plus allusif (6), pour l'*air dédaigneux* de Mme de Grignan. En 9, c'est toute la personne de Cassepot qui se profile, à travers des caractérisations comme *grand, maigre, sec*, et la comparaison finale avec le fantôme (*comme un vrai stratagème*). Mais l'adjectif *pâle* attire toutefois l'attention sur le visage, et l'*air de fou* qui trouve place au milieu de toutes ces notations, s'il concerne l'allure d'ensemble du personnage, n'est sans doute pas sans affinité avec l'expression du

⁷⁷³ . Ces synonymes jouent, à première vue, sur les deux époques (classique et moderne). En fait, je crois qu'ils correspondent plus ici à leurs acceptions modernes, dans la mesure où, au XVII^e siècle, ils semblent plutôt relever de la manière d'être sociale.

visage.

Les autres citations semblent confirmer l'émergence de cette signification « expression du visage ». Le visage est en effet le lieu privilégié des sentiments, tels que la tristesse, qui s'exprime en 1 et en 2, où elle est à l'origine de l'*air coupable* des deux amis, et le déplaisir (*chagrin* en 10). De plus, dans les citations 1 et 10, l'attention se porte d'autant plus vers cette partie du corps que la parole entre en ligne de compte, avec la *voix de Mégère* des deux petites filles de Lavardin, et le discours (indirect) du chevalier de Grignan (*disant qu'il ne voulait point se charger de tout cela*). En 8 et 11, l'expression des sentiments de *confiance* (11) et d'*adoration* (8) s'accompagne de plusieurs indices de ce type. La partie haute du corps est de toute façon privilégiée puisqu'on se trouve à table, et les visages s'offrent en plan rapproché, grâce à l'emploi de lexèmes verbaux tels que *but* (8), *dit*, *applaudit*⁷⁷⁴, *rit* (11). Quant à la citation 3, elle met en avant la bonté du futur époux – qualité morale qui se lit avant tout dans l'expression (*l'air bon*) –, et, aussitôt après, elle décrit précisément les traits et caractéristiques de son visage (*le visage long, le nez aquilin et le plus grand du monde, le teint un peu plombé*).

Le trait d'intentionnalité tend à perdre de son importance. Il reste présent avec certaines postures physiques qu'on adopte dans un but précis, comme cet *air penché* (7) que Mme de Sévigné se donne *parce qu'elle ne veu[t] point faire de visites*, ou encore l'*air de pénitence* de l'abbé (4) qui vise à le faire reconnaître en tant que futur officiant (*qui fait voir que c'est lui qui va dire la messe dans Notre-Dame*). Le maintien expressif et distant des dame et demoiselle (des citations 5 et 6) est certainement conscient et délibéré, parce qu'il est tourné vers autrui, qui ne manque d'ailleurs pas de réagir (par la crainte et la retenue). En revanche, dans les autres citations, l'expression des qualités morales et des sentiments a plus de naturel. *L'air bon* du futur époux (3), l'*air triste* des petites filles (1), font partie, sans calcul préalable et sans doute en rapport avec leur caractère, de la manière habituelle dont ces êtres se présentent – sans compter l'*air de fou* (9) qui ne saurait être voulu par celui à qui on l'attribue ! Une tristesse occasionnelle (2), des propos de table (11), des gestes de convivialité (8) peuvent s'accompagner d'une expression particulière, sans qu'on ait à chercher une motivation quelconque. On notera, en 2 :

Il s'est tellement attendri par le souvenir de vous avoir vue ici que M. de Lavardin nous en a trouvés, l'un et l'autre, si tristes que cela nous donnait un air coupable.
(2)

la cascade de causalités qui conduit de l'attendrissement à la tristesse (par l'anaphore du pronom *en*), puis de la tristesse à l'*air coupable* (par le verbe *donner*), indépendamment d'une intervention du (ou des) sujet(s). Le contexte de la citation 10 oblige à nuancer cette interprétation. Le chevalier de Grignan, devant les obligations dont le charge sa belle-sœur, manifeste, par son air et ses paroles, un déplaisir qui, selon Madame de Sévigné, ne correspond pas à ses sentiments réels (*cette rudesse apparente*). Il s'agirait donc d'une expression composée, à des fins quelque peu mystérieuses d'ailleurs.

Cette manière d'être, quand elle est intentionnelle, a un destinataire. Pour l'abbé de

⁷⁷⁴ . *Applaudir*, en raison de l'enchaînement avec le verbe *dire*, et de sa construction anaphorique avec *y* (reprenant *cent jolies choses plus délicates et plus françaises les unes que les autres*), doit être considéré comme un verbe de parole.

Sainte-Geneviève, c'est la foule qui s'assemble plusieurs heures durant pour voir passer la procession :

J'ai été avec elle [Mme de Vins], l'abbé Arnauld et M. d'Hacqueville, voir passer la procession de sainte Geneviève. Nous en sommes revenus de très bonne heure ; il n'était que deux heures. Il y en aura beaucoup qui n'en reviendront que ce soir. (t. 2, l. 403, p. 10)

et à laquelle il délivre un message (*fait voir*), en faisant montre de sa grande piété (4). De même, l'*air penché* de Mme de Sévigné est destiné à tous ceux qu'elle est susceptible de rencontrer sur le Cours de Rennes (7). Mademoiselle de Bussy (5), par son maintien, dissuade ceux qui l'approchent de lui manquer de respect (*le plus effronté n'eût pas osé [...] lui baiser le bout du doigt*). L'*air dédaigneux* de Mme de Grignan (6) met à distance, dans un premier temps, ceux qui seront ses adorateurs de demain (*on vous craint, on n'espère point de pouvoir être de vos amis*). Dans les autres cas, les sentiments et les qualités morales n'ont que des témoins. Bussy, qui a vu son futur gendre, en fait le portrait (3). Mme de Sévigné, qui a rencontré (*J'y ai trouvé*) les deux petites filles de Lavardin, les dépeint en termes rebutants, empruntés à La Fontaine (1). À l'occasion d'un repas, on décrit les attitudes des convives, comme en 8 et en 11. Dans la citation 10, il y a un destinataire et un témoin, si l'on admet que le chevalier de Grignan adresse volontairement un *air chagrin* à Mme de Grignan, tandis que Mme de Sévigné assiste à la scène (*Je le voyais recevoir toutes vos commissions en partant*).

Si, dans ce corpus, on se rapproche de la personne physique, c'est toujours de manière dématérialisée et indifférenciée. Le mot *air* dénote une manière d'être qu'il est difficile d'attacher précisément à tel ou tel aspect de la personne, mais qui, selon les contextes, va de l'apparence générale à l'expression du visage, en privilégiant, de toute façon, la partie haute du corps. Une fois de plus, on peut voir dans ces traits des indices de la filiation qui relie « air-élément » à « air-manière d'être ». Plus que précédemment, cette manière d'être est mise en relation avec l'intériorité du sujet, qu'il s'agisse de qualités morales, d'états ou de sentiments. Dans cette mesure, l'agentivité de la personne est moins fortement sollicitée. Si celle-ci intervient parfois en composant certaines attitudes, dans la plupart des cas, elle n'est que le siège de cette vie psychique et affective. Ce sont peut-être ces conditions d'emploi qui favorisent l'émergence de la signification « expression du visage ». Enfin, le trait d'intentionnalité s'affaiblissant, l'actant témoin tend à prendre la place du destinataire. On trouve là autant de traits qui tendent à rapprocher cette manière d'être de l'apparence.

Quant aux constructions du mot *air*, elles se répartissent comme suit. La structure d'appartenance est représentée par la phrase avec *avoir* :

Vous avez unairassez dédaigneux [...] (6)

à laquelle on peut rattacher les appositions des citations 1 et 9 :

J'yai trouvé les deux petites filles, rechignées, unair triste, une voix de Mégère. (1) Grand, maigre, un air de fou, sec, pâle [...] (9)

qu'on peut paraphraser par « ayant un air triste, un air de fou ».

On relèvera une variante, qui contient le verbe *donner* :

cela nous donnait unaircoupable (2)

Dans plusieurs exemples, le mot *air* entre dans un syntagme nominal prépositionnel en fonction de complément circonstanciel :

bénissant aussi, nu-pieds aussi mais modestement et dévotement, et à jeun, avec unairde pénitence qui fait voir que c'est lui qui va dire la messe dans Notre-Dame (4) Je fus avant-hier au Cours avec unair penché [...] (7) Il but à votre santé avec unair d'adoration pour Mlle de Sévigné et pour Mme de Grignan. (8) Je le voyais recevoir toutes vos commissions en partant, d'unairchagrin [...] (10) Mme de Saint-Germain y applaudit avec sonairde confiance ordinaire (11)

On notera enfin l'apparition de la construction *avoir l'air* + attribut du complément d'objet direct :

il a plus de trente ans, l'air bon (3) elle avait l'air fort modeste, et même un peu froid (5)

supposée en 3, et confirmée en 5, par l'accord de l'adjectif – aucun exemple ne venant, par ailleurs, accréditer l'existence de la locution *avoir l'air*.

4 – Apparence physique

On en vient enfin à la manière dont se présente la personne, c'est-à-dire à son aspect, à son apparence physique. Celle-ci peut être dite expressive en ce qu'elle manifeste différentes caractéristiques de la personne. Il peut s'agir d'un trait de sa personnalité, comme en témoigne (peut-être) cette citation :

1. C'est la femme du monde la plus sensible avec cet air que vous connaissez. Ainsi, ma très chère, je n'ai vu que des larmes et des soupirs en partant de Rennes vendredi, et tout le soir qu'elle fut ici, où M. de Revel la vint conduire. (t. 3, l. 1140, p. 670-671)

Il s'agit de la duchesse de Chaulnes, épouse du duc de Chaulnes, gouverneur de Bretagne.

qui, livrée à elle-même, n'est toutefois pas transparente. Mme de Sévigné vient de parler de l'inquiétude que donne à Mme de Chaulnes la mission que le Roi a confiée à son époux, d'aller en ambassade à Rome pour l'élection du pape⁷⁷⁵. Celle-ci craint, en raison de l'âge du duc de Chaulnes⁷⁷⁶, la fatigue de ce voyage. C'est ce qui explique le commentaire de Mme de Sévigné, qui oppose la remarquable sensibilité de cette femme (dont témoignent *larmes* et *soupirs*) à son *air*. La seule chose qu'on peut tirer de ce contexte, c'est que l'air de la duchesse ne prévient pas en sa faveur, et ne laisse pas attendre une telle profondeur de sentiments.

On dispose d'une citation de Saint-Simon⁷⁷⁷, qui peut éclairer cette notation :

« [...] C'était pour la figure extérieure un soldat aux gardes⁷⁷⁸, et même un peu Suisse, habillé en femme ; elle en avait le ton et la voix, et des mots du bas

⁷⁷⁵ . T. 3, l. 1139, p. 668.

⁷⁷⁶ . Qui a soixante-quatre ans.

⁷⁷⁷ . À laquelle renvoie la note 7 de la p. 670, p. 1479.

peuple ; beaucoup de dignité, beaucoup d'amis, une politesse choisie, un sens et un désir d'obliger qui tenaient lieu d'esprit, sans jamais rien de déplacé ; une grande vertu, une liberté naturelle, et noble avec beaucoup de magnificence, et tout le maintien, les façons, l'état et la réalité d'une fort grande dame, en quelque lieu qu'elle se trouvât, comme M. de Chaulnes l'avait de même d'un fort grand seigneur. »⁷⁷⁹

Cette bonne duchesse est comparée à *un soldat aux gardes*, c'est-à-dire à un homme de régiment sans grade. Le tout est de savoir quel aspect de sa personne est concerné par cette comparaison. Or le contexte prolifère en qualités morales et sociales (*dignité, politesse, un sens et un désir d'obliger, vertu, liberté naturelle, et noble avec beaucoup de magnificence*), et Saint-Simon dit grand bien de son *maintien* et de ses *façons*. Il ne reste donc plus grand chose, sinon l'aspect physique. Cette *figure extérieure* est masculine (on pourrait dire *hommase*), malgré l'habit féminin qui la recouvre. Ce qui est étonnant, c'est que la manière de parler soit associée à cette apparence physique, laissant intactes les manières de grande dame de la duchesse – quand on sait le rôle que joue la parole dans la manière d'être en société. On notera toutefois que ce qui est retenu, c'est la sonorité de la voix (*le ton et la voix*) qui est une composante physique, et le choix des mots (*des mots du bas peuple*), qui fournit en quelque sorte le matériau de la parole. Si cette citation est instructive par elle-même, le rapprochement qu'on en peut faire avec celle de Mme de Sévigné reste hypothétique...

L'interprétation ne pose pas problème quand l'apparence physique donne des indications relatives à l'âge, réel ou supposé, de la personne :

2. Pour moi, j'ai une santé que je n'ai point eue depuis trente ans. Je vous veux surprendre quand je retournerai à Paris. Je m'en irai un beau matin chez vous sans livrées. Je vous ferai dire que c'est un gentilhomme breton dont vous ne connaissez pas le nom seulement ; il se terminera en ec. J'entrerai dans votre chambre ; je déguiserai ma voix. Je suis assuré que vous ne me connaîtrez pas et que, quand je me découvrirai, vous serez surprise de mon air jeune et de ma fraîcheur. On dirait à me voir que Dieu me veut remplacer en une longue vie ce qu'il m'ôte de fortune ; ce n'est pas tout perdre au moins. (t. 1, l. 124, p. 143) La lettre est de Bussy-Rabutin. Il est âgé de cinquante-deux ans. 3. J'ai trouvé cette maison embellie de la moitié, depuis seize ans que j'y étais. Mais je ne suis pas de même, et le temps, qui a donné de grandes beautés à ses jardins, m'a ôté un air de jeunesse que je ne pense pas que je recouvre jamais. Vous m'en eussiez rendu plus que personne par la joie que j'aurais eue de vous voir, et par les épanouissements de rate à quoi nous sommes fort sujets quand nous sommes ensemble. (t. 1, l. 294, p. 557) Mme de Sévigné est à Montjeu, situé à une lieue et demie d'Autun (voir note 3 de la p. 556, p. 1316). Elle est âgée de quarante-six ans. 4. Ah ! que j'aimerais à faire un voyage à Rome, comme vous me le

⁷⁷⁸ . On se reportera aux définitions de Littré : Le régiment des gardes : régiment d'infanterie française destiné à garder les avenues des lieux où le roi était logé. Absolument. Les gardes, ou, au féminin, les gardes françaises : le régiment susdit [...] Le régiment des gardes suisses, ou, absolument, les gardes suisses : régiment d'infanterie suisse qui faisait le même service que le régiment des gardes françaises.

⁷⁷⁹ . Voir note 1 de la p. 271, l. 172, t. 1, p. 1103.

proposez ! Mais ce serait avec le visage et l'air que j'avais il y a bien des années, et non avec celui que j'ai présentement ; il ne faut point remuer ses vieux os, surtout les femmes, à moins que d'être ambassadrice. Je crois que Mme de Coulanges, quoique jeune encore, est de ce sentiment, mais, dans ma jeunesse, j'eusse été transportée d'une pareille aventure. Ce n'est point la même chose pour vous ; tout vous sied bien. (t. 3, l. 1183, p. 802-803) Mme de Sévigné écrit à Coulanges, qui a accompagné le duc de Chaulnes dans sa mission d'ambassadeur à Rome (t. 3, l. 1170, p. 765). Coulanges allait avoir cinquante-sept ans. Mme de Sévigné avait soixante-quatre ans. 5. Au reste, Madame, j'ai vu la plus belle chose qu'on puisse jamais imaginer : c'est un portrait de Mme de Maintenon fait par Mignard. Elle est habillée en sainte Françoise romaine . Mignard l'a embellie, mais c'est sans fadeur, sans incarnat, sans blanc, sans l'air de la jeunesse et, sans toutes ces perfections, il nous fait voir un visage et une physionomie au-dessus de tout ce que l'on peut dire : des yeux animés, une grâce parfaite, point d'atours, et avec tout cela aucun portrait ne tient devant celui-là. (t. 3, l. 1314, p. 1067) Il s'agit d'une lettre de Mme de Coulanges. Mme de Maintenon était âgée de cinquante-neuf ans. 1. La fondatrice de la congrégation des Oblates, morte en 1440 (note 6 de la p. 1067, p. 1646).

Les deux cousins s'opposent dans leur rapport au temps. Bussy, plus que quinquagénaire, est très content de lui (2). Il imagine une petite scène dans laquelle il se présente *incognito* à sa cousine. Ce qu'elle verra de lui, que tout le monde peut voir (à *me voir*), c'est son apparence physique, étonnante de jeunesse et de santé. Mme de Sévigné, elle, a la nostalgie de ses trente ans (on comprend !). La mise en parallèle de l'embellissement de la nature et de la perte de sa jeunesse (3) montre qu'il s'agit bien de l'apparence physique. Bussy ne s'y trompe d'ailleurs pas dans sa réponse :

Vous avez raison de dire que les dehors de Montjeu sont fort embellis depuis seize ans, et que ce temps-là n'a pas fait le même effet en vous. Je n'en sais pourtant rien, mais je m'en doute. Cependant j'ai oui dire à des gens qui vous ont vue depuis peu que, comme disait Benserade de la lune : *Et toujours fraîche et toujours blonde, Vous vous maintenez par le monde*⁷⁸⁰. [...] Mais vous avez mis bon ordre à réparer les dommages que les années feront un jour à vos attraits ; vous avez fait une certaine provision d'esprit, outre celui que Dieu vous a donné, que vous n'userez pas en un siècle. (t. 1, l. 296, p. 560)

mais, galamment, il reporte à plus tard les effets du temps, et les fait passer au second plan, tant l'esprit de Mme de Sévigné est capable de suppléer à la perte de ses attraits. On notera que Mme de Sévigné voit aussi la dimension morale de la jeunesse, que la joie d'être avec Bussy pourrait lui faire retrouver : *Vous m'en eussiez rendu plus que personne*, dit-elle. Mais il s'agit de cette qualité, qu'anaphorise le pronom *en*, plutôt que de l'air proprement dit. Dix-huit ans plus tard (4), elle compare son état présent (faisant allusion à ses *vieux os*) à celui des années (lointainement) antérieures. Il s'agit toujours de l'apparence physique, comme le montre la coordination des lexèmes *visage* et *air*.

La citation 5 fait référence à un portrait de Mme de Maintenon, fait par Mignard. Il s'agit sans doute d'un portrait en pied, puisque l'habillement est évoqué. *L'air de la*

⁷⁸⁰ . Vers de Benserade, dans le Ballet royal de la Nuit, dansé par le Roi en 1653 (III^e partie, II^e entrée) (voir note 3 de la p. 560, p. 1319).

jeunesse renvoie à l'apparence physique, dans un contexte qui privilégie le visage et la *physionomie* du personnage, ses *yeux animés* (sans compter l'allusion aux fards, *incarnat* et *blanc*).

L'apparence physique peut aussi être liée à l'état de santé de la personne :

6. Pour mes mains, elles ne me font point de mal ; elles sont infermables encore, mais < je mange et > je m'en sers assez pour n'être quasi plus incommodée¹. Je n'ai plus l'air malade ; je suis votre bellissima². Vous ne le voulez pas croire. (t. 2, l. 521, p. 325) La lettre est du 21 juin 1676. 1. Être incommodé d'un bras, d'une jambe : n'en avoir pas l'usage. 1. « Mère très belle » (voir note 5 de la p. 303, l. 514, t. 2, p. 1238). 7. Ces genoux et ces mains, qui vous font tant de pitié, seront peut-être guéris en ce temps-là, et présentement peut-être que vous ne vous en apercevriez pas. Enfin mon air délicat serait encore la rustauderie d'un autre, tant j'avais un grand fonds de cette belle qualité. (t. 2, l. 539, p. 379) La lettre est du 26 août 1676. 8. Ôtez-vous donc de l'esprit tout ce grimaudage d'une femme blessée d'une grande plaie ; elle est très petite, aussi bien que l'outil dont se sert votre frère. Rectifiez votre imagination sur tout cela. Ma jambe n'est ni enflammée, ni enflée. J'ai été chez la princesse, je me suis promenée ; je n'ai point l'air malade. Regardez donc votre bonne d'une autre manière que comme une pauvre femme de l'hôpital. Je suis belle, je ne suis point pleureuse comme dans ce griffonnage. (t. 3, l. 903, p. 177) La lettre est du 4 février 1685. 1. Grimaudage : radotage⁷⁸¹. Le *grimaud* est l'élève qui commence à apprendre et souvent retient mal. Mme de Grignan a mal compris ce que lui a écrit sa mère en l'imaginant *blessée d'une grande plaie* (voir note 2 de la p. 177, p. 1241).

Rappelons que Mme de Sévigné avait été atteinte de rhumatisme en 1675, et qu'elle avait, en 1685, une plaie variqueuse consécutive à un accident de carrosse. Dans les deux cas, la maladie s'accompagne de signes visibles, puisqu'elle touche les membres et les articulations (*mains, genoux, jambe*). Ceux-ci sont blessés ou déformés (*jambe blessée d'une grande plaie, enflammée, enflée*), ou limités dans leurs mouvements (*mains infermables*) – les affections des membres inférieurs pouvant conduire à l'arrêt de la marche. Mais Mme de Sévigné minimise tous ces symptômes. Si elle ne ferme pas encore ses mains, elle s'en sert *quasi comme si de rien n'était* (lettre du 18 juin 1676)⁷⁸², pour manger en particulier. Et ce léger handicap n'est même pas perceptible, si l'on en croit les nouvelles données un mois et demie plus tard (5 août 1676) :

Vous croyez, ma chère, que je suis gauche et embarrassée de mes mains : point du tout ; il n'y paraît point. Cette légère incommodité n'est que pour moi, et ne paraît nullement aux autres. Ainsi, ma fille, je ressemble comme deux gouttes d'eau à votre bellissima, hormis que j'ai la taille bien mieux faite. (t. 2, l. 533, p. 361) Il en est de même de ses genoux, qui ne l'empêchent pas de marcher⁷⁸³ : Je lui [au Chevalier] ai mandé que je me porte très bien, hormis que je ne puis serrer

⁷⁸¹ . R. Duchêne parle d'un néologisme (voir note 2 de la p. 177, p. 1241). Littré cite ce mot, mais ne l'illustre que de la présente phrase de Mme de Sévigné.

⁷⁸² . T. 2, l. 520, p. 323.

⁷⁸³ . La lettre est du 22 juillet 1676.

la main ni danser la bourrée (voilà deux choses dont la privation m'est bien rude), mais que vous achèverez de me guérir. Il est donc vrai que j'ai encore un peu de mal aux genoux, mais cela ne m'empêche point de marcher ; au contraire, je souffre quand je suis trop longtemps assise. (t. 2, l. 529, p. 345)

Quant à sa plaie variqueuse de 1685, elle est *très petite*. Sa jambe n'est *ni enflammée, ni enflée*, et elle peut se promener sans difficulté, comme elle le redit dans un passage de la même lettre, écrit quelques heures plus tard :

Je viens de me promener. Ôtez-vous de l'esprit que je sois malade, ni boiteuse ; je suis en parfaite santé. (t. 3, l. 903, p. 179)

Il résulte de tous ces bons indices que les maux dont souffre Mme de Sévigné passent inaperçus :

et présentement peut-être que vous ne vous en apercevriez pas (7) [...] il n'y paraît point. Cette légère incommodité n'est que pour moi, et ne paraît nullement aux autres. (t. 2, l. 533, p. 361)

et que son apparence physique n'est pas altérée par la maladie, et conserve sa beauté :

Je n'ai plus l'air malade ; je suis votre bellissima. (6) [...] je n'ai point l'air malade [...] Je suis belle [...] (8) je ressemble comme deux gouttes d'eau à votre bellissima (t. 2, l. 533, p. 361)

Et même les quelques signes de faiblesse qu'elle donne (*air délicat*) pourraient passer chez un autre pour une saine apparence paysanne (*rustauderie*). À une époque où la maladie est avant tout liée à ses mani-festations symptomatiques, on comprend que l'apparence puisse jouer un rôle déterminant, et qu'on puisse parler d'un *air malade*.

Une dernière citation peut être rattachée à ce corpus :

9. Je serai fort trompé si je ne suis grand-père au bout de l'an. La demoiselle n'a point du tout l'air d'une brehaigne¹. (t. 1, l. 383, p. 714) La lettre est de Bussy-Rabutin. Elle est datée du 10 mai 1675. On venait de trouver un mari, le marquis de Coligny, à Louise-Françoise, fille de Bussy (voir t. 1, l. 380, p. 709, et note 1 de la p. 709, p. 1407). Le mariage eut lieu le 5 novembre 1675 (voir note 2 de la p. 710, l. 381, t. 1, p. 1407). 1. Une brehaigne : se dit parfois populairement en parlant d'une femme stérile.

Cette occurrence est susceptible de deux lectures. Dans la première, le mot *air* a une signification pleine, tandis que, dans la seconde, il prend une acception subduite, liée à l'emploi locutionnel d'*avoir l'air*. C'est la première lecture qui nous intéresse ici⁷⁸⁴, selon laquelle *l'air d'une brehaigne* est interprété comme l'apparence extérieure, l'aspect physique d'une femme stérile, en tant qu'il laisse attendre cette infécondité. On notera que *brehaigne* est d'abord un adjectif, qui, dans son sens propre, s'applique aux animaux :

Brehaigne : stérile, en parlant des femelles des animaux domestiques ou de ceux qu'on entretient dans des parcs et des viviers.

puis en vient par dérivation, lexicale et grammaticale, à désigner la fem-me stérile. Cette filiation avec l'animal invite à se représenter l'apparence physique de la personne. Dans le cadre de cette interprétation, on a à faire à une nominalisation (*une brehaigne a un air* → *l'air d'une brehaigne*), enchâssée dans une phrase avec *avoir* (*la demoiselle a l'air d'une*

⁷⁸⁴ . La seconde sera examinée p. 893.

brehaigne). Dans l'énoncé qui en résulte, le syntagme nominal prépositionnel *d'une brehaigne* prend une valeur de caractérisation (*l'air d'une brehaigne* est alors proche d'*un air de brehaigne*). Nous verrons plus loin que cette occurrence peut avoir une autre signification, subduite, liée à l'emploi locutionnel d'*avoir l'air*.

Avec ce corpus, on passe de la manière d'être, de la manière de se présenter, à l'apparence, à l'aspect physique de la personne, ayant ses caractéristiques propres. Il peut s'agir de l'allure hommasse d'une duchesse, des marques de l'âge ou de la maladie, ou d'une présomption de stérilité. Cette manière d'être ne peut être intentionnelle, ni viser un destinataire. On en arrive ici à l'« être vu », à l'apparence de la personne, non agentive en elle-même, et en rapport implicite avec un témoin. Cette apparence s'ajuste à la perception du corps, mais il s'agit d'une apparence dématérialisée, aux contours imprécis.

Le corpus offre les deux formes de la structure d'appartenance – la nominalisation et la phrase avec *avoir* :

monairjeune (2) monair délicat (7) avec le visage et l'air que j'avais il y a bien des années, et non avec celui que j'ai présentement (4)

la citation 9 présentant, on l'a vu, une nominalisation enchâssée dans une phrase avec *avoir*.

L'exemple 1 :

C'est la femme du monde la plus sensible avec cetairque vous connaissez. (1)

peut être considéré comme une variante de la nominalisation (paraphrasable par « avec son air que vous connaissez »). Et dans 1 et 4, la préposition *avec* peut elle-même être paraphrasée par « en ayant », ce qui enchâsse ces deux structures dans une variante de la phrase avec « avoir ».

L'exemple 3 :

et le temps, qui a donné de grandes beautés à ses jardins, m'a ôté un air de jeunesse que je ne pense pas que je recouvre jamais (3)

peut être vu comme une forme de la phrase avec *avoir* (paraphrasable par « le temps [...] a fait que je n'ai plus »), de même que l'exemple 5 :

sans l'airde la jeunesse (5)

paraphrasable par « sans qu'elle ait l'air de la jeunesse », le mot *air* étant suivi d'un complément contenant un nom abstrait précédé de l'article défini à valeur générique, qui prend une valeur de caractérisation (et équivaut à « un air de jeunesse »).

Enfin, on rencontre la construction attributive :

Je n'ai plus l'air malade [...] (6) je n'ai point l'air malade (8)

Certes, la forme de l'adjectif épïcène rend cette structure, qui pourrait passer aussi pour une construction à attribut du sujet, indécidable formellement. Mais la première lecture tend à s'imposer pour différentes raisons. D'abord, comme nous l'avons déjà dit, le corpus n'offre aucun exemple de la structure (indiscutable) *elle a l'air surprise...* D'autre part, le contexte de nos citations contient des notations concrètes qui permettent de se faire une représentation physique de la personne, et qui ne seraient guère compatibles avec l'indécision d'une valeur modalisatrice. Enfin, la maladie, au XVII^e siècle, est en grande partie ce qu'elle paraît, se confondant avec les signes cliniques qu'elle donne, ce qui

justifie parfaitement l'alliance que forme un *air malade*. On notera que l'apparence de santé ou de maladie que donne une personne, lui est attachée de façon permanente ou durable, ce qui peut justifier ici l'emploi de cette construction. J'ajouterai enfin que la structure du type *être d'un air* n'apparaît pas dans ce corpus, et ne semble même pas acceptable (* *être d'un air jeune, d'un air malade*). On peut faire l'hypothèse suivante. C'est qu'ici l'apparence n'est plus une propriété, une caractéristique qui s'applique à la personne, mais un élément qui en fait partie intégrante. Dans cette mesure, le mot *air* n'accepterait plus la construction *être de* propre à la caractérisation.

La prise en compte de l'aspect physique peut conduire à s'intéresser plus particulièrement au visage. On peut parler d'une signification restreinte, dans laquelle le mot *air* dénote l'apparence, les traits du visage :

10. M. de Grignan et ma fille vous assurent de leurs très humbles services. Ils ont ici une petite fille¹ qui, sans avoir la beauté de sa mère, a si bien mitigé² et radouci l'air des Grignan qu'elle est en vérité fort jolie ; vous en jugerez peut-être quelque jour. (t. 3, l. 1264, p. 987) 1. Pauline, âgée de dix-sept ans. 2. Mitiger : rendre quelque chose moins intense, moins vif, moins dur⁷⁸⁵. 11. On ne peut pas être plus contente que je le suis de l'approbation que vous donnez à cette aimable belle-sœur ; je compte que c'est Mme de Rochebonne¹, qui a de l'air du Coadjuteur², et son esprit, et son humeur, et sa plaisanterie. Si vous voulez lui faire mes compliments par avance, vous me ferez beaucoup de plaisir ; < mais vous ne voulez pas. (t. 1, l. 204, p. 353) La lettre est du 27 septembre 1671. 1. Il s'agit de Thérèse de Grignan, jeune sœur du comte, et à peu près du même âge que Mme de Grignan, sa belle-sœur (voir note 3 de la p. 298, l. 183, t. 1, p. 1125). 2. Il s'agit du jeune frère du comte de Grignan, Jean-Baptiste de Grignan, coadjuteur d'Arles, dont il a déjà été question. Il avait environ six ans de plus que sa sœur, Mme de Rochebonne.

En ce qui concerne la citation 10, le contexte large nous a appris que Pauline avait hérité, via son père, du gros nez des Grignan, ce qui ne lui permet pas d'avoir la beauté de sa mère. Elle n'en est pas moins jolie, dans la mesure où ce trait est compensé par d'autres. On pense à ses yeux, loués à plusieurs reprises par Mme de Sévigné :

Il y a de l'assaisonnement dans son visage et dans ses jolis yeux ; ah ! qu'ils sont jolis ! je les vois. (t. 3, l. 1128, p. 643) Que ses yeux sont jolis, bleus avec des paupières noires ! Cela est charmant. (t. 3, l. 1176, p. 781) Je laisse la plume à mon fils. Vraiment, il a bien des choses à dire de sa divinité⁷⁸⁶. Ne pourrions-nous point obtenir qu'elle eût les yeux bleus et les paupières noires ? de certains yeux qui tirent à couvert⁷⁸⁷ ? Après cela nous ne vous demanderions plus rien. (t. 3, l. 1209, p. 884)

Pauline a ainsi atténué la rudesse de ce nez, et a radouci les traits propres aux Grignan

⁷⁸⁵ . Littré illustre sa définition par la présente phrase de Mme de Sévigné.

⁷⁸⁶ . Pauline.

⁷⁸⁷ . Charles souhaite que Pauline ait des yeux qui tirent des flèches pour inspirer de l'amour, en se gardant bien (à couvert) de le partager (voir note 3 de la p. 884, p. 1568). Ici, Mme de Sévigné semble attendre de sa fille qu'elle lui accorde comme une faveur ce trait du visage de Pauline.

l'air des Grignan).

Le mot *air* entre dans une nominalisation *l'air des Grignan*, qui, à son tour, a pour support une personne, dans une construction qu'on peut paraphraser ainsi : « Pauline a en plus doux l'air des Grignan ».

La citation 11 présente, à l'intérieur de la phrase avec *avoir*, une construction particulière du type *de l'air*. Dans la mesure où l'article défini met en appel cataphorique le complément déterminatif *du Coadjuteur*, il ne peut s'allier à *de* pour former l'article partitif. C'est le syntagme nominal *l'air du Coadjuteur* dans sa totalité qui est précédé de la préposition *de*, dans une structure qu'on peut paraphraser par « quelque chose de l'air du Coadjuteur ». Le mot *air* prend ici une signification restreinte, attestée par Furetière, qui donne la définition suivante :

AIR, signifie aussi, la mine, les traits du visage. Ces deux personnes ont bien de l'air l'une de l'autre.

tandis que Littré, citant Féraud⁷⁸⁸, apporte le commentaire suivant :

[...] ce n'est que quand on parle de la ressemblance qui existe entre les traits du visage de deux personnes, que le *de* s'emploie avant le mot *air* : Ils ont bien de l'air l'un de l'autre ; ils ont beaucoup d'air l'un de l'autre.

Cet emploi du mot *air* conduit donc à établir une relation de ressemblance entre deux personnes. Si le mot *air* a bien une signification physique (puisqu'il s'agit des *traits du visage*), il n'exclut toutefois pas l'expressivité – comme le suggère le synonyme *mine*, présent dans la définition de Furetière, et défini ainsi :

MINE. subst. fem. Physionomie, disposition du corps, et surtout du visage, qui fait juger en quelque façon de l'Intérieur par l'extérieur.

C'est cette signification qu'illustre la citation ci-dessus, dans laquelle Mme de Sévigné décrit la ressemblance qui existe entre Mme de Rochebonne et son frère, tant au plan physique (elle *a de l'air du Coadjuteur*) que dans la forme d'esprit (*et son esprit, et son humeur, et sa plaisanterie*). N'ayant pas encore fait la connaissance de Mme de Rochebonne (puisqu'elle demande à sa fille de *lui faire [ses] compliments par avance*), elle reprend les éléments du portrait apparemment flatteur qu'a dû faire Mme de Grignan (*l'approbation que vous donnez à cette aimable belle-sœur*). Rencontrant Mme de Rochebonne moins d'un an plus tard, elle sera frappée à son tour de sa ressemblance avec son autre frère, le comte de Grignan, et fera écho au jugement de sa fille en termes piquants :

Je reçus hier deux de vos lettres par Mme de Rochebonne, dont la ressemblance me surprit au delà de tout ce que j'ai jamais vu ; enfin c'est M. de Grignan, qui compose une très aimable femme. (t. 1, l. 295, p. 558)⁷⁸⁹

concluant ainsi sa lettre (p. 559) :

Voilà Mme de Rochebonne. Je la baise, et je crois baiser son frère ; c'est ce qui fait que je ne lui ferai aucune autre amitié. (t. 1, l. 295, p. 559)

Les deux contextes, qui évoquent l'impression due au premier regard (*dont la*

⁷⁸⁸ . L'abbé J.-Fr. Féraud est l'auteur du *Dictionnaire critique de la langue française* (1787-1788).

⁷⁸⁹ . La lettre est du 27 juillet 1672.

ressemblance me surprit au delà de tout ce que j'ai jamais vu) et le contact physique (*Je la baise, et je crois baiser son frère*), montrent qu'il s'agit bien d'une ressemblance physique entre ces deux personnes.

Les deux constructions présentent une construction semblable, enchâssant une nominalisation (*l'air des Grignan, l'air du Coadjuteur*) dans une phrase avec *avoir – a radouci l'air des Grignan* pouvant être paraphrasé par « Pauline a en plus doux l'air des Grignan ».

5 – Significations subduites

Les significations relatives à la manière d'être expressive de la personne que nous avons étudiées jusque-là impliquent, d'une manière ou d'une autre, cette personne support. Quand le mot *air* dénote le comportement, la conduite, la signification laisse dans une relative abstraction la figuration physique de la personne, mais elle active particulièrement les traits d'intentionnalité et d'agentivité. Quand on se rapproche de la personne, le trait « intentionnalité » tend à s'affaiblir tandis que l'apparence physique est plus présente. C'est le cas avec la signification « manière d'être, attitude », qui conduit à l'émergence de l'acception « expression du visage ». La disparition de ce trait est totale avec la signification « apparence physique », dans laquelle le trait « physique » est affirmé. Les significations subduites sont obtenues par effacement des traits relatifs à la personne, qu'il s'agisse de l'intentionnalité ou du trait « physique », et elles mènent tout doucement de la manière d'être expressive à la simple apparence.

Je retiendrai en premier la citation suivante :

1. < Vous me faites assez entendre ce qui vous peut manquer pour faire le voyage de Paris ; mais quand je songe que le Coadjuteur est prêt à partir, lui qui avait engagé son abbaye pour deux ans, qui voulait vivre de l'air, qui voulait chasser tous ses gens et ses chevaux, et que je vois qu'on fait donc quelquefois de la magie noire, cela me fait croire que vous en devez faire comme les autres, cette année ou jamais. Voilà mon raisonnement : vous aurez un air bien victorieux sur toutes sortes de chapitres, et vous aurez bien effacé l'exclusion de votre ami² par la suite. (t. 1, l. 352, p. 640) La lettre est du 15 décembre 1673. 1. L'argent (voir note 2 de la p. 640, p. 1367). 2. Jean-Antoine de Maillane, l'un des deux procureurs du pays joint pour la noblesse de l'assemblée générale des communautés de Provence, était mort. M. de Grignan voulait mettre dans cette place son fils Louis-Joseph de Maillane, l'ami dont il est question ici. Il profita de son voyage à la cour, entre mars et mai 1673, pour le faire nommer par le Roi, procédé inhabituel, les procureurs étant d'ordinaire élus par l'Assemblée. Aussi cette nomination fut-elle contestée, notamment par l'évêque de Marseille. La décision fut rapportée et Maillane se trouva exclu. Chacune des deux parties choisit alors son candidat. L'évêque de Marseille et l'évêque de Toulon soutinrent un membre de leur famille, un Forbin-La Barben, tandis que le comte de Grignan proposa le marquis de Buous, son cousin germain. Mais le 14 décembre, l'évêque de Marseille se rallia à la candidature de Buous, après avoir lu une lettre de Colbert du 1^{er} décembre qui appelait à la réconciliation au nom du Roi (voir note 2 de la p. 612, l. 338, t. 1, p. 1348-1349). Mme de Sévigné ne peut avoir connaissance de cette nouvelle à la date où elle écrit, mais Mme de Grignan, dans

sa lettre écrite le 6 et reçue le 13 décembre, a dû annoncer à sa mère la réception par l'évêque de la lettre de Colbert (voir note 1 de la p. 640, p. 1366-1367). C'est ce qui explique que cette dernière chante victoire dès les premières lignes de sa lettre (p. 639-640).

Mme de Sévigné, qui se réjouit au début de sa lettre du *triomphe quasi assuré*⁷⁹⁰ des Grignan sur l'évêque de Marseille, reprend, dans notre citation, ce thème de la victoire (*vous aurez un air bien victorieux*), qui répare l'échec occasionné par l'éviction de Maillane⁷⁹¹ (*vous aurez bien effacé l'exclusion de votre ami par la suite*). En revanche, la relation entre cette affaire et le voyage de Paris ne m'est pas très claire – ce qui est d'autant plus frustrant que Mme de Sévigné semble la souligner argumentativement (*Voilà mon raisonnement*). Veut-elle dire que ce voyage donnera l'occasion aux Grignan de faire valoir leur succès à Paris ? Ces quelques lignes relevées dans la dernière partie de la lettre :

< La Garde veut toujours que si M. de Grignan ne vient pas, vous veniez à sa place ; et pour cela je vous renvoie à cette magie noire du Coadjuteur dont je vous ai parlé. Vous êtes habile, et vous feriez présentement un autre personnage que celui d'une dame de dix-huit ans. > (t. 1, l. 352, p. 641)⁷⁹²

et dans lesquelles Mme de Sévigné propose à sa fille de représenter son mari, pourraient aller dans ce sens. Quoi qu'il en soit, les Grignan auront *un air bien victorieux*, qu'on ne peut faire entrer dans le cadre des interprétations précédentes. Il ne s'agit pas d'un comportement marqué par l'intentionnalité, non plus que du maintien (ou de l'expression du visage) qui donnerait à voir la personne. Le complément *sur toutes sortes de chapitres* (qu'on peut paraphraser par « concernant / touchant à toutes sortes de sujets ») confère à l'énoncé un degré d'abstraction qui le met, me semble-t-il, au-delà d'une saisie active ou physique de la personne. Si le trait « expressivité » reste présent (l'air exprime la victoire), il s'attache à la manière, non intentionnelle et non physique, dont se présente la personne. On peut parler d'une apparence expressive, qui a pour support une représentation en quelque sorte abstraite de la personne. Cette signification implique d'autant plus l'actant témoin, qui reçoit cette apparence. On n'est pas loin d'une paraphrase du type « vous donnerez une impression d'être victorieux », qui tend à nous faire passer du côté de ce second actant. Quant à la structure d'appartenance dans laquelle entre le mot *air*, elle est du type *avoir un air*, c'est-à-dire tout à fait canonique.

Dans les exemples suivants, on retrouve la fameuse séquence *avoir l'air*, dont le statut n'a cessé de nous préoccuper lors de l'étude du corpus moderne d'« air-apparence ». On se souvient que, d'une part, la problématique de cette séquence avait été posée à partir des trois structures :

avoir l'air + adjectif avoir l'air + syntagme nominal prépositionnel avoir l'air + infinitif

⁷⁹⁰ . P. 639.

⁷⁹¹ . M. de Grignan attachait une grande importance à cette nomination : « Jamais affaire ne m'a tant regardé que celle de M. de Maillane [...] » (voir note 2 de la p. 612, l. 338, t. 1, p. 1348).

⁷⁹² . *Mme de Grignan a vingt-sept ans.*

dont, seule, la première offrait, dans le cas d'accord visible de l'adjectif, un critère formel de différenciation, et que, d'autre part, l'étude d'*avoir l'air* avait donné lieu à une triple lecture, selon que cette séquence était considérée ou non comme une locution – la distinction ne pouvant se faire sur un mode strictement binaire. L'affinement de l'analyse est rendu plus difficile ici dans la mesure où nous ne disposons plus des vertus, si fragiles et discutables soient-elles, de l'intuition immédiate. De plus, le principe même d'un tel affinement est sujet à caution, si l'on considère, comme nous l'avons déjà signalé, que notre corpus ne contient aucune occurrence de la construction avec attribut du sujet (du type *elle a l'air surprise*), qui permet de poser formellement la problématique de la subduction sémantique et du figement syntaxique. La consultation de l'article de Littré est porteuse de la même information. La prudence est donc de mise...

J'examinerai donc les deux structures que contient le corpus, soit :

avoir l'air + syntagme nominal prépositionnel avoir l'air + infinitif

La première est illustrée par la citation suivante :

2. Je serai fort trompé si je ne suis grand-père au bout de l'an. La demoiselle n'a point du tout l'air d'une brehaigne. (t. 1, l. 383, p. 714)

que j'ai déjà étudiée, en accordant au mot *air* une signification pleine⁷⁹³. Mais on ne peut exclure une seconde interprétation, dans laquelle le mot *air* se dit, non de la brehaigne, mais du fait d'être une brehaigne. Il ne s'agit plus de l'apparence d'une personne, mais de l'apparence d'un état, et le mot *air* prend une signification abstraite, détachée de la personne, qui nous rapproche encore davantage de l'impression reçue. La phrase ci-dessus pourrait être paraphrasée par « la demoiselle ne donne pas l'impression d'être une brehaigne, on n'a pas le sentiment qu'elle est une brehaigne ». On a vu, dans la seconde grande partie, le statut particulier de cet emploi du mot *air*, qui peut être dit locutionnel au plan sémantique en raison de la subduction du mot *air*, mais qui garde, au plan syntaxique, une construction libre, du même type que celle qui correspond à la signification pleine.

Soit, si l'on aligne les deux structures :

e.le z [l'air d'une brehaigne]	----> apparence physique
e.le z [l'air (d'être) une brehaigne]	----> apparence

Je ne retiendrai pas l'éventualité d'une structure du (troisième) type :

elle [a l'air] [(d'être) une brehaigne]

correspondant, grammaticalement, au figement de la séquence *avoir l'air*, et sémantiquement, à la lecture modalisatrice (paraphrasable par « on ne dirait pas une brehaigne, ce n'est vraisemblablement pas une brehaigne »). Le fait, évoqué ci-dessus, que dans un corpus quantitativement aussi important, on ne trouve pas trace de la construction avec attribut du sujet incite à penser que la séquence *avoir l'air* n'a pas atteint ce degré de figement qui conduit le mot *air* à la frontière du sens lexical et de sens grammatical.

⁷⁹³ . Citation 9 du corpus relatif à la signification « apparence physique », p. 886.

La structure *avoir l'air de* + infinitif est beaucoup plus représentée :

3. Je vois tous les jours des gens qui n'ont point l'air d'être vos ennemis. J'en vois un, quelquefois, que vous m'avez tellement noirci, malgré sa blonde perruque, que je ne puis plus le regarder. Il y en a un gros, qui me paraît le patron des lieux où il règne¹. (t. 1, l. 344, p. 625) La lettre est adressée au comte de Guitaut. Mme de Sévigné est à Paris. 1. À l'hôtel de Condé (note 4 de la p. 625, p. 1357). Guitaut avait été très en faveur auprès de Condé, mais des querelles d'intérêt et des désaccords à l'intérieur de la cour du Prince brouillèrent les deux hommes et obligèrent Guitaut à se retirer dans ses terres d'Époisses, proches de Bourbilly (voir note 5 de la p. 155, l. 133, t. 1, p. 990-991). 4. Le chevalier¹ est très malotru² et très languissant ; il aurait assez l'air d'être empoisonné, si Mme de Brinvilliers³ eût été son héritière. (t. 2, l. 529, p. 347) La lettre est du 22 juillet 1676. 1. Le chevalier de Lorraine. 2. Malotru : [...] incommodé en sa personne [...]. 3. Rappelons que Mme de Brinvilliers avait été accusée d'empoisonnement et exécutée le 17 juillet 1676. 5. Parlez-moi donc de votre musique. Votre femme fait la délicate et la connaisseur ; il me semble qu'elle aurait quelque légère disposition à ne la pas admirer. Leur faites-vous chanter les plaintes de Plin ? Sancenay a-t-il toujours l'air de n'avoir pas bonne opinion de lui ? Je vous conseille de ne plus penser à Arnoux¹. Il a bien d'autres vues que l'espérance d'un canonicat de Grignan ; il est jeune, et les jeunes musiciens sont à la mode. (t. 2, l. 600, p. 527-528) Mme de Sévigné s'adresse au comte de Grignan. 1. Parmi les témoins signataires d'actes notariés passés à Grignan, on trouve un Joseph Arnoux « maître de chœur » (voir note 2 de la p. 520, l. 597, t. 2, p. 1346). Sancenay n'est pas identifié. Serait-il un des musiciens de Grignan ? Est-ce celui qu'on retrouve mentionné à deux reprises (t. 2, l. 700, p. 704 et p. 708) à propos d'achats faits à un gantier ? 6. Je crains bien que notre mariage ne se rompe par les raisons d'intérêt que vous me dites. Ce ne sera jamais de mon consentement, et si l'on veut donner à ronger l'espérance d'un duc¹ qui ne viendra point, Mlle d'Alérac² a bien l'air d'en être la victime et la dupe. (t. 3, l. 890, p. 145) 1. En raison de sa grande richesse (note 5 de la p. 145, p. 1226). 2. Mlle d'Alérac était Julie-Françoise de Grignan, la plus jeune des filles du comte de Grignan, nées d'un premier mariage. On projetait de la marier avec le vicomte de Polignac. Le mariage échoua (voir note 6 de la p. 126, l. 877, t. 3, p. 1217), probablement en raison des exigences de Montausier, qui, en qualité de tuteur de sa nièce, demandait à la famille Polignac d'impossibles concessions (voir note 6 de la p. 147, l. 891, t. 3, p. 1227). Précisons que Montausier avait épousé Julie d'Angennes, qui était la sœur d'Angélique-Clarisse d'Angennes, première épouse du comte de Grignan (voir note 5 de la p. 23, l. 28, t. 1, p. 852, et note 1 de la p. 43, l. 44, t. 1, p. 876). Les deux sœurs étaient filles de la marquise de Rambouillet. 7. Les affaires d'Angleterre ne sauraient être pis, < et votre madame a bien l'air de ne jouer de longtemps. > (t. 3, l. 1038, p. 427) Cette citation fait écho au passage d'une lettre précédente : « Je pâme de rire de votre sottie bête de femme qui ne veut pas jouer que le roi d'Angleterre n'ait gagné une bataille ; elle devrait être armée jusque-là comme une amazone, au lieu de porter le violet et le blanc comme j'en ai vu. » (t. 3, l. 1035, p. 419). Mme de Sévigné se moque à plusieurs reprises des femmes provençales qui font vœu de porter certaines couleurs, ou de se priver de jeu et de spectacles (t. 3, l. 1062, p. 488 ; l. 1081, p. 535, et note 3

de la p. 419, l. 1035, t. 3, p. 1355). 8. *Le Marquis¹ a soupé il y a trois jours avec moi ; je le fis fort causer, et j'en fus en vérité très contente. Il y a un air de vérité et de modestie dans tout ce qu'il dit qui ne sent point le style de tous ces jeunes gens évaporés, qui ont toujours l'air d'être fous, ou de mentir [...] Il me conta toutes ses autres aventures, tous les coups qui avaient passé autour de lui, et sa contusion, mais cela sans ostentation, avec un air froid et reposé et vrai qui plaît infiniment. J'aime à parler à lui ; je n'en perds point d'occasion. (t. 3, l. 1071, p. 504)* 1. Rappelons qu'il s'agit de Louis-Provence. 9. *Il est grand bruit de la faveur de M. de La Rochefoucauld ; on prétend qu'il s'est rendu maître de l'esprit de Monseigneur, et qu'il se sert de son crédit tout comme le Roi le peut désirer. Sa Majesté mena il y a quelques jours Mme de Maintenon, suivie de ses dames, souper dans une maison de campagne de ce nouveau favori, qui se nomme La Celle¹ ; et je vous le dis ainsi, pour ne vous point dire qu'il les mena à la selle. Il doit aller un de ces jours à l'Étang chez M. de Barbezieux, afin d'avoir l'air de partager ses faveurs. (t. 3, l. 1340, p. 1109)* La lettre est de Madame de Coulanges. 1. *La Celle était une maison auprès de Marly, appartenant à La Rochefoucauld (voir note 4 de la p. 1109, p. 1664).*

On se souvient que, dans le corpus d'« air-apparence », si le principe d'une triple lecture avait également été retenu pour cette structure, l'application avait conduit à des positions plus réservées. Une première interprétation, dite « forte », avait été donnée pour la phrase :

Tu as l'air de me le reprocher.

dans laquelle la composante psychologique contenue dans le verbe *reprocher* permettait de maintenir la signification « apparence expressive », attachée à une représentation très abstraite de la personne (en tant qu'agent virtuel de l'infinitif). En cela, cette signification se présentait déjà comme partiellement subduite. Peut-on transposer une telle interprétation à notre corpus ? Le mot *air* dénoterait alors la manière d'être, l'apparence expressive correspondant à l'action ou à l'état exprimé par le verbe à l'infinitif, et en rapport avec une représentation très affaiblie de la personne. Il est certes difficile d'affirmer, en l'absence de tout recours à l'intuition, que cette interprétation peut être retenue dans le cadre de notre corpus. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle est compatible avec la plupart des occurrences qui s'y trouvent. En 7, on peut parler du comportement de jeu (ou plutôt de non-jeu), marqué par l'intentionnalité, de la sottise dont se moque Mme de Sévigné. De même, dans les citations 3 et 9, on peut voir une conduite intentionnelle qui manifeste l'inimitié (*être vos ennemis*), ou une équitable répartition de la faveur royale (*partager ses faveurs*). En 5, on peut comprendre que Sancenay a le comportement de quelqu'un qui manque de confiance en soi (*n'avoir pas bonne opinion de lui*), mais le trait « intentionnalité » est peu crédible ici. De même en 8, on ne peut imaginer que les jeunes gens que Mme de Sévigné oppose à son petit-fils se donnent volontairement un comportement de fous ou de menteurs. Dans une hypothèse d'empoisonnement comme en 4, il ne peut s'agir ni de comportement, ni d'intention de la part de la personne empoisonnée. C'est l'apparence physique du chevalier de Lorraine qui manifeste l'état dans lequel il se trouve. Aucune interprétation de cette nature ne me semble recevable, en revanche, pour la citation 6. Le rôle de *victime* et de *dupe* que Mme de Sévigné attribue à Mlle d'Alérac n'implique, de la part de cette dernière, aucune sorte de manière d'être expressive. C'est précisément cet exemple qui me permet de passer à

la seconde interprétation, selon laquelle, comme précédemment, le mot *air* se dit de l'action ou de l'état exprimé par l'infinitif, et dénote la simple apparence. Les occurrences que je viens d'examiner peuvent aussi bien être interprétées uniformément de cette manière. Dans chaque exemple, on pourrait remplacer sans difficulté la séquence *avoir l'air (de)* par *donner l'apparence, l'impression (de)*. Et en 6, c'est la seule interprétation qui me semble devoir être retenue.

Une dernière question se pose. Dans le cas des occurrences ambiguës, existe-t-il des indices contextuels permettant de donner la préférence à l'une ou l'autre interprétation ? Il est intéressant de relever dans la citation 6 :

Mlle d'Alérac a bien l'air d'en être la victime et la dupe (6)

l'adverbe *bien*, qui, confortant la valeur de vérité de l'assertion, souligne le point de vue de l'énonciateur. La présence de ce modalisateur est tout à fait en accord avec l'interprétation proposée, dans la mesure où l'apparence, l'impression donnée impliquent davantage l'actant témoin et favorisent l'émergence de la subjectivité. Or les citations suivantes :

vos madame a bien l'air de ne jouer de longtemps (7) qui n'ont point l'air d'être vos ennemis (3) il aurait assez l'air d'être empoisonné (4)

contiennent, respectivement, le même adverbe (*bien* en 7), un adverbe de quantité (*assez* en 4) qui exprime une évaluation positive, ou un adverbe de négation (*n(e)...point* en 3) qui dénote l'évaluation nulle. On peut penser que ces marqueurs de subjectivité viennent en renfort de l'interprétation subduite du mot *air*. Faut-il pour autant homogénéiser notre corpus en alignant les exemples restants (5, 8 et 9) sur cette interprétation ? La question reste ouverte...

De toute façon, quelle que soit l'interprétation, la structure formelle reste la même, soit :

il a [l'air de partager ses faveurs]	>	manière d'être expressive, comportement
il a [l'air de partager ses faveurs]	----->	apparence

Le fait que la signification subduite « apparence » corresponde à une construction libre du mot *air* semble trouver une confirmation dans l'exemple suivant :

10. Vous me faites une fort jolie peinture de l'économie de Pauline, pour ne pas dire autre chose. Il est plaisant de la voir agir naturellement sur la conservation de ses menus plaisirs ; il n'y a rien à craindre du nom qu'elle porte. Je voudrais pourtant sauver la conservation de cette fiche tenace, qui fait un air de devoir partout, qui peint l'avarice sans aucun profit, car il en faut toujours venir à décréter cette fiche, et vous n'y gagnez rien que l'air d'être une petite vilaine. (t. 3, l. 1136, p. 664) Rappelons que ce passage signifie que Mme de Grignan paraît avare en refusant trop longtemps de donner à sa fille pour ses menus plaisirs l'argent qu'elle possède représenté par sa « créance » (voir note 5 de la p. 664, p. 1475).

Mme de Sévigné entend convaincre sa fille qu'en gardant trop longtemps l'argent « de poche » qu'elle doit à Pauline et qu'elle finit par lui céder, elle ne gagne rien (puisque elle perd de toute façon l'argent) sinon *l'air d'être une petite vilaine*. Il ne peut s'agir ici que de

la fâcheuse image que Mme de Grignan donne d'elle-même, et la paraphrase qui s'impose est « l'apparence d'être une petite vilaine ». Or le mot *air* ne peut entrer ici que dans une construction du type :

gagner [l'air d'être une petite vilaine]

le lexème verbal *gagner* n'étant pas susceptible de former avec le mot *air* une locution sur le modèle d'*avoir l'air*. Cet emploi montre bien que, tout en ayant la signification subduite « apparence », le mot *air* conserve son autonomie syntaxique. Ce qui pourrait justifier le découpage que nous avons fait de la séquence *avoir l'air*, correspondant à cette signification.

Enfin, pour les mêmes raisons que précédemment, je ne retiendrai pas l'éventualité d'une troisième structure du type :

il [a l'air] [de partager ses faveurs]

paraphrasable par « il semble qu'il partage ses faveurs, on dirait qu'il partage ses faveurs ». De surcroît, dans les citations concernées, certains indices qui militaient en faveur de la signification « apparence » semblent aller, pour d'autres raisons, à l'encontre de cette dernière interprétation. La présence d'adverbes tels que *bien* et *assez* opère une disjonction de la séquence *avoir l'air*, peut-être peu favorable à son figement. En 9, c'est la valeur finale du syntagme prépositionnel *afin d'avoir l'air de partager ses faveurs* qui, impliquant l'intentionnalité de la personne, n'est pas compatible avec la signification modalisatrice du mot *air*, entièrement tournée du côté de l'actant 2. On peut paraphraser par « afin d'avoir l'apparence de partager ses faveurs », mais non par « * afin d'avoir la vraisemblance de partager ses faveurs ».

À ce corpus j'ajouterai une occurrence de forme différente :

11. Vous me faites souvenir de notre pauvre abbé de Pontcarré¹, en me parlant de ce Champigny² ; c'était son parent, ce me semble, hormis qu'il ne mangeait pas tant, car le Troyen et le Papoul³ n'en savent pas davantage, et notre Pontcarré n'avait que l'air de la table. Je disais autrefois de feu Monsieur de Rennes qu'il marquait les feuillettes de son bréviaire avec des tranches de jambon ; votre Valence ne mépriserait pas cette manière de < signet >. Aussi son visage⁴ était une vraie lumière de l'Église, et dès que midi était sonné, Monseigneur ne faisait plus aucune affaire. (t. 3, l. 1143, p. 681) La lettre est du 31 août 1689. 1. Mort en 1684 (voir note 3 de la p. 681, p. 1483). 2. Il s'agit de l'évêque de Valence (voir note 3 de la p. 681, p. 1483). 3. Il s'agit respectivement de l'évêque de Troyes et de l'évêque de Saint-Papoul. Il faut comprendre que Champigny est aussi savant en gastronomie que les évêques de Troyes et de Saint-Papoul, alors que Pontcarré se conten-tait de le paraître (voir note 4 de la p. 681, p. 1483-1484). 4. Le visage de feu l'évêque de Rennes. Mais l'anecdote conviendrait bien à l'évêque en exercice, qui était aussi gastronome. Feu a peut-être été ajouté à tort par Perrin (voir note 5 de la p. 681, p. 1484).

mais dont l'interprétation rejoint celle des structures que nous venons d'étudier, si on fait une lecture métonymique du complément *de la table* – *l'air de la table* équivalant alors à « l'air d'être savant en gastronomie ». La locution restrictive *ne... que*, qui met en emphase le syntagme nominal *l'air*, souligne plus fortement la signification du mot, la construction pouvant être paraphrasée par « de la table, il n'en avait que l'air ». Je

reprendrai ici les deux interprétations proposées ci-dessus. Dans le premier cas, le mot *air* dénoterait la manière d'être expressive, voulue par l'intéressé, qui correspond au fait d'être savant gastronome. Dans le second cas, le mot *air* dénoterait l'apparence d'être savant gastronome, l'image que donne de lui ce même abbé. De toute façon, l'apparence de ce bon abbé, qu'il s'agisse de celle qu'il se donne, ou de celle qu'il donne, est opposée, grâce à l'emphase de la tournure restrictive, au savoir gastronomique réel des évêques de Troyes et de Saint-Papoul, et le trait de sens « paraître » se trouve particulièrement activé.

Une dernière forme de subduction est représentée par les occurrences suivantes :

12. Pour vos cousins¹, j'en parlais l'autre jour ; un Provençal m'assura que ce n'étaient pas les plus importuns que vous eussiez à Grignan et qu'il y en avait d'une autre espèce, qui, sans vous blesser en trahison, vous faisaient bien plus de mal. Je comprends assez que vous avez présentement un peu de l'air de Mme de Sottenville². (t. 1, l. 291, p. 552) 1. Jeu de mots. Les cousins désignent les moustiques et aussi la parenté accueillie à Grignan, qui épuisait les ressources de ses hôtes (note 5 de la p. 552, p. 1313). 2. Noble provinciale dans le *George Dandin* de Molière (note 6 de la p. 552, p. 1313). 13. Ces deux poètes historiens¹ suivent donc la cour, plus ébaubis que vous ne le sauriez penser, à pied, à cheval, dans la boue jusqu'aux oreilles, couchant poéti-quement aux rayons de la belle maîtresse d'Endymion. Il faut cependant qu'ils aient de bons yeux pour remarquer exactement toutes les actions du prince qu'ils veulent peindre. Ils font leur cour par l'étonnement qu'ils ont de ces légions si nombreuses, et des fatigues qui ne sont que trop vraies ; il me semble qu'ils ont assez de l'air des deux Jean Doucet². Ils disaient l'autre jour au Roi qu'ils n'étaient plus si étonnés de la valeur extraordinaire des soldats, qu'ils avaient raison de souhaiter d'être tués pour finir une vie si épouvantable. Cela fait rire, et ils font leur cour. (t. 2, l. 638, p. 601) La lettre est du 18 mars 1678. 1. Il s'agit de Racine et Boileau, qui avaient reçu en 1677 commission d'écrire l'histoire du Roi (voir note 3 de la p. 656, l. 674, t. 2, p. 1410), et qui l'accompagnaient dans ses campagnes (voir note 5 de la p. 572, l. 619, t. 2, p. 1371). 2. Jean Doucet était un paysan qui réjouissait Louis XIII par ses naïvetés. Ses neveux reprirent le rôle, qui passa au théâtre. Il y eut une pièce intitulée *La Conférence de Janot et de Piarot Doucet de Villenoce et de Jaco Paquet de Pantin, sur les grandes magnificences qu'on prépare à Paris pour l'entrée de la Reine* (voir note 4 de la p. 601, p. 1384). 14. Vous me réjouissez fort, Monsieur, de me dire que j'ai de l'air d'Horace. Si cela est, c'est à la nature à qui j'en ai l'obligation, car je ne l'ai jamais lu. Je ne sais pas si c'est à cause de la ressemblance, que ce qu'il dit me touche extrêmement, mais rien ne me touche davantage. (t. 1, l. 275, p. 516) La lettre est du 23 mai 1672. Bussy-Rabutin répond à Corbinelli, qui, dans un mot joint à la lettre de Mme de Sévigné (t. 1, l. 272, p. 509-510), faisait l'éloge du style de Bussy, le trouvant digne des préceptes d'Horace qu'il expose longuement.

Dans ces trois occurrences, nous retrouvons la construction *avoir de l'air de quelqu'un* précédemment étudiée, dans laquelle le mot *air* dénote la mine, les traits du visage. *Avoir de l'air de quelqu'un*, c'est lui ressembler physiquement. Par métaphore, cette ressemblance peut être transposée dans des domaines non physiques. C'est le cas dans nos trois citations. En 12, Mme de Grignan, ayant la charge d'accueillir une parenté

parasitaire, ressemble à Mme de Sottenville, la noble provinciale du *George Dandin* de Molière. En 13, les deux historiographes Racine et Boileau, par leur esbaudissement (*ébaubis, étonnement*) de bon aloi (*ils font leur cour*) devant les exploits du Roi et de son armée, font rire, comme les deux Jean Doucet qui miment le personnage du paysan naïf. Dans la citation 14, Bussy-Rabutin se félicite de ressembler à Horace qu'il n'a jamais lu, mais dont les écrits, rappelés par Corbinelli, le touchent *extrêmement*. Il s'agit d'une ressemblance de plume, mais le mot *air* ne dénote pas ici le style. Pris dans cette construction prépositionnelle, il évoque la ressemblance, qui se trouve dénommée un peu plus loin (*Je ne sais si c'est à cause de la ressemblance*). Dans une lettre nettement postérieure à celle-ci (23 mars 1689), Bussy reviendra sur ce thème en termes similaires :

Je ne savais que Benserade eût écrit ce que vous me mandez à la feue reine d'Angleterre. Ce n'est pas le premier bel esprit dans les pensées duquel je me suis rencontré ; notre ami Corbinelli dit que je pense assez comme Horace que je n'ai jamais lu. (t. 3, l. 1089, p. 553)

faisant valoir sa ressemblance avec les bons auteurs (*se rencontrer* signifie « concorder », Littré), et la comparaison de Corbinelli (*je pense assez comme Horace*).

III – LE MOT AIR APPLIQUÉ AUX CHOSES

Le mot *air*, dénotant la manière d'être expressive, peut être transposé dans le domaine des choses matérielles et des choses abstraites.

1 – Choses matérielles

Le corpus n'est pas abondant :

1. Jamais il n'y eut un accouchement si heureux. Vous saurez que ma fille et moi nous allâmes, samedi dernier, nous promener à l'Arsenal ; elle sentit de petites douleurs. Je voulus au retour envoyer quérir Mme Robinet ; elle ne le voulut jamais. On soupa, elle mangea très bien. Monsieur le Coadjuteur et moi nous voulûmes donner à cette chambre un air d'accouchement ; elle s'y opposa encore avec un air qui nous persuadait qu'elle n'avait qu'une colique de fille. (t. 1, l. 115, p. 133) 2. Vous avez donc eu peur de ces pauvres petites diablesses de chouettes noires¹ ; je m'en doutai, et j'en ris en moi-même. Vous trouvez qu'elles ont l'air triste, mais au moins, elles ne sont point rechignées, elles n'ont point une voix de Mégère, et quand vous verrez ce qu'elles savent faire, vous trouverez qu'au lieu d'être de mauvais augure, elles font la beauté au moins de la coiffure. (t. 3, l. 1064, p. 492) 1. « C'était une mode de ce temps-là » (Perrin). « Sorte de coiffure », selon Littré qui cite le seul exemple de Mme de Sévigné (voir note 6 de la p. 492, p. 1393). 3. Mme de Northumberland me vint voir hier ; j'avais été la chercher avec Mme de Coulanges. Elle me parut une femme qui a été fort belle, mais qui n'a plus un seul trait de visage qui se soutienne, ni où il soit resté le moindre air de jeunesse ; j'en fus surprise. Elle est avec cela mal habillée ; point de grâce. Enfin je n'en fus point du tout éblouie. (t. 1, l. 314, p. 579-580) Il s'agit d'une lettre de Mme de La Fayette.

En 1, c'est une pièce d'habitation qui est concernée, en 2, une coiffure, dont Littré ne sait rien de plus que ce que nous dit Mme de Sévigné, et en 3, une réalité physique (*un seul trait*). Dans le premier cas, Mme de Sévigné et le Coadjuteur veulent donner à la chambre

l'apparence d'une pièce prête à recevoir une parturiente (*un air d'accouchement*, le mot *accouchement* exprimant métonymiquement l'action à la place du lieu où elle se passe). Dans la seconde citation, la coiffure a un *air triste* – on comprend qu'elle a un aspect peu plaisant, peu attrayant – en référence aux vers de La Fontaine déjà cités à propos des deux petites filles de Lavardin⁷⁹⁴. En 3, les traits du visage n'ont plus l'apparence de la jeunesse. Cette apparence des choses, qui traduit leur disposition matérielle (1), morale (2) ou leur état physique (3) est en filiation avec la manière d'être expressive de la personne. Si l'on veut affiner cette relation, c'est, plutôt que « comportement, conduite », la signification moins dynamique et moins agentive « contenance, maintien » qu'on retiendra. En 3, c'est la signification « apparence physique » qui convient. Le passage à une partie du corps ou à une pièce d'habitation, réalité proche de l'homme, laisse à penser qu'on a à faire ici à des métaphores d'usage, sans qu'il soit possible d'apprécier leur degré de figement. En 2, la référence à La Fontaine et le contexte personnifiant (*ces pauvres petites diabesses, rechignées, une voix de mégère, ce qu'elles savent faire*) pourraient constituer autant d'indices d'une figure vivante et d'une véritable personnification d'auteur.

La citation 1 présente une variante de la construction avec *avoir* :

donner à cette chambre un air d'accouchement (1)

du type *donner* (« faire avoir »), qui se justifie d'autant plus ici qu'une action humaine s'exerce sur quelque chose.

En 2, on trouve la construction avec attribut du complément d'objet direct :

elles ont l'air triste (2)

qui avait précisément trouvé place parmi les structures relatives à la signification « contenance, maintien ».

En 3, on a la construction locative :

un seul trait du visage [...] où il soit resté le moindre air de jeunesse (3)

qui est une variante de *il y a un air dans*.

2 – Choses non matérielles

J'isolerais d'abord la citation suivante :

4. Mon fils vient de voir ma jambe. En vérité, ma bonne, je la trouve fort bien. Il vous le va dire, et hors la promptitude de quatre jours, on ne peut pas dire que je < ne > sois guérie par la sympathie ; vous pouvez embrasser le Marquis¹. Mon fils vient de mettre cet onguent noir pour faire la cicatrice, car il n'y a plus que cela à faire, et nous gardons précieusement le reste de la poudre pour quelque chose de plus grande importance². Et croyez, ma chère bonne, que je ne m'en dédirai point : c'est vous qui m'avez guérie ; l'air du miracle n'y a pas été, voilà tout. Je viens de me promener. Ôtez-vous de l'esprit que je sois malade ni boiteuse ; je suis en parfaite santé. (t. 3, l. 903, p. 179) La lettre est du 4 février 1685. Mme de Sévigné est aux Rochers. Rappelons qu'elle avait une plaie variqueuse à la jambe (voir note 4 de la p. 172, l. 901, t. 3, p. 1239). 1.

⁷⁹⁴ . T. 1, l. 168, p. 259 (citation 1 du corpus relatif à la signification « manière d'être-attitude », p. 871).

Louis-Provence. Mme de Grignan avait dû faire vœu de ne l'embrasser qu'après la guérison de sa mère par la poudre de sympathie (voir note 1 de la p. 180, l. 903, t. 3, p. 1242). 2. Mme de Grignan avait envoyé à sa mère de la poudre de sympathie (t. 3, l. 901, p. 173) et de l'onguent noir (t. 3, l. 903, p. 177).

dans laquelle on peut attribuer au mot *air* la signification « atmosphère ». La caractérisation du mot *air* (*du miracle*) dénote la qualité surnaturelle d'un événement, et l'air-atmosphère ainsi qualifié se rapporte à un processus, la guérison de Mme de Sévigné, qu'elle présente ainsi au début de sa lettre :

Hormis la promptitude de la guérison, ma bonne, vous pouvez compter que vous m'avez guérie. Il est vrai que nous pensions au commencement que ce serait une affaire de quatre jours ; nous nous sommes trompés, voilà tout, et en voilà quinze. (t. 3, l. 903, p. 176-177)

Cette guérison, dans les meilleures conditions, *l'air du miracle* aidant, aurait dû prendre moins d'une semaine. Par voie humaine, grâce aux remèdes de Mme de Grignan, elle s'est étendue sur une quinzaine. Et Charles de Sévigné de confirmer les dires de sa mère :

Le pieux Énée vient de panser sa mère. La poudre de sympathie n'a point fait son miracle, mais elle nous a mis en état que l'onguent noir que vous nous avez envoyé achèvera bientôt ce qui reste à faire. Ainsi la sympathie et l'onguent noir auront l'honneur conjointement de cette guérison tant souhaitée. (t. 3, l. 903, p. 179-180)

avec le même optimisme que tempère le regret du miracle inaccompli...

On retrouve ici la construction locative :

l'air du miracle n'y [dans cette guérison] a pas été

qui était dominante dans le corpus relatif à la signification « atmosphère » se rapportant à la personne.

Je regroupe ensuite les citations suivantes :

5. En attendant, il¹ me fait ici une fort bonne compagnie et il trouve que j'en suis une aussi. Il n'y a nul air de maternité à notre affaire. La princesse en est étonnée, elle qui n'a qu'un benêt de fils qui n'a point d'âme dans le corps². (t. 2, l. 464, p. 204) Mme de Sévigné est aux Rochers. 1. Charles de Sévigné. 2. Il s'agit du fils de la princesse de Tarente, âgé de vingt ans. Saint-Simon le décrit comme « sans esprit que l'usage du monde » (voir note 8 de la p. 204, p. 1189). 6. Le Roi arrive ce soir à Saint-Germain, et par hasard, Mme de Montespan s'y trouve aussi le même jour ; j'aurais voulu donner un autre air à ce retour, puisque c'est une pure amitié¹. (t. 2, l. 526, p. 339) La lettre est du 8 juillet 1676. 1. Il s'agit toujours de la suite des bonnes résolutions relatives à ses relations avec Mme de Montespan, que Louis XIV avait dû prendre, en 1675, sous la pression des dévots (voir note 3 de la p. 718, l. 387, t. 1, p. 1411). 7. Il y a un air de ralentissement dans tout le mouvement de guerre qui a paru d'abord¹. (t. 3, l. 1002, p. 357) La lettre est du 22 septembre 1688. 1. On préparait en grand secret une attaque surprise contre Philisbourg (note 4 de la p. 357, p. 1320). 8. Venons à nos Mayeul¹ et à nos Amé. En vérité, mon cher cousin, cela est fort beau. Il y a un air de vérité qui fait plaisir. Ce n'est point chez nous que nous trouvons ces titres, c'est dans des chartes anciennes et dans les histoires. Ce commencement de maison me plaît

fort. On n'en voit point la source, et la première personne qui se présente c'est un fort grand seigneur, il y a plus de cinq cents ans, des plus considérables de son pays, dont nous trouvons la suite jusqu'à nous. Il y a peu de gens qui pussent trouver une si belle tête. (t. 3, l. 917, p. 216) La lettre est adressée à Bussy-Rabutin. Mme de Sévigné parle de l'Histoire généalogique de la maison de Rabutin, que Bussy-Rabutin lui a dédiée (on trouvera le texte de l'épître dédicatoire dans la note 4 de la p. 215, l. 917, t. 3, p. 1255-1256). 1. Mayeul de Rabutin serait le premier de cette maison. Il aurait vécu en 1147. Bussy écrit dans son Histoire : « Toutes les apparences, Madame, sont que Mayeul de Rabutin était déjà de bonne maison, puisque les chartes qui parlent de lui le nomment parmi les grands seigneurs du Mâconnais, mais il est certain qu'il était homme d'honneur, puisqu'il nous paraît comme garant de la foi d'un souverain [...] » (extrait de l'épître dédicatoire) (voir note 4 de la p. 215, l. 917, t. 3, p. 1255-1256). On se reportera aussi à la note 1 de la p. 279, l. 954, t. 3, p. 1285.

En 6 et 7, le mot *air* se dit d'un processus, qu'il s'agisse du *retour* du Roi en 6, ou du *mouvement de guerre* en 7. En 5, *notre affaire* représente la bonne relation, les bons rapports que Mme de Sévigné a avec son fils, et en 8, *l'air de vérité* s'applique implicitement à la généalogie de la maison de Rabutin, dressée par Bussy. Venons-en à la signification du mot *air*. Dans la citation 5, Mme de Sévigné se refuse à imputer à sa qualité de mère la bonne entente qu'elle a avec son fils. *Il n'y a nul air de maternité* là-dedans, c'est-à-dire rien qui traduise cette filiation, aucune marque, aucune apparence de ce lien. En 6, Mme de Sévigné aurait voulu donner *un autre air* à ce retour, c'est-à-dire une apparence d'innocence, excluant toute concertation, et conforme au nouveau mode de relation (*une pure amitié*) qui s'est instauré entre le Roi et sa maîtresse. Mais l'ironie (*par hasard, une pure amitié*) dont elle fait preuve, et qu'elle réitère dans la lettre suivante :

Le bon ami de Quanto avait résolu de n'arriver que lorsqu'elle arriverait de son côté ; de sorte que si cela ne s'était trouvé juste le même jour, il aurait couché à trente lieues d'ici, mais, Dieu merci, tout alla à souhait. La famille de l'ami alla au-devant de lui. On donna du temps aux bienséances, mais beaucoup plus à la pure et simple amitié, qui occupa tout le soir. (t. 2, l. 527, p. 341)

montre qu'elle n'y croit guère... En 7, où il y a une apparence *de ralentissement* qui succède à l'agitation des préparatifs militaires, le mot *air* fait écho au verbe *paraître* (*qui a paru d'abord*). Dans la dernière citation, l'arbre généalogique établi par Bussy a *un air de vérité*, c'est-à-dire un caractère, une apparence d'authenticité, dans la mesure où il s'appuie sur des documents anciens. Là encore, l'apparence de toutes ces choses, qui dénote une qualité, un état, correspond à la signification « manière d'être expressive » de la personne. Et le caractère abstrait du support rend difficile une interprétation plus fine de cette relation. Les choses abstraites mises en jeu sont proches de l'homme (qu'il s'agisse de leurs agissements, ou de documents écrits), ce qui, là encore, milite en faveur de métaphores d'usage, dont le degré de figement ne peut être apprécié.

Deux types de structures sont représentées : la structure avec *avoir* et la structure locative. La phrase avec *avoir* offre la variante avec *donner* :

donner un autre air à ce retour (6)

dans laquelle ce verbe, qui signifie « attribuer », dénote un acte de parole abstrait. La

citation 5 offre une nouvelle variante :

Il n'y a nul air de maternité à notre affaire. (5)

qu'on peut paraphraser par « notre affaire n'a nul air de maternité ».

La construction locative est explicite en 7 :

il y a un air de ralentissement dans tout le mouvement de guerre (7)

et implicite en 4 :

Il y a unairde vérité qui fait plaisir. (4)

Venons-en maintenant aux significations subduites.

La construction *avoir de l'air de*, qui exprime métaphoriquement la ressemblance non physique, peut sans difficulté s'appliquer à des choses abstraites :

9. Je suis tellement persuadé que Mlle de Sévigné sera bien et bientôt mariée que cette opinion a de l'air d'un pressentiment ; vous m'en direz des nouvelles avant qu'il soit un an¹. (t. 1, l. 88, p. 104) La lettre est de Bussy-Rabutin, datée du 7 septembre 1668. 1. Bussy avait dû savoir quelque chose des préparatifs secrets du mariage avec M. de Grignan (note 5 de la p. 104, p. 943). Mme de Sévigné lui apprendra ce mariage dans sa lettre du 4 décembre 1668 (t. 1, l. 89, p. 105). 10. Je vous endormirai quelque jour des affaires de cette province ; elles sont pourtant dignes d'attention, et, présentement, il faut que vous souffriez qu'elles fassent mes nouvelles. Quand mes lettres arriveront au milieu de celles de Paris, elles auront assez de l'air d'une dame de province qui vous parle et vous confie les intrigues d'Avignon ou de quelque autre ville. Enfin, ma bonne, la seule amitié que vous avez pour moi leur donnera du prix. (t. 2, l. 430, p. 109) Mme de Sévigné, en route vers Les Rochers, fait étape à La Seilleraye, chez d'Harouys, qui, rappelons-le, était trésorier des États de Bretagne, et dont le château se trouve à environ sept kilomètres à l'est de Nantes, non loin de la Loire (voir note 3 de la p. 105, l. 428, t. 2, p. 1136). 11. Ne soyez nullement en peine de ma santé, ma chère belle ; je me porte très bien. Mme de Tarente m'a donné d'une essence qui l'a guérie de vapeurs bien pires que les miennes. On en met deux gouttes dans le premier breuvage que l'on boit à table, quinze jours durant, et cela guérit entièrement. Elle en conte des expériences qui ont assez de l'air de celles de la comédie du Médecin forcé¹, mais je les crois toutes, et j'en prendrais présentement sans que je ferais scrupule de me servir d'un remède si admirable quand je n'en ai nul besoin. (t. 2, l. 440, p. 137) La lettre est du 20 octobre 1675. 1. Molière joue Le Fagotier (1661), puis Le Médecin par force (1664) avant de donner Le Médecin malgré lui (1666). Il y eut sans doute également un canevas sur le même thème à la comédie italienne (note 2 de la p. 137, p. 1153). 12. Monsieur de Saint-Malo¹, qui est Guémadeuc, votre parent, et sur le tout une linotte mitrée comme disait M. de Choisy, a paru aux États transporté et plein des bontés du Roi, et surtout des honnêtetés particulières qu'il a eues pour lui, sans faire nulle attention à la ruine de la province, qu'il a apportée agréablement avec lui. Ce style est d'un bon goût à des gens pleins, de leur côté, du mauvais état de leurs affaires. Il dit que Sa Majesté est contente de la Bretagne et de son présent, qu'il² a oublié le passé et que c'est par confiance qu'il envoie ici huit mille hommes, comme on envoie un équipage chez soi quand on n'en a que faire. Pour M. de Rohan³, il a des manières toutes différentes, et qui ont plus de l'air d'un

bon compatriote. (t. 2, l. 455, p. 181) La lettre est datée du 8 décembre 1675. Mme de Sévigné est aux Rochers. 1. L'évêque de Saint-Malo, Sébastien de Guémadeuc, était d'une famille alliée aux Sévigné (voir note 1 de la p. 319, l. 191, t. 1, p. 1143-1144). Il était président du clergé de l'Assemblée de Bretagne (voir note 4 de la p. 166, l. 449, t. 2, p. 1169). 2. Le Roi (voir note 2 de la p. 181, p. 1177). 3. Le duc de Rohan était président de la noblesse de l'Assemblée de Bretagne (voir note 4 de la p. 166, l. 449, t. 2, p. 1169).

La ressemblance est établie entre choses de même nature en 9 et 11. En 9, il s'agit d'actes de pensée. Bussy établit une équivalence entre son *opinion* et un *pressentiment*, qui a l'avantage, par rapport au simple jugement, de prévoir l'avenir. En 11, Mme de Sévigné compare les expériences réelles que lui rapporte la princesse de Tarente, en matière de médecines, aux situations qu'on trouve dans les comédies de Molière. Dans la citation 10, le rapport de ressemblance conduit à personnifier sous les traits *d'une dame de province* les lettres que Mme de Sévigné envoie à sa fille. Les unes (les lettres) et l'autre (la dame de province) ont en commun de communiquer des nouvelles. Il convient de mettre à part la citation 12. Dire que les manières de M. de Rohan, à la différence du *style* de M. de Saint-Malo, insoucieux des intérêts de sa province, *ont plus de l'air d'un bon compatriote*, c'est faire entendre, par métonymie, que ces manières ressemblent à celles d'un bon compatriote. Si par sa forme, cette occurrence est semblable à la précédente (on met en rapport des manières d'une part, une personne d'autre part), l'interprétation qu'on en fait la rattache plutôt aux deux premières (9 et 11), puisque ce sont en réalité les manières qui sont mises de part et d'autre en comparaison. Là encore, on peut tabler sur des métaphores d'usage, relatives à des réalités proches de l'homme, encore que le processus de subduction en affaiblisse probablement la portée. La citation 10, toutefois, qui met en relation deux choses de nature différente et développe l'image de la *dame de province (qui vous parle et vous confie les intrigues d'Avignon ou de quelque autre ville)*, semble montrer que Mme de Sévigné s'amuse et que cette métaphore est de son invention.

Bien que la construction soit différente, il me semble que l'occurrence suivante :

13. Je suis bien aise que mon sentiment sur < La Princesse de Clèves vous ait plu. La critique m'a charmé, et je vous avoue que j'y ai trouvé tant de bon sens, tant de justesse, et un si grand air de vous, que je n'ai pas douté que vous ne l'eussiez faite, car par la hardiesse que vous dites qu'il [y] a de critiquer ce qui vient de ce côté-là, en le critiquant à propos, vous faites voir que s'il y a de la hardiesse, il n'y a point de témérité, et pour ce qui est de ce que vous appelez sottises, qui sont galanteries à des gens comme nous, vous avez prétendu vous cacher par là. (t. 2, l. 662, p. 634-635) La lettre est de Bussy-Rabutin, qui cite un extrait de sa correspondance avec le P. Bouhours, ayant pour sujet La Princesse de Clèves. Les lignes ci-dessus sont une réponse à un passage du P. Bouhours, qui approuve le jugement de Bussy sur La Princesse de Clèves, mais se défend d'être l'auteur d'une critique qu'on lui attribue.

relève de la même interprétation que les précédentes. Selon Bussy, la critique de *La Princesse de Clèves* dont il est question ressemble grandement, par ses qualités de *bon sens*, de *justesse*, à l'auteur à laquelle elle est attribuée et qui est son correspondant, le P. Bouhours. On peut considérer que le syntagme *un grand air de vous*, par la valeur

quantitative de l'adjectif *grand*, se rapproche de la construction *avoir de l'air de quelqu'un* (on pourrait la paraphraser par « avoir grandement, beaucoup de l'air de quelqu'un »). Le rapprochement, tout à fait banal, va également dans le sens de la métaphore d'usage.

Venons-en enfin à la séquence *avoir l'air*. Elle est représentée à travers les deux structures :

- avoir l'air + syntagme nominal prépositionnel
- avoir l'air + infinitif

Voici le corpus correspondant à la première structure :

14. J'ai acheté pour me faire une robe de chambre une étoffe comme votre dernière jupe. Elle est admirable. Il y a un peu de vert, mais le violet domine ; en un mot, j'ai succombé. On voulait me la faire doubler de couleur de feu, mais j'ai trouvé que cela avait l'air d'une impénitence finale¹. Le dessus est la pure fragilité², mais le dessous eût été une volonté déterminée qui m'a paru contre les bonnes mœurs ; je me suis jetée dans le taffetas blanc³. (t. 1, l. 159, p. 233) 1. Mourir dans l'impénitence finale : mourir sans s'être repenti de ses péchés. 2. Fragilité : faiblesse contre les tentations ; facilité à pécher. 3. Le vocabulaire est emprunté à celui de la morale chrétienne. Mme de Sévigné a succombé à la tentation de la couleur. Malgré ses quarante-cinq ans et l'usage (les bonnes mœurs), elle a acheté une étoffe avec du vert pour une robe de chambre (c'est-à-dire une robe d'intérieur, avec laquelle on pouvait recevoir). Son péché n'est pas grave, car elle a agi par surprise, sans volonté de mal faire (pure fragilité) ; l'achat d'une doublure (le dessous) couleur de feu aurait au contraire marqué une volonté délibérée de persister dans le mal, comme le fait le pécheur qui, sur son lit de mort, refuse de regretter ses fautes (impénitence finale) (note 3 de la p. 233, p. 1066-1067). 15. Je causai fort hier avec Mme de Vins¹ ; elle sentira bien plus longtemps cette douleur que M. de Pomponne. Je leur rends des soins si naturellement que je me retiens, de peur que le vrai n'eût l'air d'une affectation et d'une fausse générosité. Ils sont contents de moi. (t. 2, l. 713, p. 747) 1. Mme de Vins était la belle-sœur de Pomponne (la sœur de sa femme) (voir note 2 de la p. 636, l. 349, t. 1, p. 1365), qui venait d'être disgracié. 16. Enfin la main de Dieu s'est visiblement appesantie sur cette flotte¹. Il en pourra revenir beaucoup, mais de longtemps ils ne seront en état de faire du mal, et il est certain que la déroute a été grande, et dans le moment qu'on l'espérait le moins ; cela a toujours l'air d'un miracle et d'un coup du ciel. Je ne devrais point vous parler de cette grande nouvelle, les gazettes en sont pleines, mais comme nous le sommes aussi, et qu'on ne parle d'autre chose, cela se trouve naturellement au bout de la plume. (t. 3, l. 1021, p. 390) La lettre est du 8 novembre 1688. 1. Ayant subi une violente tempête alors qu'elle était à moitié chemin de l'Angleterre, la flotte de Guillaume d'Orange avait dû faire marche arrière (voir note 1 de la p. 390, p. 1340). Mme de Sévigné vient de décrire longuement à sa fille cette déroute. 17. Le bon esprit du Chevalier ne trouve plus à propos d'aller à Avignon et d'y faire de la dépense¹. Il y a vingt ans que vous brillez en Provence. Il faut céder à la dépense que vous êtes obligée de faire pour votre fils < et courir au plus pressé >. Le bon sens va là tout droit, et cette raison, honnête à dire, est fort aisée à comprendre. Elle n'a point l'air d'un prétexte, après tant de preuves de votre bonne volonté et de votre

magnificence. (t. 3, l. 1058, p. 477) La lettre est du 19 janvier 1689. 1. Il faut comprendre « que vous alliez à Avignon et que vous y fassiez de la dépense ». Pendant l'occupation d'Avignon, qui eut lieu d'octobre 1688 à octobre 1689, le comte de Grignan exerça les pouvoirs du vice-légit, qui avait été emprisonné, et il en toucha les émoluments (voir note 3 de la p. 364, l. 1007, t. 3, p. 1324-1325, et note 4 de la p. 411, l. 1032, t. 3, p. 1351).

Si j'ai proposé deux significations, l'une pleine et l'autre subduite, pour la structure correspondante relative à la personne :

La demoiselle n'a point du tout l'air d'une brehaigne.

il me semble difficile de pousser jusque-là l'analyse dans le domaine des choses abstraites. La seule occurrence qu'on peut éventuellement soumettre à une double lecture est celle de la citation 15. Mme de Sévigné, parlant des *soins* qu'elle rend à Pomponne et à sa belle-sœur, craint que *le vrai* n'ait *l'air d'une affectation et d'une fausse générosité*. On peut expliciter cette proposition sous la forme suivante : « de peur qu'un comportement vrai n'ait l'air d'une attitude affectée et fausse », les substantifs abstraits exprimant des comportements et impliquant donc la personne. Dans cette mesure, le mot *air* pourrait dénoter la « manière d'être expressive » correspondant à ces attitudes d'*affectation* et de *fausse générosité*. On retrouverait ici l'interprétation « forte » (quoique déjà en partie subduite !) qui avait été retenue dans le cas de la structure *avoir l'air de* + infinitif. Ce rapprochement n'a rien d'étonnant, si l'on considère que l'infinitif et le nom abstrait dénotant un procès sont équivalents sémantiquement, malgré leur différence catégorielle. La seconde interprétation, correspondant à la signification subduite, convient également ici. Le vrai a l'apparence, il donne l'impression, d'être une affectation et une fausse générosité. Cette interprétation est d'autant plus plausible dans ce contexte que Mme de Sévigné est particulièrement attentive à faire plaisir à ses amis (*Ils sont contents de moi*), et qu'elle modère – paradoxalement – dans ce but (*je me retiens, de peur que*) les élans d'amitié qu'elle aurait naturellement.

Le contexte des trois autres citations favorise également cette signification subduite. En 14, Mme de Sévigné craint l'effet que pourrait produire le choix d'une doublure flamboyante pour sa robe de chambre – cette transgression des bonnes mœurs étant comparable à l'entêtement du pécheur sur son lit de mort. Cela aurait *l'air*, donnerait l'impression, *d'une impénitence finale*. En 17, Mme de Sévigné, qui craint pour sa fille le coût du voyage d'Avignon, lui conseille d'y renoncer en alléguant les dépenses qu'elle doit faire pour son fils. Cette bonne raison s'adresse à ceux qui ont profité jusque-là de la magnificence des Grignan, et qu'évoquent implicitement les infinitifs *dire* et *comprendre*, ainsi que le nom *preuves*. Vis-à-vis de ces destinataires, elle n'apparaîtra pas comme fausse, elle ne donnera pas l'impression d'être un prétexte. Enfin, en 16, Mme de Sévigné, qui vient de décrire longuement à sa fille la déroute de la flotte de Guillaume d'Orange due à la tempête, souligne le caractère inespéré de cette intempérie. L'apparence miraculeuse de cet événement (*cela a [...] l'air d'un miracle et d'un coup du ciel*) est indissociable de l'impression qu'en reçoit l'opinion publique – *cette grande nouvelle* étant connue et rebattue de tous, que ce soit par voie écrite (*les gazettes en sont pleines*) ou orale (*on ne parle pas d'autre chose*). Pas plus que précédemment, je ne ferai place à la locution figée *avoir l'air*, correspondant à l'interprétation modalisatrice. Le point auquel parvient ici le processus de subduction rend quelque peu artificielle la

problématique de la métaphore...

La structure *avoir l'air* + infinitif est représentée par les exemples suivants :

18. Vous me louez continuellement sur mes lettres, et je n'ose plus vous parler des vôtres, de peur que cela n'ait l'air de rendre louanges sur louanges ; mais encore ne faut-il pas se contraindre jusqu'à ne pas dire la vérité. (t. 1, l. 237, p. 420)

19. Voilà un discours¹ qui aurait tout l'air d'avoir été rapporté tout entier du faubourg Saint-Germain² ; cependant il est de chez ma pauvre tante, où j'étais l'aigle de la conversation. Elle nous en donnait le sujet par ses extrêmes souffrances, qu'elle ne souffre pas qu'on mette en comparaison avec nul autre mal de la vie. M. de La Rochefoucauld est bien de cet avis ; il est toujours accablé de goutte. (t. 1, l. 269, p. 499)

1. Le discours en question, développé dans le paragraphe précédent, porte sur les souffrances du corps, considérées comme le plus grand des maux. 2. Parce qu'il est en accord avec la pensée de La Rochefoucauld qui écrit par exemple dans les Maximes : « La philosophie triomphe aisément des maux passés et des maux à venir, mais les maux présents triomphent d'elle. » (voir note 2 de la p. 499, p. 1276). Pour comprendre cet enchaînement, il faut rappeler que Mme de La Fayette, amie de La Rochefoucauld, habitait faubourg Saint-Germain.

20. Je ne vous mandai point tout ce détail, parce que cela aurait eu l'air de faire l'empêchée¹, et cette discrétion vous a coûté mille peines. (t. 2, l. 400, p. 4)

Mme de Sévigné répond à sa fille, inquiète d'apprendre que sa mère a subi une saignée. Elle la rassure en lui exposant en détail les conditions dans lesquelles elle a été amenée à prendre précipitamment cette décision, pour des raisons liées davantage à ses affaires qu'à sa santé. 1. Rappelons que faire l'empêché signifie « se donner des airs d'homme très occupé ».

21. Mais le Roi, qui savait bien ce qu'il voulait faire de M. de Chaulnes, pouvait penser qu'il donnerait au maréchal la consolation de commander à la place du Gouverneur¹. Cependant, comme il était impossible qu'en même temps M. de Chaulnes commandât à Brest et dans le reste de la Bretagne, M. le Maréchal d'Estrées² était fort naturellement à ses vaisseaux et au commandement des deux évêchés³, où il avait mis les deux régiments qu'il commandait ; cela n'avait point l'air de prendre sur³ le Gouverneur. Il fallait en user, comme on faisait, pour le service, car on n'a jamais eu dessein de fâcher M. de Chaulnes depuis qu'il est en Bretagne. (t. 3, l. 1140, p. 671)

1. Le maréchal d'Estrées avait été dessaisi, sur ordre du Roi, du commandement de l'armée navale. Il devait commander le long des côtes les troupes qu'il avait (voir note 9 de la p. 646, l. 1130, t. 3, p. 1467-1468). 2. Saint-Pol-de-Léon et Quimper-Corentin (note 4 de la p. 671, p. 1479). 3. Prendre sur : retrancher à.

Dans les citations 18, 20 et 21, le mot *air* s'applique à un procès, repris anaphoriquement par *cela*. En 18 et en 20, il s'agit d'un acte de parole (*parler des vôtres* [[lettres], *je ne vous mandai point tout ce détail*), et en 21, d'une situation de commandement (*était fort naturellement à ses vaisseaux et au commandement des deux évêchés*). Ces procès sont mis en relation avec un autre procès, dont ils ont (ou pourraient avoir, ou n'ont pas) l'apparence. En 18, Mme de Sévigné craint qu'en parlant trop à sa fille de ses lettres, elle ne donne l'impression d'une surenchère dans l'éloge (*rendre louanges sur louanges*). En 20, elle se justifie de n'avoir point exposé à sa fille les raisons qui l'ont amenée à se faire faire une saignée, par le fait que le détail de ses occupations aurait pu donner l'impression

qu'elle faisait l'importante. Dans la citation 21, le poste de commandement attribué au Maréchal d'Estrées le long des côtes de Bretagne ne donne pas l'impression d'empiéter sur les pouvoirs du gouverneur. Dans tous les cas, on porte attention à l'effet produit sur l'autre, qu'il s'agisse de Mme de Grignan vis-à-vis de laquelle Mme de Sévigné ne veut pas (*je n'ose plus, de peur que, se contraindre*) paraître excessive, ou de M. de Chaulnes qu'on tient à ménager (*on n'a jamais eu dessein de fâcher M. de Chaulnes*). En 19, le mot *air* se dit de propos sur la souffrance, tenus chez la tante de Mme de Sévigné. Ce discours donne l'impression, à ceux qui en prennent connaissance, *d'avoir été rapporté tout entier du faubourg Saint-Germain*, c'est-à-dire, par métonymie, de provenir de l'ami de Mme de La Fayette, M. de La Rochefoucauld. C'est la signification subduite « apparence » qui convient aux occurrences de ce corpus, l'interprétation forte « manière d'être expressive » n'ayant guère de pertinence dans ces contextes. Quant à la locution figée, elle n'a pas plus de chance d'apparaître ici que dans les corpus précédents. Enfin la problématique de la métaphore n'est pas plus pertinente que précédemment.

RÉCAPITULATION

Dans cette étude, l'importance du corpus se double d'une assez grande complexité de l'analyse, due au fait que la polysémie d'*air*-manière se trouve corrélée à celle d'*air*-élément, et qu'elle présente une structuration particulièrement ouverte et ramifiée. Une ferme récapitulation s'impose donc...

C'est la signification générique « manière d'être » qui se trouve modulée selon les différents emplois, à partir d'une première grande subdivision relative à deux domaines de l'expérience humaine, et qui propose de distinguer la manière d'être sociale évaluée de façon normative, et la manière d'être expressive, qui renvoie à l'intériorité du sujet.

Voyons la manière d'être sociale. On pose comme point de départ de la structuration les significations qui dérivent métaphoriquement d'« air-élément ». Trois possibilités se présentent. On relève d'abord des structures du type *l'air de ce pays, l'air d'ici, l'air de la cour*, construites sur le modèle de *l'air de Grignan*, et dans lesquelles on passe métaphoriquement du lieu au milieu social, la préposition gardant sa valeur d'origine. Ces emplois correspondent à la signification « air-climat », et le mot *air* dénote l'ensemble des mœurs, des usages qui caractérise une collectivité, qui exerce une influence sur l'individu et que celui-ci tend à assimiler. Les traits « immatérialité » et « continu » d'« air-élément » donnent une représentation abstraite et globale de ces comportements sociaux, qui en souligne peut-être la cohésion et l'unité. La mise en relation avec la personne suggère, à travers la collocation du verbe *prendre*, un processus d'appropriation d'une réalité sociale extérieure. D'autres constructions, plus libres, attachent l'air à un espace-temps limité, proche de la personne, et correspondent plutôt à la signification « air-atmosphère ». La préposition prend une simple valeur de localisation. Le mot *air* dénote l'ensemble des manières et des comportements qui se manifestent dans cet espace-temps – qu'il s'agisse de troupes en exercice ou d'une cérémonie de mariage – et qu'on soumet à une évaluation sociale. Là encore, les traits d'« air-élément » permettent de se représenter les comportements de manière abstraite et globale. Enfin, on trouve des émanations du mauvais air à l'hôtel de Carnavalet, où se tiennent des conversations hérétiques

susceptibles de nuire à l'avancement des beaux-frères de Mme de Grignan.

De la métaphore d'« air-climat » qui exprime l'ensemble des usages propres à un milieu social, on passe à l'expression *le bel air*, qui dénote les manières élégantes, distinguées des gens de la cour – ce qu'on pourrait appeler *le bon ton*. Si la détermination (*de la cour*) s'efface au profit de la caractérisation (*bel*), la référence sociale, appelée par la valeur de notoriété de l'article défini, reste implicite. À travers une structure privilégiée du type *le bel air, c'est...*, le corpus offre un éventail de comportements, qui va de conduites (plus ou moins) morales à différents usages mondains qui touchent à la manière de voyager, de s'habiller, de se coiffer, et même d'envoyer du courrier... sans compter la meilleure façon de marcher pour des soldats ! À plusieurs reprises, on serait tenté de remplacer *le bel air* par le mot *mode*. Cette disponibilité d'emploi, qui reflète la diversité et la variabilité des mœurs, ne va pas sans une certaine distance ironique qui, vis-à-vis des pauvres hères, se tourne parfois en dérision. Avec l'expression *le bel air*, on reste proche de la signification précédente dérivée d'« air-climat », mais on peut penser que la métaphore est moins active, en raison de l'absence du complément de lieu et du figement de l'expression. Toutefois, la structure de l'expression n'est pas sans rappeler celle de syntagmes tels que *l'air subtil*, de même que certaines constructions, du type (*être*) *dans le bel air*, mettent en évidence un trait de localisation, par ailleurs caractéristique d'« air-élément ». D'autre part, les traits « immatériel » et « continu » restent prégnants dans la représentation qu'on se fait des manières d'une collectivité. On ajoutera que dans le champ du *bel air*, on peut trouver l'expression synonymique *le bon air*, et, en contraste, *l'air de compagnie*, qui ennuie par trop de cérémonies. Seule l'expression *le bel air* donne lieu à une dérivation métonymique, qui fait passer de la manière d'être au groupe social dont elle provient. *Le bel air* dénote alors la bonne société, et plus précisément les gens en vue, ceux qui donnent le ton.

De la manière d'être collective, on passe à la manière d'être de la personne qui a ou prend un air socialement marqué par un groupe ou un type social. Le mot *air* se rattache à la personne support, selon les deux variantes de la structure d'appartenance (*l'air de quelqu'un / avoir un air*), et il reçoit une spécification qui contient la référence sociale. Celle-ci passe de la détermination qui renvoie à un corps social (*le mauvais air des officiers subalternes de cette compagnie*) à des formes nominales de caractérisation liées à un milieu ou à un type social (*du monde, de grand seigneur*), puis à la qualification pure et simple (*un bon air, un grand air, le bel air, un air d'établissement*). Dans ces emplois, le mot *air* dénote la conduite sociale, les manières, ou le train de vie (avec l'expression *grand air* en particulier) de la personne. Dans certains contextes, on pourrait parler du *standing*, de la situation sociale liée aux signes extérieurs de richesse (l'habitation en particulier). Cette manière d'être donne lieu à une évaluation, le plus souvent positive, qu'explicitent les adjectifs *bel, bon*, (on ne trouve qu'une occurrence de *mauvais*) *grand*. Cette signification s'éloigne encore de la métaphore de départ. La disparition du complément de lieu (la préposition *de*, quand elle est employée, perd toute valeur d'origine), le glissement vers la structure d'appartenance qui met le mot *air* en relation avec le support de la personne et l'apport de la caractérisation, sont les indices d'une dérive du collectif vers l'individuel qui va s'accroître dans les corpus suivants. Mais, par la vertu probable des traits « immatériel » et « continu » d'« air-élément », on garde une approche globale et relativement abstraite de la manière d'être de la personne. D'autre

part, dans certains cas, l'air est présenté comme une réalité extérieure que la personne s'approprie (*Sévigné a pris le mauvais air des officiers subalternes de cette compagnie*) ou qu'on peut lui enlever (*lui ôter un air de grand seigneur*).

Peu à peu on se rapproche de la personne, qui se trouve mise en situation et fait l'objet de notations descriptives permettant de mieux cerner les individualités. Quelques-unes concernent l'apparence physique, mais la plupart sont relatives à l'esprit et à la parole, au caractère, aux qualités sociales et morales de la personne. Le mot *air* dénote alors la manière d'être en société de la personne, vue dans ses différents aspects (manière de recevoir, de se comporter, de parler), et dans une relative permanence. Dans notre corpus, cette manière d'être donne lieu à une évaluation positive, le plus souvent à travers l'expression *bon air*, et dans des contextes qui soulignent l'importance de la sociabilité et de l'art de converser. Avec ce *bon air* très proche de la *politesse*, certaines collocations de galanterie, et le voisinage de l'honnêteté, nous sommes au cœur de la société et des valeurs mondaines de l'époque. Notons qu'il est aussi des airs plus retirés (quand ils s'attachent à l'état religieux) ou plus familiers, d'autres enfin qui, par leur singularité, placent le personnage au-dessus ou en-dehors de la norme sociale. La signification du mot *air* dans ces emplois s'éloigne d'autant plus de la métaphore qu'elle s'intéresse davantage à la personne, qu'on voit se profiler à travers son comportement social. Il reste qu'en l'absence d'une figuration véritable de la personne, le mot *air* opère une saisie abstraite, globale et indifférenciée de ce comportement, qui reste tributaire des traits « immatériel » et « continu » d'« air-élément ». Quant aux modalités d'insertion du mot *air*, elles ajoutent à la double structure d'appartenance (*l'air de quelqu'un / quelqu'un a un air*) la construction *être d'un air*, caractéristique des noms de qualité (et des noms supports de ces qualités). Ce fait pourrait montrer que le mot *air*, à l'instar de ces noms, s'intègre dans une structure de caractérisation, qui, à la fois, le rapproche de la personne tout en lui conférant une sorte d'autonomie. Ce trait d'« extériorité », qui semble trouver confirmation dans certaines tournures locatives (*Elle a un bon air dans sa personne et dans tout ce qu'elle dit*), pourrait garder quelque affinité avec la signification « air-élément ». Ajoutons que le *bon air* s'acquiert au contact du monde, comme le rappelle Mme de Sévigné à propos des Foucquet en exil (*aussi ont-ils vu le monde*).

À la « manière d'être en société » se rattachent plusieurs significations dérivées. Quand le destinataire est exprimé, dans une construction du type *avoir un air pour quelqu'un*, le mot *air* exprime une manière d'être orientée vers l'autre, plus personnelle et plus investie (par une relation d'amitié ou un lien filial, par exemple). Avec certaines formes d'actualisation impliquant la pluralité ou la singularité, la manière d'être se fractionne en une ou plusieurs occurrences de comportement, qu'on soumet à l'appréciation sociale. L'une d'elle exprime plus spécifiquement la manière de recevoir, l'accueil, dans une construction avec le verbe *faire* qui exprime le destinataire (*Elle nous fit un air honnête*). Se rattachent également à ce comportement-occurrence certains emplois du syntagme *un air* sans caractérisation, dans lesquels le mot *air* se charge d'une qualification implicite et prend une signification restreinte, dénotant une manière d'être affectée (feinte, plaisanterie) ou en vogue, en faveur (mode). Quand le mot *air* dénote une occurrence de comportement, il peut se rattacher à la personne (dans des structures avec *avoir* ou *faire*), mais aussi s'en détacher dans une construction du type *c'est un air*.

La manière d'être en société implique, on l'a vu, la manière de parler. Mais le mot *air* peut aussi s'appliquer à la parole elle-même – qu'il ait pour support l'action de parler, la personne qui parle, ou le discours produit – et prendre dans ce contexte des significations spécifiques. L'abondance et la diversité du corpus étudié témoigne indirectement de la place et de l'importance que tient la manière de parler dans l'air de la personne. La parole peut être orale ou écrite.

Dans le premier cas, les situations peuvent mettre en scène de hauts personnages (dont le Roi), ou nous faire participer à des procès connus (Foucquet, La Voisin). Quand les propos sont évoqués indirectement, le mot *air* dénote la manière de parler au sens large, qui inclut diverses composantes, telles que l'expression, l'intonation, peut-être même, dans certains cas, la gestualité et l'expression du visage. Le fait que le mot *air* est souvent coordonné à des noms abstraits (*avec un air et une hauteur qui ont déplu*) ou des adverbes (*parfaitement bien et d'un air pénétré*) semble confirmer cette extension de sens. La manière de s'exprimer peut même se fondre, en quelque sorte, dans la manière d'être de la personne, comme le montre la phrase relevée précédemment (*Elle a un bon air dans sa personne et dans tout ce qu'elle dit*). On retrouve donc ici une signification relativement floue et indifférenciée, qui reste en filiation avec le trait « continu » d'*air*-élément. Cet air est toujours évalué socialement, en fonction de la situation, du rang ou du statut des personnages. Enfin, la construction dominante de ce corpus est représentée, comme on peut s'y attendre, par le complément de manière (*avec / d'un air*) qui suit un verbe de parole. Quand le mot *air* a pour support le discours (*Il y a un air de vérité et de modestie dans tout ce qu'il dit*), on trouve la structure locative, et le trait « extériorité » précédemment retenu. Quand on a à faire à un discours rapporté, l'interprétation se diversifie. Le mot *air* peut dénoter la manière de dire les choses incluant le contenu, l'expression et peut-être l'intonation. Celle-ci est exclue quand le mot *air* a pour support le discours lui-même (*cette conversation [...] prenait un air burlesque*). Mais il peut aussi, quand la parole est conventionnelle ou attendue, ou avec certaines collocations privilégiées, s'intéresser plus particulièrement à ce qui accompagne la parole, l'intonation d'une part, et d'autre part, l'expression du visage (et peut-être la partie haute du corps). Le statut de cette dernière acception est toutefois un peu à part, dans la mesure où le mot *air* ne dénote pas la manière de parler en lui-même, mais seulement par son emploi dans un contexte de parole. Dans ce corpus, l'effet de flou persiste toutefois, dans le fait que ces interprétations restent imprécises, et dans la diversité même d'acceptions qui se manifeste. Là encore, l'air, qui, dans la plupart des occurrences, traduit des attitudes, des dispositions et des sentiments, est jugé favorablement (le plus souvent) ou défavorablement, selon qu'il convient ou non aux situations et aux personnes mises en jeu. Quant aux structures, elles reproduisent majoritairement la construction précédemment relevée (verbe de parole + *avec / d'un air*), sauf dans le cas où le mot *air* se dit du discours lui-même, dans une variante de la phrase avec *avoir* (*cette conversation [...] prenait un air burlesque*).

Entre l'oral et l'écrit, on trouve un petit nombre de citations de statut intermédiaire, dans lesquelles un personnage lit un texte, dont il est ou n'est pas l'auteur. Quand Charles de Sévigné lit à sa mère les *Provinciales*, il le fait avec une intonation particulièrement expressive. Quand le Coadjuteur prononce une harangue devant le Roi,

on peut apprécier l'expression et l'intonation conjointement, ou mettre en valeur la forme, le tour qu'il a su donner à cette composition. Là encore la signification du mot *air* s'ajuste au contexte avec une souplesse qui témoigne de son caractère flou et indifférencié. Il y a autant de structures représentées que de citations : la construction verbale avec le complément de manière, une variante de la phrase avec *avoir*, et la structure locative.

Venons-en au corpus écrit, relatif aux échanges de correspondance, et qui présente l'avantage d'exclure toute interprétation relative à l'intonation et à la personne physique... Si le synonyme *ton* conviendrait assez bien à tous les contextes, c'est avec le sens « manière de s'exprimer ». Mais cette manière de s'exprimer est susceptible de diverses interprétations. Elle peut toucher au contenu et à la forme de ce qu'on dit, considérer la manière de présenter les choses (dans une tournure ou un bon mot, par exemple), ou s'en tenir à l'expression, au style. Il arrive même que le mot *air* se dise d'un style qui se forme, et dans lequel on voit poindre une expression personnelle. On voit que, même avec une extension plus réduite, le mot *air* reste riche de variations et de nuances de sens, qui s'inscrivent dans le même flou que précédemment. La manière de parler, dans ce corpus, est caractérisée par référence à des genres (la nouvelle, la poésie, la chanson, le vieux langage) et des types d'écriture (le sérieux, le naturel, la raillerie, la galanterie, l'amitié), et se trouve plus rarement mise en relation avec les dispositions de l'épistolier (ou de l'épistolière). Elle donne lieu à des appréciations le plus souvent positives, en dépit de quelques dissonances, et qui soulignent l'agrément de l'écriture et le plaisir du destinataire. Quant aux structures, on peut dire qu'elles présentent une répartition inverse de celles du corpus oral. La construction avec le complément de manière (à laquelle se ramène sémantiquement une structure comme (*affecter*) *un air de raillerie*) est sous-représentée. Dans la plupart des exemples, le mot *air* a pour support le discours, et entre dans la tournure locative *il y a un air dans*. On rencontre aussi des formes de la structure d'appartenance, ainsi qu'une occurrence de la construction (*être*) *d'un air*. Enfin, on relèvera deux emplois génériques du mot *air*. Les traits propres à « air-élément » se maintiennent dans ce corpus, l'« immatérialité » convenant à la plupart des significations abstraites de ce corpus, tandis que le trait « continu » favorise cet effet de flou, maintes fois souligné...

L'importance et la richesse de ce corpus relatif à la parole méritent d'être soulignées, avec d'autant plus d'intérêt que ce domaine d'emploi du mot *air* a complètement disparu de nos jours. Ce qui ressort de cette étude, c'est une certaine conception de la parole, considérée comme un véritable « tout orchestral », pour reprendre le mot de G. Molinié (*Dictionnaire de rhétorique*, 1992a, p. 6), qui fait entrer dans cette expression « les phrases que l'on prononce avec les mots et les expressions que l'on a choisis, la voix, le regard et les gestes que l'on y met, les informations que l'on donne ou que l'on demande ou que l'on conteste, les raisonnements que l'on fait, la visée et les modalités qui nous animent ». Par-delà notre petit corpus bien circonscrit, c'est le très vaste champ de la rhétorique qui s'ouvre, et sur lequel abondent tant d'études érudites... que nous ne pouvons que saluer au passage⁷⁹⁵ !

⁷⁹⁵ . Je citerai le n°132 de la revue *XVII^e siècle*, qui montre l'attention minutieuse portée au « langage du corps » (p. 235), au geste et à la voix, dans l'art oratoire, mais aussi au théâtre et à l'opéra (où la musique était subordonnée à la déclamation).

Si, après ce détour dans le champ de la parole, on poursuit le processus qui nous rapproche de la personne, celle-ci apparaît dans ses mouvements, ses gestes, son aspect physique. Il s'agit toujours d'une manière d'être sociale, perçue à travers la danse, la révérence, les salutations, ou encore les évolutions et les exercices qu'accomplissent les troupes militaires. Qu'on soit au bal ou à l'armée, l'évaluation reste la même, et conjoint dans un même regard l'agrément des personnes et la bonne grâce des soldats, qui font l'exercice comme s'ils *dansaient des passe-pieds* ! Il est aussi des gestes malheureux, qui nous semblent des bagatelles, mais qui, faits au vu et su du monde, pourraient bien donner *l'air maladroit* à leur auteur, et délier les méchantes langues. Et quand la maladie vient à gêner certains mouvements, c'est *le bon air des bras et des mains*, sans doute plaisamment personnifiés, qui se trouve mis à mal... Cette signification, qui implique davantage le corps, se distancie d'autant plus de la métaphore de départ. Mais l'on retient encore de la signification « air-élément » les traits « immatériel » et « continu », qui donnent une perception dématérialisée et indifférenciée des divers mouvements physiques de la personne. D'autre part, plusieurs contextes montrent que le bon air s'acquiert et se transmet, par l'éducation, l'apprentissage ou l'imitation – ce trait n'étant pas sans affinité avec l'extériorité posée au départ. Ajoutons que notre corpus contient un parallèle très intéressant entre *le bon air* et *la bonne grâce*. En réponse à Corbinelli, Bussy-Rabutin établit en effet un petit système d'oppositions – avec, d'un côté, les propriétés de la bonne grâce (*naturelle, jolie, attire l'amitié*) et, de l'autre, celles du bon air (*acquis, beau, attire le respect, l'estime*) – qui rend explicite le trait « acquis », et place le bon air au-dessus de la bonne grâce, par son caractère remarquable et la reconnaissance de valeurs qu'il implique. Quant aux modalités d'insertion du mot *air*, indépendamment des emplois génériques retenus ci-dessus, elles sont majoritairement représentées par les deux formes de la structure d'appartenance, *l'air de quelqu'un* et *avoir un air* – avec les variantes de cette dernière, dans lesquelles les collocations verbales (*donner, apprendre à prendre*) soulignent le trait « acquis ». On relèvera l'énoncé *il a tout l'air de Termes*, dans lequel le mot *air* est suivi d'un complément déterminatif contenant un nom propre, et qui établit une comparaison implicite entre deux personnages. On notera aussi la première apparition de la construction avec l'attribut de l'objet (*vous n'aurez pas l'air plus maladroit*), dans un contexte, toutefois, où le fait de présenter l'air comme une constante de la personne pourrait servir l'argumentation rassurante de Mme de Sévigné à l'égard de sa fille !

.Il est possible de faire dériver de la signification que nous venons de voir l'acception restreinte « manière de marcher ». Elle n'est représentée que par une seule occurrence, dans l'énoncé *il s'en allait dans cet air de M. de La Rochefoucauld*, qui enchâsse une nominalisation dans une construction prépositionnelle dont il convient de souligner la particularité (*s'en aller dans un air*).

Plus près encore de la personne, les mouvements et les gestes laissent place à la manière de tenir son corps, dans une perspective qui perd de son dynamisme. Selon les contextes, la description physique est plus ou moins appuyée. La personne peut être vue en plan rapproché, et faire l'objet de notations relatives à sa taille, à sa silhouette, et, plus encore, aux traits et particularités de son visage. C'est la beauté, le charme de la personne qui se trouve mis en valeur. On trouve l'expression *bon air*, ou alors, le contexte

se charge de comparaisons flatteuses. Dans ce type d'emplois, le synonyme le plus approprié est le lexème *port*. Si l'on prend plus de recul, l'aspect physique devient plus allusif, cependant qu'apparaissent des traits liés à la personnalité (esprit, sentiments, conscience de soi). Le mot *air* dénote une manière de tenir son corps qui traduit ces dispositions intérieures, et l'adjectif *noble* qui le caractérise conjoint dans une même appréciation cette distinction physique et morale. En ce cas, ce sont plutôt les synonymes *maintien*, *contenance*, qui conviendraient. La même interprétation peut être faite, en l'absence de toute figuration physique, dans des contextes où l'air est lié à l'état social, au lignage ou à la qualité morale de la personne. Si la *gravité* convient à la condition d'épouse, les autres airs (l'air des Rabutin et celui de Bussy) font l'objet de jugements flatteurs et suscitent l'estime. Dans tous ces exemples, l'air « prend corps », pour ainsi dire, et tend à s'ajuster plus étroitement à la personne support. On perd d'autant plus de vue la métaphore de départ. Mais les traits « immatériel » et « continu » subsistent dans la perception toujours dématérialisée et indifférenciée qu'on a de l'aspect de la personne. Et d'autre part, certains contextes laissent entendre que cette manière d'être s'acquiert, surtout quand il s'agit de jeunes gens qui se forment et affirment leur qualité, ou de jeunes épousées. L'air « de famille » lui-même se perfectionne par le choix et l'imitation de bons exemples. Dans ce corpus, les structures sont diverses. Les formes de la structure d'appartenance (nominalisation et phrase avec *avoir*) sont représentées, souvent avec des variantes (anaphore associative, apposition). On retrouve des énoncés du type *avoir* (ou verbes équivalents) *l'air de quelqu'un*, avec ou sans valeur de comparaison (quand il s'agit de *l'air des Rabutin*). La construction avec attribut de l'objet est également présente. Elle souligne, avec d'autres (notamment l'apposition), la relation plus étroite qui s'établit entre l'air et la personne. On relève enfin le syntagme nominal à valeur générique, *l'air de gravité*, qui présente la manière d'être comme « préconstruite » par rapport aux personnes qui se l'approprient.

On peut faire dériver de la signification « manière de tenir son corps » une acception restreinte, représentée par la seule occurrence du syntagme nominal *de l'air*. Dans cet emploi, le mot *air* équivaut à un nom de qualité (au même titre que *grâce* auquel il est coordonné), et signifie « quelque chose de beau, d'agréable dans la manière de tenir son corps ». De nos jours, on pourrait dire, avec une signification équivalente, (*avoir*) *de l'allure*.

De la manière de se tenir, on passe enfin à la manière de se présenter, à travers l'habillement. Les contextes donnent plus ou moins de détail sur la manière de s'habiller des personnages. Certains se contentent de notations allusives, tandis que d'autres décrivent le vêtement ou la parure (la *sangle*, les *couronnes*, le *justaucorps boutonné en bas*, les *tabliers*), parfois à profusion (pour les deux endeuillées qui rivalisent de *bonnets*, de *cornettes*, de *crêpe* et d'*hermine*). Quand l'appréciation est élogieuse, ce sont les expressions *bon air* et *bel air* qui reviennent – cette dernière parfois teintée d'ironie. On notera que le *bel air* qu'on trouve dans ce corpus n'est pas sans affinité avec *le bel air* dénotant « les manières élégantes », étudié précédemment, et qui pouvait se rapporter à la manière de s'habiller. L'air est aussi évalué positivement quand il convient à une situation, matérielle (l'air de propreté dû aux tabliers) ou sociale (l'air négligé qui accompagne le jeu). On peut aussi dénoncer le soin d'une toilette (*l'air d'une madame*), son outrance peu convenable (*l'air d'ajustement* des endeuillées)... ou son coût (quand il

s'agit d'un domestique). Cette signification, qui est la plus physique, nous fait passer de la manière d'être à l'apparence. Les traits « immatériel » et « continu », même au plus près du corps, contribuent à la dématérialisation et à l'imprécision de la perception de l'apparence. Le trait « acquis » n'a de pertinence ici qu'en amont, dans la mesure où l'habillement relève du choix de la personne. Plusieurs constructions sont représentées. La structure d'appartenance est présente sous ses deux formes, et dans ses variantes. Parmi celles-ci, on relèvera l'apposition et le syntagme nominal prépositionnel introduit par *avec*, qui traduisent une relation plus étroite de l'air et de la personne. On rencontre également la structure (*être*) *d'un air*. J'ajouterai enfin une remarque de détail qui peut avoir son importance. Ce corpus contient la nominalisation enchâssée (*avoir*) *l'air d'une madame*, dans laquelle le complément renvoie à un type social, et non celle du type (*avoir*) *l'air de Termes*, dans laquelle le complément désigne une personne spécifique. On peut faire l'hypothèse suivante. C'est que lorsque le mot *air* tend vers la signification « apparence », il ne peut se dire simultanément de deux personnes, mais se reporte vers la personne support qui est en amont, le complément de nom prenant alors une valeur de caractérisation.

La signification « manière d'être sociale », que nous avons posée en ouverture de cette étude, donne lieu à un processus de subduction qui conduit le mot *air* à dénoter la « manière » pure et simple. Ce processus s'observe tout naturellement dans les constructions verbales suivies d'un complément de manière (du type verbe + *avec / un air*), et il s'inscrit dans un continuum allant de significations semi-pleines à l'acception minimale. On reste assez près de certaines des significations étudiées précédemment quand le mot *air* et le support verbal contiennent le même trait spécifique (par exemple « comportement », « mouvement »). Dans ce cas, on peut parler d'une signification semi-pleine qui se caractérise seulement par une pondération de traits différente. Ainsi, avec un support verbal dénotant un comportement, on passe de la signification « manière d'être, de se comporter en société » – ainsi que de la signification qui en dérive « manière de se comporter vis-à-vis d'autrui » – à une signification semi-pleine, dans laquelle le trait « manière » prend le pas sur le trait « comportement ». De même, avec un support verbal dénotant un mouvement, la signification « manière d'être de la personne en mouvement » offre une variante affaiblie qui fait dominer la manière sur le mouvement. Quand on a à faire à des supports verbaux sans relation particulière avec tel ou tel trait spécifique du mot *air*, la subduction gagne du terrain, et le mot *air* dénote la manière de faire au sens large – la manière l'emportant toujours sur le faire. L'examen particulier de certaines occurrences conduit enfin au point d'aboutissement de ce processus, la simple « manière ».

Le mot *air* exprimant la manière d'être sociale peut se rapporter à des choses, matérielles ou abstraites.

Dans le domaine des choses matérielles, ce sont les lieux d'habitation et de réception – objets privilégiés du champ social – qui sont concernés. Dans (presque) toutes les occurrences, on peut considérer qu'il y a transfert métaphorique de l'humain au non animé. La présence dominante de la personne dans l'organisation de la polysémie du mot *air*, l'étroitesse du lien qui unit, à cette époque, le lieu d'habitation et ceux qui s'y trouvent, militent en faveur de la métaphore d'usage. En revanche, le degré de figement de cette

figure ne peut être apprécié de manière fiable à trois siècles de distance. Je commencerai par la signification la plus générale « manière de vivre » de la personne, qui donnait lieu à des interprétations variables selon les contextes (conduite, manières, train de vie). Le mot *air* signifiant « train de vie », par exemple, peut se dire du lieu où se manifestent dépenses et fastes. Cet emploi n'est pas nécessairement métaphorique, dans la mesure où le train de vie, s'il s'attache à la personne, nécessite aussi une localisation concrète. Quand on a à faire à une structure locative (ou assimilée), du type *un bel air d'abondance, qui est chez vous*, cette localisation s'exprime « naturellement », et le mot *air* n'est pas métaphorique. Avec les formes de la structure d'appartenance (*le grand air de votre maison / cette maison a un grand air*), la lecture métaphorique reprend ses droits, et le mot *air* se dit figurément du lieu d'habitation qu'il tend à personnifier. Les contextes relatifs à cette signification mettent au compte du train de vie (pour ne pas dire « aux comptes », quand Mme de Sévigné blâme les excès de dépenses de sa fille !) les réceptions, la qualité des repas et du service, les divertissements, l'intendance avec la domesticité et l'équipage, le nombre de visites... L'expression *grand air* est de retour, accompagnée de variantes telles que *un bel air d'abondance* (l'adjectif *bel* se trouvant ici dans un emploi non figé), *un air de royauté*. La signification « conduite sociale » est représentée par une occurrence (*veut donner un meilleur air au Palais-Royal*), dans laquelle le lieu, à travers les mœurs qu'on lui attribue, est également personnifié. On trouve ici une variante de la phrase avec *avoir*. On se souvient que, dans l'étude consacrée à l'air de la personne, on passait de la manière de vivre en général à des manières d'être spécifiques, plus proches de la personne. Certaines de ces significations peuvent également être appliquées aux lieux d'habitation. Ainsi, dans les contextes qui évoquent, plus ou moins explicitement, visites ou réceptions, c'est la signification « manière d'être en société » qui se prête à la transposition. Quand on donne à voir l'extérieur du château, les terrasses, les jardins, le site, ainsi que ses richesses intérieures (ameublement, chapitre, ornements, gens de maison... jusqu'aux habits des uns et des autres), c'est une signification plus statique qui convient. On parlera plutôt de la « manière de se présenter » du lieu d'habitation, en affinité avec le maintien, l'apparence de la personne. Il n'est d'ailleurs pas sûr que la « manière d'être en société » et la « manière de se présenter » puissent être toujours clairement distinguées l'une de l'autre, la belle apparence du château contribuant aussi à l'éclat des réceptions. Quelle que soit l'interprétation retenue, l'habitation et sa manière d'être donnent évidemment lieu à une évaluation sociale. L'expression *bon air*, qui revient souvent, est relayée par de nombreuses qualifications qui, en collocation avec le mot *air* ou dans le contexte large, dénotent la beauté, la grandeur et la magnificence. La richesse de la demeure est indissociable de la qualité de ses hôtes – la même appréciation pouvant conjoindre l'habitation et les personnes (*un si bon air dans cette maison et dans ces nouvelles familles*). Les constructions qui correspondent à ce corpus sont de trois sortes : les formes de la structure d'appartenance (et une variante en (*être*) à) et les constructions (*être*) d'un air et (*être*) dans. Certains aménagements intérieurs de l'habitation (chambre, feux dans les cheminées, rideaux de lit) peuvent également avoir un bon air – le mot *air* signifiant alors « manière de se présenter » – dans des contextes qui accordent une grande importance aux lumières, aux feux, aux étoffes. Dans ce corpus réduit (quatre occurrences), les formes de la structure d'appartenance alternent avec la construction (*être*) d'un air.

Le mot *air* peut se dire aussi de choses non matérielles. Le corpus, assez hétérogène à première vue, reste toutefois en rapport avec l'humain – qu'il s'agisse de faits militaires, de manifestations collectives (les États) et de fonction sociale, de l'esprit, des actes des personnes (ou des jugements qu'on porte sur ces actes), ou encore d'un passé commun chargé de souvenirs... Cette relation favorise, dans presque toutes les occurrences, l'interprétation du mot *air*, et le choix de la métaphore d'usage, sans que, là encore, on puisse statuer sur le degré de figement de cette figure. Différentes significations sont représentées. Si le « train de vie » convient aux États, et la « manière d'être en société » à l'esprit, la plupart des occurrences illustrent la signification « manière de se présenter ». Toutes ces choses se prêtent naturellement à l'évaluation sociale (sauf peut-être le temps passé, plaisamment assimilé). Celle-ci s'exprime à travers des caractérisations déjà rencontrées, *bon* (saluons l'apparition de l'antonyme *mauvais*), *grand*, *de magnificence*, ou plus spécifiques (*de fable*, *de province*). Les trois constructions – structure d'appartenance (la phrase avec *avoir* et ses variantes), *(être) d'un air* et la construction locative – se retrouvent ici.

La manière d'être expressive fait l'objet d'une approche similaire. Les significations qui dérivent d'« air-élément » sont examinées en premier. La plus représentée se rattache à « air-atmosphère ». Les contextes décrivent des situations qui s'inscrivent dans un espace-temps plus ou moins limité (conquêtes militaires, allées et venues de troupes, constellations amoureuses, relations conflictuelles, séparations douloureuses, visites de domaines, promenades solitaires, situations personnelles). De même que l'élément présentait des propriétés sensibles impliquant davantage le sujet, cette atmosphère est chargée d'éléments psychologiques – attitudes, états, dispositions, sentiments – majoritairement pris en charge par des noms abstraits dans des compléments du type (*un air*) *d'agacerie* (on trouve un adjectif et un complément du type (*l'air*) *de la solitude*), ou contenus dans des caractérisations plus allusives, et, de façon implicite, dans le contexte. Et elle est sensible à ceux qui participent, en tant que témoins ou observateurs, à la situation, et qui, éventuellement, réagissent à ce qu'ils voient ou ce qu'ils vivent (acteurs et témoins étant parfois confondus). À travers cette métaphore, le mot *air* dénote la manière d'être, tantôt plus démonstrative, tantôt plus intériorisée, en tant qu'elle exprime les dispositions des personnes. Toujours en filiation avec l'air-élément, cette manière d'être est abstraite, et représentée de façon globale. De plus, elle est donnée comme une sorte de réalité autonome, détachée des personnes qui en sont le siège. En dehors de deux emplois génériques, les constructions sont en majorité locatives ou assimilées. Les syntagmes nominaux du type *l'air de*, suivis d'un complément exprimant, soit le temps (*de la veille et du jour*), soit la personne (*du cardinal*), ne s'interprètent pas comme des nominalisations – la préposition *de* ayant une valeur, soit de localisation (dans le temps, cette fois), soit d'origine (l'atmosphère émane alors de la personne). La métaphore d'« air-climat » est représentée dans une seule citation, où Mme de Sévigné évoque l'*air scélérat* de Marseille, imputable à la présence, permanente, de galériens sur le port. Le mot *air* dénote la manière d'être, la mentalité de cette ville, en tant qu'elle exprime des dispositions criminelles. La représentation est, comme précédemment, abstraite, globale et détachée des personnes. La construction locative (*l'air y est un peu scélérat*), qui établit une relation plus libre entre l'air et le lieu, convient mieux ici que le syntagme nominal fermé du type *l'air de* + nom de lieu, dans la mesure où l'air est vu à travers une propriété

qui, dépendant d'une partie seulement de la population, ne s'attache pas à la totalité de ce lieu. Enfin on trouve une occurrence qui illustre la métaphore « air-vent », dans un contexte où la collocation verbale (*jeter*) vient dynamiser l'atmosphère (*un air de tristesse*). Le mot *air* dénote, de la même façon que précédemment, la manière d'être des personnes, en tant qu'elle manifeste leurs sentiments. La construction locative est retenue, peut-être parce qu'elle convient mieux à ce passage de l'air dans un espace-temps limité.

De l'air-atmosphère qui s'attache au groupe, on passe à la manière d'être qui a pour support la personne. La construction locative laisse place à des structures diverses. En dehors de deux emplois génériques, sont présentes les deux formes de la structure d'appartenance (la nominalisation, la phrase avec *avoir* et ses variantes) ainsi que des constructions qu'on peut assimiler, par paraphrase, à la phrase avec *avoir* (compléments circonstanciels contenant le mot *air*, syntagme nominal détaché, emploi métonymique du mot *air*). On trouve également une occurrence de la construction (*être*) *d'un air*. Les caractérisations du mot *air* prennent des formes diverses : adjectif, *de* + nom abstrait non actualisé ((*un air*) *de paix*), *de* + nom de personne actualisé ((*l'air*) *d'un homme malheureux*), syntagme infinitival prépositionnel ((*un air*) *de s'empresser*). Elles contiennent des attitudes, des états, des qualités morales, des dispositions d'esprit, des sentiments. Le mot *air* dénote la manière d'être de la personne en tant qu'elle exprime ces diverses dispositions. Il est synonyme de lexèmes tels que *comportement* (sens moderne), *conduite*, ce dernier étant parfois mis en relation contextuelle avec le mot *air*. Les contextes proposent des situations diverses – négociations entre belligérants, procès, rivalités et conflits, démonstrations de force, marques d'assiduité ou de soumission, rapports amoureux et d'amitié, attitudes qu'on se donne – qui vont de relations institutionnelles ou sociales à des relations plus personnelles. Dans presque tous les exemples, l'air implique l'intentionnalité de la personne. Que ce soit pour des raisons personnelles, d'intérêt ou de stratégie, pour montrer son importance ou sa supériorité dans les rapports de force, ou même dans une intention amicale, on se donne un air ou des airs, plus ou moins marqués d'ostentation. Quand la manière d'être ne correspond pas à la réalité ou sert une volonté de dissimulation, l'air n'est plus très éloigné de l'apparence, du paraître. L'intentionnalité implique la présence d'un destinataire, qui peut être dupe ou non de ce qu'on lui donne à voir, et elle n'exclut pas celle de simples témoins. Dans la mesure où il s'applique à la personne, le mot *air* s'éloigne ici de la métaphore de départ, mais la filiation est assurée par le trait « immatériel », qui convient au caractère abstrait de cette signification, et par le trait « continu », qui en donne une représentation indifférenciée. Cet air-comportement correspond, dans le champ de l'expressivité, à la manière d'être en société, dans le domaine mondain. Il arrive toutefois qu'il soit jugé selon les mêmes critères de convenance : ainsi en est-il de l'air de désaffection de Mme de Louvigny, *fort contraire à cette tendresse légitime qui lui seyait si bien*.

L'air-comportement, si l'on en juge par les contextes, qui n'en font pas mention, n'accorde pas la même place à la parole que la manière d'être en société. Il n'empêche que le mot *air* peut s'appliquer, comme précédemment, aux différents supports relatifs à la parole (action de parler, personne qui parle, discours produit). La parole orale est beaucoup plus représentée que la parole écrite, et, à l'exception d'une occurrence qui

concerne la manière d'être habituelle de la personne, elle se trouve mise en situation. Les échanges se font à deux ou à plusieurs, et ont lieu à l'occasion d'un mariage, au cours d'un repas, mais, plus souvent, lors de rencontres (l'une d'elle a lieu chez le juge) ou de discussions familiales. Le discours est, sous une forme ou une autre, toujours rapporté, mettant en avant un locuteur ou les différents partenaires. Selon les contextes, le mot *air* peut dénoter une manière de dire qui engage le contenu et la forme des propos (c'est le cas, un peu à part, de l'*air breton* de Rahuel), ou la manière de s'exprimer au sens large, incluant l'expression, l'intonation, peut-être la gestualité et l'expression du visage. Quand les paroles sont simples ou conventionnelles, c'est l'intonation qui est mise en valeur. Enfin certaines combinaisons favorisent plutôt la signification « expression du visage ». À l'écrit, il s'agit plutôt de la manière d'exprimer un contenu, en d'autres termes du ton de la lettre ou de tel ou tel passage. Ces variations de sens, l'imprécision des interprétations, confirment le flou et la flexibilité sémantique du mot *air*. Dans tous les cas, la manière de parler est expressive. Les caractérisations (adjectif, *de* + nom abstrait non actualisé) expriment des états, des qualités morales, des dispositions d'esprit, des sentiments. Les contextes soulignent parfois ces différents contenus, quand ils ne les prennent pas en charge, en l'absence de caractérisation. Dans la plupart des exemples, l'air n'a pas de caractère intentionnel, mais représente simplement la disposition dans laquelle se trouve la personne qui parle, ou (plus rarement) un trait de sa personnalité. La volonté se manifeste quand l'air n'est pas en rapport avec le contenu des paroles : il vise alors un destinataire. Sinon, il y a un témoin, plus ou moins activement présent (il est là ou on le sollicite, il reçoit, interprète ou réagit). Dans ce corpus, la structure dominante est représentée par un verbe de parole suivi d'un complément de manière (*avec / d'un air*), et elle correspond aux situations de parole orale. On trouve une structure d'appartenance (nominalisation) qui présente l'air comme un trait constant de la personne – le cumul des deux structures (*avec son air breton*) permettant de saisir, à l'occasion d'un dialogue, la manière de dire habituelle du personnage. La phrase avec *avoir* et la construction locative se rapportent à l'écrit.

De la même manière que pour la manière de parler dans le domaine social, les traits d'« air-élément » se retrouvent dans ces significations, pour la plupart abstraites, et particulièrement indéfinies.

Si l'air, appliqué à la parole, peut être considéré, soit selon d'un point de vue social, soit dans sa fonction expressive, la frontière entre ces deux types d'emploi n'est pas toujours facile à tracer. Ainsi on retrouve, d'une signification à l'autre, des caractérisations identiques ou similaires. Dans certains cas, le contexte opère la différenciation, en rattachant les unes à l'agrément ou à la bienséance, tandis que les autres font l'objet d'une interprétation psychologique. Mais dans d'autres citations, les deux points de vue peuvent s'associer : l'air traduit les dispositions de la personne, et il est jugé socialement, par rapport à la situation ou à l'état de cette personne. Il en est ainsi quand on se trouve dans un cadre marqué institutionnellement (procès), en présence du Roi, ou encore quand les plus hauts personnages s'expriment.

À cette étape de notre travail, où nous essayons de dégager les points importants des analyses qui ont précédé, il convient de mettre en évidence les implications, riches à cette époque, de la signification « manière de parler », qu'elle soit sociale ou expressive.

On relève l'importance, dans l'interprétation, de l'intonation, du ton, qui révèlent l'inscription de la « voix » dans le discours⁷⁹⁶ – composante qui suscite de nos jours un grand intérêt chez les spécialistes d'analyses du discours (on se reportera à D. Maingueneau, 1984, 1991, 1993). Mais surtout, si l'on suit ces auteurs, on se rend compte qu'au-delà de la voix, prise dans un sens strict, chaque discours a une « vocalité fondamentale », un *ton*⁷⁹⁷ lequel donne une image de l'énonciateur, de son caractère et de sa corporalité. On retrouve ici la notion aristotélicienne de l'*ethos*, entendue comme « cette dimension de la scénographie où la voix de l'énonciateur s'associe à une certaine détermination du corps » (D. Maingueneau, 1993, p. 138). « [La] parole participe d'un comportement global (une manière de se mouvoir, de s'habiller, d'entrer en relation avec autrui...) »⁷⁹⁸ (D. Maingueneau, 1996, p. 40). Or ce qui est remarquable, c'est que le mot *air*, au XVII^e siècle, dit à la fois la manière de parler et l'*ethos* dont elle participe, puisque, comme nous l'avons vu, cette acception prend place dans un éventail de significations relatives aux différentes manières d'être de la personne, allant d'une manière d'être relativement abstraite à des caractéristiques plus physiques (manière de se mouvoir, de s'habiller, attitude, expression du visage)⁷⁹⁹. « À la différence de l'esthétique romantique,

⁷⁹⁶ . De ce point de vue, la composante « intonation » que nous avons dégagée est probablement très insuffisante. Sans doute, la force de la voix, la prononciation, l'articulation, jouaient également un rôle important. L'aspect « phonétique » de la parole au XVII^e siècle mériterait, à lui seul, une investigation lexicale approfondie et une plus ample documentation. Sur cette question, on se reportera au n°12 de *Littératures classiques*, 1990, consacrée à « La voix au XVII^e siècle ». On y trouvera une approche polyphonique, qui montre le rôle et l'importance de la voix au XVII^e siècle (et, en particulier, la place que tient la lecture à haute voix dans l'échange social), mais aussi la diversité d'approches dont elle fait l'objet, de la part des physiiciens, médecins, grammairiens, physionomistes, moralistes ou théologiens du temps.

⁷⁹⁷ . On se reportera à D. Maingueneau, 1993, p. 137 et suiv. : « La vocalité radicale des œuvres se manifeste à travers une diversité de tons », ce terme ayant l'avantage « de pouvoir être employé pour les énoncés écrits comme pour les énoncés oraux » (p. 139). Or nous avons vu l'importance de ce mot, en tant qu'équivalent du mot *air*, dans nos études de corpus.

⁷⁹⁸ . Citons quelques stéréotypes, du classicisme au romantisme et à l'époque moderne : « Un certain romantisme apparaît ainsi inséparable d'une corporalité pâle, maigre, où l'être oscille entre la passion et l'atonie mélancolique » (D. Maingueneau, 1993, p. 145). « D'un journal comme *Libération*, à partir des marques d'hétérogénéité, des modalisations, du choix des thèmes abordés, des titres, etc., le lecteur va induire une corporalité et un caractère qui attestent un certain rapport au monde : un garant [l'énonciateur] habillé plutôt en jean, ouvert à toutes les métamorphoses, décontracté, sans tabous, mobile... Le garant humaniste dévot, lui, est plutôt un homme sanguin au teint rose, avec un peu d'embonpoint... » (D. Maingueneau, 1991, p. 184).

⁷⁹⁹ . « Or *air* n'est pas un terme réservé au vocabulaire critique ; il permet de caractériser une manière de se mouvoir et de s'habiller, plus largement un mode de vie » (D. Maingueneau, 1993, p. 146). On se reportera à F. Berlan, 1989, et à ce passage qu'elle cite, dans lequel le Père Bouhours établit un rapprochement très éclairant entre la manière de s'habiller et la manière de s'exprimer (repris par D. Maingueneau, 1993, p. 147) : Les fraises même, les collets montés, les vertugadins ne sont point revenus, et apparemment ils ne reviendront jamais, parce qu'ils sont contraires à cet air libre, propre, et galant dont on s'habille depuis plusieurs années, et qu'on a soin de conserver avec toutes sortes d'habillements. Disons aussi pour ce qui regarde la langue, que le nerveze, le galimatias, et le phebuis ne reviendront point, par la raison qu'il n'y a rien de plus opposé à cet air facile, naturel, et raisonnable, qui est le caractère de notre nation, et comme l'âme de notre langue. (Bouhours, *Les entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671, II^e Entretien, p. 77 ; je reprends le texte cité dans FRANTEXT).

qui a tendance à saisir le style comme écriture autarcique, le critique classique en parlant d'air se refuse à séparer l'œuvre littéraire des normes qui régissent les comportements en société. On retrouve aujourd'hui cette polyvalence avec un terme comme " style ", qui vaut aussi bien du " style de Proust " que d'un " style de vie " ou d'un " style de vêtement " » (D. Maingueneau, 1993, p. 147). On peut parler, à propos du mot *air* au XVII^e siècle, de cette « incorporation » du dire et du faire, qu'évoque à plusieurs reprises D. Maingueneau (1984, p. 101-102 ; 1991, p. 186 ; 1993, p. 140). L'éthos de l'époque classique nous ramène dans l'immense champ de la rhétorique, et au cœur de la problématique de l'être et du paraître, l'orateur devant faire montre, sinon de ses bonnes mœurs réelles, du moins de ses bonnes mœurs oratoires, s'il veut persuader son auditoire... Sur cette distinction, M. Le Guern (1978) fournit, à travers les traités de rhétorique du temps, des témoignages éclairants, qui nous conduisent à repenser plus finement nos concepts linguistiques de subjectivité et de stratégie discursive⁸⁰⁰ ...

Revenons-en à la personne. Si l'on poursuit notre mouvement de rapprochement, la personne est mise en vue, que ce soit dans des portraits ou des scènes ponctuelles, et certains éléments de description physique apparaissent – relatifs à la taille, la silhouette, à certaines parties du corps, au visage, au teint, à la voix. Les caractérisations du mot *air* (nombreux adjectifs, *de* + nom abstrait non actualisé, *de* + nom de personne non actualisé) dénotent des qualités morales, des dispositions morales ou sacerdotales, et surtout des sentiments. Le participe passé adjectivé *penché* exprime métonymiquement la maladie, la souffrance. Le mot *air* dénote la manière d'être, l'attitude de la personne, en tant qu'elle exprime ces états intérieurs. Dans certains contextes, cette manière d'être est proche de la contenance, du maintien (dans une acception plutôt moderne de ces mots) – la partie haute du corps se trouvant privilégiée. Cette perception favorise l'émergence de la signification « expression du visage », qui semble s'affirmer dans plus de la moitié des citations. Dans la mesure où l'affectivité est plus sollicitée, l'intentionnalité, l'agentivité de la personne l'est moins, et l'on peut sans doute établir une corrélation entre l'apparition de l'expression du visage et l'affaiblissement de ces notions dans un même corpus. Si le maintien féminin et certaines postures visent à produire un effet sur autrui, dans un certain nombre d'exemples, l'air exprime, sans contrainte particulière, un trait de caractère ou une disposition passagère dont la personne est le siège. Avec cette manière d'être naturelle, les actants témoins tendent à prendre la place du (ou des) destinataire(s) que vise la manière d'être intentionnelle. On se rapproche de l'apparence, et, dans cette mesure, le mot *air* s'éloigne d'autant plus de la métaphore de départ. Mais on retrouve quand même une certaine immatérialité dans la perception de la personne et une saisie mouvante et floue de son aspect physique. Dans ce corpus, le mot *air* s'intègre dans plusieurs structures : la phrase avec *avoir* et ses variantes (verbe *donner*, apposition), la construction verbale avec le complément de manière (*avec / d'un air*), la construction à attribut de l'objet (*avoir l'air* + adjectif). On peut faire correspondre cette signification à la « manière de tenir son corps » dans le domaine social.

On en vient enfin à la manière dont se présente la personne, à travers son aspect physique. Cette manière d'être peut exprimer un trait de personnalité (comme l'air

⁸⁰⁰ . M. Le Guern parle d'« une subjectivité décalée » au moyen de laquelle « le locuteur s'efforce de donner l'image de lui-même qui correspond le mieux à la finalité de son discours » (p. 287).

hommasse de Mme de Chaulnes), mais, le plus souvent, elle est mise en rapport avec l'âge (réel ou supposé) ou l'état de santé de la personne, ou encore l'infécondité d'une jeune femme. Il n'y a plus ici d'intention ni de destinataire. Le mot *air* tend vers son synonyme *apparence*, et implique la présence d'un témoin. Cette signification, qui est la plus physique, correspond à la manière de se présenter à travers l'habillement, dans le domaine social. Quoique plus étroitement ajustée au corps, elle donne une représentation dématérialisée et sans netteté de l'apparence de la personne, conformément aux traits d'« air-élément ». Le corpus offre les deux formes de la structure d'appartenance et leurs variantes (lexèmes verbaux qui traduisent la perte quand il est question de l'âge, syntagme nominal prépositionnel introduit par *avec*), ainsi que différentes structures d'enchâssement. On peut faire dériver de cette signification l'acception restreinte « apparence, traits du visage », dans laquelle le trait « expressivité » reste présent. Les deux exemples présentent des nominalisations enchâssées dans une phrase avec *avoir* (ou sa variante). On notera la particularité de la construction *avoir de l'air de quelqu'un* (avec la préposition *de*), qui conduit à établir une ressemblance entre deux personnes.

La signification « manière d'être expressive » donne lieu à un processus de subduction, qui conduit le mot *air* à dénoter la simple « apparence expressive ». Les significations précédemment étudiées (« comportement », « attitude », « apparence physique ») impliquaient la personne support, que ce soit par le trait « intentionnalité » ou par le trait « physique » – ces deux traits étant d'ailleurs en proportion inverse l'un de l'autre (d'« air-comportement » à « air-attitude », puis à « air-apparence », le trait physique s'affirme au détriment de l'intentionnalité). Les significations subduites résultent de l'effacement de ces traits relatifs à la personne. À l'exception d'une occurrence (*vous aurez un air bien victorieux*) qui présente la structure d'appartenance canonique, on retrouve la fameuse séquence *avoir l'air*, source de tant de perplexités pour une conscience linguistique moderne ! La problématique est simplifiée au XVII^e siècle, du fait de l'absence de la construction à attribut du sujet (du type *elle a l'air surprise*).

Restent les deux structures :

- avoir l'air de + syntagme nominal prépositionnel
- avoir l'air de + infinitif.

La première est illustrée par un exemple (*n'a point du tout l'air d'une brehaigne*), dans lequel la signification subduite de simple « apparence » concurrence la possibilité d'une signification pleine « apparence physique » mentionnée dans le corpus précédent. Dans ce cas, le mot *air* se dit, non de la brehaigne, mais du fait d'être une brehaigne. Le corpus relatif à la seconde structure – qui comporte deux variantes *gagner l'air de* (+ infinitif) et *avoir l'air de la table* (d'être un savant gastronome) – est plus important. La plupart des occurrences se prêtent également à une double interprétation. La première est une interprétation « forte » (mais déjà en partie subduite !) dans laquelle le mot *air* reprend différentes significations (« comportement », « apparence physique »), qu'il attache à une représentation très abstraite de la personne. Dans la seconde interprétation, le mot *air* se dit de l'action ou de l'état exprimé par l'infinitif, et dénote la simple apparence. Cette interprétation, parfois imposée par le contexte, pourrait être favorisée dans les cas ambigus par la présence de modalisateurs. Cela n'a rien d'étonnant si l'on considère que

la signification subduite du mot *air* implique davantage l'actant témoin. On se rapproche de l'impression reçue et de paraphrases du type « donner l'impression, avoir le sentiment ». Quelle que soit la structure – *avoir l'air de* + syntagme nominal prépositionnel ou *avoir l'air de* + infinitif – l'éventualité d'une troisième lecture correspondant, grammaticalement, au figement de la séquence *avoir l'air*, et, sémantiquement, à l'interprétation modalisatrice (« on dirait », « vraisemblablement »), n'a pas été retenue – l'absence de la construction à attribut du sujet n'incitant guère à pousser plus loin le processus de subduction. Enfin, trois occurrences présentent une subduction métaphorique de la construction *avoir de l'air de quelqu'un*, dans laquelle le mot *air* dénote les traits du visage. De la ressemblance physique, on passe à une ressemblance abstraite entre personnes.

Le mot *air* exprimant la manière d'être expressive peut se rapporter à des choses, matérielles ou abstraites. Le premier corpus est à la fois peu abondant et hétérogène : une pièce d'habitation (à laquelle on veut donner *un air d'accouchement*), une sorte de coiffure tristounette, les traits d'un visage défraîchi... On peut parler figurément de l'apparence « expressive » de ces choses, en rapport étroit avec l'homme – la filiation se faisant avec la signification « air-attitude » dans les deux premiers exemples, et avec « apparence physique » dans le troisième. Toutefois le second exemple représente peut-être une métaphore vivante. Trois structures correspondent à ces occurrences : la phrase avec *avoir*, la construction à attribut de l'objet et la construction locative. Le corpus relatif aux choses abstraites est relativement plus important et plus diversifié. On trouve d'abord une occurrence (*l'air du miracle*) qui illustre la signification « atmosphère ». Le mot *air* entre dans une construction locative et dénote l'apparence surnaturelle d'un processus de guérison. Le mot *air* peut aussi s'appliquer à des choses (processus, relations entre personnes, généalogie), qui ont telle ou telle apparence. Si l'on peut mettre en relation cette apparence avec la manière d'être expressive de la personne, à travers des métaphores d'usage, il est difficile, en raison de l'abstraction des supports, de faire une interprétation sémantique plus fine. Les structures représentées sont la phrase avec *avoir* (sous forme de variantes) et la construction locative.

On trouve enfin des significations subduites dans le domaine des choses. D'abord, la construction *avoir de l'air de* (et une construction locative synonyme) peut s'appliquer à des choses abstraites (actes de pensée, expériences, lettres, manières), pour exprimer leur ressemblance avec d'autres choses de même nature (ou assimilées). On peut voir, dans la presque totalité de ces emplois du mot *air*, des métaphores d'usage. Quant à la séquence *avoir l'air*, qui entre dans les mêmes structures que précédemment, elle s'applique également à des choses abstraites – substances (*raison, discours*), et surtout processus (événement, comportement, acte de parole). Dans les deux cas, c'est la signification subduite « apparence » et la paraphrase « donner l'impression, avoir le sentiment » qui conviennent, la manière d'être expressive ayant peu de pertinence dans ces contextes. De ce fait, la problématique de la métaphore perd de son intérêt... Quant à la lecture modalisatrice, pour les mêmes raisons que précédemment, elle n'a pas été retenue.

Quelques remarques, enfin, sur la méthodologie, en rapport avec ce qui a été dit dans la présentation. Pour y voir plus clair, je rappelle d'abord les axes principaux de cette

structuration complexe ⁸⁰¹ :

Manière d'être sociale	1.
Relative à l'homme	2. i.
1 – Manière d'être du groupe (D'air-élément à air-manière d'être sociale / Manière d'être collective)	ii. đ.
2 – Manière d'être de la personne	b.
· Manière de vivre	
· Manière d'être en société	
· Manière de parler	
· Manière d'être de la personne en mouvement	
· Manière de tenir son corps	
· Manière de se présenter	
Relative aux choses	1.
1 – Choses matérielles	2. i.
2 – Choses non matérielles	ii.
Manière d'être expressive	1.
Relative à l'homme	2. i.
1 – Manière d'être du groupe (D'air-élément à air-manière d'être expressive)	ii. đ.
2 – Manière d'être de la personne	b.
· Manière d'être-comportement de la personne	
· Manière de parler	
· Manière d'être-attitude de la personne	
· Apparence physique	
Relative aux choses	1.
1 – Choses matérielles	2. i.
2 – Choses non matérielles	ii.

⁸⁰¹ . Comme dans chacune des récapitulations précédentes, il s'agit, là encore, non de reproduire purement et simplement le plan adopté, mais de dégager les axes de structuration à un niveau plus profond.

Remarque : Les traitillés traduisent le fait que la manière de parler est une composante de la manière d'être de la personne (manière d'être en société et manière d'être-comportement).

La structuration est dominée par l'opposition fondamentale de deux traits de sens relatifs à la manière d'être, qui peut être « sociale » ou « expressive ». Ces traits ont été dégagés à partir de l'observation et de l'interprétation sémantique de la combinatoire immédiate de ce mot, qu'il s'agisse de la détermination, dans des syntagmes du type *l'air de la cour*, *l'air des officiers subalternes de cette compagnie*, et, surtout, de la caractérisation, dans ses différentes formes. On notera, dans le champ social, la fréquence des adjectifs *bel*, *bon*, *grand*, ainsi que l'importance de l'expression *le bel air*. À l'intérieur de ces deux grands ensembles (I et II), la structuration se fonde à nouveau sur un jeu d'oppositions sémantiques, selon que la manière d'être se dit de l'homme ou des choses (en IA et IB, d'une part, IIA et IIB, d'autre part), puis, dans le domaine des choses, selon que celles-ci sont matérielles ou non matérielles (en IB 1 et 2, et en IIB 1 et 2). Ces oppositions résident, là encore, dans le contexte étroit du mot *air*. Mais leur pouvoir de disjonction des significations a parfois des limites. Il en est ainsi de la différence entre le lieu d'habitation (chose) et ceux qui s'y trouvent (homme), qui n'entraîne pas nécessairement un changement de signification du mot *air* (celui-ci peut dénoter, dans les deux cas, le train de vie). D'autre part, la frontière entre les deux traits « social » et « expressif » tend à s'effacer, quand le mot *air* s'applique à la parole. Au plan formel, la saisie des structures qui contiennent ces oppositions n'est pas aussi facile qu'avec *air*-apparence. Les métaphores d'« air-élément », qui se rapportent au groupe humain, ont leurs structures propres, qui diffèrent de celles qu'on trouve quand la manière d'être se dit de la personne. Celles-ci, plus reconnaissables, présentent toutefois, dans le détail, une grande diversité. Au troisième niveau de structuration, apparaît une opposition très intéressante, en ce qu'elle est caractéristique du mot *air*, celle qui permet de disjointre le groupe et la personne. Dans le cadre de la manière d'être sociale, les significations relatives au groupe sont plus riches, puisqu'elles regroupent les emplois métaphoriques du mot *air* et la manière d'être collective (IA1). Avec la manière d'être expressive, on ne trouve que les emplois métaphoriques (IIA1), mais on a vu qu'ils étaient en grand nombre. Enfin, les significations relatives à la personne se subdivisent, dans les deux cas, en significations pleines et significations subduites, les significations pleines donnant lieu à une pluralité d'interprétations. La saisie des significations subduites a pu être corrélée à certaines structures, la construction verbale avec le complément de manière (*avec / d'un air*) en ce qui concerne la manière sociale, et, dans le cas de la manière d'être expressive, l'expression *avoir l'air*, suivie d'un syntagme nominal prépositionnel ou d'un infinitif, ainsi que la construction *avoir de l'air de*, exprimant la ressemblance. Si ces corrélations ont valeur d'indice, elles ne dispensent ni d'une étude contextuelle plus fine, et ni des services de l'intuition – d'autant qu'on n'a pas manqué de déceler des degrés de subduction dans la signification « manière d'être sociale », et qu'on a cru retrouver, dans notre corpus, certaines des ambiguïtés de la séquence *avoir l'air*.

Et, puisque l'aveu est fait, il ne coûte plus de le réitérer... Reconnaissons que la structuration des significations pleines a donné lieu à des modes d'exploration multiples et divers, à des recherches d'indices plus ou moins informelles, à des allers et retours

constants dans les texte, et que l'intuition y a pris largement sa part. Autant dire que cette expérience est à l'inverse de l'approche distributionnelle pure et dure que nous rappelions dans la présentation, et dont les procédures se voulaient (presque) entièrement objectives... On a eu recours aux différents procédés qui permettent de structurer le discours, qu'il s'agisse d'équivalences (du type *le bel air, c'est*), de parallèles et de comparaisons, d'oppositions, de processus anaphoriques et de reprise, d'enchaînements par juxtaposition ou coordination. Plus ponctuellement on a pu prendre en compte, non seulement les connecteurs qui expriment ou soulignent certaines des articulations que nous venons d'évoquer, mais aussi la valeur des temps, une collocation verbale, la présence d'une préposition ou d'un adverbe. On n'a pas manqué, bien sûr, de relever les synonymes qui s'offraient en contexte, tels que *manière, ton* ou *bonne grâce*. On s'est efforcé aussi de dégager des paradigmes sémantiques, notamment en ce qui concerne les qualités physiques et morales des personnes, ou l'aspect d'une habitation. Dans la mesure du possible, on a cherché des indices permettant d'accréditer un trait d'intentionnalité, la présence d'un destinataire ou d'un témoin, et, quand ces traits n'étaient pas directement perceptibles, on les a dégagés du contexte par inférence. Enfin, on a pris en compte, quand le contexte s'y prêtait, les coordonnées spatio-temporelles, les différents types de « cadrage » qui mettaient la personne en situation (portraits, scènes, rencontres, représentations).

S'il faut justifier la diversité, sinon la dispersion, de ces approches, je dirai qu'au fond, nous avons suivi un fil conducteur thématique, qui a fait passer au second plan le souci de la cohérence méthodique – l'orientation prise étant en accord avec l'objet de notre recherche. La polysémie d'*air*-manière d'être, en particulier quand il s'agit de la personne, repose en fait sur un processus de visualisation, qui opère différentes saisies, selon que la personne est vue de manière plus abstraite ou plus physique, en plan éloigné ou en plan rapproché, dans la durée ou de façon occasionnelle, et même ponctuelle. Certaines significations impliquent également l'inter-prétation de traits de comportement (« intentionnalité ») et de relation à l'autre. Ce sont ces modes d'approche de la personne que nous avons privilégiés, et auxquels nous avons subordonné la mise en œuvre des moyens, en essayant de tirer parti des ressources de toutes sortes, qu'il s'agisse de formes ou de contenus, qu'offraient nos contextes. Il convient d'ajouter à cela l'importance que prend, dans le champ de l'observation sociale et humaine qu'ouvre cette recherche, la connaissance approfondie du savoir d'époque – les personnages, leur rôle et leur statut, les traits qui les caractérisent, les événements historiques et les mœurs, les grâces et les disgrâces, les conflits et les affaires, les rapports de force et les stratégies, les rapports d'amitié ou d'inimitié, les intrigues et les relations amoureuses, les opinions religieuses et les débats en cours, etc. C'est dire la place que nous avons accordée à toutes les informations susceptibles d'éclairer les significations et les représentations qui s'attachent à *air*-manière d'être.

Quelques exemples. Quand on parle du *bon air* de quelqu'un, il peut être utile de savoir s'il s'agit de gens du monde, d'un exilé de retour à la cour, d'un simple gouverneur, d'une jeune fille ou d'une religieuse. De façon plus ponctuelle, l'*air* de *M. de La Rochefoucauld* ne sera correctement interprété que si l'on sait que l'auteur des *Maximes* souffrait terriblement d'une goutte qui le faisait boiter. Le *bel air* du chevalier de Grignan

dénote une élégance qui ne s'impose pas à première vue, mais que viennent mettre en évidence plusieurs passages antérieurs. Quant au *bon air* de Pauline, on ne peut l'apprécier pleinement que si on le met en rapport avec *la marque de l'ouvrier* que lui a laissée son père. En d'autres termes, un petit historique du nez des Grignan n'est pas sans intérêt dans l'affaire. Les contextes de parole, dans lesquels le mot *air* est particulièrement difficile à cerner, demandent une reconstitution minutieuse des faits. Ainsi, pour interpréter la manière dont, à un moment donné, Foucquet a répondu à ses juges, nous avons suivi avec attention le cours d'ensemble de l'interrogatoire. La répartition de Mlle de La Vallière, retirée aux Carmélites, aux indécates questions de Mme de Montespan, et l'air dont elle l'accompagne, doivent être replacés dans la relation de rivalité qui oppose les deux femmes. Pour apprécier l'air – c'est-à-dire l'intonation – que donne Mme de Bury à la parole de civilité qu'elle adresse à Mme de Sévigné, il faut savoir que cette dame est la sœur du seigneur d'Aiguebonne avec lequel les Grignan étaient en procès. Quand Bussy-Rabutin reproche à sa cousine l'*air de raillerie* dont elle a usé dans sa lettre, il renvoie à une querelle de préséance, dont il convient de démêler les fils dans un échange de lettres antérieur. Pour comprendre l'*air de superficialité* que Mme de Sévigné conseille plaisamment à sa fille de donner à sa réponse à Mlle Descartes, il faut entrer dans les arcanes du débat sur les qualités sensibles, qui opposait Descartes aux théologiens catholiques...

Que résulte-t-il de ce travail de structuration des significations pleines d'*air*-manière d'être ? Voyons celles qui se rapportent à l'humain. Comme on l'a vu, la structuration repose sur l'opposition « groupe » / « personne », puis, quand il s'agit de la personne, sur des variations de traits, selon que la personne est vue dans sa manière d'être générale, sa manière de vivre, sa manière d'être en société, d'être en mouvement, dans son maintien, sa présentation, etc. On fera une place à part à la « manière de parler », qu'on peut considérer comme une composante de la manière d'être, plus particulièrement de la manière d'être en société. Mais cette structuration ne représente qu'une première approche. La décomposition en traits de sens ne rend pas vraiment compte de processus plus dynamiques qui, me semble-t-il, sont à l'œuvre dans cette polysémie. D'abord, dans le domaine social, il y a moins d'opposition que glissement de signification, du groupe à la personne. D'autre part, comme nous l'avons dit plus haut, la saisie des différents aspects de la personne se fait en continu, comme si l'on s'en approchait progressivement. On pourrait parler d'une sorte de polysémie évolutive, qui trouve son unité dans le regard, le point de vue porté sur la personne. On notera que cette approche peut être métaphoriquement transposée aux choses, en particulier au lieu d'habitation dans le domaine social.

Dans tous les cas, le moins qu'on puisse dire est que les significations sont floues. Les plus abstraites donnent lieu, assez naturellement, à une pluralité d'interprétation. D'autre part, il est difficile d'arrêter les contours de significations prises dans un mouvement continu. De la manière d'être en société à la manière d'évoluer de la personne, du mouvement et des gestes au maintien, du maintien à la manière de se présenter, du comportement à l'attitude, puis à l'apparence, les frontières sont mouvantes, et l'on ne peut fixer de manière définitive les traits de sens. On a vu combien la signification « expression du visage » n'émerge que graduellement, en même temps que le regard tend à se porter, de façon privilégiée, sur la partie haute du corps. Quant à la

« manière de parler », elle recouvre différents aspects, ce qui donne lieu, selon que les traits s'associent ou se disjoignent, à des configurations sémantiques diverses, qu'il est difficile de cerner exactement. On rencontre des incertitudes similaires dans le domaine des choses, où les difficultés d'analyse sont parfois même plus grandes. Rien ne s'arrange, évidemment, avec les significations subduites, leurs dégradés subtils et leurs ambiguïtés... On ajoutera que les traits « immatérialité » et « continu », dont nous avons cru déceler la présence dans la polysémie d'*air*-manière d'être, à partir de la métaphore d'origine, contribuent à entretenir ce flou constant, aux différents niveaux de la structuration.

Ce qui peut surprendre, dans cette étude, c'est le rendement, somme toute peu important, des structures syntaxiques. D'abord, le critère formel de l'accord de l'adjectif (avec le sujet), qui permettait, dans le cas d'*air*-apparence, de repérer les emplois proprement locutionnels, a disparu de ce corpus. Reconnaissons toutefois que la rentabilité de ce critère dans la structuration d'*air*-apparence était de toute façon limitée. Ce qui est plus notable, c'est qu'il n'a pas été possible, à partir d'une approche distributionnelle, de dégager une structure de base unique, comme nous l'avions fait pour *air*-apparence. Certes, il semble bien que le mot *air*-manière d'être connaisse, lui aussi, une double contrainte, relative à la détermination et à la caractérisation. Mais il n'est pas possible de donner de cette contrainte une représentation unique du type support / apport. D'abord, avec les métaphores d'« air-élément » (climat, temps, atmosphère, vent, air vecteur de maladie), il s'agit moins de support que de localisation. L'air provient d'un milieu ou d'un groupe social, où il se trouve circonscrit dans tel ou tel espace-temps. On notera la fréquence des constructions locatives dans ce type de corpus. Le syntagme nominal du type *l'air de* + complément de nom est présent, lui aussi. Mais il ne peut s'interpréter comme la nominalisation d'une phrase avec *avoir*, la préposition *de* ayant dans ce cas une valeur d'origine ou de localisation. Quoique effacée, cette origine reste implicite dans l'expression *le bel air* employée absolument. Le schéma notionnel semble reprendre ses droits, quand le mot *air* se dit de la personne ou de la parole. Mais il donne lieu à des réalisations syntaxiques multiples et relativement hétérogènes. Sans entrer dans le détail des variantes et formes assimilées, nombreuses, on mentionnera les principales structures. La structure d'appartenance est certes massivement présente tout au long du corpus, en particulier à travers la phrase avec *avoir*, tandis que la construction avec l'attribut de l'objet fait quelques apparitions. Mais surtout, une autre structure revient assez régulièrement : *(être) d'un air*. Il est intéressant de relever aussi la construction locative du type *un air (être) dans*, fréquente dans les contextes de parole, plus rare quand le mot *air* se dit de la personne. Rappelons l'exemple qui illustre cette double possibilité : *Elle a un bon air dans sa personne et dans tout ce qu'elle dit*. La construction verbale avec le complément de manière avec / *d'un air*, naturellement représentée dans les contextes de parole, ne peut dériver de la phrase avec *avoir*, comme dans le cas d'*air*-apparence, dans la mesure où le mot *air* dénote différentes modalités spécifiques de l'acte de parole lui-même – la paraphrase « en ayant un air » n'ayant de pertinence que dans les rares cas où le mot *air*, exprimant le maintien ou l'expression du visage, pourrait se rattacher directement à la personne. Ces différentes structures correspondent aux significations principales que nous avons mentionnées dans le schéma ci-dessus. Si on entre dans le dédale des significations dérivées, on peut trouver des choses plus

singulières encore, comme les constructions *avoir un air pour, faire un air à, il s'en allait dans cet air de M. de La Rochefoucauld*, les emplois du mot *air* sans caractérisation – sans compter les contextes propres au *bel air* métonymique... Il me paraît difficile de prétendre trouver l'unité d'un système aussi complexe, et plus encore de dégager des corrélations entre telle signification et tel choix syntaxique préférentiel, comme j'avais tenté de le faire dans le cas d'*air*-apparence. Une telle entreprise, déjà risquée en synchronie moderne, me paraît hors de portée à trois siècles de distance. Si j'ai parfois risqué quelques interprétations, ce n'est qu'à titre hypothétique.

Dans le cadre de ce constat globalement négatif, je formulerai toutefois une réserve intéressante. En certains points de la structuration, en effet, on peut dire que la syntaxe a pris une part plus active. C'est dans le cas des emplois métaphoriques d'*air*-élément. L'assimilation de constructions telles que *l'air de ce pays, l'air d'ici, l'air de la cour à l'air de Grignan*, structure type de la signification « air-climat », a joué un rôle fondamental dans la dérivation métaphorique d'*air*-élément à *air*-manière d'être sociale. D'autre part, on a pu établir une opposition significative entre ce syntagme nominal à actualisation fermée et la structure locative ouverte, caractéristique de la signification métaphorique « air-atmosphère », dans le domaine de l'expressivité. Ces faits tendent à montrer que la prégnance des structures syntaxiques, que nous avons précédemment remarquée dans la structuration d'*air*-élément, se trouve ici confirmée. On peut alors se demander si, au XVII^e siècle, *air*-élément ne présente pas certaines contraintes de construction, au moins égales, sinon plus fortes, à *air*-manière d'être, et si le principe selon lequel un nom dénotant une réalité physique se prête moins naturellement que certains noms abstraits à l'approche externe – comme semblent l'illustrer les deux mots *air*-atmosphère et *air*-apparence au XX^e siècle – ne se trouve pas ici remis en question. Faut-il aller plus loin que ce constat méthodologique, et tirer certaines conséquences relatives à la vision des choses, en soulignant que l'air qu'on respire au XVII^e siècle s'inscrit dans une représentation plus fortement structurée que de nos jours, l'espace-temps jouant un rôle dominant dans cette représentation ?

RÉCAPITULATION GÉNÉRALE

Le moment est venu de faire la synthèse de ces différentes enquêtes et de mettre en regard les airs respectifs du XX^e et du XVII^e siècle...

On procédera d'abord à une comparaison des deux grandes significations abstraites « *air*-apparence » (XX^e siècle) et « *air*-manière d'être » (XVII^e siècle), puis on essaiera d'expliquer les rapports opposés qu'elles entretiennent avec la signification physique – la manière d'être de l'époque classique étant en filiation avec l'*air*-élément, tandis que l'apparence des temps modernes est en rupture quasi complète avec ce même (et néanmoins autre...) fluide gazeux.

Le mot *air*-apparence présente un fonctionnement polysémique relativement simple. On peut construire, à partir de la signification générique commune « apparence » et d'un stock réduit de traits différenciateurs relatifs à l'espace, au temps et au point de vue, trois

grandes significations :

- apparence locale + plus ou moins durable + expressive (expression du visage) ;
- apparence générale + durable + sociale ;
- apparence générale + (plutôt) durable + expressive ;

qui se rapportent toutes trois à la personne. Le mot *air* s'inscrit dans un schéma notionnel unique, où il se trouve pris entre le support de la personne et l'apport de la qualification – ces deux relations entrant respectivement dans le cadre de la détermination et de la caractérisation. Ce schéma notionnel se réalise dans un petit nombre de structures syntaxiques. La plus importante est la structure d'appartenance, qui présente deux formes – une forme plénière qui est celle de la phrase avec *avoir* et la nominalisation, qui rend la caractérisation facultative. On peut faire dériver de la phrase avec *avoir* la construction verbale avec le complément de manière (*avec / d'un air* équivalant à « en ayant un air »). Quant à la seconde, on peut la retrouver enchâssée dans une phrase avec *avoir* (*on a l'air d'un laquais*). À ces formes de la structure d'appartenance on doit ajouter la construction avec l'attribut de l'objet. Quant à la caractérisation, elle met en jeu une assez grande diversité de constituants, de l'adjectif (et formes assimilées) aux syntagmes nominaux prépositionnels contenant un nom abstrait – (*l'air*) *de la réussite*, (*un air*) *d'abattement* – ou un nom de personne – (*un air*) *de reine irritée*, (*l'air*) *d'un laquais*. Cette double structuration, sémantique et syntaxique, du mot *air* présente assez de clarté pour qu'on soit tenté, dans le cadre d'une interprétation plus fine, de dégager les corrélations privilégiées qui s'établissent entre constructions et significations.

Le mot ⁸⁰² *air*-manière d'être offre, à partir des deux grandes significations :

- manière d'être sociale ;
- manière d'être expressive ;

une polysémie tentaculaire, à la fois très développée et finement ramifiée. Certes l'enquête a porté sur un corpus abondant et de nature différente. Mais la disproportion est telle qu'on ne peut la mettre au compte du seul matériau de départ – les dictionnaires pouvant offrir eux aussi des arborescences polysémiques complexes. On remarquera d'abord que les significations de ce mot se rapportent majoritairement, mais non de manière exclusive, à la personne. Dans les contextes de parole, le mot *air* peut se dire spécifiquement de l'action de parler ou du discours produit. Et surtout, les significations métaphoriques qui dérivent d'*air*-élément sont relatives au milieu, au groupe social, ou à diverses situations humaines. D'autre part, comme nous venons de le voir dans la récapitulation de l'étude précédente, on ne peut recourir à un schéma notionnel de base, comme dans le cas d'*air*-apparence. Les significations métaphoriques dérivées d'*air*-élément ont leurs constructions propres. Quant aux significations relatives à la personne, elles présentent une diversité de structures telle qu'on a du mal à en voir

⁸⁰² . Pour simplifier les choses, je parle du mot *air*-manière d'être, en rapport avec le mot *air*-apparence, mais il est entendu que cette appellation n'a toute sa pertinence que dans le second cas, puisqu'au XVII^e siècle, les deux significations *air*-élément et *air*-manière d'être sont reliées, et ne correspondent pas à deux mots disjoints.

l'unité, et que l'établissement de corrélations entre syntaxe et sémantique, dans un système aussi complexe, est une entreprise plutôt hasardeuse.

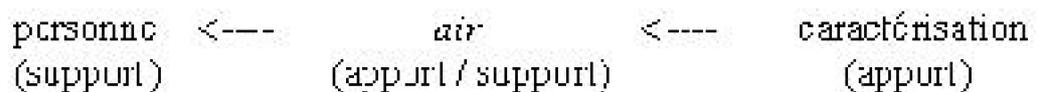
Ceci n'empêche pas de mettre en comparaison les modes de structuration propres au XVII^e siècle avec ceux qu'on rencontre de nos jours.

Le mot *air*-apparence, au XX^e siècle, entre, on l'a vu, dans une double relation de détermination et de caractérisation. Dans le cadre de la détermination, il se rattache à la personne support, à travers une relation qui, dans tous les cas, qu'il s'agisse de la structure d'appartenance ou de la construction avec l'attribut de l'objet, est une relation de possession, paraphrasable par une phrase avec *avoir*. Si l'on passe du côté de la caractérisation, on observe qu'elle récupère à son profit des syntagmes nominaux prépositionnels du type (*l'air*) *d'un laquais* issus d'une nominalisation, mais qui, renvoyant à un type humain, sont en voie d'adjectivation et ne jouent plus véritablement le rôle de complément déterminatif. On peut ajouter que dans des constructions telles que :

- elles n'ont point cet air de douceur, de modestie timide et de langueur voluptueuse des femmes arabes de la Syrie
- il avait l'air indifférent du sauvage

où le mot *air* est suivi à la fois d'une caractérisation et d'un complément déterminatif contenant un nom de personne, ce dernier vient spécifier la caractérisation au moyen d'une référence générique. Une structure du type ? *Jean a l'air de Pierre*, qui poserait, de part et d'autre du mot *air*, deux supports nominaux de même force référentielle, ne se rencontre guère – sinon dans l'énoncé *Les enfants ont presque toujours l'air du père ou de la mère*, où le mot *air* prend une signification subdite qui traduit la ressemblance entre deux personnes.

De cet ensemble de données, on peut tenter de tirer une interprétation. C'est que le mot *air* s'inscrit dans un schéma orienté, du type :



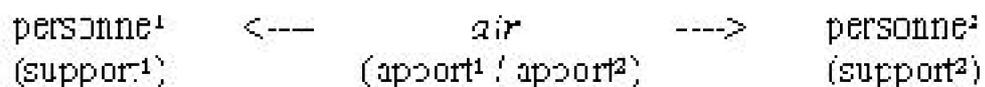
qui, à travers le mécanisme apport / support, est entièrement tourné vers la personne support. Cette force d'attraction expliquerait alors le fait que le mot *air* ne peut s'appliquer simultanément à une autre personne, et que, lorsqu'il est suivi d'un complément déterminatif, celui-ci se met en fait au service de la caractérisation. Enfin on peut dire de cette relation de possession, résolument orientée vers la personne support, qu'elle représente une possession inaliénable, puisque la construction avec l'attribut de l'objet est toujours possible, quelle que soit la signification du mot *air*. Le degré d'intégration ou d'inhérence de l'*air* à la personne est donc particulièrement marqué.

On ne retrouve évidemment pas le même type de fonctionnement au XVII^e siècle, où le mot *air* manifeste une plus grande autonomie par rapport à la personne. Rappelons d'abord qu'il peut avoir d'autres attaches – qui ne relèvent pas de la relation apport / support – dans les emplois où il dénote la manière d'être d'un milieu, d'un groupe social,

ou l'atmosphère liée à telle ou telle situation. Ces emplois n'excluent pas une mise en relation à la personne, mais celle-ci, n'étant pas nécessaire, se fait dans des constructions libres, selon lesquelles on peut prendre *l'air de la cour*, se mettre *du bel air*, éviter *l'air d'une noce*, ou encore entretenir *l'air de la solitude...* D'autre part, quand le mot *air*-manière d'être se dit de la personne, la diversité des structures rencontrées ne se laisse pas ramener à la simple relation de possession posée précédemment. Si cette interprétation reste valable pour les structures avec *avoir* (structures d'appartenance, construction avec attribut de l'objet), elle convient moins dans les autres cas. La structure *avoir un air dans (sa personne)*, qui associe le verbe *avoir* avec la préposition *dans*, a pour particularité de disjoindre la relation de l'air et de la personne, en la présentant figurément comme un rapport de contenant à contenu. Quant à la structure (*être*) *d'un air*, elle présente une relation de qualification abstraite qui, si on cherche à l'interpréter plus finement d'un point de vue sémantique, montre un renversement de la relation d'appartenance, qui va de la personne vers l'air – si l'on donne à la préposition *de* une valeur d'extraction, selon laquelle la personne « participe » de tel ou tel air (comme elle participe d'une qualité dans les constructions du type (*être*) *d'une grande bonté*). Selon cette interprétation, l'air est en quelque sorte la matière abstraite dont est faite la personne, ce qui contribue d'une autre manière à disjoindre la relation entre l'air et la personne. Un dernier fait peut être retenu. C'est la présence de la structure du type *Jean a l'air de Pierre*, que nous avons mentionnée ci-dessus, et qui est illustrée par les deux exemples suivants :

- il a tout l'air de Termes (t. 1, l. 197, p. 336)
- C'est votre même air [...] (t. 1, l. 177, p. 284)

dans lesquels le mot *air* est suivi d'un complément déterminatif contenant un nom propre ou un pronom personnel (*votre [...] air* équivalant à « l'air de vous ») ayant une référence spécifique. Ce type de référenciation bloque tout processus d'adjectivation du complément, qui ne peut donc prendre une valeur de caractérisation. Il en résulte un schéma bi-orienté du type :



dans lequel le mot *air* fonctionne comme apport de deux supports nominaux. On peut voir dans cet ensemble de faits autant d'indices d'une moindre solidarité du mot *air* avec la personne support – ce que tendent à confirmer les dérives de constructions secondaires telles que *avoir un air pour*, et, plus encore, *faire un air à*, *s'en aller dans l'air de...* Enfin le mot *air* s'éloigne de la personne en tant que telle quand il s'applique à la parole. Dans ce contexte, il devient difficile de parler, quand on a à faire aux structures avec *avoir*, d'une relation de possession. Deux constructions tendent à s'imposer : la construction du type *il y a dans* qui reprend le rapport figuré de contenant à contenu, et la construction avec le complément de manière (*avec / d'un air*) qui donne, de la relation support-apport, une représentation dynamique dans laquelle l'air accompagne le processus de parole.

La relation qui s'établit entre le mot *air* et la personne au XVII^e siècle ne présente donc pas les mêmes propriétés que de nos jours. Elle n'est pas exclusive, elle n'est pas orientée uniquement vers la personne support, et elle n'exprime pas nécessairement la possession, encore moins la possession inaliénable, dans la mesure où la construction avec l'attribut de l'objet se rencontre de manière sporadique dans le corpus. Le degré d'intégration de l'air à la personne semble donc beaucoup moins fort que de nos jours. Ces caractéristiques formelles vont de pair avec les considérations sur l'extériorité de l'air, son caractère acquis, l'emploi de lexèmes verbaux tels que *prendre* et *ôter* – tout se passant comme s'il existait un jeu, une certaine mise à distance entre l'air et la personne.

La perspective qu'ouvre la comparaison entre les structures de l'une et l'autre époque va se trouver développée et enrichie par la prise en compte et la comparaison des contenus de significations.

Au XX^e siècle, le mot *air*, on l'a vu, construit une polysémie relativement simple :

- expression du visage ;
- apparence générale sociale ;
- apparence générale expressive ;

à partir de la signification générique « apparence ».

Cette signification peut être présentée sous la forme d'un schéma actanciel simple :

- A^1 + apparence + caractérisation + A^2

qui inscrit la relation :

support	+	apport
(personne)		(caractérisation)

dans un dispositif à deux actants – A^1 représentant la personne support tandis qu'apparaît un second actant (A^2). Précisons le statut respectif de ces deux actants, à partir d'une interprétation plus précise de la signification « apparence ». L'apparence, c'est la manière dont la personne support se présente aux yeux, c'est-à-dire l'« être vu » de A^1 . Elle implique ce que nous avons appelé une représentation **statique** de la personne, qu'il convient maintenant de préciser. L'« être vu » est en effet porteur de deux traits relatifs à la personne, un trait « physique » lié à la vue, et un trait « non agentivité » qui s'attache à cette formulation passive. Complémentairement, le second actant est actif, en ce qu'il voit (et interprète) l'apparence de A^1 .

On peut dire que, du point de vue de l'agentivité, le schéma est orienté de A^2 (qui voit) vers A^1 (qui est vu), soit :



Voyons maintenant comment ce schéma actanciel se trouve modulé selon les trois significations du mot *air*. La signification qui illustre le mieux ce schéma est celle que nous avons donnée en premier parce qu'elle est la plus représentée :

expression du visage.

Ce qui est vu de la personne est une partie du corps (l'apparence est locale), qui est le visage. Le trait « physique » est donc particulièrement bien circonscrit. Cette partie du corps fait l'objet d'une caractérisation de nature psychologique. À travers cette caractérisation, la personne est considérée en tant que siège d'un état, auquel elle ne participe pas de façon intentionnelle – ce qui permet de poser également le trait « non agentivité ». Quand au second actant, particulièrement sollicité par l'expressivité, il s'active à décrypter sur le visage de A¹ les signes qui traduisent l'état intérieur de la personne. Si l'expression est durable, elle est plutôt en rapport avec le tempérament, le caractère ; si elle est non durable, elle dépend davantage de l'humeur et des affects. Ajoutons que l'expression non durable nous a paru la plus représentative des deux. Or le trait « non durable » n'est pas sans affinité avec la temporalité, de préférence limitée, dans laquelle s'inscrit l'« apparence » – et qu'on trouve dans la définition d'*apparaître* (« devenir visible, distinct ; se montrer tout à coup aux yeux » (*PR*)).

Passons à la seconde signification :

apparence générale sociale.

Ce qui est vu de la personne est son apparence générale, qui peut recouvrir la silhouette, l'habillement, mais aussi le maintien et les manières, et fait l'objet d'une caractérisation de nature sociale. Cette signification entre dans le schéma actanciel posé au départ, dans la mesure où l'on reste près du corps et où cette apparence physique est vue par le second actant. Mais les traits sont moins marqués que précédemment. Déjà, avec l'apparence générale, la perception physique devient plus floue. Plus encore, avec le maintien et les manières, le trait « physique » tend à s'estomper, tandis que l'agentivité gagne du terrain, dans la mesure où la personne participe plus activement à la manière de se présenter. Cette signification implique un second actant, qui juge de la conformité de l'apparence avec la norme, ou de telle ou telle appartenance sociale, non sans sous-entendu évaluatif. Enfin, cette apparence, en tant qu'elle engage l'image sociale de la personne, est en principe durable. À la différence de la précédente, cette signification est faiblement représentée. On peut donc dire que ces deux premières significations s'opposent en tous points, que ce soit par leur contenu ou leur mode de représentation.

Une troisième signification s'est dégagée de l'étude du corpus :

apparence générale expressive

qui emprunte ses traits à l'une et à l'autre des significations précédentes, et associe l'apparence générale et l'expressivité, ce qui rend l'interprétation plus complexe. Certes, l'apparence générale expressive peut avoir la même fonction que l'expression du visage,

et se contenter d'exprimer, sur un mode plus diffus, les dispositions intérieures de la personne. Mais, précisément dans la mesure où l'expressivité entre en jeu, ce ne peut être la même apparence générale que la précédente (l'apparence générale sociale). La silhouette, l'habillement feront place au maintien, aux gestes, aux manières, et l'expression du visage, sans être mise au premier plan, ne pourra être complètement absente. De plus, la conjonction de traits favorise une interprétation plus riche, selon laquelle cette même apparence aurait une double composante, sociale et expressive. Chacune de ces deux composantes se trouve alors modifiée par la présence de l'autre. Dans la mesure où l'expressivité intervient, la composante sociale ne peut plus être normative. Elle prend une dimension plutôt relationnelle, tournée vers autrui. Prise dans cette relation, l'expressivité tend, de son côté, à se charger d'intentionnalité – la personne se composant une apparence plus ou moins en accord avec la vérité de son être. Ajoutons que cette intentionnalité prend une forme outrancière et souvent méprisante avec les (*grands*) *airs*. Comment situer cette signification par rapport au schéma actanciel posé au départ ? La personne est vue dans son aspect physique, mais à travers un flou qui se confirme, puisque l'apparence générale se déleste de ses traits les plus « matériels » (silhouette, habillement) et que l'expression du visage se trouve prise dans la représentation d'ensemble de la personne. Et surtout, le trait « agentivité » s'affirme, conduisant à l'intentionnalité et, parfois même, à l'affectation. Quant au second actant, s'il reste témoin de l'apparence, il peut aussi en être le destinataire, voire même réagir en tant que tel. Ajoutons enfin que, dans la mesure où elle s'attache à l'apparence générale et relationnelle de la personne, cette signification a plus d'affinité avec le trait « durable » qu'avec le trait « non durable ». En ce qui concerne sa représentativité, si l'on prend en compte les citations, elle est à peu près équivalente à celle de la première signification. Mais il convient de rappeler l'abondance des collocations relatives à l'expression du visage.

Je récapitule dans un premier temps les données, sous la forme simplifiée d'un tableau :

Signification	Trait « physique »	Trait « agentivité »
expression du visage	+	-
apparence générale sociale	+	+
apparence générale expressive	+	- / +

Remarque :

La présence des signes + / – dans la troisième colonne indique que l'alternance des traits « agentivité » et « non agentivité » est possible à l'intérieur d'une même signification (« apparence générale expressive »).

Les trois significations contiennent le trait « physique ». La première contient les deux traits « physique » et « non agentivité », qui sont ceux du schéma actanciel de base. La deuxième signification associe le trait « physique » et l'« agentivité ». Quant à la troisième signification, elle offre les deux combinaisons, en raison de l'alternance des traits « agentivité » et « non agentivité ». Ce tableau montre que, de la signification

« expression du visage » aux deux autres, on passe d'une représentation statique à une représentation plus dynamique, avec l'introduction du trait « agentivité ». Mais cette structuration demande à être interprétée plus finement. Ce que le jeu d'oppositions ne fait pas apparaître en effet, ce sont les variations d'intensité qui peuvent affecter un **même** trait selon les significations, et, partant, la corrélation qui tend à s'établir entre les deux traits « physique » et « agentivité ». Ainsi le trait « physique », marqué dans la première signification, s'affaiblit dans les deux autres, puisqu'on passe d'un plan rapproché sur le visage à une saisie plus floue de l'apparence générale de la personne, qui accorde une place au maintien, aux gestes, aux manières. Corrélativement, l'agentivité s'introduit, et sa présence peut conduire à l'intentionnalité – la personne participant à son apparence, et même la composant à certaines fins, dans le cas de l'apparence générale expressive. On voit que les deux traits ont tendance à varier en proportion inverse l'un de l'autre, l'affaiblissement de l'un (« physique ») conduisant au renforcement de l'autre (« agentivité ») – cette corrélation n'étant toutefois pas systématique (puisque l'apparence générale expressive peut être non agentive)⁸⁰³. On voit aussi que le schéma actanciel se dynamise lorsque le mot *air* intègre une dimension sociale, normative ou relationnelle, c'est-à-dire lorsqu'on considère la personne, non plus comme siège d'un état, mais dans son rapport au monde extérieur. Cette présentation ne doit toutefois pas faire oublier le critère de représentativité, qui réduit considérablement l'importance de l'apparence sociale au bénéfice des deux autres. De ce point de vue, le mot *air*, dans ses emplois modernes, est avant tout lié à l'expressivité – la norme sociale ne jouant qu'un rôle tout à fait secondaire dans la structuration. On peut dire alors que la polysémie de ce mot met principalement en jeu deux types d'apparence expressive qui s'opposent – l'une, l'expression du visage, entrant dans une représentation statique, et l'autre, l'apparence générale expressive, dans une représentation plus dynamique. De ces deux apparences, c'est la première qui constitue la signification prototypique du mot *air*, en ce qu'elle est à la fois la plus représentée, et la plus représentative du schéma actanciel posé au départ.

Venons-en au XVII^e siècle. Afin de faciliter la comparaison, je prendrai en compte les significations d'*air*-manière relatives à la personne, qui constituent la part la plus importante du corpus. Il me semble utile de récapituler d'abord la structuration qui a été précédemment proposée pour ces significations :

Manière d'être sociale

⁸⁰³ . À ce niveau de l'analyse, on retrouve les notions de saillance et de gradualité que nous avons introduites dans la présentation.

manière de vivre
(conduite, manières, train de vie, position sociale)

manière d'être en société
(manière de recevoir, de se comporter, de parler)

-----> manière d'être bien à l'égard de l'autre

-----> manière d'être-accusance

-----> accueil

-----> manière d'être affectée ou en faveur

=====> manière de parler
(manière de dire, de présenter les choses, expression, intonation, actualité, expression du visage – ces composantes pouvant se combiner entre elles)

manière d'être de la personne en mouvement
(gestes, révérences, salutations, évolutions et exercices utilitaires)

-----> manière de marcher, allure

manière de tenir son corps
(port, maintien, contenance)

> de faire, quelque chose de beau, d'agréable dans la manière de tenir son corps

manière de se présenter
(à travers l'habillement)

Manière d'être expressive

manière d'être comportement

=====> manière de parler

(manière de dire les choses, ton, expression, intonation, gestualité, expression du visage – ces composantes pouvant se combiner entre elles)

manière d'être attitude

manière de se présenter

(apparence physique)

-----> traits de visage

Remarques :

Nous avons utilisé deux sortes de traitillés. Les traitillés simples représentent la relation qui s'établit entre une signification principale et la (ou les) signification(s) secondaire(s) qui en dérivent par restriction de sens. Ainsi les significations « manière d'être orientée vers l'autre » et « manière d'être-occurrence » dérivent de « manière d'être en société », et les significations « accueil » et « manière d'être affectée ou en faveur » dérivent de « manière d'être occurrence ». Les traitillés doubles soulignent la relation d'appartenance qui s'établit entre deux significations, la manière de parler pouvant être considérée comme une composante de la manière d'être en société et de la manière d'être-comportement.

Essayons de dégager un schéma actanciel de base parallèle au précédent, du type :

- A¹ + manière d'être + caractérisation + A².

La signification générique « manière d'être » impulse déjà une représentation plus dynamique de la personne que la signification « apparence », dans la mesure où elle pose un processus. Cette représentation dynamique s'incarne d'abord dans les significations qui figurent en haut de notre structuration, soit :

Manière d'être sociale

- manière de vivre (conduite, manières, train de vie, position sociale)
- manière d'être en société (manière de recevoir, de se comporter, de parler)

Manière d'être expressive

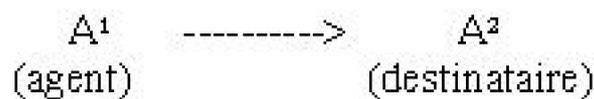
manière d'être-comportement.

Ces significations contiennent des processus de nature abstraite qui relèvent de l'« agir » (vivre, recevoir, parler, se comporter), et qui donnent de la personne une perception à la fois non physique et active. Or on a de bonnes raisons de considérer que ce sont ces significations abstraites qui sont les plus représentatives de notre corpus. D'abord, elles occupent, dans la présentation d'ensemble, une place de choix, au plus près des métaphores – ce qui leur donne une sorte de primarité, sinon de primauté, par rapport aux autres. De plus, comme le fait apparaître notre tableau, elles sont les plus

productives, ce qui leur confère un rôle dominant dans la structuration. La manière de parler, qui donne lieu à d'importants développements, se rattache, dans le domaine social, à la manière d'être en société, et, dans le domaine de l'expressivité, à la manière d'être-comportement. D'autre part, la manière d'être en société conduit à des significations dérivées (par restriction de sens), qui atteignent deux niveaux de profondeur. Enfin, si l'on se reporte à Furetière, on constate que la définition du mot *air* qu'il pose en premier :

AIR, signifie encore, Manière d'agir, de parler, de vivre, soit en bonne, ou en mauvaise part.

résume assez bien, en trois reprises synonymiques, le contenu de ces significations abstraites... La convergence de ces indices nous conduit à poser un schéma actanciel de base du mot *air*-manière d'être, en opposition avec le précédent, dans lequel l'« agir » remplace l'« être vu », tandis que la personne possède les traits « non physique » et « agentivité ». Complémentairement, le second actant est mis ici en position de destinataire de l'agir de A^1 – ce qui donne un schéma orienté de manière inverse du précédent, c'est-à-dire de A^1 vers A^2 , soit :



Voyons maintenant comment ce schéma actanciel de base se trouve modulé à travers les principales significations relatives à la personne. Je commence par la manière d'être sociale. Celle-ci fait l'objet d'un jugement normatif, qui statue sur la conformité de l'air avec les usages de la bonne société. On notera la fréquence d'emploi d'adjectifs évaluatifs très généraux, le plus souvent positifs (*bel, bon, grand*) – le *bon air* dominant largement le corpus.

Reprenons les significations abstraites, qui se présentent en premier dans la structuration :

- manière de vivre (conduite, manières, train de vie, position sociale)
- manière d'être en société (manière de recevoir, de se comporter, de parler)

La première signification renvoie de façon très générale à la manière de vivre de la personne, et exclut totalement le trait « physique ». La seconde évoque les manières de la personne en société, en l'individualisant davantage, mais sans qu'intervienne une figuration proprement physique. Dans les deux cas, la personne est active. Ce trait « agentivité » prend d'autant plus de force qu'il est relayé en amont par le trait « acquisition, appropriation » – certains contextes soulignant le fait que l'air s'acquiert au contact du monde ou du groupe social. L'une et l'autre manière d'être sont entièrement tournées vers l'extérieur, en rapport avec la représentation sociale de la personne. Le *bon air*, l'*air du monde* et le *grand air* se côtoient dans le cas de la première signification, laissant une large place au seul *bon air* avec la seconde signification.

- La signification :

manière d'être de la personne en mouvement (danse, révérence, salutations, évolutions et exercices militaires)

met le corps en mouvement, à travers des gestes et des évolutions socialisées. La présence physique de la personne se dessine derrière la perception du mouvement. L'agentivité reste bien sûr de mise, et il est également mentionné à plusieurs reprises que ce bon air s'acquiert, par l'apprentissage ou l'éducation. Cette manière d'être, qui régit les mouvements du corps, est destinée à la vue d'autrui et contribue à la présentation sociale de la personne.

- Quand on s'approche davantage de la personne, avec la signification :

manière de tenir son corps (port, maintien, contenance)

la perception physique s'accroît tandis que le mouvement disparaît. Le trait « agentivité » est toujours là, dans la mesure où la personne agit sur son corps, mais son champ est plus limité. Les contextes suggèrent divers modes d'acquisition de cette manière d'être, qui peut être liée à l'éducation, à l'imitation, au statut social. On notera que l'*air noble*, qui apparaît dans plusieurs contextes, conjoint dans une même appréciation la distinction physique et morale. Cette manière d'être a la même finalité sociale que la précédente.

- La dernière signification :

manière de se présenter (apparence physique)

concerne la manière dont la personne se présente, à travers son habillement. Cette signification, qui est la plus physique, fait disparaître le trait « agentivité ». Si la manière de s'habiller résulte du choix de la personne, celle-ci n'est plus en action quand elle se présente à la vue, et l'on passe ici de la manière d'être à l'apparence. Le *bel air* est plus représenté que le *bon air* dans ce corpus. Cette apparence, en raison du rôle que joue le vêtement dans la manière de se présenter, est entièrement destinée au regard social.

La manière d'être sociale de la personne est en principe habituelle, et le trait « durable » s'attache aux différentes significations que nous venons de voir – sauf exception (si, par exemple, dans le dernier cas, on a à faire à une tenue vestimentaire occasionnelle).

La manière d'être expressive de la personne fait l'objet d'une caractérisation de nature psychologique. On notera la fréquence d'emploi, à côté de l'adjectif, du complément de type *de* + nom abstrait. On relève trois significations principales, dans une structure d'ensemble peu ramifiée.

- La première signification :

manière d'être-comportement

qui correspond à la « manière d'être en société », est la plus abstraite. Elle exclut une figuration physique de la personne. D'autre part, dans presque tous les cas, on a à faire à

une situation relationnelle impliquant un rapport de force ou une stratégie, dans laquelle la personne se donne un air ou des airs, mettant son expressivité au service d'une fin. L'agentivité se double alors d'intentionnalité. Cette manière d'être-comportement a donc un destinataire – ce qui n'exclut pas la présence de témoins en rapport avec l'expressivité. Elle a tendance à être non durable, en accord avec les situations limitées dans lesquelles elle s'inscrit – ce qui n'exclut pas pour autant la possibilité inverse.

- On peut faire correspondre à la « manière de tenir son corps » la signification suivante :

manière d'être-attitude.

Cette signification est présente dans des portraits ou à l'occasion de scènes ponctuelles. Elle implique une représentation physique de la personne qui, orientée vers la partie haute du corps, tend à faire apparaître l'expression du visage. L'intentionnalité est moins marquée, et l'agentivité elle-même n'est pas toujours au rendez-vous. Dans plusieurs contextes, c'est l'expression naturelle des sentiments, liée à tel trait de caractère ou à une disposition passagère, qui prend le pas – le témoin tendant alors à remplacer le destinataire. Selon qu'on a à faire à un portrait ou à une mise en situation, la manière d'être-attitude peut être durable ou non durable.

- La troisième signification :

manière de se présenter (apparence physique)

peut être mise en relation avec la « manière de se présenter (à travers l'habillement) ». Elle concerne l'aspect physique de la personne, et la caractérisation est le plus souvent relative à l'âge ou à l'état de santé de la personne. Il ne peut plus être question ici d'intentionnalité ni d'agentivité. On passe de la manière d'être à l'apparence, et le destinataire laisse place au témoin. Cette manière de se présenter est plutôt durable quand elle est mise en rapport avec l'âge, et non durable quand elle est relative à l'état de santé.

Qu'on soit dans le domaine social ou dans celui de l'expressivité, on passe d'une représentation dynamique à une représentation plus statique de la personne. Je récapitule (et simplifie) les données sous forme de tableau. Voyons la manière d'être sociale :

Signification	Trait « physique »	Trait « agentivité »
Manière de vivre	-	+
manière d'être en société	-	+
manière d'être de la personne en mouvement	+	+
manière de tenir son corps	+	+
manière de se présenter (à travers l'habillement)	+	-

Les deux premières significations, qui nous ont permis de dégager le schéma

actanciel de base, contiennent les deux traits « non physique » et « agentivité ». Le trait « physique » s'introduit avec les deux significations suivantes (« manière d'être de la personne en mouvement » et « manière de tenir son corps »), où il coexiste avec le trait « agentivité ». Ce n'est que dans la dernière signification qu'on trouve les deux traits « physique » et « non agentivité », caractéristiques de la représentation statique, et qu'on passe de la manière d'être à l'apparence. Mais, comme précédemment, cette structuration demande à être affinée. Elle ne fait pas apparaître les variations d'intensité qui peuvent se produire d'une signification à l'autre à l'intérieur d'un même trait de sens, non plus que la corrélation qui s'établit entre les deux traits « physique » et « agentivité ». Le principe de cette corrélation est ici le suivant : plus le trait « physique » s'accroît, plus le trait « agentivité » s'affaiblit. Et il peut trouver une explication simple. C'est que plus on se rapproche de la personne (par une sorte d'effet de zoom sur son aspect physique), plus son champ d'action se réduit, et, avec lui, l'agentivité qui en découle. Avec les deux premières significations, dans lesquelles la figuration physique est nulle, le champ d'action est largement ouvert, à travers des processus abstraits tels que vivre ou agir en société, et l'agentivité est maximale. Encore peut-on distinguer une différence dans le degré d'abstraction de ces deux significations, dans la mesure où la seconde met davantage en situation la personne que la première. La troisième signification, qui introduit le corps en mouvement dans l'espace, limite le champ d'action, et donc l'agentivité de la personne, à des processus physiques. Le trait « mouvement » confère toutefois à l'agentivité une certaine force, tandis que la perception physique, de caractère cinétique, reste dans un certain flou. Avec la quatrième signification, on s'arrête davantage sur l'aspect physique, dans la mesure où la personne exerce une action qui se limite à la tenue, au maintien du corps, en dehors de tout mouvement dans l'espace. Enfin la dernière signification, qui met en scène le corps habillé, supprime le champ d'action et l'agentivité de la personne. Ce rappel succinct du contenu des cinq principales significations qui appartiennent au domaine social fait clairement apparaître, me semble-t-il, le mouvement continu qui conduit d'une représentation dynamique à une représentation statique.

Appliquons la même démarche à la manière d'être expressive :

Signification	Trait « physique »	Trait « agentivité »
manière d'être-comportement	-	+
manière d'être-attitude	+	+ / -
manière de se présenter (apparence physique)	+	-

Remarque :

La présence des signes + / – dans la troisième colonne indique que l'alternance des traits « agentivité » et « non agentivité » est possible à l'intérieur d'une même signification (« manière d'être-attitude »).

La première signification, qui a contribué à établir le schéma actanciel de base, contient les deux traits « non physique » et « agentivité ». Le trait « physique » s'introduit

avec la deuxième signification. Selon les contextes, il coexiste avec le trait « agentivité » ou s'associe avec le trait « non agentivité » – anticipant ainsi le passage à l'apparence, contenue dans la dernière signification. Ce tableau ne présente pas exactement les mêmes caractéristiques que le précédent. D'un côté, on retrouve les variations d'intensité qui peuvent affecter un même trait dans deux significations différentes, mais de l'autre, le mouvement qui conduit du dynamique au statique n'est pas toujours aussi graduel, dans la mesure où il met en jeu un nombre plus réduit de significations. En particulier, on ne trouve pas ici l'équivalent de la « manière d'être de la personne en mouvement », qui assurait une sorte de transition entre les significations abstraites et les significations fortement marquées par le trait « physique ». Voyons donc comment se fait la progression. Avec la première signification, en l'absence de figuration physique, le champ d'action s'ouvre largement sur le « comportement » de la personne, et l'agentivité est maximale – souvent renforcée d'ailleurs par l'intentionnalité. De cette signification abstraite, on passe directement à la « manière d'être-attitude » dans laquelle le trait « physique » est marqué, à travers les postures, le maintien, et même le visage de la personne, tandis que l'agentivité se limite au champ corporel – l'intentionnalité se faisant plus rare. La disparition totale de l'agentivité dans cette signification tend à favoriser l'émergence de la signification « expression du visage ». Quant à la troisième et dernière signification, elle s'en tient à l'apparence physique pure et simple, en relation avec l'âge ou l'état de santé de la personne.

Tentons maintenant d'établir une comparaison entre le XVII^e et le XX^e siècle, en mettant en évidence, à partir des tableaux proposés précédemment, les équivalences qui s'établissent entre les significations de l'une et l'autre époque. Je récapitule, dans un premier tableau, l'ensemble des significations proposées, en mettant en grisé celles qui sont mises en relation d'une époque à l'autre :

XX^e siècle

Signification	Trait « physique »	Trait « agentivité »
expression du visage	+	-
apparence générale sociale	+	+
apparence générale expressive	+	- / +

XVII^e siècle

	Manière d'être sociale	
Signification	Trait « physique »	Trait « agentivité »
manière de vivre	-	+
manière d'être en société	-	+
manière d'être de la personne en mouvement	+	+
manière de tenir son corps	+	+
manière de se présenter (à travers l'habillement)	+	-

	Manière d'être expressive	
Signification	Trait « physique »	Trait « agentivité »
manière d'être-comportement	-	+
manière d'être-attitude	+	+ / -
manière de se présenter (apparence physique)	+	-

Après cette vision d'ensemble, je reprends et précise, dans un second tableau plus réduit, le système d'équivalences :

Remarque :

Les signes > et < expriment l'équivalence entre les significations.

D'une manière globale, l'apparence générale sociale du XX^e siècle entre en relation, comme on peut s'y attendre, avec la manière d'être sociale du XVII^e siècle, tandis que l'apparence générale expressive et l'expression du visage correspondent à la manière d'être expressive. Mais cette mise en relation n'intéresse pas la totalité des significations qui, au XVII^e siècle, se rattachent respectivement à la manière d'être sociale et à la manière d'être expressive, comme le fait apparaître le premier tableau. D'autre part, si l'on se reporte au second tableau, on peut voir que les équivalences ne s'établissent pas de signification à signification, mais qu'elles procèdent par chevauchements. Ainsi l'apparence générale sociale « couvre » deux significations du XVII^e siècle (« manière de tenir son corps » et « manière de se présenter (à travers l'habillement) »), tandis que la manière d'être-attitude fait de même avec les deux significations « expression du visage » et « apparence générale expressive » du XX^e siècle.

Précisons ces affinités. L'apparence générale sociale et la manière d'être sociale ont en commun de faire l'objet d'un jugement normatif ou évaluatif. L'apparence générale sociale donne à voir le corps social de la personne, à travers la silhouette, l'habillement, le maintien, les manières. Cette signification contient les traits « physique » et « agentivité », la personne exerçant une action sur son corps. Les composantes de l'apparence générale sociale se retrouvent, au XVII^e siècle, à la fois dans la manière de se présenter (en ce qui concerne l'habillement) et dans la manière de tenir son corps (pour ce qui est du maintien, des manières) – cette dernière signification possédant le trait « agentivité ». Entrons dans le domaine de l'expressivité. On peut dire d'abord que le mot *air* fait l'objet, aux deux époques, de caractérisations similaires, que ce soit au plan sémantique (leur contenu est psychologique) ou au plan formel (à côté de l'adjectif, on trouve le complément de type *de* + nom abstrait, et même le syntagme infinitival prépositionnel). La manière d'être-attitude du XVII^e siècle s'intéresse à l'apparence générale de la personne, en favorisant la partie haute du corps et l'expression du visage. Si certaines contenance visent à produire un effet sur autrui et ont un caractère intentionnel ou délibéré, d'autres se contentent d'exprimer les sentiments dont la personne est le siège – cette dernière interprétation n'étant pas sans rapport avec l'émergence de la signification « expression

du visage ». Cette signification contient de toute façon le trait « physique », mais joue sur l'alternance « agentivité » / « non agentivité ». Les composantes physiques de la manière d'être-attitude se retrouvent dans les deux significations disjointes – « expression du visage » et « apparence générale expressive » – du XX^e siècle. De plus, tout comme la manière d'être-attitude, l'apparence générale expressive se prête à une double interprétation, selon qu'elle a simplement une fonction expressive (la personne n'étant pas agentive) ou qu'elle prend une dimension relationnelle et intentionnelle (la personne étant agentive)⁸⁰⁴.

Mais il ne suffit pas de poser ces équivalences. Encore faut-il les interpréter, en tenant compte des systèmes respectifs dont relèvent les significations concernées.

Au XVII^e siècle, on l'a vu, la polysémie du mot *air* passe d'une représentation dynamique à une représentation statique. Or les significations de cette époque qui sont retenues dans le cadre de la comparaison avec le XX^e siècle sont les significations les plus physiques et les plus statiques. C'est particulièrement le cas avec la manière d'être sociale. Les significations « manière de tenir son corps » et « manière de se présenter (à travers l'habillement) », que nous avons mises en relation avec l'apparence générale sociale, apparaissent au terme de la progression qui conduit du dynamique au statique. Avec ces deux significations, on est au plus près du corps, perçu hors du mouvement. Quant à l'agentivité, elle atteint son seuil minimal avec la manière de tenir son corps, et disparaît avec la manière de se présenter. On est à l'opposé des significations abstraites (« manière de vivre » et « manière d'être en société »), qui gommant la figuration physique et privilégient l'agentivité. Et l'on se démarque de la signification « manière d'être de la personne en mouvement », qui, même si elle possède les mêmes traits que la « manière de tenir son corps », contient un trait « physique » plus flou, et une « agentivité » plus marquée. Du côté de la manière d'être expressive, c'est la « manière d'être-attitude » qui se trouve mise en relation avec les significations du XX^e siècle. Dans le système du XVII^e siècle, cette signification fait pendant à la « manière de tenir son corps » du domaine social. Elle donne à voir la personne physique et réduit l'agentivité au champ corporel – quand elle ne la fait pas disparaître complètement. Elle s'oppose, dans le domaine de l'expressivité, à la signification abstraite « manière d'être-comportement », non physique et fortement agentive.

⁸⁰⁴ . Plus secondairement, la signification « apparence physique » du XVII^e siècle, relative à l'âge et à l'état de santé de la personne, trouve, elle aussi, des équivalences dans les significations du XX^e siècle. À première vue, l'*air malade* et l'*air jeune* qu'on rencontre dans Mme de Sévigné relèvent de notre « apparence générale expressive ». L'interprétation doit toutefois être nuancée. En ce qui concerne l'âge, en effet, nous avons proposé, à partir des contextes du XX^e siècle, une double lecture (peut-être un peu trop ténue !), avec l'*air jeune* pouvant relever de l'apparence générale sociale, et l'*air de jeunesse*, se rattachant à l'apparence générale expressive. Cette distinction, si l'on en admet le bien-fondé, semble montrer que le trait « social » est plus extensif au XX^e siècle, puisqu'il peut inclure le critère d'âge, alors qu'il serait plus restrictif au XVII^e siècle – ce qui va de pair avec son caractère normatif, nettement plus marqué à cette époque. D'autre part, on notera l'alternance *air malade* (XVII^e siècle) / *air maladif* (XX^e siècle), qui tend à montrer que l'apparence est plus immédiatement associée à la maladie au XVII^e siècle que de nos jours, où elle donne lieu à interprétation – les symptômes étant les signes d'une maladie qu'il convient de diagnostiquer. Quant à la signification restreinte « apparence, traits du visage » qu'on rencontre plus particulièrement dans la construction *avoir de l'air de*, je ne la considère pas comme équivalant à notre « expression du visage » moderne, dans la mesure où elle sert surtout à exprimer la ressemblance entre deux personnes.

Replaçons-nous maintenant dans la perspective du XX^e siècle, où la polysémie du mot *air* suit un parcours inverse de celui du XVII^e siècle, puisqu'elle va d'une représentation statique vers une représentation plus dynamique. Dans ce parcours, l'apparence générale sociale et l'apparence générale expressive se présentent, on l'a vu, comme des significations plutôt dynamiques, dans lesquelles le trait « physique » est moins marqué et l'agentivité présente. Elles s'opposent à la signification posée au départ, « expression du visage », plus physique et non agentive. Les significations suivantes :

manière de tenir son corps
manière d'être-attitude

apparence générale sociale
apparence générale expressive

données comme équivalentes dans le cadre de la comparaison entre les deux époques, relèvent donc de points de vue opposés, si on les replace dans leurs systèmes respectifs.

De part et d'autre, les mêmes traits « physique » et « agentivité » prennent des valeurs différentes. Ainsi, avec les significations du XVII^e siècle « manière de tenir son corps » et « manière d'être-attitude », le trait « physique » se renforce – il nous mène au plus près du corps – tandis que le trait « agentivité » se trouve réduit d'autant. Avec les significations du XX^e siècle, la pondération est inverse. Le trait « physique », en s'attachant à l'apparence générale, produit une sorte d'effet de zoom sur la personne entière qui nous éloigne du corps, et le trait « agentivité » apporte un dynamisme par sa présence même. Il n'est pas jusqu'à l'alternance « agentivité » / « non agentivité », présente à la fois dans la « manière d'être attitude » et dans l'« apparence générale expressive », qui ne puisse faire l'objet d'une lecture différente. Avec l'apparence générale expressive, c'est le trait « agentivité » qui se fait remarquer, parce qu'il témoigne du passage du statique au dynamique. Dans le cas de la manière d'être-attitude, c'est le trait « non agentivité » qui est notable, parce qu'il conduit du dynamique au statique.

Ces considérations ouvrent des perspectives intéressantes. Elles permettent, au-delà des équivalences locales qu'on peut établir d'une signification à une autre, de comparer deux ensembles polysémiques, et, partant, d'opposer deux modes de représentation radicalement différents.

La polysémie du mot *air* au XVII^e siècle, construite à partir d'un schéma actanciel de base dynamique, est marquée par l'agentivité. Cette agentivité s'exerce dans un champ très étendu, qui va de la manière de vivre ou de se comporter au maintien du corps. Au XX^e siècle, la polysémie du mot *air*, construite à partir d'un schéma actanciel de base statique, privilégie la personne physique et la non agentivité. Et quand l'agentivité se présente, elle s'exerce dans un champ réduit, au plus près du corps. Les significations les plus abstraites du XVII^e siècle, qui donnent une force maximale à l'agentivité au détriment de la représentation physique, ne se retrouvent pas de nos jours. Il est intéressant de remarquer aussi que les significations du XVII^e siècle retenues par les dictionnaires modernes, à travers les expressions *bel air*, *bon air*, *grand air*, si on les replace dans le cadre de la polysémie de l'époque, sont plutôt les significations statiques (la manière de se tenir, la manière de se présenter à travers l'habillement) que les significations dynamiques.

Mais il convient aussi de tenir compte des domaines que couvrent les significations de l'une et l'autre époque. De ce point de vue, les deux types de structuration s'opposent également. Au XVII^e siècle, le domaine social est manifestement privilégié. La manière d'être sociale compte un très grand nombre d'occurrences, et offre, à travers les significations principales et secondaires, une polysémie particulièrement riche et diversifiée. Le domaine de l'expressivité est, en comparaison, beaucoup moins développé. Au XX^e siècle, la représentativité des deux domaines s'inverse. L'apparence générale sociale occupe une place très réduite⁸⁰⁵, et l'expressivité l'emporte largement. Si l'on prend en compte conjointement le schéma actanciel de base et le domaine, on voit se dégager les dominantes propres à chaque époque, dans un jeu d'affinités contraires : ainsi le social et l'agentivité semblent aller de pair au XVII^e siècle, tandis que l'expressivité et la non agentivité font bon ménage au XX^e siècle.

À la lumière de ces oppositions, il est maintenant possible de prendre une vue d'ensemble des parcours polysémiques, en relation avec les conceptions qui les sous-tendent. On peut dire qu'au XVII^e siècle, la personne est avant tout un sujet social. À travers le déploiement polysémique du mot *air* dénotant la manière d'être sociale, ce sont toutes les formes de la vie sociale qui sont passées en revue, des plus abstraites (manière de vivre, manière d'être en société) aux plus concrètes (manière d'être de la personne en mouvement, manière de tenir son corps, manière de se présenter à travers l'habillement). La « manière d'être en société » (manière de recevoir, de se comporter, de parler), qui donne lieu à un dédale de significations dérivées, semble toutefois privilégiée, et, avec elle, la manière de parler qui s'y rattache, et offre à son tour des composantes multiples aux interprétations nuancées. À travers la plupart de ces manières d'être, la personne agit. On peut penser que cette agentivité est d'autant plus contrôlée que l'air de la personne résulte d'une appropriation, d'une éducation ou d'une imitation, dont les contextes font mention à plusieurs reprises. Et même quand l'apparence prend le pas, avec la manière de s'habiller, on peut récupérer l'agentivité en amont, dans le choix qui préside à la tenue vestimentaire. Ces manières d'être visent un destinataire, et elles font l'objet de jugements relatifs à la norme sociale – les valeurs positives revenant souvent, à travers le *bon air* et le *bel air*. Comme on peut s'y attendre, la manière d'être sociale est, dans l'ensemble, durable. Notons, plus précisément, que le bon air acquis au contact du monde sait résister aux épreuves du temps... Quand on passe à la manière d'être expressive, celle-ci apparaît d'abord en filiation avec la manière d'être sociale. Si la caractérisation est de nature psychologique, la manière d'être est tournée vers autrui et intentionnelle, la personne se donnant un comportement, une attitude qu'elle met au service d'une fin. On pourrait presque parler d'une expressivité « de commande », les dispositions et les sentiments étant soumis au contrôle de la personne. Cette manière d'être vise un destinataire, ce qui n'exclut pas les témoins en rapport avec l'expressivité. Elle est plus ou moins durable selon les situations mises en jeu. L'expression naturelle des sentiments, sans intention ni finalité, existe. Elle intervient tardivement avec la manière d'être-attitude et, surtout, l'expression du visage. On notera que cette dernière signification émerge de manière relativement floue de la manière d'être-attitude, sans qu'on puisse véritablement lui donner un statut autonome. Ce qui domine au XVII^e siècle,

⁸⁰⁵ . De plus, comme on l'a vu précédemment, le trait « social » a un caractère moins normatif qu'au XVII^e siècle.

c'est donc **le contrôle du sujet en rapport avec l'autre**. Cette représentation trouve son terrain d'élection dans le domaine social, où le sujet doit conformer sa manière d'être à la norme sociale. Elle se manifeste aussi dans le champ de l'expressivité, quand celle-ci a une dimension relationnelle et intentionnelle.

Au XX^e siècle, la personne est avant tout un sujet psychologique. Le sujet social s'effondre littéralement, si on le compare à celui du XVII^e siècle. Non seulement il est très peu représenté, mais son champ d'action est fortement réduit. Avec l'apparence générale sociale, on s'intéresse en effet seulement au maintien et à l'habillement de la personne. Cette signification est encore plus statique que la signification « manière de tenir son corps » du XVII^e siècle, puisqu'elle équivaut à l'ensemble que forment cette signification et la « manière de se présenter (à travers l'habillement) ». La personne n'est que faiblement agentive, si on compare son champ d'action à celui du XVII^e siècle, et le témoin se fait juge de la conformité sociale de l'apparence. En revanche, l'expressivité est reine, et la première place est donnée à la signification « expression du visage ». La personne donne à voir ses dispositions et ses sentiments, de façon naturelle, en dehors de tout contrôle et de préférence dans l'instant – l'expression durable en rapport avec le caractère n'étant toutefois pas exclue. Mais, de toute façon, la personne est dépourvue d'agentivité, et devient sujet d'observation. Ce qui domine au XX^e siècle, c'est donc **le non-contrôle en relation avec l'affectivité ou l'intériorité (c'est-à-dire avec soi)**, même si l'on trouve aussi une apparence générale expressive tournée vers l'autre et marquée par l'intentionnalité⁸⁰⁶.

La prise en compte des emplois relatifs aux choses ainsi que des significations subduites tend à confirmer les tendances que nous venons de dégager.

Voyons d'abord les emplois relatifs aux choses. À l'une et l'autre époque, on peut considérer qu'ils dérivent métaphoriquement des significations qui se rapportent à la personne. Au XX^e siècle, le corpus est peu abondant. L'expression du visage, trop marquée par le trait « physique » et la psychologie des émotions et des sentiments, ne produit que des métaphores vivantes. L'apparence générale expressive donne des résultats plus variables – la transposition étant possible quand l'intentionnalité disparaît. C'est l'apparence générale sociale qui se prête le mieux à ce glissement vers le non animé, le type de jugement qu'elle implique pouvant facilement s'appliquer aux choses, concrètes ou abstraites, qui relèvent de la vie collective. Mais cette signification n'étant que peu représentée au plan humain, il n'est guère possible de dégager un principe de structuration commun aux personnes et aux choses – ce qui tend à disjoindre les deux ensembles.

Au XVII^e siècle, la manière d'être sociale, déjà très représentée quand il s'agit des personnes, s'étend naturellement aux lieux d'habitation et de réception, parfois même aux pièces et ameublements. Une signification telle que « train de vie » peut même, dans certains contextes, s'appliquer directement à l'habitation, sans qu'il soit nécessaire de passer par une métaphore. Quand il y a une transposition métaphorique, selon qu'on évoque

⁸⁰⁶ . On notera le rôle fondamental que joue la notion de « contrôle » dans cette phase de synthèse de l'analyse – notion prisée par ailleurs dans la description des langues, et qui semble avoir une portée universelle. « Cette opposition entre des *degrés de contrôle* tient une grande place dans les langues » (C. Hagège, 1982, p. 50).

les fastes et les réceptions, ou qu'on donne à voir le château, différentes significations – comme le train de vie, la manière d'être en société et la manière de se présenter (parfois associées l'une à l'autre) – sont mises en jeu. Cette transposition se fait d'autant plus aisément que les significations les plus abstraites (train de vie, manière d'être en société) renvoient à des représentations qui lient de toute façon indissociablement la personne et le lieu d'habitation. Et il arrive que le mot *air* conjoigne les deux dans un même jugement. Ces différentes significations s'appliquent également à des choses non matérielles qui appartiennent au champ social. La manière d'être expressive est, en comparaison, peu productive. Le corpus est relativement peu abondant et plutôt hétérogène, et les significations ne se laissent pas toujours clairement identifier. Et il semble que la métaphore ait plus de mal à atteindre les choses matérielles que les choses abstraites.

On voit donc que le rapport entre les personnes et les choses ne s'établit pas de la même façon au XVII^e et au XX^e siècle. De nos jours, les significations relatives aux choses constituent une sorte d'annexe, dont le mode de rattachement aux significations principales n'est pas apparent. Cela est dû au fait que le mot *air* fait dominer, comme on l'a vu, le sujet psychologique – ainsi que le trait « physique » dans la signification qu'il privilégie – alors que le trait « social », qui serait le plus apte à assurer la jonction, est sous-représenté. À l'inverse, au XVII^e siècle, le trait « social » est dominant, et il conjoint d'autant mieux les personnes et les choses (lieu d'habitation, en particulier) qu'il figure dans des significations abstraites, aptes à couvrir un champ d'expérience commun aux unes et aux autres. Les jugements qui s'y attachent relèvent aussi de valeurs communes – la magnificence du château témoignant, au même titre que les manières, de la qualité sociale – et empruntent souvent une forme identique (*bon air*, en particulier). Dans le domaine social, qui est le plus important au XVII^e siècle, les significations relatives aux personnes et aux choses partagent donc les mêmes principes de structuration, formant un ensemble homogène qui témoigne de la forte unité des représentations. On constate en revanche que, dès cette époque, l'expressivité n'a pas vraiment vocation à s'appliquer au non animé. La place qu'occupent les significations relatives aux choses dans la polysémie du mot *air* au XX^e et au XVII^e siècle témoigne bien de l'opposition entre le psychologique et le social qui caractérisent respectivement ces deux époques.

Voyons maintenant les significations subduites. Au XX^e siècle, le mot *air* tend à se détacher de la personne support pour signifier l'« apparence » d'un phénomène. De cette apparence, on passe aisément, *via* l'impression reçue, à la vraisemblance, qui donne libre cours à la subjectivité du second actant. Ce processus de subduction, qui conduit le mot *air* d'une signification lexicale à une valeur modalisatrice, montre bien l'importance de l'« être vu » et du trait « statique » qui s'attache à l'apparence. Par sa non agentivité, la personne support laisse en quelque sorte l'apparence lui échapper et basculer du côté de la personne témoin, activement présente. Dès lors, ces emplois dits « locutionnels », dans lesquels le mot *air* se libère de son support, peuvent convenir indifféremment aux personnes et aux choses. Au XVII^e siècle, on observe une double subduction, liée à chacune des deux significations, « manière d'être sociale » et « manière d'être expressive ». Dans le premier cas, on a à faire à des constructions verbales avec le complément de manière (*avec / d'un air*). On passe graduellement des significations semi-pleines à la manière de faire au sens large, puis à l'acception minimale « manière ».

D'un bout à l'autre, c'est le trait « manière » qui conduit le processus de subduction. Or la manière s'applique aux processus, et met en jeu, préférentiellement, la relation agent / action⁸⁰⁷. La persistance de ce trait montre bien la prégnance du schéma dynamique, et du trait « agentivité » qui caractérise la personne support. Avec la manière d'être expressive, on retrouve un processus de subduction qui conduit à l'apparence, à l'impression reçue – cet emploi dit « locutionnel » pouvant s'appliquer aux personnes et aux choses –, mais la valeur modalisatrice ne semble pas atteinte. La construction à attribut du sujet n'est pas attestée et le corpus, relativement peu abondant, contient surtout des structures du type *avoir l'air de* + infinitif. Ce processus est comparable à celui qu'on observe au XX^e siècle, mais il s'arrête au seuil de la grammaticalisation. Cela montre que, si le schéma statique émerge dans la manière d'être expressive, il a une moindre prégnance que de nos jours, la personne témoin jouant sans doute un rôle moins actif. Si l'on tient compte de la forte représentativité de la manière d'être sociale par rapport à la manière d'être expressive, on peut dire que les significations subduites permettent globalement de confirmer l'opposition entre le trait « statique » du mot *air* au XX^e siècle et le trait « dynamique » de ce mot au XVII^e siècle. Quant à la subduction qui caractérise la « manière d'être expressive », elle permet de rapprocher cette signification de celles du XX^e siècle, et de mettre en évidence sa relative « modernité ».

Il reste enfin à rendre compte de la relation privilégiée qui s'établit, au XVII^e siècle, entre la manière d'être et l'air-élément, et, par comparaison, à essayer de comprendre les raisons qui ont conduit à la disparition de cette relation au XX^e siècle.

Au XVII^e siècle, on l'a vu, la personne est avant tout un sujet social, c'est-à-dire un sujet considéré par rapport au **groupe** social, qui joue un rôle dominant. La manière d'être sociale, qui est la signification privilégiée, met en évidence, à travers une polysémie très riche, les différents aspects de la représentation en société (train de vie, position sociale, manière de se comporter, manière de parler, manière de se mouvoir, manière de se tenir, apparence vestimentaire). Le groupe est à la fois source et cible du comportement de la personne. La personne acquiert sa manière d'être au contact du groupe, par la fréquentation ou l'éducation, et elle la destine à la société dans laquelle elle se trouve. Elle est agentive tout au long de ce parcours, qui implique le contrôle de soi-même. C'est naturellement la bonne société (la cour, le monde) qui impose la norme et définit les bonnes valeurs, et c'est à son contact qu'on acquiert le *bon air* ou le *bel air* – ce qui n'empêche pas d'aucuns de prendre un mauvais air en d'autres compagnies (ainsi Charles, avec les officiers subalternes !). Le fait que le mot *air* dénote à la fois la manière d'être du groupe social et celle de la personne, et le passage graduel que nous avons pu observer d'une signification à l'autre (la personne s'appropriant la manière d'être collective, qui apparaît en premier dans la structuration), témoignent de manière significative et quasi mimétique de ce rapport d'intégration de la personne dans la société, et de la primauté du groupe sur l'individu.

Si la conjonction de la personne et du groupe dans la manière d'être sociale repose sur des affinités pour ainsi dire « naturelles », il est plus étonnant de la retrouver dans la

⁸⁰⁷ . On pourrait évoquer l'étymologie de ce mot, dérivé du latin *manus* « main », pour dire que la manière, c'est, en quelque sorte, la mise en forme, le façonnement de l'action par l'agent.

manière d'être expressive. Or cette signification ne contient pas seulement des manières d'être relatives à la personne (comportement, attitude, apparence physique), mais aussi des atmosphères psychologiques imputables à des groupes humains. Le groupe n'est pas de même nature que précédemment, en ce qu'il représente, non un corps ou une classe sociale stable, mais un groupement de personnes plus ou moins occasionnel. D'autre part, il n'y a pas de relation entre la manière d'être du groupe et celle de la personne, permettant de passer de l'une à l'autre – la personne n'ayant aucune raison de s'approprier l'expressivité de tel ou tel groupe. À la différence du domaine social, le domaine de la psychologie ne prédispose pas à première vue au rapprochement de la personne et du groupe. Si les deux se trouvent associés dans la manière d'être expressive, c'est qu'il existe, de l'un à l'autre, une solidarité de représentation, et que l'individu reste proche du groupe. Et si l'on admet le principe de structuration qui place, là encore, la manière d'être collective en ouverture de la polysémie, on peut aller jusqu'à dire que la personne est vue à travers le groupe, à l'image du groupe.

J'emprunte à La Rochefoucauld une citation qui illustre assez bien ce point de vue :

Tous les sentiments ont chacun un ton de voix, des gestes et des mines qui leur sont propres (La Rochefoucauld, Réflexions ou Sentences et Maximes morales, maxime 255, p. 86⁸⁰⁸).

Elle montre en effet que la manière d'être expressive, traduite ici par le *ton de voix*, les *gestes* et les *mines*, est mise en relation avec l'expression générale, et non individuelle, des sentiments, comme si l'individu n'était en quelque sorte que le dépositaire d'affects collectifs, ayant leur mode de fonctionnement propre, indépendamment des personnes qui les incarnent⁸⁰⁹.

Le groupe joue donc un rôle prépondérant dans la signification du mot *air* au XVII^e siècle. Et c'est précisément par l'intermédiaire de ce trait que l'air-manière d'être peut entrer en relation avec l'air-élément. L'air-manière d'être qui caractérise un groupe humain, et l'air-élément qui s'attache, d'une manière ou d'une autre, à un lieu, ne sont pas en effet sans affinité. La notion de groupe implique une saisie globale, indifférenciée, de l'humain, et elle peut, dans cette mesure, être assimilée à un lieu – comme en témoignent par ailleurs de nombreuses métonymies à l'œuvre dans le lexique (par exemple, les noms propres de pays, ou *pays* pour dire « habitants d'un pays »). Quant à la manière d'être qui s'applique au groupe, elle représente, d'une façon diffuse et relativement abstraite, l'ensemble des usages ou des comportements qui sont propres à ce groupe. Elle peut être vue à l'image de l'air-élément, comme une substance continue dépourvue de matérialité.

Il faut ajouter à cela le fait que l'air-élément possède des propriétés particulièrement favorables à cette transposition. D'abord, l'air du XVII^e siècle est très étroitement associé à ce que nous appelons aujourd'hui l'*atmosphère*, au sens météorologique du terme. Il

⁸⁰⁸ . *Maximes et Réflexions diverses, édition présentée, établie et annotée par Jean Lafond, Gallimard, Collection Folio, 1990, 2^{ème} édition revue et corrigée.*

⁸⁰⁹ . On touche là à un phénomène beaucoup plus général, qui concerne les procédés de généralisation, d'abstraction, de désactualisation dans l'écriture du XVII^e siècle.

apparaît en effet comme un véritable « capteur » des états de l'atmosphère. Ce sont en premier lieu les phénomènes atmosphériques, qu'il absorbe activement – qu'il s'agisse du climat, du temps, de l'atmosphère ou du vent. Ce sont aussi les maladies dont il se fait le vecteur, et, à l'occasion, la poussière due à des travaux de construction... Ces variations de l'atmosphère contribuent, comme on l'a vu, à la richesse de la polysémie d'*air*-élément, en déterminant l'apparition de significations (plus ou moins) inconnues de nos jours, telles qu'« air-climat », « air-temps », « air-atmosphère », « air-vent » ou « air-vecteur ». Certes, l'air ne se confond pas pour autant avec tel ou tel de ces états de l'atmosphère. Il reste un élément, mais c'est un élément « sensible », réceptif à tout ce qui se passe dans l'atmosphère. Cette caractéristique peut s'expliquer par le fait que l'air de cette époque n'a pas acquis l'autonomie que nous lui connaissons. Ce n'est pas encore un corps, possédant des propriétés physiques et chimiques spécifiques. Certes Furetière se fait l'écho d'expérimentations relatives au volume et à la pesanteur de l'air, mais rien ne dit que ces connaissances se soient fixées dans l'usage courant du mot *air* de cette seconde moitié du XVII^e siècle. Quant aux propriétés chimiques, qui font de l'air un corps composé, un « état de la matière », elles restent ignorées. On peut dire que c'est cette faiblesse de constitution, et l'absence d'un statut scientifique, qui donne à l'air sa remarquable faculté d'adaptation et cette extension étonnante dont témoignent les variations sémantiques du mot. D'autre part, à travers la plupart de ces significations, l'air est présenté comme un lieu par rapport à l'homme, et, de toute façon, il fait partie, en tant qu'agent actif, de la vie de l'homme, sur la santé duquel il exerce, qu'elle soit bonne ou mauvaise, une influence dominante. Très présent dans l'expérience humaine, il l'est aussi dans le discours, où se manifeste fortement la subjectivité de ceux qui en parlent. Toutes ces caractéristiques prédisposent l'*air*-élément à se transporter dans les sociétés humaines. Ainsi l'air devient-il ce milieu impalpable et sensible, qui capte les manières d'être des groupes humains, exerce une action sur celui qui s'y trouve, et suscite des jugements de valeur ou des réactions diverses.

Plus finement encore, ce transfert métaphorique emprunte les voies de la polysémie, en reproduisant dans l'*air*-manière d'être les différentes significations d'*air*-élément. Chacune des deux grandes significations, « manière d'être sociale » et « manière d'être expressive », a toutefois ses affinités propres. Ainsi c'est l'*air*-climat qui convient le mieux à la manière d'être sociale. La métaphore apparaît dans des syntagmes comme *l'air de ce pays*, *l'air de la cour*, qui reproduisent la structure *l'air de Grignan*, typique de cette signification, et dans lesquelles le groupe est, plus ou moins directement, considéré comme un lieu. De même que l'*air*-climat s'attache de manière permanente à un lieu d'origine qui lui donne ses propriétés spécifiques liées aux éléments, de même l'*air* social émane d'un groupe social déterminé, qui lui donne son caractère propre. Dans l'un et l'autre cas, ces caractéristiques sont stables, et font l'objet de jugements normatifs. Si l'*air*-climat exerce une action sur la santé, l'*air* social influence la personne qui acquiert une manière d'être à son contact. Et si l'*air*-climat suscite des discours empreints de subjectivité, l'*air* social est, de son côté, fortement investi par les valeurs qui s'y attachent. La manière d'être expressive, elle, est plus en affinité avec l'*air*-atmosphère. La métaphore apparaît le plus souvent dans des structures locatives, qui renvoient aux situations humaines concernées. L'*air*-atmosphère s'attache à un espace / temps limité et possède des propriétés sensibles. Il est proche de la personne, qui reçoit, non seulement

d'éventuels bienfaits, mais aussi des sensations, liées à cette présence. De même, la manière d'être expressive émane de groupes humains, pris dans des situations particulières, et dont elle manifeste l'état d'esprit, les dispositions psychologiques. Cette atmosphère est perçue par ceux qui en sont témoins ou observateurs, et qui, éventuellement, réagissent à ce qu'ils voient. Dans l'un et l'autre cas, les caractéristiques sont liées aux circonstances, elles relèvent du domaine « sensible » et échappent à l'évaluation normative. Ces affinités n'excluent pas d'autres transferts métaphoriques, pour chacune des deux significations. En ce qui concerne la manière d'être sociale, on trouve quelques occurrences d'« air-atmosphère », qui dénotent une manière d'être occasionnelle (lors d'une noce, par exemple), évaluée de façon normative. Quant au mauvais air, il s'applique sans difficulté aux conduites jansénistes, réprouvées par l'église et suspectes de contaminer les personnes proches. De son côté, la manière d'être expressive emprunte une occurrence d'« air-climat », pour dénoter la mentalité scélérate, permanente quoique partielle, de la ville de Marseille, due à la présence de galériens sur le port. Dans un autre contexte, c'est l'air-vent qui permet de dire, de manière très pertinente, l'accès de tristesse qui vient assombrir la joie d'une cérémonie de mariage.

Les significations d'*air*-manière d'être, qu'il s'agisse de la manière d'être sociale ou de la manière d'être expressive, peuvent donc être considérées comme des significations métaphoriques dans la mesure où le groupe est assimilé à un lieu. La métaphore s'affaiblit quand la référence au groupe devient implicite, comme c'est le cas avec l'expression *le bel air*. Et elle ne peut se maintenir quand l'*air*-manière d'être se dit de la personne, celle-ci n'ayant guère vocation à se fondre dans la notion de lieu. Il n'empêche que certains traits propres à *air*-élément semblent persister, avec des interprétations qu'on doit moduler selon les contenus mis en jeu, jusque dans les significations les plus éloignées de la métaphore de départ. Dans les emplois métaphoriques, les traits « immatériel » et « continu » conviennent à l'expression de conduites collectives, vues à la fois de façon abstraite et indifférenciée. Quand on passe du groupe à la personne, cette interprétation reste la même dans un premier temps, quand il s'agit des significations les plus abstraites. Avec la manière de vivre, la manière d'être en société (dans le domaine social), et la manière d'être-comportement (dans le domaine de l'expressivité), en l'absence de figuration proprement dite de la personne, ces deux traits donnent de sa manière d'être une vue à la fois abstraite et globale, indifférenciée. Dans les significations plus physiques, le trait « immatériel » devrait se trouver sans emploi. Je crois qu'au contraire, il contribue à dématérialiser la représentation de la personne, et à donner cette impression persistante que, de toute façon, même si le corps de la personne est impliqué, on ne l'atteint jamais vraiment en tant que tel. Quant au trait « continu », il favorise la saisie indifférenciée des mouvements (avec la manière d'être en mouvement) ou de l'aspect de la personne (avec la manière de se tenir et la manière d'être-attitude). Plus près encore du corps, avec l'apparence, qu'elle soit vestimentaire ou expressive, ce trait tend à effacer les contours qu'on attendrait de cette représentation. Tout au long de ce parcours polysémique, on peut dire que ces deux traits contribuent à entretenir l'effet de flou, si caractéristique de ce mot. S'il a quelque affinité avec les significations abstraites, ce flou devient d'autant plus sensible dans les significations physiques, qui laisseraient attendre une perception plus concrète et plus nette de la personne. Ajoutons qu'on le retrouve dans la manière de parler, le mot *air* donnant lieu à des interprétations instables

aux contours indécis.

Il est une autre filiation avec *air*-élément, qui me semble pouvoir être retenue. On a vu que l'*air*-élément s'attachait à un lieu, qu'il s'agisse d'une relation d'origine ou de simple localisation. Or, si l'élément et le lieu sont solidaires, il n'en constituent pas moins deux entités distinctes. Lors de la transposition métaphorique, la manière d'être du groupe, qui, en principe, lui est consubstantielle, est présentée, à l'image de l'*air*-élément, comme une réalité autonome, détachée des personnes qui en sont le siège. Et quand quelqu'un *prend* l'*air* de la cour, il s'approprie cette manière d'être qui lui est extérieure, comme s'il était mis au contact de l'*air*-élément. Quand on passe aux significations relatives à la personne, on retrouve ce trait « extériorité », impliqué dans celui d'« acquisition » qui caractérise la manière d'être sociale. Plus finement, on peut se demander s'il n'en reste pas trace dans la structure *un air est dans*, qui exprime un rapport de localisation, et peut-être même dans la construction *être d'un air*, qui tend à poser distinctement la personne et la manière d'être dont elle participe.

Ce sont les éléments d'analyse que nous venons de proposer pour le mot *air* au XVII^e siècle qui vont nous permettre de comprendre ce qu'il en est d'*air*-fluide gazeux et d'*air*-apparence à l'époque moderne. Au XVII^e siècle, on l'a vu, la notion de groupe est fondamentale dans la polysémie d'*air*-manière. C'est le groupe qui fonde la métaphore de départ, et c'est à travers la manière d'être du groupe que celle de la personne est envisagée. Le passage de l'une à l'autre se fait progressivement, la métaphore de départ conduisant aux significations abstraites relatives à la personne, avant qu'apparaissent les significations plus physiques. L'importance du groupe doit être mise en relation avec la place privilégiée qu'occupe, à cette époque, la manière d'être sociale dans la polysémie du mot *air*. Le dispositif sémantique qui permet de passer de la manière d'être du groupe aux significations abstraites relatives à la personne est particulièrement adapté à cette signification, dans la mesure où il reproduit le processus d'appropriation par la personne d'une manière d'être collective. Au XX^e siècle, il ne reste plus que des significations physiques se rapportant à la personne. On perd totalement la notion de groupe et les significations abstraites relatives à la personne – cette réduction de la polysémie du mot *air* allant de pair avec un véritable effondrement du sujet social. Dès lors, on ne voit guère quel lien on pourrait établir entre l'apparence physique d'une personne et l'*air* qu'on respire ! L'absence de la notion de groupe a pour conséquence directe la disparition de la métaphore.

Les choses demandent toutefois à être examinées de plus près. Dans la polysémie d'*air*-fluide gazeux, on repère en effet des emplois métaphoriques intéressants, que nous avons étudiés en leur temps, mais qu'il con-vient de rappeler ici :

L'air du temps : les idées, les manières d'une époque (PR) Prendre l'air de : s'informer de l'ambiance qui règne quelque part : prendre l'air du bureau (GLLF) Prendre l'air du bureau : s'informer de ce qui s'y passe, de l'état d'esprit qui y règne (PR) Prendre l'air du bureau : s'informer de ce qui s'y passe, de l'état d'esprit qui y règne, des dispositions des uns et des autres (GR) Prendre l'air du bureau : « Ce qui paraît en bien ou en mal des sentiments, des dispositions de ceux à qui l'on a affaire » (Ac. t. 1 1932) (TLF)

Il s'agit d'expressions, dans lesquelles le mot *air* devient synonyme d'*atmosphère*,

ambiance, et dénote la manière d'être (comportements, état d'esprit) d'un groupe humain. Ces emplois ne sont évidemment pas sans rappeler la métaphore d'« air-atmosphère » du XVII^e siècle, dans laquelle le mot *air* dénote la manière d'être expressive d'un ensemble de personnes. Cette interprétation convient particulièrement bien à l'expression *l'air du bureau*, qui concerne l'état d'esprit, les dispositions psychologiques d'un groupe, pris dans une situation donnée. Avec *l'air du temps*, il s'agit de la société, vue à un moment donné de son histoire. Mais il ne me semble pas, pour autant, que cette expression appelle une interprétation normative. Ce qui est pris en compte, ce sont moins les mœurs, les usages en cours, qui s'imposeraient en tant que référence, que l'état d'esprit, le mouvement d'idées qu'exprime la collectivité dans un temps donné.

On peut alors poser la question suivante : s'il existe de nos jours, dans le domaine de l'expressivité, une métaphore « air-atmosphère », pourquoi ne pas la mettre en relation avec l'apparence expressive de la personne, en reprenant le mode de structuration que nous avons adopté pour le XVII^e siècle ? On remarquera d'ailleurs que le *GR* regroupe sous la même définition « ce qui entoure ; atmosphère, ambiance » l'expression *prendre l'air du bureau* ainsi que les exemples :

L'air de la cour, de la ville, des salons. qu'il juge vieilliss et les citations suivantes : L'air de la cour a donné à son ridicule de nouveaux agréments. Molière, La Comtesse d'Escarbagnas, 1. L'air précieux (...) s'est aussi répandu dans les provinces, et nos donzelles ridicules en ont humé leur bonne part. Molière, Les Précieuses ridicules, 1. L'air de cour est contagieux (...) La Bruyère, Les Caractères, VIII, 14.

On reconnaît, dans ce petit corpus ⁸¹⁰, l'emploi métaphorique des significations « air-climat » et « air-vecteur de maladies » pour dire la manière d'être d'un groupe social. Ce regroupement montre que le *GR* a bien perçu l'unité du processus métaphorique, tel que nous l'avons décrit pour le XVII^e siècle, qui conduit de l'air qu'on respire à la manière d'être du groupe. Seule la métaphore « air-atmosphère » ferait l'objet d'une interprétation moderne, mais on pourrait conserver le même principe d'articulation entre *air-fluide gazeux* et *air-apparence*.

Plusieurs raisons me semblent pourtant aller à l'encontre d'une telle solution. Au XVII^e siècle, on l'a vu, la notion de groupe joue un rôle majeur dans la polysémie du mot *air*. Elle se trouve, dans les métaphores d'« air-élément », au départ des deux grandes significations « manière d'être sociale » et « manière d'être expressive ». Elle est particulièrement en affinité avec la manière d'être sociale, qui est la signification dominante, et elle entretient une relation plus lâche avec la manière d'être expressive. Au XX^e siècle, l'apparence sociale occupe une place très secondaire, et elle n'a pas de lien avec le groupe. Il ne reste donc que l'éventuelle relation qui s'établirait entre l'air-atmosphère et l'apparence expressive de la personne. On perd à la fois la perspective d'ensemble qui donne à la structuration son homogénéité, et la relation forte entre le groupe et le sujet social. Les bases d'un rapprochement entre l'air-fluide gazeux et l'air-apparence au XX^e siècle se trouvent donc affaiblies. De plus, au XVII^e siècle, le passage de l'air du groupe à la manière d'être de la personne se fait progressivement, par

⁸¹⁰ . Ce corpus contient aussi l'exemple suivant : *Porter le mauvais air quelque part* : y porter la contagion. qui illustre un transfert métonymique et ne correspond pas à la définition posée au départ.

l'intermédiaire des significations abstraites. Dans le domaine de l'expressivité, on passe d'*air-atmosphère* à « manière d'être-comportement », puis aux significations physiques « air-attitude » et « apparence physique ». Au XX^e siècle, ce maillon de la signification abstraite n'existe plus, ce qui amène à mettre directement en présence l'atmosphère du groupe et l'apparence physique de la personne – ce saut sémantique étant encore plus abrupt si l'on met en avant la signification dominante « expression du visage » ! Il reste à prendre en compte un dernier facteur. La métaphore d'« air-atmosphère », au XVII^e siècle, est productive, comme le montrent les emplois libres, relativement nombreux, auxquels elle donne lieu. Au XX^e siècle, on ne trouve que deux expressions *l'air du temps* et *l'air du bureau*. De surcroît, la seconde a un caractère quelque peu désuet⁸¹¹. On ne voit guère comment le mot *air*, pris dans ce corpus figé et réduit, aurait pouvoir d'impulser une métaphore active dans le cadre de la signification « air-apparence ». On conclura de ces considérations que la conjonction des deux airs, quelles qu'en soient les affinités à l'époque classique, n'a pas lieu d'être de nos jours.

La dernière remarque qui a été faite sur la faible productivité, de nos jours, de la signification « air-atmosphère » incite toutefois à pousser plus loin la réflexion. On peut se demander si l'air que nous respirons se prête aussi bien que celui du XVII^e siècle à ce type de métaphores. On notera d'abord que le mot *atmosphère* s'impose plus naturellement que le mot *air* pour dénoter la manière d'être d'un groupe, et que des mots comme *ambiance*, *climat*, donnés comme synonymes d'*atmosphère* dans le *PR*, sont également disponibles. Mais il convient d'examiner de plus près la signification d'*air-fluide gazeux* au XX^e siècle et de la comparer avec celle d'*air-élément* au XVII^e siècle. Au XX^e siècle, l'air est d'abord considéré, en tant que fluide gazeux, comme un « état de la matière ». Il possède des propriétés spécifiques, physiques et chimiques, ces dernières lui donnant sa nature de corps composé. Il a donc un statut scientifique, dont témoignent les définitions des dictionnaires. L'air constitue l'atmosphère, et il est mis en relation avec le phénomène de la respiration, humaine en particulier. Vu dans son rapport à l'homme, l'air possède des propriétés sensibles, relatives à la vue, au contact, à l'odorat, ou impliquant des sensations plus diffuses (à travers certaines métaphores de personnification) – l'acte de respirer étant lui-même source de sensations. L'air fait également l'objet de jugements de valeur portant sur sa qualité (selon que sa composition est altérée ou non), et sur l'action qu'il exerce sur l'organisme. Les indications de lieu sont diverses (grands espaces naturels, villes, lieux clos), le rattachement au lieu se faisant dans le cadre d'une actualisation fermée (*l'air de* + SN) ou ouverte (la localisation étant contextuelle ou situationnelle). Une enquête textuelle a montré que l'actualisation ouverte est, de loin, la plus fréquente, que, souvent aussi, l'air se trouve pris en situation, porteur de propriétés sensibles, et apporte une information relative au cadre de l'action. La qualité de l'air a partie liée avec le lieu – le bon air, l'air pur – qui est en même temps source de sensations agréables et donne à la respiration toute son amplitude, étant plutôt lié aux espaces naturels. Cette affinité se trouve confirmée quand on passe à la signification restreinte

⁸¹¹ . Les dictionnaires du XVII^e siècle ne la mentionnent pas. Mais Littré, qui en donne les définitions suivantes : Fig. et familièrement. L'air du bureau, ce qui paraît en bien ou en mal des dispositions de ceux qui ont la décision d'une affaire [article *air*]. Fig. et familièrement. L'air du bureau, les dispositions des personnes chargées d'une affaire. Prendre l'air du bureau, s'informer de l'état d'une affaire [article *bureau*]. fait suivre la seconde de deux citations, l'une du cardinal de Retz, l'autre de Voltaire.

« air extérieur ». Cette signification, qui tend à dériver métonymiquement vers celle d'« espace extérieur », conduit à des expressions comme à *l'air*, *au grand air*, *au / en plein air*, qui dénotent des espaces découverts, naturels, où l'air tend à trouver des conditions de qualité optimales (alors que l'air extérieur du XVII^e siècle était seulement associé aux sorties ou aux visites). Une autre signification restreinte se dégage, « air en mouvement », qui n'est pas sans affinité avec la précédente – l'air des grands espaces étant naturellement en mouvement, et l'air en mouvement étant surtout l'air extérieur (même les courants d'air viennent du dehors !). L'air-fluide gazeux donne naissance à d'assez nombreuses métaphores, dont celle d'« air-atmosphère » dont il vient d'être question. Le trait « mouvement » est particulièrement productif en métonymies et métaphores, et il dérive facilement vers des valeurs positives d'espace et de liberté... La représentation qui se dégage de cette approche est celle d'un fluide immatériel, certes, mais « substantiel » et autonome, qui est partout autour de nous (à travers l'actualisation ouverte), qui est source de sensations pour l'homme, et dont la qualité n'est pas sans conséquence pour la santé. L'air s'associe naturellement – comme s'il trouvait là sa véritable dimension – à l'extériorité et aux grands espaces, au mouvement et à la liberté. Dans les textes, l'air, lié aux sensations, sert souvent de cadre à une situation – la syntaxe privilégiant les syntagmes « libres » (présentant une actualisation ouverte).

On mesure, par ces caractéristiques, combien notre air moderne s'éloigne de l'air-élément du XVII^e siècle. D'abord, l'air du XX^e siècle, ayant une constitution propre, tend à s'autonomiser par rapport aux états de l'atmosphère. Moins sensible aux phénomènes météorologiques, il n'a plus le même pouvoir d'absorption que l'air-élément. L'air-climat et l'air-temps lui échappent, d'autant que les notions de climat et de temps ont changé, et font l'objet d'une approche qui se veut scientifique, en relation avec la météorologie. Il se distancie moins de l'air-atmosphère, qui s'inscrit dans un espace-temps proche de la personne et met en jeu les sensations du sujet. Enfin, à travers la signification « air en mouvement », il se rapproche de l'air-vent, mais sans qu'on puisse assimiler un déplacement d'air limité, occasionnel et lié à des causes diverses, à un phénomène naturel, dont l'ampleur est d'un autre ordre et qui constitue un facteur climatique. L'air du XX^e siècle s'est aussi dessaisi des maladies, et nous n'accusons plus le *mauvais air*, mais les agents morbides spécifiques qui sont à l'origine de la contagion – les conceptions médicales ayant évolué de leur côté. Notre air moderne perd donc ce qui donnait à l'air du XVII^e siècle, en tant qu'élément variable, sensible à divers phénomènes, à la fois son unité et sa diversité. Il perd ce pouvoir de « captation », si favorable au processus métaphorique et à la pluralité de ses réalisations. Plus particulièrement, on ne retrouve plus, dans la polysémie du mot *air*, le principe d'inclusion permettant, dans le domaine météorologique, de passer de l'air-climat à l'air-temps, puis à l'air-atmosphère – l'air-vent apparaissant comme une composante de l'air-climat. Par rapport à cette représentation structurée et relativement abstraite liée aux états de l'atmosphère, qu'on retrouve sous la forme d'une polysémie fine dans la signification « manière d'être », l'air du XX^e siècle se présente comme un corps, qui trouve en lui-même son unité, et qui est à la fois plus physique et plus proche, plus libre et plus mobile. Si, par certains aspects, il reste, comme on l'a vu, proche de l'air-atmosphère du XVII^e siècle, il tend à s'éloigner des autres airs, et, en particulier, de l'air-climat. Par rapport à l'air du XX^e siècle, toujours prêt à s'échapper et à circuler, l'air du XVII^e est, pour

ainsi dire, en dehors de la signification bien délimitée « air-vent », un air qui ne bouge pas. Plus que les autres airs, l'air-climat est statique, comme arrêté dans l'espace-temps, attaché de manière permanente à un lieu d'origine d'où il tire sa spécificité. Il possède des propriétés « élémentaires », qui s'inscrivent dans une approche globale dont l'homme fait partie. C'est un actant dominant dans la vie de l'homme, qui exerce sur sa santé une influence vitale. Il fait l'objet de jugements normatifs ainsi que d'un fort investissement au plan de la subjectivité et de la parole. Notre air moderne, on l'a vu, est plutôt perçu comme dynamique, libre de circuler partout et surtout dans les grands espaces – le rapport aux lieux n'étant plus le même depuis que la distinction ville / campagne, et la valorisation de la nature qui en découle, se sont imposées. D'autre part, il est proche de l'homme et de ses sensations, et fait volontiers partie du cadre événementiel. Même quand l'approche se fait plus « médicale » et normative, l'air reste lié aux sensations et à la fonction de respiration (un air pur donne une sorte de plénitude tandis que l'air pollué tend à provoquer une gêne respiratoire). De surcroît, les points de vue ne sont pas les mêmes. L'air et l'homme ne font plus partie d'un monde gouverné par les quatre éléments, et la composition de l'air tend à l'emporter sur d'éventuelles caractéristiques climatiques, dont il est rarement question. L'air n'est pas non plus considéré comme un facteur dominant, ayant une action vitale sur la santé et donnant lieu à des échanges très investis⁸¹². Moins présent dans l'expérience humaine, il sollicite davantage l'imaginaire, à travers les métaphores d'espace et de liberté. On peut donc dire que les traits caractéristiques de l'air-climat ne se retrouvent plus de nos jours. Or cette signification est non seulement la plus représentée dans la polysémie d'*air*-élément, mais c'est celle qui, lors du passage métaphorique d'*air*-élément à *air*-manière d'être, convient le mieux à l'expression de la manière d'être du groupe social.

On peut conclure de ces remarques que la conjonction de l'air-fluide gazeux et de l'air-apparence au XX^e siècle est doublement contrariée. D'un côté, on a la signification « air-apparence », qui se rapporte à la personne indépendamment de toute référence au groupe – cette notion étant d'autant moins sollicitée que le domaine social est très faiblement représenté. De l'autre, on est en présence d'un air-fluide gazeux qui ne présente plus les mêmes caractéristiques que l'air-élément, et qui, s'il peut encore exprimer quelques atmosphères humaines occasionnelles, n'a malgré tout pas vocation à exprimer la manière d'être d'un groupe, en particulier dans le domaine social.

J'ajouterai que les deux mots *air* proposent une représentation commune de l'air qui est au-dessus de nous, comme étranger à l'homme et porteur de déstructuration. Mais l'air-élément est beaucoup plus investi par l'imaginaire au XVII^e siècle que de nos jours, comme en témoignent l'abondance des significations figurées de cette époque – sans doute parce que l'espace aérien, domestiqué par la technique, tend à devenir un champ d'activité à l'image de la surface terrestre...

Une dernière question se pose : l'air-apparence aurait-il perdu toute affinité avec l'air qu'on respire ? Je crois – mais cela reste de l'ordre de l'intuition – que persistent les traits « immatériel » et « continu » dont nous avons cru déceler la présence tout au long du

⁸¹² . Ce courant pourrait toutefois s'inverser, avec l'attention croissante portée actuellement au phénomène de la pollution atmosphérique !

parcours polysémique d'*air*-manière d'être. Ces deux traits, particulièrement expressifs, comme on l'a vu, dans le cas de significations physiques, donnent de l'apparence de la personne une approche dématérialisée et floue, et produisent cet « effet de voile », qui donne à ce mot, me semble-t-il, quelle que soit l'époque, une indéfinissable spécificité...

AUTRES AUTEURS DU XVII^e SIÈCLE

PRÉAMBULE

Voilà l'étude de la correspondance de Mme de Sévigné menée à bien. En raison de son importance et de ses caractéristiques propres, ce matériau peut être considéré comme un corpus témoin de la seconde moitié du XVII^e siècle. Mais, afin que le mot *air* n'apparaisse pas comme la propriété trop exclusive de Mme de Sévigné et de ses proches, encore faut-il valider les résultats obtenus en ouvrant plus largement la perspective sur ce demi-siècle, et en recherchant le témoignage et la caution de ses contemporains. En ce qui concerne *air*-élément, il est certain que la correspondance de Mme de Sévigné fournit, de manière inespérée, une mine d'emplois courants dont il semble difficile de trouver ailleurs l'équivalent. Mais il n'en est pas de même de la signification « air-manière d'être », pour laquelle il existe évidemment, dans cette seconde moitié du XVII^e siècle, une documentation écrasante par son abondance, sa richesse et sa diversité. Si on ne peut laisser dans l'ombre une telle mine d'emplois, on ne peut envisager d'en faire une exploitation exhaustive, et encore moins de soumettre indéfiniment des textes du XVII^e siècle au type d'analyse qui a prévalu jusqu'à présent...

Il me faut donc à la fois procéder à une sélection d'œuvres et d'auteurs, et proposer des procédures plus économiques d'étude de corpus.

Voyons le premier point. On se tournera d'abord du côté des grands auteurs que nous avons mentionnés dans notre présentation. Je présente les textes qui entrent dans la synchronie concernée, à partir de la sélection proposée par la base de données FRANTEXT⁸¹³ :

· Boileau :

Satires (1664-1701), *Épîtres* (1670-1698), *Art poétique* (1674), *Lutrin* (1674-1683), *Ode sur la prise de Namur* (1693), *Satire X, Contre les femmes* (1694), *Satire XII Sur l'Équivoque* (1711, édition posthume).

· Bossuet :

Sermon du mauvais riche (1662), *Sermon sur La Providence* (1662), *Sermon sur*

⁸¹³ . Les dates retenues par FRANTEXT ont été vérifiées, et, dans quelques rares cas, corrigées. La Bruyère ne figure pas dans FRANTEXT.

l'ambition (1662), *Sermon sur la mort* (1662), *Sermon sur la Passion de Notre-Seigneur* (1662), *Oraison funèbre d'Anne d'Autriche* (1667), *Oraison funèbre de Henriette de France* (1669), *Oraison funèbre de Henriette d'Angleterre* (1670), *Discours sur l'Histoire universelle* (1681), *Oraison funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche* (1683), *Oraison funèbre d'Anne de Gonzague* (1685), *Oraison funèbre du Prince de Condé* (1687), *Traité de la concupiscence* (1694), *De la connaissance de Dieu et de soi-même* (1704), *Élévations à Dieu sur tous les Mystères de la Religion chrétienne* (1704), *Méditations sur l'Évangile* (1704)⁸¹⁴.

· Corneille :

Andromède (1650), *Don Sanche d'Aragon* (1650), *Nicomède* (1651), *Pertharite* (1653), *L'imitation de Jésus-Christ* (1656), *Œdipe* (1659), *Les trois discours sur le poème dramatique* (1660), *La Toison d'or* (1661), *Sertorius* (1662), *Sophonisbe* (1663), *Othon* (1665), *Agésilas* (1666), *Attila* (1667), *Tite et Bérénice* (1671), *Psyché* (1671), *Pulchérie* (1673), *Suréna* (1675).

· Fénelon :

Traité de l'Éducation des filles (1687), *Lettre à Louis XIV* (1693), *Explication s des maximes des saints sur la vie intérieure* (1697), *Aventures de Télémaque* (1699).

· La Bruyère :

Les Caractères (1688).

· La Fayette (Madame de) :

La Princesse de Clèves (1678)⁸¹⁵.

· La Fontaine :

Adonis (1658), *Fables* (1668, 1678, 1679, 1694), *À Monseigneur l'Évêque de Soissons* (1671), *Fables nouvelles* (1671), *Le songe de Vaux* (1671), *Recueil de poésies diverses et chrétiennes* (1671), *Poème de la captivité de Saint Malc* (1673), *Poème du quinquina* (1682), *Les Filles de Minée* (1685), *Philémon et Baucis* (1685).

· La Rochefoucauld :

Réflexions ou Sentences et Maximes Morales, 1665 (1^{ère} édition).

· Molière :

L'Étourdi (1655), *Le Dépit amoureux* (1656), *Le Médecin volant* (1659), *Les Précieuses*

⁸¹⁴ . Les textes datés de 1704 ont été écrits antérieurement, Bossuet étant mort en 1704. Les *Méditations sur l'Évangile* ont été écrites en 1695, et les *Élévations sur les mystères*, vers 1695 également.

⁸¹⁵ On trouve également dans FRANTEXT la *Vie de la Princesse d'Angleterre*.

ridicules (1659), *Sganarelle* (1660), *La Jalousie du Barbouillé* (1660), *Dom Garcie de Navarre* (1661), *L'École des maris* (1661), *Les Fâcheux* (1661), *L'École des Femmes* (1662), *Remerciement au roi* (1663), *La Critique de l'École des Femmes* (1663), *L'Impromptu de Versailles* (1663), *Le Mariage forcé* (1664), *La Princesse d'Élide* (1664), *Dom Juan* (1665), *L'Amour médecin* (1665), *Le Misanthrope* (1666), *Le Médecin malgré lui* (1666), *Mélicerte* (1666), *La Pastorale comique* (1667), *Le Sicilien ou l'Amour peintre* (1667), *Amphitryon* (1668), *Georges Dandin*, (1668), *L'Avare* (1668), *Le Tartuffe* (1669)⁸¹⁶, *Monsieur de Pourceaugnac* (1669), *Les Amants magnifiques* (1670), *La Gloire du Val-de-Grâce* (1669), *Le Bourgeois gentilhomme* (1670), *Psyché* (1671), *Les Fourberies de Scapin* (1671), *La Comtesse d'Escarbagnas* (1671), *Les Femmes savantes* (1672), *Le Malade imaginaire* (1673).

- Pascal :

Les Provinciales (1656-1657), *Pensées* (1670).

- Racine :

Andromaque (1667), *Bérénice* (1670), *Iphigénie* (1674), *Phèdre* (1677), *Esther* (1689), *Athalie* (1691), *Abrégé de l'histoire de Port-Royal*⁸¹⁷.

- Retz (Cardinal de) :

La Conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque (1665), *Mémoires* (1717, 1^{ère} édition, mais il est désormais établi que la rédaction a eu lieu de 1675 à 1677⁸¹⁸).

On retrouve les auteurs que j'avais introduits dans la présentation et l'éventail des genres qu'ils illustrent : roman, théâtre, poésie, fables, mémoires, œuvres d'éloquence, traité, essai, pamphlet... Je m'en tiendrai à cette « visualisation sommaire », dans la mesure où la typologie des discours ne sera pas prise en compte dans cette recherche.

À ces grands auteurs, on a cru bon d'ajouter les représentants du libertinage mondain⁸¹⁹ :

- Bussy-Rabutin, qui mérite, par courtoisie, qu'on pousse plus avant la connaissance que nous en a fait faire la correspondance de Mme de Sévigné :

Lettres (1697)⁸²⁰, *Mémoires* (1696)⁸²¹.

⁸¹⁶ . G. Couton, dans *Œuvres complètes* de Molière, 1971, t. 1, situe *Le Tartuffe* en 1664, date de la première représentation (qui eut lieu le 12 mai 1664, quatre jours après *La Princesse d'Élide*).

⁸¹⁷ . Racine, mort en 1699, aurait écrit ce texte à la fin de sa vie.

⁸¹⁸ . Voir la notice de M. Pernot, dans *Œuvres* du cardinal de Retz, 1984, p. 1204 et suiv.

⁸¹⁹ . Saint-Évremond ne figure pas dans FRANTEXT. Parmi les œuvres du chevalier de Méré, on trouve seulement les *Conversations*.

- le chevalier de Méré :

Conversations (1668-1669), *Discours de la justesse* (1671), *Les discours : Des Agréments* (1676), *De l'Esprit* (1677), *De la Conversation* (1677), *Les Aventures de Renaud et d'Armide* (1677)⁸²², *Oeuvres posthumes* (1700⁸²³).

- Saint-Évremond :

Œuvres en prose (1638-1664⁸²⁴), *Jugement sur les sciences où peut s'appliquer un honnête homme* (1666), *Œuvres mêlés* (1668), *Seconde partie des œuvres mêlées* (1668), *Œuvres mêlées (Réflexions sur les divers Génies du Peuple Romain dans les divers temps de la République*, 1684), *Conversation du Maréchal d'Hocquincourt avec le P. Canaye* (1687), *Œuvres mêlées* (1689), *Œuvres mêlées. Seconde partie* (1692), *Œuvres mêlées* (1694), *Nouvelles œuvres mêlées* (1700), *Œuvres posthumes* (1704)⁸²⁵.

Plus ponctuellement, je retiendrai certains écrits, qui ont pour thème la bienséance, l'art de plaire, ou le mot *air* lui-même⁸²⁶ :

- Callières :

Des mots à la mode et des nouvelles façons de parler (1692, 2^{ème} édition).

- Ortigue de Vaumorière :

L'Art de plaire dans la conversation (1688).

- Jean Pic

Discours sur la bienséance (1688).

Enfin, chemin faisant, nous avons glané des occurrences chez l'abbé de Pure, assidu dans les cercles littéraires et connaisseur des milieux précieux, dont le roman *La*

⁸²⁰ . Je m'attacherai évidemment aux occurrences qui ne figurent pas dans la correspondance de Mme de Sévigné.

⁸²¹ . Ces écrits ont été rédigés antérieurement, Bussy-Rabutin étant mort en 1693 (les lettres vont de 1666 à 1693).

⁸²² . D'après Ch.-H. Boudhors, ce petit roman aurait été composé avant les *Conversations* (*Œuvres complètes* du Chevalier de Méré, 1930, t. 3, p. 179 (notice)).

⁸²³ . Écrites antérieurement, le Chevalier de Méré étant mort en 1684.

⁸²⁴ . À l'exception de la préface (*Aux auteurs de l'Académie*) d'une comédie en vers que Saint-Évremond aurait écrite dans sa jeunesse, les autres écrits sont postérieurs à 1650 (le premier *Caractère de Madame la comtesse d'Olonne* étant de 1659).

⁸²⁵ . J'ai essayé de dégager l'essentiel du maquis des éditions proposées par R. Ternois, *Œuvres en prose* de Saint-Évremond, 1969.

⁸²⁶ . Aucun des auteurs qui suit ne figure dans FRANTEXT.

Prétieuse ou les mystères de la ruelle (1656-1658) fournit une observation lucide et mesurée, du côté de Bouhours, de Ménage, et d'autres, tombés dans un quasi anonymat, comme Pierre de La Touche ou Fleury de Bellingen⁸²⁷ ... réservant quelques échos de Mlle de Scudéry pour la conclusion. Certes, le domaine d'exploration s'étend bien au-delà de ces quelques pistes, mais il fallait bien mettre des limites à cette ultime partie⁸²⁸.

Quelles procédures adopter pour traiter ce corpus ? Précisons d'abord que cette étude n'a pour but que de vérifier la pertinence de l'étude sémantique du mot *air* menée à partir de la correspondance de Mme de Sévigné, et n'ouvre pas une nouvelle recherche sur la mise en relation de ce mot avec les genres littéraires ou les types d'écriture de l'époque. Si le mot *air* peut évidemment intéresser l'analyse du discours et la stylistique, c'est dans un tout autre cadre de recherche, et avec des outils élaborés à cette fin, qu'il conviendrait de mener l'enquête. Les décomptes statistiques n'ont pas non plus leur place dans ce travail, non seulement parce que la statistique est une discipline à part entière à laquelle nous ne sommes pas formée, mais aussi parce que ce type d'approche prendrait son sens précisément dans le cadre d'une étude de genres ou d'écriture.

Bien sûr, il n'était pas question, comme nous l'avons dit dans notre préambule, de refaire une étude du même type que celle menée sur la correspondance de Mme de Sévigné. La manière d'exploiter ce nouveau corpus s'est en quelque sorte révélée à la lecture des occurrences et / ou des œuvres. Il est vite apparu, en effet, que les textes soumis à l'étude ne constituaient pas, pour le mot *air*, des structures d'accueil d'un intérêt égal. Dans certains cas – je pense en particulier aux *Provinciales* et aux *Pensées* de Pascal – les occurrences de ce mot étaient quasiment introuvables. Dans d'autres cas, elles étaient là, en plus ou moins grand nombre, mais elles ne présentaient pas d'homogénéité d'emploi particulière ni de configuration facilement saisissable. Enfin, les œuvres les plus coopératives étaient celles qui, à partir d'un nombre d'occurrences consistant, parfois même assez élevé, permettaient de dégager des dominantes d'emploi, que ce soit au niveau de la macro-structuration, c'est-à-dire de la distinction établie entre la manière d'être sociale et la manière d'être expressive, ou de la micro-structuration de chacune de ces deux significations.

Devant cette diversité, nous avons opté pour deux types de traitement de notre corpus. Dans une première partie, nous offrons une sélection d'œuvres, qui nous ont paru les plus représentatives de l'emploi du mot *air*-manière d'être, et qui favorisent une mise en profil particulièrement intéressante de la polysémie du mot *air*. Parmi celles-ci, on trouve de grands auteurs, tels que La Bruyère, La Rochefoucauld, Mme de La Fayette et le cardinal de Retz, ainsi que, dans une moindre mesure et au second plan, notre

⁸²⁷ . Parmi ces derniers auteurs, Bouhours et l'abbé de Pure figurent dans FRANTEXT.

⁸²⁸ . Au cours de cette enquête, en ce qui concerne les auteurs se trouvant dans FRANTEXT, nous nous sommes reportée, dans la majorité des cas, aux ouvrages eux-mêmes, dans des éditions le plus souvent différentes de celles citées dans FRANTEXT (sauf pour l'abbé de Pure, La Fontaine, le *Traité de la concupiscence* de Bossuet et les *Conversations* du chevalier de Méré). Ces références sont données dans la bibliographie. Nous nous sommes contentée de la lecture des occurrences de FRANTEXT pour le Père Bouhours, Bussy-Rabutin, ainsi que pour les *Élévations sur les mystères* et les *Méditations sur l'Évangile* de Bossuet. Les références bibliographiques données pour ces auteurs sont donc celles de FRANTEXT.

incontournable Bussy-Rabutin. D'autre part, les écrits des théoriciens de la vie mondaine et de l'honnêteté, comme le Chevalier de Méré, constituent, comme on pouvait s'y attendre, des mines d'occurrences, de même que les traités relatifs à la politesse et à la bienséance (Ortigue de Vaumorière, Jean Pic). À ces occurrences, nous avons ajouté des extraits ne contenant pas directement le mot *air*, mais permettant d'en éclairer le contenu, au plan de la signification ou des représentations qui s'y attachent.

La seconde partie part des occurrences, non des œuvres. Nous avons en effet choisi de mettre en évidence un certain nombre de significations du mot *air*-manière d'être, qui nous semblaient particulièrement instructives, en les illustrant par les textes d'auteurs différents. La sélection de ces significations obéit à plusieurs critères. D'abord, on a retenu les significations métaphoriques, qui témoignent de la contamination sémantique d'« air-élément » et d'« air-manière d'être », et qui constituent en quelque sorte la clef de voûte de notre argumentation. Pour d'autres raisons, la signification subduite « manière » a également retenu notre attention. Elle présente l'avantage d'entrer dans des constructions qui nous sont souvent tout à fait étrangères, et de faire ainsi sonner à notre oreille, avec une particulière insistance, ce trait sémantique fondamental au XVII^e siècle. Nous avons aussi accordé une place au syntagme *l'air du visage*, dans la mesure où, comme nous l'avons suggéré dans la partie consacrée à *air*-manière d'être, cette association tend à montrer que la signification « expression du visage » n'est pas fixée en tant que telle dans le mot *air*. Enfin, certaines occurrences ont été relevées, qui nous ont paru remarquables à plusieurs titres. Les unes illustrent ou éclairent d'un jour nouveau telle ou telle signification du mot *air*, enrichissent les représentations qui s'y attachent, ou présentent une construction rare, les autres permettent d'étendre encore la polysémie d'*air*-manière d'être, en nous introduisant dans un domaine d'emploi spécifique, ou même en suggérant une nouvelle interprétation de ce mot. Quelques emplois du verbe *respirer*, en association ou non avec le mot *air*, ont été introduits dans ce corpus. Parmi les auteurs qui dans cette seconde partie, on trouvera Bossuet, Boileau, Fénelon, La Fontaine, ainsi que les auteurs de théâtre. Corneille est évidemment moins présent dans cette seconde moitié du XVII^e siècle, tandis que Racine est singulièrement pauvre en occurrences. Le corpus que nous offre Molière est abondant, mais il est difficile de fonder sur une si grande diversité d'œuvres une étude visant à dégager des régularités. De plus, pour ces trois auteurs, se pose la question des variantes, qu'il conviendrait d'étudier finement, afin de voir dans quelles conditions peut éventuellement apparaître ou disparaître le mot *air*, d'un texte à l'autre. Enfin, Callières sera également retenu dans cette partie, en particulier pour ses considérations sur l'usage du mot *air*.

Pour tout dire, il me restait sur les bras l'abbé de Pure et Saint-Évremond. Ils auraient pu figurer dans la première partie, mais un grand nombre des occurrences qu'ils offrent auraient redoublé inutilement celles que les œuvres sélectionnées mettaient déjà largement à notre disposition. Nous les avons donc reversés, sans galanterie aucune, il faut le reconnaître, dans cette seconde partie, en nous conformant aux critères de sélection des occurrences que nous avons donnés ci-dessus.

Dans tous les cas, nous proposons un classement des occurrences, sans faire d'analyse des contextes. Nous nous servons implicitement des critères qui ont présidé à l'étude de la correspondance de Mme de Sévigné – les caractérisations du mot *air* jouant

toujours un rôle important dans l'identification des significations. Nous n'entrons pas dans les procédures d'affinement de certaines d'entre elles, en particulier en ce qui touche à la manière de parler ou aux emplois relatifs aux choses – nous contentant d'ouvrir une rubrique sémantique générale. Enfin, certains des éléments de réflexion qui se dégagent de cette étude de corpus seront repris dans la conclusion⁸²⁹.

SÉLECTION D'AUTEURS

Pour chaque auteur, nous procédons au classement des occurrences à partir de la structuration d'*air*-manière que nous avons proposée dans l'étude de la correspondance de Mme de Sévigné. Les corpus ne sont pas toujours exhaustifs, mais très largement représentatifs. Enfin il va de soi – et ce fait est intéressant par lui-même – que toutes les significations ne sont pas représentées dans chacun des auteurs.

bussy-rabutin

Les éditions retenues sont : *Les Lettres*, Paris, F. Delaulne, 1720, 4 vol. et *Les Mémoires*, Paris, J. Anisson, 1696, 3 vol.

Manière d'être sociale

Manière de vivre

Le roi est propre et magnifique en ses habits, en ses meubles, en ses tables, en ses chevaux, en ses équipages, en ses bâtiments : enfin en toutes choses. Les maisons royales qui avant lui étaient, avec quelque air de grandeur, les plus mal propres du monde, ont maintenant la magnificence des rois, et la propreté des particuliers. (Les Mémoires, t. 3, p. 349-350)

Manière de parler

Je crois comme vous, mon r. Père, qu'il n'y a point de poètes français qui aient ce grand air de majesté dans leurs vers, qui fait le genre sublime de la poésie, et vous remarquez fort bien qu'il consiste dans la noblesse de l'expression, et moi j'ajoute dans la justesse. (Les Lettres, t. 3, p. 533) Je ne puis assez dignement répondre à votre lettre, monsieur. Elle est si pleine d'honnêtetés et de louanges, que j'en suis confus. Je vous dirai seulement que je n'ai rien vu de votre façon que je n'aie trouvé très beau et très naturel, et que j'ai remarqué dans vos ouvrages un air d'honnête homme, que j'ai encore plus estimé que tout le reste. (Les Lettres, t. 4, p. 54) Je vous envoie la ballade que vous m'avez demandée. Elle a un petit air de Marot qui ne me déplaît pas. (Les Lettres, t. 4, p. 255) Le maréchal fatigué de tant de présentations, me dit le verre à la main, avec cet air si naturellement plaisant qu'il avait, allons M. de Bussy, je vous porte la santé de

⁸²⁹ . Précisons qu'en ce qui concerne le relevé des occurrences, nous avons rétabli une graphie moderne dans les textes qui ne la présentaient pas. D'autre part, les occurrences du mot *air* apparaissent toujours en caractère gras. Enfin, les auteurs sont présentés (sauf exception) dans l'ordre alphabétique.

*messieurs les comtes de Holac, fussent-ils un cent. (Les Mémoires, t. 1, p. 157) Aussitôt qu'il eut lu ma lettre et qu'il eut appris du courrier le détail de mon affaire, il écrivit au père de la dame d'un air qui sentait non seulement le prince du sang, mais encore le victorieux : de sorte que cette lettre imposa silence à mes parties. (Les Mémoires, t. 1, p. 258)*⁸³⁰

Manière de tenir son corps

[...] et vous à la porte de votre chambre avec ce petit air si aimable, et ses yeux si vifs et si brillants. (Les Lettres, t. 3, p. 177) Il y avait près de quinze jours que le prince y était et qu'il travaillait avec Marca et Champlâtreux pour la subsistance de son armée pendant cette campagne. Il était dans son année de deuil de la mort du prince son père, et l'habit noir qui ne relève pas d'ordinaire la mine des gens, avait fait dire aux Catalans à son entrée à Barcelone, que c'était un étudiant qu'on leur avait envoyé : de sorte que pour s'attirer les respects que les peuples, et particulièrement ceux-là ont plus pour les choses brillantes que pour les solides, il nous fit faire à tous tant que nous étions des principaux officiers de l'armée une espèce de carrousel sur le môle de Barcelone, où nous parûmes deux à deux sur nos plus beaux chevaux couverts de housses en broderie d'or, et nous de même. Pour lui il fit bien changer de langage aux Catalans, et ils lui trouvèrent l'air de héros que l'habit noir leur avait caché. (Les Mémoires, t. 1, p. 211-212) Portrait du roi. Louis XIV est grand et bien pris dans sa taille ; il a les cheveux châtons bruns et naturellement enflés ; il a les yeux grands et doux, le nez et la bouche bien faites. Enfin il est beau ; mais de ces beautés mâles, qui ne craignent ni le froid ni le soleil, et qui ne sont point incompatibles avec les fatigues de la chasse et les travaux de la guerre. Il a l'air d'un héros, et quand on ne traiterait pas sa dignité royale de majesté, on en devrait traiter sa personne. (Les Mémoires, t. 3, p. 347) Il n'a jamais dit une parole fâcheuse à un gentilhomme, et cependant les plus hardis tremblent en lui parlant : quelque confiance que leur donne leur esprit, son air, et la crainte qu'on a de dire quelque chose qui ne soit pas bien dit devant le prince du monde qui le connaîtrait le mieux, embarrasse les plus habiles. (Les Mémoires, t. 3, p. 349)

Signification subduite (manière)

Il ne fait point de grâce dont la manière ne soit obligeante, et l'air dont il donne fait autant de plaisir que le bienfait. (Les Mémoires, t. 3, p. 350)

Le mot air appliqué aux choses

[...] et depuis recevant de toutes parts des lettres de mes amis, dont les nouvelles les plus considérables sont les actions de V. M. dans sa cour et dans ses armées, je leur répons sur cette matière en peu de mots, qui étant non seulement véritables, mais qui ayant encore un grand air de vérité, rendront à jamais la gloire de V. M. indubitable. (Les Lettres, t. 1, p. 314-315) Les compliments des exilés ont tellement l'air d'importunité, que je vous en fais bien moins à cette heure que si j'étais à la cour. (Les Lettres, t. 3, p. 290) Il est certain que le style

⁸³⁰ . La manière de parler (ou d'écrire) peut être dite à la fois sociale (le prince du sang) et expressive (le victorieux).

laconique n'a pas l'air tendre ; mais je l'aime mieux un peu dur, et qu'il ne soit point fade. (Les Lettres, t. 4, p. 116)

Manière d'être expressive

Manière d'être-comportement

Si j'avais été en un état plus heureux que je ne suis, madame, je n'aurais pas été si longtemps à vous témoigner la part que je prends à toutes les prospérités de votre maison ; mais enfin je trouve qu'il n'est pas juste que ce scrupule me donne plus longtemps un air d'indifférence pour des événements, qui me donnent la plus grande joie du monde. (Les Lettres, t. 3, p. 289) La nature m'avait fait tendre pour tout le monde ; mais le monde m'a endurci pour lui, hors pour mes amis, pour lesquels j'ai ramassé toute ma tendresse [...] Il est vrai que je me suis fait un petit air malin, pour me faire craindre des gens dont je méprisais l'amitié ; mais cela est acquis, comme je vous ai déjà dit, et la tendresse est naturelle. (Les Lettres, t. 3, p. 450-451) Premièrement je suis né bon et doux ; et personne n'a ces deux qualités avec ses amis en un plus haut degré que je les ai ; mais j'ai un air froid avec les gens que je ne connais pas, qui passe pour de la gloire ; et cela à vous parler franchement, soutenu d'un peu d'esprit et de courage, m'a fait craindre. (Les Lettres, t. 3, p. 464)

Sur le même sujet.

Je ne veux pas, Iris, que sans cesse on soupire. Mais lorsqu'un grand amour a bien surpris un cœur, Quoiqu'on soit plus content, on aime moins à rire, Et le véritable air, est celui de langueur. (Les Mémoires, t. 3, p. 181) Je leur conseillerais [aux gens de feu] en changeant leur nature, De prendre, afin de plaire, en de certains moments, De la langueur au moins le ton et la figure : Car en se contraignant dans les commencements, Enfin ils pourraient fort bien prendre, Et l'air et la manière tendre. (Les Mémoires, t. 3, p. 182) Si sa flamme a trop de lumière, Le mari la voit, ou la mère ; Et ce malheur peut être grand. Si son air est indifférent, L'amant peut croire qu'en la belle, L'indifférence est naturelle. (Les Mémoires, t. 3, p. 220). Damon, tu te plains que ta femme, Ne répond pas bien à ta flamme ; Te moques-tu des gens d'espérer ces douceurs, Elle commence à te connaître, Sous le titre de son maître : Ce n'est pas sous ce nom que l'on gagne les cœurs. Prends l'air d'amant, sers-toi de cette amorce ; Cela te fera des appas : On peut prendre le corps par force, Mais le cœur ne s'insulte pas. (Les Mémoires, t. 3, p. 241)

Manière de parler

Je vous assure pourtant, mademoiselle, qu'on n'en [de l'aigreur] saurait guère moins avoir contre elle que j'en ai ; pour de l'indifférence accompagnée d'un air un peu goguenard, je ne dis pas. (Les Lettres, t. 3, p. 83-84)⁸³¹ Au reste, ne sauriez-vous vous ôter de l'esprit que je suis en colère contre elle ; et ne voyez-vous pas, dans tout ce que j'en dis, un air de plaisanterie, qui sent la

⁸³¹ . Le sens de l'adjectif goguenard (« qui plaisante en se moquant », Littré) et le contexte qui suit (« il ne me reste sur son sujet qu'une certaine démangeaison de plaisanter ») favorisent plutôt la signification « ton » du mot air.

dernière indifférence ? (Les Lettres, t. 3, p. 423) Véritablement elle poussa la discrétion aux extrémités ; car lorsque le Bosquet lui dit dans le temps que je m'approchais pour la saluer : c'est M. le comte de Bussy, Madame, elle lui demanda en me regardant, quel Bussy ? D'un air qui me fit voir qu'elle nous voulait tromper tous deux, et me persuader aussi bien qu'à lui, qu'elle ne m'avait jamais connu. (Les Mémoires, t. 1, p. 104) Il me dit donc avec un air d'autorité, qu'il ne changerait rien aux ordres qu'il avait donnés, que nous étions bien difficiles, et que quoi qu'on fît, on ne nous contenterait pas. (Les Mémoires, t. 1, p. 130) Les choses sont bonnes en un temps, me dit Beaujeu, avec un air gouguenard, qui ne valent rien en un autre [...] (Les Mémoires, t. 2, p. 168-169)

Manière d'être-attitude

Je leur dis qu'ils commenceraient d'en [des troupes] loger ce jour-là sur mes ordres qui valaient des lettres de cachet, puisque j'avais l'honneur de représenter la personne du roi. Ils sortirent de ma chambre sans me rien répliquer, mais avec un air de gens mal intentionnés. Je ne fis pas semblant d'y prendre garde. (Les Mémoires, t. 1, p. 397) Prends donc un air plus sérieux, Fais voir ton amour dans tes yeux : Car tant que l'on te verra rire, On ne croira jamais que tu désires. (Les Mémoires, t. 3, p. 181)

Signification subduite (manière)

Je ne dis pas, Iris, qu'un amant délicat, Rompe avec sa maîtresse, et même avec éclat Lorsque pour un rival l'infidèle soupire, Cela s'en va sans dire : Mais si tout le monde en médit, Encore que son amant connaisse L'injustice au fond de ce bruit, Qui ne vient que de l'air dont elle se conduit, Il faut que sa délicatesse Le force à quitter sa maîtresse. (Les Mémoires, t. 3, p. 195)

Le mot air appliqué aux choses

[...] et depuis recevant de toutes parts des lettres de mes amis, dont les nouvelles les plus considérables sont les actions de Votre Majesté dans sa cour et dans ses armées, je leur répons sur cette matière en peu de mots, qui étant non seulement véritables, mais qui ayant encore un grand air de vérité, rendront à jamais la gloire de Votre Majesté indubitable. (Les Lettres, t. 1, p. 314-315) Tout ce petit préambule a l'air d'un reproche amoureux, et je ne pense pas qu'à cause de cela, il en doive plutôt déplaire. (Les Lettres, t. 3, p. 470) [...] car une grande amitié a bien l'air de l'amour. (Les Lettres, t. 3, p. 503) Nous autres amants somme plus propres que vous à l'amitié quand nous n'avons plus besoin d'amour [...] car notre tendresse en a de l'air. (Les Lettres, t. 4, p. 254) Tous mes amis m'écrivent, madame. Il n'y a que vous dont je n'ai point de nouvelles. N'avez-vous pas peur que je vous appelle ingrate ? Je le ferais si cela n'avait trop d'air de la vérité. (Les Lettres, t. 4, p. 465) Pour répondre à votre lettre du 15 mars, je vous dirai, madame, que je m'aperçois que vous prenez une certaine habitude à me gourmander, qui a plus l'air de maîtresse que de cousine. (Les Mémoires, t. 1, p. 204) Je sais qu'entre amis au point où nous le sommes, les compliments sont superflus, mais il y a des témoignages d'amitié rendus si à propos et de si bonne grâce, que de n'en pas remercier extraordinairement, aurait un air d'ingratitude. (Les Mémoires, t. 1, p. 259)

LA BRUYÈRE

L'édition retenue est : *Œuvres complètes*, Texte établi et annoté par J. Benda, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1951 (réimpression 1962).

Cette édition contient aussi les *Dialogues posthumes du sieur de La Bruyère sur le quiétisme*, parus en 1699, trois ans après la mort de l'auteur, et dont l'authenticité est sujette à controverse. J'ai retenu une occurrence de ces écrits.

Manière d'être sociale

D'air-élément à air-manière d'être : air-vecteur de maladies

L'air de cour est contagieux : il se prend à V**, comme l'accent normand à Rouen ou à Falaise [...] (Les Caractères, « De la cour », p. 217)

Manière d'être en société

Ménippe est l'oiseau paré de divers plumages qui ne sont pas à lui. Il ne parle pas, il ne sent pas ; il répète des sentiments et des discours, se sert même si naturellement de l'esprit des autres qu'il y est le premier trompé, et qu'il croit souvent dire son goût ou expliquer sa pensée, lorsqu'il n'est que l'écho de quelqu'un qu'il vient de quitter [...] Lui seul ignore combien il est au-dessous du sublime et de l'héroïque ; et incapable de savoir jusques où l'on peut avoir de l'esprit, il croit naïvement que ce qu'il en a est tout ce que les hommes en sauraient avoir : aussi a-t-il l'air et le maintien de celui qui n'a rien à désirer sur ce chapitre, et qui ne porte envie à personne. Il se parle souvent à soi-même, et il ne s'en cache pas, ceux qui passent le voient, et qu'il semble toujours prendre un parti, ou décider qu'une telle chose est sans réplique. Si vous le saluez quelquefois c'est le jeter dans l'embarras de savoir s'il doit rendre le salut ou non ; et pendant qu'il délibère, vous êtes déjà hors de portée. (Les Caractères, « Du mérite personnel », p. 104) Une femme prude paye de maintien et de parole ; une femme sage paye de conduite. Celle-là suit son humeur et sa complexion, celle-ci sa raison et son cœur. L'une est sérieuse et austère ; l'autre est dans les diverses rencontres précisément ce qu'il faut qu'elle soit. La première cache des faibles sous de plausibles dehors ; la seconde couvre un riche fonds sous un air libre et naturel. (Les Caractères, « Des femmes », p. 121) Phédon a les yeux creux, le teint échauffé, le corps sec et le visage maigre ; il dort peu, et d'un sommeil fort léger ; il est abstrait, rêveur, et il a avec de l'esprit l'air d'un stupide : il oublie de dire ce qu'il sait, ou de parler d'événements qui lui sont connus ; et s'il le fait quelquefois, il s'en tire mal, il croit peser à ceux à qui il parle, il conte brièvement, mais froidement ; il ne se fait pas écouter, il ne fait point rire⁸³². (Les Caractères, « Des biens de fortune », p. 201) Me laisserai-je éblouir par un air de capacité ou de hauteur qui vous met au-dessus de tout ce qui se fait, de ce qui se dit et de ce qui s'écrit, qui vous rend sec sur les louanges, et empêche qu'on ne puisse arracher de vous la moindre approbation ? (Les Caractères, « Des grands », p. 253) Le sot est embarrassé de sa personne ; le fat a l'air libre et assuré ; l'impertinent passe à l'effronterie : le mérite a de la pudeur. (Les

⁸³² . Cette occurrence du mot air peut être interprétée comme une signification subduite, mais le contexte de parole m'incite à lui donner une signification pleine.

Caractères, « Des jugements », p. 359-360)

Manière de tenir son corps

Il semble qu'on livre en gros aux premiers de la cour l'air de hauteur, de fierté et commandement, afin qu'ils le distribuent en détail dans les provinces [...] (Les Caractères, « De la cour », p. 217) [...] et dans le temps que l'on montrera les ruines de vos châteaux, et peut-être la seule place où ils étaient construits, l'idée de vos louables actions sera encore fraîche dans l'esprit des peuples ; ils considéreront avidement vos portraits et vos médailles ; ils diront : « Cet homme dont vous regardez la peinture a parlé à son maître avec force et avec liberté, et a plus craint de lui nuire que de lui déplaire [...] Cet autre dont vous voyez l'image, et en qui l'on remarque une physionomie forte, jointe à un air grave, austère et majestueux, augmente d'année à autre de réputation : les plus grands politiques souffrent de lui être comparés. (Les Caractères, « Du souverain », p. 281) Que de dons du ciel ne faut-il pas pour bien régner ! Une naissance auguste, un air d'empire et d'autorité, un visage qui remplisse la curiosité des peuples empressés de voir le prince, et qui conserve le respect dans le courtisan. (Les Caractères, « Du souverain », p. 286-287) De même un homme de bien est respectable par lui-même, et indépendamment de tous les dehors dont il voudrait s'aider pour rendre sa personne plus grave et sa vertu plus spécieuse : un air réformé, une modestie outrée, la singularité de l'habit, une ample calotte, n'ajoutent rien à la probité, ne relèvent pas le mérite, ils le fardent, et font peut-être qu'il est moins pur, et moins ingénu. (Les Caractères, « Des jugements », p. 354) Ces mêmes modes que les hommes suivent si volontiers pour leurs personnes, ils affectent de les négliger dans leurs portraits, comme s'ils sentaient ou qu'ils prévissent l'indécence et le ridicule où elles peuvent tomber dès qu'elles auront perdu ce qu'on appelle la fleur ou l'agrément de la nouveauté ; ils leur préfèrent une parure arbitraire, une draperie indifférente, fantaisie du peintre qui ne sont prises ni sur l'air, ni sur le visage, qui ne rappellent ni les mœurs ni la personne ; ils aiment des attitudes forcées ou immodestes, une manière dure, sauvage, étrangère, qui font un capitaine d'un jeune abbé, et un matamore d'un homme de robe ; une Diane d'une femme de ville, comme d'une femme simple et timide une amazone ou une Pallas ; une Laïs d'une honnête fille, un Scythe, un Attila, d'un prince qui est bon et magnanime. (Les Caractères, « De la mode », p. 396). S'il marche par la ville et qu'il découvre de loin un homme devant qui il est nécessaire qu'il soit dévot, les yeux baissés, la démarche lente et modeste, l'air recueilli lui sont familiers, il joue son rôle. (Les Caractères, « De la mode », p. 400)

Air de tête

Il y a dans quelques femmes une grandeur artificielle, attachée au mouvement des yeux, à un air de tête, aux façons de marcher, et qui ne va pas plus loin [...] (Les Caractères, « Des femmes », p. 107)

Manière d'être expressive

Manière d'être-comportement

Si vous êtes si touchés de curiosité, exercez-la du moins en un sujet noble : voyez un heureux, contemplez-le dans le jour même où il a été nommé à un nouveau poste, et qu'il en reçoit les compliments [...] voyez quelle sérénité cet accomplissement de ses désirs répand dans son cœur et sur son visage, comme il ne songe plus qu'à vivre et à avoir de la santé, comme ensuite sa joie lui échappe et ne peut plus se dissimuler, comme il plie sous le poids de son bonheur, quel air froid et sérieux il conserve pour ceux qui ne sont plus ses égaux⁸³³ ; il ne leur répond pas, il ne les voit pas [...] (Les Caractères, « De la cour », p. 230)

Manière d'être-attitude

Ils ont fait le théâtre, ces empressés, les machines, les ballets, les vers, la musique, tout le spectacle, jusques à la salle où s'est donné le spectacle, j'entends le toit et les quatre murs dès leurs fondements. Qui doute que la chasse sur l'eau, l'enchantement de la table, la merveille du Labyrinthe ne soient encore de leur invention ? J'en juge par le mouvement qu'ils se donnent, et par l'air content dont ils s'applaudissent sur tout le succès. Si je ne me trompe, et qu'ils n'aient contribué en rien à cette fête si superbe, si galante, si longtemps soutenue, et où un seul a suffi pour le projet et pour la dépense, j'admire deux choses : la tranquillité et le flegme de celui qui a tout remué, comme l'embarras et l'action de ceux qui n'ont rien fait. (Les Caractères, « Des ouvrages de l'esprit », p. 80)⁸³⁴

Manière de parler

« Je ne sais, dites-vous avec un air froid et dédaigneux, Philanthe a du mérite, de l'esprit, de l'agrément, de l'exactitude sur son devoir, de la fidélité et de l'attachement pour son maître, et il en est médiocrement considéré ; il ne plaît pas, il n'est pas goûté. » Expliquez-vous : est-ce Philanthe, ou le grand qu'il sert que vous condamnez ? (Les Caractères, « Des grands », p. 250)

Manière de se présenter, apparence physique

Mon Dieu, Madame ! j'appréhende bien que vous ne vous soyez un peu ennuyée dans ce mauvais poste, et que le froid que vous avez souffert en m'attendant n'ait causé cet abattement et cette pâleur que je vous vois. Où sont donc ces yeux vifs et riants, ces belles couleurs qui relevaient votre teint ? Je ne suis pas au moins édifié de cet air languissant que vous nous apportez : vous étiez si vive et dans une si parfaite santé la dernière fois ! (Dialogues posthumes sur le quiétisme, Dialogue V, p. 553)

Dans *Les Caractères* de La Bruyère, les occurrences du mot *air* ne sont pas d'une fréquence très élevée. En revanche, on trouve de nombreux synonymes, tels que

⁸³³ . On notera la construction *avoir un air pour*, que nous avons rencontrée dans le corpus de Mme de Sévigné, en relation avec la signification « manière d'être en société ».

⁸³⁴ . Cette manière d'être est « expressive » en ce qu'elle traduit un sentiment, mais elle est jugée socialement et condamnée par l'auteur.

manière(s), dehors, maintien, contenance, mine, physionomie, visage, ton, tour, expression, style, ainsi que des contextes qui décrivent des composantes de l'air-manière d'être, sans employer le mot lui-même.

Les contextes suivants mettent en avant des traits de description qui sont autant de composantes du mot *air* :

Théodore avec un habit austère a un visage comique, et d'un homme qui entre sur la scène ; sa voix, sa démarche, son geste, son attitude accompagnent son visage. (Les Caractères, « De la cour », p. 234) La prévention du peuple en faveur des grands est si aveugle, et l'entêtement pour leur geste, leur visage, leur ton de voix et leurs manières, si général, que s'ils s'avisait d'être bons, cela irait à l'idolâtrie. (Les Caractères, « Des grands », p. 248)

La citation suivante témoigne de l'attention portée au mouvement, à la manière de se déplacer :

Il n'y a rien de si délié, de si simple et de si imperceptible, où il n'entre des manières qui nous décèlent. Un sot ni n'entre, ni ne sort, ni ne s'assied, ni ne se lève, ni ne se tait, ni n'est sur ses jambes, comme un homme d'esprit. (Les Caractères, « Du mérite personnel », p. 102)

On peut reprendre ici la citation précédente, qui contenait le syntagme *un air de tête*, et qui donne une vue assez précise de la manière de se tenir, mise en relation avec la manière de se mouvoir :

Il y a dans quelques femmes une grandeur artificielle, attachée au mouvement des yeux, à un air de tête, aux façons de marcher, et qui ne va pas plus loin [...] (Les Caractères, « Des femmes », p. 107)

Enfin de nombreux contextes se rapportent à la manière de parler, alors que le mot *air* est peu employé dans cette acception :

Le peuple appelle éloquence la facilité que quelques-uns ont de parler seuls et longtemps, jointe à l'emportement du geste, à l'éclat de la voix, et à la force des poumons. Les pédants ne l'admettent aussi que dans le discours oratoire, et ne la distinguent pas de l'entassement des figures, de l'usage des grands mots, et de la rondeur des périodes. (Les Caractères, « Des ouvrages de l'esprit », p. 85) L'on voit des gens qui, dans les conversations ou dans le peu de commerce que l'on a avec eux, vous dégoûtent par leurs ridicules expressions, par la nouveauté, et j'ose dire par l'impropriété des termes dont ils se servent, comme par l'alliance de certains mots qui ne se rencontrent ensemble que dans leur bouche, et à qui ils font signifier des choses que leurs premiers inventeurs n'ont jamais eu l'intention de leur faire dire [...] ils accompagnent un langage si extravagant d'un geste affecté et d'une prononciation qui est contrefaite. (Les Caractères, « De la société et de la conversation », p. 149) J'entends Théodecte de l'antichambre ; il grossit sa voix à mesure qu'il s'approche ; le voilà entré : il rit, il crie, il éclate ; on bouche ses oreilles, c'est un tonnerre. Il n'est pas moins redoutable par les choses qu'il dit que par le ton dont il parle. (Les Caractères, « De la société et de la conversation », p. 152-153) Les plus grandes choses n'ont besoin que d'être dites simplement : elles se gâtent par l'emphase. Il faut dire noblement les plus petites : elles ne se soutiennent que par l'expression, le ton et la manière. (Les Caractères, « De la société », p. 173-174) Il y a des gens qui parlent un moment

avant que d'avoir pensé. Il y en a d'autres qui ont une fade attention à ce qu'ils disent, et avec qui l'on souffre dans la conversation de tout le travail de leur esprit ; ils sont comme pétris de phrases et de petits tours d'expression, concertés dans leur geste et dans tout leur maintien [...] (Les Caractères, « De la société et de la conversation », p. 155) Le discours chrétien est devenu un spectacle ; cette tristesse évangélique qui en est l'âme ne s'y remarque plus ; elle est suppléée par les avantages de la mine, par les inflexions de la voix, par la régularité du geste, par le choix des mots, et par les longues énumérations [...] (Les Caractères, « De la chaire », p. 436)

Dans ce contexte de parole, on notera les emplois du mot *tour* :

[...] on pense les choses d'une manière différente, et on les explique par un tour aussi tout différent , par une sentence, par un raisonnement, par une métaphore ou quelque autre figure, par un parallèle, par une simple comparaison, par un fait tout entier, par un seul trait, par une description, par une peinture ; de là procède la longueur ou la brièveté de mes réflexions. (Les Caractères, « Les Caractères ou les mœurs de ce siècle », p. 64) Ceux-ci s'écrient : « Pourquoi supprimer cette pensée ? elle est neuve, elle est belle, et le tour en est admirable » ; et ceux-là affirment, au contraire, ou qu'ils auraient négligé cette pensée, ou qu'ils lui auraient donné un autre tour. (Les Caractères, « Des ouvrages de l'esprit », p. 72) Je ne sais si l'on pourra jamais mettre dans les lettres plus d'esprit, plus de tour, plus d'agrément et plus de style que l'on en voit dans celles de BALZAC et de VOITURE [...] (Les Caractères, « Des ouvrages de l'esprit », p. 76)⁸³⁵

MADAME DE LA FAYETTE

On a retenu *La Princesse de Clèves*, dans l'édition suivante : *Romanciers du XVII^e siècle*, Textes présentés et annotés par Antoine Adam, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1958 (réimpression 1962).

Manière d'être sociale

Manière d'être de la personne en mouvement

Les jours suivants, elle le [M. de Nemours] vit chez la Reine Dauphine, elle le vit jouer à la paume avec le Roi, elle le vit courre la bague, elle l'entendit parler ; mais elle le vit toujours surpasser de si loin tous les autres et se rendre tellement maître de la conversation dans tous les lieux où il était, par l'air de sa personne et par l'agrément de son esprit, qu'il fit, en peu de temps, une grande impression dans son cœur. (p. 1127)

Manière de se tenir

[...] il [M. de Nemours] avait un enjouement qui plaisait également aux hommes et aux femmes, une adresse extraordinaire dans tous ses exercices, une manière de s'habiller qui était toujours suivie de tout le monde, sans pouvoir être imitée, et enfin un air dans toute sa personne qui faisait qu'on ne pouvait regarder que lui

⁸³⁵ . On note que le mot *tour* (au même titre que *style*) est employé ici comme caractérisation.

dans tous les lieux où il paraissait. (p. 1109) M. de Clèves la regardait avec admiration, et il ne pouvait comprendre qui était cette belle personne qu'il ne connaissait point. Il voyait bien par son air, et par tout ce qui était à sa suite, qu'elle devait être d'une grande qualité. (p. 1114) Il s'aperçut que ses regards l'embarrassaient, contre l'ordinaire des jeunes personnes qui voient toujours avec plaisir l'effet de leur beauté ; il lui parut même qu'il était cause qu'elle avait de l'impatience de s'en aller, et en effet elle sortit assez promptement [...] Il demeura si touché de sa beauté et de l'air modeste qu'il avait remarqué dans ses actions qu'on peut dire qu'il conçut pour elle dès ce moment une passion et une estime extraordinaires. (p. 1114)⁸³⁶ Tout ce qu'il y avait d'hommes jeunes et galants la voyaient chez elle et chez le Duc de Nevers, son beau-frère, dont la maison était ouverte à tout le monde ; mais elle avait un air qui inspirait un si grand respect et qui paraissait si éloigné de la galanterie que le Maréchal de Saint-André, quoique audacieux et soutenu de la faveur du Roi, était touché de sa beauté, sans oser le lui faire paraître que par des soins et des devoirs. (p. 1125) Ce prince [M. de Nemours] était fait d'une sorte qu'il était difficile de n'être pas surprise de le voir quand on ne l'avait jamais vu, surtout ce soir-là, où le soin qu'il avait pris de se parer augmentait encore l'air brillant qui était dans sa personne ; mais il était difficile aussi de voir Mme de Clèves pour la première fois sans avoir un grand étonnement. (p. 1126)

On notera que, dans les citations qui concernent M. de Nemours, la manière de se tenir et la manière de se mouvoir sont difficiles à dissocier.

Manière d'être expressive

D'air-élément à air-manière d'être : air-atmosphère

Mme de Clèves se retrouva dans un nouvel embarras ; et enfin, après avoir bien consulté, ils résolurent de faire la lettre de mémoire. Ils s'enfermèrent pour y travailler ; on donna ordre à la porte de ne laisser entrer personne et on renvoya tous les gens de M. de Nemours. Cet air de mystère et de confiance n'était pas d'un médiocre charme pour ce prince et même pour Mme de Clèves. (p. 1189)

Manière de parler

Comme Mlle de Chartres avait le cœur très noble et très bien fait, elle fut véritablement touchée de reconnaissance du procédé du Prince de Clèves. Cette reconnaissance donna à ses réponses et à ses paroles un certain air de douceur qui suffisait pour donner de l'espérance à un homme aussi éperdument amoureux que l'était ce prince ; de sorte qu'il se flatta d'une partie de ce qu'il souhaitait. (p. 1122) Mme de Clèves revint chez elle, l'esprit si rempli de tout ce qui s'était passé au bal que, quoiqu'il fût fort tard, elle alla dans la chambre de sa mère pour lui en rendre compte ; et elle lui loua M. de Nemours avec un certain air qui donna à Mme de Chartres la même pensée qu'avait eue le Chevalier de

⁸³⁶ . Je considère que l'air modeste se rapporte ici au personnage par le truchement de ses actions, qui sont décrites dans le contexte qui précède.

Guise. (p. 1127) Mme de Chartres vit dans ce moment pourquoi sa fille n'avait pas voulu aller au bal ; et, pour empêcher que M. de Nemours ne le jugeât aussi bien qu'elle, elle prit la parole avec un air qui semblait être appuyé sur la vérité. (p. 1137) Mme la Dauphine parla d'un air qui persuada Mme de Clèves, et elle se trouva, malgré elle, dans un état plus calme et plus doux que celui où elle était auparavant. (p. 1140)⁸³⁷ Mme de Clèves y venait souvent et, pour être affligée, elle n'en paraissait pas moins belle à M. de Nemours. Il lui faisait voir combien il prenait d'intérêt à son affliction et il lui en parlait avec un air si doux et si soumis qu'il la persuadait aisément que ce n'était pas de Mme la Dauphine dont il était amoureux. (p. 1140-1141) Au bout des deux jours que la Reine m'avait donnés, comme j'entrais dans la chambre où toutes les dames étaient au cercle, elle me dit tout haut, avec un air grave qui me surprit : Avez-vous pensé à cette affaire dont je vous ai chargé et en savez-vous la vérité ? (p. 1178) — Je pense que tout ce que vous prendriez la peine de me dire serait inutile, répondit Mme de Clèves avec un air assez sec, et il vaut mieux que vous alliez trouver la Reine Dauphine et que, sans chercher de détours, vous lui disiez l'intérêt que vous avez à cette lettre, puisque aussi bien on lui a dit qu'elle vient de vous. L'aigreur que M. de Nemours voyait dans l'esprit de Mme de Clèves lui donnait le plus sensible plaisir qu'il eût jamais eu et balançait son impatience de se justifier. (p. 1185) — Je n'ai rien de fâcheux dans l'esprit, répondit-elle avec un air embarrassé [...] (p. 1193) — Ah ! madame ! s'écria M. de Clèves, votre air et vos paroles me font voir que vous avez des raisons pour souhaiter d'être seule, que je ne sais point, et je vous conjure de me les dire. (p. 1193) Comme la Reine Dauphine achevait ces paroles, quelqu'un s'approcha du lit. Mme de Clèves était tournée d'une sorte qui l'empêchait de voir qui c'était ; mais elle n'en douta pas, lorsque Mme la Dauphine se récria avec un air de gaieté et de surprise : — Le voilà lui-même, et je veux lui demander ce qui en est. (p. 1205)

Manière d'être-attitude

M. de Nemours y vint peu de temps après, habillé magnifiquement et comme un homme qui ne se sentait pas de l'accident qui lui était arrivé. Il paraissait même plus gai que de coutume ; et la joie de ce qu'il croyait avoir vu, lui donnait un air qui augmentait encore son agrément. (p. 1169)⁸³⁸ — J'avoue, madame, dit-il, que l'on ne peut être plus surpris et plus affligé que je le suis de l'infidélité que m'a faite le Vidame de Chartres, en racontant l'aventure d'un de mes amis que je lui avais confiée. Je pourrai m'en venger, continua-t-il en souriant avec un air tranquille qui ôta quasi à Mme la Dauphine les soupçons qu'elle venait d'avoir. (p. 1206-1207)

LA ROCHEFOUCAULD

L'édition retenue est : *Maximes et Réflexions diverses*, Édition présentée, établie

⁸³⁷ . On pourrait voir dans cet emploi du mot air une signification subduite, mais la phrase où il se trouve suit les propos de la Reine Dauphine, rapportés au discours direct, ce qui favorise plutôt l'acception « intonation ».

⁸³⁸ . On note ici que la manière d'être expressive contribue à l'agrément du personnage, c'est-à-dire à sa manière d'être sociale.

et annotée par Jean Lafond, Gallimard, Collection Folio, 1990, 2^{ème} édition revue et corrigée (1^{ère} édition 1976).

Cette édition contient les écrits de La Rochefoucauld, mais aussi les *Maximes* de Madame de Sablé, et d'autres documents.

Notre sélection d'occurrences est extraite de : *Réflexions ou Sentences et Maximes morales* et *Réflexions diverses*, de La Rochefoucauld, *Portrait de M.R.D.* [La Rochefoucauld] *fait par lui-même*, *Maximes* de Madame de Sablé, et *Discours sur les Réflexions ou Sentences et Maximes morales* de Henri de La Chapelle-Bessé.

Manière d'être sociale

Manière d'être collective

L'air bourgeois se perd quelquefois à l'armée ; mais il ne se perd jamais à la cour. (La Rochefoucauld, Réflexions ou Sentences et Maximes morales, maxime 393, p. 108) Ceux qui n'ont point d'autre avantage que l'air de la Cour le perdent quand ils s'en éloignent ; mais le bon sens, le savoir et la sagesse rendent habile et aimable en tout temps et en tous lieux. (Maximes de Madame de Sablé, p. 229)

Manière d'être en société

Il faut que les jeunes gens qui entrent dans le monde soient honteux ou étourdis : un air capable et composé se tourne d'ordinaire en impertinence. (La Rochefoucauld, Réflexions ou Sentences et Maximes morales, maxime 495, p. 124)

Manière de parler

Il n'y a pas moins d'éloquence dans le ton de la voix, dans les yeux et dans l'air de la personne, que dans le choix des paroles. (La Rochefoucauld, Réflexions ou Sentences et Maximes morales, maxime 249, p. 85)⁸³⁹ On ne doit jamais parler avec des airs d'autorité, ni se servir de paroles et de termes plus grands que les choses. (La Rochefoucauld, Réflexions diverses, chapitre IV « De la conversation », p. 170) Je ne sais pas si vous êtes de mon goût, mais quand les savants m'en devraient vouloir du mal, je ne puis m'empêcher de dire que je préférerais toute ma vie la manière d'écrire négligée d'un courtisan qui a de l'esprit à la régularité gênée d'un docteur qui n'a jamais rien vu que ses livres. Plus ce qu'il dit et ce qu'il écrit paraît aisé, et dans un certain air d'un homme qui se néglige, plus cette négligence, qui cache l'art sous une expression simple et naturelle, lui donne d'agrément. C'est de Tacite que je tiens ceci, et je vous mets à la marge le passage latin, que vous lirez si vous en avez envie [...] (Discours sur les Réflexions ou Sentences et Maximes morales de Henri de La Chapelle-Bessé, p. 262)

⁸³⁹ . Cette maxime est intéressante à un double point de vue. D'une part, elle montre, à travers l'occurrence du mot *air*, que l'expression du visage fait partie de la manière de parler, et d'autre part, elle énumère les principales composantes de la signification « manière de parler » (relatives à la parole, à la voix et à la personne physique).

Manière de se tenir

Il y a une élévation qui ne dépend point de la fortune : c'est un certain air qui nous distingue et qui semble nous destiner aux grandes choses [...] (La Rochefoucauld, Réflexions ou Sentences et Maximes morales, maxime 399, p. 109) Il y a un air qui convient à la figure et aux talents de chaque personne ; on perd toujours quand on le quitte pour en prendre un autre. Il faut essayer de connaître celui qui nous est naturel, n'en point sortir, et le perfectionner autant qu'il nous est possible. (La Rochefoucauld, Réflexions diverses, chapitre III « De l'air et des manières », p. 166) Nous sommes quelquefois élevés à un rang et à des dignités au-dessus de nous, nous sommes souvent engagés dans une profession nouvelle où la nature ne nous avait pas destinés ; tous ces états ont chacun un air qui leur convient, mais qui ne convient pas toujours avec notre air naturel ; ce changement de fortune change souvent notre air et nos manières, et y ajoute l'air de dignité, qui est toujours faux quand il est trop marqué et qu'il n'est pas joint et confondu avec l'air que la nature nous a donné : il faut les unir et les mêler ensemble, et qu'ils ne paraissent pas séparés. (La Rochefoucauld, Réflexions diverses, chapitre III « De l'air et des manières », p. 167-168) Il y en a qui ne se contentent pas de renoncer à leur air propre et naturel, pour suivre celui du rang et des dignités où ils sont parvenus ; il y en a même qui prennent par avance l'air des dignités et du rang où ils aspirent. Combien de lieutenants généraux apprennent à paraître maréchaux de France ! Combien de gens de robe répètent inutilement l'air de chancelier, et combien de bourgeoises se donnent l'air de duchesses !⁸⁴⁰ (La Rochefoucauld, Réflexions diverses, chapitre III « De l'air et des manières », p. 168) Ce qui fait qu'on déplaît souvent, c'est que personne ne sait accorder son air et ses manières avec sa figure, ni ses tons et ses paroles avec ses pensées et ses sentiments [...] (La Rochefoucauld, Réflexions diverses, chapitre III « De l'air et des manières », p. 168) [...] et enfin, quelques avantages ou quelques désavantages que nous ayons reçu de la nature, on déplaît à proportion de ce qu'on suit l'air, les tons, les manières et les sentiments qui conviennent à notre état et à notre figure, et on déplaît à proportion de ce qu'on s'en éloigne. (La Rochefoucauld, Réflexions diverses, chapitre III « De l'air et des manières », p. 168)

Dans ces citations, la signification « manière de tenir son corps » est rendue probable par la présence, en contexte, de mots tels que *figure*, pour dire la « forme extérieure » du corps, ou *nature*, qui implique plutôt l'apparence physique. On ne peut toutefois exclure une extension de sens à la signification « manière d'être de la personne en mouvement », et peut-être même à la signification « manière d'être en société ».

La citation suivante montre à quel point le mot *air* peut « couvrir » différentes manières d'être :

On ne parle pas de toutes choses sur un même ton et avec les mêmes manières ; on ne marche pas à la tête d'un régiment comme on marche en se promenant. Mais il faut qu'un même air nous fasse dire naturellement des choses différentes, et qu'il nous fasse marcher différemment, mais toujours naturellement, et comme

⁸⁴⁰ . Le passage en italiques n'est pas retenu dans tous les manuscrits (voir note 7 de la p. 168, p. 297).

il convient de marche à la tête d'un régiment et à une promenade. (La Rochefoucauld, Réflexions diverses, chapitre III « De l'air et des manières », p. 168)

puisqu'il se dit ici à la fois de la manière de parler et de la manière de marcher.

Le mot *air* appliqué aux choses

On peut avoir tout ensemble un air sérieux dans l'esprit et dire souvent des choses agréables et enjouées ; cette sorte d'esprit convient à toutes personnes, et à tous les âges de la vie. (La Rochefoucauld, Réflexions diverses, chapitre XVI « De la différence des esprits », p. 193) La raillerie est un air de gaieté qui remplit l'imagination, et qui lui fait voir en ridicule les objets qui se présentent [...] (La Rochefoucauld, Réflexions diverses, chapitre XVI « De la différence des esprits », p. 194) La douceur de l'esprit, c'est un air facile et accommodant, qui plaît toujours quand il n'est point fade. (La Rochefoucauld, Réflexions diverses, chapitre XVI « De la différence des esprits », p. 194)⁸⁴¹ Les dehors et les circonstances donnent souvent plus d'estime que le fond et la réalité. Une méchante manière gâte tout, même la justice et la raison. Le comment fait la meilleure partie des choses, et l'air qu'on leur donne dore, accommode et adoucit les plus fâcheuses. (Maximes de Madame de Sablé, p. 239) J'y rencontre partout [dans les Réflexions] de la force et de la pénétration, des pensées élevées et hardies, le tour de l'expression noble, et accompagné d'un certain air de qualité qui n'appartient pas à tous ceux qui se mêlent d'écrire. (Discours sur les Réflexions ou Sentences et Maximes morales de Henri de La Chapelle-Bessé, p. 262)

Manière d'être expressive

Manière d'être-comportement

Le commerce des honnêtes gens ne peut subsister sans un certaine sorte de confiance ; elle doit être commune entre eux ; il faut que chacun ait un air de sûreté et de discrétion qui ne donne jamais lieu de craindre qu'on puisse rien dire par imprudence. (La Rochefoucauld, Réflexions diverses, Chapitre II « De la société », p. 165)

Expression, traits du visage

Je suis fort resserré avec ceux que je ne connais pas, et je ne suis pas même extrêmement ouvert avec la plupart de ceux que je connais. C'est un défaut, je le sais bien, et je ne négligerai rien pour m'en corriger ; mais comme un certain air sombre que j'ai dans le visage contribue à me faire paraître encore plus réservé que je ne le suis, et qu'il n'est pas en notre pouvoir de nous défaire d'un méchant air qui nous vient de la disposition naturelle des traits, je pense qu'après m'être corrigé au-dedans, il ne laissera pas de me demeurer toujours de mauvaises marques au-dehors. (La Rochefoucauld, Portrait de M.R.D. fait par lui-même, p. 222)

⁸⁴¹ . Dans ces trois premières citations, le mot *air* dénote la tournure, le tour d'esprit.

On notera, dans cette citation, la précision *que j'ai dans le visage*, qui montre que la signification « expression du visage » est plus due au contexte qu'elle n'est fixée dans le mot.

Le mot *air* appliqué aux choses

La pénétration a un air de deviner qui flatte plus notre vanité que toutes les autres qualités de l'esprit. (La Rochefoucauld, Réflexions ou Sentences et Maximes morales, maxime 425, p. 113)

Je relèverai enfin une citation qui ne contient pas le mot *air*, mais qui montre l'importance de la composante « phonétique » de la parole :

Bien qu'il y ait plusieurs épithètes pour l'esprit qui paraissent une même chose, le ton et la manière de les prononcer y mettent de la différence ; mais comme les tons et les manières ne se peuvent écrire, je n'entrerai point dans un détail qu'il serait impossible de bien expliquer. L'usage ordinaire le fait assez entendre, et en disant qu'un homme a de l'esprit, qu'il a bien de l'esprit, qu'il a beaucoup d'esprit, et qu'il a bon esprit, il n'y a que les tons et les manières qui puissent mettre de la différence entre ces expressions qui paraissent semblables sur le papier, et qui expriment néanmoins de très différentes sortes d'esprit. (La Rochefoucauld, Maximes et Réflexions diverses, chapitre XVI « De la différence des esprits », p. 195)

chevalier de MÉRÉ

L'édition retenue est : *Œuvres complètes*, Texte établi et annoté par Ch.-H. Boudhors, Paris, F. Roches, Société Les Belles Lettres, 1930, 3 volumes.

Manière d'être sociale

D'air-élément à air-manière d'être : air-climat

« On veut tant s'assurer du présent, dit le Maréchal, qu'on hasarde pour l'avenir. J'ai vu quantité de gens qu'une trop grande délicatesse a perdus. On les avait élevés à ne pouvoir souffrir rien d'incommode, ni le moindre dérèglement. Ils se couchaient et se levaient toujours à la même heure, et vous savez si le monde permet que l'on soit fait de la sorte. Aussi quand il fallait changer de vie, ils n'avaient pas respiré deux mois l'air de l'armée, qu'ils ne fussent morts, ou mourants. Au lieu que les autres qui de bonne heure s'étaient accoutumés à tout, se portaient là comme ailleurs, et quelquefois mieux. » (Les Conversations, Troisième Conversation, t. 1, p. 37)

Manière d'être collective

La plupart du monde juge si mal du vrai mérite, qu'on loue à toute heure des gens, de ce qui les rend insupportables : Celui-là, dit-on, le porte du bel air, il veut prendre le dessus en tout, et c'est une ambition démesurée. Quand on fait valoir quelqu'un de la sorte, je le hais sans le connaître, que par les louanges qu'on lui donne. La bonne fierté n'est jamais injuste, et pouvons-nous prétendre de la

gloire à faire ce que nous ne devons pas, et que la raison nous défend ? Toute sorte d'injustice me déplaît, et rien ne me paraît de plus humain, que de faire du mal pour avoir seulement le plaisir d'en faire. J'avoue aussi, que la sottise bonté ne me choque guère moins ; qui veut bien jouer son personnage, ne doit être ni pipeur ni dupe. Et pour revenir à ce bel air, le vrai moyen de le prendre est de se combler de bonnes qualités. (Œuvres posthumes, Discours II, Suite de la vraie Honnêteté, t. 3, p. 97-98)

Manière d'être en société

Le bon air qui me semble très difficile est tout à fait nécessaire aux Agréments, et c'est même une espèce d'Agrément que le bon air ; car il plaît toujours. Mais il y a des Agréments si subtils, qu'encore que le bon air y soit, il est pourtant bien difficile de s'en apercevoir, parce qu'on ne les voit pas eux-mêmes. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 19) Le bon air est plus remarquable que l'Agrément, on le reconnaît d'abord qu'il se présente. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 20) L'air le plus conforme au rôle qui se présente et qui vient le mieux à la personne qui le joue, est la principale cause de la bienséance. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 20) Il me semble qu'il n'y a rien de plus haut prix que le bon air et qu'on ne s'y saurait trop attacher. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 22). Quelques-uns s'imaginent que c'est [le bon air] une faveur du Ciel, et que ceux qui ne l'ont pas reçue, n'y peuvent prétendre. Mais cela n'est point vrai. Je ne confonds pas ici le bon air avec les Agréments [...] Je sais bien que les causes de l'Agrément sont fort cachées, mais celles du bon air sont plus sensibles : on les découvre mieux ; car le bon air ne consiste qu'à prendre les bonnes voies, s'instruisant des meilleurs Maîtres, ou plutôt inventant de soi-même si l'esprit s'en trouve capable. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 22-23) Car un galant homme doit moins songer à se perfectionner dans les choses qu'il entreprend, qu'à s'en acquitter en galant homme. Ce n'est pas que la science de bien faire une chose ne soit un grand avantage pour la faire agréablement, et que les excellents ouvriers n'aient dans leur manière je ne sais quoi de maître qui plaît toujours. Mais si les gens du monde avaient ce je ne sais quoi de maître qui paraît si libre et si peu contraint, il leur siérait encore mieux. Cet air aisé qui vient de l'heureuse naissance et d'une excellente habitude est nécessaire aux Agréments, de sorte que celui qui se mêle d'une chose, quoiqu'elle soit très difficile, s'y doit pourtant prendre d'une manière si dégagée, qu'on en vienne à s'imaginer qu'elle ne lui coûte rien. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 32) Quoiqu'une chose soit belle et régulière, à moins qu'on ne puisse dire qu'elle est agréable, ceux qui ont le goût fin la laissent volontiers après l'avoir louée, et je ne vois rien qui soit plus avantageux à toutes sortes d'ouvrages, et même à toutes les actions de la vie, que de plaire et d'être de bon air. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 36) Mais d'où vient que les jeunes gens n'ont point de grâce ? C'est qu'un jeune homme ne sait que fort peu de chose, et qu'il est encore écolier en tout : s'il parle il ne sait ce qu'il dit, et s'il agit il ne sait par où s'y prendre, de sorte qu'il ne faut pas s'étonner s'il a peu de grâce. Car on remarque bien dans la plupart des choses que le bon air et les vrais Agréments dépendent fort d'un beau génie et d'une disposition naturelle : mais on ne les voit jamais en perfection que dans un art consommé ; et cet art ne se peut acquérir

qu'en pratiquant les meilleures voies et par une longue habitude. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 36-37) D'où vient que tant de choses qu'on admirait autrefois, sont aujourd'hui rebutées comme les bons mots de la Vieille Cour ? C'est assurément que ce qu'on y trouvait de meilleur, dépendait de la mode et du goût de ce temps-là. Il faut donc démêler ce bon air parmi ceux qui l'ont, et les surpasser s'il est possible ; car à moins que de distinguer le bon air d'avec celui qui n'en a que l'apparence, on se donnerait souvent de la peine à se rendre ridicule ; et pour ce qui est de surpasser les plus achevés, il me semble que l'imitation n'est jamais noble ni agréable, si l'on ne renchérit sur le modèle, au moins s'il est possible d'aller plus loin. (Les Discours, De la Conversation, t. 2, p. 112) Celui qui veut être de bonne compagnie doit faire en sorte, que plus on connaît son cœur et sa façon de procéder, plus on le souhaite ; et qu'il est beau d'être humain, et de n'avoir rien d'injuste ! que la sincérité donne bon air, et que la fausseté me paraît désagréable ! On doit suivre ce sentiment, quoiqu'il arrive ; car il sied toujours mal de s'en éloigner. (Les Discours, De la Conversation, t. 2, p. 115) Les exemples domestiques ne sont pas à négliger ; un père, un oncle, un aïeul tout percé de coups, qui n'entend jamais parler d'une action lâche, ou peu digne d'un brave homme, sans rugir comme un vieux lion, il imprime dans une âme encore jeune et tendre, des sentiments d'honneur, que le temps ne saurait effacer. Cette première éducation me paraît de conséquence, et je crois que la meilleure pour donner bon air aux jeunes gens, à quelque profession qu'on les destine, c'est de les élever pour la Cour et pour la Guerre : Ceux qui n'y sont pas instruits, quelque esprit et quelque mérite qu'on leur trouve, on sent dans leur mine et dans leurs actions, que cette nourriture leur manque, et cela leur sied toujours mal. (Œuvres posthumes, Discours II, Suite de la vraie Honnêteté, t. 3, p. 98-99) Je trouve aussi que pour ne pas être farouche, on peut en quelque occasion regarder des gens qu'on n'a jamais vus, comme si on les connaissait, et principalement, si cet abord leur doit plaire, et leur est avantageux : car il ne se faut pas tant émanciper avec les personnes, qui sont au-dessus de nous. Mais ce procédé franc et libre produit souvent de bons effets, et la gravité n'est pas incompatible avec l'enjouement : l'airsérieux inspire du respect, et la gaieté quand elle se montre à propos, flatte la vue. (Œuvres posthumes, Discours V, Le Commerce du Monde, t. 3, p. 144-145) Que s'il arrive qu'un honnête homme se rencontre en des actions où la joie et la débauche se répandent de tous côtés, qu'il se souvienne toujours qu'il n'y a point de conjoncture, qui le doive engager à se défaire de cet air noble, que les personnes de bon goût aiment bien mieux, que tant de rôles que le monde joue : et cet air n'empêche pas de rire ni même de badiner [...] (Œuvres posthumes, Discours V, Le Commerce du Monde, t. 3, p. 145) On aime un air facile, et je ne sais quoi de libre, et si les grands Seigneurs et les Dames du plus haut rang s'aperçoivent que l'on soit en leur présence comme sur des épines, ce sentiment les incommode, et c'est leur insinuer, que l'on voudrait être bien loin. (Œuvres posthumes, Discours V, Le Commerce du Monde, t. 3, p. 155) Les esprits d'une humeur enjouée veulent toujours rire, et les autres plus sérieux ne parlent que par maximes ; mais le personnage d'un honnête homme s'étend partout ; il se doit transformer par la souplesse du génie, comme l'occasion le demande, et je trouve qu'il est plus difficile de jouer brillamment, que d'un air modeste et retenu : néanmoins cette façon discrète me semble plus propre à s'insinuer parmi les Dames, qui font cas de leur réputation, parce qu'elle

craignent dans leurs amants cet air public et cet éclat de théâtre. (Œuvres posthumes, Sixième et dernier discours, Suite du Commerce du Monde, t. 3, p. 157) Aussi je conseille aux honnêtes gens du monde, et principalement aux Dames de bon air, de songer plus à plaire qu'à faire rire, parce que beaucoup de choses font rire, qu'on n'aime point, mais tout ce qui plaît, se fait aimer. (Œuvres posthumes, Sixième et dernier discours, Suite du Commerce du Monde, t. 3, p. 171)

Manière de parler

« [...] Ce qui me fait autant connaître son [César] esprit, et sa manière d'agir, ce sont les écrits qu'il a laissés, au moins si c'est lui qui les ait faits. Car il y a un homme de grande lecture, qui me voulait persuader qu'ils n'étaient pas de lui. » — « De qui donc ? » dit le Maréchal. — « D'un je ne sais qui, répondit le Chevalier. Je crois pourtant qu'il eût été plus facile à ce je ne sais qui, de vaincre et de se rendre le maître, que d'écrire de cet air-là. Vous savez qu'en fait de conquêtes les conjonctures peuvent beaucoup. Mais il fallait être César pour s'expliquer de la sorte, et le hasard n'y peut rien. On sent son mérite, et sa grandeur aux plus petites choses qu'il dit, non pas à parler pompeusement, au contraire sa manière est simple et sans parure ; mais à je ne sais quoi de pur et de noble qui vient de la bonne nourriture, et de la hauteur du génie [...] » (Les Conversations, Sixième Conversation, t. 2, p. 89) Je me souviens qu'autrefois après avoir longtemps discouru, vous me faisiez souvent lire, et qu'aussi vous lisiez vous-même, et quand vous remarquiez quelque défaut dans la justesse, ou dans le bon air, j'en cherchais la cause avec vous, Madame, et quelquefois je vous aidais à rajuster de certains endroits comme ils devaient être, au moins selon votre goût, que je tiens le plus pur, et le plus parfait du monde. (Les Discours, De l'Esprit, t. 2, p. 94) Ce qui me semble le plus nécessaire, mais le plus difficile, c'est premièrement comme j'ai dit de bien penser sur le sujet qui se présente, tout ce qu'il y a de plus excellent à dire, et de savoir exprimer chaque chose à part du meilleur ton, et de l'air le plus agréable, sans avoir égard à ce qui va devant, ou qui vient après. (Les Discours, De la Conversation, t. 2, p. 105) Il faut user le plus qu'il se peut d'une expression facile et coulante ; mais on ne l'aime que dans le bon air et dans la pureté du langage, et même si les façons de parler vont bien à faire entendre les choses. (Les Discours, De la Conversation, t. 2, p. 106) L'air noble et naturel est le principal agrément de l'Éloquence, et parmi les personnes du monde, ce qui tient de l'étude est presque toujours mal reçu. (Les Discours, De la Conversation, t. 2, p. 106) Il y a un petit nombre de personnes qui se prennent si bien à toutes les actions de la vie, et qui parlent de si bon air, que pour se rendre honnête homme et de bonne compagnie, il vaudrait mieux les observer et les entretenir de temps en temps, que de vieillir à la Cour. (Les Discours, De la Conversation, t. 2, p. 111) Elle s'en aperçut ; et d'un air qui sentait sa grandeur regardant ce Prince. « Seigneur, lui dit-elle, je me viens joindre à votre Armée, et j'ai cru que la bienséance me le permettait. Je suis Reine [...] » (Les Aventures de Renaud et d'Armide, t. 3, p. 51) Le style de César est noble, et cette noblesse vient principalement d'exprimer de grandes choses d'un air modeste et retenu. (Œuvres posthumes, Discours II, Suite de la vraie Honnêteté, t. 3, p. 86) Le Maréchal de Bassompierre, quoiqu'il fût plus Français qu'Allemand, ne laissait

pas de parler cette langue étrangère d'un air plus agréable, que ceux qui sont nés dans Vienne, auprès de l'Empereur, à cause, me disait-il, de cette manière galante et délicate qu'il avait prise à la Cour de France. Et de vrai, je m'apercevais, que si dans quelque rencontre il usait de cette langue, j'étais beaucoup moins choqué de la rudesse des mots et de l'accent, que lorsqu'un Allemand la parlait. (Œuvres posthumes, Discours III, De l'Éloquence et de l'Entretien, t. 3, p. 112) Un galant homme se doit toujours expliquer noblement, et qui que ce soit ne le met en doute : Il est vrai que l'on ne convient pas de cette noblesse de langage, et que la plupart de ceux qui se mêlent de parler en public, ne la cherchent que dans les termes pompeux et les phrases figurées. Figurons-nous de quel air François Premier et Charles-Quint s'entretenaient, ou bien César et Pompée, ou le même César et la Reine d'Égypte : Si ces personnes ne disaient pas toujours d'excellentes choses, du moins je suis persuadé qu'il n'y avait point de ces faux ornements dans leurs discours, et que tout y sentait la grandeur. (Œuvres posthumes, Discours III, De l'Éloquence et de l'Entretien, t. 3, p. 116) Quand on veut penser noblement, on ne doit avoir devant les yeux, que ce qui convient à l'honnêteté la plus accomplie, et pour s'expliquer d'un air de grandeur et d'une manière agréable il ne faut employer que les expressions, dont se voudraient servir les personnes de la plus haute volée, et les plus honnêtes gens [...] (Œuvres posthumes, Discours III, De l'Éloquence et de l'Entretien, t. 3, p. 118) *On ne saurait trop éviter dans le discours de certaines choses, que les plus délicats de la Cour négligent, parce qu'elles ne sont pas à leur gré. Mais il y en a un grand nombre d'autres, qu'ils seraient bien aises de pouvoir dire ; et ce n'est pas un médiocre avantage, que de le connaître par un fin discernement. Ces sortes de gens n'aiment pour l'ordinaire, qu'à rire, et ne cherchent que les manières galantes : Cependant je vois d'autres choses, qui valent, ce me semble, encore mieux, comme l'air élevé, le subtil et le tendre. (Œuvres posthumes, Discours III, De l'Éloquence et de l'Entretien, t. 3, p. 119) Un jeune homme, pris dans une bataille où l'on passait ses compagnons au fil de l'épée, ne conjura point les ennemis de l'épargner, et ne leur demanda que la grâce de ne lui pas donner les coups par derrière, parce qu'une personne très belle, dont il était aimé, rougirait pour lui, s'il était mort si honteusement. Cet air tendre et résolu le sauva, et même le Commandant de ceux qui le tenaient, n'étant pas moins amoureux que son Prisonnier, le mit en liberté. (Œuvres posthumes, Discours III, De l'Éloquence et de l'Entretien, t. 3, p. 120) Pour se rendre capable de dire d'excellentes choses, d'un tour agréable et galant, ce n'est pas assez que d'étudier de certains Livres, quoique fort bons dans leur genre, ni d'acquérir de la science et de l'érudition. La source en est dans le cœur, et dans l'esprit, et toutes les choses délicates partent du goût et du sentiment. Quelques personnes du monde y peuvent beaucoup plus servir, que la plupart des Auteurs. Par cet air agréable et galant, je n'entends pas de certaines pensées, qui viennent d'un esprit vif, et qu'on exprime en trois ou quatre paroles. C'est ce qu'on appelle de bons mots, et sans mentir on se doit savoir bon gré d'en pouvoir dire d'excellents : Néanmoins quand on les cherche trop, il en échappe souvent d'assez mauvais. Les choses dont je parle, ne vont pas si vite ; on ne les goûte que dans les entretiens, tant soit peu suivis, et les honnêtes gens de l'ancienne Rome, donnaient à cette adresse le nom d'urbanité ; peut-être, qu'en rapportant je ne sais quoi qui ne m'a pas déplu, je ferai mieux comprendre ce que je veux dire. Un homme fort passionné d'une dame fière et*

haute à la main, fit par imprudence une incivilité, qui la mit dans une terrible colère ; de sorte qu'elle commençait à lui dire des choses si piquantes, qu'il était à craindre que malgré sa passion violente il ne vînt à perdre le respect : Un de leurs amis pour apaiser cet Amant, qui balançait entre le dépit et l'amour : « Vous devez être bien aise, lui dit-il, que Madame pour si peu de chose vous traite si mal : C'est une marque infaillible, que tout ce qui lui vient de vous, la touche sensiblement, et vous n'avez plus qu'à prendre les bonnes voies pour lui plaire. » Cet air enjoué les réjouit tous deux, et les remit ensemble, mieux qu'ils n'étaient avant que s'être fâchés. (Œuvres posthumes, Discours IV, De la Délicatesse dans les choses, t. 3, p. 121-122) [...] et je remarque souvent, que ceux qui parlent trop bien, à ce qu'on dit, ne parlent toujours que trop mal ; Que leurs discours n'ont point de rapport au sujet ; que l'on sent de l'affectation dans leur manière et dans le ton de leur voix, et qu'enfin ce n'est qu'une fausse éloquence : Que si l'on se communique en homme du monde, et que l'on trouve sur l'heure des choses de bon air et d'un tour agréable, ce serait une merveille que d'avoir trop d'éloquence [...] (Œuvres posthumes, Discours IV, De la Délicatesse dans les choses, t. 3, p. 124-125) Une Dame d'importance et fort aimable était brouillée auprès de la Reine ; Un grand Seigneur qui vint voir cette Dame, lui demanda si elle s'était justifiée ; ce qui me semble bien dur et peu civil ; Il devait dire, si elle s'était éclaircie avec la Reine, et je ne vois point de plus grand secret dans le langage, que de trouver des manières pour adoucir les choses fâcheuses ; comme celles qui sont si considérables, qu'il en faut parler sérieusement, ou les passer sous silence, on les déguise d'un air qui tempère ce qu'on y voit de plus choquant [...] (Œuvres posthumes, Discours IV, De la Délicatesse dans les choses, t. 3, p. 127) Cette même Dame fit encore dans les Commentaires de César, une observation qui me plut bien, lorsqu'il écrit qu'il n'osa se fier à la cavalerie des Français ; « Un homme d'une si haute valeur, me dit-elle, devait tout oser ; et quant à l'expression, s'il eût écrit, qu'il ne le jugea pas à propos, il se fût expliqué d'un air plus digne et plus noble. » (Œuvres posthumes, Discours IV, De la Délicatesse dans les choses, t. 3, p. 132) Selon que le cœur et l'esprit de celui qui parle, sont faits et tournés, on est différemment touché de son langage : S'il a le cœur humain, il inspire dans ses discours je ne sais quoi de tendre, et s'il est d'un esprit élevé, pour peu qu'il s'explique, on en connaît la hauteur. Cet air, ce tour, ou ce ton, comme on le voudra nommer, et ces différentes manières de se communiquer, s'entendent par le mot d'idée, ou de caractère. Or tous les caractères sont bons dans leur genre, et l'on n'en saurait trop avoir : mais il s'en trouve de si opposés, qu'on ne les voit ensemble que fort rarement, et quoiqu'on excelle dans les uns, ce n'est pas une conséquence, qu'on puisse réussir dans les autres. (Œuvres posthumes, Discours IV, De la Délicatesse dans les choses, t. 3, p. 135) [...] il me semble pourtant, que ce qu'on trouve de plus agréable dans les Entretiens, est puisé dans l'excellente raillerie, qui sait donner de la joie sans choquer personne, ou dans une manière simple et tranquille, qui représente si naturellement la vie ordinaire, que chacun y reconnaît ses affections, ou bien dans un air tendre, qui s'insinuant d'un air imperceptible, fait tomber en langueur, comme un poison lent, ou comme un charme de magie [...] (Œuvres posthumes, Discours IV, De la Délicatesse dans les choses, t. 3, p. 135-136)

On notera la coordination entre ce qu'on fait et ce qu'on dit dans la citation suivante :

Rien n'y [la qualité d'habile homme] peut tant contribuer, que de paraître honnête homme, en toute rencontre ; et pour le paraître il faut l'être en effet ; car les apparences du dehors ne sont que les images des actions intérieures. Si bien que l'air de ce qu'on fait, ou qu'on dit, ne vient que de la manière qu'on le sent, ou qu'on le pense, et si nous avons de la joie ou de la tristesse, en écoutant, l'une ou l'autre se remarque en notre attention ; cela se rencontre en tout, et celui qui veut avoir l'action libre et de bonne grâce, n'y réussit pas, à moins que de l'avoir dans sa pensée ou dans son sentiment. (Œuvres posthumes, Discours V, Le Commerce du Monde, t. 3, p. 141-142)

Manière d'être de la personne en mouvement

Il y eut un grand bal au Louvre, où la Reine assembla tout ce qu'il y avait de plus agréable, et de plus galant parmi les Dames, qui ce soir-là ne s'étaient pas négligées. Les hommes non plus n'avaient rien oublié de ce qui leur pouvait être le plus avantageux. De sorte qu'on n'eût su s'imaginer une plus belle et plus brillante assemblée. Mais il n'y avait point de parure qui fût tant soit peu du ballet, et qui ne fût à la mode. Néanmoins le Duc de Bokingant se présenta en habit à la Persienne, avec un chapeau de velours tout couvert de plumes et de pierreries, et des chausses si troussées, qu'elles laissaient voir non seulement toute la forme de ses jambes qu'il avait belles, mais aussi beaucoup au-dessus des genoux. Cette invention était bien hardie et bien douteuse, et même dans une Cour étrangère, où tant de gens bien faits, et de grands Seigneurs, qui lui portaient envie, ne cherchaient qu'à le tourner en ridicule. Cependant le Duc sut si bien soutenir son entrée, et dansa de si bon air, que les Dames qui riaient d'abord pour s'en moquer, ne riaient sur la fin du bal, que pour lui plaire, et qu'avec sa parure bizarre et surprenante, il effaça la mode Française, et les plus galants de la Cour ⁸⁴². (Les Discours, De la Conversation, t. 2, p. 131-132)

Manière de se tenir

Comme il s'entretenait volontiers des personnes rares, il disait aisément ce qu'il en jugeait, et je remarquais par tous ses discours que le Roi tenait la première place dans son esprit. Il était si charmé de ce Prince, qu'il n'en parlait jamais qu'avec transport, et le seul souvenir de son air et de sa bonne mine lui donnait de l'admiration. (Les Conversations, Préface, t. 1, p. 4) Je trouve la ressemblance des actions fort lassante, comme d'aborder fréquemment d'une même mine, soit riante, ou triste, enjouée ou sévère, et je prends garde que quelques personnes qui se piquent d'être égales, quoique d'ailleurs elles ne soient pas sans mérite, déplaisent toujours également. En effet cette égalité fade et sans goût qui paraît dans l'humeur et dans l'esprit de quelques gens, les rend bien désagréables, surtout quand ce n'est ni bonté ni complaisance, mais je ne sais quel procédé de gens polis à leur mode, qui n'en sont que plus ennuyeux. Il serait à souhaiter que toutes les passions que le sujet demande, se pussent sentir ou deviner sur le visage et dans l'air de ceux qui veulent plaire ⁸⁴³. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 16-17) L'air noble et qui sent son bien, a bonne grâce en toutes sortes de conditions, et même une certaine grandeur qui vient du cœur et de l'esprit. On se

⁸⁴² . On peut aussi voir dans cet emploi une signification subduite de « manière d'être de la personne en mouvement ».

plaît à la considérer en quelque lieu qu'elle se montre et comme elle ne donne jamais une fausse idée, on est aussi aise qu'elle soit en un particulier qu'en un Prince. Il n'en va pas ainsi de cette autre grandeur qui vient de la fortune : elle sied bien aux grands Princes comme aux grandes Princesses, parce qu'on ne s'y peut méconter, et qu'ils sont en effet ce qu'ils paraissent. Mais elle nuit à ceux qui n'en ont que l'apparence ; de sorte qu'un homme qui n'est pas un grand Seigneur, et qui se trouve assez malheureux pour en avoir la mine, doit essayer de s'en défaire, parce que d'abord on s'y trompe, et qu'ensuite on vient à le mépriser. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 20-21). Enfin cet air de grandeur qu'on aime, et qui dépend de la fortune, se découvre dans le procédé des maîtres du monde, parce que dès leur enfance ils sont accoutumés à regarder au-dessous d'eux tout ce qui les environne, et à commander en souverains d'une manière douce et majestueuse. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 22). Une belle femme et de bon air ne laisse pas d'avoir de la grâce à parler, quoiqu'elle n'y soit pas fort habile [...] (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 48) Car les paroles ne plaisent qu'autant qu'elles sont propres pour exprimer nos sentiments, et ce serait un fort mauvais signe d'esprit, que de chercher les mots, avant que d'avoir trouvé les choses. Cela me paraîtrait à peu près comme si l'on faisait provision d'habits et de pierreries pour parer quelque Dame sans l'avoir vue, ni sans pouvoir juger de ce qui convient à sa mine, à son air, à sa taille, ou à ses façons. (Œuvres posthumes, Discours III, De l'Éloquence et de l'Entretien, t. 3, p. 106)

De l'air, de l'allure

Il me semble aussi que pour avoir de l'air à tout ce qu'on entreprend, il faut consulter son inclination et ne la pas contrarier. (Les Discours, Des Agréments, p. 18).

Il convient de noter que, dans ce corpus, tout entier voué, comme on peut s'y attendre, à la manière d'être sociale, les différentes manières d'être de la personne tendent à se fondre les unes dans les autres, rendant souvent indécidable le choix de telle ou telle signification. L'aspect physi-que, la manière d'être en mouvement, de se tenir, les gestes, l'esprit, la manière de parler sont souvent pris en compte conjointement, contribuant à une sorte de concept global du *bon air*. Voici des exemples où l'on trouve réunies ces diverses composantes :

Je trouve aussi que la manière de vivre et d'agir veut être libre et dégagée, et qu'on n'y sente rien de forcé. De sorte, que pour avoir une extrême grâce aux choses qu'on entreprend, il faut s'en acquitter en excellent Maître, et que l'action soit juste, libre, et de bon air. Il s'y faut prendre comme faisait Périclès à parler, Appelle à peindre, César à conduire une armée ; et dans les exercices : comme Pignatelle à monter à cheval, les plus adroits à faire des armes, et les meilleurs baladins à danser. Car ces Maîtres consommés dans leurs métiers ont toujours cet air achevé qui plaît, et que les apprentis n'ont point. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 14). Tout ce qui fait aimer, tout ce qui fait estimer, contribue au

⁸⁴³ . Le maintien est ici lié à l'expression du visage (sur le visage). Si la manière d'être exprime les sentiments (toutes les passions), cette expressivité a une destination sociale (ceux qui veulent plaire) et elle est régie par la bienséance (Il serait à souhaiter).

bon air, et les choses contraires font aussi des effets opposés. Il ne faut rien négliger pour l'acquérir, ou pour l'augmenter, et je prends garde que les sens et l'esprit s'assemblent pour en connaître la juste valeur. Ne voyons-nous pas que le mérite nous semble de plus grand prix en un beau corps, qu'en un corps mal fait ? comme aussi quand le mérite est bien reconnu nous en trouvons la personne plus aimable [...] Si bien que pour exceller dans le bon air, il faut rechercher toute sorte d'avantages tant du corps que de l'esprit, et se défaire le plus qu'on peut de ses moindres défauts. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 20). Mais comme il y a des passions qui donnent bon air, et qui sont à rechercher, on en remarque d'autres qui le donnent mauvais, et qui nuisent toujours [...] Car il se faut souvenir que les passions se répandent sur tout ce qu'on fait ou qu'on dit ; et selon que celui qui les considère les aime ou les hait, il en sent les effets sur le visage ou dans les actions, ou dans les discours des personnes qui se présentent. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 49-50)

La citation suivante est intéressante en ce qu'elle marque, semble-t-il, le passage d'une acception à l'autre :

« L'action, dit le Chevalier, est une espèce d'expression ; et comme les paroles bien choisies sont agréables, quand elles expriment des choses qui plaisent, tout ce qu'on fait de la mine ou du geste est bien reçu, quand on le fait de bonne grâce et qu'il y paraît du mérite ou de l'esprit. Mais il ne faut pas s'y tromper, on est souvent acteur de rien, comme diseur de rien : l'action a ses défauts comme le langage, et pour exceller dans l'un et dans l'autre, il faut observer en tous les sujets ce qui doit plaire. Ce talent d'être bon acteur me semble fort nécessaire aux personnes du monde, et c'est à peu près ce qu'on appelle aujourd'hui, pour parler à la mode, avoir le bon air. Mais ce n'est pas seulement en cela que paraît le bon air, car il se répand sur tout, et pour dire en un mot ce que c'est, il consiste à bien faire ce qu'on fait. On le confond avec l'agrément, quoiqu'il y ait beaucoup de différence. Le bon air se montre d'abord, il est plus régulier, et plus dans l'ordre. L'agrément est plus flatteur, et plus insinuant, il va plus droit au cœur, et par des voies plus secrètes. Le bon air donne plus d'admiration, et l'agrément plus d'amour. Les jeunes gens qui ne sont pas encore faits, pour l'ordinaire n'ont pas le bon air, ni même de certains agréments de maître. » (Les Conversations, Troisième Conversation, t. 1, p. 42-43)

dans la mesure où la corporalité, la manière de se tenir, (*la mine, le geste*) font place à une dimension plus abstraite et à une interprétation plus étendue, qu'on trouve dans la phrase du second paragraphe : *Mais ce n'est pas seulement en cela que paraît le bon air, car il se répand sur tout, et pour dire en un mot ce que c'est, il consiste à bien faire ce qu'on fait.*

Dans les deux citations suivantes :

J'ai vu des personnes qui n'avaient que deux mois d'étude ou d'exercice se mieux prendre à ce qu'on leur montrait que d'autres qui avaient appris deux ans ; et cela par la différence de leurs Maîtres ; car on remarque facilement ce qui vient des avantages du corps et de l'esprit. Et pour ce qui regarde ce bon air, on en peut observer de deux sortes. Le premier et le plus commun est celui qui cherche la pompe et l'éclat : l'autre est plus modeste et plus caché. Le premier a beaucoup de rapport avec la beauté, et je trouve qu'il lasse aisément ; mais cet

autre qui se montre moins à découvert, plus on le considère et plus on l'aime. Il y a toujours dans le premier je ne sais quoi de faux et quelque espèce d'illusion ; le dernier est plus réel quoique plus imperceptible ; et je vois qu'il approche de l'Agrément. L'un donne plus dans la vue aux jeunes gens qui d'ordinaire sont bien aises d'être éblouis, et l'autre plaît davantage à ceux qui ont le goût fait. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 23). Je remarque un certain air de grandeur, qui vient de s'être accoutumé de bonne heure à commander, et de se voir au-dessus de tout : Cet air est si reconnaissable, que les personnes qui ont de bons yeux, pourraient démêler de grands Princes dans la foule, quoiqu'ils se fussent déguisés. C'est le plus souvent une façon douce, négligée et majestueuse, qui ne s'empresse que bien peu par tout ce qui regarde la fortune. Il y a un autre air de grandeur, qui part du cœur et de l'esprit, et que l'on sent bien dans la mine et dans le procédé des excellents hommes. (Œuvres posthumes, Discours V, Le Commerce du Monde, t. 3, p. 143)

le chevalier de Méré tend à dissocier deux sortes de *bon air*, le premier, plus physique et le second, plus moral, et en rapport avec le mérite.

Significations subduites (manière)

« L'esprit est toujours de bon commerce, dit le Chevalier, et même les femmes selon mon sens n'en sauraient trop avoir ; mais la plupart du monde n'approuve pas qu'elles soient si savantes, ou du moins que cela paraisse. Et ne serait-ce point cette Dame qui vous avait donné l'idée de celles que vous contrefaisiez l'autre jour si agréablement ? Je n'ai jamais rien vu de mieux peint, ni de plus à mon gré. Sans mentir ce n'est pas assez que d'avoir de l'esprit, il faut être encore extrêmement honnête homme pour être plaisant de cet air-là. (Les Discours, Première Conversation, t. 2, p. 9) Un peu de Poésie que je tiens de vous, Madame, et qui me repasse doucement dans l'imagination, n'y vient pas mal : Toujours d'un air qui plaît l'esprit⁸⁴⁴ se fait entendre S'il est plein d'Agrément ; Et le cœur bien touché d'une passion tendre, S'explique tendrement. (Les Discours, Des Agréments, p. 31) Il me semble aussi que pour être galant d'un air qui plaise, il faut l'être encore plus en effet qu'en apparence, et ne rien sentir en son cœur qui s'y veuille opposer : car le combat des passions sied mal en pareille rencontre. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 44-45) Un honnête homme ne saurait être trop hardi, ni trop enjoué, pourvu qu'il soit encore plus civil et plus retenu, et qu'il s'y prenne de bon air. (Les Discours, De la Conversation, t. 2, p. 109) Outre qu'à dire le vrai, on ne saurait plaire de bon air, quand on choque des personnes qui ne l'ont pas mérité ; parce qu'une action injuste et cruelle, n'a rien d'honnête ni de galant. (Les Discours, De la Conversation, t. 2, p. 114) Cependant comme elle avait l'âme grande, et l'esprit d'une étendue infinie, elle résistait de si bon air à ce rude coup de la fortune, qu'en perdant tout ce qu'elle aimait, elle ne perdait rien de ce qui la rendait aimable, et sa tristesse et ses inquiétudes avaient leurs charmes. (Les Aventures de Renaud et d'Armide, t. 3, p. 47) Ce qui m'en paraît de plus vraisemblable, c'est que presque en toutes les Cours du monde, chacun s'attache à quelque profession particulière, et que ceux qui se mêlent d'un métier, n'ont guère d'autre but, que d'y réussir : mais comme la Cour de France

⁸⁴⁴ . L'esprit est mis pour « la personne qui a de l'esprit ».

est la plus grande et la plus belle, qui nous soit connue, et qu'elle se montre souvent si tranquille, que les meilleurs Ouvriers n'ont rien à faire, qu'à se reposer ; il y a toujours eu de certains Fainéants sans métier, mais qui n'étaient pas sans mérite, et qui ne songeaient qu'à bien vivre, et qu'à se produire de bon air. (Œuvres posthumes, Discours premier, De la vraie Honnêteté, t. 3, p. 69-70) Je voudrais que pour se rendre l'honnêteté naturelle, on ne l'aimât pas moins dans le fond d'un désert, qu'au milieu de la Cour, et qu'on l'eût incessamment devant les yeux ; car plus elle est naturelle, plus elle plaît ; et c'est la principale cause de la bienséance, que de faire d'un air agréable ce qui nous est naturel. (Œuvres posthumes, Discours premier, De la vraie Honnêteté, t. 3, p. 74) On doit encore observer que ce n'est pas le tout, que de suivre la mode, et de s'y prendre de bon air ; le plus important consiste à connaître un nombre infini de choses, qui n'ont rien à démêler avec la mode, je veux dire qu'elles ne sont ni de la mode ni contre la mode, mais que les unes réussissent dans le monde, et que les autres n'y sont pas bien reçues ; de là dépend le plus grand secret de bien vivre et de se rendre agréable. (Œuvres posthumes, Discours II, Suite de la vraie Honnêteté, t. 3, p. 100) Cette façon délicate la fit rire d'un air qui me remit devant les yeux cette autre Enchanteresse, annuit atque dolis risit Cytherea repertis. (Œuvres posthumes, Discours IV, De la Délicatesse dans les choses, t. 3, p. 123) Pour se mettre bien dans l'esprit de la plupart des Dames, c'est un grand avantage que d'être libéral, et de le pouvoir témoigner de bon air, et sans vanité. (Œuvres posthumes, Discours V, Le Commerce du Monde, t. 3, p. 150) Je vois même que lorsqu'on se rencontre avec des hommes qu'on ne connaît point, il sied bien de les traiter d'un air doux et civil, quoiqu'on sente dans leur procédé quelque chose de piquant et de malin. (Œuvres posthumes, Discours V, Le Commerce du Monde, t. 3, p. 154) Les esprits d'une humeur enjouée veulent toujours rire, et les autres plus sérieux ne parlent que par maximes ; mais le personnage d'un honnête homme s'étend partout ; il se doit transformer par la souplesse du génie, comme l'occasion le demande, et je trouve qu'il est plus difficile de jouer brillamment, que d'un air modeste et retenu : néanmoins cette façon discrète me semble plus propre à s'insinuer parmi les Dames, qui font cas de leur réputation, parce qu'elle craignent dans leurs amants cet air public et cet éclat de théâtre. (Œuvres posthumes, Sixième et dernier discours, Suite du Commerce du Monde, t. 3, p. 157) Soit qu'on parle ou qu'on agisse, il faut penser à l'un ou à l'autre pour s'en acquitter de bon air [...] (Œuvres posthumes, Sixième et dernier Discours, Suite du Commerce du Monde, t. 3, p. 161) J'aime assez que les jeunes gens fassent des choses surprenantes, pourvu qu'ils s'y prennent de bon air : Les gens avancés en âge n'ont pas tant de grâce aux actions extraordinaires, si ce n'est dans un excès de vertu, comme la mort de Socrate, ou celle du Maréchal de Marillac [...] (Œuvres posthumes, Sixième et dernier Discours, Suite du Commerce du Monde, t. 3, p. 161)

Le mot *air* appliqué aux choses

Je trouve aussi que la manière de vivre et d'agir veut être libre et dégagée, et qu'on n'y sente rien de forcé. De sorte, que pour avoir une extrême grâce aux choses qu'on entreprend, il faut s'en acquitter en excellent Maître, et que l'action soit juste, libre, et de bon air. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 13-14). Et je

trouve aussi qu'à bien examiner les auteurs les plus épurés, on remarque en leurs écrits assez de choses qui paraissent de mauvais air, et cela nuit beaucoup à tout ce qu'on y voit de meilleur et de plus achevé. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 27-28). On peut encore observer qu'il y a deux sortes de galanterie. L'une vient purement de l'esprit et de l'honnêteté, c'est la moins commune, la plus excellente et celle qui plaît toujours aux gens qui s'y connaissent. L'autre paraît dans les habits, dans les modes, dans les Bals, dans les Carrousels, dans les courses de Bague, et dans les aventures d'amour et de guerre [...] Ces deux manières de galanterie subsistent séparément, et plaisent plus ou moins selon le tempérament de ceux qui les considèrent ; mais quand elles sont ensemble, elles se donnent si bon air l'une à l'autre qu'on ne voit rien de plus agréable. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 43-44) Du reste il [Auguste] était ingrat, cruel, sans parole, et je ne crois pas que les plus honnêtes gens de ce temps-là le trouvassent de bonne compagnie : au moins de tant de choses remarquables que les Anciens ont dites, celles qu'on nous rapporte de lui, sont les plus mauvaises. On n'y sent rien de grand, ni de noble, rien d'esprit, ni de bon air, rien d'honnête ni d'humain ; rien qui ne le rende encore plus haïssable. (Les Discours, De l'Esprit, t. 2, p. 67) [...] car quand je ne vous connaîtrais pas d'ailleurs, je verrais assez par là que vous êtes la personne du monde la plus délicate, et qui sentez le plus vivement tout ce qui n'est pas de bon air. (Les Discours, De la Conversation, t. 2, p. 99) D'ailleurs on peut observer des manières tendres, et des manières d'un air élevé qui se pratiquent rarement dans le monde, parce que peu de gens sont capables de s'en servir. (Les Discours, De la Conversation, t. 2, p. 104) Cet avantage [le bon goût] vient aussi de s'être exercé de bonne heure, à juger des choses du bon air, et de s'y être formé le goût sur celui des personnes qui l'ont excellent. (Les Discours, De la Conversation, t. 2, p. 128) J'admire aussi qu'il [Alexandre] fit tant valoir à cette vénérable Reine, qu'il n'avait jamais voulu permettre qu'elle se mît à genoux pour le saluer. C'était de fausses civilités et de mauvais air, qui ne lui portaient point du cœur ; et pour être civil en galant homme, il faut l'être plus en effet qu'en apparence. (Œuvres posthumes, Discours premier, De la vraie Honnêteté, t. 3, p. 82) Entre ces deux excellents Maîtres [César et Cicéron], sans condamner le sentiment de l'un ni de l'autre, je prendrais un juste milieu, qui serait, à mon gré, d'aller plus directement, que ce grand Orateur, aux termes les plus significatifs, et de n'employer jamais de ces phrases, qui sentent la fausse éloquence ; mais je serais moins scrupuleux que César pour les expressions, et quand je me serais servi de la meilleure, je ne craindrais pas d'en prendre une moins bonne, pourvu qu'elle fût bonne ; et ce qu'on observe des plus beaux habits, de ne s'en parer que fort rarement, se peut dire des plus belles façons de parler, qui sont bien plus remarquables, que les médiocres : De sorte qu'on ne les saurait trop diversifier ; il faut aussi prendre garde à ne rien mettre de mauvais air, et cela se fait ordinairement pour éviter de redire un mot, ou pour achever une excellent période : plus on a l'oreille juste, plus on est sujet à ce défaut, si l'on n'y regarde de bien près. (Œuvres posthumes, Discours II, Suite de la vraie Honnêteté, t. 3, p. 85-86) Beaucoup d'actions extravagantes paraissent de bon air, surtout à ceux qui n'y prennent que l'intérêt du spectacle, et quand on négligerait ce qu'on aime le plus, c'est avoir bien peu de sens, que de vouloir plaire de la sorte, à moins que de ne s'en pouvoir dédire. (Œuvres posthumes, Discours II, Suite de la vraie

Honnêteté, t. 3, p. 94) Je prends garde aussi, que la dévotion et l'honnêteté vont presque les mêmes voies, et qu'elles s'aident l'une à l'autre. La dévotion rend l'honnêteté plus solide et plus digne de confiance ; et l'honnêteté comble la dévotion de bon air et d'agrément [...] (Œuvres posthumes, Discours II, Suite de la vraie Honnêteté, t. 3, p. 101) Ce qu'on m'a rapporté de l'Archiduchesse de Flandre, me paraît encore de bon air. Il y avait à la suite de Monsieur un fort galant homme, qui ne laissait pourtant pas d'user de quelque industrie en jouant. Cela l'avait rendu fort suspect aux Espagnols, et comme on en parlait devant cette Princesse, « Ne le croyez pas, dit-elle, c'est une médisance ; Un si bon joueur joue avec assez d'avantage sans piper ; ce serait grand dommage pour beaucoup de raisons, et même parce qu'il est si agréable, qu'il pourrait faire aimer la tromperie. » (Œuvres posthumes, Discours IV, De la Délicatesse dans les choses, t. 3, p. 122) En effet tous les métiers sont de si mauvais air dans le monde, que même le talent d'honnête homme, le plus beau qu'on se puisse imaginer, n'a pas tous les agréments, à moins que de paraître plus négligé, que ajusté, parce qu'en l'affectant, ce serait en faire une espèce de métier, comme si l'on était Gouverneur d'un jeune Prince, et toujours prêt à lui donner des Leçons. (Œuvres posthumes, Discours V, Le Commerce du Monde, t. 3, p. 143) Il y a peu de singularités, qu'on ne trouve de mauvais air ; parce qu'elles choquent la coutume, et qu'une chose qui surprend, ne manque pas d'être mal reçue ; si ce n'est qu'elle plaise, encore plus qu'elle ne surprend. Le meilleur est d'aller le train des personnes, qui sont en estime de se bien conduire, sans avoir rien d'affecté. (Œuvres posthumes, Discours V, Le Commerce du Monde, t. 3, p. 153-154) Il ne faut paraître, comme j'ai dit, homme de métier que le moins qu'on peut : Celui même de Général d'Armée, le plus noble de tous, après cet autre de Souverain, se sent quelquefois plus que la bienséance ne permet ; et César que je viens de citer, serait plus à mon gré, s'il avait eu moins d'exactitude en ses Conquêtes. C'était toujours la même chose à camper comme à déloger, soit que les Ennemis fussent près ou loin. Les règles si visibles sont de mauvais air ; elles témoignent qu'on est trop concerté, et c'est faire la guerre en Mathématicien de profession, plutôt qu'en brave conquérant ; Alexandre qui ne suivait que son caprice, en usait de meilleure grâce. (Œuvres posthumes, Discours V, Le Commerce du Monde, t. 3, p. 155)

De l'air / de l'allure

Ce ton sentencieux me remet dans l'esprit, qu'encore que la joie soit fort tempérée, il ne faut pourtant dire que bien peu de sentences ; le peuple et les gens du commun en sont charmés ; mais les honnêtes gens ne les peuvent souffrir : même les maximes qu'on aime et qu'on admire dans les Écrits, ne font pas de si bons effets dans les entretiens. Elles me semblent plus propres pour les réponses des Oracles, que pour se communiquer humainement, et je ne m'en voudrais guère servir dans la Conversation, si ce n'est à badiner ; car cette allure grave et sérieuse, peut donner de l'air à la plaisanterie. (Les Discours, De la Conversation, t. 1, p. 120)

Significations subduites (manière)

[...] il me semble pourtant, que ce qu'on trouve de plus agréable dans les

Entretiens, est puisé dans l'excellente raillerie, qui sait donner de la joie sans choquer personne, ou dans une manière simple et tranquille, qui représente si naturellement la vie ordinaire, que chacun y reconnaît ses affections, ou bien dans un airtendre, qui s'insinuant d'un air imperceptible, fait tomber en langueur, comme un poison lent, ou comme un charme de magie [...] (Œuvres posthumes, Discours IV, De la Délicatesse dans les choses, t. 3, p. 135-136)

Manière d'être expressive

Manière d'être-attitude

Godefroy se promenait sous de grands Cèdres touffus au milieu des principaux de l'Armée ; et ceux qui virent les premiers la belle Armide, en avertirent ce Prince, qui s'avança vers Elle pour la recevoir. Elle l'aborde d'un air modeste et confus, et sa rougeur et son embarras ne plurent pas moins que sa grâce et sa beauté. (Les Aventures de Renaud et d'Armide, t. 3, p. 11) Armide tenait un arc dans une main, et des flèches dans l'autre ; et ce qu'on remarquait le plus, elle avait un habillement de tête couvert de plumes et de pierreries, et son dépit sous cette parure de guerre lui donnait un air de fierté, qui plaisait en menaçant. (Les Aventures de Renaud et d'Armide, t. 3, p. 50-51)

Les rares occurrences du mot *air* dénotant la manière d'être expressive se trouvent dans *Les Aventures de Renaud et d'Armide*. Et l'attitude qui traduit les sentiments du personnage reste quand même liée au charme et à l'agrément !

On ajoutera à ce corpus quelques citations qui ne contiennent pas le mot *air*, mais qui sont susceptibles d'en éclairer la signification. Ainsi les contextes suivants montrent l'importance de la manière de se tenir de la personne, ainsi que les relations entre le maintien et le mouvement :

Soit qu'on parle ou qu'on agisse, il faut penser à l'un ou à l'autre pour s'en acquitter de bon air : mais lorsqu'on écoute, ou qu'on se tient en repos, et qu'on ne se peut distinguer, que par le maintien, je trouve que pour l'avoir noble et agréable, il n'est pas inutile de s'imaginer vivement ce qu'il y a de plus digne et de plus beau dans les sujets qui se présentent. Car tout ce qui se passe dans le cœur et dans l'esprit, comme j'ai dit ailleurs, fait sur le visage et sur la personne une empreinte bien sensible, et j'ai souvent vu deviner ce que des personnes pensaient sans le pouvoir connaître qu'aux apparences du corps. (Œuvres posthumes, Sixième et dernier Discours, Suite du Commerce du Monde, p. 161) Je vois des personnes qui ont plus de grâce dans l'action que dans le maintien, et j'en connais d'autres qui plaisent plus dans le maintien que dans l'action. J'entends par le maintien, non pas un repos tout à fait assoupi ; car on ne laisse pas en cet état-là de penser et d'agir intérieurement ; et même de témoigner par quelque action comme de la bouche ou des yeux, ce qui se passe au-dedans. On a de la grâce à écouter comme à parler, quoiqu'elle ne soit pas si visible ; et selon que le sentiment est plus fin, plus enjoué, ou plus grave, le maintien se trouve plus délicat, plus gai, ou plus sérieux. (Les Discours, Des Agréments, t. 2, p. 14). « Quand je vins à la Cour, dit le Maréchal, on était persuadé que pour être honnête homme, il ne fallait que savoir danser, ou courre la bague, ou quelque chose de cette nature : chacun choisissait l'exercice qu'il aimait le mieux, et s'y

attachait comme si c'eût été son métier. Ces sortes de choses donnent de la grâce quand on les fait en galant homme, et même quand on ne les fait pas ; je veux dire que le corps en est plus libre et plus dégagé, et que cela se connaît, quoiqu'on se tienne en repos. Vous savez que c'est un grand avantage que d'être bon acteur. » (Les Conversations, Troisième Conversation, t. 1, p. 42)

pierre ortigue de VAUMORIÈRE

L'édition retenue est : *L'Art de plaire dans la conversation*, Paris, J. Guignard, 1688.

Manière d'être sociale⁸⁴⁵

Je citerai d'abord ce passage remarquable, dans lequel il semble bien que l'auteur ait su prendre une vue d'ensemble, incluant les personnes et les choses, de la polysémie d'*air*-manière d'être sociale :

La bonne mine ne produit pas seule un si bon effet, nous voyons tous les jours des gens de Province, qui ont la taille belle, et de beaux traits, et que l'on ne trouve pourtant pas agréables. L'air dont je parle, est l'âme de la bonne mine, sans cet air, il est bien difficile que l'on puisse plaire, c'est cet air galant ou de politesse qui répand de l'agrément sur toutes les choses qui en peuvent demander. Sur le visage, sur la contenance, et dans l'entretien, sur les habits, la Table, les meubles, l'équipage, et jusques aux jardins, et aux bâtiments. (p. 318-319)

Manière d'être collective

Venons-en encore à de petits avis qui regardent les jeunes gens en général. N'avez-vous pas pris garde qu'ils tombent souvent dans des défauts contraires aux manières d'un galant Homme ? Ils rient à tout moment avec des éclats qui ne ressemblent en rien à ces souris fins que l'on remarque dans la Conversation des gens polis. Ils tiraillent leurs amis pour les entraîner dans d'autres Compagnies, et au lieu de vivre respectueusement avec les Femmes, ils s'imaginent que le bel air veut qu'ils en usent familièrement. Ce que je trouve de plus étrange, est qu'ils s'emportent quelquefois jusqu'à jurer, comme pourraient faire les gens du bas peuple. Cependant il n'est pas difficile d'éviter ces fautes-là, et je souhaite que vous n'ayez pas plus de peine à attraper l'air agréable dont nous parlons. (p. 324)

Manière de vivre

Si vous faisiez réflexion sur les manières de parler qui ont de la bizarrerie dans notre langue, vous seriez surpris du mot dont vous souhaitez d'être éclairci. Vous verriez que le mot, air, veut dire des choses différentes selon la diversité des Épithètes que l'on y joint, et ce que vous trouveriez encore plus étrange, serait que la même Épithète change de signification selon qu'on la met devant ou après. En effet quand nous disons qu'un homme va de grand air, nous entendons moins parler de sa mine, et de sa taille, que de la dépense qu'on lui voit faire, que

⁸⁴⁵ . Dans ce corpus, je n'ai pas retenu la graphie avec majuscule du mot *air*, non pertinente, me semble-t-il, pour notre étude.

de la magnificence de son équipage, et de ses habits. Si au contraire nous disons, cet homme a l'air grand, nous ne prétendons parler que de sa mine, et de sa taille, sans nous étendre jusqu'à la manière de vivre, ni aux circonstances qui ne lui sont pas personnelles. (p. 315-317)

Cette distinction se trouve déjà dans les *Remarques nouvelles sur la langue française* du Père Bouhours (1982) :

grand air. air grand. Ce sont deux choses bien différentes, avoir le grand air, et avoir l'air grand. On dit d'un homme qui vit en grand Seigneur et à la manière du grand monde, qu'il a le grand air. On dit d'un homme, dont la physionomie est noble, et la mine haute, qu'il a l'air grand⁸⁴⁶ (p. 9).

Manière d'être en société

Aussi voyons-nous presque toujours que les personnes qui ont été élevées dans les Villes, ont un air honnête qui se trouve opposé à ce que l'on nomme Rusticité aux gens de la Campagne. (p. 21-22) [...] et si Lisidor et Lindamire venaient à être touchés l'un de l'autre, le désir de plaire pourrait plus dans leur cœur, que toutes nos remontrances ne feraient d'impression dans leur esprit : Nous verrions bientôt du changement ; ils auraient meilleur air, plus de douceur et de complaisance [...] (p. 83) Elle [la Médisance] dirait que l'air galant d'Arsinoé n'est qu'une affectation de Coquette, que la douceur d'Amasie est une indifférence froide, et fade, qui n'a rien de touchant, [...] (p. 162). C'est un grand avantage que d'avoir l'air galant, mais c'est un avantage que l'on ne peut acquérir qu'imparfaitement par les soins que l'on se donne. Il faut que la nature le commence en nous, et que nous cultivions ensuite ces dispositions favorables. Nous pouvons les polir, et les perfectionner par la fréquentation des Personnes qui ont déjà cet air, si nous les imitons dans l'entretien, et dans les manières. (p. 318) L'air de politesse dont nous parlons demande de la douceur, et les jeunes gens, ont je ne sais quoi de brusque, qui ne convient pas au caractère de galant homme. (p. 319) Venons-en encore à de petits avis qui regardent les jeunes gens en général. N'avez-vous pas pris garde qu'ils tombent souvent dans des défauts contraires aux manières d'un galant Homme ? Ils rient à tout moment avec des éclats qui ne ressemblent en rien à ces souris fins que l'on remarque dans la Conversation des gens polis. Ils tiraillent leurs amis pour les entraîner dans d'autres Compagnies, et au lieu de vivre respectueusement avec les Femmes, ils s'imaginent que le bel air veut qu'ils en usent familièrement. Ce que je trouve de plus étrange, est qu'ils s'emportent quelquefois jusqu'à jurer, comme pourraient faire les gens du bas peuple. Cependant il n'est pas difficile d'éviter ces fautes-là, et je souhaite que vous n'ayez pas plus de peine à attraper l'air agréable dont nous parlons. (p. 324) Je vous ai dit qu'il y a de la différence entre un homme de grand air, et un homme qui a l'air grand, et j'ajoute qu'il ne faut pas non plus confondre un galant homme avec un homme galant. Le premier a cet air galant dont on parle tant en France, et qui répond en quelque façon à l'urbanité des anciens Romains ; l'autre peut sans politesse être le galant d'une belle, ou avoir du penchant à la galanterie en général. (p. 325) Je vous mènerai auparavant chez plusieurs personnes de la Cour, afin qu'allant ensuite à Versailles, vous y

⁸⁴⁶ . Père Bouhours, *Remarques nouvelles sur la langue française*, p. 6.

paraissiez moins surpris, et que vous y trouviez des gens à qui vous puissiez parler. C'est là plus qu'en aucun lieu du monde, que vous verrez des personnes de tous les airs dont nous venons de nous entretenir. C'est dans ce pays-là, que vous trouverez plus de politesse, et moins d'affectation, que dans aucune cour du monde. La plupart y ont l'air galant, et il n'y a presque personne qui n'ait certain air aisé qui fait tout l'agrément de la conversation. (p. 326-327) Je vous avoue que j'aurais confondu cet agrément dont vous parlez avec l'air galant. (p. 327) Il est vrai qu'ils se ressemblent assez, et qu'ils plaisent tous deux presque de la même sorte. Cependant ce que nous appelons agrément est plus général, il convient à plus de choses, il s'insinue plus doucement, il va au cœur, et le touche. L'air galant prend une autre route, il s'empare de l'esprit et gagne l'estime, mais à parler en général rien ne peut plaire dans les personnes qui n'ont pas l'air bon. Il est vrai que l'on peut en quelque manière se le former, si l'on prend soin de se rendre l'action libre, et d'acquérir la facilité de parler. (p. 327-328)

Manière de parler

Cependant on se rendrait importun, si pour se faire admirer, on entrait sans le détail d'une matière importante, et qu'on ne voulût parler d'autre chose de tout le jour. C'est la variété qui donne de l'agrément ; c'est un air aisé et éloigné de toute affectation, qui ne se lasse jamais ; au lieu que si l'on parlait d'un sujet sublime avec des expressions guindées, vous n'écouteriez pas longtemps, sans qu'il vous vînt mal à la tête. (p. 8-9) Ce n'est pas qu'il soit toujours nécessaire d'accommoder ses paroles et son visage à la matière que l'on traite. Au contraire, on ne peut surprendre plus agréablement pour faire rire, que de dire quelque plaisanterie d'un air froid et sérieux. (p. 15) Ainsi l'on ne peut plaire dans la Conversation qu'en accompagnant ce que l'on dit d'une action libre et aisé, d'un air ouvert, et de je ne sais quel agrément que l'on n'acquiert qu'avec les personnes qui l'ont déjà [...] (p. 17) Voudriez-vous parler à un grand Prélat, ou à un magistrat d'un âge avancé, d'un air aussi enjoué que vous le pourriez avoir avec un camarade d'Académie ? (p. 23) C'est pourquoi les Dames permettront, s'il leur plaît, que je raconte ce que ma mémoire me fournira pour les grandes louanges, et que je laisse à Dorante, et à Éraste à égayer ce sujet de Conversation d'un air plus galant et plus délicat. (p. 173) Je vous prie de ne leur [les jeunes gens] point faire grâce à ma considération, et d'avouer que pour la plupart, ils sont peu discrets, et fort étourdis. Qu'ils parlent d'un air brusque, qu'ils interrompent, et interrogent de même, qu'ils ne disent que ce qui leur plaît, sans regarder ce qui pourrait plaire aux autres. (p. 201)

La citation qui suit met en évidence le rôle de l'expression du visage dans la parole, et on retrouve ici la spécification du complément *du visage*.

Il me semble que la raillerie doit paraître naturelle, et sans contrainte, et qu'il faut que l'air du visage, le ton de la voix, et toute la contenance de celui qui raille, s'accommodent au sujet de la Raillerie. (p. 252)

Il ne faut non plus, pour se rendre agréable dans la Conversation, ne dire que des choses subtiles, ou élevées. Il n'est pas nécessaire de montrer un grand fonds de science, et une vaste étendue de génie. Il suffit de parler d'un air aisé, et que

dans ce que l'on dit, rien ne sente l'affectation ni la contrainte, comme je vous l'ai recommandé plus d'une fois. J'ai été bien aise que vous vissiez d'abord Cléonice, Bélise, et même Lindamire. Les deux premières ont un enjouement spirituel, qui peut contribuer à vous faire prendre le même air, et le même tour. Vous trouveriez peu de femmes dont la Conversation eût plus d'agrément ; vous pourrez prendre avec elles un air que la Lecture des meilleurs Livre, ni les Conférences des plus savants Hommes ne vous donneraient jamais. (p. 320-321) Je ne doute pas que vous ne soyez satisfait de la Compagnie que vous avez vue, ce sont des gens agréables, spirituels, et avec qui je vis sans façon. Vous aurez pris garde combien ils sont éloignés de toute affectation, et de toute contrainte, vous n'avez rien vu que d'aisé, rien que de galant dans tout ce qu'ils disent, c'est cet air qu'il faut tâcher d'attraper, si l'on veut plaire dans la conversation. (p. 314-315)

La citation qui suit montre que le mot *air* peut se dire conjointement du visage et de la parole (on retrouve la spécification du complément *sur le visage*) :

Si nous sommes obligés de répondre, que ce ne soit point d'un ton trop affirmatif, disons avec modestie les raisons qui peuvent appuyer nos sentiments, et n'ayons sur le visage, ni dans le discours un air de confiance, qui nous fasse paraître pleins de nous-mêmes. (p. 313)

Manière d'être de la personne en mouvement

Je sais que la plupart des Maîtres sont trop concertés dans ces occasions. Ils ne se baissent et ne se relèvent que par règle : Tout est compassé en eux ; tout sent l'Art ; et à peine ont-ils achevé la révérence, qu'ils semblent promettre le commencement d'une Courante ou d'un Menuet. Les personnes de Qualité, au contraire, saluent de meilleur *air*, et d'une manière plus aisée. Si vous sentez encore quelque contrainte, vous n'avez qu'à vous en défaire au plutôt, et qu'à donner à votre contenance et à votre action toute la liberté qu'elles vous demanderont⁸⁴⁷. (p. 86-87)

Manière de se tenir

Ces instructions seraient inutiles à un Solitaire, il ne pourrait jamais acquérir la facilité de s'en servir. Les préceptes et la plus délicate Morale ne lui ôteraient jamais la contenance embarrassée qu'il aurait apportée de son désert. Ils ne pourraient jamais le défaire de cet air sombre et serein que donne le cabinet. (p. 17-18) La franchise se conduit d'une manière opposée, elle va simplement où elle veut aller ; Elle rend l'air plus ouvert, elle paraît dans les yeux, dans l'action, et dans toute la contenance. (p. 140) On remarque à l'air et aux manières de ceux qui parlent, si les exagérations qu'ils font ne tendent qu'à divertir la Compagnie. (p. 163) Pour les dons du corps, tout le monde se déclare d'abord pour la beauté des Femmes, et pour la bonne mine des Hommes, et en mon particulier, je préfère la santé, et un air noble et libre dans toutes les manières d'agir. (p. 173) Je pense que lorsque nous disons qu'un homme a l'air bon, nous le louons moins, que si nous lui attribuons l'air grand, ou l'air galant⁸⁴⁸. (p. 325) N'en doutez pas, et il est certain aussi que le bon air convient différemment aux deux sexes, à tous les

⁸⁴⁷ . On peut aussi voir dans cet emploi une signification subduite de la « manière d'être de la personne en mouvement » (il s'agit ici de faire la révérence).

âges, et à toutes les professions. Un homme d'épée, a d'ordinaire l'air ouvert et fier, un magistrat est grave, une femme doit avoir de la douceur, et de la modestie, mais l'air grand est plus rare, et quelquefois entre plusieurs princes, nous n'en voyons que peu, dont la mine puisse marquer l'élévation du rang. (p. 325-326) Si j'avais un patron d'une humeur sombre, inquiète, et soupçonneuse, je ne voudrais pas l'aborder d'un air ouvert et riant, et si j'allais chez un jeune prince qui aimerait les plaisirs, je n'y porterais pas un visage dont la mélancolie, et l'austérité sembleraient condamner la joie. (p. 343)⁸⁴⁹

On peut ajouter la citation précédemment relevée, qui oppose le *grand air* à l'*air grand* : **Si vous faisiez réflexion sur les manières de parler qui ont de la bizarrerie dans notre langue, vous seriez surpris du mot dont vous souhaitez d'être éclairci. Vous verriez que le mot, air, veut dire des choses différentes selon la diversité des Épithètes que l'on y joint, et ce que vous trouveriez encore plus étrange, serait que la même Épithète change de signification selon qu'on la met devant ou après. En effet quand nous disons qu'un homme va de grand air, nous entendons moins parler de sa mine, et de sa taille, que de la dépense qu'on lui voit faire, que de la magnificence de son équipage, et de ses habits. Si au contraire nous disons, cet homme a l' air grand, nous ne prétendons parler que de sa mine, et de sa taille, sans nous étendre jusqu'à la manière de vivre, ni aux circonstances qui ne lui sont pas personnelles. (p. 315-317)**

Le mot *air* couvre ici le maintien (incluant le visage), et l'apparence physique (*taille*).

Significations subduites

Les jeunes Gens qui entrent dans le monde y [dans cet ouvrage] trouveront des maximes dont ils pourront profiter ; les Dames seront bien aise d'y voir des Personnes de leur Sexe dont l'Entretien ne manque pas d'agrément, et les Hommes y remarqueront de quel air et avec quelle bienséance ils doivent être avec les Femmes. (Le Libraire au lecteur) Cléonice fera les honneurs, et vous pourriez attendre qu'elle vous plaçât ; mais je trouve que vous ferez la chose de meilleur air de vous placer vous-même, pour éviter les cérémonies, et de vous mettre au bas bout. (p. 100)

Le mot air appliqué aux choses

Au lieu d'un habit galamment imaginé, et de bon goût, ils s'imaginent le devoir enrichir en y entassant la plus forte broderie, ou le galon le plus pesant qu'ils puissent trouver. S'ils donnent un repas, ils y veulent de l'excès, et pour leur équipage ils ne se contentent pas, qu'il soit bien entendu et de bon air, ils y ajoutent plus de magnificence qu'ils ne devraient. (p. 319-320)

⁸⁴⁸ . Dans cette citation, l'*air bon* est synonyme de *bon air*, et dénote la manière d'être sociale (on se reportera au passage (p. 327-328) qui se trouve rattaché à la signification « manière d'être en société ». D'autre part, les significations « manière d'être en société » et « manière de se tenir » sont difficiles à distinguer – l'*air galant* étant plutôt du côté de la première acception, l'*air grand* de la seconde, et l'*air bon* entre les deux !

⁸⁴⁹ . L'expressivité est jugée ici d'un point de vue social, selon qu'elle convient ou ne convient pas à la situation.

Manière d'être expressive

Manière de parler

Je prononçai ces paroles d'un air froid ; l'on en sourit, et mon Parent perdit ce qu'il avait de contenance sans le pouvoir retrouver de toute l'après-dînée. (p. 63)
Je le vois, répliqua-t-elle d'un air assez froid [...] (p. 144) *Ses Amies ne manquent jamais d'envoyer savoir des nouvelles de sa santé, et un laquais d'Amasie étant venu pour en demander, vous pouvez dire à votre Maîtresse, lui répondit-elle, d'un air languissant, que je la remercie de son souvenir, que ma santé ne vaut rien, et qu'il me tombe une humeur froide sur l'épaule gauche qui me fait une douleur insupportable. (p. 237)*

Manière d'être-attitude

Ce fut Arpalice qui me la [visite] rendit. Elle entra dans ma Chambre d'un air languissant et se plaignit d'abord d'un mal de poitrine qu'elle dit lui donner tout sujet de craindre [...] (p. 113)

J'ajouterai la citation suivante, qui ne contient pas le mot *air*, mais peut éclairer le glissement métonymique de l'expression *le bel air*, de la manière d'être collective (la mode, en particulier) au groupe social, dans la mesure où elle évoque le rôle de « l'élite » de la cour dans les mœurs vestimentaires :

[...] c'est aux gens les plus habiles, et les plus polis à donner de nouveaux mots, comme c'est aux personnes de la Cour, les mieux faites, les plus riches, et du meilleur goût à inventer les modes pour les habits. (p. 52)

jean pic

L'édition retenue est la suivante : *Discours sur la Bienséance*, Paris, Mabre-Cramoisy, 1688.

Manière d'être sociale

Manière d'être collective

Rien n'approche de l'empressement que l'on a d'être à la mode, ou du chagrin de n'y être pas quand on se trouve parmi des personnes qui y sont. On se pique de suivre des premières les modes nouvelles ; on se fait une espèce de gloire de les puiser dans la source, et même de les inventer. C'est une sorte de vanité à laquelle on est si incapable de résister, qu'on aime mieux avoir un air extravagant en suivant la mode, que de demeurer dans un air raisonnable en ne la suivant pas [...] Non seulement on surpasse la nature dans ce nombre presque infini de variations, et de modes, que l'on suit dans ses ajustements, sans que l'on s'en puisse tenir à celle qui paraît la meilleure ; mais encore dans je ne sais quel bizarre assortiment de couleurs que l'art imagine ; et dont la nature ne nous donne aucun modèle. (p. 269-270)

Si la première occurrence (*avoir un air extravagant en suivant la mode*) est en rapport

avec la manière de se présenter (liée à l'habillement)⁸⁵⁰, la construction de la seconde rappelle cet exemple de Mme de Sévigné :

Ma bonne, voyez un peu comme s'habillent les hommes pour l'été. Je vous prierai de m'envoyer d'une étoffe jolie pour votre frère, qui vous conjure de le mettre du bel air, sans dépense, savoir comme on porte les manches, choisir aussi une garniture, et envoyer le tout pour recevoir nos Gouverneurs. (t. 3, l. 912, p. 202) dans laquelle le bel air dénote la manière d'être collective (rappelons que le verbe mettre, avec la préposition de, signifie « faire participer à, faire entrer dans » (Littré)).

Manière d'être en société

Rien ne choque davantage, ni ne fait tant de peine à voir qu'une femme surannée qui a des airs galants et passionnés. (p. 34-35) [...] une femme peut avoir des airs libres, par une habitude contractée presque, sans y faire de réflexion, au milieu d'un mauvais usage ; auquel cas on ne peut l'accuser que d'indécence. (p. 41) On leur [les femmes de la ville] voit souvent oublier, pour arrêter un homme de la Cour, tous les airs de réserve et de sévérité qu'elles affectent quelquefois avec les galants de la ville [...] (p. 46) Les jeunes gens mêmes qui contractent tous les jours de nouvelles manières de parler, et qui par le peu d'usage qu'ils ont encore du monde, n'en savent point faire la différence non plus que des manières, et des airs qui sont bons d'avec ceux qui sont mauvais, auraient ce semble encore besoin de les [les mauvais termes] savoir pour les éviter [...] (p. 114) [Les injures] portent avec elles un certain air de liberté malhonnête qui devrait être plus que suffisant pour les faire supprimer. On dit quelquefois ces injures dans la colère ; quelquefois dans l'enjouement ; quelquefois pour se donner un certain air de familiarité avec les personnes qui sont au-dessus de soi, ou de supériorité avec celles qui sont au-dessous. (p. 122-123) La bienséance qu'il est nécessaire de garder dans la prospérité n'a pas des règles moins sévères : elle permet bien qu'un vainqueur soutienne par une fierté, douce et honnête, l'avantage qu'il s'est acquis par son courage et par sa conduite ; mais elle veut qu'il évite avec soin les airs d'ostentation ; qu'il laisse triompher pour lui sa fortune sans se mettre en peine de triompher avec elle [...] (p. 187) Rien ne sied plus mal que d'avoir des airs superbes avec celui qui est déjà tout soumis, ou que de plaindre sans cesse son prisonnier, quelque bien intentionné que l'on soit ; [...] (p. 192-193) Il sort des réponses agréables de la bouche d'un homme de guerre qui seraient ridicules dans celle d'un homme d'une profession grave à qui les airs cavaliers ne conviennent pas, et qui doit avoir une grande retenue, et mêler beaucoup de sérieux dans tout ce qu'il dit d'enjoué. (p. 195) Enfin, faire des actions, et avoir des airs et des manières qui ne conviennent ni à la profession, ni à la condition, ni au sexe dont on est, ni à l'état où l'on se trouve ; comme à un homme d'Église de se donner certaines libertés dans ses paroles, dans ses actions, et même dans ses habits, qui marquent en lui de la dissipation, et un esprit différent de l'esprit de son état ; à une personne de qualité de contracter ou par une insipide plaisanterie, ou par bassesse de sentiments, des manières grossières et au-dessous de celles qui le doivent distinguer des gens qui n'ont ni mérite ni

⁸⁵⁰ . Voir ci-dessous.

naissance ; à une femme d'avoir des airs libres et déterminés comme un homme, et à un homme des manières précieuses et efféminées ; enfin à une personne qui a quelque sujet considérable de tristesse et d'affliction, de prendre les mêmes plaisirs, et se divertir aux mêmes choses que ceux à qui rien qui puisse rabattre leur joie est survenu, et comme si dans cette occasion elle ne devait aucun exemple de tristesse au public, ni aucune marque de sensibilité à elle-même : tout cela est d'autant plus opposé à la bienséance, qu'il fait voir que l'on n'agit par aucune règle de raison, ni de devoir ; et que l'on se conduit d'ordinaire selon la différente disposition où l'on se trouve, et selon l'habitude que l'on a contractée, sans trop se mettre en peine si l'une et l'autre est bonne ou mauvaise. (p. 207-208) Une femme coquette ne se croirait point de bon air si elle paraissait se plaire avec son mari, et si on les voyait souvent ensemble. Ce sont des airs d'indépendance qu'elle se donne, que d'avoir des plaisirs où il n'entre point ; de faire des parties sans lui ; d'en user indifféremment quand elle le rencontre dans le commerce du monde ; de le remarquer à peine, et de le méconnaître tout à fait dans la foule si elle le juge à propos. (p. 218) Tous les soins que l'on se donne, toutes les violences que l'on se fait, les airs honnêtes, ou désagréables que l'on a, les services ou les mauvais offices que l'on se rend, la plupart même du bien et du mal que l'on fait, ont toujours une relation secrète avec quelqu'une de ces passions⁸⁵¹. (p. 263) Sa fonction [de la bienséance] est de veiller sans cesse au dedans et au dehors de nous ; de supprimer les mauvais sentiments du cœur, et de nous faire mettre les bons en usage ; d'imprimer dans notre air et dans nos actions une disposition et une facilité générale pour le bien ; et de ne pouvoir souffrir en nous l'ombre même d'aucun défaut. (p. 362) Il est certain que non seulement les sentiments, mais les actions, et les airs mêmes qui blessent la bienséance, sont contraires à cette instruction générale que nous nous devons réciproquement, parce qu'ils impriment dans notre esprit une image de passion qui nous dérègle, et qui réveille souvent les nôtres. (p. 363-364) L'étrange personnage que celui d'une coquette qui tend les bras à tout le monde ; et qui ne se met pas tant en peine de plaire aux gens de mérite qu'aux gens de bon air ! qui se console, sans se rebuter, du mépris de ceux à qui elle a fait des avances inutiles, dans l'espérance d'en faire à d'autres qui réussiront mieux ! qui enveloppe quelquefois sa passion, moins par retenue que pour se faire mieux valoir, et pour exciter davantage celle des autres ? qui se hâte de se placer auprès de ceux qu'elle veut faire passer pour ses amants, de peur qu'ils ne se placent pas auprès d'elle ! qui tourne la tête de tous côtés dans les lieux publics, et qui parle moins pour être écoutée de ceux avec qui elle est, que de ceux avec qui elle n'est pas ! qui compte pour rien les mauvais airs, et tout ce qui blesse la pudeur dans ses manières ; qui se prépare, sans s'alarmer, à toutes les suites d'un engagement ; et qui se met au-dessus de ce qu'on peut croire de sa conduite et de ses sentiments, pourvu qu'elle passe pour faire quelque fracas, et pour être aimée ! qui soutient dans les hommes qui l'ont quittée par mépris, les airs libres, les railleries, et toutes les marques de sa facilité, avec un front d'airain, et sans donner le moindre signe de retour ni de repentir ! (p. 391-394)

On remarquera, dans ce corpus, la fréquence du pluriel, qu'on retrouvera, dans une moindre mesure, avec la signification « manière de se tenir ».

⁸⁵¹ . Les passions dont il est question ici sont les divertissements, les désirs, les rivalités de la vie mondaine.

Manière d'être-occurrence orientée vers l'autre ⁸⁵²

[...] non seulement il [Charles-Quint] ne pratiqua pas en cette rencontre [durant l'emprisonnement de François I] les règles de la civilité ordinaire dont on ne se dispense à l'égard de qui que ce soit ; il n'observa pas même aucun air de bienséance à son égard. (p. 51)

Manière d'être orientée vers l'autre

On peut encore établir une espèce de bienséance entre les maîtres et les domestiques, qui consiste à leur donner bon exemple, à les payer régulièrement, à les traiter avec humanité, sans se familiariser pourtant avec eux, à ne les gronder qu'à propos, et toujours avec modération, et à conserver non seulement dans toutes leurs actions à leur égard, mais encore jusques dans leur air, dans leurs manières, et dans leurs expressions, le caractère de maître, mais de maître, juste, sage, doux, et plein de bonté ⁸⁵³. (p. 235) Cependant quoique vous connaissiez la différence des qualités solides d'avec les qualités superficielles, vous négligez pourtant de les acquérir, pour ne vous attacher uniquement qu'à votre extérieur ; et vous aimez mieux devoir les airs de distinction, et les empressements que les hommes ont pour vous au jugement de leurs yeux, qu'au discernement de leur esprit. (p.371)

Manière de parler

Deux femmes peuvent, par exemple, s'expliquer sur certaines choses, pourvu néanmoins que ce soit avec quelque air de circonspection, dont il siérait fort mal à une jeune personne de parler [...] (p. 31) Les protestations de service et d'amitié que l'on se fait d'ordinaire ne signifient pas davantage que le bonjour ou le bonsoir que l'on se donne quand on s'aborde, ou quand on se sépare sans songer à ce que l'on dit. Quoique ce jargon soit généralement en usage parmi les hommes, je crois qu'il n'est pas inutile de remarquer qu'il est bien plus souvent employé par les courtisans que par les gens de la ville ; il est même d'autant plus suspect dans leur bouche, qu'il est accompagné d'un air de sincérité contracté par une longue étude [...] (p. 43) Après avoir préparé de la sorte l'esprit et le cœur pour bien parler, il faut prendre soin du dehors, afin de ne point gêner son ouvrage par la manière de le mettre au jour. Il y en a qui parlent juste, et qui parlent désagréablement, par l'affectation qui paraît, ou dans l'inflexion de leur voix, ou dans leur prononciation, ou dans la trop grande application qu'ils font remarquer à s'écouter eux-mêmes les premiers, ou bien par la gêne et la contention de l'esprit qui travaille à chercher des termes brillants, ou par une manière d'imposer à ceux à qui ils parlent ; ou enfin par un air d'ostentation qui

⁸⁵² . On trouve ici conjointement les deux significations dérivées de « manière d'être en société » que nous avons rencontrées dans Mme de Sévigné, c'est-à-dire « manière d'être occurrence » (*aucun air*) et « manière d'être orientée vers l'autre » (*à son égard*).

⁸⁵³ . Leur air ne peut être compris ici comme « l'air des domestiques ». Il faut plutôt comprendre « l'air qu'on a à leur égard », en reprise de toutes leurs actions à leur égard (qui contient aussi ce déterminant possessif).

accompagne tout ce qu'ils disent, et qui me fait souvenir de ces marchands qui s'appliquent à faire valoir leur marchandise, jusques dans la manière même de la déployer. (p. 151-52) On se sert des termes propres sans affecter de les choisir, et l'on ôte à ceux qui sont brillants ce qu'ils ont de ridicule dans la bouche de ceux qui les affectent, parce qu'on les emploie naturellement, et sans les rechercher, à mesure que les choses les attirent, et qu'on les profère d'un air modeste, et fort au-dessus de la vanité de les avoir trouvés. (p. 158) Porus, dans la manière dont il lui répond, convient véritablement de sa défaite, et reconnaît la supériorité du vainqueur, mais c'est d'un air qui n'a rien de bas : il s'explique au contraire avec une modeste fermeté, qui le fait triompher en quelque sorte de sa mauvaise fortune, dans le temps même qu'il semble qu'il en devrait être accablé. (p. 186)

Manière de se tenir

Il ne suffit point de ne rien faire qui ne convienne à ce que nous sommes, et à ce que nous nous devons, car c'est à quoi la bienséance veut que nous nous attachions scrupuleusement avant toutes choses : il faut encore prendre garde à la manière de le faire ; il faut que notre mine et notre air se rapportent à nos actions ; autrement l'on aurait lieu de croire que nous n'agissons qu'avec contrainte, et que nous faisons seulement par raison, ce que nous devons faire par raison, et par inclination tout ensemble. (p. 7-8) Il y en a qui accompagnent d'un air chagrin et mécontent toutes les grâces qu'ils accordent [...] (p. 9) Cela fait voir que la bienséance consiste en des actions et en des manières où l'on ne remarque rien qui ne réponde précisément à ce que l'on est, et que ce n'est point assez pour en remplir tous les devoirs, de conformer nos actions à la raison et à l'honnêteté ; mais qu'il faut encore conformer notre air et nos manières aux actions que la raison et l'honnêteté nous font faire. (p. 11) Un regard, un sourire, un geste en certaines occasions, un branlement de tête, un certain air, un certain maintien ; et sans citer une infinité d'autres choses, comme de se taire quand il faut parler, ou de parler quand il faut se taire, d'être gai, ou de s'ennuyer, de paraître distrait ou appliqué, indifférent ou intéressé, d'être tranquille ou inquiet, d'être curieux ou de ne l'être pas ; tout cela peut blesser la bienséance purement par rapport à nous, et sans blesser en aucune sorte l'honnêteté. (p.18) On s'éloigne de la circonspection que l'on doit avoir pour les autres lorsque l'on aborde avec un air enjoué des personnes que l'on sait avoir quelque sujet particulier de tristesse [...] (p. 22) C'est l'intention d'où elles [les actions] partent, et l'air dont elles sont accompagnées qui les distingue, et qui les rend si différentes les unes des autres. (p. 38-39) Il ne faut pas douter que l'air aisé qui accompagne tout ce que nous faisons de difficile, et de contraignant, ne soit autant un effet de la disposition intérieure de l'âme, que de la disposition extérieure du corps. (p. 81) [La bienséance] relève, pour ainsi dire, et anoblit la manière dont nous le [le mal que nous faisons lorsque nous y sommes forcés] faisons, en nous imprimant un certain air, et une certaine action par où l'on juge aisément que nous ne le faisons qu'à contre-cœur, et qu'il nous est comme étranger [...] cet air contraint et embarrassé qu'elle nous donne dans ces occasions, ne nous fait pas moins d'honneur que l'air agréable et aisé qu'elle nous fait avoir en d'autres rencontres. (p. 93-94) Il y a quelque temps qu'un homme qui sait le monde, et qui a l'esprit poli, me faisait remarquer dans une de

ces assemblées publiques, où l'on est d'ordinaire aussi appliqué à considérer ceux qui y sont, qu'à suivre ce qu'on y fait, une personne qui ne parle que par quolibets. Voyez-vous cette brune, me disait-il, qui est auprès de M* ? N'est-il pas vrai qu'elle a l'air fin, et la physionomie spirituelle ? Et ne vous semble-t-il pas qu'elle n'a qu'à ouvrir la bouche pour être écoutée avec plaisir ? Cependant si vous en jugez de la sorte, vous vous trompez ; rien n'est plus bas que son langage. Elle a été élevée dans une famille où l'on ne se pique que d'avoir du bien : le mauvais exemple l'a gâtée. C'est dommage, elle a l'air raisonnable ; elle a un fonds d'esprit, on en aurait fait quelque chose. Ce n'est pas la seule personne que je connaisse, lui dis-je, dont la physionomie fine fasse trouver le langage et les manières encore plus rudes, qu'elles ne paraîtraient dans une autre qui l'aurait grossière. (p. 145-146) Un grand homme doit s'élever à la vérité dans ses réponses au milieu de la mauvaise fortune, à mesure qu'un vainqueur rempli de sa gloire semble le vouloir abaisser par son abord, par son air, par le son de sa voix, et par une espèce de supériorité personnelle, qu'il affecte de joindre à la supériorité de ses armes : mais il faut que son élévation vienne moins de son orgueil que de sa fermeté. (p. 186-187) Peut-on ne pas s'apercevoir du ridicule que l'on se donne, dans la manière composée dont on marche ; dans les changements que l'on fait au son de sa voix ; et dans sa prononciation naturelle ? Dans les airs, ou fiers ou languissants, ou enfantins que l'on affecte ? enfin dans toutes les grimaces que l'on fait pour se donner un agrément qui ne vient jamais, et qui n'aboutissent le plus souvent qu'à faire perdre ceux que l'on a, et qu'à changer, presque entièrement l'air naturel du visage ? (p. 267-268) Évitez l'affectation dans vos paroles, et les airs composés dans votre personne et dans vos actions ; ils donnent un ridicule qui approche fort de la folie. (p. 312-313) On peut blesser la bienséance et le respect que l'on est obligé d'observer dans les Temples, par trois différents endroits ; par les distractions volontaires ; par les distractions involontaires ; et par des airs, et des postures indécentes et peu conformes à la grandeur et à la majesté de Dieu. (p. 337) Les airs et les postures indécentes et peu respectueuses ne sont pas moins criminelles que les distractions, puisqu'elles marquent le peu d'attention que l'on a à la majesté de Dieu que nous voyons par les yeux de la foi sur nos Autels ; qu'elles montrent que l'homme n'est pénétré d'aucun principe de Religion ; qu'il n'est touché ni de ses devoirs, ni de ses besoins ; qu'il ne songe ni à son état présent, ni à son état à venir ; et qu'il agit sans aucune vue, ni sans aucune réflexion. (p. 340) On se compose, et on prend un air de bienséance et de retenue quand on est averti que le Roi vient. Ceux qui marchaient s'arrêtent ; ceux qui étaient assis se lèvent ; ceux qui parlaient se taisent. On change non seulement son action, mais on suspend même ses passions, pour n'être occupé que du Prince qui va paraître ; et son approche produit un calme et un changement extérieur que la présence de Dieu ne saurait produire. (p.357-358) Ce n'est pas assez de plaire par votre air et par votre personne ; il faut tâcher de plaire par votre conduite et par vos sentiments, et vous attirer des louanges qui regardent moins votre beauté, que le cas que vous faites de la vertu. (p. 380) N'affectez pas des airs dédaigneux et pleins de fierté ; et ne vous négligez point en ce qui vous peut attirer l'approbation des autres, sur le prétexte peut-être mal fondé que vous n'avez qu'à souhaiter de plaire pour y réussir. (p. 387) C'est une grande folie que tous les soins que l'on se donne, et tout le temps que l'on perd à s'ajuster.**

L'étude et l'affectation sur cela se fait bientôt remarquer, et donne un ridicule qui n'est pas moins insupportable que celui des airs et des paroles trop recherchées. (p. 390-391)

La manière de se tenir est souvent liée, dans ce corpus, à l'expression du visage. On trouve une citation dans laquelle le mot *air* se dit des yeux, dont il dénote la manière d'être, c'est-à-dire l'expression :

Si une femme qui s'est mise dans la tête le dessein de plaire, et qui veut même y réussir par les endroits les plus impraticables, comme par les plus aisés ; remarque dans une autre quelque qualité qu'elle n'ait pas, elle forme d'abord le dessein de l'acquérir ; fait cent grimaces différentes pour appeler sur sa bouche un agrément que la nature lui a refusé ; tourne ses yeux de toute sorte de sens pour leur donner un air de langueur qu'ils n'ont jamais eu ; fait faire inutilement plusieurs tours à sa tête, pour attraper une attitude qui la rend ridicule, parce qu'elle ne lui est pas naturelle ; parle gras, lorsqu'elle a la prononciation nette et distincte ; prend un ton languissant lorsqu'elle a la voix rude et grossière ; et se rend enfin plus insupportable par les qualités qu'elle affecte, qu'elle ne l'est par ses défauts. (p. 241-242)

Manière de se présenter (à travers l'habillement)

Rien n'approche de l'empressement que l'on a d'être à la mode, ou du chagrin de n'y être pas quand on se trouve parmi des personnes qui y sont. On se pique de suivre des premières les modes nouvelles ; on se fait une espèce de gloire de les puiser dans la source, et même de les inventer. C'est une sorte de vanité à laquelle on est si incapable de résister, qu'on aime mieux avoir un air extravagant en suivant la mode, que de demeurer dans un air raisonnable en ne la suivant pas [...] Non seulement on surpasse la nature dans ce nombre presque infini de variations, et de modes, que l'on suit dans ses ajustements, sans que l'on s'en puisse tenir à celle qui paraît la meilleure ; mais encore dans je ne sais quel bizarre assortiment de couleurs que l'art imagine ; et dont la nature ne nous donne aucun modèle. (p. 269-270)

Significations subduites (manière)

Ce n'est point l'air dont nous faisons les choses qui les doit rendre bienséantes, mais les sentiments qui les produisent, et le discernement qui les accompagne. (p. 99)

Le mot *air* appliqué aux choses

La bienséance [...] imprime à toutes nos actions cet air de modération et de discernement qui fait juger si avantageusement de nos sentiments et de toute notre conduite. (Préface) La vertu et l'honnêteté, quand elles sont sincères, répandent sur tout ce qu'elles font faire, un air de bienséance qui prévient assez favorablement sans qu'il soit nécessaire qu'on se compose au-dehors. (p. 99-100) [Les injures] portent avec elles un certain air de liberté malhonnête qui devrait être plus que suffisant pour les faire supprimer. On dit quelquefois ces injures dans la colère ; quelquefois dans l'enjouement ; quelquefois pour se donner un certain air de familiarité avec les personnes qui sont au-dessus de soi, ou de

supériorité avec celles qui sont au-dessous. (p. 122-123) La bienséance Chrétienne n'est autre chose qu'un sentiment et un air de modération et de retenue, qui doit se répandre dans notre maintien, dans nos manières, et dans toutes nos actions. (p. 360) Marchez toujours en ma présence, dit le Saint-Esprit, si vous voulez être parfaits ; c'est-à-dire, croyez que j'ai toujours les regards attachés sur vous, afin de conformer vos sentiments à mes volontés, et votre action extérieure au respect que vous me devez ; et de faire régner dans tout ce que vous faites un air de sagesse et de bienséance, qui vous distingue de ceux qui ont l'âme dérégulée ; qui ne s'observent sur rien, et qui oublient toujours que je les observe. (p. 365-366)

Manière d'être expressive

Manière de parler

La dame du logis s'étant aperçue que l'on ne la [histoire] savait pas, et ayant commencé à en parler avec un air de mystère [...] (p. 35-36)

Manière d'être-attitude

De même que dans les mouvements de la nature nous avons l'air triste ou enjoué selon les différents sentiments de tristesse ou de joie dont nous sommes prévenus ; dans les principes de la raison, nous devons exprimer extérieurement tout ce qu'elle nous fait faire ; nous y porter d'une manière aisée et naturelle, afin qu'il paraisse que nous ne sommes point gênés dans ce que nous faisons de bien ; que notre cœur ne répugne point à notre devoir ; et que nous nous accordons avec nous-mêmes. (p. 8)

Dans cette citation, la manière d'être expressive n'est pas considérée pour elle-même, mais donnée comme modèle de ce que doit être une manière d'être morale et bienséante.

Que la modestie et le bon sens paraissent dans tout votre ajustement. Songez moins à être parées qu'à être propres ; et surtout que l'ambition d'être mises comme celles à qui vous ne ressemblez en rien, ne vous fasse pas oublier votre air naturel, pour vous conformer au leur. (p. 388-389)

Apparence physique (traits du visage)

Peut-on ne pas s'apercevoir du ridicule que l'on se donne, dans la manière composée dont on marche ; dans les changements que l'on fait au son de sa voix ; et dans sa prononciation naturelle ? Dans les airs, ou fiers ou languissants, ou enfantins que l'on affecte ? enfin dans toutes les grimaces que l'on fait pour se donner un agrément qui ne vient jamais, et qui n'aboutissent le plus souvent qu'à faire perdre ceux que l'on a, et qu'à changer, presque entièrement l'air naturel du visage ? (p. 267-268)

Dans ces deux dernières citations, le mot *air*, mis en rapport avec le naturel, s'oppose à la manière d'être sociale et acquise (ou empruntée). On notera le syntagme *l'air naturel du visage*, qui spécifie la signification du mot *air* par le complément *du visage*.

J'ajoute à ce corpus certains passages qui sont en rapport avec certaines significations du mot *air*. Le premier montre l'importance du maintien dans la vie en

société :

Lorsque les hommes ont bâti des Villes pour s'assembler et se mettre en société, ils se sont engagés à des égards et à des circonspections mutuelles, non seulement pour observer la subordination qui doit être entre eux, mais encore pour marquer l'estime qu'ils doivent avoir les uns pour les autres. Ces égards et ces circonspections mutuelles doivent être inséparables de leurs paroles et de leurs actions, et se manifester jusques dans leur mine et dans leur maintien quand ils sont les uns avec les autres. Et cet état est sans doute bien différent de celui où l'on se trouve quand on est seul ; dans lequel un homme étant entièrement à lui-même, il s'abandonne librement à ses pensées et à son humeur ; il fait telle mine, et garde tel maintien qu'il lui plaît, parce que son action ne dépend de personne, et n'a point d'objet au dehors. (p. 84-85)

Les deux autres détaillent les différentes composantes de la parole :

Après avoir préparé de la sorte l'esprit et le cœur pour bien parler, il faut prendre soin du dehors, afin de ne point gâter son ouvrage par la manière de le mettre au jour. Il y en a qui parlent juste, et qui parlent désagréablement, par l'affectation qui paraît, ou dans l'inflexion de leur voix, ou dans leur prononciation, ou dans la trop grande application qu'ils font remarquer à s'écouter eux-mêmes les premiers, ou bien par la gêne et la contention de l'esprit qui travaille à chercher des termes brillants, ou par une manière d'imposer à ceux à qui ils parlent ; ou enfin par un air d'ostentation qui accompagne tout ce qu'ils disent, et qui me fait souvenir de ces marchands qui s'appliquent à faire valoir leur marchandise, jusques dans la manière même de la déployer. (p. 151-52)⁸⁵⁴ Évitez le trop grand nombre de paroles ; la lenteur, ou la précipitation à parler ; le ton haut, et décisif : les contes fréquents, les explications, les détails, les digressions, le trop d'exemples et les compliments : tout cela déplaît et impatiente. (p. 282)

cardinal de retz

L'édition retenue est : *Œuvres*, Édition établie par M.-Th. Hipp et M. Pernot, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1984.

Cette édition contient les *Mémoires*, des *Pamphlets* et *La Conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque*. Nos occurrences sont empruntées aux *Mémoires* ainsi qu'à *La Conjuration du comte Jean-Louis de Fiesque*.

Manière d'être sociale

D'air-élément à air-manière d'être : air-vent

Celles [prétentions] qui parurent en ce temps-là furent d'un ridicule que celui-ci aurait peine à s'imaginer. C'est tout vous dire, que le chevalier de Fruges en eut de grandes, que La Boulaie en eut de considérables, et que le marquis d'Alluie en eut d'immenses. M. de Bouillon m'avoua qu'il n'avait pas assez pesé cet inconvénient, qui jeta un grand air de ridicule sur tout le parti, et si grand que M. de Bouillon, qui savait qu'il en était la véritable cause, en eut une véritable honte.

⁸⁵⁴ . Il s'agit de la reprise d'une précédente citation contenant par ailleurs le mot air.

(Mémoires, p. 414)

Manière de vivre, conduite, train de vie

J'avais trouvé qu'il me convenait assez d'entrer dans ses [le duc d'Orléans] grandes affaires, mais je n'avais pas cru qu'il me convînt d'entrer dans les petites. La figure qu'il y eût fallu faire m'eût trop donné l'air de courtisan, qui ne m'était pas bon, parce qu'il ne se fût pas bien accordé avec l'homme du public dont je tenais le poste, et plus beau et même plus sûr que celui de favori de M. le duc d'Orléans. (Mémoires, p. 520-521) Le cardinal Montalte, qui était de celle [faction] d'Espagne, homme d'un petit talent, mais bon, de grande dépense, et qui avait un air de fort grand seigneur, avait une grande frayeur que le cardinal Fiorenzola, jacobin et esprit vigoureux, ne fût proposé par M. le cardinal Grimaldi, qui était son ami intime et dont les travers avaient assez de rapport à celui de Fiorenzola. (Mémoires, p. 1000)

Manière d'être en société

Il observait religieusement ses paroles ; il avait une chaleur à obliger qui ne se relâchait jamais ; sa maison et sa table étaient ouvertes à tous venants, et il était magnifique en toutes choses jusqu'à la profusion ; mais ce qui donnait un lustre merveilleux à ces rares qualités, c'est qu'il était bien fait de sa personne et que tout ce qu'il faisait était accompagné d'un air noble et grand, qui sentait sa naissance illustre et qui attirait l'inclination et le respect de tout le monde. (La Conjuración du comte de Fiesque, p. 30)

Manière de parler

Le président Le Cogneux, qui était naturellement vif et pénétrant, s'aperçut le premier de la conséquence, et il dit, en se tournant vers un assez grand nombre de conseillers, qui commençaient à se lever : « J'ai, Messieurs, à parler à la Compagnie ; je vous supplie de reprendre vos places ; il y va du tout pour toute l'Europe. » Tout le monde s'étant remis, il prononça d'un air froid et majestueux, qui n'était pas ordinaire à maître Gonin (l'on lui avait donné ce sobriquet), ces paroles pleines de bon sens [...] (Mémoires, p. 316) Il [le premier président] se voyait l'objet de la fureur et de l'exécration du peuple ; il le voyait armé ou plutôt hérissé de toute sorte d'armes, en résolution de l'assassiner ; il était persuadé que M. de Beaufort et moi avions ému la sédition avec la même intention. Je l'observai et je l'admirai. Je ne lui vis jamais un mouvement dans le visage, je ne dis pas qui marquât de la frayeur, mais je dis qui ne marquât une fermeté inébranlable et une présence d'esprit presque surnaturelle, qui est encore quelque chose de plus grand que la fermeté, quoiqu'elle en soit, au moins en partie, l'effet. Elle fut au point qu'il prit les voix, avec la même liberté d'esprit qu'il avait dans les audiences ordinaires, et qu'il prononça, du même ton et du même air, l'arrêt formé sur la proposition de MM. Le Cogneux et de Bellièvre [...] (Mémoires, p. 385) Nous allâmes, dès l'après-dînée, à l'hôtel de Longueville, où nous trouvâmes Monsieur le Prince dans la chambre de madame sa sœur. Nous lui offrîmes nos services. Nous fûmes reçus comme vous le pouvez imaginer, et nous soupâmes avec lui chez Prudhomme, où le panégyrique du Mazarin ne

manqua d'aucune de ses figures. Le ⁸⁵⁵ lendemain au matin, Monsieur le Prince me fit l'honneur de me venir voir, et il continua à me parler du même air dont il m'avait parlé la veille. (Mémoires, p. 445)

Manière de se tenir

Mme de Montbazon était d'une très grande beauté. La modestie manquait à son air. (Mémoires, p. 291) Elle m'avait fort plu quelques jours auparavant, dans une petite assemblée qui s'était faite dans le cabinet de Madame ; elle était jolie, elle était belle, elle était précieuse par son air et par sa modestie. (Mémoires, p. 795)

Significations subduites (manière)

Elle avait les plus beaux yeux du monde, et un air à les tourner qui était admirable, et qui lui était particulier. (Mémoires, p. 918)

Le mot *air* appliqué aux choses

[...] et comme la moindre ombre de compétence avec un fils de France a un grand air de ridicule [...] (Mémoires, p. 187) Il avait de l'esprit, de l'insinuation, de l'enjouement, des manières ; mais le vilain cœur paraissait toujours au travers, et au point que ces qualités eurent, dans l'adversité, tout l'air du ridicule, et ne perdirent pas, dans la plus grande prospérité, celui de fourberie. (Mémoires, p. 198) [...] et comme il était fort piqué du refus que Monsieur le Prince lui avait fait de l'écouter en particulier, il donna à son voyage et à sa négociation un air de ridicule, qui ne me fut pas inutile. (Mémoires, p. 645) Celles [les voix] des Espagnols, des Allemands et des Médicis se répandaient sur différents sujets dans tous les scrutins, et ils affectaient d'en user ainsi pour donner à leur conduite un air plus ecclésiastique et plus épuré d'intrigue et de cabale que lenôtre n'avait. (Mémoires, p. 994) Quand je vis que la cour ne voulait même son bien qu'à sa mode, qui n'était jamais bonne, je ne songeai plus qu'à lui faire du mal, et ce ne fut que dans ce moment où je pris l'entière et pleine résolution d'attaquer personnellement le Mazarin, parce que je crus que ne pouvant l'empêcher de nous attaquer, nous ferions sagement de l'attaquer nous-mêmes, par des préalables qui donneraient dans le public un mauvais air à son attaque. (Mémoires, p. 266) Enfin le président Le Cogneux, qui s'impatienta de toutes ces niaiseries, prit le billet, qui avait effectivement bien plus d'air d'un poulet que d'une lettre de négociation [...] (Mémoires, p. 306) ⁸⁵⁶

Manière d'être expressive

D'air-élément à air-manière d'être : air-atmosphère

Comme j'appréhendai toutefois que le bon succès de cette matinée ne lui élevât le cœur, je crus qu'il ne lui fallait pas laisser trop de temps de se reconnaître, et je

⁸⁵⁵ . Cette phrase ouvre un nouveau paragraphe.

⁸⁵⁶ . Cette occurrence peut être interprétée comme une signification subduite du mot *air*

proposai à M. le prince de Conti de venir au Parlement l'après-dînée, de s'offrir à la Compagnie, et d'en demeurer simplement et précisément dans ces termes, qui se pourraient expliquer plus et moins fortement, selon qu'il trouverait l'air du bureau dans la Grande Chambre, mais encore plus selon que je le trouverais moi-même dans la salle, où, sous le prétexte que je n'avais pas encore de place au Parlement, je faisais état de demeurer pour avoir l'œil sur le peuple. (Mémoires, p. 279) [...] que pour ce qui était de l'envoyé, j'avouais que je n'avais été d'avis de lui donner audience que parce que j'avais bien connu, à l'air du bureau, que le plus de voix de la Compagnie allait à lui donner ; et que, quoique ce ne fût pas mon sentiment particulier, j'avais cru que je ferais mieux de me conformer par avance à celui des autres, et de faire paraître, au moins dans les choses où l'on voyait bien que la contestation serait inutile, de l'union et de l'uniformité dans le corps. (Mémoires, p. 315) Ils crurent, dans toutes les occasions dont je viens de parler, que le plus de voix qu'ils y avaient eues leur suffisait, comme il leur aurait effectivement suffi, si il ne s'était agi que d'un procès ; ils ne connurent pas d'assez bonne heure la différence qu'il y a entre la liberté et la licence des suffrages ; ils ne purent se persuader qu'un discours haut, sentencieux et décisif, fait à propos et dans des moments qui se trouvent quelquefois décisifs par eux-mêmes, eût pu faire et produire cette distinction, sans la moindre ombre de violence ; et ainsi ils laissèrent toujours, dans Paris, un air de parti contraire, qui ne manque jamais de s'épaissir quand il est agité par les vents qu'y jette l'autorité royale. (Mémoires, p. 822) Vous voyez donc qu'il n'était pas la dupe de cette lettre, ou plutôt qu'il ne l'avait pas été jusque-là, car il en devint effectivement la dupe, quand il la voulut faire valoir au Parlement, parce que le Parlement s'en persuada que Monsieur traitait son accommodement en particulier avec la cour ; et ainsi il jeta de la défiance de sa conduite dans la Compagnie, au lieu de s'y donner de considération. Il ne se put jamais défaire de cet air de mystère sur ce chef, quoi que Madame lui pût dire ; il le crut toujours nécessaire à sa sûreté, pour empêcher, ce disait-il, les gens de cour sans lui à l'accommodement, et cet air de négociation, joint aux apparences que le parti de Monsieur le Prince en donnait à tous les instants, fut ce qui, à mon avis, fit la paix, beaucoup plus tôt que les négociations les plus réelles et les plus effectives ne l'eussent pu faire. (Mémoires, p. 900-901) L'amour passionné du prince de Conti pour elle donna à cette maison un certain air d'inceste, quoique très injustement pour l'effet, que la raison au contraire que je viens de vous alléguer, quoique, à mon sens, décisive, ne put dissiper. (Mémoires, p. 263)

D'air-élément à air-manière d'être : air-vent

Madame La Palatine avait jugé qu'il fallait qu'elle parlât ainsi d'abord, pour deux raisons, dont la première était qu'il lui importait, même pour le service de Monsieur le Prince, d'effacer de l'esprit de beaucoup de gens de son parti l'opinion qu'ils avaient qu'elle était trop aliénée de la cour, et l'autre de répandre dans le même parti un air de défiance des Frondeurs qui allât jusques à la cour, et qui l'empêchât de prendre l'alarme si chaude de leur réunion. (Mémoires, p. 552)

Manière d'être-comportement

[...] et, comme il [le comte Jean-Louis De Fiesque] avait de lui-même une ardeur incroyable pour la gloire et beaucoup d'adresse pour accroître sa réputation, il vivait de manière que toutes les grandes qualités que l'on remarquait en lui paraissaient venir du fonds de son naturel et non pas d'une conduite étudiée. Il avait un air toujours égal, ouvert, agréable, et même enjoué [...] (La Conjuración du comte de Fiesque, p. 30) *M. le maréchal de Vitri avait peu de sens, mais il était hardi jusques à la témérité ; et l'emploi qu'il avait eu de tuer le maréchal d'Ancre lui avait donné dans le monde, quoique fort injustement à mon avis, un certain air d'affaire et d'exécution. (Mémoires, p. 151) Cet air de honte et de timidité que vous lui [M. de La Rochefoucauld] voyez dans la vie civile, s'était tourné, dans les affaires, en air d'apologie. (Mémoires, p. 289) Vous voyez donc qu'il n'était pas la dupe de cette lettre, ou plutôt qu'il ne l'avait pas été jusque-là, car il en devint effectivement la dupe, quand il la voulut faire valoir au Parlement, parce que le Parlement s'en persuada que Monsieur traitait son accommodement en particulier avec la cour ; et ainsi il jeta de la défiance de sa conduite dans la Compagnie, au lieu de s'y donner de considération. Il ne se put jamais défaire de cet air de mystère sur ce chef, quoi que Madame lui pût dire ; [...]* (Mémoires, p. 900-901) *Grimaldi joignait à la réputation de vigueur qu'il a toujours eue, un air de supériorité aux manières serviles des autres cardinaux de sa faction, et il élevait par là au-dessus d'eux sa réputation. (Mémoires, p. 1001)*

Manière de parler

Elle [la reine] était sur son lit, dans sa petite chambre grise, et elle me dit avec un ton de voix fort aigre, qui lui était assez naturel, qu'elle n'eût jamais cru que j'eusse été capable de lui manquer au point que je venais de le faire, dans une occasion qui blessait la mémoire du feu Roi, son seigneur. Il ne me fut pas difficile de la mettre en état de ne pouvoir que me dire sur mes raisons, et elle en sortit par le commandement qu'elle me fit de les aller faire connaître à Monsieur le Cardinal. Je trouvai qu'il les entendait aussi peu qu'elle. Il me parla de l'air du monde le plus haut ; il ne voulut point écouter mes justifications, et il me déclara qu'il me commandait, de la part du Roi, que je me rétractasse le lendemain en pleine assemblée. (Mémoires, p. 182-183) Il alla le lendemain à Petit-Bourg, chez La Rivière, qui lui tourna la tête, et qui lui fit croire que je lui avais fait un outrage public, de sorte que le jour même qu'il en revint, il demanda tout haut à M. le maréchal d'Estrées, qui avait passé les fêtes à Cœuvres, si son curé lui avait disputé la préséance. Vous voyez l'air qui fut donné à la conversation. (Mémoires, p. 188) Je voulus ouvrir la bouche, pour appuyer ce que disait le maréchal ; la Reine me la ferma, en me disant d'un air de moquerie : « Allez vous reposer, Monsieur ; vous avez bien travaillé. » (Mémoires, p. 223) La délibération fut assez sage, l'on ne s'emporta point : mais ceux qui connaissaient le Parlement virent clairement, dans l'air plutôt que dans les paroles, que celui de Paris ne voulait pas la perte de celui de Bordeaux. (Mémoires, p. 503-504) Je remarquai qu'elle rêva un peu, et puis elle me dit d'un air assez gai : « Allez, vous êtes un vrai démon. Voyez la Palatine ; bon soir. Que je sache, la veille, le jour que vous irez au Palais. » (Mémoires, p. 621) Comme je pris la liberté de lui demander, après la séance, si il n'avait pas appréhendé que la Compagnie lui demandât la garantie de la sûreté de Monsieur le Prince, dont il venait de donner des assurances si

positives, il me répondit d'un air très embarrassé : « Venez cheux moi, je vous dirai mes raisons. » (Mémoires, p. 641) La Reine m'arrêta à ce mot, et elle me dit, d'un air qui paraissait fort naturel et même bon : « à quoi ai-je manqué ? Monsieur se plaint-il de moi depuis hier ? » (Mémoires, p. 647) Je reviens à la suite des remontrances. La Reine y répondit avec un air plus gai et plus libre qu'elle n'avait accoutumé. (Mémoires, p. 685) Il exagéra ensuite le malheur où l'Etat pouvait tomber, par la division de la maison royale ; et puis, en se tournant vers Monsieur le Prince, il lui dit d'un air pathétique : « Est-il possible, Monsieur, que vous n'ayez pas frêmi vous-même d'une sainte horreur, en faisant réflexion sur ce qui se passa lundi dernier au Cours ? » (Mémoires, p. 695) Quand tout le monde se fut remis en sa place, il me dit, de l'air du monde le plus froid et le plus assuré : « J'ai ordre, Monsieur, de vous mettre en sûreté, voilà mon premier soin. Il y faut pourvoir. Je verrai, après cela, si la galère est blessée. » (Mémoires, p. 980) Nous surprîmes une lettre de l'ambassadeur d'Espagne au cardinal Sforce, qui faisait voir cette crainte en termes exprès, et nous comprîmes même, par l'air de cette lettre encore plus que par les paroles, que cet ambassadeur n'était pas trop content de la manière d'agir des Médicis. (Mémoires, p. 995).

Manière d'être-attitude ⁸⁵⁷

Je soupirais toutefois devant la belle ; elle s'en aperçut : je parlai ensuite, elle m'écouta, mais d'un air un peu sévère. (Mémoires, p. 130-131) M. de Turenne, qui avait une petite épée à son côté, l'avait aussi tirée, et après avoir un peu regardé, comme je vous l'ai déjà dit, il se tourna vers moi de l'air dont il eût demandé son dîner et de l'air dont il eût donné une bataille, avec ces paroles : « Allons voir ces gens-là. » (Mémoires, p. 162) Comme je le priais de ne se point exposer au moins que je n'eusse fait mes efforts pour adoucir le peuple, il se tourna vers moi d'un air moqueur, et il me dit cette mémorable parole, que je vous ai racontée plus d'une fois : « Ha ! Mon bon seigneur, dites le bon mot. » (Mémoires, p. 385-386) Je commençai ma légation vers la Reine par ce préambule qui, pour vous dire le vrai, n'était pas fort nécessaire en cet endroit, pour essayer de juger, par la manière dont elle recevrait un discours dont le fonds lui était très désagréable, si un avis que l'on me donna en sortant de cheux Monsieur était bien fondé. Valon, qui était à lui, m'assura, comme je montais en carrosse, qu'il avait ouï Chavigni qui disait à l'oreille à Goulas que la Reine était, depuis midi, dans une fierté qui lui faisait craindre qu'elle n'eût quelque négociation cachée et souterraine avec Monsieur le Prince. Je n'en trouvai aucune apparence, ni dans son air ni dans ses paroles. Elle écouta tout ce que je lui dis fort paisiblement et sans s'émouvoir [...] (Mémoires, p. 647) Comme j'eusse été bien aise de pouvoir pénétrer si cette proposition n'était point le hausse-pied de quelque négociation souterraine, je souris à cette question de la Reine, avec un respect que j'assaisonnai d'un air de mystère. (Mémoires, p. 653) La Reine reprit tout d'un coup un air de douceur, et elle me dit : « Non, je veux, au contraire, que vous me disiez vos sentiments : expliquez-les moi à fond. » (Mémoires, p. 654) Je vis, dans le moment que je lui appris le changement de la Reine, un air de gaieté et d'embarras tout ensemble

⁸⁵⁷ . Dans la plupart de ces exemples, la manière d'être-attitude met en jeu l'expression du visage. La cinquième citation (p. 663-664) montre toutefois que la précision sur son visage est nécessaire quand on veut fixer cette signification.

sur son visage : je ne puis l'exprimer, mais je me le peins encore fort bien à moi-même ; et quand je n'aurais pas eu d'ailleurs la lumière que j'avais des pas qu'il avait faits vers Monsieur le Prince, j'aurais lu dans ses yeux qu'il avait reçu quelque nouvelle sur son sujet, qui lui donnait de la joie et qui lui faisait de la peine. Ses paroles ne démentirent pas sa contenance. (Mémoires, p. 663-664) Elles [mes espérances] se trouvèrent fort vaines par l'événement ; car bien que l'on ne m'arrachât pas les yeux, bien que l'on ne m'étouffât pas à force de m'interdire les soupirs, bien que je m'aperçusse, à de certains airs, que l'on n'était pas fâché de voir la pourpre soumise, toute armée et toute éclatante qu'elle était, l'on se tint toujours sur un pied de sévérité, ou plutôt de modestie, qui me lia la langue, quoiqu'elle fût assez libertine [...] (Mémoires, p. 795) Il y a autant de différence entre un récit que l'on fait sur des mémoires, quoique bons, et une narration de faits que l'on a vus soi-même, qu'il y en a entre un portrait auquel l'on ne travaille que sur des oui-dire et une copie que l'on tire sur les originaux. Ce que j'ai trouvé dans ces registres ne peut être tout au plus que le corps ; il est au moins constant que l'on n'y saurait reconnaître l'esprit des délibérations, qui s'y discerne assez souvent beaucoup davantage par un coup d'œil, par un mouvement, par un air, qui est même quelquefois presque imperceptible, que par la substance des choses qui paraissent plus importantes, et qui sont toutefois les seules dont les registres nous doivent et puissent tenir compte. (Mémoires, p. 816) Il était, en ce temps-là, fort jeune ; mais il avait, dès ce temps-là, un je ne sais quel air d'emporté et de fou qui ne me revenait pas. (Mémoires, p. 830) Il me railla sur la cessation des monosyllabes, ce qui était toujours signe en lui qu'il approuvait ce dont on lui parlait. Il ajouta ensuite des raisons aux miennes, ce qui en est un certain en tout le monde ; et puis, tout d'un coup, il revint comme si il fût parti de bien loin, ce qui était son air, particulièrement quand il n'avait bougé d'une place ; et il me dit : « Mais que ferons-nous de Monsieur le Prince ? » (Mémoires, p. 873) Je puis dire avec vérité que je n'ai jamais vu, dans aucun des conclaves auxquels j'ai assisté, ni un seul cardinal, ni un seul conclaviste s'emporter ; j'en ai vu même fort peu qui s'y soient échauffés. Il est rare d'y entendre une voix élevée, ou d'y remarquer un visage changé. J'ai souvent essayé d'y trouver de la différence dans l'air de ceux qui venaient d'être exclus, et je puis dire avec vérité qu'à la réserve d'une seule fois, je n'y en ai jamais trouvé. (Mémoires, p. 1012-1013)

Apparence physique (traits du visage)

Elle était fort jolie et fort aimable, et elle avait, de plus, beaucoup d'air de Mme de Lesdiguières. (Mémoires, p. 951)

Significations subduites

Au même temps, Mme de la Meilleraie de qui, toute sotte qu'elle était, j'étais devenu amoureux, plut à Monsieur le Cardinal, et au point que le maréchal s'en était aperçu devant même qu'il partît pour l'armée. Il en avait fait la guerre à sa femme, et d'un air qui lui fit croire d'abord qu'il était encore plus jaloux qu'ambitieux. (Mémoires, p. 141)

On trouve certains faits de coordination intéressants :

Il y eut fort peu de gens qui opinassent ce jour-là, parce qu'il fallut aller au Te Deum ; mais l'on vit l'air des esprits et des visages sensiblement changé. (Mémoires, p. 569) Je suis encore convaincu que Montrésor se trompait, que Lionne n'avait, dès qu'il commença à me parler, d'autre intention que de tirer de moi tout ce qui pouvait être de la mienne, pour en faire l'usage qu'il en fit ; et ce qui me l'a toujours persuadé est un certain air que je remarquai et dans son visage et dans ses paroles, qui ne se peut exprimer, mais qui prouve souvent beaucoup mieux que tout ce qui se peut expliquer. C'est une remarque que j'ai peut-être faite plus de mille fois en ma vie. (Mémoires, p. 630)

qui montrent que le mot *air* peut s'appliquer conjointement au visage et à la parole, ce qui témoigne de son « extensibilité » sémantique.

Le mot *air* appliqué aux choses

Tout se disait et tout se faisait dans l'esprit des procès ; et comme il avait l'air de la chicane, il en avait la pédanterie dont le propre essentiel est l'opiniâtreté, directement opposée à la flexibilité, qui de toutes les qualités est la plus nécessaire pour le maniement des grandes affaires. (Mémoires, p. 235-236)⁸⁵⁸ Elle revint encore à la proposition d'Hocquincourt, à laquelle elle donnait toujours un air innocent. (Mémoires, p. 631) Monsieur, qui avait beaucoup d'esprit, le connut parfaitement dès qu'il se vit hors du péril qui le lui avait inspiré ; mais, comme il est toujours plus aisé de s'apercevoir du mal que du remède, il le chercha longtemps sans le trouver, parce qu'il ne le cherchait que dans les moyens de satisfaire les uns et les autres. Il y a des occasions où ce parti est absolument impossible, et quand il l'est, il est pernicieux, en ce qu'il mécontente infailliblement les deux parties. Il n'est pas moins incommode au négociateur, parce qu'il a toujours un air de fourberie. (Mémoires, p. 664-665) Il m'était important de laisser à ma conduite tout l'air de défensive ; et je préférerais cet avantage à celui d'une plus grande sûreté. (Mémoires, p. 711) « [...] Cela supposé, il ne reste plus de choix qu'entre le tiers parti et celui que Son Altesse Royale suit aujourd'hui. Il est donc à propos, devant que d'entrer dans le détail et dans l'explication du tiers parti, d'examiner les inconvénients et les avantages de ce dernier. Le⁸⁵⁹ premier avantage que je remarque est qu'il a l'air de sagesse, ce qui est toujours bon, parce que la prudence est celle de toutes les vertus sur laquelle le commun des hommes distingue moins justement l'essentiel de l'apparent. [...] » (Mémoires, p. 781) [...] le pis du pis était de faire une action de grand éclat, que j'eusse poussée, si j'y eusse trouvé lieu, et à laquelle j'eusse donné un air de modération et de sagesse, si le terrain ne m'eût pas paru aussi ferme que je me l'étais imaginé [...] (Mémoires, p. 957) Les sentiments de l'une et de l'autre [l'église de Rome et l'église de France] se trouvèrent conformes de tout point. Je les observai, et même les fortifiai avec application ; et après que je leur eus laissé tout le temps que je crus nécessaire, vu le flegme du pays où j'étais, pour purger ma conduite de tout air de précipitation, j'en formai une lettre que j'écrivis au chapitre de Notre-Dame de Paris, et que j'insérerai ici, parce qu'elle

⁸⁵⁸ . Il, si l'on se reporte au contexte de la page, ne peut se reporter qu'à l'esprit des procès.

⁸⁵⁹ . Cette phrase ouvre un nouveau paragraphe.

vous fera connaître d'une vue, ce qui se passa depuis ma liberté à cet égard. (Mémoires, p. 1037)

Il reste un emploi assez curieux :

Comme j'eusse été bien aise de pouvoir pénétrer si cette proposition n'était point le hausse-pied de quelque négociation souterraine, je souris à cette question de la Reine, avec un respect que j'assaisonnai d'un air de mystère. La Reine, dont tout l'esprit consistait en air, l'entendit, et elle me dit : « Non, il n'y a rien que ce que vous voyez comme moi et comme tout le monde [...] ». (Mémoires, p. 653)

L'éditeur, quant à lui, assaisonne cette occurrence du mot *air* du commentaire suivant : « Retz avait déjà formulé ce jugement féroce dans le portrait de la reine » (voir note 4 de la p. 653, p. 1517). Je cite le passage auquel il renvoie :

La Reine avait, plus que personne que j'aie jamais vu, de cette sorte d'esprit qui lui était nécessaire pour ne pas paraître sotté à ceux qui ne la connaissaient pas. Elle avait plus d'aigreur que de hauteur, plus de hauteur que de grandeur, plus de manières que de fonds, plus d'inapplication à l'argent que de libéralité, plus de libéralité que d'intérêt, plus d'intérêt que de désintéressement, plus d'attachement que de passion, plus de dureté que de fierté, plus de mémoire des injures que des bienfaits, plus d'intention de piété que de piété, plus d'opiniâtreté que de fermeté, et plus d'incapacité que de tout ce que dessus. (Mémoires, p. 286)

Même si l'on peut voir, dans notre citation, quelque condescendance à l'égard de la Reine, il me semble que le passage cité n'éclaire pas vraiment la signification que prend le mot *air*. Dans ce contexte, l'interprétation qui vient à l'esprit est que la reine a de l'intuition, du flair, pourrait-on dire, puisqu'elle devine la demande silencieuse du cardinal, qu'il exprime par son air mystérieux. Je me demande s'il ne s'agirait pas une nouvelle métaphore d'*air*-élément, qu'on peut expliciter ainsi : le souffle d'air est quelque chose d'impalpable, d'indéfinissable, comme la perception intuitive, non rationnelle qu'on peut avoir des choses. On notera, dans plusieurs citations, que, quand le cardinal de Retz décrypte les signes qu'il voit sur un visage, il ajoute des commentaires comme *qui ne se peut exprimer* (p. 630), *je ne puis l'exprimer* (p. 633-634), *qui est même quelquefois imperceptible* (p. 816). Le mot *air* dénoterait ici une forme, une tournure d'esprit réceptive à ces sortes d'indices. Le jugement défavorable viendrait du fait que la Reine n'a pas d'autres qualités d'esprit que celle-là.

SÉLECTION D'OCCURRENCES ⁸⁶⁰

Significations métaphoriques ⁸⁶¹

⁸⁶⁰

. Je donne les informations minimales concernant les éditions. On se reportera à la bibliographie pour des données complètes.

⁸⁶¹

. Ces emplois se rattachent pour la plupart à la signification « manière d'être sociale ». Les cas particuliers font l'objet d'un commentaire (en particulier les citations de Bossuet).

D'air-élément à air-manière d'être : air-climat

BOSSUET⁸⁶²

Un Dieu qu'on fait à sa mode, aussi patient, aussi insensible que nos passions le demandent, n'incommode pas. La liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut fait qu'on croit respirer un air nouveau. On s'imagine jouir de soi-même et de ses désirs et, dans le droit qu'on pense acquérir de ne se rien refuser, on croit tenir tous les biens, et on les goûte par avance. (Oraison funèbre d'Anne de Gonzague, p. 274)

L'air nouveau dont il est question dans cette citation rappelle le *changement d'air* rencontré dans le corpus d'air-élément. On peut dire métaphoriquement qu'on passe d'un climat à un autre, c'est-à-dire d'un état d'esprit, d'un mode de vie régi par les principes de la religion, à un nouvel état qui laisse le champ libre aux désirs et aux passions. La manière d'être qu'on quitte est donc moins sociale que morale, et celle (illusoire) à laquelle on aspire est liée à la libre expression de soi-même. Cette métaphore, réactivée par le verbe *respirer*, est peut-être plutôt une métaphore vivante.

MOLIÈRE⁸⁶³

Et l'école du monde, en l'air dont il faut vivre Instruit mieux, à mon gré, que ne fait aucun livre. (t. 1, L'École des maris, acte I, scène 2, v. 191-192, p. 425) Le Ciel ne m'a point fait, en me donnant le jour, Une âme compatible avec l'air de la cour [...] (t. 2, Le Misanthrope, acte III, scène 5, v. 1083-1084, p. 189) L'approche de l'air de la cour a donné à son ridicule de nouveaux agréments, et sa sottise tous les jours ne fait que croître et embellir. (t. 2, La Comtesse d'Escarbagnas, acte I, scène 1, p. 955)

PURE⁸⁶⁴

Je suis surpris quand je vois qu'une tête remplie de toutes les belles choses des vieilles Cours, est si peu propre, et même si mal propre à la moderne manière de vivre. Bref comme un grand personnage qui a roulé depuis le premier homme jusqu'à celui qui fera l'építaphe du Monde ; qui a fait séjour dans toutes les mansions célestes, dans tous les climats de la terre, dans tous les Royaumes du monde, qui a examiné toute la Philosophie ancienne, parcouru tous les meilleurs Auteurs, recueilli toutes les plus belles maximes, ne soit pas capable de s'instruire d'une mode, d'une civilité, de l'air du monde présent, de cette façon de faire de l'honnête homme. (La Prétieuse, t. 1, p. 172-173) Mais aujourd'hui les

⁸⁶² . Les citations de Bossuet sont extraites des *Oraisons funèbres*, édition de J. Truchet, 1961, de *Sermon sur la Mort et autres sermons*, édition de J. Truchet, 1996, du *Traité de la concupiscence*, édition de Ch. Urbain et E. Levesque, 1930, des *Élévations sur les mystères*, 1962 et des *Méditations sur l'Évangile*, 1966.

⁸⁶³ . Les citations sont empruntées aux *Œuvres complètes* de Molière, édition de G. Couton, 1971, t. 1 et 2.

⁸⁶⁴ . Les citations sont extraites de *La Prétieuse*, édition d'É. Magne, 1938.

parents sont ennuyeux, on fait un conte du cousin s'il s'y trouve deux fois. Le sang n'est pas de l'esprit de la belle conversation ; il y faut un propre, un inconnu que quelques Vers auront mis en réputation, que quelque effronterie a élevé en brave, encore qu'il n'osa tousser devant certain Bourgeois chagrin. L'air du monde veut ces gens inconnus, et les admet au secret de la maison, les autorise au-dessus du parent et du mari même. (La Précieuse, t. 1, p. 223-224) Il voulait faire le galant, et croyait d'avoir la meilleure grâce du monde de me prendre les mains, de s'approcher de mon visage, de faire des ruses pour me baiser ; enfin il crut que sa liberté était une marque de galant homme, et que c'était l'air du monde de vivre sans contrainte comme l'on fait à la Cour ; et traitait tout le monde à la familière, et parlait sans ajouter, ni Monsieur, ni Madame, comme l'aurait pu faire un Prince et un grand Seigneur. (La Précieuse, t. 1, p. 384-385) Vous voyez aussi bien que tous ceux qui lisent tout ce que j'ai écrit, que la discrétion et l'air du monde empêchent bien un homme de ma sorte d'échouer impertinemment, et d'aller heurter contre des écueils connus, et contre lesquels nul vent ne me porte. (La Précieuse, t. 2, p. 30-31) Il s'en est vu qui ont passé leurs plus belles années dans une servitude perpétuelle auprès d'un mari blessé, sans paraître contraintes ni tristes. Il y en a d'autres que la beauté pouvait placer sur les autels, et les faire adorer qui ont consommé leur temps et leurs soins aux procès et aux chagrins de la chicane sans déchoir cependant du bel air du monde, et sans donner aucune atteinte à leur condition, ni aux belles qualités de leur âme⁸⁶⁵. (La Précieuse, t. 2, p. 57)

D'air-élément à air-manière d'être : air-atmosphère

BOSSUET

Mais les mondains, toujours dissipés, ne connaissent pas l'efficace de cette action paisible et intérieure qui occupe l'âme en elle-même ; ils ne croient pas s'exercer s'ils ne s'agitent, ni se mouvoir s'ils ne font du bruit : de sorte qu'ils mettent la vie dans cette action empressée et tumultueuse ; ils s'abîment dans un commerce éternel d'intrigues et de visites, qui ne leur laisse pas un moment à eux, et ce mouvement perpétuel, qui les engage en mille contraintes, ne laisse pas de les satisfaire, par l'image d'une liberté errante. Comme un arbre, dit saint-Augustin, que le vent semble caresser en se jouant avec ses feuilles et avec ses branches : bien que ce vent ne le flatte qu'en l'agitant, et le jette tantôt d'un côté et tantôt d'un autre, avec une grande inconstance, vous diriez toutefois que l'arbre s'égaye par la liberté de son mouvement ; ainsi, dit ce grand évêque, encore que les hommes du monde n'aient pas de liberté véritable, étant presque toujours contraints de céder au vent qui les pousse, toutefois ils s'imaginent jouir d'un certain air de liberté et de paix, en promenant deçà et delà leurs désirs vagues et incertains [...](Sermon du mauvais riche, p. 60)

Dans cette citation, la métaphore est plutôt celle d'« air-atmosphère », plus proche de la personne, de ses actions (*promenant deçà et delà*) et sensations (*jouir d'un certain air*). À travers cette métaphore, le mot *air* dénote la manière d'être du groupe (le monde), en tant qu'elle est (faussement) pourvoyeuse de tranquillité et liberté et répond (illusoirement) aux

⁸⁶⁵ . On passe ici de l'emploi métaphorique à la signification « manière d'être collective ».

aspirations de l'homme. C'est donc plutôt la manière d'être expressive qui est évoquée et dénoncée à travers de faux attributs, puisqu'en réalité, *les hommes du monde* sont soumis à la contrainte et à l'agitation. On peut voir dans cet emploi une métaphore vivante, filée et activée par le *vent qui pousse les hommes*, et l'errance de leurs *désirs vagues et incertains*.

PURE

Vous savez la manière et l'air de ce Théâtre, l'esprit et la liberté des Acteurs. (La Précieuse, t. 2, p. 172) C'est repris Mélanire, une des parties qui a le mieux réussi de tout le Carnaval. Trois des plus jolies et des plus spirituelles Dames de Paris, résolurent d'aller en masque, et sous la liberté de leurs déguisements, voir l'air des diverses assem-blées. Elles arrivèrent dans une maison, où la compagnie était fort grande et fort belle, et on les reçut avec beaucoup de civilité et de joie. (La Précieuse, t. 2, p. 337)

SAINT-ÉVREMOND ⁸⁶⁶

Les plaisirs particuliers lui faisaient craindre un attachement ; elle appréhendait d'être oubliée dans les divertissements de foule ; surtout elle criait contre les repas du Commandeur, où l'on respirait certain air de liberté, ennemi des passions délicates ; enfin, si elle n'avait tous vos soins, elle se plaignait d'être abandonnée, et parce qu'elle se disait toute à vous, elle voulait que vous fussiez tout à elle. (Œuvres en prose, « Conversation avec M. de Candale », t. 3, p. 247)

Il s'agit de l'« atmosphère » de repas particuliers (chez le frère de Mme de Sablé), qui exprime une trop grande liberté, aux yeux de la personne concernée (Mme de Saint-Loup). Le mot *air* dénote donc la manière d'être expressive, à travers une métaphore qu'active le verbe *respirer* et doit peut-être être considéré comme une métaphore vivante.

D'air-élément à air-manière d'être : air-vecteur de maladies

BOSSUET

[...] tant l'orgueil est un mal caché, tant il est inhérent à nos entrailles ; tant l'appas en est subtil et imperceptible, et tant il est vrai que les humbles ont à craindre jusqu'à la mort quelque mélange d'orgueil, quelque contagion d'un vice qu'on respire avec l'air du monde et dont on porte en soi-même la racine ! (Traité de la concupiscence, chapitre XVII, p. 55) Ce miracle s'accomplira en nous d'une façon admirable, si parmi tant d'erreurs, tant de tentations, tant d'illusions et, pour ainsi dire, dans un air si corrompu, nous savons avec la grâce de Dieu conserver notre cœur pur, notre bouche simple et sincère, nos mains innocentes. (Élévations sur les mystères, Journée V, Élévation 1, p. 169) [...] séparons-nous-en [des pécheurs], non seulement par une vie opposée à la leur, mais encore autant qu'il se peut en nous retirant de leur odieuse et dangereuse compagnie, de peur d'être corrompus par leurs discours et par leurs exemples, et

⁸⁶⁶

. Les citations sont extraites des *Œuvres en prose*, édition de R. Ternois, 1965, 1966, 1969, t. 2, 3, 4.

de respirer un air infecté. (Méditations sur l'Évangile, La Cène, seconde partie, p. 619)

MOLIÈRE

L'air précieux n'a pas seulement infecté Paris, il s'est aussi répandu dans les provinces, et nos donzelles ridicules en ont humé leur bonne part⁸⁶⁷. (t. 1, Les Précieuses ridicules, acte I, scène 1, p. 266) Une pauvre servante au moins m'était restée, Qui de ce mauvais air n'était point infectée [...] (t. 2, Les Femmes savantes, acte II, scène 7, v. 603-604, p. 1013.

PURE

De même l'esprit faible s'incommode de tout, et comme les malades s'incommodent, même de l'air du temps, ainsi ces pauvres esprits sont frappés et blessés de l'air de la mode. (La Précieuse, t. 1, p. 393) Car enfin, il n'y a gale dont la démangeaison soit plus chaude que celle de faire des Livres, et de vouloir être esprit. C'est une fièvre qui court ; l'air en est corrompu ; tout se tourne en Vers. (La Précieuse, t. 2, p. 332)

RACINE⁸⁶⁸

Il n'y eut jamais d'asile où l'innocence et la pureté fussent plus à couvert de l'air contagieux du siècle, ni d'école où les vérités du christianisme fussent plus solidement enseignées. (Racine, 1952, Abrégé de l'histoire de Port-Royal, p. 58) Titus, ouvre les yeux ! Quel air respirez-tu ? N'es-tu pas dans ces lieux Où la haine des Rois, avec le lait sucée, Par crainte ou par amour, ne peut être effacée ? (Racine, 1999, Bérénice, acte IV, scène 5, v. 1013-1016, p. 491) Arrachez-vous d'un lieu funeste et profané, Où la vertu respire un air empoisonné [...] (Racine, 1999, Phèdre, acte V, scène 1, v. 1359-1360, p. 867) Que veut-il ? De quel front cet ennemi de Dieu Vient-il infecter l'air qu'on respire en ce lieu ?⁸⁶⁹ (Racine, 1999, Athalie, acte III, scène 5, v. 1025-1026, p. 1054)

Signification subduite : manière⁸⁷⁰

⁸⁶⁷ . G. Couton fait le commentaire suivant : « L'air, c'est aussi le " mauvais air ", qui véhicule toutes les maladies épidémiques, d'où " infecté " » (note 1 de la p. 266, p. 1215).

⁸⁶⁸ . Les citations sont empruntées aux Œuvres complètes de Racine, édition de R. Picard, 1952, et aux Œuvres complètes de Racine, édition de G. Forestier, 1999, t. 1.

⁸⁶⁹ . On peut considérer qu'on a à faire ici à une métaphore vivante d'air-élément, activée par la collocation du verbe respirer, et par le fait qu'il s'agit en fait de l'air qu'on respire avant qu'il soit infecté.

⁸⁷⁰ . Dans ce corpus, il faudrait voir si la signification subduite provient de la « manière d'être sociale » ou de la « manière d'être expressive », et jusqu'à quel point une telle distinction peut être menée (certains occurrences tendant à neutraliser cette distinction). D'autre part, il faudrait prendre en compte les différents degrés de subduction, comme nous l'avons fait pour les occurrences de Mme de Sévigné.

BOILEAU ⁸⁷¹

À peine quelquefois je me force à les [vers] lire, Pour plaire à quelque Ami que charme la satire : Qui me flatte peut-être, et d'un air imposteur, Rit tout haut de l'ouvrage, et tout bas de l'Auteur. (Satire VII, p. 40) Par toi-même bientôt conduite à l'Opéra, De quel air penses-tu, que ta Sainte verra D'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse, Ces danses, ces Héros à voix luxurieuse ; Entendra ces discours sur l'amour seul roulant, Ces doucereux Renauds, ces insensés Rolands ; Saura d'eux qu'à l'Amour comme au seul Dieu suprême, On doit immoler tout, jusqu'à la vertu même [...] (Satire X, p. 66) Tout charme en un Enfant dont la langue sans fard, À peine du filet encor débarrassée, Sait d'un air innocent bégayer sa pensée. (Épître IX, p. 135) Contemplez de quel air un Père dans Térence Vient d'un fils amoureux gourmander l'imprudence : De quel air cet amant écoute ses leçons, Et court chez sa maîtresse oublier ces chansons. (L'Art poétique, chant III, p. 179)

BOUHOURS ⁸⁷²

[...] de l'air dont il s'y prend, il réussira. (Entretiens d'Ariste et d'Eugène, II^e Entretien, p. 57) [...] les fraises même, les collets montés, les vertugadins ne sont point revenus, et apparemment ils ne reviendront jamais, parce qu'ils sont contraires à cet air libre, propre, et galant, dont on s'habille depuis plusieurs années, et qu'on a soin de conserver avec toutes sortes d'habillements. (Entretiens d'Ariste et d'Eugène, II^e Entretien, p. 77)

CORNEILLE ⁸⁷³

De l'air dont jusqu'ici ce Peuple m'a traitée, Je dois craindre fort peu de m'en voir regrettée. (t. 3, Œdipe, Acte II, scène 1, v. 437-438, p. 37) J'ai déjà grand chagrin de voir que de vos mains Mon Sceptre a su passer en celles des Romains, Et qu'aujourd'hui, de l'air dont s'y prend Massinisse, Le vôtre a grand besoin que la Paix l'affermisse. (t. 3, Sophonisbe, acte I, scène 3, v. 197-200, p. 394) L'obstacle qu'ils y font vous peut montrer sans peine Quelle est pour vous et moi leur envie et leur haine, Et qu'aujourd'hui, de l'air dont nous nous regardons, Ils nous perdront bientôt si nous ne les perdons. (t. 3, Othon, Acte I, scène 2, v. 141-144, p. 467) Si vous me permettez, Seigneur, de vous entendre, De l'air dont votre amour commence à m'accuser, Je crains que pour en bien user Je ne me doive mal défendre. (t. 3, Agésilas, acte I, scène 2, v. 182-185, p. 571) Vous voyez de quel air Elpinice me traite, Comme elle disparaît, Seigneur, à mon abord. (t. 3, Agésilas, acte I, scène 4, v. 307-308, p. 574) Quoi qu'il en soit, Madame, en cette incertitude Qui nous met l'une et l'autre en quelque inquiétude, Ce que je puis répondre à vos civilités, C'est de vous demander pour moi

⁸⁷¹ . Les citations sont empruntées aux *Œuvres complètes* de Boileau, édition de F. Escal, 1966.

⁸⁷² . Les citations du Père Bouhours sont extraites des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, 1671.

⁸⁷³ . Les citations sont extraites des *Œuvres complètes* de Corneille, édition de G. Couton, 1984, t. 2 et 1987, t. 3.

mêmes bontés, *Et que celle des deux qui sera satisfaite Traite l'autre de l'air qu'elle veut qu'on la traite.* (t. 3, *Tite et Bérénice*, acte III, scène 3, v. 851-856, p. 1021) *L'air dont il agira pour un espoir si doux Tournera l'Assemblée, ou pour, ou contre vous [...]* (t. 3, *Tite et Bérénice*, acte IV, scène 4, v. 1313-1314), p. 1036 *Ma sœur, faites-moi la grâce De me parler franchement : Suis-je faite d'un air, à votre jugement, Que mon mérite au sien doive céder la place, Et dans quelque ajustement Trouvez-vous qu'elle m'efface ?* (t. 3, *Psyché*, acte I, scène 1, v. 237-242, p. 1088) *Et de l'air dont la chose a déjà pris son cours, Léon pourra se voir empereur pour trois jours*⁸⁷⁴. (t. 3, *Pulchérie*, acte IV, scène 4, v. 1363-1364, p. 1219) *Vous commencez d'un air...* (t. 3, *Pulchérie*, acte V, scène 6, v. 1625, p. 1229) *Elle la sait sans doute, et l'air dont elle agit M'en demande un aveu dont mon devoir rougit, Ce frère l'aime trop pour s'être caché d'elle [...]* (t. 3, *Suréna*, acte I, scène 1, v. 131-133, p. 1247) *N'achevez point, l'air dont vous commencez Pourrait à mon chagrin ne plaire pas assez [...]* (t. 3, *Suréna*, acte I, scène 3, v. 339-340, p. 1255) *Tu vois nos lâchetés avant qu'elles arrivent, Et tu n'as point besoin qu'aucun te donne avis Ni de quelle façon tes ordres sont suivis, Ni de quel air les hommes vivent.* (t. 2, *L'imitation de Jésus-Christ*, Livre III, Chapitre L, p. 1084, v. 5327-5330)

LA FONTAINE⁸⁷⁵

Cela fit rire le Phrygien, on peut s'imaginer de quel air. (*Fables*, « *La vie d'Ésope le Phrygien* », p. 14)

MOLIÈRE

Au contraire, j'agis d'un air tout différent [...] (t. 1, *L'Étourdi*, acte V, scène 8, v. 1921, p. 143) *Vous voyez de quel air on reçoit vos bijoux [...]* (t. 1, *L'École des maris*, acte II, scène 6, v. 549, p. 444) *Les acteurs commençaient, chacun prêtait silence, Lorsque d'un air bruyant et plein d'extravagance, Un homme à grands canons est entré brusquement, En criant : « Holà ho ! un siège promptement ! »* (t. 1, *Les Fâcheux*, acte I, scène 1, v. 15-18, p. 488) *L'air dont je vous ai vu lui jeter cette pierre [...]* (t. 1, *L'École des femmes*, acte III, scène 2, v. 659, p. 579) *Et servante et valet, que je viens de trouver, N'ont jamais, de quelque air que je m'y sois pu prendre, Adouci leur rudesse à me vouloir entendre.* (t. 1, *L'École des femmes*, acte III, scène 5, v. 967-969, p. 590) *Je veux que vous preniez chacun un bon bâton, Et, quand il sera près du dernier échelon (Car dans le temps qu'il faut j'ouvrirai la fenêtre), Que tous deux, à l'envi, vous me chargiez ce traître, Mais d'un air dont son dos garde le souvenir, Et qui lui puisse apprendre à n'y plus revenir [...]* (t. 1, *L'École des femmes*, acte IV, scène 9, v. 1334-1339, p. 605) *Et se mettant doucement à sourire D'un air qui sur les cœurs fait un charmant effet [...]* (t. 1, *Remerciement au roi*, v. 98-99, p. 633) [...] *et je pense que je vis d'un air dans le monde à ne pas craindre d'être cherchée dans les peintures qu'on fait là des femmes qui se gouvernent mal.* (t. 1, *La Critique de l'École des femmes*, scène 6, p. 659) *Il est vrai, Madame, que ce jeune prince a fait voir une adresse*

⁸⁷⁴ . Il s'agit ici d'une signification subduite appliquée aux choses.

⁸⁷⁵ . La citation est extraite des *Œuvres complètes* de La Fontaine, édition de J. P. Collinet, 1991, t. 1.

non commune, et que l'air dont il a paru a été quelque chose de surprenant. (t. 1, La Princesse d'Élide, acte III, scène 1, p. 799) Mon Dieu ! que de ce point l'ouvrage est merveilleux ! On travaille aujourd'hui d'un air miraculeux ; Jamais, en toute chose, on n'a vu si bien faire. (t. 1, Le Tartuffe, acte III, scène 3, v. 919-921, p. 941) On s'en défend d'abord ; mais de l'air qu'on s'y prend, On fait connaître assez que notre cœur se rend [...] (t. 1, Le Tartuffe, acte IV, scène 5, v. 1419-1420, p. 961) Parlez, Dom Juan, je vous prie, et voyons de quel air vous saurez vous justifier ! (t. 2, Dom Juan, acte I, scène 3, p. 39) [...] Qui de civilités avec tous font combat Et traitent du même air l'honnête homme et le fat. (t. 2, Le Misanthrope, acte I, scène 1, v. 47-48, p. 143) Et je me vis contrainte à demeurer d'accord Que l'air dont vous viviez vous faisait un peu tort [...] (t. 2, Le Misanthrope, acte III, scène 4, v. 899-900, p. 183) Voyons, voyons un peu par quel biais, de quel air, Vous voulez soutenir un mensonge si clair [...] (t. 2, Le Misanthrope, acte IV, scène 3, v. 1351-1352, p. 199) Dites-moi, de grâce, à l'avance, De quel air il vous plaît que ceci soit traité. (t. 2, Amphitryon, acte II, scène 1, v. 707-708, p. 388) Et je me veux venger tôt ou tard, entre nous, De l'air dont chaque jour je vois qu'on me méprise. (t. 2, Amphitryon, acte II, scène 5, v. 1184-1185, p. 410) Hé bien ! George Dandin, vous voyez de quel air votre femme vous traite. (t. 2, George Dandin, acte I, scène 3, p. 468) Non, je ne sais point quel il est ; mais je sais qu'il est fait d'un air à se faire aimer [...] (t. 2, L'Avare, acte III, scène 5, p. 553) Pour sa figure, je ne veux point vous en parler : vous verrez de quel air la nature l'a desseinée, et si l'ajustement qui l'accompagne y répond comme il faut. (t. 2, Monsieur de Pourceaugnac, acte I, scène 2, p. 595) Je vous étrillerai d'un air... (t. 2, Le Bourgeois gentilhomme, acte II, scène 2, p. 724) Suis-je faite d'un air, à votre jugement, Que mon mérite au sien doive céder la place, Et dans quelque ajustement Trouvez-vous qu'elle m'efface ? (t. 2, Psyché, acte I, scène 1, v. 239-242, p. 829) Et je vis par les vers qu'à la tête il nous jette, De quel air il fallait que fût fait le poète [...] (t. 2, Les Femmes savantes, acte I, scène 3, v. 263-264, p. 994) On est faite d'un air, je pense, à pouvoir dire Qu'on n'a pas pour un cœur soumis à son empire [...] (t. 2, Les Femmes savantes, acte II, scène 3, v. 375-376, p. 1000-1001)

PURE

De l'air dont il commence, poursuivit Aracie, c'est un esprit gai, mais judicieux, qui ne s'émancipe point, et qui paraît savoir le monde, et n'aura garde d'offenser personne. (La Précieuse, t. 1, p. 206) Quelques charitables voisins eurent compassion de Mytère, qui était toute jeune, et très bien faite, et qui parmi ces belles qualités avait celle d'être la plus enjouée du monde, et d'avoir élevé sa fille de ce même air. (La Précieuse, t. 1, p. 234) Je fus un prompt ouvrage de leurs amours, et bien que j'aie été la ruine de mon ouvrière, et que je ne l'aie jamais vue, feu mon père m'a dit que toute sa passion avait été de m'élever dans un principe singulier et d'un air tout à fait extraordinaire. (La Précieuse, t. 2, p. 274) [Parthénoïde] dit avec cet ordre qui accompagne tout ce qu'il fait, et tout ce qu'il dit, qu'il savait bien de quel air cet Auteur inconnu l'avait traité dans des endroits assez chauds et assez dangereux [...] (La Précieuse, t. 2, p. 334) Car de l'air dont les choses vont aujourd'hui, il ne faut pas espérer de corriger, encore bien moins de supprimer un ouvrage quoique défectueux, qui a coûté tant de veilles et tant

de sueurs à son ouvrier⁸⁷⁶. (*La Précieuse*, t. 2, p. 332)

Air du visage

BOUHOURS

L'air du visage qui distingue une personne de cent mille autres, est un je ne sais quoi fort remarquable, et néanmoins fort difficile à connaître [...] (Entretiens d'Ariste et d'Eugène, V^e Entretien, p. 147).

FÉNELON⁸⁷⁷

Pendant que tous les alliés ennemis de Salente se jetaient en foule les uns sur les autres pour les voir de plus près, et pour tâcher d'entendre leurs sages discours, Idoménée et tous les siens s'efforçaient de découvrir, par leurs regards avides et empressés, ce que signifiaient leurs gestes et l'air de leurs visages. (t. 2, Les Aventures de Télémaque, IX^e livre, p. 138) On peut donc compter que les enfants connaissent dès lors plus qu'on ne s'imagine d'ordinaire : ainsi, vous pouvez leur donner, par des paroles qui seront aidées par des tons et des gestes, l'inclination d'être avec les personnes honnêtes et vertueuses qu'ils voient, plutôt qu'avec d'autres personnes déraisonnables qu'ils seraient en danger d'aimer : ainsi vous pouvez encore, par les différents airs de votre visage, et par le ton de votre voix, leur représenter avec horreur les gens qu'ils ont vus en colère ou dans quelque autre dérèglement, et prendre les tons les plus doux avec le visage le plus serein, pour leur représenter avec admiration ce qu'ils ont vu faire de sage et modeste. (t. 1, Traité de l'Éducation des filles, chapitre III, p. 97)

MOLIÈRE

Qui ne s'y fût trompé ? jamais l'air d'un visage, Si ce qu'il dit est vrai, n'imposa davantage. (t. 1, L'Étourdi, Acte III, scène 3, v. 991-992, p. 101)

PURE

*Je ne prétends pas m'excuser, Madame, d'une faute visible, qui irrite votre courroux, et qui force votre douceur à s'absenter de vos yeux, et de cet air charmant, qui embellit votre divin visage. (*La Précieuse*, t. 2, p. 291-292)*

SAINT-ÉVREMOND

En toute sa personne vous voyez je ne sais quoi de grand et de noble, qui se trouve par un secret rapport dans l'air du visage, dans les qualités de l'esprit, dans celles de l'âme. (Œuvres en prose, t. 2, « L'Idée de la femme qui ne se trouve point et qui ne se trouvera jamais » p. 49)

BELLINGEN (FLEURY DE)

⁸⁷⁶ . Il s'agit ici d'une signification subduite appliquée aux choses.

⁸⁷⁷ . Les citations de Fénelon sont extraites des Œuvres de Fénelon, édition de J. Le Brun, 1983, t. 1 et 1997, t. 2.

J'ai gardé pour la fin ce passage étonnant de Fleury de Bellingen, professeur de français à La Haye :

Si ta voisine lui ressemble si elle est belle, et qu'elle n'ait point d'Ame et de vie, c'est-à-dire ni conscience ni vertu, j'en fais moins d'état que d'une statue de marbre : les traits que les yeux chassieux admirent en sa face sont les indices apparents des vices de son cœur : son visage est le tableau naïf de l'amitié, de la haine, du désir, de l'aversion, de la joie, de la tristesse, de l'ennui, de la malice, de la fureur, de la jalousie, de la honte, de la concupiscence, de la crainte, de l'impatience, du désespoir, et des impures espérances, bref de toutes les passions immodérées qui gouvernent son esprit. C'est une montre d'horloge, qui marque les moments et les heures du temps, les mouvements et les ressorts duquel sont cachés dans le cœur. C'est un air (aussi dit-on l'air du visage) où s'élèvent en diverses figures les météores de nos passions ; où paraissent visibles toutes les couleurs invisibles, et tous les changements secrets de nos sentiments, et nous montrent quel temps il fait, même nous présagent quel temps il fera en l'intérieur, et en l'extérieur des Personnes que nous contemplons⁸⁷⁸.
(Les illustres proverbes historiques ou Recueil de diverses questions curieuses, pour se divertir agréablement dans les Compagnies, 1655, p. 165-166)

dans lequel la métaphore météorologique (à travers la signification « air-temps ») est ouvertement filée, et mise en relation avec l'air du visage lui-même, qu'on pouvait croire, en raison son éloignement avec la métaphore d'origine, à l'abri des variations de l'atmosphère et des intempéries...

Occurrences diverses

Air-élément

PURE

Dans le premier mot du second Vers on trouve une rudesse capable d'égorger en passant un pauvre gosier. Un passage de gens de guerre n'est pas plus rude à pauvres gens. Il faut avoir humé l'air du Rhin et respiré à l'Allemande, pour prononcer impunément ce quoiqu'Auteurs. (La Prétieuse, t. 1, p. 5)

Cette citation est intéressante en ce qu'elle établit une relation pour ainsi dire physique entre l'air qu'on respire et la prononciation.

Air-souffle

PURE

Mais au contraire si vous usez de tout votre esprit, et que vous n'épargniez rien de ces talents si agréables que vous avez, que vous fassiez valoir le feu et le brillant de votre esprit, le doux et subtil air de votre débit, et la richesse de vos expressions, vous verrez le succès de vos désirs et de vos desseins, et la

⁸⁷⁸ . Je reproduis les caractères d'origine, sans ajouter de caractère gras.

confusion de ceux d'Agathonte. (La Prétieuse, t. 1, p. 24)

On peut se demander si l'on n'a pas ici la signification métaphorique « souffle, haleine » pour dire l'aspect phonétique du débit de la personne.

Il s'adresse donc à elle, et lui dit : Madame, vous ne pouvez vous dispenser d'être entendue d'une façon ou d'autre, et puisque nous ne pouvons pas obtenir de vous un air de cette adorable manière dont vous les chantez, il nous faut, s'il vous plaît, nous dire quelque chose de cet Air adorable dont vous débitez. (La Prétieuse, t. 1, p. 269)

La signification précédente se retrouve ici, dans un emploi subduit. De plus, le jeu de mots entre *air*-mélodie et *air*-manière de parler peut jouer en faveur d'un rapprochement de ces deux mots.

Manière-d'être en société

CALLIÈRES ⁸⁷⁹

Certaines façons d'être sont décrites par cet auteur, parfois très concrètement :

Vous voyez quantité de jeunes gens de qualité, reprit la Marquise, qui viennent chez nous avec une tabatière à la main, le visage et les doigts tous sales de tabac, dont ils prennent sans cesse à notre nez, et en font prendre aux autres ; s'il y a de grandes chaises de commodité, ils s'en saisissent d'abord et ils auront l'incivilité de ne les pas offrir à une Dame ; ils s'y étendent, ils s'y renversent à demi couchés, ils s'y bercent, ils mettent leurs jambes sur d'autres sièges ou sur l'un des bras du fauteuil où ils sont assis, ils les croisent et se mettent quelquefois en des postures encore plus indécentes, croyant que cela a l'air de qualité d'en user ainsi, et au lieu de nous dire quelque chose d'obligeant ou d'agréable, ils nous rompent la tête tout le jour à nous chanter mal quelques airs de l'Opéra ; je vous avoue que cela m'ennuie à la mort et me donne des vapeurs terribles. (p. 63-64). Et moi, reprit la Marquise, j'en connais qui ne sont pas si circonspects, et qui au lieu de les [leurs débauches] cacher sont les premiers à les publier, et sont assez effrontés pour en parler même en notre présence comme de quelque chose de plaisant et d'agréable, et ils sortent souvent de chez nous sans nous avoir dit la moindre honnêteté ; pour moi je ne m'accommode point de ces airs-là. (p. 65-66) [...] je consens encore [...] que ceux d'entr'eux qui passent pour les plus intelligents et les plus profonds sur ces importantes matières, jugent en dernier ressort [...] du choix important de leurs tabatières à ressort, et de la manière ingénieuse de les ouvrir, et de les refermer d'une main ainsi que de celle d'y prendre du tabac de bon air, pour me servir de leurs termes, de le tenir quelque temps entre leurs doigts avant que de le porter à leur nez, et de renifler avec justesse en l'y recevant ; enfin de tout ce qui compose ce noble exercice que nous voyons aujourd'hui si florissant en France et qu'on a appelé plaisamment l'exercice de la tabatière [...] (p. 186-188) Cette dernière citation contient un emploi subduit du mot air, dans prendre du tabac de bon air. On

⁸⁷⁹ . Les citations de Callières sont extraites de *Des Mots à la mode et des nouvelles façons de parler*, 1692 (seconde édition). Je reproduis pour cet auteur les caractères d'origine, sans ajouter de caractère gras.

trouve dans F. Brunot le syntagme du tabac de bon air, ce qui est très probablement une erreur de découpage et d'interprétation (1966, Tome IV, Première partie, p. 597).

BARY

Enfin, en ce qui concerne la manière de parler, on relèvera cette construction du mot *air*, dans *La Rhétorique française* de R. Bary, 1665 :

On dit il a le bel air d'écrire, il possède la belle expression. (R. Bary, *La Rhétorique française*, p. 264).

Manière de marcher

PURE

Mais en chemin faisant, Philaciane dit à Oecopée : Mais, Madame, vous allez d'un air de fille ; il nous est impossible de vous suivre ; et la vitesse de cette retraite, qui semble se faire pour aller chercher le repos, est capable de nous lasser et de nous fatiguer plus que toute notre promenade n'a fait, ou que notre repos ne saurait réparer. (*La Prétieuse*, t. 1, p. 337) [...] Il ne reste donc plus à dire, poursuivit-elle, que ce premier mot ; après nous être longtemps, dit-elle en continuant, promenées, et après avoir fait plusieurs tours du jardin, nous avons résolu de venir ici dans ce solitaire endroit de ce bois pour nous reposer après les grandes traites que les unes et les autres avions faites. La proposition a été acceptée d'Oecopée et de Philocris, et exécutée avec tant de promptitude et de diligence, que j'avais peine à les suivre ; pour lors voyant de quel train elles allaient, de quelle violence était leur marche, je leur ai dit ce mot qu'on me reproche, Vous allez d'un air de fille. Autrefois, dit Érimante, seulement pour parler et pour paraître habile, on regardait le vol des oiseaux, et tirait-on de la manière dont ils allaient, et de la force de leur vol, des augures des choses qu'on désirait. On pourrait bien deviner de même sorte le sens de ces pas si majestueux que fait une personne de votre taille et de votre mine. Voilà doctement et sentencieusement louer des pas que nous avons grand peine d'expliquer, dit Gelaste. Comment n'ajoutez-vous point, poursuivit-il, ce beau et fameux proverbe, qui dit, que chaque pas découvre son homme ? (*La Prétieuse*, t. 1, p. 344-345) [...] Hé bien, Monsieur, s'écria Philocris pour adoucir ce colère docteur, de grâce dites-nous donc ce que c'est que cet air de fille ? Érimante, que la vanité de paraître habile sollicitait encore plus que la belle Philocris, ni que toute la compagnie ensemble ; sans faire plus longtemps le rétif, commença à dire avec sa fierté accoutumée : Il y a trois sortes de pas qu'une fille peut faire, et qu'une femme n'oserait et ne saurait entreprendre. Le premier pas est celui de promettre ; le second est celui de désirer ; et le troisième, de se repentir. Hé quoi, objecta Oecopée, une femme ne peut-elle ni désirer, ni promettre, ni se repentir ? cet air et ces pas sont-ils si particuliers aux filles, que les femmes n'y aient point de part ? Les femmes, reprit Érimante, ne peuvent promettre qu'en vain, car elles n'ont plus ce que les filles peuvent donner ; elles ne désirent point non plus par une même raison, car elles ont ce que les filles pourraient désirer. Le repentir ne sert de rien à une femme comme à une fille, car elle ne peut mettre ordre à sa

douleur ni travailler à la guérison de son mal : il faut qu'elle le souffre, qu'elle suive sa route, qu'elle aille toujours même pas et de même air ; au lieu que la fille est libre, qu'elle peut bien user du repentir, profiter de sa perte, faire valoir ces chagrins, pourvoir aux remèdes, et en un mot aller tout d'un autre air que les femmes ne vont point. (La Précieuse, t. 1, p. 345-346) Tout le monde me faisait la cour ; tout le monde me cherchait à la Cour ; on faisait des assemblées pour m'avoir ; on ne pouvait se passer de moi ; mille désirs, mille offres m'accablaient tous les jours. J'étais à tout moment refusante ; et maintenant, hélas ! je désire vainement depuis que je suis femme ; je suis à tout moment refusée. Il ne tient qu'à vous, répondit sa voisine, de vous faire valoir, et de vous remettre un peu en train. Et comment, répartit cette belle affligée ? C'est, répondit l'autre, en vous maintenant gaie, enjouée, propre, et allant toujours l'air de fille. Ce conseil fut reçu avec quelque sorte de joie, et exécuté avec quelque sorte de succès ; si bien que partout où elle sentait l'oppression de sa mélancolie, et les approches de son chagrin, elle faisait tous ses efforts pour se réjouir, pour faire l'innocente, la jeune ; et pour mieux jouer tous ces personnages, elle allait quelquefois jusqu'à l'excès et jusqu'à la coquetterie ; et de peur de manquer en quelque point, elle consultait incessamment sa voisine, et lui demandait : Cela sent-il son air de fille ? C'est là le seul fondement qui m'a fait user de cette manière de parler. (La Précieuse, t. 1, p. 347-348)

Ces pages sont assez étonnantes, en ce qu'elles illustrent la signification « manière de marcher, allure », qui est par ailleurs assez peu représentée, et surtout, en ce qu'elles montrent le passage métaphorique qui se fait de la marche physique à la conduite, au comportement.

Air-tournure d'esprit

PASCAL⁸⁸⁰

Je sais bien que cette manière de démontrer n'est pas commune, mais comme elle est courte, nette et suffisante à ceux qui ont l'air de la démonstration, je la préfère à d'autres plus longues que j'ai en main. (Lettres de A. Dettonville, p. 385)

Les *Provinciales* et les *Pensées* ne présentent qu'un petit nombre d'occurrences du mot *air*, peu caractéristiques. En revanche, cet emploi, très particulier, mérite d'être relevé. Il se comprend si l'on fait appel, là encore, au trait « manière d'être » (qui fait écho à *manière de démontrer*), mais en l'appliquant à l'esprit, à la pensée de ceux à qui s'adresse la démonstration en question. Ce n'est plus une manière d'être extérieure, mais intérieure, qu'on rendra par des expressions synonymiques telles que « forme, tournure d'esprit ».

Air-caractère

Dans un certain nombre de citations, le mot *air* tend à prendre la signification très abstraite de « caractère ». À propos de cette acception, on peut ajouter que, si l'on procède, à partir du mot *air*, à une remonté hyperonymique des définitions de Furetière,

⁸⁸⁰

. Cette citation de Pascal est extraite des *Œuvres complètes* de Pascal, édition de M. Le Guern, 2000, t. 2.

c'est le lexème *caractère* qu'on rencontre le plus souvent et qui semble, avec *marque* et *signe*, boucler la chaîne, dans une ronde parfaitement circulaire de synonymes :

AIR, signifie encore, *Manière d'agir, de parler, de vivre, soit en bonne, ou en mauvaise part [...]* **MANIÈRE**. subst. *Caractère que chacun a en particulier pour agir, pour parler, ou pour vouloir qu'on fasse les choses [...]* **CARACTÈRE**, signifie aussi, *Ce qui résulte de plusieurs marques particulières, qui distingue tellement une chose d'une autre, qu'on la puisse reconnaître aisément [...]* **MARQUE**. subst. *fém. signe, caractère particulier qui vient de naissance, ou de nature, qui fait reconnaître une chose, et la distinguer d'une autre semblable [...]* **SIGNE**. s. m. *Marque ou caractère visible qui dénote, qui fait connaître quelque chose de caché, de secret [...]*

BOILEAU

Des Siècles, des Pays, étudiez les mœurs. Les climats font souvent les diverses humeurs. Gardez donc de donner, ainsi que dans Clélie, L'air, ni l'esprit Français à l'antique Italie [...] (L'Art poétique, chant III, p. 171)

BOUHOURS

Le langage des Espagnols se sent fort de leur gravité, et de cet air superbe qui est commun à toute la nation. (Entretiens d'Ariste et d'Eugène, II^e Entretien, p. 41) Ils commencèrent par réformer plusieurs mots vulgaires, qui étaient demeurés latins avec une simple terminaison française. Ils les accommodèrent à l'air de notre nation, ou ils les abandonnèrent tout à fait : ils abolirent aussi les termes qui leur semblèrent trop rudes, ou ils y passèrent la lime pour les adoucir. (Entretiens d'Ariste et d'Eugène, II^e Entretien, p. 73) Disons aussi pour ce qui regarde la langue, que le nervèze, le galimatias, et le phébus ne reviendront point, par la raison qu'il n'y a rien de plus opposé à cet air facile, naturel, et raisonnable, qui est le caractère de notre nation, et comme l'âme de notre langue. (Entretiens d'Ariste et d'Eugène, II^e Entretien, p. 77)

SAINT-ÉVREMOND

Enfin je n'ai jamais vu que Corneille qui fasse bien dire ce que les passions font sentir, et qui donne bien les passions, selon l'idée qu'on nous laisse des Anciens. Quand un autre pourrait aussi bien faire que lui, sur les modernes, il ne l'égalera jamais sur l'antiquité. Il commence par nous donner le caractère des Nations ; Alexandre, chez lui, parle comme un Grec ; Porus comme un Indien. Quand il a bien exprimé ces différents airs, il vient au génie particulier de la personne ; et de là, à ce que la personne doit sentir, et doit dire, selon sa fortune, et en l'état où elle se trouve. (Œuvres en prose, t. 2, « Extraits de deux lettres de M. de Saint-Évremond sur la Tragédie d'Alexandre faite par M. Racine », p. 77) Un des grands défauts de notre Nation, c'est de ramener tout à elle, jusqu'à nommer étrangers dans leur propre pays, ceux qui n'ont pas bien, ou son air ou ses manières. (Œuvres en prose, t. 2, « Dissertation sur le Grand Alexandre », p. 89) La Comédie n'a pas plus de privilège que les Lois, qui devant toutes être fondées sur la justice, ont néanmoins des différences particulières selon le divers génie des peuples qui les ont faites. Et si on est obligé de conserver l'air de l'antiquité ;

s'il faut garder le caractère des Héros qui sont morts il y a deux mille ans, quand on les représente sur le Théâtre ; comment peut-on ne suivre pas les humeurs, et ne s'ajuster pas aux manières de ceux qui vivent, lorsqu'on représente à leurs yeux, ce qu'ils font eux-mêmes tous les jours ? (Œuvres en prose, t. 3, « Sur les Comédies », p. 46-47) Chaque nation a son mérite, avec un certain tour qui est propre et singulier à son génie. Mon discernement trop accoutumé à l'air du nôtre, rejetait comme mauvais ce qui lui était étranger. Pour voir toujours imiter nos modes dans les choses extérieures, nous voudrions attirer l'imitation jusqu'aux manières que nous donnons à notre vertu. À la vérité le fond d'une qualité essentielle est partout le même. Mais nous y cherchons des dehors qui nous conviennent, et ceux parmi nous qui donnent le plus à la raison y veulent encore des agréments pour la fantaisie. La différence que je trouve de nous aux autres dans ce tour qui distingue les nations, c'est qu'à parler véritablement nous nous le faisons nous-mêmes et la nature l'imprime en eux comme un caractère dont ils ne se défont presque jamais. (Œuvres en prose, t. 4, « À M. le Maréchal de Créqui, qui me demandait il y a quinze ou seize ans en quelle situation était mon esprit et ce que je pensais sur toutes choses », p. 128)

Le mot *air* dans le domaine de la peinture

MOLIÈRE

Et c'est là qu'un grand peintre, avec pleine largesse, D'une féconde idée étale la richesse, Faisant briller partout de la diversité, Et ne tombant jamais dans un air répété : Mais un peintre commun trouve une peine extrême À sortir, dans ses airs, de l'amour de soi-même : De redites sans nombre, il fatigue les yeux, Et, plein de son image, il se peint en tous lieux. (t. 2, La gloire du Val-de-Grâce, v. 131-138, p. 1189)

Le mot *air* appliqué à l'animal

MOLIÈRE

J'ai donc vu ce sanglier, qui par nos gens chassé, Avait d'un air affreux tout son poil hérissé [...] (t. 1, La Princesse d'Élide, Acte I, scène 2, v. 207-208, p. 782)

La signification est subduite, il est vrai...

Le mot *air* appliqué aux choses

MOLIÈRE

« Marquis, allons au Cours faire voir ma galèche⁸⁸¹ ; Elle est bien entendue, et plus d'un duc et pair En fait à mon faiseur faire une du même air. » (t. 1, Les Fâcheux, acte I, scène 1, v. 76-78, p. 489) C'est faire à notre sexe une trop grande offense, De n'étendre l'effort de notre intelligence Qu'à juger d'une jupe et de l'air d'un manteau, Ou des beautés d'un point, ou d'un brocart nouveau. (t. 2,

⁸⁸¹ . Orthographe de calèche.

Les Femmes savantes, acte III, scène 2, v. 857-860, p. 1029)

La citation suivante, dans laquelle le mot *air* s'applique à diverses choses (physiques, concrètes et abstraites) est remarquable en ce qu'elle énumère, à travers cet emploi, les différentes composantes de l'air-manière d'être :

Vos paroles, le ton de votre voix, vos regards, vos pas, votre action et votre ajustement, ont je ne sais quel air de qualité, qui enchante les gens. (t. 1, La Critique de l'École des femmes, scène 3, p. 650)

Le verbe respirer

SAINT-ÉVREMOND

Outre le différent naturel de ces deux Peuples, la diverse constitution des Républiques y contribuait beaucoup, Carthage étant établie sur le Commerce, et Rome fondée sur les Armes. La première employait des étrangers pour la guerre, et les Citoyens pour le trafic. L'autre se faisait des Citoyens de tout le monde, et des Soldats de ses Citoyens. Ainsi les Romains ne respiraient que la guerre, même ceux qui n'y allaient pas, ou pour y avoir été autrefois, ou pour y devoir aller un jour. À Carthage on demandait toujours la paix au moindre mal dont on était menacé, tant pour se défaire des étrangers que par l'intérêt qu'on trouvait dans le commerce. (Œuvres en prose, t. 2, « Réflexions sur les divers Génies du Peuple Romain dans les divers temps de la République », p. 265)

BOSSUET

Quoique nos ruines respirent encore quelque air de grandeur, nous n'en sommes pas moins accablés dessous [...] (Œuvres oratoires, 1921, « Sermon sur la mort », p. 279)

Nous n'avons pas souvent rencontré le mot *air* en collocation avec le verbe *respirer*, dans des emplois figurés, non plus que la construction de ce verbe avec un objet abstrait. J. Picoche, qui donne, sous réserve, la date de 1870⁸⁸², pour la structure *S respire O abstrait*, propose, pour des expressions telles que *avoir respiré l'air de la Régence*, *Henri respire la santé*, *l'optimisme*, *l'orgueil*, *cette maison respire la prospérité*, une ample métaphore respiratoire mettant en jeu le « système noématique » des trois lexèmes *respirer*, *air*, *sentir*, et qui nous fait, dans un double mouvement d'inspiration et d'expiration, intérioriser l'air d'une époque ou d'un milieu, puis l'extérioriser, chargé de tout ce qu'on porte en soi et qu'on peut communiquer à autrui.

Remarques sur l'usage du mot air

CALLIÈRES⁸⁸³

Je supplie Madame la Duchesse de me pardonner si je demande aussi à quoi

⁸⁸² . J. Picoche, 1985 / 1995a, article n°10, p. 123.

⁸⁸³ . Les citations sont extraites de *Des Mots à la mode et des nouvelles façons de parler*.

servent ces il faut voir et il faut savoir, qu'elle a dit tantôt, et ce que c'est que se donner des airs, je sais qu'on dit voilà un homme qui a bon ou mauvais air, qui a l'air d'un homme de qualité, ou qui a l'air d'un Bourgeois ; mais se donner des airs, je crois que c'est parler pour ne rien dire. Je demeure d'accord, reprit la Dame qui était piquée contre la Duchesse, que se donner des airs, quand on ne met rien au bout, est usé à la Cour, et qu'il n'y a plus que les femmes de la Ville qui le disent : Il en est de même de il faut voir et il faut savoir, et elles se servent de ces façons de parler comme nos femmes se servent de nos habits quand nous les avons quittés. (Des Mots à la mode et des nouvelles façons de parler, p. 71) Mais pour revenir aux airs, les gens du monde disent encore fort bien monsieur un tel se donne d'un air d'homme à bonne fortune, il se donne des airs importants, Madame une telle donne dans les grands airs, et je m'assure que Mr. le Commandeur approuvera tous ces airs-là et qu'il les trouvera fort significatifs. Moi Madame, répondit le Commandeur, Dieu me garde d'approuver de telles fadaïses, si se donner des airs quand on ne met rien au bout pour me servir de vos termes, est devenu bourgeois, je conseille à Messieurs les Courtisans de renvoyer encore à la Bourgeoisie tous vos autres airs, car ils ne sont pas moins mauvais, et tout ce que je puis faire pour votre service, et pour celui des airs ; c'est d'approuver vos jeunes gens de la Cour qui parlent si mal, Messieurs du bel air, parce que ce terme sert à les tourner en ridicules ; mais je ne puis assez m'étonner de voir jusqu'où plusieurs d'entr'eux poussent l'extravagance de ces mots nouveaux, et je croirais qu'on leur impose là dessus si je n'entendais souvent les extraordinaires applications qu'ils en font ; il n'y a pas longtemps qu'un jeune homme de qualité dit en ma présence, parlant d'une jeune fille qui espérait d'être une grande héritière, qu'elle commençait à se donner de gros airs, et il augmenta ainsi le ridicule de ces deux expressions en les assemblant en une seule façon de parler. Pourquoi au lieu de dire il se donne d'un air d'homme à bonne fortune, il se donne des airs importants, ne pas dire comme on a toujours dit, il fait l'important, il fait l'homme à bonne fortune, qui est la manière de l'exprimer universellement reçue en notre Langue ; et n'est-ce pas une construction barbare que de dire se donner d'un air dans le sens où on le met, si on disait il faut ouvrir la fenêtre pour se donner de l'air, cette façon de parler serait fort intelligible ; mais j'aimerais presque autant dire, elle donne dans les espaces imaginaires que de dire elle donne dans les grands airs, car c'est à peu près la même idée, qui cependant est fort différente de celle qu'on veut exprimer, et comme les langues ne sont faites que pour expliquer nos pensées, il me semble qu'il faut sur toutes choses faire en sorte que les façons de parler dont nous nous servons, expriment ce que nous pensons en termes propres, clairs, et sans équivoque, et que c'est ainsi qu'on parle quand on veut bien parler. (Des Mots à la mode et des nouvelles façons de parler, p. 74-78)⁸⁸⁴

On notera, dans ce dernier paragraphe, la très intéressante remarque sur la possibilité de contamination sémantique entre *air*-élément et *air*-manière d'être, qui n'est absolument pas perceptible de nos jours.

⁸⁸⁴ . On trouve également dans Ortigue de Vaumorière, *L'Art de plaire dans la conversation*, 1688, p. 315-317 : *Vous avez ouï dire aussi en différents sens, il va de bel air, et il a l'air bon, et je pense que vos oreilles ne sont que trop rebattues d'une façon de parler, dont les jeunes gens se servent à tout moment, il se donne des airs, c'est un air que je me veux donner aujourd'hui.*

LA TOUCHE (PIERRE DE)

Les remarques sur le mauvais usage du mot *air* sont reprises dans *L'Art de bien parler français* de Pierre de La Touche⁸⁸⁵ :

Se donner des airs, Prendre des airs. On ne se sert de ces expressions, que dans le discours familier, et toujours en mauvaise part. Exemples : Il se donne des airs de Marquis, c'est-à-dire, Il prend les manières d'un Marquis. Il prend de certains airs. L'Académie approuve ces expressions, qui sont condamnées par Mr. de Callières, dans son Traité du bon et du mauvais usage de la langue. (p. 21)

CONCLUSION

Au terme de cette longue enquête, le mot *air* a-t-il livré tous ses secrets ? Certainement pas... Notre choix d'auteurs et d'occurrences, s'il confirme en grande partie les analyses que nous avons menées, montre aussi que de nouvelles voies doivent être explorées. On peut toutefois répondre d'ores et déjà à un certain nombre de questions.

Au XVII^e siècle, l'*air*-manière d'être a une extension sémantique remarquable, et l'*air*-élément est plus riche d'emplois que de nos jours. Il se produit entre les deux, par transfert métaphorique des significations d'*air*-élément dans le domaine humain, des interférences telles qu'on ne peut les disjoindre et qu'un traitement unitaire s'impose. On notera d'ailleurs que la présentation polysémique du mot *air* l'emporte dès l'édition de 1718 du *Dictionnaire de l'Académie*⁸⁸⁶. Cette conjonction n'a plus de pertinence de nos jours, où l'approche homonymique est préférable. La comparaison des deux époques fait apparaître un certain nombre de faits intéressants. Au XVII^e siècle, l'*air*-manière d'être fait dominer le sujet social et met en évidence, à travers un éventail de significations allant des plus abstraites aux plus physiques, l'importance de l'image et de la représentation sociale. La personne agit de manière contrôlée, et la société est à la fois la source, la cible et le repère de son comportement. C'est au contact du groupe que la personne acquiert sa manière d'être, et c'est la (bonne) société qui fixe la norme et les bonnes valeurs. Cette primauté du sujet social n'empêche pas l'émergence du sujet psychologique. Ce changement de domaine n'entraîne pas nécessairement la disparition de l'agentivité. Ainsi la personne peut se comporter de manière contrôlée quand elle

⁸⁸⁵ . Pierre de La Touche, *L'Art de bien parler français*, Nouvelle édition 1710 (1^{ère} édition 1696).

⁸⁸⁶ . On peut penser que le *Dictionnaire de l'Académie* enregistre « à retardement » un état de langue présent dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Mais on peut aussi recourir à une explication plus subtile, qui appliquerait aux faits lexicaux les principes de la grammaire polylectale, tels qu'ils ont été exposés par M. Le Guern en 1983. Dans cette perspective, la problématique du mot *air* au XVII^e siècle peut s'interpréter comme une concurrence entre lectures différentes à une époque donnée. Dans un lecture, *air*-élément et *air*-manière d'être sont sémantiquement liés, alors que dans l'autre, ils sont disjoints. Le premier lecture, porteur de la polysémie, serait majoritaire, ce qui expliquerait qu'il ait vocation à l'emporter dans une évolution ultérieure. Cette approche aurait, de surcroît, l'avantage de rendre compte de manière fine et nuancée des corpus d'auteurs, dont la diversité refléterait précisément cette concurrence entre lectures.

manifeste à autrui une expressivité « de commande » qu'elle met au service d'une fin. Mais elle peut aussi donner libre cours à ses sentiments, sans intention particulière, et, dans ces conditions, on sera peut-être plus attentif à l'expression du visage. Au XX^e siècle, l'*air*-apparence met en retrait le sujet social et accorde la première place au sujet psychologique. La personne traduit ses sentiments ou sa vie intérieure par l'expression de son visage, sans qu'intervienne le contrôle de soi. Cela n'exclut toutefois pas l'expressivité tournée vers l'autre et marquée par l'intentionnalité. La notion de groupe, qui est en affinité naturelle avec le sujet social, joue un rôle important dans la polysémie d'*air*-manière d'être au XVII^e siècle, et c'est elle qui conditionne le passage métaphorique d'*air*-élément à *air*-manière d'être.

L'homme est fait pour la société, il a vocation à vivre au sein du groupe social et à se conformer aux usages qui le régissent, c'est ce que répètent à l'envi les auteurs de cette époque qui s'intéressent aux mœurs de leurs semblables. Relevons, parmi d'autres, cette citation de l'auteur des *Maximes*, dans la deuxième des *Réflexions diverses*⁸⁸⁷ :

Il serait inutile de dire combien la société est nécessaire aux hommes : tous la désirent et tous la cherchent [...] (La Rochefoucauld, Réflexions diverses, chapitre II, « De la société », p. 163)

ainsi que ce passage du *Discours de la bienséance* de Jean Pic :

Ce n'est pas assez que la bienséance prenne part à toutes les vertus morales et civiles que nous sommes obligés de pratiquer en particulier les uns envers les autres ; elle veut que nous nous conformions aux mœurs, aux coutumes, et aux modes du pays qui nous a donné la naissance, parce qu'il serait ridicule et déraisonnable de s'écarter de la route ordinaire, et de vivre au milieu de ses concitoyens d'une manière opposée à la leur en toutes choses. (p. 94-95)

De l'importance du groupe découle l'attention extrême qu'on accorde au discours et à la conversation :

Je loue l'envie que vous avez, rien n'est plus important pour le commerce de la vie que de plaire dans la conversation ; et si les hommes sont nés pour la société, on peut dire que c'est l'entretien qui fait leur plus ordinaire liaison [...] (Ortigue de Vaumorière, L'Art de plaire dans la conversation, p. 5-6)

et dont témoigne à l'évidence la polysémie d'*air*-manière d'être. Et c'est, en fin de compte, à cette soumission au groupe qu'il convient de rattacher tout ce qui a trait à l'agrément de la personne et à l'art de plaire, qui est le commandement souverain de toutes les théories de l'honnêteté. Cette notion de groupe social ne peut être intégrée, en revanche, dans la polysémie d'*air*-apparence au XX^e siècle, ce qui favorise la disjonction homonymique d'*air*-fluide gazeux et d'*air*-apparence.

Parallèlement, l'air qu'on respire au XVII^e siècle, en tant qu'élément sensible aux états de l'atmosphère, très présent dans l'expérience comme dans la subjectivité humaine, a en quelque sorte vocation à la transposition métaphorique. Plus précisément, l'*air*-climat, arrêté dans l'espace-temps et objet de jugements normatifs, convient particulièrement à l'expression des usages et des valeurs sociales. Notre air moderne,

⁸⁸⁷ . On se reportera, pour les auteurs cités en conclusion, aux références bibliographiques données dans la partie *Autres auteurs du XVII^e siècle* et dans la bibliographie. Cette citation se trouve dans la préface de J. Lafont, p. 25.

autonome, libre de ses mouvements, épris de grands espaces, source de sensations autant (sinon plus) que de jugements, n'a pas les mêmes vertus...

Ce bilan exclut un certain nombre d'aspects importants de la question. Ainsi il n'implique pas de prise de position relative à l'étymologie. Le fait que les deux grandes significations *air*-élément et *air*-manière d'être présentent des interférences à une époque donnée ne permet pas de poser un étymon unique dont elles dériveraient – ces interférences pouvant avoir une motivation intrinsèque indépendante de toute filiation formelle⁸⁸⁸. D'autre part, le problème de la relation de l'air musical avec l'air-élément et / ou avec l'air-manière d'être reste entier. Nous avons vu dans la présentation que Furetière avançait une explication de type métonymique, permettant de rattacher *air*-musical à *air*-élément. Mais, après l'étude que nous avons menée sur la polysémie d'*air*-manière d'être, on s'aperçoit que la définition qu'il propose d'*air*-musical :

AIR, se dit aussi en termes de Musique, d'une conduite de la voix, ou des autres sons par de certains intervalles naturels ou artificiels qui frappent agréablement l'oreille, et qui témoignent de la joie, de la tristesse, ou quelque autre passion.

présente des affinités avec la « manière de parler expressive », prise dans le sens restreint d'« intonation ». On peut rapprocher en effet la modulation de la voix (ou des autres sons) en musique de l'intonation de la parole. On notera, dans cette définition, la présence du lexème *conduite*, qui dénote à la fois la « manière de se comporter, de se gouverner » (Littré) et la « conduite rythmique » (Littré). D'autre part, l'expressivité est directement évoquée dans la dernière partie de la définition (*qui témoignent de la joie, de la tristesse, ou quelque autre passion*). La place qu'occupe la « manière de parler » dans la polysémie d'*air*-manière d'être peut justifier ce rapprochement, qui n'aurait aucune pertinence de nos jours. Il va de soi, là encore, que cette hypothèse n'a pas d'incidence au plan étymologique.

Enfin, en ce qui concerne *air*-manière d'être, le travail ayant porté sur la construction de la polysémie de ce mot n'a pu mettre en évidence de façon systématique le ou les champs lexicaux au(x)quel(s) il est susceptible d'appartenir. On s'est contenté, chemin faisant, de signaler tel ou tel synonyme d'époque, que ce soit à l'occasion d'un enchaînement textuel (*conduite*, par exemple), d'une comparaison explicite (*bonne grâce / bon air*), ou par référence aux définitions du dictionnaire (*mine, maintien, contenance*). Une structuration de ce type ne pourrait se faire que sur un corpus à la fois plus étendu et plus sélectif – les synonymes et parasynonymes, hyponymes et hyperonymes, n'ayant pas vocation à apparaître régulièrement au voisinage du mot concerné – et elle nécessiterait la mise en œuvre d'outils méthodologiques d'analyse de textes spécifiques.

Il reste que les résultats obtenus ouvrent un certain nombre de perspectives. D'abord en ce qui concerne l'*air*-manière d'être du XVII^e siècle. Une grille de lecture a été proposée pour un mot toujours cité quand on parle de l'époque classique, mais jamais véritablement défini. Cette grille vaut ce qu'elle vaut, et elle comporte ses limites. Elle

⁸⁸⁸ . « [L]a polysémie peut résulter de la convergence sémantique de deux mots homonymes ou de la divergence sémantique à l'intérieur d'un mot à sens uni » (W. Zwanenburg, 1983, p. 32, citant lui-même S. Ullmann, 1952, p. 222 : « entre la polysémie et l'homonymie, il y a trafic frontière en deux sens. Tantôt un mot se scinde en deux ; tantôt deux homonymes sont réinterprétés comme formant un seul mot à acceptions diverses »).

n'est pas à l'abri de l'arbitraire et des erreurs d'interprétation. Elle tend à fixer et à arrêter des significations qui sont sans doute plus indécises et mouvantes qu'il n'apparaît à travers la structuration que nous avons tenté d'en faire. Les processus de coordination, les chevauchements de signification, le caractère indécidable de certaines distinctions, le pouvoir d'extension et de captation de ce mot donnent l'impression qu'il échappe toujours à l'esprit de système (même relatif) du lexicologue. Mais l'étude menée fait apparaître l'existence de mécanismes sémantiques, qui parviennent à rendre compte de l'ampleur de ce champ d'application et de cette exceptionnelle emprise sur les données de l'expérience humaine, qui font d'*air*-manière d'être un mot plus tentaculaire que vague – cette épithète reflétant peut-être moins la réalité sémantique elle-même que la difficulté dans laquelle on se trouve de l'appréhender ! Elle permet de dégager, à travers le trait de base « manière (d'être) », ce qui fonde, dans sa composante dynamique et agentive, la spécificité de ce mot, trop souvent assimilé, sans doute en raison de l'approche en trompe-l'œil que nous donne notre compétence moderne, à la pure et simple *apparence*. Elle permet aussi, en jetant les bases de son fonctionnement sémantique, d'ouvrir la discussion sur la pluralité de ses contenus et de mieux poser les problèmes d'interprétation. Elle ouvre aussi la voie à une étude plus large des champs lexicaux, dans la perspective onomasiologique évoquée précédemment, que ce soit d'ailleurs en synchronie ou en diachronie. Ainsi la recherche des réseaux sémantiques qui s'organisent autour d'*air*-manière d'être, celle des synonymes et parasynonymes en particulier, ne peut que tirer avantage de la mise en place d'une polysémie fine de ce mot. Il ne sert à rien, en effet, d'enfiler comme des perles des synonymes aussi mal définis les uns que les autres, dans une ronde aussi floue qu'interminable. En revanche, si l'on peut rattacher tel synonyme (par exemple, *maintien*) à telle acception d'*air*-manière d'être (« manière de tenir son corps »), ou encore, si la polysémie d'*air*-manière d'être permet de mieux poser celle de mots apparentés, dont l'extension et l'opacité sémantique sont comparables (comme *tour* et *ton*), on pourra gagner du terrain sur des pans entiers du lexique de cette époque, mal explorés à ce jour. Ainsi le rapprochement qu'on tend à faire entre le mot *air* et l'incontournable expression *je ne sais quoi*⁸⁸⁹, demanderait à être vu de plus près. Si le *je ne sais quoi*, qui sait prendre des voies secrètes, comme le souligne le Père Bouhours dans les *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, est en affinité certaine avec le *charme* et l'*agrément*, il est moins proche de l'*air*, qui donne à voir une manière d'être en grande partie acquise⁸⁹⁰. On notera que certains des contextes qui mettent en relation le mot *air* et le *je ne sais quoi* sont relatifs à l'*air galant*, et que la notion de galanterie joue peut-être plus que le mot *air* dans cette rencontre.

Je citerai, pour illustrer mon propos, ce passage fort connu de Mlle de Scudéry⁸⁹¹ :

[...] c'est un grand malheur de ne l'[l'air galant] avoir pas : car il est vrai qu'il n'y a

⁸⁸⁹ . Les fameux *mots vagues* de F. Brunot, cités p. 9.

⁸⁹⁰ . On se reportera à la comparaison qu'établit le chevalier de Méré entre le *bon air* et l'*agrément*, dans *Les Discours, Des Agréments*, t. 2, p. 22-23 (la citation figure dans notre corpus, rattachée à la signification « manière d'être en société », p. 1003). Sur le *je ne sais quoi*, on se reportera à J.-P. Dens, 1981, p. 49 et suiv. Pour une étude fine des expressions *je ne sais quoi*, *je ne sais quoi de* + adjectif, *je ne sais quel* + nom, qui met en évidence la différence et l'évolution de leurs emplois, on se reportera à P. Dumonceaux, 1975, p. 424-436.

point d'agrément plus grand dans l'esprit, que ce tour galant et naturel, qui sait mettre je ne sais quoi qui plaît, aux choses les moins capables de plaire : et qui mêle dans les entretiens les plus communs, un charme secret, qui satisfait et qui divertit. Enfin ce je ne sais quoi galant, qui est répandu en toute la personne qui le possède, soit en son esprit, en ses actions, ou même en ses habillements ; est ce qui achève les honnêtes Gens ; ce qui les rend aimables ; et ce qui les fait aimer (Mlle de Scudéry, Le Grand Cyrus, X, p. 526)⁸⁹². D'autre part, dans une perspective diachronique, il serait intéressant de savoir si la restriction de sens qu'a connue le mot air, en passant de la signification « manière d'être » à notre signification prototypique « expression du visage », ne s'inscrit pas dans un courant plus général, qui emporte avec lui d'autres mots en rapport avec l'extériorité de la personne, comme mine ou figure. Je note cette remarque de J.-P. Seguin (1999, p. 314), concernant le mot figure au XVII^e siècle :

La figure est un mot-clef des rapports humains immédiats. Ce terme qui aujourd'hui sert couramment à désigner le visage, est à l'époque classique de signifié plus global ; il s'y mêle tous les détails de l'apparence : silhouette, démarche, allure, vêtement, taille : tout cela est la « figure » de celui qu'on rencontre, qu'on admire, dont on se moque. Il ne s'agit pas d'abord de visage [...]

et qui irait dans le sens de cette hypothèse.

Mais l'approche lexicale peut aussi s'ouvrir sur des préoccupations et curiosités d'une autre nature... Le mot *air*-manière d'être, nous l'avons dit, est un mot « incontournable », qui apparaît toujours dans les études menées sur l'époque classique, indépendamment même de l'attention que lui portent linguistes et lexicologues. Il a partie liée avec les idéaux de société de son temps, avec les conceptions de l'honnête homme et du galant homme, avec les valeurs attachées à la bienséance, à la politesse et à la vie mondaine. Il serait intéressant de le situer socialement et idéologiquement, en particulier par rapport au courant et aux milieux précieux, par rapport à l'évolution des mœurs et des théories de l'honnêteté au XVII^e siècle⁸⁹³, par rapport enfin à certaines mutations qui semblent intervenir entre la première et la seconde moitié du XVII^e siècle. Esquissant à (très) grands traits l'histoire de la notion d'honnêteté, G. Matoré (1953) situe à la date de 1650 le passage qui se serait opéré d'une conception bourgeoise, avec *L'Honnête homme ou l'Art de plaire à la Cour* de Faret (1630) à une conception mondaine « qui exclut le point de vue moral », avec les *Conversations* du chevalier de Méré. « Peu à peu à partir de 1670,

⁸⁹¹ . *Artamène ou Le Grand Cyrus*, édition de 1972. Je modernise la graphie.

⁸⁹² . M. Magendie, qui relève cette citation (p. 673), signale que la conversation dont elle extraite est reprise dans les *Conversations nouvelles sur divers sujets*, 1684, I, p. 366 et suiv., et ajoute un extrait de ces *Conversations* (I, 387) très intéressant pour notre propos, en rapport avec la métaphore d'air-élément : Cet air conduit par le jugement se varie selon les occasions ; de sorte qu'on pourrait peut-être dire que l'air galant doit être partout proportionné à ce qu'on est et à ce qu'on fait, et que, comme l'air que nous respirons rend des sons différents dans les orgues, dans les trompettes et dans les hautbois, cet air galant, qui n'est à proprement parler qu'un air de bienséance naturel et agréable, doit toujours se trouver partout selon la profession des personnes, leur qualité, et leur âge (je reproduis la citation que donne M. Magendie).

⁸⁹³ . On se reportera à l'ouvrage de M. Magendie.

dit-il, à l'honnête homme se substitue le galant homme, concurrencé pendant une assez brève période (1680-1690 ?) par joli homme. Après 1690, Honnête homme est toujours employé, mais il n'est plus l'expression d'un idéal⁸⁹⁴ ». Pour approfondir ces éléments de réflexion, il faudrait, bien sûr, faire appel à l'ample recherche que R. Lathuillère (1966) a menée sur la préciosité, et dans laquelle il décrit minutieusement les conditions dans lesquelles se développe le courant précieux, après 1650, en relation avec l'ascension sociale d'une partie de la bourgeoisie aisée, et en accord avec les nouvelles valeurs de l'honnêteté, qui privilégient la vie en société et prônent l'élégance, les divertissements, les lectures et l'instruction, les échanges de conversation et de correspondance, le raffinement dans le langage et les manières⁸⁹⁵ ... Il serait évidemment très instructif de corrélérer une étude fine des emplois du mot *air* à l'observation de ce changement de mœurs et de mentalité.

Si ces perspectives constituent un prolongement souhaitable de notre champ d'étude, les analyses que nous avons menées sur nos corpus d'auteurs pourraient avoir des résultats plus immédiats dans le domaine de l'analyse de discours et de la typologie textuelle. Ainsi les deux grandes significations que nous avons dégagées « manière d'être sociale » et « manière d'être expressive » peuvent constituer, de ce point de vue, une voie d'entrée non négligeable, et donner un éclairage sur les choix et les orientations des auteurs, en relation avec les genres et les contenus des œuvres concernées. Je ne peux évidemment évoquer ici que de manière très allusive les axes possibles de cette recherche, en me contentant de quelques remarques relatives au corpus pris en compte. Le fait même que le mot *air* déserte quasiment certains textes, ou que, présent épisodiquement, il ne forme pas de configuration sémantique particulière, n'est peut-être pas totalement dépourvu d'intérêt. Relèvent de cette problématique, si l'on s'en tient aux grands auteurs, Pascal et Bossuet. Ce n'est certes pas le cas des *Caractères* de La Bruyère, mais, contrairement à ce qu'on pourrait attendre d'une étude de mœurs, les occurrences ne foisonnent pas. Là où l'on attendrait le mot *air*, ce sont plutôt des synonymes qui se présentent, ou des contextes qui développent et décrivent les composantes de l'air-manière d'être, sans employer le mot lui-même. L'auteur entend-il gommer, à travers cette relative désaffection, l'idéal mondain du galant homme dont ce mot serait porteur, et qui se trouve en opposition avec les valeurs d'honneur et de mérite personnel qu'il défend⁸⁹⁶ ? On ne s'étonnera pas, en revanche, de voir triompher, avec

⁸⁹⁴ . P. 68-69, note 4. L'approche lexicographique que nous avons faite des adjectifs *honnête* et *galant* dans Furetière fait clairement apparaître, à travers la synonymie de ces adjectifs qui caractérisent tous deux l'homme de société, l'homme du monde, la prégnance de concepts distincts – la conduite de l'honnête homme étant liée à la morale et au devoir, tandis que celle du galant homme relève plutôt du savoir faire et du savoir plaire (S. Rémi-Giraud, 1981a).

⁸⁹⁵ . R. Lathuillère, 1966, p. 533 et suiv. Pour une mise au point récente (accompagnée de références bibliographiques) de la notion de préciosité en rapport avec ses lieux et modes d'énonciation, on se reportera à D. Denis, 1998. Sur la préciosité du style de Mme de Sévigné, marqué, plus encore, par la « négligence » (au sens rhétorique) d'un talent naturel, on se reportera à G. Molinié, 1983.

⁸⁹⁶ . La Bruyère prône « un idéal de sagesse et de mérite intérieur en même temps, dans lequel le respect des bienséances n'exerce plus un empire tyrannique » (B. Tocanne, 1978, p. 247).

l'emploi du mot *air*, la signification « manière d'être sociale » chez des auteurs mondains comme le chevalier de Méré, ou dans des écrits qui ont pour objet la bienséance, la politesse et le savoir-vivre (citons Jean Pic et Ortigue de Vaumorière). Ce sont, plus précisément, les acceptions relatives à la manière de se comporter et de parler qui dominent, les deux significations « manière d'être en société » et « manière de se tenir » se partageant les rôles (ainsi le chevalier de Méré semble privilégier la manière d'être en société, alors que Jean Pic, le chantre de la bienséance, accorde une grande attention au maintien) – sans que la frontière entre les deux soit toujours nettement perceptible. Si l'on recherche plus d'originalité, c'est vers le cardinal de Retz qu'il convient de se tourner, en raison de la place importante qu'il accorde à la manière d'être expressive. L'attention qu'il porte à l'attitude, à l'expression du visage, à la manière de parler d'autrui dans sa composante expressive, est d'une modernité étonnante. Il souligne d'ailleurs lui-même à plusieurs reprises l'importance de ces indices, impalpables mais plus sûrs que les faits et les paroles qui tombent immédiatement sous le sens. On retrouve des indices de cette modernité dans *La Princesse de Clèves*, roman à la fois psychologique et mondain. Si la manière d'être sociale, surtout à travers la manière de se tenir, joue un rôle important, en particulier dans la naissance de l'amour, la manière d'être expressive – surtout la manière de parler, très présente – est, quant à elle, un vecteur fondamental de la communication, qu'il s'agisse d'une manière d'être contrôlée qu'on destine à autrui ou de l'expression spontanée des sentiments. Ce qui fait le charme de l'héroïne et les délices de M. de Nemours, c'est justement cette force de l'émotion amoureuse qu'une jeune personne découvre sans parvenir à la contrôler⁸⁹⁷. C'est peut-être aussi ce qui contribua à l'attrait qu'eut ce roman pour les lecteurs et critiques de l'époque.

On en vient enfin à notion de contrôle, qui s'est avérée fondamentale dans la comparaison des deux époques, et dans la structuration des significations du mot *air*. Cette notion permet, par-delà les œuvres et les genres, d'entrer dans le débat, largement ouvert au XVII^e siècle, des rapports entre le groupe et l'individu, entre le naturel et l'acquis, entre la liberté et la maîtrise de soi. C'est dans ce cadre qu'il convient, me semble-t-il, de situer l'opposition entre l'être et le paraître, qui tend à devenir, si l'on s'en tient à la surface des choses, un lieu commun masquant la complexité de la réflexion de cette époque sur l'homme et la société. Le système axiologique de ce temps est en effet beaucoup plus riche et contradictoire qu'il n'y... paraît parfois. Sans approfondir une question complexe, qui contient plusieurs axes de réflexion⁸⁹⁸, on trouvera aisément, dans notre corpus, des éléments venant illustrer, çà et là, cet aspect des choses.

Ainsi, dans le domaine social, la conformité au groupe et à la norme est valorisée, en tant qu'elle contribue à l'union entre les hommes, et ce, au détriment de l'humeur personnelle et au prix de la contrainte :

⁸⁹⁷ . Les mots *trouble* et *embarras* reviennent très souvent pour caractériser l'attitude de Mme de Clèves. Un exemple parmi d'autres : *il [M. de Nemours] s'en faisait aimer malgré elle, et il voyait dans toutes ses actions cette sorte de trouble et d'embarras que cause l'amour dans l'innocence de la première jeunesse* (p. 1165).

⁸⁹⁸ . En ce qui concerne l'idée de nature, en particulier, on dispose de la somme que constitue *L'idée de nature en France dans la seconde moitié du XVII^e siècle*, de B. Tocanne, 1978.

Les règles de la société nous obligent d'avoir un esprit et une humeur facile et accommodante, afin de suivre sans peine dans les choses mêmes les plus difficiles et les plus indifférentes la disposition présente, et le goût de ceux avec qui nous sommes en commerce, lorsqu'il est meilleur et plus raisonnable que le nôtre. Quand au lieu de nous y conformer nous nous abandonnons au caprice de notre humeur, nous troublons l'ordre de la société, qui consiste dans un juste rapport d'actions et de sentiments, et dans l'union des esprits et des cœurs. Les hommes ne se doivent assembler que pour concourir à cette union ; il n'y a rien qu'ils ne soient obligés de faire pour la procurer, et pour la maintenir. J'avoue qu'il en coûte quelque contrainte pour se conformer à l'humeur des autres, mais c'est le plus sûr de tous les secrets pour plaire. L'avantage qui en revient mérite bien que l'on se fasse un peu de violence. (Jean Pic, Discours sur la bienséance, p. 201-203)

Mais, d'un autre côté, elle est aussi dénoncée en tant qu'imitation, affectation ou déguisement, quand elle conduit la personne à se détacher de son être au profit d'un pur paraître, d'une extériorité de façade. Le corpus de Mme de Sévigné ne fait qu'esquisser cette dérive, que d'autres s'emploient à condamner avec une lucidité sans faille. C'est évidemment le cas de moralistes tels que La Rochefoucauld et La Bruyère, qui dénoncent l'artifice des apparences :

Dans toutes les professions chacun affecte une mine et un extérieur pour paraître ce qu'il veut qu'on le croie. Ainsi on peut dire que le monde n'est composé que de mines. (La Rochefoucauld, Réflexions ou Sentences et Maximes morales, maxime 256, p. 87) Quelques jeunes personnes ne connaissent point assez les avantages d'une heureuse nature, et combien il leur serait utile de s'y abandonner ; elles affaiblissent ces dons du ciel, si rares et si fragiles, par des manières affectées et par une mauvaise imitation : leur son de voix et leur démarche sont empruntés ; elles se composent, elles se recherchent, regardent dans un miroir si elles s'éloignent assez de leur naturel. Ce n'est pas sans peine qu'elles plaisent moins. (La Bruyère, Les Caractères, « Des femmes », p. 108)

ou, plus profondément, l'absence de fond moral sous les dehors de la politesse :

Le peuple n'a guères d'esprit, et les grands n'ont point d'âme : celui-là a un bon fond, et n'a point de dehors ; ceux-ci n'ont que des dehors et qu'une simple superficie. (La Bruyère, Les Caractères, « Des grands », p. 256)

Parallèlement, on prône alors le retour au naturel et la valorisation de « l'être soi », et l'on s'efforce de concilier l'être de nature et le personnage social. Dans une société où chacun doit s'efforcer de conformer sa manière d'être à une norme imposée, l'idéal est de parvenir, à la fois, à respecter les règles collectives et à agir selon sa nature propre. Il faudrait citer en entier le chapitre « De l'air et des manières » des *Réflexions diverses* de La Rochefoucauld, dans lequel il tente de réaliser le difficile, sinon impossible, mariage de l'air social avec la manière d'être qu'on tient de la nature :

Nous sommes quelquefois élevés à un rang et à des dignités au-dessus de nous, nous sommes souvent engagés dans une profession nouvelle où la nature ne nous avait pas destinés ; tous ces états ont chacun un air qui leur convient, mais qui ne convient pas toujours avec notre air naturel ; ce changement de fortune change souvent notre air et nos manières, et y ajoute l'air de la dignité, qui est toujours faux quand il est trop marqué et qu'il n'est pas joint et confondu avec

l'air que la nature nous a donné : il faut les unir et les mêler ensemble et qu'ils ne paraissent jamais séparés. (Réflexions diverses, chapitre III, « De l'air et des manières », p. 167-168)⁸⁹⁹

Le chevalier de Méré, de son côté, multiplie les recommandations qui visent à réconcilier l'extérieur et l'intérieur, et à mettre en accord *les apparences du dehors* avec la pensée et les sentiments :

Rien n'y [la qualité d'habile homme] peut tant contribuer, que de paraître honnête homme, en toute rencontre ; et pour le paraître il faut l'être en effet ; car les apparences du dehors ne sont que les images des actions intérieures. Si bien que l'air de ce qu'on fait, ou qu'on dit, ne vient que de la manière qu'on le sent, ou qu'on le pense, et si nous avons de la joie ou de la tristesse, en écoutant, l'une ou l'autre se remarque en notre attention ; cela se rencontre en tout, et celui qui veut avoir l'action libre et de bonne grâce, n'y réussit pas, à moins que de l'avoir dans sa pensée ou dans son sentiment. (Œuvres posthumes, Discours V, Le Commerce du Monde, t. 3, p. 141-142)

Quant à l'abbé Jean Pic, qui n'est pas en reste pour dénoncer les grimaces et affectations ridicules⁹⁰⁰, il donne à tous ceux qui veulent parvenir à une image flatteuse d'eux-mêmes ce conseil d'une logique et d'une simplicité désarmantes :

Le plus sûr de tous les moyens pour parvenir à cette bonne grâce extérieure qui manque à tant de personnes, c'est de s'en tenir toujours à ce que l'on a reçu de bon de la nature ; de le perfectionner ; et de retrancher ce qu'on en a reçu de mauvais. (Jean Pic, Discours sur la bienséance, p. 244)

Le naturel est particulièrement prisé dans le monde de la galanterie, où l'important est de ne pas donner l'impression de l'effort, de la contrainte, mais de montrer, en tout agissement, la plus grande aisance. Et le meilleur moyen d'y arriver, c'est de trouver en soi les dispositions naturelles qui poussent à agir. Ainsi, selon Mlle de Scudéry, il ne suffit pas, pour avoir l'air galant, d'appliquer laborieusement les règles de la bienséance, comme cet homme :

[...] qui est bien fait ; qui a de l'esprit ; qui est magnifique en Train, en Meubles, et en Habillements ; qui est propre ; qui parle judicieusement, et juste ; qui de plus fait ce qu'il peut pour avoir l'air galant ; et qui cependant est le moins galant de tous les hommes (Mlle de Scudéry, Le Grand Cyrus, X, p. 524).

un peu de sentiment, en l'occurrence, ne pouvant qu'arranger les choses :

[...] et si j'ose dire tout ce que je pense, je dirai encore qu'il faut même qu'un homme ait eu du moins une fois en sa vie, quelque légère inclination amoureuse, pour acquérir parfaitement l'air galant (Mlle de Scudéry, Le Grand Cyrus, X, p. 524).

⁸⁹⁹ . Sur le thème du naturel, on se reportera, bien sûr, à Boileau. Faisant référence à l'Épître IX, B. Toccanne, 1978, remarque que ce dernier, s'il « incorpore à sa pensée des éléments qui rappellent beaucoup La Rochefoucauld », le fait, semble-t-il, « sans avoir la conscience des difficultés du naturel et de l'art de plaire » (p. 223).

⁹⁰⁰ . On se reportera, dans le corpus de Jean Pic (partie *Autres auteurs du XVII^e siècle*), à la citation des pages 241-242, rattachée à la signification « manière de se tenir » (p. 1030), ainsi qu'à la citation des pages 267-268, rattachée à la signification « traits du visage » (p. 1031-1032).

C'est en quelque sorte la spontanéité de l'amour qui conduit à l'accomplissement de la personne sociale...

La parole et la conversation sont évidemment la cible première de ces exigences. Comme le dit B. Toccanne (1978) :

La théorie de la conversation manifeste en pleine lumière cette tension toujours latente entre un rêve de souplesse et de liberté, et le besoin de soumettre la vie sociale à un code rigoureux (p. 237).

Là encore, on peut s'en remettre à Mlle de Scudéry, grande ordonnatrice des rituels conversationnels, attentive à tout ce qui en règle le bon déroulement, qu'il s'agisse des places et des rôles des personnes, de la convenance aux lieux et aux temps, de la pensée et du langage, du contenu et de l'expression, de douceur et de la fluidité du style⁹⁰¹, du bon usage du compliment et de la fine raillerie, des qualités de noblesse et de clarté, de jugement et de discernement, d'enjouement, d'ingéniosité et de délicatesse... l'alliance de toutes ces bonnes qualités demandant une gestion subtile des éventuels conflits qu'elles impliquent⁹⁰². C'est ce que note G. Molinié, 1992a, qui, soulignant la difficulté qu'il y a à mettre en accord l'ingéniosité et la clarté :

Si tout le monde est à peu près d'accord pour souligner le statut d'éminente exigence conféré à la clarté, qualité absolument obligatoire de tout discours, on a bien du mal à n'y point voir une opposition, sinon même une contradiction, avec le souhait du caractère ingénieux [...] (article « ingéniosité », p. 176).

n'exclut pas une heureuse résolution du paradoxe :

C'est donc sur fond de matérielle clarté, comme dans les sentences, dans les textes de La Rochefoucauld par exemple, que l'irritante ingéniosité peut le plus subtilement poser ses blandices acidulées (p. 177). Enfin et surtout, par-dessus tout, doivent régner en toutes choses l'air galant, l'aisance et le naturel⁹⁰³ ...

En un mot, « il faut, comme dit un personnage de Labiche, avoir l'air de ne pas avoir l'air ». C'est le constat plaisant que fait M. Magendie⁹⁰⁴, qui, toutefois, quelques pages

⁹⁰¹ . « Résultat de l'aisance dans le maniement du code, le naturel est en étroite affinité avec la douceur, l'harmonie et les qualités propres de la substance verbale elle-même, ses qualités euphoniques, rythmiques et syntaxiques, qui doivent conférer au discours l'apparence d'un tissu verbal souple, fluide, où les mots et les énoncés s'enchaînent sans heurt et sans effort, comme par un mouvement spontané » (B. Toccanne, 1978, p. 373).

⁹⁰² . On se fera une idée de la finesse et de la complexité de ces relations, en se reportant aux articles correspondant aux mots *clarté, dignité, élégance, enjouement, ingéniosité, noble, raillerie*, et d'autres encore, dans le *Dictionnaire de Rhétorique* de G. Molinié, 1992a.

⁹⁰³ . *Les citations du chevalier de Méré qui figurent dans la partie Autres auteurs du XVII^e siècle et se rattachent à la signification « manière de parler » (p. 1005-1008), illustrent assez précisément les qualités évoquées ci-dessus. En ce qui concerne l'art de plaire dans la conversation, on se référera à D. Delenda-Denis, 1991, p. 350 et suiv., M. Magendie, p. 674 et suiv. Sur le naturel dans l'art, en peinture comme en littérature, on consultera également B. Toccanne, 1978. Plus précisément, à propos des ambiguïtés de l'expression style naturel (l'impression de naturel étant un pur produit de l'artifice), on se reportera à G. Molinié, 1992b.*

⁹⁰⁴ . M. Magendie, p. 690.

plus loin, finit par s'échauffer contre Mlle de Scudéry, et la contradiction patente qu'il débusque entre l'autorité tatillonne de ses prescriptions mondaines et cette attente souveraine de spontanéité et de naturel :

Mais on se demande comment d'honnêtes gens soucieux de suivre ses leçons, pourraient concilier dans la pratique de la vie du monde, le respect de tous ces conseils, la surveillance constante de leurs gestes et de leurs paroles, toute cette attitude d'expectative, d'examen, d'évaluation des conditions multiples et diverses, avec l'allure libre et naturelle. Rien ne rend si gauche, si emprunté, que l'affectation de l'abandon et de la spontanéité. L'excès des règles paralyse ; quelques principes généraux sont excellents, ils éclairent l'esprit, le guident, et le soutiennent ; l'abondance des lois de détails l'embarrasse, l'étouffe, et finit par l'arrêter (M. Magendie, p. 691).

Et de conclure :

Mlle de Scudéry n'a pas eu assez de confiance dans le bon goût et le bon sens de ses contemporains (M. Magendie, p. 691).

Juste appréciation d'une attitude que l'excès d'autorité et de formalisme pousse au paradoxe, et qu'on dénonce au nom même des contemporains de l'auteur, ou, peut-être, incompréhension d'une conscience moderne, dépassée et courroucée par les exigences d'une conciliation qui lui semble irréalisable ? Pour B. Tocanne (1978), qui prend les choses beaucoup plus sereinement, Mlle de Scudéry s'inscrit tout simplement dans « l'effort poursuivi par tout son siècle pour définir un art de vivre en société où le conformisme n'étouffe pas la liberté et l'aisance de l'allure »⁹⁰⁵ ...

Plus en retrait dans les textes, les théories et les commentaires, peut-être parce qu'elle est moins sollicitée et moins consciente d'elle-même, la manière d'être expressive fait toutefois l'objet d'enjeux et d'évaluations similaires⁹⁰⁶. D'un côté, le contrôle de soi qui règle les sentiments et les émotions est digne d'un homme accompli et suscite l'admiration. Ainsi M. de Nemours est-il capable, dans une situation embarrassante, de reprendre instantanément ses esprits :

[...] M. de Nemours, revenant de son premier trouble, et voyant l'importance de sortir d'un pas si dangereux, se rendit maître tout à coup de son esprit et de son visage [...] (La Princesse de Clèves, p. 1206)

et le cardinal de Retz sait apprécier, en connaisseur, la force d'âme de certains de ses partenaires :

Il [le premier président] se voyait l'objet de la fureur et de l'exécration du peuple ; il le voyait armé ou plutôt hérissé de toute sorte d'armes, en résolution de l'assassiner ; il était persuadé que M. de Beaufort et moi avions ému la sédition avec la même intention. Je l'observai et je l'admirai. Je ne lui vis jamais un mouvement dans le visage, je ne dis pas qui marquât de la frayeur, mais je dis qui ne marquât une fermeté inébranlable et une présence d'esprit presque

⁹⁰⁵ . B. Tocanne, 1978, p. 238.

⁹⁰⁶ . La manière d'être expressive touche à la question vaste et controversée de la sensibilité au XVIIe siècle, qui va évidemment bien au-delà de notre champ de recherche. On se contentera de signaler l'étude menée sur le vocabulaire affectif de cette époque par P. Dumonceaux, 1975.

surnaturelle, qui est encore quelque chose de plus grand que la fermeté, quoiqu'elle en soit, au moins en partie, l'effet. (Mémoires, p. 385)

La maîtrise de soi est, par ailleurs, particulièrement en faveur, chez les théoriciens de l'honnêteté et les chantres de la bienséance :

Rien n'est plus propre à nous faire tomber dans le mépris des autres, que le peu de pouvoir que nous avons sur nous-mêmes. (Jean Pic, Discours sur la bienséance, p. 90)

qui voient dans les passions une force contraire à l'idéal moral et social :

Rien n'est plus contraire à la bienséance et à la modestie, que les passions où l'on est sujet. (Jean Pic, Discours sur la bienséance, p. 125)

et l'expression d'une individualité menaçante pour l'harmonie du groupe :

La source de tous les dégoûts que l'on reçoit dans la société civile, c'est que chacun se veut suivre soi-même. De là vient que l'on se heurte, et que l'on se choque à tous moments par les différents mouvements que l'on se donne pour satisfaire des sentiments, et des inclinations presque toujours opposées. (Jean Pic, Discours sur la bienséance, p. 203-204)

Et si, selon le chevalier de Méré, rien ne sied mieux que de mettre de l'inclination dans tout ce qu'on fait, afin de paraître ce que l'on est vraiment, il convient aussi de se garder des intermittences du cœur et de la surprise des émotions :

Les personnes qui ont bien de l'esprit, en ont toujours ; mais de quelque façon qu'on ait le cœur fait, à moins que de le tenir bien préparé, qui peut répondre de ses mouvements ? Qui se peut assurer de ne point rougir, en faisant une faute contre sa réputation, ou de ne point pâlir, quand la mort se présente et qu'elle surprend ? Cela se doit entendre de toutes les émotions de l'âme, et lorsqu'elles paraissent contre la bienséance, le monde en est souvent plus choqué, que de la sottise : Il faut donc se concerter de ce côté-là, et ne pas négliger son cœur, non plus que son esprit. (Œuvres posthumes, Sixième et dernier Discours, Suite du Commerce du Monde, p. 158)

Et l'on se prend à rêver de ce judicieux clivage du moi que prônait l'abbé Jean Pic dans sa modeste sagesse...

Mais le contrôle des sentiments peut aussi dériver vers la dissimulation, la fausseté et l'hypocrisie, qui se trouvent alors réprochées au nom de la morale. C'est La Bruyère qui excelle dans ce type de condamnation :

Un homme qui sait la cour est maître de son geste, de ses yeux et de son visage ; il est profond, impénétrable ; il dissimule les mauvais offices, sourit à ses ennemis, contraint son humeur, déguise ses passions, dément son cœur, parle, agit contre ses sentiments. Tout ce grand raffinement n'est qu'un vice, que l'on appelle fausseté [...] (Les Caractères, « De la cour », p. 215).

Pour finir, j'évoquerai les perspectives qui s'ouvrent, plus largement encore, en amont et en aval de l'époque étudiée. Si la seconde moitié du XVII^e siècle apparaît comme l'âge d'or du mot *air*-manière d'être, on aimerait savoir les étapes et les raisons qui ont conduit un mot peu employé, semble-t-il, dans les périodes précédentes, à prendre une telle extension. Cette remontée dans le temps permettrait également de chercher confirmation des emplois métaphoriques d'*air*-élément pour dire la manière d'être collective, et,

peut-être, de situer le lieu (est-elle en affinité avec certains auteurs ou types de textes ?) et le moment de l'apparition de la métaphore. Une telle recherche permettrait de comparer les structurations du mot *air* à différentes époques, et de voir, parallèlement, comment s'établissent les rapports de la personne et du groupe. Le trajet inverse n'est pas non plus dépourvu d'intérêt. Comment est-on passé du groupe à l'individu, de la primauté du social à celle du psychologique, du contrôle de soi à la libre expression des sentiments, du jugement normatif à l'observation d'autrui ? Il est certain que l'intérêt porté à la vie psychique de la personne, à ses sentiments et à ses « affects », en dehors de tout jugement de valeur, est relativement récent. Comme chacun sait, le développement de disciplines telles que la psychiatrie, la psychologie et la psychanalyse, ainsi que le lexique qui s'y attache, datent de la fin du XIX^e et du début de notre siècle⁹⁰⁷. Du XVII^e siècle à l'époque moderne, le passage s'est-il fait au cours d'une évolution continue, ou y a-t-il eu rupture(s) d'une conception à l'autre ? À travers sa propre évolution, le mot *air*, à sa mesure, pourrait apporter des informations précises sur les questions qu'on se pose – la disparition de la métaphore *air*-élément constituant un indice précieux de changement de mentalité.

Mot-témoin⁹⁰⁸ du XVII^e siècle, le mot *air* pourrait bien l'être des époques et des sociétés qu'il traverse jusqu'à nos jours. Plus profondément, il pourrait illustrer le dualisme qui existe entre ces deux modes d'être fondamentaux, que sont le « devoir être » de nature sociale, qui correspond à la norme et régit le comportement des êtres humains, et l'« être », qui appartient au domaine de la nature, et implique le principe de causalité – ce dernier pouvant être mis en relation avec un certain mode de fonctionnement psychique⁹⁰⁹. Être ou devoir être, voilà, en guise de conclusion, une question qui ne pourra que demeurer... en l'air !

⁹⁰⁷ . On se reportera à la productivité de l'élément *psych-*, *psycho-*, évoquée dans le *Dictionnaire historique de la langue française*. Il est intéressant de noter que, dans *Le Taste-mots dans les arbres* (1988), il n'a pas été possible de structurer de façon homogène, dans notre lexique moderne, les caractérisations se rapportant au sujet psychique. Nous avons dû distinguer, d'une part le champ lexical des qualités et des défauts, qui implique une évaluation en bien et en mal de la personne, et d'autre part, le champ lexical des mots qui décrivent son fonctionnement psychique en dehors de toute norme morale – et, dans ce cas, c'est l'opposition entre l'équilibre (le bon fonctionnement) et le déséquilibre du sujet (le dysfonctionnement) qui est pris en compte.

⁹⁰⁸ . Il n'est pas impossible que cette expression corresponde au concept de G. Matoré, 1953, p. 65 et suiv., mais, ne disposant pas d'éléments suffisants (historiques, en particulier) pour justifier cette interprétation, j'en resterai à l'acception commune.

⁹⁰⁹ . J'adapte, peut-être un peu librement, les concepts du philosophe du droit Hans Kelsen, tirés de son ouvrage posthume *Théorie générale des normes*.

ANNEXE 1 ARTICLES DES DICTIONNAIRES

NOUVEAU PETIT ROBERT

1. **AIR** [ɑ̃ʁ] n. m. – 1119 ; lat. *aer* → aéro-1 □ COUR. Fluide gazeux constituant l'atmosphère, que respirent les êtres vivants. « respirant à pleine poitrine le bon air vif et piquant » (Loti). *L'air de la mer, de la campagne. L'air marin.* « se griser d'air pur » (Renard). *Un bol* d'air. Le fond* de l'air. À l'air libre*.* « l'air vicié de la chambre » (Mart. du G.). *On manque d'air ici. Donner de l'air : aérer. Air conditionné*, climatisé*.* LOC. PRENDRE L'AIR : sortir de chez soi, aller se promener. *Elle est allée prendre l'air.* CHANGER D'AIR : aller dans un lieu où règne un autre climat. *Le médecin lui a recommandé de changer d'air. Vivre de l'air du temps : être sans ressources. Ce gaillard-là « ne vivait pas de l'air du temps » (Zola).* FAM. NE PAS MANQUER D'AIR : avoir de l'aplomb. *Tu ne manques pas d'air ! (cf. Tu es gonflé). Tu me pompes* l'air.* À L'AIR : non recouvert. *Se promener les fesses à l'air, nues. – (Considéré dans ses mouvements) Pas un souffle d'air.* « Une bouffée d'air brûlant s'échappa de l'ouverture » (Gaut.). *Courant* d'air.* « Un courant d'air traversa la salle » (Mart. du G.). *Déplacement d'air, de masses d'air. Trou* d'air.* ◇ PHYS., CHIM. Mélange gazeux de composition constante à l'état pur (en volume, 21% d'oxygène, 78% d'azote, 1% d'argon et autres gaz rares), souvent chargé d'impuretés (vapeur d'eau,

gaz carbonique, ozone, etc.), inodore, incolore et transparent sous une faible épaisseur. *Analyse volumétrique de l'air* (par l'eudiomètre, le phosphore à froid). *Couche d'air atmosphérique*. => **atmosphère**. *État hygrométrique* de l'air*. *Pesanteur de l'air*. => **pression** (atmosphérique). *Air comprimé**. *Air liquide**. TECHN. *Coussin d'air* : couche d'air insufflée à la base d'un véhicule terrestre (=> **aérotrain**) ou marin (=> **aérogliisseur, naviplane**), et qui lui permet de se maintenir au-dessus du sol ou de l'eau. **2** □ Ce fluide en mouvement. => **vent**. *Il y a, il fait de l'air aujourd'hui*. *En plein air* : dans le vent, au-dehors. *Sports de plein air* LOC. *Être libre comme l'air*, libre de ses mouvements, sans aucune sujétion. **3** □ Espace rempli par ce fluide au-dessus de la terre. => **ciel**. *Fendre l'air*. *S'élever dans l'air, dans les airs*. *Descendre du haut des airs*. POÉT. *Les habitants de l'air* : les oiseaux. *Génies de l'air* : elfes, sylphes, etc. LOC. FAM. (1857 ; d'une opérette où une sylphide s'évapore) *Jouer la fille de l'air* : disparaître, s'enfuir. ◇ AVIAT. *La conquête de l'air*. *L'avion a pris l'air*, a décollé. *Baptême* de l'air*. *Transports par air*, par voie aérienne. *Armée de l'air* : ensemble des forces aériennes militaires. *Missile air-air, air-mer, air-sol*, tiré d'un engin aérien sur une cible aérienne, maritime, terrestre. – PAR EXT. Aviation, transports aériens. *Ministère de l'Air*. *École de l'air*. *Hôtesse de l'air*. *Mal de l'air*. *Médecine de l'air*. *Pirates* de l'air*. **4** □ LOC. ADV. EN L'AIR : en haut, vers le ciel. *Regarder en l'air*. *Le nez en l'air*. *Mettez les bras en l'air*. (=> 1. **lever**). *Les mains en l'air !* (cf. Haut* les mains). *Tirer en l'air*. – LOC. *Partie de jambes* en l'air*. *S'envoyer* en l'air*. ◇ PAR EXT. Loin de soi. *Je vais envoyer, flanquer tout ça en l'air* (cf. Envoyer promener*). (Sujet chose) *ç a va tout fiche en l'air*, tout faire échouer. *Le ministère est en l'air*, renversé. – En désordre, sens dessus dessous. *Il a tout mis en l'air en cherchant ce papier*. => **déranger**. ◇ FIG. ADJT Loin des réalités. « Des contes en l'air » (Mol.). *Paroles, promesses en l'air*, peu sérieuses, sans fondement. – *Une tête en l'air* : un étourdi (cf. Dans les nuages). ADJT *Il est vraiment tête en l'air !* **5** □ FIG. Atmosphère, ambiance. *Prendre l'air du bureau*, s'informer de ce qui s'y passe, de l'état d'esprit qui y règne. *Il y a de l'orage* dans l'air*. *Il y a qqch. dans l'air* : il va se passer qqch. « Il y avait de la bagarre dans l'air » (Mart. du G.). *L'air du temps* : les idées, les manières d'une époque. *Être dans l'air* : être en préparation, commencer à être senti, à se répandre. *Ces idées* « étaient dans l'air » (Renan). ◇ Champ, espace libre. *Se donner de l'air* : se libérer de certaines contraintes. *Il faudrait mettre un peu d'air dans ce tableau*, un peu d'espace entre les objets, les dégager, distinguer les plans. => **aérer**. ◇ HOM. Aire, ère, ers, haire, hère, 1. r.

GRAND ROBERT 1985

1. AIR [ɑ̃ʁ] n.m. — 1119 ; lat. *aer*. —> Aéro-.

□ I. □ 1. Phys., chim. et cour. Mélange gazeux de composition constante à l'état pur (en volume et à la surface terrestre, 21 % d'oxygène, 78 % d'azote, et gaz rares en très petite quantité : 1 % d'argon, hélium, krypton, néon, xénon), souvent chargé d'impuretés (acide carbonique, vapeur d'eau, traces d'hydrogène et d'ozone), et dont la masse forme l'atmosphère. => **Atmosphère**. *L'air était pour les Anciens l'un des quatre éléments avec la terre, l'eau et le feu*. *Les hautes régions de l'air*. => **Éther**. *Pesanteur de l'air et pression atmosphérique*. => **Baromètre**. *Température de l'air*. => **Thermomètre**. *État*

hygrométrique de l'air. => **Psychromètre, hygromètre**. Analyse volumétrique de l'air. => **Eudiomètre**. Air comprimé*. Air liquide*. — Air chaud, séchoir à air chaud.— Techn. Coussin d'air : couche d'air insufflée à la base d'un véhicule terrestre (=> **Aérotrain**) ou marin (=> **Aéroglesseur**), et qui lui permet de se maintenir au-dessus du sol ou de l'eau.— Poids, masse de l'air.— Loc. Les plus lourds que l'air : les engins aériens mécaniques (opposé à : plus légers que l'air, les ballons). => **Aérodynes, aérostat**.

...D'air. Appel* d'air. Bulle* d'air. Colonne* d'air. Couche d'air. Les couches d'air respirable. — Courant d'air. —> ci-dessous, 5.

0.1 Le vent de la course n'était plus, comme au début, l'obstacle auquel je m'appuyais de tout mon poids, il était devenu un couloir vertigineux, un vide entre deux colonnes d'air brassées à une vitesse foudroyante. Je les sentais rouler à ma droite et à ma gauche, pareilles à deux murailles liquides, et lorsque j'essayais d'écartier le bras, il était plaqué à mon flanc par une force irrésistible. **BERNANOS, Journal d'un curé de campagne, in Œ. roman., Pl., p. 1213.**

□2. Cour. Fluide gazeux constituant l'atmosphère et que respirent les êtres vivants. L'air est froid, glacé, vif ; doux, tiède, chaud, brûlant, ... humide, sec. « L'air tiède et le soleil » (—> 2. Air, cit. 14.1). L'air est bon, sain, salubre, pur, léger, limpide, transparent. Le bon air : l'air pur.— Air mauvais, confiné, étouffé, irrespirable, raréfié, renfermé, impur, malsain, corrompu, empoisonné, infecté, vicié, fétide. Mauvais air. Air des montagnes, de la mer. L'air marin. L'air du large. L'air, le bon air de la campagne. L'air du pays natal, l'air natal : l'air du pays où l'on est né. Aspirer, humer, respirer l'air, le bon air.

1 Je sais trop que je dois au bien de votre empire Et le sang qui m'anime, et l'air que je respire. CORNEILLE, le Cid, IV, 3. 2 Votre voix, je l'entends ; votre air je le respire (...) **A. DE MUSSET, à Ninon. 3 (...)** l'air était tiède et embaumé. **A. DE MUSSET, la Confession d'un enfant du siècle (—> Agiter, cit. 2) 4 Ils aspiraient à pleins poumons la fraîcheur de l'air. FLAUBERT, Salammbô, VII. 5 L'air est pur, la route est large. Le clairon sonne la charge (...)** **PAUL DÉROULÈDE, les Chants du soldat, « Le clairon » 6 La neige qui couvrait la terre sous la lumière rousse du ciel, rendait l'air muet et sourd. FRANCE, la Rôtisserie de la reine Pédauque, p. 51. 7 (...)** respirant à pleine poitrine le bon air vif et piquant des beaux jours d'hiver **LOTI, Aziyadé, IV, XXXI. 8 L'air avait pris une limpidité absolue, comme s'il était raréfié, raréfié jusqu'au vide. LOTI, Ramuntcho, IV. 9 Tel qui veut se griser d'air pur, s'enivrer sur les hauteurs, n'arrive qu'à s'enrhumer. J. RENARD, Journal, 26 sept. 1908. 10 Le souffle frais qui faisait bruire les feuillages de l'avenue sembla venir attaquer l'air vicié de la chambre. MARTIN DU GARD, les Thibault, I, 5.**

PLEIN AIR : espace ouvert, air du dehors. — Le plein-air : endroit où l'on pratique un sport en plein air. — Sports, activités pratiqués en plein-air. Une séance de plein-air.

L'air libre : milieu non clos. — À l'air libre. => **Dehors**.

Loc. Le fond* de l'air. — D'air. Un bol* d'air.

□3. (Dans un espace clos). L'air d'une pièce, d'une chambre. On respire ici un air confiné. Régler la température, l'humidité de l'air. Conditionnement* d'air.

AIR CONDITIONNÉ, n. m. (d'après l'angl.) : air qui est amené à une température et à un degré hygrométrique déterminé.

10.1 Sur les plateaux, on prévoit des installations pour l'air conditionné, des

aspirateurs, et des souffleurs (...) *Lo Duca, Technique du cinéma, p. 11*

Installation par laquelle on amène l'air conditionné à un local. *Avoir l'air conditionné.*

10.2 On devrait se cotiser (...) *pour lui installer l'air conditionné dans la cabine.*
J. CAU, la Pitié de Dieu, p. 23.

□4. Loc. verbales (où *air* a la valeur de « milieu extérieur, non protégé »). a. **PRENDRE L'AIR**. *Aller prendre l'air* : aller se promener, respirer le grand air.

11 Il doit mener à Auteuil sa fille (...) *pour lui faire prendre l'air.* **RACINE, Lettres.**

CHANGER D'AIR : se transporter dans un lieu où l'on respire un autre air. *J'ai besoin de changer d'air* : je pars en voyage.

Donner de l'air, aérer, et, absolt. De l'air. => **Éventer, ventiler.**

Fam. *Pomper l'air à qqn.* => **Pomper.** — *Il ne manque pas d'air* : il a du culot.

b. *À l'air* : exposé au dehors, non recouvert. *Se promener les fesses à l'air, le cul à l'air* —> le derrière au vent*. *Mettre tout à l'air.*

11.1 Il ne peut plus se contenir, l'état le plus indécent manifeste sa flamme : il ne craint pas de mettre tout à l'air (...) **SADE, Justine..., t. I, p. 109.**

□5. (1275, « vent »)]. a. Ce fluide en mouvement. *Mouvement, agitation, circulation de l'air.* => **Agiter** (cit. 2 et 3). *Il y a de l'air, il fait de l'air.* => **Brise, vent.**

12 Les parfums chargent l'air d'un odorant nuage (...) **HUGO, Odes et Ballades, IV, 11.** **13 Une bouffée d'air brûlant s'échappa de l'ouverture sombre (...)** **Th. GAUTIER, le Roman de la momie, Prologue.** **14 Des souffles frais du dehors, des caresses d'air qui passaient sur les visages (...)** **MAUPASSANT, Clair de Lune, « L'Enfant ».**

b. Ce fluide, en tant que milieu acoustique. *remplir, faire résonner, retentir, trembler, vibrer l'air*, en parlant des sons, des bruits, des cris.

15 (Les chiens) Remplirent l'air de cris (...) **LA FONTAINE, Fables, XII, 23**

c. ... **D'AIR**. *Courant d'air* : air en mouvement entre deux ouvertures opposées. => **Courant** (cit. 7 à 9 et *supra*). — Loc. fig. => **Courant**.

16 Un courant d'air traversa la salle, éparpilla les détritrus. **MARTIN DU GARD, les Thibault, III, 14.**

Bouffée d'air, souffle d'air. — *Coup d'air* : fluxion ou douleur causée par l'air, un courant d'air.

Trou d'air. => **Trou.**

d. Loc. fam.

Fam. *Allez, de l'air !* : va-t-en, fiche le camp (fais de l'air, un courant d'air, en filant).

Fam. *Brasser**; *remuer de l'air.* —> Faire du vent*.

□6. Espace rempli par ce fluide au-dessus de la terre ; milieu aérien. *Battre l'air. Les oiseaux battent l'air de leurs ailes. Fendre l'air. S'élever en l'air.* => **Ciel** (entre ciel et terre). *Planer dans l'air. Descendre du haut des airs.*

17 Vive la gent qui fend les airs! **LA FONTAINE, Fables, II, 5.** **18 Une sorte de bras dont il s'élève en l'air Comme pour prendre sa volée (...)** **LA FONTAINE, Fables, VI, 5.** **19 Nous vous voiturerons par l'air en Amérique** **LA FONTAINE, Fables, X, 2.**

EN L'AIR : vers le haut. *Tirer un coup de fusil en l'air, tirer en l'air*, sans diriger son coup, de manière à ne pas atteindre. — *Regarder en l'air*. — *Sauter en l'air* : —> aussi ci-dessus, II., 6. — (Avec jeu de mots sur le sens 7) :

19.1 Dès onze heures du matin, tout Paris fut en l'air (...) tous les véhicules aériens de la ville et des faubourgs (...) volèrent dans tous les sens. A. ROBIDA, le Vingtième Siècle, p. 234 (roman d'anticipation, 1883).

□7. Le milieu aérien (où se déplacent aérostats et avions). *La conquête de l'air. Routes de l'air. Armée de l'air* : ensemble des forces aériennes. *Baptême* de l'air*. — PRENDRE L'AIR. *L'avion a pris l'air*, a décollé. => **Envoler** (s').

Missile air-air, air-sol, tiré d'un engin aérien sur une cible aérienne, terrestre.

Par ext. *L'air* : l'aviation, les transports aériens. *Le Ministère de l'air. Un héros de l'air*. — *Les métiers de l'air. Hôtesse* de l'air. Mal de l'air* : malaises qui apparaissent chez certains passagers. — *Par air* : par les transports aériens (—> Par avion). *Envoyer un colis par air*.

Médecine de l'air, qui étudie les problèmes biologiques posés par le vol, notamment à haute altitude.

Air, dans les noms de compagnies aériennes. *Air Afrique, Air Canada, Air France, Air Inter...*

□8. DE L'AIR, DES AIRS, loc. poét. *Les habitants de l'air* : les oiseaux. *La Reine* (ou le roi) *des airs* : l'aigle. *La fille de l'air* : l'abeille, et, par dérision, la mouche. *Esprits, génies de l'air* : elfe, sylphe. *Puissances de l'air* : démons.

20 Je vais faire la guerre aux habitants de l'air. BOILEAU, épîtres, 6. 21 L'Aigle, reine des airs (...) LA FONTAINE, Fables, XII, 11. 22 Qu'un vil et rampant animal A la fille de l'air ose se dire égal. LA FONTAINE, Fables, IV, 3. 23 Je suis l'enfant de l'air, un sylphe (...) HUGO, Ballades, II.

□II. Fig. □1. Souffle, haleine, émanation. *Prendre l'air du feu, un air de feu* : s'approcher du feu, en goûter la chaleur comme en passant.

□2. Espace, distance (dans des loc.). *Se donner de l'air* : se libérer de certaines contraintes. — Fam. *Prendre l'air, se donner ou se pousser de l'air* (vieilli), *se déguiser en courant d'air* : prendre la fuite. — *Donner de l'air à qqn*, le libérer.

23.1 Gare aux particuliers qu'ont de la braise ! si on a donné de l'air à Lesorne (s'il est en liberté). LOUISE MICHEL, la Misère, III, p. 511.

Il faudrait mettre un peu d'air dans cette composition, dans ce tableau, un peu d'espace entre les objets, les dégager. => **Dégager, détacher, distinguer** (les plans) ; **aérer** ; **blanchir** (en t. d'imprim.).

□3. Loc. *Vivre de l'air du temps* : n'avoir aucune ressource.

□4. Ce qui entoure ; atmosphère, ambiance. — Vx. *L'air de la cour, de la ville, des salons*. — Loc. *Prendre l'air du bureau* : s'informer de ce qui s'y passe, de l'esprit qui y règne, des dispositions des uns et des autres. => **influence, milieu** (—> Prendre la température*). — Vx. *Porter le mauvais air quelque part* : y porter la contagion.

24 L'air de la cour a donné à son ridicule de nouveaux agréments. MOLIÈRE, la Comtesse d'Escarbagnas, 1. 25 L'air précieux (...) s'est aussi répandu dans les

provinces, et nos donzelles ridicules en ont humé leur bonne part. MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 1. 26 L'air de cour est contagieux (...) LA BRUYÈRE, *les Caractères*, VIII, 14.

□5. DANS L'AIR, se dit des idées qui se répandent, des mouvements, des actions qui se préparent.

27 Ces idées ne s'enseignaient à aucune école ; mais elles étaient dans l'air, et l'âme du jeune réformateur en fut de bonne heure pénétrée. RENAN, Vie de Jésus, IV, p. 120.

Loc. *Il y a de l'orage dans l'air* : l'atmosphère est menaçante, les esprits sont excités. *Il y a qqch. dans l'air*, qqch. qui se prépare.

28 Il y avait de la bagarre dans l'air cette nuit. MARTIN DU GARD, les Thibault, VII, 43. 29 — Mais comment l'aurait-on su ? demanda Michel Strogoff, que ces nouvelles, plus ou moins véridiques, intéressaient directement. — Eh ! comment on sait toutes ces choses, répondit Alcide Jolivet. C'est dans l'air. J. VERNE, Michel Strogoff, p. 155-156.

□6. Loc. adv. (→ une autre valeur, ci-dessus, I., 6.). ...EN L'AIR. En parlant des personnes. *Tête en l'air* : étourdi. → Dans les nuages.

Loc. *Mettre en l'air* : déranger, mettre en désordre. *Cette nouvelle mit toutes les têtes, tout le monde en l'air.* — En désordre, sens dessus dessous). *Il a mis toute la pièce en l'air en cherchant ce papier. Mettre tout en l'air.* (⇒ **Bouleversement**). — En parlant des choses sans réalité, sans fondement : *Contes en l'air. Offres, menaces, paroles, projets, promesses en l'air*, peu sérieux. *Parler en l'air*, sans fondement. ⇒ **Faux, fictif, imaginaire, inutile.**

29 Et si d'une offre en l'air votre âme encor frappée Veut bien s'embarrasser du refus de Pompée (...) CORNEILLE, *Sertorius*, IV, 2. **30 Que sert de pousser des soupirs superflus Qui se perdent en l'air, et que tu n'entends plus ?** RACINE, *Alexandre*, IV, 1. **31 Tous les personnages qu'il (Molière) représente sont des personnages en l'air. MOLIÈRE, l'Impromptu de Versailles, IV. 32 Sur des soupçons en l'air je m'irais alarmer ! MOLIÈRE, le Dépit amoureux, I, 1. 33 Prétendront-ils m'amuser par des contes en l'air ? MOLIÈRE, les Fourberies de Scapin, I, 4. 34 « Voyons ! voyons ! Serrons la question de près ! Ne restons pas en l'air ». BERNANOS, *l'Imposture*, in *Œ. roman*, Pl., p. 450. 35 Afin d'éviter de traiter de l'esprit d'observation trop en l'air, disons, en suivant cette idée si naturelle des trois principaux métiers, qu'il y a bien trois méthodes d'observer. ALAIN, *De l'observation*, in *les Passions et la Sagesse*, Pl., p. 1118.**

Loin de soi. Fam. *Je vais envoyer, flanquer tout ça en l'air, jeter tout ça, m'en débarrasser.* — Fam. *Flanquer, ficher, foutre qqch. en l'air.* ⇒ **Rejeter, renverser.** *Il a tout foutu en l'air. Il voulait tout foutre en l'air* → Envoyer promener*. — Ellipt. *Le ministère est en l'air, renversé.*

35.1 Tais-toi, ou je fous la table en l'air. J. RENARD, Journal, 16 mars 1903.

Sans abri, sans appui, sans soutien. L'aile droite de l'armée est en l'air.

Loc. verb. (argot). *S'envoyer en l'air* : avoir des relations érotiques et éprouver du plaisir. ⇒ **Jouir.** Loc. Une partie de jambes* en l'air.

36 Je ne m'apercevais pas que Jean-Louis venait de faire l'amour avec la

malheureuse Anne d'Autriche tourmentée par le vilain cardinal, tandis que Denise s'envoyait en l'air avec le zouave du général Dourakine. J.-L. BORY, Ma moitié d'orange, p. 25.

Fam. et régional (personnes). *En l'air* : dans un état d'agitation. *Elle est toujours en l'air.* — Subst. (nom masculin) :

37 Elle avait été habituée par son père à ce perpétuel « en l'air » de la vie de commerce (...) Alphonse DAUDET, Fromont jeune et Risler aîné, p. 98.

contr. Vide.

dér. Airage.

comp. Air bus.

hom. r (lettre) ; 2. air, 3. air ; aire ; ère ; erre, errent (du v. errer) ; ers (plante) ; haire ; 1. hère, 2. hère.

GRAND LAROUSSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

1. air [ɑ̃r] n. m. (lat. *aer*, du gr. *aër* ; 1160, Benoît de Sainte-Maure, au sens de « fluide »).

1. Fluide gazeux qui forme l'atmosphère : *L'air est composé de plusieurs gaz. La pesanteur de l'air. L'air se raréfie au fur et à mesure que l'on s'élève. // Un des quatre éléments, dans l'ancienne physique, avec le feu, la terre et l'eau. // Air comprimé*, air dont on a diminué le volume par compression pour en augmenter la pression. // **2.** Ce gaz en tant que nous sommes baignés par lui, que nous le respirons : *Que les parfums légers de ton air embaumé / Que tout ce qu'on entend, l'on voit ou l'on respire, / Tout dise : Ils ont aimé* (Lamartine). *L'air de la mer, des montagnes. Vivre au bon air. Un air pur, un air vicié. // Le plein air, le grand air*, se dit de tout endroit situé à l'extérieur des maisons, et en particulier hors des villes : *Vivre en plein air. Le médecin ordonna un arrêt total de l'effort intellectuel et le grand air, l'insouciance, la détente physique pendant un ou deux mois* (Montherlant). // *Prendre l'air*, sortir de sa maison, de sa ville, etc., pour respirer l'air du dehors : *Elle ne sortait jamais et prenait l'air dans le jardinet* (Balzac). // *Donner de l'air*, aérer. // *Changer d'air*, passer d'un lieu de séjour dans un autre. // *Être libre comme l'air*, n'avoir aucune obligation à remplir envers qui que ce soit. // *Être dans l'air*, en parlant des choses (maladie, idée, nouvelle, etc.), être sur le point de se répandre, de se communiquer : *Une maladie qui est dans l'air. Ces documents formaient dès maintenant un ensemble assez riche pour lui permettre d'en tirer un petit livre et il avait hâte de le faire, pour prendre date, car ce sujet était « dans l'air », et Antoine risquait d'être devancé par quelque autre spécialiste d'enfants* (Martin du Gard). // *Il y a quelque chose dans l'air*, on sent qu'un événement se prépare. // Fig. *Vivre de l'air du temps*, ne pas avoir de source de revenus. // Vx. et fam. *Pendre un air de feu*, s'approcher du feu un instant pour s'y chauffer : *Elle vient chaque soir au sortir de la prière prendre un air de feu dans la cuisine.* (Escholier). // **3.** *Par extens.* Climat, région, pays. // *L'air natal*, le pays où l'on est né : *C'est l'air natal qui séchera tes larmes* (Béranger). // **4.** L'air en tant qu'il est agité ; vent : *Il n'y a pas un souffle d'air. La grêle cinglait ses mains, la pluie coulait dans son dos, la violence de l'air l'étouffait, il s'arrêta* (Flaubert). // *Courant d'air*, air en mouvement

qui circule entre deux ouvertures opposées : *Le valet de chambre, quoiqu'il craignît les courants d'air, avait ouvert la fenêtre du bout* (Proust). *J'arrive à ce vieux pigeonnier, plein de hiboux et de courants d'air* (Alain Fournier). // Pop. *Se déguiser en courant d'air*, s'enfuir rapidement. // *Coup d'air*, fluxion causée par un courant d'air. // Class. *Donner air*, donner libre cours : *Je donne air à la violence* (Tristan L'Hermitte). // 5. L'air en tant qu'il se trouve au-dessus de nous (en ce sens, s'emploie aussi au plur. avec une nuance littér.) : *Des arbres de toutes les formes [...] montent dans les airs* (Chateaubriand). *L'oiseau s'élève, plane dans les airs*. // *Fendre l'air*, voler rapidement. // Pop. *Jouer la fille de l'air*, disparaître rapidement. // *Prendre l'air* : s'envoler, en parlant d'un avion : *L'appareil a pris l'air à quinze heures*. // *Armée de l'air*, nom donné à l'ensemble des forces armées aériennes. // *Hôtesse de l'air*, jeune femme qui veille à la sécurité et au confort des passagers d'un avion : *Pendant que sous nos ailes se déroulait un paysage de montagnes arides, l'hôtesse de l'air déposa sur nos genoux un petit coussin* (Troyat). // *Mal de l'air*, malaise, indisposition qui apparaît chez certaines personnes lors du vol en avion. // 6. Ambiance, atmosphère, milieu, influence de ce milieu : *Louis XV respira dans le berceau l'air infecté de la Régence* (Chateaubriand). // *Prendre l'air de* : s'informer de l'ambiance qui règne quelque part : *Prendre l'air du bureau*. (On dit aussi PRENDRE LA TEMPÉRATURE.) // Vx. *Le mauvais air*, la contagion.

• SYN. : 1 éther ; 4 bise, brise, souffle.

□ **En l'air** loc. adv et adj. 1. Dans la direction opposée à la terre, vers le haut : [Le soleil] *dore vaguement de sales brumes blanches, suspendues en l'air au-dessus du chantier* (Sartre). // *Il jetait en l'air et rattrapait avec ses pieds six boules en cuivre qui brillaient au soleil* (France). // *Tirer en l'air*, décharger une arme à feu en dirigeant le canon vers le haut, de manière à n'atteindre personne. // Fam. *Avoir toujours un pied en l'air*, être agité, être toujours prêt à partir. // 2. Se dit d'une chose qui n'a pas de fondement, à laquelle on ne peut se fier : *Des projets, des promesses, des soupçons en l'air*. // *Bâtir en l'air*, forger des projets chimériques. // Fam. *Parler, agir en l'air*, sans tenir compte des faits, à la légère. // *Une personne qui a la tête en l'air*, et, ellipt., *une tête en l'air*, une personne étourdie, frivole. // 3. *Être en l'air*, être en pleine effervescence (vieilli) : *Le coron était en l'air, allumé par la fête, dans le coup de feu du dîner* (Zola) ; être en plein désordre : *Tout est en l'air dans cet appartement* ; et, fam., être anéanti, renversé : *Le ministère est en l'air*. // *Mettre en l'air*, apporter le désordre, ou, fam., détruire complètement.

TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE

AIR¹, subst. masc.

I. Fluide gazeux, invisible, inodore, pesant, compressible et élastique, qui entoure le globe terrestre et dont la masse forme l'atmosphère ; un des quatre éléments de la physique ancienne.

A. — Gén. au sing. L'air en tant que milieu naturel.

1. L'air en tant qu'il est respiré :

1. ... j'ai respiré ces airs tièdes et énergiques des vagues et des glaciers ; rien n'a pu me rendre cette jeunesse flétrie dans mon cœur, bien que sur ma figure elle trompe encore quelquefois mes propres yeux. A. DE LAMARTINE, Raphaël, 1849, p. 174.

2. L'air agit chimiquement sur le contenu de la graine et le rend propre à servir de nourriture première à la plante. Toute graine enfouie trop profondément est privée du contact de l'air, elle pourrit et ne germe pas. Les graines doivent être assez recouvertes pour être maintenues humides, et assez peu pour rester sous l'influence de l'air. GRESSENT, Traité complet de la création des parcs et des jardins, 1891, p. 694.

3. Ces cellules se laissent traverser par l'oxygène de l'air, et par l'acide carbonique du sang veineux (...) L'air atmosphérique, avant de les atteindre, traverse le nez, l'arrière-gorge, le larynx, la trachée, et les bronches où il s'humidifie et se débarrasse des poussières et des microbes qu'il transporte avec lui. Mais cette protection naturelle est devenue insuffisante depuis que l'air des villes a été pollué par les poussières du charbon, les vapeurs d'essence, et les bactéries libérées par la foule des êtres humains. A. CARREL, L'Homme, cet inconnu, 1935, p. 78.

Rem. Syntagmes fréq. *un air automnal, brumeux, chaud, débilitant, empesté, ensoleillé, frais, froid, glacé, humide, impur, insalubre, irrespirable, limpide, lumineux, malsain, marécageux, marin, maritime, moite, nauséabond, pestilentiel, pluvieux, pollué, printanier, pur, rafraîchi, raréfié, sain, salin, salubre, vicié, vif, vivifiant, volcanique...* (L'adj. est toujours postposé sauf dans qq. syntagmes comme *bon air, grand —, mauvais —*) ; l'— *de la campagne, des champs, des cimes, de cristal, du jour, du matin, de la mer, des montagnes, de la nuit, du soir...* ; *la douceur, la griserie, l'inclémence, la langueur, la limpidité, la moiteur, la pureté, la salubrité de l' —...* ; *l'action, l'altération, la décomposition, l'exhalaison, l'expiration, l'insufflation, l'ionisation, la pesanteur, la pression, la respiration de l'—...* ; *aspirer, exhaler, expirer, expulser, insuffler de l'—, manquer d'—, renouveler l'—...* ; *le volume d'— ; l'— se dilate, se réchauffe...*

— Locutions

a) *Le bon air.* L'air pur et sain :

4. — Il ne faudra pas travailler aujourd'hui, chéri... Nous prendrons un jour de vacance, au bon air... ça te remettra... Veux-tu ? R. MARTIN DU GARD, Devenir, 1909, p. 115.

• *P. oppos.* *Air confiné.* „L'air des enceintes dans lesquelles séjournent des êtres vivants, et qui se trouve par conséquent plus ou moins vicié.“ (LITTRÉ).

b) *Prendre, aspirer un(e) bol(ée) d'air, faire une cure d'air.* Aller dans un lieu où l'air a une valeur curative :

5. Malgré la gêne monétaire où vivait le ménage, M^{me} Méridier trouva le moyen de fournir à la petite Jacqueline la cure d'air à la montagne dont elle avait besoin. J. MALÈGUE, Augustin ou le Maître est là, t. I, 1933, p. 193.

c) *Littér. D'air.* Léger, transparent. L'air en tant que transparent et interprété comme symbole de l'inconsistance, voire de l'inexistence d'une chose :

6. Ce que vous me dites des toilettes modernes me réjouit. Je me prépare à voir nos belles dames habillées d'air. Ainsi s'habillait une princesse de Kandahar, à

qui son père reprochait d'être trop décolletée. P. MÉRIMÉE, Lettres à Madame de Beaulaincourt, 1870, p. 42. 7. Il [un homme] m'a si peu sentie, si peu devinée que j'ai eu l'impression d'être (...) le fantôme d'air qu'il allait traverser. COLETTE, L'Entrave, 1913, p. 2.

2. L'air en tant qu'il circule et se meut autour des hommes et des choses (air a un sens voisin de vent) :

8. ... Il se croyait à la campagne ; et un rhume de cerveau lui apporta, comme un « coup d'air » pris dans un wagon où la glace ferme mal, l'impression délicieuse qu'il avait vu du pays ; ... M. PROUST, À la recherche du temps perdu, Le Côté de Guermantes 1, 1920, pp. 9-10. 9. La brume monte peu à peu au flanc des pâturages, jusqu'à ce que la lente oscillation de l'air la repousse à mi-côte. G. BERNANOS, Monsieur Ouine, 1943, p. 1471.

Rem. Syntagmes fréq. *appel, bouffée, chasse, coup, courant, déplacement, filet, onde, retour, ride, souffle, vague, vibration d'air...* ; *caresse, morsure, mouvement, roulis, tremblement de l'air...*

— Locutions

a) MAR. *Air de vent* (cf. aire* de vent).

b) *Se mettre entre deux airs*. Se mettre dans un courant d'air :

10. — Mon cher maréchal ! cria-t-elle en l'accompagnant au perron, levez les glaces, ne vous mettez pas entre deux airs, faites cela pour moi ! H. DE BALZAC, La Cousine Bette, 1846, p. 301.

c) *Donner de l'air*. Aérer et absol : *de l'air*. S'emploie pour réclamer l'aération d'une pièce, d'un appartement, d'un local quelconque :

11. DONA LUCREZIA, éperdue. — On étouffe ici ! De l'air ! De l'air ! J'ai besoin de respirer un peu ! V. HUGO, Lucrèce Borgia, 1833, II, part. 1, 3, p. 89.

d) *Se donner de l'air* :

12. Elle dut écarter le haut de sa robe pour se donner de l'air. H. POURRAT, Gaspard des montagnes, À la belle bergère, 1925, p. 122.

e) Fam. *Le fond de l'air* :

13. Il s'indignait ou se gaussait d'expressions comme : « le fond de l'air ». Qu'y faire ? L'expression a raison contre lui ; elle exprime excellemment ce qu'elle a mission d'exprimer ; et, lorsque sa mère lui disait : « Mon enfant, couvre-toi ; le fond de l'air est froid », elle entendait par là qu'il ne se fallait point fier à la température des endroits abrités où le soleil avait pu quelque peu tiédir l'air, mais qu'en lieux découverts où, dès qu'un souffle s'élevait, etc... En trente mots je parviens mal à exprimer ce que raconte si simplement cette banale phrase. A. GIDE, Journal, 1910, p. 311.

f) Vx. *Un air de feu*. Souffle d'air chaud près du feu :

14. Nous pendant ce temps, nous n'étions pas là, nous étions restés dehors à nous chauffer avec les gens de peu, un petit air de feu ne fait pas mal par ces temps humides et frissonnants du mois de mars. P. CLAUDEL, Un Poète regarde la Croix, 1938, p. 37.

g) *Proverbialement*, p. compar. *Être libre comme l'air*. Être libre d'aller où l'on désire, de faire ce que l'on veut sans entrave, sans rien qui retienne :

15. Mais, en vérité, ce n'est pas là votre situation, vous n'êtes pas prisonnier, par Dieu ! Vous êtes libre comme l' air. A. DE VIGNY, Servitude et grandeur militaires, 1835, p. 159.

3. L'air en tant qu'élément extérieur aux habitations.

Loc. fréq.

a) (*Exposé*) à l'air (p. oppos. à *enfermé, recouvert...*) :

16. Elle était dorée comme le blé mûr, fonçant à la nuque, aux reins, aux aisselles, couleur de brique aux bras et aux jambes, si souvent exposés à l' air, couleur de feu sur l'étroit rectangle décolleté par sa tunique de sport et qui avait reçu, comme son nez, un coup de soleil. H. DE MONTHERLANT, Le Songe, 1922, pp. 43-44.

b) *Vivre à l'air*. *Vivre au sein de la nature* :

17. Presque nu, sans sabots, avec un morceau de pain noir, il garde une vache ou des oies, il vit à l' air, il joue. Les travaux agricoles auxquels on l'associe peu à peu, ne font que le fortifier. J. MICHELET, Le Peuple, 1846, p. 92.

c) à l'air libre (*var. dans l'air libre, en air libre*). Être, sortir à l'air libre. Être dehors, généralement après avoir été enfermé :

18. Pourtant je suffoquais un peu, habitué que j'étais, je l'ai dit, à ne me sentir bien qu'en air libre, oppressé par l'atmosphère factice de ce lieu. A. GIDE, Thésée, 1946, p. 1439.

d) *Prendre l'air*. Sortir hors de chez soi, aller se promener. Se dit aussi de substances qui ont été altérées par le contact avec l'air :

19. Voilà ! Je comptais cet été sur un peu d'argent pour prendre l' air. G. FLAUBERT, Correspondance, 1861, p. 456.

e) *Le grand air*. S'emploie surtout dans les expr. *vivre au grand air, aller au grand air*. *Vivre dehors, au contact de la nature, là où l'air est supposé pur et vivifiant* :

20. Parmi toutes ces figures brunes, hâlées par le grand air et le soleil, sa figure était la plus brune et la plus hâlée ; ses vêtements montraient de nombreuses cicatrices ; un plan de son gilet de laine déchiré lui retombait sur l'épaule ; des mocassins avaient remplacé ses bottes de printemps. L. HÉMON, Maria Chapdelaine, 1916, p. 84.

f) *Au plein air, en plein air*. Au sein de la nature, hors d'une habitation :

21. Hélas ! Le malheureux n'a jamais eu d'enfance ; Il n'a pas grandi libre et joyeux en plein air, Au murmure des pins, sur le bord de la mer ; ... A. BRIZIEUX, Marie, 1840, p. 12.

• *Emploi subst. Le plein-air*. Lieu où l'on pratique un sport en plein air :

22. Je ferme les yeux et tout cela reprend vie, ce petit matin perçé de bruine, cette solitude, ce silence, cette fille qui n'était plus fraîche courant dans ce plein- air désolé. H. DE MONTHERLANT, Les Olympiques, 1924, p. 286.

• *Néol. Sports qui sont pratiqués en plein air. Une séance de plein air.*

• *MUS. Orchestre de plein air, musique de plein air* :

23. Nota. La prétention de substituer l'Harmonie à l'orchestre symphonique est loin de notre pensée. (...) Mais qu'il nous soit permis d'affirmer qu'un orchestre

de plein air comme celui que nous préconisons peut produire une impression profonde sur un auditoire non prévenu. T. DUREAU, Instrumentation et orchestration, 1905, p. 7.

• PEINT. École de peinture :

24. Depuis le salon des refusés, l'école du plein air s'était élargie, toute une influence croissante se faisait sentir ; malheureusement, les efforts s'éparpillaient, les nouvelles recrues se contentaient d'ébauches, d'impressions bâclées en trois coups de pinceau ; et l'on attendait l'homme de génie nécessaire, celui qui incarnerait la formule en chefs-d'œuvre. É. ZOLA, L'Œuvre, 1886, p. 213

B. — L'air en tant qu'espace au-dessus du niveau du sol.

1. En l'air :

25. On ne la fait pas, la guerre aux femmes, aux enfants ? Vous ne le savez pas, qu'il en crève de faim et de froid des milliers tous les jours, là-bas ? C'est plus loyal, peut-être, que de foutre un paquebot la quille en l'air ? M. VAN DER MEERSCHÉ, Invasion 14, 1935, p. 320.

Rem. Assoc. les plus fréq. jeter, regarder, sauter, tirer en l'air...

— CHORÉGR. Dégagé en l'air.

— TOURNAGE. Tour en l'air, tournage en l'air.

2. Lieu où volent les oiseaux et autres volatiles.

26. Des grives que le vent d'est amenait, des oiseaux de passage qui émigraient du nord au sud, traversaient l'air au-dessus du village et s'appelaient constamment, comme des voyageurs de nuit. E. FROMENTIN, Dominique, 1863, p. 10 27. Et ce fut le soleil : la lumière qui donne tant d'aise au cœur, la belle lumière emplissant la lande, et là-haut les campagnes de l'air où se jouaient deux aigles. H. POURRAT, Gaspard des montagnes, Le Pavillon des amourettes, 1930, p. 250.

3. aviation

a) Espace aérien. Conquête de l'air, transport par air :

28. Une telle beauté d'héroïsme rayonnait du poète infirme, quand il évoquait les victoires de l'esprit, devancières d'autres victoires, la conquête de l'air, le « dieu volant » qui soulevait les foules et comme l'étoile de Bethléem, les entraînait à sa suite, extasiées, vers quels lointains espaces ou quelles revanches prochaines ! R. ROLLAND, Jean-Christophe, La Nouvelle journée, 1912, p. 1492.

• Prendre l'air. Décoller :

29. Aucun avion de Vichy n'avait pris l'air jusqu'au milieu de la journée. Ch. DE GAULLE, Mémoires de guerre, l'Appel, 1954, pp. 105-106.

• Par air, (par les airs), ou de préférence par air. Par la voie des airs :

30. De telles bombes pourraient cependant se révéler trop lourdes pour le transport par air. B. GOLDSCHMIDT, L'Aventure atomique, 1962, p. 32.

• Trou d'air. Espace où, passagèrement, l'air est moins dense :

31. Un remous ou un trou d'air précipita l'oiseau de toile. ALAIN, Propos, 1931, p. 1035.

• Mal de l'air. Malaise (nausées, vomissements, etc.) qui se manifestent chez certains

passagers lorsqu'un avion est secoué par des mouvements analogues à ceux qui produisent le mal de mer.

- *Médecine de l'air*. Partie de la médecine qui étudie les problèmes biologiques posés par le vol.

b) P. méton. Ministère de l'air, Armée de l'air, École de l'air, hôtesse de l'air.

Rem. 1. Syntagmes fréq. nappe d'air... ; fendre l'—, les airs ; flotter, planer, tournoyer, voler, voltiger dans l'—, dans les airs.

2. Le plur. *les airs* est littér. :

32. Ainsi quand deux esprits, errants au sein des airs, Ont vomi la tempête et soulevé les mers (...), Tranquilles au-dessus et des vents et des flots, Sur leur char nébuleux ils goûtent le repos. P.-M.-F.-L. BAOUR-LORMIAN, *Ossian, La Bataille de Témora*, 1827, p. 168. **33. Le garde sourit, et, semblable à une flèche aiguë décochée d'un arc mogol, notre homme fendit de nouveau les airs en rasant les boutiques.** A. DE MUSSET, « *Le Temps* » en 1830 et 1831, 1831, p. 60.

4. L'air en tant qu'il amortit. *Coussin d'air, matelas d'air, boudin d'air* :

34. Les salves venaient de loin, étouffées, à cause des murs, du matelas d' air ; entre elles et moi, la nuit, il y avait ce petit chahut de cuivre à droite, à gauche, tout autour. Mon vieux, je sentais l'étendue de la prison à l'éloignement du son des sous. A. MALRAUX, *L'Espoir*, 1937, p. 624.

C. — Au sing., SC. et TECHN.

1. [Accompagné d'un adj. déterminatif] *Air* sert à désigner

a) Vx. Divers gaz particuliers. *Air fixe* (gaz carbonique), *air inflammable* (hydrogène), *air méphitique* (azote), *air vital*, *air pur* ou *déphlogistiqué* (oxygène).

b) L'air obtenu après diverses transformations industrielles.

- *Air brûlé*. Air ayant passé sur les foyers de combustion.

- *Air comprimé* :

35. ... la seule préparation de l' air comprimé destiné à la transmission de force se traduit, dans les conditions ordinaires de l'industrie minière, par une perte initiale d'un tiers de l'énergie motrice... J.-N. HATON DE LA GOUPILLIÈRE, *Cours d'exploitation des mines*, 1905, p. 531. **36. Les autobus démarraient plus vite, grimpaient mieux les côtes, fréquentes en cette ville de collines. Les tramways électriques, les derniers tramways à air comprimé ou à vapeur trouvaient devant eux de longs morceaux de voie libre.** J. ROMAINS, *Les Hommes de bonne volonté*, Le 6 octobre, 1932, p. 204.

- *Air inactif* :

37. ... pour cela on y fait le vide, et on laisse ensuite rentrer de l'air inactif séché et filtré. M^{me} P. CURIE, *Traité de radioactivité*, t. 1, 1910, p. 287.

- *Air liquide*. Liquide bleu pâle obtenu en liquéfiant l'air et contenant principalement de l'oxygène liquide et de l'azote liquide.

- *Air ozoné* ou *ozone* :

38. La préparation industrielle de l'ozone, ou mieux de l' air ozoné, s'effectue

exclusivement par l'action de l'effluve ; ... ch.-a. WURTZ, Dict. de chimie pure et appliquée, 2^e suppl., t. 3, 1892-1908, p. 439.

• Air secondaire :

39. Il est [le jour] chauffé par combustion de gaz de gazogènes dans de l'air secondaire réchauffé à 700 ° dans des appareils Cowper. L. GUILLET, Traité de métallurgie générale, 1923, p. 14.

Rem. 1. Parfois *air* est suivi d'un compl. de n. introd. par la prépos. *de* qui spécifie la fonction industrielle de l'air. Mécan. *air d'injection...* :

40. ... il faut que l'air de balayage introduit dans le cylindre [du moteur] agisse (...) à la manière d'un piston qui refoule devant lui les gaz... P. DUMANOIS, Moteurs à combustion interne, 1924, p. 230.

Rem. 2. Théâtre, *bande d'air* :

41. On appelle bande d'air, plafond ou frise ces parties de décor qui réunissent à chaque plan les extrémités supérieures des châssis et qui sont destinées à arrêter les regards du spectateur. G. MOYNET, La Machinerie théâtrale, Trucs et décors, 1893, p. 67.

2. [Comme compl. de n.] *Air* sert à former des syntagmes désignant

a) Des engins fonctionnant à l'aide de l'air (prép. *à*).

— *MÉD.* Dans le fonctionnement d'instruments de chirurgie ou dans les pansements faits aux malades :

42. Gynécologie (...) Pessaire à air de Gariel. COLLIN, Catalogue d'instruments de chirurgie, 1935, p. 295.

— *MUS.* Dans la construction et le fonctionnement d'instruments de musique :

43. ... harmoniums (...) à air refoulé (à la française) ... Catalogue Kasriel (musique), 1936, p. 3.

Rem. 1. Autres syntagmes *bateau à air* ; *chambre à —* ; *cloche à —* ; *condensateur à —* ; *écluse à —* ; *insufflateur à — chaud* ; *machine frigorifique à —* ; *manomètre à —* ; *pompe à —* ; *sas à —* ; *thermomètre à —* ; *carabine, émulseur, locomotive, manomètre, moteur, pilon, pistolet, traction à — comprimé...* 2. Lorsque *air* est déterminé par l'art. *le, la* prép. est normalement par :

44. ... on a (...) dans une partie de l'étuve un chauffage par l'air, et, dans l'autre partie, un chauffage par la fumée. L. SER, Traité de physique industrielle, t. 2, 1890, p. 433.

b) Des appareils ayant pour objet de traiter l'air (prép. *de*). *Aspirateur d'air, chambre d'air, cloche d'air, éjecteur d'air.*

II. — *Au fig.*

A. — [les différents emplois analysés sous A 1 et A 2 notamment se prêtent à des emplois fig. variés]

1. *Air* (milieu physique). Climat affectif, moral :

45. Un souffle d'épouvante, un air chargé de deuil Plane autour du croisé qui ne prie et ne chasse, Et qui s'est clos, vivant, dans ce morne cercueil. Ch.-M LECONTE DE LISLE, Poèmes tragiques, Le Lévrier de Magnus, 1886, p. 115. 46. II

voyait une saine et libre nature, opprimée, qui se débattait contre ses chaînes, qui aspirait à une vie franche, large, au plein air de l'âme, et puis, qui en avait peur, qui combattait ses instincts, parce qu'ils ne pouvaient s'accorder avec sa destinée et qu'ils la lui rendaient plus douloureuse encore. R. ROLLAND, *Jean-Christophe, Le Buisson ardent*, 1911, p. 1406. 47. **L'indécis est un anémié psychique qu'il faut sortir au grand air de l'action.** E. MOUNIER, *Traité du caractère*, 1946, p. 418.

2. Air (vent qui circule).

— LITTÉRATURE :

48. Il y a tant de dialogues que cela ressemble à du théâtre, mais c'est ainsi que le livre s'est présenté à moi. Je ne veux à aucun prix l'alourdir d'explications. La page trop dense m'ennuie. Il faut qu'il y ait de l'air. J. GREEN, *Journal*, 1949, p. 251.

— MUS. [En parlant d'un morceau de mus.] :

49. On pense « harmonies » on oublie « harmoniques » (...) Cet oubli crée dans l'œuvre un manque d'air, un manque de fluidité et de résonances... G. MIGOT, *Lexique de quelques termes utilisés en musique*, 1935, p. 83.

— PEINT. „Atmosphère dans laquelle les figures représentées sur un tableau semblent se mouvoir. On dit qu'une toile *manque d'air* pour indiquer que la figure paraît plaquée sur la toile et qu'elle ne peut donner l'illusion de la réalité.“ (J. ADELIN, *Lexique des termes d'art*, 1884) :

50. Au fond de la scène, par la croisée d'où s'épand le jour, l'œil aperçoit la maison d'en face, les grandes lettres d'or que l'industrie fait ramper sur les balustres des balcons, sur l'appui des fenêtres, dans cette échappée sur la ville. L'air circule, il semble que le lourd roulement des voitures va monter avec le brouhaha des passants battant le pavé, en bas. C'est un coin de l'existence contemporaine, fixé tel que. Le couple s'ennuie, comme cela arrive dans la vie, souvent ; une senteur de ménage dans une situation d'argent facile, s'échappe de cet intérieur. M. Caillebote est le peintre de la bourgeoisie à l'aise, du commerce et de la finance, pourvoyant largement à leurs besoins, sans être pour cela très riches, habitant près de la rue Lafayette ou dans les environs du boulevard Haussmann. J.-K. HUYSMANS, *L'Art moderne*, 1883, p. 111.

B. — Emplois fig. de diverses loc.

1. *Battre l'air*. „Agir inutilement“ (J.-F. ROLLAND, *Dict. du mauvais langage*, 1813, p. 6).

2. *Dans l'air* (qqc. est dans l'air). [En parlant d'une idée, d'un événement, etc. qu'un gd nombre d'esprits s'attend à voir prendre corps] *La révolution était dans l'air* (Ac. t. 1 1932) ; *Il y a de l'orage, de la bagarre dans l'air* ... :

51. Il y avait dans l'air de cette époque une foule d'idées à l'état nébuleux, de problèmes à l'état d'espérances, de générosités en mouvement qui devaient se condenser plus tard et former ce qu'on appelle aujourd'hui le ciel orageux de la politique moderne. E. FROMENTIN, *Dominique*, 1863, p. 246. 52. **Le jeune homme d'alors, séduit aux enchantements de poètes purs et maudits, hésitant sur le seuil de cette littérature inquiétante dont tout le monde lui enseignait les périls et lui dénonçait les folies, pressentait dans l'air de son temps cette excitante émotion,**

cette disposition intime que l'on éprouve au concert cependant que l'orchestre s'essaie, et que chaque instrument cherche pour soi-même, et pousse librement sa note. P. VALÉRY, *Variété 4*, 1938, p. 18.

3. Donner de l'air. Rajeunir :

53. Même un paralysé atteint d'agraphie après une attaque (...) aurait compris que M^{me} de Cambremer appartenait à une vieille famille où la culture enthousiaste des lettres et des arts avait donné un peu d'air aux traditions aristocratiques. M. PROUST, *À la recherche du temps perdu, Sodome et Gomorrhe*, 1922, p. 945.

• Se donner de l'air. Se libérer :

54. [Jean]. — Manassé n'est pas au théâtre ? — Il se donne de l'air. Je crois qu'il flirte avec la nouvelle figurante... L. DAUDET, *Médée*, 1935, p. 141.

4. En l'air

a) Être en l'air.

— [En parlant d'une armée, d'un régiment...] (Être) sans appui, sans protection :

55. Toute le soirée, M. de Vineuil avait paru très inquiet (...). Il sentait son régiment en l'air, trop en avant, bien qu'il eût reculé déjà... É. ZOLA, *La débâcle*, 1892, p. 203.

— Dans la lang. cour. Se sentir en l'air, rester en l'air. (Être) sans résultat :

56. ... c'est qu'aujourd'hui, dans ce soir d'été, convaincu de ses échecs de politique et d'amour, se sentant de toutes parts « en l'air », auprès de sa mère encore il se retrouve tout naturellement... M. BARRÈS, *Leurs figures*, 1901, p. 299.

— P. ext. Inachevé :

57. C'est [le manque d'un dessein suivi] ce qui donne au romantisme son caractère « en l'air », d'inachèvement et de transports (...) pour rien. L. DAUDET, *Études et milieux littéraires*, 1927, p. 7.

b) (Parler de qqc.) en l'air, (accuser qqn) en l'air. Sans appui dans la réalité, sans fondement. *Paroles, contes, promesses en l'air* :

58. Et il ne l'accusait pas en l'air, il donnait des preuves, publiant très haut le souvenir de ses propres entretiens avec Saint-Cyran, toutes ces extravagances, auxquelles il trouvait jadis un sens orthodoxe, ou qu'il se refusait de prendre au sérieux. H. BREMOND, *Hist. littéraire du sentiment religieux en France*, t. 4, 1920, p. 79.

— Subst. + en l'air. Sans solidité :

59. — Isabelle, vous perdez la tête ! Comment vous iriez vous enfermer, là-bas, dans cette vieille maison ?... C'est une idée en l'air, je l'espère bien ! P. REIDER, *Mademoiselle Vallantin*, 1862, p. 33.

• Tête en l'air. Personne très étourdie.

c) [En parlant d'une pers. ou d'un groupe de pers.] En émoi, en ébullition :

60. Toute la Suisse fut en l'air. Les messieurs de Berne, de Fribourg, de Soleure, qui se doutaient bien qu'on en voulait à leurs écus, au lieu de renoncer à de vieux privilèges sur d'autres cantons, firent marcher des troupes contre nous. ERCKMANN-CHATRIAN, *Histoire d'un paysan*, t. 2, 1870, p. 457.

d) Locutions

— *IMPR. En l'air.* „Appel du linotypiste pour signaler au mécanicien que la distribution de sa machine est arrêtée.“ (CHAUTARD 1937).

— *Avoir un pied en l'air.* Attendre :

61. Il serait dangereux de laisser trop longuement à tout ce monde-là le pied en l'air. P. CLAUDEL, *Le Soulier de satin, 1944, II, 1, p. 1043.*

— *Tirer en l'air.* „Habler, se vanter, mentir avec audace.“ (J.-F. ROLLAND, *Dict. du mauvais langage, 1813, p. 6.*)

— *Fam. Jeter, envoyer, ficher, flanquer qqc. en l'air.* Le détruire, y renoncer :

62. Ce lettré qui a pris tous ses grades, jette volontiers en l'air son bonnet de docteur... A. FRANCE, *La Vie littéraire, t. 2, 1890, p. 172.*

— *Pop. Foutre en l'air.* Même sens :

63. Je n'ai pas envie que ce bougre de sans-soin aille foutre tout en l'air ! P. CLAUDEL, *Protée, 2^e version, 1927, I, 5, p. 375.*

• *Cracher en l'air pour que cela vous retombe sur le nez.* Faire une action qui se retourne contre son auteur.

— *Arg. Envoyer, flanquer, foutre, mettre en l'air.* Cambrioler, tuer :

64. C'que je comprends pas, c'est l'entrée des caracos dans le cirque [dans l'intrigue] ! Et pourquoi ils l'ont mis [Riton] en l'air de cette façon [en le torturant] ? A. SIMONIN, *Touchez pas au grisbi, 1953, p. 170.*

Rem. *Mettre en l'air* signifie aussi « mettre en désordre ».

— *Foutre les tripes en l'air.* Tuer :

65. Je veux les voir, les roussins !... Je leur foutrai les tripes en l'air... Je veux leur manger le cœur. O. MÉTÉNIER, *La Lutte pour l'amour, Études d'argot, 1891, p. 207.*

— *Metteur en l'air.* Assassin.

— *Monte-en-l'air.* Voleur par escalade.

— *Être en l'air.* Être sans argent.

5. *Fendre l'air :*

66. Fendre l'air, s'enfuir avec vitesse, disparaître tout-à-coup à la vue. Il fend l'air, se dit aussi par hyperbole d'un homme vaniteux et hautain, qui prend un ton bien au-dessus de sa condition. J.-F. ROLLAND, *Dict. du mauvais langage, 1813, p. 6.*

6. *Mettre à l'air.* Faire montre de quelque chose avec ostentation :

67. Césaire, très bavard, très galant, mit toutes ses grâces à l'air pour éblouir la Parisienne. A. DAUDET, *Sapho, 1884, p. 108.*

— *Région.* Sous la forme „mettre à l'ar [=air], ébruiter, divulguer.“ (VERR.-ON. t. 1 1908, p. 45)

7. *Prendre l'air du bureau.* „Ce qui paraît en bien ou en mal des sentiments, des dispositions de ceux à qui l'on a affaire. J'allai prendre l'air du bureau et je m'aperçus qu'il m'était contraire.“ (Ac. t. 1 1932) :

68. Les musiciens sont mieux traités à mon avis. Les deux dernières années de

leur pension, ils les passent à Paris. Ils peuvent, comme on dit, prendre l'air du bureau. P. MÉRIMÉE, *Mélanges historiques et littéraires*, 1855, p. 339.

8. Vivre de l'air du temps. Être dans la misère, sans argent pour subsister :

69. Il peut tenir à ses richesses, à ses gratifications et d'ailleurs il le faut bien, puisqu'il a de nombreuses charges et qu'un poète ne vit pas de l'air du temps. R. BRASILLACH, *Pierre Corneille*, 1938, p. 310.

9. Loc. pop. et arg.

a) Fam. Avoir un courant d'air dans la cervelle. Ne pas savoir ce que l'on dit, ce que l'on fait :

70. Dieu, que je suis sotte ! Voulez-vous ne pas pleurer ? Comme si ça comptait, ce que je dis ! Vous savez bien, enfant battue, que Claudine a un courant d'air dans la cervelle... COLETTE, *Claudine s'en va*, 1903, p. 51.

b) De l'air ! S'emploie pour inviter à partir une personne dont la présence n'est pas souhaitée :

71. Locution usitée pour (...) inviter le contradicteur à disparaître de votre vue (...) *Tes salades, j'en ai quine... de l'air !* A. SIMONIN, *Le petit Simonin illustré, Dict. d'usage*, 1957, p. 22.

c) Un nom à courants d'air. Un nom long, compliqué et généralement à particule :

72. Il doit s'agir de faits assez graves, car la bonne dame, qui porte un nom à courant d'air, — entre parenthèses, — m'a écrit une lettre angoissée et pleine de réticences. P. BOURGET, *Nos actes nous suivent*, 1926, p. 139.

d) Se déguiser, se transformer en courant d'air. S'enfuir, se sauver :

73. Si tu lui proposes de tirer les conséquences de ce qu'il dit, il prétend qu'il est d'accord naturellement pour ne pas avoir l'air de se dégonfler, mais dès que tu as le dos tourné, il se transforme en courant d'air : j'en ai fait dix fois l'expérience. J.-P. SARTRE, *La Mort dans l'âme*, 1949, pp. 261-262.

e) Se donner de l'air, jouer la fille de l'air, se pousser de l'air. Se sauver :

74. Il s'agit de se donner de l'air (de se sauver [de Pontanezen, dépôt préalable du baigneur de Brest]). Tout est préparé. RABAN, MARCO SAINT-HILAIRE, *Mémoires d'un forçat, ou Vidocq dévoilé, t. 1, 1828-1829*, p. 164.

f) Prendre de l'air. S'en aller, s'esquiver.

g) Mettre de l'air dans l'estomac. Assassiner, tuer.

h) Manquer d'air. Manquer de courage, d'audace ou être déconcerté.

i) Pomper l'air. Ennuyer, importuner.

Rem. Dans la langue pop. air peut prendre le genre fém., de même que air² et air³ :

75. L'air est malsaine ici, dangereuse à respirer. M. GENEVOIX, *Raboliot*, 1925, p. 163.

◇ PRONONC. — 1. F orme phon. : [□□R]. 2. H omon. et homogr. : air², air³, aire, ère, erre verbe, erre subst., ers, hère, Aire n. propre géogr., R lettre. 3. Dér. et composés : airage, plein-air.

◇ ÉTYMOL. ET HIST. — 1. 1119 « fluide gazeux, constituant l'atmosphère » (Ph.DE THAUN, *Comput.* éd. Mall, 2802 ds T-L. : la terre dedenz pent, L'airs tut entur

s'estent) ; **2. 1275**« air en mouvement, vent » (ADENET LE ROI, *Bueves de Commarchis*, éd. A. Scheler, 786 ds T.-L. : Nus **airs** n'i puet venir de quel part que il vente).

Du lat. *aer*, *-eris* (attesté dep. ENNIUS, *Ann.*, 454, ds *Oxford lat. dict.*, s.v., 69 a) au sens 1 dep. PL., *As.*, 99, *ibid.*, 69 b : jubeas me piscari in aere ; au sens 2 ds LUCR., 5, 717, *ibid.* : cum primum... molentior aer puppibus incubuit.

ANNEXE 2 ARTICLES DES DICTIONNAIRES

NOUVEAU PETIT ROBERT

2 . AIR [ɑ̃R] n. m. – 1580 ; ext. de l'emploi fig. « atmosphère, ambiance » de 1. **air 1**
 □ Apparence générale habituelle à une personne. => **allure, façon, genre**. LOC . *Avoir (un) grand air*, de la distinction, de la noblesse. « La duchesse de Bourgogne avait un grand air » (Volt.). *Prendre de grands airs* : faire l'important, le grand seigneur. vx . *Le bel air* : les manières du beau monde. *Avoir bon air* (VIEILLI) , *l'air comme il faut*. *Il a un drôle d'air*. *Il y a entre eux un air de famille*. *Avoir un faux air de qqn*, une vague ressemblance.
2 □ Apparence expressive plus ou moins durable, manifestée par le visage, la voix, les gestes, etc. => **expression**, 1. **mine**. *Avoir, prendre un air étonné*. « *Cet air pincé de la bouche lui donne un petit air sucré* » (Dider.). « des clignements d'yeux, des airs entendus » (Daud.). *Des airs penchés**. « un petit air de doute et de mélancolie » (Muss.). « une façon de se tenir penchée qui lui donnait l'air d'accourir » (Mart. du G.). **3** □ AVOIR L'AIR : présenter tel aspect. *De quoi ai-je l'air dans cette tenue ?* « Vraiment on a l'air d'un laquais et non pas d'un amant » (Banville).◇ (Suivi d'un adj. et entraînant ou non l'accord de l'attribut) => **paraître**. « Elle avait l'air hardi et content d'elle-même » (Sand). « Tous ont l'air triste » (Flaub.). *Elle avait l'air surprise*. « Tu as l'air bien sérieuse » (Colette). « Ils

m'avaient l'air terriblement hardis » (France), ils me paraissaient. — (CHOSSES) « Leur vitesse n'avait pas l'air excessive » (Flaub.). *ç a n'a pas l'air facile.* ◇ (Avec de et l'inf.) => **sembler.** *Tu as l'air de me le reprocher.* Les « minarets qui ont l'air de pointer vers les étoiles » (Loti). FAM. *ç a m'a tout l'air d'être fermé ; ça m'en a tout l'air.* ◇ *N'avoir l'air de rien* : avoir l'air insignifiant, sans valeur, facile (mais être réellement tout autre chose). « Du dehors, la maison n'avait l'air de rien » (Daud.). *C'est un travail qui n'a l'air de rien, mais qui demande de la patience.* — (PERSONNES) *Sans avoir l'air de rien, sans avoir l'air d'y toucher* : discrètement (cf. Mine* de rien).

GRAND ROBERT 1985

2. AIR [ɑ̃ʁ] n.m. — 1580 ; de l'emploi fig. « atmosphère, ambiance », de 1. *air*.

Manière d'être extérieure (d'une personne).

□ 1. Façon, manière de se comporter, de se conduire. => **Allure, comportement, façon, genre, manière.** Avoir, prendre un air, un certain air.

1 (...) *Mais de l'air qu'on s'y prend, On fait connaître assez que notre cœur se rend (...)* MOLIÈRE, *Tartuffe*, IV, 5. REM. *On dirait aujourd'hui : dont on s'y prend.*

2 (Lucile) *m'a parlé d'un air à m'ôter tout soupçon.* MOLIÈRE *Le Dépit amoureux*, III, 8.

Dire, faire qqch. d'un air...

3 Il faut voir de quel air il dit cela : gagner honorablement sa vie ! Alphonse DAUDET, *lePetit Chose*, I, IV.

Avoir un (certain) air, un air de... => **Allure, apparence, aspect, attitude, caractère, contenance, dehors, démarche, maintien, port, visage** ; fam. **gueule.** Avoir un air absent, pensif, étourdi, indifférent ; attentif, interrogateur. Un air affecté, hypocrite ; simple, franc. Air agréable, aimable, gracieux ; désagréable, froid, moqueur. Air bête, ridicule ; intelligent, vif. Air bon, honnête ; mauvais, méchant ; brusque, dur, provocant . Air calme, doux, tendre. Air gai, joyeux, heureux ; triste, grave, fâché, maladif. Un air fier, prétentieux ; honteux, modeste. Un petit air innocent. Un air jeune, un air de jeunesse (—> infra. 2.). Air naïf ; soupçonneux. Air noble ; grossier. Air résolu ; timide. (Voir ces mots, auxquels sont rattachés synonymes et analogues).

4 Il y a une élévation qui ne dépend point de la fortune : c'est un certain air qui nous distingue et qui semble nous destiner aux grandes choses. LA

ROCHEFOUCAULD, *Maximes*, 399. 5 (Vous) *considérerez, en regardant votre air, Que l'on n'est pas aveugle et qu'un homme est de chair.* MOLIÈRE, *Tartuffe*, III, 3. 6

Cet air pincé de la bouche lui donne un petit air sucré. DIDEROT, *Salon de 1765*. 7 (...)

il avait l'air indifférent du sauvage. CHATEAUBRIAND, *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, I, L, VIII. 8 (...)

avec son air bourru, c'était le meilleur homme du monde. Alphonse DAUDET, *lePetit Chose*, I, 2. 9 *Et tout le temps que je parlais, c'étaient entre eux des hochements de tête, de petits rires fins, des clignements d'yeux, des airs entendus (...)* Alphonse DAUDET, *Lettres de mon moulin*, XII, p. 120. 10 *Sa figure est bonne et franche ; ses yeux regardent bien en face ; rien de ce qu'on*

est convenu d'appeler l'air jésuite. LOTI, Figures et choses..., À Loyola, p. 71. 11
Mise sans beaucoup de soins (...) l'air un peu souillonnette (...) R. ROLLAND,
Jean-christophe, t. III, 2. 11.1 Sa robe noire, étroite, la faisait très mince, lui
donnait l'air tout jeune, un air grave pourtant que démentait sa tête souriante,
toute éclairée par ses cheveux blonds. MAUPASSANT, Fort comme la mort, I, I, éd.
1889, p. 20.

□2. Apparence expressive plus ou moins durable, manifestée par le visage, la voix, les gestes, etc. => **Expression, mine, physionomie.**

a. *Un air de... Un air d'audace, de componction, de doute, d'extravagance, de fête, de grandeur, de jeunesse, de lassitude, de résolution, de sérénité, de sévérité, de surprise, de vérité...*

12 Vous puis-je offrir mes vers et leurs grâces légères ? S'ils osent quelquefois
prendre un air de grandeur (...) LA FONTAINE, *Fables*, viii, 4. **13 Un certain air**
d'audace et de gaieté dans le regard contrastait avec cette apparence maladive.
MÉRIMÉE, Arsène Guillo, I. 14 Un petit air de doute et de mélancolie, Vous le
savez, Ninon, vous rend bien plus jolie (...) A. DE MUSSET, *Poésies nouvelles*, « À
Ninon ». **14.1 L'air tiède et le soleil donnaient aux hommes des airs de fête, aux**
femmes des airs d'amour, faisaient cabrioler les gamins et les marmitons blancs
(...) MAUPASSANT, *Fort comme la mort, I, III*, éd. 1889, p. 90. **14.2 Elle dépose son**
ouvrage sur la table, à côté de la grosse pelote noire, et demeure immobile, à le
dévisager en silence, avec un air d'attente, ou d'anxiété, ou de peur. A.
ROBBE-GRILLET, Dans le labyrinthe, p. 194.

b. (Qualifié par un adj.). *Un air honnête, fermé, etc. (—> ci-dessus, 1.). Un air bizarre. Un air tout pensif (cit. 3).*

Loc. *Avoir (un) grand air*, un air de distinction, de majesté, de noblesse. — Vx. *Une personne de (du) grand air.*

15 La duchesse de Bourgogne avait un grand air, une taille noble (...) VOLTAIRE,
Louis XIV, 27, in LITTRÉ. 16 Madame de Coislin était une femme du plus grand
air. CHATEAUBRIAND, Mémoires d'outre-tombe, t. II, II, L, IV. Vx. (langue class.). BEL
AIR : bon ton, manière du beau* monde. Le bel air des choses. Les gens du bel air.
17 Souvenez-vous bien, vous, de venir (...) là, **avec cet air qu'on nomme le bel air,**
peignant votre perruque, et grondant une petite chanson entre vos dents.
MOLIÈRE, L'Impromptu de Versailles, III. 18 Cela me fait honte de vous ouïr
parler de la sorte, et vous devriez un peu vous faire apprendre le bel air des
choses. MOLIÈRE, les Précieuses ridicules, 4. 19 Le bel air ne messied pas
toujours, et un certain goût de bien dire ne gâte pas une femme. FRANCE, le
Jardin d'Épicure, p. 194.

Vieilli. **BON AIR** : allure élégante et distinguée. *Avoir bon air, très bon air, le meilleur air (du monde, qui soit, etc.).*

20 Qu'il est bien fait ! qu'il a bon air ! MOLIÈRE, Monsieur de Pourceaugnac, II, 6.
21 (Ne trouves-tu pas) qu'il a le meilleur air du monde ? MOLIÈRE, le Malade
imaginaire, I, 4.

Fam. *Il a l'air comme il faut*, convenable, correct, honnête.

22 (...) cortèges interminables de messieurs et de dames sur leur trente et un, l'air
très comme il faut. ZOLA, l'Assommoir, t. I, p. 83. Un air inquiétant, étrange.

fam. Genre ; dégaîne. — Fam. Un drôle d'air. Loc. verb. Prendre l'air... : affecter la forme (de...). 23 Quelques moments après, leur corps et leur visage Prennent l'air et les traits d'animaux différents. LA FONTAINE, Fables, XII, 1.

3. (Au plur.). Apparence. Prendre, se donner des airs, de grands airs, des airs d'importance, de supériorité... => Affecter, affectation, embarras (faire des). Il se donne des airs d'aristocrate, de martyr.

24 Avec cela, on fait le fier, on se donne des airs. VOLTAIRE, l'Homme aux 40 écus. 24.1 (...) je voulais dominer en toutes choses. C'est pourquoi je prenais des airs, je mettais mes coquetteries à montrer mon habileté physique plutôt que mes dons intellectuels. CAMUS, la Chute, p. 65.

Fam. Avoir, prendre des airs penchés : affecter certaines attitudes pour se rendre intéressant.

Fam. (jeu sur le sing. et le plur.). Il a un air d'en avoir deux, un air sur deux airs : un drôle d'air.

4. AVOIR L'AIR... : présenter tel aspect. Il avait l'air content. Après le spectacle, elle avait l'air heureux.

Loc. verb. (entraînant l'accord de l'attribut). => Paraître. Vous avez l'air très réservée. Cette boutique a l'air fermée.

24.2 (...) la place était vacante, et la petite l'a prise sans difficulté, elle se forme, elle commence (...) à avoir l'air plus fine et moins ahurie, dans le monde.

STENDHAL, Journal, 4 avr. 1813, Pl., p. 1253. 24.3 (...) Pilou a l'air furieuse. Ce que je dis ne fait pas bonne impression. Peut-être ferais-je mieux de me taire (...)

Claude MAURIAC, le Dîner en ville, p. 42. 24.4 On n'entend pas non plus le moindre son : ni pas, ni murmures étouffés, ni chocs d'ustensiles. Toute la maison a l'air inhabitée. A. ROBBE-GRILLET, Dans le labyrinthe, p. 58. 25 Cette locution verbale était encore en voie de composition quand l'âge de l'analyse a commencé. D'où deux tendances, l'une tout instinctive, à considérer avoir l'air comme l'équivalent des verbes sembler, paraître, l'autre où l'on décompose, et où par suite on accorde avec air. Les uns disent : Cette femme a l'air bonne, les autres : a l'air bon. Dans cet exemple, rien qui choque. Mais, qu'on considère des phrases où il ne peut plus être question d'un air, impossible de conserver le masculin. C'est un contresens que de dire : cette doctoresse a réellement l'air savant, ou cette poire a l'air bon. F. BRUNOT, la Pensée et la Langue, p. 624.

N'avoir l'air de rien : avoir l'air insignifiant, sans valeur, facile (mais être réellement tout autre chose).

26 Du dehors, la maison n'avait l'air de rien. Alphonse DAUDET, Tartarin de Tarascon, p. 5. (Personnes). L'air de rien : sans rien manifester (de ses intentions). => Mine (de rien). Un air de rien qui ne trompe personne : un air indifférent, sans intentions précises. 26.1 Maman, qui se vante d'avoir des antennes, s'arrête pour observer, d'un air de rien gros comme une maison, espérant passer inaperçue avec son manteau bleu ciel, son canotier rouge et ses diamants. Benoîte et Flora GROULT, Journal à quatre mains, p. 27.

(Avec de et l'inf.). Avoir l'air de s'intéresser à qqch., de travailler... Donner l'air : faire paraître ; donner l'impression que... :

27 (...) les innombrables minarets qui ont l'air de pointer vers les étoiles. LOTI, *Suprêmes visions d'Orient*, p. 137. 28 Elle avait une façon de se tenir un peu penchée en avant qui lui donnait toujours l'air d'accourir vers un ami, d'offrir à tout venant la vivacité animale de son sourire. MARTIN DU GARD, *Les Thibault*, II, XI.

Se donner, prendre l'air, un air sévère, l'air de... (et inf.) : affecter, faire semblant d'être sévère.

29 (...) pour parer mon discours et me donner l'air d'habile homme. MOLIÈRE, *le Médecin malgré lui*, III, 1.

Ressemblance. Avoir des airs de quelqu'un. Avoir un faux air de quelqu'un.

30 Vous avez un peu l'air de M^{me} de Sottenville. M^{me} DE SÉVIGNÉ, in LITTRÉ.

31 Je le maintiens prodige, et tel que d'une fable Il a l'air et les traits, encor que véritable. LA FONTAINE, *Fables*, XI, 9.

Ils ont un air de famille : ils se ressemblent ; ils semblent être des proches parents.

5. Peint. Air de tête : attitude, maintien de la tête, dans une représentation picturale.

32 Les nobles airs de tête amplement variés. MOLIÈRE, *la Gloire du Val de Grâce*.

6. Manège. Allures du cheval. Airs bas, airs relevés.

HOM. V. 1. Air.

GRAND LAROUSSE DE LA LANGUE FRANÇAISE

2. air [ɑ̃r] n. m (de *air* 1, au sens fig. de « atmosphère, ambiance », peut-être influencé par *aire*, au sens de « caractère », qui disparaît ; 1580, Montaigne).

I. 1. Manière d'être, apparence d'une personne, qui donne une idée, réelle ou fausse, de sa nature, de ses sentiments : *L'air de sa physionomie est plutôt gai* (Stendhal). *Elle m'écoutait de l'air d'une personne qui s'amuse beaucoup* (Maupassant). *Des gens impossibles, malgré leurs airs dignes* (Martin du Gard). // *Avoir l'air*, paraître : *Les citernes remplies avaient l'air de boucliers d'argent* (Flaubert). *Cet enfant a l'air de bien vous aimer, Madame* (Daudet). // *Il avait l'air un peu piqué* (Romain). // *Sans en avoir l'air*, en feignant de faire autre chose, en faisant croire le contraire. // Fam. *Avoir l'air comme il faut*, avoir une apparence convenable et même distinguée : *Il a l'air très comme il faut* (Dumas fils). // *Avoir l'air en dessous* : paraître dissimulé. // *N'avoir l'air de rien*, paraître ne pas penser à une chose, alors même qu'on y pense. // *Cela n'a l'air de rien, mais...*, cette chose est en réalité beaucoup plus importante ou plus difficile que ne le laissent croire les apparences. // *N'avoir pas l'air d'y toucher*, dissimuler ses sentiments exacts sous une apparence anodine. // Fam. *Avoir un air de deux airs*, en parlant de quelqu'un dont on déchiffre mal les sentiments, paraître afficher un certain mécontentement : *Cette bête vous avait des airs de deux airs* (Escholier). // *Avoir mauvais air*, avoir un aspect peu engageant, être mal élevé. // *Avoir l'air mauvais*, paraître méchant. // **2.** Marque la ressemblance. // *Avoir un faux air de*, une certaine ressemblance avec : *Il a un faux air d'un trompette de chez nous* (Nerval). // *Avoir un air de*, présenter tous les signes

extérieurs de : *Quant à ces petits diamants, ils vous ont un air de vérité* (France). // *Avoir un air de famille*, avoir une certaine ressemblance. // Class. *Avoir de l'air de*, ressembler à : *Elle a de l'air du coadjuteur* (Sévigné). // **3.** Marque l'élégance ou l'affectation. // *Avoir grand air*, avoir beaucoup de distinction et d'élégance raffinée dans les manières : *En robe du soir, les épaules nues et fermes, un croissant de diamants dans les cheveux, elle avait grand air* (Maurois). // *Se donner des airs, prendre de grands airs*, prendre une attitude de supériorité, de hauteur, qui ne convient pas nécessairement.

II. 1. Class. *Le bel air*, les manières de la société aristocratique (souvent ironiq. ou péjor. déjà au XVII^e s.) : *Vous devriez un peu vous faire apprendre le bel air des choses* (Molière). // Class. et littér. *Les gens du bel air*, les personnes de la bonne société : *C'était un de ces jeunes bourgeois qui, malgré leur naissance et leur éducation, veulent poser pour des gens du bel air* (Furetière). // *Il avait été admiré au Cours-la-Reine, parmi les raffinés et les gens du bel air* (Gautier). // **2.** Class. Feinte, manière affectée : *Tout cela était un air pour me faire savoir qu'elle a un équipage* (Sévigné). // **3.** Class. Manière, façon : *Parlez, Dom Juan, et voyons de quel air vous saurez vous justifier* (Molière). // **4.** Class. Comportement, manière d'agir, façon de se conduire : *Et je me vis contrainte à demeurer d'accord. / Que l'air dont vous viviez vous faisait un peu tort* (Molière). *L'air précieux n'a pas seulement infecté Paris, il s'est aussi répandu dans les provinces* (Molière).

- SYN. : **1, 1** allure, apparence, aspect, dehors, extérieur, façon, manière, mine.

- REM. L'adjectif qui suit la loc. *avoir l'air* s'accorde avec le sujet s'il s'agit de choses : *Ces prétentions ont l'air excessives*. Lorsqu'il s'agit de personnes, l'accord se fait avec le sujet si la locution a le sens de « sembler », « paraître » (on peut alors généralement intercaler le verbe *être* entre la locution et l'adjectif) : *Ils m'avaient l'air terriblement hardis* (France). *Elle n'avait pas l'air trop fâchée* (Maurois) ; l'accord se fait avec *air* si l'on veut insister sur le sens de « mine », « physionomie » : *Elle avait l'air très fâché* (Hugo). *La reine d'Espagne a l'air bon et bienveillant* (Stendhal). *Et, en voulant arrêter mes larmes, elle avait l'air aussi inquiet que si c'eût été des flots de sang* (Proust). *Maman souriait, mais elle avait l'air soucieux et fatigué* (Duhamel).

TRÉSOR DE LA LANGUE FRANÇAISE

AIR², subst. masc.

Apparence, comportement, attitude extérieure d'une personne (maintien, expression 1. des traits...).

Rem. Ce subst. (hormis les cas d'ell.) ne s'emploie que dans certaines conditions syntaxiques : il est obligatoirement suivi d'un adj., d'un subst. en fonction adjectivale, d'un compl. déterminatif, d'une prop. relative, ou, plus rarement, précédé d'un poss. ou d'un dém. Il sert à attribuer à une personne une certaine apparence, une manière d'être précisée par l'adj. ou le syntagme équivalent. // *Il a l'air bête* signifie « il est apparemment

bête ».

Air suivi d'un adj. 1.

Un air, l'air, avec l'air, sous l'air ... + adj. : 2.
1.

1. La figure est brune, éveillée, coquette, le nez retroussé, les lèvres roses, le regard noir et droit, l'air franc, amical, fripon et bon enfant, plus spirituel de beaucoup que celui de M^{me} d'Humières, par exemple, avec sa bouche en cœur si sensuelle et tout humide. G. FLAUBERT, *Par les champs et par les grèves, Touraine et Bretagne*, 1848, p. 183. **2. Non. Sous le faux air virginal Je vois l'être inepte et vénal, Mais c'est le rôle seul que j'aime.** Ch. CROS, *Le Coffret de Santal, Sonnet*, 1873, p. 101. **3. Les hommes et les femmes sont si mauvais, si incorrigibles, que je marche toujours avec un petit air penché.** J. RENARD, *Journal*, 1905, p. 1000.

Avoir, prendre l'air, un air ... + adj. : 1.

4. Il [l'abbé] quitta instantanément son aspect bonhomme, et prit son air sacerdotal... G. DE MAUPASSANT, *Une Vie*, 1883, p. 177. **5. — Mahaut n'a pas l'air bien portante.** R. RADIGUET, *Le Bal du comte d'Orgel*, 1923, p. 163. **6. Ils avaient l'air tout à fait calmes et presque contents.** A. CAMUS, *L'étranger*; 1942, p. 1163.

Rem. Syntagmes fréq. (avoir) l'air absent, agréable, attentif, fâché, honnête, hypocrite, indifférent, joyeux, maladif, moqueur, naïf, prétentieux, provocant, triste, ...

· Loc. *Avoir bel air, bon air, grand air.* Avoir belle apparence, grande allure :

7. Une Madame de Pontcarré, dévote de bel air, qui s'était venue loger à Port-Royal, avait induit à ces dépenses par un don de vingt-quatre mille livres qui n'avaient servi qu'à payer les fondements. Ch.- A. SAINTE-BEUVE, *Port-Royal*, t. 1, 1840, p. 332. **8. Osez-vous bien dire que vous aimez autre chose qu'un beau cheval ou un habit bien fait et d'une couleur nouvelle qui vous donne bon air, le matin, en vous promenant au bois de Boulogne, ou le soir, dans votre loge, à l'Opéra, ou dans les coulisses ?** STENDHAL, *Lamiel*, 1842, p. 178. **9. Mais, parmi vos libérateurs, quel était ce jeune homme qui semblait diriger l'attaque, et qui a blessé Vallombreuse ? Un comédien, sans doute, quoiqu'il m'ait paru de bien grand air et de hardi courage.** T. GAUTIER, *Le Capitaine Fracasse*, 1863, p. 445.

Rem. „ *Un homme du bel air, les gens du bel air, les gens du grand air*, se dit de ceux qui veulent se distinguer des autres par des manières plus recherchées. Il est le plus souvent ironique.“ (Ac. t. 1 1932). Expr. auj. vieilles.

· *Avoir mauvais air.* Avoir une allure inquiétante, une façon de se comporter peu recommandable.

Adj. dém. ou poss. + air + adj. : 1.

10. C'est probablement à cet air féroce que les Valenciens doivent la réputation de mauvaises gens qu'ils ont dans les autres provinces d'Espagne. T. GAUTIER, *Tra los montes, Voyage en Espagne*, 1845, p. 372. **11. ... [considérez ... les**

personnages] ... leur ligne irréprochable, leur air figé, leur expression de foi fixe et profonde... H. TAINE, *Philosophie de l'art*, t. 2, 1865, p. 17.

D'un air, de son air + adj. :

1.

12. ... mais il chantait si bien, en levant la tête vers le ciel d'un air désolé, que le froid m'entraînait jusque dans les cheveux de l'entendre. Et comme il parlait de patrie, d'amante, de vieux père, je me levai tout pâle, et je sortis pour cacher mon trouble, parce que je pensais à Marguerite. ERCKMANN-CHATRIAN, *Histoire d'un paysan*, t. 2, 1870, pp. 42-43. **13. Pierrette dit d'un petit air canaille : — J'espérais qu'il y aurait du champagne.** R. QUENEAU, *Loin de Rueil*, 1944, p. 117.

Rem. 1. Accord au fém. ou au plur. : l'accord se fait en principe au masc. sing. *Elle a l'air sot, elles ont l'air sot.* Mais les ex. d'accord au fém. ou au plur. ne sont pas rares (cf. ex. 5, 6). Cette rem. vaut également pour B (cf. ex. 60). 2. Dans l'ex. suiv., l'adj. est employé en fonction d'attribut :

14. Néanmoins l'air de Lourdois n'était pas naturel, pensa-t-il, il y a quelque anguille sous roche. H. DE BALZAC, *César Birotteau*, 1837, p. 230.

Air suivi d'un subst. (en fonction adjective) :

1.

15. ... « cela m'ennuie de n'avoir pas un bijou, pas une pierre, rien à mettre sur moi. J'aurai l'air misère comme tout. J'aimerais presque mieux ne pas aller à cette soirée. » G. DE MAUPASSANT, *Contes et nouvelles*, t. 1, *La Parure*, 1884, p. 456. **16. Elle baissa les paupières avant de répondre, avec un air un peu grande sœur, très fille-du-monde, qui signifiait : « Mais voyons, c'est une question qui ne se pose pas », ...** H. DE MONTHERLANT, *Le Démon du bien*, 1937, p. 1358.

Air + compl. déterminatif

1.

[Le compl. déterminatif est un subst. abstr.] :

2.
1.

17. Il y en avait de remarquablement belles : elles n'ont point cet air de douceur, de modestie timide et de langueur voluptueuse des femmes arabes de la Syrie ; ... A. DE LAMARTINE, *Voyage en Orient*, t. 2 ; 1835, p. 12. **18. Il retenait longtemps dans son bureau les clients qui venaient le voir, parlait beaucoup, revenait sur un point déjà examiné comme pour racheter son air de jeunesse et son défaut d'expérience par la grâce d'une conversation aimable et une grande attention à chaque affaire.** J. CHARDONNE, *L'Épithalame*, 1921, p. 159. **19. L'air de la réussite, quand il est porté d'une certaine manière, rendrait un âne enragé.** A. CAMUS, *La Chute*, 1956, p. 1514.

Rem. Syntagmes fréq. *un air d'abattement, d'accablement, d'approbation, d'autorité, de bonté, de bravade, de béatitude, de candeur, de commisération, de compassion, de complaisance, de contentement, de conviction, de convoitise, de dissimulation, de dédain, de désapprobation, de détachement, d'extase, de fatuité, de fierté, de franchise, de fureur, de gaieté, d'humilité, d'impatience, d'incrédulité, d'indifférence, d'innocence, d'inquiétude, d'insouciance, de jovialité, de mécontentement, de moquerie, de mystère, de nonchalance, de négligence, de perfidie, de raillerie, de recueillement, de réprobation, de résignation, de satisfaction, de stupeur, de stupéfaction, de suffisance, de supériorité, de tristesse ...*

· Loc. Air de famille, — de parenté, — de ressemblance :

20. Ghéon a pris un air de ressemblance avec le brave curé de Cuverville. A. GIDE, Journal, 1917, p. 627. 21. Nous nous regardions à la dérobee. Il y avait entre nous, me sembla-t-il, un air de parenté : quelque chose de pauvre, d'inquiet, d'humilié ; une certaine défiance réciproque, aussi. G. DUHAMEL, Confessions de minuit, 1920, p. 122. 22. — Entendons-nous : vous ne refuserez pas d'admettre qu'il puisse exister entre des individus plus ou moins liés par le même secret, les mêmes mensonges, une certaine ressemblance — ce que les bonnes gens appellent un air de famille ! — L'air de famille, c'est tout, et ce n'est rien, ça échappe aux classifications ordinaires, il faut plus que de l'œil pour le reconnaître, un don... une faculté. J'ai ainsi une vieille parente un peu folle qui repère jusqu'à des cousinages éloignés. G. BERNANOS, Un Crime, 1935, p. 845.

Rem. Le mot *air* peut simplement signifier « ressemblance entre deux personnes », cf. cet ex. : „Les enfants ont presque toujours l'air du père ou de la mère.“ (Nouv. Lar. ill.). De même avoir un faux air de qqn, « avoir quelque ressemblance avec lui ». Il a beaucoup de votre air (Ac. t. 1 1932).

[Le compl. déterminatif est un subst. concr. non actualisé] : 1.

23. Elle [la comtesse] ne répondit rien, et demeurait étendue dans sa voiture avec un air de reine irritée. G. DE MAUPASSANT, Contes et nouvelles, t. 1, L'Inutile beauté, 1890, p. 1146.

· PEINT., SCULPT. *Un air de tête.* „L'attitude d'une tête, la manière dont une tête est dessinée.“ (Ac. 1798-1932) :

24. — Je crois entendre ce que dit en ce moment ma mère, me répondit-elle en prenant l'air de tête qu'Ingres a trouvé pour sa mère de Dieu, cette vierge déjà douloureuse et qui s'apprête à protéger le monde où son fils va périr. H. DE BALZAC, Le Lys dans la vallée, 1836, p. 307.

[Le compl. déterminatif est un subst. concr. actualisé] : 1.

25. Vraiment on a l'air d'un laquais, et non pas d'un amant;. T. DE BANVILLE, Les Cariatides, Les Baisers de pierre, 1842, p. 63. 26. J'ai l'air d'un propriétaire d'écurie de courses, d'un cercleux, d'un vieux marcheur, Justin s'était pris à tourner autour de notre ami, l'œil mi-clos, la lèvre inférieure, qu'il avait grosse et fendue, avancée d'un air méditatif. — Mais non, mais non, disait-il. C'est parfait. Tu n'as pas l'air d'un grand-duc. G. DUHAMEL, Chronique des Pasquier, Le Désert de Bièvres, 1937, p. 26.

· Loc. L'air de tous les jours, des mauvais jours :

27. Davis se présenta, prit son air des mauvais jours pour toucher la main que lui tendait l'ingénieur, puis dit à Grayson : — ils grognent là-dedans, mais ils ne démarrent pas. É. PEISSON, Parti de Liverpool, 1932, p. 76.

[Le compl. déterminatif est un nom propre] : 1.

28. ... son imagination et sa coquetterie furent intéressées à ce drôle de garçon

qui, sans avoir aucun air de Paris, était assez vivant pour s'organiser un jeu si compliqué. M. BARRÈS, Les Déracinés, 1897, p. 110.

[Le compl. déterminatif est un dém. antécédent d'une relative] : 1.

29. Mais j'aimais mieux avoir l'air de celui qui sait que de celui qui questionne. M. PROUST, À la recherche du temps perdu, Sodome et Gomorrhe, 1922, p. 1097.

[Le compl. déterminatif est un inf.] : 1.

· De + inf. :

30. Je m'avançais vers elle et, modeste, ingénu : « Vous m'avez accordé cette valse, Madame ? » J'avais l'air de prier n'importe quelle femme, Elle me disait : « oui », comme au premier venu. SULLY PRUDHOMME, Les Vaines tendresses, Invitation à la valse, 1875, p. 160.

· Locutions

– Un air de ne pas y toucher :

31. Pauliet était habile et avec son air de n'y pas toucher il avait l'art de poser les questions. P.-J. JOUVE, La Scène capitale, 1935, p. 219.

· Un faux air de + inf. :

32. Ce secrétaire était un jeune homme d'une trentaine d'années qui, derrière son bureau moisi, se donnait un faux air de sortir des Sciences po : rasoir strict. Col dur et cravate impeccable. R. ABELLIO, Heureux les pacifiques, 1946, p. 165.

Rem. Avoir l'air + adv. ou loc. adv. mis pour avoir l'air d'être + adv.

33. Elle cherche ses intonations en dedans, et sa physionomie prend un air « ailleurs » ; ... J. RENARD, Journal, 1897, p. 394.

· À + inf. :

34. Et lui présentant à la face une main mutilée, d'un air à épouvanter, il lui jeta le : « ton temps viendra ! » de Chenerailles. H. POURRAT, Gaspard des Montagnes, à la belle bergère, 1925, p. 71.

[Compl. déterminatifs divers] : 1.

35. Les invités se regardaient avec un air, comme des gens au chaud dans une maison au bord de la mer un soir de tempête, qui n'aiment pas penser aux tourbillons que fabrique la nuit. P. NIZAN, La Conspiration, 1938, p. 39.

· L'air comme il faut. Attitude très convenable, très correcte :

36. Puis, derrière l'habilleuse, fermant le cortège, venait Satin tâchant d'avoir un air comme il faut et s'ennuyant déjà à crever. É. ZOLA, Nana, 1880, pp. 1201-1202.

· Un air à la mode :

37. Charles IV ne nous montre qu'un trait nouveau, le désir de paraître ; c'est qu'il avait été élevé à la cour de France, et que les circonstances le forcèrent toute sa vie à vivre parmi les étrangers ; or nous avons vu le caractère, l'art lorrains, toujours craintifs de paraître ridicules, prendre l'air à la mode. M. BARRÈS, *Un Homme libre*, 1889, pp. 115-116.

- Un air « sur les dents » :

38. ... et tout, de Magnin, l'intéressait : son absence d'aisance, son apparente distraction, son air « sur les dents », son aspect de contremaître supérieur (il était, en fait, ingénieur de Centrale), l'énergie évidente et ordonnée qui s'agitait sous ses rondes lunettes ahuries. A. MALRAUX, *L'Espoir*, 1937, p. 528.

- (N'avoir) l'air de rien. " Ne pas se faire remarquer : il n'a l'air de rien, mais il pense à tout. " (DUB.).
- En avoir l'air. Sembler, paraître.
- Sans en avoir l'air. Sans le laisser voir, sans le laisser paraître :

39. Je comprenais déjà ce raisonnement, et quand elle parlait de mon avenir avec mon oncle de Beaumont, qui la pressait vivement de céder, j'écoutais de toutes mes oreilles sans en avoir l'air. G. SAND, *Histoire de ma vie*, t. 2, 1855, p. 241. 40. Les commerçants d'Edimbourg jugèrent que ce jeune homme à la tête de fille était plus dangereux qu'il n'en avait l'air, et lui souhaitant le bonsoir avec respect, redescendirent à toute vitesse. A. MAUROIS, *Ariel ou la Vie de Shelley*, 1923, p. 75.

Air + prop. rel. : 1.

41. — Eh bien ! monsieur, lui dit-il enfin avec un soupir et de l'air dont il eût appelé le chirurgien pour l'opération la plus douloureuse, j'accède à votre demande. STENDHAL, *Le Rouge et le Noir*, 1830, p. 61. 42. Camille regarda sa mère d'un air où se mêlaient la convoitise et l'inquiétude. P. DRIEU LA ROCHELLE, *Rêveuse bourgeoisie*, 1939, p. 21.

Cet air, son air, (de) quel air ... (sans compl. déterminatif) : 1.

43. Il y a du conspirateur, du prisonnier et du faiseur de coups d'état dans sa marche, son regard, son air. E. et J. DE GONCOURT, *Journal*, janv. 1863, p. 1219.

44. ... il fallait être bien perspicace, ou averti autant que l'était Fleurissoire, pour découvrir sous la jovialité de son air, une discrète onction cardinale. A. GIDE, *Les Caves du Vatican*, 1914, p. 800. 45. — Eh bien, et votre mari ? Qu'est-ce qu'il devient ? Elle changea d'air immédiatement, inclina la tête avec une gravité douloureuse. M. DRUON, *Les Grandes familles*, t. 1, 1948, p. 178.

- Pop. Avoir de l'air, se donner de l'air :

46. Se donner ou avoir de l'air, avoir un air chagrin. G. DELESALLE, *Dict. argot-français et français-argot*, 1896, p. 8.

- Région. Donner de l'air à qqn :

47. Ressemblance. Nous disons : Donner de l' air à quelqu'un, pour signifier : Avoir de son air, avoir sa tournure, avoir son allure, lui ressembler à plusieurs égards. Il donne beaucoup d'air à son frère, et encore davantage à son oncle. Expression méridionale. J. HUMBERT, Nouveau glossaire genevois, 1852, p. 13.

- Loc. Gagner de l'air. Changer à son profit :

48. — Comme vous êtes changé ! Vous avez gagné de l' air. Paris vous fait du bien. G. DE MAUPASSANT, Bel Ami, 1885, p. 75.

Au plur. Airs.

1.

Airs + adj :

2.
1.

49. J'avais beau affecter des airs dégagés, préparer mes entrées avec soin, étudier mes poses, je sentais encore le novice, le conscrit. Pour tromper mon inexpérience, je pris des airs écrasants vis-à-vis des huissiers. L. REYBAUD, Jérôme Paturot, 1842, p. 338. 50. Les élèves de l'école supérieure de Villeneuve (...) affectent bien encore des airs prudes et dégoûtés en passant près de nous... COLETTE, Claudine à l'école, 1900, p. 228.

- Fam. Prendre, avoir des airs penchés. Prendre certaines attitudes dans le but de plaire, de séduire.
- Grands airs (souvent en mauvaise part). Attitude hautaine se voulant pleine de distinction :

51. Ces dames avaient alors recours à de grands airs, rappelaient négligemment les noms illustres qu'elles portaient, et demandaient une pension comme un maréchal de France se plaindrait d'un passe-droit. G. DE STAËL, Considérations sur les principaux événements de la Révolution française, 1817, p. 77.

Airs + de + subst. abstr :

1.

52. ... ils ont lié les bras à vos défenseurs séduits par leurs faux airs de fraternité, et ils sont parvenus à vous enchaîner sur l'autel même de la liberté : ... MARAT, Les Pamphlets, C'est un beau rêve, gare au réveil, 1790, p. 234. 53. Mais elle reprenait, comme honteuse, son orgueil de femme décente et ses airs de vertu, ni plus ni moins qu'une Anglaise, et aplatissait toujours son Crevel sous le poids de sa dignité, car Crevel l'avait de prime abord avalée vertueuse. H. DE BALZAC, La Cousine Bette, 1847, p. 144.

Rem. Syntagmes fréq. *airs d'importance, air de supériorité.*

Airs + de + subst. concr. :

1.

54. Si tu m'aimes en amant, fuis donc ces airs de mari qui étouffent l'amour et font bien mal à l'amitié. G. DE STAËL, Lettres de jeunesse, 1786, p. 81. 55. M. de Metternich (ambassadeur d'Autriche) affectait les airs d'un homme des anciennes cours modernes. É. DELÉCLUZE, Journal, 1825, p. 122.

Airs + de + inf. :

1.

56. Vous êtes extraordinaire, vous me permettrez de vous le dire, avec vos airs de me mettre à la porte d'une maison qui n'est pas la vôtre ; et si je veux bien me rendre à vos ordres, eu égard à votre état d'exaltation, vous ne sauriez moins faire, convenez-en, que de céder à ma prière. G. COURTELINE, Boubouroche, 1893, II, 3, p. 72.

De ces airs, se donner des airs, prendre des airs : 1.

57. Bref, je voulais dominer en toutes choses. C'est pourquoi je prenais des airs, je mettais mes coquetteries à montrer mon habileté physique plutôt que mes dons intellectuels. A. CAMUS, La Chute, 1956, p. 1501.

- Fam. Se donner de grands airs.
- Loc. pop. Être à plusieurs airs ; un air sur deux airs :

58. Être à plusieurs airs : être hypocrite ou fantasque ; jouer en cachette plusieurs rôles à la fois, ou faire tantôt bonne ou tantôt mauvaise mine à la même personne sans motif apparent. L. LARCHEY, Les Excentricités de la langue française en 1860, p. 362. 59. MARIUS. — Et puis, je n'aime pas qu'on me regarde d'un air sur deux airs ! PANISSE. — Moi, je te regarde d'un air sur deux airs ? FANNY. — Tu deviens fou, mon pauvre Marius ! M. PAGNOL, Marius, 1931, I, 10, p. 84.

Plus rare. Apparence extérieure d'une chose. Synon. sembler, paraître. 1.

Rem. Air s'emploie dans les mêmes conditions syntaxiques que sous A. Les grammairiens jugent cet usage incorrect.

Air + adj. : 1.

60. Nous continuons à ne rien savoir. Mais les nouvelles m'ont l'air mauvaises. G. FLAUBERT, Correspondance, 1871, p. 252. 61. ... et il a relevé ses chaussettes, qui avaient un peu l'air mélancolique. L. ARAGON, Les Beaux quartiers, 1936, p. 257.

- Loc. Avoir bon air, grand air. Avoir une belle apparence, une belle ordonnance :

62. Ce palais d'un si grand air, ces jardins, c'est le lieu où le terrien français est venu se corrompre. M. BARRÈS, Mes cahiers, t. 10, 3 avr.-août 1913, p. 80. 63. La maison, reconstruite après l'incendie de 1922, a bon air entre les vieux arbres. J. GREEN, Journal, 1944, p. 118.

Air + subst. (en fonction adjective) : 1.

64. Elle voulait donner un air « fiançailles » à cette liaison, pour que les apparences fussent sauvées, mais seulement un air, pas de réalité. H. DE MONTHERLANT, Pitié pour les femmes, 1936, p. 562.

Air + compl. déterminatif : 1.

[Le compl. déterminatif est un subst. abstr.] : 2.

65. *L'univers porte en soi d'infaillibles conseils Dont la sagesse a l' air d'une atroce démence : ... SULLY PRUDHOMME, La Justice, Commencements, 1878, p. 88.*
 66. *Sur la nappe blanche, deux flambeaux d'argent prêtaient un faux air de richesse à cette pièce pauvrement meublée où les derniers rayons du soleil couchant brillaient encore au bas d'une plinthe. J. GREEN, Moïra, 1950, p. 9.*

· Loc. Air de famille, air de parenté :

67. *Les jardiniers descendirent de leurs carrioles une collection de Caladiums qui appuyaient sur des tiges turgides et velues d'énormes feuilles, de la forme d'un cœur ; tout en conservant entre eux un air de parenté, aucun ne se répétait. J.-K. HUYSMANS, À rebours, 1884, p. 119.*

[Le compl. déterminatif est un subst. concr. non actualisé] : 1.

68. *Vraiment aussi, il trouve que cet arbre a trop l' air en bois. J. RENARD, Journal, 1894, p. 210.*

[Le compl. déterminatif est un subst. concr. actualisé] : 1.

69. *Beaucoup de voitures, beaucoup de bruit, l' air d'une capitale, un petit Paris méridional, voilà Naples. G. FLAUBERT, Correspondance, 1851, p. 127. 70. Il a, dans la cuisse, une douleur rhumatismale qui a tout l' air d'une sciatique. E. et J. DE GONCOURT, Journal, févr. 1880, p. 59.*

[Le compl. déterminatif est un inf.] : 1.

71. *Une eau d'une limpidité qui a l' air de laver les pierres moussues, vert de bouteille, qui sont au fond, faisant des feuilles du velours, et des cailloux jaunes, de la topaze brûlée. Id., ibid., août 1858, p. 520.*

· Loc. En avoir tout l'air :

72. *Il neigeait. Je regardais par la fenêtre les flocons immaculés s'amasser sur le gazon. Peyrot sonna. J'ouvris moi-même. — Je savais vous trouver, monsieur, par un temps pareil. — Un temps qui déshonore le pays. — ça en a tout l' air. Il va bientôt falloir un traîneau. J. DE PESQUIDOUX, Le Livre de raison, t. 3, 1932, p. 86.*

Au plur. Airs : 1.

Airs + adj. : 2.
1.

73. *... Si bien qu'on vous admire, écouteurs infidèles, (...) Et que l'eau, palpitant sous le chant qui l'effleure, Baise avec un sanglot le beau saule qui pleure ; Et que le dur tronc d'arbre a des airs attendris ; ... V. HUGO, Les Contemplations, En écoutant les oiseaux, t. 2, 1856, p. 34.*

Airs + compl. déterminatif : 1.

74. *Il était assis sur un banc de pierre, sous l'arcade d'une galerie qui donne à la maison du Bon-Sauveur des airs d'ancien cloître. J. BARBEY D'AUREVILLY,*

Troisième memorandum, introd. 1856, p. 63. 75. Des nuées de mouettes passaient devant les fenêtres, et s'ébattaient sur les berges de l'Arve, dont le cours rapide mais peu profond se donnait des airs de torrent en couvrant d'écume ses rochers à fleur d'eau. R. MARTIN DU GARD, *Les Thibault, L'Été 1914, 1936, p. 21.*

man. "Se dit des allures d'un cheval." (Ac. 1798-1932). "Airs bas, ceux où le cheval manie près de terre." (Ac. 1835). "Airs relevés, ceux où le cheval s'enlève davantage en maniant." (Ac. 1835). "Ce cheval va à tous airs, on le manie comme on veut." (Ac. 1835).

◇◇ **ÉTYMOL. ET HIST.** — 1580 « apparence extérieure » (MONTAIGNE, *Les Essais*, I, 62 ds GDF. *Compl.* : C'est une ladrerie spirituelle qui a quelque air de santé).

De *air*¹ par dérivation de sens.

BIBLIOGRAPHIE

i – dictionnaires

Bescherelle BESCHERELLE L.-N. (1843-1846), *Dictionnaire National ou Dictionnaire Universel de la langue française*, Paris, Garnier Frères, 2 vol. ; 2^e éd. 1850 ; 3^e éd. 1855-1856.

Dictionnaire de l'Académie *Le Dictionnaire de l'Académie française dédié au Roy* (1694), Paris, V^{ve} Jean Baptiste Coignard et Jean Baptiste Coignard, 2 vol. ; *Nouveau Dictionnaire de l'Académie française* (2^e éd. 1718), Paris, J.-B. Coignard, 2 vol. ; *Dictionnaire de l'Académie française* (3^e éd. 1740), Paris, J.-B. Coignard, 2 vol. ; *Dictionnaire de l'Académie française* (4^e éd. 1762), Paris, Vve Brunet, 2 vol. ; *Dictionnaire de l'Académie française, revu, corrigé et augmenté par l'Académie elle-même. (Augmenté d'un Supplément contenant les mots nouveaux en usage depuis la Révolution t. II, p. 765-776)* (5^e éd. 1798 an VII), Paris, J. Smits et C^o.

Dictionnaire de la langue française classique DUBOIS J., LAGANE R. (1965), *Dictionnaire de la langue française classique*, Paris, Belin (1^{ère} édition 1960).

Dictionnaire de Trévoux *Dictionnaire universel françois et latin*, vulgairement appelé *Dictionnaire de Trévoux* (1740), Nancy, P. Antoine, 6 vol. ; Nouv. éd. C^{le} des libraires

associés 1771.

Dictionnaire du français classique DUBOIS J., LAGANE R., LEROND A., (1992), *Dictionnaire du français classique*, Paris, Larousse (1^{ère} édition 1971).

Dictionnaire du français contemporain DUBOIS J., LAGANE R., NIOBEY G., CASALIS D. et J., MESCHONNIC H., 1967, *Dictionnaire du français contemporain*, Paris, Larousse.

Dictionnaire étymologique de la langue française BLOCH O., von WARTBURG W. (1932), *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, PUF (9^e éd. 1991).

Dictionnaire étymologique du français PICOCHÉ J. (1987), *Dictionnaire étymologique du français*, Paris, Le Robert (1^{ère} édition 1971).

Dictionnaire historique de la langue française REY A. (1998), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert (1^{ère} édition 1992).

Furetière FURETIÈRE A. (1690), *Dictionnaire Universel contenant généralement tous les mots françois tant vieux que modernes et les termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye et Rotterdam, A. et R. Leers, 3 vol. ; rééd., Paris, Le Robert, 1978.

Grand Larousse de la langue française GUILBERT L., LAGANE R., NIOBEY G. (1971-1978), *Grand Larousse de la langue française en sept volumes*, Paris, Larousse (abrégé GLLF).

Grand Robert 1953- 1964 ROBERT P. (1953-1964), *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Société du Nouveau Littré, 6 vol. (abrégé GR 53-64).

Grand Robert 1985 REY A. (1985), *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* de Paul Robert, 2^e éd. entièrement revue et enrichie, Paris, Le Robert, 9 vol. (abrégé GR).

Hatzfeld et Darmesteter HATZFELD A., DARMESTETER A. et THOMAS A. (1890-1900), *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVII^e siècle jusqu'à nos jours. Précédé d'un Traité de la formation de la langue française*, Paris, Delagrave, 2 vol. ; réimpr. 1964, Paris, Delagrave

Lexis DUBOIS J. (1979), *Lexis. Dictionnaire de la langue française*, Paris, Larousse.

Littré LITTRÉ É. (1863-1873), *Dictionnaire de la langue française*, Paris, Hachette, 4 vol., Supplément (1877), Paris, Hachette, 1 vol., 1877 ; réimpr. 1968, Paris, Gallimard-Hachette, 7 vol.

Nouveau Petit Robert REY A., REY-DEBOVE J. (1993), *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, nouv. éd. remaniée et amplifiée, Paris, Le Robert (abrégé PR) ; 1^{ère} éd. 1967.

Richelet RICHELET P. (1680), *Dictionnaire françois contenant les mots et les choses, plusieurs nouvelles remarques sur la langue françoise*, Genève, Jean Herman Widerhold, 2 vol. ; réimpr., Genève, Slatkine, 1970.

Trésor de la langue française IMBS P., puis QUEMADA B. (1971-1994), *Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e siècle (1789-1960)*, Paris, Klincksieck (t. 1-10), puis Gallimard (t. 11-16), 16 vol. (abrégé TLF).

ii – textes

- BARY (René) : La Rhétorique française où, pour principale argumentation, l'on trouve les secrets de notre langue, Paris, P. Le Petit, 1665.
- BELLINGEN (Fleury de) : Les illustres proverbes historiques ou Recueil de diverses questions curieuses, pour se divertir agréablement dans les Compagnies, Lyon, A. Besson, 1655.
- BOILEAU (Nicolas) : Œuvres complètes, Introduction par A. Adam, Textes établis et annotés par F. Escal, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1966.
- BOSSUET (Jacques-Bénigne) : Oraisons funèbres, Texte établi par J. Truchet, Paris, Garnier, 1961.
- BOSSUET (Jacques-Bénigne) : Sermon sur la mort et autres sermons, Chronologie, préface et bibliographie par J. Truchet, Paris, Garnier-Flammarion, 1996.
- BOSSUET (Jacques-Bénigne) : Élévations à Dieu sur tous les mystères de la religion chrétienne, Paris, Vrin, 1962.
- BOSSUET (Jacques-Bénigne) : Méditations sur l'Évangile, Paris, Vrin, 1966.
- BOSSUET (Jacques-Bénigne) : Traité de la concupiscence, Texte établi et présenté par Ch. Urbain et E. Levesque, Paris, F. Roches, Société Les Belles Lettres, 1930.
- BOUHOURS (le Père Dominique, S. J.) : Remarques nouvelles sur la langue française, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1682 (3^e édition, 1^{ere} édition 1675).
- BOUHOURS (le Père Dominique, S. J.) : Les entretiens d'Ariste et d'Eugène, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1671 (éd. par F. Brunot, Paris, A. Colin, 1962).
- BUSSY-RABUTIN (Roger de Rabutin, comte de Bussy) : Lettres de Messire Roger de Rabutin, comte de Bussy, Nouvelle édition, Paris, F. Delaulne, 1720, 4 vol (1^{ere} édition 1697).
- BUSSY-RABUTIN (Roger de Rabutin, comte de Bussy) : Mémoires de Roger de Rabutin, comte de Bussy, 1696, Paris, J. Anisson, 1696, 3 volumes.
- CALLIÈRES (Jean) : Des Mots à la mode et des nouvelles façons de parler, Paris, C. Barbin, 1692 (2^e édition).
- CORNEILLE (Pierre) : Œuvres complètes, Textes établis, présentés et annotés par G. Couton, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1980, 1984, 1987, 3 vol.
- FÉNELON (François de Salignac de La Mothe) : Œuvres, Édition établie par J. Le Brun, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1983, 1984, 2 vol.
- LA BRUYÈRE (Jean de) : Œuvres complètes, Texte établi et annoté par J. Benda, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1951 (réimpression 1962).
- LA FAYETTE (Marie-Madeleine Pioche de la Vergne, comtesse de) : La Princesse de Clèves, in Romanciers du XVII^e siècle, Textes présentés et annotés par A. Adam, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, p. 1105-1254, 1958.

- LA FONTAINE (Jean de) : Œuvres diverses, Texte établi et annoté par P. Clarac, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1942.
- LA FONTAINE (Jean de) : Œuvres complètes, Édition établie, présentée et annotée par J.-P. Collinet, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1991, t. 1 (Fables, contes et nouvelles).
- LA ROCHEFOUCAULD (François VI de) : Maximes et réflexions diverses, Édition présentée, établie et annotée par Jean Lafond, Gallimard, collection Folio, 1990, 2^{ème} édition revue et corrigée (1^{ère} édition 1976).
- LA TOUCHE (Pierre de) L'Art de bien parler français, Qui comprend tout ce qui regarde la Grammaire et les façons de parler douteuses, Amsterdam, R. et G. Wetstein, Nouvelle édition 1710 (1^{ère} édition 1696) Tome premier.
- MÉNAGE (Gilles) : Observations de Monsieur Ménage sur la langue française, Paris, C. Barbin, 1672.
- MÉRÉ (Antoine Gombaud, Chevalier de) : Œuvres complètes, Texte établi et annoté par Ch.-H. Boudhors, Paris, F. Roches, Société Les Belles Lettres, 1930, 3 volumes.
- MOLIÈRE (Jean-Baptiste Poquelin, dit) : Œuvres complètes, Textes établis, présentés et annotés par G. Couton, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1971, 2 vol.
- ORTIGUE DE VAUMORIÈRE (Pierre) : L'Art de plaire dans la conversation, Paris, J. Guignard, 1688.
- PASCAL (Blaise) : Œuvres complètes, Édition présentée, établie et annotée par M. Le Guern, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1998, 2000, 2 vol.
- PIC (Jean) : Discours sur la Bienséance, Paris, S. Mabre-Cramoisy, 1688.
- PURE (Abbé Michel de) La Prétieuse ou le mystère des ruelles (1656-1658), Texte publié par É. Magne, Paris, Droz, Société des textes français modernes, 1938-1939, 2 vol.
- RACINE (Jean) : Œuvres complètes, Texte établi, annoté et commenté par R. Picard, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1952, t. 1.
- RACINE (Jean) : Œuvres complètes, Texte établi, annoté et commenté par G. Forestier, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1999, t. 1.
- RETZ (Jean-François Paul de Gondi, cardinal de) : Œuvres, Édition établie par M.-Th. Hipp et M. Pernot, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1984.
- SAINT-ÉVREMOND : Œuvres en prose, Textes publiés avec introduction, notices et notes par R. Ternois, Paris, Didier, Société des Textes français modernes, 1962, 1965, 1966, 1969, 4 vol.
- SAINT-ÉVREMOND : Lettres, Textes publiés avec introduction, notices et notes par R. Ternois, Paris, Didier, Société des Textes français modernes, 1967-1968, 2 vol.
- SCUDÉRY (Madeleine de) : Conversations nouvelles sur divers sujets, Paris, C. Barbin, 1684, 2 vol.
- SCUDÉRY (Madeleine de) : Artamène ou Le Grand Cyrus, Paris, A. Courbé, 1649-1653, 10 vol., Genève, Skaktine, 1972 (réimpression de l'édition de 1656).
- SÉVIGNÉ (Marie de Rabutin Chantal, marquise de) : Lettres, Texte établi et annoté par Gérard-Gailly, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1953 (réimpression

1963), 1960, 1963, 3 vol.

SÉVIGNÉ (Marie de Rabutin Chantal, marquise de) : Correspondance, Texte établi, présenté et annoté par R. Duchêne, Paris, Gallimard, Bibliothèque de La Pléiade, 1972 (réimpression 1985), 1974 (réimpression 1986), 1978, 3 vol.

III – ÉTUDES

ADAM J.-M. : 1990 : Éléments de linguistique textuelle, Théorie et pratique de l'analyse textuelle, Liège, Mardaga.

APRESJAN A. 1966 : « Analyse distributionnelle des significations et champs sémantiques structurés », Langages, 1, p. 44-74.

BALIBAR-MRABTI A. : 1980 : « Une liste d'extensions lexicales pour les opérateurs manière et façon », Linguisticae Investigationes, IV, 1, p. 1-20.

BALIBAR-MRABTI A. : 1997 : « Synonymie abstraite et synonymie concrète en syntaxe », Langages, 128, p. 25-50.

BALLY C. : 1965 (4^e éd. rev. et corr.) : Linguistique générale et linguistique française, Berne, A. Francke (1^{ère} éd. 1932)..

BARTNING I. : 1993 : « La préposition de et les interprétations possibles des syn-tagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive », Lexique, 11, p. 163-191.

BARTNING I. : 1996 : « Éléments pour une typologie des SN complexes en de en français », Langue française, 109, p. 29-43.

BAYLON C., MIGNOT X. : 1995 : Sémantique du langage, Paris, Nathan.

BENVENISTE É. : 1966 : Problèmes de linguistique générale, Paris, Gallimard, t. 1.

BÉRAUD A., EUZEN M.-G., RÉMI-GIRAUD S. : 1988 : Le Taste-mots dans les arbres, Lyon, C. R. D. P.

BERLAN F. : 1989 : « Étude contextuelle du mot " style " et de ses substituts dans Les Réflexions sur la poétique du Père Rapiin », in Rhétorique et discours critiques, Presses de l'École normale supérieure, p. 91-102.

BONHOMME M. : 1987 : Linguistique de la métonymie (Préface de M. Le Guern), Berne, Francfort-s. Main, New-York, Paris, Peter Lang.

BONNARD H. : 1972 : article « Détermination », dans le Grand Larousse de la langue française en sept volumes, Paris, Larousse.

BRANCA-ROSOFF S., COLLINOT A., GUILHAUMOU J., MAZIÈRE F. : 1995 : « Questions d'histoire et de sens », Langages, 117, p. 54-66.

BRUNOT F. 1966 : Histoire de la langue française des origines à nos jours, Paris, A. Colin, Tome III, La formation de la langue classique (1600-1660), 1^{ère} éd. 1909, Tome IV, La langue classique (1660-1715), 1^{ère} éd. 1913-1924.

BUZON C. : 1979 : « Dictionnaire, langue, discours, idéologie », Langue française, 43, p. 27-44.

- CADIOT P. : 1993 : « De et deux de ses concurrents : avec et à », *Langages*, 110, p. 68-106.
- CADIOT P. : 1994 : « Représentation d'objets et sémantique lexicale : Qu'est-ce qu'une boîte ? », *French Language Studies*, 4, p. 1-23.
- CADIOT P., NEMO F. : 1997 : « Pour une sémiogenèse du nom », *Langue française*, 113, p. 24-34.
- CERVONI J. : 1991 : *La préposition. Étude sémantique et pragmatique*, Paris-Louvain-la-Neuve, Duculot.
- CHAROLLES M. : 1990 : « L'anaphore associative. Problèmes de délimitation », *Verbum* XIII, 3, p. 119-148.
- CHAROLLES M. : 1988 : « Les études sur la cohérence, la cohésion et la connexité textuelles depuis la fin des années 1960 », *Modèles linguistiques*, XX, 2, p. 45-66.
- CHAROLLES M., COMBETTES B. : 1999 : « Contribution pour une histoire récente de l'analyse du discours », *Langue française*, 121, p. 76-116.
- CHAURAND J., MAZIÈRE F. (éds) : 1990 : *La définition*, Paris, Larousse.
- CHOMSKY N. : 1965 : *Aspects of the theory of syntax*, Cambridge, MIT PRESS (trad. fr., *Aspects de la théorie syntaxique*, Paris, Seuil, 1971).
- CLÉMENT D. : 1991 : « Réflexions sur la notion d'intégration en syntaxe ou : qu'entend-on par " l'expression X est plus ou moins ' intégrée ' à la phrase " », *Langages*, 104, p. 7-21.
- CONSTANTIN DE CHANAY H. : 1996 : *Structuration des champs lexicaux. Perspectives sémantiques, cognitives et argumentatives*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Université Lumière Lyon 2.
- CREISSELS D. : 1979 : *Les constructions dites « possessives », étude de linguistique générale et de typologie linguistique*, Thèse de Doctorat d'État, Université Paris IV.
- CREISSELS D. : 1984 : « Le rapport entre prédication associative et détermination associative : un problème de syntaxe ou de sémantique ? », *Linguisticae Investigationes Supplementa*, 8, p. 63-73.
- CRUSE A. : 1996 : « La signification des noms propres de pays en anglais », in S. Rémi-Giraud, P. Rétat (éds), *Les Mots de la nation*, Lyon, PUL, p. 93-102.
- DAUMAS M. (sous la direction de) : 1957 : *Histoire de la science*, Paris, Gallimard, *Encyclopédie de La Pléiade*.
- DEFRANCQ B., WILLEMS D. : 1996 : « De l'abstrait au concret. Une réflexion sur la polysémie des noms déverbaux », in N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain (éds), *Les Noms abstraits. Histoire et théories*, Presses Universitaires du Septentrion.
- DELENDIA-DENIS D. : 1991 : *L'Esthétique de la conversation dans l'œuvre de Madeleine de Scudéry*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Paris-IV.
- DENIS D. : 1998 : « Ce que parler " prétieux " veut dire : Les enseignements d'une fiction linguistique au XVII^e siècle », *L'Information grammaticale*, 78, p. 53-58.
- dens j.-p. :
1981 : *L'Honnête homme et la critique du goût. Esthétique et société au XVII^e siècle*, Lexington, French Forum.

- Dix-septième siècle / XVII^e siècle : 1981 : « Rhétorique du geste et de la voix à l'âge classique », 132, juillet / septembre 1981.
- DUBOIS J. : 1965 : Grammaire structurale : Le nom et le pronom, Paris, Larousse.
- DUBOIS J., DUBOIS C. : 1971 : Introduction à la lexicographie : le dictionnaire, Paris, Larousse.
- DUBOIS J., DUBOIS-CHARLIER F. : 1997 : « Synonymie syntaxique et classification des verbes français », Langages, 128, p. 51-71.
- DUMONCEAUX P. : 1975 : Langue et sensibilité au XVII^e siècle. L'évolution du vocabulaire affectif, Genève, Droz.
- DUPONT N. : 1991 : « Les clitiques attributs en français », in M.-M. de Gaulmyn, S. Rémi-Giraud (éds), À la recherche de l'attribut, Lyon, PUL, p. 47-70.
- ENGLEBERT A. : 1992 : Le « petit mot » DE. Étude sémantique historique, Genève-Paris, Droz.
- Faits de langue : 1996 : « La relation d'appartenance », 7.
- FLAUX N. : 1992 : « Les syntagmes nominaux du type le fils d'un paysan : référence définie ou indéfinie ? », Le Français moderne, 1992, 60, 1, p. 23-45.
- FLAUX N. : 1993 : « Les syntagmes nominaux : référence définie ou indéfinie ? (deuxième partie) », Le Français moderne, 1993, 61, 2, p. 113-139.
- FLAUX N., GLATIGNY M., SAMAIN D. (éds) : 1996 : Les Noms abstraits. Histoire et Théories, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- FONTANIER P. 1968 (rééd.) : Les figures du discours, Paris, Flammarion.
- FOURNIER N. : 1998 : Grammaire du français classique, Paris, Belin.
- FUCHS C. : 1991 : « Polysémie, interprétation et typicalité : l'exemple de " pouvoir " », in D. Dubois (éd.), Sémantique et cognition. Catégories, prototypes, typicalité, Paris, Éditions du C. N. R. S., p. 161-170.
- GALMICHE M. : 1986 : « Notes sur les noms de masse et le partitif », Langue française, 72, p. 40-53.
- GALMICHE M. : 1987a : « Massif / comptable : de l'un à l'autre et inversement », in J. David et G. Kleiber (éds.), Termes massifs et termes comp-tables, Paris, Klincksieck, p. 63-77.
- GALMICHE M. : 1987b : « À propos de la distinction massif / comptable », Modèles linguistiques, IX, 2, p. 179-203.
- GALMICHE M., KLEIBER G. : 1996 : « Sur les noms abstraits », in N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain (éds), Les Noms abstraits. Histoire et Théories, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, p. 23-40.
- GIRARDIN C. : 1979 : « Contenu, usage social et interdits dans le dictionnaire », Langue française, 43, p. 84-99.
- GIRY-SCHNEIDER J. : 1994 : « Sélection et sémantique : problèmes et modèles », Langa-ges, 115, p. 5-14.
- GLATIGNY M. : 1995 : « Le rôle de la littérature dans la pratique lexicographique de Littré », Lexique 12 / 13, p. 79-87.

- GROSS G. : 1990 : « Définition et reconstruction du sens », in J. Chaurand, F. Mazière (éds), *La Définition*, Paris, Larousse, p. 193-205.
- GROSS G. : 1994 : « Classes d'objets et description des verbes », *Langages*, 115, p. 15-30.
- GROSS G. : 1996 : *Les Expressions figées en français : des noms composés aux locutions*, Gap, Ophrys.
- GROSS G. : 1998 : « Pour une véritable fonction "synonymie" dans un traitement de texte », *Langages*, 131, p. 103-114.
- GROSS M. : 1975 : *Méthodes en syntaxe*, Paris, Hermann.
- GROSS M. : 1996 : « Les verbes supports d'adjectifs et le passif », *Langages*, 121, p. 8-18.
- GUENTHNER F. : 1998 : « Constructions, classes et domaines : concepts de base pour un dictionnaire électronique de l'allemand », *Langages*, 131, p. 45-63.
- GUILBERT L. : 1965 : *La Formation du vocabulaire de l'aviation*, Paris, Larousse.
- HAASE A. : 1965 (5^e éd.) : *Syntaxe française du XVII^e siècle*, trad. et remaniée par M. Obert, Paris, Delagrave .
- HAGÈGE C. : 1982 : *La structure des langues*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».
- HAUSMANN F. J. : 1990 : *La définition est-elle utile ? Regard sur les dictionnaires allemands, anglais et français*, in J. Chaurand, F. Mazière (éds), *La Définition*, Paris, Larousse, p. 225-233.
- HAUSMANN F.J. : 1994 : « Le souhaitable et le possible. La microstructure du TLF », *Le Français moderne*, 62, 2, p. 141-153.
- HAUSMANN F.J., WIEGAND H.E., REICHMANN O., ZGUSTA L. (éds) : 1989-1991 : *Wörterbücher / Dictionaries / Dictionnaires. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie / An International Encyclopedia of Lexicography / Encyclopédie internationale de lexicographie*, 3 vol., Berlin / New York, Walter de Gruyter.
- HERSLUND M. : 1996, *Partitivité et possession inaliénable*, *Faits de langue*, 7, p. 33-42.
- KAROLAK S. : 1996 : « Considérations sur le concept d'appartenance », *Faits de langue*, 7, p. 101-110.
- KAYSER D. : 1987 : « Une sémantique qui n'a pas de sens », *Langages*, 87, p. 33-45.
- KAYSER D. : 1997 : « La sémantique lexicale est d'abord inférentielle », *Langue française*, 113, p. 92-106.
- KELSEN H. : 1996 : *Théorie générale des normes*, Traduit de l'allemand par O. Beau et F. Malkani, Paris, PUF (Traduction française de *Allgemeine Theorie der Normen*, Manz Verlag Wien, 1979).
- KERBRAT-ORECCHIONI C. : 1980 : *L'Énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, A. Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. : 1986 : *L'Implicite*, Paris, A. Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. : 1990 : *Les Interactions verbales*, Paris, A. Colin, t. 1.
- KLEIBER G. : 1981 : *Problèmes de référence : descriptions définies et noms propres*, Paris, Klincksieck.

-
- KLEIBER G. : 1987a : « Mais à quoi sert donc le mot chose ? Une situation paradoxale », *Langue française*, p. 109-128.
- KLEIBER G. : 1987b : « L'opposition massif / comptable et les adjectifs », in J. David J., G. Kleiber (éds), *Termes massifs et termes comptables*, Paris, Klincksieck, p. 267-292.
- KLEIBER G. : 1990a : *La sémantique du prototype*, Paris, PUF.
- KLEIBER G. : 1990b : « Sur la définition sémantique d'un mot. Les sens uniques conduisent-ils à des impasses », in J. Chaurand, F. Mazière (éds), *La Définition*, Paris, Larousse, p. 125-148.
- KLEIBER G. : 1993 : « Anaphore associative, pontage et stéréotype », *Linguisticæ Investigationes*, XVII, 1, p. 35-82.
- KLEIBER G. : 1994 : *Nominales. Essais de sémantique référentielle*, Paris, A. Colin.
- KLEIBER G. : 1997 : « Des anaphores associatives méronymiques aux anaphores associatives locatives », *Verbum*, XIX, 1-2, p. 25-66.
- KLEIBER G. : 1999a : *Problèmes de sémantique. La polysémie en questions*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion.
- KLEIBER G. : 1999b : « Anaphore associative et relation partie-tout : condition d'aliénation et principe de congruence ontologique », *Langue française*, 122, p. 70-100.
- LAKOFF G., JOHNSON M. : 1985 : *Les métaphores dans la vie quotidienne*, traduit de l'américain par M. de Fornel, Paris, Minuit (éd. amér. 1980, *Metaphors we live by*, Cambridge, The University of Chicago Press).
- Langages : 1979 : « La métaphore », 54, juin 1979.
- Langages : 1990 : « L'hyponymie et l'hyperonymie », 98, juin 1990.
- Langages : 1991 : « Intégration syntaxique et cohérence discursive », 104, décembre 1991.
- Langages : 1994 : « Sélection et sémantique », 115, septembre 1994.
- Langages : 1997 : « La synonymie », 128, décembre 1997.
- Langages : 1998 : « Les classes d'objets », 131, septembre 1998.
- Langue française* : 1979 : « Dictionnaire, sémantique et culture », 43, septembre 1979.
- Langue française* : 1993 : « Les primitifs sémantiques », 98, mai 1993.
- Langue française* : 1994 : « Les figures de rhétorique », 101, février 1994.
- Langue française* : 1995 : « L'exemple dans le dictionnaire de langue. Histoire, typologie, problématique », 106, mai 1995.
- Langue française* : 1997 : « Aux sources de la polysémie nominale », 113, mars 1997.
- Langue française* : 1999 : « Phrase, texte, discours », 121, février 1999.
- LATHUILLÈRE R. : 1966 : *La Préciosité. Étude historique et linguistique. Tome I. Position du problème – Les origines*, Genève, Droz.
- Le Français moderne* : 1994 : « Autour du Trésor de la Langue Française (T.L.F.). La lexicographie française des dix dernières années », 62, 2, décembre 1994.

- LÉCUYER R., CADILHAC P.-É. (Textes et documents réunis par) : 1949 : Demeures inspirées et sites romanesques, Paris, S. N. E. P. – Illustration.
- LE GUERN M. : 1973 : Sémantique de la métaphore et de la métonymie, Paris, Larousse.
- LE GUERN M. : 1977 : « L'éthos dans la rhétorique française de l'âge classique », Stratégies discursives, Lyon, PUL, p. 281-287.
- LE GUERN M. : 1983 : « Quatre études sur la variation lexicale », in A. Berrendonner, M. Le Guern, G. Puech, Principes de grammaire polylectale, Lyon, PUL, p. 111-159.
- LEHMANN A., MARTIN-BERTHET F. : 1998 : Introduction à la lexicologie. Sémantique et morphologie, Paris, Dunod.
- LE PESANT D. 1994 : « Les compléments nominaux du verbe lire : une illustration de la notion de « classe d'objets », Langages, 115, p. 31-46.
- LE PESANT D. 1998 : « Utilisation des propriétés des anaphores dans la définition des relations lexicales », Langages, 131, p. 115-124.
- LE PESANT D., MATHIEU-COLAS M. : 1998 : « Introduction aux classes d'objets », Langages, 131, p. 6-33.
- Lexique : 1983 : « Le dictionnaire », 2.
- Lexique : 1990 : « Les marques d'usage dans les dictionnaires (XVII^e-XVIII^e siècles) » 9.
- Lexique : 1995 : « Dictionnaires et littérature. Littérature et dictionnaires », 12 / 13.
- Littératures classiques : 1990 : « La voix au XVII^e siècle », 12, janvier 1990.
- MAGENDIE M. : 1970 : La politesse mondaine et les théories de l'honnêteté, en France au XVII^e siècle, de 1600 à 1660, Genève, Skaktine (1^{ère} édition 1925).
- MAINGUENEAU D. : 1984 : Genèses du discours, Liège, Mardaga.
- MAINGUENEAU D. : 1991 : L'Analyse du discours, Introduction aux lectures de l'archive, Paris, Hachette (réimpression 1997).
- MAINGUENEAU D. : 1993 : Le contexte de l'œuvre littéraire, Énonciation écrivain, société, Paris, Dunod.
- MAINGUENEAU D. : 1994 : L'Énonciation en linguistique française, Paris, Hachette.
- MAINGUENEAU D. : 1995 : « Présentation », Langages, 117, p. 5-11.
- MAINGUENEAU D. : 1996 : Les termes clés de l'analyse du discours, Paris, Seuil, Collection Mémo Lettres n° 20.
- MARTIN R. : 1983 : « De la double extensité du partitif » Langue française, 57, p. 34-42.
- MARTIN R. : 1987 : « La référence " massive " des unités nominales », in J. David et G. Kleiber (éds), Termes massifs et termes comptables, Paris, Klincksieck, p. 37-46.
- MARTIN R. : 1990 : « La définition " naturelle " », in J. Chaurand, F. Mazières (éds), La Définition, Paris, Larousse, p. 86-95.
- MARTIN R. : 1996 : « Le fantôme du nom abstrait », in N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain (éds), Les Noms abstraits. Histoire et Théories, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, p. 41-50.
- MARTIN R. : 1992 : Pour une logique du sens, Paris, PUF (1^{ère} édition 1983).

-
- MATHIEU-COLAS M. : 1998 : « Illustration d'une classe d'objets : les voies de communi-cation », *Langages*, 131, p. 77-90.
- MATORÉ G. : 1953 : *La méthode en lexicologie. Domaine français*, Paris, Didier.
- MILNER J.-CL. : 1978 : *De la syntaxe à l'interprétation. Quantités, insultes, exclamations*, Paris, Seuil.
- MILNER J.-CL. : 1982 : *Ordres et raisons de langue*, Paris, Seuil.
- MOHRI M. : 1993 : *Analyse et représentation par automates de structures syntaxiques composées, applications aux complétives*, Thèse de Doctorat, Paris 7.
- MOHRI M. : 1994 : « Combinaisons appropriées des constructions complé-tives », *Langages*, 115, p. 47-63.
- MOIGNET G. : 1981 : *Systématique de la langue française*, Paris, Klincksieck.
- MOLINIÉ G. : 1983 : « Le style de Mme de Sévigné est-il précieux ? », *L'Infor-mation grammaticale*, 16, janvier 1983, p. 35-37.
- MOLINIÉ G. : 1991a : *Éléments de stylistique française*, Paris, PUF (1^{ère} édition 1987). .
- MOLINIÉ G. : 1991b : *Le français moderne*, Paris, PUF, « Que sais-je ? ».
- MOLINIÉ G. : 1992a : *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Les Usuels de Poche.
- MOLINIÉ G. : 1992b : « La question du style naturel », *Littératures classique*, 17, p. 199-204.
- MOLINIÉ G. : 1993 : *La stylistique*, Paris, PUF.
- MOLINO J., SOUBLIN F., TAMINE J. : 1979 : « Présentation : problèmes de la métaphore », *Langages*, 54, p. 5-40.
- MONVILLE-BURSTON M. : 1993 : « Les verba dicendi dans la presse d'information », *Langue française*, 98, p. 48-66.
- MONTANDON A. (sous la direction de) : 1995 : *Bibliographie des traités de savoir-vivre en Europe, volume 1, France, Angleterre, Allemagne*, Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Clermont-Ferrand.
- MORTUREUX M.-F. : 1997 : *La lexicologie entre langue et discours*, Paris, Sedes.
- NYCKEES V. : 1997 : « Pour une archéologie du sens figuré », *Langue française*, 113, p. 49-65.
- PARROCHIA D. : 1997 : *Météores. Essai sur le ciel et la cité*, Seyssel, Champ Vallon.
- PEETERS B., WIERZBICKA A. : 1993 : « Présentation », *Langue française*, 98, p. 3-8.
- PICOCHÉ J. : 1977 : « Douter et se douter, ou l'unité historique et synchronique du mot polysémique », *Atti del XIV congresso internazionale di linguistica e filologia romanza* (Napoli, 15-20 aprile 1974), Napoli, Gaetano Macchiaroli et John Benjamins, vol. IV, p. 205-210.
- PICOCHÉ J. 1985 : « L'air qu'on respire. Étude de polysémies », in *Mélanges Pierre Larthomas*, Paris, Publications de l'École Normale Supérieure de Jeunes Filles, p. 369-380(paru aussi dans PICOCHÉ J., 1995a, article n°10, p. 121-132)
- PICOCHÉ J. : 1986 : *Structures sémantiques du lexique français*, Paris, Nathan.
- PICOCHÉ J. : 1988 : « Le signifié de puissance des verbes pouvoir, devoir, falloir »,

- Actes du Colloque International de Psychomécanique du langage, Cerisy la Salle, Bulletin n° 5 de l'Association Internationale de Psychomécanique du langage, p. 413-422 (paru aussi dans PICOCHÉ J., 1995a, article n° 12, p. 139-144).
- PICOCHÉ J. 1991 : « Étude psychomécanique des grands polysèmes et propositions pour un dictionnaire », Actes du symposium de l'Université Dalhousie, Halifax, Nova Scotia (octobre 1989), Alfa (revue éditée par cette université), vol. 3/4, p. 13-22 (paru aussi dans PICOCHÉ J., 1995a, article n° 14, p. 153-160).
- PICOCHÉ J. : 1992a : Précis de lexicologie française, Paris, Nathan (1^{ère} édition 1977).
- PICOCHÉ J. : 1992b : « Signifié de puissance et prototype en lexicologie », Actas do XIX congresso Internacional de Lingüística e Filoxia Romanicas (1989), publicadas por Ramon Lorenzo, Universidade de Santiago de Compostela, vol. II : Lexicoloxia e metalexicografía, A Coruña, p. 207-220 (paru aussi dans PICOCHÉ J., 1995a, article n° 5, p. 55-65).
- PICOCHÉ J. : 1992c : « L'enseignement du vocabulaire en français langue maternelle au niveau de l'enseignement secondaire », Enjeux, revue de didactique du français, 26, p. 13-28 (paru aussi dans PICOCHÉ J., 1995a, article n° 35, p. 365-377).
- PICOCHÉ J. : 1993 : Didactique du vocabulaire français, Paris, Nathan.
- PICOCHÉ J. : 1994 : « A continuous definition of polysemous items : its basis, resources and limits », Actes de la Table ronde internationale : le continu en sémantique linguistique (Caen, 22-24 juin 1992), in Continuity in semantic linguistics, C. Fuchs, B. Victorri (éds.), Linguisticae investigationes supplementa, p. 77-92 (paru aussi dans PICOCHÉ J., 1995a article n° 17, sous le titre « La " définition continue " des polysèmes : ses bases, ses ressources, ses limites », p. 179-190).
- PICOCHÉ J. : 1995a : Études de lexicologie et dialectologie, Paris, Conseil international de la langue française.
- PICOCHÉ J. : 1995b : « Définitions actanciennes », Cahiers de lexicologie, 66, 1, p. 67-76.
- PICOCHÉ J. : 1996 : « Le vocabulaire de la douleur en français. Recherche de quelques primitifs sémantiques », in Kleiber G. et Riegel M. (éds.), Les formes du sens. Études de linguistique française, médiévale et générale offertes à Robert Martin à l'occasion de ses 60 ans, Louvain-la-Neuve, Duculot, p. 311-319.
- PICOCHÉ J., HONESTE M.-L. : 1993 : « L'expérience de l'espace et sa symbolisation, vue à travers la polysémie des mots bord et côté », Faits de langue, 1, p. 163-171 (paru aussi dans PICOCHÉ J., 1995a, article n° 15, p. 161-167).
- PICOCHÉ J., HONESTE M.-L. : 1994 : « Les figures éteintes dans le lexique de haute fréquence », Langue française, 101, février 1994, p. 112-124 (paru aussi dans PICOCHÉ J., 1995a, article n° 4, p. 43-54).
- POTTIER B. 1964 : « Vers une sémantique moderne », Travaux de linguistique et de littérature de Strasbourg, II, 1964, p. 107-137.
- POTTIER B. : 1992a : Sémantique générale, Paris, PUF.
- POTTIER B. : 1992b : Théorie et analyse en linguistique, Paris, Hachette, 2^e édition (1^{ère} édition 1987).
- PRANDI M. : 1998 : « Contraintes conceptuelles sur la distribution : réflexions sur la

- notion de classes d'objets », *Langages*, 131, p. 34-44.
- QUEMADA B. : 1967 : *Les dictionnaires du français moderne, 1539-1863. Étude sur leur histoire, leurs types et leurs méthodes*; Paris, Didier.
- RASTIER F. : 1987 : *Sémantique interprétative*, Paris, PUF.
- RÉCANATI F. : 1997 : « La polysémie contre le fixisme », *Langue française*, 113, p. 107-123.
- RÉMI-GIRAUD S. : 1981a : « Deux mots peuvent-ils être à la fois synonymes et antonymes ? Approche lexicographique des mots honnête et galant au XVII^e siècle », in *Parcours sémantiques et sémiotiques, Travaux XXX*, Saint-Étienne, C.I.E.R.E.C, p. 45-90.
- RÉMI-GIRAUD S. : 1981b : « Méthode distributionnelle et analyse componentielle des significations lexicales », *Cahiers de lexicologie*, 38, 1, p. 115-131.
- RÉMI-GIRAUD S. : 1986 : « Étude comparée du fonctionnement syntaxique et sémantique des verbes savoir et connaître », in S. Rémi-Giraud, M. Le Guern (éds), *Sur le verbe*, Lyon, PUL, p. 169-306.
- RÉMI-GIRAUD S. : 1989 : « Vers une méthode de structuration des macro-champs lexicaux », *Actes du Troisième Colloque Régional de Linguistique (Strasbourg 28-29 avril 1988)*, Strasbourg, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, p. 339-357.
- RÉMI-GIRAUD S. : 1996 : « Pour une approche notionnelle de la nominalisation », in N. Flaux, M. Glatigny, D. Samain (éds), *Les noms abstraits. Histoire et théories*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, p. 105-116.
- REY A. : 1983 : « La lexicographie française : rétrospective et perspectives », *Lexique*, 2, p. 11-24.
- REY A. : 1995 : « Du discours au discours par l'usage : pour une problématique de l'exemple », *Langue française*, 106, p. 95-120.
- REY A. : 1977 : *Le lexique : images et modèles. Du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, A. Colin.
- REY A., DELESALLE S. : 1979 : « Problèmes et conflits lexicographiques », *Langue française*, 43, p. 4-26.
- REY-DEBOVE J. : 1971 : *Étude linguistique et sémiotique des dictionnaires français contemporains*, The Hague / Paris, Mouton.
- RICŒUR P. : 1975 : *La métaphore vive*, Paris, Seuil.
- RIEGEL M. : 1997 : « De " il a les yeux bleus " à " je n'ai pas le cinq à sept facile " : les avatars de la construction attributive de avoir », in O. Välikangas et J. Härmä (eds), *Où va le français ?*, Amsterdam, Éditions De Werelt, p. 99-108.
- RIEGEL M., PELLAT J.-C., RIOUL R. : 1996 : *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF (1^{ère} éd. 1994).
- SEGUIN J.-P. : 1999 : *La langue française aux XVII^e et XVIII^e siècles*, in J. Chaurand (éd.) *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, p. 225-344.
- TATON R. (sous la direction de) : 1966, 1969 : *Histoire générale des sciences*, Paris, PUF, Tome 1, *La science antique et médiévale (Des origines à 1450)*, 1966, Tome 2,

- La science moderne (De 1450 à 1800), 1969, Paris, PUF.
- TESNIÈRE L. : 1959 : Éléments de syntaxe structurale, Paris, Klincksieck.
- TOCANNE B. : 1978 : L'Idée de nature en France dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Contribution à l'histoire de la pensée classique, Paris, Klincksieck.
- TOURNIER M. : 1992 : « Des dictionnaires " de langue " aux inventaires d'usages », Études de Linguistique Appliquée, 85-86, p. 53-60.
- TRACY L. : 1997 : « La clé du mystère : mettre le référent à sa place... », Langue française, 113, p. 66-78.
- ULLMANN S. : 1952 : Précis de sémantique française, Berne, A. Francke.
- VICTORRI B., FUCHS C. : 1996 : La polysémie. Construction dynamique du sens, Paris, Hermès.
- WAGNER R.-L. : 1975 : « Réflexions naïves à propos des dictionnaires », Cahiers de lexicologie, 27, 2, p. 81-106.
- WIERZBICKA A. : 1993 : « La quête des primitifs sémantiques : 1965-1992 », Langue française, p. 9-23.
- WILMET M. : 1983 : « Les déterminants du nom en français : essai de synthèse », Langue française, 57, p. 15-33.
- WILMET M. : 1986 : La détermination nominale. Quantification et caractérisation, Paris, PUF.
- WILMET M. : 1987 : « Le problème des noms abstraits », in J. David, G. Kleiber (éds), Termes massifs et termes comptables, Paris, Klincksieck, p. 93-108.
- WILMET M. : 1997 : Grammaire critique du Français, Louvain-La-Neuve, Duculot, Hachette.
- ZWANENBURG W. : 1983 : « " Dégroupement " et " regroupement " dans le DFC et le LEXIS », Lexique, 2, p. 25-41.